

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXIX



MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

XXXVII^e ANNÉE. — 1869.

LES SŒURS DE JULIEN.



Les Trois Couseuses, peinture d'Édouard Frère. — Dessin de Gilbert.

Une famille composée de six personnes, le père, la mère, un fils aîné et trois filles, avait vécu, durant d'heu- reuses années, dans le modeste logis qui devait, plus tard, être habité seulement par les trois sœurs orphelines.

TOME XXXVII. — JANVIER 1869.

Celui qui cessa le premier d'occuper sa place accoutumée à la table où l'on mettait journellement six couverts, ce fut Julien, le fils aîné.

Esprit sérieux, appliqué à l'étude et caractère résolu, il avait, tout enfant, donné de remarquables preuves d'intelligence et de courage. Il venait d'atteindre sa seizième année quand un commerçant, ami de la famille, qui allait ouvrir un comptoir à Bahia, proposa aux parents du jeune Julien d'emmener leur fils au Brésil et de l'associer à sa fortune.

Aux premiers mots touchant la possibilité d'une séparation prochaine, la mère eut un douloureux serrement de cœur, les sœurs indignées se récrièrent; quant au père, il regarda son fils avec une expression qui disait clairement: « J'ai pleine confiance en ta raison, décide toi-même de ton avenir. »

L'éclair de joie qu'il vit briller dans les yeux de Julien lui prouva que la proposition du commerçant avait tenté son ambition.

Le jour même fut accordé le consentement au départ du fils aîné de la maison. Déjà le père y avait tacitement consenti. Pour s'y résigner, sa femme eut besoin de se rappeler cette parole qui est la loi de sacrifice des mères: « Nous devons aimer nos enfants non pour nous, mais pour eux-mêmes. »

L'absence de Julien fit un grand vide dans la famille. On s'efforça de le combler avec les souvenirs que l'absent y avait laissés. Pour se consoler de ne plus pouvoir lui parler, c'était de lui qu'on parlait sans cesse.

Comme Julien avait dit au moment des adieux: « C'est aussi votre bien-être que je vais chercher là-bas; père, mère et sœurs, je vous serai tous heureux quand je serai revenu », on attacha à cette pensée du retour tous les projets, toutes les résolutions, et aussi bien les plus simples modifications à apporter dans la tenue du ménage que les plus importantes questions d'avenir. Enfin tout ce qui dans la famille devait être en dehors du train journalier de la vie habituelle fut ajourné à cette date incertaine, à ce terme désiré: « Quand Julien sera revenu. »

Ainsi Sophie, la plus âgée des trois sœurs, ne manquait jamais de répondre, lorsqu'on s'étonnait de ses progrès rapides comme artiste peintre: « Il faut que je me dépêche d'acquérir du talent; j'aurai un si beau portrait à faire quand Julien sera revenu! »

De même Marie, de deux ans sa sœur cadette, qui avait le goût des travaux à l'aiguille, répondait, à propos des éloges qu'on faisait soit de sa couture, soit d'une broderie: « Oui, ceci n'est pas mal; mais vous verrez, j'espère, quelque chose de tout à fait bien quand Julien sera revenu. »

C'était aussi la dernière raison de la petite Gabrielle, qui touchait à sa sixième année à l'époque où Julien quitta la maison. Écolière d'abord quelque peu rétive, il lui arrivait assez souvent de lasser la patience de sa grande sœur Sophie, dont elle était particulièrement l'élève. Or, lorsque celle-ci, découragée, lui disait en fermant le livre d'étude: « Tu ne sauras jamais rien », Gabrielle, relevant la tête, répliquait d'un ton de conviction plaisamment présomptueux: « C'est ce qui te trompe; je saurai tout quand Julien sera revenu. »

Julien était parti depuis plus de cinq ans, lorsque le père fut atteint de la maladie à laquelle il devait succomber. Arrivé à sa dernière heure, après qu'il eut appelé la bénédiction du ciel sur sa femme et sur ses enfants, il ajouta, s'adressant aux trois sœurs: « J'ai la consolation de penser que votre pauvre mère partagera bientôt avec notre cher fils le devoir de veiller sur vous. Son retour, que je ne verrai pas, ramènera avant peu, sans doute, la joie

dans cette maison où je vais laisser le deuil. J'emporte, en vous quittant, la certitude d'être bien remplacé ici; car vous aurez un appui solide, un protecteur dévoué quand Julien sera revenu. »

Vers le milieu de l'année suivante, la veuve reçut une lettre fermée d'un cachet noir et qui venait de très-loin; elle avait traversé l'océan Atlantique. Cette lettre arriva un dimanche; la veuve était seule à la maison. Les trois sœurs, parties depuis le matin, avaient été emmenées par une parente chez qui elles devaient passer la journée à la campagne.

Quand elles revinrent le soir, babillardes, rieuses et comme affolées de leurs douze heures de plaisir, la mère ne leur parla pas de la lettre au cachet noir; mais, malgré sa force de volonté, elle ne put assez bien dissimuler l'émotion que cette lettre lui avait causée pour que ses filles ne remarquassent pas que sa voix tremblait, qu'il y avait une profonde altération dans ses traits, et que son visage étrangement pâle gardait la trace de ses larmes.

Aussitôt s'éteignirent les dernières lueurs de la joie que les trois sœurs rapportaient chez elles. Elles interrogèrent avec anxiété leur mère, qui répondit, vaincue par leur insistance:

— Imaginez-vous, mes chéries, que je suis sous le coup d'un rêve affreux; il m'a semblé que je n'avais plus d'enfants.

— Tu as donc dormi en nous attendant? lui demanda la petite Gabrielle.

La mère garda le silence; mais avant de se séparer de ses filles qui allaient se mettre au lit, elle les embrassa avec une effusion de tendresse inaccoutumée, comme si elle avait eu besoin de se prouver le mensonge de son soi-disant mauvais rêve.

Pendant plusieurs semaines, la mère, frappée au cœur, luttait courageusement, en silence, contre l'envahissement du mal dont elle s'était fait une loi de garder le secret. Si elle avait résolu de se taire, ce n'était pas qu'elle craignît pour ses filles l'excès d'une douleur qu'elle savait bien ne devoir être mortelle que pour elle-même; son héroïque discrétion tenait à une inspiration plus élevée de la prévoyance maternelle.

Malgré la sincère affection que les trois sœurs avaient l'une pour l'autre, la parfaite harmonie ne régnait pas toujours entre elles. Très-malicieuse, un peu taquine et facilement irritable, Marie, la lingère, provoquait parfois jusqu'aux larmes l'excessive sensibilité de Sophie. De plus, la petite Gabrielle, écolière près de l'une, apprentie près de l'autre, Gabrielle, souvent leur trait d'union, était aussi quelquefois pour ses deux maîtresses un sujet de vive discussion qui, sans l'intervention de la mère, serait montée jusqu'au ton de la querelle. Mais cette prudente mère, invoquant un nom conciliateur, disait: « Que pensera de vous Julien, s'il vous voit ainsi quand il sera revenu? »

Aussitôt Marie se calmait, Sophie cessait de pleurer, et Gabrielle, en les rapprochant, embrassait ses deux sœurs, qui à leur tour s'embrassaient aussi. Alors le sourire amical revenait sur toutes les lèvres, et la paix était faite.

Le mal qui minait sourdement la mère se termina par un coup de foudre. À quelle heure de la nuit arriva l'événement qui mit un nouveau deuil dans la famille? On n'a pu le savoir. Quand les deux sœurs aînées, épuisées de fatigue, et qui n'avaient quitté la malade qu'après s'être assurées qu'elle était paisiblement endormie, revinrent auprès de leur mère, celle-ci ne devait plus se réveiller.

Dans sa main droite était un petit papier qui contenait ces lignes récemment écrites en prévision de sa fin prochaine:

« Sophie, Marie, je vous confie notre Gabrielle; ce

n'est pas trop que deux sœurs pour remplacer une mère. Bien que j'aie le ferme espoir qu'en souvenir de moi vous vous efforcerez de vivre d'accord, il se peut que dans un de vos moments de mésintelligence, comme ceux qui m'ont tant affligée, vous en arriviez encore, ainsi qu'une fois déjà, à prononcer le mot de séparation. Je ne serai plus là pour resserrer le lien fraternel près de se dénouer; mais à défaut de ma parole vivante, je vous laisse cette dernière recommandation qui n'est point un ordre, mais une prière : quelque grave que soit le motif de votre désaccord, s'il vous force à renoncer à la vie en commun, ne vous séparez, du moins, que quand Julien sera revenu. »

Lorsque Sophie fut parvenue, malgré l'obstacle de ses larmes, à achever la lecture de ce précieux billet, les trois sœurs tombèrent à genoux, et Marie et Sophie, la main dans la main, le regard pieusement attaché sur celle qui ne pouvait pas les entendre, prononcèrent, d'une voix où se brisaient les sanglots, le serment d'accomplir le dernier vœu de leur mère.

Après quelques jours donnés aux épanchements de cette indicible douleur, on régla la vie commune dans le ménage fraternel; vie uniforme, mais laborieuse.

Le matin, Sophie consacrait deux heures à l'instruction de Gabrielle; puis la petite sœur passait sous la direction de Marie, qui continuait à lui enseigner la couture et la broderie, tandis que la jeune artiste, forcément moins sédentaire que sa sœur cadette, allait tantôt dans un pensionnat, tantôt chez des élèves particulières, donner des leçons de dessin. A son retour, on se mettait à table pour prendre le repas préparé par Marie. C'était aussi l'heure de la récréation pour les trois sœurs. Cette bonne heure passée ensemble, on se séparait. Sophie s'enfermait chez elle pour peindre ou pour dessiner, et Marie rentrait dans sa chambre, dont elle avait fait son atelier de lingerie.

C'était toujours dans cet atelier qu'on se réunissait après le dîner. Là, il n'était plus question ni de livres, ni de pages d'écriture pour Gabrielle, de crayon ou de pinceau pour Sophie; les sœurs avaient toutes l'aiguille à la main, et l'on cousait à qui mieux mieux, ou bien pour soi-même, ou bien pour aider la lingère qui avait à rendre une commande pressée.

Ainsi, dans cette maison où l'on voyait une écolière le matin, une artiste durant le jour, l'après-dinée venue il n'y avait plus que trois coususes.

Fidèles à la recommandation de la mère, la sœur aînée et la sœur cadette se tenaient depuis longtemps en garde, l'une contre son penchant à la taquinerie, l'autre contre son excès de sensibilité; mais un jour Marie, cédant au besoin d'exercer son humeur railleuse, s'avisait de se moquer des soins que Sophie donnait à un pauvre oiseau gouteux dont elle avait voulu placer la cage dans la chambre de la lingère, parce que la froide saison arrivait et que cette pièce était la seule de l'appartement où il y eût un poêle. D'abord Sophie soutint courageusement les attaques de sa sœur; puis, comme celles-ci devenaient plus aiguës, plus pénétrantes, elle garda le silence et retint ses larmes. Marie, s'animant à ce jeu dangereux, alla enfin jusqu'à dire :

— Tu sais bien, ton oiseau? je l'offrirai pas plus tard que demain au chat de la voisine.

— Cela ne m'étonnera pas, répondit Sophie tremblante d'indignation et suffoquant; on doit être capable de tout, quand on est comme toi une mauvaise sœur!

« Mauvaise sœur! » Jamais injure aussi grave n'avait été dite dans leurs débats les plus vifs.

— Mauvaise sœur! répéta Marie pâle d'émotion, voilà un mot que je ne te pardonnerai jamais. Quand on croit avoir une mauvaise sœur, on cesse de vivre avec elle.

— C'est justement ce que je viens de me dire, repartit Sophie.

La rupture ainsi convenue, les deux sœurs, sans plus se parler, continuèrent à tirer l'aiguille. Gabrielle, présente à la querelle, s'en était effrayée au point qu'elle n'osait ni ouvrir la bouche, ni lever les yeux.

Soudain Marie, donnant issue à la colère qui grondait en elle, se mit à dire :

— Ah! si Julien pouvait revenir ce soir, demain je ne serais plus ici.

En finissant de parler, elle regarda sa petite sœur qui se tenait la tête baissée sur son ouvrage de couture, non pour travailler, mais pour cacher deux grosses larmes.

— Pourquoi pleures-tu? lui demanda-t-elle vivement.

— Je pleure, répondit Gabrielle, parce que je sais que rien ne vous empêche de vous séparer aujourd'hui : Julien ne reviendra pas demain, il ne reviendra jamais.

Les deux aînées se regardèrent avec stupéfaction, et pendant que, muettes, elles s'interrogeaient des yeux, Gabrielle alla chercher dans un meuble un petit coffret qui avait appartenu à la mère et que ses sœurs lui avaient donné pour serrer de menus objets de toilette.

— Voici, dit-elle, ce que j'ai trouvé un jour en poussant le ressort de la glace.

Et elle montra la lettre au cachet noir.

— Et tu n'en as jamais parlé! reprit Sophie en prenant la lettre, mais hésitant encore à l'ouvrir.

— Non, car il m'a semblé que maman, qui nous en avait fait un secret, me défendait de vous le dire.

La lettre qui enlevait à la famille l'espoir de revoir Julien fut lue avec attendrissement par les deux sœurs. Alors leur apparut dans toute sa grandeur l'intention d'union éternelle si simplement exprimée par le billet trouvé dans la main de la morte.

Sophie, Marie, également au regret des pénibles paroles qu'elles avaient échangées, hésitaient à se regarder en face. Cependant le silence ne pouvait durer longtemps entre des cœurs qui ne demandaient qu'à s'entendre. Mais Marie, qui se sentait la plus coupable, attendait qu'un mot de pardon lui rendit la parole. Enfin Sophie, s'adressant à Gabrielle, dit en lui montrant sa sœur cadette :

— Je l'ai sans doute bien offensée; prie-la de ne se souvenir que du dernier vœu de notre mère.

La petite sœur, heureuse d'aider à cette réconciliation, n'avait pas fini de parler, que déjà Marie et Sophie étaient dans les bras l'une de l'autre, et pendant qu'elles se tenaient ainsi, Marie disait à sa sœur :

— Appelle-moi mauvaise tant que tu voudras, tu ne parviendras plus à me fâcher contre toi.

— Ni toi à m'inspirer la pensée de te quitter; car nous n'avons plus le droit de nous séparer, puisque Julien ne doit pas revenir.

LES GRANDS JOURS (*) DU BONHOMME PASCAL.

NOUVELLE.

I

Dominique Pascal, que sa gouvernante, la demoiselle Bonpoids, ne manquait jamais d'appeler « Monsieur » quand elle parlait, soit de lui, soit à lui-même, mais que les voisins, moins révérencieux, désignaient entre eux, sous le nom

(*) Les Grands jours étaient des assises que des magistrats envoyés par le roi tenaient à certaines époques, ou dans des circonstances solennelles, pour la répression des crimes que les juges ordinaires étaient impuissants à punir. (A. Chéruel, *Dictionnaire des institutions de la France*, t. 1er, p. 505.) — Fléchier a écrit une Relation des Grands jours tenus à Clermont sous Louis XIV, en 1665.

familier du bonhomme Pascal, à cause de sa simplicité extérieure, de son âge et de sa bonhomie, appartenait depuis trente ans à une administration publique. Il était monté progressivement, et par le seul droit d'ancienneté, de l'emploi infime de commis aux écritures au poste important de sous-chef.

Doué d'un grand fonds de patience, la lenteur de l'avancement réglementaire n'irritait pas son ambition, qui avait pour mesure le rigide niveau de son esprit de justice.

Il avait le bonheur de n'être pas jaloux : aussi la bonne fortune de ceux qui, partis plus tard et du même point que lui, le devançaient dans la voie des emplois supérieurs, ne lui était pas suspecte ; il l'attribuait à des services exceptionnels dont il ne mettait pas en doute la réalité, bien qu'il ne pût pas toujours se dire quels ils étaient. Lorsqu'une nomination faisait scandale dans les bureaux, Dominique Pascal croyait, sans y participer, à la médisance de collègues envieux, mais nullement aux passe-droits de la faveur.

Quand le temps écoulé depuis sa dernière promotion l'eut amené à la veille du jour où s'ouvrait pour lui le droit de prendre place au premier rang de la hiérarchie bureaucratique, il crut de son devoir d'en donner respectueusement avis aux membres du conseil supérieur de l'administration ; puis il attendit avec confiance leur réponse.

Elle lui parvint le surlendemain, au moment où il se disposait à se rendre à son bureau.

— Voici la nomination de Monsieur ! Enfin Monsieur est chef de bureau ! lui dit triomphalement la demoiselle Bonpoids en lui présentant la lettre officielle.

L'émotion faisait trembler le papier dans la main de la bonne fille, et son visage où s'épanouissait l'orgueil était aussi rouge que le large cachet qui fermait le pli administratif.

Moins impressionnable que sa gouvernante, Dominique Pascal eut cependant un éblouissement à la vue de la lettre que lui adressait le président du conseil ; mais aussitôt il commanda à lui-même, afin de calmer l'enthousiasme étourdissant de la demoiselle Bonpoids, qui continuait à répéter dans une gamme ascendante :

— Monsieur est chef ! chef ! chef !!!

— Apaisons-nous, ma fille, lui dit-il, et ne nous exagérons rien. Ce qui m'arrive couronne sans doute glorieusement ma carrière ; mais c'était un événement prévu, immanquable ; mon temps est venu, donc ce n'est que justice.

En parlant, il avait soulevé avec assez de précaution le cachet pour ne pas l'endommager ; il déplia lentement la lettre où était consignée la décision du conseil et se mit à la lire, mais des yeux seulement. Ceci au grand déplaisir de la gouvernante, curieuse de savoir en quels termes élogieux l'avancement du sous-chef lui était annoncé.

Arrivé à la dernière ligne, Dominique Pascal fut pris d'un second éblouissement qui le troubla plus longtemps que le premier, et, à son tour, la demoiselle Bonpoids vit la lettre trembler dans la main de son maître :

— Mon bon Dieu ! s'écria-t-elle, est-ce que ce n'est pas votre nomination qu'on vous envoie ?

— C'est précisément le contraire, répondit le sous-chef, s'efforçant, mais sans y parvenir, de donner un semblant d'assurance à sa voix.

— Comment ! reprit la gouvernante indignée, on ne veut pas reconnaître les droits de Monsieur ?

— Si fait, ma fille, le conseil ne conteste ni l'exactitude de mon calcul, ni l'opportunité de ma réclamation ; mais on me fait observer qu'en même temps que j'arrivais à l'époque

réglementaire de mon avancement, j'atteignais la limite d'âge et le nombre d'années de service au delà desquels il a été reconnu que tout fonctionnaire éprouve le besoin du repos absolu. En conséquence, on m'annonce que je suis admis à faire valoir mes droits à la retraite. Ce qui veut dire, administrativement parlant, que je dois céder ma place à un autre.

Atterrée sous le coup de cette grave nouvelle, la gouvernante se laissa choir sur un siège où elle se serait indubitablement évanouie, si son maître ne se fût empressé de l'asperger d'eau et de vinaigre.

Dès qu'elle eut recouvré la parole, elle ne se fit pas faute de récriminer violemment contre la décision du conseil.

Pendant qu'elle exhalait sa colère, Dominique Pascal faisait intérieurement un retour vers le passé. En présence de ces deux dates fatales, celle de sa naissance et celle de son entrée dans l'administration, son équité confirma l'arrêt du conseil.

— En voilà assez, dit-il à la demoiselle Bonpoids qui s'épuisait à crier à l'abus de pouvoir et à l'ingratitude ; vous avez tort de crier, ma fille, et moi j'aurais tort de me plaindre : j'ai invoqué le règlement, on me l'applique, ce n'est que justice.

— C'est possible, Monsieur ; mais enfin, vous voilà sans place ; je pense à votre avenir, et il m'inquiète.

— Rassurez-vous, mes économies et le chiffre de ma retraite suffiront amplement à nos dépenses.

— Sans doute, mais l'activité est nécessaire à votre santé. Le seul repos du dimanche vous a quelquefois rendu malade, et vous n'avez jamais eu dans l'esprit l'idée d'une autre occupation que celle de votre bureau ; que ferez-vous à présent que vous n'avez plus rien à faire ?

La perspective du désœuvrement fit surveiller le bonhomme Pascal.

Il n'aimait pas le jeu, ce qui n'était pas un mal ; mais, par contre, le goût des beaux-arts, cette merveilleuse ressource contre l'ennui, lui manquait absolument, et la lecture le fatiguait. Faire œuvre de ses doigts comme tourneur ou mécanicien lui paraissait un passe-temps désirable, mais il se sentait trop âgé pour commencer l'apprentissage d'un métier.

— Ce que je ferai ? dit-il après qu'il se fut un moment interrogé, je n'en sais rien... Je vais y rêver sous les arbres.

Il prit son chapeau et sortit.

Quand il rentra chez lui, à l'heure du dîner, le sous-chef réformé avait trouvé l'emploi de son temps. ⁽¹⁾

La suite à la prochaine livraison.

L'ARC DE TITUS ⁽²⁾.

Cet arc, en marbre pentélique, l'une des plus nobles décorations de l'ancienne Rome, est situé sur le point culminant de la « voie Sacrée », au pied du Palatin et à quelques pas du Colisée. Il n'a qu'une seule arche. Sa dimension n'égale point celle des arcs de triomphe de Septime Sévère et de Constantin qu'il surpasse en beauté.

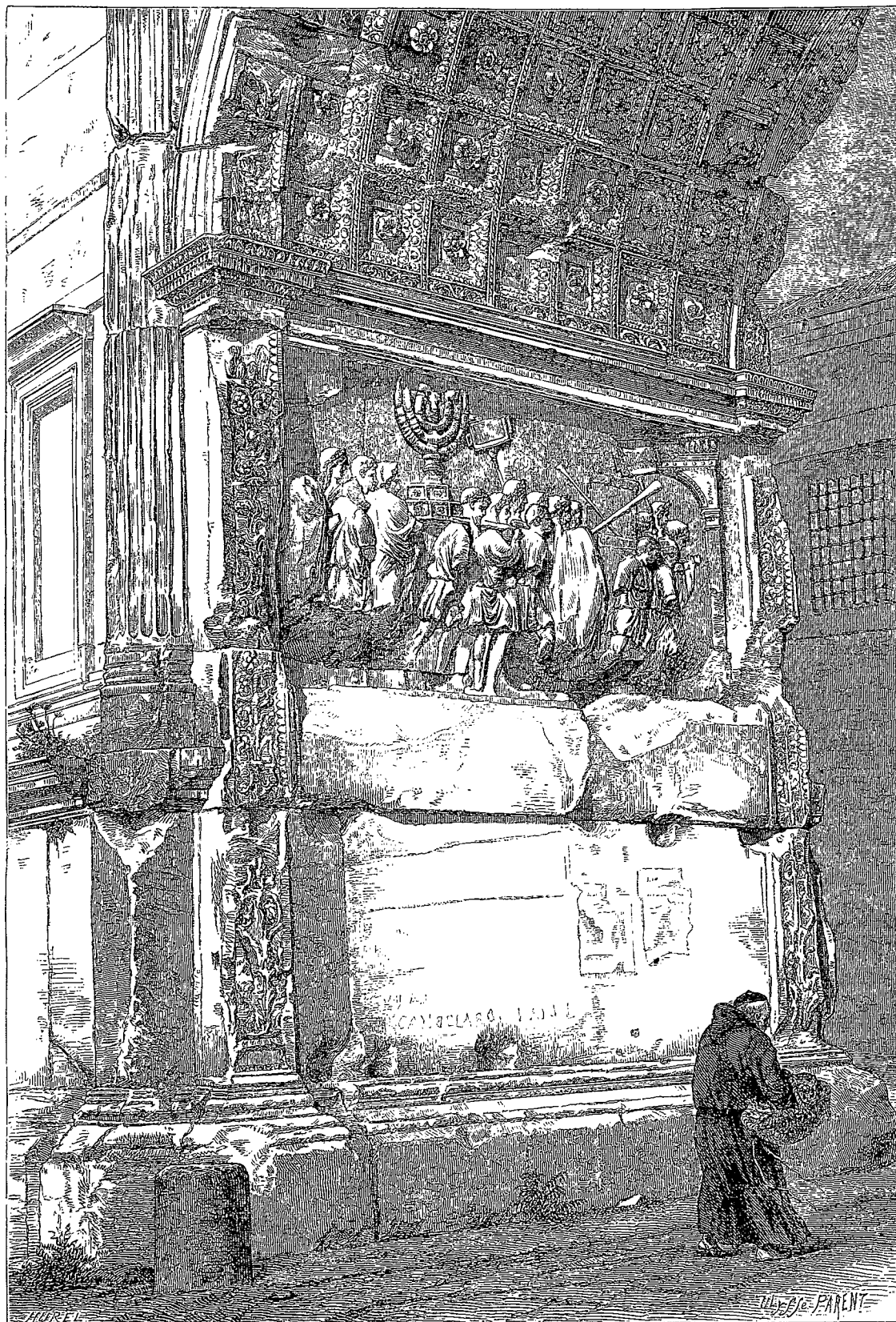
Il fut élevé par le sénat et le peuple romain en l'honneur de Titus Vespasien, et pour éterniser le souvenir de la conquête de la Judée. L'inscription qui fait face au Capitole donne à l'empereur victorieux le titre de *pontifex maximus* (souverain pontife). La voussure de l'arcade est décorée de rosaces en saillie sur des caissons ou cadres richement ornés, et de l'image de Titus portée par

⁽¹⁾ L'auteur de cette nouvelle est notre ami et collaborateur M. Michel Masson.

⁽²⁾ Voy. t. XIV, 1846, p. 76.

un aigle. De grands bas-reliefs représentent à droite et à gauche, au-dessous de l'imposte, le cortège triomphal. On y voit le vainqueur debout sur un quadriges, au milieu de

soldats; il tient d'une main la palme, de l'autre le sceptre : la Victoire le couronne. Le visage de la Victoire et celui de l'empereur sont mutilés : on a accusé les Juifs de cette



Une partie de l'arc de Titus, à Rome. — Dessin d'Ulysse Parent, d'après une photographie de Bisson jeune.

lapidation nocturne; pas un seul d'entre eux, dit-on, n'a jamais passé sous cet arc. Le bas-relief fidèlement reproduit par notre gravure représente un groupe de légionnaires

couronnés de lauriers, portant sur un brancard, entre autres dépouilles du temple de Salomon, les pains de proposition, qui étaient d'or massif, et le chandelier d'or aux

sept branches (on croit que le chandelier fut jeté dans le Tibre au quatrième siècle, pour éviter qu'il tombât au pouvoir de Constantin. Que de richesses ne découvrirait-on pas dans ce fleuve, lorsqu'on voudra en explorer avec soin le fond!). Quatre Victoires ornent les tympans de l'arc. Le cortège continue de défiler sur la frise. De délicates arabesques décorent les pilastres. Les sculptures de l'arc de Titus sont au nombre des plus belles et des plus pures que nous ait laissées l'art romain.

CE QUE VOUS AIMEZ.

Voici un jeu de société fort à la mode depuis quelque temps. Il n'entraîne pas à des frais considérables : un cahier de papier blanc, un petit registre ou un album, c'est assez. En marge de chacune des pages, on écrit à l'avance une série de questions, toujours les mêmes et disposées dans le même ordre, ou bien on écrit une seule fois les questions au commencement, en donnant à chacune d'elles un numéro. Parents et amis écrivent leurs réponses en regard des questions si elles sont répétées à toutes les pages, sinon, en répétant les numéros.

Quelquefois les questions ne se rapportent qu'aux préférences ou sympathies ; par exemple :

1. Quelle est la vertu que vous aimez le mieux ?
2. Quelle qualité préférez-vous dans un homme ?
3. Quelle qualité préférez-vous dans une femme ?
4. Quelle est votre occupation favorite ?
5. Quel est, croyez-vous, le trait principal de votre caractère ?
6. Votre idéal de bonheur ?
7. Votre idéal de malheur ?
8. Votre couleur et votre fleur favorites ?
9. Votre boisson et vos mets favoris ?
10. Quels prénoms aimez-vous le mieux ?
11. Où aimeriez-vous à vivre ?
12. Quel est l'auteur en prose que vous préférez ?
13. Quel est le poète que vous préférez ?
14. Quel est le peintre que vous préférez ?
15. Quel est le compositeur de musique que vous préférez ?
16. Quel est votre héros favori dans l'histoire ?
17. Votre héroïne favorite dans l'histoire ?
18. Votre héros favori dans les ouvrages de fiction (poème, théâtre ou roman) ?
19. Votre héroïne favorite dans les ouvrages de fiction ?
20. Si vous n'étiez vous-même, qui voudriez-vous être ?

Quelquefois on place en contraste sur deux pages différentes, en laissant de même en blanc la place nécessaire pour les réponses, deux séries de questions semblables, mais dont l'une se rapporte aux sympathies, l'autre aux antipathies ; exemples :

Ce que j'aime.	Ce que je n'aime pas.
1. Vertu.	1. Vice.
2. Qualité.	2. Défaut.
3. Occupation.	3. Occupation.
4. Plaisir.	4. Plaisir.
5. Art.	5. Art.
6. Science.	6. Science.
7. Profession.	7. Profession.
8. Livres.	8. Livres.
9. Personnages historiques.	9. Personnages historiques.
10. Voyage.	10. Voyage.
11. Manière de voyager.	11. Manière de voyager.
12. Climat.	12. Climat.
13. Saison.	13. Saison.
14. Mets.	14. Mets.
15. Boisson.	15. Boisson.
16. Couleur.	16. Couleur.
17. Fleur.	17. Fleur.
18. Nom de baptême.	18. Nom de baptême.

Il faut que les questions soient bien posées et les réponses sincères. La précipitation, l'intention de faire rire, mènent rarement à quelque chose de bon : on détourne les

esprits du vrai but et l'on s'expose à des regrets ; on arrive à la nécessité de déchirer des pages. Il est agréable, au contraire, de s'étudier de bonne foi, de chercher à répondre de son mieux et à approcher le plus possible de la vérité sur soi-même. Nous connaissons plusieurs de ces livres qui ont fait le tour de sociétés de parents et d'amis, et dont la lecture donne beaucoup à penser : les diversités de goût et de caractère s'y réfléchissent de manière à amuser et à instruire. Entre esprits aimables et sensés, ce sont des sujets d'entretien intéressants et féconds.

LES LIVRES DE RAISON (1).

Qu'entendait-on autrefois par *livre de raison* ? Le livre de raison était un livre de comptes, et en même temps une sorte de *mémorial* où le père de famille notait les naissances, les mariages, les décès, tous les événements de l'histoire de la famille dignes d'être mentionnés. Là on trouve énumérés, dans de longues et instructives généalogies, les nombreux enfants que comptaient alors presque toutes les familles ; là on peut suivre, avec les accroissements du bien patrimonial, les périodes successives de formation de ces familles qui, parties souvent des derniers rangs de la petite bourgeoisie des communes rurales, grandissaient lentement mais sûrement par l'ordre, le travail et l'épargne, par les efforts persévérants de plusieurs générations ; là on rencontre, au milieu de détails d'affaires, de véritables biographies intimes, d'admirables éloges dictés par la piété filiale, de touchantes oraisons funèbres sur les vertus d'un époux ou d'une épouse, d'un père ou d'une mère, d'un aïeul ou d'une aïeule.

En tête de ce journal domestique se plaçaient des invocations à Dieu, des maximes religieuses, puis des considérations pratiques diverses : par exemple, la recommandation de recourir le moins possible aux gens d'affaires.

Un de ces livres de raison porte le préambule suivant : « Comme il n'y a rien de plus incertain à l'homme que le temps de sa vie, il est d'une prudence nécessaire de donner à ses successeurs une entière connaissance de sa gestion domestique, pour éviter dans l'avenir des suites fâcheuses... Par là on assure la paix dans la famille, et les enfants peuvent par eux-mêmes s'attribuer leur patrimoine, sans recourir aux personnes étrangères qui souvent donnent des conseils empoisonnés. »

Enfin, presque toujours le père de famille donnait pour conclusion à cet exposé de sa gestion domestique l'insertion de son testament, en le faisant précéder ou suivre de recommandations à ses enfants pour qu'ils demeurassent unis et obéissants à ses volontés. C'était le complément et en quelque sorte le couronnement du livre de raison. En voici un exemple :

« En 1693, voyant que ma maladie se rendoit habituelle, j'ai cru que, pour estre mieux prest à la volonté de Dieu, je devois mettre ordre à mes affaires.

» Quoique, dans la teneur de mon testament, j'aye exhorté mes enfans à la paix et à l'union avec ceux ou celui de leurs frères qui sera mon héritier, je le fais encore autant qu'il m'est possible, les assurant que ce que je leur lègue est leur légitime et mesme plus ; et, s'ils viennent à plaider avec luy (dont Dieu les veuille garder), je les assure sur ma foy de chrestien et sur la qualité de

(1) Extrait d'une notice communiquée, en 1868, à la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, par M. Charles de Ribbe, avocat à la Cour impériale d'Aix. M. de Ribbe ne fait mention que des livres de raison conservés en Provence. Il est très-désirable, dans l'intérêt de l'étude des anciennes mœurs, que l'on recherche aussi partout ailleurs de semblables documents et que l'on en évite la destruction.

leur père commun, qui m'oblige à les aimer tous et à ne leur faire aucun tort, qu'ils seront trompés dans leurs prétentions et qu'ils n'auront même pas tout comme je leur lègue.

« Je prie et ordonne à mes héritiers d'exécuter de point en point tout ce qui est mis et inséré dans ledit testament, chargeant leur propre conscience sur laquelle je me descharge entièrement... Ainsi, il n'y a rien à débattre; et c'est ma dernière volonté qui, selon Dieu et la loi, doit être inviolablement observée par mes héritiers, que je ne déclarerois point tels, si je n'étois assuré de leur aveugle obéissance à exécuter mes dernières volontés. »

Le livre de raison auquel on emprunte ce fragment est un gros volume in-folio, parfaitement relié et enveloppé d'une toile qui empêchait la couverture de se détériorer; l'écriture offre une beauté de caractères qui en fait une œuvre calligraphique. La feuille de titre porte ces mots : « Livre de raison de moy Jean-Baptiste-Joseph de Sudre (1680). » Suivent l'inscription d'une croix et diverses invocations religieuses. Les premiers feuillets du livre sont remplis par un « Mémoire du jour de la naissance de mes dix-huit enfans, huit garçons et dix filles, de 1662 à 1688. »

J.-B.-Joseph de Sudre fait précéder l'histoire de sa famille des lignes suivantes :

« *In nomine Domini*, ce 9 juin 1680, jour de la Pentecoste, après avoir demandé ce matin au Saint-Esprit ses lumières, par une communion, et après avoir protesté à mon Dieu, comme je luy proteste encore, que si le bien que je possède est mal acquis et s'il donne à moi ou à mes enfans matière d'offenser sa souveraine bonté, je la supplie de m'en priver et eux aussi; cela supposé, je commence par ma généalogie, sur laquelle je passerai fort légèrement, en ne me proposant que la pure vérité dans tout ce que j'ay à dire. »

Le grand-père de J.-B.-Joseph de Sudre, nommé Pierre, était un cadet originaire du Limousin; il avait été militaire et ne possédait pas grand'chose, « la plupart des cadets de Gascogne n'ayant que ce que leurs aînés veulent leur donner. » Il avait épousé, à Avignon, une demoiselle Julie de Gay, la neuvième enfant d'un sieur Jean de Gay, docteur ès droits. Pierre de Sudre et Julie de Gay avaient eu huit enfans, dont deux garçons et six filles.

Une seule des filles s'était faite religieuse, et les autres avaient été mariées à des bourgeois du Comtat.

L'esprit de la famille est celui de ces maisons patriarcales comme il en existait alors beaucoup.

« Quoique le nombre des enfans de Pierre de Sudre, mon grand-père, feut grand, il n'espargna pourtant rien pour leur éducation. Aussi étoit-il un grand homme de bien, craignant Dieu, taschant de leur inspirer toujours de bons sentimens, et c'est en quoy il avoit fort bien réussi. J'en excepte un, Antoyne, son aîné, dont Dieu veut bien tost faire un exemple, le faisant mourir misérable dans un hôpital. Mais il n'eut jamais subject de se plaindre de ses autres enfans, qui luy ont esté toujours très-obéissans et très-soumis. »

Son fils raconte comment il devint « un des plus habiles et expérimentés médecins de la province », comment il fut trois fois régent et devint le doyen de l'Université de médecine. Il épousa une demoiselle de Chasa qui avait trois frères et trois sœurs.

Des dix-huit enfans, plusieurs moururent en bas âge; mais les survivants étaient encore assez nombreux pour créer de lourdes charges, au point de vue de leur éducation et de leur établissement. J.-B.-Joseph de Sudre nous entretient de ses peines, de ses embarras, des dépenses considérables qu'il s'impose. Il finit cependant par réaliser

le but de ses efforts, par donner à sa famille, avec le pain de chaque jour, les moyens de se tirer d'affaire. Son fils aîné meurt à l'armée, et alors il confie à son livre de raison les épanchements de sa douleur vraiment inconsolable.

J.-B.-Joseph de Sudre eut les honneurs du consulat de la petite ville de Pernes, en 1687.

« En 1687, je fus fait premier consul. Je n'avois pas plus d'empressement pour cette charge que je n'en avois eu pour celle de viguier que j'avois refusée très-souvent, quoy que je l'ay esté deux fois. Mais mes amis donnèrent si fort dans mon élection que j'acceptai la charge avec plaisir, n'en prévoyant pas les ordinaires embarras... Je rendis plus tard le chaperon (insigne consulaire) avec bien plus de plaisir que je ne l'avois reçu. »

Dans le livre de la famille des Laugier, de Toulon, dont l'un des membres, Pierre Laugier, fut premier chirurgien du roi Charles IX, et dont l'un des descendants était consul de Toulon en 1747, on lit :

« Je recommande à mon fils, écrit en 1710 Jean-Claude Laugier, de se souvenir de sa bonne mère. Qu'il fasse réflexion qu'aucune mère n'a jamais aymé son enfant plus tendrement; qu'elle étoit une femme très-vertueuse et presque sans défaut, très-sage et très-bonne ménagère; qu'elle luy a laissé du bien considérablement et lui a conservé celui que j'ay acquis. »

Le fils de ce Jean-Claude Laugier, nommé Jean-Baptiste, continue en 1743 le livre de raison de son père. « Mon père, dit-il, ne m'a jamais donné que de bons exemples. Je serois l'homme le plus indigne qu'il y eût sur la terre, si j'étois capable de déshonorer sa mémoire. Mais si je n'ay pas hérité de ses talents, j'espère, avec l'aide du Seigneur, de succéder à ses sentimens, à sa droiture et à son bon cœur... Je prie Dieu avec ardeur de me donner les secours nécessaires pour imiter mon bon père en sa vie et en sa mort. »

L'usage de tenir des livres de raison était ancien dans les familles de Provence, et il remonte même si haut qu'on peut en suivre les traces jusqu'à des temps très-reculés.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Voy. la Table de trente années et les Tables des années précédentes.

L'ALUMINIUM.

L'humble argile des champs, la terre glaise qui est la matière de nos poteries, est aussi la source de l'aluminium, de ce métal brillant, sonore comme le cristal, malléable comme l'argent, inaltérable comme l'or. Quand on traite l'argile par l'acide sulfurique et le chlorure de potassium, on obtient l'alun, qui est un sulfate d'alumine et de potasse. L'alun est un sel incolore, qui cristallise au sein de l'eau en beaux octaèdres d'une régularité admirables. La figure 1 représente un groupe de cristaux d'alun que l'on voit aux galeries du Conservatoire des arts et métiers. Ce sel est très-employé dans la teinture pour l'impression des tissus; il sert encore pour le collage des papiers et la clarification des suifs. Les médecins, enfin, l'utilisent comme matière astringente et caustique. Quand on soumet l'alun à l'action de la chaleur, dans un creuset de terre, il perd l'eau de cristallisation qu'il renferme, et il se boursouffle singulièrement en débordant du vase dans lequel on le calcine (fig. 2). Ce sel est très-soluble dans l'eau, et quand on verse de l'ammoniaque dans sa solution, on détermine la formation d'un précipité abondant d'alumine (oxyde d'aluminium), au

moyen de laquelle on peut facilement préparer l'aluminium. On commence par mélanger l'alumine avec du noir de fumée humecté d'huile, et on façonne des boulettes que l'on calcine fortement dans un creuset. Une fois calcinées, ces boulettes sont enfermées dans une cornue en grès, munie d'une tubulure à travers laquelle on fait passer un

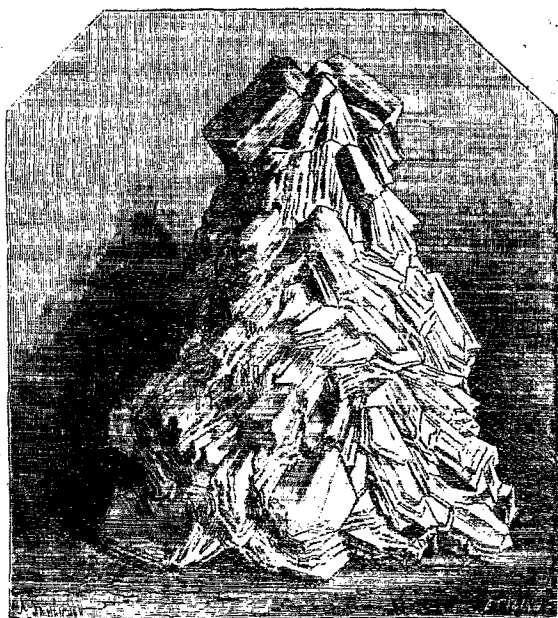


FIG. 1. — Cristaux d'alun.

courant de chlore en chauffant à la température du rouge vif. Le chlore agit sur l'alumine en présence du charbon, et la transforme en chlorure d'aluminium qui se condense dans un récipient de verre adapté au col de la

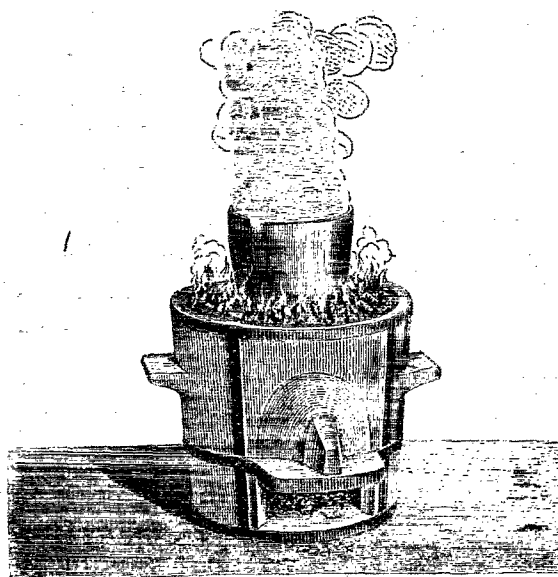


FIG. 2. — Alun calciné dans un creuset.

cornue (fig. 3). Le chlorure d'aluminium, enfin, chauffé dans un tube traversé par des vapeurs de sodium, donne l'aluminium. Cette opération est devenue une véritable fabrication industrielle, et l'aluminium vaut actuellement 100 francs le kilogramme, tandis qu'il aurait été impossible, il y a quelques années, de s'en procurer à aucun prix une quantité aussi considérable.

L'aluminium a l'aspect et les propriétés physiques de

tous les métaux : il se tourne, il se polit, il se brunit ; mais tandis que la plupart des métaux sont altérables entre nos mains, se rouillent ou s'oxydent plus ou moins au contact de l'air, se sulfurent sous l'action des émanations sulfureuses, l'aluminium résiste à ces actions, et il est avec l'or le plus inaltérable des métaux. Il se salit à la longue sous l'influence de l'air, mais il ne s'altère pas ; il résiste à l'action de l'hydrogène sulfuré, et on peut servir des œufs avec des cuillers d'aluminium sans qu'elles se ternissent.

L'aluminium est le plus léger des métaux usuels : un cube de ce métal, ayant un litre de volume, pèserait 2^{kg}.600, tandis qu'un même volume de fer pèserait 7^{kg}.210. En raison de son inaltérabilité à l'air, il peut être employé comme métal d'art et dans la fabrication des bijoux. L'usage du cuivre et de l'étain dans l'économie domestique n'est pas exempt d'inconvénients, ou même de dangers ; l'aluminium est toujours inoffensif.

Uni à un dixième de cuivre, l'aluminium donne un alliage jaune, d'un aspect analogue à l'or, le *bronze d'aluminium*. Cet alliage est aujourd'hui très-usité dans la fabrication de certains objets d'art, de montres, de lorgnettes, de services de table, etc., et il est très-probable que ses usages s'accroîtront et se diversifieront encore, à

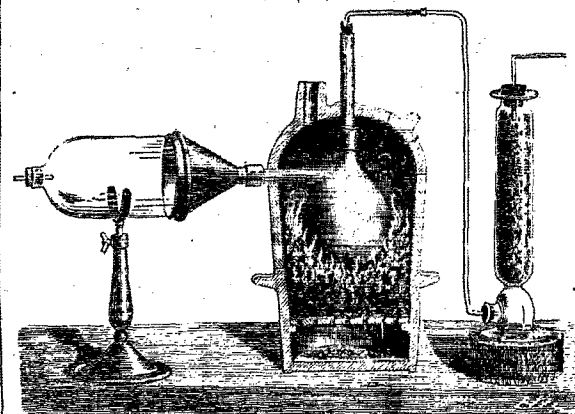


FIG. 3. — Préparation du chlorure d'aluminium.

mesure que les besoins de l'industrie le rendront plus nécessaire et en diminueront le prix de revient.

L'aluminium a été découvert, en 1827, par M. Wœlher. C'est en 1854 que M. H. Deville, qui peut être considéré comme le second inventeur, l'a obtenu le premier en quantité considérable. On raconte, mais sans autorité suffisante, qu'un des contemporains des successeurs d'Auguste avait su extraire l'aluminium.

« Un malheureux ouvrier (*faber*) put extraire d'un verre alumineux une matière évidemment métallique dont il fit une coupe qu'il présenta à l'un des successeurs d'Auguste, dans les premiers temps de l'empire romain, il y a dix-huit cents ans à peu près. L'empereur l'accueillit, l'admira. L'ouvrier, le *faber*, pour produire un étonnement plus profond, jeta sa coupe par terre : elle ne fut que bossuée, et, à l'aide d'un petit marteau, elle fut réparée aussi facilement que si elle eût été de l'or ou de l'argent. Ce métal tiré de l'argile était, ne pouvait être que de l'aluminium. On lui demande si son secret est connu de lui seul ; il répond, de lui seul et de Jupiter. L'empereur, craignant que l'or et l'argent ne fussent dépréciés par une matière aussi commune que l'argile, fit détruire les ateliers de l'ouvrier ; et quant à celui-ci, on lui fit couper la tête : *Eum decollari jussit imperator.* »

L'art espagnol garda longtemps quelque chose du goût oriental importé dans la patrie du Cid par le peuple auquel nous devons l'Alhambra. Dans ce fer tellement ouvragé et fouillé qu'il ressemble à une broderie, dans cette tête grimaçante qui tient le heurtoir entre ses dents et cet animal

fantastique destiné à recevoir le coup, on sent l'influence moresque. Quelques personnes trouvent une allégorie dans cette tête mitrée ou couronnée. Pour eux, elle représente, soit le christianisme domptant l'islamisme, soit la royauté de Castille frappant sur l'Arabe comme Charles



Marteau du portail de la cathédrale de Tarragone. — Dessin de D. Royer.

Martel frappa sur le Sarrasin. Mais peut-être cette composition originale n'est-elle qu'une fantaisie d'artiste.

LES GRANDS JOURS DU BONHOMME PASCAL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 3.

II

A la moitié du chemin que Dominique Pascal avait à parcourir pour aller, selon son intention, rêver sous les arbres du jardin public, se trouvait le palais de Justice, vieux bâtiment d'aspect sévère, qu'il avait souvent remarqué en passant, mais dans lequel il n'était jamais entré, attendu que les portes, ouvertes durant toute la semaine,

étaient précisément fermées le dimanche, seul jour de loisir pour le consciencieux fonctionnaire.

Cette fois, rien ne le pressant, il s'arrêta devant le vieux bâtiment et prit intérêt au mouvement des gens affairés qui, pour la plupart, portant une liasse de papiers sous le bras, montaient et descendaient le grand escalier extérieur.

Il y eut une rumeur dans la cour; une porte venait de s'ouvrir, c'était celle de la prison. Aussitôt les gens affairés s'arrêtèrent sur les degrés pour laisser passer deux hommes qui marchaient côte à côte, les mains liées derrière le dos et escortés par plusieurs gendarmes. Des curieux suivirent les prisonniers que l'on conduisait devant leurs juges.

L'ex-sous-chef, qui n'avait pas eu jusqu'alors l'occasion de voir des accusés assis sur le banc d'infamie, et qui ne

connaissait que par ouï-dire le spectacle émouvant de la défense luttant contre l'accusation, monta à son tour le grand escalier, et, poussant et poussé, il parvint à pénétrer dans le prétoire.

Les débats venaient de commencer.

Dans la cause criminelle soumise au jugement des magistrats, il n'y avait pour ceux-ci ni complication embarrassante, ni possibilité d'erreur. Un marchand joaillier, appelé pour affaire de commerce dans une maison de campagne d'où il n'avait pu revenir que le soir, était tombé blessé dans une attaque nocturne, à quelques pas de la ville. Les deux accusés, déjà repris de justice, reconnus par leur victime et bientôt découragés par l'insuccès de leurs dénégations, avaient pris le parti de s'avouer coupables.

La cause était donc des plus vulgaires; mais à côté du fait principal qui n'inspira à l'honnête Pascal qu'un sentiment de dégoût pour les misérables justement condamnés, était venu se placer un incident qui lui donna à réfléchir sur certains méfaits que la loi n'atteint pas.

Parmi les témoins cités à la requête du plaignant figurait un jeune marchand son confrère. Attardé à la même heure et sur le même chemin, il avait passé à cheval si près de l'attaque nocturne, au moment où le blessé se sentait défaillir sous les coups, que ce dernier, l'ayant aperçu, grâce à la clarté de la lune, l'avait, en le nommant, appelé à son secours.

Le témoin, à qui on prouva qu'il avait dû voir, ou du moins entendre, ne s'était pas arrêté.

Ce qui aggravait sa lâcheté, c'est qu'on y pouvait ajouter le reproche d'ingratitude. Ancien élève du marchand traîtreusement attaqué, il lui avait dû autrefois la somme nécessaire aux premiers frais de son établissement.

Le président, en renvoyant ce témoin s'asseoir à son banc, lui adressa ces sévères paroles qui furent pour Dominique Pascal un sujet de profonde méditation :

« Rival jaloux de votre confrère dont vous convoitez ouvertement la clientèle, vous nous laissez en doute si votre indigne conduite vous a été inspirée par la peur ou par un calcul d'intérêt personnel. Quoi qu'il en soit, vous qui avez été assez ingrat envers votre maître pour rester sourd à ses cris de détresse, vous nous forcez à vous dire qu'en ne défendant pas celui de qui la vie était en péril, vous avez, moralement au moins, participé au crime. De ce que la loi ne peut vous atteindre, ne comptez pas sur l'impunité; car la société a des châtiments pour la complicité tacite qui échappe à la loi. »

L'affaire terminée, le bonhomme Pascal, mis en goût de débats judiciaires, passa de ce prétoire dans une autre salle du palais où l'affluence était considérable. On écoutait le prononcé d'un jugement qui concluait à l'acquiescement de l'accusé.

Il s'agissait d'une plainte en calomnie fondée sur une lettre anonyme qui avait déplorablement troublé les rapports et le repos de deux familles. Celui qu'avec vraisemblance les intéressés désignaient comme étant l'auteur de l'écrit calomnieux niait énergiquement; les écrivains experts jurés, nommés pour découvrir le trait révélateur d'une écriture habituelle dans une écriture habilement dissimulée, ne s'accordaient pas entre eux et hésitaient à se prononcer. Devant ce débat contradictoire et sans issue, le tribunal ne pouvait condamner que les plaignants, ce qu'il fit en mettant à leur compte les frais de l'instance.

Dominique Pascal, qui ne quittait pas des yeux le prévenu, fut à ce point frappé de son singulier sourire quand le président lui eut, comme à regret, annoncé qu'il était renvoyé de la plainte, que, fort de sa conviction faite, il se dit :

— Encore un coupable qui échappe à la loi, mais que la société ne doit pas laisser impuni.

Cette cause était la dernière mise au rôle pour ce jour-là. L'ex-sous-chef se sentit, en sortant du palais, non moins de respect pour la justice de son pays, mais beaucoup plus de défiance à l'endroit des accusés renvoyés absous.

Il s'était arrêté curieux vulgaire devant le vieux bâtiment; c'est en observateur intelligent qu'il continua son chemin.

Les remarques qu'il fit, en poussant sa promenade jusqu'au jardin public, sur l'abus de la force brutale, sur les ruses de la mendicité frauduleuse, sur l'inhumanité de quelques-uns, sur le besoin de nuire et de tromper de beaucoup d'autres, enfin sur tout ce qu'il voyait avec indignation pour la première fois, parce qu'il avait jusqu'alors regardé sans voir; ces remarques, disons-nous, lui prouvèrent que toutes les mauvaises actions ne sont pas soumises à l'appréciation des magistrats. Il en conclut que, pour arrêter les progrès du mal, il était temps qu'un citoyen, animé de l'amour de la justice et libre de tout autre devoir, s'imposât la mission de juger et de punir ceux que la loi n'atteint pas. Or, le citoyen équitable et désœuvré, capable de comprendre la moralité de cette grande tâche, ce ne pouvait être que lui-même. C'est pourquoi, de retour à son logis, il s'empressa de dire à la demoiselle Bonpoids qui l'attendait pour servir le potage :

— Que la perte de ma place ne vous fasse plus craindre de me voir inactif; dussé-je vivre jusqu'à l'âge de cent ans, j'ai de l'occupation pour le reste de mes jours.

Elle le regarda avec ébahissement, puis s'accouda sur le dossier d'une chaise, attendant l'explication de ses paroles.

— Mon enfant, reprit-il en changeant de ton et en s'asseyant devant son couvert, nous allons laisser refroidir le dîner; servez-moi d'abord, je vous instruirai de mon projet après le dessert.

Pressée de savoir quelle pouvait être cette occupation journalière qui devait avoir une telle durée, la gouvernante se hâta de dîner elle-même en allant, pour les besoins du service, de la salle à manger à la cuisine, si bien que, lorsque Dominique Pascal quitta la table et s'établit dans son fauteuil, mais non pas, cette fois, afin de digérer en sommeillant, elle n'eut plus qu'à prendre son tricot, à s'asseoir à sa place accoutumée et à écouter la confidence de son maître.

Il raconta, avec d'amples détails, ses deux stations au palais de Justice, ses observations pendant sa promenade; rapporta textuellement les paroles du président au témoin, élève et confrère rival du joaillier mis en danger de mort par les deux repris de justice; puis, voyant son indignation partagée par la demoiselle Bonpoids, il termina ainsi :

— Pour que le châtimement social dont le magistrat a parlé ne soit pas une vaine menace, il faut que quelqu'un se charge de l'appliquer. J'ai résolu d'être ce quelqu'un-là. J'individualise en moi la société et m'établis le représentant de la conscience publique. Désormais les coupables ne pourront plus se flatter de l'impunité, je jugerai ceux que la loi ne frappe pas, et quand je les aurai condamnés, il leur sera impossible d'échapper au châtimement; car je serai moi-même l'exécuteur de mes arrêts.

— Vous les mènerez en prison sans gendarmes? demanda la gouvernante, fixant un regard inquiet sur son maître qu'elle hésitait à croire en possession de toute sa raison.

— Il n'y a pas que l'emprisonnement qui soit une expia-

tion, répondit-il. Le coupable sera, d'ailleurs, suffisamment puni quand il aura lu, chaque jour et aussi longtemps que ma justice l'aura décidé, son crime affiché sur sa porte. Je sais déjà pour qui j'ai à écrire ces mots infamants : LACHE et INGRAT, — CALOMNIATEUR et FAUSSAIRE.

Trop respectueuse pour contester à son maître le droit de se donner mandat de justicier, la demoiselle Bonpoids se contenta de garder un silence improbateur.

— Elle ne comprend ni la grandeur ni la moralité de mon dessein, se dit-il ; et il se décida à y rêver.

Il y rêva si bien que la gouvernante dut le réveiller pour lui dire que dix heures du soir venaient de sonner et que sa couverture était faite.

Sans un mot de plus sur son projet, Dominique Pascal quitta son fauteuil et passa dans sa chambre à coucher.

Comme il se disposait à se mettre au lit, il aperçut un livre sur sa table de nuit, le *Nouveau Testament*. Il ne se trouvait pas là d'habitude ; ajoutons qu'il n'y était pas par hasard.

Ce volume, sur lequel frappait la lumière de la lampe, était ouvert au chapitre VIII de l'Évangile selon saint Jean, où il est écrit : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. »

III

Le lendemain, quand il ouvrit les yeux, Dominique Pascal se demanda quel mauvais rêve il avait fait, tant il se sentait la tête brûlante et le cerveau troublé. Il passa son caleçon, endossa sa robe de chambre et alla se regarder dans la glace.

L'altération de ses traits l'inquiéta. Elle accusait la fatigue de l'insomnie, et cependant il était certain de n'avoir pas veillé. Se souvenant de la grave résolution qui lui avait été inspirée, d'abord au palais, par les deux arrêts de justice, puis, chemin faisant, par ses observations personnelles, il se dit :

— J'ai dû avoir le cauchemar ; c'est ce qui arrive sans doute à tout magistrat qui va, pour la première fois, assumer sur lui la terrible responsabilité d'une condamnation. Mon tribut est payé ; à l'œuvre maintenant.

Affermi dans la conviction qu'il allait remplir un important devoir social, il s'assit devant son bureau, et, s'étant recueilli, il remit en cause dans sa conscience, comme devant un tribunal, l'élève ingrat du joaillier et l'auteur de la lettre anonyme.

Bien qu'il eût peu de lecture, l'histoire de la justice en France ne lui était pas étrangère ; c'est pourquoi, se comparant aux juges spéciaux chargés autrefois de punir ceux qu'épargnait la justice contumière, il put se dire :

— Et moi aussi, je vais tenir mes Grands jours !

Son double jugement rendu, il tailla sa plume, régla son papier coupé en deux carrés égaux, et écrivit en belle ronde les deux notes infamantes qu'il se promettait d'aller placarder, l'une sur la porte du témoin admonesté la veille par le président du tribunal, l'autre sur celle du calomniateur acquitté.

Lorsque la demoiselle Bonpoids, attentive au coup de sonnette de son maître, lui apporta, selon qu'elle en avait l'habitude, sa côtelette grillée et sa tasse de chocolat, elle le trouva habillé pour sortir.

— Donnez-moi mon chapeau, lui dit-il.

A la pensée que le bonhomme allait sortir à jeun, elle prit l'alarme et dit, faisant allusion au rôle de justicier qu'arbitrairement il s'attribuait :

— Monsieur est certainement le maître d'aller, quand il lui plait, où il croit avoir affaire, mais j'ai toujours entendu dire que les juges ne sortent de chez eux qu'après avoir déjeuné.

Elle posa sur la table l'assiette et la tasse, et fut grandement satisfaite de voir son observation mise à profit par celui qu'elle intéressait.

Pendant le déjeuner de son maître, elle s'occupa à ranger dans la chambre.

— Monsieur a fini d'écrire ? demanda-t-elle en fermant l'encrier et se préparant, comme par mégarde, à serrer dans un tiroir les deux carrés de papier dont la destination, à elle connue, lui faisait prévoir d'inévitables dangers pour leur auteur.

— Laissez cela, s'écria Dominique Pascal ; l'encre n'est pas sèche, vous gâteriez tout, et je serais forcé de recommencer.

La gouvernante n'osa répliquer ; elle laissa les papiers sur le bureau, et, continuant à ranger, elle se demanda comment elle pourrait amener dans l'esprit de son maître une sage réflexion à propos de son périlleux dessein. Comme la bonne fille tourmentait en vain son imagination, elle aperçut sur la table de nuit le volume du *Nouveau Testament* qui était resté ouvert à la page déjà citée, et elle eut une lueur d'espoir.

— Monsieur n'a-t-il plus besoin de ce livre ? dit-elle en le mettant sous les yeux de Dominique Pascal, de façon à ce qu'il ne pût s'empêcher d'arrêter son regard sur les paroles divines qui, jadis, désarmèrent d'autres justiciers au moment où ils allaient exécuter un arrêt de mort sur la montagne des Oliviers.

— Ce livre ? répéta-t-il légèrement ému, je ne sais vraiment pas comment il s'est trouvé là. Mettez-le ailleurs, car ce n'est pas sa place. — Et presque aussitôt il ajouta : — Cependant ne le serrez pas trop loin.

— En ce cas, répondit vivement la demoiselle Bonpoids, je vais le mettre sur le bureau de Monsieur. Il sera là à la portée de sa main.

Avant de fermer le volume, elle fit une corne à la page.

Son déjeuner pris, l'ex-sous-chef plia les deux carrés de papier, les mit dans sa poche, et pour la seconde fois demanda son chapeau. En le lui présentant, sa gouvernante, laissant percer l'inquiétude que lui causait le résultat possible de la mission de justice que son maître s'était donnée, hasarda timidement cette question :

— Est-ce que Monsieur va sortir sans se faire accompagner ?

— Mais sans aucun doute, ma fille ; je n'ai pas, il me semble, l'habitude de prendre un guide pour aller dans la ville.

Il se dirigea du côté de la porte. De plus en plus inquiète, la demoiselle Bonpoids fit un mouvement comme pour lui barrer le chemin. Telle était en effet son intention ; mais, effrayée de sa hardiesse, elle se borna à lui dire :

— Je crois devoir rappeler à Monsieur que sa canne est cassée.

— Oui, celle que vous m'avez donnée à ma fête ; une canne superbe, je la regretterai longtemps.

— Monsieur se propose sans doute de la remplacer par une autre aujourd'hui ?

— Non, vraiment, rien ne presse ; nous verrons cela plus tard.

— Plus tôt vaudrait peut-être mieux, insista-t-elle ; on peut tous les jours avoir besoin de se défendre.

Il comprit la valeur de l'observation, envisagea le péril, et reprit avec dignité :

— Les armes de la police ne conviennent pas à la magistrature. Advienne que pourra, il faut que justice soit faite !

Un moment après, Dominique Pascal arpentait la rue. Ne pouvant le suivre, la demoiselle Bonpoids, penchée

sur l'appui de la fenêtre, l'accompagna du moins de son regard désolé. *La fin à la prochaine livraison.*

RÉCOMPENSE DU TRAVAIL.

Au fond, la vie n'est élémentaire pour personne, et, quelque lourde que soit la tâche, le meilleur lot est encore pour ceux qui travaillent. La pensée qu'on remplit son devoir, qu'on est le guide et le protecteur de quelques êtres chéris, la certitude de pouvoir compter sur le respect de tous à l'extérieur, et, dans l'intérieur, sur des amitiés dévouées et fidèles, consolent un honnête homme de ses privations. ⁽¹⁾

MÉPRIS DU PEUPLE.

En 1764, le lieutenant général à la sénéchaussée de Toulon écrivait au procureur général de la province :

« Dans une nation libre, où il n'est pas permis d'avoir d'esclaves, les plus sûres richesses consistent à pouvoir disposer d'une multitude de pauvres laborieux ; c'est une pépinière intarissable pour les flottes et les armées. Pour rendre la société heureuse, il faut qu'un grand nombre de ses membres soient ignorants aussi bien que pauvres. »

Voilà une opinion qui a du moins, il faut le reconnaître, le mérite d'être extrêmement franche et très-nettement exprimée.

— Quel dommage, monsieur le lieutenant général, lui dirait-on aujourd'hui, que tout ce peuple soit moins pauvre, moins ignorant, et qu'on ne puisse pas se servir de ses concitoyens comme d'esclaves !

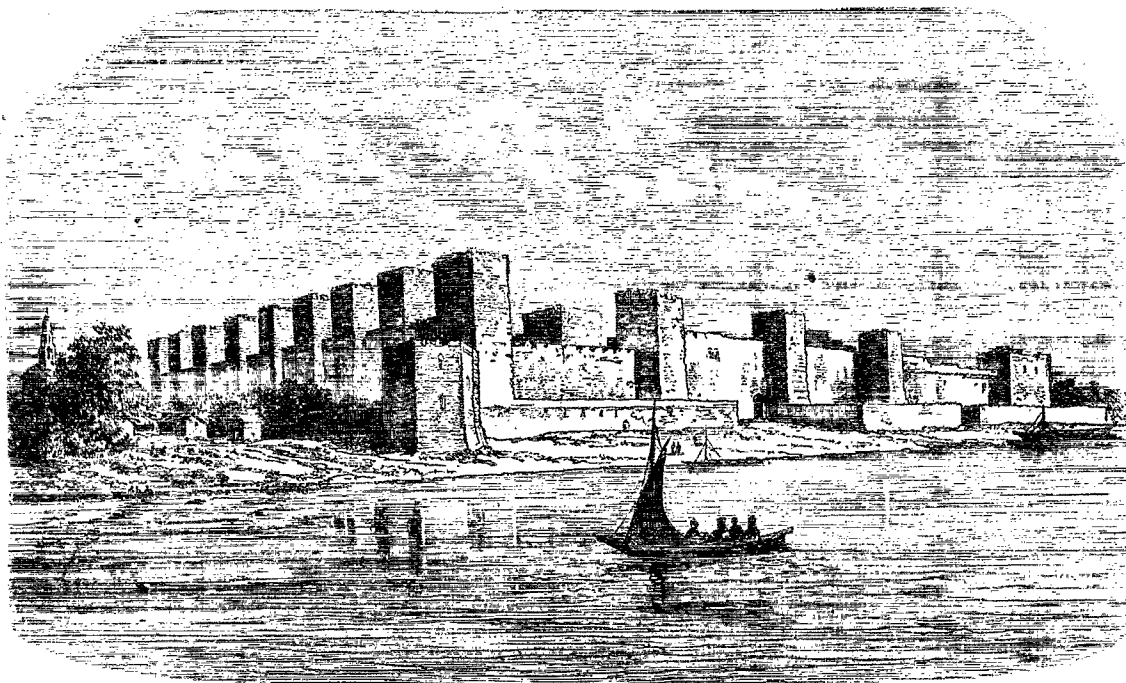
— Des concitoyens ! répondrait-il sans doute. Y pensez-vous ? Le peuple ne fait pas partie de la société. La société, c'est vous, c'est moi, c'est le petit nombre des gens instruits et bien pourvus, de manière ou d'autre, de bons emplois ou de richesses. C'est pour qu'elle soit heureuse, cette chère petite société, qu'il faut que la multitude, le grand nombre soit obligé par sa misère de nous servir comme nous l'entendons, et, grâce à son ignorance, ne comprenne rien à ce qui se passe dans les hautes classes. Ils se trouvent être devenus libres, on ne sait ni pourquoi ni comment ; mais du moins est-il nécessaire qu'ils restent pauvres et ignorants pour notre avantage.

Des hommes comme ce lieutenant général se croyaient chrétiens. Et chaque jour ils entendaient enseigner que nous sommes frères, ayant tous une âme de même nature et également appelée au bonheur éternel, nullement d'après notre rang et notre richesse sur cette terre, mais d'après nos vertus. En quoi cependant ces hommes, si dédaigneux du populaire, différaient-ils des riches païens les plus égoïstes, et, faut-il ajouter, les plus ignorants ? car la morale stoïcienne, fort répandue à Rome, préparait les esprits à la doctrine de la fraternité et à l'abolition de l'esclavage.

SEMENDRIA

(SERBIE).

Semendria ou Smederevo, ancienne capitale de la Serbie, est située à 40 kilomètres de Belgrade, entre les villages de Grodska et de Basiach, au bord du Danube, en cet endroit très-large. C'est le chef-lieu d'un des dix-sept départements de la Serbie moderne.



La forteresse de Semendria, au bord du Danube. — Dessin de Lancelot.

Sa forteresse, bâtie en 1433, par George Brankovitch, le dernier roi serbe, s'avance comme un promontoire au milieu du fleuve. Vingt-sept tours carrées s'élèvent au-dessus de ses murailles d'un air assez imposant ; mais les tours sont fendues, les créneaux émoussés, les murs peu

solides. Une porte basse s'ouvre sur la berge. L'effet est triste. On se sent mal à l'aise devant ce tableau de solitude et de décadence. Cependant aux environs la nature est riche. Les collines sont couvertes d'arbres fruitiers, de pruniers surtout d'où l'on tire une liqueur estimée, la *slivovitz*, et de vignes qui produisent, dit-on, un excellent vin.

⁽¹⁾ Extrait du Rapport du délégué des ouvriers couvreurs de Paris à l'Exposition de 1867.

LUCILLA.



Musée du Louvre; Sculpture. — Tête colossale de Lucilla, impératrice romaine. — Dessin de E. Lorsay.

Ce marbre colossal, qui mesure environ 2 mètres de hauteur, a été trouvé dans les ruines de Carthage, le 10 août 1847, sur l'emplacement où s'élève maintenant la chapelle dédiée à saint Louis.

Il fut rapporté par le consul de France, M. de Laporte, qui, en 1853, le donna au Musée du Louvre. Ce beau monument de sculpture est aujourd'hui exposé dans la salle d'iconographie romaine, récemment ouverte au rez-de-chaussée, sous la galerie d'Apollon.

D'après l'inscription placée sur le piédestal, cette tête serait le portrait de l'impératrice Lucille, fille très-indigne de Marc Aurèle, femme de Lucius Verus qu'elle empoi-

sonna, dit-on, et sœur de Commode qui la fit tuer à Caprée, où elle avait été reléguée pour avoir conspiré contre l'empereur.

En comparant ses traits à ceux de Marc Aurèle, dont le buste a été placé avec intention tout auprès, on sera frappé de leur commune ressemblance : même profil ouvert et accentué ; la physionomie seule diffère : pensive et noble chez le père, elle est plutôt gracieuse et légère chez la fille.

« Cette tête, dit M. Henri de Longpérier, n'est pas à proprement parler un buste, mais une partie d'une statue colossale en pied ; non pas un fragment, car l'arête qui

limite le cou est antique. Il est assez probable que cette tête était encastrée dans un corps de bronze ; et, bien qu'on n'ait point retrouvé de fragments des pieds et des avant-bras, on pense qu'ils étaient également de marbre blanc. Ce genre de fausse sculpture chryséléphantine, bien connu et fort en usage dans l'antiquité, produisait un effet agréable, en laissant aux chairs éclairées par le soleil leur transparence et leur éclat rosé que faisait ressortir l'éclat opaque du vêtement de métal. Lucille colossale et diadémée, vêtue de sa robe d'or (car le bronze était doré, et non vert ou brun comme le bronze moderne), Lucille avait l'aspect de la Junon céleste. »

LES GRANDS JOURS DU BONHOMME PASCAL.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 3, 15.

IV

Ainsi, les coupables condamnés sans appel dans la séance d'ouverture des Grands jours du bonhomme Pascal allaient immédiatement subir la peine que sa justice avait prononcée contre eux. Pour arriver devant la maison où il devait afficher celui de ses placards qui contenait ces mots : LACHE et INGRAT, il n'avait plus qu'à suivre dans toute sa longueur une ruelle qui aboutissait sur la place du Marché. Quand il se vit dans cette ruelle, il ne put se défendre d'une assez vive émotion. Elle lui avait été autrefois si familière ! C'est là qu'était située la principale école primaire du quartier. C'est là que, jeune enfant, il venait chaque matin, plus ou moins volontiers, portant sous le bras ses premiers livres d'étude, et son petit panier de provisions à la main.

Arrêté devant la porte qu'il n'avait pas revue depuis un demi-siècle et plus, il reconnut la sombre allée, l'étroit escalier qui menait à la classe et, au bout de l'allée, le jardin que sa haie épineuse et la sévère interdiction du maître ne protégeaient qu'insuffisamment contre les écoliers maraudeurs. Comme il se complaisait à rappeler dans sa mémoire les souvenirs de ce lointain passé, il lui en arriva un qui le fit sourciller et le rendit à la fois mécontent et pensif. Le justicier qui se croyait le droit de condamner les autres se trouva forcé de se juger lui-même.

L'usage des punitions corporelles existait encore à l'époque où Dominique Pascal fréquentait l'école, et il aurait plus d'une fois éprouvé leur rigueur sans la bonne volonté de l'un de ses camarades qui, toujours en avance sur ses voisins de table, achevait et corrigeait les devoirs incomplets ou fautifs. Cet écolier, plus attentif aux leçons que les autres ou mieux servi par ses dispositions naturelles, ne parvenait pas toujours, malgré les services rendus, à se faire pardonner sa supériorité. De là un complot contre lui, dans lequel les indécis entrèrent par entraînement, les récalcitrants sous la pression des menaces. Celle-ci fut sinon l'excuse, du moins la cause déterminante de la complicité du petit Pascal. D'ordinaire la victime désignée et lui sortaient les derniers de la classe. Un soir, ceux qui les devançaient toujours tendirent une corde dans l'escalier obscur. Dominique Pascal savait à quelle hauteur des marches cette corde avait été placée. Descendant le premier, il tâta du pied l'obstacle et l'enjamba. Il eut bien alors la pensée de signaler le péril au camarade qui le suivait, mais il entendit les autres chuchoter au bas de l'escalier ; le souvenir de leurs menaces lui revint, et la peur le fit descendre à grands pas vers eux. Presque en même temps que lui, le malheureux enfant qui s'était

heurté à la corde arrivait en roulant à la dernière marche. De là-haut on entendit le bruit de sa chute, on vint à son secours ; mais déjà les vauriens avaient fait disparaître la corde accusatrice, de sorte qu'on ne put attribuer qu'à un faux pas le terrible accident.

— Moi aussi, se dit-il, j'ai été coupable de lâcheté et d'ingratitude !

Les réflexions que fit naître ce retour sur lui-même le retinrent longtemps à la même place, et quand il se décida à sortir de la ruelle, ce ne fut pas du côté de la place du Marché qu'il tourna ses pas. Il voulait essayer d'obtenir, après cinquante ans, des nouvelles de ce camarade d'école qui avait dû à une chute quasi mortelle le surnom de Jean le Boiteux.

Ses démarches, qui l'obligèrent à ne rentrer chez lui que longtemps après l'heure de son dîner, ne furent pas infructueuses. De renseignement en renseignement, il en arriva à savoir que s'il ne devait plus revoir son ancien condisciple, il n'avait que la rue à traverser pour se présenter chez sa fille, jeune femme restée veuve depuis peu avec deux petits enfants. Il se rendit chez elle, lui dit son nom, qu'elle n'avait jamais entendu prononcer parmi ceux des amis de son père, et termina par ces mots sa visite :

— Votre père et moi, nous nous sommes mutuellement mis en oubli. Aujourd'hui qu'une circonstance m'a rappelé nos vieilles relations, j'ai voulu que vous preniez pour vous ce que je regrette de ne pouvoir dire à lui-même : je suis d'un âge où il importe à la conscience d'acquitter toutes ses dettes. J'ai besoin de vous être utile, et je ne serai en paix avec moi-même que lorsque vous m'aurez fourni l'occasion de vous rendre un grand service.

Il n'est pas besoin de dire qu'à son retour chez lui il trouva la demoiselle Bonpoids en proie à tous les tourments de l'inquiétude ; elle le croyait déjà victime de son zèle imprudent pour la justice. Il ne crut pas nécessaire de s'humilier devant elle. C'est pourquoi ni pendant, ni après son dîner, il ne l'informa pas de l'incident qui avait détourné le cours de ses idées et changé la destination de sa journée. Il rentra plus tôt que de coutume dans sa chambre à coucher, plaça lui-même sur sa table le volume des Évangiles, et ne se coucha qu'après avoir attaché avec quatre épingles, au mur de l'alcôve qui regardait la tête de son lit, le carré de papier sur lequel il avait écrit : LACHE et INGRAT. A son réveil, ce fut sur ce papier que ses regards s'arrêtèrent d'abord. Il lui inspira la salutaire pensée de faire scrupuleusement son examen de conscience ; ses recherches dans le passé lui prouvèrent que s'il croyait avoir si bien vécu, c'est uniquement parce qu'il ne s'était pas regardé vivre.

— Je ne renonce pas à tenir mes Grands jours, se dit-il, mais quelque autre coupable que j'aie à juger, c'est d'abord Dominique Pascal que je citerai devant Dominique Pascal ; bonne justice doit commencer par soi-même.

Il fit comme il avait dit, et trouva qu'à l'exception de ces grands crimes qui épouvantent la société, il avait à se reprocher presque tous les torts qu'il voulait punir chez les autres.

Cette découverte ne le fit pas tomber dans le désespoir que sa gouvernante redoutait pour lui. Le temps qu'il aurait assez mal employé à punir des coupables qui ne relevaient pas de sa justice arbitraire, il le passa à réparer ses torts, ici par un aveu loyal de sa faute, là par une réconciliation franche, ailleurs par un service rendu ou par une délicate aumône.

Cependant, malgré les instances de la demoiselle Bonpoids pour que son maître lui permit de faire disparaître l'affiche piquée sur la paroi de l'alcôve, il s'obstinait à l'y vouloir laisser, quand il fut appelé un jour chez la fille de

Jean le Boiteux. Depuis sa visite, il n'avait plus entendu parler d'elle.

Il la trouva gravement malade.

— Vous m'avez, lui dit-elle, offert vos services. J'ai entendu dire tant de bien de vous, que je n'hésite pas à vous demander la plus grande consolation qu'on puisse accorder à une mère qui va pour toujours quitter ses enfants : c'est l'assurance qu'après elle ils seront sous la protection d'un honnête homme. Pouvez-vous me promettre de veiller sur les miens ?

Il promit, et en quittant la malade, qu'il laissa rassurée sur son plus grand sujet d'inquiétude, il passa chez son notaire, et, devant deux témoins, il dicta et signa son testament, qui nommait pour ses légataires les deux petits-fils de Jean le Boiteux, à charge par ceux-ci de payer à la demoiselle Bonpoids une pension viagère de 500 francs.

Une crise heureuse sauva la jeune mère. Le jour de sa première sortie, après une longue convalescence, fut un jour de gala chez Dominique Pascal. A partir de cette époque, la gouvernante eut à préparer, tous les dimanches, le même dîner de famille.

Depuis la signature du testament, l'affiche qui offusquait si longtemps les yeux de la demoiselle Bonpoids avait disparu de l'alcôve.

UN AVIS AUX VOYAGEURS.

Vous sortez de la ville et vous cheminez dans la direction d'une ferme où l'on vous attend pour déjeuner avant de se remettre en chasse. Vous ne connaissez pas l'endroit où vous allez, mais on vous a dit que le premier venu vous renseignerait. Après une assez longue trotte, vous arrêtez un paysan qui s'avançait vers vous. — La ferme de ***, s'il vous plaît ?

— Vous vous adressez bien, Monsieur, je viens de la quitter. Vous n'avez qu'à continuer, et vous tournerez à gauche, après avoir dépassé la fontaine, au premier chemin creux qui traverse la grande route.

— Merci. Combien de temps me faut-il encore pour arriver ?

— Trois petits quarts d'heure, Monsieur, sans vous presser.

— C'est moins loin que je ne pensais. Je peux flâner un peu et compléter mon herbier ; merci encore, mon ami, merci !

Une heure se passe, et puis une demi-heure, et un quart d'heure encore. Ce chemin creux ne finit pas ! Il est neuf heures et demie, et l'on déjeune à dix ! exactitude militaire ! Vous vous hâtez en pensant qu'il faudra bien un instant pour secouer votre poussière avant de vous mettre à table. La marche engendre l'appétit ; l'estomac commence à gémir.

Vingt minutes tombent encore dans le sablier du temps. Vous êtes enfin au bout de cet interminable chemin creux : vous regardez de tous côtés ; mais point de ferme et rien qui l'annonce. L'inquiétude vous gagne, et vous courez pour gagner le haut de la colline d'où vous découvrirez mieux le pays. Vous êtes en haut ; rien en vue. Dix heures et quart ! On est certainement à table. Vous commencez à murmurer tout haut : « C'est là-bas, certainement, à ce bouquet de bois qui pointe dans le pli du terrain. Deux kilomètres au moins. En avant et doublons le pas ! » Vous arrivez au bois... Rien dans les arbres. « Avancions... Rien à la lisière... rien nulle part. Ce maudit pays est tout plat : des champs partout. C'est dimanche ; tout le monde est aux offices ! Ces paysans vous ont une manière de compter les heures de marche qui défierait une

locomotive. Suis-je assez sot de m'y être laissé prendre et de songer à mon herbier ! Enfin, voilà un mur qui paraît à l'horizon ! Dieu ! qu'il est loin. Je suis essoufflé. Cependant il faut arriver. Allons, du courage, au pas de course ! J'ai une faim de naufragé... Hélas ! une masure brûlée ; d'habitants, point ! — Mais qu'est-ce qui brille donc de ce côté ? C'est la rivière ! et mes amis qui se plaignent tant d'être loin de l'eau ! — Je suis égaré certainement ! — Le faux bonhomme de paysan m'aurait-il joué un tour ? Les campagnards se plaisent, dit-on, à faire courir les citadins. Il est onze heures passées. » — Enfin, voici quelqu'un, une vieille femme. Pourvu qu'elle ne soit pas sourde !

— Madame ! Madame ! La ferme de ***, s'il vous plaît ?

— Nous ne connaissons pas ça ici, Monsieur.

— Comment ! vous ne connaissez pas la ferme du maire, de M. *** ?

— Ah ! miséricorde ! vous en êtes bien loin ! Vous lui tournez quasiment le dos ; elle est à plus de quatre heures de marche, tout justement de l'autre côté de la grande route. Est-ce que vous venez de la ville, mon pauvre Monsieur ?

— Eh mais ! sans doute.

— Pourquoi donc n'avez-vous pas tourné à votre droite, au petit chemin creux après la fontaine ?

— Pourquoi, pourquoi ! c'est un paysan que j'ai croisé, et qui m'a dit de tourner à gauche. Maudit homme ! je...

LE RÉDACTEUR. — Ne vous emportez pas, monsieur le voyageur ! votre colère ne calmera pas votre appétit, ni ne vous rapprochera de la ferme ; et, de plus, sachez que le paysan n'a pas eu plus de tort que vous-même. Il venait à vous et vous *faisait face* quand vous l'avez questionné. En vous disant de prendre à gauche, il entendait parler de sa gauche qui était précisément votre droite à vous ; vous avez compris qu'il s'agissait de *votre* gauche et non de la *sienna*. Chacun de vous rapportait sa pensée à lui-même et songeait à sa propre gauche, sans s'aviser que l'autre en faisait autant. A qui la faute est-elle plus reprochable ? C'est de l'égoïsme involontaire. Voilà tout le mystère, et telle a été sans doute l'origine de la réputation non méritée qu'ont les paysans de vouloir égarer les voyageurs étrangers. Vous vérifierez facilement cette cause si naturelle d'erreur, si, après avoir écouté la réponse d'un interlocuteur qui vous *fait face*, vous prenez soin de le faire retourner dans le même sens que vous : neuf fois sur dix, il redressera sa première indication.

Résignez-vous ! le dessert est loin : on est en chasse. Il faut pousser jusqu'à la rivière et prendre le bateau à vapeur, qui vous ramènera à la ville affamé, harassé, c'est vrai, mais la judiciaire enrichie d'un bon avis qui vous sauvera désormais de tout mécompte semblable. Vous rentrerez peut-être, à ce compte, moins « bredouille » que plus d'un des chasseurs qui ont pris votre part du déjeuner, et vous vous direz, en manière de consolation :

Cette leçon vaut bien un *déjeuner*, sans doute.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. les Tables.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

Costume civil ; habillement des hommes de 1783 à 1792.

— Le sans-façon, étant à l'ordre du jour dans la toilette des femmes, ne put pas manquer de devenir aussi la règle des hommes. Ils regardèrent comme un supplice l'obligation de porter l'habit de cérémonie. Les plus répandus s'arrangeaient de manière à ne le pas mettre plus d'une ou

deux fois par semaine. On n'estima que l'habillement négligé.

Un très-grand seigneur, qui avait dissipé toute sa fortune, le comte de Lauraguais, ne se montra plus autrement que vêtu de gros drap, chaussé comme un paysan, et couvrant d'un chapeau clabaud une perruque négligée. C'était pousser les choses trop loin. Il ne fit pas école. Le négligé dans lequel on se complut fut un négligé coquet. Il y avait dans le jargon de la mode un terme bizarre pour exprimer cette manière de se mettre. On disait *être en chenille*, et naguère un homme comme il faut aurait été perdu d'honneur s'il avait été vu en chenille après le coup de midi. Insensiblement on en vint à garder cet habit toute la journée, et à se rendre ainsi fait aux diners en ville et

dans les cercles. Aux yeux de ceux qui mesuraient la société française à l'aune de l'étiquette, la Révolution n'eut pas d'autre cause que ce changement dans les usages.

Y avait-il donc une si grande différence entre les deux tenues? Cela ne nous frappe pas à ce point, nous qui voyons les choses à distance. C'était, d'une part, l'habit à la française avec la veste, la fine épée battant sur les mollets, les souliers à talons rouges et le petit chapeau triangulaire, fait pour ne pas quitter le dessous du bras; de l'autre côté, le frac et le gilet, pas d'épée ni de talons aux souliers, un chapeau qui pouvait se mettre sur la tête, et dont on se coiffait effectivement.

Ce chapeau s'appelait à l'*Androsmane*. Il n'avait que deux cornes, plus un pli en gouttière formé sur le retraits-



Jeune élégant en frac (1787); Bourgeois en habit de deuil (1786), d'après le *Cabinet des modes*; Costume de cheval à l'anglaise (1786), d'après Watteau fils. — Dessin de Pauquet.

sis de devant. Le chapeau à cornes, qui s'est conservé jusqu'à présent comme coiffure d'uniforme, dérivé de l'*Androsmane* en droite ligne.

Le frac s'était rapproché de l'habit français, au point de n'en différer que par un peu moins d'ampleur dans les basques et par un col rabattu. C'est surtout la couleur qui faisait la distinction. Il n'y en avait pas de trop voyantes pour la mode. On s'attacha de préférence à celles qui n'avaient jamais été portées dans l'habillement, au moins de mémoire d'homme. Dans ce cas étaient le vert-pomme et le jaune clair. Une teinte de cette dernière espèce, dite *queue de serin*, eut la vogue pendant plusieurs années. Les rayures à larges bandes tranchant sur un fond clair furent aussi en grande faveur. C'était un emprunt au costume des Scapins et des Sganarelles de la Comédie française. Il réussit comme tout ce qui est ridicule, quand le ridicule a su braver les sifflets. Le travail des rayés devint l'un des principaux aliments de nos manufactures. On appliqua cette façon à tous les genres d'étoffes. En 86 et 87, Louviers produisit presque autant de draps rayés que d'unis.

Le gilet n'était qu'une veste sans basques. Il fallait qu'il tranchât avec la couleur de l'habit. Le plus souvent il était blanc avec des broderies en soie de couleur. L'importance de ces broderies s'accrut d'année en année. Elles n'avaient servi d'abord qu'à faire des bordures; elles s'étendirent ensuite sur le fond. C'étaient des bouquets semés ou des guirlandes de fleurs. Puis on se lassa du dessin d'ornement; on demanda aux brodeurs des sujets historiés. Les devants de gilet devinrent des tableaux. On y figura les fables de la Fontaine, les aventures de don Quichotte, les principales scènes des pièces en vogue, et jusqu'aux événements du jour. Au commencement de 1787, on portait des *gilets aux notables*, représentant l'Assemblée présidée par le roi. On voyait Louis XVI assis sur un trône. Le dessinateur l'avait placé de telle sorte que, tandis que de la main gauche il tenait une banderole sur laquelle on lisait les mots *âge d'or*, de sa main droite il semblait fouiller dans la poche. Cela frisait la caricature.

La fabrique de Lyon se chargeait de ce genre d'ouvrage, et elle y employait un nombre considérable d'ou-

rières. Des entrepreneurs de Paris trouvèrent un moyen plus économique en faisant broder les gilets dans les casernes. Nous savons que l'illustre Hoche, lorsqu'il n'était encore que caporal aux gardes françaises, tira de ce travail un supplément utile au faible gain que lui procurait sa solde.

Des gilets en pleine broderie et des habits des couleurs les plus voyantes, par conséquent les plus salissantes, composaient une toilette dispendieuse. Beaucoup de gens à petite bourse se vouèrent au noir par économie. Le noir était la couleur du deuil ; mais avec elle on était reçu partout. Mercier, dans son *Tableau de Paris*, fait l'éloge de l'habit noir. L'un des avantages qu'il lui trouve, c'est qu'il dispensait de se mettre en frais à la mort des souverains,

l'usage étant alors que tout le monde portât le deuil des têtes couronnées. Le noir devint presque la marque de la bourgeoisie aux approches de la Révolution. Lors de la réunion des États généraux, il fut réglé que les députés du tiers état siègeraient habillés de cette couleur. En 90, les aristocrates déterminés prirent le deuil à leur tour, pour afficher leur douleur de ce qu'ils voyaient détruire pièce à pièce l'ancien régime.

Tous les vêtements portés pendant la crise révolutionnaire parurent lorsque la monarchie existait encore.

C'est en 89 qu'on imagina d'effiler les pans du frac en queue de morue, et d'ajouter à cet habit deux devants rabattus, garnis de boutons. Les culottes en daim à l'écuillère, descendant jusqu'à mi-jambe, les bottes molles à revers,



Costumes du commencement de la Révolution (1789-1790), d'après le *Cabinet des modes*. — Dessin de Pauquet.

les chapeaux ronds à haute forme, datent de la même année. Ces chapeaux sont ceux auxquels on attachait la cocarde tricolore, après le 14 juillet. Ils recouvraient des perruques à catogan, les dernières que l'on ait vues, car, après cette mode, on en revint à se contenter de ses cheveux, et déjà des jeunes gens donnaient l'exemple, en inaugurant la coiffure qui fut appelée plus tard à la *Titus*.

Au commencement de 90, on mit aux souliers des cordons ou des rosettes, à la place des boucles d'or et d'argent. Pour cela, il ne fallut rien moins que l'émulation des citoyens à se dessaisir de leurs bijoux pour la souscription qui avait été ouverte en vue de liquider la dette publique. Ce changement, qui nous semble de si peu d'importance, fut une des choses qui révoltèrent le plus les personnes entichées des anciens usages. Le pauvre Louis XVI ne put jamais en prendre son parti. En 92, lorsqu'il vit Roland, qu'il venait de nommer ministre, se présenter à lui avec des souliers à cordons, il tint cela pour une insulte à sa personne. C'est dire que la mode des cordons, depuis plus de deux ans qu'elle existait, n'avait pas franchi

le seuil des Tuileries. Qu'on imagine la stupeur du maître des cérémonies qui introduisit pour la première fois un ministre ainsi chaussé ! Il resta sans voix. Tout ce qu'il put faire fut de montrer du geste à Dumouriez qui était là ces souliers abominables, et en même temps il étouffait un soupir. Dumouriez, pour se moquer de lui, prit un air de consternation et lui dit : « Hélas ! oui, Monsieur, tout est perdu ! »

Si ce maître des cérémonies était encore en place le 20 juin, il vit entrer bien d'autres choses ; car ce jour-là le bonnet rouge, le pantalon et la carmagnole forcèrent les portes du château.

Du bonnet phrygien, qui était un symbole, les enragés avaient fait une coiffure. L'un d'eux la posa sur la tête du roi.

Le pantalon, qui constituait le *sans-culotte*, et le veston dit à la *carmagnole*, étaient des habits d'ouvrier, dont l'usage avait été adopté par bien des gens n'appartenant pas à la classe ouvrière, surtout par des peureux qui tremblaient d'être pris pour des contre-révolutionnaires. Les hommes qui se respectaient dédaignèrent de donner

cette preuve de leur attachement aux nouveaux principes. Ils conservèrent même en pleine Terreur les costumes des années précédentes, et ainsi la mode resta stationnaire jusqu'au Directoire.

POURQUOI LES ARBRES SONT RARES

EN ESPAGNE.

Le manque presque absolu d'arbres dans les plaines sans fin de la Manche a été remarqué par tous les voyageurs qui ont suivi la route de Madrid en Andalousie. On parcourt des lieues entières sans en apercevoir un seul; ce n'est qu'autour des villages que l'on trouve un peu de verdure.

On prétend que cette antipathie des cultivateurs pour les arbres vient de l'idée, très-répandue parmi eux, que les branches pourraient servir d'abri à de nombreux oiseaux, lesquels oiseaux dévoreraient une partie des moissons. Il est certain que les *gorriones* (moineaux francs) sont regardés en Espagne comme des animaux nuisibles, et pourchassés comme tels. Les hirondelles, au contraire, sont respectées partout, et, de même que chez nous, on les considère comme portant bonheur aux maisons.

L'absence des arbres est commune, du reste, à d'autres provinces de l'Espagne, notamment à la Castille; il en résulte naturellement une grande disette de bois et de charbon. Cette disette, et d'autres raisons sans doute, éveillèrent, il y a plus de cent ans déjà, l'attention du gouvernement espagnol. Sous le règne de Charles III, une ordonnance du conseil de Castille, garantie par des lois pénales, enjoignait à chaque habitant des campagnes de planter au moins cinq arbres. Mais la croyance que les arbres attirent les oiseaux destructeurs des grains eut le dessus : on plantait mal; ce qui survivait était coupé par les passants, et la nudité actuelle des plaines montre le peu de respect qu'on eut pour l'ordonnance royale⁽¹⁾.

Si, comme on le croit aujourd'hui, les oiseaux, au lieu d'être si nuisibles à l'agriculture, lui rendent plutôt service en la délivrant des insectes destructeurs, combien n'est-il pas douloureux de penser qu'il a suffi d'un préjugé pour dépouiller, pendant des siècles, de si vastes étendues de territoire d'arbres, d'ombrage, et, par suite, d'une partie considérable de l'humidité nécessaire à la germination et à la fécondité!

VOLONTÉ.

Descartes a dit : « Je pense, donc je suis. » On peut dire mieux encore : « Je veux, donc je suis. »

Le principe du mouvement (intellectuel), dit Destutt de Tracy, est la volonté; et la volonté, c'est la personne, c'est l'homme même.

LES MAXIMES DU PROPHÈTE MAHOMET.

La maxime est une règle qui nous guide, elle s'énonce sous forme de préceptes; c'est ce qu'il y a de plus grand, de plus important pour la conduite dans la vie privée, dans le monde et dans les affaires. Après avoir improvisé le Coran, qui fut un bienfait et même un progrès pour le peuple auquel il a été donné, pour la religion qu'il a remplacée, Mahomet aimait à offrir des conseils à ses disciples et à ses familiers. Tout pénétré de la Bible et de

l'Évangile, il s'attachait à purifier sa vie; il voulait la rendre sainte et inattaquable. Ses pensées prenaient alors la forme sentencieuse, car il savait que des maximes énoncées par lui on composerait plus tard un code moral pour la nation arabe. — Il y a cela de remarquable dans ces maximes, c'est qu'aucune de celles que nous citons ne serait répudiée par l'esprit du christianisme.

— Donnez son salaire à l'homme de peine avant que la sueur soit séchée sur son front.

— La véritable richesse est celle de l'âme.

— La loyauté est la base des assemblées.

— L'homme fort est celui qui remporte la victoire sur lui-même.

— Le musulman est le miroir du musulman.

— Que Dieu pardonne à celui qui profite en parlant bien, ou qui se sauve en se taisant!

— Visite rarement, on t'en aimera davantage.

— Le principe de la sagesse est la connaissance de Dieu.

— Le vrai croyant n'est pas blessé deux fois dans le même trou de serpent.

— Si deux montagnes se révoltent, celle qui se révolte sera abaissée.

— Les âmes sont comme des troupes armées : celles qui se connaissent font alliance; celles qui ne se connaissent pas se combattent.

— Quand le four est chaud, deux chèvres ne s'y battent pas à coups de cornes.

— Y a-t-il une maladie plus dangereuse que l'avarice?

— Quand le croyant promet une chose, c'est comme si on la tenait.

— L'homme entouré de ses frères est puissant.

— Heureux celui qui profite de l'exemple d'autrui.

— Il y a de la sagesse dans la poésie, et de la magie dans l'éloquence.

— L'œil qui veille sur l'œil qui dort est le plus précieux des biens.

— La clémence du roi assure la durée du royaume.

— Pardonne sur la terre, afin qu'il te soit pardonné dans le ciel.

— La fourberie et la ruse sont condamnées au feu éternel.

— L'homme va avec qui lui plaît et dispose de ce qu'il a gagné.

— L'homme sûr est celui qu'on consulte.

— Le martyr est celui qui donne sa vie pour autre chose que pour sa fortune.

— Le fidèle ne peut accuser son frère plus de trois fois.

— Faciliter une bonne œuvre, c'est encore la faire.

— Toute bonne action est une aumône.

— L'homme ingrat envers son semblable l'est envers Dieu.

— Le regret est le repentir de l'enfant.

— L'homme devient sourd et aveugle à l'égard de l'objet qu'il aime.

— L'homme est maître dans sa demeure et sur son cheval.

— Une accolade complète une bonne réception.

— Le cœur de l'homme est enclin à aimer son bienfaiteur.

— Celui qui te pardonne a confiance en toi.

— On ne nuit jamais à sa fortune en faisant l'aumône.

— Celui qui se repent est comme celui qui n'a pas péché.

— Use de tes droits en tout ou en partie, mais toujours avec honnêteté.

(1) M. le baron Charles Davillier.

— Celui qui n'a pas pitié des faibles et qui ne respecte pas les droits des puissants parmi nous, celui-là n'est point des nôtres.

— Le paradis est à l'ombre des sabres.

— Craignez le feu de l'enfer, même pour une moitié de datte volée.

— Honorez les femmes qui ne quittent pas leur voile.

— Une bonne parole est une aumône.

— Ce monde est la prison du croyant et le paradis de l'infidèle.

— Le marchand, quand il est ruiné, devient sincère.

— La prière est l'arme du fidèle.

— Qu'on vous loue ou qu'on vous critique, soyez indulgents.

— Patience et générosité, voilà la foi.

— Le meilleur d'entre vous est le plus savant.

— On ne meurt pas pour avoir demandé un conseil.

— L'homme modéré ne dévie jamais.

— Celui dont le mérite est connu ne meurt pas.

— Le plus funeste aveuglement est celui du cœur.

— Modeste aisance vaut mieux que dangereuse abondance.

— L'impudeur est de l'infidélité.

— Pauvreté n'est pas loin de devenir infidélité.

— La pire excuse est celle qui se produit à l'heure de la mort.

— L'attente du salut est le propre de la piété.

— On ne se présente devant Dieu que le remords dans le cœur.

— Pardonnez aux erreurs des hommes généreux.

— Le monde est un fruit savoureux et frais, Dieu vous l'a prêté pour voir comment vous en jouirez.

— Il ne reste de ce monde que tourments et désastres.

— Santé et loisir sont deux biens qui ont perdu une foule de gens.

— Ne vous fiez pas à la durée du temps, car cette confiance a perdu bien des nations.

Les maximes que nous rapportons ici se trouvent dans les recueils biographiques et les chroniques arabes; elles sont bien connues des savants et répandues parmi les philosophes. Elles ont cours dans la pratique de la vie; le peuple lui-même en fait un fréquent usage et les mêle à ses adages; mais peu de gens savent qu'elles remontent au Prophète et qu'il en est le premier auteur.

LES MÉNECHMES DE LORRAINE.

Ainsi que les héros de Ménandre et de Plaute, ils étaient jumeaux. On nommait l'un le comte de Ligneville, l'autre le comte d'Autricourt. Il y avait entre eux une si parfaite ressemblance, que leur mère elle-même ne devait de ne pas s'y méprendre qu'à certains détails du costume par lesquels seulement on les pouvait distinguer l'un de l'autre. De même, afin de savoir précisément à qui des deux on s'adressait au réveil, on avait soin, lorsqu'ils étaient encore enfants, de les coucher dans des berceaux fermés de rideaux de couleur différente. Mais souvent les malicieux jumeaux échangeaient leurs habits pour se donner la joie de mettre au défi la clairvoyance maternelle; et, autre cause d'incertitude pour les parents et pour les serviteurs, plus d'une fois, le matin, on trouva réunis sous la même couverture les deux frères qu'on avait laissés la veille dormant chacun solitairement dans son lit. Il fallait alors que l'un d'eux se décidât à dire: « Je suis celui-ci », pour qu'on pût, sans crainte d'erreur, nommer l'autre.

Devenus jeunes hommes, le comte de Ligneville et le

comte d'Autricourt avaient, ainsi que dans leur enfance, mêmes traits du visage et même couleur de cheveux. Taille, allure, habitudes du corps, étaient exactement semblables, et l'oreille la plus exercée n'aurait pu saisir la moindre différence dans le son de la voix. Capitaines tous deux aux chevaux-légers de la maison du roi, on les y avait surnommés les Ménechmes de Lorraine, du nom de leur province. Ce leur était un amusement familial, soit durant les revues, soit en promenade militaire, de commander tour à tour, réciproquement, la compagnie de l'un l'autre, sans que ni leurs lieutenants, ni les cavaliers placés au premier rang fussent capables de discerner lequel des deux capitaines chevauchait en ce moment à leur tête.

Parmi les tours nombreux et plaisants qu'inspira à leur imagination facétieuse cette ressemblance qui tenait du prodige, on ne peut oublier celui-ci :

Les deux frères habitaient le même hôtel, et leurs appartements se communiquaient. Un matin, le comte de Ligneville voit arriver chez lui, pour le raser, un nouveau garçon barbier doué d'une mine si singulièrement bonasse qu'elle lui suggère aussitôt l'idée de s'en divertir. Enveloppé dans sa robe de chambre, assis dans son fauteuil et la serviette au cou, il laisse le frater commencer l'opération; mais lorsque celui-ci l'a rasé d'un côté, le comte de Ligneville, prétextant un ressouvenir soudain qu'il ne veut pas perdre, se lève, jette la serviette sur le dos du fauteuil et passe dans la chambre voisine en disant :

— Attends-moi, je reviens dans un moment.

En effet, après un moment employé par le capitaine de Ligneville à instruire le comte d'Autricourt de son projet de mystification, ce dernier, couvert d'une même robe de chambre, vient prendre dans le fauteuil la place occupée quelques minutes auparavant par son frère. Le garçon barbier, qui ne peut soupçonner la substitution de personne, rattache la serviette au cou du gentilhomme et se met en devoir de terminer la tâche qu'il a la conscience d'avoir faite à moitié. Étonnement, stupéfaction, terreur! ce même visage que, tout à l'heure, il vient de raser d'un côté, a maintenant toute sa barbe; en un instant le poil tombé sous son rasoir a repoussé!

Saisi d'épouvante, le pauvre garçon, qui se croit le jouet de Satan lui-même, pousse un grand cri et veut s'enfuir; mais, au bout de quelques pas, ses genoux fléchissent et il tombe en syncope sur le seuil de la porte. Les deux frères unissent leurs efforts pour le rappeler à la vie; quand ils le voient près de rouvrir les yeux, le capitaine d'Autricourt rentre chez lui et le comte de Ligneville se rassied dans le fauteuil.

La vue du menton à moitié rasé fut pour le garçon barbier un nouveau motif de surprise. Pour lui donner le temps de reprendre ses sens, le mystificateur lui demanda, du ton le plus sérieux, s'il était sujet à perdre connaissance, et il le laissa naïvement raconter l'inexplicable événement qui l'avait terrifié. Son auditeur, qui avait feint de l'écouter avec intérêt, lui fit croire que sa mémoire encore troublée prenait pour la cause de l'accident ce qui n'en était réellement que l'effet, et que la soi-disant apparition diabolique ne pouvait être qu'une vision produite durant son évanouissement. Il le crut jusqu'au moment où le comte de Ligneville, complètement rasé, appela son complice et dit au garçon barbier :

— Tu avais bien vu, mais mal raisonné, car nous sommes deux; maintenant rase mon frère.

Il y eut dans la vie militaire des Ménechmes de Lorraine une circonstance grave où leur merveilleuse ressemblance leur servit autrement qu'à exciter la surprise de leurs camarades ou à les intriguer. L'un des deux frères eut l'imprudence de céder à un mouvement de colère contre

son supérieur et de se laisser emporter jusqu'à la violence. Entrevoyant aussitôt les conséquences de sa faute, qualifiée crime par la loi militaire, le coupable s'enfuit. L'insulté donna l'ordre de l'arrêter; mais ceux qui le poursuivaient ne purent le joindre avant qu'il fût rentré chez lui. Deux heures plus tard, les jumeaux se montraient bras dessus bras dessous dans la promenade publique, et, à partir de ce jour, on les vit continuellement ensemble, si bien qu'aux officiers chargés de se saisir du seul des deux qui méritât d'être puni, ils opposaient sans cesse l'enbarrassant : « Devine si tu peux et choisis si tu l'oses » de notre Pierre Corneille. Grâce au soin constant qu'ils prenaient de ne point se séparer, l'ordre d'arrestation fut révoqué.

La sympathie qui existait entre les deux frères, dit un chroniqueur, n'était pas moins étrange que leur ressemblance. Si l'un d'eux tombait malade, l'autre était aussitôt atteint du même mal; si celui-ci recevait une blessure, celui-là éprouvait la même douleur: il en était ainsi pour tous deux de tous les accidents de la vie, et de là vint, dès l'enfance, l'habitude qu'ils prirent de veiller l'un sur l'autre. Singularité encore plus étonnante, ils eurent souvent les mêmes rêves. Ils se croyaient destinés à mourir le même jour. Cependant le comte de Ligneville survécut à son frère; mais le jour que le comte d'Autricourt, le seul des jumeaux qui résidait alors en France, fut attaqué de la

fièvre dont il mourut, le comte de Ligneville, qui se trouvait en Bavière, pris tout à coup d'un grand malaise, fut obligé de se mettre au lit.

APPAREILS ANSELL

POUR RECONNAÎTRE LA PRÉSENCE DU FEU GRISOU
DANS LES MINES DE HOUILLE.

Voy. t. XXXVI, 1868, p. 366, Éclairage des mines de houille.

Un ingénieur anglais, M. G.-F. Ansell, a imaginé des appareils destinés à prévenir le danger des explosions du feu grisou dans les mines de houille, avant qu'il soit imminent.

Un premier indicateur du feu grisou se compose d'un baromètre métallique, dont le fond est fait d'une membrane de terre poreuse (fig. 1). D'après les remarquables travaux de M. Graham sur l'endosmose des gaz, on sait que si deux gaz de densités différentes sont séparés par une paroi poreuse, ils se mélangeront en traversant cette paroi; mais la vitesse du passage des deux gaz n'est pas égale, et le gaz le plus léger ou le moins dense pénétrera, dans le milieu occupé par l'autre gaz plus dense, en plus grande quantité, d'où résultera une augmentation

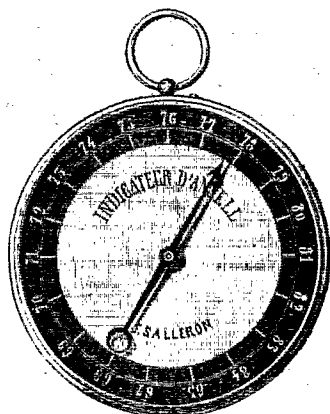


FIG. 1. Appareils Ansell pour reconnaître la présence du feu grisou.

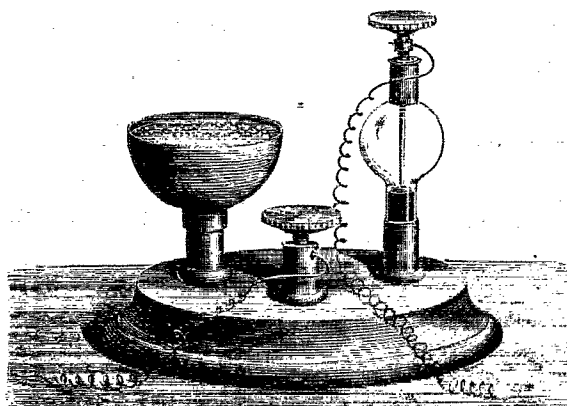


FIG. 2.

de pression. Ce fait établi, on comprendra l'usage de la boîte barométrique placée dans la galerie souterraine d'une houillère. Supposons que l'air de cette galerie renferme une petite quantité d'hydrogène protocarboné plus léger que l'air; ce gaz, d'après ce que nous avons dit, va traverser la paroi poreuse de notre baromètre métallique, et pénétrera dans la boîte barométrique en quantité plus grande que celle de l'air contenu dans cette boîte qui s'échappera; il y aura donc augmentation de pression qui fera sentir son action sur le tube barométrique intérieur; une aiguille adaptée au tube sera déviée, et on pourra compter cette déviation extérieurement. D'après des expériences précises on a pu graduer l'appareil, et c'est ainsi que 1 pour 100 d'hydrogène protocarboné dans l'air produit une déviation de 0^{mm}.2154, 50 pour 100, à 20^{mm}.3120, etc.

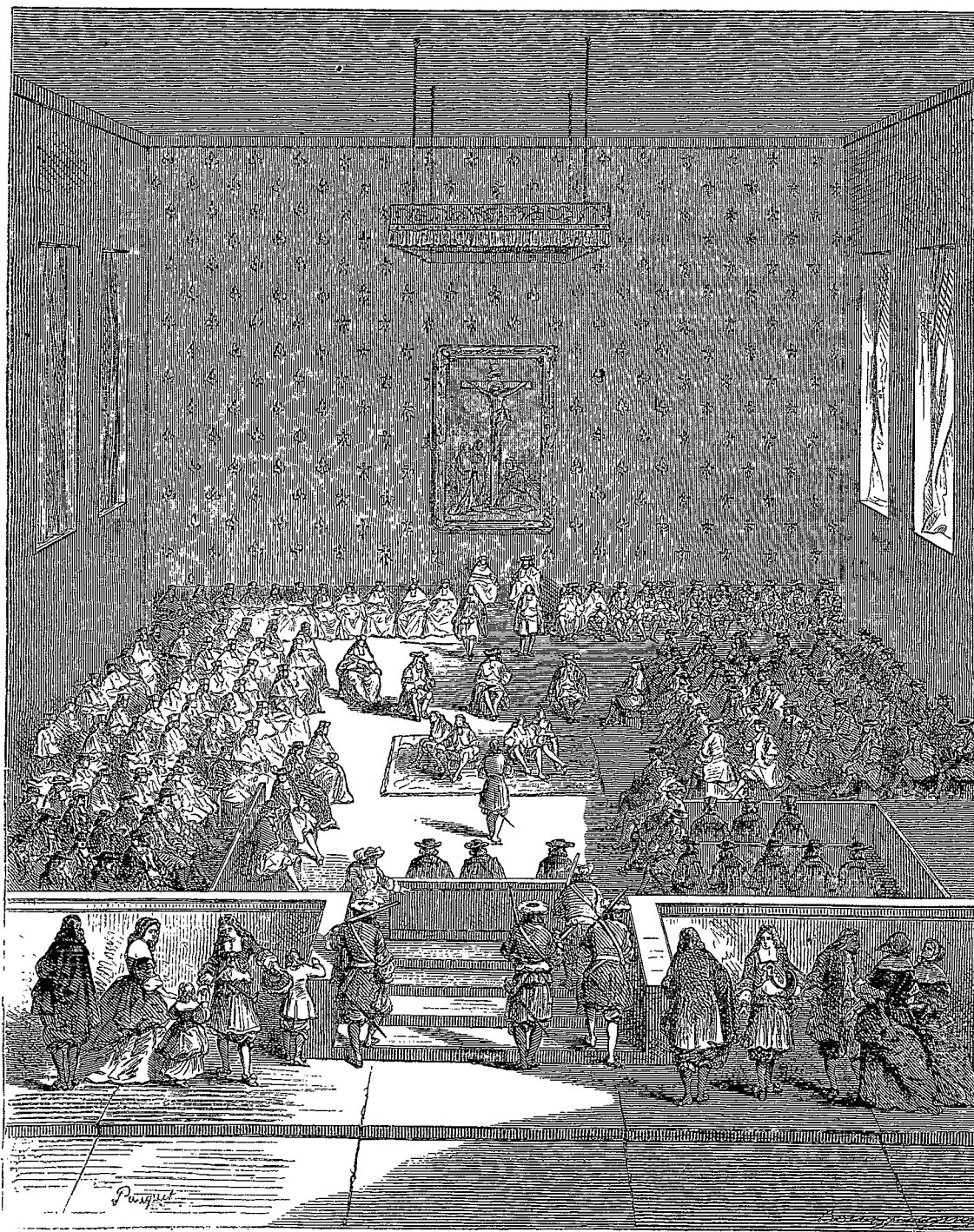
Ce baromètre peut donc servir à reconnaître la présence de l'acide carbonique, ou d'un gaz plus lourd que l'air, dans un espace quelconque. Dans ces conditions, l'air contenu dans la boîte et l'acide carbonique extérieur se mélangent; mais la quantité d'air qui s'échappera sera plus grande que la quantité d'acide carbonique qui entrera: il y aura par conséquent diminution de pression, et par suite déviation des aiguilles en sens inverse.

Un autre indicateur fonctionne d'une manière plus remarquable encore, car il permet de mettre en marche une

sonnerie électrique aussitôt que l'hydrogène protocarboné se dégage; il peut ainsi avertir les mineurs de la présence de l'ennemi. Il se compose d'un tube en U (fig. 2), dont l'une des branches est terminée par un entonnoir de fonte fermé au moyen d'une plaque de terre poreuse. Le tube en U renferme du mercure, et dans les conditions ordinaires, quand l'appareil plein d'air est placé dans de l'air pur, le niveau dans les deux branches est au même plan horizontal; mais il n'en est plus de même quand l'appareil est placé dans un air souillé par la présence de l'hydrogène protocarboné: ce gaz s'accumule en quelque sorte dans l'entonnoir en filtrant à travers la paroi poreuse; il augmente ainsi la pression, et refoule la colonne de mercure qui s'élève dans l'autre branche du tube en U. En s'élevant ainsi, le mercure établit un contact entre deux fils de platine qui correspondent aux deux pôles d'une pile électrique, et une sonnerie interposée dans le circuit se met aussitôt en mouvement. On a ainsi un signal qui peut se transmettre à toute distance, et l'appareil, placé dans une galerie souterraine, peut annoncer le danger au chef même de l'exploitation, jusque dans son bureau placé à la surface du sol⁽¹⁾.

(1) Ces appareils Ansell sont construits par M. Salleron, à Paris, rue Pavée (Marais). M. Salleron a bien voulu nous confier ses appareils, et nous avons pu en constater l'efficacité vraiment merveilleuse.

LES ÉTATS DE BRETAGNE.



Vue de la salle des États de Bretagne en 1670. — Dessin de Pauquet, d'après une estampe du temps (Cabinet des estampes).

On sait que sous l'ancienne monarchie on appelait *états* les trois ordres du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie ; ce dernier portait encore le nom de *tiers* ou *troisième état*. La réunion des représentants de ces trois ordres constituait l'assemblée des *États généraux*, désignation qui s'appliquait non-seulement aux assemblées des délégués de tout le royaume, mais aussi aux assemblées formées séparément dans chaque province ; toutefois l'usage a prévalu de donner à ces dernières le nom d'*États provinciaux*. Ces États avaient, en matière de finance, les mêmes attributions que nos assemblées législatives, et en matière d'administration locale, le même rôle que nos conseils généraux.

TOME XXXVII. — JANVIER 1869.

Les assemblées des États existaient depuis longtemps dans plusieurs pays qui n'étaient pas encore annexés à la France, lorsque Philippe le Bel convoqua pour la première fois, en 1302, les États généraux du royaume. Ce prince traversait alors une crise redoutable ; il s'agissait de s'affranchir de la suzeraineté temporelle que le souverain pontife exerçait, depuis huit siècles, sur la France. L'évêque de Pamiers, Bernard de Saisset, venait d'être arrêté pour crime de rébellion contre l'autorité royale qu'il prétendait assujettir à celle de l'Eglise. Le pape Boniface VIII menaçait le roi de France d'excommunication, si l'évêque n'était pas immédiatement relâché. On savait, par l'exemple du roi Robert et de Philippe-Auguste, combien étaient

formidables les foudres de la papauté ; Philippe le Bel ne trouva pas de meilleur expédient que celui d'engager la nation dans sa révolte. En effet, les nobles, le clergé et les principaux de la bourgeoisie, ayant approuvé la conduite du roi, l'orage éclata ; mais le danger était conjuré : la sentence d'excommunication fut considérée comme non avenue ; les États généraux en appelèrent, avec Philippe le Bel, à la décision d'un concile et au jugement des papes futurs. Plus tard, ils votèrent des subsides extraordinaires, sanctionnèrent la suppression de l'ordre des Templiers, et lorsque les Valois aspirèrent à la couronne, favorisèrent leurs prétentions en faisant revivre la loi salique. Le pacte était scellé. Dès lors, les États généraux furent convoqués chaque fois qu'il s'agissait de traverser de graves crises financières : tout alla assez bien d'abord ; les députés se contentèrent de soupirer en déliant la bourse de la nation. Bientôt des plaintes sortirent en même temps que les écus ; ces plaintes se transformèrent enfin en menaces. La monarchie affronta le danger tant qu'elle fut menacée par des dangers plus grands, mais elle eut soin de ne pas le provoquer au temps de sa puissance. Il eût été plus sage de régulariser l'action politique des États généraux, comme on avait régularisé celle des États provinciaux. Après environ deux siècles d'abstention, la représentation nationale trouva tant de besogne arriérée le jour où Louis XVI la convoqua, qu'elle fut entraînée à faire table rase et à renverser la monarchie.

Nous avons dit que les États provinciaux n'avaient pas cessé de fonctionner. En effet, quoiqu'un certain nombre de ces assemblées eût été supprimé, on comptait encore en France, au dix-huitième siècle, plusieurs *pays d'États* ou *pays d'élection*. Il importe toutefois d'ajouter que leurs sièges étaient assez éloignés pour ne pas inspirer de trop vives inquiétudes au pouvoir central. Les principaux étaient la Provence, le Languedoc, le Dauphiné, la Bourgogne, la Flandre française, et la Bretagne.

Les États de Bretagne, dont il est particulièrement question ici, avaient une origine très-ancienne. Il était d'usage, de temps immémorial, que les chefs bretons rassemblaient leurs vassaux à la veille de quelque entreprise importante. Au neuvième siècle, le roi Salomon III, voulant faire un pèlerinage en terre sainte, convoqua les principaux d'entre ses sujets pour en obtenir les subsides nécessaires au voyage et leur recommander sa famille. Les rois et les ducs ses successeurs imitèrent son exemple, soit pour ratifier les unions royales et les testaments, soit pour lever des impôts extraordinaires, soit enfin pour conclure ou rompre des traités. Les assemblées se composaient presque exclusivement de la noblesse et du clergé, car la bourgeoisie ne développa que fort tardivement son influence dans le nord-est de la France. On ne trouve pas de traces de l'intervention du tiers dans les États de Bretagne avant l'année 1329.

Après avoir puissamment contribué au maintien de l'indépendance bretonne, que les rois de France et d'Angleterre battirent vainement en brèche pendant plusieurs siècles, les États sanctionnèrent définitivement, en août 1532, l'annexion conditionnelle de la Bretagne à la France, annexion qui existait en fait depuis le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII. François I^{er} était alors à Rennes, avec le dauphin qu'il présentait comme duc de Bretagne. Les États stipulèrent toutefois que la province conserverait les droits, privilèges et libertés dont elle jouissait pendant son indépendance. Le roi confirma cette décision par son fameux *édit d'union* qui fut tant de fois invoqué depuis, à chaque tentative de la monarchie pour soumettre la Bretagne au régime commun. Les États cédèrent sur tous les points, sauf un seul, l'ar-

gent, et conservèrent jusqu'à Louis XIV le privilège exclusif d'administrer les ressources financières de la province.

Plusieurs occasions s'offrirent aux Bretons de reconquérir leur indépendance, mais leurs États généraux restèrent fidèles à la monarchie. Le duc de Mercœur, que Henri III avait imprudemment nommé gouverneur de Bretagne, profita des troubles de la Ligue pour essayer de reconstituer l'ancien duché à son profit. En effet, la postérité de la duchesse Anne était éteinte, et la duchesse de Mercœur était héritière de la maison de Penthièvre, jadis régnante. La Bretagne, essentiellement catholique, se révolta lors de l'assassinat du duc de Guise : les paysans réduits à la famine prirent part à la lutte, et aux horreurs de la guerre civile firent succéder les horreurs du brigandage. Les États, néanmoins, se prononcèrent pour le roi. Comme ils tenaient leurs séances à Vannes, le duc de Mercœur convoqua à Nantes des États de la Ligue. Pour renforcer leur autorité, les uns et les autres admirèrent indistinctement tous les gentilshommes du pays. Aussi, lorsque l'abjuration de Henri IV ramena les dissidents dans le devoir, il n'y eut si piètre homme d'épée qui ne crût avoir droit d'entrée et voix délibérative dans les États.

Les tendances autocratiques de Louis XIV et la centralisation administrative que poursuivaient ses ministres ne s'accordaient guère avec les privilèges que Henri IV, Louis XIII, Anne d'Autriche, Richelieu et Mazarin avaient laissés à la Bretagne. Le duc de Chaulnes fut chargé de réduire la province au régime commun. Il s'acquitta de sa tâche avec autant d'habileté que d'énergie ; mais pour arriver à ses fins, il ne recula ni devant la corruption, ni même devant la violence. Un fonds secret de 60 000 livres était affecté à récompenser les députés qui montraient le plus de zèle pour le roi. Le gouverneur alla même jusqu'à arrêter deux gentilshommes qui avaient fait opposition aux volontés royales. A cette époque, qui est celle à laquelle se rapporte notre gravure, des commissaires nommés par le roi se présentaient aux États et leur demandaient un subside extraordinaire, à titre de don gratuit, indépendamment des redevances habituelles. « Nous voilà en pleins États, dit M^{me} de Sévigné dans une lettre, du 12 août 1671, à sa fille. On a demandé trois millions, nous avons offert sans chicaner deux millions cinq cent mille livres, et voilà qui est fait. Du reste, M. le gouverneur (de Chaulnes) aura cinquante mille écus, M. de Lavardin quatre-vingt mille francs, le reste des officiers à proportion, le tout pour deux ans. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus qu'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les États. »

On était alors à la veille d'une insurrection terrible. Indépendamment des charges ordinaires et du don gratuit, la royauté avait créé de nouveaux impôts et publié des édits vexatoires. Les États crurent pouvoir se racheter en votant, en 1673, un supplément considérable au don gratuit. Une fois ce supplément voté, on prétendit qu'il y avait malentendu. Les impôts furent réclamés et les édits confirmés. Rennes s'insurgea ; la Bretagne se vit dévastée comme au temps de la Ligue, mais la répression fut impitoyable et tout rentra dans le silence. On protesta bien sous la régence, on conspira même : quelques rares et héroïques exemples d'opposition furent donnés sous le règne de Louis XV ; mais les États avaient perdu tout pouvoir et toute considération, à ce point qu'en 1788 le tiers refusa de sanctionner les délibérations de la dernière session. La querelle se vida dans les rues de Rennes, à coups de bâton et d'épée, et la révolution de 1789 renversa d'un seul coup tous ces fantômes de représentations

provinciales où la vie ne circulait plus depuis longtemps.

La dernière session régulière des États de Bretagne se tint, en 1786, à Rennes. On y revisa fort attentivement le règlement de la tenue et du cérémonial de l'assemblée, comme si l'on avait de longs siècles à vivre. Ce règlement, qui résumait les plus anciennes traditions, nous fournira le meilleur commentaire que nous puissions donner à notre gravure.

Les assemblées des États étaient, comme nous l'avons dit, biennales, et se tenaient le plus souvent à Rennes et à Vannes, rarement à Nantes, quelquefois à Redon, à Dinan, et même à Ploërmel. On choisissait la plus grande salle de la ville; la paroi du fond était décorée d'une image du Christ pour la prestation du serment. « La salle, disait le règlement de 1786, sera distribuée entre les ordres, conformément à la délibération des États du 13 octobre 1586. En conséquence, il y aura, en haut de la salle, dans le milieu du fond, un dais et au-dessous une estrade élevée de trois marches, sur laquelle seront placés les fauteuils à bras servant de siège aux présidents de l'Église et de la noblesse; le président de l'Église sera assis à la droite, et le président de la noblesse à la gauche. »

En avant étaient disposés les sièges réservés aux commissaires royaux, tournant le dos à l'estrade et faisant face à l'entrée de la salle, dont ils étaient séparés par un grand espace vide où l'on introduisait les personnes appelées par les États dans le cours de la session. « Au-dessous de ladite estrade, dit le règlement, et sur un simple gradin, seront placés, à droite et à gauche, deux bancs couverts d'un tapis; celui de droite destiné aux évêques qui assisteront à l'assemblée des États, celui de gauche destiné aux barons. » Les barons et les prélats, qui occupaient le fond de la salle sur une seule ligne, comptaient neuf titulaires pour chaque ordre; mais ils disposaient de quelques places supplémentaires pour les étrangers de même rang qu'eux.

« A trois pieds environ de distance du banc des évêques, dans une étendue de vingt pieds, autant que la longueur de la salle pourra le permettre, seront disposés quatre bancs en amphithéâtre : les deux bancs supérieurs seront destinés aux abbés de provinces (quelquefois il y avait trois et même quatre bancs supérieurs au lieu de deux, car les abbés qui jouissaient du droit de séance étaient au nombre de trente-huit); le suivant sera occupé par neuf députés des chapitres des églises cathédrales, et le dernier par les agrégés qu'il plaira à Sa Majesté de permettre aux chapitres d'envoyer à l'assemblée. » Un siège, disposé un peu en avant de ce groupe, était occupé par le doyen du clergé.

En face des abbés, de l'autre côté de la salle, et suivant des dispositions analogues, était placé l'amphithéâtre de la noblesse, formant le groupe le plus nombreux; car tout gentilhomme breton ayant cent ans de noblesse et vingt-cinq ans d'âge pouvait y figurer. Il y avait aussi, un peu en avant du groupe, un siège pour le doyen de la noblesse, comme pour le doyen du clergé.

« L'amphithéâtre de l'ordre de l'Église, dit le règlement que nous commentons, sera séparé par une barrière de l'ordre du tiers état, qui suivra immédiatement et occupera, autant que la salle pourra le permettre, trente-six pieds de longueur et quatre bancs. (En 1786, le nombre des représentants du tiers était supérieur à celui qui siégeait en 1670, et chaque ville importante pouvait faire accompagner ses représentants d'un, de deux et quelquefois de trois adjoints ou agrégés, ce qui augmentait le nombre des assistants sans augmenter celui des voix.)

« Au devant desdits bancs de l'ordre du tiers, joignant ceux de l'ordre de l'Église, sera la place du président de

l'ordre du tiers, élevé par une plate-forme d'une marche, avec un tabouret couvert d'un tapis et rembourré, et au devant un accoudoir également recouvert d'un tapis. Les bancs supérieurs de l'ordre du tiers seront occupés par les premiers députés des villes de Rennes et de Nantes, et ensuite, sans aucun ordre entre eux, par les premiers députés des villes qui ont le droit d'en envoyer deux, et les seconds députés desdites villes seront placés au second banc, au-dessous de leurs premiers députés. Les autres députés se placeront, sans distinction entre eux, dans le surplus des premier, deuxième et troisième bancs. Les agrégés des députés aux communautés se placeront au quatrième banc : les agrégés de la ville de Rennes d'abord, ceux de Nantes ensuite, et les autres sans distinction de place entre eux; pourront même lesdits agrégés se placer sur le troisième banc, lorsqu'il ne sera pas entièrement rempli par les députés.

« Immédiatement après l'amphithéâtre de l'ordre du tiers, dans un espace d'environ trois pieds, sera le banc des officiers de la maréchaussée, près la porte des États, afin d'avoir inspection sur les cavaliers qui la gardent, et veiller à ce qu'il ne s'introduise dans la salle que des personnes ayant droit d'assister à l'assemblée. »

De l'autre côté du banc de la maréchaussée, enfermés par une barrière, étaient le greffier et ses commis faisant face au fond de la salle; et en avant, faisant face au tiers état, les procureurs syndics, l'avocat général et le trésorier des États, qui avaient siège d'honneur, mais non voix délibérative.

En somme, l'assemblée était divisée en deux parties : d'un côté la noblesse, de l'autre le clergé et le tiers; au centre les commissaires royaux, ainsi que le représente notre gravure. Quant aux personnages que l'on voit assis, tête nue, deux à deux, au milieu de la salle, ce sont les adjudicataires des fermes, dont un secrétaire lit le cahier des charges. Le règlement dit, en effet, que les fermes des revenus de la province seront mises aux enchères après le rapport des commissaires chargés de l'examen des questions soumises aux États. Les anciens adjudicataires et les nouveaux ayant été introduits, et les commissaires royaux siégeant dans l'assemblée, « les portes de la salle seront ouvertes avant la réception desdites enchères, et tous les notables habitants de la ville où se tiendra l'assemblée des États y pourront entrer pour s'instruire de la forme et des règles des adjudications, et s'exciter à former dans la suite des compagnies concurrentes, sans néanmoins qu'aucun d'eux puisse prendre les places destinées aux membres de l'assemblée. » Ce sont ces notables que l'on voit figurer au premier plan de la scène.

ADRIEN GUIGNET.

C'est un tort, dans ce siècle affairé et distrait, de mourir jeune si l'on veut laisser de soi une mémoire. Il ne suffit pas de dire son mot et de s'en aller. Ce mot, il faut le redire tous les jours, sous toutes les formes, à tous les échos, pendant de longues années, d'une voix infatigable, et peut-être alors la foule parvient-elle à le retenir. Adrien Guignet n'a pas assez vécu pour apprendre son nom au public, quoiqu'il soit connu de tous les délicats. Il en est de même de Théodore Chassériau, mort, comme Guignet, à trente-sept ans, et dont l'art regrette amèrement la perte presque ignorée. Deux grands talents ont disparu sans que leur époque en ait eu conscience; mais la lumière se posera un jour sur ces têtes restées injustement dans la pénombre et leur donnera leur véritable valeur.

Adrien Guignet est né le 24 décembre 1817, à Annecy

en Savoie, et il est mort à Paris, le 18 mai 1854. Comme on voit, le temps lui a été mesuré d'une main avare. Nous n'avons pas connu personnellement (*) Adrien Guignet, qui vivait d'une façon retirée et bizarre, mais une photographie, d'après un dessin qu'il fit de lui-même, nous le représente avec un accent intime et nous raconte sur lui beaucoup de choses. Accord rare, sa tête a la physionomie de son talent. C'est une figure régulière, d'un ovale allongé et maigre, à la bouche sérieuse, aux yeux profonds et tristes, avec un caractère de fierté et de sauvagerie. Une légère moustache obombre la lèvre, et des cheveux d'une teinte nuancée de blond sortent de dessous un chapeau de feutre en mèches abondantes et longues; une cravate noire

se noué négligemment autour de cou, et une blouse de travail recouvre le vêtement.

La famille d'Adrien Guignet habitait Salins, et fut ruinée par l'incendie qui détruisit presque entièrement cette ville en 1825. On se souvient encore des souscriptions, des concerts et des bals organisés pour la reconstruire. Le père d'Adrien accepta la place d'intendant au château de Bonneuil, et c'est là que l'enfant de treize à seize ans vécut et fut élevé, d'une façon un peu libre et un peu vague, on peut le supposer, et il dut perdre plus d'une fois ses livres d'étude au fond des taillis. Mais la nature apprend bien des secrets à ceux qui vivent dans son intimité, et il est sorti souvent de l'école buissonnière des disciples



Adrien Guignet. — Dessin de Moulleron.

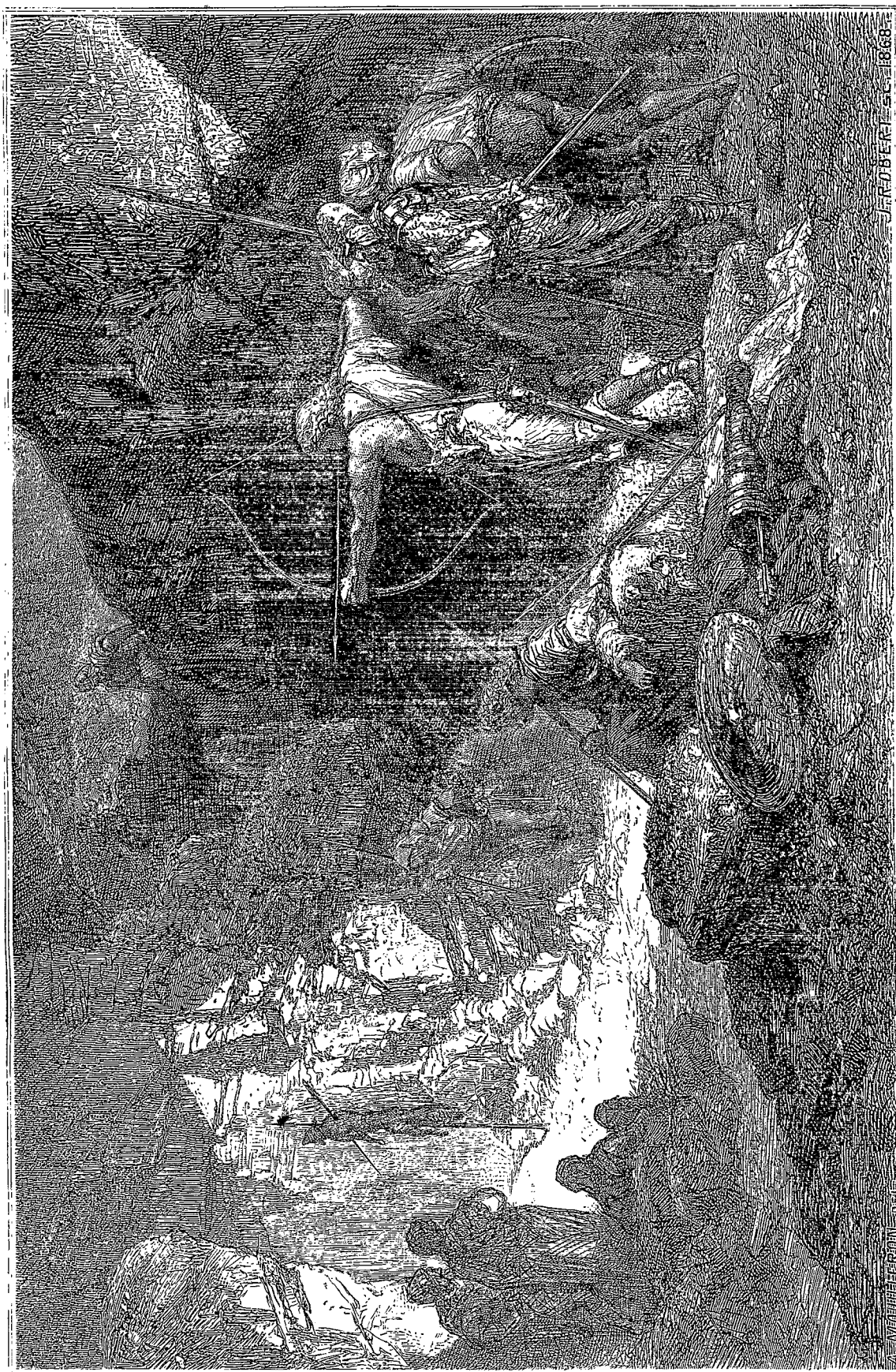
capables de passer maîtres. Lorsque Adrien atteignit sa seizième année, cette question du choix d'une carrière pour le jeune homme se posa dans la famille, et fut résolue d'une manière qui sans doute ne satisfait pas les aspirations secrètes du futur artiste, car il fut tout prosaïquement placé chez un géomètre arpenteur. Il s'agissait bien de lignes et de figures à tracer, mais ce n'était pas ce dessin-là qu'avait rêvé le jeune Adrien. Au bout de huit jours, il eut assez de l'arpentage, et, lâchant son maître, il s'enfuit dans les bois, où, n'osant reparaitre devant sa famille, il resta plusieurs jours sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Il vivait de sa chasse comme un sauvage des romans de Fenimore Cooper, prenant des oiseaux et des lapins au lacet, cueillant des baies et des champignons qu'il

faisait cuire à un feu de broussailles, allant s'abreuver aux mares où descendent boire les hôtes ordinaires de la forêt. La nuit, il logeait à cette auberge bien connue des aventuriers, des rêveurs et des vagabonds, l'hôtel de la *Belle-Etoile*, qui, s'il ne réunit pas tout le confortable moderne, a du moins cet avantage d'être exempt de punaises. Il dormait ayant le pavillon bleu du ciel pour rideau, et n'avait le matin d'autre toilette à faire que de secouer les feuilles mortes attachées à ses cheveux et à ses habits. Vie charmante à coup sûr, mais qui ne pouvait durer. L'existence de Robinson Crusôé ou de Natty Bumppo dit Bas-de-Cuir n'est guère praticable en France. Il lui faut une île déserte dans la mer Pacifique, où les vastes prairies que parcouraient jadis les Mingos ou les Delawares; et d'ailleurs le métier de tueur de daims ou de trappeur

(*) Cet article est de M. Théophile Gautier.

n'était pas l'idéal de Guignet. Il voulait être peintre. Il retourna donc chez ses parents inquiets de cette disparition

fantasque, et déclara sa résolution bien arrêtée d'être artiste et non autre chose. Il y avait déjà un peintre dans la



Brigands s'exerçant à l'arc, par Adrien Guignet. — Dessin de Mouilleron.

famille, Jean-Baptiste Guignet, dont on n'a pas oublié les portraits de Pradier et du président Lincoln. Adrien dit qu'il serait le deuxième et ne se laissa pas dissuader. Paris

l'attirait, car ce n'est que là maintenant qu'on peut faire des études sérieuses et savoir où en est le véritable niveau de l'art. On doit penser que le viatique qu'on lui accorda

était des plus légers, car il fit le voyage dans un coche plein de nourrices qui allaient à la grande ville chercher des élèves. Cette entrée n'était pas bien triomphale et ne ressemblait guère à celle d'Alexandre en Babylone; mais on va à son rêve comme on peut, à pied, à âne ou en charrette; le tout est d'arriver. Adrien Guignet arriva.

Le général Pajol, qui protégeait la famille Guignet, accueillit favorablement le jeune homme et lui donna une chambre dans les combles de son hôtel. Pour un oiseau de province qui tombe tout effarouché au milieu de Paris, c'est déjà quelque chose d'avoir un nid, fût-ce sur une corniche, à côté des hirondelles. Adrien s'y installa et alla travailler chez le peintre Blondel, dont la manière classique n'avait aucun rapport avec le goût et le tempérament du jeune élève. Guérin n'a-t-il pas été le maître d'Eugène Delacroix et de Géricault? Quoi qu'il en soit, Adrien Guignet apprit dans l'atelier de Blondel les principes et la pratique de son art. Il y resta de 1832 à 1839, impressionné sans doute, en dehors de l'enseignement du patron, par les œuvres de Delacroix, de Decamps surtout, et des peintres de l'école romantique, alors dans tout l'éclat de leur jeunesse et de leur talent. Au bout de ce temps, résolu de se chercher et de se trouver lui-même, il quitta Blondel et se cloîtra dans une solitude profonde, absolue, essayant, étudiant, travaillant et surtout imaginant beaucoup. Car l'imagination est un des grands mérites d'Adrien Guignet; il a le don très-rare de rêver un site, une époque, un effet, de les voir avec l'œil de l'esprit et de les rendre comme s'ils posaient réellement devant lui. Il est un des artistes peu nombreux qui ont porté dans leur âme un microcosme complet; il a ses ciels, ses bois, ses rochers, ses eaux, sa lumière, ses personnages, qui forment un tout harmonieux et qui s'accordent admirablement ensemble. Aussi dispose-t-il de ces éléments en maître sûr d'être obéi, et les combine-t-il à sa guise avec une fécondité et une indépendance étonnantes. Pendant cette année de travail acharné et solitaire, il produisit cinq tableaux qui, exposés au Salon de 1840, furent remarqués pour l'originalité de la composition, la chaude énergie de la couleur, la férocité de la touche et l'accent étrange du talent. Le jeune artiste semblait avoir fondu dans sa manière Rembrandt, Salvator Rosa, Decamps, mais en y ajoutant sa propre personnalité. Il leur ressemblait comme on ressemble à quelqu'un de sa famille par race, mais non par imitation, et sans cesser d'être reconnaissable. Ces tableaux étaient des *Prisonniers lancés dans un précipice*, un *Moïse exposé sur le Nil*, des *Voyageurs surpris par un ours*, *Joseph expliquant les songes*, *Agar dans le désert*.

Dans cet envoi, le jeune peintre donne, pour ainsi dire, les thèmes de son talent. Deux choses l'attirent : l'antiquité égyptienne et biblique, la barbarie féroce et caractéristique au milieu de ses forêts et de ses sites sauvages.

On a fort admiré en ces derniers temps les Égyptiens de la dix-huitième dynastie du peintre belge Alma-Tadema, non sans raison, mais avec un oubli absolu de ce pauvre Adrien Guignet, qui lui aussi avait dès lors restitué la physionomie égyptienne d'une façon vivante, exacte et colorée. Son tableau représentant *Cambyse vainqueur de Psamméticus* est une œuvre des plus remarquables, où la recherche archéologique ne nuit en rien au mouvement, à l'effet et à l'originalité. Ce fut le tribut qu'il envoya au Salon de 1841.

À dater de là, son activité ne s'arrêta plus, et il arrivait à l'Exposition avec une, deux, trois, quatre ou cinq toiles plus ou moins importantes, car alors on n'imposait pas de limites à la fécondité des artistes. Nous nous contenterons de citer les œuvres principales.

Un *Combat de Barbares*, la *Retraite des dix mille*, *Salvator Rosa chez les brigands*, la *Défaite de Xercès*, les *Condottieri*, une *Forêt*, des *Gaulois dans un marécage*, le *Mauvais riche*, la *Fuite en Égypte*, *Deux philosophes*, un *Chevalier errant*, *don Quichotte*... sans compter une foule d'esquisses et de pochades.

Chose singulière, Adrien Guignet n'eut jamais d'atelier; il travailla toujours dans sa chambre. Il l'avait ornée et peinte avec un goût bizarre et charmant : des morceaux de cuir de Bohême en revêtaient les parois, et il y avait enfassé de vieilles armures, des plâtres, des médailles et tout ce bric-à-brac pittoresque, ces bibelots que Rembrandt appelait ses antiques. Il ne laissait pas voir ce qu'il faisait, et si par hasard il était surpris dans son travail, il changeait entièrement son tableau ou l'abandonnait. De là tant de toiles inachevées. L'œuvre profanée par le regard même d'un connaisseur avant son entier achèvement perdait aussitôt tout charme et tout intérêt pour lui. Peut-être craignait-il une sorte d'influence ou de *jettatura* sur son originalité.

Sa façon d'étudier et de travailler était singulière. Quand il allait à Fontainebleau, qui n'était pas alors si fréquenté qu'aujourd'hui des artistes, il laissait ses camarades s'asseoir devant un arbre, un rocher ou un point de vue pour en faire « une étude peinte », et il s'enfonçait sans rien dire dans les gorges d'Apremont, aux endroits les plus sauvages et les plus inaccessibles, car il avait ce goût des sites rocaillieux dont Penguilly-l'Haridon semble avoir hérité. Il escaladait la plus haute roche et s'y tenait immobile pendant des heures entières, tirant de sa pipe des bouffées chronométriques, et prenant sur la rougeur du soir la silhouette de ces figures de bandit, de Gaulois ou de voyageur perdu qu'il aimait à percher au sommet de quelque bloc dans ses ébauches de composition. Il ne donnait pas un coup de crayon, ne faisait pas le plus léger croquis : il contemplait et prenait un bain de nature. D'ailleurs, il eût été homme, tant chez lui le rêve était fort, à faire une femme d'après un arbre. Oisif en apparence, il s'imbibait silencieusement de formes, de couleurs, de mirages, d'irradiations de lumière, et au moment de l'inspiration il puisait dans ce carton toujours plein. Quand l'impression qu'il avait sentie était rendue, il regardait son tableau comme fait, même lorsque les philistins n'y voyaient encore qu'une simple esquisse à peine débrouillée, et il refusait d'aller au delà. Ne croyez pas qu'il se contentât aisément; tel de ses tableaux a été repeint six ou sept fois avec des compositions différentes superposées. Souvent il restait assis, deux ou trois jours de suite, devant sa toile sans donner un seul coup de brosse, et regardant la surface blanche comme s'il eût espéré que le tableau s'en dégagerait tout seul; puis la vision de ce qu'il voulait faire se précisait en lui, et en quelques heures, avec une habileté et une certitude prodigieuses, il faisait sa bataille, sa scène biblique, ou sa forêt druidique : on eût dit qu'il découvrait un tableau caché sous du papier.

Cependant, quelque sauvage qu'il fût, il allait quelquefois travailler chez Bodmer le paysagiste, qui a tant erré dans les forêts d'Amérique, ne le considérant pas, disait-il, comme un homme, mais comme un peau-rouge; cela arrivait quand la toile qu'il avait à peindre était un peu grande, sa chambre ne pouvant admettre un châssis un peu vaste qu'en diagonale.

Jamais artiste ne fut plus insoucieux de son œuvre, il n'y attachait aucune importance; quand la furie de peindre le prenait, s'il n'avait pas là de toile blanche, ce qui était fréquent, il exécutait sa nouvelle fantaisie sur un ancien tableau. Pour une médaille, une statuette, un pot fêlé, un

poignard rouillé, un bibelot quelconque, il donnait un morceau de peinture, croyant avoir fait un excellent marché. Un dessin, une esquisse, un tableau, souvent d'une assez grande valeur, devenait l'enjeu d'une partie d'échecs; parfois même, pour un panneau dont le grain lui plaisait il cédait une peinture achevée.

Goûté et compris des artistes, il n'avait pas encore conquis cette notoriété qui se résout en succès d'argent. Son genre libre, sauvage et fantasque, le rendait peu propre aux commandes officielles, et nous ne savons pas s'il en eut. Il vivait de quelques esquisses vendues pour peu de chose aux juifs brocanteurs de tableaux, mais il ne devait pas être bien riche. Cependant, vers 1848, la fortune vint frapper à sa porte, et il s'y attendait si peu qu'il faillit la renvoyer. La fortune, il faut le dire, ne s'était pas présentée à l'artiste, qui l'eût reconnue tout de suite, sous la forme d'une belle femme nue en équilibre sur une roue et répandant d'une corne d'abondance des couronnes, des pièces d'or et des pierreries. Elle avait pris, pour se conformer au costume moderne, l'apparence d'une simple lettre timbrée trois sous. A. Guignet, qui soupçonnait quelque ennuyeuse réclamation de fournisseur, voulait la refuser, disant qu'avec les quinze centimes on achèterait du tabac à fumer. Par bonheur, un camarade se trouvait là qui eut confiance à la lettre et avança la somme. C'était le duc de Luynes qui, en sa qualité de fin connaisseur, frappé du talent original de Guignet, lui commandait trois grands panneaux pour sa salle à manger du château de Dampierre : une fortune, une gloire, un triomphe inespérés ! — Vous voyez qu'il ne faut pas toujours refuser les lettres.

L'artiste, encouragé dans son génie, se mit à l'œuvre, et peignit un Festin de Balthazar, sujet dont la pompe biblique convenait admirablement à sa tournure d'imagination. Les Jardins d'Armide fournirent le thème du second panneau, et Guignet, qui ne peignait pas moins bien le paysage que la figure, pouvait s'y donner libre carrière. Le troisième panneau représentait la Défaite d'Attila par Aëtius, motif un peu bien féroce pour la décoration d'une salle à manger; mais peut-être Guignet avait-il tenu à montrer son talent sous toutes ses faces, et il excellait dans ces mêlées furieuses à la Salvator et à la Bourguignon.

Ces peintures l'occupèrent de 1848 à 1854, époque où une petite vérole maligne vint l'emporter à la fleur de l'âge et au seuil de la gloire. Il n'avait plus que quelques marches à franchir pour atteindre cette plate-forme d'où l'on domine la foule et où tous les yeux vous suivent. Il avait ébauché un Agar et Ismaël, petit panneau pour l'entre-deux des fenêtres, et un Moïse exposé sur les eaux et recueilli par la fille de Pharaon, qui devait remplacer la Bataille de Châlons. Mais qui peut se vanter de finir ce qu'il commence, quelque hâte qu'il y mette ? Le petit souffle éteint la lampe quand il lui plaît. C'est une chose particulièrement douloureuse et regrettable, lorsque après tant d'étude, de travail, de persévérance et de volonté, un artiste voit le pinceau s'échapper de sa main défaillante, et meurt incertain de sa gloire à l'âge où, maître enfin de son art, il pouvait se promettre de longs jours et de nombreux triomphes. Dans la postérité, Adrien Guignet tiendra sa place entre Salvator Rosa et Decamps.

Nous avons eu l'occasion de voir chez Moulleron, l'habile lithographe qui a fait passer sur la pierre la *Ronde de nuit* de Rembrandt, des tableaux, des esquisses et des dessins d'Adrien Guignet, dont il fut l'ami, et qu'il garde comme des reliques et des témoignages de ce génie peu connu. Un panneau représentant *Moïse sur le Nil* (sujet aimé de l'auteur) nous a vivement frappé. La mère vient

de confier au courant du fleuve le berceau qui contient le futur sauveur d'Israël; elle prie à genoux sur la rive, auprès du père qui se tient debout. Les figures sont bien en scène et touchées spirituellement, mais elles ne sont que l'accessoire du paysage. L'idée de l'artiste était de peindre un coucher de soleil sur les bords du Nil, et l'on peut dire qu'il y a merveilleusement réussi. Des palmiers-doums se détachent en vigueur sur un fond de ciel clair, dont les tons de turquoise verdissent ou se mêlent aux leurs orangées et vermeilles du soir. La rive du fleuve est encombrée de papyrus, de lotus et de hautes herbes; et plus loin, sur la berge, glisse un rayon de soleil faisant paililler quelques détails lumineux dans une forêt de dattiers qu'il prend en écharpe. Jamais le climat d'Égypte n'a été rendu avec une plus chaude intensité; on sent, on voit la chaleur, et pourtant Adrien Guignet n'avait fait aucun voyage en Égypte : il ignorait l'Orient qu'il peignait si bien; il en devinait le ciel, les eaux, la végétation, les rochers, par une intuition poétique dont la justesse est attestée par tous les peintres qui ont parcouru réellement les beaux climats que rêvait le pauvre artiste. Gérome, l'ethnographe sans rival, s'écriait à la vue d'un fusain magnifique, représentant le fils de Tobie pêchant dans le Tigre, avec l'aide de l'ange, le poisson miraculeux dont le fiel doit rendre la vue à son père : « Ce diable de Guignet, il a rapporté tout l'Orient sans y être allé. » En effet, il est impossible de croire que ces montagnes brûlées de soleil, pulvérulentes de lumière, avec leurs formes bizarres et leurs escarpements décharnés, que ce fleuve coulant comme du plomb fondu entre des rives stériles, que ce ciel où quelques oiseaux de proie affamés décrivent des courbes, n'aient pas été faits d'après nature par un peintre voyageur fixant le soir sous sa tente ses croquis du jour.

Une autre toile montre un paysage de la plus humide fraîcheur, avec de grands arbres qui baignent leurs reflets dans l'eau, et une lune lumineusement vaporeuse qui ne ressemble en rien aux pains à cacheter blancs qui ont la prétention de la représenter dans plus d'un tableau : nous avons rarement vu l'impression de la nuit exprimée d'une façon plus poétique; tout est dormant et nocturne dans cette toile silencieuse. Notons aussi une grande esquisse de guerrier gaulois très-farouche et très-truculent qui ressemble à Chingachgook; des fusains où l'artiste cherche la composition du Festin de Balthazar, des Jardins d'Armide et de la Bataille de Châlons; des croquis de toute sorte, dont le plus négligé renferme toujours quelque trait de maître; et tout ce qu'une main pieuse a pu rassembler de ces feuilles charbonnées avec génie que l'artiste laissait aller au vent avec tant d'insouciance.

LE COLPORTAGE CHEZ LES ZOUAOUAS

(KABYLIE).

Le pays des Zouaouas, composé de plusieurs contre-forts du Jurjura, à pentes très-abruptes, et où la terre végétale est rare, ne produit pour ainsi dire pas de grains, et ne peut être utilisé que par des plantations d'arbres, très-difficiles même en beaucoup d'endroits. Plusieurs tribus n'ont d'autres ressources que les glands des chênes. Sur ce sol ingrat se presse une population nombreuse qui, ne pouvant vivre du produit de la terre, est obligée de s'expatrier et de demander au commerce des moyens d'existence. Le colportage, n'exigeant qu'un faible capital, est un des genres de commerce les plus répandus. Lorsqu'un homme veut s'y livrer, il achète à Alger, ou dans toute autre ville, une petite pacotille d'objets à l'usage

des femmes arabes, tels que : essences, verroteries, petits miroirs, henné, alun, clous de girofle, sard, koheul pour les yeux, écorce de noyer pour les gencives, et enfin une foule de substances entrant dans la composition des philtres et sortilèges destinés soit à produire la sympathie, soit à faire consentir le mari au divorce. Muni de cette pacotille, qu'il porte sur le dos, enfermée dans une peau de mouton, le colporteur se met à parcourir les douars arabes, où il est toujours bien accueilli par les femmes. Les traditions de son pays, à défaut d'expérience personnelle, lui ont fait connaître d'avance le caractère et les habitudes de ses clientes : aussi ne leur demande-t-il jamais d'argent ; en échange de ses marchandises, il se fait donner des matières premières, grains, cuirs et surtout laine, qu'il voit abonder dans la tente. La femme arabe, peu soucieuse, en général, des intérêts du ménage, résiste rarement au désir de satisfaire une fantaisie lorsqu'elle n'a pas d'argent à déboursier, et elle se montre d'autant plus généreuse dans le marché, qu'il lui est facile de dissimuler l'emploi des objets qu'elle donne en échange.

Lorsque le colporteur a réuni ainsi une assez grande quantité de marchandises, il va les vendre à la ville la plus voisine, renouvelle sa pacotille et recommence à courir le pays. Il y a des colporteurs kabyles qui vont jusqu'au Maroc et dans la régence de Tunis. Un colporteur adroit réussit quelquefois à gagner dans ces courses jusqu'à mille francs par an, avec une première mise de fonds qui varie de 35 à 50 francs.

UNE MUSELIÈRE A GOURMANDS.

Cette muselière, inventée par la finesse villageoise, dans les campagnes russes, est tout simplement une chanson. Lorsqu'on fait cueillir des framboises, par exemple, dans le potager, on donne l'ordre aux jeunes filles qu'on en charge de chanter en chœur. Ainsi occupées, dit le poète russe Pouchkine, elles sont empêchées d'introduire le fruit du Seigneur entre les lèvres sensuelles de leurs bouches rosées.

Une malice semblable était en usage autrefois dans le Midi. Lorsque le chef de famille envoyait, de sa table, quelque friandise à quelque favori dans une salle voisine, il ordonnait au page ou à l'enfant qui en était le messager d'entonner un Noël et de le poursuivre tout le long du

chemin. Force était bien au porteur de s'en revenir à jeun.

LES INTERRUPTEURS.

PLAN DE CHAPITRE.

D... interrompt pour dire ce que disent ceux qui parlent, et il le dit plus mal.

A... interrompt par malice et pour dérouter. C'est le fléau des conteurs.

C... interrompt par distraction et parce que son esprit retarde. Il suit les premières paroles qu'il entend, de transition en transition, jusqu'aux dernières conséquences. C'est lui qui demande ce que valait l'as romain, parce qu'il y a une demi-heure l'on parlait du prix payé à Judas pour sa trahison.

F... interrompt parce qu'il trouve de la honte à garder le silence, et qu'il veut jouer un rôle à tout prix. Il cherche à s'insinuer, mais il le fait si maladroitement qu'il coupe la conversation mal à propos, attire sur lui l'attention, s'effraye du silence, se trouble et halbutie. Il rentre à son logis mécontent de lui-même, se dit mille injures, et déclare qu'il n'est fait pour voir personne. Sa femme, ses enfants, s'inquiètent. Que lui est-il arrivé ? De quoi souffre-t-il ? D'un coup d'épingle dans son amour-propre.

G... : « Je comprends, je comprends », dit-il toujours. Et il n'a rien compris.

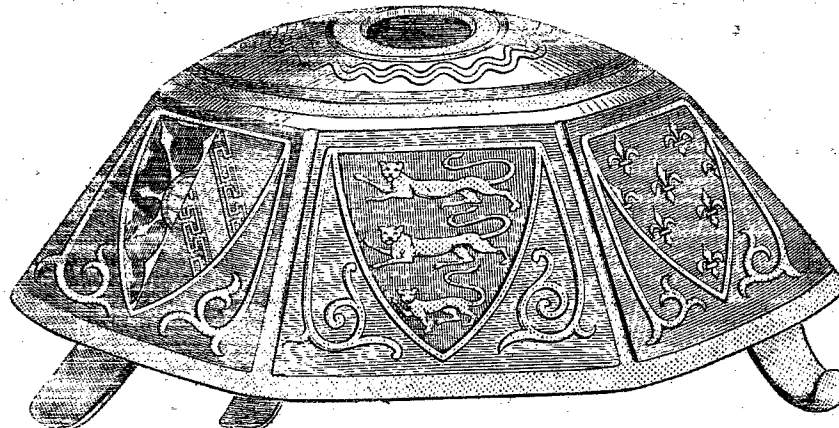
Z... a une histoire à raconter depuis le matin, et interrompt chacun pour trouver moyen de la placer. Il n'y parvient jamais.

P... interrompt pour demander un éclaircissement et se donner un air capable. On le lui donne, et il répond gravement : « C'est ce que je disais... C'est ce qu'il me semblait. »

V... interrompt par impatience, parce qu'il ne peut souffrir qu'aucun autre que lui tienne longtemps la parole. Il s' imagine qu'on le regarde quand il a la bouche fermée, et que son silence le fait passer pour un sot. Il faut qu'il parle, au risque de redire ce qu'il a déjà dit mille fois.

Combien d'autres variétés d'interrupteurs ! Quand on les aurait épuisées, il y aurait X..., interrupteur bienveillant, qui cherche à mettre à l'aise les personnes embarrassées dans quelque propos malencontreux ; etc., etc.

UN PORTE-CIERGE.



Collection de M. Goudon de Lalande. — Porte-cierge trouvé à Montmorillon (Vienne). — Ce dessin est de la grandeur du porte-cierge, composé de métaux émaillés.

L'HEURE DE LA LECTURE.



Chaque âge a sa manière de lire. — Composition et dessin de Théophile Schuler.

Voyageur de retour, après plus de vingt ans d'absence, | à une aimable famille dans l'intimité de laquelle j'étais
je me fis grande joie d'aller causer la surprise de ma visite | admis journallement autrefois, et qui, malgré mon éloigne-
TOME XXXVII. — JANVIER 1869.

ment et notre mutuel silence, n'avait pas cessé d'occuper la première place parmi mes meilleurs souvenirs. Informations prises, je sus que le temps avait été assez clément envers elle pour qu'il me fût donné de retrouver tous ceux qui m'avaient dit au revoir, et, par surcroît, d'avoir à étendre sur deux générations qui n'étaient par encore au monde lors de mon départ, la profonde affection que cette famille m'inspirait. J'arrivai donc à la campagne où elle habitait sans qu'on fût préparé à me recevoir.

Le vieux serviteur, qui vint m'ouvrir la grille du jardin qu'on avait à traverser pour arriver à la maison, me reconnut et m'apprit que mon nom était si peu oublié chez ses maîtres que non-seulement mes vieux amis, mais aussi des enfants dont j'ignorais l'existence, le prononçaient souvent. En quelques mots je fus renseigné sur le personnel de la famille. Ceux que j'avais dû quitter peu de jours après le mariage de leur fille unique étaient maintenant bisaïeuls, et les jeunes époux d'alors, qui l'an dernier avaient marié leur fils aîné, se voyaient, depuis quelques mois, grand-père et grand-mère.

Comme je ne voulais pas être annoncé, le vieux serviteur qui m'avait guidé jusqu'à l'habitation s'arrêta sous le vestibule, au seuil d'un large corridor dans lequel je vis plusieurs portes entr'ouvertes.

— C'est l'heure de la lecture, me dit-il ; chacun est chez soi ; vous pourrez, en donnant çà et là un coup d'œil en passant, faire connaissance avec tous les visages avant d'arriver chez les grands parents, qui occupent l'appartement au fond du corridor.

Ces mots : « C'est l'heure de la lecture », m'avaient rajeuni de vingt-cinq ans ; je me voyais ramené au temps de nos soirées intimes, où l'un de nous, lisant à haute voix pour l'agrément de tous, ajoutait pour lui-même, au profit d'une bonne lecture, le bénéfice charmant du plaisir qu'il savait faire aux autres.

Sachant bien comment à chaque âge on écoute, quand la voix humaine, animant pour ainsi dire la lettre morte, fait des mots vivants de la parole écrite, je voulus profiter de l'ignorance où l'on était de mon arrivée pour juger ce que, de l'enfance à la vieillesse, chacun prête d'attention et prend de plaisir à la lecture qu'on ne fait que pour soi-même.

J'avancai dans le corridor jusqu'à la première porte que je trouvai sur mon passage. A la faveur de son entre-bâillement, je pus parcourir du regard la salle à manger, disposée pour le moment en chambre d'étude.

Aux deux extrémités d'une longue table, deux enfants, un garçonnet, une fillette, avaient, chacun devant soi, un livre ouvert. La fillette, les coudes sur la table, la tête dans ses mains et penchée vers le livre, comme s'il l'attirait, mettait évidemment en pratique cet excellent précepte de Joubert, que sans doute elle ignorait : « Il faut, si l'on veut lire avec fruit, rendre son attention tellement ferme qu'elle voie les idées comme les yeux voient les corps. »

A l'autre bout de la table, le vis-à-vis de la fillette faisait avec celle-ci le plus singulier contraste. Le front incliné vers le plancher, lisant d'un oeil, de l'autre guettant les mouches, le petit bonhomme, armé d'un couteau, trompait son impatience d'agir et son besoin de mouvement en enlevant des copeaux aux bâtons de sa chaise.

D'où vient que l'une est si attentive, et pourquoi l'autre est-il si distrait ? Je trouvai la réponse à cette double question dès qu'après quelques pas je me fus arrêté devant la porte entr'ouverte de la chambre voisine.

Là aussi ils étaient deux, un jeune garçon, une jeune personne, les sœur et frère aînés des enfants que je venais d'observer ; mais les rôles étaient changés, c'est du gar-

çon que venait l'exemple de l'attention soutenue. Quant à la jeune fille, sans qu'elle lût positivement avec distraction, la lecture absorbait assez, peu son esprit pour qu'il lui fût possible de suivre en même temps les lignes de la page et le travail à l'aiguille qui occupait ses doigts. Ce que voyant, je me dis : « Pour le petit bonhomme, son livre est un importun dont il croit se venger alors qu'il se détourne de lui ; plus tard il sera le conseiller qu'avec fruit on consulte, jusqu'à ce qu'il devienne l'ami qui console. Pour la fillette, dont l'esprit est libre maintenant de tant de préoccupations diverses qui l'attendent à mesure qu'elle avancera dans la vie, elle se hâte de s'instruire avant que soit arrivé le temps où elle se devra tout entière aux soins du ménage et aux devoirs de la famille.

Je sus bientôt après que pour la petite-fille aînée du chef de la maison ce temps-là était venu.

La troisième porte, que j'eus l'indiscrétion d'ouvrir davantage pour mieux voir ce qui se passait à l'intérieur, me mit en présence de deux autres lecteurs qui lisaient ailleurs que dans leurs livres. Une jeune mère, qui tenait négligemment le volume fermé, avait interrompu sa lecture pour allaiter son enfant. Les yeux fixés sur lui, c'était en lui qu'elle s'étudiait à lire. Son mari, dans l'attitude de la méditation, n'arrêtait certainement pas son esprit sur la lecture que lui aussi avait interrompue. En même temps que la jeune mère s'absorbait dans le présent, lui semblait poursuivre un rêve dans l'avenir. Rêve d'ambition, peut-être ? Non, rêve de père. Les yeux des deux époux se rencontrèrent, et, au doux sourire qu'ils s'adressèrent en caressant du regard le petit être endormi sur le sein maternel, je vis bien que le même objet occupait leur pensée.

Jusque-là, je n'avais vu que des visages pour moi nouveaux ; ce n'était qu'en m'arrêtant à la quatrième porte du corridor que je devais revoir enfin des figures de connaissance. C'était encore un couple de lecteurs, lecteurs en lunettes ; ils lisaient, attentifs, comme on lit à l'âge où l'on trouve seulement dans la lecture l'oubli des infirmités du corps et le repos des fatigues de la vie. J'eus d'abord quelque peine à faire assez bien la part du temps pour retrouver en eux leur propre visage. Je les regardai mieux, j'invoquai mes souvenirs, et ils me rendirent peu à peu mes amis d'autrefois si ressemblants que, cédant à l'émotion qui m'envahissait, j'entrai comme poussé dans le salon en leur disant : « Je ne peux pourtant pas attendre, pour vous embrasser, la fin de l'heure de la lecture. »

Les livres tombèrent, les lunettes aussi. Je passe sous silence la joie de se revoir et les incidents de la reconnaissance après une absence de vingt-cinq ans.

Il me restait à voir le chef de la famille et sa vénérable compagne. Leur fille, m'invitant au silence, entr'ouvrit la porte de la chambre à coucher où ils se retiraient pour lire tête à tête. Chacun des deux octogénaires, assis face à face dans un fauteuil, sommeillait au coin du feu.

Parvenu à ce grand âge, pensai-je, on ne regarde plus dans un livre que pour s'endormir doucement. On ne relit guère que le passé, non dans la mémoire éveillée, mais en rêve.

Pour me présenter à eux, j'attendis leur réveil.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Voy. les Tables des tomes XXXIII - XXXVI (1865-1868).

LA PROPRETÉ.

Hufeland appelait la propreté « la colonne fondamentale de la santé », et certes il n'en exagérait pas l'importance.

Elle ressort de la notion du rôle physiologique que jouent les fonctions de la peau, et des périls qui menacent la santé quand elles se font d'une manière imparfaite.

La peau qui limite le corps humain dans l'espace n'est pas seulement une membrane sentante, recueillant les impressions de tact, de température, de sensibilité, et les transmettant au cerveau qui les perçoit et qui les juge, mais elle est aussi un organe de sécrétion d'une extrême activité. Et tout d'abord, elle sécrète l'épiderme, sorte de vernis organisé, constitué par plusieurs couches de cellules formant une pellicule partout continue à elle-même, mais traversée d'un nombre immense d'ouvertures destinées à donner passage aux sécrétions solides, liquides ou gazeuses de la peau. La couche la plus profonde de ces cellules contient une matière colorante dont la couleur varie suivant les races, les individus et les régions du corps où on l'observe. La couche intermédiaire est molle, elle se moule sur les innombrables saillies ou papilles de la peau qui en constituent la partie vasculaire et nerveuse; la couche externe est formée de cellules minces, aplaties, formant par leur agglomération une sorte de lame cornée qui est l'épiderme proprement dit. La peau, disions-nous, est un organe de sécrétion séparant du sang ou formant, avec les matériaux qu'il lui apporte, des produits dont les uns sont destinés simplement à être éliminés, dont les autres ont un rôle anatomique ou physiologique à remplir. C'est ainsi qu'il existe dans l'épaisseur de la peau — des glandes, en nombre immense, terminées par des conduits flexueux qui s'ouvrent à la surface de l'épiderme et y versent le liquide connu sous le nom de sueur; — d'autres glandes, destinées à fournir la matière grasse, onctueuse, qui lubrifie l'épiderme et les productions pileuses, leur donne leur aspect brillant, leur souplesse, et les empêche de s'exfolier, de se casser au moindre contact; — les organes formateurs des poils ou des cheveux, qui constituent aussi de véritables glandes, ce sont les bulbes pileux; — enfin d'autres organes sécréteurs, destinés au renouvellement incessant des couches profondes de l'épiderme, à mesure que les couches superficielles de cette enveloppe tombent d'elles-mêmes ou s'usent par le frottement.

Ces simples données anatomiques permettent de comprendre l'importance fonctionnelle de la peau envisagée comme appareil de dépuratation du sang, et aussi comme soupape s'ouvrant pour éliminer certains produits nuisibles ou dangereux qui doivent être rejetés. La propreté maintient le jeu de cette soupape de sûreté : c'est dire le rôle considérable qu'elle joue dans le fonctionnement régulier de notre machine. Il ressort des chiffres indiquant la quantité considérable de sueur qui, à l'état liquide, vaporeux ou gazeux, sort journellement de l'économie par cette voie. La peau étant sèche en apparence, c'est-à-dire ne fournissant ni vapeur ni sueur liquide, donne environ, par jour, chez un adulte, issue à un kilogramme de vapeur d'eau, c'est-à-dire à une quantité double de la vapeur qui sort avec l'haleine par la respiration dans le même temps. Cette vapeur n'entraîne avec elle que des produits gazeux; la véritable sueur qui s'y ajoute et qui perle sur la peau, pendant les chaleurs ou par l'effet d'un exercice violent, entraîne avec de l'eau des matières diverses, et en particulier des sels qui y figurent pour les proportions d'un demi pour cent à deux pour cent, et forment un résidu sur la peau par le fait de l'évaporation de la sueur. Cette sécrétion a pour objet principal de maintenir dans leur chiffre normal les proportions d'eau dont notre organisme a besoin, et qui doivent rester à peu près constantes, malgré les quantités variables de ce liquide que nos boissons y introduisent.

La peau est de plus le siège d'une véritable respiration

supplémentaire qui complète celle des poumons. De même que ceux-ci, elle prend de l'oxygène à l'air, et lui rend de l'acide carbonique et de l'azote, et contribue ainsi à ce grand acte de la revivification du sang, en dehors de l'accomplissement régulier duquel il n'y a pas de santé possible. Il est même des animaux chez lesquels cette respiration par la peau semble plus nécessaire que la respiration par les poumons, ainsi que l'a démontré Edwards. Si on couvre le corps des animaux d'enduits imperméables, il survient assez promptement chez eux des accidents qui sont dus à une véritable asphyxie par défaut d'exhalation cutanée du gaz acide carbonique. Les expériences de Fourcault sont démonstratives sur ce point. Or, la malpropreté constitue un de ces enduits, elle recouvre la peau d'une couche constituée à la fois par le résidu solide de la sueur, les débris des cellules de l'épiderme, les matières colorantes, et les poussières que le contact de l'air extérieur et des vêtements y ajoute. La matière grasse, onctueuse, que sécrète la peau, sert de lien à tous ces résidus et les empêche de se détacher en poussière; ils s'étalent donc en une membrane sordide qui recouvre la peau et obstrue ces millions de petites bouches qui devraient servir à la respiration de cette membrane : d'où une provocation à des maux de plus d'une sorte, à des maladies de peau; d'où aussi un accroissement anormal d'activité imposé à d'autres organes, et de là une harmonie rompue, et par suite une santé compromise. Je devrais bien parler aussi des ressources qu'une peau fonctionnant bien offre à la nature et au médecin dans le traitement des maladies, et qui font défaut quand elle est dans un état habituel de malpropreté; mais je tiens à rester strictement sur le terrain de l'hygiène.

Il n'est guère, on le voit, de rouage qui demande plus que celui-ci à être surveillé et entretenu. Nous l'avons sous les yeux; son mauvais état est de constatation vulgaire; il ne nous faut pour y remédier qu'un peu d'eau et de bonne volonté, pour me servir d'un mot de M. Max Simon. L'eau est, par une libérale profusion de la nature, à la disposition de qui en veut; la bonne volonté de se bien porter et de concilier en même temps les intérêts de sa santé et de sa dignité ferait-elle seule défaut? Hélas! oui, trop souvent. « Qu'il me soit permis, dit à ce sujet Hufeland, de signaler une inconséquence qui n'est, d'ailleurs, pas la seule de ce genre dont on se rende coupable. Le dernier des hommes a l'intime conviction que l'entretien de la peau est nécessaire à la santé des animaux. Le palefrenier néglige tout pour étriller, bouchonner et laver son cheval; et si l'animal tombe malade, à l'instant même il suppose qu'on a bien pu négliger les soins de la propreté. Mais cette idée ne lui vient jamais à l'esprit quand il s'agit de sa propre personne ou de son enfant. Si celui-ci est d'une constitution faible et malade, s'il maigrit et tombe dans le marasme, effets qui résultent tous de la malpropreté, on pensera plutôt à un ensorcellement ou à quelque autre absurdité semblable qu'à la véritable cause, qui est le défaut absolu d'entretien de la peau. Puisque nous sommes si clairvoyants pour les animaux, pourquoi ne le sommes-nous pas autant lorsqu'il s'agit de nous-mêmes? » (C.-F. Hufeland, *l'Art de prolonger la vie de l'homme*, 1824, page 362.) C'est parler d'or; mais quelles inconséquences l'homme n'ajoute-t-il pas à celles-ci quand il s'agit de sa santé, le bien qu'il proclame volontiers le plus précieux, et qu'il sacrifie volontiers à tous les autres? On fait des vœux pendant l'orage, et on les oublie une fois le danger passé. Il semble qu'en parlant avec vénération de la santé et en professant un culte platonique pour elle, on ait désarmé le péril. La maladie elle-même voit ses avertissements ou méconnus ou promptement oubliés, et il

n'est pas d'homme qui ne mérite cette rude apostrophe que la Goutte adressa un jour à Franklin : « Je vous connais bien : vous êtes un beau prometteur, mais, après quelques mois de bonne santé, vous recommencez à aller votre train ; vos belles promesses seront oubliées comme on oublie les formes des nuages de la dernière année. » (*Dialogue* ⁽¹⁾ *entre la Goutte et Franklin.*) C'est que l'homme se méprend volontiers sur ses intérêts véritables ; c'est que la santé est un bien métaphysique qui ne se sent que par le regret de l'avoir perdu ; c'est que l'on compte toujours sur le bénéfice des exceptions ; c'est que... c'est que... je ne finirais pas. Quelle que soit l'explication, le fait est réel, et trop réel ; la malpropreté est pour les populations une cause de dépérissement physique qui est d'autant plus pernicieuse qu'on ne la soupçonne guère, et auprès de laquelle (tant est générale et destructive son influence sur la santé) la guerre et la peste ne sont peut-être que des fléaux de second ordre.

Quand on ferme hermétiquement portes et fenêtres, et qu'on respire dans cet espace clos, on finit par s'empoisonner ; ainsi fait-on quand on laisse la malpropreté fermer les innombrables pores de la peau. Les médecins, devant qui tombent tous les voiles, savent jusqu'à quelles limites lamentables l'oubli des soins corporels peut être porté. Cette incurie est plus marquée sans doute dans certains pays, dans certaines races et dans certaines classes ; mais elle n'en est pas, tant s'en faut, l'apanage exclusif. Si la propreté, cette *chasteté du corps*, comme l'a appelée ingénieusement Bacon, est une vertu privée, elle est aussi une vertu sociale. Chaque homme est, en effet, le centre d'une sphère d'émanations corporelles dont le rayon d'influence augmente par l'incurie et diminue par la propreté : on prend donc les intérêts de la santé d'autrui en prenant ceux de sa propre santé, et l'homme, destiné par sa nature à la vie en commun, doit songer à cette solidarité d'une nature particulière. D'ailleurs, en dehors des inconvénients physiques attachés à la malpropreté, il en est d'une autre nature que l'hygiène ne peut ni méconnaître ni passer sous silence. Si la propreté est une condition de santé pour l'homme, elle est aussi une condition de dignité pour lui. La *cousture* qui lie l'âme et le corps est en effet bien étroite, comme le remarque Montaigne, et l'on ne peut toucher à l'une sans que l'autre s'en ressente. Avoir de son corps ce soin viril qui est aussi éloigné d'une dégradante incurie que d'une idolâtrie avilissante, c'est en même temps rendre hommage à la dignité de sa nature et relever l'âme à ses propres yeux par la considération que l'on montre à son enveloppe corporelle. On pourrait dire de la propreté ce que saint François de Sales disait de l'habitude de se lever tôt, « qu'elle conserve à la fois la santé et la sainteté. » Elle est au moins, et dans une certaine mesure, gardienne de la pureté des mœurs. Conservatrice de la beauté quand elle existe, elle peut presque la suppléer quand elle n'existe pas. C'est dire le prix que l'hygiène a le droit d'y attacher. Mais il est temps de sortir de ces considérations générales, qui n'ont eu d'autre but que de préparer l'esprit du lecteur à comprendre l'importance pratique des préceptes qui vont suivre, et nous allons étudier la propreté sous ses quatre aspects principaux, qui forment comme autant de cercles concentriques au milieu desquels l'homme est placé, et dont il reçoit de près ou de loin les influences : propreté corporelle, propreté des vêtements, propreté de l'habitation, propreté de la ville.

La suite à une prochaine livraison.

(1) Voy. t. XXV, 1857, p. 117.

LE MONASTÈRE D'ARGIS.

BALLADE ⁽¹⁾.

I

Le long de l'Argis,
Sur un beau rivage,
Passe Negru Voda
Avec ses compagnons,
Neuf maîtres maçons,
Et Manol dixième,
A tous supérieur.
Ensemble ils vont choisir,
Au fond de la vallée,
Un bel emplacement
Pour un monastère.
Voici qu'en chemin
Ils firent rencontre
D'un jeune berger
Jouant de la flûte,
Jouant des doinas ⁽²⁾.
Et l'apercevant,
Le prince lui dit :

« Gentil bergeret,
Joueur de doinas,
Tu as remonté
Le cours de l'Argis
Avec ton troupeau ;
Tu as descendu
Le cours de l'Argis
Avec tes moutons.
N'aurais-tu point vu,
Par où tu passas,
Un mur délaissé
Et non achevé,
Dans le vert fouillis
Des noisetiers ? »

« Oui, prince, j'ai vu,
Par où j'ai passé,
Un mur délaissé
Et non achevé.
Mes chiens, à sa vue,
Se sont élancés,
En hurlant à mort
Comme en un désert. »

Le prince, à ces mots,
Devient tout joyeux.
Il repart soudain ;
Allant droit au mur,
Avec ses maçons,
Neuf maîtres maçons,
Et Manol dixième,
A tous supérieur ⁽³⁾.

« Voici le vieux mur :
Ici je choisis
Un emplacement
Pour un monastère.
Or, vous, mes maçons,
Mes maîtres maçons,
Jour et nuit en hâte,
Mettez-vous à l'œuvre,
Afin de bâtir,
D'élever ici
Un beau monastère,
Sans pareil au monde.
Vous aurez richesses,
Et rang de boiards ;
Ou sinon, par Dieu !
Je vous fais murer,
Murer tous vivants
Dans les fondements. »

II

Les maçons en hâte
Tendent leurs ficelles.
Prennent leurs mesures
Et creusent le sol ;
Bientôt ils bâtissent,
Bâtissent un mur.
Mais tout le travail du jour
Dans la nuit s'écroule ;
Le second jour de même,
Le troisième de même,
Le quatrième de même ;
Leurs efforts sont vains,
Car tout le travail du jour
Dans la nuit s'écroule.
Le prince étonné
Leur fait des reproches ;
Puis, dans sa colère,
De nouveau menace
De les faire murer tous
Dans les fondements.
Les pauvres maçons
Se remettent à l'œuvre,
Et travaillent en tremblant,
Et tremblent en travaillant.
Tout le long d'un jour d'été,
D'un grand jour jusqu'au soir.
Voilà que Manol
Quitte ses outils,
Se couche et s'endort,
Et fait un rêve étrange,
Puis soudain se lève,
Et dit ces paroles :

(1) Voy., t. XXVI, 1859, p. 369, une vue du monastère d'Argis, et une notice sur ce monument, où nous avons cité quelques fragments de la ballade populaire dont nous donnons aujourd'hui le texte entier.

Rappelons que cette ballade a été recueillie par l'excellent poète contemporain B. Alecsandri. Nous la trouvons dans l'ouvrage intitulé : *L'Eglise du monastère épiscopal de Kurtea d'Argis en Valachie*, par M. Louis Reissenberger (Vienne, Gerold fils, 1867) ; tiré du quatrième volume de l'Annuaire de la commission centrale autrichienne des monuments historiques ; traduction publiée par les soins du gouvernement des Principautés, à l'occasion de l'Exposition universelle à Paris. — Un très-grand modèle de l'église de Kurtea d'Argis figurait à l'Exposition. Cette église a été construite sous le règne de Nyagou (de 1511 à 1520), et achevée, vers 1526, sous le règne de son successeur Rodolphe.

Kurtea signifie cour. La petite ville d'Argis, voisine du monastère, a été longtemps la résidence des princes valaques.

(2) *Doina*, air ou chant plaintif.

(3) Suivant la tradition, Manol ou Manoli (Valaque, ou Phanariote, ou Italien, ou Espagnol) avait sous ses ordres trois cents ou même neuf cents maçons.

« Vous, mes compagnons,
Neuf maîtres maçons,
Savez-vous quel rêve
J'ai fait en dormant ?
Une voix du ciel
M'a dit clairement
Que tous nos travaux
Iront s'écrivant,
Jusqu'à ce qu'ensemble
Nous jurions ici
De murer dans le mur

La première femme,
Épouse ou sœur,
Qui apparaîtra
Demain, à l'aurore,
Apportant des vivres
Pour l'un d'entre nous.
Donc, si vous voulez
Achever de bâtir
Ce saint monastère,
Monument de gloire,
Jurons tous ensemble,

De garder le secret ;
Jurons d'immoler,
De murer dans le mur
La première femme,
Épouse ou sœur,
Qui apparaîtra
Demain à l'aurore. » (1)

III

Voici qu'à l'aurore

Manol s'éveille,
Et en s'éveillant
Il grimpe aussitôt
D'abord sur la haie ;
Puis il monte encore
Sur l'échafaudage,
Et regarde au loin
Les champs et la route
Mais qu'aperçoit-il ?
Qui voit-il venir ?
C'est sa jeune épouse.



Manoli, Manoli, ô maître Manoli, assez de ce jeu!... — Dessin de Bayard.

La Flora des champs (1).
Elle se rapprochait,
Et lui apportait
Des mets à manger
Et du vin à boire.
Manol la voit ;
Lors sa vue se trouble,
Et, saisi d'effroi,
Il tombe à genoux,
Joint les mains, et dit :

« O Seigneur mon Dieu !
Répands sur la terre
Une pluie écumante,
Qui trace des ruisseaux

(1) Elle s'appelait Annika.

Et creuse des torrents ;
Que les eaux se gonflent
Pour inonder la plaine,
Et forcent ma femme
De rebrousser chemin. »

Dieu prend pitié,
Et, à sa prière,
Assemble les nuages
Qui dérobent le ciel.
Soudain il en tombe
Une pluie écumante,
Qui trace des ruisseaux
Et coule en torrents.
Mais elle ne peut

Arrêter l'épouse,
Qui toujours avance,
Traverse les eaux,
Et toujours approche.
Manoli la voit,
Et son cœur gémit ;
Il s'incline encore,
Joint les mains, et dit :

« O Seigneur, mon Dieu !
Déchaîne un grand vent
Au loin sur la terre,
Qui torde les platanes,

Dépouille les sapins,
Renverse les montagnes,
Et force ma femme
De s'en retourner
Loin de la vallée. »

Dieu prend pitié,
Et, à sa prière,
Déchaîne un grand vent
Du ciel sur la terre ;
Le vent souffle, souffle,
Il tord les platanes,
Dépouille les sapins,

(1) C'est une superstition très-ancienne qu'il faut murer une créature humaine vivante dans les fondations d'un monument, si l'on veut qu'il repose sur une base inébranlable.

Renverse les montagnes ;
Mais il ne peut encore
Arrêter l'épouse,
Qui toujours avance,
Fait de longs circuits.
Mais toujours approche.
Approche, ô malheur !
Du terme fatal.

IV

Pourtant les maçons,
Neuf maîtres maçons,
Éprouvent à sa vue
Un frisson de joie,
Tandis que Manol,
La douleur dans l'âme,
La prend dans ses bras,
Grimpe sur le mur,
L'y dépose, hélas !
Et lui parle ainsi :

« Reste, ma sœur amie,
Reste ainsi sans crainte,
Car nous voulons rire,
Pour rire le murer. »

La femme le croit,
Et rit de bon cœur,
Tandis que Manol,
Fidèle à son rêve,
Soupire et commence
À bâtir le mur.
La muraille monte
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux.
Mais elle, la pauvrete,
A cosse de rire,
Et, saisie d'effroi,
Se lamente ainsi :

« Manoli, Manol,
O maître Manol !
Assez de ce jeu,
Car il est fatal.
Manoli, Manol,
O maître Manol !
Le mur se resserre
Et brise mon corps. »

Manoli se tait
Et bâtit toujours.
Le mur monte encore
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux,
Et jusqu'à ses hanches,
Et jusqu'à son sein.
Mais elle, ô douleur !
Pleure amèrement
Et se plaint toujours :

« Manoli, Manol,
O maître Manol !
Assez de ce jeu,
Car je vais être mère.
Manoli, Manol,
O maître Manol !
Le mur se resserre
Et tue mon enfant ;

Mon sein souffre et pleure
Des larmes de lait. »

Mais Manol se tait
Et bâtit toujours.
Le mur monte encore ;
Et couvre l'épouse
Jusqu'à ses chevilles,
Jusqu'à ses genoux,
Et jusqu'à ses hanches,
Et jusqu'à son sein,
Et jusqu'à ses yeux,
Et jusqu'à sa tête ;
Si bien qu'aux regards
Elle disparaît,
Et qu'à peine encore
On entend sa voix
Gémir dans le mur :
« Manoli, Manol,
O maître Manol !
Le mur se resserre
Et ma vie s'éteint ! »

V

Le long de l'Argis,
Par un beau rivage,
Negru Voda vient
Faire ses prières
Au saint monastère,
Monument de gloire,
Sans pareil au monde.
Le grand prince arrive.
Et, en le voyant,
Devient tout joyeux
Et s'exprime ainsi :
« Vous, les architectes,
Les maîtres maçons,
Déclarez ici,
La main sur le cœur,
Si votre science
Peut me construire
Un autre monastère,
Monument de gloire,
Plus grand et plus beau ! »

Les maîtres maçons,
Les dix architectes,
Perchés sur le toit,
Se sentent, à ces mots,
Tout joyeux, tout fiers,
Et répondent ainsi :
« Il n'existe pas,
Ici sur la terre,
Pareils à nous dix
Dix maîtres maçons.
Sachez qu'à nous dix,
Nous pourrions bâtir
Un autre monastère,
Plus grand et plus beau. »

Le prince, à ces mots,
Devient tout pensif ;
Puis, avec un méchant rire,
Soudain il commande
Qu'on brise l'échelle
Et l'échafaudage,
Et qu'on abandonne,
Si haut sur le toit,
Les pauvres maçons,
Afin qu'ils expirent (*)

Mais eux, à l'instant,
Sans perdre la tête,
Tiennent un conseil ;
Et ils se construisent
Des ailes volantes
Avec des planchettes ;
Puis ils les étendent,
Et volent dans l'air.
Mais, hélas ! ils tombent,
Et après leur chute
Se changent en pierres.
Or, quant à Manol,
Au maître Manol,
Juste au moment même
Où il prend l'élan,
Voici qu'il entend
Sortir des murailles
Une voix chérie,
Faible et étouffée,
Qui pleure et gémit,
Et se plaint ainsi :

« Manoli, Manol,
O maître Manol !
Le mur froid m'opprime,
Et mon corps se brise,
Et mon sein s'épuise,
Et ma vie s'éteint. »

A ces mots plaintifs,
Manoli pâtit ;
Son esprit se trouble,
Ses regards se voilent ;
Il voit tout tourner,
Ciel, terre et nuages ;
Et du haut du toit
Il tombe soudain.
La place où il tombe
Se creuse en fontaine,
Fontaine d'eau claire,
Amère et salée ;
Eau mêlée de larmes,
De larmes amères (*)

UNE DEDICACE FRATERNELLE.

On connaît généralement Felix d'Azara, le voyageur intrépide qui erra durant vingt années laborieuses dans les pampas, le naturaliste exercé qui combattit Buffon ; on parle plus rarement de Nicolas d'Azara, protecteur des artistes habiles, l'ami de Raphael Mengs, dont la vie s'écoula au milieu de toutes les fêtes de l'art et de toutes les splendeurs des cours. Ces deux frères s'aimaient tendrement ; mais, séparés durant trente-cinq années par les événements, ils s'embrassèrent une fois fortuitement dans la capitale de la Catalogne, et s'éloignèrent, les larmes dans les yeux, pour ne se retrouver qu'à la fin de leur vie. Jamais don Félix d'Azara, dont on cite les travaux avec tant de persistance parce qu'ils reposent sur l'observation, ne perdit un moment le souvenir de son frère durant la vie périlleuse à laquelle il était chaque jour exposé.

Voici ce qu'il lui écrivit en 1801, alors qu'il songeait à publier un livre auquel il doit sa juste célébrité :

« Cher Nicolas, à peine étions-nous nés que nos parents nous séparèrent. Durant le cours de notre vie, nous ne nous sommes vus et entretenus que pendant le court espace de deux heures, à Barcelone, où je t'ai rencontré comme par hasard. Tu as vécu dans le grand monde, et, par tes dignités, par tes talents, par tes ouvrages et par tes vertus, tu t'es rendu célèbre en Espagne et dans toute l'Europe. Mais moi, sans être jamais parvenu à aucun emploi remarquable, sans avoir eu occasion de me faire connaître ni de toi, ni des autres, j'ai passé les vingt meilleures années de ma vie aux extrémités de la terre, oublié de mes amis, sans livres, sans aucun écrit raisonnable, continuellement occupé à voyager dans les déserts ou dans d'immenses et épouvantables forêts, sans presque aucune société que celle des oiseaux de l'air et des animaux sauvages. J'ai écrit leur histoire ; je te l'envoie et te la dédie, afin qu'elle me puisse faire connaître à toi et te donne une idée de mes travaux. »

Félix d'Azara revit ce frère aimé et vénéré, plus vieux que lui de quinze ans ; il venait d'être nommé général lorsqu'il se fixa enfin près de lui. Il donna sa démission pour passer le reste de sa vie auprès de celui dont la pensée vivifiante l'avait soutenu au milieu de tant de périls et de tant de privations. Don Nicolas lui fut enlevé le 26 janvier 1803 ; six ans plus tard, il le suivit dans la tombe.

(*) Cette fontaine existe encore, et porte le nom de fontaine de Manoli.

(*) Selon la tradition, Ivan IV Vassiljevitch (1521-1584) punit de la même manière l'architecte de l'église Vasil-Blagennor, pour avoir osé dire qu'il se croyait capable d'élever un monument encore plus beau.

SCIENCE INDUSTRIELLE.

LES APPLICATIONS DES COURANTS THERMO-ÉLECTRIQUES.

Déterminer télégraphiquement la température des lieux inaccessibles à l'observateur, — c'est-à-dire suivre les variations de la température de l'air à différentes hauteurs, celle de la terre et de l'eau à diverses profondeurs, c'est une des questions qui intéressent au plus haut degré les météorologistes. Étudier la température des végétaux et des animaux sans en blesser les organes par l'introduction d'appareils de gros volume n'est pas d'un moindre intérêt pour les physiologistes. Placer enfin au sein des foyers calorifiques les plus intenses un appareil qui en traduise, aussi par voie télégraphique, les variations les plus minimales à l'observateur placé dans son cabinet, voilà encore une question de science industrielle d'une incontestable valeur.

Les solutions de ces diverses questions peuvent sortir du principe nouveau et fécond de l'équivalence des forces naturelles.

Le mouvement vibratoire est source du son, on le démontre explicitement; mais il est également source de chaleur, de lumière et d'électricité. La science ne se borne plus à le concevoir en théorie; elle le démontre en transformant l'un en l'autre, et par équivalence d'effets, ces agents considérés comme distincts. Si la chaleur, l'électricité et la lumière ont une origine commune, leurs effets doivent être équivalents en intensité, c'est-à-dire que chacun peut devenir l'élément de mesure de l'autre.

Aussi un équivalent de chaleur doit-il se transformer en un équivalent d'électricité, et *vice versa*. Ce qu'a établi la théorie du mouvement vibratoire a été trouvé expérimentalement, quant à ce qui se rapporte à la chaleur et à l'électricité, par Seebeck, en 1821. Son expérience est restée classique. Un circuit, en forme de rectangle, est composé par un barreau de bismuth soudé par ses extrémités à une lame de cuivre; dans l'intérieur, on place une aiguille aimantée, et tout le système est amené dans le méridien magnétique. Si on chauffe l'une des soudures, la déviation de l'aiguille indique la production d'un courant électrique; si on chauffe l'autre soudure, ce courant change de sens, car la déviation de l'aiguille est inverse. Ersted, qui avait découvert la relation du magnétisme et de l'électricité, vulgarisa, sous cette forme qui rappelait son admirable expérience, la découverte de Seebeck. On conçoit qu'un phénomène d'une telle importance ait singulièrement excité l'attention des savants: aussi, en peu d'années, fut-il étudié dans toutes ses phases. M. Becquerel père a résumé bien nettement la théorie probable de cet intéressant phénomène. Toutes les fois que la chaleur se propage dans un conducteur, il y a mouvement d'électricité. Si tout est semblable de part et d'autre du point échauffé, comme conductibilité, on a deux courants électriques contraires et égaux qui s'entre-détruisent; mais si des circonstances physiques modifient la propagation de la chaleur d'un côté plutôt que de l'autre, l'un des courants l'emporte et se manifeste extérieurement.

Aussi, comme il est presque impossible ou du moins très-difficile d'établir un fil électrique identique en structure dans toutes ses parties, si on rejoint les extrémités avec une boussole (galvanomètre), et si on le chauffe en un point, la chaleur se propageant inégalement à droite et à gauche du point d'application, l'aiguille de l'appareil dévie, indiquant un courant électrique qui va de la partie la moins résistante du circuit à celle qui l'est davantage. On établira donc, à coup sûr, un *couple thermo-électrique*, en réunissant ensemble deux métaux de con-

ductibilités bien différentes pour la chaleur, par suite pour l'électricité.

S'il était possible de faire rendre à un tel couple l'équivalent d'électricité qui correspond à la quantité de chaleur qu'il absorbe, on aurait résolu la question de la production de l'électricité à bon marché; on aurait enfin trouvé la *pile électrique industrielle*. Or, celle-ci reste à trouver, malgré le grand nombre de tentatives qu'elle a sollicitées.

Mais si la thermo-électricité nous refuse encore cette grande solution, le peu que nous en savons a permis de faire des choses importantes et qui permettent d'être vulgarisées.

Tout ce qui concerne l'étude de notre globe et de son atmosphère nous intéresse. Nous sommes avides d'observations; mais nous manquons d'instruments. Parmi ceux dont l'usage est encore, en quelque sorte, inconnu ou méconnu, nous citerons le *thermomètre électrique*, c'est-à-dire un indicateur de températures par voie télégraphique.

Le circuit télégraphique est formé par deux fils, cuivre et fer, soudés solidement à leurs extrémités, que nous nommerons A et B pour faciliter l'explication. La soudure B est plongée dans une éprouvette, et à côté d'elle, au sein du mercure, se trouve un thermomètre de précision: la soudure et la cuvette thermo-métrique auront donc toujours la même température. On pourra échauffer ou refroidir à volonté ce système, à l'aide d'une disposition très-simple: cette éprouvette est placée dans une autre, au sein de l'alcool ou de l'éther, qu'un courant d'air évaporerait pour produire le refroidissement, et que le rayonnement d'un corps chaud élèverait de température pour déterminer l'effet inverse. À côté de cette éprouvette, on trouve, au poste d'observation, un galvanomètre placé dans le circuit cuivre et fer: le courant le parcourra donc avant d'influencer la soudure indicatrice B. La soudure A est située à telle ou telle distance dans l'atmosphère, dans l'eau, dans le sol, au point d'investigation. Un même poste peut recevoir plusieurs circuits thermo-électriques concordant à une même série d'observations.

La manœuvre expérimentale est bien simple. Si les soudures A et B sont à la même température, aucun courant électrique ne se développe dans le circuit: l'aiguille du galvanomètre conserve sa position dans le méridien magnétique, autrement dit le *zéro*. Alors, en lisant le thermomètre placé à côté de la soudure B, on a la température où la soudure A est située. Se produit-il en A une variation de température, l'aiguille du galvanomètre dévie aussitôt, et la sensibilité est telle qu'un dixième de degré centigrade est aisément appréciable! On voit, d'après le sens du courant, si A est refroidi ou échauffé, et on procède de manière à rétablir l'équilibre en refroidissant ou réchauffant B, et cela, en ayant l'œil fixé sur le galvanomètre; dès que l'aiguille a repris le *zéro*, on est certain que le thermomètre placé près de B marque la température qui est survenue en A. N'est-ce pas là une véritable méthode télégraphique?

Dressez un mât à l'extrémité duquel vous placerez la soudure, installez-la au sommet des édifices enlevez-la à l'aide d'un ballon captif: il sera possible alors d'établir la loi de décroissement de la température avec la hauteur d'ascension dans l'atmosphère, d'aller scruter la température des nuages météoriques.

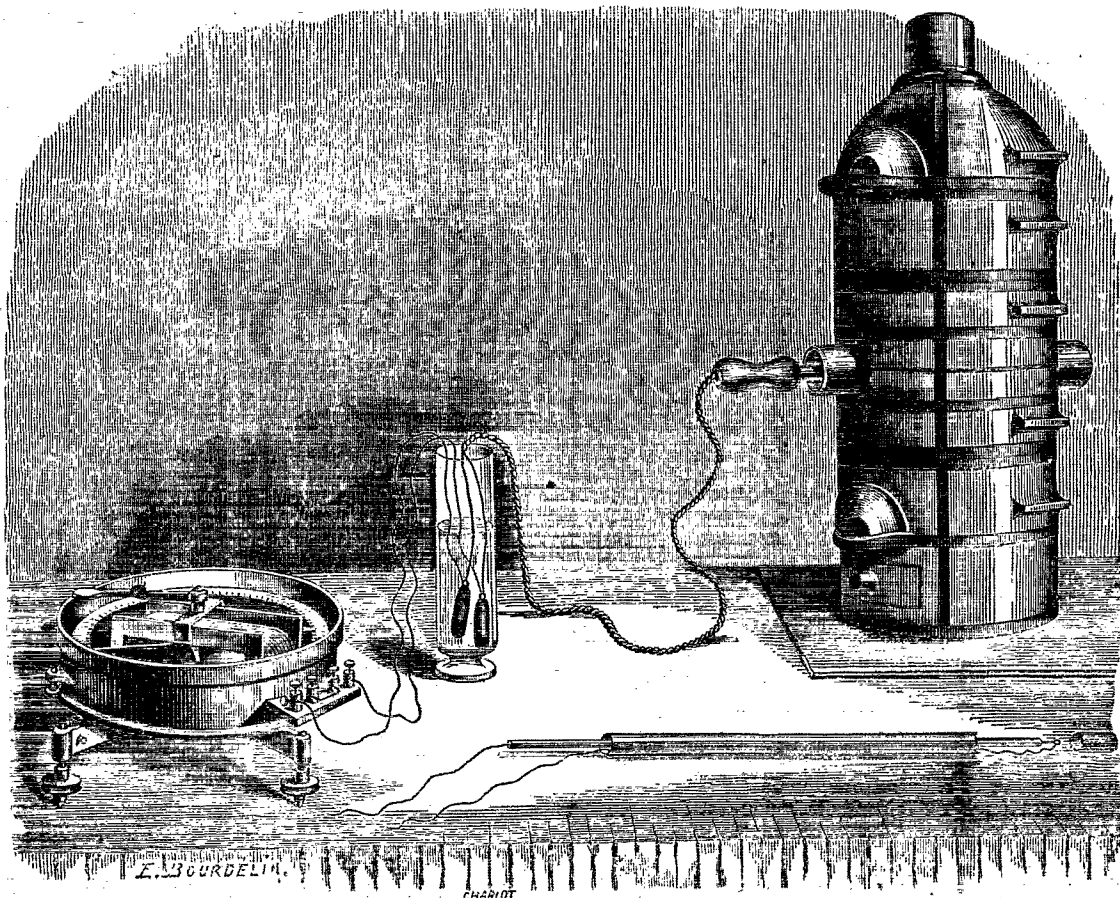
N'est-il pas important de scruter la chaleur du globe à toutes profondeurs, afin d'étudier ces grandes questions de géologie, dont les solutions sont si contradictoires? En plongeant un câble thermo-électrique dans un puits de 40 mètres, M. Becquerel est déjà parvenu à montrer que non-seulement les appareils thermométriques primitifs

sont sujets à des causes d'erreur, mais que l'on n'avait pu établir l'influence de l'infiltration des eaux et celle des actions chimiques, cause de chaleur et d'électricité.

Le meilleur procédé pratique pour évaluer la température des fournaies volcaniques est probablement celui dont nous parlons. Disons pyromètre au lieu de thermomètre électrique, et nous allons mesurer les températures les plus élevées, au lieu d'analyser les dixièmes de degré de variation qui surviennent dans la température de l'air, des eaux ou du globe.

Toutes les méthodes qui, jusqu'ici, ont été proposées

pour mesurer les hautes températures ont dû être rejetées, non-seulement comme étant entachées de causes d'erreur, mais aussi parce qu'elles étaient impraticables : il faut espérer qu'on pourra fonder une méthode pyrométrique à la fois pratique et exacte sur la dilatation et la capacité calorifique des corps solides ; leur faculté thermo-électrique semble appelée à permettre de résoudre la question. Mais il faut alors transformer et la nature du circuit thermo-électrique et le mode de contrôle de la température. Le circuit *cuivre et fer* nous a paru le plus convenable pour indiquer par leur transformation en électricité les plus



Pyromètre électrique (Conservatoire des arts et métiers).

minimes variations de température qui surviennent dans l'atmosphère. Mais un tel circuit fonctionnerait bien autrement si la température qui l'influence s'élevait aux environs de 400 à 500 degrés centigrades. Alors, l'intensité du courant commencerait par diminuer pour ensuite *changer de sens*. Cette singulière faculté thermo-électrique n'est pas propre au circuit *cuivre-fer*, et la science n'en a pas encore donné l'explication. Il faut choisir la nature du couple thermo-électrique destiné à agir à haute température, non-seulement pour éviter cet effet de changement de sens, mais aussi comme engendrant des courants électriques dont les intensités respectives croissent proportionnellement aux accroissements de la température. Les métaux de nature à constituer ces couples ne sont pas nombreux ; naturellement on a pensé à accoupler le fer et le platine ; mais entre 500 et 700 degrés, l'intensité du courant s'accroît très-faiblement avec la température. M. Ed. Becquerel a trouvé fort heureusement que les plus excellentes conditions exigées par un pyromètre électrique se trouvent remplies par un couple *platine-palladium*. L'intensité est non-seulement suffisamment élevée, mais elle croît en outre assez régulièrement

avec la température. L'installation de ce pyromètre électrique est des plus pratiques. Les deux fils sont reliés à leurs extrémités ; l'un des fils, *palladium*, passe à travers un tube de porcelaine, de telle sorte que les deux éléments ne soient bien en contact que par les points extrêmes, et tout le système plonge dans un tube de porcelaine formant moufle. Les deux extrémités libres du couple se prolongent suffisamment pour ne pas être influencées par la source de chaleur au sein de laquelle est plongée la moufle de porcelaine, et elles aboutissent aux pôles de la boussole. Celle-ci est divisée de telle sorte que les degrés de déviation peuvent être aisément transformés en degrés de température au moyen d'une table de rapports établie une fois pour toutes.

L'intérêt de l'industrie fondée sur l'emploi de la chaleur n'est pas exclusivement de mesurer l'intensité du foyer, mais surtout d'en signaler les phases qui correspondent à des faits accomplis dont la dénonciation anticipée ou retardée entraîne la perte de l'opération. Cet indicateur thermo-électrique est alors des plus précieux, car, au même moment calorifique, il dévie l'aiguille de la boussole au même degré.

GIANDUJA (*).



Gianduja, type populaire du Piémont. — Dessin de Gilbert, d'après M. Enrico Gamba.

Gianduja est un personnage de convention, accepté comme type populaire en Piémont et à Gènes, de même que Stenterello en Toscane, le Docteur à Bologne, Pantalón et Zacometo à Venise, Arlequin et Brighella à Ber-

(*) Prononcez *Djiandotia*.

TOME XXXVII. — FÉVRIER 1869.

game, Meneghino dans le Milanais, Meo-Pattaca et Marco-Pepe à Rome, le Barone en Sicile, Pulcinella, Tartaglia et Coviello à Naples.

Gianduja s'appelait autrefois Girolamo. D'où vient qu'on l'a fait changer de nom? Grave question qui divise les

érudits ! Selon les uns, le doge de Gènes Girolamo Durazzo s'étant irrité un jour d'entendre son nom de baptême livré à la risée publique par les bouches de bois des *burattini* (Marionnettes), on crut devoir apaiser sa colère en débaptisant le pauvre comique piémontais. D'autres prétendent que le changement date de 1802, parce que, vers ce temps, on craignit de mettre en mauvaise humeur le roi Gêrôme. Quoi qu'il en soit, le nouveau nom fit rapidement fortune. Gianduja est une abréviation de *Gian della douja*, c'est-à-dire « Jean de la chopine. »

M. Maurice Sand décrit ainsi ce personnage dans son charmant livre des *Masques et bouffons*.

« Originaire de Caglianetto, de la vallée d'Ondona, aux environs d'Asti, dont il parle le patois, c'est un paysan finaud, faisant la bête, un faux niais ou plutôt un niais malin. Il est beaucoup moins fantaisiste que Stenterello, et depuis qu'il est devenu Gianduja, il n'a plus rien de la distraction de Meneghino et de Girolamo. Sa physionomie est un mélange de grossièreté et de malice. Les yeux grands, les arcades sourcilières très-développées, le nez épaté, les lèvres épaisses, le menton gras et les joues charnues, rappellent assez la face du Silène antique. »

Notre gravure reproduit fidèlement le costume de Gianduja ; mais il n'est peut-être pas inutile d'en indiquer les couleurs : le tricorne est noir, bordé d'un galon rouge ; la queue est rouge comme celle de tous les grotesques ; la veste et la culotte sont de drap marron, à passe-pois rouges ; quelquefois la culotte est verte ; le gilet est jaune et bordé de rouge ; les bas sont rouges ; les souliers sont noirs et à boucles de cuivre, les jarretières rouges ; la cravate est verte. Ajoutons que Gianduja a les cheveux bruns.

A Turin, le nom de Gianduja jouit d'une popularité telle, que théâtres, cafés et journaux même aiment à s'en décorer : on ne le prononce pas sans sourire. Aux temps d'émotion politique, il vibre cependant d'une façon particulière. On a eu la bonne pensée de l'associer aux actes de charité, et là le sourire change encore : c'est celui de l'amour du bien. M. Enrico Gamba, peintre distingué, a fondé, en 1866, la Société de Gianduja, qui ouvrit une sorte de bazar de bienfaisance sous les portiques de la jolie rue du Pò, devant l'Université : la recette s'éleva, en deux jours, à sept mille francs. Le dessin que M. Gamba nous a autorisé à reproduire, représente Gianduja appelant d'une main les dons, et les distribuant de l'autre.

DU RÔLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — V. les Tables des t. XXXV, 1867, et XXXVI, 1868.

Il est un art qu'en général on n'enseigne point, et qu'on ne pourrait enseigner que très-incomplètement, et par échappées, dans les rares pensions de demoiselles où il n'est pas absolument dédaigné : c'est l'*Art de tenir une maison*. La femme est cependant destinée avant tout à le mettre en pratique, et devient le plus souvent, sans initiation spéciale, titulaire de l'emploi dès le lendemain du mariage. Sans doute un certain nombre de mères de famille prévoyantes exercent graduellement aux soins domestiques leurs filles sorties des pensionnats ; mais un ménage ordinaire à la ville n'est qu'une insignifiante préparation aux nombreux et intelligents travaux qu'impose celui d'une grande ferme.

Nous avons déjà caractérisé, l'année dernière, les situations respectives de ces deux espèces de ménages, et montré pourquoi, lorsque celui de la ville abonde en maussaderies monotones et peut souvent à bon droit être qualifié de corvée, celui de la campagne, au contraire, offre une variété de combinaisons et d'opérations importantes qui

élèvent à la dignité de fonction le rôle de la ménagère. Alors la satisfaction et le mérite d'un devoir social accompli ne manquent pas de compenser ou d'effacer les embarras et les fatigues de l'exécution.

Former les jeunes personnes à l'emploi de maîtresse de maison dans une exploitation rurale, ce sera le couronnement de l'instruction et l'objet définitif de l'*Institut rural féminin* dont nous esquissons les conditions organiques.

Le plus difficile n'est pas d'en tracer le programme, car nous le trouverons tout fait, et très-bien fait, par une femme d'un grand mérite, M^{me} Millet-Robinet, dans son ouvrage intitulé : *la Maison rustique des dames*.

Mais cet enseignement par lecture et par conseil serait insuffisant sans l'enseignement par expérience personnelle. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, et nous ne craignons pas de dire que c'est dans cette voie qu'éclateront le caractère essentiel et l'utilité de l'*Institut rural*, parce qu'il sera en état non-seulement de donner des leçons aux jeunes personnes, mais de les former comme ménagères par une pratique étendue et variée, qu'on ne pourrait trouver ni dans la maison paternelle, ni dans la plupart des fermes ordinaires.

L'*Institut rural* sera agencé en ferme, non pas en ferme réelle de profit, — nous avons déjà démontré qu'en poursuivant le bénéfice on négligerait le but d'instruction générale, — mais en ferme d'étude et d'expérimentation, en ferme de spécimens, où l'on réunira, sans craindre les dépenses, tous les exemples d'opérations diverses dont les fermes réelles sont susceptibles, même les manipulations spéciales qui ne conviennent que dans des conditions économiques exceptionnelles. Il est bien entendu qu'en exerçant aux divers procédés, on fera ressortir les différences des conditions économiques dans lesquelles il conviendra d'employer les uns plutôt que les autres. Les jeunes élèves surveilleront et suivront elles-mêmes les opérations ; sans être poussées jusqu'à la fatigue ni longtemps fixées sur des ouvrages trop grossiers et trop pénibles, elles devront connaître de tout, en mettant, comme on dit, *la main à la pâte*. Il leur serait impossible par la suite de se rendre compte de tous les détails et de tous les tours de main, de toutes les maléfactions et de toutes les fraudes possibles, des conditions de la main-d'œuvre et des difficultés de la réussite, du mérite et du zèle des ouvrières, si elles ne poursuivaient de leur personne, de l'œil et de la main, de l'esprit et du corps, la complète et parfaite exécution des travaux.

Voici à peu près comment nous supposons qu'on pourra occuper les dix ou quinze hectares qui nous paraissent suffisants pour organiser, dans l'*Institut féminin*, le cadre d'une ferme où seront développées seulement les parties sur lesquelles la femme agricole doit exercer son activité :

Bâtiments de l'*Institut* ; salles d'études, de leçons, de récréation et de travail à l'aiguille ; dortoirs ; réfectoires ; laboratoires ; celliers, caves, magasins ; communs et dépendances ;

Cours ; basse-cour complète et garnie d'animaux variés, soit domestiques, soit d'acclimatation ; grande porcherie ;

Petites vacheries de sept ou huit vaches bien choisies ; laiteries ; bergeries pour un lot de bêtes à laine ;

Manège ; écuries pour quelques chevaux de trait et de selle, afin d'apprendre à conduire une voiture et à monter à cheval ;

Parterres ; gazons ; jardins potagers et fruitiers, avec les accessoires de serres de toutes natures ; jardins botaniques pour enseignement ;

Parc anglais complanté d'arbustes variés indigènes et exotiques ; pépinières ; bouquets de bois qu'on enrichira peu à peu d'essences forestières diverses ;

Prairies et champs d'études; champ d'expériences et de spécimens pour les plantes de grande culture;

Un petit ruisseau d'eau vive, bassins, réservoirs, glacière, etc.

Avec ces éléments, on exercera les jeunes élèves dans toutes les attributions et sur tous les devoirs de la future maîtresse de maison. On les appliquera successivement et chacune à son tour à la surveillance active et à la participation de tous les travaux, dont une partie n'aura d'autres ouvrières qu'elles-mêmes avec quelques aides habiles. Les nouvelles arrivées seront adjointes aux anciennes qui auront déjà passé par tous les services. On exigera de fréquents rapports, des comptes rendus détaillés, qui serviront en même temps d'exercice pour apprendre à écrire clairement et correctement. La surveillance des services, les rapports et les comptes rendus, ont encore l'avantage de forcer les élèves à pénétrer dans le rôle de la maîtresse de maison, et à prendre ainsi cette part de responsabilité qui donne à la fois l'activité et la maturité.

Nos lectrices trouveront, présumons-nous, quelque satisfaction à pouvoir passer en revue la série des services et des travaux que poursuivront les jeunes personnes de l'Institut rural. Pour leur en donner une idée, nous reviendrons à notre guide, à l'ouvrage déjà signalé de M^{me} Millet-Robinet. Nous ne saurions trop le recommander; car nous avons recueilli une foule de remerciements de la part des jeunes dames nouvellement entrées en ménage à qui nous l'avons conseillé, et même de quelques jeunes maris qui n'ont pas dédaigné, moyennant le passe-port d'une riche reliure, de le mettre dans la corbeille de mariage.

Il est écrit avec une simplicité qui le met à la portée de toutes les intelligences et en rend la lecture agréable même dans les sujets les plus humbles. Un bon sens intellectuel et moral, aussi éloigné des préjugés traditionnels que des hardiesses de la pensée indépendante, y règne d'un bout à l'autre. Mais ce qui domine encore ces qualités, au point de vue où nous sommes placés, c'est l'alliance non moins rare qu'heureuse d'une instruction toujours maintenue au courant des sciences agricoles, et d'une expérience prolongée dans toutes les pratiques et dans tous les procédés manuels employés par la ferme.

Il suffit de feuilleter *la Maison rustique des dames* pour reconnaître que c'est un petit royaume que le ménage d'un fermier. Il faut donc y déployer non-seulement des aptitudes et des connaissances spéciales, mais encore des qualités administratives, et surtout des vertus sociales qui ne sont pas sans relations avec les qualités politiques dont un chef d'État doit faire preuve. C'est ce qui résultera des détails dans lesquels nous entrerons dans les articles prochains.

La suite à une prochaine livraison.

L'ENFANT.

J'ai vu quelquefois dans les champs le jeune enfant auprès du laboureur, — fraîche fleur à côté d'un blé mûr; l'enfant suit à petits pas le pénible sillon; il s'arrête un moment, il cueille une herbe, il jette, comme l'oiseau, quelques notes en l'air, — gai ramage du cœur, — et reprend sa marche au plus vite; — le père, courbé sur sa charrue, se retourne de temps en temps pour s'assurer que l'enfant est là; il l'appelle, il le regarde avec tendresse, et lui sourit dès qu'il approche. « A quoi bon, me disais-je, tout ce badinage? l'enfant n'est qu'un embarras ou qu'une distraction pour le travailleur. » Ignorant que j'étais! c'est une force secrète, au contraire, un courage, un espoir, un renouvellement continu : au fond de ce sol qu'il creuse, le laboureur voit bien plus qu'un grain prêt

à germer, il voit cet enfant; c'est là son vivant épi, sa riche et riante moisson. Oh! que d'échanges touchants et de doux mystères entre ces deux êtres! ce front trempé de sueur, l'enfant l'essuie, — ces bras fatigués, il les délasse, — cette âme appesantie, il la réveille, il la console, il la remplit de parfums et d'amour; tandis que l'homme ouvre un sillon sur la terre, l'enfant, à son insu, en ouvre un dans les cieux; il y a d'innies perspectives et toute une éternité dans l'enfant; messager divin, arrivé d'hier, il nous révèle l'avenir et la vie même, pour ainsi dire; avec lui, le cœur est jeune et refléurit sans cesse.

Théophile DEFOUR.

LA CHIMIE SANS LABORATOIRE.

Voyez page 7.

LE FER.

Le fer a une grande tendance à s'unir avec l'oxygène, et on sait que lorsqu'un morceau de ce métal est abandonné au contact de l'air, il se transforme en une matière pulvérulente rouge, qui est la *rouille* ou le sesquioxyde de fer. Dans cette expérience bien connue de la formation de la rouille, le fer s'oxyde peu à peu, sans que sa température s'élève; mais cette combinaison du fer avec

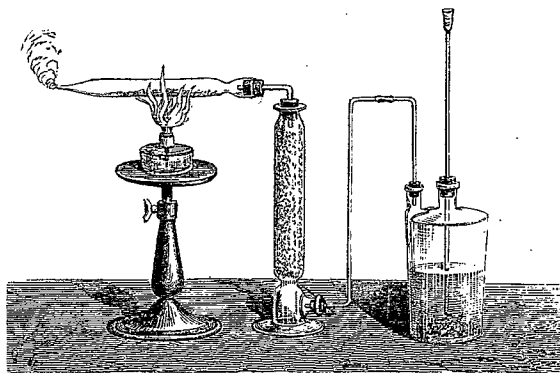


FIG. 1. — Préparation du fer pyrophorique.

l'oxygène s'effectue bien plus rapidement sous l'influence de la chaleur : si, par exemple, on fait rougir au feu un clou fixé à un fil de fer, et qu'on lui imprime un mouvement de rotation, comme avec une fronde, on voit jaillir du métal incandescent mille étincelles lumineuses dues à la combinaison du fer avec l'oxygène, à la formation d'un oxyde. Le fer très-divisé brûle spontanément au contact de l'air, et on a depuis bien des siècles utilisé cette propriété en *battant le briquet*, c'est-à-dire en détachant par le choc, sur un silex, de petits morceaux de fer qui s'enflamment sous l'influence de la chaleur produite par le frottement, et qui peuvent mettre le feu à une substance combustible telle que l'amadou.

On peut préparer du fer tellement divisé qu'il s'enflamme à la température ordinaire par un simple contact avec l'air. Pour l'amener à cet état d'extrême ténuité, on réduit son oxalate par l'hydrogène. On dispose un appareil à hydrogène, comme l'indique la figure 1; on fait passer le gaz à travers un flacon dessiccateur, et on le fait arriver dans une ampoule de verre, où l'on a placé de l'oxalate de fer. Ce dernier sel, sous la double influence de l'hydrogène et de la chaleur, se réduit en fer métallique qui prend l'aspect d'une poudre noire impalpable. Quand l'expérience est terminée, on ferme l'ampoule à la lampe, et le fer contenu, ainsi protégé du contact de l'air, peut se con-

server indéfiniment ; mais si on le projette dans l'air en brisant la pointe de l'ampoule (fig. 2), il y brûle aussitôt



FIG. 2. — Combustion du fer pyrophorique.

en produisant une véritable pluie de feu d'un bel effet. Le fer ainsi préparé est connu sous le nom de *fer pyrophorique*.

Le fer métallique brûle très-facilement dans l'oxygène pur. Si l'on remplit d'oxygène un flacon d'un ou deux litres de capacité, si l'on y fait plonger une spirale d'acier, telle qu'un ressort de montre, à l'extrémité inférieure de laquelle on a préalablement fixé un morceau d'amadou enflammé, on voit aussitôt le fer s'enflammer, et mille étincelles brillantes d'oxyde se détachent de la spirale en ignition. La température produite par cette combinaison est très-élevée, et les globules d'oxyde de fer fondus qui se produisent, pénètrent dans les parois de verre où ils sont contenus et en déterminent la fusion partielle (fig. 3).

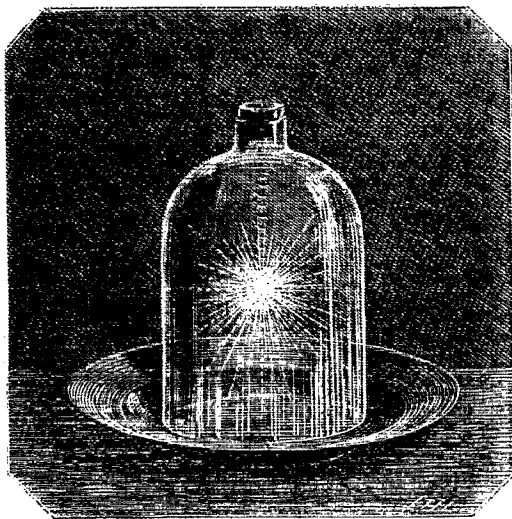


FIG. 3. — Combustion du fer dans l'oxygène.

Le fer est très-vivement attaqué par la plupart des acides ; quand on verse sur des clous de l'acide nitrique ordinaire, des torrents de vapeurs nitreuses rouges se dégagent, et le fer oxydé se dissout dans le liquide à l'état d'azotate de fer. L'acide nitrique fumant n'agit pas sur le fer, et l'empêche même par son contact d'être attaqué par l'acide nitrique ordinaire ; cette propriété a donné nais-

sance à une très-remarquable expérience, connue sous le nom d'expérience du *fer passif*. Voici en quoi elle consiste : on place quelques clous dans un verre, on y verse de l'acide nitrique fumant qui n'exerce aucune action ; on décante l'acide fumant et on le remplace par de l'acide nitrique ordinaire, qui n'agit plus sur le fer rendu *passif* par l'acide fumant. Cela fait, si l'on touche les clous avec une tige de fer qui n'a pas subi l'action de l'acide nitrique, ils sont immédiatement attaqués et un dégagement abondant de vapeurs nitreuses se manifeste avec une grande énergie (fig. 4).

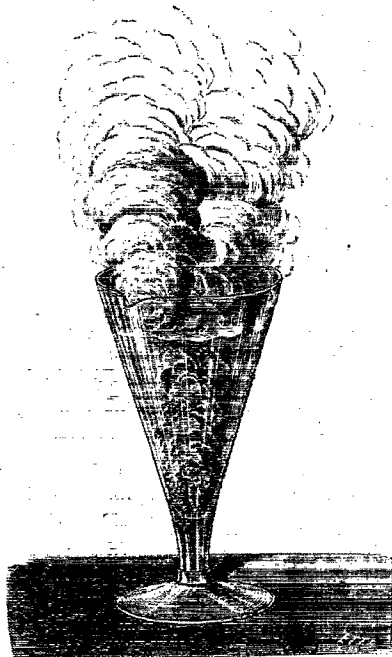


FIG. 4. — Expérience du fer passif.

Le fer se trouve très-abondamment dans la nature à l'état d'oxyde ; on rencontre dans le sein de l'écorce terrestre un sesquioxyde de fer, qui est quelquefois cristallisé très-régulièrement et qui est désigné par les minéralogistes sous le nom de *fer oligiste* ; aux environs des volcans, on trouve souvent le sesquioxyde de fer cristallisé en lames hexagonales tellement brillantes qu'elles ressemblent à un miroir, et cet oxyde a reçu le nom de *fer spéculaire*.

Il existe encore un autre oxyde de fer qui constitue l'*aimant naturel* ; il est doué de la singulière propriété d'attirer la limaille de fer.

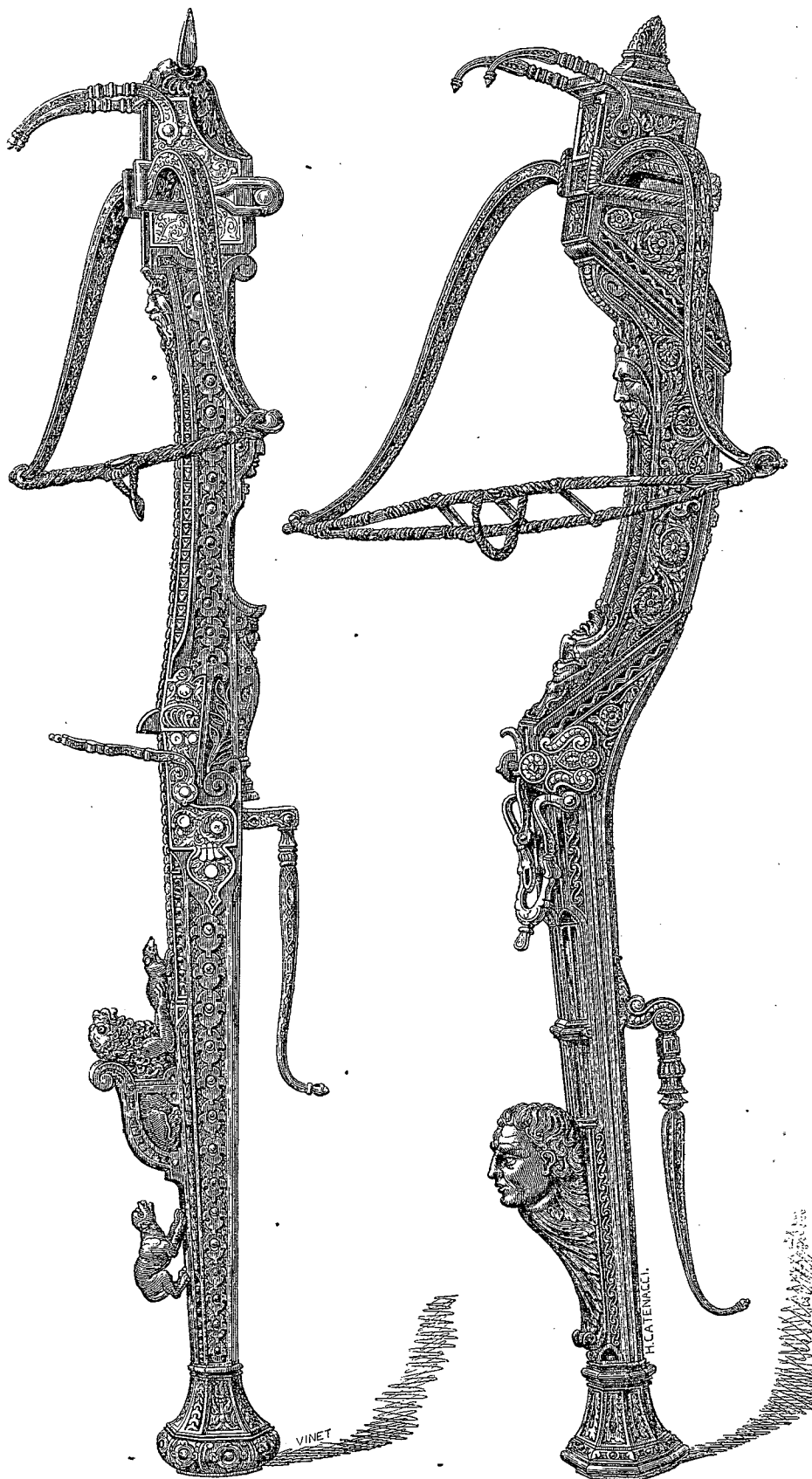
Le fer est susceptible de se combiner avec le soufre, et quand on chauffe dans un creuset un mélange de limaille de fer et de fleur de soufre, on obtient une matière noire qui est le protosulfure de fer. On rencontre enfin très-abondamment dans la nature un bisulfure de fer, la *pyrite*. C'est une matière brillante qui offre l'aspect métallique et qui se présente souvent sous forme de cristaux réguliers (cube, dodécaèdre rhomboidal, etc.).

Parmi les sels de fer importants, nous mentionnerons le *sulfate de fer*, sel cristallin verdâtre, qui se prépare très-facilement en faisant agir l'acide sulfurique sur le fer métallique ; le *ferrocyanure de potassium*, corps constitué par le fer, le cyanogène et le potassium. Quand on verse une dissolution de ferrocyanure de potassium dans un sel de fer, on produit un précipité bleu très-intense qui n'est autre que le *bleu de Prusse*. Le tanin forme avec les sels un précipité noir qui constitue l'encre à écrire. Les usages des sels de fer sont très-nombreux ; le sulfate de fer, par exemple, est employé en teinture ; il sert à

préparer l'acide sulfurique fumant, le bleu de Prusse, et il a été, en outre, fréquemment usité comme désinfectant des matières fécales ; les composés du fer rendent, en outre, de véritables services à la médecine.

ARBALÈTES DE CHASSE.

(SEIZIÈME SIÈCLE.)



Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie (1865). — Arbalètes du seizième siècle, appartenant à M. Spitzer.
— Dessin de H. Catenacci, d'après une photographie de Franck.

C'est vers le douzième siècle que l'on paraît avoir commencé à employer l'arbalète comme arme de guerre. On ignore si dans ce temps-là on s'en servait pour la chasse. Cependant l'arc était connu, comme chacun sait, depuis des milliers d'années, et il n'y a pas grande différence entre l'arc et l'arbalète. Celle-ci n'est autre chose qu'un petit arc ajusté sur un fût de bois, autrement dit sur un arbrrier. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'arbalète parut d'abord une arme si redoutable, si meurtrière, que les conciles en défendirent l'usage dans les guerres entre chrétiens; ils le permirent seulement dans les guerres contre les musulmans. Les conciles pensaient sans doute qu'avec les mécréants il n'y avait rien qui ne fût de bonne guerre. Leurs craintes quant à la puissance trop meurtrière de l'arbalète ont de quoi étonner; car certainement l'arbalète, dans sa forme première, dépourvue des mécanismes qu'on inventa plus tard, devait avoir à peine la portée d'un arc ordinaire; il est vrai qu'elle avait plus de précision. Il est inutile d'ajouter qu'en dépit des conciles, les chrétiens se servirent de l'arbalète les uns contre les autres. On ne sait pas encore ce qui pourrait déterminer les hommes à abandonner un moyen expéditif de se détruire, une fois qu'ils l'ont trouvé.

On ne tarda guère à inventer les mécanismes dont nous parlions tout à l'heure, et qui ont tous pour fin commune de remplacer la main avec avantage dans la tension de l'arc. Grâce à ces mécanismes, on put renforcer considérablement l'arc de l'arbalète, et donner ainsi à l'arme une portée beaucoup plus grande: on eut l'arbalète à pied de chèvre ou de biche, l'arbalète à cric, l'arbalète à tour. Nous n'exposerons pas ces mécanismes divers.

Les deux arbalètes que nous figurons page 45 sont du genre le plus simple; elles se tendaient tout uniment avec la main. Ce ne sont pas armes de guerre, mais de chasse, et probablement armes de dames. Leur décoration, très-riche et de très-bon goût tout à la fois, indique leur date avec certitude; elles appartiennent au seizième siècle. A cette époque, l'arbalète était en grand usage parmi les grandes dames, les châtelaines, pour la chasse aux petits oiseaux. La sarbacane, il est vrai, faisait concurrence à l'arbalète. Le trait que lançait l'arbalète était tantôt une flèche, ou pour mieux dire un vireton, petite flèche courte, tantôt une boule soit de pierre, soit de terre glaise durcie. L'une de nos arbalètes porte, comme on peut le voir, une sorte de petite poche au milieu de sa corde, ce qui semble indiquer qu'elle était destinée à lancer des boules ou des balles; l'autre lançait évidemment des viretons. Les viretons, dont il existe de nombreux spécimens au Musée d'artillerie à Paris, portent à leur extrémité soit un fer aigu, soit un fer arrondi ou découpé en trèfle. Ce fer arrondi était destiné à assommer les animaux à fourrure précieuse qu'on ne voulait pas endommager, tels que lapins, belettes, etc. En tout cas, il n'est pas probable qu'on ait jamais pu se servir de ces armes autrement que contre les petits animaux.

On peut remarquer à l'extrémité de nos arbalètes deux branches de fer parallèles: elles servaient à limiter le champ de la vision; de plus, il y avait de l'une à l'autre un fil tendu, portant à son milieu une perle de métal qui servait de point de mire. L'élévation du point de mire au-dessus du fût de l'arbrrier prouve que si on mettait l'arbalète à l'épaule, comme on fait du fusil, on ne couchait pas la joue sur la crosse. Du reste, la base de l'arbalète ne se prêtait pas par sa forme à ce mouvement. Il faut en conclure, je crois, qu'il était beaucoup plus difficile d'atteindre le but avec l'arbalète qu'avec le fusil; une certaine adresse naturelle et l'exercice devaient être nécessaires pour obtenir quelques succès.

LA BOITE DE PANDORE

CONTE MYTHOLOGIQUE (1).

Il y a bien longtemps, alors que ce pauvre monde terrestre était encore dans sa première enfance, vivait un enfant nommé Épipéthée, qui n'avait eu ni père ni mère. Il n'était pas destiné à être seul. Un jour, une jeune fille, qui comme lui n'avait pas eu de parents, lui fut envoyée d'un pays lointain, pour être sa compagne. Elle s'appelait Pandore.

La première chose que vit Pandore en entrant dans la chaumière d'Épipéthée, fut une grande boîte. Et sa première question, dès qu'elle eut passé le seuil, fut celle-ci :

— Épipéthée, qu'y a-t-il dans cette boîte ?

— Ma chère Pandore, répondit-il, c'est un secret, et tu seras bien assez gentille pour ne pas m'interroger à ce sujet. On a déposé cette boîte ici comme en un lieu sûr, et je ne sais pas moi-même ce qu'elle contient.

— Mais qui te l'a remise, et d'où est-elle venue ?

— C'est encore là un secret.

— Quel ennui ! s'écria Pandore en faisant la moue. Je voudrais que cette vilaine grande boîte fût hors de ma vue !

— Eh bien, n'y pense plus, lui dit Épipéthée. Courons vite rejoindre les autres enfants et jouer avec eux.

Il y a des milliers d'années que causaient ainsi Pandore et Épipéthée, et le monde est de nos jours tout autre qu'il n'était de leur temps. Il n'y avait point alors de grandes personnes; la terre n'était peuplée que d'enfants. On pouvait se passer de père et de mère; on n'avait pas besoin d'eux, parce qu'on n'avait à craindre ni danger ni peine d'aucune sorte, et que les moyens de se nourrir et de se vêtir se trouvaient partout en abondance. Quand un enfant voulait son repas, il n'avait qu'à le cueillir sur un arbre. Le matin il voyait le fruit qui mûrissait pour son souper, et le soir il apercevait déjà le tendre bourgeon qui devait servir à son déjeuner du lendemain. La vie, en vérité, était fort agréable. Pas de pages à écrire, pas de leçons à apprendre, rien que jeux et danses, et, du matin au soir, de fraîches voix d'enfants gazouillant comme les oiseaux, ou éclatant en rires joyeux.

Ce qu'il y avait de plus surprenant encore, c'est que les enfants ne se querellaient jamais, jamais ils ne poussaient de cris de colère; depuis le commencement des temps, on n'avait pas encore vu un seul de ces petits mortels s'éloigner de ses camarades pour aller boudier dans un coin. Ah ! qu'il faisait bon vivre ! et voici pourquoi. Ces vilains petits monstres ailés qu'on appelle les peines, et qui à présent ne sont guère moins nombreux que les cousins un soir d'été, n'avaient pas encore paru sur la terre. Il est même probable que le plus grand souci qu'aucun enfant eût ressenti jusque-là était précisément l'ennui qu'éprouva Pandore de ne pouvoir connaître le secret de la boîte mystérieuse.

Au commencement, cet ennui ne fut qu'une ombre vague et indécise; mais par malheur il vint à grandir chaque jour, si bien qu'à la fin il parut à la jeune fille que le soleil égayait moins la chaumière d'Épipéthée et de Pandore que celle des autres enfants.

— D'où peut donc être venue cette boîte ? disait continuellement Pandore, soit à elle-même, soit à Épipéthée; et qu'y a-t-il dedans ?

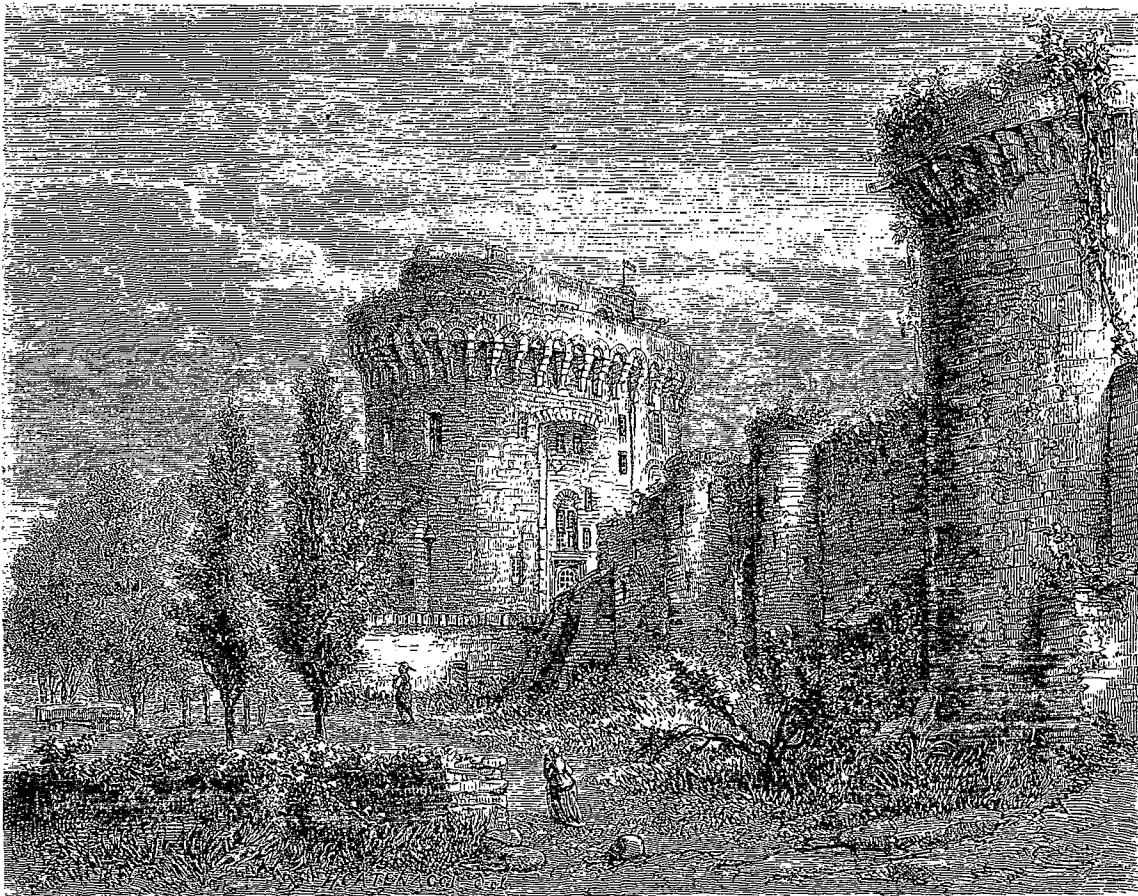
— Pourquoi toujours parler de cette boîte ? répondait Épipéthée, vraiment excédé de ces questions. Je ne serais pas fâché, chère Pandore, de te voir parler d'autre chose. Allons cueillir des figues mûres; nous les mangerons sous l'arbre pour notre souper. Je sais une vigne qui a des rais-

(1) Traduit librement de Hawthorne.

DINAN

(CÔTES-DU-NORD).

CHATEAU DE DINAN. — TOUR DE LA REINE ANNE.



Vue du château de Dinan. — Dessin de H. Catenacci.

Un bateau à vapeur part chaque jour de Saint-Malo et remonte la Rance. Le tableau que l'on a sous les yeux pendant tout le trajet est charmant : embouchure de fleuve découpée de la façon la plus pittoresque du monde : rivière tantôt large comme un lac, tantôt resserrée entre des rochers à pic ; coteaux boisés aux plus agréables ondulations ; jolies villas, élégants manoirs suspendus au flanc des collines ou se dressant sur la crête des rochers ; villages perdus dans la verdure et s'annonçant de loin par quelque blanche fumée ou quelque clocher à la flèche légère ; longues et majestueuses rangées de peupliers au noble balancement, au murmure sonore : tel est le panorama qui se déroule en quelques heures sous les regards des passagers.

On arrive à Dinan. Beaucoup de villes sont plus riches, plus grandes et plus belles, mais peu se présentent d'une manière plus avenante et plus coquette, sous un aspect plus pittoresque et plus varié, et réunissent dans un espace relativement restreint autant d'objets dignes de curiosité, d'intérêt, d'étude et d'admiration. Frais ombrages et blanches maisons qui inspirent la gaieté ; vieilles rues rapides et tortueuses qui font songer à je ne sais quelles lointaines histoires d'une époque où la guerre, l'oppression, la misère et la peur semblaient la destinée de l'humanité ; viaduc grandiose qui rapproche les hommes, leur épargne une fatigue inutile, et fait venir des idées consolantes de progrès, de civilisation, de travail triomphant

et d'intelligence victorieuse de la matière ; sombre château encore menaçant malgré ses blessures, et riche en glorieux comme en lugubres souvenirs ; églises de styles variés ; antiques maisons à pignons pointus, à piliers formant des porches ténébreux : voilà ce qu'on y peut voir tout à la fois, et ce qui fait que le poète, l'artiste, l'historien, l'antiquaire, le simple promeneur et le bourgeois tranquille, s'y plaisent, s'y rencontrent, s'y coudoient, et trouvent à y satisfaire chacun ou son goût, ou sa rêverie, ou sa passion. Le paysage à lui seul est au-dessus de tout éloge ; le savant Ogée, dans son enthousiasme, allait même jusqu'à comparer cette riante et verte nature aux bienheureuses campagnes d'Éden.

Le château de Dinan, que notre gravure représente en partie, est un reste considérable et imposant de l'architecture féodale, dont la Bretagne, d'ailleurs, offre de nombreux et intéressants débris. De bonne heure l'emplacement de Dinan fut considéré comme une forte position. Les Romains, qui étaient passés maîtres dans l'art d'asservir les peuples, jugèrent que ces rochers dominant une vallée et une rivière semblaient faits exprès pour qu'on s'y postât, et ils y construisirent une forteresse. Les Romains disparurent : la forteresse s'écroula, et plus tard, selon la légende, un monastère s'éleva sur les ruines de la citadelle. Il arriva ce qui arrivait toujours en pareil cas : des maisons se groupèrent peu à peu autour du monastère, et il se forma une ville. Mais les sei-

gneurs du moyen âge n'étaient pas plus pacifiques que les Romains : la position était forte ; la ville, déjà assez grande pour faire espérer qu'elle grandirait encore davantage, pouvait devenir un instrument de puissance et une source de beaux revenus. Une forteresse féodale s'éleva donc sur ces rochers d'accès si difficile. C'est assez dire que le maître de cette place était en même temps le maître de tout le pays environnant. Aussi les seigneurs de Dinan apparaissent-ils dans l'histoire comme des personnages importants et avec qui les ducs de Bretagne avaient à compter, jusqu'au jour où la seigneurie de Dinan, après des ventes, des cessions, des événements dramatiques variés et des guerres, appartint à ces mêmes ducs. Ils firent alors au château des travaux considérables, et il semblerait que vers la fin du quatorzième siècle il avait sa forme définitive.

Le château de Dinan était une énorme masse, un ensemble de cours, de fossés ou douves, de ponts et de murailles flanquées de tours, comme les ingénieurs du moyen âge en construisaient alors qu'il n'y avait pas encore de canons pour les faire crouler, ou que l'artillerie était trop dans l'enfance de l'art pour inspirer de sérieuses inquiétudes aux maîtres de ces gigantesques remparts. Ce qui en reste aujourd'hui est plus que suffisant pour en donner une idée très-satisfaisante. Parmi les parties qui sont encore bien conservées, on peut citer la tour de Coëtquen et le donjon ou tour de la reine Anne (au centre de la gravure). Ce donjon, d'une hauteur de plus de cent pieds, a quatre étages, et renferme un escalier en spirale d'un beau travail, comme on en trouve fréquemment dans les tours et donjons du moyen âge. On y voit plusieurs salles, dont les noms ont été conservés et dont les appropriations sont faciles à reconnaître ; toute la vie des seigneurs féodaux s'y trouve en quelque sorte résumée : il y a les cuisines, la salle à manger, la salle au duc, la salle des gardes, la salle d'armes, et le poste du guet. Une pièce s'appelle la chambre du Connétable (nous verrons tout à l'heure que le nom de du Guesclin est intimement lié à l'histoire de Dinan), et il y a même une chapelle dans laquelle existe un siège en pierre dit « fauteuil de la duchesse Anne. »

L'application du nom de cette princesse, soit comme duchesse, soit comme reine, à un donjon, et la persistance de cette appellation, n'ont rien qui doive surprendre. Il suffit de se rappeler quel respect et quel amour elle inspira toute sa vie à ses sujets. Aussi retrouve-t-on son nom attaché à plus d'un château où elle n'avait fait que séjourner quelque temps. Celui de Brest, pour ne citer que celui-là, a une tour appelée semblablement tour d'Anne de Bretagne.

Au château et à la ville de Dinan se rattachent d'illustres souvenirs. Sans avoir besoin d'entrer dans aucun détail sur les premiers seigneurs du pays, rappelons que Guillaume, duc de Normandie, s'empara de cette place peu de temps avant de passer en Angleterre pour faire la conquête de ce royaume.

Dans la fameuse guerre de la succession de Bretagne, Dinan prit parti pour Charles de Blois contre Jean de Montfort. La ville fut assiégée, prise et incendiée, en 1344, par les Anglais alliés de Jean, mais elle n'oublia pas sa parole, et resta toujours fidèle à Charles. En 1359, elle fut assiégée de nouveau par les Anglais, appelés encore par Jean de Montfort et commandés par le duc de Lancastre. Ici se place un épisode dont le souvenir a persisté à travers les siècles et a même été consacré par un monument tout récent.

Les habitants avaient demandé du secours à Charles de Blois, qui leur avait envoyé six cents hommes com-

mandés par le chevalier Bertrand du Guesclin. La défense fut énergique ; mais les vivres vinrent à manquer. Il y eut alors une suspension d'armes de quinze jours, avec cette condition que la ville se rendrait si elle n'était pas secourue dans l'intervalle. Le jeune frère de du Guesclin, qui l'avait accompagné, voulut profiter de ce repos, et sortit un jour sans défiance pour se promener à cheval dans la campagne. Tout à coup un chevalier anglais, Thomas de Cantorbéry, se jette sur lui, au mépris de la foi chevaleresque, le fait entourer par ses soldats et l'emmena prisonnier. Messire Bertrand était en ce moment sur la place du Marché de Dinan, fort occupé d'une partie de paume qui s'y jouait. On accourt lui annoncer le malheur de son frère ; il saute à cheval et part tout seul au galop pour le camp des Anglais. Là il demande justice au duc de Lancastre pour la trahison de Thomas de Cantorbéry. On décide que la question sera vidée les armes à la main, à Dinan, sur la place du Marché. Toute la ville assiste au combat, ainsi que le duc de Lancastre lui-même, qui entre sans crainte dans la place avec ses principaux officiers, sur la parole du loyal Bertrand du Guesclin. Une jeune fille de Dinan, très-savante *astrologienne*, selon les contemporains qui la croyaient bien un peu fée, prédit que du Guesclin sera vainqueur, et sa prédiction s'accomplit. Le chevalier félon est terrassé après une résistance désespérée, et du Guesclin, aussi généreux que brave, l'épargne à la prière du duc de Lancastre. Le siège fut levé à la suite de ce duel. Plus tard, Dinan fut prise par les Anglais ; mais du Guesclin la reprit, et l'ancien chevalier de Charles de Blois, le modeste et simple gentilhomme breton d'autrefois, y rentra avec toute la gloire et les honneurs de connétable. Quant à la jeune Dinannaise, elle était devenue son épouse. C'est la belle et noble Tiphaine Ragueneul, dont d'Argentré, le grand jurisconsulte breton du seizième siècle, a fait l'éloge en ces termes : « C'étoit une jeune damoiselle de bonne maison, fort sage, bien apprise, et davantage instruite aux lettres de philosophie et mathématiques ; elle avoit la réputation de se connoître fort en astronomie judiciaire. »

Tiphaine fut enterrée à Dinan, et du Guesclin, qui lui survécut, eut pour elle une si sincère et profonde affection, qu'au moment de mourir il recommanda d'inhumier son cœur à côté du tombeau de celle qui avait eu foi en sa valeur. Le cœur du connétable est encore à Dinan, dans l'église Saint-Sauveur, et sa statue décore la place même qui fut témoin jadis de son courage et de sa victoire.

Vers la fin du seizième siècle, Henri III, dont les actes étaient loin de dénoter une grande sagesse, a l'imprudence et la faiblesse d'abandonner Dinan au duc de Mercœur, le chef de la Ligue en Bretagne ; et ce n'est qu'en 1598, l'année même de la soumission de Mercœur à Henri IV, que la ville et le château rentrent sous l'autorité royale. La manière dont se fit cette conquête et les circonstances qui la suivirent sont assez curieuses pour qu'on les rappelle ici.

Henri IV avait fort à cœur de reprendre cette ville, qui servait aux ligueurs de place d'armes et de refuge. Le marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo pour le roi, s'entendit avec plusieurs notables de Dinan, le sénchal Raoul des Alleux entre autres. Un complot se forma contre les ligueurs ; le gouverneur fut éloigné sous un prétexte adroitement préparé, les officiers de la garnison furent attirés à un bal, et pendant ce temps les conjurés ouvraient la porte aux troupes royales.

Cette nouvelle devait fort réjouir le roi ; aussi s'empressa-t-on de la lui transmettre. Le sieur Pépin, qui avait été du complot, partit pour Paris à franc étrier. Pré-

senté au roi, dès son arrivée, et tout hors d'haleine, il lui dit, sans autre préambule, et dans son langage campagnard que nous citons textuellement :

— Siré, j'avons prins Dinan.

— Cela ne se peut, dit le maréchal de Biron, à qui ce rustre n'inspirait pas de confiance.

— Vay, répondit Pépin sans se gêner, y le sara mieux que mai, qui y étas !

Puis, comme un bon Breton a souvent besoin de se re-faire, et qu'un si long et si rapide voyage avait encore augmenté sa faim et sa soif naturelles, il ajouta sans y voir aucun mal :

— Mais est-on ici dans la maison du bon Dieu, qu'on ne boit ni ne mange ?

Le Béarnais, qui avait su plus d'une fois ce que c'était que de pâtir, loin de se fâcher de cette familiarité, ordonna de bien régaler le Breton, et même lui demanda le lendemain, lorsque celui-ci vint prendre congé de lui pour retourner à Dinan, s'il serait content qu'il le fit noble.

— Nenni, sire, je les chassois de notre ville à coups de bâton ; mais faites-moi donner un cheval de votre écurie, car le mien a crevé comme un po. c.

Le roi lui fit donner un bon coureur, et Pépin s'en alla très-heureux, mais aussi simplement qu'il était venu.

Henri IV accorda aux Dinannais la confirmation de leurs privilèges. Ils avaient alors un sénéchal, un procureur syndic, nommés par élection, et une assemblée générale où siégeaient les nobles et les riches bourgeois.

A partir de ce moment, il ne se passa plus d'événement notable à Dinan, au point de vue politique ou dramatique. Seuls, les États de Bretagne, qui s'y tinrent huit fois, de 1634 à 1717, y mirent un peu d'animation. L'académicien Duclos, moraliste et historiographe de France, né à Dinan, en 1704, fut longtemps maire de la ville et s'occupa de l'embellir. On nivela les anciens fossés pour les transformer en magnifique promenade ; on fit un quai à la Rance, et l'on fonda un collège.

Dinan a perdu maintenant ses allures guerrières, mais elle a beaucoup gagné en importance commerciale. Elle est en communication avec les deux versants de la Bretagne par le canal d'Ille-et-Rance, qui sert de trait d'union entre la Manche et l'Océan. La ville est située au point même de jonction de la Rance et du canal. Son industrie consiste principalement dans la fabrication des toiles à voiles et la préparation des cuirs. Elle sert d'entrepôt à l'importation de matières variées, telles que sel, résine, goudron, salaisons et denrées coloniales ; et comme ses environs sont très-fertiles, elle peut exporter en abondance des céréales, du bois, du cidre et des graines oléagineuses. Enfin, à une fort petite distance de la ville, au fond d'un délicieux vallon entouré de grands ombrages, de prairies verdoyantes et de collines de granit, se trouve une fontaine minérale connue et vantée déjà depuis plusieurs siècles.

LA BOITE DE PANDORE.

CONTE MYTHOLOGIQUE.

Suite. — V. p. 46.

Il aurait mieux valu pour Pandore qu'elle eût quelque devoir sérieux à remplir, quelque ouvrage à faire ; cela eût occupé son esprit et l'eût empêchée de penser constamment à un seul objet. Mais voilà ! avant l'arrivée des peines dans ce monde, les enfants menaient une vie trop douce et avaient beaucoup trop de loisirs. Ils ne pouvaient pas jouer éternellement à cache-cache entre les buissons, ou à colin-maillard avec des guirlandes de fleurs sur les yeux

en guise de mouchoir, ou à tel autre jeu que notre mère la Terre avait imaginé dans son enfance. Quand la vie se passe à jouer, le travail devient un véritable délassement. On n'avait vraiment pas assez à faire. Éponsseter un peu la chaumière, donner, je pense, un coup de balai devant la porte, chercher des fleurs (et l'on n'avait partout que l'embaras du choix), les arranger en bouquets dans des vases, c'était à peu près tout le travail indispensable, et l'on comprend que la petite Pandore n'était pas longtemps à en venir à bout. Après quoi, le reste du jour, elle n'avait plus qu'à penser à la boîte.

Oui, dans un certain sens, la boîte était pour elle une ressource. Pandore avait là une source inépuisable de réflexions, et aussi de conversations lorsqu'elle trouvait un autre enfant qui consentit à l'écouter. Était-elle de bonne humeur, elle en admirait le bois et la jolie guirlande de figures et de feuillage, et la tête avec son expression étrange. Était-elle, par hasard, de mauvaise humeur, elle pouvait donner à la boîte un bon coup et la pousser bien rudement de son méchant petit pied. La boîte (mais c'était une horrible boîte, comme nous le verrons, et qui méritait bien pis encore), la boîte avait reçu ainsi nombre de coups et de poussées. Il n'en reste pas moins certain que, n'eût été la boîte, notre petite Pandore, avec son esprit si actif, n'aurait su comment remplir ses longues heures de loisir.

Or, en ce jour dont nous parlons, sa curiosité prit des proportions bien plus grandes qu'à l'ordinaire, en sorte qu'elle s'approcha de la boîte, plus d'à moitié résolue à l'ouvrir... Ah ! méchante Pandore !

D'abord elle essaya seulement de l'enlever dans ses bras. C'était un fardeau beaucoup trop lourd pour un enfant de son âge. Elle parvint à peine à la soulever un peu d'un côté, puis elle la laissa retomber. Il s'ensuivit tout naturellement un bruit assez fort ; mais, un instant après, elle crut entendre au delà une sorte de léger bruissement. Elle appliqua l'oreille aussi près que possible et écouta : bien positivement, c'était comme un murmure étouffé. Ou bien n'était-ce peut-être que le bourdonnement des oreilles de Pandore, ou le battement de son cœur ? L'enfant ne pouvait pas s'assurer du fait, mais sa curiosité en redoubla.

Quand elle releva la tête, ses yeux tombèrent sur le fil d'or.

— La personne qui a fait ce nœud, se dit Pandore, a dû être bien adroite, et pourtant je crois que je pourrais le desserrer. Je veux décidément en chercher les deux bouts.

Elle prit donc le nœud entre ses doigts et lui fit subir les plus sévères investigations. Presque sans en avoir conscience, elle se trouva tout appliquée, moins à rechercher les bouts qu'à essayer de défaire le nœud.

Le soleil illuminait la chaumière, et par la fenêtre ouverte elle entendait les voix joyeuses des enfants qui jouaient à peu de distance, et peut-être, dans le nombre, la voix d'Épiméthée. Pandore s'arrêta. Quelle belle journée ! Ne ferait-elle pas mieux de laisser là ce nœud si difficile, de ne plus penser à la boîte, de courir rejoindre ses compagnons, et comme eux de se laisser être heureuse ?

Toutefois, sans qu'elle s'en rendit compte, ses doigts n'avaient pas lâché le nœud, et bientôt ils se mirent à travailler de nouveau avec agilité.

Par hasard, ayant jeté les yeux sur la tête couronnée de fleurs, elle crut lui voir un sourire moqueur.

— Cette tête n'a pas l'air bon, pensa Pandore. J'aimerais savoir si elle sourit parce que je fais mal. J'ai bien envie de me sauver !

Mais en cet instant même, par le plus grand des ha-

sards, elle fit faire au nœud un tour qui eut un effet merveilleux. Le fil se tordit, se déroula comme sous une puissance magique, et en moins de rien fut tout dénoué.

— Voilà qui est étrange ! s'écria Pandore. Que dira Épiméthée ? et comment vais-je refaire le nœud ?

Après deux ou trois essais infructueux, elle vit que c'était impossible. Elle y renonça. Il n'y avait plus qu'à laisser la boîte telle quelle jusqu'au retour d'Épiméthée.

— Mais, se dit Pandore, quand il verra qu'il n'y a plus de nœud, il ne voudra pas me croire si je lui dis que je n'ai pas voulu ouvrir la boîte.

Et, dans son méchant petit cœur, cette autre pensée s'insinua que, puisqu'on la soupçonnerait certainement de l'avoir ouverte, autant valait, en effet, l'ouvrir. Ah ! Pandore ! tu n'aurais dû songer qu'à fuir ce qui était bien, sans t'inquiéter de ce que croirait et dirait ton compagnon ! — Peut-être aurait-elle fini par rester dans le droit chemin, si la tête enchantée ne l'eût regardée d'un air provoquant et encourageant, et si elle n'eût entendu plus distinctement que la première fois un bruissement dans l'intérieur. Elle ne discernait pas si c'était un effet de son imagination ou de la réalité, mais une foule de voix lui murmuraient doucement à l'oreille :

— Bonne petite Pandore, de grâce, laisse-nous sortir ! Nous serons pour vous tous de bons camarades. De grâce, laisse-nous sortir !

— Qu'est-ce donc ? pensa Pandore. Y a-t-il quelque chose de vivant dans la boîte ? — Eh bien, oui, je veux y jeter un coup d'œil, un seul ; puis je la refermerai pour toujours. Quel mal y aurait-il à y jeter un tout petit regard ?

Mais laissons Pandore, et voyons ce que faisait Épiméthée.

Depuis l'arrivée de sa jeune compagne dans sa chaumière, c'était la première fois qu'il cherchait à se distraire et à s'amuser sans elle. Aussi rien ne lui réussissait ; il ne se sentait pas heureux : il ne parvenait à découvrir ni un raisin ni une figue assez mûrs (si Épiméthée avait un défaut, c'était, je crois, de trop aimer les figues) ; ou quand ces fruits se trouvaient être mûrs, ils l'étaient trop et doux comme des confitures. Il n'éprouvait, d'ailleurs, rien de cette joie qui d'ordinaire faisait vibrer sa voix et répandait l'animation autour de lui. Il laissait voir tant de malaise et d'inquiétude, que les autres enfants ne pouvaient s'imaginer ce qu'il avait ; lui-même n'en savait pas davantage.

A la fin, s'étant aperçu que, pour une raison ou pour une autre, il rendait impossibles tout jeu et tout amusement, Épiméthée jugea que le mieux était de retourner près de Pandore, qu'il trouverait, pensait-il, dans une disposition semblable à la sienne. Mais, désirant lui faire plaisir, il cueillit des fleurs et les assembla en une guirlande dont il voulait la couronner. Ces fleurs, roses, muguets, fleurs d'oranger, laissaient une traînée de parfum derrière elles, et étaient tressées avec autant d'art qu'on pouvait raisonnablement en attendre d'un garçon. Les doigts des petites filles ont toujours été les plus habiles à ces choses-là ; mais dans ce temps-là, je dois le dire, les garçons s'en tiraient moins mal qu'aujourd'hui.

Depuis une demi-heure environ, un gros nuage très-noir montait à l'horizon. Au moment où Épiméthée arrivait à la chaumière, ce nuage passa sur le soleil, en intercepta les rayons, et il s'ensuivit subitement une obscurité lugubre.

Épiméthée entra très-doucement. Il voulait se glisser derrière Pandore et lui poser la guirlande sur la tête avant qu'elle eût remarqué sa présence. Il aurait pu tou-

tefois marcher comme il eût voulu, aussi lourdement qu'un homme portant des bottes, aussi pesamment qu'un éléphant, Pandore n'aurait pas levé la tête, absorbée qu'elle était dans son projet. La méchante enfant avait déjà mis la main sur le couvercle ; elle commençait à le soulever, elle allait ouvrir la boîte mystérieuse. Épiméthée la vit, et s'il avait poussé un cri, Pandore eût probablement retiré sa main, et le fatal secret de la boîte n'eût jamais été connu.

Malheureusement, Épiméthée, quoiqu'il en parlât peu, avait, lui aussi, sa pointe de curiosité au sujet de la boîte. Lorsqu'il aperçut sa compagne décidée à violer le secret, il se dit qu'elle ne serait pas seule à jouir de la surprise, et qu'après tout, s'il y avait là dedans quelque chose de joli ou de précieux, il en aurait la moitié. Ainsi, après ses sages remontrances, il se trouva tout aussi déraisonnable que Pandore et presque aussi coupable. Si donc nous blâmons Pandore, nous pouvons secouer la tête en pensant à Épiméthée.

Tandis que Pandore soulevait le couvercle, la chaumière se remplit d'ombre et prit un air de deuil. Un bruit sourd, qu'on entendait depuis quelques moments, éclata en un grand coup de tonnerre. Mais Pandore ne remarquait rien ; elle avait ouvert la boîte presque tout à fait, et s'apprêtait à en explorer curieusement l'intérieur.

Elle n'en eut pas le temps ! Un essaim de petites créatures ailées, s'envolant de la boîte, l'enveloppa subitement, et au même instant elle entendit Épiméthée crier d'un ton lamentable :

— Ah ! je suis piqué ! je suis piqué ! Méchante Pandore, pourquoi as-tu ouvert cette maudite boîte ?

Pandore, laissant retomber le couvercle, se leva en sursaut et regarda autour d'elle ce qui était arrivé à Épiméthée. L'orage avait tellement assombri la chaumière, qu'elle ne put rien discerner.

Mais elle entendit un bruissement désagréable, comme si un grand nombre de grosses mouches, ou de bourdons, ou de guêpes, ou de frelons, eussent volé rapidement à travers la chambre. Puis, ses yeux s'accoutumant peu à peu à l'obscurité, elle distingua en effet une foule de vilains petits êtres, pourvus d'ailes de chauves-souris, avec un air horriblement agressif et armés de longs dards effrayants. C'était un de ces monstres qui avait piqué Épiméthée. Il ne se passa pas bien longtemps sans que Pandore se mît aussi à crier, avec non moins de douleur et d'effroi que son compagnon, et en faisant mille fois plus de bruit. Une odieuse petite bête s'était abattue sur son front, et l'avait piquée assez profondément. Épiméthée s'était élancé trop tard pour la chasser.

Maintenant, si vous voulez savoir ce qu'étaient ces laides créatures échappées de la boîte, je vous dirai que c'était l'immense famille des Peines terrestres. Il y avait là toutes les mauvaises passions, plusieurs espèces de soucis, plus de cent cinquante chagrins ; des maladies de tout genre ; sous mille formes misérables et douloureuses ; il y avait aussi tant de méchancetés qu'il serait fastidieux de les énumérer. En un mot, tout ce qui, depuis ce jour, a affligé le corps ou l'âme des hommes, avait été renfermé dans la boîte mystérieuse et remis en dépôt à Épiméthée et à Pandore, afin que les heureux habitants de la terre ne pussent jamais en être victimes. Si ces deux enfants avaient gardé fidèlement le dépôt qui leur avait été confié, tout eût été pour le mieux. Jamais homme ou femme n'eût connu l'affliction, jamais enfant n'eût versé une larme.

Mais, — et par cette histoire vous pouvez voir combien une seule méchante action d'un seul mortel peut être fatale à tout le genre humain, — Pandore ayant soulevé le couvercle de cette boîte perfide, et Épiméthée ne l'en ayant

pas empêchée, les Peines ont fixé leur séjour parmi nous, et malheureusement il ne paraît pas qu'il y ait chance pour nous de les chasser de sitôt.

La fin à la prochaine livraison.

LE FIGUIER DE NOUKA-HIVA (*).

Dumont d'Urville a fait dessiner et a décrit un immense figuier (*houa*), dont les branches touffues couvrent



Figuiers dans la baie Anna-Maria, à Nouka-Hiva (Océanie). — Dessin de A. de Bar, d'après l'atlas du Voyage de Dumont d'Urville.

un large espace, dans la baie Anna-Maria, à Nouka-Hiva, au centre d'un village.

« A deux mètres de terre, dit-il, ce figuier mesure 77 pieds de circonférence (environ 25 mètres). Le tronc est composé de grosses tiges entrelacées; il conserve

presque la même largeur jusqu'à environ treize mètres de hauteur; puis il se divise, forme à peu près une quin-

(*) Notre gravure est extraite de l'atlas de Dumont d'Urville annexé à la relation de son *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie* (édité par Guérin, successeur de Gide, rue Bonaparte). — Nouka-

zaino de grosses branches dont plusieurs ont jusqu'à deux et trois mètres de contour. Ces dernières s'étendent horizontalement, de manière à couvrir de leur ombre un espace circulaire de plus de cent mètres de diamètre.

» Le ruisseau principal de la vallée coule sous ce végétal majestueux, et c'est avec délices que je viens, chaque soir, m'asseoir là sur un roc de basalte. J'y respire un air frais, tandis que mes pieds trempent dans l'eau limpide du torrent.

» Près de là s'élève un petit morai⁽¹⁾. Au près du catafalque où est déposé le corps d'un homme mort récemment, sont plantés, debout et en ligne, plusieurs faisceaux de rameaux blancs, au bout desquels flottent de longues banderoles blanches. »

LES FIGURES DE PURKINJE.

Entrez dans une chambre très-noire, tournez-vous vers une muraille foncée, et promenez la bougie de haut en bas, en la tenant tout près du côté externe de l'un des yeux, de façon que la lumière y pénètre très-obliquement. Vous verrez alors ce qu'on nomme les figures de Purkinje. Sur le fond noir se détacheront de vagues lignes rougeâtres, divergentes et pareilles à des branches; quand la lumière monte ou descend, on les voit se remuer comme des ombres. Ces lignes proviennent de l'interposition des vaisseaux sanguins de la surface rétinienne sur le trajet de la lumière. La surface sensible de la rétine est placée derrière cette première couche tapissée de vaisseaux, et, par conséquent, ces derniers sont autant de petits écrans disséminés au fond de l'œil. ⁽²⁾

LES CRESSONNIÈRES.

« Cresson de fontaine, santé du corps! voilà le cresson! » Combien de fois, dans mon enfance, n'ai-je pas entendu chanter ces mots, d'une voix chevrotante par une pauvre vieille paysanne qui portait sur son dos une hotte et à ses bras deux paniers!

— Où trouve-t-on le cresson? avais-je demandé à ma mère.

— Dans les fontaines ou au bord des ruisseaux, me répondit-elle.

Et, à une de nos plus prochaines excursions dans la campagne, elle m'avait montré, frissonnant au cours de l'eau, les belles feuilles vertes de la plante (alternes, comme disent les botanistes, pinnatiséquées, à segments oblongs, ovales, obovales, etc.).

Bien des années se sont écoulées, et, jusqu'en ces derniers temps, j'étais resté sous l'impression que le cresson était toujours un produit spontané et pour ainsi dire sauvage. C'est presque par hasard qu'un petit livre, emprunté à la Bibliothèque populaire de Versailles, m'a tiré récemment d'erreur ⁽³⁾. Voici ce que j'ai appris en le lisant, et il me semble qu'il peut ne pas être inutile d'en entretenir un peu nos lecteurs.

Un jour, dans l'hiver de 1809 à 1810, après la paix qui suivit la seconde campagne d'Autriche, un Français, M. Cardon, directeur principal de la caisse des hôpitaux

de la grande armée, se promenait aux environs d'Erfurth, capitale de la haute Thuringe. La terre était couverte de neige. Il fut étonné de voir de longs fossés tapissés de la plus brillante verdure. Il se dirigea vers ces fossés, et reconnut, avec étonnement, que ces fossés étaient une immense culture de cresson de fontaine.

De retour à la ville, M. Cardon apprit que cette culture était établie depuis plusieurs années sur des sources d'eau jaillissantes, dans un fonds appartenant à la commune d'Erfurth, qui le louait alors plus de 60 000 francs.

Ce cresson, très-estimé pour sa pureté et sa qualité supérieure, se transporte dans toutes les villes des bords du Rhin, et même jusqu'à Berlin, qui est à plus de quarante lieues d'Erfurth.

Quand M. Cardon revint en France, il s'assura qu'une cressonnière était chose tout à fait inconnue aux environs de Paris ⁽⁴⁾. Il chercha un terrain arrosé de sources d'eau vive, et acheta, en 1811, à Saint-Léonard, dans la vallée de la Nonnette, entre Senlis et Chantilly, un terrain régulier de douze arpents environ, qui lui paraissait offrir toutes les conditions convenables. Il fit venir deux ouvriers des cressonnières d'Erfurth pour diriger ses travaux.

En 1835, la Société d'horticulture de Paris, considérant les grands avantages de cette introduction de la culture du cresson dans les environs de Paris, décerna à M. Cardon la grande médaille d'argent. Le président, M. Héricart de Thury, dit à M. Cardon : « Monsieur, nous vous devons la connaissance des grandes cultures de cresson de l'Allemagne. Vous avez introduit chez nous cette importante branche d'industrie horticole. Le conseil d'administration de la Société d'horticulture a pensé qu'il était de son devoir de constater les services que vous avez rendus à l'humanité, à la science et à la ville de Paris, en vous décernant cette médaille. »

Bientôt d'autres établissements rivaux s'élevèrent.

La culture du cresson n'est pas entourée de difficultés telles que les hommes intelligents qui l'ont observée, et surtout pratiquée quelque temps, ne puissent facilement y réussir. M. Cardon avait creusé à Saint-Léonard quarante et une fosses à cresson; on ne tarda pas à en voir établir huit à Saint-Firmin, plus quarante à Saint-Gratien, vingt-cinq à Villemetry-Senlis, et soixante-deux à Baron; en tout quatre-vingt-sept. L'impulsion était donnée.

En 1836, on comptait déjà trois cent soixante-treize fosses, et ce nombre n'a pas cessé de s'accroître depuis. Aujourd'hui, l'un des principaux établissements de ce genre est la cressonnière de Gonesse, qui compte, avec celles de Val-Gengeux et de Duvy près Crespy, environ quatre cents fosses.

On a soin d'établir les cressonnières près des grandes villes, qui seules peuvent consommer une grande masse de ces produits. Une distance trop grande entre la cressonnière et le marché causerait la ruine de l'entreprise, parce que les frais de transport seraient trop considérables, et que le cresson s'altère pendant le trajet et perd de sa valeur marchande.

On doit prendre en grande considération l'état physico-chimique du sol et la pente de sa surface. Il faut rejeter les terres très-sableuses, parce qu'elles laissent les eaux se perdre par infiltration, tant dans le sous-sol qu'au travers des bandes de terre qui isolent les fosses; les terres calcaires, parce qu'elles ne fournissent pas aux jeunes plantations un aliment qui leur convienne; les terres tourbeuses, parce qu'elles sont ordinairement le

Hiva, île de la Polynésie, la plus grande du groupe des Marquises, est située par 142° 45' longitude ouest, et par 8° 59' latitude sud.

⁽¹⁾ Voy. tome XI (1843), pages 177 et 178.

⁽²⁾ Langel, *l'Œil et la vision*. — Voy. la Table de trente années, aux mots ŒIL, VISION et VUE.

⁽³⁾ *Le Cresson*, par Ad. Chatin, professeur de botanique à l'École supérieure de pharmacie de Paris, etc. 1866.

⁽⁴⁾ Il paraît certain toutefois que sur le territoire de nos départements actuels de l'Oise, du Nord et du Pas-de-Calais, des cressonnières, ou au moins des cressonniers, existaient dès le commencement du quatorzième siècle.

réceptacle d'eaux croupissantes, et qu'en été ce sol, trop chaud, détermine une altération particulière du cresson, consistant en l'arrêt de sa pousse et la coloration en jaune de ses feuilles, altération que les cressonniers désignent par le nom de *brûlure*.

La meilleure terre est, pour le cresson comme pour le blé et beaucoup d'autres plantes; celle à laquelle sa nature a valu l'épithète d'argilo-siliceuse.

La *pente* du terrain sur lequel on se propose d'établir des cressonniers doit être nulle ou faible. Si la pente est nulle, on donne au fond de la fosse la légère inclinaison reconnue la plus convenable; si elle est faible et se rapproche de celle généralement adoptée, on dresse le fond de la fosse parallèlement à la surface.

Le volume des sources, la constance de leur débit, leur proximité, leur température, la nature chimique et la chute de leurs eaux, l'absence de toute servitude, important à la prospérité des cressonniers, et presque toujours à la qualité elle-même du cresson.

Avec des eaux abondantes, on obtient du cresson bien nourri, à larges feuilles d'un beau vert, et qui donne ses produits toute l'année. Avec des eaux insuffisantes, les plantes sont maigres, à feuilles petites et sans soutien; elles sont brûlées par les chaleurs de l'été et gelées par le froid des hivers. Le tort de la plupart des cressonniers est de vouloir posséder plus de fosses que ne peuvent en alimenter leurs eaux.

Il faut à chaque fosse environ 6 pouces d'eau, soit 84 litres par minute. La fosse doit être large de 3 mètres à 3^m.50, et longue de 80 mètres.

Il est essentiel que le volume des sources reste le même en toute saison. A quoi servirait d'avoir des sources d'un débit équivalent à 6 ou 8 pouces d'eau pour chaque fosse, si, au moment des sécheresses, leur débit était réduit à moitié ou même au quart?

Le voisinage immédiat des sources est une condition capitale pour l'établissement des cressonniers. Si la source est trop éloignée, ses eaux s'échaufferont en été, elles se refroidiront en hiver, et le cresson gèlera, les fosses seront perdues.

La température des sources offre peu de variations; elle est, d'ordinaire, constante et en rapport avec la moyenne de la température du pays. Les eaux des puits artésiens profonds sont chaudes, mais peu aérées et promptes à se refroidir; elles doivent être reléguées au second rang. Les cours d'eau d'une certaine étendue, les petites rivières en particulier, ne sont, en réalité, que des eaux à source éloignée. Il faut n'y recourir que dans les cas d'absolue nécessité.

L'établissement d'une cressonnière nécessite des premiers frais assez considérables. En 1843, pour établir les cent quarante premières fosses, la dépense a été de 15 000 francs; mais, comme on le verra plus loin, ce n'est pas de l'argent mal placé.

La plantation du cresson se fait de préférence en août. La terre doit être, au préalable, humectée. Le cresson est jeté à terre par petites touffes espacées l'une de l'autre de 3 à 4 pouces, en commençant par la tête pour finir à la queue de la fosse. La disposition a lieu, autant que possible, par rangées transverses et en quinconce, le haut des tiges étant incliné vers la tête des fosses, c'est-à-dire à l'encontre du cours de l'eau qui devra les aider à se redresser.

Le cresson s'attache aisément à la terre humectée; après quatre ou cinq jours il se redresse, et alors on le baigne dans 5 centimètres d'eau; cinq ou six jours plus tard, c'est-à-dire huit ou dix jours après la plantation, on fume en pressant avec l'instrument nommé la *schuele*, et

enfin on donne à la fosse, dans laquelle elle devra s'élever et se maintenir à 10 ou 12 centimètres de hauteur, toute l'eau qui lui est destinée.

« Une cressonnière, dit M. Héricart de Thury, peut être également établie par semis; mais ce procédé est beaucoup plus lent. » Si l'on veut recourir à ce mode de reproduction, il faut, après avoir retiré l'eau, semer sur la boue qui tapisse le fond de la fosse.

Pour cueillir le cresson, un homme, ayant les genoux garnis d'épaisses genouillères recouvertes d'un gros cuir pris ordinairement à de vieilles selles, se met à genoux sur une planche jetée en travers de la fosse; de la main gauche il saisit une poignée de cresson, qu'il soulève un peu vers lui et qu'il coupe de la main droite avec une serpette ou un conteau. Quand il a réuni, ce qu'il fait en trois coups, de quoi former une botte, il lie de suite celle-ci avec un brin d'osier dont il porte un fascicule à sa ceinture, pare les racines trop saillantes, jette la botte dans l'eau à l'ombre de la berge, et coupe prestement de nouvelles bottes. Un maître cressonnier coupe souvent trois bottes par minute, soit 1 440 par journée de huit heures. Mais on tient un ouvrier pour assez habile quand il donne deux bottes par minute, ou 1 000 bottes par jour.

Chaque botte de cresson a environ 6 pouces de long, 9 à 10 pouces de tour, et pèse de 250 à 275 grammes. Les marchands au détail de Paris les dédoublent souvent.

M. Héricart de Thury a dit: « Le mieux est de couper le cresson avec l'ongle et pied par pied, afin de ne pas le déchausser. » On pourrait se conformer à cette recommandation pour la cueille du cresson dans un petit bassin de jardin; mais dans la grande culture le procédé serait coûteux et trop peu expéditif.

Les chemins de fer, en opérant un transport rapide, tendent à provoquer la production du cresson dans les contrées éloignées des villes; mais les frais d'embarquement, de débardage et de transport à la halle, le tarif actuel des compagnies, la nécessité de frais spéciaux pour l'apport des engrais, font délaissé, momentanément du moins, ces voies rapides, mais onéreuses.

Reste le transport par les voitures. C'est celui auquel les cressonniers ont encore recours. Ils profitent de la fraîcheur des nuits pour amener à Paris leur récolte, qui arrive d'autant mieux conservée que la distance à parcourir est plus courte.

Afin d'éviter autant que possible l'altération du cresson (prompte surtout à se produire par les temps d'orage) pendant le transport, on se sert de paniers d'osier, assez grands pour contenir jusqu'à cinquante douzaines de bottes de cresson, et dont le fond est à claire-voie. On les élève sur deux traverses fixées extérieurement, de façon à préserver le fond du panier tout en laissant à l'air un libre accès dans l'intérieur.

C'est aussi en déliant les bottes et baignant le cresson (au moins dans sa moitié inférieure) que les débitants au détail et les consommateurs conservent quelque temps leur provision sans qu'elle pourrisse ou se dessèche.

Mille fosses environ alimentent le marché de Paris.

En moyenne, leur production totale annuelle est de neuf millions neuf cent quarante-huit mille bottes.

La vente en gros du cresson se fait aux halles centrales de Paris par un facteur spécial.

Le prix moyen du cresson, aux halles, était évalué, en 1835, par M. Héricart de Thury, à 1 fr. 30 cent. la douzaine de bottes; ce prix était, en 1842, suivant M. Poiteau, de 80 centimes. Le prix moyen, en 1857, ne dépassait pas 36 centimes; aujourd'hui, le prix moyen du cresson n'est pas inférieur à 45 centimes.

La somme produite par la vente du cresson, en supposant que cette vente eût lieu tout entière en gros à la halle de Paris, serait de huit cent mille douzaines de bottes multipliées par 45 centimes, et égalerait 360 000 francs, chiffre qu'il faudra quadrupler pour avoir la somme de 1 440 000 francs, de laquelle se rapproche la vente au détail. En somme, le commerce du cresson, à Paris, est très-approximativement, au détail, de 120 000 francs par mois, de 4 000 francs par jour, ou, en nombre rond, par jour, de deux mille douzaines de bottes, représentant en moyenne la charge de huit ou dix voitures à un cheval.

L'accroissement de la consommation du cresson, soit comme aliment, soit comme médicament, ne peut être que favorable à la santé publique.

Le cresson est surtout consommé à l'état cru. Sa sapidité est fraîche et agréablement piquante. On le sert habituellement autour des viandes rôties et grillées, auxquelles il sert de condiment, en même temps qu'il constitue par lui-même un aliment des plus sains, légèrement excitant.

Le cresson cru est d'une digestion facile, fait qui s'explique par la qualité excitante de la plante et par la délicatesse de ses tissus. Sous ce dernier rapport, la plante cultivée, celle surtout des cressonnières bien tenues, est infiniment préférable à la plante sauvage, plus dure, plus amère et plus piquante.

On commence à voir aussi sur les tables du cresson cuit, préparé à la manière des épinards. La plante, d'abord

blanchie, puis soumise comme ces derniers à une coction suffisante, ne garde plus rien des principes d'une saveur piquante, et dès lors a perdu les qualités excitantes de la plante crue. C'est alors un légume doux et agréable, dont il est désirable de voir se propager l'usage. En effet, le cresson est abondant, et par suite à bas prix en été, saison dans laquelle les légumes verts font défaut ou sont le plus chers. Un des premiers restaurants de Paris a mis en faveur chez sa riche clientèle « la purée de cresson. »

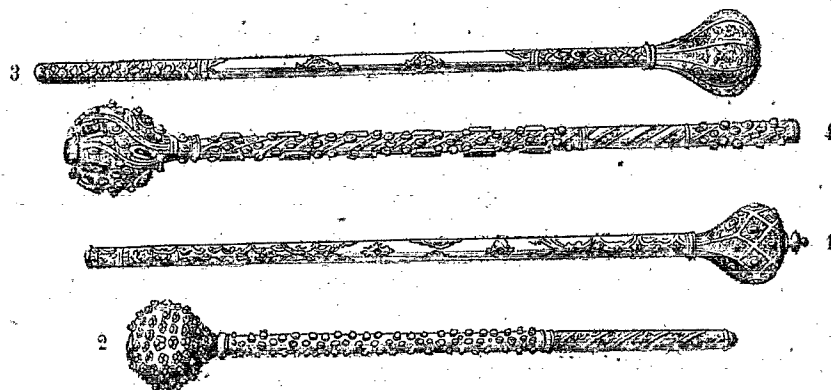
Quant aux nombreuses vertus médicinales du cresson, on nous excusera de ne pas les exposer ici : on les trouvera énumérées et expliquées dans le livre de M. Chatin, à la suite de beaucoup de détails de toute nature, intéressants pour les lecteurs qui désireraient approfondir le sujet.

BÂTONS DE COMMANDEMENT

DES ANCIENS GÉNÉRAUX POLONAIS.

Les généraux de l'ancienne Pologne avaient la pieuse coutume de déposer devant l'image de la Vierge leurs bâtons de commandement, pour remercier Dieu des victoires qu'ils avaient remportées ou des dangers auxquels ils avaient échappé, après une lutte souvent héroïque sur le champ de bataille.

Ainsi, Martin Kalinowski, palatin de Czerniechow, général en second de la couronne⁽¹⁾, blessé et fait prison-



Bâtons de commandement des anciens généraux polonais (dix-septième siècle), déposés au trésor de Czenstochowa⁽²⁾.

Longueurs : — n° 1, 0m.790 ; — n° 2, 0m.632 ; — n° 3, 0m.751 ; — n° 4, 0m.790.

nier par les Cosaques, à la bataille de Korsun, en 1648, élargi trois ans plus tard, déposa, en témoignage de gratitude, son bâton de commandement orné de pierreries (n° 2) devant l'image de la Vierge de Czenstochowa, le jour de la Nativité, le 8 septembre 1651.

Le bâton de commandement garni de turquoises (n° 4) a été déposé devant l'image de la Vierge par Stanislas Potocki, palatin de Cracovie et grand général de la couronne (1579 ± 1667), surnommé Révéra, à cause d'un dicton latin : *re verâ*, dont il avait l'habitude de se servir. Il le portait en 1655, comme chef de la confédération de Tyszowce, qui sauva la Pologne à demi conquise déjà par les Suédois ; et en 1657, quand, sous Międzybórz⁽¹⁾, il força le farouche Ragotzi, prince de Transylvanie, à une capitulation qui délivra le pays de sa présence.

Le bâton de commandement (n° 3) recouvert de chagrin doré appartenait, dit-on, à Paul Tetera, hetman des Cosaques zaporogues. Gendre du fameux hetman Bogdan Chmielnicki, il fut lui-même ennemi acharné de la Po-

⁽¹⁾ En Podolie.

logne, comme tuteur de son jeune beau-frère Georges Chmielnicki. Cependant, en 1661, il fit sa soumission à Jean-Casimir, roi de Pologne, qui déposa son bâton de commandement devant l'image de la Vierge de Czenstochowa.

Enfin, le bâton de commandement (n° 1) orné de turquoises a dû appartenir à Stanislas Jablonowski, palatin de Russie et général en second de la couronne (1676-1682). Jablonowski se distingua plus encore par ses hauts faits, comme frère d'armes du roi Jean Sobieski ; et il mourut en 1702, avec les titres de castellan de Cracovie et de grand général de la couronne⁽³⁾.

⁽¹⁾ Les armées de la couronne de Pologne et celles de Lithuanie étaient commandées chacune par un grand général (général en chef) et par un général en second, communément appelé petit général.

⁽²⁾ D'après une planche de la belle collection intitulée : *Monuments du moyen âge et de la renaissance dans l'ancienne Pologne*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dix-septième siècle ; publiés par Alexandre Przezdziecki et Édouard Rastawiecki. — Varsovie, 1855-58.

⁽³⁾ Voy. Jansac, *Histoire de Stanislas Jablonowski, castellan de Cracovie*.

UN BILLET DE MARIAGE
AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



Fac-simile d'un billet de mariage du dix-huitième siècle. — Dessin de Yan' Dargent.

Au dernier siècle, la mode était à l'allégorie. Tout homme qui n'eût pas su sa mythologie sur le bout du doigt risquait, en société choisie, de passer pour un piètre sire. C'était le beau temps des voyages à Cythère et des bouquets à Chloris. Le grenadier le plus illettré parlait du dieu Mars; il se donnait l'air de connaître la

barque à Caron, lorsqu'il fredonnait cette chanson si connue :

Tiens, prends ma pipe, garde mon briquet;
Et si la Tulipe fait le noir trajet, etc.

De leur côté, les artistes devaient favoriser un engouement qui permettait à leurs compositions de conserver les allures classiques préconisées par les maîtres.

Ne nous étonnons donc pas des détails païens de ce billet de mariage illustré. Il est facile de les comprendre à première vue.

Sous le signe du Lion (c'est-à-dire au mois de juillet), deux fiancés viennent allumer leurs flambeaux au feu qui brûle sur l'autel de l'Hymen. Candida, gracieuse et réfléchie, la jeune fille abandonne sa main à celle du jeune homme qui a plié le genou devant elle. Dans un coin roucoulent les colombes consacrées. Partout des nuages, des palmes et des roses.

Au premier plan se lève radieux le soleil des félicités matrimoniales. Deux petits amours paraissent fort occupés autour du Temps, dont ils voudraient retenir pour jamais la course implacable. Le bonhomme paraît se prêter à leur manège d'assez bonne grâce. Il est presque tout à fait couché. Ses ailes se replient, sa faux est mise de côté, son sablier menace de disparaître sous les fruits que laisse échapper la corne d'abondance traditionnelle.

Mais ne nous fions point à ces apparences d'oubli. Il n'y a que des roses dans les liens dont ce marcheur terrible se laisse complaisamment garrotter, et ces roses, le Temps sait mieux que personne ce qu'elles durent...

L'espace d'un matin

Les moralistes du dix-huitième siècle s'élèvent beaucoup contre les mariages parisiens. Marivaux déclare que la grande ville est, sous ce rapport, un vrai coupe-gorge. Mercier s'indigne, de son côté, au point de vue économique. « Si l'hymen n'est pas cher au village, dit-il dans son *Tableau de Paris* (1782), il n'en est pas de même à Paris. L'époux se jette dans toutes les dépenses du luxe et de la représentation pour complaire à la future et à la sotte vanité de ses parents... »

« Aussi a-t-on fait une estampe parlante, où l'on voit la dot de l'épousée s'envoler en différents jets, et tomber dans les mains et le tablier d'une multitude de gros et petits marchands. Le mari, qui suit d'un œil triste et étonné le vol irrésistible de ses espèces, porte la main sur des sacs vides; et, pour tout dédommagement, il reste à ses côtés une femme brillante de clinquants et de colifichets. »

Alors comme aujourd'hui, il y avait sans doute des unions plus sagement préparées; mais, aujourd'hui comme alors, on peut l'avouer, le clinquant est un peu trop à la mode.

LA BOÎTE DE PANDORE

CONTE MYTHOLOGIQUE.

Fin. — Voyez p. 46 et 51.

Vous pensez bien que les deux enfants ne purent garder ce vilain essaim dans leur chaumière. Bien au contraire, la première chose qu'ils firent, ce fut d'ouvrir toutes grandes la porte et les fenêtres, dans l'espoir de s'en débarrasser; aussitôt les Peines ailées s'envolèrent, se dissipèrent de tous côtés, et tourmentèrent si bien les petites personnes qui habitaient le pays, qu'on fut longtemps sans en voir sourire aucune. Chose singulière! les fleurs, les boutons, qui jusqu'alors n'avaient jamais dépéri, commencèrent à se flétrir et à perdre leurs pétales. Les chers petits êtres qui avaient joui jusque-là d'une enfance immortelle, chaque jour visiblement plus âgés, arrivèrent bientôt à être des jeunes gens et des jeunes filles, puis des hommes et des femmes, et enfin des vieillards, avant même qu'ils eussent eu le temps d'y songer.

Quant à la méchante Pandore, et à Epiméthée qui ne valait pas beaucoup mieux, ils étaient restés dans leur chaumière après la catastrophe. Tous deux avaient été vivement piqués et souffraient beaucoup. Comme ils n'étaient

nullement habitués au mal et ne pouvaient imaginer ce que cela signifiait, Epiméthée s'assit dans un coin, boudant et tournant le dos à Pandore, tandis que Pandore se jeta par terre et appuya sa tête sur la boîte fatale. Elle pleurait à chaudes larmes, comme si son cœur se fendait.

Tout d'un coup on entendit un petit coup frappé en dedans du couvercle.

— Qu'est-ce que cela? dit Pandore levant la tête.

Epiméthée n'avait pas entendu le coup, ou bien il était de trop mauvaise humeur pour y faire attention: il ne répondit pas.

— Tu es bien peu aimable, dit Pandore en pleurant doucement. Tu ne daignes même pas me répondre.

On entendit de nouveau plusieurs coups légers. Ce pouvait être une fée s'amusant avec ses doigts mignons sur le couvercle.

— Qui êtes-vous? demanda Pandore avec un peu de son ancienne curiosité; qui êtes-vous, vous qui êtes resté dans cette maudite boîte?

Une charmante petite voix répondit:

— Soulevez un peu le couvercle, et vous verrez!

— Non, non, répondit Pandore, dont les sanglots recommencèrent. Je n'ai que trop soulevé ce couvercle! Vous êtes dans la boîte, méchante créature, et vous y resterez! Il y a bien assez de vos abominables frères et sœurs volant par le monde. N'allez pas croire que je sois assez folle pour vous donner la liberté!

Tout en parlant, elle jeta un regard vers Epiméthée, comme si elle s'attendait à un éloge. Mais ce morose garçon se contenta de lui murmurer que la sagesse lui était venue un peu tard.

— Ah! reprit la douce petite voix, vous feriez mieux de me laisser sortir. Je ne ressemble pas à ces méchantes créatures qui ont des aiguillons. Ce ne sont ni mes frères, ni mes sœurs, comme vous le verriez au premier coup d'œil, si vous consentiez à m'entendre. Allons, ma jolie Pandore, je suis sûre que vous me laisserez sortir!

Et dans le timbre de cette voix, il y avait je ne sais quelle gaieté entraînante qui fit qu'il était comme impossible de refuser ce qu'elle demandait. Le cœur de Pandore s'allégeait sensiblement à chaque mot qui sortait de la boîte. Epiméthée lui-même, quoique toujours dans son coin, s'était retourné à moitié et paraissait de moins mauvaise humeur.

— Mon cher Epiméthée, s'écria Pandore, as-tu entendu cette douce petite voix?

— Oui, sans doute, répondit-il, encore à moitié mauvaise. Après?

— Dois-je soulever le couvercle? redemanda Pandore.

— Comme tu voudras; tu as déjà fait tant de mal, qu'un peu plus ne tirera pas à conséquence. Qu'importe une Peine de plus au milieu de toute l'armée qui, grâce à toi, parcourt maintenant et afflige le monde?

— Tu pourrais parler avec un peu moins de dureté, reprit tout bas Pandore en s'essuyant les yeux.

— Ah! le méchant garçon, cria la petite voix dans la boîte d'un ton joyeux et moqueur. Je sais, moi, qu'il meurt d'envie de me voir. Venez, chère Pandore, soulevez le couvercle, je suis si pressée de vous consoler! Laissez-moi seulement jouir un peu du grand air, et vous verrez bientôt que vous n'avez pas autant de raison de vous désoler que vous le croyez.

— Epiméthée, s'écria Pandore, arrive ce qui voudra, j'ouvre la boîte.

— Et comme le couvercle paraît très-lourd, répondit Epiméthée accourant de l'autre bout de la chambre, je t'aiderai.

D'un commun effort, les deux enfants levèrent le cou-

vercle. Une petite personne toute radieuse et souriante sortit et vola autour de la chambre, jetant partout sur son passage des éclairs de lumière. N'avez-vous jamais, à l'aide d'un miroir, fait danser un rayon de soleil dans un coin obscur? C'est ainsi que l'étrangère ailée brillait dans l'obscurité de la chaumière. Elle vola vers Épiméthée, posa à peine un doigt sur la partie enflammée qu'avait piquée la Peine, et sur-le-champ la douleur cessa. Puis elle embrassa Pandore au front, et le mal de Pandore s'évanouit.

Après leur avoir rendu ce bon office, la brillante étrangère voltigea çà et là au-dessus des enfants, les regardant avec tant de douceur et de charme qu'ils se mirent à penser qu'au fond ils n'avaient pas si mal fait d'ouvrir la boîte, puisque autrement cette délicieuse créature serait restée prisonnière au milieu des méchants petits monstres ailés, armés de dards.

— Mais, de grâce, qui êtes-vous? lui demanda enfin Pandore.

— On m'appellera l'Espérance! répondit la lumineuse figure. C'est à cause de ma gaieté qu'on m'a enfermée dans cette boîte, afin de consoler l'humanité de la multitude de douleurs qui allaient fondre sur elle. Laissez-moi faire, et, malgré ces méchants petits monstres, tout ira assez bien.

— Vos ailes ont les couleurs de l'arc-en-ciel! s'écria Pandore. Que c'est beau!

— Oui, elles ressemblent à l'arc-en-ciel, reprit l'Espérance; car, malgré mon air joyeux, c'est de larmes autant que de sourires qu'elles sont faites.

— Resterez-vous auprès de nous? demanda Épiméthée; resterez-vous à jamais?

— Aussi longtemps que vous aurez besoin de moi, dit-elle avec son charmant sourire (et ce sera aussi longtemps que vous vivrez dans ce monde), je promets de ne jamais vous abandonner. Il se peut qu'il y ait des moments, de temps à autre, où vous croirez que je suis partie sans retour. Mais alors et toujours, et quand vous vous y attendrez le moins, vous verrez briller le reflet de mes ailes au plafond de votre chaumière. Oui, mes chers enfants, et je sais quelque chose de bon et de beau qui vous viendra plus tard.

— Oh! dites-nous-le, s'écrièrent-ils; dites-nous ce que c'est.

— Gardez-vous de le demander, répondit l'Espérance en posant un doigt sur ses lèvres roses. Mais ne désespérez jamais, quand même ce que je vous promets ne vous tomberait pas en partage dès ici-bas; croyez à ma promesse, elle est vraie.

— Nous nous confions à vous, dirent à la fois Épiméthée et Pandore.

Et ils tinrent parole, et ils n'ont pas été seuls depuis à se fier à l'Espérance.

Pour parler franchement, et quoique assurément Pandore ait été bien coupable d'agir comme elle l'a fait, je ne peux pas regretter beaucoup qu'elle ait ouvert la boîte. Sans doute, sans doute, les Peines volent par toute la terre et ont plutôt augmenté en nombre que diminué, et ce sont des créatures bien laides avec leurs dards empoisonnés. J'ai déjà souffert de bien de leurs piqûres, et je m'attends, en devenant plus vieux, à en souffrir plus encore. Mais cette charmante, gracieuse, légère et mignonne figure, l'Espérance, que ferions-nous au monde sans elle? L'Espérance vivifie le monde; l'Espérance renouvelle toute chose; et même, lorsque la vie présente se revêt de son aspect le plus brillant, l'Espérance nous dit tout bas que ce n'est là que l'ombre du bonheur infini que nous réserve l'avenir.

UN BON CŒUR.

— Mauvaise tête, mais bon cœur, disait la pauvre grand-mère en parlant de son petit-fils Georges.

— Mais, tante, Georges n'étudie pas, ne travaille pas, passe tout son temps dans les plaisirs et dans l'oisiveté.

— Oui, oui, mauvaise tête, mais bon cœur.

— S'il n'était que paresseux! mais il entre dans des colères insensées dès que ses désirs rencontrent la moindre résistance.

— Mauvaise tête!

— Il ne peut supporter aucun blâme; il ne suit aucun conseil.

— Mauvaise tête!

— Il jette l'argent par les fenêtres; et Dieu sait où le plus souvent cet argent tombe!

— Ma nièce, il tombe souvent dans les mains des pauvres, ou bien dans celles des amis de Georges. Bon cœur, bon cœur!

— Mais cet argent, ce n'est pas lui qui l'a gagné: il ne lui appartient pas; il l'emprunte; et, pour le rendre, sa famille est obligée de vivre de privations; son père, déjà vieux, est obligé de travailler comme à vingt ans.

— Ah! oui, mauvaise tête!

— Et mauvais cœur, tante. Il est facile d'être généreux à tort et à travers avec l'argent des autres; il est facile de s'accuser mille fois, d'embrasser, de pleurer même, mais sans persévérer dans aucun effort pour se corriger et devenir meilleur.

— C'est le feu de la jeunesse; il deviendra sage.

— Oni, mais quand? En attendant, son père, sa mère, ses sœurs, souffrent, et ce cœur n'est bon que pour des gens qui n'ont aucun titre à ses prodigalités, et qui entre eux le raillent et le méprisent.

Nous avons entendu cette conversation. Combien d'autres l'entendent chaque jour! On ne rencontre que trop de ces aimables mauvais sujets, qui, sans pitié pour leurs parents comme sans raison, sont, il faut bien le dire, le fléau des familles. Au fond de ces bons cœurs se tapit sournoisement un immense égoïsme. L'un de nos premiers devoirs est de ne pas sacrifier à nos caprices, à nos plaisirs, à nos passions, le bonheur de ceux qui ont droit à notre tendresse et à nos respects. Il est commode de se donner les airs d'être un étourdi et de mettre toutes ses fautes sur le compte d'une légèreté dont on promet de se corriger. Oui; en quel temps? Lorsque l'on sera rassasié de jouissances, usé, et qu'on aura peut-être précipité la fin de ceux qu'on a torturés en les caressant. Mauvais cœur aussi bien que mauvaise raison!

DIEU.

Dans toute conversation, les interlocuteurs se réfèrent tacitement à un tiers, qui est notre nature commune, et ce tiers est Dieu. Celui qui a fait et toutes les choses et toutes les personnes est toujours là, derrière nous, et ce qui remplit et nous-mêmes et les choses, c'est sa formidable omniscience.

EMERSON.

L'ENTREVUE DANS L'ILE DES FAISANS,

SUR LA BIDASSOA.

1660.

Le 3 juin 1660, dans une église de Fontarabie, don Luis de Haro épousa par procuration, au nom de Louis XIV, l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV.

Le jour suivant, Anne d'Autriche et Philippe IV, sœur et frère, se rencontrèrent dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa. Ils ne s'étaient point vus depuis quarante-cinq ans. Dans son premier mouvement, Anne d'Autriche voulut embrasser son frère; Philippe IV, observateur impitoyable de l'étiquette, retira sa tête en arrière.

La jeune reine accompagnait son père. Louis XIV était aussi présent, mais incognito, mêlé aux courtisans. Il ne connaissait pas encore sa femme. Il y eut un moment où les courtisans sortirent; Louis XIV resta, le dos appuyé contre la porte. Anne d'Autriche dit à Marie-Thérèse : — Comment trouvez-vous ce gentilhomme ?



Entrevue du 4 juin 1660, dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa. — D'après une estampe populaire du temps.

— Je vous répondrai quand j'aurai passé la porte, répondit l'infante.

Ce fut aussi dans cette entrevue que le roi d'Espagne dit en voyant Turenne : « Voilà un homme qui m'a fait passer de mauvaises nuits. »

LE CERF DE VIRGINIE.

Le cerf de Virginie n'habite pas seulement la contrée dont il porte le nom. Il remonte au nord jusqu'à l'Ohio, se répand dans tout l'ouest des États-Unis et descend au sud, au delà du Mexique, jusqu'à l'Orénoque.

Il est inférieur par la taille au cerf du Canada et au cerf wapiti, mais il l'emporte de beaucoup sur eux par la finesse et l'élégance des formes. Tandis que les deux derniers ont, comme le renne et l'élan, quelque chose d'épais, de lourd, qui rappelle la bête de somme, le cerf de Vir-

ginie, avec son museau effilé, son cou dégagé, sa physionomie douce et pour ainsi dire spirituelle, se rapproche du chevreuil, de l'antilope. Son bois est caractéristique. Les deux tiges verticales, ou perches, sont convexes en dehors et s'inclinent en avant; c'est de la convexité de l'arc que partent les andouillers. Son pelage est d'un fauve cannelle en été, d'un joli gris en hiver. Les petits sont marqués de taches blanches sur un fond d'un fauve brun.

Les chasseurs américains font une guerre acharnée au cerf de Virginie. Équipés à la façon de l'intrépide Bas-de-Cuir de Cooper, les mocassins aux pieds, le tomahawk passé dans la ceinture, la longue carabine sur l'épaule, ils le poursuivent au fond des vastes forêts où il se retire, souvent au milieu des marécages couverts de roseaux où il entre jusqu'au cou pour échapper à la piqure des moustiques. On le chasse aussi à cheval, la nuit, à la clarté des torches. Le naturaliste Audubon a décrit ce genre d'expédition. Le chasseur a recueilli une quantité de pommes

de pin remplies de matière résineuse, et il s'est muni d'une simple poêle à frire. Il part, accompagné d'un domestique ou d'un de ses fils. Les chevaux s'élancent au galop à travers les fourrés inextricables des bois, sautant par-dessus les troncs abattus; à tout moment, les lianes vagabondes, les branches tortueuses, barrent le passage et menacent de désarçonner les cavaliers. Quand on est arrivé sur le terrain où doit commencer la chasse, on bat le briquet et l'on allume les pommes de pin, que l'on entasse dans la poêle et qui flambent en pétillant. L'aide qui porte cette espèce

de torche, ou plutôt ce petit bûcher ambulant, marche en avant; l'homme armé de la carabine le suit. Bientôt, sur les confins à demi obscurs de la zone éclairée, on voit briller deux points lumineux : ce sont les yeux d'un cerf qui réfléchissent l'éclat des flammes. L'animal étonné regarde et reste immobile. Alors un coup de feu part, et le cerf roule à terre. Le chasseur descend de cheval, ramasse sa proie, la suspend à une branche d'arbre, la dépouille de sa peau, coupe les cuissous, et abandonne le reste aux loups et aux vautours. Puis, son fusil rechargé, il remonte



Cerfs de Virginie. — Composition et dessin de K. Bodmer.

à cheval et se met en quête d'un nouveau gibier. Il chassera ainsi, illuminant tour à tour les divers parages de la forêt, jusqu'au lever du jour.

LETTRES D'UNE FIANCÉE ALLEMANDE

EN 1598.

Le riche patricien Jean-Adolphe de Glauburg, de Francfort, fit la connaissance, à son passage à Nuremberg, de la belle Ursula Freher, fille du syndic de la ville de Nurem-

berg et sœur du savant illustre qui fut en même temps un homme d'État remarquable, Marquard Freher de Heidelberg. La grâce et l'esprit d'Ursula étaient renommés dans toute la Souabe. Les lettres suivantes furent écrites par elle à son fiancé, qui se trouvait alors à Francfort.

*Au noble et honorable Jean-Adolphe de Glauburg,
mon bien-aimé seigneur.*

Noble, honorable, aimable et bien-aimé seigneur, j'ai reçu avec une joie profonde la lettre et la chaîne; j'aprends avec la même joie que votre santé est bonne, mais

avec regret que votre chère sœur et votre fils (*) ne se portent pas très-bien. Que le Dieu tout-puissant veuille les guérir ! Qu'il soit fait selon sa sainte volonté ! *Amen*.

Quant à ce qui nous concerne, nous sommes, grâce à Dieu, assez bien. Que Dieu daigne nous conserver ainsi de votre côté comme du mien. Bien-aimé seigneur, monsieur mon père vous eût écrit bien volontiers ; mais votre lettre nous est arrivée fort tard, et le messager qui va à la ville est obligé de partir : de sorte que cette fois mon père ne peut vous répondre, mais cela aura lieu à la première occasion.

Bien-aimé seigneur, je ne vous donne pas d'explications sur la chaîne : ce que vous voulez, j'en suis contente ; ce qui vous plaît me plaît aussi. La chaîne que j'ai ici, je la garderai précieusement, et quand Dieu vous amènera vers nous, je vous la rendrai, car elle est trop magnifique pour moi. Le peintre n'a plus que les vêtements à faire à mon portrait ; il y travaille et pense avoir terminé dans huit jours. J'ai bien peur qu'on ne dise, lorsque vous recevrez ce portrait : « Il aurait bien pu en trouver une semblable à Francfort ; il n'avait pas besoin d'aller si loin !... »

Quant aux bracelets, je ne les ai pas encore reçus ; mais nous avons bien le temps... je les enverrai chercher.

Bien-aimé seigneur, je n'ai plus rien à vous dire pour cette fois : je vous prie instamment de vouloir bien excuser ma mauvaise écriture ; c'est écrit à la hâte. Une autre fois ce sera mieux.

Je n'ajoute rien de plus, si ce n'est que vous et les chers vôtres sont tendrement salués de la part de madame ma mère, et recommandés à Dieu tout-puissant pour qu'il les prenne sous sa garde et protection.

Datuin le 12 septembre.

Pour toujours votre chère et fidèle,

Ursula FREHER.

Noble, honorable, bien-aimé seigneur, à vous mon amour fidèle, mon cordial salut et mes vœux pour tout ce qui peut vous être bon et heureux ! J'ai reçu votre lettre avec joie et j'ai appris avec une vraie satisfaction que vous et les vôtres vous portez bien. Il en est de même pour nous. Nous n'avons qu'à remercier Dieu, dont la grâce soit avec vous et avec nous tous. *Amen*.

Quant au jour de notre mariage, monsieur mon père et madame ma mère se sont consultés de nouveau à cet égard, et ils ont l'intention, si Dieu le permet, de le fixer au 13 novembre, ainsi que mon bien-aimé seigneur l'apprendra plus au long par une lettre de monsieur mon père.

Bien-aimé seigneur, d'après ce que vous nous écrivez, je crois comprendre que vous avez l'intention de venir encore une fois ici avant le mariage. Si cela pouvait avoir lieu, ce serait certes une de mes plus grandes joies, et tous les miens (sans exception) s'en réjouissent cordialement. Je ne veux pas vous le demander, mais je suis pénétrée d'espoir et de confiance que cela arrivera, et que si cela dépend de mon bien-aimé seigneur, il viendra faire à une pauvre abandonnée une visite qu'elle attend avec impatience. Sachez, bien-aimé seigneur, que le paquet n'est pas encore arrivé : nous avons déjà envoyé plusieurs fois le chercher, et on nous a répondu qu'on s'en occupait à toute heure. Aussitôt qu'il arrivera, tout sera fait selon vos désirs ; mais je crois que vous assisterez à son arrivée.

D. Reinerin a déjà écrit à ma mère, et elle a donné clairement à entendre qu'on ne l'oublie pas dans les cadeaux

(*) Le fiancé était veuf.

de noce (*). D'ailleurs il n'eût pas été nécessaire qu'elle fit cette recommandation, car vous avez déjà songé à elle.

Bien-aimé seigneur, quant aux chemises et aux collets, vous saurez que nous nous en occupons avec ardeur, et aussitôt qu'ils seront finis, nous en ferons la distribution.

J'ai reçu les bracelets, je vous remercie infiniment ; ils sont beaucoup trop beaux pour mes mains noires, mais ils me plaisent extrêmement.

Quant à ce qui concerne l'habillement, il est certain que mon père aurait voulu que ses filles fussent pareilles l'une à l'autre ; mais comme cela ne peut être cette fois, il a consenti à faire plus que d'habitude. J'ai déjà trois robes de taffetas, une couleur favorite, une jaune d'or et une noire. Nous avons en ce moment le tailleur à la maison qui me fait une robe de damas de couleur violette, et me fera celle avec laquelle j'irai à l'église, qui sera de satin rouge ou de damas noir. Maintenant je vous prie de me faire savoir celle qui vous plaira le mieux.

Bien-aimé seigneur, je n'ose rien demander de plus à mon père, car aucune de mes sœurs n'a eu d'aussi belles choses... Mais puisque vous tenez tant à me voir bien mise, je suis forcée d'être indiscrete et de vous parler de ce sujet, ne le faisant d'ailleurs que d'après votre demande et votre amical désir. Voici donc ma prière : cher et bien-aimé seigneur, veuillez m'envoyer de quoi m'acheter encore une robe d'un blanc d'argent, afin que je puisse changer plus souvent de costume.

J'ai encore une autre prière à vous faire. Comme vous le savez, j'ai deux sœurs que j'aime et qui me le rendent bien ; je voudrais leur faire en votre nom un cadeau de noce, si cela vous paraît convenable. Je leur en ai déjà écrit ainsi que vous me l'aviez permis ; j'espère que mon cher seigneur ne le prendra pas en mal. Je n'ai pas écrit que cela dût être, mais seulement que c'était l'intention de mon bien-aimé seigneur, qui la remplira comme cela lui plaira.

Je vous envoie, d'après votre désir, ma mesure ; nous n'y avons rien ajouté : telle est la personne, telle est sa mesure. J'espère, si Dieu le permet, qu'on me verra bientôt, ni plus ni moins grande et belle que je ne suis.

Nous avons goûté avec plaisir le vin que vous nous avez envoyé, et nous vous en remercions cordialement. Quand nous recevrons quelque chose de rare, nous le partagerons avec vous.

Je suis bien aise que mon portrait ait tant plu à votre jeune fille, et le prix que vous y attachez me flatte infiniment : j'envoie à votre fille de bons baisers, et quand Dieu me conduira vers elle je les redoublerai encore.

Les souliers que je dois mettre pour qu'on me les ôte (*), je les ferai faire prochainement le mieux qu'on pourra, car on ne connaît pas cet usage ici. Cher seigneur, avant de terminer, je vous prie de regarder avec indulgence ma lettre si insignifiante et ma mauvaise écriture : je n'ai que de bonnes intentions et j'écris à cœur ouvert ; je voudrais bien mériter une réponse, que j'aimerais mieux recevoir de vive voix que par écrit.

Rien d'autre à vous dire, si ce n'est tout ce qui peut vous être agréable de ma part. Que mon cher seigneur, son fils et sa fille, soient mille et mille fois salués et recommandés par nous tous à Dieu tout-puissant.

Datuin 10 octobre.

Votre fidèle de cœur aussi longtemps que je vivrai.

Ursula FREHER.

(*) Pièces d'étoffe offertes par le mari aux amies de sa femme.

(*) Souliers que mettait la mariée pour le repas des noces et que devait lui ôter le plus jeune garçon de la société.

Noble, honorable, aimable et cher seigneur, à vous mon cordial salut et ma tendresse fidèle ! J'ai reçu votre lettre avec joie, et appris avec une vive satisfaction que votre santé et celle de tous les vôtres est bonne. Quant à ce qui concerne moi et les miens, nous n'avons qu'à remercier le bon Dieu ; qu'il daigne nous continuer des deux parts sa grâce ! *Amen*.

J'apprends par votre lettre qu'il vous est impossible de venir avant la noce ; je ne suis pas contente du tout ; je croyais fermement que vous viendriez, je m'en réjouissais du fond du cœur, et je courais souvent à la fenêtre quand j'entendais un cheval ou une voiture. Que Notre-Seigneur nous accorde à tous la santé et la joie de nous réunir ! Quant à la couronne, je vous remercie cordialement, cher seigneur, de m'avoir indiqué ce qu'il fallait faire. Je pensais bien que nous donnerions lieu à des remarques désagréables, car nous ne connaissons pas les usages et tout se fait autrement là-bas qu'ici. Je vous prie de faire faire la couronne comme elle doit être et de nous l'envoyer, ainsi que vous nous l'avez écrit. Pour l'autre couronne, M^{me} Nutzeln m'a conseillée, et je l'ai commandée avec des cordons d'or. Quant aux cadeaux de noce, je ne suis pas contente que vous ne m'écriviez pas ce que je dois choisir pour mes sœurs, car elles ne veulent pas dire ce qu'elles désirent : je crains de leur offrir trop ou pas assez. Je voudrais pourtant faire bien les choses, et j'aurais cru que vous me feriez savoir ce qu'il fallait donner et combien il fallait y mettre.

Et maintenant, si j'ose le faire sans que vous vous en fâchiez, j'ai encore une prière à vous adresser au sujet des souliers de mariée. Je suis vraiment honteuse de vous fatiguer ainsi, mais je ne puis y échapper. J'ai fait faire ici les souliers et je les ai montrés à M^{me} Nutzeln : elle dit qu'ils sont beaucoup trop grands et qu'on se moquerait de moi ; elle m'a conseillé de vous écrire et de vous prier de les faire faire à Francfort, puisque c'est la coutume du pays, tandis qu'à Nuremberg, où cet usage n'a pas lieu, on ne me comprend nullement, malgré toutes les explications que j'essaye de donner. Je n'en ai jamais d'ailleurs vu moi-même. Je vous envoie, cher seigneur, deux ducats, et je vous prie de me faire commander par une de vos servantes ces souliers qui ne doivent pas être d'un grand prix ; seulement il faut qu'on ne les fasse ni longs, ni larges, et que les noms ou les armes soient brodés dessus.

Madame ma mère vous prie de ne pas vous formaliser de ce qu'elle ne répond pas à votre lettre ; elle n'a pas le temps en ce moment, elle a beaucoup à faire : une autre fois elle vous répondra.

Cher et bien-aimé seigneur, je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est qu'hier je suis allée à une noce et que j'ai eu bien du regret que vous n'y fussiez pas : c'est Nutzeln qui m'a reconduite à la maison à votre place.

Saluez mille et mille fois de ma part, de celle de madame ma mère, de mes frères et de mes sœurs, tous les vôtres. Nous les recommandons à Dieu tout-puissant, afin qu'il les prenne sous sa protection.

En grande hâte,

Votre fidèle et affectionnée tant qu'elle vivra, et cela du fond du cœur.

URSULA.

Noble, honorable, aimable et cher seigneur, à vous mon cordial salut avec mes vœux de tendre fidélité.

J'ai reçu votre lettre, et appris avec joie votre bonne santé et celle de tous les vôtres. Quant à ce qui nous concerne, nous sommes, Dieu soit loué, aussi bien que possible. Qu'il plaise à Dieu de nous conserver ainsi, de votre côté comme du nôtre, d'après sa sainte volonté ! *Amen*.

Quant au passage de votre lettre où vous dites que vous désirez éprouver ma confiance et mon obéissance, je vous dirai que je n'ai pas longtemps réfléchi, car le temps presse maintenant, et que j'ai puisé dans votre bourse pour mes sœurs comme pour moi, mais sans m'imaginer qu'il en sera toujours ainsi ; de cette façon, cher seigneur, vos ordres et mon obéissance se trouvent complètement réalisés, et nous avons, mes sœurs et moi, à vous remercier infiniment, ce que, si Dieu le permet, nous ferons d'ailleurs bientôt de vive voix. J'ai lu et relu les lignes où vous dites que les chevaux sont déjà attelés. J'espère que je suis allée au-devant de vos désirs en vous évitant un pénible voyage, car je serais certainement bien peinée si, à cause de moi, vous eussiez affronté un si grand danger.

Cher seigneur, nous avons appris avec satisfaction que vous viendriez vers nous, à partir de la dernière hôtellerie, afin de nous instruire de tout ce qui doit se faire pour le cérémonial ⁽¹⁾.

Que Dieu tout-puissant vous donne joie et salut et nous accompagne dans notre voyage. Le dernier gîte où vous coucherez doit être Stockstadt. Monsieur mon père vous donnera d'ailleurs les renseignements nécessaires.

Pour cette fois, rien de plus, cher et aimable seigneur. Votre fils et votre fille sont salués par moi et les miens bien affectueusement, et recommandés à Dieu pour qu'il les prenne en sa garde et protection.

En grande hâte,

Votre fidèle amie aussi longtemps que je vivrai, et du fond du cœur.

URSULA LA BRUNE.

LE BONHEUR D'UN CALIFE.

« Cinquante ans se sont écoulés depuis que je suis calife.

» Richesses, honneurs, plaisirs, j'ai joui de tout ; j'ai tout éprouvé.

» Les rois, mes rivaux, m'estiment, me redoutent et m'envient.

» Tout ce que les hommes désirent m'a été prodigué par le ciel.

» Eh bien, dans cette longue durée d'apparente félicité, j'ai calculé le nombre des jours où je me suis trouvé heureux : ce nombre se monte à quatorze !

» Mortels, appréciez la Grandeur, le Monde et la Vie. »

Telle est la confession qu'a laissée à la postérité le premier qui porta le titre de calife en Espagne, celui dont le règne embrasse, au dixième siècle, l'époque la plus brillante des Mores, Abd-er-Rahman, monté à l'âge de vingt et un ans sur le trône, doué de grands avantages extérieurs et d'un esprit aimable qui ne fut étranger à aucune branche des sciences de son temps.

Seulement quatorze jours heureux pendant un demi-siècle d'un règne glorieux ! Quelle stérilité au milieu de chances si magnifiques ! N'est-ce pas à décourager d'être calife ?

LES CHIENS GAULOIS.

P. Sulpicius, tribun légionnaire, à son ami M. Autronius, salut.

N'est-il pas vrai, mon cher ami, que dans les choses humaines les uns font souvent penser aux autres par le contraste ? Je songe en ce moment à Rome, à ses temples, à son Forum si bruyant, à la voie Sacrée toute bordée de

⁽¹⁾ Le cérémonial en usage pour venir chercher la fiancée et la conduire à Francfort. Ce cérémonial eut lieu sur la terre libre d'Oberrode, et avec une telle pompe que cela fit époque dans les cercles aristocratiques de Francfort en 1598.

statues, de colonnes et d'édifices, au Champ de Mars où les élégants viennent étaler leurs toges légères aux plis ondoyants et moelleux, où les élégantes se promènent dans leurs brillantes litières. Je vois les riches quartiers, les somptueuses villas aux jardins bâtis en étages sur les collines, et je vois tout cela dans la belle lumière de notre Italie, sous son ciel bleu, et son soleil qui semble répandre des flots d'or sur les grands frontons et les hauts portiques de marbre blanc. Et pourtant, par les dieux ! le spectacle qui frappe aujourd'hui mes regards n'est pas fait pour inspirer des idées joyeuses. Je suis avec deux cohortes de la légion, à trois milles d'Autricum, au milieu du pays des Carnutes. L'endroit où est situé notre camp est un vaste plateau, au sommet d'une colline, dominant une grande étendue de pays boisé. Ça et là on aperçoit des rivières ou des étangs, d'où s'élèvent fréquemment, le matin, des brumes épaisses qui couvrent toute la contrée, la débordent entièrement au regard et nous isolent du reste de l'univers. Le silence est profond ; et les rares et lugubres cris des bêtes fauves ou des oiseaux de proie ajoutent encore à l'horreur de cette solitude. On se croirait dans ces obscures et silencieuses régions des Cimmériens décrites par le vieil Homère. Et pourtant cette tristesse, toute pénétrante qu'elle est, n'est pas sans charme. Notre Lucrèce aurait aimé à décrire la majesté de ces grandes forêts sombres et mystérieuses comme des bois sacrés, le bruit harmonieusement plaintif des sources et des ruisseaux coulant sous les voûtes ombreuses des vieux chênes, les vastes étendues de ces plaines où croissent en liberté les plantes les plus sauvages, la vie de ces Gaulois rudes et fiers, véritables enfants d'une terre farouche et d'un sol indompté !

Nous ne sommes cependant pas tout à fait privés de plaisirs : il est vrai que ces plaisirs sembleraient un supplice à nos efféminés de Rome. Comme le pays est tranquille, nous pouvons sans crainte partir pour de grandes chasses qui durent plusieurs jours : nous nous réunissons souvent aux Gaulois, ou bien ils se joignent à nous. On couche dans les bois, tantôt sous la tente, tantôt sous des huttes. Cette vie commune rapproche les deux peuples, et sert les intérêts de Rome beaucoup plus que bien des traités. Les Gaulois, qui font si grand cas de la force et du courage, ne peuvent s'empêcher d'admirer nos centurions et nos légionnaires, toujours calmes, toujours infatigables, toujours prêts, attentifs à tout, tirant parti de tout, et n'étant jamais ni surpris ni embarrassés.

Pour moi, je me réjouis fort de ces expéditions, qui les arrachent à l'ennui et à la monotonie du camp, et qui les soumettent, en somme, à des fatigues égales à celles de la plus rigide discipline.

J'étais dernièrement en chasse avec un des principaux chefs carnutes. La fête de la déesse gauloise qui répond à notre Diane approchait. On me pria de retarder de quelques jours mon retour au camp pour y assister. Je ne résistai pas, car le peu que je savais de cette fête excitait en moi le désir d'en savoir davantage, et, en vérité, je n'ai eu qu'à me louer d'avoir cédé à cette invitation.

Dès la veille de la solennité, nous vîmes arriver les Gaulois en grand nombre. C'est une fête commune, et, autant qu'ils le peuvent, tous les hommes d'un même canton se réunissent pour la célébrer ensemble. Cette fête n'a lieu qu'une fois par an ; et ce jour-là, c'est, selon la tradition des gens du pays, l'anniversaire de la naissance de Diane. Je passe sous silence les chants, les prières, les invocations et les actions de grâces : dans tous les pays il en est de même. J'arrive à la partie de la fête nouvelle pour toi, pour moi, pour nous tous, et qui peint bien le caractère gaulois. J'avais vu amener le matin des animaux

de différentes espèces, brebis, chevreux, veaux et autres. On en avait choisi un certain nombre, et on les avait achetés et payés avec de l'argent rassemblé d'une façon assez curieuse.

Quand les Gaulois prennent quelque bête à la chasse, ils font à Diane une offrande qui varie selon l'importance de la prise. Pour un lièvre, ils donnent deux oboles ; pour un renard, une drachme, attendu que cet animal est méchant et destructeur du gibier : aussi payent-ils davantage à la déesse pour la remercier d'avoir fait tomber dans leurs mains un ennemi. Ils donnent jusqu'à quatre drachmes pour un chevreuil, à cause de la taille de cette proie, et parce que les chasseurs sont fiers de prendre un pareil gibier. Toutes ces offrandes sont mises ensemble, et quand le jour de la fête est venu, on ouvre le trésor de Diane, et, selon que la chasse a été plus ou moins heureuse pendant l'année, on achète des bêtes plus ou moins nombreuses et grosses, qui sont immolées à la déesse.

Je reprends donc mon récit. Quand le sacrifice fut terminé, après que la part de Diane eut été prélevée sur les meilleurs morceaux des victimes, on s'occupa de tout préparer pour un grand festin, et l'on fit asséoir avec les convives... devine qui?... les propres chiens des Gaulois qui furent traités comme des hommes, et qui assistèrent au repas avec des couronnes sur la tête et des guirlandes autour du cou. Les Gaulois aiment leurs chiens, qui leur rendent de si grands services, et trouvent qu'il faut par conséquent les traiter en amis. C'est même, à proprement parler, la fête de ces chiens autant que celle de Diane. En tout cas, ils nous donnent là un singulier et touchant exemple de reconnaissance. Je connais à Rome plus d'un maître qui, pour prix des longues fatigues endurées par ses esclaves, les traite beaucoup plus mal que les Gaulois ne traitent leurs chiens.

J'ai appris qu'Arrien venait d'être nommé gouverneur de Cappadoce. S'il songe toujours à l'ouvrage qu'il méditait sur la chasse, raconte-lui ma fête de Diane ; elle pourra l'intéresser et lui plaire, d'autant plus qu'il n'en est fait mention dans aucun des auteurs qui ont traité cette matière.

Porte-toi bien.

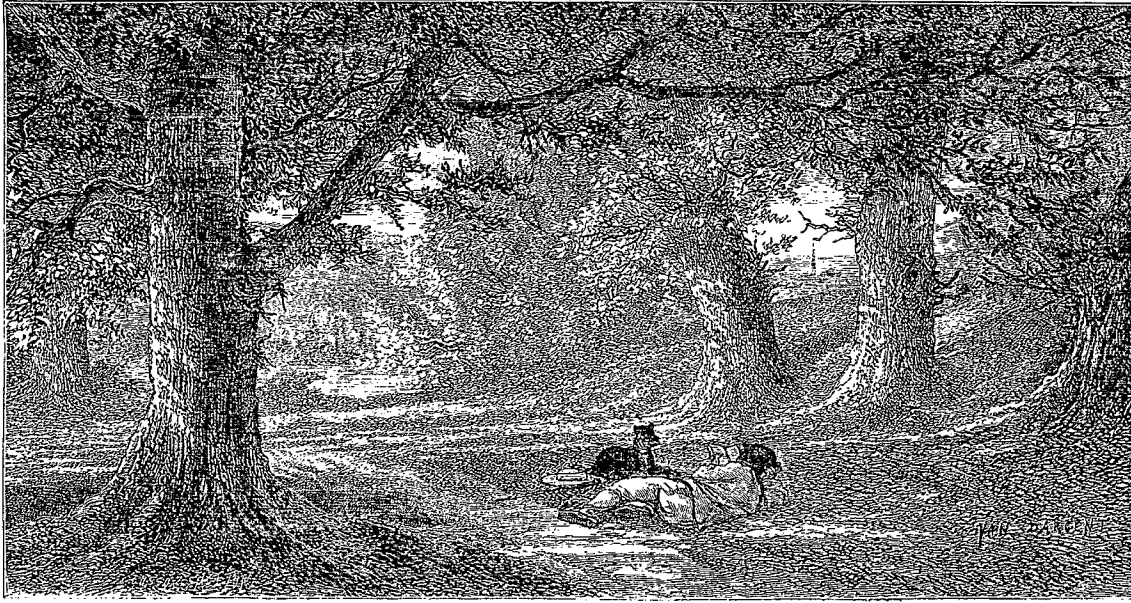
UN MÉDAILLON PAR DAVID D'ANGERS.

Voy. les Tables.



Médailon par David d'Angers. — Voy., sur Mme Récamier, la Table de trente années.

KLOAREK EN VACANCES.



Kloarek en vacances. — Composition et dessin de Yan' Dargent.

La grande majorité des prêtres français sort, comme on dit, des entrailles du peuple, et du peuple des campagnes. Nulle part ce fait n'est plus constant que dans la vieille Armorique. Le kloarek est le *clericus* du moyen âge, le clerc (déformation analogue à nos mots *soir* pour *sera*, *hoir* pour *haies*). C'est, nous disait il y a quelques années un regrettable écrivain, Robinet, Breton lui-même, « un de ces fils de paysans de la basse Bretagne, — assez souvent propriétaires des champs qu'ils cultivent, — qui a fait ses études dans un petit séminaire ou dans un collège communal dont la direction est fréquemment confiée à un prêtre. Ces petits séminaires et collèges ont leurs sièges les plus importants à Saint-Pol de Léon et à Pontercoix dans le Finistère, à Vannes et à Sainte-Anne d'Auray dans le Morbihan, à Tréguier et à Guernevez dans les Côtes-du-Nord, et la plupart des élèves s'y préparent à la prêtrise. Les jeunes fils de paysans sont tout disposés d'ailleurs, par leur éducation, à suivre au début la voie qui leur est tracée. Nourris, jusqu'à l'âge de huit à dix ou douze ans, des leçons du catéchisme et de la grammaire de Lhomond, ce premier enseignement leur a été donné par des prêtres ou des frères de la Doctrine chrétienne, ou encore par des frères de la congrégation de Jean Lammennais. L'instruction primaire, en effet, n'a pu s'acclimater que lentement dans la basse Bretagne, où la langue du peuple est encore un obstacle, plus faible chaque jour néanmoins, au concours des instituteurs et aux efforts de leur zèle. Ces études élémentaires vont se fortifiant dans les établissements scolaires que nous avons indiqués; et lorsque les élèves ont terminé leurs classes, assez fortes d'ailleurs en latin, ils entrent pour la plupart dans les séminaires de Quimper, de Vannes, de Saint-Brieuc. Heureux ou malheureux, ils se laissent conduire par leurs pères ou par leurs mères au seuil de ces vastes maisons, domaines solitaires de la théologie. Là commence la vie du kloarek, nom générique, en bas-breton, des jeunes abbés, fils de paysans, qui les suit dans le monde, même s'ils quittent le séminaire sans être engagés dans les ordres. » (1)

(1) *Revue de l'instruction publique*, 19 février 1863.

Le kloarek de M. Yan' Dargent est en vacances, et ressemble beaucoup, au premier abord, à un promeneur couché sur l'herbe, et qui rêve pendant que son chien le garde. Pense-t-il au prochain Pardon de Rumengol, où sa mère, encore païenne sans le savoir, dépose tous les ans sur l'autel des écheveaux de lin et des toisons vierges? Se propose-t-il pour modèles saint Corentin, évêque de Quimper, avec le poisson; saint Hervé, l'aveugle, avec le loup qui le guide; saint Pol de Léon avec son serpent; saint Marc, qui défendait les chevaux contre les mouches, ou saint Cornéli, le patron des bestiaux, devant qui défilaient autrefois les taureaux et les génisses?

Avançons sans bruit, pour ne pas troubler ses pensées. Cheveux longs, veste courte; on dirait le clerc Daulaz, le héros de Brizeux, dans son curieux poème des *Bretons*. Et justement, en regardant par-dessus son épaule (comment le chien n'a-t-il pas aboyé?), nous croyons entrevoir sur le livre ouvert devant lui le titre de cette belle idylle qu'on appelle *Marie*. Il y retrouve sans doute tous les souvenirs de ses toutes jeunes années :

..... Les murs du presbytère
Dont il porta longtemps la règle salulaire....
L'humble et bon vieux curé d'Arzannô, digne prêtre,
Que tel il respectait, qu'il aimait comme maître....
Et toi qu'en ses beaux jours son enfance habita,
Paroisse bien-aimée, humble coin de la terre,
Où l'on peut vivre encore et mourir solitaire !

Il revoit ses camarades, tous les bambins du village, courbés comme lui sous la ferule douce du pasteur, et tous dispersés, les uns laboureurs, artisans, ou conscrits, hélas !

Leurs noms, il les sait tous : Albin, Elô, Daniel,
Alan du bourg de Scaër, Ives de Ker-Ihuel,
Tous jeunes paysans aux costumes étranges,
Portant de longs cheveux flottants, comme les anges.

Il sourit à ce tableau si frais et si précis :

Le premier point du jour nous éveillait : bien vite,
La figure lavée et la prière dite,
Chacun gagnait sa place, et sur les grands papiers,

Dans les chambres, les cours, le long des escaliers,
En été dans les foin, couchés sous la verdure,
C'était, tout le matin, c'était un long murmure,
Comme les blancs ramiers autour de leurs maisons,
D'écoliers à mi-voix répétant leurs leçons;
Puis la messe, les jeux, et, les beaux jours de fête,
Des offices sans fin chantés à pleine tête.

Mais lorsqu'il arrive à d'autres pages, aussi pures, aussi chastes, d'ailleurs, lorsque cette charmante histoire du *Pont Kerlo*, ces rencontres aux Pardons, aux Vêpres, lui révèlent une autre vie que celle de l'église, la vie naturelle de l'homme et de la famille, il semble que sa vocation de fraîche date vacille un peu; le feuillet tremble, et il ne fait point de vent. Et, ne pouvant nous détacher si tôt du livre aimable et doux, nous lisons encore avec le jeune kloarek *les Batelières de l'Odet*, si naïves et si fines, ou *la Noce d'Ivona*,

Cette grappe du Scorf, cette fleur du blé noir.

Et encore ce portrait, un peu flatté peut-être, de la beauté bretonne; en tout cas, les vers sont exquis :

En Armorique enfin, de Tréguier jusqu'à Vannes,
Il est dans nos cantons de jeunes paysannes,
Habitantes des bois ou bien du bord des mers,
Toutes belles; leurs dents sont blanches, leurs yeux clairs,
Et dans leurs vêtements variés et bizarres
Respirent je ne sais quelles grâces barbares;
Et si, dans les ardeurs d'un beau mois de juillet,
Haletant, vous entrez et demandez du lait,
Et que, pour vous servir, quelques-unes d'entre elles
Viennent, comme toujours simples et naturelles,
S'accoudant sur la table et causant avec vous,
Ou, pour filer, ployant à terre les genoux,
Vous croyez voir, ravi de ces façons naïves,
Et de tant de blancheur sous des couleurs si vives,
La fille de l'El-Orn, caprice d'un follet,
Ou la fée aux yeux bleus qui dans l'âtre filait.

Un léger craquement dans les branches fit tourner la tête au kloarek; il me vit et ferma le livre à la hâte. « Merci, lui dis-je, de m'avoir fait relire le poète de votre Bretagne. » Le chien vint me caresser; nous fîmes connaissance, et le futur abbé me conta diverses particularités de sa vie, ses espérances, ses doutes, ses amitiés enfantines. On trouvera tout cela, et c'est une longue histoire, gaïement commencée, tristement finie, dans un livre signé d'un nom cher aux lecteurs du *Magasin pittoresque*. M. Olivier Souvestre, qu'on me dit être parent éloigné de notre Émile Souvestre, a eu comme nous les confidences du kloarek, et il les a publiées, en 1862, sous le titre de *Mikaël, kloarek breton*.

CONSEILS SUR LA GYMNASTIQUE (1).

La gymnastique, pour être pratiquée avec fruit, n'exige pas un grand gymnase; la chambre la plus modeste suffit: de simples appareils, bien maniés, mettent en jeu un grand nombre de muscles et d'articulations. Élias se contentait d'un trapèze; quelques ressorts, des altères, des masques, etc., et même de simples mouvements des membres ou du tronc dans les attitudes diverses, c'est assez pour amener des contractions dans ses muscles, condamnés à un repos presque absolu.

C'est surtout à cette gymnastique que le docteur Schreiber, directeur de l'Institut orthopédique et médico-gymnastique de Leipzig, a consacré son ouvrage; disons, pour être juste, qu'il avait été devancé dans cette voie par Ling.

(1) Extrait du savant rapport de M. le docteur Demarquay, publié dans le t. II des *Rapports du jury international* (Exposition universelle de 1867).

Cette gymnastique ne doit pas être dédaignée; non-seulement elle peut concourir d'une manière efficace au développement de l'enfant et de l'adolescent, mais elle est surtout utile dans la convalescence des maladies.

Chez l'homme et chez la femme, occupés de divers travaux qui ne leur permettent point de se livrer aux exercices corporels nécessaires à l'entretien de leur santé, la gymnastique de chambre est appelée à rendre de grands services; c'est d'ailleurs la seule à laquelle on puisse soumettre les malades pour ramener les mouvements des membres dont les fonctions ont été arrêtées soit par une fracture, soit par une luxation, soit par une phlegmasie quelconque. J.-L. Petit connaissait fort bien et savait apprécier cette ressource thérapeutique, car dans son *Traité des os* il cite les avantages de la friction pour la cure de l'ankylose.

Il faut bien avouer, toutefois, que cette gymnastique ne vaut pas celle qui se fait en plein air ou dans un gymnase couvert, là où tous les appareils sont disposés avec ordre à la disposition des élèves et des professeurs. Mais pour bien faire comprendre l'influence de la gymnastique, il importe de démontrer l'influence de l'exercice sur notre organisme. Cet exercice a pour but, il n'en faut point douter, de développer la force physique de celui qui s'y livre. L'enfant qui, chaque jour, pratique ces exercices gymnastiques développe en lui la puissance musculaire. Tout effort appelle dans les organes une circulation plus active, et, partant, une combustion plus parfaite des éléments nutritifs qui y pénètrent avec le sang. Sous l'influence de ces exercices, le cours de ce liquide se précipite, la peau fonctionne avec plus d'énergie, toutes les fonctions organiques sont surexcitées.

Observons ce qui se passe journellement sous nos yeux. Prenons l'enfant, par exemple; nous verrons que lui-même nous guide et nous initie à ses besoins. Quiconque a vu sortir de classe un certain nombre d'enfants a pu être frappé d'un fait bien général: c'est le besoin de sauter et de crier. L'enfant court et crie au hasard; il obéit à un double besoin: 1° celui d'exercer ses muscles; 2° celui de faire pénétrer une plus grande quantité d'air dans sa poitrine, et de mettre en mouvement tout son appareil respiratoire. Pourquoi ne pas mettre en jeu et d'une manière utile ce besoin de dépense musculaire et nerveuse? Pourquoi ne pas chercher à harmoniser ces mouvements et ces cris, non-seulement au point de vue de la force, mais aussi au point de vue de l'adresse et de l'instruction de l'enfant? Il faudrait, en un mot, associer à l'enseignement de la gymnastique celui du chant. Il faudrait que le professeur de gymnastique appliquée à l'éducation physique fût un homme instruit; qu'il eût, comme le voulait Ling et tous les gymnastes modernes, une connaissance nette de l'anatomie et de la physiologie; qu'il comprît le but des exercices auxquels se livrent les enfants. Il faudrait qu'il connût les dispositions morbides que la gymnastique peut combattre, et, de la sorte, il deviendrait l'auxiliaire du médecin. Il faudrait, enfin, qu'il fût en mesure d'enseigner les éléments de la musique, et ainsi il développerait et fortifierait les poumons; il doterait l'esprit de l'enfant de chants poétiques et nationaux; il aiguillerait de bonne heure le sens de l'ouïe, auquel l'homme est redevable de tant d'agréables sensations.

RESPIRATION.

Un homme fait en moyenne 16 à 18 inspirations par minute, et enlève chaque fois à l'atmosphère environ un demi-litre de gaz. Il introduit donc dans ses poumons

8 litres d'air par minute ou 480 par heure, c'est-à-dire plus de 11 mètres cubes par jour. L'air expiré contient, sur 100 parties en volume, 4.87 d'oxygène par minute, ou 74 litres par heure et 1776 litres par jour.

En évaluant la population du globe terrestre à un milliard, on trouverait que la quantité d'oxygène prise à l'air par tous les hommes est, en un jour, de 1 776 000 000 de mètres cubes. ⁽¹⁾

L'IMMORTALITÉ.

L'homme doit croire à l'immortalité : c'est son droit, c'est un sentiment qui lui est naturel, et il peut s'appuyer sur des traditions religieuses. Mais si le philosophe veut tirer d'une légende la preuve de l'immortalité de notre âme, c'est un moyen bien faible, et de peu de portée. Pour moi, la conviction de notre immortalité sort de l'idée d'activité; car si jusqu'à ma fin j'agis sans relâche, la nature est obligée de me donner une autre forme d'existence, lorsque celle que j'ai maintenant ne pourra plus retenir mon esprit.

GËTHE.

ORIGINE DES DÉCOUVERTES DE CHLADNI.

Nous extrayons de la préface du *Traité d'acoustique* de Chladni quelques détails intéressants sur la jeunesse de cet éminent physicien, sur ses premières recherches, sur les difficultés qu'il eut à vaincre; mais ce passage nous a semblé surtout remarquable par la loyauté rare avec laquelle il y restitue à un homme moins connu et qu'il eût pu facilement laisser dans l'ombre, Lichtenberg, la première idée des découvertes qui ont fondé sa renommée :

« On a souvent demandé par quel hasard j'étais arrivé à faire quelques découvertes. Mais le hasard ne m'a jamais favorisé; pour obtenir des succès, il m'a fallu presque toujours employer une persévérance opiniâtre. Suivant le conseil de plusieurs personnes très-estimables, il faut que j'ajoute ici quelques traits concernant l'histoire de mes découvertes. Celles-ci étant la suite de circonstances individuelles, je crois que ces circonstances pourront aussi intéresser quelques lecteurs.

» Mon père (premier professeur en droit à Wittemberg, en Saxe, un des jurisconsultes les plus estimés de son pays, à cause de son activité, son talent et sa probité) m'avait fait donner une bonne instruction, d'abord dans la maison paternelle, et ensuite dans l'école provinciale de Grimme. Mon éducation me laissait trop peu de liberté; de sorte que si d'autres regardent leur jeunesse comme la période la plus heureuse de leur vie, je ne puis en dire autant de la mienne. Cette contrainte continuelle, qui n'aurait pas été nécessaire, parce que je n'étais pas disposé à abuser de la liberté, a produit un effet tout contraire, en m'imprimant un penchant presque irrésistible à choisir moi-même mes occupations, à voyager, à lutter contre des circonstances contraires, etc. Étant retourné à Wittemberg, il fallut, suivant la volonté de mon père, m'appliquer à la jurisprudence. Après l'avoir étudiée à Wittemberg et à Leipzig, et après avoir satisfait à ce qu'on exigeait, j'obtins à Leipzig le grade de docteur en philosophie et en droit. Le sort semblait m'avoir destiné à rester toujours à Wittemberg, et à y obtenir l'emploi de professeur en droit. Mais après la mort de mon père je quittai la jurisprudence, parce qu'elle était trop peu conforme à mes penchants, et je m'appliquai principalement à l'étude de la nature qui avait

toujours été mon occupation secondaire, et cependant la plus chérie. Comme amateur de musique, dont j'avais commencé à apprendre les premiers éléments un peu tard, dans ma dix-neuvième année, je remarquai que la théorie du son était plus négligée que plusieurs autres branches de la physique, ce qui me fit naître le désir de suppléer à ce défaut, et d'être utile à cette partie de la physique par quelques découvertes. En faisant (en 1785) beaucoup d'expériences très-imparfaites, j'avais observé qu'une plaque de verre et une plaque de métal donnaient des sons différents; mais je ne trouvais nulle part des renseignements sur la nature de ces manières de vibrer. Les journaux avaient donné dans ce temps-là des notices sur un instrument de musique fait en Italie par l'abbé Mazzoulis, et consistant en des cloches auxquelles il appliquait un ou deux archets de violon, ce qui me fit concevoir l'idée de me servir d'un archet de violon pour examiner les vibrations de différents corps sonores. Lorsque j'appliquais l'archet à une plaque ronde de cuivre jaune fixée dans son milieu, elle rendait des sons différents qui, comparés entre eux, étaient égaux aux carrés de deux, trois, quatre, cinq, etc.; mais la nature des mouvements auxquels ces sons correspondaient, et les moyens de produire chacun de ces mouvements à volonté, m'étaient encore inconnus. Les expériences sur les figures électriques qui se forment sur une plaque de résine saupoudrée, découvertes et publiées par Lichtenberg (dans les Mémoires de la Société royale de Göttingue), me firent présumer que les différents mouvements vibratoires d'une plaque sonore devraient aussi offrir des apparences différentes, si l'on répandait sur la surface un peu de sable ou une matière semblable. En me servant de ce moyen, la première figure qui se présenta à mes yeux, sur la plaque ronde dont j'ai parlé, ressemblait à une étoile à dix ou douze rayons, et le son très-aigu était, dans la série citée, celui qui convenait au carré du nombre des lignes diamétrales. Qu'on juge de mon étonnement, en voyant ce phénomène que personne n'avait encore vu! Après avoir réfléchi sur la nature de ces mouvements, je ne trouvai pas difficile de varier et de multiplier ces expériences, dont les résultats se suivirent assez rapidement. Mon premier mémoire, qui contient des recherches sur les vibrations d'une plaque carrée, d'un anneau, d'une cloche, etc., a paru à Leipzig en 1787. Les résultats des recherches que j'ai faites depuis ce temps sur les vibrations longitudinales et sur d'autres objets de l'acoustique se trouvent dans quelques journaux allemands et dans les mémoires de différentes sociétés. Enfin, après avoir fait encore plus d'expériences, et après avoir consulté davantage les recherches que d'autres avaient faites, j'ai réuni les résultats, autant qu'il m'a été possible, dans mon *Traité d'acoustique*.

» Ce fut Lichtenberg, aussi intéressant par ses idées ingénieuses que par ses travaux sur la physique, qui donna une seconde fois l'impulsion à la marche de mes idées. Étant, en 1792, à Göttingue, je lui demandai son opinion sur la nature des météores ignés qu'on appelle *bolides*, dont les phénomènes, comme la flamme, la fumée, l'explosion, etc., étaient très-peu conformes aux phénomènes électriques, avec lesquels on les avait confondus. Il répondit que la meilleure manière d'expliquer ces phénomènes serait d'attribuer à ces météores une origine plutôt *cosmique* que *tellurique*, c'est-à-dire de supposer que c'était quelque chose d'étranger qui arrivait du dehors dans notre atmosphère, à peu près comme Sénèque avait bien expliqué la nature des comètes, qu'on a pourtant regardées, pendant beaucoup de siècles, comme des météores atmosphériques, jusqu'à ce que Dörffel, pasteur saxon, eût montré que Sénèque avait raison. Frappé de cette assertion de Lichtenberg, j'ai consulté les ouvrages

(1) Bocquillon, *la Vie des plantes*.

et les mémoires qui contenaient des relations de semblables météores, et des pierres ou masses de fer qu'on avait vues tomber quelquefois à la suite d'un pareil météore; et enfin j'ai publié les résultats de mes recherches dans un mémoire qui a paru à Leipzig en 1794 (traduction française par M. Eugène Coquebert-Mombret, dans le tome V du *Journal des mines*). J'ai démontré dans ce mémoire (avant la chute de pierres arrivée à Sienna le 14 juin 1794) : 1° que les relations qu'on avait données de pierres ou de masses de fer tombées avec beaucoup de fracas, à la suite d'un météore igné, n'étaient pas des fictions ou des illusions, mais des observations d'un phénomène réel; 2° que ces masses et ces météores sont quelque chose d'étranger à notre globe et qui arrive du dehors. Au commencement, on ne fut pas d'accord avec moi; quelques critiques d'Allemagne supposèrent même que je n'avais pas avancé cela sérieusement, mais dans l'intention maligne de voir quel parti les physiciens prendraient et jusqu'à quel point la crédulité de quelques personnes pourrait aller. En France, M. Pictet fut le premier à appeler l'at-

tention des physiciens sur ce que mon mémoire contient; mais on ne croyait pas même à la possibilité d'une chute de pierres, jusqu'à ce qu'en 1802 le mémoire de Howard, et en 1803 la chute de pierres arrivée à Laigle et constatée par M. Biot, eussent prouvé que je ne m'étais pas livré à des écarts d'imagination; ce qui, depuis ce temps, s'est constaté davantage par les météores nombreux qu'on a observés et par les recherches qu'on a faites. »

Les personnes qui voudront connaître de plus près les recherches et les découvertes de Chladni les trouveront résumées dans le *Traité d'acoustique* (Paris, 1809) dont nous venons de citer la préface, et dans le *Traité sur les Météores ignés et les masses solides qui tombent avec eux* (Vienne, 1819).

LE TRONE DES SCHAHS DE PERSE.

La Perse paraît avoir été, à toutes les époques, la patrie des monarchies fastueuses. Aujourd'hui, quoique déchue



Seigneur persan (dix-septième siècle). — D'après Chardin.

de son ancienne splendeur, elle concentre encore ses richesses autour du trône. Elle est admirablement symbolisée dans les armes des schahs, ses souverains modernes : le soleil servant d'auréole à un lion, et comme éclipsé par la tête fauve du roi des déserts.

Chardin, qui a visité la Perse en qualité d'envoyé de Louis XIV, au moment où la dynastie des sophis commençait à décliner, nous a laissé de son voyage une relation fort minutieuse, à la manière des explorateurs de son temps. Il s'étend avec complaisance sur les merveilles du palais d'Ispahan.

La salle des réceptions officielles s'élevait au milieu de la résidence royale, qui, avec ses jardins et ses bâtiments de tout genre, occupait une superficie d'une lieue et demie de tour. Cette salle, isolée dans un jardin central, se composait d'une grande galerie, au fond de laquelle s'ouvraient trois autres galeries de moindre dimension, l'une d'elles formant prolongement et occupée par le trône. Là, du haut de quatre estrades, dominant trois bassins de

marbre échelonnés par étage, et où des eaux jaillissantes semblaient, par une flatterie délicate, tempérer le rayonnement de la majesté souveraine, le schah pouvait contempler la foule des sujets admis dans la galerie principale.

Les parois de l'édifice étaient revêtues de marbre blanc peint et doré jusqu'à la moitié de leur hauteur : le reste était composé de châssis à vitraux de diverses couleurs, d'où la lumière adoucie répandait ses teintes irisées sur l'ensemble de la scène.

L'estrade supérieure était longue de douze pas et large de huit. Le trône en occupait le centre sous forme d'un lit de repos carré et très-bas, recouvert d'une étoffe brodée de perles. Le monarque s'y asseyait, les jambes repliées, à la façon des Orientaux, le dos et les bras soutenus par des coussins, sous un dais dont les deux montants de face portaient, à leur sommet, chacun une grosse pomme d'or massif.

Derrière le schah se tenaient debout quatre ou cinq jeunes eunuques blancs, les plus beaux du palais. Ces

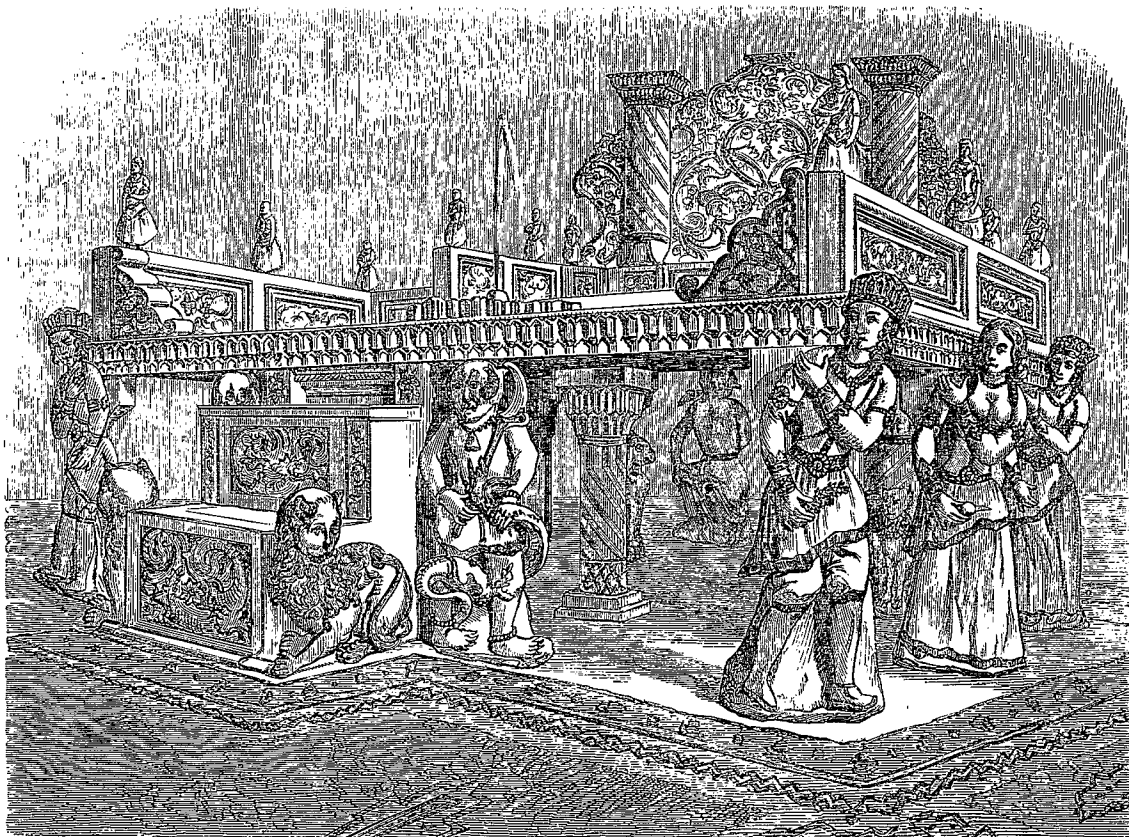
eunuques portaient les armes du prince. Quant aux dignitaires de l'Etat, ils étaient répartis, suivant leur rang, sur les trois estrades inférieures.

Lorsque le trône, trop exposé à Ispahan aux coups de main des usurpateurs, fut transporté à Téhéran, capitale actuelle de la Perse, on n'apporta que de légères modifications au cérémonial des réceptions ; mais en visant à une pompe un peu plus théâtrale, on se préoccupa d'isoler davantage la personne du souverain. Jaubert a vu, de nos jours, Feti-Ali-Schah siéger sur une terrasse de huit à dix pieds de hauteur, en forme de scène, au fond d'une salle ornée, comme celle du palais d'Ispahan, par des arabesques et des inscriptions en or sur un revêtement blanc.

Le parquet de l'estrade royale était recouvert d'un ta-

pis de cachemire dont le tissu était aussi riche et aussi fin que celui des plus beaux châles de nos grandes dames d'Europe. Le trône, avec sa housse de satin blanc et ses coussins de même étoffe à broderies de perles, était supporté par plusieurs piliers de marbre et recouvert d'un dais dont les quatre colonnes étaient plaquées d'émail et d'or. La lumière alors venait du fond, mais toujours à travers des vitraux de couleur, et ruisselait sur des milliers de pierres précieuses. Elle était reflétée tout particulièrement, derrière la tête du schah, par l'image d'un soleil formée exclusivement de diamants.

Le monarque était vêtu d'une robe de soie blanche brodée de pierres fines, la plupart colorées : un collier de perles grosses comme des noisettes faisait deux fois le



Le Trône des schahs de Perse (dix-septième siècle). — Dessin de Yan' Dargent, d'après une lithographie de Jules Laurens (*Voyage de Hommaire de Hell*).

tour de son corps. Il avait des bracelets incrustés de diamants dont quelques-uns d'un prix inestimable ; sa coiffure portait une aigrette de brillants surmontée de trois plumes de héron ; enfin le ceinturon, le sabre et le poignard étaient également émaillés de pierres précieuses. Cette profusion de bijoux est un des traits caractéristiques des sociétés orientales, où l'instabilité des fortunes sollicite les princes comme les particuliers à résumer leurs richesses sous le plus petit volume possible, pour les mettre plus aisément à l'abri des rapacités publiques et privées.

LES SAINTS JEAN.

NOUVELLE.

Comme dit la vieille chanson, « J'avais une marraine », bonne personne envers tous ; elle était excellente pour moi et très-généreuse surtout le jour de sa fête. Quand

revenait ce jour impatiemment attendu, je pouvais arriver chez elle avec ma bourse d'écolier mise à sec, j'étais sûr que ma marraine, charmée de mon bouquet et attendrie jusqu'aux larmes par mon compliment, ne me laisserait pas partir sans avoir amplement regarni ma bourse et bourré mes poches d'assez de friandises pour qu'il me fût permis, le lendemain, de changer en un grand gala le modeste goûter de mes camarades de classe.

Par malheur, ce beau lendemain qui faisait événement à l'école, il fallait attendre douze grands mois avant de pouvoir saluer son retour. Aussi regrettions-nous fort que ma généreuse marraine n'eût pas reçu au baptême un de ces noms qui se trouvent écrits plusieurs fois dans le calendrier. On y compte six Marie, autant de Catherine et de Marguerite ; mais on n'y rencontre qu'une seule Sylvie, encore partage-t-elle avec douze autres saints et saintes le droit d'être particulièrement honorée à la date du 3 novembre.

Par plus grand malheur encore, une année arriva où

ce fut sur la tombe de ma marraine que je dus aller déposer mon bouquet. Après cinquante ans écoulés, je sais bon gré à ma mémoire de me rappeler que mes plus vifs regrets ne s'adressèrent pas ce jour-là au vide de ma bourse et de mes poches.

Donc, j'avais perdu ma marraine : sans doute il me restait mon parrain ; mais avec celui-ci point de fête. Il vivait bien loin de nous, hors d'Europe, et il y demeura si longtemps qu'à l'époque où j'entrai dans ma quinzième année, il était encore un inconnu pour moi.

Mon parrain, habile architecte, linguiste érudit, poussé vers l'Orient par le goût des voyages, avait, peu de temps après mon arrivée en ce monde, quitté la France, visité la Grèce et la Turquie, traversé l'Euphrate et le Tigre, en compagnie de quelques missionnaires qui allaient prêcher la foi catholique chez les Turcomans ; puis enfin s'était fixé à Téhéran, où il avait trouvé l'occasion d'utiliser ses talents au service du souverain de la Perse, occupé alors des embellissements de sa capitale.

A si grande distance l'un de l'autre, j'avais désespéré de savoir par moi-même comment ce parrain, qui ne s'informait jamais de moi et ne nous donnait jamais de ses nouvelles, accueillait les bouquets de fête, quand un journal annonça son retour en France. Quelques jours après, mes parents recevaient sa visite à Paris.

Cette visite, à laquelle je n'assistai pas, bien qu'elle eût lieu un jour de congé, ne devait pas être une bonne fortune pour moi seulement.

Une malice d'écoliers, assez grave pour mériter un châtimement exemplaire, malice à laquelle, moi troisième, j'avais pris part, m'avait fait condamner, ainsi que mes deux complices, à un mois de retenue. Et quel mois que celui-là ! le plus beau pour les enfants : on touchait à Noël ; ainsi nous devions être privés de la sortie durant les vacances du jour de l'an !

Instruit de ma condamnation, mon parrain, qui avait hâte, après quinze ans d'absence, de faire connaissance avec son filleul, alla bravement trouver le directeur de notre pension. La grâce qu'il réclamait en considération de son retour ne pouvait m'être accordée sans qu'il y eût apparence d'injustice pour les autres, si bien que l'éloquence du solliciteur, qui n'avait parlé que pour moi, fit lever la punition pour les autres coupables.

Lorsqu'on vint nous annoncer notre mise en liberté et qu'on nous eut permis de sortir de la salle de discipline où nous étions confinés, pour aller remercier celui à qui nous devions cette délivrance inespérée, tout enfants moqueurs que nous étions, nous ne songeâmes guère à sourire de la taille exigüe de notre libérateur, — mon parrain n'avait pas cinq pieds. — La reconnaissance qu'il nous inspirait alla jusqu'à l'admiration pour sa personne ; son bienfait l'élevait si haut à nos yeux qu'il nous parut grand comme saint Christophe, le géant du martyrologe.

Quand, à la rentrée en classe, mes camarades et moi nous nous retrouvâmes, notre conversation roula naturellement sur mon parrain. Son cadeau d'étrennes m'avait donné la preuve de sa générosité : aussi nous réjouîmes-nous par avance de la récompense qu'il ne manquerait pas d'accorder au compliment que je devais lui adresser pour sa fête.

— Mais, me demanda-t-on, sa fête, quand arrive-t-elle ?

— A la Saint-Jean.

— A quelle Saint-Jean ? Il y en a au moins deux : d'abord celle du Précurseur, et puis celle de l'Evangéliste.

— Il y en a bien d'autres encore ! fit observer l'un de nous.

— En ce cas, repris-je, à ma première visite à mon par-

rain, chez qui on me laisse aller seul quand je veux, je lui demanderai lequel des saints Jean on lui a donné pour patron.

— Et alors, m'objecta-t-on, tu lui ôteras le plaisir de la surprise.

Cette réflexion nous conduisit à tenir conseil ; après débat, il fut décidé que nous consulterions le grand catalogue des saints honorés par l'Eglise, et qu'au risque de ne pas adresser juste, nous choisirions comme patron de notre libérateur l'un des saints Jean que l'on fête au commencement de l'année.

Ce fut par suite de cette résolution que le 27 janvier je me présentai chez mon parrain pour lui offrir mon premier bouquet de fête.

— Ces fleurs à moi ? me dit-il, et à quelle occasion, mon cher filleul ?

— Mais à l'occasion de votre fête, cher parrain. C'est aujourd'hui celle de saint Jean-Chrysostôme, le plus grand orateur des premiers siècles de l'Eglise. Or, en me souvenant que la puissance de votre parole a vaincu la sévérité de notre maître de pension, j'ai supposé que votre véritable patron était saint Jean *Bouche d'or*.

Mon compliment lui plut, mais il me laissa en doute sur la justesse de ma supposition qui lui attribuait pour patron l'Homère des orateurs. Je lui citai les autres saints Jean du mois de janvier, Jean de Ribeira ⁽¹⁾, Jean l'Aumônier ⁽²⁾ et Jean de Reomay ⁽³⁾. Il me félicita sur mon savoir comme hagiologue, et bouquet et compliment furent si bien payés, qu'au goûter du jour suivant mes camarades estimèrent que nous étions revenus aux beaux lendemains de fête de ma marraine Sylvie.

L'incertitude où m'avait laissé mon parrain me permit d'aller, dès le 8 février, lui présenter un nouveau bouquet.

— Encore ! me dit-il ; tu n'as pas laissé à tes fleurs le temps de se faner.

— Je ne pouvais remettre ma visite à un autre jour, puisque c'est aujourd'hui la Saint-Jean.

— En vérité ! et quelle Saint-Jean ?

— La fête de saint Jean de Matha, le fondateur des Trinitaires. Si je l'ai préférablement choisi entre Jean de Parme ⁽⁴⁾ et Jean de Nicomédie ⁽⁵⁾, qui appartiennent aussi au mois de février, c'est qu'il m'a semblé que vous, qui nous avez délivrés quand nous étions prisonniers, vous deviez tenir votre nom de celui qui institua un ordre pour le rachat des captifs.

Il ne me dit encore ni oui ni non à propos de ma rencontre plus ou moins exacte touchant son patron ; mais, en faveur de l'allusion que saint Jean de Matha m'avait fournie, le compliment et le bouquet furent aussi bien reçus et aussi généreusement payés que les premiers.

Mon doute subsistant, et encouragé par le bon accueil, je risquai, le 8 mars, mon troisième bouquet. Je connaissais mieux mon parrain, je lui avais vu faire largement l'aumône ; il venait de m'être conté qu'il avait tout dernièrement passé trois nuits pour soigner un vieux domestique, son compagnon de voyage, tombé dangereusement malade. Je trouvai sur-le-champ à quel saint du mois de mars je devais m'arrêter. Ce ne fut ni Jean le Solitaire ⁽⁶⁾, ni Jean Climacque ⁽⁷⁾ que je choisis, mais bien Jean-de-Dieu. Entre le fondateur de l'ordre de la Charité et le bon maître, garde-malade de son vieux serviteur, le rapprochement était si naturel que mon parrain me dit en souriant :

— L'éloge est peut-être un peu forcé ; mais de ta part, je m'y attendais.

(1) 6 janvier. — (2) 23 janvier. — (3) 28 janvier. — (4) 20 février. — (5) 24 février. — (6) 27 mars. — (7) 30 mars.

Le mois suivant, je n'eus pas l'embarras du choix. En avril, il n'est écrit qu'un seul saint du nom de Jean, à la date du 14, saint Jean surnommé *Calybite*, en mémoire de la cabane qu'il se construisit de ses mains et dans laquelle il vécut et mourut retiré. Un saint constructeur de cabanes, et mon parrain était architecte ! Que ce fût ou non son patron, il ne crut pas devoir refuser mon bouquet, et il y eut encore un bon lendemain de fête pour mes camarades.

En mai, j'eus quelque peine à me décider entre Jean Damascène et Jean Porte-Latine, qu'on fête le même jour ⁽¹⁾, et aussi entre Jean le *Silencieux* ⁽²⁾, Jean Népomucène ⁽³⁾, Jean de Prado ⁽⁴⁾ et le pape Jean I^{er} ⁽⁵⁾. Toutefois je m'arrêtai au *Silencieux*, non que mon parrain fût sobre de paroles, mais parce que l'évêque de Colonie vécut jusqu'à l'âge de cent quatre ans, ce qui me donna le prétexte de souhaiter à mon parrain une égale longévité.

Des trois saints qu'on honore en juin : Jean de Sahagun ⁽⁶⁾, Jean de Matura ⁽⁷⁾ et Jean-Baptiste ⁽⁸⁾, je m'en tins nécessairement à celui qui fait allumer des feux de joie dans toute l'étendue du monde chrétien.

Après qu'il eut accepté mes fleurs et écouté mon compliment, mon parrain me dit :

— Je reconnais le mérite de ta persévérance ; mais, je dois te l'avouer, tu n'as pas encore découvert lequel des saints Jean est mon patron.

Comme il ne me défendait pas de persister dans mes recherches, je continuai à le fêter, au grand contentement de mes camarades, admis à partager le bénéfice mensuel de mes erreurs.

Ainsi, au mois de juillet, passant avec respect à côté de saint Jean de Bergame ⁽⁹⁾, j'attendis le jour consacré à saint Jean Colombin ⁽¹⁰⁾ pour fleurir et complimenter de nouveau mon parrain. Je vis bien à son malicieux sourire que je me trompais encore, et qu'il me fallait chercher de rechef son patron. Ce n'était pas non plus cet infatigable dispensateur de secours aux pauvres du temps d'Urbain V.

Je ne devinai pas mieux quand, le 9 août, invoquant le grand nom du bienheureux Jean de Salerne, je lui offris de nouveau mes fleurs et mes vœux. Le ton qu'il prit pour me dire : « Va toujours ; ce n'est pas moi qui me lasserai le premier », et la façon dont il paya mon bouquet, n'avaient rien de décourageant ; aussi me dis-je : « Puisqu'il augmente chaque fois le prix de mes fleurs, j'irai jusqu'à la fin du calendrier ; on y trouve, grâce à Dieu, des saints Jean dans tous les mois. »

Septembre arrivant, je me trouvai néanmoins dans un grand embarras. J'avais à hésiter entre deux saints Jean, et ne savais, comme on dit, auquel me vouer. Le surnom de l'un, l'ordre fondé par l'autre, étaient loin de me fournir le prétexte d'une application flatteuse à l'égard de mon parrain. Je me voyais forcé d'opter entre Jean le Nain ⁽¹¹⁾ et Jean de Méda ⁽¹²⁾, fondateur de l'ordre des *Humiliés*.

Ce fut mon parrain lui-même qui mit fin à mon hésitation.

Le 14 septembre, en sortant de chez nous, où il venait de passer la soirée, il me dit :

— N'oublie pas que je compte sur ton bouquet demain matin.

Certes, je ne manquai pas au rendez-vous.

Mon bouquet offert, et comme toujours bien payé, je demandai à mon parrain :

— C'est donc saint Jean le Nain qui est votre patron ?

(¹) 6 mai. — (²) 13 mai. — (³) 15 mai. — (⁴) 21 mai. — (⁵) 27 mai. — (⁶) 12 juin. — (⁷) 20 juin. — (⁸) 24 juin. — (⁹) 11 juillet. — (¹⁰) 31 juillet. — (¹¹) 15 septembre. — (¹²) 26 septembre.

— En mesurant des yeux ma taille, tu as pu le croire, me répondit-il : pourtant, c'est encore une erreur ; mais comme tu sais choisir justement les fleurs que j'aime, j'ai voulu te donner l'occasion de remplacer celles de la dernière Saint-Jean qui sont maintenant flétries.

Il me restait saint Jean de Capistran ⁽¹⁾, saint Jean de la Croix ⁽²⁾ et saint Jean l'Évangéliste ⁽³⁾, pour épuiser ma liste de mois en mois jusqu'à la fin de décembre.

Mon parrain accueillit comme par le passé mes trois bouquets et mes trois compliments, chacun à la date voulue. Quand nous en fûmes à la dernière fête des saints Jean, l'aimable homme que j'avais complimenté et fleuri douze fois dans l'année me dit :

— Il faut enfin que tu le saches, mon cher filleul ; ce n'est qu'en considération de ma longue absence que je me suis plu à te laisser me fêter successivement tant de fois. Il y avait entre nous un arriéré en souffrance : tu me devais des fleurs, je t'en devais le prix. Maintenant que nous sommes quittes, quant au passé, il convient que toi et moi nous nous en tenions à l'usage ordinaire : ainsi, à l'avenir, tu ne me souhaiteras plus ma fête qu'une seule fois par an.

— C'est entendu ; mais alors, cher parrain, vous voudrez bien me dire quelle Saint-Jean vous avez adoptée.

— Laquelle ? Aucune, mon enfant.

— Ah ! mon Dieu ! fis-je tout décontenancé, est-ce que vous ne vous appelez pas Jean ?

— Si fait, Jean-Marc. On m'a donné pour patron le fidèle compagnon de l'apôtre saint Paul et de Barnabé. Ne cherche pas sa fête dans le calendrier ; elle se confond avec celle de mille autres martyrs dans la grande solennité de la Toussaint, par cette raison qu'on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort.

Cela dit, il ne pouvait plus y avoir pour moi ni embarras, ni doute. Il est toujours bon d'être fixé sur un point. Cependant, jusqu'à l'époque de ma sortie de pension, j'ai regretté les profitables erreurs que nous devions à l'embarras du choix entre tous les saints Jean.

LES IDÉES RELIGIEUSES.

Rien de ce qui cherche à relever l'humanité vers Dieu ne doit être rabattu par la dérision. Toutes les pensées religieuses, même quand elles avortent dans le temps, ont leur immortalité dans leur nature. LAMARTINE.

LES OS ALTÉRÉS.

Tout le monde connaît le vieux proverbe : *Qui a bu boira*. Tout le monde sait ce qu'on entend par les *serments d'ivrogne*, serments sincères, et qu'on a, paraît-il, tant de peine à tenir. La Fontaine a mis la chose en action dans la fable intitulée : *L'Ivrogne et sa femme*. L'ivrogne se croit mort et enterré ; sa femme déguisée prétend qu'elle est « la cellière du royaume de Satan. » — Je porte, dit-elle,

à manger

A ceux qu'enclôt la tombe noire.

Le mari repart sans songer :

— Tu ne leur portes point à boire ?

Avec moins de finesse et d'esprit, mais avec autant de vérité, un fabliau islandais donne un tour analogue à l'expression de cette vérité morale.

« Il y avait une fois deux amis, dont l'aîné était un franc ivrogne. Il arriva que le plus jeune voulut se marier, et invita l'autre à sa noce. Avant l'époque fixée, l'ivrogne mourut.

(¹) 23 octobre. — (²) 24 novembre. — (³) 27 décembre.

rut. Les cérémonies du mariage s'accomplirent à l'église même où on l'avait enterré.

» La nuit suivante, le marié rêva que son défunt ami lui venait faire visite, et, du ton le plus lamentable, lui adressait la demande suivante : — Mon vieux, rends-moi service; verse un barillet d'eau-de-vie dans mon tombeau, car mes pauvres os sont si secs, si secs, qu'ils en sont tout altérés.

» Le lendemain, dès le matin, le marié, qui ne voulait pas faire les choses à demi, vida, non pas un barillet, mais un tonneau d'eau-de-vie, dans la tombe de son ami, et ne vit plus jamais le revenant. »

MONUMENT FUNÉRAIRE

DU CARDINAL FRÉDÉRIC JAGELLON.

(Seizième siècle.)

Frédéric était le plus jeune des fils de Casimir Jagellon, roi de Pologne (1446 à 1492), et d'Élisabeth d'Autriche,

sa femme, et frère de Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, de Jean-Albert, d'Alexandre et de Sigismond I^{er}, qui furent successivement rois de Pologne, ainsi que du prince Casimir que ses vertus firent mettre au nombre des saints. Né en 1468, il fut élu évêque de Cracovie à l'âge de vingt ans, et devint aussi archevêque de Gnezne et cardinal en 1493. Il contribua puissamment à l'élection de ses frères, Jean-Albert en 1492, et Alexandre en 1501, et fut lieutenant général du royaume sous le règne de ce dernier. Il mourut en 1503, à l'âge de trente-cinq ans, laissant une mémoire peu digne d'un prince de l'Eglise.

Cependant la piété fraternelle du roi Sigismond érigea, en 1510, aux mânes du cardinal Frédéric une tombe magnifique en bronze, scellée au-dessus du pavé de la cathédrale de Cracovie, devant la balustrade du maître-autel. Sur la table supérieure du monument, on voit, fouillée en creux, l'image du cardinal, de pied en cap, encadrée dans une chapelle de style gothique. Mais le plus bel ornement de la tombe est le bas-relief en bronze qui en orne la façade du côté de l'église.



Bas-relief en bronze du monument funéraire du cardinal Frédéric Jagellon, dans la cathédrale de Cracovie. — Dessin de Féart (*).
(1/3 de la grandeur exacte.)

Une Madone d'une noble expression, assise sur des coussins et appuyée contre un dossier soutenu par de petits anges, tient l'Enfant Jésus entre ses bras. Le cardinal-évêque est agenouillé devant elle, présenté par son glorieux prédécesseur saint Stanislas, évêque de Cracovie et martyr († 1079). Saint Stanislas est toujours accompagné de Piotrovine, le mort miraculeusement ressuscité par lui. Au-dessus, on lit l'inscription tumulaire suivante :

« L'an 1510 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, Sigismond, roi de Pologne, consacra ce monument de sa piété à son frère chéri, le cardinal Frédéric, fils de Casimir, qui mourut le 14 mars de l'an 1503, à l'âge de trente-cinq ans. » (*)

Nous ignorons malheureusement le nom de l'artiste

(*) « Hoc opus Federico cardinali Casimiri filio, qui quinque et triginta annis exactis. M.D.III. Martii XIV obiit, fratri carissimo divus Sigismundus rex Poloniae pientissimus posuit, ab Incarnatione Domini M.D.X. »

distingué auquel on doit ce beau monument. Les Allemands ont jugé l'artiste inconnu digne de leur appartenir. C'est là, du moins, l'opinion de Fr. Faber, auteur d'un Dictionnaire des beaux-arts (*Conversations-Lexicon für bildende Kunst*, IV, p. 516-517; V, p. 54), qui, émerveillé de la perfection de ce bas-relief, en attribue l'ouvrage au célèbre sculpteur Pierre Vischer. Nous rapportons cette opinion, qui n'a peut-être pas le moindre fondement, en reconnaissant, en effet, que les ouvrages du célèbre artiste de Nuremberg n'ont plus rien de la roideur du style allemand du commencement du seizième siècle, et sont tout imprégnés du goût italien de la renaissance. Ce goût, que l'on admire dans le monument du cardinal Frédéric Jagellon, était fort en honneur à la cour de Pologne dès ce temps-là.

(*) Cette gravure reproduit une planche du bel ouvrage intitulé : *Monuments du moyen âge et de la renaissance dans l'ancienne Pologne*. — Voy. p. 56, note 2.

LE TRINEAU.



Le Trineau. — Composition et dessin de Mouilleron.

— Tu vas nous pousser, Jacques? je t'en prie! Nous serons si contentes! disaient Louise et Marie à leur frère, en s'installant dans leur petit trineau sur la surface gelée du lac.

— Moi vous pousser? Merci, c'est amusant!... Il faut que je patine.

Jacques s'élance, court, vole; puis tout à coup perd l'équilibre, et le voilà par terre.

— Si vous voulez, nous vous pousserons nous deux, dirent Jeanne et le petit Paul, qui avaient entendu le refus de Jacques.

Et, se plaçant derrière le trineau, s'appuyant et pressant sur le dossier, les deux enfants glissèrent tout le jour sur le lac, moins vite que Jacques, mais sans accident, heureux du plaisir qu'ils goûtaient et de celui qu'ils procuraient à leurs amies.

On dit que le devoir est un joug; je croirais plutôt qu'il est un soutien.

UNE VISITE CHEZ UN GOUVERNEUR MUSULMAN

(AFRIQUE ORIENTALE). (1)

A mon passage à Adwa (2), lorsque j'allai à la rencontre de mon frère (3), un botaniste allemand arrivant de Moussawa (4) me conseilla de n'y goûter à quoi que ce fût chez le gouverneur Aidine-Aga, qui venait d'essayer, croyait-il, de l'empoisonner afin de n'avoir pas à lui rembourser un mandat de deux cents talari. Il ne devait la vie, ajoutait-il, qu'à des contre-poisons actifs pris sur-le-champ; et, après trois semaines de souffrances, il venait d'adresser au consul général d'Autriche, au Caire, une plainte en forme.

Je n'attachai que peu d'importance à cet avis.

Quelques heures après mon arrivée à Moussawa, mon frère y débarqua. En nous rendant, dans la soirée, au divan du gouverneur, il m'apprit qu'on disait au Caire qu'Aidine avait tenté d'empoisonner un Européen; que le vice-roi faisait instruire l'affaire, et qu'il avait promis au consul d'Autriche de faire décapiter l'aga si seulement deux témoins dignes de foi déposaient contre lui. Je communiquai à mon frère l'avis concordant donné par le botaniste, lorsque nous entrâmes dans le divan. L'aga, nous accueillant avec son affabilité ordinaire, nous fit présenter à chacun un sorbet, et en attendant, selon l'usage, qu'on lui remit le sien, nous échangeâmes, mon frère et moi, un coup d'œil interrogateur; car nous avions oublié de concerter notre conduite, et Aidine avait bien plus de deux cents talari à gagner à notre mort. D'un seul trait nous vidâmes nos coupes, quoique, d'après l'étiquette, nous eussions pu n'en goûter que du bout des lèvres: le regard d'Aidine nous avait semblé trop honnête pour abriter une trahison.

En effet, peu après, le hasard nous donna l'explication probable de l'alarme du naturaliste. Les habitants de la terre apportent chaque matin à Moussawa des denrées de consommation journalière, entre autres beaucoup de lait de chamelle ou de chèvre, qui à l'époque de certaines herbes leur emprunte des principes tels, que la plupart des indigènes cessent pour un temps de le prendre pour nourriture et ne l'emploient plus que comme purgatif. Le botaniste allemand ignorait ce détail d'hygiène locale; il avait reçu l'hospitalité chez le gouverneur, et s'était fait servir, un matin, du café au lait dont les conséquences l'avaient épouvanté au point de lui faire croire à un empoisonnement. Aidine fut tellement troublé par l'accusation que, sans penser même à ces circonstances, il se contenta de faire agir ses amis au Caire. Heureusement pour lui, l'accusation tomba faute de preuves.

Nos rapports avec Aidine-Aga étaient devenus de plus en plus intimes. Il nous dit un jour, dans un moment d'épanchement:

— Je vous parle là de choses dont je ne parle à personne; mais, par le Prophète, je vous tiens en grande affection, et les confidences que je vous fais vous serviront de gages pour le jour où nous nous retrouverons dans un monde meilleur. Je me figure que le paradis est au sommet d'une montagne de lumière; bien des sentiers en sillonnent les abords; Allah, sans doute, permettra que tous aboutissent à la cime. Nos ulémas ne disent point ainsi, non plus que les docteurs de votre loi; mais j'aime à gar-

(1) Ce récit est extrait d'une des relations de voyages les plus remarquables et les plus instructives qui aient paru en ce temps: *Douze ans dans la haute Éthiopie* (Abyssinie), par Arnauld d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences.

(2) Dans le Tigré ou Tégraie (Abyssinie).

(3) Antoine d'Abbadie, savant géographe.

(4) On écrit plus ordinairement *Massouah*, petite île de la mer Rouge, près du rivage de l'Abyssinie.

der cette croyance. Je ne suis qu'un soldat de fortune; un bon maître (qu'Allah et le Prophète le glorifient!) m'a fait ce que je suis. Presque enfant, j'ai quitté mon pays et ma religion; car j'étais né chrétien, et voici que lorsque ma moustache grisonne, c'est de la main de deux frères chrétiens que je reçois le plus grand bienfait qu'on puisse recevoir des hommes.

Puis il nous raconta l'histoire suivante.

LE SERPENT.

APOLOGUE.

Il y avait dans une ville d'Asie un riche marchand, exact observateur des lois du Livre. Allah et le Prophète le protégeaient en tout. Sa prospérité était sans pareille; chaque caravane lui ramenait des serviteurs rapportant des marchandises de toutes les parties de la terre où ils allaient commercer pour son compte; ses troupeaux ne se comptaient que par mille; son harem était égayé par de nombreux enfants, grandissant sous les yeux de mères toujours belles. Le pacha de sa province se tenait pour honoré par ses visites et se levait pour le recevoir. La ville respectait ses moindres volontés; les pauvres l'appelaient le Généreux, les ulémas de toutes les mosquées l'appelaient le Magnifique; kadis et muftis écoutaient ses conseils; et, dans toutes les villes, les poètes chantaient sa louange. Il ne se promenait que dans ses vastes jardins. Il avait des fleurs en toute saison, des sources abondantes, beaucoup d'ombre, et il était toujours en santé: on le nommait Hadji-Marzawane. Assis un jour dans son divan, il songeait, lorsqu'un serpent parut, en criant:

— Protection, protection, au nom d'Allah!

— Au nom d'Allah et du Prophète, je te donne ma protection, dit Marzawane; mais d'où es-tu? qui es-tu?

— Je suis poursuivi par les soldats de Sa Hauteesse; ils vont arriver. Cache-moi.

Marzawane lui dit de se blottir derrière les coussins de son divan.

— Non, dit le serpent, on m'a vu entrer ici, et fûssé-je enroulé dans les cheveux de ta favorite, mes ennemis m'y découvriraient. Écoute, les voilà qui approchent. Si tu ne veux offenser Allah et son Prophète, tu n'as qu'un moyen: ouvre ta bouche, que je me cache dans ta poitrine.

Marzawane recula d'horreur; mais la voix des soldats montait de plus en plus.

— Soit, dit-il, puisque tu es venu au nom du Miséricordieux.

Le serpent disparaissait dans la gorge de son hôte; lorsque les poursuivants entrèrent en criant:

— Où est le traître? Malheur à ceux qui couvrent l'ennemi du sultan!

Marzawane leur dit que l'ennemi du padichah était le sien; que sa maison était vaste; qu'on pouvait s'y introduire inaperçu, et qu'ils n'avaient qu'à la visiter en tous sens.

Les soldats fouillèrent partout; ils exigèrent même de pénétrer dans le harem interdit, et c'est à peine s'ils respectèrent les voiles des femmes. Atterrés d'avoir humilié ainsi sans profit cet homme puissant, ils se jetèrent à ses pieds, baisèrent le pan de son castan en lui demandant grâce, et ils se retirèrent pénétrés de sa générosité.

Marzawane dit alors au serpent:

— Sois sans crainte désormais. Sors; tu gènes les battements de mon cœur.

Mais du fond de cette poitrine de juste, le serpent répondit:

— Il me faut une bouchée de ton cœur ou de ton poumon; choisis. Je ne sortirai qu'à ce prix.

Et comme Marzawane lui reprochait son ingratitude :

— Homme naïf, dit le maudit, puis-je contrevenir à ma nature ? Serpent je suis, en serpent je dois agir. C'est encore beaucoup que je te donne le choix.

— Amen ! dit Marzawane ; tu auras le meilleur morceau de ma chair. Accorde-moi seulement, comme grâce dernière, de me laisser disposer les choses de façon à donner à ma mort l'apparence d'un accident, afin qu'on ne dise point qu'après avoir accordé sa protection au nom d'Allah et du Prophète, Marzawane mourut sous la dent de son protégé. Les hommes s'autoriseraient peut-être d'une telle fin pour refuser à tort l'hospitalité.

Et Marzawane ordonna à un esclave d'étendre au pied d'un arbre son tapis de prières, d'approcher l'eau pour les ablutions préparatoires ; puis il alla regarder son dernier né, et, frissonnant à la pensée de le quitter pour toujours, il se rendit au jardin, renvoya ses serviteurs, fit ses ablutions, prit congé de son corps par une prière, et, s'étant assis à l'ombre, son chapelet à la main, il dit à l'ingrat :

— Fais ce qui doit être.

Aussitôt, un jeune homme resplendissant de beauté lui apparut, et lui dit :

— Confirme ta foi. Prononce par trois fois le nom d'Allah, détache une feuille de cet arbre, pose-la sur ta bouche, et tu seras sauvé.

— Qui es-tu donc ? dit Marzawane.

— Le Prophète m'envoie pour dissiper ta peine ; je suis l'ange de l'hospitalité.

Et le céleste messenger disparut.

Marzawane ne douta pas ; et à peine la feuille consacrée touchait-elle ses lèvres, que sa poitrine, se soulevant, rejeta le serpent noir et calciné par la justice divine. Le génie du mal succombait devant la foi d'un véritable croyant.

Comprenez bien cette histoire, nous dit Aïdine. Votre conduite envers moi me l'a souvent rappelée. J'ai abrité sous mon toit un Européen ; en récompense, il voulut mordre à mon honneur, et cette pensée oppressait ma poitrine, lorsque toi, Mikaël, tu es venu de Tegraie, où l'insensé calomniateur a dû te mettre en garde contre moi. Et toi, dit-il en s'adressant à mon frère, tu es venu du Caire, où j'étais accusé de la même infamie. Vous êtes arrivés ici le même jour des deux extrémités du monde, et Allah vous avait à peine réunis que vous étiez dans ce divan pour partager votre bonheur avec moi. En recevant ce sorbet, vos yeux ont trahi la simultanéité de vos pensées ; mon cœur se brisait ; mais vous avez vidé jusqu'à la dernière goutte ma coupe un instant soupçonnée. J'avais lu dans vos yeux comme je l'eusse fait dans mon Coran, et soudain mon chagrin était sorti de moi. Allah n'envoie plus ses anges sur la terre, il les remplace par des hommes de bien.

LE DESSIN D'APRÈS NATURE.

Suite. — Voy. t. XXXVI, 1868, p. 182.

Après avoir exposé les principes généraux, et montré comment on parvient à lire d'abord, à écrire ensuite la nature, nous croyons utile, pour faciliter cette interprétation, d'ajouter quelques exemples à ceux que nous avons déjà donnés.

Nous avons montré précédemment qu'une vache, par exemple, lorsqu'elle est vue simplement de profil, peut être contenue, corps et jambes, dans deux rectangles superposés ; si, au lieu de se présenter de profil, l'animal est vu de dos ou de face, la difficulté d'interprétation et

de reproduction s'accroît des difficultés de la mise en perspective.

Les enfants qui charbonnent sur les murs et griffonnent sur leurs cahiers bornent généralement leur ambition à l'exécution des profils ; si, plus téméraires, ils rêvent l'exécution d'un bonhomme vu de face, ils sentent instinctivement une difficulté nouvelle, et, faute des notions bien simples qui les aideraient à la résoudre, ils se tirent naïvement d'affaire en posant les deux yeux de face, le nez de profil, et en projetant symétriquement les membres à droite et à gauche. L'art des enfants, celui des peuples primitifs, ne connaît guère que le profil et la silhouette. Faisons donc un pas de plus.

Mettre une vache en perspective n'est pas une petite affaire, si l'on a la prétention et la maladresse de suivre les lignes en détail ; il y a cent à parier contre un que la moindre erreur de détail, la moindre déviation, détruira les proportions et toutes les relations des membres entre eux. Il arrivera au dessinateur inexpérimenté ce qui arrive aux navigateurs et aux géographes de l'antiquité. Faute de moyens suffisants pour déterminer sûrement la situation relative des diverses contrées, ils en étaient réduits à suivre les côtes, dont ils donnaient assez exactement la configuration, sauf certains allongements qui faisaient, par exemple, remonter l'Espagne dans le voisi-

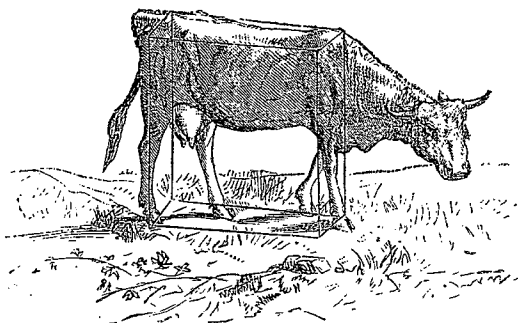


FIG. 1.

nage de l'Irlande. Tacite, en effet, dit quelque part que si les Irlandais ont les cheveux bruns et frisés, cela tient

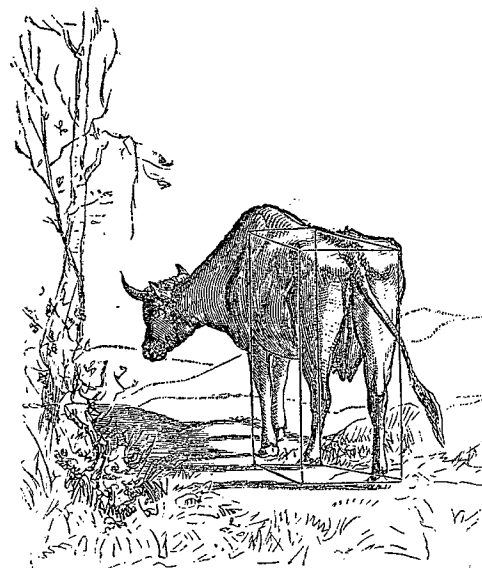


FIG. 2.

au voisinage de l'Espagne et à la facilité des communications.

La géographie moderne a ses procédés mathématiques ; le dessin a les siens, comme nous l'avons déjà montré. Pour mettre votre vache en perspective, recourez donc au procédé géométrique. Tout quadrupède vu de dos ou de face peut être, par l'imagination, renfermé dans un

prisme quadrangulaire. Or, rien de plus facile à mettre en perspective, dans toutes les situations possibles, que cette simple figure géométrique. Le prisme une fois établi, la pose générale de l'animal est donnée ; il n'y a plus qu'à construire la charpente, à l'aide des données

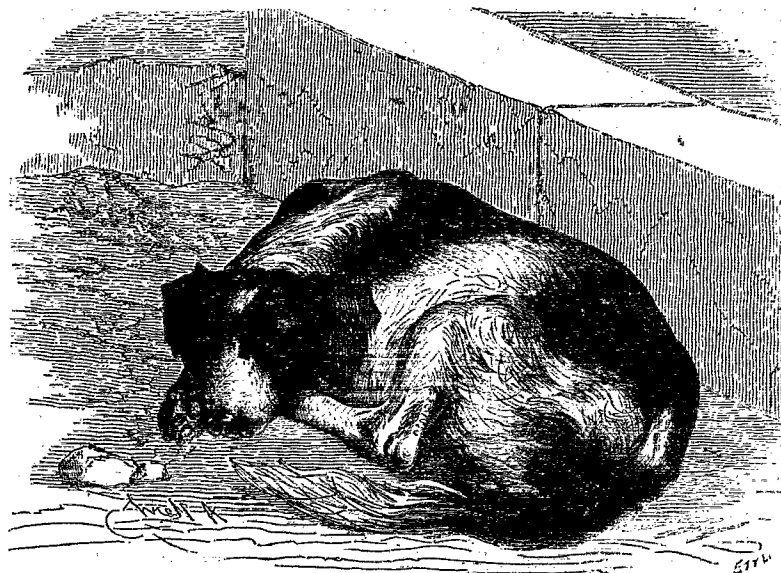


FIG. 3

ostéologiques, pour que les contours soient ressentis et expressifs. Nous donnerons pour exemple deux vaches vues l'une de face, l'autre de dos (fig. 1 et 2). Ne considérez que les prismes qui les circonscrivent ; ils indiquent si nettement la pose de la bête, que vous la devinez d'a-

vance : la vache qui vous tourne le dos, cessant un instant de paître, regarde vaguement à l'horizon ; l'autre, qui vous fait face, vous accueille avec cette défiance stupide des animaux nourris aux champs, et que la forme humaine effraye et trouble sans qu'on sache bien pourquoi.



FIG. 4.

On peut varier à volonté, et le plus facilement du monde, la position d'un prisme, et par conséquent celle d'un animal. Tous les animaux dont la colonne vertébrale est rigide, comme le cheval, l'âne, l'éléphant, le chameau, etc., peuvent se construire d'après les données que nous venons d'établir.

S'il s'agit, au contraire, d'animaux dont la colonne vertébrale est d'une grande souplesse, comme le chat, le chien, le caractère général des lignes peut changer com-

plètement, surtout dans l'attitude du repos et du sommeil. Le chat qui fait *ronron* au soleil ou au coin de la cheminée, qui rentre sa tête dans ses épaules, qui replie mollement sous son estomac ses pattes, j'allais dire ses poignets, qui ramène la queue comme une personne soigneuse qui ne veut rien laisser traîner, présente à l'œil l'apparence générale d'une sorte de boule ; toute la ligne de contour peut être facilement ramenée à une circonférence de cercle. Tracez d'abord la circonférence : viendront

ensuite les détails et les saillies expressives que donne l'ossature. La même espèce de ligne circonscrit un chien fatigué ou paresseux, comme on le voit par l'exemple des figures 3 et 4.

Lorsque, au lieu d'être roulés en boule, ces animaux sont debout, leur pose et leur forme se déterminent comme pour les animaux dont la colonne vertébrale est rigide.

Voici, par exemple, un chat qui, soit terreur, soit surprise, soit simple fantaisie, s'avance le dos bombé. Comme

il se présente de profil, un coup d'œil suffit pour nous montrer que sa forme peut être comprise dans un simple rectangle. Dessinez en quatre coups de crayon le rectangle, et vous tenez votre chat. Il peut bouger tant qu'il voudra, et changer par pure malice la courbe de son dos, vous le tenez bien, et quatre autres coups de crayon le fixeront définitivement (fig. 5).

Mais Minet a fini de s'étirer, de bâiller et de faire le gros dos, quelque bruit suspect attire son attention ; ou



FIG. 5.

bien il médite une simple promenade, ou bien il minute quelque expédition contre les souris ou contre le garde-manger ; lentement, prudemment, il avance une patte, puis une autre : il n'est plus pour nous de profil, il se

projette en perspective ; le rectangle ne suffira plus pour le circoncrire ; vite traçons un prisme quadrangulaire en perspective, dans la direction même que vient de prendre notre modèle. Le prisme tracé, Minet y est captif, sur le

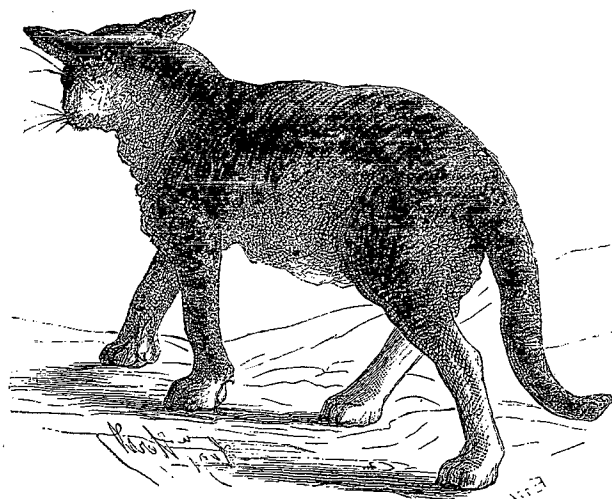


FIG. 6.

papier s'entend, et c'est tout ce qu'il nous faut. Aidés de notre anatomie fort élémentaire, nous fixons sans difficulté cette forme mobile et fugitive (fig. 6).

La suite à une prochaine livraison.

LE VIEUX JOUEUR D'ORGUE.

NOUVELLE.

C'est à Lille, il y a bien vingt-cinq ans, que je l'ai connu. Je passais, en hâtant le pas, dans une des rues où

débouchent les *courettes*, ces affreuses petites ruelles où s'entasse la chétive population des ateliers, lorsque j'entendis sortir du fond de l'une d'elles un chant suave et pur, tout nouveau alors, la *Réverie du soir*, de Félicien David. Je m'arrêtai tout étonné : les orgues de Barbarie ne colportent pas habituellement de pareilles mélodies, et c'était bien pourtant un orgue de Barbarie que j'entendais. Même, il me semblait que l'artiste tournait sa manivelle avec des intentions. Bref, j'entrai dans la ruelle.

Les maisons, vieilles, lézardées, irrégulières, avaient cette laideur qui fait si bon effet en peinture. Un ruisseau

fétide coupait en deux dans sa longueur l'étroite ruelle, si étroite que les habitants des maisons n'avaient eu aucune peine à tendre d'une fenêtre à l'autre les ficelles où pendaient des loques indescriptibles qui cachaient le peu de jour que le ciel eût pu y verser. J'avais déjà passé par là, et j'avais remarqué quel silence morne y régnait pendant le jour : pas un chant, pas une parole, rien que le tic-tac régulier et monotone des métiers qu'emploient les ouvriers à domicile. Car tout ce qui est actif et valide, hommes, femmes, enfants, passe le jour aux ateliers; ceux-là seuls restent qui sont impotents, qui ne peuvent se transporter aux fabriques, et qui gagnent quelques sous en faisant manœuvrer chez eux un petit métier à bras. Ce jour-là, pourtant, une animation inusitée régnait dans la *courette*. Les petits enfants déguenillés étaient sortis en foule des maisons, et se pressaient autour du musicien; les métiers se taisaient pour l'écouter, et des visages amaigris, qu'éclairait un faible sourire, se penchaient aux fenêtres.

Quand l'air fut fini, le joueur d'orgue passa autour de son cou la bandoulière de son instrument, fit un brusque mouvement d'épaules pour le recharger sur son dos, et rodescendit lentement la ruelle. Il ne demandait rien à ses auditeurs; mais de chaque maison des mains sortaient chargées des humbles offrandes du pauvre : un morceau de pain, un fruit, un sou, quelquefois un centime, ou bien une portion prélevée sur le repas de la famille. Il souriait, disait merci avec un air de connaissance, et les petits enfants criaient : « Bonsoir, père André ! A demain, père André ! »

En passant devant une des dernières maisons de la ruelle, il baissa la tête avec tristesse, et regarda furtivement une fenêtre du rez-de-chaussée, faite à guillotine, et sur laquelle se voyait un pot de basilic. La fenêtre s'ouvrit, et une vieille femme à la tête branlante, qui portait en signe de deuil un pauvre fichu noir sur ses vêtements rapiécés de toutes les couleurs, lui tendit un morceau de gâteau enveloppé dans un papier. L'homme s'arrêta et la regarda sans prendre ce qu'elle lui offrait.

— C'est de la part de la petite, dit la vieille femme. C'est son dernier gâteau... c'est elle qui a dit de le mettre à part pour vous... Voulez-vous me jouer *son* air, dites? Peut-être que sa petite âme reviendra pour l'entendre.

L'homme essuya du revers de sa manche une larme qui coulait sur sa joue, et, se déchargeant de son instrument, il le déposa sur une borne et se mit à jouer. Ce qu'il joua, c'était un air bien naïf, bien simple, bien connu, — je ne sais pas pourquoi il m'a toujours donné envie de pleurer. Cette fois-là surtout, j'eus besoin de me mordre les lèvres pour retenir mes larmes quand arriva le refrain :

Adieu !

A la grâce de Dieu !

Je regardai le musicien. Vieux, on le voyait mieux maintenant qu'il avait quitté le chapeau de paille qui cachait son crâne chauve entouré d'une couronne de cheveux blancs; pauvre, ses vêtements le disaient assez; de tournure et de traits communs, il avait pourtant une beauté, l'expression. Il y a des moments où l'âme se fait pour ainsi dire visible à travers l'enveloppe la plus vulgaire, et il me semblait que je voyais l'âme de mon joueur d'orgue briller sur son visage, et que je comprenais tous les sentiments qu'il voulait exprimer dans son chant. Il y avait, dans la façon dont il tournait la poignée de son orgue, de la tristesse, de la pitié, du regret, et puis je ne sais quelle extase d'espérance céleste. La vieille sanglotait, les deux mains appuyées sur le rebord de la fenêtre.

Quand l'homme eut fini, elle lui tendit de nouveau le morceau de gâteau, qu'il mit soigneusement dans sa poche,

au lieu de l'envoyer rejoindre dans son bissac les autres provisions qu'il avait reçues.

— Merci, merci, dit-elle. Vous me le jouerez encore, n'est-ce pas?

— Tous les jours, la bonne mère, tous les jours, — jusqu'à ce que nous allions la retrouver.

Il indiqua le ciel du doigt, remit son chapeau, reprit son instrument et partit.

J'étais tout à l'entrée de la ruelle, je me rangeai pour le laisser passer. Je ne sais pas comment cela se fit, mais en lui glissant dans la main ma petite pièce de monnaie, je lui ôtai bien respectueusement mon chapeau, tout comme s'il eût été pair de France, — il y avait des pairs de France dans ce temps-là. — Il me regarda d'un air étonné; mais il vit apparemment dans mes yeux que je n'avais point du tout l'intention de me moquer de lui, car il me salua à son tour en relevant la tête comme un homme qui se réjouit de se sentir apprécié. J'allais le suivre à petits pas, lorsque je me rappelai fort à propos que j'étais très-pressé, une demi-heure auparavant, lorsque je m'étais arrêté pour l'entendre.

Mais le lendemain, à la même heure, je ne manquai pas de passer dans la rue***, et j'écoutai le joueur d'orgue d'un peu loin pour ne pas grouper autour de moi le public du concert en plein vent. Je fus étonné du choix des airs : point de refrains de cabaret, point de ces chansons qui se braillent au lieu de se chanter; quelques airs de danse, gais et gracieux, pour les petits enfants qui se prenaient par les mains en formant des rondes; quelques beaux chants religieux, quelques marches guerrières ou patriotiques, et puis des phrases détachées d'œuvres célestes ou inconnues, mais toutes belles, puissantes, se-reines, faites pour porter dans l'âme la paix, le courage ou l'espoir. En s'en allant, le musicien s'arrêta encore à la dernière maison de la *courette*, et joua la *Grâce de Dieu*, que la vieille femme écouta tristement.

Je revins les jours suivants, tant et si bien que le joueur d'orgue et moi nous fûmes bientôt deux connaissances. Nous ne nous étions jamais parlé, c'est vrai; mais nous échangeons un salut toutes les vingt-quatre heures, et j'affirme que nous nous connaissons mieux que beaucoup de gens qui échangent depuis dix ans des paroles banales dans un salon. Cela aurait pu durer longtemps, si un jour le joueur d'orgue n'avait pas passé tout droit devant la fenêtre à guillotine ornée d'un pot de basilic. Mon cœur se serra, et quand le vieux fut sorti de la *courette*, je m'approchai et lui dis :

— Vous ne jouez donc pas la *Grâce de Dieu* aujourd'hui?

— Non, Monsieur. Il n'y a plus personne pour l'écouter. La pauvre grand'mère est allée rejoindre l'enfant, et le bon Dieu leur fera entendre de la musique plus belle que la mienne. Oh! oui, elle doit être bien belle! ajouta-t-il en remuant la tête et en se parlant à lui-même.

— La vôtre est belle aussi, lui dis-je. Jamais je n'ai entendu jouer de votre instrument comme vous en jouez; et puis j'ai remarqué le choix de vos airs : ils sont tous beaux, et c'est rare, car les fabricants en mettent de toutes les espèces, et....

Il m'interrompit avec un petit haussement d'épaules.

— Les fabricants, Monsieur! me dit-il avec un sourire un peu dédaigneux. Oh! les fabricants n'y sont pour rien; ils font ce qu'on leur dit, quand on les paye, et voilà!

Ce mépris d'artiste pour les hommes d'argent me donna envie de poursuivre mon voyage de découvertes dans l'esprit de mon musicien. Je repris :

— Alors, qui est-ce donc qui a payé le fabricant pour pointer sur votre instrument les airs que vous jouez?

— C'est moi, Monsieur ! moi seul, ajouta-t-il en se redressant fièrement. Mon instrument est très-bon, d'abord ; et puis, quand j'entends un air qui me plaît, je demande son nom, et je vais le faire pointer sur mon orgue. C'est de cette façon-là que j'ai de plus beaux airs que tous mes confrères, qui achètent un orgue comme on le leur vend, et qui ne s'occupent pas des airs qu'ils jouent. Et puis, voyez-vous, Monsieur, on croit qu'il n'y a qu'à tourner la manivelle pour que ça marche ; c'est vrai si l'on veut, mais il y a encore manière de la tourner, et j'ai bien remarqué qu'il ne faut pas s'y prendre pour les airs tristes comme pour les airs gais. Il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais pensé à cela, et c'est pourquoi leur orgue a l'air d'un tournebroche, et ceux qui s'y connaissent se bouchent les oreilles en passant auprès d'eux. Moi, cela me met en colère, et je pense que si les orgues avaient une âme, ils seraient bien malheureux d'appartenir à de pareils manœuvres. Car c'est un bel instrument, Monsieur, quand on sait s'en servir !

— Vous me le faites bien voir, et je vous assure que je m'arrête avec le plus grand plaisir pour vous écouter. Mais pourquoi n'allez-vous pas dans les quartiers riches ? Je connais beaucoup de beaux balcons où jouent le soir des enfants qui seraient contents d'entendre vos airs, et qui payeraient votre musique ce qu'elle vaut ; au lieu que de ce côté-ci de la ville vous ne devez pas récolter grand-chose.

Le joueur d'orgue redressa la tête.

— Je récolte assez pour vivre, Monsieur ; c'est tout ce qu'il me faut. Je suis vieux ; je ne resterai plus guère en ce monde, et comme je n'ai point d'enfants, je n'ai pas besoin de faire des économies : pourvu que je puisse de temps en temps faire ajouter à mon orgue un air qui me plaît, je suis content. J'ai joué autrefois dans les beaux quartiers, quand j'étais jeune ; je sais ce qu'on peut y gagner, et je trouve que je gagne davantage dans les *courrettes*. L'argent n'est pas tout en ce monde, Monsieur, et la satisfaction le vaut bien. Enfin, j'ai mes idées là-dessus.

Je ne comprenais pas tout, mais je pressentais que cet homme était un profond philosophe, et j'avais grande envie de le faire parler.

— Eh bien, lui dis-je en m'asseyant sur la pente gazonnée des fortifications où nous venions d'arriver tout en causant, racontez-moi vos idées là-dessus, puisque voilà un endroit fait exprès pour s'y reposer.

Pendant qu'il mettait à terre son fardeau, j'avisai à quelque distance une petite auberge. Je fis un signe à la servante fraîche et dodue qui se tenait debout à la porte, les poings sur les hanches, et un instant après un pot de bière mousseuse était devant nous.

La suite à une prochaine livraison.

SYMPATHIE DES OISEAUX POUR CERTAINS ANIMAUX UTILISÉE COMME MOYEN DE CHASSE.

Les perdrix, selon le dire des auteurs antiques qui se sont occupés d'oisellerie, aiment beaucoup les cerfs. Le chasseur, s'il faut en croire les mêmes auteurs, mettait à profit cette disposition pour les prendre. Il se couvrait d'une peau de cerf, avec la tête et les cornes, et s'avancait lentement au milieu du champ où se trouvaient les perdrix. Celles-ci s'approchaient sans crainte, et ne voulaient plus s'en aller. Alors le chasseur s'en emparait soit au moyen de lacets, soit au moyen de filets garnis de plomb qu'il leur jetait.

Les outardes étaient prises par un procédé analogue.

L'outarde aime les chevaux comme la perdrix aime les cerfs. Au moyen d'un cheval qu'on faisait marcher dans le voisinage d'un étang ou d'un fleuve, on les attirait à l'ouverture d'une enceinte de filets par où sortait le cheval. Quant aux outardes, elles étaient prises dans d'autres filets tendus exprès à cette ouverture.

LES FEMMES MORESQUES.

Rien n'égale la surprise d'un Européen lorsque, au détour d'une des rues sombres, étroites et tortueuses de la ville d'Alger, il se trouve pour la première fois face à face avec une femme moresque. Au lieu de ces gracieuses et souples odalisques orientales dont la description seule avait enflammé son imagination, il n'aperçoit qu'une masse blanche informe, qui se meut lentement, et ne laisserait guère soupçonner la vie si des yeux généralement noirs, et fort beaux, ne brillaient pas d'un éclat très-vif dans le faible espace ménagé entre le voile et le mouchoir qui cache la partie inférieure du visage. Il faut une très-grande habitude pour deviner, à travers cet amas d'étoffes sous lesquelles la jalousie des maris algériens a imaginé de dérober les femmes aux regards, l'âge et le degré de beauté.

Si les femmes moresques, vues hors de leur demeure, sont lourdement vêtues et impénétrables aux regards, en revanche, le costume qu'elles portent chez elles est très-gracieux : il se compose d'une chemise d'étoffe transparente et d'une large culotte retenue par un long cordon renfermé dans une coulisse. Les femmes riches et même celles de la moyenne classe ont un négligé d'une plus grande recherche, et dont les complications sont assez nombreuses : d'abord, elles n'ont jamais la tête nue ; et la coiffure des jeunes filles est généralement une petite calotte en velours, qui ne couvre que le sommet de la tête et s'attache sous le menton, à l'aide d'une bride étroite. Souvent des sequins percés et fixés en cercles concentriques y sont parsemés, et donnent par leur nombre une idée de la richesse des parents ou plutôt de leur orgueil, car on voit des gens de médiocre condition se permettre ce genre de luxe. Les cheveux, tressés en nattes ou serrés dans un long ruban, presque toujours de couleur rouge, dont les deux bouts retombent jusqu'au-dessous du jarret, rappellent, dans le dernier cas, la queue d'un grenadier prussien du temps du grand Frédéric.

Chez les jeunes femmes, la calotte sert seulement de support à une coiffure que nous allons décrire et qui n'est pas destinée à être vue : un foulard, presque toujours noir et rouge, est placé sur la tête, de manière à laisser toute la partie antérieure et supérieure, bien au-dessus de la naissance des cheveux, complètement à découvert ; il se noue en arrière sur la nuque, et les bouts réunis tombent sur les épaules, enveloppant de longues boucles de cheveux noirs qui flottent avec grâce. Quelquefois les cheveux, au lieu de rester libres, sont serrés dans des rubans, de la façon que nous avons déjà décrite.

Sur la coiffure dont on a parlé plus haut, les dames algériennes, lorsqu'elles veulent se parer, placent un deuxième foulard, qui couvre une partie du front et se noue en arrière au haut de la tête. Leur petit bandeau en brillants rappelle assez bien la ferronnière de nos Européennes, si ce n'est qu'au lieu d'être appliqué immédiatement sur le front, il s'attache au bord du foulard supérieur. Elles portent, dans les occasions solennelles, une espèce de tunique ouverte où l'or et l'argent se marient en capricieuses arabesques sur un fond de soie rouge ou bleu. Elles se ceignent aussi les reins d'un long morceau de soie

à larges raies, *foulah*, qui se noue par devant et retombe autour d'elles jusqu'à terre.

Outre les vêtements dont on vient de donner l'énumération, des bijoux, qui se recommandent beaucoup plus par la richesse de la matière que par le bon goût de l'exécution, complètent le grand costume d'une dame moresque dans les rares occasions où il lui est possible de se parer de tous ses atours ; de longues boucles, chargées de diamants, pendent à ses oreilles. La jeune fille porte au cou un collier de sequins, et la femme mariée s'orne d'une parure analogue, mais qui est composée de diamants. Des cercles d'or brillent à leurs bras. Leurs pieds sont entourés, au-dessus des malléoles, par des anneaux d'or et d'argent qui reçoivent le nom de *rdise* lorsqu'ils sont massifs, et celui de *khalkhal* quand ils sont creux. Leurs mains sont surchargées de bagues en brillants ou avec une espèce de cachet.

Enfin, à l'usage de ces ornements divers, les Moresques ajoutent l'emploi de moyens accessoires qui jouent un rôle assez important dans l'article de leur toilette pour que nous ne les passions pas sous silence. Avec une préparation de noix de galle, elles se noircissent l'extérieur des paupières, sur une large ligne qui s'étend d'un côté du front à l'autre, et elles se noircissent aussi le bord intérieur des paupières avec du *q hhol* ou antimoine ; double opération qui, communique, il est vrai, une grande vivacité aux yeux, mais qui en même temps donne de la dureté à la physiologie. Le jus de la plante appelée *henné* leur fournit une teinture rouge qu'elles étendent sur les ongles, et qu'elles recouvrent ensuite aux deux tiers avec une préparation de couleur noire qui fait ressortir la nuance enflammée de ce qui reste à découvert de la première couche. Leurs mains et leurs pieds sont également peints avec une teinture noire, coquetterie d'un effet fort désagréable pour tout autre qu'un indigène.

Lorsqu'une dame algérienne quitte sa maison pour aller au bain, visiter une amie, assister aux sacrifices de la plage Bab-el-Oued, ou pour aller faire ses dévotions aux marabouts de Sidi-Abd-er-Rahman, elle ajoute à sa toilette d'intérieur un long et large pantalon blanc à la mameluk, qui est de couleur, si celle qui le porte n'est pas encore nubile. Elle jette sur ses épaules une tunique flottante en étoffe claire, qui dissimule un peu la transparence habituelle de leur chemise ; cette tunique est fixée, dans sa partie supérieure, par de longues épingles en or ou en argent ; elle ceint le *foulah*, noue le mouchoir qui doit cacher son visage. Enfin elle se couvre la tête et presque tout le corps d'une longue et large pièce de coton blanc dont la partie supérieure est posée sur le front, ne laissant entre elle et le mouchoir qu'un étroit espace libre pour les yeux. Cette pièce de coton ou de laine retombe par derrière jusqu'à mi-jambe. La Moresque pince l'étoffe aux deux côtés de la tête, ramène la main en dedans sous le menton, d'où il résulte qu'elle est exactement enveloppée de tous côtés et que le bas des jambes est seul visible. Toute la coquetterie des dames de ce pays se déploie dans les mouvements qu'elles impriment à ce vêtement.

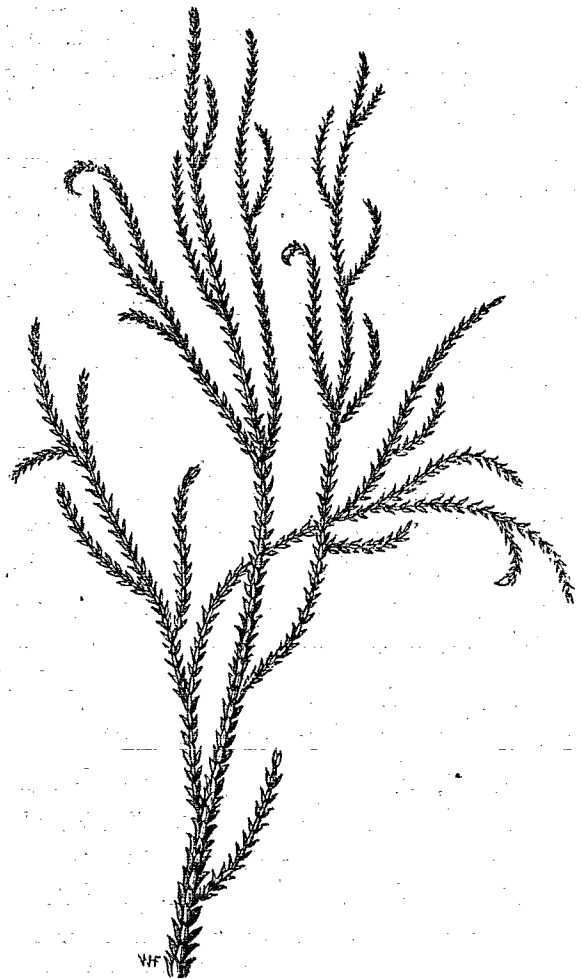
DACRYDIUM A FEUILLES DE CYPRÈS.

Le *Dacrydium* à feuilles de cyprès, ou *Muju*, est un grand arbre vert qui forme des forêts de peu d'étendue dans le sud-ouest de la Nouvelle-Zélande. Ses fleurs ont quelque ressemblance avec celles de l'if ; ses feuilles sont imbriquées à la manière des tuiles plates d'un toit, et rappellent la disposition de celles des lycopodes.

Le capitaine Cook sut, dans son second voyage, tirer

de cette plante une immense ressource. Parti de Deptford le 9 avril 1772, l'illustre marin touchait la côte sud de la Nouvelle-Zélande le 27 mars 1773. Il avait remarqué, dans un voyage précédent, l'heureuse influence du moût de bière contre le scorbut : aussi en avait-il fait, cette fois, un chargement considérable, et l'équipage, qui tenait la mer depuis un an, jouissait d'une excellente santé ; mais les provisions s'épuisaient.

En touchant terre, Cook remarqua des bois formés entièrement d'arbres qui lui parurent ressembler à la sapinette du Canada ; il se rappela que cette dernière plante était usitée en Angleterre pour faire de la bière (*spruce-beer*) ; l'analogie de formes lui fit concevoir l'analogie de propriétés, et il ordonna aussitôt de couper les branches



Dacrydium (*Dacrydium cupressinum* Sol.) souspruce de la Nouvelle-Zélande. — D'après une édition illustrée des Voyages de Cook.

des arbres, d'en prendre les feuilles, de les brasser, de les mêler au jus de moût de bière et à un reste de mélasse que possédait encore le bâtiment. « Je jugeai, dit Cook, qu'on en composerait une bière très-saine qui suppléerait aux végétaux qui manquent en cet endroit ; l'événement prouva que je ne me trompais pas. »

La propriété de la plante d'entrer dans la composition de la bière lui avait fait donner le nom de *spruce* de la Nouvelle-Zélande ; son nom botanique de *Dacrydium*, qui vient de deux mots grecs signifiant *larme* et *forme*, a pour but de rappeler qu'il s'échappe de l'écorce de son tronc et de ses rameaux des larmes de résine.

PETITS MEUBLES D'ART.



Baromètre et Thermomètre sculptés sur bois par Knecht. — Dessin de H. Catenacci.

La sculpture (appliquée à un autre but que la statuaire | d art, la damasquinure, etc., compte en France, à Paris
 proprement dite), de même que la ciselure, les bronzes | surtout, un grand nombre de praticiens qu'on peut consi-
 TOME XXXVII. — MARS 1869.

dérer comme de véritables artistes, lorsqu'ils travaillent sur leurs propres inspirations et ne se bornent pas à exécuter manuellement les œuvres créées par d'autres. (*)

Le petit meuble que nous reproduisons n'aurait point déparé l'un des plus jolis boudoirs du dix-huitième siècle.

Ainsi que l'aigle qui paraît être ici le symbole du soleil, tous les détails de l'ornementation font allusion aux divers degrés de la chaleur ou du froid. Au bas du thermomètre, le hibou, au milieu d'une végétation septentrionale, figure l'hiver, comme en haut les petits génies, s'abritant sous un palmier, symbolisent la zone torride. Entre ces deux extrémités, quatre géhies représentent les saisons.

Parmi les sculptures sur bois de l'Exposition parisienne en 1867, on avait aussi remarqué un cadre très-finement travaillé par M. Émile Vallier, et un L gothique en buis, exécuté par M. Beaudoin, à l'imitation du F en bois sculpté, du Musée Sauvageot (*). Ce petit bijou s'ouvre à charnières, en deux moitiés semblables : l'intérieur contient des médaillons grands comme une pièce d'un franc, pris en relief dans la masse, et reproduisant les scènes principales de la vie de saint Louis.

MOUCHE DES BOIS EST MORTE.

Le Moucheron avait dit à la petite Mouche des bois de préparer le dîner. Petite Mouche des bois se mit en besogne et voulut tremper la soupe ; mais elle se noya dans la cuiller à pot.

Moucheron, s'en allit tout pleurant. Il rencontre le Chêne :

— Qu'as-tu, Moucheron ? tu pleures !

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure !

— Et moi, je vais m'ébrancher.

Au haut du Chêne était une Pie ; elle dit :

— Qu'as-tu, Chêne ? tu t'ébranches !

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure, moi je m'ébranche !

— Et moi, je vais me déplumer.

Une Haie était près du Chêne ; elle dit :

— Qu'as-tu, Pie ? tu te déplumes !

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure, Chêne s'ébranche, moi je me déplume.

— Et moi, je vais me couper.

Après de la Haie était un Pré ; il dit :

— Qu'as-tu, Haie ? tu te coupes !

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure, Chêne s'ébranche, Pie se déplume, moi je me coupe.

— Et moi, je vais me faucher.

Dans ce Pré coulait une Rivière ; elle dit :

— Qu'as-tu, Pré ? tu te fauches !

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure, Chêne s'ébranche, Pie se déplume, Haie se coupe, moi je me fauche.

— Et moi, je vais m'assécher.

Au bord de la rivière, la Servante venait puiser de l'eau avec ses deux petites canettes ; elle dit :

— Qu'as-tu, Rivière ? tu t'assèches !

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure, Chêne s'ébranche, Pie se déplume, Haie se coupe, Pré se fauche, moi je m'assèche.

— Et moi, je vais casser mes deux petites canettes.

La Maîtresse, qui attendait l'eau pour laver son beurre, dit :

— Qu'avez-vous, Servante ? vous cassez vos deux petites canettes !

(*) Rapports du jury international, t. XIII.

(*) Voy. t. XXVII, 1859, p. 316.

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure, Chêne s'ébranche, Pie se déplume, Haie se coupe, Pré se fauche, Rivière s'assèche, moi je casse mes deux petites canettes.

— Et moi, je vais jeter mon beurre contre la muraille.

Le Charretier, qui passait, dit :

— Qu'avez-vous, Maîtresse ? vous jetez votre beurre contre la muraille !

— Mouche des bois est morte, Moucheron pleure, Chêne s'ébranche, Pie se déplume, Haie se coupe, Pré se fauche, Rivière s'assèche, la Servante a cassé ses deux petites canettes, moi je jette mon beurre contre la muraille.

— Et moi, je vais faire courir mes chevaux.

Le Cribleur sème ensuite son blé devant la grange ; et je ne sais si ce terrible désastre de la mort de la Mouche et du deuil du Moucheron ne finit pas par mettre en désarroi la création tout entière.

Ce conte très-enfantin et très-ancien, sans doute, n'en indique pas moins un pressentiment instinctif de la solidarité, de la fraternité qui unit tous les êtres. Aux derniers jours de novembre, lorsque meurt la petite Mouche des bois, les bois eux-mêmes, les prés et les haies, semblent mourir avec elle. Si nous écoutions bien ce que dit le brin d'herbe au brin d'herbe à ce moment de l'année, peut-être entendrions-nous :

— Mouche des bois est morte. (†)

L'ALOUETTE.

Née et élevée sur le sein maternel de la terre, l'alouette ne quittera plus les sillons nourissants. Elle bâtit son nid au milieu des épis ondulants ; là, elle couve et nourrit sa douce famille. Le suc vivifiant des blés et le suave parfum des champs verts fortifient ses ailes et sa voix. Sentant sa vigueur, elle s'élève vers le ciel, et d'en haut regarde les guérets et les moissons ; puis elle contemple la lumière qui leur a donné la vie et les nuages qui ont répandu les pluies fécondantes. A peine le jour commence-t-il à poindre qu'elle est déjà là, se balançant sur ses ailes, voulant être la première à saluer l'aurore. Et quand le soleil se couche, elle s'élève encore une fois pour se baigner dans les dernières lueurs des plaines célestes.

Ainsi elle mène une double vie : l'une silencieuse et active, à l'ombre tranquille des verts sillons et des moissons fécondes ; l'autre toute de chants et d'ivresse, dans les pures régions d'un monde de lumière. Mais ses deux vies sont intimement unies et n'en font qu'une : la vie d'en bas donne à ses ailes leur sublime essor, et dans la vie d'en haut elle puise le courage et l'ardeur nécessaires pour accomplir avec joie sa tâche obscure.

KRUMMACHER.

PETITS TRAITÉS DE NICOLE.

(Extraits.)

LE PRISME,

OU QUE LES DIFFÉRENTES DISPOSITIONS FONT JUGER DIFFÉREMMENT DES AUTRES OBJETS.

I

Un prisme de verre est regardé fort différemment par trois sortes de personnes.

Si on le donne à un enfant, il s'en divertira tout un jour, et même plusieurs jours. Il sera ravi de la beauté

(†) Extrait de la Campagne, par M. Eugène Noël.

des couleurs qu'il apercevra au travers, et il se croira heureux de la possession de ce trésor.

Si on le donne à un philosophe ⁽¹⁾, il trouvera la matière d'un grand nombre de spéculations sur la nature des couleurs, sur les réfractions et les réflexions de la lumière, sur le renversement, le raccourcissement, l'éloignement des objets.

Si on le donne à des gens du monde qui ne se mêlent point de philosophie, ils le regarderont négligemment comme un amusement d'enfant. Ils trouveront, à la vérité, quelque beauté dans cette diversité de couleurs; mais la pensée que ce n'est qu'une apparence leur fera remettre incontinent le verre sans aucune attache.

On voit donc par la manière dont on le regarde à quelle classe on appartient.

II

Les gens du monde méprisent intérieurement les philosophes et les enfants; les uns comme se repaissant de spéculations vides et creuses, les autres comme s'attachant à un vain plaisir, et n'en voyant pas le peu de solidité. Les philosophes méprisent et les gens du monde, comme n'étant pas touchés des beautés de l'esprit et de la nature ⁽²⁾, et les enfants, comme étant trop touchés des objets des sens. Les enfants ne méprisent personne; ils jouissent sans réflexion de la beauté de l'objet qui les attire, et je pense que bien que ces trois dispositions soient défectueuses, celle des enfants l'est moins que les autres.

III

Il est certain que ce que l'on voit par ces prismes est plus beau en soi que tout ce que les hommes peuvent faire par leur industrie ⁽³⁾, et qu'elle ne saurait égaler l'éclat que cet instrument donne en un moment à tous les corps. Il est donc certain que s'il n'y avait au monde qu'un de ces prismes, et qu'on n'en pût faire d'autres, tous les diamants ensemble n'en égaleraient pas le prix. Un seul prisme vaudrait un royaume, et rendrait heureux dans l'opinion des hommes celui qui en serait possesseur. Mais, parce qu'il n'y a rien de si facile que d'en avoir un, cet instrument si précieux est réduit par l'opinion des hommes à servir d'amusement aux enfants, et il y a quelque honte aux personnes âgées de s'y arrêter et d'en faire état.

IV

La raison en est qu'étant si commun et de si vil prix, il ne distingue point ceux qui le possèdent de ceux qui ne le possèdent pas, parce qu'il ne tient qu'à chacun de le posséder. On ne dit à personne qu'il est heureux d'avoir un prisme. C'est une félicité exposée à tout le monde, et qui ne touche point les hommes, à cause de la corruption de leur cœur. Leur plaisir est de jouir de ce dont les autres ne jouissent pas. Rendez leur bonheur commun, il leur devient méprisable. La rareté en fait le prix, et il faut, afin qu'ils se croient heureux, qu'ils en voient d'autres qui se trouvent malheureux, cette préférence qu'ils se donnent à eux-mêmes dans leur idée faisant toute leur joie et tout leur plaisir.

V

Si tout le monde avait des palais, personne ne se trou-

⁽¹⁾ Ou savant. La philosophie s'est trop séparée de la science, avec laquelle elle était intimement liée autrefois. Il se fait aujourd'hui des efforts sérieux, en Allemagne surtout, pour les ramener à leur ancienne union.

⁽²⁾ Ces termes marquent bien l'union de la philosophie et de la science.

⁽³⁾ Il y a ici quelque exagération.

verait heureux d'en avoir. Qui est-ce qui compte entre les avantages de sa condition de voir le soleil, les étoiles, les nuées, les campagnes, les montagnes? Toutes les beautés de la nature ne nous sont rien parce qu'elles sont communes à tous ⁽¹⁾. Et l'envie que les hommes ont de se distinguer les a portés à attacher leur plaisir à des parterres, à des allées, à des lambris, à des vases, à quelques ornements qui sont infiniment moins beaux que les objets communs qui sont exposés à tout le monde, et cela parce que les pauvres ne jouissent pas de ces objets et qu'on loue les riches de les avoir.

VI

Le plaisir des hommes ⁽²⁾ est donc un plaisir de vanité et de malice. Il est tout appuyé sur les faux jugements des hommes qui louent excessivement certaines choses, parce que les autres ne les peuvent pas avoir. Ce n'est pas ce qu'il y a de réel dans les objets qui nous plaît, c'est de voir que nous avons ce que les autres n'ont pas. Ces plaisirs d'orgueil sont ceux dont les hommes sont insatiables. Ils se dégoûtent de tous les autres; mais ils ne se lassent jamais de ceux-là, parce qu'il y a des bornes dans les plaisirs des sens, mais qu'il n'y en a point dans ceux de l'orgueil.

VII

Cependant il est certain qu'il y a quelque chose de plus réel dans ce qui est indépendant de notre imagination que dans ce qui en dépend absolument. Et, par conséquent, les enfants étant remués fortement par les objets des sens, et prenant grand plaisir à regarder avec un instrument qui leur représente cette diversité de couleurs, sont plus raisonnables en cela que les hommes plus avancés en âge qui les méprisent, parce qu'ils n'y voient pas la nourriture de leur orgueil, et que la passion pour ces plaisirs d'imagination et de vanité rend insensibles à toutes les beautés plus réelles, plus solides et plus innocentes.

XI

Les couleurs qui se voient par un prisme sont aussi réelles que celles qui se voient par les yeux, parce que nos yeux ne sont que de certaines lunettes qui nous représentent les objets d'une certaine manière, qui n'est peut-être pas plus la manière véritable des objets que celle où nous les voyons par un prisme. Cependant, parce que nos yeux sont l'instrument ordinaire dont nous nous servons, nous appelons couleurs véritables celles que nous voyons par nos yeux, et couleurs fausses et apparentes celles que nous voyons par des lunettes extraordinaires comme par un prisme.

Nous en faisons de même dans les objets de nos passions. Les objets des passions permanentes, perpétuelles, communes, nous paraissent raisonnables, sérieux, importants. Nous ne nous défions jamais de nous y tromper; mais quand les passions sont extraordinaires, nous sentons bien qu'il y a de l'erreur, de la folie et de l'illusion dans l'attache que nous y avons. Ce gentilhomme va se faire casser la tête à un assaut, sans aucune vue de son devoir et par une pure ambition; il est sage, brave, généreux. Cet autre demeure à la maison; c'est un fou et un esprit bas selon le monde. Car l'opinion commune tient lieu de vérité, et l'estime commune tient lieu de grandeur, et quiconque s'en éloigne tombe dans la folie et dans la bassesse au jugement des hommes.

⁽¹⁾ Il faut entendre que nous n'en tirons pas vanité; mais nous en jouissons et nous les admirons.

⁽²⁾ Mieux vaudrait: « Les plaisirs de certains hommes. »

PERRINE ET JAVOTTE.

Depuis quarante ans, Jérôme Fourcheux, l'un des vingt mille porteurs d'eau qui se partageaient alors l'approvisionnement de Paris, promenait chaque jour, dans le quartier de la Grève, sa paire de seaux suspendue aux crochets de sa bricole, sans que le poids des années qui lui venait de plus en plus en surcharge l'eût encore fait fléchir ou trébucher, quand, le dimanche 12 novembre 1775, les deux pieds lui manquèrent à la fois comme il descendait l'escalier d'une maison du carrefour Guillori.

Disons, pour bien préciser la situation topographique de ce carrefour aujourd'hui disparu, qu'il était le point de rencontre où aboutissaient les rues Jean-Pain-Mollet, Jean-de-l'Épine et de la Coutellerie, et qu'on le nommait aussi Guigne-Oreille, « parce que, — au dire de l'auteur des *Tablettes parisiennes*, — on y coupoit les oreilles au pilori, qui étoit du temps de Raoul de Presle. » (1)

Au bruit de la chute du pauvre homme, tombé juste à mi-chemin du troisième étage, au grand fracas des deux seaux, qui, s'entre-choquant sur les marches, roulèrent jusqu'à l'extrémité du palier inférieur, voisins et voisines



La Marchande d'huîtres. — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (*Cris de Paris*, 1774).

ouvrirent précipitamment leurs portes, et d'au-dessus et d'au-dessous, ce fut à qui arriverait le plus tôt au secours du vieux porteur d'eau.

Ses jambes, encore embarrassées dans son cerceau brisé; indiquaient, mais seulement par fausse supposition, la cause de ce grave accident.

Jérôme Fourcheux avait la tête trop saine et les jambes trop solides pour se laisser choir même dans un escalier difficilement praticable. Sa présence d'esprit ne pouvait donc lui faire défaut, et sa robuste nature ne pouvait être vaincue que par l'effet soudain d'une violente secousse du moral. Telle avait été précisément la cause de sa lourde chute dans l'escalier.

Comme il descendait du quatrième étage, il entendit la musique des recruteurs du quai de la Ferraille promenant le drapeau fleurdéliné dans le quartier, sur l'air favori de ces anciens marchands d'hommes :

Si tu veux voir le roi,
Viens-t'en zavec moi, ma belle, en campagne.
Si tu veux voir le roi,
Belle, engage-toi, viens-t'en zavec moi.

Le vieux porteur d'eau reconnut cet air qui ravivait une récente blessure; aussitôt le sang qui affluait à son cerveau lui sonna aux oreilles, éteignit sa vue, et il tomba.

Sa tête s'était si rudement heurtée contre le tranchant d'une marche, que la douleur lui avait fait perdre connaissance.

Afin de lui mieux donner les soins que son triste état réclamait, on le transporta dans le logement le plus voisin.

C'était une chambre de garçon, si étroite qu'à peine y avait-il passage entre le lit et la table où le couvert était

(1) Voy. Jaillot, *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, t. III, p. 15, 46 et 53. — Raoul de Presle, juriconsulte, secrétaire de Philippe le Bel, mourut vers l'an 1319.

mis pour six convives. Il s'agissait d'un déjeuner en pique-nique.

Des camarades d'atelier s'étaient réunis chez l'un d'eux pour célébrer joyeusement, en commun, la fête populaire de la Saint-Martin. Déjà l'oie succulente fournie par le rôtisseur en vogue de la rue Planche-Mibray fumait sur la table, où dominait le broc de six litres empli à la cave même de la maison, qui n'était rien moins que celle du fameux cabaret de *l'Épée de bois*, l'illustration centenaire du carrefour Guigne-Oreille.

Au moment où l'événement avait mis en émoi toute la

maisonnée, l'un des six convives était resté dans l'ignorance de ce qui se passait sur le palier. Penché à mi-corps sur l'appui de la fenêtre, il s'époumonait à répondre « Par ici ! » à l'appel d'une jeune marchande d'huîtres qui, de son côté, se forçait la voix pour lancer à travers la musique des recruteurs ce cri traditionnel des écaillères ambulantes : « A la barque ! à la barque ! »

Elle entendit enfin celui qui l'appelait, fit de la tête un signe d'intelligence, et se dirigea vers la maison.

Le jeune ouvrier fut grandement surpris, lorsqu'il eut quitté son poste d'observation à la croisée, de trouver tant



La Porteuse d'eau. — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (*Cris de Paris*, 1774).

de monde là où il s'attendait à ne voir que ses camarades.

Renseigné sur l'accident, mais retenu à distance par la foule qui se pressait aux abords du lit où l'on avait déposé le blessé évanoui, ce ne fut qu'en se hissant sur la pointe des pieds qu'il put parvenir à l'apercevoir.

Il ne jeta qu'un coup d'œil vers le vieillard qu'on essayait de rappeler à la vie, et aussitôt il détourna la tête.

Occupé qu'on était autour de Jérôme Fourcheux, on ne remarqua pas que le jeune ouvrier, indifférent en apparence à ce qui était pour tous les autres un sujet d'émotion, avait repris sa place à la fenêtre, le visage tourné du côté de la rue.

Disons que s'il s'y tenait ainsi appuyé, c'est parce qu'il avait senti ses genoux fléchir. Tout entier à ce qui se passait dans la chambre, il ne semblait attentif qu'au mouvement du dehors ; mais de ce mouvement, il ne voyait rien et n'en voulait rien voir. Ce qu'il avait voulu, en se

penchant de nouveau vers la rue, c'était cacher sa pâleur.

Quand Perrine, l'écaillère, chargée de sa cloyère et le couteau pendu à la ceinture, fut arrivée au troisième étage, il lui fallut déposer son fardeau à la porte pour pouvoir pénétrer dans la chambre envahie par les voisins.

C'était une bonne et parfaite honnête fille, cette Perrine, bien connue dans le carrefour et aux environs. Un peu vive en paroles, un peu brusque de mouvements, elle était toujours prête à faire le bien, mais aussi un peu trop prompte à dire le mal, comme il arrive aux franches natures que l'éducation n'a pas disciplinées.

Dès qu'elle eut été informée du malheur qui réunissait là le voisinage, émue comme les autres de compassion, elle se fraya passage jusqu'auprès du blessé qui commençait à redonner signe de vie. Mais lorsque Perrine l'eut envisagé et reconnu, l'expression compatissante de son regard s'effaça, et ce fut en sourcillant qu'elle dit :

— Il a dû se faire grand mal : c'est fâcheux pour lui ; mais, au bout du compte, il vaut mieux que ce soit arrivé au père Fourcheux qu'à un brave homme.

Et comme on la regardait avec étonnement, Perrine ajouta :

— Certainement, on n'est pas un brave homme quand on a, comme lui, vendu son fils et chassé sa fille.

À ces mots, le vieux porteur d'eau, tout à coup réveillé, ouvrit les yeux, se souleva à demi, et, au milieu du murmure de réprobation excité par l'accusation de Perrine, il lança avec énergie cette réplique :

— Tu en as menti !

L'effort qu'il avait dû faire pour se mouvoir lui arracha un cri de souffrance ; puis il laissa retomber sa tête sur le traversin.

Quelqu'un aussi aurait pu faire écho au démenti jeté par le moribond à la face de l'écaillère ; mais le jeune ouvrier, si longtemps immobile à la fenêtre, n'était plus là. Profitant du mouvement occasionné par l'arrivée de Perrine, il avait glissé dans la foule, et, une fois hors de la chambre, quitté à grands pas la maison.

Peu de temps après, le médecin du bureau de charité, qu'un jeune homme « très-ému », dit-il, était venu chercher, arriva suivi de deux commissionnaires qui apportaient la civière empruntée au poste de police de la place de Grève.

Le médecin constata qu'outre une grave blessure à la tête, Jérôme Fourcheux avait la jambe gauche fracturée.

On plaça le blessé sur la civière, que les porteurs descendirent sans secousse jusqu'au bas de l'escalier, d'où ils se mirent en marche pour se rendre à l'Hôtel-Dieu.

Atterrée sous le coup de la foudroyante réplique du vieux porteur d'eau, Perrine était demeurée muette ; mais au moment où l'on emporta le pauvre homme, la parole lui revint.

— Que ceux qui m'ont appelée ici ouvrent eux-mêmes les huîtres, dit-elle en jetant son couteau sur la table ; ma cloyère est à la porte, nous compterons plus tard les coquilles. Avant tout, je veux savoir si j'ai menti !

Elle partit, et les voisins se décidèrent à rentrer chacun chez soi. Ce fut seulement alors que les camarades d'atelier s'aperçurent qu'il leur manquait un convive.

C'est en prêtant trop facilement l'oreille aux commérages du marché qui se tenait autour de Saint-Jacques la Boucherie, que Perrine avait recueilli le mauvais propos repoussé avec tant d'indignation par Jérôme Fourcheux. On disait de celui-ci que, père avare jusqu'à la cruauté, il avait imaginé, afin de se couvrir d'une perte d'argent faite involontairement par son fils, de s'entendre avec un recruteur pour tendre un piège au malheureux jeune homme et lui faire signer un engagement dont lui, Jérôme, avait touché le prix. On ajoutait que Javotte, la sœur de ce fils traîtreusement vendu, s'était vue chasser de la maison paternelle en punition de l'énergie qu'elle mettait à regretter tout haut le départ de son frère.

Perrine, qui avait de bons parents, révoltée à la pensée qu'il pût exister un tel père, dut regarder comme un châtiment mérité l'accident arrivé à Jérôme Fourcheux. De là son peu de pitié pour le blessé ; de là cette accusation qui le réveilla soudain de sa léthargie.

L'écaillère avait dit en quittant brusquement les convives : « Je reviendrai compter les coquilles dès que j'aurai pu savoir si j'ai menti. » Ce ne fut que le surlendemain, à l'heure du déjeuner, qu'elle vint retrouver les cinq camarades dans l'atelier où ils travaillaient ; le sixième n'avait pas reparu.

Sa première parole en entrant fut : « J'avais menti ! » Et, sans se faire prier, elle raconta ce que son enquête

obstinée lui avait appris en courant de Saint-Jacques la Boucherie à la prise d'eau du pont Notre-Dame, et de la fontaine des Innocents à la pointe Saint-Eustache.

En résumé, ce n'était pas pour remplacer une somme d'argent perdue par malheur, mais bien pour éteindre de mauvaises dettes, que le fils du porteur d'eau avait dû s'engager, non pas, comme on le disait, par suite d'un piège qu'on lui aurait tendu, mais s'engager volontairement, à l'insu de son père. Quant à Javotte, la fille de Jérôme, sœur dévouée, qui n'aimait rien de plus au monde que son jeune frère qu'elle avait bercé autrefois et élevé depuis la mort de leur mère, si on ne la voyait plus à la maison, c'est qu'elle n'osait plus y rentrer après avoir disposé d'une somme de cent écus exigée pour le rachat du jeune soldat. Cette somme, demandée avec prières et avec larmes par Javotte, son père, dans un premier mouvement de colère, la lui avait durement refusée.

— Ce n'est pas sans faire un peu de bruit que j'ai appris tout cela, ajouta Perrine. Au marché, où l'on ne s'explique pas qu'en paroles, j'allais me faire camper un soufflet par la plus mauvaise langue de l'endroit, quand un brave garçon s'est jeté entre moi et le mauvais gars que je rembarrais. J'ai su tout de suite qui il était, vu qu'il a dit à l'autre : « C'est moi qui réponds quand on attaque mon père. » La chose aurait dû en rester là ; mais, entre deux hommes qui se regardent de travers et qui sont excités par les regards des autres, il est rare que cela ne finisse pas par un malheur ; c'est ce qui est arrivé : de sorte que j'ai maintenant deux blessés à voir dans la salle Saint-Félix, le père et le fils Fourcheux ; leurs lits se font face.

Au portrait que fit Perrine du jeune homme qui l'avait défendue, les ouvriers reconnurent leur sixième convive, admis dans l'atelier depuis si peu de temps qu'à peine ils avaient eu le temps de se lier avec lui.

Perrine ne s'était pas bornée à visiter assidûment le père et le fils ; instruite par ce dernier que Javotte s'était placée comme servante dans une auberge, elle alla la trouver.

— Votre père s'est troué la tête et cassé une jambe, lui dit-elle : rassurez-vous pourtant ; le chirurgien en répond, il le remettra sur pied. De ce côté-là, le bonhomme n'est plus inquiet ; mais ce qui le tourmente, c'est l'idée que le temps qu'il va passer à l'hospice lui aura fait perdre toutes ses vieilles pratiques. J'aurais voulu vous trouver plus forte ; c'est égal, vous l'êtes encore assez pour porter deux seaux d'eau aux bouts d'une bricole. Je ne vous dis pas d'aller voir votre père : votre visite lui ferait peut-être plus de mal que de bien ; mais conservez-lui ses pratiques, et comptez sur moi pour vous donner des nouvelles des deux blessés.

Avant que Perrine eût fini de parler, Javotte avait déjà quitté son tablier de servante.

A trois mois de là, on célébrait la convalescence de Jérôme Fourcheux dans la grande salle du cabaret de l'Épée de bois ; le jeune ouvrier, depuis longtemps sorti de l'Hôtel-Dieu et réconcilié avec son père, avait invité au festin ses cinq camarades d'atelier. Perrine, naturellement de la fête, ouvrait les huîtres. Le vieux porteur d'eau, près de qui il y avait un couvert inoccupé, n'osait dire : « C'est peut-être ma fille qu'on attend » ; car, suivant la recommandation de Perrine, on ne lui parlait jamais d'elle.

Il en revenait à son idée fixe : « Je dois avoir perdu mes pratiques », quand le cri : « A l'eau ! » poussé par une voix de femme, se fit entendre à deux pas de la porte du cabaret.

— C'est Javotte ! s'écria le père Fourcheux.

Et, d'un ton affirmatif, tous les autres répétèrent :
— C'est Javotte !

Un instant après, Javotte, portant l'équipement du mé-
tier, entra dans la salle.

— Voilà toujours cent francs à compte, dit-elle en posant un petit sac d'argent devant son père. Et, poursuivit-elle en montrant ses deux seaux vides, ce qui doit vous faire plus de plaisir encore, c'est de savoir que tout votre monde est servi.

Il ne se laissait pas facilement aller à l'attendrissement, le père Fourcheux ; cependant il eut des larmes dans les yeux, et il embrassa sa fille.

LIBERTÉ.

C'est un coupable usage de la liberté que de l'abdiquer.
Victor COUSIN.

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — Voy. p. 42.

La tenue de la maison ; — l'alimentation de la famille, des serviteurs et des ouvriers ; — l'hygiène et la médecine domestique ; — les jardins ; — la portion qui est réservée à la ménagère dans les travaux de la ferme : — voilà ce qui constituera dans l'Institut rural un enseignement pratique, ou, pour parler plus exactement, un *apprentissage spécial*, parallèle à l'enseignement scientifique et combiné avec lui. Nous allons esquisser quelques traits de cet apprentissage, et nous renverrons pour les détails à la *Maison rustique des dames*, enrichie par l'auteur des trésors de son expérience.

La distribution de son temps est le premier soin que doit prendre une maîtresse de maison ; le bon emploi de ses heures réglées signalera son premier talent.

Il faut se lever de bonne heure à la campagne ; mais l'habitude en aura été prise à l'Institut rural, bon gré mal gré ; une fois prise, elle se conservera sans peine à la ferme, parce que la responsabilité est une compagne d'oreiller qui se lève matin et qui n'a qu'à chuchoter pour être entendue. La jeune endormie sautera lestement de son lit, sinon de son propre mouvement, du moins sans résistance ; car elle sait qu'au moment d'exécuter les ordres de service donnés la veille, il survient souvent des incertitudes et des malentendus que la maîtresse de maison tranche ou corrige à l'instant, si elle se trouve à son poste. Elle sait aussi, et cela ne gâte rien, qu'en respirant, dès la première heure, l'air purifié pendant la nuit, elle profite du plus certain et du moins coûteux des cosmétiques, pour conserver ou pour faire naître la fraîcheur de son teint.

L'ordre dans le *temps* serait insuffisant sans l'ordre dans l'*espace*. Il faut donc qu'il y ait dans la maison une place désignée pour chaque chose, et que chaque chose, après avoir servi, soit remise à sa place. Ces principes sont bien élémentaires ; tout le monde les connaît et les accepte, mais il n'est donné qu'à peu de personnes de les mettre en pratique de leur propre mouvement et sans y être contraintes. Car si l'ordre est une de ces qualités que l'on exige sévèrement chez les autres, c'est une de celles dont on se dispense soi-même le plus aisément, sous mille prétextes, sans s'apercevoir qu'on est sa propre dupe. On a pour soi un fonds d'indulgence inépuisable.

A l'Institut rural, spécialement organisé pour l'instruction, les jeunes personnes sont tenues par des règlements que l'on ne peut enfreindre, et sous leur empire l'ordre se fait naturellement, sans apparence de difficulté ; chacune des élèves s'y est rangée aisément, parce que toutes y étant soumises, les unes ont soutenu les autres. D'ailleurs,

tout peut y être prévu d'avance, et il surgit rarement des obstacles. A la ferme, au contraire, où l'on se trouve en pleine réalité de culture productive, l'organisation est faite pour le profit ; elle est donc forcément plus élastique et dépend bien autrement des circonstances et de l'imprévu. L'ordre ne peut y être aussi mathématiquement calculé que dans une institution, et il faut que la maîtresse de maison y supplée. Elle ne devra se fier qu'à elle-même du soin de le maintenir dans les circonstances ordinaires, ou de le rétablir lorsque des événements inattendus auront obligé d'y manquer. Le moyen le moins infailible, pour se faire obéir, sera de donner l'exemple, et c'est là que la ménagère montrera tout d'abord sa force de caractère, son empire sur sa propre personne, ainsi que la connaissance approfondie qu'elle aura acquise, à l'Institut rural, du service et des serviteurs.

La manière de traiter et de conduire les domestiques est une grande affaire. Gouverner les inférieurs est l'art suprême, l'art qui résume tous les autres et les complète, quel que soit le rang que l'on occupe dans la société. Les qualités naturelles d'une maîtresse de maison jouent en cela un rôle prépondérant, mais il faut se bien persuader que par la volonté et la pratique on parvient à acquérir graduellement ces qualités. Si l'on se possède assez pour y joindre la fermeté, la douceur et surtout la *justice*, on finira par obtenir plus de succès que les femmes les mieux douées par la nature qui ne veilleraient pas assez sur elles-mêmes. C'est à redresser, à compléter, à former ainsi les caractères des jeunes personnes, que les directrices de l'Institut rural s'attacheront fortement. Elles feront pénétrer dans le cœur des élèves cette maxime, que les bons maîtres créent les bons serviteurs, et que la réputation d'une maîtresse de maison digne de ce nom lui assurera toujours les meilleurs sujets du pays.

Les élèves accompliront un parfait apprentissage en contribuant le plus possible aux services de l'Institut rural, et en recevant des observations et des instructions de la part des institutrices et maîtresses de pratique. Lorsque, par la suite, elles n'auront plus qu'à commander, elles se montreront expertes et entendues dans les ordres qu'elles donneront et dans l'appréciation du travail exécuté. La capacité dont elles feront preuve sera le premier élément de leur influence, la première cause du respect dont on les entourera.

Parmi les services auxquels seront attachées les élèves à l'Institut rural, celui du mobilier et des ustensiles ne sera pas sans importance. La propreté quotidienne, les grands nettoyages périodiques, les réparations nécessaires, les remplacements, les achats, provoqueront des rapports, des observations, des études de la part des jeunes personnes qui succéderont, tour à tour, les unes aux autres. Elles y apprendront et y pratiqueront une foule de menus soins, de procédés, de recettes, qui leur permettront plus tard de se passer du tapissier et d'une foule d'autres gens de métier ; ce qui ne les empêchera pas de conserver dans leur intérieur, et à peu de frais, cet aspect de propreté, de rangement et d'aisance qui prévient tout d'abord les visiteurs en faveur des habitants de la ferme.

On doit, à la campagne, repousser les meubles dont l'élégance de convention a pour base le clinquant, et leur préférer, même à prix plus élevé, les meubles simples dont la vue seule provoque l'idée de solidité, de durée et de commodité. Sans atteindre le luxe qui entraîne des soins minutieux fort gênants dans une ferme, il ne faut pas se priver d'un bon confortable, ni même d'un confortable distingué lorsqu'on a une aisance qui le permet.

Avec le même revenu à dépenser, les habitants de la campagne doivent être mieux logés, aussi proprement,

plus confortablement, non moins élégamment que ceux de la ville, et y trouver un bien-être matériel calculé pour ménager plus de loisirs à la culture de l'esprit.

En faisant intervenir la végétation, les fleurs, les volières, les aquariums, on peut avoir, au moyen de quelques soins peu dispendieux, des appartements charmants, ornés, pleins d'attrait et d'originalité. C'est un art de décoration dont il sera facile à l'Institut rural de doter les élèves, en profitant des occasions qui se présenteront pour créer des salles de fêtes champêtres et de récréation.

Toutes les questions auxquelles peuvent donner lieu l'ameublement, depuis le salon et les chambres à coucher jusqu'à la cuisine et aux caves, les ustensiles et appareils de ménage, les approvisionnements, le chauffage et l'éclairage, sont traitées, par M^{me} Millet-Robinet, dans une soixantaine de pages pleines d'instructions précieuses et de bons conseils.

Parmi les conseils, nous en citerons un, celui de distribuer son temps et de régler sa surveillance et ses travaux de manière à être libre vers les trois heures de l'après-midi. Une femme qui a de l'ordre et du caractère y parvient facilement.

Elle peut alors prendre sa récréation dans l'accomplissement des devoirs qui lui sont agréables, dans les visites à rendre ou à recevoir, dans les excursions aux champs, dans les promenades d'instruction ou de simple délassement, dans la lecture, ou dans les travaux d'aiguille et dans la confection des objets de toilette.

La toilette ! ah ! nous y voici enfin, diront quelques jeunes lectrices du *Magasin pittoresque*. De la toilette à la campagne, pour une femme agricole admise à l'honneur de voir teter ses veaux ! Il est clair que vous allez la refuser et en montrer la vanité. Laissez-nous donc, Monsieur ! nous ne voyons que trop bien où tend tout votre enjôlage ! à nous enterrer vives, en robe grise, en capuchon gris, en bas gris, sans gants, sans un bout de ruban ni de dentelle, sans jupe et sans corsage à la mode ; ou bien encore, ce qui serait peut-être pire, sans personne pour critiquer notre toilette ou l'admirer et en enrager ! — La toilette ! tout est là, Monsieur ! Tout, même pour les plus raisonnables d'entre nous, pour les plus savantes, pour les plus philosophes. Celles qui disent le contraire mentent, mentent encore et mentent toujours. Voilà notre opinion, sans fard ni détour !

Eh bien, Mademoiselle, nous allons parler toilette : à bientôt notre secret ; — sachez cependant, par avance, que M^{me} Millet-Robinet, qui vous laisse libres de mettre ou non des gants à la ville, en exige absolument à la campagne, dès qu'on sort seulement dans le jardin, afin de conserver aux mains cette apparence qui annonce toujours une femme bien élevée.

La suite à une prochaine livraison.

POT A BIÈRE ET FLACON

DE SIGISMOND-AUGUSTE, ROI DE POLOGNE.

Ce pot en verre, sur lequel est peint l'aigle royal au chiffre S et A entrelacés, a dû appartenir à Sigismond-Auguste, roi de Pologne. On suppose que le flacon (où l'on voit une figure drôlatique dont le type de physionomie est tout à fait polonais) vient du même dressoir que le pot à bière : même verre, même peinture, mêmes muguets, fleur pour laquelle la tradition attribue au roi Sigismond-Auguste une grande prédilection.

On sait que l'art de la verrerie passa de la Phénicie et de l'Égypte à Rome, où il atteignit à une grande perfection. Après la prise de Rome par les Barbares, les ver-

riers portèrent à Byzance le secret de leur art. Au treizième siècle, des manufactures de verre s'établirent à Venise ; au quatorzième, dans le Dauphiné. Au seizième siècle, la verrerie fit en France de grands progrès. En



Pot à bière de Sigismond-Auguste, conservé dans une collection de Paris. — Moitié de la grandeur (*).

Allemagne, où l'usage de la bière était plus répandu, les vases en verre ornés de peintures furent employés surtout pour les banquets des corporations de métiers. La Pologne imita ses voisins ; mais, tandis qu'on rencontre dans les



Flacon de Sigismond-Auguste, conservé dans une collection de Paris. — Moitié de la grandeur.

collections beaucoup de pots en vermeil et en argent, ciselés et décorés de médailles et de monnaies, ou de coupes en ivoire sculpté, les œuvres de verre de ce temps sont devenues extrêmement rares.

(*) D'après les *Monuments du moyen âge et de la renaissance dans l'ancienne Pologne*.

LES PALMIERS.
LEUR VÉRITABLE ASPECT DANS LE PAYSAGE.



Groupe de palmiers. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie.

Lorsqu'on examine les grandes toiles historiques de Lebrun dont la scène se passe en Asie, on s'aperçoit aisément que le peintre officiel de Louis XIV n'avait jamais vu de palmiers dans une serre. Il a créé des palmiers ima-

ginaires, ou, pour mieux dire, il a accepté le type menteur et bizarre qui représentait jadis ce végétal magnifique dans les vieux Voyages.

Ce n'est, en réalité, que depuis la publication des Tableaux de la nature par Alexandre de Humboldt, qu'on a pu se faire une juste idée de la splendeur de ce bel arbre ou de sa grâce ineffable dans le paysage.

Inspiré par les belles pages des Harmonies de la nature, pour lesquelles il ne cache point son admiration, le grand voyageur disait déjà, en 1808, à propos des palmiers : « Entre tous les végétaux, ils ont la forme la plus élevée et la plus noble ; c'est à elle que les peuples ont adjugé le prix de la beauté, c'est au milieu de la région des palmes de l'Asie ou dans les contrées les plus voisines que s'est opérée la première civilisation des hommes. Leurs tiges hautes, élancées, annelées, quelquefois garnies de piquants, sont terminées par un feuillage luisant, tantôt penné, tantôt disposé en éventail. Les feuilles sont fréquemment frisées, comme celles de quelques graminées. Le tronc lisse atteint souvent une hauteur de cent quatre-vingts pieds. La grandeur et la beauté des palmiers diminuent à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur pour se rapprocher des zones tempérées. L'Europe, parmi ses végétaux indigènes, n'en a qu'un seul qui représente cette forme : c'est un palmier habitant des côtes, de stature naine, le palmiste (*Chamerops humilis*), qui croît en Espagne et en Italie, et qu'on trouve jusqu'au quarante-quatrième parallèle boréal. Le véritable climat des palmiers est celui dont la température moyenne s'élève à vingt et un degrés ; mais le dattier, qu'on nous a apporté d'Afrique, et dont la beauté est moindre que celle de la plupart des genres de ce groupe, croît encore dans des contrées de l'Europe méridionale où la chaleur moyenne est de quatorze degrés. » (1)

Reprenant avec amour, sur la fin de sa vie, ses études sur la forme des végétaux, Humboldt établit d'une façon plus scientifique et plus précise ce qu'il avait dit sur les palmiers ; il constate qu'à l'époque de Linné on n'avait encore décrit que « quinze espèces de cette majestueuse famille », et qu'il y a un peu moins d'un siècle, Ruiz et Pavon n'avaient ajouté à cette courte nomenclature que huit espèces ; puis il constate que si lui et son zélé collaborateur Bonpland ont rapporté de leurs nombreuses excursions dans l'Amérique vingt espèces nouvelles, auxquelles il faut ajouter vingt autres espèces rapportées par d'autres voyageurs, quarante-quatre ans après son retour en Europe, on reconnaissait par des descriptions méthodiques quatre cent quarante espèces de palmiers.

Au milieu de ces richesses végétales qui s'étaient accrues en si peu d'années, le vieillard illustre, qui connaissait si bien les besoins de la science, tout en constatant ses progrès, s'écriait : « Quel intérêt n'offrirait pas l'ouvrage d'un voyageur qui parcourrait l'Amérique méridionale en se livrant exclusivement à cette étude, et représenterait avec leurs dimensions naturelles la spathe, le spadice, les parties florales et les fruits des palmiers ! » (2)

(1) Humboldt reconnut plus tard que divers palmiers (ceux de la Nouvelle-Zélande entre autres) prospèrent dans des contrées où la température moyenne de l'année atteint à peine 11°.2 et 12°.5. Au début du siècle, on comptait tout au plus quatre ou cinq dattiers dans les fertiles jardins d'Hyères, si riches alors en orangers ; aujourd'hui les orangers ont disparu, par suite d'une maladie étrange que les soins de la culture n'ont pu combattre : en revanche, les palmiers parent de leurs formes élégantes la place principale de cette ville au climat privilégié. Le plus beau spécimen de ce genre qui ait été vu à Paris, et qu'on admirait à l'Exposition universelle, provenait des jardins de M. Alphonse Denis ; il en avait fait don, avec d'autres végétaux précieux, à la ville de Paris.

(2) Voy. *Tableaux de la nature*, traduction de M. Ch. Galuski, nouvelle édition, Paris, 1868, in-8. Notre première citation de Hum-

Ce que Humboldt souhaitait avec une ardeur juvénile qui ne l'abandonna pas un seul moment jusqu'à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, un autre voyageur, né comme lui en Allemagne, l'exécutait en silence : c'est à Ch.-Philippe von Martius, le célèbre botaniste bavarois, qu'on doit cette vaste monographie des palmiers, l'un des plus beaux monuments littéraires constatant les progrès immenses faits de nos jours par la botanique. Trop peu connu hors de la Bavière, où il a été imprimé, ce vaste répertoire n'a pas exigé moins de trois volumes de format atlantique pour développer tant de magnificences végétales. Hâtons-nous de dire que chaque espèce de palmier n'y est point représentée isolément, mais que les harmonies du paysage dans lesquelles elle figure ou même qu'elle domine sont conservées avec une entente que Humboldt apprécia plus tard. Les palmiers que Martius ne put dessiner lui-même, et ils sont surtout nombreux dans le troisième volume, sont dus à des voyageurs célèbres qui l'ont servi de leur talent (1).

LE VIEUX JOUEUR D'ORGUE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 77.

— A votre santé, Monsieur ! dit l'homme en soulevant sa chope, et à la santé de la musique !

— Vous l'aimez donc beaucoup, la musique ?

— Je l'ai toujours aimée, Monsieur, et c'est une amie qu'on est heureux d'avoir, car on la trouve partout en ce monde, où Dieu l'a éparpillée en haut, en bas, en tous lieux, pour le plaisir et la consolation des pauvres gens. Moi, je suis né dans un petit village, loin d'ici, et je suis arrivé à vingt ans sans avoir mis le pied dans une grande ville. Vous croiriez peut-être que j'ai attendu cet âge-là pour aimer la musique et même pour en entendre ? Non pas ! tout petit, quand j'allais mener les bêtes aux champs, je m'étendais dans la grande herbe, je fermais les yeux et j'écoutais. Les mouches bourdonnaient au soleil, des centaines de petites bêtes chantaient dans la mousse des fossés, les petits oiseaux faisaient leur ramage dans les arbres, et de temps en temps les bœufs ou les moutons se mêlaient aussi du concert. Je vous assure que c'était vraiment de la musique ; et à force de l'écouter, je connaissais la voix de chaque oiseau et de chaque insecte, et je ne m'ennuyais pas de la longueur des jours. Quand il venait

Humboldt est empruntée à la traduction d'Eyriès, qui parut en 1808, sous format in-18.

(1) Ce splendide ouvrage a été imprimé à Munich, de 1831 à 1850. Il est écrit en latin, et porte un titre général (*Historia naturalis palmarum*) fort développé dans les trois volumes in-folio dont il se compose. Fort peu répandu, en raison du prix considérable auquel il s'élève (à peu près de 1 500 francs), ce livre n'existe que dans un très-petit nombre de bibliothèques publiques en France : aussi croyons-nous devoir donner certains détails bibliographiques sur les matières dont il se compose. Le tome Ier a eu pour collaborateurs Hugo de Mohl et plusieurs autres botanistes habiles ; il traite spécialement de la génération des palmiers, de la structure de ces végétaux, des individus rencontrés à l'état fossile, etc., etc., et il contient 55 planches. Le tome II est consacré à la reproduction des genres et des espèces rencontrés par Spix et Martius durant leur mémorable voyage, exécuté sur les côtes et dans l'intérieur du Brésil, de 1817 à 1820. Il est dû uniquement à Martius et contient 111 figures ; l'auteur l'a dédié à Maximilien-Joseph Ier, roi de Bavière, qui avait ordonné cette expédition scientifique, exécutée avec tant de succès. Le tome III, enfin, est spécialement consacré à l'exposition systématique : il contient les détails qui distinguent les diverses familles de palmiers figurées dans le cours de l'ouvrage ; on y a réuni principalement ceux de ces beaux végétaux qui croissent en Asie, et l'auteur y a ajouté une Table générale singulièrement précieuse ; il contient 79 planches. Les exemplaires qui circulent dans le commerce sont, en général, coloriés avec beaucoup de soin. Nous profitons de cette note pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans le volume de 1868 : le Carouba est représenté isolé dans l'œuvre de Martius.

un violonneux, les jours de fête, les filles et les garçons accouraient sur la place, devant l'église; et dansaient de tout leur cœur sous les grands tilleuls; mais moi, je ne dansais pas, et ils disaient tous que je n'étais bon à rien. Je les laissais dire; j'allais me mettre tout près du violonneux, et je regardais son archet qui glissait et ses doigts qui couraient sur les cordes, et je restais là tout le temps à boire la musique qui en sortait. L'hiver, aux veillées, quelquefois les filles, après avoir bien jase, se mettaient à chanter ensemble une complainte, un cantique, ou bien une chanson nouvelle que le colporteur leur avait vendue et dont il leur avait appris l'air. Je m'approchais alors, et Catherine ou Michelle ne manquait pas de dire : « Tiens! voilà André qui sort de terre! Il n'a donc plus peur des filles, maintenant? » Mais les autres riaient et se moquaient d'elles; elles voyaient bien que c'étaient seulement leurs chansons qui m'attiraient. Dans ce temps-là, je commençai à comprendre que toute musique n'était pas belle. J'aimais les vieux cantiques, les vieilles chansons du pays; mais parmi ces airs nouveaux que les colporteurs apprenaient aux filles, il y en avait beaucoup qui me paraissaient laids. Était-ce l'air ou les paroles qui me déplaisaient, je ne le savais pas trop bien, mais il me semblait que ces chansons-là me mettaient de l'ennui dans le cœur, et j'en devenais tout maussade et mécontent.

J'arrivai à vingt ans comme cela, et il fallut tirer à la milice. Je tombai au sort, et je partis tristement pour la ville où se trouvait mon régiment. Mais dès que j'eus entendu la musique militaire, je fus consolé. Cela ne me faisait pas oublier mon village; tout au contraire, il y avait des airs qui me représentaient les champs, les arbres, le soleil du pays et les oiseaux; et même j'y retrouvais quelquefois tout entiers les airs du violonneux, et je les saluais comme de vieux amis.

Un jour, en passant dans une des belles rues de la ville, je rencontrai un homme qui portait sur son dos une machine bizarre que je ne connaissais point. Il s'arrêta devant une grande maison dont les fenêtres étaient ouvertes, et se mit à tourner une poignée qui se trouvait sur le côté de cette grande boîte. Alors, Monsieur, figurez-vous mon étonnement en entendant sortir tout à coup de là dedans comme un grand nombre de voix qui chantaient ensemble, des voix d'hommes, des voix d'enfants, des sons de trompettes, enfin quelque chose que je trouvai aussi beau que la musique militaire. Et tout cela sortait de cette boîte, et il ne fallait qu'un seul homme pour tourner cette poignée! J'en fus comme fou de joie, et quand l'homme eut mis dans sa poche les sous qu'on lui jeta des fenêtres, je le suivis, et j'entrai avec lui dans une auberge, où il s'installa devant un assez bon dîner. Je m'assis près de lui, et j'eus bientôt fait sa connaissance. En causant, j'appris qu'on gagnait bien sa vie à faire tourner la manivelle de cette boîte qu'on appelait un orgue de Barbarie, et qu'il n'était pas difficile d'en jouer. J'obtins même la permission d'essayer, et je vis que je pourrais m'en tirer. Mais cela coûtait bien cher! et je ne possédais que ma paye de soldat.

Pourtant, quand on n'a qu'une idée en tête et qu'on ramène tout à cette idée-là, on finit toujours par être récompensé de sa persévérance. Pendant sept ans je me privai de tout plaisir, je ne fumai pas une pipe, je n'entrai pas dans un cabaret; je cherchai et je trouvai, dans les villes où m'emmena le régiment, des commissions à faire et d'autres petites occasions de gagner quelques sous, et quand je quittai le service, j'étais assez riche pour m'acheter un orgue tel que je le désirais. Vous pouvez bien penser, Monsieur, que pendant ces sept ans je n'avais pas été sans entendre beaucoup d'orgues de Barbarie et sans

remarquer les différences qu'il y avait entre eux. Quand j'eus fait mon choix, je chargeai sur mon dos l'instrument, qui ne me pesait pas plus qu'une plume, tant j'étais joyeux, et je m'en allai de ville en ville, tournant ma manivelle, gagnant ma vie, et plus satisfait de mon métier qu'un roi ne l'est du sien.

Mais il y avait une chose qui me déplaisait. Les fenêtres des belles maisons ne s'ouvraient pas pour m'entendre; la main d'une femme de chambre les entre-bâillait, me jetait une pièce de monnaie comme on jette un os à un chien, puis la fenêtre se refermait, et personne ne m'écoutait. Cela me vexait, Monsieur! Je ne demandais pas l'aumône, moi: qu'on me payât ma musique, c'était juste; mais qu'on me jetât un sou pour se débarrasser de moi, c'était me traiter comme un mendiant.

Un jour qu'on m'avait envoyé de l'argent en me faisant dire d'aller jouer plus loin, je me sentis si triste et si humilié que je ne pus me décider à mettre cet argent dans ma poche. Je le jetai dans la sébile d'un aveugle qui passait, et je m'en allai sans m'arrêter jusqu'à l'autre bout de la ville. J'arrivai dans un quartier où je n'étais pas encore venu, dans cette rue où vous m'avez rencontré. Comme je passais devant la *courette* que vous savez, j'entendis une voix d'enfant:

— Une musique, grand'mère, une musique! Oh! si l'homme voulait s'arrêter ici!

Cela me fit plaisir de penser que quelqu'un désirait m'entendre, et tout de suite, entrant dans la ruelle, j'appuyai mon orgue sur la borne du coin et je me mis à jouer.

L'enfant qui avait parlé, et que je saluai de la tête afin de lui faire comprendre que c'était pour elle que je jouais, avança sa petite figure pâle en dehors de la fenêtre, et me regarda tout le temps de ses grands yeux bleus, ces yeux de malade qui brillent si fort. Une vieille femme se tenait debout derrière elle, et m'écoutait aussi. Au bout d'un instant, il sortit du monde de toutes les portes, et tous, enfants en haillons, pauvres femmes tenant à la main quelque vêtement qu'elles rapiéçaient, vieillards appuyés des deux mains sur leur bâton, restaient là immobiles, bouche béante, souriant à certains airs, enchantés de m'entendre, c'était visible, mais pas plus enchantés que moi, bien sûr. Je jouai la *Grâce de Dieu*, alors la petite fille devint pensive, puis sérieuse, puis ses yeux brillèrent plus fort, et les coins de sa bouche s'abaissèrent; enfin deux larmes coulèrent sur ses joues.

— Qu'as-tu donc, Marie? lui dit la vieille femme inquiète.

— Rien, grand'mère; c'est que j'aime cet air-là plus que les autres, voilà tout.

Mon air fini, j'allais partir, quand de tous les côtés on m'appela:

— Par ici, brave homme, par ici!

Mes poches furent bientôt pleines. Chacun ne me donna pas beaucoup; mais un morceau de pain bis offert par des gens contents de ma musique me faisait plus de plaisir que les pièces d'argent qu'on m'envoyait dans l'autre quartier en me priant d'aller jouer ailleurs.

La fin à la prochaine livraison.

LA FAÇADE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

Voy. la Table de trente années.

La partie la plus frappante, la plus caractérisée de la cathédrale de Reims est bien certainement sa façade. L'art français du treizième siècle ne possède rien de plus riche; tout y est fleurons, dentelles et sculptures. Mais son originalité réside plus encore dans ses proportions et dans l'élancement de ses formes. Elle est beaucoup plus haute

que large; ses tours, qui semblent faire corps avec elle jusqu'aux trois quarts environ de leur élévation totale, portent son sommet à quatre-vingt-trois mètres au-dessus du sol, tandis qu'elle ne mesure guère à sa base que trente et un mètres.

La cathédrale de Paris, dont l'admirable portail est

le type de qualités opposées, présente de grandes lignes horizontales nettement accusées. A Reims, c'est la verticale qui domine. Les divisions des étages sont dissimulées par les ornements des pignons triangulaires. Tout l'édifice pyramide vers le ciel. Cette superposition d'angles aigus, d'aiguilles fleuronées, qui prélude déjà aux exagérations



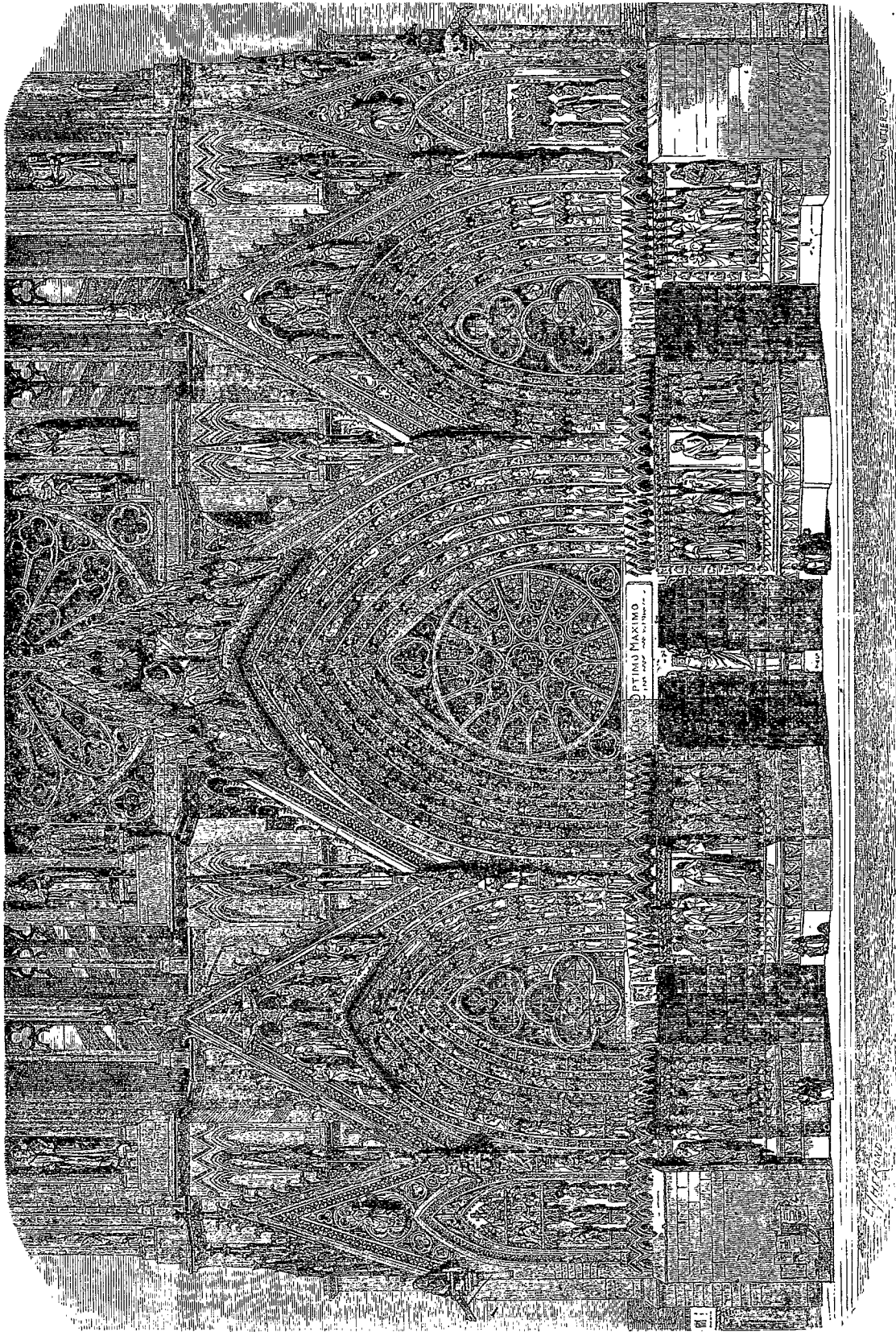
Cathédrale de Reims. — Statue du Christ. — Dessin de Chevignard.

du gothique, donne à cette orfèvrerie de pierre une légèreté aérienne, une élégance mystique, une sorte de beauté extrême et qu'on ne dépassera pas sans danger.

La façade de Reims devait évidemment se terminer par des flèches; l'architecte a-t-il craint d'écraser les tours, si légères qu'elles en sont transparentes? Ou bien, après les

dépenses énormes que représente un si vaste monument, élevé tout entier dans l'espace de trente années, le trésor des archevêques et la bourse des fidèles se trouvaient-ils vides? Le fait est que le quinzième siècle lui-même, ce

siècle des flèches, n'a pas tenté cette œuvre délicate et chanceuse. Les tours se détachent seulement de la masse au-dessus de la célèbre galerie des rois; mais les lignes très-saillantes des contre-forts sculptés, refouillés comme



Portail de la cathédrale de Reims. — Dessin de Théron.

tout le reste, permettent à l'œil de descendre jusqu'à leur naissance : elles reposent réellement sur le vide, sur la voûte des portails de droite et de gauche.

Les trois profondes ouvertures par où l'on accède aux

trois nefs de l'église surpassent encore en magnificence les deux étages supérieurs, où déjà la richesse dégénère en confusion. Mais elles sont plus près du regard et on en distingue mieux les innombrables ornements. Les trois ar-

cadés sont des cintres brisés, un peu moins ouverts qu'à Paris, et surmontés de frontons aigus terminés en aiguilles. Le pignon du milieu a le tort de cacher à moitié la grande rose centrale. Le grand portail est beaucoup plus large et plus haut que les deux autres. Les nombreuses voussures qui s'alignent dans sa profondeur portent cinq rangées de petites figures couchées dans le sens des deux courbes, et séparées par des guirlandes fleuries et festonnées : c'est tout un peuple de cent soixante personnages aux attitudes variées, aux tournures gauches mais expressives. Au-dessus, le pignon représente le Couronnement de la Vierge. Les deux autres arcades sont pareillement décorées de figures, au nombre de quatre-vingt-dix-sept ; elles sont surmontées d'une Passion (fronton de gauche) et d'un Jugement dernier. Les massifs qui séparent et enclosent les trois portails ne sont pas bordés de piliers ou de colonnes ; ce sont des saints gigantesques (2^m.50) qui font l'office de cariatides, maigres, presque sans épaules, extatiques et charmants par l'expression des figures. Le stylobate où ils s'appuient n'est pas de très-bon goût : on pense qu'il a été refait au dix-huitième siècle. On a compté sur le portail de Reims plus de cinq cent trente statues ; mais ce n'est pas tout : la sculpture a débordé à l'intérieur. A peine entre-t-on dans l'église que l'on se croit suivi par la foule des saints et des martyrs. Cinquante-quatre personnages dans des niches décorent le mur autour de la grande porte, et il y en a trente-quatre autour des deux autres.

MŒURS DU SEIZIÈME SIÈCLE EN ALLEMAGNE.

NOCES ET INTÉRIEUR DU MÉNAGE
D'UN JEUNE DOCTEUR.

1536-1614.

(Extrait de Gustave Ercytag, *Scènes du passé de l'Allemagne.*)

Félix Platter naquit à Bâle, en 1536 ; son père, qui fut successivement imprimeur, instituteur et petit propriétaire, ne parvint à sortir d'une extrême pauvreté qu'à l'aide d'une activité infatigable, et, malgré le zèle sans relâche qu'il apportait à des occupations toujours croissantes, il eut constamment à lutter avec les difficultés et les soucis de l'existence. Ce rude combat de la vie produisit sur son caractère l'effet accoutumé : il joignait à une ardeur impatiente de toute entreprise nouvelle une inquiétude d'esprit qui troublait ses plans et l'empêchait d'y mettre de la suite ; en outre, il ne possédait pas cette confiance en soi nécessaire pour réussir ; il se laissait facilement décourager, et était tout à la fois irritable et morose. Son fils Félix, seul enfant d'un premier mariage, avait, au contraire, l'heureux naturel de sa mère, simple et excellente femme ; c'était un jeune homme gai et cordial, un peu vaniteux, passionné pour la musique et pour la danse, tout en ayant une tête des mieux organisées pour le travail, beaucoup de sagacité et de franchise. Il était presque encore un enfant lorsque son père l'envoya de Bâle à la Faculté de médecine de Montpellier, si justement célèbre. Félix rapporta dans sa petite ville natale non-seulement les connaissances scientifiques que possédait la médecine à cette époque, mais les élégantes manières françaises. Il fut promu au doctorat à l'âge de vingt et un ans, et épousa une jeune fille qu'il aimait depuis son enfance. Il acquit un renom extraordinaire, devint professeur à l'Université, et mourut après avoir gagné une fortune et une célébrité justement méritées, et avoir joui du bonheur d'une longue et heureuse union. Il rendit d'immenses services à la ville de Bâle par le zèle infatigable qu'il déploya pendant les terribles épidé-

mies de la peste, et à l'Académie de médecine par l'étendue de ses connaissances. Des princes mêmes venaient de France et d'Allemagne le consulter comme un des médecins les plus renommés. Il créa à Bâle un jardin botanique, et il possédait un cabinet d'histoire naturelle si curieux qu'on payait pour en obtenir l'entrée. De même que son père, Félix Platter a écrit sa vie. Le fragment que nous allons citer est tiré d'un livre intitulé : *Thomas Platter et Félix Platter*, deux autobiographies publiées par le docteur D.-A. Fächter en 1840. Nos lecteurs connaissent déjà Thomas Platter (1).

Le récit de Félix commence au jour où il revint dans sa ville natale, rapportant de Montpellier la conscience de son mérite scientifique.

1559.

« Mes voisins me souhaitèrent la bienvenue, et ce fut une grande joie pour toute la rue. Ainsi que je l'appris plus tard, la servante de la sage-femme Dorly Becherer courut chez mon futur beau-père et réclama de sa fille Madeleine le *pain du messager* (bötensbrod) (2) ; elle cria même si fort que Madeleine fut tout effrayée. On apprêta le souper chez mon père, et on invita mes camarades qui, ayant appris mon arrivée, étaient immédiatement venus me voir. Après le souper, nous les reconduisîmes jusqu'à la *Couronne*, en passant par la rue où demeurait Madeleine. Lorsqu'elle m'aperçut avec mon manteau espagnol, elle s'enfuit intimidée. L'aubergiste de la *Couronne*, qui avait lui-même autrefois prétendu à la main de celle qu'on appelait déjà *ma future*, quoique aucune demande n'eût été faite encore, me plaisait de manière à me vexer, si bien que, croyant mes projets connus de tout le monde, je m'en retournai à la maison.

» Le matin suivant, Hummel vint me trouver pour m'accompagner dans la ville. Nous allâmes d'abord sur la place de la Cathédrale ; là, M. Ludwig de Rischbach m'aperçut sans me reconnaître tout d'abord, à cause de la toque de velours et de la dague que je portais. J'allai à sa rencontre en lui disant mon nom ; puis je saluai le docteur Sulzer, prêtre de la cathédrale, et le docteur Huber, qui m'accueillit fort cordialement et m'offrit ses services. Je lui fis présent d'un *Clément Marot* richement relié à Paris.

» Nous descendîmes alors la rue Saint-Martin. Au moment où nous passions devant le marché aux viandes, Madeleine s'y trouvait, occupée à acheter les provisions ; je ne la vis pas, mais elle m'aperçut, et elle entra précipitamment dans la boucherie et revint en toute hâte chez elle, parce qu'on l'avait taquinée à mon sujet. Après le dîner, mon père nous conduisit à sa campagne de Gundeldingen ; il s'entretint longuement avec moi pendant la route, me recommandant de ne pas parler à la légère, comme les Français ont l'habitude de le faire, et me racontant tout ce qui s'était passé chez lui pendant mon absence. A peine arrivé, je me mis à accorder mon luth et une grande harpe dont mon père s'était longtemps servi autrefois ; puis je rangeai avec soin mes livres et mes papiers, et je passai à ce travail toute la semaine.

» Pendant ce temps, mon père s'occupait à me préparer une entrevue avec ma future, afin que nous puissions causer un peu ensemble. Il invita donc maître Frantz et sa fille à venir passer avec nous à Gundeldingen l'après-midi du premier dimanche. C'était le 16 ; par un beau jour du mois de mai, nous sortîmes de la maison après

(1) Voy., sur Thomas Platter, t. XXVIII, 1860, p. 218, 230, 234, 242, 253, 266.

(2) Récompense accordée à celui qui apporte le premier une bonne nouvelle. Demander et recevoir le « pain du message » était une coutume établie dans toute l'Allemagne du moyen âge.

déjeuner, Thiebold Schœnauer et moi; nous avions emporté nos luths. Lorsque nous rentrâmes dans la cour de Gundeldingen, nous vîmes devant nous deux jeunes filles : l'une était la cousine de Schenkin, promise à Daniel, fils de maître Frantz; l'autre était Madeleine. Je la saluai cordialement; elle me rendit mon salut tout aussi cordialement, mais non sans changer de couleur. Nous nous mîmes alors à causer; Daniel, son frère, se joignit à nous, et nous nous promenâmes en causant ainsi de toutes choses dans la propriété. Madeleine se montra toujours modeste et réservée. Au coup de trois heures, nous rentrâmes à la maison; Thiebold et moi jouâmes du luth, et je dansai une *gaillarde*, comme je l'avais apprise en France. Maître Frantz me souhaita la bienvenue; nous nous assîmes à table, et nous fîmes une collation, qui ressemblait fort à un souper, jusqu'à la nuit tombante : nous n'avions plus que tout juste le temps de rentrer en ville. En chemin, mon père et celui de Madeleine marchèrent devant; Daniel et moi, nous restâmes près des jeunes filles, causant amicalement tous quatre ensemble. Aux fortifications, nous nous quittâmes; maître Frantz et sa société prîrent la porte de pierre, mon père et les siens la porte d'Eschmer, pour retourner à la maison. En nous couchant, nous avions des pensées diverses, sans doute, mais qui se rapportaient à mon sort à venir.

» Mon futur beau-père et mon père tinrent conseil sur l'époque où les fiançailles devaient avoir lieu. Je commençais à être très-épris, et je hâtais le moment de notre union; je n'étais pas non plus mal venu près de Madeleine, comme je m'en rendis compte le jour où une de nos cousines nous invita à aller manger des cerises dans son pré, hors de la porte de Spolen. Il fut convenu que le docteur Huber ferait la demande solennelle; mon père l'en pria. Il s'en chargea très-volontiers, et reçut une réponse favorable au sujet de l'entretien demandé pour s'occuper des affaires concernant mon mariage. Le docteur Huber vint à moi, et me donna cette bonne nouvelle avec sa gaieté accoutumée, me souhaitant force bonheur et prospérité, mais il me dit en même temps que mon beau-père désirait qu'on gardât le secret jusqu'à ce que mon doctorat fût passé, et qu'alors la chose pourrait être menée à bonne fin. Mon futur beau-père finissait donc par donner son consentement; jusqu'alors il s'était tenu sur la réserve, parce qu'il craignait que mon père fût fortement endetté, et parce qu'il lui déplaisait qu'il y eût des pensionnaires dans la maison, ne voulant pas, disait-il, jeter sa fille dans la gêne et les soucis. Mais lorsqu'il apprit que les dettes de mon père étaient bien moindres que la fortune qu'il possédait outre sa maison et ses terres, et qu'il avait l'intention de ne plus prendre de pensionnaires, il fut fort satisfait, d'autant plus que maître Gaspard Krug (celui qui plus tard devint bourgmestre), qui me connaissait beaucoup, lui conseilla de m'accepter pour gendre. Ludwig, le fils de Gaspard, dit aussi à mon futur beau-père qu'il devait remercier Dieu, car il y avait tout espoir de me voir devenir un médecin célèbre, puisque je venais de donner une preuve de mon savoir en guérissant sa femme qui, depuis la naissance de ses deux jumeaux, était restée très-faible. Je lui avais fait prendre des *massepains*, qui n'étaient pas encore connus dans le pays. L'affaire commençait à sourire à mon beau-père, et il ne s'opposa nullement à ce que je vinse souvent chez lui; au contraire, il eût voulu prolonger le temps des fiançailles, parce que sa fille tenait si bien sa maison (ce dont il la louait toujours) qu'il ne s'en séparait pas volontiers.

» A cette époque, la jeune Elisabeth du *Faucon* fut promise à Thomas Guérin. Celui-ci vint me trouver avec Pompelfort, et me demanda d'organiser de la musique

pour faire une surprise à sa fiancée. Je lui promis de m'en charger, à la condition que cette même musique jouerait ensuite où il me plairait. Nous nous préparâmes, et nous allâmes à la nuit tombante devant la maison de ma future; nous avions deux luths. Thiebold et moi, nous jouions ensemble; puis je pris la harpe, et Pompelfort la viole. Lorsqu'il voulut poser son instrument sur un tonneau, le tonneau tomba avec un grand fracas. L'orfèvre Lagenbach jouait de la flûte; c'était une charmante musique. On ne nous donna pas signe de vie de la maison de Madeleine, car mon futur beau-père y était. Nous nous rendîmes de là au *Faucon*, où, après avoir donné notre sérénade, nous fûmes introduits. On nous offrit une collation excellente, avec de bons vins et des pâtisseries de toutes sortes; puis nous rentrâmes à la maison. A l'*Anneau vert*, les gardes de nuit nous accompagnèrent pendant quelque temps; mais, d'après nos explications, ils nous laissèrent bientôt. A partir de cette époque, je continuai à me rendre souvent chez ma future. Je m'habillais autrement qu'on ne le faisait alors; on ne portait que des vêtements de couleurs variées et jamais de noir, à moins qu'on ne fût en deuil. On commença à me remarquer; et un soir, après souper, comme je sortais, deux jeunes gens coururent après moi, et ils m'eussent battu si je ne leur avais échappé.

» Aussitôt après que je fus nommé docteur, mon père pressa maître Frantz de conclure le mariage convenu; le père de Madeleine traînait les choses en longueur, parce que, ainsi que je l'ai déjà dit, il voyait avec grand regret sa fille le quitter. Il me permettait de venir chez lui sans y mettre aucun mystère; mais ce ne fut jamais qu'avec respect et en tout honneur que je m'entretenais avec Madeleine sur toutes sortes de sujets, et que nous plaisantions ensemble. Je l'aidais parfois à composer des électuaires, et le temps passait.

La suite à une prochaine livraison.

Bon ou mauvais temps, entretien de têtes vides.

JACQUES DE SAINTE-BEUVE,

CASUISTE.

Voy. la Table de trente années.

Jacques de Sainte-Beuve, prêtre, célèbre casuiste, est né à Paris au mois d'avril 1613 (baptisé le 20), dans la maison, encore existante, qui fait le coin des rues Saint-André-des-Arts et Séguier, à gauche en venant du quai, et qui porte une inscription mémorative. Elle appartenait à sa mère; il l'a toujours habitée et y est mort le 15 décembre 1677, laissant, comme l'écrivait huit jours après la marquise de Sévigné au comte de Guitaut, « beaucoup de pauvres âmes errantes et vagabondes, sans conducteur et sans gouvernail dans les orages de cette vie. » Son père, huissier au Parlement de Paris, et greffier du Bureau des pauvres, était petit-fils d'un cadet de Normandie, venu des environs de Neufchâtel-en-Bray dans la capitale pour y faire le commerce.

Jacques, d'une capacité remarquable et précoce, fut reçu, à vingt-cinq ans, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, et, cinq ans plus tard, après élection par ses collègues, institué professeur royal de théologie pour la controverse : chaire comprise dans l'enseignement créé par François I^{er} en dehors de l'Université, sous le nom, encore usité, de *Collège de France*. Après avoir contribué à la propagation du jansénisme, mais avec des tempéraments dont on ne peut douter, puisque Pascal

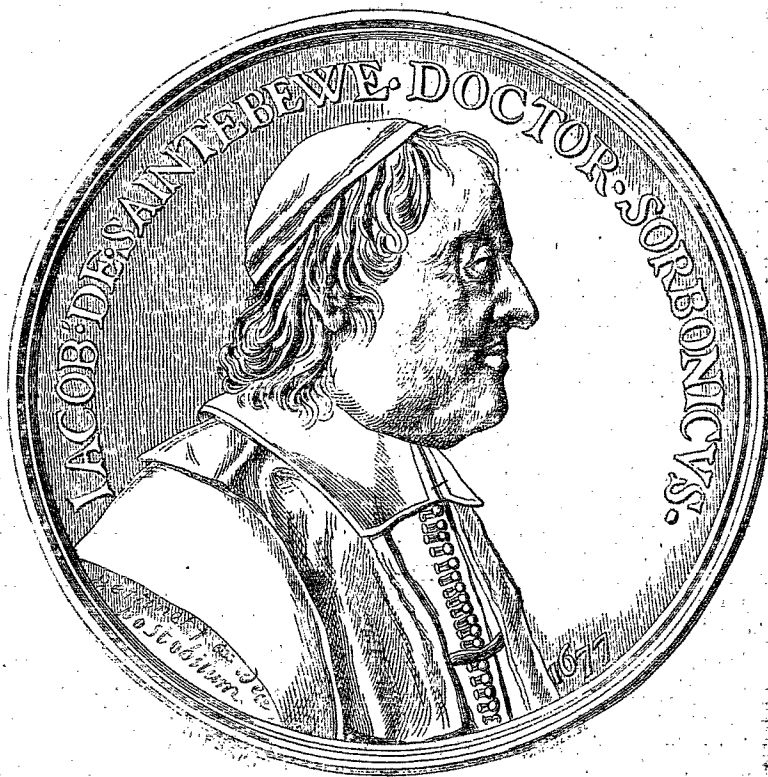
dit, dans sa dix-septième *Provinciale*, « M. de Sainte-Beuve censura, dans ses écrits publics (ses leçons écrites), les cinq propositions longtemps avant le pape » ; il se soumit non-seulement à la bulle de 1653 qui les condamnait théoriquement, mais encore au bref de 1654 qui les déclarait contenues dans le livre de Jansénius. Vint, en 1656, la censure de la Faculté de théologie contre Arnauld, laquelle donna lieu aux *Provinciales*. Sainte-Beuve, qui n'identifiait pas cette affaire avec la précédente, refusa de signer la censure, et, plutôt que d'y consentir, se laissa révoquer comme professeur, dégrader comme docteur et éliminer de la société de Sorbonne. De là, parmi les opposants, un grand triomphe qu'il ne cherchait point, pas plus qu'il ne mérita, en 1661, le déchainement violent dont il fut l'objet, lorsque, conséquent avec lui-même, il signa le formulaire, exécution pure et simple de la bulle et du bref auxquels il avait adhéré. Il en résulta que, plus tard, sa conviction s'étant modifiée au sujet de la censure, il la signa sans soulever le même scandale, parce qu'on pensait avoir fait tout le bruit nécessaire pour le discréditer.

Impossible, d'ailleurs, de découvrir le moindre motif

d'intérêt ou de crainte qui l'aurait déterminé à aucun de ces actes. Jamais il ne remonta dans sa chaire : il ne recouvra ses titres que sous la forme honorifique, et se voua entièrement à ce qui avait toujours été la fonction dominante de ses aptitudes, l'étude de la théologie morale, l'éclaircissement des cas douteux qu'elle présente, la direction des consciences. Le recueil d'où nous avons extrait quelques solutions intéressantes (*) fut publié, après sa mort, par son frère, au moyen de consultations qui lui furent renvoyées, le docteur n'en ayant pas conservé les minutes.

Jacques de Sainte-Beuve avait écrit en latin, pour ses élèves, plusieurs traités de théologie ; mais il les communiquait à l'état de manuscrits, et ne voulut jamais qu'une ligne de lui fût imprimée. C'est pour éviter des éditions subreptices et falsifiées que son frère publia les *Cas de conscience* et deux de ces traités, ceux de la *Confirmation* et de l'*Extrême-Onction*.

Ne compter pour rien l'opinion publique, ses suffrages bruyants ; ses attaques passionnées ; faire son devoir silencieusement, obscurément ; remplir avec un zèle infati-



Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. — Jacques de Sainte-Beuve, médaille de Bertinet. — Dessin de Féart.

gable le ministère de direction spirituelle qu'il avait accepté au profit du public, et qu'il exerça avec une immense autorité pendant vingt-cinq ans, ce fut le caractère et la vie de ce docteur. Sa modestie était extrême : il n'avait jamais voulu qu'on fit son portrait. « Nous ne laisserons pas de l'avoir, dit le *Mercure* de décembre 1677, par le talent merveilleux de M. Bertinet, qui a été payeur des rentes de l'Hôtel de ville. Il a l'imagination si vive que, sur le souvenir qu'il a gardé de ses traits, il en a fait la médaille en cire après sa mort, avec l'admiration et l'étonnement de tous ceux qui l'ont connu ».

Ce Bertinet, dont la vie est absolument ignorée, mais sera prochainement, nous dit-on, mise en lumière, a signé d'autres œuvres remarquables : nous ne citerons qu'un

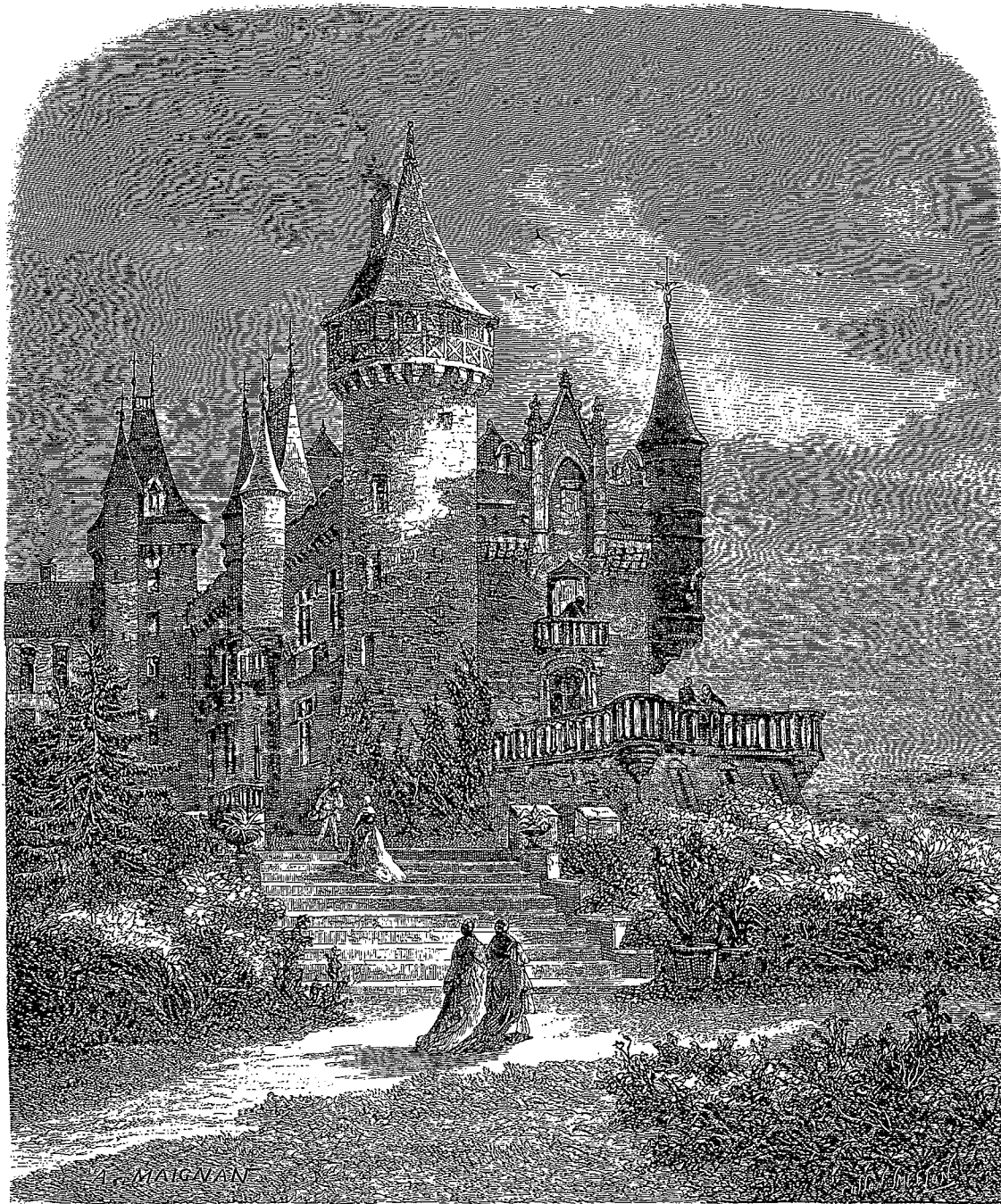
très-beau médaillon de Louis XIV, qui fait partie des chefs-d'œuvre exposés au cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale. La médaille que nous reproduisons ici est celle-là même qui fut fondue au moyen de la cire dont parle le *Mercure* ; elle est conservée dans le même cabinet. Les mots qu'on lit sous le bras du buste confirment le dire du journal. Bertinet a répété cette œuvre sous un plus petit module, que possédait l'auteur d'un très-intéressant volume récemment publié sur Jacques de Sainte-Beuve (*).

(*) Voy. t. XXVI, 1858, p. 181.

(*) Jacques de Sainte-Beuve, docteur de Sorbonne et professeur royal. Étude d'histoire privée contenant des détails inconnus sur le premier jansénisme. Paris, 1865.

LE CHATEAU DE BUSSET

(ALLIER).



Le château de Busset-Bourbon (Allier). — Dessin de A. Maignan.

Souhaitons à ceux qui aiment les grands spectacles de la nature d'être transportés, ne fût-ce que pour quelques minutes, sur cette terrasse, sur ce balcon, ou, mieux encore, à l'une de ces fenêtres de la plus grosse tour du château de Busset, la tour de Riom. Un spectacle d'une sauvage et sublime majesté leur apparaîtra comme un rêve : sous leurs yeux se déroulera toute la vallée de l'Allier jusqu'au puy de Dôme et au mont Dore.

On comprendrait et on aimerait à croire que ce château eût été bâti là par une fantaisie poétique, et uniquement comme on y aurait posé un siège pour admirer paisiblement, longuement et toujours. Mais le fondateur inconnu, le prédécesseur de Guillaume de Vichy, propriétaire du château et qui vivait vers 1374, avait très-probablement plus à

cœur, en bâtissant ce donjon et ces créneaux, aujourd'hui restaurés, de se défendre contre ses ennemis que de contempler « les vaux et les monts. » Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, comme une chose certaine, que les seigneurs du moyen âge et leurs serfs aient été insensibles aux beautés de la nature ; tout au moins ne serait-ce pas à nous qu'il appartiendrait de les soupçonner et de les censurer, nous qui nous plaisons à vivre, une grande partie de l'année, derrière des maisons à quatre et cinq étages, de manière à n'entrevoir que quelques étroits lambeaux du ciel.

On ne peut guère séjourner à Vichy sans faire une visite à Busset, séparé par dix-neuf kilomètres à peine de cette ville si salutaire aux uns, si funeste aux autres. Commodément assis dans une large voiture, sur la route

de Vichy à Thiers, je relus mon Guide pour me rendre compte de ce que j'allais voir. Après Guillaume, l'histoire parle d'une dame de Busset, Marade de Vichy; d'un Lionnet, seigneur de Busset, qui rendit hommage à Marie de Berry, le 14 juin 1425. Vient ensuite la famille d'Allègre, et c'est à l'une des générations de ces derniers châtelains que se marient les noms de Bourbon et de Busset. Voici comment. Louis de Bourbon, cinquième fils de Charles I^{er} duc de Bourbon et d'Agnès de Bourgogne, évêque de Liège à seize ans, sortit de l'Eglise et épousa Catherine d'Egmont, veuve du duc de Gueldre; puis l'aîné de ses fils prit pour femme Marguerite, fille de Bertrand d'Allègre, seigneur de Busset et de Ventadour.

Je me serais volontiers arrêté là et j'aurais fermé le livre, si, parcourant la page suivante, je n'avais vu qu'un petit-fils de ce Louis de Bourbon avait épousé une Louise de Borgia et s'était fait l'échanson de Louise de Savoie; double honneur peu digne d'envie. Mais ce Louis de Bourbon fit mieux que de verser du vin à une princesse : il versa son sang à la bataille de Saint-Quentin jusqu'à la dernière goutte. Plus tard, Louis XIV daigna ne pas trouver inconvenant l'ancien mariage du nom de Bourbon avec celui de Busset, et voulut bien reconnaître, en 1661, que les possesseurs du château pouvaient s'appeler les « cousins du roi. » C'est là un titre qu'ont encore à cœur les châtelains d'aujourd'hui, comme me le prouvèrent, quand je parcourus le château, peintures, écussons, tapisseries, etc. Cependant ils tiennent aussi à grand honneur qu'un comte de Bourbon-Busset soit devenu général sous l'Empire, en gagnant tous ses grades sur les champs de bataille. L'attachement des maîtres du château à ces diverses traditions est assurément bien respectable, et on peut dire que c'est esprit de famille encore plus que de parti.

La commune de Busset, située sous le château, sur une colline, se compose d'environ 1 700 habitants. Les voitures s'arrêtent au commencement du village. Le premier aspect du château cause peut-être à plus d'un visiteur une certaine déception : on rêvait ruines, et on se trouve en face de bâtiments de tous points restaurés. Je ne m'en affligeai pas outre mesure. Mon premier mouvement fut, d'ailleurs, de me servir du château pour regarder dehors; et je puis avouer que ce fut même ma préoccupation à tous les étages, tellement que je n'ai plus qu'un faible souvenir d'une jolie petite chapelle du treizième siècle rebâtie en 1858, d'une galerie, d'un salon, d'une vieille cheminée, d'un bahut de la renaissance, d'une tenture de perse donnée, dit-on, par Charles X à M^{me} de Gontaut, etc. Forcé de suivre un groupe de touristes qui m'avait précédé, et où se trouvait toute une famille espagnole dont je cherchais à comprendre la conversation très-animée, je ne m'arrêtai guère avec curiosité que devant une peinture.

— Quelle est cette personne? demandai-je à notre cicérone, en lui montrant le portrait d'une jeune dame remarquable par sa physionomie aimable et sa distinction.

— C'est, me dit-il, la maîtresse du château, morte, il y a quatre ans, en tombant dans une mine; elle faisait un voyage de plaisir...

On se pressa autour de cet homme et on l'assiégea de questions; pour moi, je m'éloignai vers une fenêtre. Adieu, dès ce moment, à la pensée que ce beau séjour, ce site admirable, ces longs honneurs du passé, puissent assurer aucun privilège de bonheur! Fille, épouse ou mère, ah! quel cœur, parmi tous ceux qui l'entouraient, n'eût volontiers donné fortune, nom et souvenirs, pour préserver cette charmante personne d'une si horrible mort? Sous cette impression qui ne cessa plus de m'obséder, il me fut impossible de jouir même du paysage, et, si agréable que fût le chemin du retour par l'Ardoisière, les bords du Si-

chon, le hameau des Grivats, Cusset et l'allée des Dames, je ne vis plus rien que ce portrait, qui, en ce moment même où j'écris ces lignes, fascine encore mes yeux et m'attriste.

LE VIEUX JOUEUR D'ORGUE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 77, 90.

Je revins le lendemain, et puis tous les jours. La petite Marie me souriait quand j'arrivais. J'allais jusqu'au bout de la ruelle, afin de jouer pour tout le monde, car j'avais remarqué qu'il y avait bien des pauvres malades ou infirmes qui ne pouvaient pas quitter leur chaise; et puis, en revenant, je m'arrêtais à l'entrée et je jouais pour Marie. Je choisisais mes chansons les plus folles; elle les écoutait, me remerciait, et me disait :

— A présent, l'air qui me fait pleurer, vous savez bien ?

J'étais lui jouais, et elle était contente. Je sus bientôt qu'elle était orpheline, paralysée des jambes, et toujours dévorée par la fièvre. Sa grand-mère avait l'air de l'aimer comme on aime un être pour qui on est tout, et en me donnant le peu qu'elle pouvait donner, — et je refusais souvent sous prétexte que j'étais trop chargé, — elle me remerciait toujours du bien que je faisais à la petite. C'était moi, Monsieur, qui aurais dû la remercier ! elle m'avait appris le bonheur qu'on trouve à être utile.

Depuis ce temps-là, je ne retournai plus dans les belles rues; j'allai partout où il y avait des pauvres gens, et partout je fus bien accueilli. J'appris beaucoup de choses en réfléchissant à tout ce que je voyais. Je remarquai que les querelles et les batailles cessaient lorsque j'arrivais, et comme bien souvent on s'est fâché sans trop savoir pourquoi, la querelle ou la bataille se trouvait finie, et ne recommençait pas quand je m'en allais. Et puis je pensais que la musique rendait meilleurs les gens qui l'entendaient, car la musique est une prière, et il y a des airs qui font tout naturellement penser au bon Dieu. C'est pourquoi j'eus soin de choisir de ces airs-là, et je ne jouai jamais ceux qui faisaient venir des idées d'ennui et de paresse, ni ceux dont les paroles me semblaient mauvaises pour les pauvres gens. Je tâche de leur donner de la gaieté, du courage, et j'ai aussi des airs tristes pour les gens qui ont du chagrin; mais je veux qu'ils soient de cette tristesse tendre qui porte à se consoler en aimant autour de soi, et non pas de cette tristesse aigre qui fait qu'on s'en prend à tout le monde de ses propres peines.

Vous croirez peut-être que tout cela n'est que dans ma tête; mais non, Monsieur, et la preuve, c'est que tous ces gens-là sont devenus mes amis, et qu'il y a parmi eux un peu moins de méchanceté, un peu moins d'ivrognerie et un peu moins de misère qu'il y a dix ans. J'y ai gagné aussi, moi, Monsieur, comme je vous le disais tout à l'heure; j'y ai gagné non pas de l'argent, mais le plaisir de sentir que je fais du bien. J'en retire du chagrin aussi, c'est vrai, et je ne peux pas m'empêcher d'être triste les jours comme celui-ci....

Il baissa la tête, et une larme coula dans son verre.

— Pauvre petite Marie ! reprit-il. Elle n'a pas pu atteindre ses quinze ans. Elle est morte le mois passé. Il y avait des dames qui l'avaient prise en amitié, qui lui apportaient des fleurs, des friandises, de jolies choses pour la distraire; mais elle n'avait de goût à rien, car elle s'en allait. Après tout, qu'aurait-elle fait dans ce monde? Le bon Dieu l'a prise pour lui faire entendre sa musique. Elle voulait toujours me donner ma part de tout ce qu'on lui avait apporté, et quand elle est morte elle m'a laissé son dernier gâteau. Pauvre petite ! j'avais encore du plaisir à

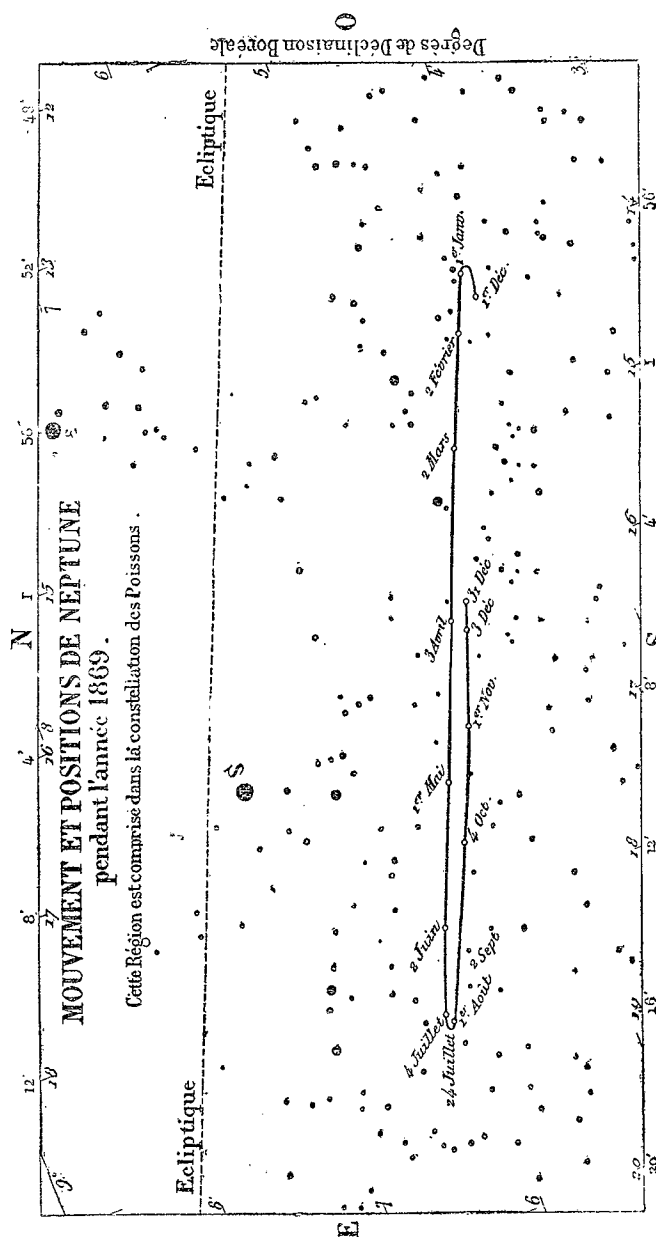
instructive et agréable, pourra se prolonger pendant tout l'été : à la fin de juin, il brille au sud à dix heures du soir ; à la fin d'août, il reste encore visible dans le sud-ouest. Sa plus petite distance à la Terre arrivera le 4 juin (342 millions de lieues).

Uranus demande un certain travail pour être discerné au milieu des étoiles de toutes grandeurs qui l'environnent, et parmi lesquelles il ne brille pas d'un éclat particulier, puisqu'il ne s'offre lui-même aux habitants de la Terre que sous l'aspect d'un astre modeste de sixième grandeur. Il réside au-dessous de Castor et Pollux, dans la constellation des Gémeaux, dont nous avons construit cette année une carte spéciale pour aider efficacement à sa découverte. On peut le chercher le soir pendant tout l'hiver et jusqu'au mois d'avril, les Gémeaux étant visibles au sud-ouest. A partir de la fin d'octobre, on le verra à l'est, puis au sud-est, puis au sud pendant l'hiver de 1869-1870.

Si nous avons quelque difficulté à trouver Uranus, situé à plus de 700 millions de lieues d'ici, les habitants d'Uranus en ont une beaucoup plus grande à nous trouver nous-mêmes, attendu que pour eux notre Terre est absolument invisible, comme une piqure d'aiguille sur leur

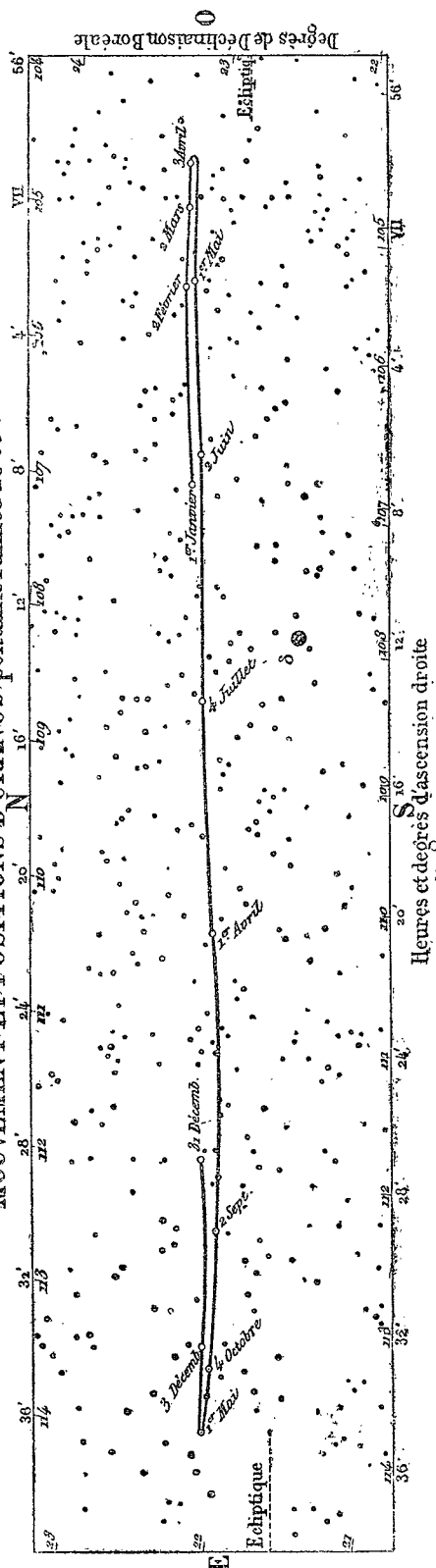
petit soleil. Ah ! combien changeraient nos présomptions terrestres si nous habitions un instant cette planète lointaine qui roule silencieusement dans les profondeurs de l'espace !

En même temps que la carte nouvelle d'Uranus, nous donnons cette année celle des positions de Neptune, qui avait été demandée par un certain nombre d'observateurs. La route de Neptune ne se déroule pendant toute une année que sur une longueur de 20 minutes d'heure (ascension droite), laquelle, sur nos cartes générales, ne



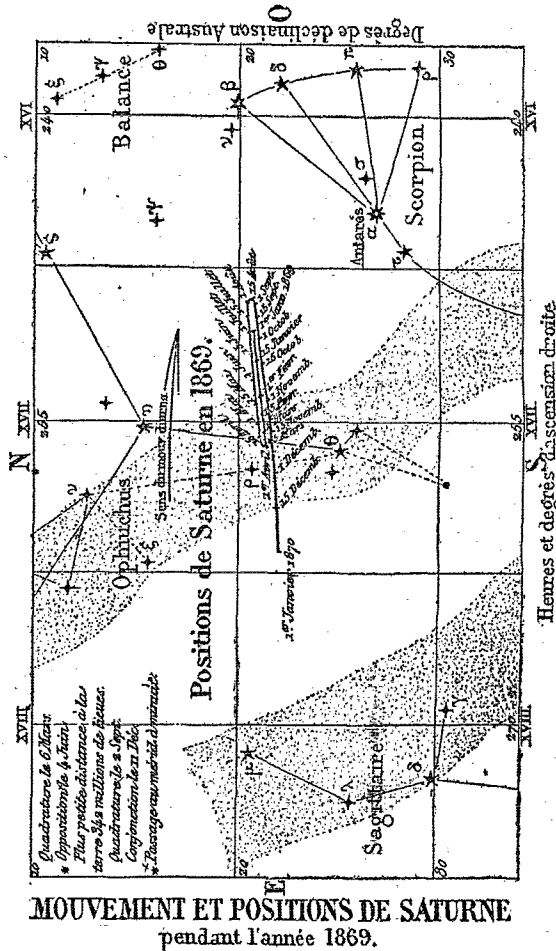
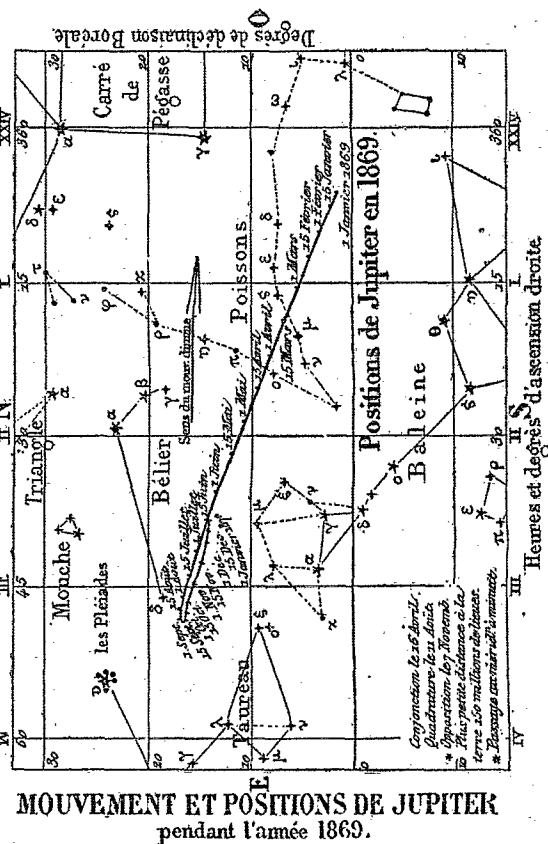
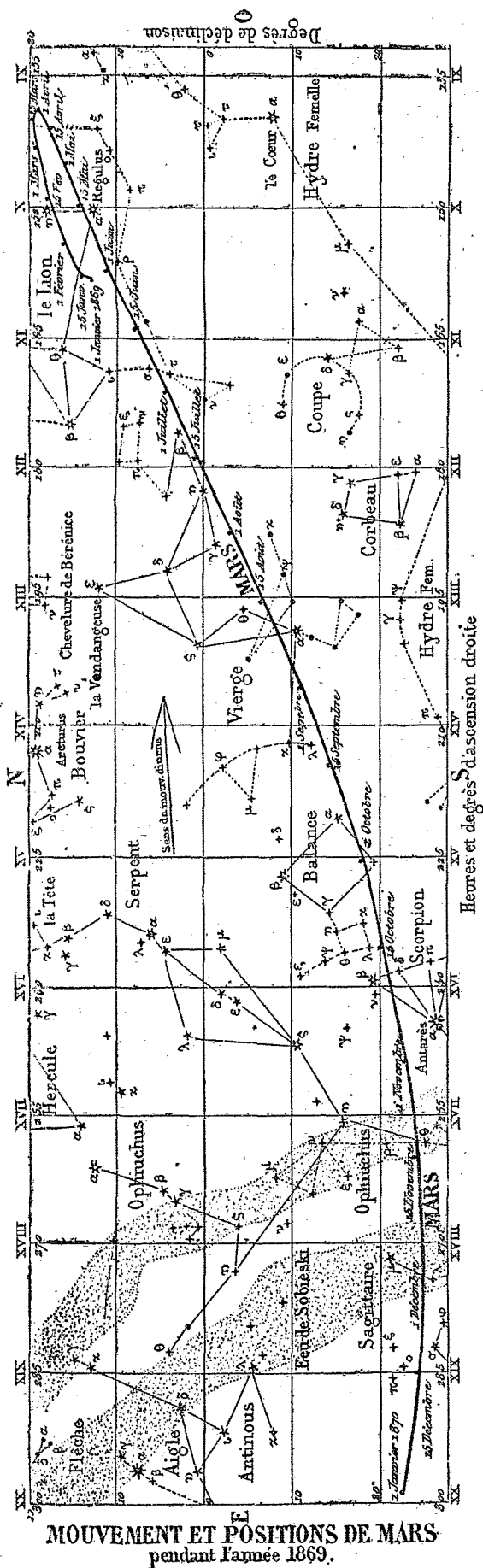
Heures et degrés d'ascension droite

MOUVEMENT ET POSITIONS D'URANUS pendant l'année 1869.



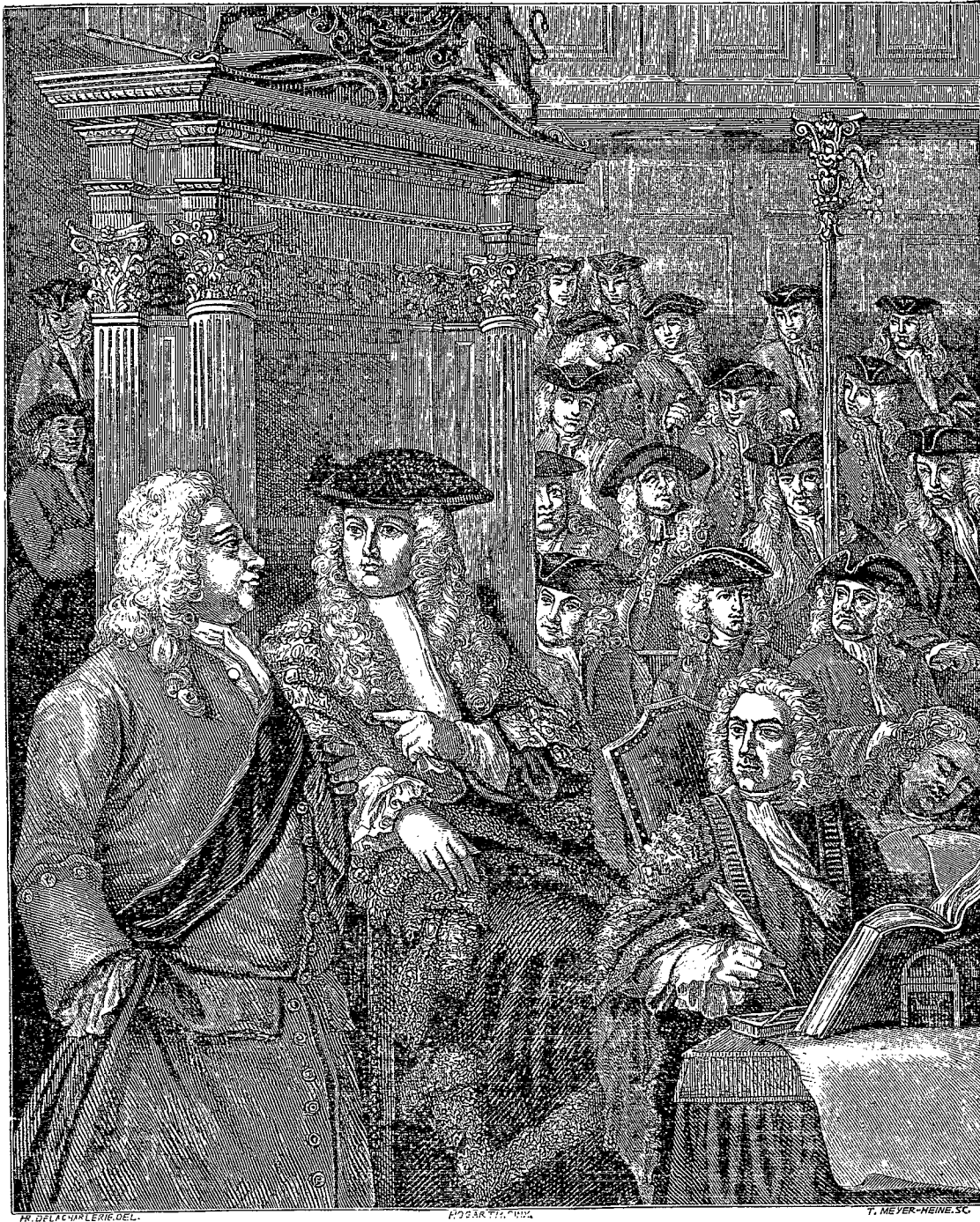
serait représentée que par une ligne de moins d'un centimètre. On conçoit par là qu'il faut, en effet, des cartes

développées pour suivre cet astre télescopique au milieu des étoiles.



UNE SÉANCE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

SOUS L'ADMINISTRATION DE SIR ROBERT WALPOLE.



Une séance de la Chambre des communes vers 1710. — Dessin de la Charlerie, d'après Hogarth (?).

L'original de cette gravure, attribué à Hogarth, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans le catalogue des œuvres du célèbre peintre, a le mérite de donner la physionomie de la Chambre et les portraits de quelques contemporains. Le personnage principal, décoré du grand cordon de l'ordre de Bath et de la Jarretière, qui, debout à la droite du président, l'honorable Arthur Onslow, domine du regard l'assemblée, dont tous les yeux tournés vers lui semblent attendre le mot d'ordre, est l'ambitieux et tout-puissant ministre des rois Georges I^{er} et Georges II, sir Robert Walpole. A la gauche du siège présidentiel,

TOME XXXVII. — AVRIL 1869.

près de la colonne, au-dessus du secrétaire, est le doyen de la Chambre, Sydney Godolphin. Chargé des finances sous la reine Anne, il les employa à assurer les victoires du duc de Marlborough et à servir ses intrigues. L'homme au chapeau bordé qui vient après est l'amiral Anson, si indifférent et si réservé, qu'on disait de lui qu'il avait fait le tour du monde sans jamais y entrer. Au-dessus, sir Jekyl a l'air de méditer la présentation d'un second bill contre l'abus du genièvre et les dangers de l'ivrognerie, le premier ayant échoué devant les colères populaires, et mis le peuple aux prises avec la police. A côté

14

se voit la figure débonnaire de sir James Thornhill, peintre du roi, artiste médiocre, et qui ne dut qu'à son titre de gendre de Hogarth l'honneur de figurer dans ce tableau. Il ne joua aucun rôle politique, et n'apporta que l'appoint d'une voix à l'imposante majorité que sir Robert Walpole avait conquise à prix d'argent dans cette chambre vénale.

Montesquieu, qui visita l'Angleterre au commencement de 1730, alors que l'étoile de sir Robert était au zénith, juge sévèrement le pays et le ministère :

« La corruption, dit-il dans ses *Notes*, est répandue partout. Des grands elle a gagné les petits. Il y a trente ans qu'on n'entendait pas parler d'un voleur dans Londres. A présent, il n'y a que cela. Le livre de Whiston contre les miracles du Sauveur, qui est lu du peuple, ne réformera pas ses mœurs.

» Pour les ministres, ils n'ont point de projet fixe. A chaque jour suffit sa peine. Ils gouvernent au jour le jour. On n'appelle plus grand ministre un sage dispensateur des revenus publics, mais celui qui a de l'industrie, et ce qu'on appelle des expédients. »

C'était bien là, en effet, la suprême habileté de Walpole. Toujours prompt à déployer ses voiles du côté d'où soufflait le vent, il avait eu pour patron, au début de sa brillante carrière, le plus illustre et le plus indigne des favoris de la fortune, Churchill, duc de Marlborough, qui souilla ce qu'il avait gagné de juste renom sur les champs de bataille par d'odieuses manœuvres de courtisan à double face. Fourbe et fripon, le célèbre vainqueur de Blenheim trahit tour à tour Jacques II pour Guillaume d'Orange, et Guillaume d'Orange pour Jacques II. Froid, calme, impassible comme le Destin, il accomplissait une trahison avec autant de bonne grâce qu'il en mettait à faire un salut de cour. Il débitait un noir mensonge avec la même facilité qu'un gracieux compliment. Sans autre souci que son intérêt, il usait des hommes comme d'instruments n'ayant à ses yeux d'autre valeur que les profits qu'il en tirait ; mais de ceux-là il n'était pas dédaigneux. Depuis les rognures sur la maigre paye du soldat jusqu'aux dons royaux de cent mille écus, tout allait grossir son épargne, qui, à sa mort, s'élevait à la somme scandaleuse de trois millions de livres sterling. Sous un tel maître, Walpole se forma de bonne heure à l'intrigue, et il faut lui savoir gré de ne l'avoir pas égalé en dépravation. Entraîné dans la chute de Marlborough, traduit devant la Chambre, accusé de péculat, banni du Parlement, sir Robert fut envoyé à la Tour. Ce qui devait le perdre le sauva. La faction hanovrienne vit en lui une victime, un martyr de ses principes, qui n'étaient cependant rien moins que rigides. Réélu en 1714, malgré l'opposition qui voulait faire annuler son élection, il se posa en adversaire déclaré des Jacobites, alors nombreux au Parlement. Des troubles éclataient sur plusieurs points de l'Angleterre. Le parti de Jacques II et du prétendant avait de profondes racines dans le sol et dans la fidélité des Anglais pour un roi issu de leur sang et né dans le pays. L'Écosse et l'Irlande étaient acquises aux Stuarts, race malheureuse qui ne sut ni garder le pouvoir ni le reconquérir, mais dont les tentatives désastreuses firent plus d'une fois trembler les Georges sur leur trône mal affermi. Sir Robert Walpole, pressentant que l'avenir leur appartiendrait, les soutint de son influence souveraine dans la Chambre. Il y dirigeait les débats, les prolongeait ou les arrêtait court par d'adroites diversions. En convoquant le nouveau Parlement, après la mort de la reine Anne, Georges I^{er} avait recommandé aux électeurs tous ceux qui s'étaient montrés fidèles à sa cause. Sir W. Wyndham s'éleva avec violence contre ce précédent, dangereux, di-

sait-il, pour l'indépendance du Parlement. La majorité l'interrompit en criant : A la Tour ! Mais sir Walpole, voyant que le zèle de son parti allait trop loin, se leva et dit avec calme : « Je ne suis pas d'avis de donner satisfaction au désir d'être envoyé à la Tour que semble éprouver le membre qui occasionne ce débat ; cela le rendrait trop considérable. » Sir Wyndham en fut quitte pour un avertissement. Une autre fois, usant déjà du style familier qui a prévalu dans les chambres anglaises, sir Robert se vengeait d'un adversaire par une sanglante ironie.

« J'allai avant-hier, dit Montesquieu, au Parlement. On y traita de l'affaire de Dunkerque (il s'agissait sans doute de l'embarquement incognito du prétendant et de sa descente en Écosse, où il avait été proclamé roi sous le nom de Jacques VIII). Je n'ai jamais vu un si grand feu. La séance dura depuis une heure après midi jusqu'à trois heures après minuit... M. Walpole attaqua Bolingbroke de la façon la plus cruelle, disant qu'il avait mené toute cette intrigue. Le chevalier Wyndham le défendit. M. Walpole, faisant allusion aux nombreuses perfidies de Bolingbroke et à la trop grande clémence du roi qui l'avait rappelé de l'exil et lui avait rendu ses biens, raconta l'histoire du paysan qui, passant avec sa femme sous un arbre, y trouva un pendu qui respirait encore. Il le détacha et le porta chez lui. L'homme reprit ses sens, et ses libérateurs découvrirent le lendemain qu'il leur avait volé leur argenterie. — Il est dangereux, se dirent-ils, de s'opposer au cours de la justice ; il le faut reporter où nous l'avons pris. »

Ces récriminations n'étaient que trop faciles en un temps où les intrigues s'entre-croisaient, où chacun ne pensant qu'à soi se tournait alternativement vers Saint-Germain et vers l'électorat de Hanovre, selon la plus forte prime offerte à sa cupidité. On trahissait le souverain et on se trahissait entre soi sans pudeur ni vergogne. Il n'y avait pas un grand qui n'eût en poche de quoi faire pendre son voisin ; mais il n'en usait pas, de peur de représailles. Les révolutions avaient sapé l'honneur de la nation et la fidélité des serments. Tel membre de la Chambre s'indignait de la légèreté avec laquelle un de ses collègues parlait du manque de foi. C'était chose sacrée et si répandue qu'on n'était pas bien venu à en plaisanter. « L'argent est ici souverainement estimé, l'honneur et la vertu fort peu », dit encore Montesquieu.

Les voleurs infestaient Londres ; la populace s'amentait dans les rues ; les libellistes faisaient commerce d'injures, et les électeurs de votes. C'était l'héritage de la licence de la cour de Charles II, de la faiblesse de son successeur et de sa tendance à s'appuyer sur l'étranger, de la longue dissimulation imposée à la reine Anne, de la grossièreté native de la maison de Hanovre, brusquement implantée en Angleterre, et restée allemande de mœurs et de langage. Cette dissolution avait pour contre-poids l'amour du pays, encore vivace dans les cœurs, et les institutions qui, bien que momentanément viciées, devaient, par leur nature même, se redresser et reprendre leur équilibre ; là était le salut.

« L'Angleterre, écrivait Montesquieu, est à présent le pays le plus libre qui soit au monde. Je n'en excepte aucune république. Je dis libre, parce que le prince n'a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit, par la raison que son pouvoir est contrôlé et borné. »

Il est juste de reconnaître que sir Robert Walpole n'attenta jamais à cette liberté. Attaqué sur le théâtre par Fielding, désigné à l'animadversion publique dans les caricatures et les journaux, il n'eut pas même la pensée de bâillonner la presse. Il était d'un caractère égal et lent à s'irriter. Un de ses contemporains disait de lui qu'il n'a-

vait jamais ressenti une demi-heure les plus amères invectives. Il eut entre ses mains les preuves manifestes de la trahison de son ennemi invétéré, W. Shippen, l'un des chefs de la faction jacobite. Il l'envoya chercher, et brûla devant lui ces papiers compromettants. Peu après, Shippen eut à prêter serment à la couronne dans la Chambre des communes, ce qu'il fit; et ce que voyant, sir Robert ne put s'empêcher de sourire. « Ah! Robin, lui dit à demi-voix Shippen, ceci est à peine loyal! »

Tout en respectant peu l'intégrité des membres de la Chambre pris isolément, Walpole s'appuya toujours sur la majorité. Il lui dut de faire adopter plusieurs mesures utiles au pays. Ce fut grâce à elle qu'il put tenir tête aux troubles civils et maintenir la paix durant plusieurs années, service grandement apprécié de ses compatriotes. La conscience de l'honnête homme n'entravait pas la marche, souvent tortueuse, de l'homme d'État. Peu scrupuleux sur les moyens, il subordonna morale et principes aux intérêts de l'Angleterre.

Johnson, qui l'avait flagellé dans une diatribe en vers publiée en 1737, revenant plus tard sur ses premières impressions, disait que c'était un grand ministre, et que, depuis sa mort, ses ennemis mêmes l'avaient jugé tel. Il le comparait à une « étoile fixe », et ses adversaires à des « météores. » La fixité de cette étoile nous paraît fort discutable, et sa lueur très-obscurcie; mais à travers l'atmosphère trouble et brumeuse des époques de transition, peu d'astres brillent d'un éclat pur. Sir Robert Walpole ne fut pas irréprochable; mais il valut encore mieux que la plupart des hommes d'État qui furent ses contemporains.

LE SAC DE LAINE.

Le sac de laine placé en face du trône, dans la Chambre des lords; est, dit-on, un hommage rendu à l'industrie des laines, qui a été la première source de la richesse nationale.⁽¹⁾

AMITIÉ.

Trois causes peuvent altérer l'intelligence qui fait les charmes de l'amitié :

1° La négligence dans les égards qu'on se doit mutuellement; car la familiarité même doit être réservée et attentive à ne pas blesser l'amour-propre, qui se glisse partout, même dans l'amitié.

2° L'humeur inquiète et soupçonneuse; car elle fait imaginer de la malice et de la malveillance où il n'y a rien que d'innocent.

3° Trop peu de mesure et de discrétion dans ce que l'on croit avoir droit d'attendre et d'exiger de ses amis.

BRILLAT-SAVAREN.

LE ROUGE-GORGE.

Voici, je crois, de tous les oiseaux qui vivent en liberté, le plus familier, le plus aimable.

J'ai vu moi-même, l'été dernier, un intéressant exemple des qualités sociables d'un rouge-gorge. Ce petit oiseau s'était pris d'affection, — sans qu'aucune avance lui eût été faite, — pour une famille qui habitait une maison de campagne sur la lisière des bois. Du matin au soir, il ne quittait pas la terrasse ombragée où les dames se tenaient habituellement; il voltigeait autour d'elles, montait sur les barreaux ou le dossier des chaises, se promenait sur

la table au milieu des ustensiles de couture et des livres. Nous le vîmes, une fois, s'établir sur le bord d'un pupitre où l'une des jeunes filles dessinait et d'où il semblait examiner son ouvrage d'un air de connaisseur. Le plus souvent on dinait sur la terrasse, et le rouge-gorge ne manquait point de venir réclamer sa part du repas; quand le mauvais temps obligeait à se confiner dans la salle à manger, l'oiseau y entraît sans façon et se mettait à becqueter sur le parquet les miettes qui tombaient de la table ou qu'on lui jetait. A la fin de septembre, les propriétaires émigrèrent pour retourner à la ville; leur petit compagnon se décida sans doute à s'en aller de son côté: avec quels regrets, je ne me charge pas de le dire.

Tout le monde sait qu'à l'automne, le rouge-gorge devient l'ami du bûcheron dans les bois, tourne autour de lui tandis qu'il travaille, s'approche pour se chauffer à son feu de broussailles, ramasse à ses pieds les miettes de son pain. L'hiver (il en reste un assez grand nombre parmi nous), quand le froid est vif, quand la terre est couverte de neige, il viendra sur votre fenêtre, frappera du bec à la vitre et s'établira dans votre chambre durant le temps des frimas, si vous lui accordez l'hospitalité.

Le nid du rouge-gorge est une petite coupe construite avec de la mousse et des crins artistement tissés; il est placé près du sol, dans les bois, au pied d'un arbre ou d'un buisson, souvent sous la voûte d'une racine ou d'une souche excavée. Willughby dit à tort que l'oiseau le recouvre de feuilles amoncelées et qu'il ménage sous cet amas un étroit passage oblique qu'il bouche en sortant: les feuilles qui peuvent entourer et cacher le nid sont tombées naturellement des chênes, qui au printemps se dépouillent de leur parure flétrie pour revêtir un nouveau feuillage.

Le rouge-gorge n'est pas plus sauvage à l'époque des couvées qu'en toute autre saison: comme s'il se sentait assuré de la sympathie et de la protection de l'homme, il place quelquefois son nid près de nos habitations et même dans l'intérieur des maisons, et il y élève ses petits avec autant de quiétude que s'il était au milieu d'une forêt solitaire. — M. Jesse raconte qu'un de ses amis avait fait charger un fourgon de malles et de paquets qu'il voulait transporter à Worthing, où il devait se rendre lui-même. Son voyage fut différé de quelques jours, et il fit remettre la voiture toute prête à partir sous un hangar dans la cour. Pendant ce délai, un couple de rouges-gorges s'avisait de faire son nid sur le chariot, dans la paille d'emballage, et les petits venaient d'éclore quand on se mit en route. L'un des oiseaux (ce devait être la mère) ne se laissa nullement épouvanter par le mouvement de la voiture et resta tranquillement sur son nid; elle le quittait seulement de temps en temps pour aller chercher à manger à ses petits dans les haies et les buissons du chemin, et elle leur procurait ainsi alternativement la nourriture et la chaleur. Le chariot et le nid arrivèrent à Worthing. Le dévouement et la familiarité du petit oiseau ayant vivement intéressé le conducteur de la voiture, le brave homme fit en sorte de ne pas déranger la nichée en déchargeant, et la mère et les petits furent ramenés sains et saufs à Walton-Heath, d'où ils étaient partis; ils avaient fait en voiture un voyage de cent milles.

Un autre couple de rouges-gorges, s'étant introduit dans une église de village (en Angleterre), jugea à propos de construire son nid sur l'autel, dans l'angle que formaient une grosse Bible et le pupitre sur lequel elle était posée. Le pasteur ne voulut pas souffrir que les oiseaux fussent dérangés dans leur œuvre d'amour, et il fit apporter une autre Bible pour célébrer le service divin. Les deux oiseaux couvèrent et élevèrent tranquillement leurs petits

(1) A. Esquiros.

dans le saint lieu : ils s'y trouvèrent si bien qu'ils revinrent, dit-on, l'année suivante nicher à la même place.

Le naturaliste anglais à qui nous avons emprunté ces exemples, M. Jesse, cite un troisième fait encore plus curieux. Un rouge-gorge avait osé venir bâtir son nid sur un myrte dans le parloir d'une maison de campagne. L'emplacement ne semblant pas convenable au maître du logis, il détruisit l'ouvrage de l'oiseau ; celui-ci commença aussitôt un second nid dans un coin du salon, mais on ne lui laissa seulement pas le temps de le finir. Le petit

architecte ne se découragea pas : il recommença un troisième nid dans un soulier neuf posé sur une planche dans le cabinet de toilette. On lui permit cette fois d'achever sa construction. Mais comme on eut un jour besoin du soulier neuf, le nid fut délicatement retiré et placé dans un vieux soulier qu'on substitua au premier. Ce changement ne troubla nullement l'oiseau, qui, après avoir artistement perfectionné son œuvre, remplit avec des feuilles le vide qui restait dans le soulier. Les œufs furent pondus et couvés, les petits s'élevèrent et grandirent. Inutile de dire



Le Rouge-Gorge et son nid. — Dessin de Freeman.

qu'on avait soin de laisser la fenêtre entr'ouverte pour permettre au rouge-gorge d'entrer et de sortir. — Rien n'était plus charmant, paraît-il, que de voir l'oiseau donner la becquée à ses petits perchés sur la glace même devant laquelle le maître de la maison se rasait et faisait sa toilette.

LA CAVERNE DE CASSANA.

On a souvent décrit les beautés du golfe de la Spezia ; mais on parle plus rarement de l'intérêt qu'offrent aux géologues les environs de ce golfe, surtout à l'ouest de la Spezia.

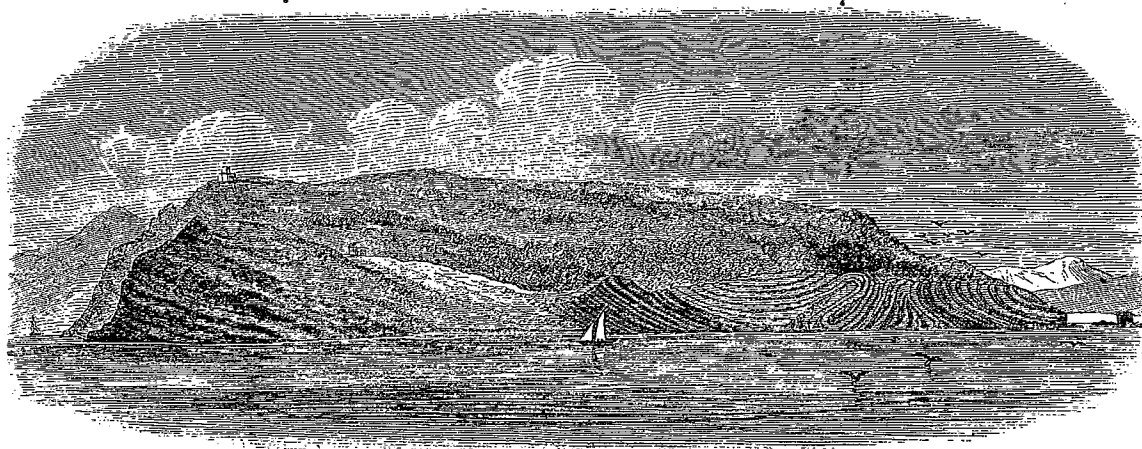
Là s'avance dans la mer une longue chaîne de montagnes qui, après s'être enfoncée sous les eaux, révèle encore sa présence en élevant les îles de Palmaria, de Zino et de Zinetto, alignées en droite ligne et de plus en plus petites à mesure qu'elles s'éloignent du continent.

La roche qui constitue ces montagnes, assez bien stratifiée du côté des terres, est au contraire très-tourmentée du côté de la mer. Les couches qui la composent sont brisées, plissées, désunies de toutes façons, et quelques-uns de ces bouleversements ont laissé ouvertes d'assez vastes cavernes, entre autres la caverne de Cassana, à mi-côte de l'île Palmaria, au-dessus des couches bizarrement contournées de la falaise.

Cette grotte a été, en ces dernières années, l'objet de nombreuses études.

Les découvertes d'ossements fossiles faites en France,

il y a huit ans, par MM. Lartet et Christy, dans les cavernes d'Aurignac, ayant appelé l'attention des géologues sur les fouilles de ce genre, les savants italiens se mirent



L'île Palmaria, dans le golfe de la Spezia; côté méridional. — Dessin de Freeman.



Entrée de la grotte de Cassana, à l'île Palmaria. — Dessin de Freeman.

aussitôt en quête de ce qui pourrait se trouver de semblable dans leurs montagnes.

La grotte de Cassana, dans laquelle M. Savi, en 1825, et MM. Pareto et Guidoni, en 1832, avaient déjà signalé

la présence de nombreux ossements, devait nécessairement attirer leur attention. Le savant professeur Capellini alla la visiter, et y recueillit, en effet, un grand nombre d'os fossiles de l'ours des cavernes (*Ursus spelæus*), dont en

d'autres localités on rencontre les restes mêlés à ceux des hommes de l'âge de pierre, ses contemporains.

Il est à penser que de nouvelles études dans cette grotte de Cassana, ainsi que dans une seconde caverne qui existe sur le versant septentrional de Palmaria, conduiraient à des découvertes intéressantes, et peut-être, comme à Aurignac et en Belgique, pourraient fournir de nouveaux éléments aux controverses de plus en plus vives sur l'homme fossile.

SIMON GOULARD.

L'HOMME FOSSILE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Simon Goulard le Senlisien, ingénieur écrivain du seizième siècle, était un contempteur des vieilles méthodes historiques; il accueillait et commentait avec habileté tous les grands faits géographiques dont la connaissance allait changer la face du monde. Pendant de longues années, on ne connut les terres extrêmes de l'Asie que par son entremise. Il s'était fait le traducteur éloquent d'Osorius et de Castanheda. Voici un passage singulier de ses écrits qui, s'il pouvait être pris au sérieux, reporterait au seizième siècle la découverte de l'homme fossile.

« L'an mil cinq cents huitante et trois, un citoyen de la ville d'Aix en Provence, ayant une plantée d'oliviers à une harquebuzade des portes de la ville, prit certains jours avis de faire rompre un petit roc qui étoit en ceste plantée. Et comme il eut fait avancer la besogne, fut trouvé au milieu du roc le corps entier d'un homme de petite stature, incorporé dedans ce roc de telle façon que la pierre du roc remplissoit le vuide; et entre deux, qui étoit d'un membre à l'autre. Ce qui étoit encore plus admirable, ores que les os fussent fort endurcis, si est-ce qu'en les grattant avec l'ongle, on les réduisoit en poudre; mais la mouelle d'iceux étoit si dure, qu'une pierre ne l'est pas davantage, et n'étoit possible d'en rien enlever. Voire que le cerveau étoit endurci et pétrifié, qu'en le touchant d'un fusil on faisoit voler les estincelles comme d'un caillou à feu. Ce squelette est resté en la puissance de M. Balthazar de la Burle, habitant d'Aix et premier audancier en la chancellerie de province. » (1)

Goulard ajoute à cette description le témoignage d'un historien de la ville de Lyon, Billiocti, qui affirme avoir tenu entre ses mains le cerveau de l'homme fossile encore en partie recouvert de son test.

LE BOUTON D'ARGENT.

CONTE

Quand les hommes sont devenus des vieillards; quand ils n'ont plus le bras assez vigoureux pour donner le coup de rame dans la mer, ou le coup de faux dans l'herbe des prés; quand leurs yeux affaiblis ne leur permettent plus de suivre les moutons dans le brouillard, et d'éviter les marais et les tourbières, ils gardent le coin du feu. Sont-ils inutiles parce qu'ils ne peuvent plus rien faire? — Oui, disent les fermiers avares, qui ne trouvent utile que ce qui rapporte de l'argent. — Non, vraiment! répondent les bonnes gens. Ils sont la tradition vivante, la bénédiction et la dignité des plus humbles foyers; ils ont donné, pendant de longues années, l'exemple de travailler et de bien faire; leurs enfants les aiment pour cela et les honorent. Quant aux petits-enfants, ils adorent le grand-père pour les belles histoires qu'il invente, ou que son grand-père à lui a inventées, et qu'il conte si bien.

(1) Voy. les *Histoires prodigieuses et mémorables*, p. 124.

Il y avait à la ferme de Reykhólar un grand-père nommé Geir, qui se chauffait au coin du feu.

Jón, son petit-fils, avait été méchant; jaloux du baby à qui l'on avait donné quelque friandise, il l'avait sournoisement pincé de façon à lui faire jeter les hauts cris.

Le père avait tiré les oreilles au mauvais garnement, et la mère avait déclaré qu'elle n'aurait jamais cru chose pareille, qu'elle voyait bien qu'il n'était qu'un méchant enfant, et qu'il ne serait jamais qu'un méchant homme. Le coupable, tout penaud, boudait dans son coin et jetait des regards de colère tantôt sur ses parents, tantôt sur le petit frère qui geignait dans son berceau.

Le grand-père avait tout vu, et il n'avait rien dit. Quand il pensa que la colère de Jón était passée, et que l'esprit de révolte et de méchanceté ne le possédait plus, il l'appela d'un signe, le prit entre ses genoux, devant le feu, et, tout en se chauffant les mains, il lui conta une histoire que voici :

« Il y avait une fois trois enfants qui jouaient dans un pré. Après avoir fait cent tours, et avoir bien couru de tous les côtés, ils se trouvèrent fatigués, et se couchèrent sur l'herbe. L'un d'entre eux avisa près de lui une crevasse assez étroite, mais si profonde que l'on n'en voyait pas le fond. Il y plongea le bras, et, fermant les yeux, il cria tout haut : « Donnez au vieux mendiant, il ne vous verra pas. »

« Tu sais bien, Jón, que c'est là ce que disent les petits gourmands quand ils demandent quelque friandise à leurs parents.

« Le petit garçon avait dit cela pour rire et pour amuser ses camarades; mais voilà que tout à coup, sans qu'il pût savoir comment, il sentit qu'on lui mettait quelque chose dans la main. C'était une fée qui voulait lui faire un cadeau, parce qu'il était bon garçon. Quand il eut retiré son poing fermé, et qu'il l'eut ouvert avec précaution, il vit briller un joli bouton d'argent, très-finement ciselé.

« Ses deux camarades admirèrent le beau bouton, mais avec des sentiments bien différents.

« L'un se disait : Mon camarade est heureux, et je voudrais être à sa place; en tout cas, je suis content pour lui qu'il ait ce joli bijou, car il est bon camarade, et je vois que cela lui fait grand plaisir.

« L'autre se disait : Mon camarade est heureux, et je voudrais être à sa place; pourquoi lui a-t-on fait, plutôt qu'à moi, ce cadeau? je le vaudrais bien, et je suis sûr qu'il va faire l'important avec son bouton.

« Pour un peu, il aurait pincé son ami, tant il était possédé d'envie et de jalousie. A tout hasard, il s'approche de la crevasse, y enfonce son bras jusqu'à l'épaule, et crie en fermant les yeux : « Donnez au vieux mendiant, il ne vous verra pas. » Mais la fée, qui lisait au fond de son cœur, lui serra la main si fort qu'il la retira paralysée pour toujours. »

Le grand-père n'ajouta pas un mot, et Jón, tirant de sa poche une jolie barque en bois avec laquelle il aimait beaucoup à jouer, alla embrasser son petit frère sur les deux joues; puis il lui mit la barque dans la main, en disant : « Amuse-toi à la casser, cela me fera plaisir. »

ALLUMETTES CHIMIQUES.

M. Henri Péligré, ingénieur, a donné, dans un rapport sur les produits envoyés par les fabricants d'allumettes à l'Exposition universelle de 1867, quelques chiffres qui montrent toute l'importance de cette fabrication.

On estime à six le nombre d'allumettes consommées moyennement en France par tête et par jour; en prenant ce chiffre pour base, on trouve que l'Europe entière doit

faire une consommation journalière de deux milliards d'allumettes de toute nature.

En Angleterre, la consommation est de huit allumettes par jour et par personne; en Belgique, elle est de neuf.

La fabrication des allumettes en bois emploie, pour l'Europe seulement, une quantité de bois évaluée, au minimum, à 400 000 mètres cubes par année.

Le nombre des ouvriers employés pour cette fabrication dans les divers établissements de l'Europe est de cinquante mille; les produits fabriqués ont une valeur de plus de 250 millions.

Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que l'industrie des allumettes n'a commencé qu'en 1832; auparavant, on ne connaissait que les briquets à amadou ou phosphoriques.

Le plus grand perfectionnement apporté de nos jours dans la préparation des allumettes au phosphore ordinaire est l'emploi du bioxyde ou azotate de plomb, au lieu du chlorate de potasse, qui présente certains dangers dans la fabrication.

C'est en Allemagne que l'on fait les meilleures allumettes en bois, à un prix aussi réduit que possible; à Vienne, cinquante paquets contenant trois mille cinq cents allumettes se vendent 35 kreutzers, ce qui les met à 0^c.024 le cent.

La fabrication des allumettes en cire est une industrie toute française, que les fabricants marseillais sont parvenus surtout à vulgariser à l'aide de ces petites boîtes en carton que tout le monde connaît. Quoique ces allumettes soient à un prix modéré, le public les paye encore au moins le double de ce que les vend le fabricant; cela tient à ce que de la fabrique au consommateur elles passent par un grand nombre d'intermédiaires.

YOLANDE DE FRANCE (1)

Yolande de France eut moins de bonheur que de mérites, plus de vertus que de succès. Ferme et vigoureuse non moins que séduisante et familière, elle traitait les affaires avec autant de franchise que de pénétration; et une main si habile eût sauvé l'État si l'État eût pu être sauvé. Son esprit embrassait tout, et se préoccupait des intérêts communs dans les moments mêmes où elle eût été excusable de ne songer qu'à sa propre sûreté et de ne rien faire que d'avantageux à ses amis. Les assemblées des trois ordres furent souvent convoquées pendant sa régence; elle tint, en avril 1471 et mars 1473, à Chambéry et à Turin, des audiences publiques « où elle dédommagea les pauvres gens de force maulvaisetés et réjouyt les bons serviteurs. »

Par un accord assez rare de qualités sérieuses et de goûts frivoles, Yolande aimait à se délasser des affaires au milieu des fêtes. On trouve dans les comptes des Archives de fréquentes mentions relatives à des *momeries*, morisques, comédies ou mascarades; la duchesse y prenait elle-même une part active avec ses filles, ses dames et ses écuyers; d'autres fois, elle assistait aux spectacles que lui offraient la noblesse ou les villes. Elle avait toujours autour d'elle des musiciens, des bouffons, des astrologues, des médecins, des poètes; on sait sa prédilection pour Marquet le Fol; son maître des cérémonies, Lancelot de Laas, était aussi l'organisateur des plaisirs de la cour; le peintre Nicolas Robert, le tapissier Symonet, le maître de chapelle Guillaume, le harpiste Nicolas Brigant, étaient Français. La duchesse « faisait venir ses robes de Paris »; l'orfèvre milanais Butero et le Piémontais Amy Albin, enlumineur

de missels, étaient fort occupés par elle l'année même où le trésorier Mareschal négociait à Lyon, à la banque des Médicis, un emprunt de vingt mille florins (1471), et mettait en gage les bijoux de la couronne. Les livres de sa bibliothèque, contenus dans trois coffres qui la suivaient partout, sont dignes d'une âme qui ne craignait pas « de se blesser aux épines de la vie pour leur dérober une fleur », comme disait le rimeur Marquet. J'y vois les *Épîtres de Sénèque*, la *Tusculane de Tulle*, Valère Maxime, le livre de Dante, les *Épîtres de saint Bernard*, le *Vieil Digeste*, la *Consolation* de Boèce, les *Chroniques de Savoie*, le livre de la *Belle Hélène*, les *Cent Nouvelles* en toscan, quatre Bibles, et quantité de missels à miniatures (1).

ARISTOCRATIE.

L'aristocratie invisible n'est l'accessoire d'aucune origine, d'aucune fortune, d'aucun rang : aucune classe de la société ne saurait y prétendre à l'exclusion des autres; elle est purement individuelle et a son siège dans l'âme elle-même; elle a des représentants dans l'humble chaumière aussi bien que dans le château à tourelles; il en est qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, d'autres qui jouissent de tous les loisirs que donne la richesse; on en découvrirait aux plus humbles degrés de l'échelle sociale, aussi bien que dans ces positions élevées auxquelles s'attache la considération. La véritable aristocratie s'ignore elle-même; elle ne connaît pas les dédains orgueilleux à l'égard de ceux qui ne lui appartiennent pas, mais elle désire les attirer à elle et les ranger sous sa bannière. Elle a pour principe le sentiment de la dignité et le respect de soi-même : elle a donc horreur de tout ce qui est bas et vulgaire. C'est à elle qu'appartiennent les dévouements ignorés, les générosités délicates, les renoncements muets, les interprétations du devoir qui dépassent ses prescriptions rigoureuses. On sort de ses rangs de la même manière qu'on y est entré, — sans bruit, sans solennité : le seul abandon des éléments qui la constituent suffit pour en être déchu.

Qu'elle s'agrandisse et qu'elle se fortifie toujours davantage, cette aristocratie qui consiste dans la valeur morale et dans l'élévation des sentiments; qu'ils soient toujours plus nombreux, les hommes qui regardent en haut et qui désirent manifester en tout et toujours la noblesse de leur origine. (2)

ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS

DES ALIMENTS.

Voy. les Tables des années précédentes

HUILE D'OLIVE.

L'huile d'olive est une des huiles les moins altérables; cependant elle est susceptible de devenir rance dans certaines circonstances. Elle se distingue dans le commerce en deux variétés : l'*huile vierge surfine*, extraite à froid, et l'*huile ordinaire*, extraite à chaud; il existe encore une troisième variété qui est l'*huile lampante* ou *huile d'enfer*, mais nous ne devons nous occuper ici que de l'huile comestible.

Le prix élevé de l'huile d'olive, et sa grande consommation, sont une double cause qui excite les fraudeurs à falsifier cette importante matière comestible; l'huile d'œillette, l'huile de noix, l'huile d'arachide, l'huile de sésame, l'huile de faine, le miel, la graisse de volaille, etc., ont souvent été additionnés à l'huile d'olive.

(1) Yolande, fille de Louis XI, femme d'Amédée IX, régente, enlevée par le duc de Bourgogne après la défaite de Morat, morte en 1478.

(2) Extrait de l'*Histoire de Savoie*, par M. Victor de Saint-Genis.

(2) Victor Robert.

L'huile d'œillette peut être reconnue par un moyen empirique, très-usité parmi les fabricants d'huile sous le nom de procédé du *chapelet*; il consiste à agiter violemment et par secousses l'huile d'olive, en opérant dans un flacon de verre. Si l'huile est pure, les bulles d'air qui prennent naissance par l'agitation disparaissent rapidement : elles ne sont pas persistantes; si l'huile, au contraire, est additionnée d'huile d'œillette, les bulles sont longtemps visibles au milieu de la masse liquide où elles forment le *chapelet*.

La densité différente de l'huile d'olive et de celles qu'on y a mélangées est un caractère important, qui permet souvent de dévoiler la falsification. On peut prendre la densité d'une huile à l'aide d'un petit flacon destiné à cet usage (fig. 1). On le pèse vide sur le plateau d'une balance sensible, et on le pèse de nouveau après l'avoir rempli d'eau distillée, jusqu'à un indice marqué sur la tige du petit bouchon creux qui le recouvre. La différence des

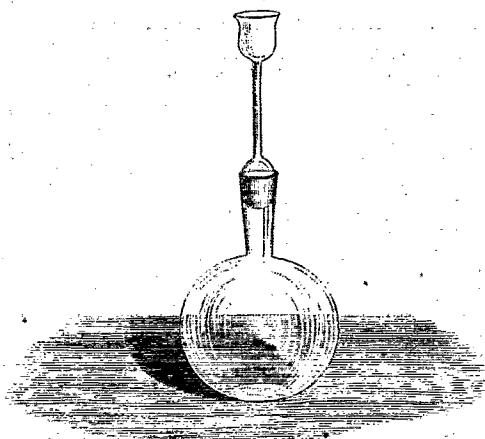


FIG. 1. — Flacon pour prendre la densité de l'huile.

deux poids obtenus donne le poids de l'eau. On recommence la même expérience avec l'huile, et on a ainsi le poids d'un certain volume d'eau et le poids d'un même volume d'huile; le rapport de ces deux poids est la densité de ce dernier liquide. L'huile d'olive pure a une densité de 0.917 à la température de 15 degrés centésimaux.

L'*oléomètre Lefebvre* (fig. 2) permet de prendre la densité d'une huile avec beaucoup plus de facilité. On plonge cet instrument dans une éprouvette remplie de l'huile d'olive à essayer, et on lit le point d'affleurement du liquide sur la tige graduée de l'appareil; des étiquettes avec le nom des huiles permettent de savoir à quel point de cette tige l'oléomètre doit s'enfoncer dans une huile quelconque. Si l'huile d'olive à essayer est pure, l'oléomètre s'enfoncera dans le liquide jusqu'au degré 17, à côté duquel est écrit le mot *Huile d'olive*.

L'action du froid est encore un moyen précieux pour constater la pureté de l'huile d'olive. On place un petit vase de verre rempli d'huile au milieu de glace pilée (fig. 3), et on note la température à l'aide d'un thermomètre: si l'huile d'olive est pure, elle doit se figer à la température de 4 degrés, elle se concrète et se convertit en une masse grumelleuse; l'huile d'olive mélangée d'arachide laisse au contraire déposer des grumeaux à 8 degrés: ceux-ci offrent l'aspect de grains de sable, et ils se rassemblent au fond du liquide qui reste limpide à sa partie supérieure.

On s'assure quelquefois de la pureté d'une huile d'olive en déterminant l'élévation de température produite par l'addition d'une certaine quantité d'acide sulfurique. On mélange dans un verre 10 centimètres cubes d'acide sulfurique, marquant 66 degrés de l'aréomètre Beaumé, et bouilli,

avec 50 grammes d'huile d'olive. On agite le mélange: si l'huile est pure, l'élévation de température est de 42 degrés; c'est-à-dire que si, avant l'expérience, la température était de 20 degrés, elle atteint un maximum de 62 degrés.

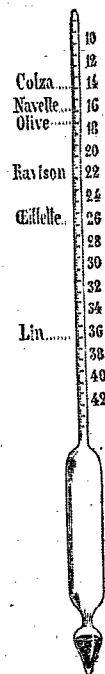


FIG. 2. — Oléomètre Lefebvre.

Si l'huile est additionnée d'huile d'œillette, elle produit une élévation de température plus considérable, et d'autant plus élevée que la proportion de cette dernière substance est plus grande.

Quelques chimistes ont proposé un grand nombre de réactions qui permettent de constater la pureté d'une huile d'olive, mais les quelques caractères que nous venons de mentionner suffisent dans la plupart des cas. Nous ne de-

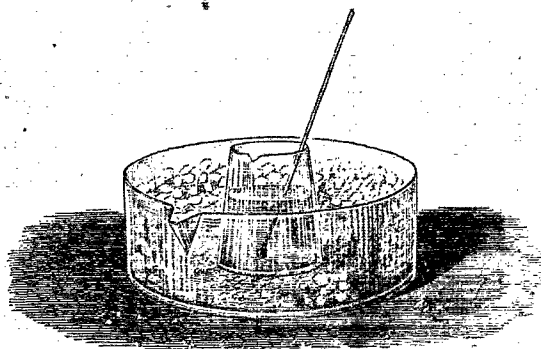


FIG. 3. — Point de congélation de l'huile d'olive.

vons pas oublier que notre but est de fournir au lecteur des méthodes rapides et pratiques, et non des procédés qui exigent des manipulations longues et minutieuses.

ERRATUM.

M. W. de Famars-Festas nous écrit d'Utrecht qu'il est l'auteur du dessin original représentant un Pharaon sur son char, et dont nous avons publié une copie dans notre tome XXXVI (1868), p. 332. « Ce dessin, dit-il, a été fait par moi, en l'année 1864, par le procédé Comte, »

DUGALD STEWART.



• Monument funéraire de Dugald Stewart, à Édimbourg. — Dessin de Yan' Dargent.

Le philosophe écossais Dugald Stewart, qui, avec Reid, Ferguson, Adam Smith, concourut à créer cette école spiritualiste, fondée sur l'étude de l'esprit humain et connue sous le nom d'école écossaise, naquit à Édimbourg en 1753.

L'étude, l'enseignement et la composition de nombreux ouvrages, remplirent sa longue et laborieuse carrière. Après avoir suivi les leçons de Ferguson à Édimbourg, puis le cours de Thomas Reid à Glasgow, Dugald Stewart, à l'âge de dix-neuf ans, remplaça son père dans la chaire de mathématiques; il succéda ensuite à son premier maître, Ferguson, dans celle de philosophie morale. Adonné aux lettres comme aux sciences, il enseigna la rhétorique, la langue grecque, avec non moins de succès que la physique et que l'économie politique. A partir de 1810, il s'occupa exclusivement de la rédaction de ses écrits philosophiques,

qui, traduits dans toutes les langues, ont rendu son nom célèbre dans le monde entier.

Dugald Stewart mourut dans sa ville natale, en 1828, à l'âge de soixante-quinze ans. L'Athènes du Nord a élevé à sa mémoire un monument de style grec, copie à peu près exacte de celui de Lysicrate (lanterne de Démosthène), et que l'on voit sur la colline de Calton, non loin de l'Observatoire et d'un autre monument consacré à Nelson.

Pour donner à nos lecteurs un exemple de la méthode prudente, du spiritualisme circonspect mais décidé, de l'élévation inséparable du bon sens qui distingue le philosophe écossais, nous extrairons de ses *Esquisses de philosophie morale*, résumé substantiel de son enseignement, quelques paragraphes où il traite du *bonheur*.

« — L'observation la plus superficielle de la vie, dit-il, suffit pour nous convaincre que le moyen d'être heureux

n'est pas de satisfaire tous ses appétits et tous ses désirs, mais qu'il est nécessaire que nous nous fassions un plan ou système de conduite sous l'influence duquel toutes nos poursuites particulières soient dirigées.

« — Les stoïciens sont trop absolus lorsqu'ils disent que pour un homme sage les circonstances extérieures sont indifférentes ; cependant on doit avouer que le bonheur dépend beaucoup moins de ces circonstances qu'on ne l'imagine ordinairement, et que, s'il n'y a pas une situation si prospère qu'elle exclue les tourments de la méchanceté, de la lâcheté et du remords, il n'en est pas de si fâcheuse que ne puisse consoler le sentiment d'un cœur résolu, bienveillant et droit. »

Dugald Stewart établit ensuite que diverses qualités de l'esprit, qui n'ont pas un rapport immédiat avec le mérite moral, sont nécessaires pour assurer notre bonheur : par exemple, notre caractère, notre imagination, nos habitudes.

« — *Influence du caractère* (dans le sens d'humeur) *sur le bonheur*. Le ressentiment que nous éprouvons contre les autres prend, en général, sa source dans un mécontentement de nous-mêmes, né de la conscience de nos propres vices et de notre propre folie. Et c'est ce mécontentement qui pousse la personne qui l'éprouve à se distraire d'elle-même et à rejeter sur les fautes imaginaires des autres les motifs de sa mauvaise humeur.

« — Rien n'est plus propre à guérir cette maladie de l'âme que la culture de cette bonne foi dans l'appréciation des motifs d'autrui, qui s'acquiert par la considération de notre propre faiblesse et des circonstances sans nombre qui peuvent donner à la conduite humaine l'apparence du vice, indépendamment de toute intention criminelle.

« — Un autre remède qui n'est pas à dédaigner, c'est de supprimer autant que possible les signes extérieurs de mauvaise humeur et de violence. C'est un moyen d'adoucir graduellement l'irascibilité de l'âme et de se rendre ainsi non-seulement plus agréable aux autres, mais encore moins insupportable à soi-même. La dépendance est si étroite entre l'âme et le corps, qu'il suffit d'imiter l'expression d'une passion forte pour l'exciter en soi à quelque degré, et que, d'une autre part, la suppression des signes extérieurs tend à calmer la passion qu'ils indiquent.

« — De même, les idées que nous nous formons sur l'administration du monde, et particulièrement sur la condition et la destinée de l'homme, influent sur le caractère. La croyance à un Dieu souverainement bon et parfaitement sage introduit dans notre cœur une douce satisfaction. A la pensée que l'ordre et le bonheur prévalent en ce monde, nous sentons s'apaiser en nous la discorde des passions. Ainsi se calme notre âme quand, du fond de quelque retraite cachée et tranquille, nous contemplons la sérénité paisible d'une soirée d'été.

« — *Influence de l'imagination sur le bonheur*. A ceux dont l'éducation a été bien dirigée, l'imagination ouvre une source inépuisable de jouissances, offrant sans cesse à leur pensée les plus nobles images de l'humanité, les plus consolantes idées de la Providence, et dorant, sous les sombres nuages de la mauvaise fortune, la perspective de l'avenir.

« — *Influence des habitudes sur le bonheur*. La meilleure manière d'assurer pour l'avenir le bonheur des enfants, c'est de les accoutumer à des occupations et à des plaisirs qui ne puissent jamais se dérober à leur pouvoir, et que tout individu puisse dans tous les temps se procurer. Grâce au ciel, ce sont précisément les travaux et les plaisirs de cette espèce qui nous donnent les jouissances les plus substantielles et les plus vraies ; et si l'éducation secondait judicieusement les indications de la nature,

ces travaux et ces plaisirs simples s'approprieraient aisément tous les charmes factices que revêtent les vanités du monde.

« — Le choix d'un but d'activité dépend toujours de nous dans le principe. Il est de la dernière importance que, dans nos délibérations à cet égard, nous ne perdions pas de vue l'influence de l'habitude sur le bonheur des hommes, et que nos plans ne se ressentent pas de ces engouements et de ces préjugés qui égarent si souvent l'intelligence dans la conduite de la vie. « Choisis, dit Pythagore, le plan de conduite le meilleur, et l'habitude te le » rendra bientôt le plus agréable. »

De tout ce qui précède, Dugald Stewart conclut que « Le bonheur de notre nature aussi bien que sa perfection consistent à faire notre devoir. »

Et il ne nous est pas permis de le soupçonner de confondre la morale avec l'intérêt bien entendu, car il s'empresse de déclarer que, « le principe du devoir et le principe du bonheur sont radicalement distincts. » Il ajoute « que si dans l'homme de bien ce désir de bonheur était le principe d'action unique et même dominant, ce principe ne pourrait guère manquer de lui ravir ce qu'il cherche, en remplissant son âme de conjectures inquiétantes sur l'avenir et de calculs embarrassants sur les diverses chances de bien et de mal. L'homme, au contraire, dont le sentiment du devoir est le principe régulateur, se conduit dans les affaires de la vie avec hardiesse, conséquence et dignité, et trouve, sans le chercher, ce bonheur qui trompe si souvent la poursuite de ceux qui mettent à l'atteindre toutes les facultés de leur esprit. »

A ceux qui seraient tentés de s'étonner de la modération, de la simplicité de ces idées, nous opposerions l'opinion de Jouffroy, qui a cru rendre service à la philosophie en traduisant les *Esquisses* de Dugald Stewart, et qui, sous l'apparente timidité de ces observations, reconnaît la profondeur, la sagacité, l'impartialité d'un esprit aussi étendu que pénétrant.

LES DEUX AUMONES.

LÉGENDE.

La légende dit :

Depuis le matin la neige tombait, et la lumière du jour commençait à s'éteindre. Au bord d'une route peu fréquentée, une pauvre vieille, qui ne pouvait devoir son pain qu'à la charité des passants, piétinait, grelottante et glacée, attendant que la Providence amenât de son côté un voyageur compatissant à sa misère. Bien qu'elle souffrit beaucoup du froid et de la faim, elle continuait d'espérer, car elle était croyante. Sa confiance ne fut pas trompée. Au lieu d'un seul voyageur, la Providence voulut qu'il en passât deux sur le chemin où elle murmurait sa plainte.

La pitié qu'elle inspira au premier passant ne lui fut pas, il est vrai, promptement efficace : c'était un piéton que l'appât du froid poussait à grands pas vers son gîte.

« Pauvre femme ! dit-il à la mendiante en lui jetant un regard de compassion, voilà un temps bien dur pour mendier sur la route ; que le bon Dieu vous assiste ! »

Ce fut à ce vœu chrétien que se borna son aumône ; pour faire plus il lui aurait fallu s'arrêter, mettre à l'air ses mains qu'il tenait profondément fourrées dans ses poches, et s'engourdir les doigts à délier les cordons de sa bourse ; il n'en eut pas le courage et continua sa route.

La pauvresse, qui n'avait reçu du piéton qu'un « Dieu vous assiste », lui répondit par un « Dieu vous le rende », lequel l'eût fait réfléchir s'il avait pu penser à autre chose qu'à gagner au plus tôt un abri.

Peu de temps après passa le second voyageur : celui-ci n'avait point à redouter la sévérité de la bise dans sa voiture bien close. Mollement assis sur un coussin capitonné, les jambes enveloppées dans une ample fourrure, il regardait, au travers de la vitre d'une portière, les flocons de neige qui tourbillonnaient en tombant.

Ainsi que le passant qui l'avait précédé, il aperçut la pauvre et fut ému de sa plainte. Aussitôt il ordonna à son cocher d'arrêter les chevaux, et tandis que d'une main il fouillait dans la poche de son gilet, de l'autre main il baissait la vitre de la voiture.

— Quel terrible froid ! dit-il, frissonnant au contact de l'air.

Il appela la vieille femme qui s'empressa de répondre à sa voix. Comme il se disposait à lui jeter l'aumône prise au hasard dans sa poche, il voulut, avant de la laisser tomber, s'assurer précisément de sa valeur. Ce n'était rien moins qu'une pièce d'or.

— Diable ! dit-il, ce serait beaucoup trop.

Il allait retirer sa main tendue vers la mendiante ; mais une bouffée de vent glacial lui cingla les doigts et lui fit lâcher prise.

— Allons, tant pis, reprit-il philosophiquement ; puis-elle est tombée, ramassez-la, bonne femme.

Et il se hâta de relever la vitre et de se rejeter au fond de sa voiture. Les chevaux se remirent au pas de course.

Se glorifiant à part lui d'une telle aumône comme s'il l'eût faite volontairement aussi magnifique, le maître de l'équipage se disait :

— Je suis riche, je puis donner largement ; mais est-ce de l'or bien placé ? Cette mendiante fera-t-elle bon usage de ce qu'elle a reçu ? Au surplus, ceci regarde sa conscience ; la mienne est satisfaite, j'ai fait une bonne action.

Pendant que ce soi-disant généreux exaltait ainsi son mérite, la mendiante, fouillant des deux mains l'épaisse couche de neige dont la route était couverte, cherchait la pièce d'or qu'elle n'avait pu voir tomber ; la pauvre vieille était aveugle.

Le maître de l'équipage arriva chez lui, il s'enveloppa dans sa robe de chambre, se chaussa de ses pantoufles fourrées : le bois flambait dans l'âtre ; son dîner l'attendait, on le servit. Et quand il fut assis dans son fauteuil, devant la table, près de la cheminée, il trouva que le temps était très-supportable, que les pauvres abusaient du droit qu'on leur laisse de se plaindre, mais qu'il ne faut pas trop se défendre cependant contre le danger d'être leur dupe, puisque, après tout, Dieu tient compte des mouvements généreux de nos cœurs.

Cette salutaire réflexion lui permit d'achever paisiblement son repas, et de rêver en digérant à la récompense céleste qu'il se flattait d'avoir méritée.

Au moment où le riche voyageur rentrait chez lui, le piéton arrivait à l'auberge. Là aussi il y avait bon feu, là aussi le dîner était prêt. Quand notre homme se fut un moment égayé à la flamme, quand il vit apporter sur la table la soupière fumante et le rôti doré, il sentit, contrairement au maître de l'équipage, que le bien-être qu'on éprouve pour soi-même fait estimer plus douloureuses les privations que souffrent les misérables. Son sort lui parut si enviable, à lui qui avait eu froid, à lui que la faim aiguillonnait, qu'il fut pris d'une immense pitié pour tous ceux qui n'ont ni feu dans leur cheminée, ni pain sur leur table. Il pensa surtout à la vieille mendiante qu'il avait laissée se morfondant sur la route. La servante allait verser le potage, lorsque, se levant tout à coup, il lui dit :

— Mettez deux couverts ; je reviens dans un moment.

La distance d'une centaine de pas séparait l'auberge de l'endroit où la mendiante avait l'habitude de stationner.

Le piéton la trouva fouillant encore dans la neige.

— Que cherchez-vous là, ma bonne femme ?

— Une aumône qu'on m'a jetée.

— Bon ! elle est perdue dans la neige, reprit-il, et vous perdez votre temps. En fait d'aumônes, je vous dois la mienne ; venez, la mère : le feu nous attend, et la soupe aussi.

La pauvre vint à lui. S'apercevant alors qu'elle était aveugle, il lui prit le bras et la guida jusqu'à l'auberge, où il l'installa à table, au plus près du foyer.

La légende dit encore :

Deux anges ce jour-là prirent la plume, l'un pour effacer la mention de la pièce d'or sur le livre où le maître de l'équipage inscrivait ses bienfaits, l'autre pour porter à l'avoir du piéton le dîner de la mendiante.

LE FAUTEUIL ET L'ENCRIER DE L'ARIOSTE.

Le fauteuil de l'Arioste et son encrier, conservés à Ferrare, et que nous publions d'après la 101^e livraison des *Famiglie celebri d'Italia*, par Pompeo Litta (Milano, MDCCCXIX), nous fournissent l'occasion de compléter notre étude sur l'Arioste, ou du moins d'y ajouter quelques renseignements sur le plan, les épisodes et les beautés du *Roland furieux* ⁽¹⁾.

Le premier de ces deux meubles, plus que simple, presque grossier, ne se recommande que par le souvenir du poète. L'encrier a plus d'importance symbolique. Le petit dieu qui le surmonte n'a-t-il pas été le constant inspirateur de l'Arioste ? Et les sphinx qui en forment la base ne semblent-ils pas demander à la critique le mot d'une énigme, le secret de l'ordonnance de la grande épopée, question controversée et que nous avons essayé de résoudre ? J'oubliais le secret du génie ; celui-là, nul ne le découvrira. La nature le garde, et l'a enfermé tout entier dans l'âme évanouie du maître ou dans cet encrier magique. Qui nous dira l'essence mystérieuse de tant de nobles pensées, de cette forme inimitable et pleine de caprices ? Qu'êtes-vous, ô Roland, ô Roger ? et vous, Angélique et Bradamante ?

Un peu d'encre transfigurée !

LE ROLAND FURIEUX.

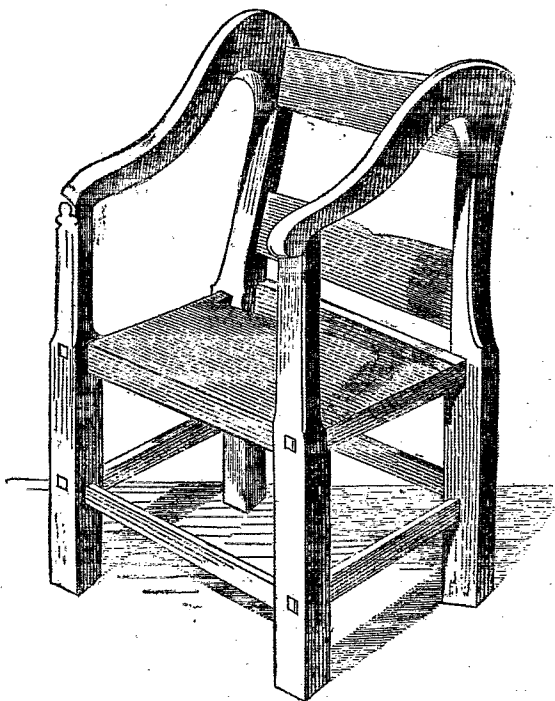
Le *Roland furieux*, ou plutôt la *Démence de Roland*, est à la fois une continuation de l'*Orlando innamorato* du Bojardo, une brillante fantaisie sur les héros chevaleresques et les guerres légendaires du moyen âge, mêlée de reminiscences antiques et orientales ; et aussi le développement d'une action principale, immense flatterie à l'adresse de la maison d'Este, qui, à travers d'innombrables épisodes, se déroule comme un léger fil d'or depuis le premier chant jusqu'au quarante-sixième et dernier. De là une complexité et une variété infinies. Aussi est-il assez difficile de présenter une vue d'ensemble de ce monde si vivant et si touffu, où chaque personnage a son caractère et ses aventures, où la scène et le ton changent à tout moment. Sans doute, on peut, et judicieusement, signaler dans l'*Orlando* trois sujets : les courses des paladins à la recherche d'Angélique, la folie de Roland, l'histoire de Roger et de Bradamante ; le second sujet naissant du premier et formant le centre du poème ; le troisième, annoncé et esquissé dès le début, étranger aux deux autres, croissant en importance à mesure qu'on avance dans le récit, enfin destiné à fournir le dénouement. On peut aussi, considérant la folie de Roland comme une simple suite de sa

(1) Voy., sur l'Arioste, t. XXXV, 1867, p. 281 et 342.

passion vaine pour la belle Angélique, réduire à deux les pivots de l'épopée et en placer tout l'intérêt dans un contraste perpétuel entre la coquetterie de la fragile Angélique et la chasteté fière de la forte Bradamante. Il est permis encore de s'en rapporter au titre et d'accepter Roland pour héros favori du poète. C'est ce qu'a fait l'auteur d'une estimable et récente traduction en vers ⁽¹⁾, M. Desserteaux, dont nous avons su le nom trop tard pour le signaler dans nos premiers articles sur l'Arioste. M. Desserteaux rappelle que, dès le début, Roland est présenté au lecteur et sa folie annoncée :

... Comment, de l'amour pouvoir mystérieux !
Cet homme si sensé devint fou furieux.

Si Roland ne paraît en personne qu'au chant VIII, et dans une aventure secondaire, il n'en joue pas moins un rôle dès le premier. C'est lui qui du Cathay amène en



Fautenil de l'Arioste conservé à Ferrare.

France Angélique, Hélène funeste dont la fuite l'entraîne, ainsi que Renaud, et prive le roi Charles de ses deux meilleurs généraux. Sa folie occupe une large place, du chant XXIII au chant XXXIX. Son courage se signale à la prise de Biserte. Enfin, dans le combat des Six, sa main donne le coup mortel à Gradasse et Agramant, ces chefs de l'Islam vaincu par l'Europe chrétienne. C'est là un grand rôle, et dont nul ne contestera l'importance ; nous regrettons seulement que M. Desserteaux s'en soit autorisé pour abrégé une tâche dont il s'acquittait si bien. Effrayé sans doute par la longueur de l'œuvre, il s'est arrêté après le quatorzième chant, et s'est borné à fondre en six livres les divers passages qui se rapportent à Roland, son héros de prédilection. Ce système nous a ravi une foule d'épisodes célèbres et charmants, tels que le royaume des Amazones, Richardet et Fleur-d'Épine, Astolphe et les Harpies, pour ne citer que les plus connus. ⁽²⁾

⁽¹⁾ *Roland furieux*, vingt chants traduits en vers, octave pour octave, par F. Desserteaux, auteur de la traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*. Michel Lévy, 1865.

⁽²⁾ Rappelons que la lecture des œuvres de l'Arioste ne convient réellement qu'à l'âge mûr. Mais elles sont placées par le consentement universel à un trop haut rang dans la littérature du seizième siècle pour qu'on ne s'intéresse pas aux recherches et aux commentaires

Nous croyons, pour notre part, que Roland a été la première pensée d'Arioste ; mais que, son désir de flatter ses protecteurs l'amenant peu à peu à exagérer l'importance de Roger et de Bradamante, leurs ancêtres supposés, le poète a modifié son plan chemin faisant. De temps à autre il semble se reprocher d'abandonner son héros, et il y revient avec une ardeur, parfois une gravité, singulières. Son hésitation nous paraît surtout marquée aux dixième et onzième chants. Il n'a pas plutôt fait délivrer Angélique par Roger que l'aventure lui paraît trop belle pour manquer à Roland. Aussitôt il attache Olympie sur le rivage même où l'orque a failli dévorer Angélique, et il conduit Roland à son secours. Roger a seulement ébloui le monstre avec le bouclier magique ; c'est Roland qui le tuera et l'amènera mort sur la plage. Notons en passant que cette répétition, qui pourrait être un défaut, manifeste dans toute sa richesse la variété du génie de l'Arioste ; il a su, de circonstances identiques, faire ressortir avec une précision merveilleuse la différence des caractères et des âges de ses deux héros. Tandis que le jeune et inconstant Roger, fasciné par les charmes de la victime, s'abandonne avec elle au vol capricieux de l'hippogriph, Roland, grave et sage (en tout ce qui n'est pas sa fatale passion), ne sauve Olympie que pour la marier à un roi qui survient fort à propos. Le contraste entre ces deux épisodes pareils est certainement la plus éclatante parmi toutes les beautés dont le *Roland furieux* étincelle. Après ce grand effort pour dégrader de toute comparaison la supériorité de Roland, pour établir fortement sa magnanimité et montrer la profondeur de l'abîme où la passion va l'engloutir, Arioste reprend sa course vagabonde et met tour à tour au premier plan Renaud, ou Mandricard, ou Rodomont, Guidon le Sauvage ou Astolphe, et surtout le groupe où figurent Marphise, Bradamante et Roger ; si bien que, pendant la folie de Roland, l'action se complique d'éléments toujours nouveaux, et se continue, même après le combat des Six, jusqu'au mariage de Roger et de Bradamante et à la mort de Rodomont, réservée au bras de Roger.

Roger et Bradamante demeurent donc les véritables héros de l'*Orlando*, ou plutôt, et cette vue générale permet d'embrasser dans toute sa complexité l'épopée de l'Arioste, c'est la lutte entre l'Orient et l'Occident, entre l'Islam et le Christianisme, qui en est l'idée mère et qui en constitue l'unité. Il y a pour nous un parallélisme évident entre les péripéties de la guerre qui met aux mains Charles et Agramant, et celles qui contrarient et terminent les amours de Roger et de Bradamante. La victoire des chrétiens et le mariage des deux héros sont entravés durant tout le poème, et l'une détermine l'autre. Agramant et les Sarrasins l'ont d'abord emporté : de défaite en défaite, Charles et les chrétiens en viennent jusqu'à être assiégés dans Paris ; puis la fortune tourne, et, favorisant les vaincus, refoule chez eux les vainqueurs, et plante enfin l'étendard de la croix sur les ruines de Biserte, la capitale d'Agramant ; Agramant lui-même tombe avec Gradasse sous les coups de Roland. D'autre part, une sorte d'antagonisme existe entre Bradamante et Roger : elle est chrétienne, il est musulman. Que de difficultés ne rencontrera pas leur union ! Angélique, Alcine, les prisons enchantées du vieil Atlant, la différence de religion, sont autant de délais et d'obstacles jetés entre les deux fiancés. La constance de Bradamante, comme celle du grand Charles, résiste à tant d'épreuves : elle en triomphe ; mais pour que le mariage désiré s'accomplisse, il faut que Roger converti reçoive le baptême et rende hommage au Dieu de sa fiancée. Double défaite de l'Islam dans Agramant et dans Roger, double

dont elles peuvent être l'objet. M. de Lamartine a écrit sur l'Arioste des *Entretiens charmants*,

victoire des chrétiens par Charles et par Bradamante : tels sont la base, le pivot, le couronnement de l'*Orlando furioso*, le majestueux sujet qui fait d'Arioste un des plus glorieux successeurs d'Homère. Autour de cette action dominante se développent, s'enchevêtrent, se jouent, des actions secondaires ou simplement épisodiques, parfois rattachées à l'ensemble d'un fil léger, invisible, mais qui enrichissent le vaste poème à la façon de pierreries semées sur un grand canevas.

Un résumé servile de l'*Orlando* ne serait guère qu'un

recueil stérile de notes, une traduction des sommaires ou arguments placés en tête de chaque chant. Il nous a paru plus utile de dresser un tableau succinct des principaux personnages, des épisodes et des passages remarquables. Avec les indications que nous leur fournissons, les lecteurs pourront aisément se retrouver à travers les forêts, les antres, les monts et les mers, de l'île d'Ébude au royaume du Cathay, soit qu'ils veuillent suivre une piste unique, soit que, sans se soucier de l'action, ils cherchent quelque histoire détachée.



Encrrier de l'Arioste, conservé à Ferrare.

Parmi les chrétiens, nous nommerons d'abord Charles, l'empereur légendaire à la barbe fleurie, tantôt Charles Martel et tantôt Charlemagne, le grand champion de l'Europe contre les Sarrasins, tour à tour vainqueur et vaincu, soit à Poitiers et à Roncevaux, comme le veulent les historiens, soit à Paris, à Arles, à Jérusalem, partout où le conduit l'imagination des chroniqueurs, surexcitée par l'enthousiasme des croisades. Calme dans la défaite, prudent et hardi dans la bataille, c'est le modérateur des rivalités sans cesse renaissantes entre ses douze pairs qui ne lui obéissent pas toujours. Il fait souvent tapisserie, et s'efface derrière les figures plus jeunes et plus romanesques. Cependant son rôle est grand encore. Il donne Angélique en garde au duc Nayme, la réservant comme

récompense à Renaud ou à Roland, qu'il retient ainsi près de lui (ch. I). Nous le voyons charger Renaud d'une ambassade en Angleterre (II), soutenir le siège de Paris (XIV), combattre le redoutable Rodomont avec l'aide de ses preux (XVII); puis, battu encore et bloqué dans sa capitale (XXVII), sauvé seulement par la discorde qui éclate dans le camp d'Agramant, il remet le sort de la monarchie aux hasards d'un combat entre Renaud et Roger, et jure de payer tribut à Agramant si son champion est battu (XXVIII). Heureusement pour lui, la magie se mêle de ses affaires et lui rend la victoire. Enfin, il concourt au dénouement et marie Bradamante à Roger (XLV).

Roland, bien qu'il diffère absolument du Hruodlandus d'Eginhard et du héros de Roncevaux, n'en a pas moins

conservé quelques traces de sa physionomie historique et légendaire. Quand sa passion ne le domine pas, il est religieux et austère autant que brave. Mais si son corps est invulnérable, comme celui d'Achille (ce qui diminue bien leur mérite), son cœur ne l'est pas plus que celui d'Alceste le misanthrope. Dans Angélique il a trouvé sa Célimène. Pour la suivre, et sans même savoir quelle route elle a prise, il quitte l'armée dès le huitième chant, la veille d'une bataille. Dans sa course aventureuse, il rencontre Olympie et la sauve par deux fois (IX et XI); il a l'occasion de jeter dans la mer, comme une arme lâche et perfide, la première arquebuse, trésor du roi Cymosque. Il visite en vain le palais d'Atlant (XII); et, toujours sur les traces de son infidèle, il secourt des princesses, délivre des chevaliers, combat des Sarrasins illustres (XXIII), jusqu'au jour où, devant les chiffres enlacés de Médor et d'Angélique, sa raison l'abandonne (XXIII). En proie à de noires fureurs, il commet les tours de force les plus insensés, déracinant les arbres, assommant les brebis et les bergers, traînant par la queue sa cavale morte. Ce nouvel Ajax, sans vêtements, sans armes, erre de par le monde et se dérobe aux recherches de ses amis. Il faut, pour mettre fin à ses maux, que sa raison soit retrouvée dans la Lune par l'aventureux Astolphe, et qu'on lui fasse prendre le contenu de la fiole qui la renfermait (XXXIX). Guéri enfin, il prend part à l'assaut de Biserte (XL), met fin à la guerre par la mort d'Agramant et de Gradasse (XLII), et revient à Paris (XLIV) jouir de son triomphe.

Renaud de Montauban est, en toutes choses, un autre Roland, avec moins de brutalité et plus de mélancolie. Comme lui poursuivant d'Angélique, il mène avec éclat une vie errante, signalée par une foule d'aventures. Nous ne pouvons que suivre sa trace, marquée toujours par des exploits nouveaux, dans la forêt où il combat Ferragus et Sacripant (I et II), en Angleterre et en Écosse où il sauve Ginevra du bûcher (IV-VIII), sous Paris où il tue Dardinel (XVIII), à Montauban où il est reçu par son père Aymon et sa famille. Gradasse, Guidon le Sauvage, Roger, éprouvent tour à tour la force de son bras (XXXI, XXXIII, XXXVIII); au chant XLII, il guérit de sa folle passion. Il retrouve Roland à Lampadouse (XLIII), et revient en France avec lui. Le nom de Renaud se retrouve dans la plupart des poèmes français et italiens. Le Tasse l'a choisi pour héros de son *Rinaldo*. Parmi les enfants d'Aymon qui jouent un rôle dans l'Arioste, citons l'aimable Richardet, célébré depuis par Fortiguerra, et que Roger sauve d'une mort terrible; Guidon le Sauvage, vainqueur des Amazones; enfin, la belle Bradamante, vierge guerrière dont la cuirasse n'a durci ni l'âme ni même le corps, et qui reste à mi-chemin entre la molle Angélique et la rude Marphise sans être vaincue par l'une en grâce ou par l'autre en vaillance. Elle peut et abattre Sacripant (I) ou Rodomont (XLII), écraser les païens sous les murs d'Arles; mettre fin aux enchantements du palais d'Atlant (XIII), tuer sans merci un traître comme Pinabel (XXII), et aussi gémir sur la perte de Roger (XXXII), consoler Fleur-de-Lys, ou même se plaindre aux frivoles entretiens des femmes, au palais de Fleur-d'Épine. Comme une autre Atalante, elle ne veut pour époux que son vainqueur; et c'est son Roger qu'elle a cru mort, Roger sous un nom et des armes d'emprunt, contre qui elle soutient tout un jour un combat acharné. Puis tout se découvre, et l'héroïne est unie au héros.

A la famille d'Aymon se rattachent encore Maugis et Auger, Malagigi et Aldigieri, demi-paladins, demi-enchanteurs, cousins et amis de Renaud. Citons Brandimart, Sansonnet, Aquilant et Griffon, Ariodant et Lurcain, Dudon, Birène, Zerbin, le preux Olivier, tous héros d'aven-

tures épisodiques. Astolphe a droit à plus de détails. Changé en myrte par Alcine, rendu par la fée Mélisse à sa première forme, il se signale par une foule d'exploits heureux (VI et VIII). Vainqueur de Caligorant (XV), d'Orrile, géants monstrueux, des Amazones homicides (XIX), des Harpies (XXXVIII), il est surtout fameux par son voyage dans la Lune et au Paradis (XXXII). Son cor enchanté triomphe de tous les obstacles, et l'hippogriffe est sa monture. Parmi les femmes, il faut distinguer Isabelle, qui se fait tuer par Rodomont pour demeurer fidèle au souvenir de Zerbin (XXIX); Olympia, Ginevra, Fleur-de-Lys, Fleur-d'Épine, figures charmantes qui animent l'épopée et délassent des grands coups de lance.

Le monde musulman n'est pas moins riche que le monde chrétien; ses représentants ne sont point sacrifiés par l'impartial Arioste aux paladins et aux dames de l'Occident. Agramant, roi ou empereur de Biserte, est le digne rival de Charlemagne; plus jeune et plus bouillant, il conduit ses soldats et prend part à l'action. C'est lui qui avec Marsile dirige le siège de Paris (I, XII, XIV, XXVII). Définitivement battu sous la capitale et sous Arles (XXXI, XXXVIII), il s'embarque pour l'Afrique, voit son escadre détruite par la flotte de feuilles que Dudon commande (XXXIX, XL), et assiste de loin à l'incendie de Biserte. Il est tué par Roland dans le combat des Six. Autour de lui se rangent Gradasse, tué avec lui à Lampadouse; le géant Ferragus, emprunté déjà par Bojardo à Turpin, qui succombe à Arles sous les coups de Bradamante; Mandricard, Dardinel, Sacripant, l'un des poursuivants d'Angélique, déjà connu de Bojardo; le terrible Rodomont, création de l'Arioste, type d'orgueil et de férocity grandiose, longtemps indomptable sur le pont qu'il défend (XXXV), tué enfin par Roger (XLVI).

Roger, descendant d'Hector et d'Alexandre, est la fleur de l'Islamisme. Longtemps éloigné de l'action et de Bradamante par la magie d'Atlant, son ancien précepteur, il erre, pendant les vingt-cinq premiers chants, de l'île d'Alcine à l'île des Pleurs, où il délivre Angélique, et du palais d'Atlant au château de Pinabel. Il tue Mandricard (XXX), combat Renaud (XXXVIII), est baptisé (XLII), cherche un royaume en Orient, et revient à Paris, avec le prince Léon de Constantinople (XLV), pour combattre et épouser Bradamante. Arioste l'a emprunté à Bojardo, qui déjà en faisait la tige de la maison d'Este. On retrouve son nom dans des poèmes divers, *Philomena*, *Parise la duchesse*, *l'Excommunication du Ribaud*, et dans les chroniques siciliennes. Sa sœur Marphise a le cœur d'acier de Pallas; elle a toujours la menace à la bouche et la lance au poing; elle combat Guidon, Zerbin (XX), Bradamante (XXVII); au demeurant, la meilleure fille du monde; elle reçoit le baptême à Paris (XXXVIII). Marphise est aussi un emprunt fait à Bojardo. Il faut ranger encore, parmi les personnages musulmans, la charmante Angélique, reine du Cathay, l'héroïne de l'*Orlando innamorato*, la dédaigneuse compagne de Sacripant et de Roger, l'épouse de Médor. Elle disparaît du poème au trentième chant. Doralice, très-charmante aussi (XIV, XXIV, XXX), est une réduction d'Angélique.

Notre énumération serait trop incomplète si nous ne mentionnions encore la race, bonne ou mauvaise, des fées, magiciennes et enchanteurs: la séduisante Alcine (VI-X), la bonne Logistille (VIII-XV), la sage Mélisse, protectrice de Roger et surtout de Bradamante, à laquelle elle révèle, dans la grotte de Merlin, les générations qui sortiront de son sein; l'astucieux Atlant, qui triomphe des plus forts guerriers en lisant son grimoire, et le vilain ermite qui endort Angélique. Nous avons nommé les monstres: Caligorant, Orrile, l'orque, le dragon qui attaque Renaud,

les Harpies; n'oublions pas l'ogre, un Polyphème plus hideux que l'ancien, et toutes les fantasmagories qui gardent les jardins d'Alcine. L'hippogriffe est un Pégase, une chimère empruntée à Ovide. Les coursiers de Roland, de Renaud, de Roger, Bride-d'Or, Bayard, Frontin, ont, comme ceux d'Homère, des sentiments humains; on s'intéresse autant à eux qu'à leurs maîtres. L'Arioste les a trouvés, entre autres Bayard, dans l'*Hystoire de Maugist et de Vivian*, et dans les *Visions d'Oger le Danois*.

La fin à une prochaine livraison.

POÉSIES CHINOISES DU HUITIÈME SIÈCLE,

SOUS LA DYNASTIE DES THANG (¹).

LI-TAI-PÉ.

A un ami qui partait pour un long voyage.

Le jour d'hier qui m'abandonne, je ne saurais le retenir;

Le jour d'aujourd'hui qui trouble mon cœur, je ne saurais en écarter l'amertume.

Les oiseaux de passage arrivent déjà par vols nombreux qui nous ramènent le vent d'automne.

Je vais monter au belvédère et remplir ma tasse en regardant au loin.

Je songe aux grands poètes des générations passées;

Je me délecte à lire leurs vers si pleins de grâce et de vigueur.

Moi aussi, je me sens une verve puissante et des inspirations qui voudraient prendre leur essor;

Mais pour égaler ces sublimes génies, il faudrait s'élever jusqu'au ciel pur et voir les astres de plus près.

C'est en vain qu'armé d'une épée, on chercherait à trancher le fil de l'eau;

C'est en vain qu'en remplissant ma tasse, j'essayerais de noyer mon chagrin.

L'homme, dans cette vie, quand les choses ne sont pas en harmonie avec ses desirs,

(¹) Les Thang montèrent sur le trône l'an 618 de notre ère, et donnèrent vingt empereurs jusqu'à l'an 909. C'est la grande époque littéraire de la Chine.

Un choix de poésies qui datent de cette époque a été traduit par M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis (Paris, Amyot, 1862). C'est à ce livre très-intéressant que nous empruntons quelques pièces des poètes Li-tai-pé et Thou-fou.

Li-tai-pé, le plus célèbre des poètes de la dynastie des Thang, était, paraît-il, comme Anacréon, très-ami du vin. Né en 702, docteur à vingt ans et déjà connu par diverses poésies, il trouva un protecteur à la cour: un ministre de l'empereur Ming-hoang le prit sous sa protection et le logea dans son palais. Bientôt l'empereur admira les vers de Li-pé (nom abrégé du poète) et l'admit dans son intimité. Mais Li-pé, à propos de vers satiriques, s'engagea dans des intrigues de cour, et en sortit malgré les instances de l'empereur. Il erra dans l'empire, s'arrêtant souvent dans les tavernes, devint le favori d'un seigneur qui conspirait, fut jeté en prison, et cependant rappelé à la cour; il mourut en route, à l'âge de soixante et un ans. Les Chinois lui ont élevé un temple. Son nom est souvent accompagné des éloges les plus hyperboliques ou les plus singuliers, tels que «l'immortel qui aimait à boire.»

Thou-fou, né dans un village, l'an 714 ou 715 de notre ère, n'eut pas de succès dans les concours littéraires. Il ne parvint pas au grade de docteur. Mais ses poèmes attirèrent sur lui l'attention de l'empereur Hiouan-tsong ou Ming-hoang-ti. Sa célébrité grandit rapidement. L'empereur lui offrit le gouvernement d'une province; il refusa et préféra rester à la cour, où toutefois on ne le comblait pas de richesses. Sou-tsong, successeur de Hiouan-tsong, le nomma censeur impérial: cette haute fonction, remplie avec trop de sincérité, le fit exilier dans le Chen-si, avec le titre de gouverneur d'une ville, qu'il n'accepta point. Il mena dès lors une vie errante; mais plus tard, grâce à la libéralité du gouverneur militaire Hien-vou, une position de fortune indépendante lui permit de se livrer en toute liberté à la poésie. Il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ne peut que se jeter dans une barque, les cheveux au vent, et s'abandonner au caprice des flots.

Pensée dans une nuit tranquille.

Devant mon lit, la lune jette une clarté très-vive;
Je doute un moment si ce n'est point la gelée blanche
qui brille sur le sol.

Je lève la tête, je contemple la lune brillante;

Je baisse la tête, et je pense à mon pays (¹).

Chanson des frontières.

L'automne, c'est le temps que nos voisins des frontières choisissent pour descendre de leurs montagnes;

Il faut passer la grande muraille et se porter au-devant d'eux.

Le tigre de bambou est partagé (²);

Le général s'est mis en marche;

Les soldats de l'empire ne s'arrêteront plus que dans les sables du Kobi (³);

Le croissant de la lune, suspendu dans le vide, c'est tout ce qu'on aperçoit dans ce farouche désert,

Où la rosée se cristallise sur le fer poli des sabres et des cuirasses.

Bien des jours s'écouleront encore avant celui du retour.

Ne soupirez point, jeunes femmes; il faudrait soupirer trop longtemps.

THOU-FOU.

Le Recruteur.

Au coucher du soleil, j'allais cherchant un gîte dans le village de The-kao;

Un recruteur arrivait en même temps que moi, de ceux qui, pendant la nuit, saisissent les hommes.

Un vieillard l'aperçoit, franchit le mur et s'enfuit;

Une vieille femme sort de la même demeure et marche au-devant du recruteur.

Le recruteur crie, — avec quelle colère!

La femme se lamente, — avec quelle amertume!

Elle dit: «Écoutez la voix de celle qui est devant vous:
» J'avais trois fils; ils étaient tous trois au camp de l'empereur.

» L'un d'entre eux m'a fait parvenir une lettre;

» Les deux autres ont péri dans le même combat.

» Celui qui vit encore ne saurait longtemps soustraire à la mort sa triste existence;

» Les deux autres, hélas! leur sort est fixé pour toujours!

» Dans notre misérable maison, il ne reste plus un seul homme,

» Si ce n'est mon petit-fils, que sa mère allaite encore.

» Sa mère, elle, ne s'est pas enfuie,

» Parce qu'elle ne possède pas même les vêtements suffisants pour se montrer au dehors.

» Je suis bien vieille, mes forces sont bien amoindries;

» Pourtant je suis prête à vous suivre et à vous accompagner au camp.

» On pourra m'employer encore utilement au service de l'armée.

» Je saurai cuire du riz et préparer le repas du matin.»

La nuit s'écoulait. Les paroles et les cris cessèrent;

(¹) Il songe, dit un commentateur, que la même clarté se répand à la même heure sur le pays où il est né.

(²) L'empereur, lorsqu'il envoie un général à la guerre, brise en deux une tablette d'ivoire ou de bambou sur laquelle est sculptée une figure de tigre, et lui en donne une moitié. C'est entre eux un moyen de s'assurer de la fidélité des messagers, qui doivent toujours porter, de part et d'autre, l'un de ces morceaux.

(³) Steppe immense qui s'étend dans la Mongolie.

Mais j'entendis ensuite des pleurs et des gémissements étouffés.

Au point du jour, je poursuivis ma route,
Ne laissant plus derrière moi que le vieillard désolé⁽¹⁾.

Le départ des soldats et des chars de guerre.

Ling-sing, les chars crient; siao-siao, les chevaux soufflent;

Les soldats marchent, ayant aux reins l'arc et les flèches.

Les pères, les mères, les femmes, les enfants, leur font la conduite, courant confusément au milieu des rangs.

La poussière est si épaisse qu'ils arrivent jusqu'au pont de Hun-yang sans l'avoir aperçu.

Ils s'attachent aux habits des hommes qui partent comme pour les retenir; ils trépignent, ils pleurent.

Le bruit de leurs plaintes et de leurs gémissements s'élève véritablement jusqu'à la région des nuages.

Les passants, qui se rangent sur les côtés de la route, interrogent les hommes en marche.

Les hommes en marche n'ont qu'une réponse : « Notre destinée est de marcher toujours. »

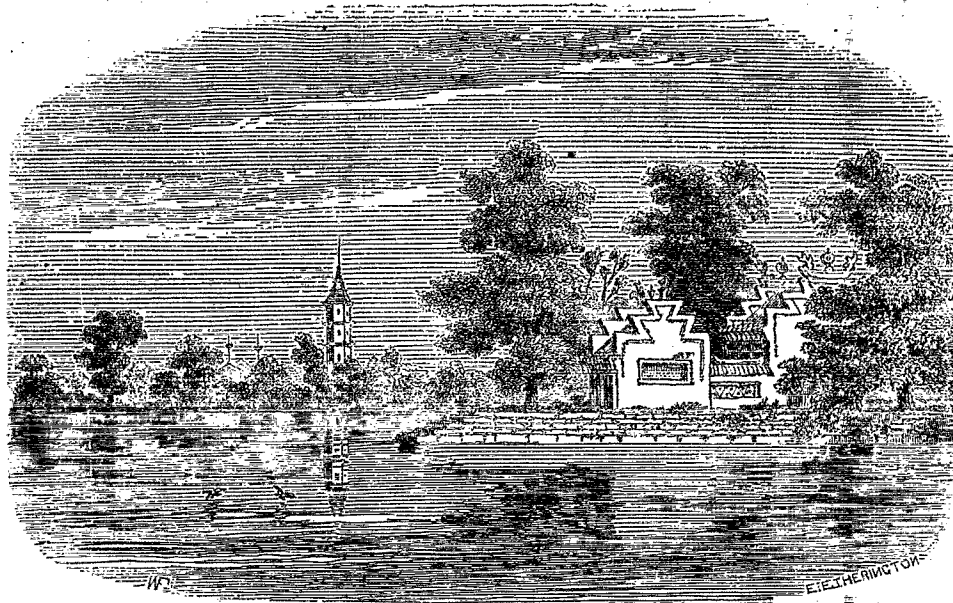
Certains d'entre eux avaient quinze ans quand ils partirent pour la frontière du nord;

Maintenant qu'ils en ont quarante, ils vont camper à la frontière de l'ouest.

Comme ils partaient, le chef du village enveloppa de gaze noire leur tête à peine adolescente⁽²⁾.

Ils sont revenus la tête blanchie, et ne sont revenus que pour repartir.

Insatiable dans ses projets d'agrandissement,
L'empereur n'entend pas le cri de son peuple.



Paysage chinois entre Macao et Canton.

En vain des femmes courageuses ont saisi la bêche et conduisent la charrue,

Partout les ronces et les épines ont envahi le sol désolé;

Et la guerre sévit toujours, et le carnage est inépuisable;

Sans qu'il soit fait plus de cas de la vie des hommes que de celle des poules et des chiens.

Bien qu'il se trouve des vieillards entre eux qui interrogent,

Les soldats osent exprimer ce qu'ils ressentent d'un ton violemment irrité⁽³⁾ :

« Ainsi donc, disent-ils, l'hiver n'apporte pas même un moment de trêve;

» Et les collecteurs viendront encore pour réclamer l'impôt;

(1) Le commentateur chinois croit devoir compléter ainsi la conclusion de cette terrible peinture : « Le vieillard était rentré dans sa maison, nous dit-il, quand il avait jugé que le recruteur devait s'être éloigné : il se lamentait du départ de sa femme qui avait suivi ce recruteur. Si la vieille femme était partie, c'est qu'elle craignait que le chercheur d'hommes ne découvrit la retraite du vieillard. Elle feignait un grand zèle pour sauver son vieil époux. »

(2) Cette expression puise sa force dans le profond respect que les Chinois ont toujours professé pour les vieillards. Il faut que le mécontentement soit bien grand pour qu'on n'en puisse contenir l'explosion devant eux.

» Mais cet impôt, de quoi donc pourrait-il sortir?

» N'en sommes-nous pas venus à tenir pour une calamité la naissance d'un fils,

» Et à nous réjouir, au contraire, quand c'est une fille qui naît parmi nous?

» S'il vient une fille, on peut du moins trouver quelque voisin qui la prenne pour femme;

» Si c'est un fils, il faut qu'il meure et qu'il aille rejoindre les cent plantes⁽⁴⁾.

» Prince, vous n'avez point vu les bords de la mer bleue⁽⁵⁾,

» Où les os des morts blanchissent sans être jamais recueillis;

» Où les esprits des hommes récemment tués importunent de leurs plaintes ceux dont les corps ont depuis longtemps péri.

» Le ciel est sombre, la pluie est froide sur cette lugubre plage, et des voix gémissantes s'y élèvent de tout côté. »

La fin à une prochaine livraison.

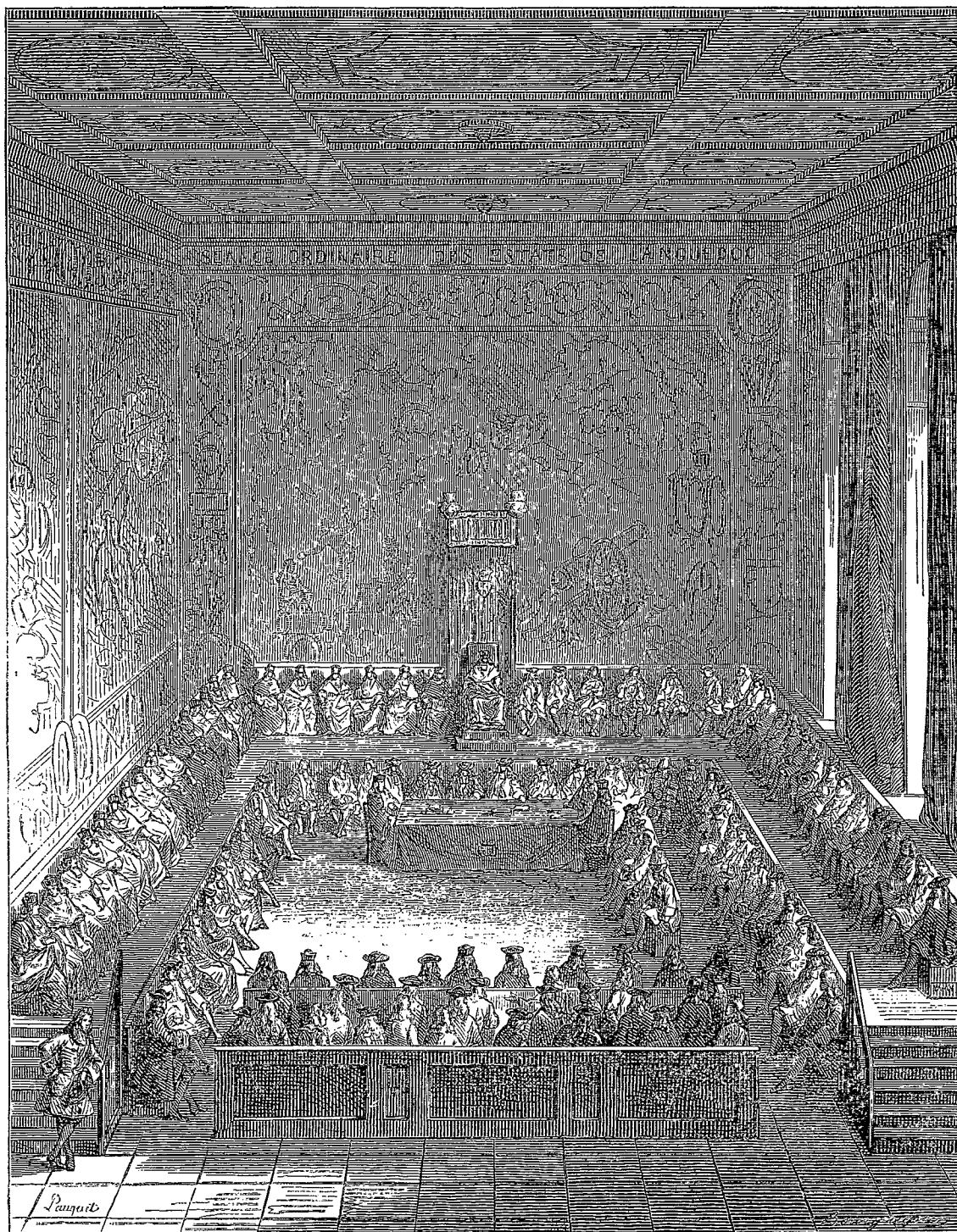
(3) Une bande de gaze noire, roulée autour de la tête, était le signe distinctif des conscrits.

(4) L'expression « rejoindre les cent plantes » signifie : périr prématurément et être enfoui sans sépulture dans la terre, comme les herbes que tranche et retourne la charrue en traçant le sillon.

(5) C'est le lac de Khou-khou-noor, près duquel se livrèrent d'interminables combats entre les Chinois et les belliqueux Tou-fan (anciens Thibétains), qui repoussèrent toujours la conquête.

LES ÉTATS DE LANGUEDOC.

Voy. les États de Bretagne, p. 25.



Séance ordinaire des États de Languedoc (1704). — Dessin de Pauquet.

Nous avons décrit, dans notre article sur les États de Bretagne, la manière dont étaient répartis les membres des différents ordres dans les assemblées connues sous le nom d'États provinciaux. La gravure que nous donnons aujourd'hui, et qui représente une séance ordinaire des États du Languedoc, paraît contredire au premier abord les dispositions admises; elle n'en diffère, en réalité, que par un plus grand nombre de représentants du tiers état et la présence d'un seul président.

En Bretagne, la noblesse formait à elle seule la majorité des États. Dans le Languedoc, la bourgeoisie y domi-

nait depuis longtemps. Une vingtaine de sièges étaient réservés aux barons, autant aux évêques; le tiers occupait le reste. La présidence exclusive de l'assemblée appartenait de droit à l'archevêque primat de Narbonne. La féodalité n'avait que peu de représentants dans le Midi, grâce à l'énergie avec laquelle les habitants défendaient leur organisation municipale, dont ils faisaient remonter l'origine au delà même de l'époque gallo-romaine.

Ici, comme il s'agit d'une séance ordinaire, les commissaires du roi et les curieux sont absents. L'archevêque-président parle aux députés sans avoir quitté son siège. Le

long des parois de la salle des séances court une estrade sur laquelle sont placés : à droite du président, l'archevêque de Toulouse, l'archevêque d'Albi; puis, sans distinction, tous les évêques des diocèses de Languedoc; — à gauche, le comte d'Alais, le vicomte de Polignac; puis, sans distinction, tous les représentants de la noblesse ayant droit de séance. — Au niveau du sol, adossés au soubassement de l'estrade, sont les députés du tiers, dont deux rangs tournent le dos à l'entrée de la salle. Au milieu et un peu au fond, de manière à laisser un espace vide au centre, est la table des syndics, des secrétaires et du trésorier des États. Un banc en retour, du côté de la noblesse, est réservé aux consuls de la ville où se tient la session. Enfin, au pied des marches de l'estrade des évêques; se tient, debout, tête découverte, l'huissier des États. Si nous avions eu sous les yeux une séance d'ouverture, nous aurions vu les curieux de haut rang assister debout, le long de deux couloirs latéraux, les femmes derrière les sièges de la noblesse, les hommes derrière ceux du clergé. On voit distinctement ici le couloir réservé aux dames, en avant des embrasures des fenêtres; il n'y avait pas de couloir derrière les sièges du fond.

Les États de Languedoc recevaient des représentants de tout le territoire occupé aujourd'hui par les départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, du Tarn et de la Haute-Garonne. Ces pays jouissaient, depuis des siècles, d'une prospérité qui leur attira de fréquentes invasions; ils s'administraient eux-mêmes, et leurs magistrats, choisis presque toujours dans la bourgeoisie, possédaient une autorité rarement contestée par les seigneurs. Ils savaient se concerter et se défendre avec leurs propres milices, sans le secours de l'épée féodale. Les discordes intestines, et particulièrement les discordes religieuses, les engagèrent seules à recourir à des troupes étrangères. Avant leur annexion à la France, ils vivaient libres et exempts d'impôts vis-à-vis de leurs seigneurs suzerains, les comtes de Toulouse.

M. de Basville, intendant du roi en Languedoc, en 1704, nous apprend ⁽¹⁾ que les derniers comtes de Toulouse, prévoyant la réunion de leur territoire à la France, déclarèrent dans leurs testaments que les sommes d'argent qu'ils avaient obtenues de leurs sujets avaient été données à titre purement gratuit, et sans que l'on pût invoquer de ces précédents « pour les obliger à l'avenir à en fournir de semblables, sous quelque prétexte que ce soit. » Le dernier titulaire, Alphonse, dont la mort suivit de près celle de saint Louis, son frère, qu'il avait accompagné dans la croisade de Tunis, fit la même déclaration au sujet des subsides qui lui avaient été octroyés pour son voyage en terre sainte (lettres patentes données en 1270 à Aigues-Mortes). Un an après ces lettres patentes, quand la mort d'Alphonse mit Philippe le Hardi en possession du comté de Toulouse, promesse fut faite par le sénéchal de Carcassonne de ne tirer aucun argent du peuple sans « un consentement donné dans une assemblée générale. » Il faut ajouter que ce consentement ne fut pas souvent refusé, car la bourgeoisie marchandait moins que la noblesse quand il fallait soutenir la monarchie. « Dans le commencement, dit M. de Basville, après la réunion du Languedoc à la couronne, l'assemblée des États n'était pas si générale, ni convoquée avec autant de solennité qu'elle l'est présentement. » Aussi les rois, imitant l'exemple des anciens seigneurs suzerains, assemblaient les peuples du Languedoc par sénéchaussées. « Mais comme ces différentes convocations mettaient une plus grande difficulté dans la dis-

tribution des impôts, on trouva à propos de convoquer les sénéchaussées en un seul corps, qui a composé depuis les États généraux de la province. »

L'époque pendant laquelle se tenait la session que nous allons décrire était, après l'invasion des Sarrasins et la guerre des Albigeois, la plus désastreuse qu'eût traversée le Languedoc. L'atteinte portée par la révocation de l'édit de Nantes à la liberté de conscience dont les protestants jouissaient depuis près d'un siècle, avait eu un douloureux retentissement dans le Midi. Un impôt de capitation, dont M. de Basville avait dressé la liste sur les indications des curés, fit éclater la révolte. Les protestants, les plus fanatiques, et peut-être aussi les plus maltraités, purent tenir tête aux troupes royales en se retranchant dans les Cévennes. Ils avaient brûlé plus de trente villages. Le maréchal de Montrevel, chargé de la répression, ne voulut pas se montrer moins cruel. De part et d'autre on rivalisait d'atrocités. Le sang versé appelait de nouvelles troupes et de nouveaux insurgés. Il appartenait au maréchal de Villars de mettre fin à la guerre civile par des mesures moins barbares que celles employées par Montrevel; mais Villars n'avait pas encore fait son apparition dans la province lorsque les États généraux se réunirent à Montpellier, pour tenir leur session annuelle, pendant l'hiver de 1703-1704.

L'ouverture eut lieu le 28 novembre 1703, sous la présidence de Charles Legoux de la Berchère, archevêque de Narbonne. Quoique le siège présidentiel revint de droit à ce prélat, il ne laissait pas que d'en recevoir l'investiture du roi, et, cette année, il avait été prendre ses pouvoirs à Versailles, des mains mêmes de Louis XIV. Pendant qu'un orchestre de violons, spécialement attaché aux États pour toute la durée de la session, exécutait une symphonie, les députés et les curieux, car la séance d'ouverture était publique, prenaient leurs places, non sans quelques débats de préséance. L'installation faite et la symphonie terminée, les violons eurent congé jusqu'à la fin de la séance, qu'ils devaient clore par une autre symphonie.

Les commissaires du roi furent introduits en grande cérémonie. Les principaux étaient le maréchal de Montrevel, M. du Roure, gouverneur de la province, au nom du duc du Maine, et l'intendant, M. de Basville. Ils apportaient sous pli cacheté la lettre du roi qui les accréditait auprès des États. Le greffier ouvrit le pli et en donna lecture. Louis XIV y indiquait en termes généraux les charges financières du royaume, et invitait les peuples du Languedoc à l'assister de leurs deniers, sous forme d'un don gratuit, mais il ne spécifiait pas la somme. — Par un scrupule de la majesté royale, il laissait ce soin à ses commissaires, qui s'abstenaient eux-mêmes de parler d'argent pendant leur première visite. MM. de Montrevel et de Basville prononcèrent ensuite un discours stéréotypé pour la circonstance, et le président leur répondit par les compliments d'usage. Les commissaires sortirent pour se rendre en grand équipage à l'église Notre-Dame des Tables, et les députés les suivirent après avoir entendu les félicitations adressées au primat de Narbonne par l'archevêque d'Alby.

On célébrait à Notre-Dame des Tables la messe solennelle du Saint-Esprit, pendant laquelle la musique des États exécuta un motet. Indépendamment de cette messe d'ouverture, les députés en entendaient une tous les jours avant d'entrer en séance; et comme la session commençait presque toujours au milieu de la semaine, les États assistaient en corps et avec pompe à la grand-messe du premier dimanche qui suivait l'installation.

Les deux séances qui suivirent furent consacrées à la vérification des pouvoirs; un certain nombre de titulaires,

⁽¹⁾ Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*.

mineurs, malades ou empêchés par une cause quelconque, faisaient agréer leurs délégués. La troisième séance, qui eut lieu le samedi, fut consacrée à l'appel nominal, à l'installation définitive de l'assemblée et à la prestation du serment. La formule de cette prestation fut lue à haute voix par un des secrétaires, tous les membres étant tournés vers la croix, les prélats la main sur la poitrine, les autres députés le bras droit levé. On régla ensuite le cérémonial de la grand'messe du lendemain par la désignation de l'officiant et du prédicateur. Enfin on nomma des députations qui devaient aller saluer, au nom des États, chacun des commissaires royaux.

Le dimanche 1^{er} décembre, à huit heures du matin, tous les députés étaient réunis à la salle des séances, pour s'y former en corps et recevoir chacun le cierge qu'il devait porter à la procession. Ils se rendirent, le clergé en tête, à l'église de Notre-Dame des Tables. Les rues étaient pavoisées et jonchées de verdure; la foule saluait le cortège de ses acclamations. La messe fut célébrée en grande pompe; les évêques et les commissaires eurent chacun l'honneur de trois coups d'encensoir. A la fin de la messe eut lieu la procession des États. Les consuls de Montpellier portaient le dais, et la cérémonie fut terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lundi, après les remerciements adressés au prédicateur et à l'officiant, les députations rendirent compte de l'accueil qu'elles avaient reçu. Le président informa les États que les commissaires viendraient le lendemain apporter leurs propositions. Ils parurent, en effet, dans la séance du mardi. La demande de subsides s'élevait à cinq millions, dont trois à titre de don gratuit et les deux autres à titre d'avance sur la capitation de 1704. Comme le chiffre était prévu, le président, parlant au nom de l'assemblée, fit observer que « les États avaient beaucoup plus consulté leur zèle que les forces de la province dont ce même zèle avait causé l'épuisement. » Mais il congédia les commissaires sur l'assurance qu'il soumettrait leurs demandes à une délibération.

Le surlendemain fut employé à la lecture du règlement des États, et ce fut le jeudi seulement qu'on procéda à la délibération. La demande était excessive : indépendamment des cinq millions qui sortaient de la province, il fallait pourvoir à l'entretien des troupes royales et des milices locales, panser les plaies faites par la guerre civile, et couvrir les déficits considérables constatés dans la collecte des impôts des années précédentes, le tout sans préjudice des dépenses nécessitées par l'administration intérieure. L'archevêque de Narbonne alors crut devoir divulguer l'audience qu'il avait reçue de Louis XIV. « Le roi, disait-il, souhaite ardemment la paix pour pouvoir alléger ses sujets et notamment ceux du Languedoc, à qui il avait des obligations toutes spéciales. » Grâce à cette confiance, le don gratuit fut voté sans restrictions.

De toutes les nouvelles qui parvinrent alors au roi, celle-là fut assurément une des plus agréables et des moins attendues, car on craignait une réduction du don gratuit : aussi les remerciements furent-ils aussi chaleureux qu'empressés. Toutefois les États décidèrent que l'archevêque de Narbonne serait placé à la tête de la députation chargée de porter le don gratuit au roi. Ils invitèrent le président à user de tout son crédit à la cour pour faire valoir la grandeur du sacrifice et solliciter des allègements. Mais l'année suivante tout fut oublié. Loin d'obtenir une réduction d'impôts, le Languedoc vit s'aggraver les charges, et un mois après l'octroi du don gratuit, le ministre des finances Chamillart écrivit aux États une lettre très-sèche en réponse à une demande de suppression des surtaxes relatives aux fourrages des dragons du roi.

Ce refus n'empêcha pas les États de distribuer 60 000 livres de gratification au duc du Maine, gouverneur du Languedoc, qui n'avait pas encore mis le pied dans son gouvernement; 12 000 livres au maréchal de Montrevel, 7 000 à M. de Basville, autant aux secrétaires du duc du Maine, 30 000 à M. du Roure, 22 000 à divers fonctionnaires : « A celui qui a sonné la cloche pour assembler les États, 60 livres. — Aux six escudiers des consuls de Montpellier qui ont gardé la porte de la salle des États, 100 livres. — Aux marguilliers de l'église Notre-Dame des Tables, 4 000 livres. — Pour aumônes, 2 000 livres. — Enfin, à la ville de Montpellier, pour les frais occasionnés par la tenue des États, 800 livres. » Plus tard, on ne trouva que 6 000 livres à répartir entre les catholiques qui avaient eu leurs maisons brûlées par la guerre civile; quant aux protestants, il n'en fut pas fait mention.

Nous passerons sous silence les travaux accomplis par différentes commissions des États sur les différentes questions financières et administratives de la province, pour arriver au cérémonial de la clôture.

Cette clôture eut lieu le vendredi 8 février 1704. Les musiciens célébrèrent un *Te Deum*. L'assemblée reçut la bénédiction du président, et se dispersa après avoir rendu une visite en corps au maréchal de Montrevel.

Le même cérémonial fut fidèlement observé pendant tout le cours du dix-huitième siècle, jusqu'au 21 février 1789, dans la journée duquel les musiciens des États du Languedoc donnèrent, sans le prévoir peut-être, leur dernier coup d'archet.

LE PETIT CÉSAIRE

ET SON GRAND COUSIN LAZARE.

Sobre par nécessité bien plutôt que par régime volontaire, Guillaume Poupin, vieil écrivain public du quartier de la Cité, savant et poète, suivant le dire des ignorants, pour qui il rimait des chansons de fête au modeste prix de douze sous les trois couplets, avait, en compensation de ses mauvais jours, des nuits excellentes. L'estomac toujours aussi peu chargé que la conscience, il dormait comme, dit-on, dorment les justes. Mais nul n'étant à l'abri, au moins par occasion, de la dure épreuve de l'insomnie, il lui arriva d'avoir à subir durant une nuit entière les fatigues du mauvais sommeil.

Ce fut à la suite d'un souper trop plantureux, où il avait été invité et comme chansonnier et comme bon voisin par de braves ouvriers qui fêtaient un anniversaire de famille.

Contre l'ordinaire, cette nuit-là il n'eut pas un moment de paisible repos. Toutes les fois qu'après un réveil en sursaut il retombait dans son lourd assoupissement, c'était toujours devant son échoppe, adossée au mur de Saint-Pierre des Arcis, — c'est-à-dire des Ascètes, — que son cauchemar le ramenait. L'échoppe alors lui apparaissait comme le théâtre où d'horribles personnages jouaient des drames qui le glaçaient d'épouvante. Une fois, entre autres, il la vit envahie par de hideux démons qui, à la lueur d'une lumière couleur de sang, se livraient à l'orgie avec le contenu de ses bouteilles d'encre, et faisaient flèches de ses plumes pour renouveler contre un grand singe, cloué vivant au mur, le martyr de saint Sébastien.

La cause de ce rêve persistant tenait à une inquiétude qui lui avait fait se demander plusieurs fois pendant le souper : « N'ai-je pas oublié de fermer mon bureau ? »

Ce que Guillaume Poupin, habitué par métier à cultiver l'hyperbole, appelait pompeusement son bureau, c'était le sordide réduit où, comme dit Mercier dans son *Tableau de*

Paris, « le scribe, les lunettes sur le nez, la main tremblante et soufflant dans ses doigts, donne son encre, son papier, sa cire à cacheter et son style pour cinq sous. »

Comme il avait peu de chemin à faire pour se rendre de la maison où il demeurait à son échoppe, il s'était promis d'aller, au sortir de table, s'assurer si sa crainte était bien ou mal fondée. Mais quand on eut chanté en chœur le dernier refrain, et pour la dernière fois vidé les verres, le cerveau du vieil homme, troublé par un extra contraire à ses habitudes, non-seulement ne lui permit pas d'aller jusqu'à la porte de son échoppe, mais encore le mit en peine de retrouver celle de sa mansarde, bien qu'elle

fût à dix pas du logis où il venait de passer la soirée.

Au réveil, le lendemain, Guillaume Poupin n'eut plus à mettre en doute s'il avait manqué de précaution la veille; car, dès qu'il eut les yeux bien ouverts, il aperçut à terre, devant son lit, le cadenas qui était l'unique fermeture de son échoppe au dehors. L'écrivain public s'enfermait au dedans en poussant le verrou intérieur que, bien entendu, il s'empressait d'ouvrir quand la bonne chance voulait qu'un client vint frapper au vitrage de la devanture.

Il lui fut facile de s'expliquer son étourderie. Le poète au rabais ne pouvant, pour composer la chanson de fête



Le Marchand de peaux de lapin (1774). — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson.

des voisins, puiser dans le carton aux lieux communs dont il faisait marchandise à l'égard des passants, il lui avait fallu monter son imagination jusqu'à ces hautes régions de la poésie où l'on perd de vue les prosaïques nécessités de ce monde, celle, par exemple, de fermer sa porte quand on sort. De là vient que l'échoppe était restée ouverte, et, pour surcroît d'imprudence, maître Poupin avait laissé en vue, à côté de son encrier, la pile de menue monnaie produite de son travail de la journée.

Effrayé au souvenir du cauchemar dans lequel il voyait maintenant l'avertissement d'un malheur, l'écrivain public s'habilla en toute hâte et courut, aussi vite que ses vieilles jambes le lui permettaient, à Saint-Pierre des Arcs, où tout au plus espérait-il retrouver son échoppe debout. Suffoqué par l'inquiétude autant que par la rapidité de la

course, il ne recommença à respirer librement que lorsqu'au tournant de la rue il vit encore à leur place sa cahute de vieilles planches et son enseigne.

A l'extérieur, rien n'indiquait qu'il y eût eu le moindre désordre au dedans. Les rideaux, jadis blancs, étaient encore tirés sur les vitres.

Guillaume Poupin prit un moment de répit pour se remettre de sa grande émotion, puis il s'avança vers la porte, qu'il n'avait qu'à tirer à lui pour qu'aussitôt elle s'ouvrît. Mais, contre son attente, elle résista; alors l'inquiétude le ressaisit, et, pour avoir raison de la résistance, il se mit, par deux ou trois secousses, à ébranler si rudement cette porte que toutes les vitres tremblèrent.

A ce bruit, il se fit un mouvement dans l'échoppe qui donna la sueur froide à maître Poupin; car à cette heure

matinale la rue était encore déserte. Pour surcroît de terreur, un coin de rideau fut soulevé; mais au lieu des hideuses figures de son rêve, l'écrivain public aperçut au travers du vitrage un gentil visage d'enfant qui le regardait avec des yeux encore appesantis par le sommeil.

En se trouvant ainsi face à face, il y eut de part et d'autre même ébahissement; puis la mine encore effarée du bonhomme fit sourire l'enfant, en même temps que la plaisante physionomie de l'enfant, incomplètement réveillé, déridait le bonhomme.

— Que diable fais-tu chez moi? dit Guillaume Poupin quand l'intrus, un mioche de dix à douze ans, — lui eut ouvert la porte de son échoppe.

L'enfant consulta ses souvenirs de la veille et répondit avec conviction :

— Je garde la maison.

— Et par quelle occasion?

— Par l'occasion de votre porte que j'ai trouvée ouverte quand je courais les rues cette nuit, ne sachant pas où aller coucher.

— Que n'allais-tu chez toi?

— Il y a trop loin, reprit le petit garçon; je suis de plus de cent lieues d'ici.

— Mais tu dois avoir un gîte, depuis que tu demeures à Paris?

— Je n'y demeure pas encore, vu que c'est d'hier soir que j'y suis arrivé avec mon grand cousin Lazare

— Qui t'aura perdu, sans doute, par mégarde, en arrivant dans la ville?

— Oh! non; je ne me serais pas laissé perdre, dit l'enfant du ton de la volonté ferme. Si vous m'avez trouvé ici, c'est que je me suis sauvé.



Le Marchand d'épingles (1774). — Dessin de Mouillon, d'après Poisson.

— Et pourquoi te sauvais-tu, petit vagabond?

— Parce que le cousin Lazare voulait à toute force me faire partager son souper.

— Je ne vois pas grand mal à cela, au contraire.

— Oui, parce que vous aimez peut-être la gibelotte de chat; moi, je ne peux pas en manger, et c'est pourquoi, continua l'enfant en portant la main à son creux d'estomac, je me suis couché à jeun.

L'enfant, par son air intelligent et la franchise de ses paroles, commençait à intéresser maître Poupin. Cependant, ayant ressouvenir de la menue monnaie qu'il avait laissée auprès de son encrier, il la chercha des yeux, et ne la voyant plus où il aurait dû la retrouver, il eut un mouvement de défiance. Mais le petit bonhomme avait suivi la direction du regard de l'écrivain public, et, devinant ce que celui-ci cherchait, il dit, montrant une liasse de papiers dont il s'était fait un oreiller :

— Votre argent est là-dessous avec le mien; un voleur n'aurait pas pu le prendre sans me réveiller.

Cette preuve de sa probité acheva de lui gagner le cœur du vieil écrivain public. Ce dernier avait encore tout à apprendre du passé de cet enfant et de ses projets pour l'avenir. Il eût volontiers continué à le faire causer; mais il pensa que le pauvre devait, après sa diète forcée du soir, avoir besoin de déjeuner : aussi, ajournant les confidences, il prit l'argent que ce fidèle gardien venait de ramasser sous la liasse de papiers où il avait reposé la nuit dernière, et il lui dit : « Attends-moi »; puis il s'en fut aux provisions chez le boulanger et chez la fruitière qui faisaient face à son échoppe.

Bientôt restauré par une large tartine de pain et de fromage, accompagnée d'une copieuse lampée d'eau fraîche bue à même la cruche de maître Poupin, l'enfant, qui ne demandait pas mieux que de jaser, se mit en devoir de satisfaire la curiosité de son hôte, qui n'avait rien de mieux à faire que d'écouter.

Pour couper au plus court, dans ce récit, disons que l'enfant se nommait Césaire, et qu'il arrivait de Lyon, sa ville natale. Orphelin, il avait été élevé par une grand'tante qui partageait son affection entre un superbe matou et son petit-neveu, ce qui avait appris à celui-ci à aimer les chats, mais non pas de la même façon que son cousin Lazare. La grand'tante tenait en plein vent, depuis longues années, boutique de regrattière auprès de la cathédrale, et depuis quelques mois seulement Césaire parcourait les rues, offrant aux passants de petits objets de mercerie. Un jour, il fut rencontré par son grand cousin, arrivé récemment de Paris, où il attirait l'attention des cuisinières par l'accent particulier qu'il donnait à ce cri : « Avez-vous des peaux de lapin à vendre? Marchand de peaux de lapin! »

Il interrogea Césaire, qui avait le goût du commerce; il fit sonner aux oreilles de l'enfant les pièces blanches dont ses poches étaient garnies, offrit à son ambition l'appât des gros bénéfices qu'on ne peut manquer de faire à Paris, et termina en disant : « Si la grand'tante peut seulement t'avancer dix écus, je t'emmène avec moi, et je te fais faire fortune dans mon commerce, que je t'apprendrai. »

Césaire se laissa tenter, et les deux cousins se rendirent près de la grand'tante, qui aimait trop son petit-neveu pour lui refuser le moyen de s'enrichir. Au lieu des dix écus, elle donna quatre pistoles; mais Lazare mit tant de fois à contribution la bourse de l'enfant pendant la route, qu'à leur arrivée à Paris il ne restait plus que six francs à Césaire sur les quarante qu'il devait à la générosité de sa grand'tante. Qu'importe! il se résignait à voir diminuer ses finances en pensant au bon métier que Lazare avait promis de lui apprendre.

Le soir même de son entrée à Paris, il reçut sa première leçon : elle eut ce résultat qu'il n'en voulut plus recevoir d'autre.

Comme ils passaient devant une allée, Lazare dit à Césaire :

— Tu vois ce beau chat; mets la main dessus et apporte-le-moi.

— Mais il n'est pas à nous!

— Je ne te dis pas qu'il est à nous; je te dis : Apporte-le-moi pour que je t'apprenne à te connaître en peaux de lapin.

— Sans lui faire de mal? demanda Césaire; et après nous le remettrons chez lui?

— Parbleu! fit le grand cousin.

L'animal, attiré par la voix caressante de l'enfant, se laissa prendre. A peine fut-il dans les mains de Lazare qu'il poussa un cri que le grand cousin étouffa en fourrant la victime dans son bissac. Césaire pâlit d'indignation, et les larmes lui vinrent aux yeux.

— Imbécile! dit Lazare, est-ce qu'on pleure pour un lapin?

— Mais c'est un chat!

— Oui, de son vivant c'était un chat; mais à présent qu'il est défunt, ça n'est plus qu'un lapin dont nous allons faire notre souper, sans compter que nous tirerons un bon prix de sa peau.

Furieux d'avoir été involontairement complice de ce qu'il regardait comme un crime, en pensant au chat de sa grand'tante, Césaire lança une grosse injure à Lazare, qui y répondit par la menace de l'assommer s'il s'obstinait à

ne pas vouloir prendre sa part du révoltant souper. L'effet allait suivre la menace; mais l'enfant était déjà loin quand la main du grand cousin retomba dans le vide. Ce fut alors que Césaire, arpentant au hasard les rues du quartier de la Cité pour échapper au vaurien qui le poursuivait, se réfugia dans l'échoppe de l'écrivain public, dont la porte était restée ouverte.

— Que vas-tu faire à présent? demanda Guillaume Poupin quand l'enfant eut achevé son récit.

— Du commerce, n'importe lequel, pourvu que ce ne soit pas celui du grand cousin.

Après un moment de réflexion, maître Poupin lui dit :

— Viens avec moi; je crois que j'ai trouvé ton affaire.

Césaire sauta de l'échoppe dans la rue, son hôte le suivit; mais, en sortant, il n'oublia pas cette fois de mettre le cadenas sur la porte.

Le bonhomme, en sa qualité de secrétaire confident des petites gens du quartier, avait eu à répondre dernièrement à une demande en mariage adressée à la servante d'un gros fabricant d'épingles qui avait ses magasins dans le voisinage. Il s'était si joliment tiré de ce travail délicat que depuis lors sa cliente ne manquait jamais, en passant devant son échoppe, de lui adresser un sourire. C'est à celle-ci qu'il avait pensé pour lancer Césaire dans la carrière commerciale. En faveur de la recommandation de l'écrivain, l'enfant, bien accueilli par la servante, arriva auprès du maître, qui tira bon augure de sa mine ouverte et de son franc parler.

— As-tu un cautionnement à me donner pour que je te confie de la marchandise?

— J'ai six francs, dit Césaire; mais si je vous les laisse, tant qu'on ne m'aura pas étrenné, je n'aurai rien pour vivre.

— En ce cas, garde-les; on va te faire une petite pacotille; tu viendras en rendre compte à mon caissier au bout de la semaine, on verra bien si tu sais vendre.

Le jour même on entendit une voix d'enfant crier sur la place du Palais-de-Justice, le long du pont au Change, et jusqu'au Châtelet : « A un sou le quarteron, les épingles noires; les blanches à deux sous le cent. »

Une année entière se passa sans que la grand'tante pût rien savoir touchant le sort de l'enfant qu'elle avait confié à la protection de son cousin Lazare. Enfin, le jour anniversaire du départ, elle reçut une lettre signée Césaire qui commençait ainsi :

« C'est moi-même qui tiens la plume pour vous donner de mes nouvelles, ce qui est la meilleure façon de vous apprendre que je sais écrire, écrire et compter. Je dois la science que j'ai maintenant à un bien brave homme, maître Guillaume Poupin. »

Il continuait par le récit de son voyage, de sa réception chez le fabricant d'épingles, et des progrès de son petit commerce.

En terminant, Césaire disait :

« Je ne fais pas encore de gros bénéfices; pourtant, j'ai déjà pu mettre de côté une pistole comme à-compte sur les quatre que je vous dois; mais le reste viendra bientôt si maître Poupin, avec qui je loge, m'a dit vrai : le patron qui m'a fait crédit de ma première pacotille doit me prendre comme commis quand j'aurai quinze ans. Caressez notre chat Mouton de ma part, s'il vit encore. A propos de chat, ne dites pas au père du cousin Lazare que j'ai vu, il y a six mois, des soldats de la maréchaussée qui emmenaient son fils à la prison du Châtelet. »

A quinze ans, Césaire était commis chez le fabricant d'épingles, qui plus tard l'éleva aux fonctions de caissier.

La grand'tante et l'écrivain public vécurent assez longtemps pour se glorifier en lui de cette grande fortune.

VOYAGES ET AVENTURES
DES FEMMES DE L'EMPEREUR DE MAROC,
En 1793.

Ce n'est certes pas chose fréquente que de voir des princesses musulmanes quittant les plages d'Afrique, et courant les aventures dans les mers d'Europe, sans que leur seigneur et maître y mette la moindre opposition : ce fut cependant ce qui advint à la fille bien-aimée et aux femmes du grand Abdelsalam à la fin du siècle dernier.

Ce souverain vivait paisible à Tafilet, en 1793, après s'être démis volontairement des embarras du pouvoir pour s'abandonner, en toute sûreté de conscience, à un doux repos qu'il n'eût pas trouvé à Fez et à Maroc, lorsqu'une de ces révolutions de palais, comme il en arrive si fréquemment parmi les Orientaux, l'obligea à porter secours à un prince dépossédé. Il quitta les campagnes fertiles de Tafilet, confiant ce qu'il avait de plus cher au monde, ses femmes et sa fille bien-aimée, la princesse Amina, à un reis favori, qui n'était autre chose qu'un juif renégat nommé Ahmed Scarige. Il lui laissa, en partant, l'ordre formel de faire embarquer son harem au moindre signe de péril, et de prendre résolument la mer. En cas de danger sur l'Océan, son favori devait se réfugier en Portugal; Abdelsalam comptait sur la magnanimité de la reine dona Maria, qui gouvernait ce pays. Notre sultan dépossédé ignorait que, dès cette époque, l'infortunée reine avait perdu la raison.

Il fut fait comme il avait commandé de faire. Scarige, ayant craint l'envahissement de l'usurpateur, affréta un chebec acheté à Santa-Cruz, et s'embarqua avec les femmes d'Abdelsalam placées sous la surveillance d'un eunuque. La belle Leïla-Amina, la fille unique du sultan, fut, bien entendu, l'objet particulier de ses soins. On se dirigea d'abord, avec cette smala complète, sur le port Salé.

Ce qu'avait pensé le prévoyant Abdelsalam arriva : les vents contraires soufflèrent sur l'Océan ; on ne put gagner le port désiré, et l'on se vit même repoussé de ces plages hospitalières de Salé où les princesses devaient trouver un asile ; le mauvais temps allait croissant, et le chebec fut, durant de longs jours, le jouet des flots. Certes, le digne souverain du Maroc n'avait jamais soupçonné que son enfant chérie, Leïla-Amina, fût destinée à endurer toutes ces misères.

On aborda, de guerre lasse, la riante île de Madère, et le reis n'eut pas de peine à s'y faire accorder une hospitalité princière ; il y a mieux : touché sans doute par les récits qu'on lui faisait des perfections d'Amina, perfections orientales, du reste, sur lesquelles il n'avait pu attacher ses regards, le gouverneur de Funchal résolut d'adjoindre une embarcation plus sûre à la coque de noix qui la portait. Un bâtiment de la marine portugaise fut armé en quelques jours pour reconduire la belle Amina vers son père.

Les aïas ou nourrices, les serviteurs blancs et noirs, les singes, les perroquets et les oiseaux brillants du harem, passèrent à bord du navire européen, et l'on crut cette fois que nul pouvoir au monde ne s'opposerait à la réunion de la princesse avec le glorieux sultan : vaine espérance ! Un vent d'est furieux emporta les deux embarcations, presque au sortir du port de Funchal. Cette circonstance, et le peu d'habileté des navigateurs aidant, fut cause qu'on s'éloigna plus que jamais du but que l'on devait atteindre. La misère des belles passagères et des beaux oiseaux en vint à ce point, hélas ! que le couscoussou et le mil ne tardèrent pas à manquer ; il fallut chercher un asile dans quelque île hospitalière, et ce fut l'une des Açores qui accueillit Amina et ses compagnes.

Mais la belle Amina et les femmes de son glorieux père avaient passé par les horreurs de la famine et par les plus douloureuses émotions. En arrivant à terre, la princesse tomba dangereusement malade, et l'une des femmes du sultan succomba. Le magistrat qui représentait l'autorité royale aux Açores ne fut pas moins hospitalier que le gouverneur de Funchal. A force de soins assidus, la belle Leïla-Amina recouvra enfin la santé.

C'était à l'île de San-Miguel qu'avait eu lieu le débarquement du harem, et le juge de Fora, qui en était le gouverneur, mit tout en mouvement pour rendre enfin à l'ancien empereur du Maroc cette fille bien-aimée, qu'il avait eue durant vingt-huit jours chez lui, mais dont il n'avait pas même entrevu le visage, non plus que le médecin qui la traitait. L'excellent magistrat ajouta un bâtiment au chebec désemparé qui était entré au port de San-Miguel ; l'autre embarcation avait sombré.

On mit à la voile, approvisionné seulement pour une courte traversée, mais, hélas ! cette sérénité du temps n'était qu'apparente : on fut ballotté de nouveau sur les flots, les provisions devinrent insuffisantes, et quand, le 13 juin, les deux petits bâtiments qui portaient Amina et sa fortune entrèrent dans le port de Cascaes, l'un des navires faisait eau, l'autre avait un de ses mâts rompu.

La fin à une prochaine livraison.

La parole est pour les oreilles ce que la lumière est pour les yeux.

M^{me} DE LAMBERT.

ARMURE DE JEAN SOBIESKI.

Lorsque Jean Sobieski, roi de Pologne, délivra Vienne et sauva la chrétienté des Turcs, les électeurs et les princes de l'Empire qui partagèrent avec lui la gloire de cette délivrance furent : Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière ; Jean-Georges III, électeur de Saxe ; et le duc Charles de Lorraine.

La correspondance du héros polonais avec Marie-Casimir de la Grange d'Arquien, sa femme, donne la preuve des excellentes relations de ces princes, rivaux de gloire, avec celui à qui ils durent le triomphe de leurs armes ⁽¹⁾.

« Je suis très-content du duc de Lorraine. Il en use fort bien avec moi ; c'est un fort honnête homme, un homme de bien, et il entend le métier de la guerre plus que les autres. Il vient toujours chez moi prendre le mot d'ordre. M. de Saxe fait de même depuis que ses troupes se sont jointes aux miennes. Elles sont très-belles, bien habillées, bien au complet et bien disciplinées. On peut dire des Allemands ce qu'on dit du cheval : ils ignorent eux-mêmes leurs forces.

» L'électeur de Saxe est un honnête homme, à cœur droit ; il a fait hier une chute de cheval et s'est égratigné la figure. L'un et l'autre électeur font rester près de moi plusieurs de leurs cavaliers pour porter mes ordres. La nuit dernière, ils ont envoyé un détachement de cavalerie garder ma tente. Faites part de tout ceci à l'évêque de Luck. Il prétendait que j'aurais beaucoup à endurer d'eux et de leur flegme allemand. Les princes ont renforcé mes troupes polonaises de quatre grands régiments d'infanterie qui forment l'aile droite, et le plus petit officier ne saurait être plus souple ni plus complaisant qu'ils ne le sont pour moi. »

Après la victoire : « J'ai vu alors accourir l'électeur

⁽¹⁾ Lettres du roi de Pologne Jean Sobieski à la reine Marie-Casimir pendant la campagne de Vienne, traduites par le comte Plater et publiées par M. de Salvandy (Paris, 1826).

de Bavière, le prince de Waldeck et autres; ils m'embrassaient, ils me baisaient le visage; les généraux me baisaient les mains et les pieds; les soldats, les officiers, à pied et à cheval, s'écriaient : *Ah ! unser brave kœnig !* (Ah ! notre vaillant roi !) Tous m'obéissaient encore mieux que les miens. Ce n'est que ce matin que j'ai revu le prince de Lorraine et l'électeur de Saxe; nous n'avons pas pu nous rencontrer hier, parce qu'ils étaient à l'extrême gauche... Les princes de Bavière et de Saxe sont décidés à me suivre jusqu'au bout du monde. »

Et quelques jours plus tard :

« L'électeur de Saxe a rétrogradé, avec son corps d'armée, après avoir vivement exprimé son ressentiment envers l'empereur. Je lui ai envoyé hier, en souvenir, deux chevaux richement enharnachés, deux étendards turcs,

quatre prisonniers, deux beaux vases, et un riche voile pour l'électrice. J'ai fait remettre au général saxon Gutschhoff un sabre monté en or, qui faisait partie du butin; enfin, un beau cheval a payé l'officier qui est venu me complimenter de la part de l'électeur. Tout cela a été reçu avec beaucoup de reconnaissance, et peut-être avec plus d'étonnement encore. Ils se trouvent recevoir des présents de celui auquel il leur convenait plutôt d'en offrir. »

On rapporte qu'après la victoire, l'électeur de Saxe, apercevant du haut d'une colline des Turcs qui taillaient en pièces des prisonniers chrétiens sur une île du Danube, se précipita sur eux avec ses gardes du corps, et sauva la vie aux malheureux captifs.

Ce fut peut-être alors que Jean Sobieski lui donna son armure en échange de celle de l'électeur, ainsi que le



Armure de Jean Sobieski, conservée à Dresde. — Dessin de Féart.

(Hauteur du casque, 0m,22; — de la cuirasse, 0m,53.)

rapporte la tradition locale de l'arsenal historique de Dresde. Cette armure y fut déposée le 23 mai 1719. L'aigle et les plumes blanches et rouges du panache, aussi

bien que le bâton de commandement, indiquent incontestablement son origine polonaise; il est moins facile d'expliquer les croix de Malte dont elle est parsemée.

STUTTIGARD.

Voy. t. V, 1837, p. 232.



Le palais du Prince-Royal, à Stuttgart. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie sur verre.

La *Planie* est une promenade aussi célèbre à Stuttgart que les *Tilleuls* à Berlin. On y est à quelques pas de presque tous les monuments de la ville. A ses deux extrémités sont le vieux château et le château nouveau ; vis-à-vis s'élève le palais du Prince-Royal, non loin de la salle des États et du palais des Princes. C'est aussi en face de la *Planie*, au delà de la rue Charlotte, que se trouve le palais des Princesses, construit par Salucci, à peu de distance du Cabinet d'histoire naturelle, des Archives, et de la Bibliothèque publique. De tous ces édifices, le plus remarquable est le nouveau château (*Residenz Schloss*), qui, commencé en 1746, n'a été achevé qu'en 1806, année où les anciens princes-électeurs furent élevés à la dignité de roi. Aussi le premier de ces petits rois, Frédéric, dans son enthousiasme, fit-il poser, en 1807, sur le pavillon central de son palais, un énorme coussin de pierre supportant une immense couronne dorée. La façade et les deux ailes de ce monument, le plus considérable de ceux qui embellissent Stuttgart, sont en pierre de taille et ornées de trophées et de statues. Les appartements sont décorés avec une magnificence extraordinaire : on n'y voit de toutes parts que granit, porphyre, bois de rose, tentures splendides, belles tapisseries, meubles en or et en argent,

TOME XXXVII. — AVRIL 1869.

bustes, statues, tableaux. Les salles et chambres qui contiennent toutes ces richesses sont aussi nombreuses, dit-on, que les jours de l'année. On admire la patience de certains touristes qui pour rien au monde ne consentiraient à sortir du château sans les avoir comptées : ce ne sont pas, sans doute, ceux qui consacrent le plus de temps à regarder les peintures, parmi lesquelles on remarque surtout les fresques où le peintre Gegenbauer a représenté les principaux épisodes de l'histoire du Wurtemberg. On conçoit qu'aucun des autres palais de Stuttgart ne peut entrer en rivalité avec la résidence du souverain, bien que plusieurs, comme celui du Prince-Royal, construit dans le style italien, soient, sous certains rapports, d'un aspect plus agréable

TISSUS DE FIBRES VÉGÉTALES (*).

LE JUTE.

Le jute, on le sait, est la fibre de deux variétés de *Corchorus* ; il vient presque uniquement de l'Inde anglaise, où son abondance est prodigieuse. Nous en avons vu, il y a

(*) Rapport de M. Casse (Exposition universelle de 1867).

quelques années, coté 35 centimes le kilogramme rendu à Londres, environ le tiers du prix du lin le plus commun. Le travail de cette plante n'est pas sans difficultés : il faut, pour la filer, la lubrifier à l'aide de l'huile de poisson, ce qui lui communique une odeur désagréable et persistante. Le jute donne aussi beaucoup de déchets et de poussière à la filature. Mais ce n'est pas là son défaut le plus grand : il ne peut guère être filé que dans de gros numéros ; il donne un fil peu solide, et surtout résiste mal aux lavages et à l'humidité. On a voulu réserver le jute pour les usages où le contact de l'humidité n'est pas à craindre, comme le tissu des toiles cirées pour parquets, et la trame des moquettes à bas prix. On a même fait des moquettes toutes en jute, teintées en couleurs vives et malheureusement peu solides. Ces usages sont toujours assez restreints. L'emploi du jute grossièrement filé, parfois uni à la bonne de coco ou à diverses espèces de fibres, pour tapis communs, nattes d'escalier, etc., est beaucoup plus considérable ; mais son principal usage est de faire des toiles destinées soit à l'emballage, soit aux usages les plus grossiers, et particulièrement aux sacs pour les transports de la houille.

Ces derniers tissus sont dits *saggings*, *sackings*, ou *hes-sians*, quand ils sont un peu plus légers.

Le jute, avons-nous dit, vient du Bengale ; le port de Calcutta, qui fut d'abord le seul à en expédier, n'en exportait, en 1835-1836, que 3 900 balles, soit 520 tonnes environ. En 1861-1862, ce chiffre était presque centuplé. En 1862-1863, l'exportation du Bengale s'élevait à 61 484 000 kilogrammes, valant 11 276 000 francs, dont 55 293 000 kilogrammes étaient destinés au Royaume-Uni, et 506 000 kilogrammes seulement à la France. L'année suivante, cette exportation était de 111 278 000 tonnes, valant 20 261 000 francs, soit 50 millions de kilogrammes et 9 millions de francs de plus. Depuis ce temps, la crise cotonnière et la cherté du lin ont dû encore en augmenter la consommation.

CHINA-GRASS, HIBISCUS CANNABINUS ET AUTRES TEXTILES.

Le *china-grass* ou *intera-nivea* est une plante assez répandue, et particulièrement abondante en Cochinchine : elle donne un filament très-supérieur à celui du jute, pour la beauté comme pour la solidité. Sa blancheur, son aspect soyeux, permettent de l'employer à fabriquer une sorte de batiste, ou même de l'introduire dans certaines soieries.

À côté du *china-grass* se place un végétal aussi très-abondant, et qui semble de nature à donner des fils un peu moins fins, moins brillants et moins souples, mais peut-être plus résistants ; c'est l'*Hibiscus cannabinus*, plante de la famille des malvacées. Elle se trouve dans l'Inde, et atteint, dit-on, une hauteur d'environ un mètre et demi. On la rouit à l'eau comme le chanvre et le lin.

En dehors des deux plantes que nous venons de citer, nos colonies de l'Inde nous en présentent un grand nombre. Les comités locaux de Pondichéry et de Chandernagor ont organisé une exposition très-variée et digne d'un examen approfondi. Outre un échantillon de toile d'un blanc verdâtre, portant le nom générique de *gony*, et tissée avec les tiges de la *Crotalaria juncea*, Pondichéry nous présente des canevas en fibres du bananier, qu'il est intéressant de comparer avec les tissus de même matière venus de la Guyane. Cette colonie nous offre aussi des tissus faits avec la plante dite *Calotropis gigantea*, que nous retrouverons employée d'une manière toute différente, et sous un nom différent, par notre colonie du Sénégal. A Pondichéry, on l'avait mélangée au coton et aux aigrettes de l'*Eriodendron anfractuosum*.

Nous retrouvons, parmi les produits du Sénégal, le *Calotropis gigantea*, sous la dénomination d'*Aselepias gigantea* ou de *fafetone*, comme on le nomme dans ce pays. C'est une plante commune dans les contrées intertropicales, et d'ailleurs connue en Europe. Il paraît que dans l'Inde on en a utilisé la tige. Outre les fibres de sa tige, elle donne des graines pourvues de houpes de duvet analogues au duvet du chardon, mais beaucoup plus longues, plus abondantes et plus soyeuses. On s'en est d'abord servi uniquement pour rembourrer des oreillers. Depuis, la matière qui nous occupe a été l'objet d'une attention toute spéciale. Plusieurs industriels français se sont appliqués à la mettre en œuvre. Écrue ou teinte en diverses couleurs, tissée seule ou avec le coton ou la soie, elle a donné des étoffes unissant à un certain éclat beaucoup de fraîcheur et de légèreté. Malheureusement, les couleurs sont d'une solidité douteuse, et les tissus ne présentent pas toute la ténacité désirable ; ils se déchirent facilement. Ils paraissent un peu plus solides quand le *fafetone* est employé seul que quand il est mélangé de coton ou de soie.

Cette même substance a été employée avec succès pour faire des couvertures de lit tirées à poil, et remarquablement légères et moelleuses. Cet emploi est peut-être plus judicieux que l'autre. Quoi qu'il en soit, tout en réservant notre opinion sur l'avenir de cette fabrication, nous ne pouvons nous empêcher de dire que ces essais sont très-dignes d'intérêt.

Les fibres d'une certaine espèce de bananier (*Musa textilis*) donnent l'*abaca* ou chanvre de Manille. Nous avons vu que Pondichéry en avait envoyé des tissus ; la Guadeloupe en présentait aussi.

Deux colons de la Guyane ont exposé des tissus en fibres de bananier ; mais, au lieu de les extraire de l'espèce particulière qui donne le chanvre de Manille, ils les ont extraits des tiges du bananier à fruits. Ce n'est, jusqu'à présent, qu'un essai, nous dit-on. Cette fabrication serait surtout intéressante, en ce qu'elle utiliserait des tiges d'une grande dimension et d'une extrême abondance. Mais elle aurait besoin de perfectionnements pour entrer sérieusement dans la consommation. Les tissus ont presque la roideur du erin, et leur bon usage est encore à prouver.

Le *Raphia*, ou palmier-bambou, a donné des résultats plus satisfaisants. C'est, à proprement parler, la matière textile de Madagascar : elle est mise en œuvre par les femmes malgaches. Ses filaments ou, comme on dit, sa paille, servent à faire une espèce de madras à carreaux pour la coiffure, des tissus unis, à rayures, à carreaux, quelquefois mélangés de coton et même de soie, pour *pagnes* et *rabanes*. Ces mots disent assez à quelle consommation les tissus de *Raphia* sont destinés. Les *pagnes* en question sont de couleurs un peu sourdes, mais assorties avec assez de goût ; ils sont toujours un peu roides : peut-être, sous un climat très-chaud, n'est-ce pas un grand inconvénient. Ils sont, en outre, d'un prix un peu élevé. Quant à la bonté de la teinture et à la résistance au lavage, leurs consommateurs, dit-on, les lavent trop peu pour qu'on puisse répondre sur ce point.

L'*Aloès*, qui donne une matière textile bien connue, ne faisait pas grande figure à l'Exposition. Nous ne pouvons guère citer qu'un industriel du royaume d'Italie, lequel a présenté des toiles roides, avec chaînes de lin et trames de fibres d'*aloès*, pour crinolines.

L'*Agave* et le *Pita*, si connus dans l'Amérique, n'étaient représentés que par des sacs et des hamacs venus du Nicaragua, lesquels sont plutôt des filets que des tissus.

Le *Phormium tenax*, ou lin de la Nouvelle-Zélande, n'a pas figuré à l'Exposition de 1867.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les tissus d'écorce battue venant du royaume hawaïen, et les papiers d'écorce faits à Taïti et dans la Nouvelle-Calédonie. Ces objets ne sont pas de véritables tissus, et sont moins les produits d'une industrie primitive que les restes d'un état social qui s'efface. Ils sont curieux à observer; mais ils devront un jour céder la place à de véritables étoffes, si les peuplades qui les consomment ne disparaissent pas avant eux.

MŒURS DU SEIZIÈME SIÈCLE EN ALLEMAGNE.

NOCES ET INTÉRIEUR DU MÉNAGE
D'UN JEUNE DOCTEUR.

1536-1614.

Suite et fin. — Voy. p. 94.

Un jour, je voulus offrir à Madeleine la chaîne d'or que j'avais rapportée de Paris. Mais elle me pria de la conserver, parce qu'on pouvait en jaser maintenant, et que plus tard cette chaîne serait toujours à elle; mais elle accepta le Nouveau Testament, très-joliment relié, que je lui avais offert aussi.

Après la foire de Bâle, mon futur beau-père se décida enfin à fixer une entrevue pour parler des affaires de notre mariage. Cette entrevue eut lieu huit jours après la Saint-Martin. On se réunit à quatre heures chez lui. De son côté se trouvaient maître Gaspard Krug (celui qui devint bourgmestre), Martin Fickler, maître Gregorius Schœlin et Batt Hug, ses amis, et son fils Frantz Jackelman; de notre côté, le docteur Hans Huber, Mathias Bornhart, Henricus Petri. On délibéra sur le bien apporté par les deux parties contractantes, et mon futur beau-père annonça qu'il donnerait à sa fille plus de 300 livres de valeurs, dont 100 florins en argent comptant et le reste en hardes. Lorsqu'on demanda à mon père ce qu'il avait l'intention de me donner, il répondit que, n'ayant pas d'autre enfant que moi, toute sa fortune serait à moi; mais lorsqu'on lui fit observer qu'il pourrait survenir des changements dans sa position (comme cela eut lieu depuis), il répondit qu'il n'avait pas songé à cette éventualité, mais qu'il fixerait volontiers un chiffre de 100 florins, et que ne pouvant les donner actuellement, car il n'avait pas d'argent comptant, il nous proposait de manger à sa table. Là-dessus s'élevèrent des contestations telles, que mon beau-père éclata en disant qu'il ne voulait pas jeter sa fille dans le tracassé que donnent les pensionnaires et qu'il préférerait la garder chez lui, et il reprocha à mon père ses dettes. Mon père s'en offensa; et si les personnes honorables qui se trouvaient là ne l'eussent empêché, il serait arrivé des choses bien imprévues et bien regrettables. Ce fut là le premier choc que j'eus à subir, et cela m'inquiéta pour l'avenir, ainsi que ma future, qui entendait de la cuisine tout ce qui se passait et restait dans l'anxiété. La querelle s'apaisa lorsque mon père dit enfin qu'il ne demandait pas mieux que de se débarrasser de ses pensionnaires, mais que cela ne pouvait avoir lieu sur-le-champ. A partir de ce moment, mon père fut de mauvaise humeur, ce qui rendit amères pour moi toutes les réjouissances de la noce. On nous accorda; je présentai à ma promise la chaîne d'or que j'avais rapportée de Paris. Mon beau-père donna le repas, qui fut très-bon et très-gai; mais il n'y eut pas de musique: c'est pourtant ce que j'eusse le mieux aimé.

Le dimanche d'après, le 15 octobre, on apprêtait les tables dans la maison de mon père et tout ce qui devait

servir à la noce; tout le monde y aidait. Ce fut maître Batt Orsy, l'aubergiste de l'Ange, qui se chargea de faire le repas de noce. Le soir, j'allai chez mon beau-père, et je vis faire les bouquets. Je restai jusqu'après souper avec Madeleine. Quand je revins à la maison, j'y trouvai maître Rust, l'écrivain, ancienne connaissance de mon père; il venait de Burtoff par amitié pour nous, afin d'assister à la noce, et nous apportait un beau fromage d'Emmenthal. Il était encore assis à table avec mon père, que je trouvais fort irrité et perdant la tête à l'idée de la grande quantité de convives qu'il aurait à traiter toute la journée du lendemain: il s'imaginait ne pouvoir s'en tirer avec honneur, et il exhalait sa mauvaise humeur, qui se tourna contre moi dès que je parus; il me reçut rudement, me reprochant de rester assis aux côtés de ma fiancée en le laissant se fatiguer, et il était tellement fâché contre moi que maître Rust eut grand-peine à le calmer et à le consoler. Ce fut là encore un choc bien rude et qui m'éla une profonde amertume à ma joie de la noce. Je n'étais pas habitué à être grondé de la sorte, car jusqu'alors on m'avait toujours bien traité et donné de justes éloges; je vis trop clairement par là comment iraient les choses quand nous vivrions aux frais de mon père, et tout fut attristé pour moi. J'allai me coucher, le cœur gonflé de tristesse; il me passa même par la tête l'idée insensée de m'enfuir de la maison si la porte eût été ouverte...

Le matin du 22 octobre (c'était le jour de la Sainte-Cécile), j'étais encore tout découragé, parce que j'avais fort mal dormi. Je mis la chemise de noce qu'on m'avait envoyée, avec un collet doré et beaucoup d'agrafes dorées à un court plastron, comme c'était la mode d'alors; puis un gilet de satin rouge, un habit de camelot et des culottes courtes. Lorsque je fus habillé, je descendis chez mon père, qui n'était plus de si mauvaise humeur, car il avait reçu une bonne mercuriale de dame Dorothee Schenkin, qui aidait à tout préparer à la maison et qui était une femme très-acariâtre. Quand tous les gens de la noce furent rassemblés, nous nous rendîmes tous à la maison de mon beau-père. A côté de moi marchait le docteur Oswaldus Berus, qui, en dépit de son grand âge, était aussi vêtu de rouge, avec un gilet de satin et un habit de camelot semblable au mien. Devant la maison de ma fiancée, on me plaça sur la tête une toque de velours entourée d'un cordon de perles et de fleurs. Nous entrâmes à sept heures à la cathédrale; la mariée s'y rendit, conduite par maître Heinrich Petri. Après le sermon, on nous unit; je donnai à Madeleine un anneau d'or tressé qui avait coûté 8 couronnes. Nous allâmes ensuite nous promener au rendez-vous de chasse, où on nous offrit des rafraîchissements, et je fis entrer la mariée dans une chambre du haut, où on la fêta dignement.

Il y avait chez mon père quinze tables servies, occupées par plus de cent cinquante personnes, sans compter celles qui attendaient et qui vinrent au dessert. Le repas se composait de quatre services présentés dans l'ordre suivant: bœuf, mouton, soupe, bœuf, poulets, brochets, rôtis, pigeons, canards, oies, riz, gelées, fromage, fruits, etc. Il y avait aussi du vin de toutes sortes. Christelin avec sa viole représentait la musique instrumentale. Les chanteurs étaient les étudiants; ils chantèrent entre autres la chanson des *Cuillers*.

Après le repas, qui ne fut pas aussi long que ceux d'aujourd'hui, maître Jacob Meyer remercia mon père au nom de toute la société. Docteur Myconius conduisit la mariée dans la maison du docteur Oswaldus Bernus: on dansa dans la salle du bas, où se trouvaient beaucoup de monde et des personnes de haute condition. Maître Lorenz jouait du luth et Christelin du violon. Je voulus faire le

galant avec ma femme, comme j'avais vu faire en France, mais elle me repoussa doucement, et avec une si aimable confusion que je cessai sur-le-champ et dansai seul une *gaillarde*, de la composition de Myconius.

Puis, après le dîner, nous retournâmes à la maison. Ma femme prit congé de son père avec de tels sanglots que je crus qu'elle allait réellement se fondre en larmes.

Le lendemain, mardi, les gens de la noce se réunirent de nouveau pour le dîner, qui commença à onze heures, car on n'avait pas alors la mauvaise habitude de mettre les heures des repas au rebours du sens commun. Il y avait tout autant de tables dressées que la veille, et le repas ne fut pas moins copieux. On dansa après le dîner jusqu'à la nuit, et bon nombre de personnes, particulièrement des jeunes filles, furent encore invitées au souper.

On nous avait fait de nombreux et riches présents à l'occasion de notre mariage, mais je n'eus rien de tout cela qu'une petite coupe avec deux ducats; mon père prit tout le reste pour couvrir ses frais autant que possible, et plus tard, dès que je gagnais quelque chose, je devais le lui remettre pour payer mes habits de noce. Mon père prit encore les cent florins que ma femme m'avait apportés et s'en servit pour solder une partie des dépenses. Mon beau-père ne me donna rien d'autre, parce que (ainsi qu'il me l'expliqua plus tard) il avait avancé pour moi cinq florins, à l'occasion du repas donné pour fêter mon doctorat; je dus me contenter de cela. Ma femme eut en partage quelques pauvres ustensiles de ménage, un vieux poëlon où l'on avait fait cuire sa bouillie, et une grande écuelle de bois qui avait appartenu à sa mère; puis quelque mauvaise vaisselle qu'elle plaça dans une armoire à châssis. On se mit immédiatement à arranger le ménage, et ma femme dut donner ses conseils et ses soins; il y eut beaucoup à faire. Mon père avait encore des pensionnaires à sa table, et par conséquent la maison était fort bruyante, ce qui nous ennuyait beaucoup, nous autres jeunes mariés; nous eussions bien préféré être seuls dans notre intérieur, mais nous ne pouvions changer ce qui avait été convenu. Nous restâmes donc pendant trois ans à la table de mon père, et je fus forcé de me contenter de ma petite chambre: je donnais audience aux malades qui venaient me consulter dans la salle basse, où il faisait bien froid en hiver. De temps en temps s'élevaient des difficultés pénibles, parce que je ne pouvais fournir de quoi faire aller le ménage; j'avais déjà bien assez de peine à gagner la somme nécessaire à notre habillement. Puis, lorsque je le pouvais, j'achevais de payer mes habits de noce, afin de ne pas recevoir de reproches, comme cela ne m'arrivait que trop souvent, lorsque je passais devant les boutiques. Il y avait donc dans notre maison des discussions, ainsi qu'il n'est que trop ordinaire entre vieillards et jeunes gens qui demeurent ensemble. Ma femme eût bien préféré que nous demeurassions seuls, et elle se fût contentée de bien peu. Si seulement mon père avait voulu donner la rente promise au moment de mon mariage et me rendre les cent florins, nous serions venus à bout de nous tirer d'affaire; mais c'était justement ce dont mon père, qui n'avait pas d'argent comptant, ne voulait pas entendre parler; moi, je craignais d'irriter mon père, et je tâchais de tout concilier, disant à ma femme qu'il nous fallait patienter jusqu'à ce que j'eusse une clientèle. Tout cela m'attristait, car j'aimais beaucoup ma femme, et j'aurais voulu la voir dans l'heureuse aisance qui convient à la femme d'un docteur; je la traitais toujours avec autant de respect que d'affection: je restai même longtemps sans la tutoyer, ce qui déplaisait à mon père, qui trouvait cela ridicule. Pendant l'hiver qui suivit mon mariage, et même pendant le

printemps, je n'eus pas grand'chose à faire, mais je ne manquai jamais, quand j'en trouvais l'occasion, à dîner ou devant le monde, de parler de maladies, de la manière de les guérir; quand j'entreprenais ce sujet-là devant mon beau-père, lui, qui était un bon chirurgien fort expérimenté, m'attaquait pour me sonder sur mon instruction, me disant que j'avais encore beaucoup à apprendre, que chez nous on opérait tout autrement qu'en France, etc. En ma qualité de jeune homme, je ne recevais pas volontiers ses conseils, et je le contredisais souvent; mais j'étais toujours forcé finalement de céder, car je n'avais pas encore de clientèle. Cependant, peu à peu elle commença à me venir et à m'adopter.

Lorsque je revins à Bâle, en 1557, il y avait à peu près soixante-dix médecins, tant empiristes que patentés. Je dus employer beaucoup d'art pour arriver à gagner ma vie par mon état; Dieu m'y aida et bénit mes efforts.

Je commençai à me faire connaître dans la bourgeoisie, puis dans la noblesse, et comme on se trouva content de mes soins, on m'employa de préférence à tout autre. De jour en jour j'eus plus de clientèle, aussi bien parmi les habitants de la ville que parmi les étrangers qui venaient me trouver et s'arrêtaient quelque temps à Bâle pour y suivre le régime que je leur ordonnais, ou qui emportaient mes ordonnances à leur départ.

Des étrangers m'invitaient dans leurs châteaux; mais j'avais hâte de rentrer chez moi, car je trouvais autant d'occupation au dedans qu'au dehors.

LA POÉSIE DES RIVIÈRES.

Que j'aime ton silence, ô rivière sans flots!
 Dans ta sérénité se mirent les tableaux
 Dont ta molle vallée orne tes bords modestes.
 Ton calme fait envie au trouble de nos jours;
 Et, tombé de l'azur que réfléchit ton cours,
 Un rêve de bonheur coule en tes eaux célestes.

ANDRÉ LEFÈVRE.

Thalès faisait de l'eau le principe de la vie. Plusieurs religions y ont vu le symbole de la régénération morale. L'eau repose et elle retrempe. Les yeux sont rafraîchis par ses couleurs douces; le corps, délassé par son haleine, est raffermi par ses vertus salutaires. Dans cette vie de lutttes et de fièvres, les rivières sont des oasis sereines, des chemins délicieux. Celui qui, sur une barque légère, s'abandonne aux méandres de leur cours, est isolé du monde par les talus des rives et les arbres qui les couronnent. Voyez ces pêcheurs qui s'approprient à quitter le bord: comme leur allure insoucieuse est bien d'accord avec la paix de ces ombrages et la tranquillité de cette nappe solitaire! Mais peut-être y a-t-il là trop de témoins encore pour le poète qui veut jouir du silence et de la fraîcheur dans toute leur plénitude: il choisira quelque endroit plus retiré, plus près de la source, là où les berges plus voisines le déroberont plus profondément à la vue; c'est là que l'inspiration l'attend.

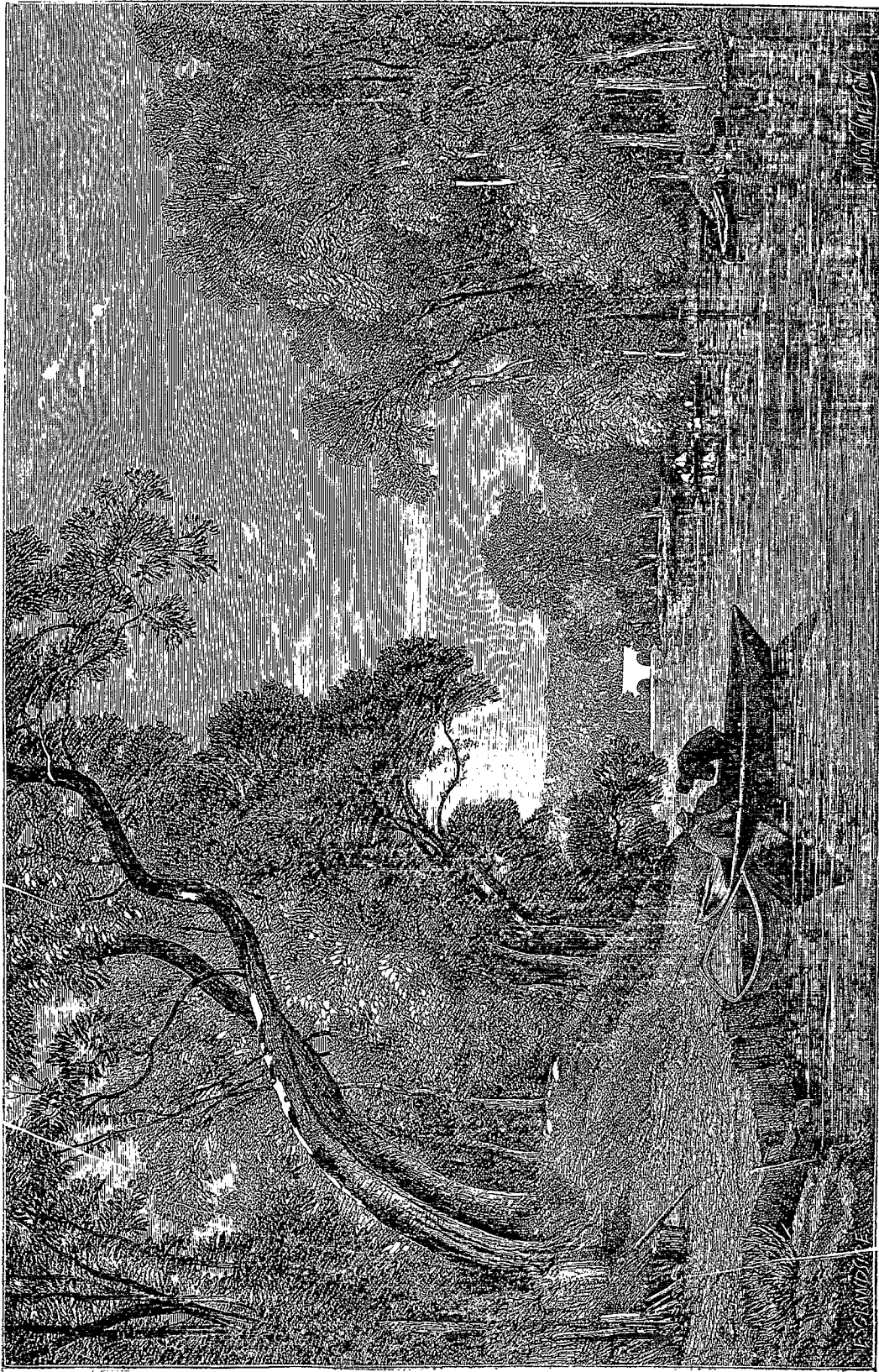
Sa barque, sans effort contre une eau sans courant,
 Sur son passage éveille un monde murmureux
 D'ailes par l'air muet bercées.
 Ainsi, quand du passé nous remontons le cours,
 Le souvenir chuchote, et sur les anciens jours
 Voltige un peuple de pensées.

Dans ses traits émoussés par le miroir ondoyant il retrouve sa figure enfantine, et sa vie semble se dérouler à ses yeux, mais épurée, adoucie et sans secousses; ses douleurs d'autrefois n'ont plus qu'un vague et harmonieux écho dans le murmure du courant; les sanglots qui lui ont déchiré le cœur sont réduits au faible bruissement

mélancolique de ces bulles d'air qui s'élèvent du fond et viennent crever à la surface avec des sons de harpe.

Les bords encaissent l'eau qui baigne d'humbles fleurs
Dont l'automne a pâli les pensives couleurs.

Une feuille morte qui tombe
Passe, comme s'en vont sur le fleuve du Temps
La jeunesse, l'espoir, fleurs de notre printemps
Qui nous précèdent dans la tombe.
Les aunes inclinés l'isolent du dehors ;



Une Rivière, tableau par Grandsire. — Dessin de Grandsire.

Des fils de Vierge blancs, qui joignent les deux bords,
Sur lui tendent leur faible voile.
Le vert de la rivière est austère, mais pur :
— Le rêve, quand la nuit revêt un sombre azur,
Monte mieux d'étoile en étoile ! —

Ici l'esprit du poète commence à se dégager de la terre.
Il continue de ramer avec un mouvement machinal ; mais
sa pensée se disperse en toute liberté, d'herbe en herbe,
de reflet en reflet, s'abandonnant au caprice des asso-

ciations d'idées, sans but, sans effort, tantôt puériles et tantôt solennelles, dans un désordre plein de délices et de sécurité.

Par un point insensible un monde au nôtre uni
Remplit le clair miroir, et jusqu'à l'infini
Le regard se plaît à descendre;
L'eau rend herbe pour herbe et rameau pour rameau.
On voit, comme s'attache un frère à son jumeau,
L'image à l'objet se suspendre.

L'humble plante du bord que sa fleur fait plier
Baise l'ombre sa sœur; mais le haut peuplier
En droite ligne se dessine.
Dans les plis que la barque autour d'elle répand,
L'ombre agitée ondule ainsi qu'un grand serpent,
Et remonte vers la racine.

La poésie et l'hallucination s'emparent de lui. Il ne résiste pas, et, sur le bruit rythmique des rames, qui berce sa rêverie et accompagne sa voix, il chante en strophes cadencées les images et les sentiments qui se succèdent en lui, provoqués par les incidents de sa promenade.

Quand j'arrive aux endroits où l'ombrage est détruit,
D'oppose vainement au soleil qui me suit
Les défauts de l'eau vagabonde.
Parfois son orbe d'or me précède et m'attend,
Et je n'ose avancer quand son œil éclatant
Me regarde du fond de l'onde.

L'astre obstiné se jette sur les eaux, comme une boule d'or qui ricoche en lançant des étincelles. L'éblouissement ruisselle sur la transparence; l'onde est enflammée et roule un tranquille incendie qui, enveloppant le poète, achève de consumer son enveloppe terrestre, le transfigure, et l'emporte dans la sphère idéale. Le soleil enfin se voile à demi sous les hautes branches des arbres, et ressemble à ces coupoles dorées des contes orientaux, sous lesquelles dorment des reines touchées d'un talisman, des génies en bouteille et des coursiers magiques.

Longtemps je contemplai ces arbres renversés,
Ces troncs bizarrement par la rame brisés,
Ces feuilles plus jaunes que vertes;
Un horizon empreint d'une moite lueur,
Et les immensités du ciel inférieur
A perte de vue entr'ouvertes!

Tout était calme et doux sous le voile de l'eau;
Le temps ne fond pas mieux les toits d'un vieux tableau.
Un jour lumineux et sans flammes
Émoussait les contours du monde harmonieux.
Je savourai longtemps, enivré par les yeux,
Et je laissai pendre les rames...

Je contemplais toujours, et je cessais de voir.
Bientôt même l'image effaça le miroir,
Le spectacle supprima l'onde.
J'entrais dans l'idéal par un coin du Réel,
Car j'avais sur la tête et sous les pieds le ciel,
Et j'étais le centre du monde!

Mais tandis que le poète rêve de Pétrarque au Capitole et se couronne lui-même, le rivage, brusquement rencontré par le bateau, fait d'un coup sec chavirer le songeur et ses espérances. Heureusement l'automne est doux encore; et le naufragé, en se séchant sur le gazon, remercie M. Grandsire de sa rivière engageante, encore qu'un peu perfide. N'est-ce rien qu'une heure dérobée au tourbillon de la vie?

UN PLAIDEUR OBSTINÉ.

Possesseur en Amérique d'un million de dollars, un plaideur, du nom de Swan, se laissa incarcérer à Sainte-Pélagie, en 1808, plutôt que de payer une somme de deux à trois mille francs, à laquelle il avait été condamné

sur les plaidoiries du père de M. Berryer. Il en faisait une affaire de conscience; parce qu'il considérait la réclamation de ses adversaires comme *injuste* au point de vue de l'équité. Il demeura vingt-deux ans sans faiblir, forçant ses deux créanciers à lui consigner des aliments pendant cette longue période, et ne cessant de les accabler, du fond de sa prison, par d'innombrables incidents de procédure. Finalement, il les avait ruinés et les avait vus mourir à la peine, lorsque la révolution de 1830 lui ouvrit les portes de Sainte-Pélagie; il mourut lui-même deux mois après avoir recouvré sa liberté; et comme si sa mission eût été finie. On aimerait à croire que la persévérance de ce prisonnier cinq fois millionnaire n'était pas purement le fait d'un entêté émérite, mais qu'elle était l'honorable protestation d'une victime volontaire, préférant aux charmes de la liberté le sévère accomplissement d'un devoir. Par la prison qu'il subissait, il expiait sa désobéissance aux lois de son pays; par le refus qu'il faisait de payer une réclamation injuste, il obéissait aux lois de sa conscience.

Si, pour trouver les hommes méchants, il fallait être meilleur qu'eux, il y aurait moins de misanthropes.

J. PETIT-SENN.

VOYAGES ET PÉRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE. (1)

I

M. Jakob Liebsich était certainement un des hommes les plus heureux qu'on eût encore rencontrés dans la jolie petite ville de Kleinplatz, sans même excepter les faubourgs et la campagne environnante. (Il me vient ici un scrupule. Quand je dis heureux, il faudrait faire ses réserves. Le bonheur n'est pas le même pour tous: tel convoite de toutes les forces de son désir un objet devant lequel tel autre passerait en haussant les épaules, et il n'est pas impossible qu'il se rencontre des personnes à qui la félicité de M. Liebsich paraîtrait incomplète en plus d'un point. Toujours est-il qu'on entendait fréquemment, dans les boutiques du quartier où il habitait, les commères ou les marchands s'exprimer ainsi sur son compte: «Voilà un homme qui a de la chance... Je vous demande ce qui lui manque... Si j'avais seulement la vingtième partie de ce qu'il a... Ce n'est pas lui qui...» Bref, vous voyez d'ici la kyrielle d'aphorismes, de jugements, de souhaits, de comparaisons qui défilent toujours en ce bas monde de la bouche des uns au sujet de la destinée des autres. Le proverbe de la paille et de la poutre, quant aux défauts, pourrait s'appliquer très-légitimement au regard d'envie que nous avons l'habitude de jeter sur le sort du voisin: que son bonheur soit gros comme une paille, nous en faisons volontiers une poutre; il est vrai que, par contre, nous croyons avoir le droit de diminuer le nôtre dans la proportion inverse, et de nous donner pour des gens malheureux, ce qui ne peut manquer de nous rendre très-intéressants. Envie d'un côté, sottise vanité de l'autre, voilà, pour être franc, le fond de l'affaire.)

M. Liebsich, ou, pour l'appeler du petit nom d'amitié qu'il se donnait à lui-même dans ses conversations intérieures, maître Kobus, avait au moins cela de bon qu'il ne portait pas envie aux autres, et que si on lui avait demandé son propre avis sur sa propre personne, il se serait rangé à l'opinion générale, non par complaisance et par

(1) Imité d'une nouvelle inédite de Mme Cou-Lon, à la Haye.

crainte de contrarier qui que ce fût, mais parce que lui tout le premier était sincèrement convaincu qu'il était heureux.

Or voici en quoi consistait ce bonheur. Maître Kobus demandait par-dessus tout la tranquillité, la paix dans sa maison comme dans la rue, l'absence de toute préoccupation et de tout tracas, et il avait tout cela complètement et continuellement. Il ne craignait ni la faim, ni la soif : son revenu était plus que suffisant pour le faire vivre fort à l'aise, et il ne songeait pas à l'augmenter, d'abord parce qu'il n'en avait pas besoin, et ensuite parce qu'il avait en horreur les soucis qui travaillent les hommes de finance. Il passait même de temps en temps devant le logis de son camarade d'enfance Zacharias Geldwoll, changeur, receveur de rentes et quelque peu banquier, et montait un instant à son bureau sous prétexte de lui souhaiter le bonjour et de s'enquérir de sa santé ; mais, en réalité, sa vraie idée était de s'entretenir dans ses bonnes dispositions à l'endroit des affaires d'argent par la vue de ce malheureux qui, cloué plutôt qu'assis devant une table, derrière un grillage, ne communiquait avec ses semblables qu'à travers un guichet juste assez grand pour laisser échapper un chat, et passait toute la sainte journée à compter, recompter, encaisser et déencaisser de l'argent, n'ayant pas d'autre diversion ou distraction que d'écrire des chiffres sur des registres de différentes grandeurs. Maître Kobus se faisait, à ce propos, la réflexion toute naturelle que les gens qu'on a enfermés cherchent toujours à se sauver, et se disait intérieurement qu'il fallait bien être un peu fou pour se mettre en cage de cette façon sans y avoir été condamné par les juges. Aussi, quand son camarade le banquier lui avait dit à travers sa grille : « Cela va pour le mieux ; vous voyez, mon cher, je n'ai pas seulement le temps de vous donner une poignée de main », M. Liebsich redescendait abasourdi dans la rue et se félicitait de ne pas avoir la moindre envie de goûter de pareils plaisirs. Son argent, à lui, était placé en rentes tranquilles et modérées, mais sûres, et il n'avait à se troubler en rien à cet égard. On pourrait peut-être croire qu'il n'aimait pas l'argent. Dans ce cas-là, on se tromperait : il eût été désolé de n'en pas avoir ; seulement, il eût été tout aussi désolé s'il lui avait fallu prendre la peine de le gagner. Heureusement pour lui, son père y avait pourvu avant de s'en aller de ce monde.

II

M. Liebsich, tout en passant plus d'une fois le jour par les langues des commères, n'était pourtant pas trop critiqué ni déchiré. Il avait pour principe de se montrer très-polé, presque affable, avec tous ceux qu'il rencontrait ou qui l'accostaient. Mais cette politesse n'allait jamais plus loin et ne l'engageait absolument à rien. Vous avez bien vu de ces gens qui vous semblent remplis de sollicitude pour votre santé, pour vos affaires, pour votre famille qu'ils connaissent, vraiment, aussi bien que vous. Vous ne pouvez manquer de vous dire à part : « On n'est pas plus aimable ni plus prévenant que ce monsieur ou cette dame. » Oui ! cherchez bien, et vous verrez qu'en face même du plus grand brutal de la terre, l'idée vous viendra plus vite de demander un service à ce brutal qu'à ces trop doux et trop affectueux personnages. Maître Kobus était de ces gens-là : il avait toutes les mines de la bienveillance, mais il avait en plus un je ne sais quoi qui vous faisait complètement oublier de lui demander quoi que ce fût. Or, comme l'apparence sert à la plupart des gens à appuyer leurs opinions, on s'appuyait sur cette prétendue bonté pour dire que M. Liebsich était peut-être un original, mais à coup sûr un bon et brave homme. C'était

devenu une de ces propositions comme il en pleut dans la plupart des conversations, et qui paraissent d'autant mieux prouvées qu'on ne leur a jamais cherché de preuves.

Maître Kobus avait un domestique, répondant au nom de Joseph, qui semblait bien avoir été créé exprès pour lui. A tout ce que le maître disait, le serviteur répondait : *Amen* ; et il n'y aurait peut-être pas eu de témérité à supposer que le second croyait le premier chargé de penser et de vouloir pour lui. Joseph était, du reste, fidèle, attentif, adroit ; il connaissait les goûts de M. Liebsich, ou plutôt il était parvenu à se les donner à lui-même, ce qui supprimait tout d'abord les petites résistances, les lenteurs, les oublis volontaires, les désobéissances, et, par suite, les discussions et les luttes qui auraient été un supplice pour un homme aussi ami de son repos que maître Kobus. Si Joseph était réellement ce qu'il paraissait, c'était bien heureux pour son maître ; et s'il ne l'était que par complaisance et par soumission, c'était tout à fait méritoire.

Mais là où maître Kobus devenait animé, pathétique et presque éloquent, c'était lorsqu'il s'agissait de ce qu'il appelait les tracas de la famille. Il n'exprimait pas ses opinions devant tout le monde ; il tenait trop à ne choquer personne, et sentait fort bien que, tout fondé et tout raisonnable que lui parût son jugement, il y avait terriblement de gens qui avaient bien l'air de n'être pas de son avis, à commencer par tous ceux qui se promenaient avec leur femme au bras et leurs enfants à la main. Il se contentait de se tourner vers Joseph, quand celui-ci était présent, et lui disait, avec un sourire et un ton de voix triomphants : « Sommes-nous heureux d'être à l'abri de tous ces ennuis-là ! Chez nous, pas de femme pour nous contrarier, pas d'enfants pour nous casser la tête de leurs cris ! » Et Joseph de répondre respectueusement : « C'est vrai, Monsieur, nous sommes bien tranquilles. »

M. Liebsich se croyait donc libre comme l'air, pour emprunter les propres expressions d'un proverbe qu'il se plaisait à citer, proverbe assez ridicule du reste, comme pas mal d'adages de son genre, attendu que s'il y a quelque chose au monde de tourmenté, d'agité, d'inquiet, de ballotté, de bousculé dans tous les sens, et tout cela sans rime ni raison, c'est bien l'air. Mais ne chicanons pas sur les mots, qui sont fréquemment non pas ce qu'ils doivent être, mais ce qu'on les fait être. Le point important est que M. Liebsich avait si bien garanti sa vie de tout désagrément, de toute fatigue, de toute sollicitude, de tout chagrin, de toute surprise, — autant du moins qu'on peut prévenir l'imprévu, — qu'il pouvait se considérer et se donner comme libre et ne dépendant de rien ni de personne. Pourtant, à voir les choses d'un peu près, on serait tenté de supposer que s'il ne dépendait de rien, c'est parce qu'il ne tenait à rien. Or ne tenir à rien amène assez régulièrement ce résultat que rien ne tient à vous, et quand rien ne tient à vous... Je ne crois pas que M. Liebsich eût jamais poussé aussi loin ses raisonnements, parce qu'il y aurait eu là de quoi trop le faire réfléchir. Je serais désolé qu'il vous fit l'effet d'un méchant homme ; il n'avait même pas mauvais cœur ; mais il craignait d'avoir bon cœur, parce que, dans certaines occasions, ce bon cœur aurait pu le déranger. S'il était égoïste, c'était naïvement et pas du tout par calcul. Maintenant, si vous me dites que tous les égoïsmes se valent, et que les causes et les manières vous importent peu, parce que les résultats sont toujours les mêmes, je serai pleinement de votre avis.

III

Il n'est cependant pas dans la nature de l'homme de vivre ainsi sans une attache ou une affection quelconque.

Les uns aiment leur femme, leurs enfants, leurs amis; et ceux qui n'ont ni amis, ni enfants, ni femme, aiment autre chose, les livres, par exemple, les tableaux, le jeu de boule, la pêche à la ligne, les insectes; et ils y tiennent, et ils en rêvent, et ils sont capables, à l'occasion, de faire des sacrifices pour l'objet de leur passion. En cela, M. Liebsich subissait la loi générale de l'humanité. Il avait, lui aussi, une passion, et pour elle il consentait à sortir de ses habitudes réglées, de sa vie calme et tranquille. Sa jolie maison de Kleinplatz, son petit salon bien tapissé sur toutes les faces, sa douillette chambre à coucher, sa confortable salle à manger, tout cela, oui, tout, — je répète le mot, parce qu'à première vue on ne le croirait pas, — était insuffisant pour le retenir quand il avait appris l'existence de quelque chose qui lui semblait digne de sa passion. Alors il chaussait de grosses et solides guêtres, endossait une bonne houppelande qui ne craignait pas la pluie, Joseph en faisait autant, et tous deux, maître et domestique, un bâton de voyage à la main, partaient à la découverte, et restaient souvent plusieurs jours et même plusieurs semaines en route. Ils revenaient parfois fatigués, exténués, traînant le pied, presque boiteux; et s'ils rencontraient devant quelque maison un bon bourgeois assis sur son banc de pierre, causant avec sa femme et faisant sauter ses enfants sur ses genoux, M. Liebsich, quand il avait dépassé la maison, ne manquait jamais de dire à Joseph d'une voix légèrement enrrouée: «Voilà des gens qui ont bien du tracas! Je ne comprends pas, pour ma part, qu'on soit si gai avec une vie si fatigante! — Ni moi non plus pour la mienne, répondait Joseph, essoufflé et souriant.

IV

Un jour... mais je crois que je ne vous ai pas appris quelle était cette passion qui rendait maître Kobus insensible à la fatigue et lui faisait effectuer des marches et des contre-marches qui l'auraient effrayé si on les lui avait racontées en les attribuant à un autre. Cette passion, bien innocente quoique profonde, c'était la botanique.

Quand on n'est ni botaniste, ni entomologiste, ni minéralogiste, ou quand on ne connaît intimement personne d'une de ces trois espèces d'hommes, il est impossible de se figurer de quels efforts une créature humaine est capable, de quelle ardeur elle peut être animée, lorsqu'elle est possédée par une idée fixe. Et, chose curieuse! plus les objets qu'elle poursuit se restreignent quant à l'espèce, plus ses recherches sont exclusives, et plus aussi sa passion devient violente, acharnée, irrésistible. Celui qui étudie les insectes en général paraît tiède à celui qui n'étudie que les papillons, et celui qui n'étudie que les papillons paraît froid à celui qui n'étudie qu'une espèce de papillons. Quant à celui qui dans une seule espèce de papillons n'étudie que les ailes, ou que les pattes, ou que les antennes, soyez persuadé qu'il regarde le dernier désigné comme un négligent, un paresseux et un homme indigne de faire faire le moindre progrès à la science. Les minéraux excitent les mêmes sentiments, et tel qui a passé sa vie l'œil appliqué sur des quartz compte pour peu celui qui s'est voué aux schistes.

M. Liebsich avait également sa spécialité: il collectionnait des bruyères, et dès qu'il entendait parler d'un canton où l'on pouvait espérer d'en rencontrer de belles, il partait. A certains jours, quand il plongeait ses regards au dedans de lui-même, il se surprenait au fond du cœur un désir suprême de trouver une variété inconnue de tous. Il l'analyserait, il la classerait, il lui donnerait ou plutôt on lui donnerait un nom: et quel nom? Le sien, sans contredit. On ne pouvait faire moins pour un homme qui

aurait tant fait pour l'humanité; et désormais, quand on ouvrirait un traité de botanique, on lirait à la nomenclature, article *Bruyères*, la *Liebsichia*, et en note: *Variété trouvée pour la première fois par M. Jakob Liebsich*, avec le lieu et la date. Mais M. Liebsich n'aimait pas ces pensées, qui l'éblouissaient et lui brouillaient le cerveau comme un rêve.

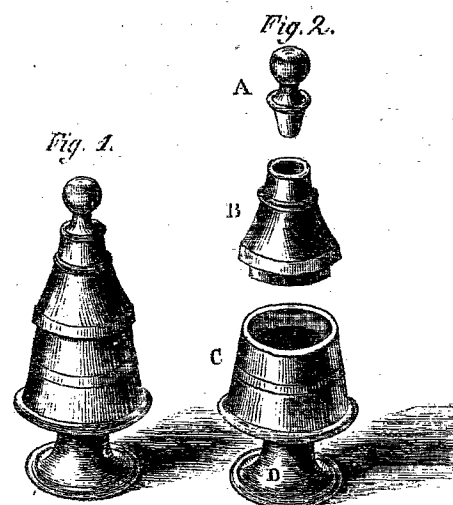
La suite à une prochaine livraison.

LE MOULIN A BROYER LE POIVRE.

Jeter un coup d'œil sur le passé m'a toujours intéressée (*); j'aime à examiner, en les comparant, les progrès et les perfectionnements des machines et des outillages; à suivre pas à pas les efforts de l'intelligence, à voir ses développements, son enfance, sa virilité.

Comment ne pas admirer la précision de ces engrenages? Ces roues, ces courroies, cet acier, ce cuivre, ne semblent-ils pas être animés par l'étincelle du génie?

Ce goût me pousse naturellement à fureter dans les coins où sont relégués les objets hors de service: c'est en faisant une reconnaissance dans un grenier que j'ai découvert le moulin à poivre qui fait le sujet du dessin suivant; c'était le berceau et la nécropole de légions de vers; je suis arrivée à point nommé pour le tirer de l'oubli.



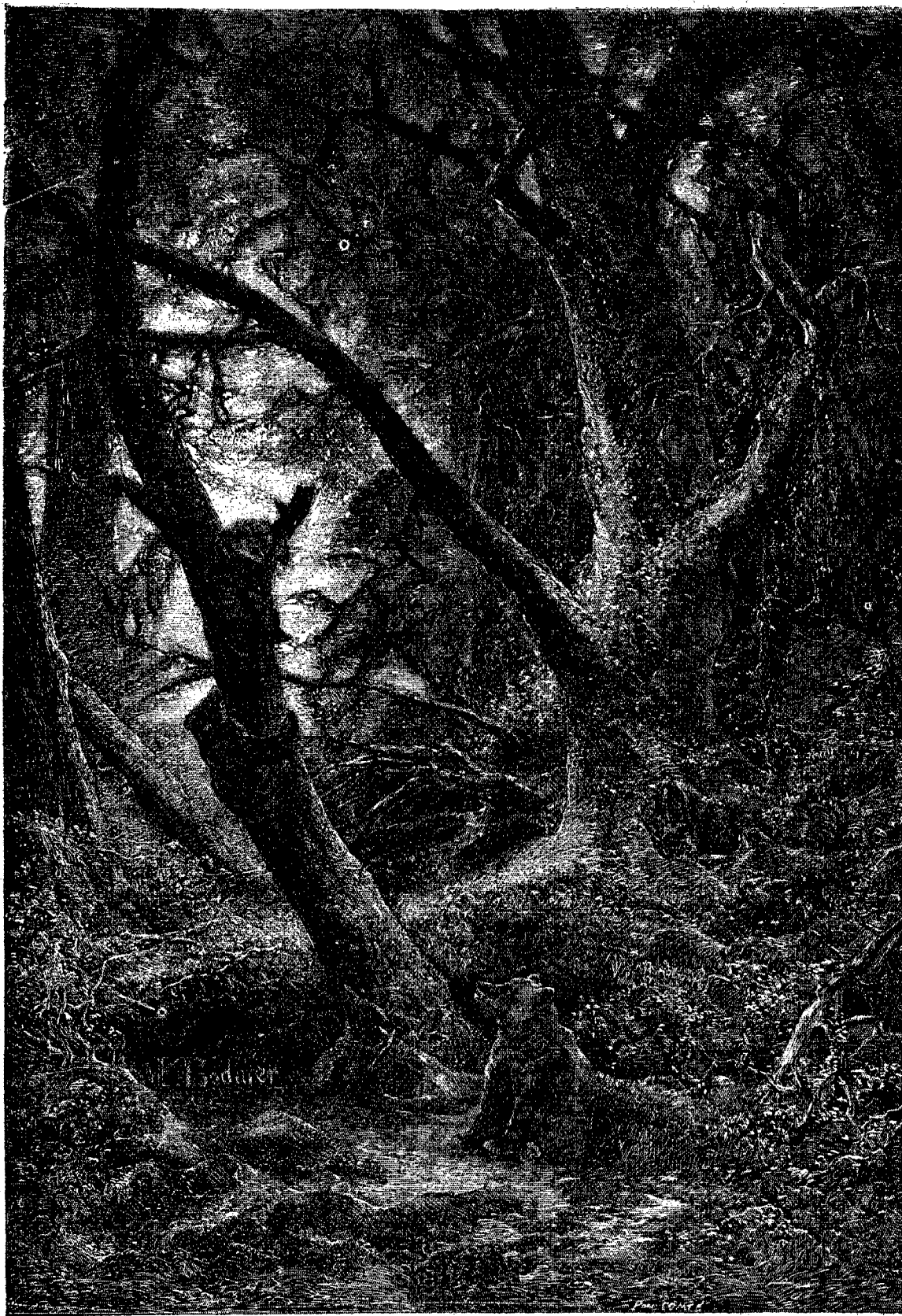
Ancien moulin à poivre. — Dessin de Mme Destriché.

La figure 1 le représente entier: c'est un vase de bois tourné, de 30 centimètres de haut; il se divise en trois (fig. 2). La partie A est un bouchon de bois, garni de tôle à son extrémité inférieure; la partie B est creuse et fermée en dessous par une tôle percée: là se mettait le poivre, lequel, écrasé par la seule pression de la main appuyée sur le bouchon A, venait tomber en poudre odorante dans le récipient C. Il y a bien loin, sans doute, de cette naïve invention à l'ustensile employé actuellement. Cependant c'était un progrès, l'imagination avait travaillé pour le découvrir. Comment oser nier ce progrès, qui, comme un esprit bienfaisant, soulage l'humanité en adoucissant le travail?

Voilà des idées bien sérieuses à propos d'un prosaïque moulin à poivre; mais tout est ainsi: quelques atomes de pollen emportés par la brise ne vont-ils pas féconder des milliers de fleurs qui produiront des milliers de fruits? La nature est une chaîne vivante; chaque règne est un chaînon animé par le souffle de Dieu!

(*) Cet article est, comme le dessin, de Mme Destriché.

MŒURS DE L'OURS NOIR D'AMÉRIQUE.



Une Famille d'ours dans les monts Alleghany. — Dessin et gravure de K. Bodmer.

L'ours noir de l'Amérique septentrionale (*Ursus americanus*) est, malgré l'épaisseur et la lourdeur de ses formes, un animal alerte et avisé. Ce n'est pas dans la cage ou la fosse d'une ménagerie qu'il faut le voir pour le connaître; les allures lentes, les mouvements embarrassés auxquels le manque d'espace et le chagrin de la captivité

le réduisent, ne donnent qu'une fausse idée de son naturel.

Dans ses forêts natales, il est agile, entreprenant; il ne reste pas confiné, comme l'ours brun, dans un domaine limité; il n'épargne ni ses pas ni sa peine soit pour se procurer une nourriture qui lui plaise, soit pour se mettre à l'abri des poursuites de l'homme, soit pour se placer dans les conditions les plus favorables de bien-être et d'agrément.

Au printemps, il descend dans les terrains bas et plats, arrosés par des rivières ou des lacs, où il trouve, dans un sol gras et humide, quantité de racines succulentes et de plantes gonflées de sève. Plus tard, durant les chaleurs du milieu de l'été, il fréquente surtout les marécages, pour se donner les plaisirs du bain; il aime à se coucher, à se vautrer dans la vase, comme le sanglier, pour se rafraîchir. L'automne venu, quand les montagnes boisées abondent en baies mûres, en fruits de toute sorte, il remonte vers les hauteurs, il s'y cantonne, sûr de ne manquer de rien. Tout le temps qu'il n'emploie pas à faire sa récolte, il se promène, il rôde accompagné de ses oursons; il cherche avec eux les nids d'abeilles sauvages, pour en piller le miel, friandise dont il est très-avide; il s'amuse à grimper aux arbres, à se tenir à califourchon sur les grosses branches; il apprend à ses petits cet utile exercice; il remarque les gros arbres dont le tronc, creusé à l'intérieur sous une écorce intacte, lui fournira une cachette en cas de danger, un gîte où il abritera son long sommeil d'hiver.

Un de ses plaisirs est encore, au dire d'Audubon, de faire ses ongles et ses dents contre un arbre, sans doute pour les exercer, pour les aiguïser: il commence par regarder attentivement autour de lui pour s'assurer s'il est bien seul, si aucun ennemi ne peut le surprendre; alors « il se dresse sur ses jambes de derrière, s'approche du tronc, l'embrasse entre ses pattes de devant, et avec ses dents et ses griffes se met à racler l'écorce. Ses mâchoires claquent bruyamment l'une contre l'autre; bientôt de gros flocons d'écume lui coulent de chaque côté de la gueule; puis, quand il a assouvi cette sorte de rage, il retombe à quatre pattes et se remet à rôder d'un air placide, comme auparavant.

Quelquefois l'ours se montre imprudent: il se permet, poussé par la faim ou par la gourmandise, d'aller ravager un champ de blé ou de maïs et de provoquer ainsi la vengeance du propriétaire. Alors celui-ci, accompagné de ses voisins et de ses domestiques, suivi de sa meute, se met en campagne, poursuit l'auteur du délit jusqu'à sa retraite, et finit presque toujours par le tuer. L'ours, découvert et harcelé par les chiens, dont il expédie ordinairement plusieurs, se réfugie en vain au haut d'un arbre; à coups de hache, ou au moyen du feu, l'arbre est abattu ou brûlé, l'animal tombe et périt percé de balles.

VOYAGE

DES FEMMES DE L'EMPEREUR DE MAROC,

En 1793.

Fin. — Voy. p. 127.

Dans cette grave situation, un incident quasi romanesque vint en aide aux pauvres princesses musulmanes, qui désespéraient peut-être déjà de voir jamais les plages du port de Salé. Un Portugais nommé Manuel de Pontes, après avoir rempli l'office de consul à Maroc, demeurait en ce moment à Lisbonne. Rien n'avait été plus étrange que la vie de ce personnage: simple soldat de recrue dans

l'armée portugaise en Afrique, il avait été fait prisonnier jadis dans une escarmouche et conduit devant l'empereur Abdelsalam, qui l'avait pris en affection, et, en lui rendant la liberté, l'avait fait revêtir de pouvoirs consulaires. La princesse Amina lui écrivit, et l'ex-consul, qui avait rendu jadis de grands services à son pays, fut bientôt à sa dévotion; tout alla en s'aplanissant.

Grâce au seigneur Manuel de Pontes, le ministre de la marine, Martin de Mello, fut avisé des innombrables mésaventures advenues aux princesses marocaines, et, sur l'heure, des ordres furent donnés pour que leurs pauvres embarcations vinssent jeter l'ancre devant la tour majestueuse de Belem; elles y étaient à l'abri des tempêtes le 15 de juillet.

Ce n'était plus le courroux des flots de l'Océan que redoutaient nos princesses, c'étaient les regards indiscrets des infidèles, mille fois plus à craindre que la mer irritée. Mouillé devant le port de Lisbonne, on n'était plus toutefois embarrassé pour les négociations qui devaient suivre le débarquement; l'habile interprète Jean de Souza, bien connu des arabisants, y pouvait prêter le secours de ses lumières: ce fut lui que députa vers les altesses musulmanes le digne Martin de Mello, ministre de la marine, par l'entremise d'Ahmed Scarige.

Il serait beaucoup trop long de rappeler ici les pourparlers sans fin, les précautions multiples qu'il fallut employer lorsque l'honnête religieux franciscain dut se mettre en rapport immédiat avec les princesses, qui se tenaient dans leur petit navire, affectant un complet isolement, comme si elles eussent été dans leur palais de Tafilet, à l'abri de tous les regards profanes. Cela fut poussé si loin, que le jour où la marquise de Lumières vint en ambassadrice, chargée par le prince régent d'un message qui conviait les princesses à se rendre au palais, en leur offrant un vaste bâtiment pour retourner dans le Maroc, les choses se passèrent comme nous allons essayer de le faire comprendre.

Le 29 juillet, la marquise *camareira-mór*, accompagnée du comte de San-Lourenço, l'une venant au nom de la princesse régente, l'autre se présentant de la part de D. Joam son époux, se présentèrent à bord pour complimenter les altesses africaines selon les us et coutumes de leur pays. Ahmed Scarige avait tout disposé pour qu'en aucune façon l'étiquette ne fût violée. On avait dressé une tente garnie de tapis à la poupe du navire; mais une voile partant du grand mât traversait le bâtiment dans toute sa largeur, et permettait aux dames du harem de s'isoler complètement des personnages divers qui allaient se mêler à l'équipage. Une fente étroite, pratiquée dans la voile et gardée par un eunuque, devait laisser passer dans l'intérieur une seule femme chrétienne; c'était l'ambassadrice de la régente. La marquise de Lumières pénétra donc, sans être suivie des siens, dans l'enceinte réservée, et après les révérences exécutées cérémonieusement de part et d'autre, la conversation s'établit. Le révérend F. Joam de Souza se tenait en dehors de la tente, l'oreille appuyée contre la toile, mais se gardant bien d'examiner quoi que ce fût: la marquise prononçait gravement les demandes qu'elle était chargée de faire; le bon religieux les interprétait à voix haute; une femme des princesses les répétait en arabe. Ce fut de cette façon ingénieuse que se passa la conversation.

Toutes ces précautions diplomatiques amenèrent le résultat le plus simple: il fut convenu que les princesses, couvertes de longs vêtements et le visage caché par des voiles épais, monteraient sur la plage dans les antiques carrosses de la cour, d'où elles seraient conduites au palais *das Necessidades* préparé pour les recevoir, tandis que celui de Queluz était habité par la famille royale. Au jour

marqué pour le débarquement, l'embarras néanmoins ne fut pas petit. Comme la troupe féminine ne se montait pas à moins de deux cent vingt et une personnes, et que chaque princesse devait être conduite à l'aveuglette vers sa voiture par l'eunuque qui la tenait par la main, il était minuit environ lorsque le cortège fut prêt à partir. Tout cela s'était exécuté à la satisfaction de ces dames, deux navires de guerre envoyant, à chaque embarquement, des salves d'artillerie. Des escadrons de cavalerie environnaient et précédaient les princesses. On arriva au palais vers une heure du matin. Un poste d'honneur était placé aux portes du château.

Mais, hélas ! cette garde défendant l'approche d'un palais n'empêcha pas la mort d'enlever, quelques heures plus tard, l'une des femmes de l'empereur Abdelsalam. Cet événement, toutefois, ne s'opposa point à ce que les princesses se rendissent à Queluz avec tout le cérémonial qu'on avait pu imaginer pour les recevoir d'une façon splendide. Nous passerons rapidement sur cette réception de cour, où le bon Joam VI, alors régent, reçut les hommages des dames musulmanes, dont les compliments étaient transmis de l'arabe en portugais par Jean de Souza. Disons ici que tout ce qui pouvait servir à rehausser l'hospitalité portugaise fut déployé en cette occasion. L'énumération seule des présents somptueux qui furent faits aux voyageuses tiendrait ici un espace considérable. Le festin fut des plus magnifiques, et servi à l'orientale. Afin que rien ne manquât à cette fête, la princesse Leïla-Amina y déploya les grâces qui la faisaient admirer à la cour de Taflet : c'est dire assez qu'il eût été malséant à elle de porter le moindre morceau à sa bouche en se servant de ses doigts délicats ; une de ses femmes prenait ce soin pour elle, et se chargeait de la faire manger.

Après la fête devait avoir lieu la cérémonie funèbre. La femme défunte la veille était l'une des épouses légitimes du sultan, et peut-être était-elle morte à la suite des émotions éprouvées durant cette navigation difficile ; il fallut songer à lui rendre les derniers honneurs. Le corps fut lavé plusieurs fois dans de l'eau tiède tenant du sucre en dissolution ; puis on le plongea dans une eau parfumée d'essence de rose et de benjoin, et enfin, pour le purifier complètement, on employa un liquide composé d'eaux distillées, de santal, de myrte, de marjolaine et de basilic. Des ouates de coton imbibées dans une dissolution de camphre garantirent ensuite le royal cadavre du contact de l'air. Le corps, du reste, avait été revêtu d'une chemise taillée dans la toile de Hollande la plus fine qu'on eût pu trouver, et de vêtements de satin blanc que recouvrait un riche manteau. La bière ne portait aucun ornement ; on la déposa sur une sorte d'estrade cloisonnée en sapin, et quatre Mores, s'emparant de cette sorte de brancard vers huit heures du soir, le posèrent sur leurs épaules et le conduisirent au lieu du repos ; les suivantes de la princesse défunte marchaient derrière en faisant mine de s'arracher les cheveux et en pleurant. Le secrétaire arabe faisait l'office de ministre de la religion ; une compagnie de soldats formait le cortège. Le cercueil fut déposé dans un champ, à l'extrémité d'un verger. Un triste incident marqua ces funérailles ; il ne se produirait certainement plus aujourd'hui : la force armée fut insuffisante pour empêcher qu'on jetât quelques pierres à ces pauvres gens ; le tout, parce qu'ils appartenaient à la race ennemie qu'on avait combattue jadis. Le peuple n'avait point oublié la mort funèbre de D. Sébastien.

Le 8 août 1793, à huit heures du soir, le navire de guerre *la Asia* étant prêt à appareiller, les coches de la cour, les galiotes richement tapissées, allèrent prendre les princesses, et elles quittèrent le port de Lisbonne à

la marée montante. Le bâtiment *la Méduse* leur servait d'escorte, et elles mirent à la voile, saluées de vingt et un coups de canon. Aucun livre, malheureusement, ne nous a appris ce que devint ensuite la princesse Amina.

Il ne faut pas se presser de s'affliger ; attendons que ce qui nous paraît si mauvais se développe. FONTENELLE.

SIR WALTER RALEGH OU RALEIGH.

Voy. t. XXV, 1857, p. 11.

Exemple frappant de l'universalité d'aptitudes qui distinguait les hommes remarquables du seizième siècle, Raleigh parcourut les carrières les plus diverses, et nous l'avons vu arriver rapidement au faite du succès et des honneurs. « Il estimait la gloire plus que sa conscience », a dit de lui Ben Jonson, son contemporain. « C'était une âme confuse », ajoute Hume. Un trait peint son ambition. Après l'heureux à-propos du manteau pourpre et or, il osa, dit-on, écrire avec un diamant sur une vitre de l'appartement de la reine : « Où ne voudrais-je graver, si ne craignais tomber ! » Élisabeth, qui se complaisait à ces jeux d'esprit, répondit : « Si le cœur te défaille, mieux vaut ne pas tenter. »

Cette audacieuse profession de foi ne paraît pas avoir influé immédiatement sur la fortune déjà bien haute de sir Walter Raleigh. Nommé gouverneur de Cork, après avoir combattu la rébellion de l'Irlande, il s'émou de pitié pour ce malheureux pays, qu'il appelait « une communauté de communes misères. » Cependant il se sentait trop loin de la cour et aspirait à y revenir. Un différend qu'il eut avec lord Grey, au sujet de l'administration de la contrée soumise, lui en fournit l'occasion. Appelé devant le conseil royal, au printemps de 1584, il y défendit son avis avec tant de force et de grâce, que les oreilles de la reine furent charmées. Lettré, brave, spirituel, éloquent, le front haut, le regard fier, d'une rare élégance et d'une extrême richesse dans sa mise, il était, dit Hakluyt, le plus complet gentilhomme de son temps. Créé chevalier en cette même année, élu membre du Parlement par les comtés de Dorset et de Cornouailles, il reçoit d'Élisabeth, en don, douze mille acres de terre irlandaise confisqués sur le duc de Nesmond, et le monopole des vins.

En 1586, sa faveur va croissant. Il est nommé sénéchal du duché de Cornouailles et d'Exeter, gardien des mines d'étain du royaume, capitaine des gardes de la reine, qui lui fait cadeau du château de Sherborne. Il orne cette résidence de constructions splendides et de jardins magnifiques. Ami des lettres, il protège ceux qui les cultivent ; il introduit le poète Spenser à la cour ; il sollicite des pensions pour les auteurs. Élisabeth lui dit un jour : « Quand donc, sir Walter, cesserez-vous de demander ? — Quand Votre Majesté cessera de donner. »

L'habile et heureux courtisan n'était pas tellement absorbé par ces soins qu'il négligeât les grandes entreprises qui ont illustré son nom : les expéditions lointaines se succédaient sous sa direction et à ses frais. Il avait dépensé plus de quarante mille livres sterling (un million) à fréter des vaisseaux pour combattre les Espagnols qu'il exécrait, et pour envoyer à la découverte des terres-nouvelles, ou pour étendre celles qui étaient déjà conquises. Il avait vaillamment payé de sa personne dans la défaite de l'Armada, cet épouvantail de l'Angleterre. À l'issue de cette brillante campagne, il trouva le comte d'Essex tout-puissant. Ce nouveau favori, dont le règne éphémère devait finir

par une si sanglante catastrophe, fit exiler Raleigh dans ses domaines d'Irlande; mais l'intrépide navigateur n'était pas homme à rester oisif. Du fond de sa retraite il équipe des vaisseaux qu'il lance contre les Açores et les galions espagnols. Il écrit un chaleureux récit de la mort de son ami sir Granville, qui ordonna de faire sauter le navire qu'il montait pour ne « laisser à l'Espagne ni un débris de gloire, ni un fragment de triomphe. » Enfin, sir Walter part à la tête d'une flotte à laquelle Elisabeth avait daigné joindre deux vaisseaux : il ramène la plus riche prise qu'eût encore faite l'Angleterre, la *Madre-de-Dios*, appartenant au Portugal. Un coup de foudre l'attendait au retour. Amoureux d'une des filles d'honneur de la reine, il n'avait pas mis sa souveraine dans le secret de ses sentiments et de son choix. L'impérieuse Elisabeth vit dans ce silence une insulte et envoya sir Walter Raleigh à la Tour. Il y épousa miss Trockmorton : leur mutuelle affection ne se démentit jamais. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, sir Walter alla s'enfermer dans son château de Sherborne, où il conçut et traça le plan de la découverte de la Guyane, le pays de l'or, *el Dorado*. En 1594, il envoya à la découverte; sur un rapport favorable, il met à la voile le 6 février 1595, aborde à l'île de la Trinité, prend et brûle la ville de Saint-Joseph nouvellement construite par les Espagnols, remonte le cours de l'Orénoque jusqu'à cent milles de l'embouchure. Malgré le séduisant tableau qu'il fait de ces contrées fertiles, il n'obtient du gouvernement aucun secours pour en assurer la possession à l'Angleterre. Il avait publié son voyage sous ce titre : *Découverte du vaste, riche et bel empire de la Guyane et de la grande ville d'or de Manoa*, écrit éloquent et persuasif. Raleigh croyait aux mines d'or dont lui avait parlé un vieux cacique. Il croyait à cette montagne d'or pur qu'il s'imaginait avoir aperçue de loin. « Elle était, dit-il, à demi submergée par les eaux qui l'entouraient; elle avait la forme d'une tour, et me parut plutôt blanche que jaune. Un torrent qui en descendait faisait un bruit formidable. » Dupe de quelque illusion d'optique, le grand navigateur était certainement de bonne foi. Les imaginations en travail accueillaient alors avidement toute apparence merveilleuse. Le lord grand amiral et sir Robert Cecil se décidèrent enfin à patronner les expéditions de 1596, qui n'eurent pas de résultats heureux. Pendant cette même année, sir Walter prit part à la grande entreprise dirigée par Elisabeth contre l'Espagne. Amiral de l'arrière-garde de la flotte royale, composée de cent cinquante voiles et confiée à l'inhabile direction du comte d'Essex, il assura la prise de Cadix, força l'entrée du port, où furent brûlés cinquante-sept vaisseaux, et imposa à la ville une rançon de 120 000 couronnes. Blessé à la jambe, il ne quitta pas son poste un moment. Tant de courage et de présence d'esprit ramenèrent la fortune. « Il entra chez la reine aussi hardiment qu'autrefois », dit un contemporain. Elle lui avait rendu son titre de capitaine des gardes. Ce fut en cette qualité qu'il assista à l'exécution du comte d'Essex, dont on l'accusait d'avoir précipité la chute. Les murmures de la foule l'obligèrent à se retirer; il pleura! Était-ce émotion de pitié, ou la pensée qu'Essex tombé, Cecil, devenu tout-puissant, le sacrifierait à son tour? Raleigh, aussi grand homme d'État qu'intrépide guerrier, avait pris une part active aux débats du Parlement; il y soutint les demandes de subsides de la reine, et devança son temps en réclamant pour tout homme la liberté d'employer à son gré son travail et son capital; il s'éleva aussi énergiquement contre toute restriction au commerce des blés. Il amassait déjà les haines qui devaient éclater plus tard.

La suite à une autre livraison.

LE HANNETON.

Un Hanneton vole vers un lis; il y trouve un bel Ange qui verse à ses hôtes une liqueur faite du parfum des fleurs et qui la donne à bas prix.

L'Ange demande au Hanneton :

— Que désires-tu ?

— Un petit verre de vieux, répond l'insecte.

— Hélas ! reprit l'Ange, il ne m'en reste pas une goutte !

— Alors donne-moi un petit verre de nouveau...

La liqueur est promptement versée; le Hanneton la boit, la trouve excellente, et demande ce qu'il doit.

Mais l'Ange répondit :

— Ne parlons pas de cela. Accorde-moi seulement ce que je vais te demander. Prends cette poignée de farine de fleur et porte-la chez mon voisin. Il est vrai qu'il ne manque de rien, mais ce présent lui fera plaisir. Il m'envoie souvent en échange une goutte de rosée.

— Bien volontiers, dit le Hanneton; je serai enchanté de t'être agréable...

Et il porta la farine à la maison indiquée, où il trouva aussi un Ange.

— Salut, dit-il : je viens de chez le voisin; il t'envoie cette farine de fleur.

— Ah ! elle ne pouvait arriver plus à propos, s'écria l'Ange.

Le Hanneton se déchargea de son fardeau, et l'Ange lui versa un petit verre de liqueur nouvelle, qui fut accepté de bon cœur.

Puis l'insecte vola vers sa petite femme, qui demeurerait dans le noisetier voisin. Elle le gronda en disant :

— Où es-tu donc resté si longtemps ?

— Mais, mon cher trésor, répondit-il, ne faut-il pas boire un petit coup ?

Il la prit dans ses bras, la baisa tendrement et passa une bonne journée; puis il se coucha sur son lit de mort, et dit à sa bien-aimée :

— Au revoir; bientôt rejoins-moi !

HEBEL.

MINIATURES DU QUINZIÈME SIÈCLE.

HÔTEL-DIEU DE PARIS.

Ces miniatures se trouvent dans un manuscrit sur vélin du quinzième siècle, composé sur l'ordre et aux frais de maître Jehan Henry, conseiller du roi, président en la chambre des enquêtes de la cour du Parlement, chantre de l'église et proviseur de l'Hôtel-Dieu de Paris, pour célébrer les louanges de l'Hôtel-Dieu et faire connaître l'administration de cet hôpital au temporel et au spirituel (1).

La première de ces miniatures est une sorte de diptyque et forme deux histoires.

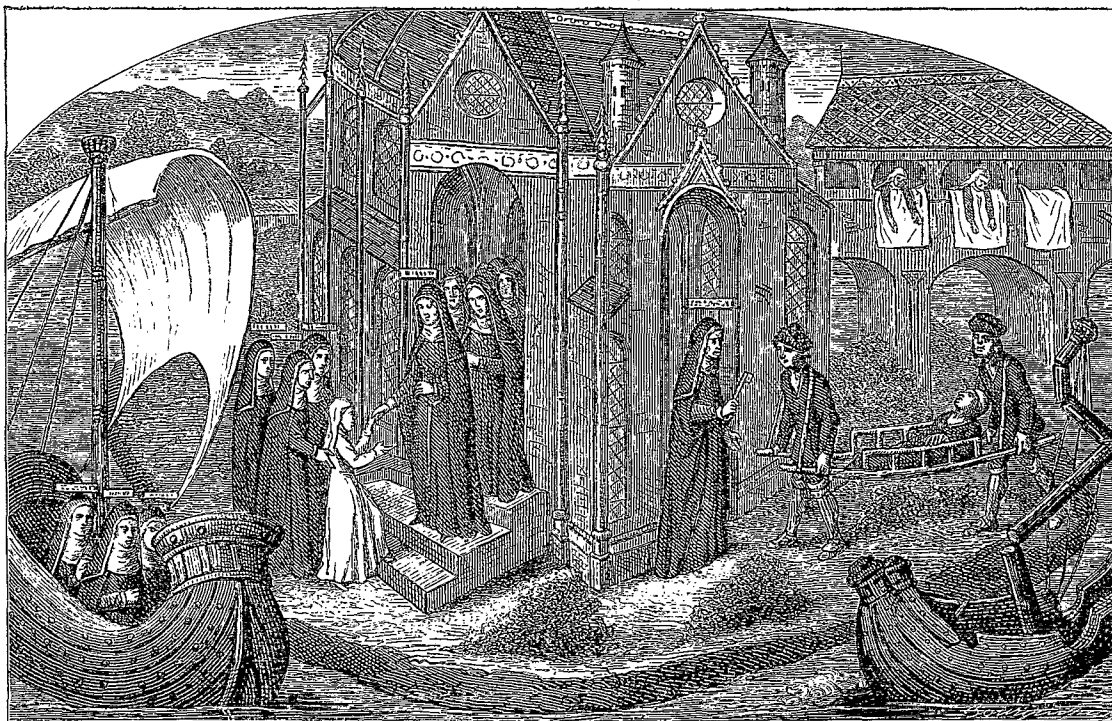
D'un côté on voit une des *nefs* de l'hôpital amener à terre une jeune novice ou fille blanche qui se présente à l'Hôtel-Dieu pour y être admise. Pendant que trois des sœurs professes restent dans la nef, les trois autres sœurs, qui personnifient les trois vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, remettent la jeune fille à la prieure, qui est venue la recevoir au seuil du portail, accompagnée de quelques autres sœurs; de l'autre côté, la portière, munie de la clef, signe distinctif de sa fonction, va laisser entrer un malade que deux porteurs amènent sur un brancard

(1) Voy. les *Études sur les hôpitaux*, par M. A. Husson, directeur de l'assistance publique.

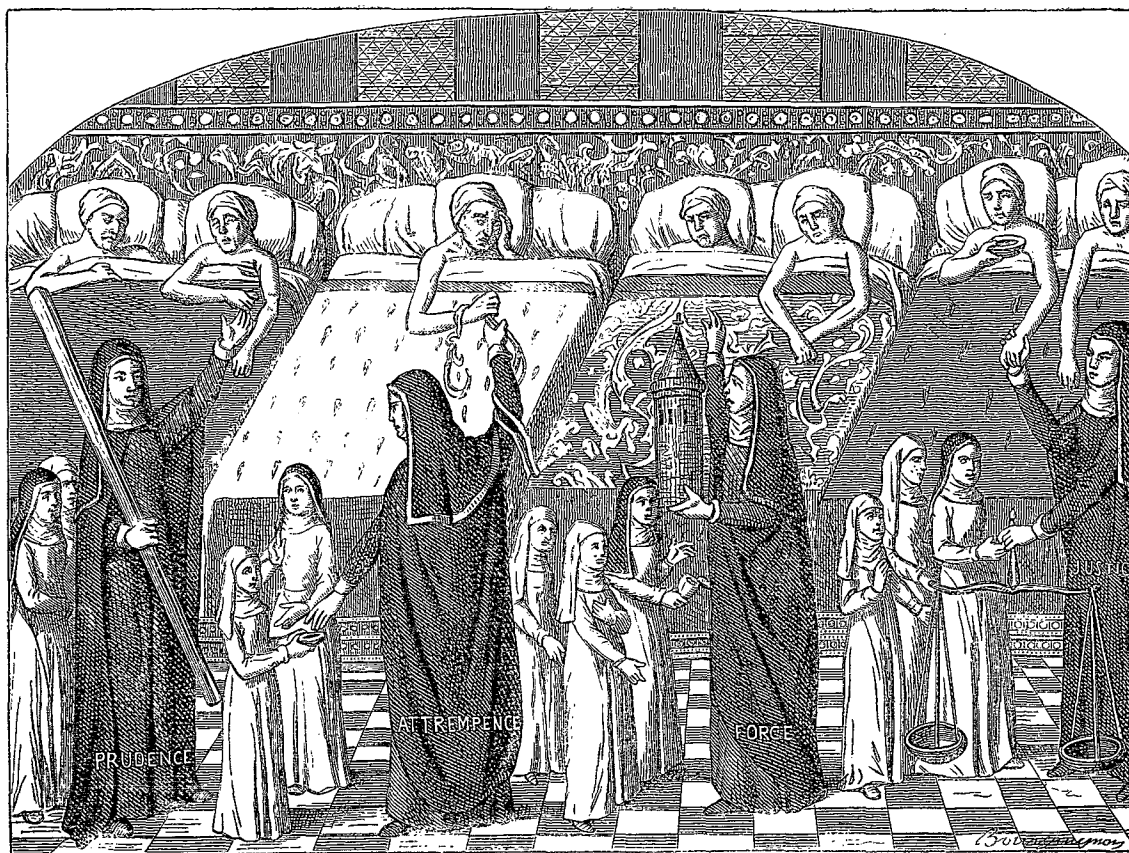
tout à fait primitif. Au fond, des lavandières étendent du linge.

La seconde miniature nous montre une salle de malades.

Quatre figures allégoriques, d'une haute stature, représentent la Prudence, l'Attremence (modération des passions), la Force et la Justice. Près d'elles sont les sœurs professes



Miniature du quinzième siècle. — Réception d'une novice à l'Hôtel-Dieu de Paris.



Miniature du quinzième siècle. — Une salle de l'Hôtel-Dieu de Paris.

et les novices. Cette miniature est ainsi expliquée dans le
manuscrit :

« Cest le tiers livre ouquel la maison Dieu signifie
» lame raisonnable qui en quatre parties delle aura quatre

» chevetaines (chefs au féminin) qui seront les quatre vertus cardinales pour pincer de quatre maladies auxquelles la lame est subicte. Lune des parties, malade de maladie d'ignorance est raison, et illec sert Prudence la chevetaine. L'autre est concupiscibilité, subicte à maladie de concupiscence, et illec en ce renc sert Attrempece qui baille le mors de bride de raison. La tierce parti est irascibilité, en laquelle sont les malades d'une maladie appelée enfermeté ou foiblesse de courage, et la preside Force, la tierce chevetaine qui tient la tour de ferme constance. La quarte partie de la maison est volonté, et là sont les malades de maladie dite malice encline à mal, qui sont pincés par Justice, la chevetaine qui par sa iuste balance rend iustement à chacun ce qui luy est deu. »

DU RÔLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — Voy. p. 42, 87.

La toilette est un de ces sujets délicats dont il serait aussi faux de nier l'importance qu'imprudent de méconnaître les dangers.

La plupart des femmes aiment la toilette; il leur en faut; elles en ont besoin pour plaire dans la société, pour se plaire à elles-mêmes. — Mais la toilette, trop courtoisée, peut occuper beaucoup de temps à la ménagère, l'entretenir dans la dissipation, la mettre sur la pente de funestes écarts, et, après avoir conduit la famille sur le chemin de la gêne, détruire finalement le bonheur et l'avenir d'un ménage. — Les femmes agricoles doivent donc, à cet égard, faire un sévère examen de conscience.

Autre point :

L'agriculture n'a pas la réputation d'être favorable à la toilette. Elle semble offrir peu d'occasions pour faire briller l'art des ajustements. Les jeunes personnes que l'on appelle à la vie agricole peuvent donc supposer qu'on les condamne d'avance à une tenue de couvent, et qu'on veut les sevrer à tout jamais des moindres jouissances de la parure.

C'est encore un préjugé à dissiper. Il s'est enraciné par la paresseuse habitude de beaucoup de femmes agricoles, qui, sous prétexte de soins de ménage et d'économie, s'affublent outrageusement, à la campagne, de vêtements sordides, en érigeant en vertu un défaut réel que rachètent à peine l'instruction, l'esprit et l'amabilité.

Entre l'amour exagéré de trop de femmes pour la toilette et la négligence systématique de quelques autres dénuées de tact ou de goût, il y a une place convenable à occuper et des règles à reconnaître qui concilient les sentiments naturels, le bon goût et les intérêts.

Les directrices de l'Institut rural suivront avec une extrême attention la question de la toilette, beaucoup plus importante qu'on ne voudrait l'avouer.

Certes, tout le monde reconnaît qu'il faut conformer sa toilette aux travaux que l'on surveille et que l'on fait exécuter; mais fût-on au milieu de ses femmes de lessive, ou dans l'étable à vaches au moment du pansage, on peut toujours se montrer propre et bien ajustée. La simplicité, la grossièreté même des étoffes, n'excluent ni le soin, ni la coupe gracieuse. D'un autre côté, la mise de fête à la ville n'a point le cachet de celle qui convient à la campagne dans les mêmes occasions. La toilette tapageuse y serait ridicule, et la suprême mode, saisie au moment où elle atteint le sommet de son développement, y serait déplacée. Il y a là tout un art à saisir. La dépense pour bien faire n'est pas supérieure à la dépense pour faire mal.

En résumé, la femme agricole visera au double mérite d'être au moins soigneuse dans sa toilette, sinon distinguée,

sans jamais dépasser les ressources de sa fortune et surtout sans accroître le budget qu'elle aura fixé d'accord avec son mari. — Comment faire?

L'Institut rural aura une organisation spéciale pour préparer ce précieux résultat.

Il réunira d'habiles maîtresses de pratique, avec un atelier complet de confection, garni de tous les appareils modernes, métiers et machines à coudre. On y enseignera à tailler toute espèce de vêtements, à dessiner des patrons, à connaître la qualité et le prix des étoffes, leurs applications diverses, leurs meilleures provenances, et les différences qu'elles présentent par leur fabrication et leur teinture sous le rapport de la solidité du tissu, de la durée et de la susceptibilité de la nuance. Le blanchissage, les procédés de conservation et d'entretien, l'enlèvement des taches, le dégraissage, livreront aussi leurs secrets. Les élèves y confectionneront autant que possible leurs vêtements. Elles y feront des chapeaux, des bonnets, de la lingerie, des modes, de la chaussure même sauf quelques restrictions. Elles s'y familiariseront avec ces ingénieux et charmants ouvrages d'aiguille qui emploient si agréablement le temps pendant les soirs d'hiver ou les jours de pluie, et qui permettent d'embellir une étoffe commune sans guère d'autres frais que ceux des heures qu'on leur a consacrées.

Sous le point de vue que nous venons de signaler, l'Institut rural pourra donc être considéré comme un véritable atelier professionnel de confection.

La maîtresse de maison, avons-nous dit, saura, dans sa ferme, se rendre libre vers les trois heures de l'après-midi. C'est dans les instants ainsi réservés jusqu'au dîner qu'elle placera les heures où elle s'occupera de sa toilette et de celle de sa famille.

Pourquoi n'irait-elle pas même jusqu'à prendre souci de celle du personnel de son exploitation?

A la campagne, on trouve toujours chez soi ou dans ses environs quelques jeunes filles plus faibles de complexion, parfois infirmes ou impropres aux travaux de force, et, par cela même, plus avisées aux ouvrages d'aiguille. Ce sera une ingénieuse charité que d'en former des ouvrières pour un atelier élémentaire destiné à confectionner les parties de l'habillement qui n'exigent pas la couturière ou la modiste de la ville. La maîtresse de maison qui sait acheter et choisir ses étoffes, couper et travailler sur patrons, qui aura passé par l'apprentissage de l'Institut rural, et qui a ses machines à coudre, réalisera une forte économie équivalente à un supplément de budget. Avec la même somme, elle jouira donc de plus de ressources pour sa toilette que ses anciennes compagnes de la ville.

Rien ne l'empêchera d'appliquer aussi son atelier à la tenue des domestiques et des ouvrières de la ferme.

Quelle est donc l'humble fille de basse-cour qui n'aime à s'embellir de quelque ajustement? Quelle est celle qui, dans cette pensée, ne fera ses efforts pour se ménager quelques instants de la soirée par un surcroît d'activité dans l'accomplissement de sa tâche journalière? Elle sollicitera la faveur de venir s'asseoir à l'atelier, où, indépendamment de la lumière, du feu, des machines à coudre et des conseils de son habile maîtresse, on lui réservera de petits avantages.

Il y aura profit pour tout le monde. Le travail de la ferme sera poussé avec vivacité et attention, au lieu d'être traîné nonchalamment avec l'esprit endormi. Il sera meilleur. La fille se délassera par le changement de travail et par le contentement de s'assurer des vêtements propres et frais qui ne lui coûteront presque rien. La ménagère acquerra plus d'influence sur son personnel féminin et le

tiendra mieux en respect. — De là aux hommes de la ferme il n'y a qu'un pas. Ils seront plus propres et mieux entretenus, avec moins de déboursés.

Nos lecteurs aperçoivent déjà une autre conséquence.

Ce contact plus maternel de la maîtresse de maison et de ses ouvrières, ce crédit tout spécial et inaccoutumé que lui vaudront ses talents de directrice d'atelier, lui offriront en même temps un puissant moyen d'instruire et de moraliser son monde. Le patois sera banni, le langage s'épurera, la grossièreté et la rudesse des manières disparaîtront peu à peu. La propreté deviendra habituelle, la tenue moins gauche, les allures seront plus franches, le caractère plus confiant. Naturellement, la conversation, conduite d'une manière moins niaise, amènera souvent à proposer une lecture. Arrivée à ce point, une maîtresse de maison régnera sous tous les rapports, car elle pourra meubler la mémoire de connaissances utiles, nourrir l'esprit d'idées plus hautes, pénétrer le cœur de sentiments bienveillants et moraux.

Quelle vive satisfaction pour elle de pouvoir dériver de la sorte les effets du goût pour la toilette, et de tirer un parti aussi salubre et profitable d'une propension innée et irrésistible!

La toilette sagement réglée, confectionnée par les mains de celles mêmes qui s'en parent, loin d'être à la ferme un signe de légèreté et de dissipation, deviendra, au contraire, un témoignage de conduite, d'assiduité et d'habileté. Aux jours de réunion et de fête, que rend de plus en plus fréquents le développement des voies de communication, les habitants de la ferme se distingueront par la propreté, la fraîcheur, la coupe convenable et la simplicité correcte.

Alors un hommage rendu par le mari à la mise de sa femme sera un éloge fondé sur le mérite personnel, et ne sera plus, comme il l'est aujourd'hui, un simple compliment qui se trompe d'adresse et qui revient à la modiste, à un ruban nouveau, à la plume d'un oiseau étranger!

Vous voyez, Mademoiselle, que les mots de toilette et de ferme ne sont point, pour nous, des mots qui jurent de se trouver ensemble... mais à la condition, cependant, que le travail et l'habileté personnelle présideront à leur alliance.

La suite à une prochaine livraison.

ORIGINES DE QUELQUES FAMILLES DE LA NOBLESSE BRITANNIQUE.

Le premier des Campden tenait une boutique de mercier dans Cheapside, et l'on prétend qu'il continua toute sa vie à servir les pratiques, même après avoir sauté du comptoir à la Chambre des lords. La maison ducal de Leeds fut fondée par un apprenti horloger, Ned Osborne, qui, ayant sauvé la fille de son maître au moment où elle se noyait, obtint en retour de l'épouser. Berks, le premier des Norreys d'Ockwell, était cuisinier de la reine Élisabeth. La famille de lord Rosebery descend d'un typographe qui, vers 1616, avait obtenu le privilège d'imprimer, en anglais et en latin, pendant vingt et un ans, une brochure intitulée : *God and the King* (Dieu et le Roi). Georges III ne créa qu'un seul duc, et ce fut le fils d'un apothicaire de Londres. (1)

DEGRÉS DE CHALEUR NÉCESSAIRES A QUELQUES PLANTES.

Le dattier a besoin d'une chaleur totale d'environ 5 100 degrés avant de mûrir ses fruits. Il faut à la vigne 2 900 degrés à partir du 10° degré du thermomètre. Le

froment commence sa végétation à 7 degrés au-dessus de zéro et reçoit environ 2 000 degrés jusqu'à l'époque de la moisson, qui varie suivant les climats. L'orge n'a besoin que de 1 000 degrés. Il suffit à certaines plantes, dans la zone glaciaire, de 50 degrés pour mûrir leurs fruits en l'espace de quelques jours d'été.

POÉSIES CHINOISES DU HUITIÈME SIÈCLE,

SOUS LA DYNASTIE DES THANG.

Fin. — Voy p. 119.

THOU-FOU.

Le neuvième jour du neuvième mois en montant aux lieux élevés (1).

Le vent est vif, les nuages sont hauts, le singe pousse ses cris lamentables;

Aux bords argentés de l'eau transparente, des oiseaux rasent le sable en tournoyant;

De tous côtés, le bruissement des feuilles qui tombent, Et devant soi les vagues enflées du grand fleuve qui viennent, qui viennent, sans jamais s'épuiser.

Ne voir au loin que l'aspect désolé de l'automne, et se sentir étranger partout où l'on va;

Être usé par les années et les maladies, et monter seul aux lieux élevés.

Les tracas, le chagrin, la souffrance, ont depuis longtemps blanchi ma tête.

La force aujourd'hui m'abandonne; il faut ici que je m'arrête. Et pas même une tasse de vin généreux!

La pluie de printemps.

Oh! la bonne petite pluie qui sait si bien quand on a besoin d'elle!

Qui vient justement au printemps aider la vie nouvelle à se développer!

Elle a choisi la nuit, pour arriver doucement avec un vent propice;

Elle a mouillé toutes choses, très-finement et sans bruit.

Des nuages sombres planaient hier soir au-dessus du sentier qui mène à ma demeure;

Les feux des barques du fleuve se montraient seuls dans l'obscurité comme des points lumineux.

Ce matin, de fraîches couleurs éclatent au loin dans la campagne,

Et je vois, toutes chargées d'une humidité charmante, les belles fleurs dont les jardins impériaux sont brodés.

Avec de jeunes seigneurs et de belles jeunes filles, le poète va respirer la fraîcheur du soir.

Au coucher du soleil, il fait beau monter en bateau et pousser au large.

Un vent léger s'élève et fait onduler au loin la surface de l'eau.

Bientôt les bambous touffus invitent les promeneurs à s'arrêter sous leur feuillage.

Les nénuphars, en cet endroit tranquille, embaument l'air de leurs fraîches senteurs.

(1) Le neuvième jour du neuvième mois du calendrier chinois correspond au 1er novembre. C'est un antique usage de monter, ce jour-là, au point le plus élevé du pays où l'on se trouve, pour considérer au loin l'aspect de l'automne dans la campagne.

Cette fête, empreinte d'un caractère de tristesse, contraste avec celle du printemps, qui se célèbre par des processions et des manifestations joyeuses.

(1) A. Esquiros.

Les jeunes seigneurs s'occupent à préparer des boissons glacées (*),

Tandis que de belles filles lavent les racines savonneuses qu'elles ont devant elles (**).

Pour moi, j'aperçois un nuage sombre qui déjà plane au-dessus de nos têtes.

La pluie va me fournir, sans doute, un sujet pour faire quelques vers.

ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS

DES ALIMENTS

Voy. p. 111.

LE VINAIGRE.

Le vin et les liqueurs alcooliques, sous l'influence d'un élément fermentescible et de l'air atmosphérique, se transforment en une substance piquante, acide, qui est le vinaigre, ou *acide acétique*. Le cidre, la bière et toutes les boissons alcooliques sont susceptibles de se transformer en vinaigre, mais le vinaigre du vin est bien supérieur à tous les autres. On le prépare généralement dans l'industrie en faisant égoutter du vin, mêlé d'eau et de levûre de bière, à travers un tonneau contenant des copeaux de hêtre : l'alcool du vin, sous l'influence des ferments, s'oxyde au contact de l'air, et se transforme en vinaigre (fig. 1).

Un vinaigre de bonne qualité doit être blanc-jaunâtre, limpide, très-acide, mais sans âcreté et sans aucune sa-

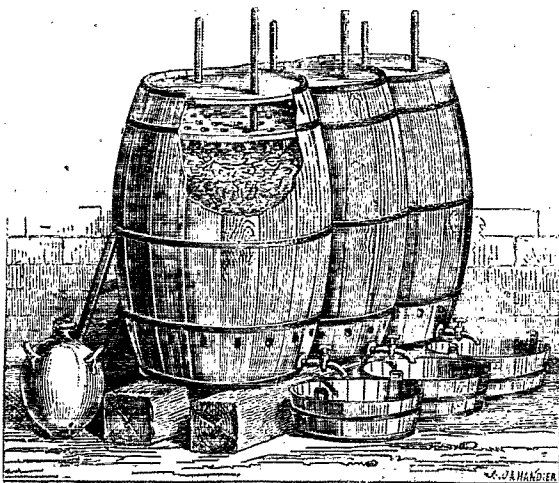


FIG. 1. — Préparation du vinaigre.

veur empyreumatique; il doit marquer 2°.50 à 2°.75 à l'aréomètre de Beaumé.

Le vinaigre, qui est une denrée importante, est l'objet de nombreuses falsifications; il est souvent additionné d'eau, acidifié par des acides minéraux, tels que les acides chlorhydrique, azotique, sulfurique, ou des acides organiques, acides oxalique et tartrique. Quelques fabricants, pour augmenter sa densité, l'ont mélangé avec du sel marin ou de l'acétate de chaux; d'autres enfin y ont introduit des proportions plus ou moins considérables d'acide pyrolique, acide acétique impur provenant de la distillation du bois.

(*) L'usage des glaciers et des boissons glacées est très-ancien et très-répandu en Chine.

(**) La racine du nénuphar offre une chair très-blanche, que les Chinois mangent comme un fruit. Ils ont soin seulement d'en extraire de longs filaments qui se retirent très-facilement de cette racine dès qu'on la brise.

* Pour s'assurer qu'un vinaigre est étendu d'eau, il est nécessaire de déterminer la quantité réelle d'acide acétique qu'il renferme; on y arrive en prenant le *titre acidimétrique* de ce vinaigre. On dissout 53 grammes de carbonate de soude pur et sec dans deux litres d'eau, et on a

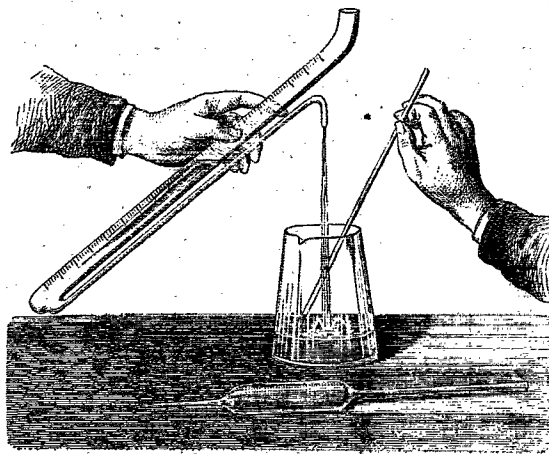


FIG. 2. — Détermination du titre acidimétrique.

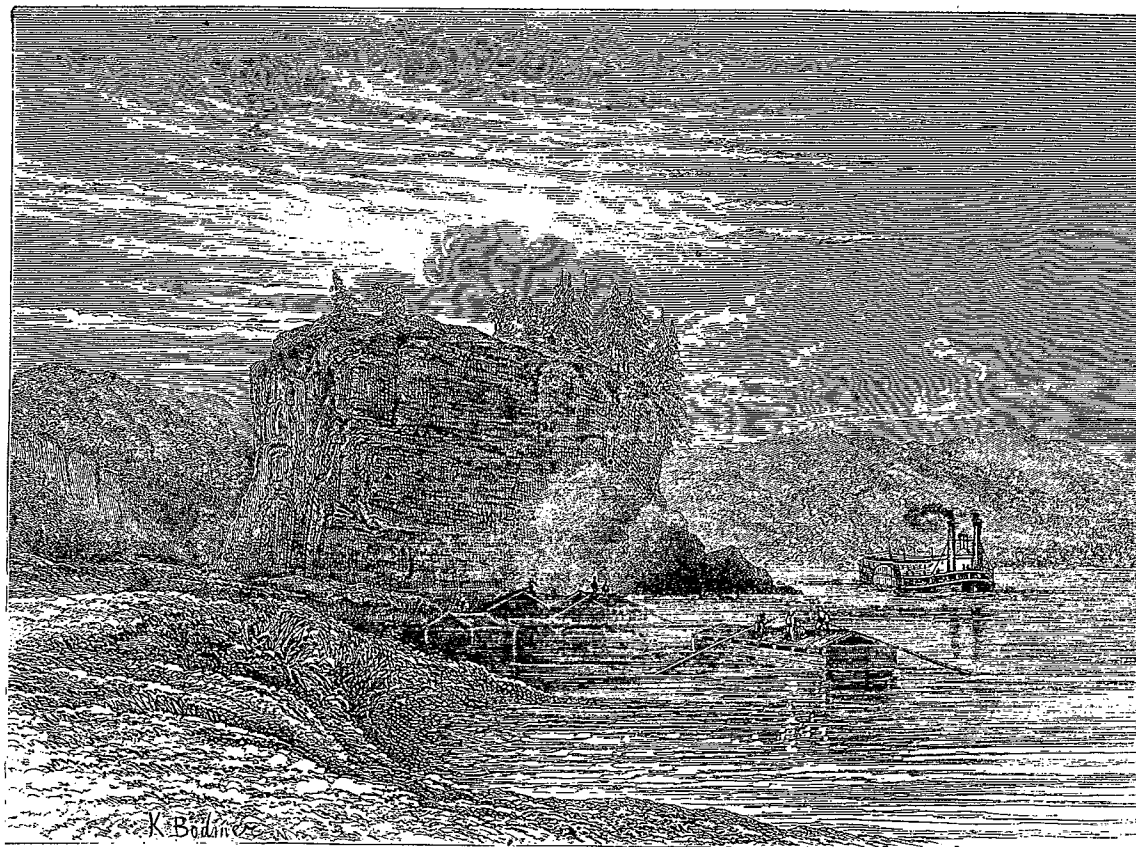
ainsi une liqueur telle que 20 centimètres cubes de cette liqueur satureront 0°.6 d'acide acétique. Si on pesait 0°.6 d'acide acétique cristallisable tout à fait pur, et si on y versait quelques gouttes de teinture de tournesol bleu, la teinture deviendrait rouge sous l'influence de l'acide; si on versait dans ce liquide 20 centimètres cubes de la liqueur alcaline de carbonate de soude, l'acide serait neutralisé, et une goutte de celle-ci mise en excès ramènerait au bleu le tournesol rougi. Ce fait posé, si on pèse 10 grammes d'un vinaigre à essayer, additionné de tournesol bleu, et si, au moyen d'une burette graduée, on verse goutte à goutte la liqueur alcaline de carbonate de soude, on verra le tournesol bleuir quand tout l'acide acétique contenu dans le vinaigre sera saturé; et la quantité de liqueur alcaline additionnée sera d'autant plus considérable que la richesse du vinaigre sera plus grande (fig. 2). Si l'on a ajouté vingt divisions de la burette, ou 2 centimètres cubes, on saura que le vinaigre renferme 6 pour 100 d'acide acétique, puisque deux cents divisions ou 20 centimètres cubes satureront 0°.60 d'acide acétique. Les vinaigres de bonne qualité renferment 6 à 8 pour 100 d'acide acétique.

Cette méthode ne peut être rigoureuse que si le vinaigre n'est pas additionné d'acides minéraux qui agiraient sur la liqueur alcaline. On reconnaît la présence des acides minéraux en faisant bouillir le vinaigre avec quelques centigrammes de fécule de pomme de terre; on laisse refroidir, et on verse dans le liquide quelques gouttes de teinture d'iode: si le vinaigre est pur, il se forme une coloration bleue; s'il renferme des acides minéraux, ceux-ci ont transformé la fécule en dextrine, et la coloration bleue ne se produit pas.

Pour reconnaître l'acide oxalique dans le vinaigre, on y verse de l'ammoniaque jusqu'à neutralisation, et on y ajoute du chlorure de calcium; il se forme un précipité blanc d'oxalate de chaux, si le vinaigre renferme cet acide organique. L'acide tartrique se dévoile par l'évaporation du vinaigre et par l'addition de chlorure de potassium; il forme avec ce dernier sel des cristaux de crème de tartre qui se déposent sur la paroi du vase où l'on opère.

Un vinaigre additionné de sels minéraux laisse un résidu assez considérable par l'évaporation, tandis qu'un vinaigre de bonne qualité ne renferme que des traces de substances minérales.

TOWER-ROCK, SUR LE MISSISSIPI.



Le Grand-Tower ou Tower-Rock, au bord du Mississipi — Dessin de K. Bodmer.

Le 20 mars 1833, dit le prince Maximilien de Wied-Neuwied⁽¹⁾, nous nous approchâmes du confluent de l'Ohio et du Mississipi, qui est éloigné de 959 milles de Pittsburgh et de 129 milles trois quarts de Saint-Louis. La pointe de terre qui sépare les deux rivières est couverte de bois, comme tout le reste du pays... Nous entrâmes après cela dans le Mississipi, dont nous longeâmes la rive gauche ou orientale.

Le 21 mars, nous atteignîmes le cap Girardeau, ancien établissement français, où il s'est formé depuis un village éparpillé. Après avoir dépassé l'île du Diable, nous aperçûmes dans la rivière un grand bateau à vapeur naufragé. Après les villages de Bainbridge et Harrisburgh, nous arrivâmes à la partie du fleuve que l'on appelle Hanging-Dog-Bend (le Coude du chien pendu). Là, le Mississipi est large et d'un aspect fort majestueux. On remarque aux montagnes calcaires et boisées de nombreuses terrasses et cavernes. Une de ces terrasses, formée par un mur de rocher à pic, porte le nom de Table à thé du Diable; d'autres rochers ressemblent à des tours rondes rangées à côté les unes des autres : tous sont couronnés de bois habités par des vautours. La rive opposée, celle d'Illinois, n'a presque point de ces rochers : aussi est-elle plus cultivée au bord de l'eau que sillonnent des volées de canards. Les parois calcaires grises, jaune-clair, bleu-clair et rouge-jaunâtre, présentent souvent des formes singulières : je citerai entre autres celle que l'on appelle *the Grand-Tower*, ou *Tower-Rock*, qui est une masse isolée, à peu près cylindrique, de 60 à 80 pieds de haut : quand nous la vîmes,

elle était admirablement éclairée par les rayons du soleil couchant. En face de ce grand rocher, sur la rive d'Illinois, et sur la pointe d'un promontoire qui s'avance dans le Mississipi, il y en a trois ou quatre autres de la forme la plus extraordinaire, pleins de crevasses et de cavernes, et dont le plus avancé a reçu le nom de Four à cuire du Diable : il est couronné de sapins. Le Grand-Tower est absolument isolé sur la rive gauche; il est couronné de cèdres rouges. Par derrière, il y a encore un grand rocher partagé par des fentes en plusieurs tours perpendiculaires, tandis que le groupe tout entier forme sur la rivière une porte d'un genre fort original. Quelques habitations sont posées dans une situation très-pittoresque.

VOYAGES ET PÈRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE.

Suite. — Voy. p. 134.

V

Un matin qu'il venait de recevoir son journal de prédilection, le *Botanophile*, ou *Annales de l'amateur de plantes*, ses regards furent tout d'abord attirés par un passage qu'il lut en un clin d'œil. Il resta immobile, stupéfait; puis il relut les lignes, puis il laissa retomber la main qui tenait le journal, puis il relut une troisième fois, et finalement il demeura tout rêveur. Le docte botaniste Baumgartner, connu de tous ceux qui maniaient la loupe et le microscope, et d'une célébrité européenne à cause des im-

(1) *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord* (1832, 1833, 1834), avec Atlas par Bodmer.

TOME XXXVII. — MAI 1869.

mens travaux qu'il avait commencés sur la famille des *éricinées* ou *bruyères*, s'était enfin décidé à publier le trois cent vingt et unième fascicule de son grand ouvrage. Il croyait pouvoir déclarer au monde savant qu'après deux ans de recherches assidues au sujet de l'*Erica scoparia*, que le vulgaire appelle *bruyère à balais*, il se trouvait sur la voie d'une sous-variété qu'il n'avait pas encore vue, qu'il ne verrait peut-être jamais, et dont pourtant il ne craignait pas d'affirmer l'existence. D'ingénieuses hypothèses qui atteignaient la hauteur des plus saisissantes réalités, et qu'il n'hésitait pas dès maintenant à ériger en principes absolus, lui faisaient un devoir de croire que parallèlement à l'*Erica scoparia* ordinaire, dont les fleurs sont d'un vert jaunâtre, il devait coexister une autre *Erica* dont les fleurs seraient d'un jaune verdâtre. C'était là sa conviction intime et inébranlable et la plus grande affirmation scientifique de toute sa vie. M. Liebsich, lui aussi, entrevoyait dans un vague lointain, depuis de longues années, la nuance jaune-vert comme corollaire de la nuance vert-jaune : seulement, il n'avait jamais osé s'élever à la puissance de formule de l'illustre Baumgartner. Cette déclaration l'accabla au premier moment et l'affligea : il est dur de se voir enlever la priorité d'une idée que l'on caressait si complaisamment et sur laquelle on fondait les plus riantes espérances. Toutefois, comme le mal était fait, il n'y avait désormais qu'à en tirer le meilleur parti possible. M. Liebsich se dit qu'il trouverait la plante en question, que Baumgartner semblait juger introuvable. C'était encore un assez joli titre de gloire que de découvrir réellement ce que Baumgartner n'avait fait, après tout, que soupçonner.

Qui veut la fin veut les moyens, dit la sagesse des nations. M. Liebsich prépara donc avec le plus grand soin le voyage qui devait dans l'avenir placer son nom à côté de celui de son audacieux et heureux rival. Il se renseigna avec le plus profond mystère sur les livres, les journaux, lus par Baumgartner dans ces deux dernières années, sur les pays qu'il avait visités et sur les saisons pendant lesquelles il avait voyagé. Il arriva ainsi à noter tous les incidents de sa vie et à en posséder un journal détaillé qui devait lui servir de programme rigoureux. Il ne se proposait rien moins que de suivre Baumgartner à la trace, de saisir les indices qui l'avaient conduit à une aussi solennelle induction, de voir où il s'était arrêté et de faire le pas définitif.

Quand il sut tout ce qu'il voulait savoir, il arrêta le jour du départ, et prévint Joseph qu'ils allaient s'absenter pour longtemps, sans lui indiquer pourtant où ils iraient. Joseph, au jour fixé, était prêt, ainsi que les sacs de voyage. Il faisait encore nuit lorsqu'il entra dans la chambre de son maître, qui lui avait bien recommandé de l'éveiller de bonne heure, afin de quitter la ville avant que personne fût levé et pût voir de quel côté ils se dirigeaient. Mais ce soin était inutile : M. Liebsich n'avait pas dormi une minute depuis qu'il s'était couché, tant l'espoir et l'inquiétude à la fois l'agitaient et lui tenaient les yeux ouverts. Au moment où Joseph entra, il était dans une bonne veine d'espérance. « Oui ! se disait-il en lui-même avec la gravité et les métaphores que comportait la situation, la voûte a été construite par d'autres mains que les miennes, mais la clef n'y est pas, et cette clef, c'est peut-être moi qui la poserai. — Oui, Joseph, s'écria-t-il impétueusement à la vue de son domestique qui s'avancait, une bougie à la main, sur la pointe des pieds, pour le réveiller peu à peu et sans brusquerie, comme il avait l'habitude de le faire les jours d'expédition ; oui, mon bon Joseph, rien n'est perdu, puisque la clef n'y est pas ; et c'est nous qui la poserons : Aide-moi vite à m'habiller ! »

Joseph fit un bond en voyant son maître éveillé comme une souris et en l'entendant parler si énergiquement d'une clef à poser quelque part. Mais comme M. Liebsich se mit ensuite à s'habiller tranquillement et à causer de choses et autres, Joseph, revenu de sa stupeur, répondit comme un écho lointain : « — Oui, Monsieur, nous la poserons ! »

VI

Lorsque le jour parut, les deux voyageurs étaient déjà loin. M. Liebsich, en homme prudent, avait pris une traverse, et se proposait de passer par un certain nombre de villes et de villages situés dans une direction opposée à celle qu'il devait effectivement suivre. De cette manière, on ne saurait pas d'abord au juste où il allait, et si on finissait par le découvrir, — car il faut bien avouer que tout se découvre en ce monde, — il aurait l'air d'y aller par hasard, son voyage offrant des caprices et zigzags en désaccord avec l'idée d'un parti pris et d'un plan arrêté. Grave, silencieux, mais la tête haute, le jarret bien tendu, le pas cadencé, l'œil fixé sur quelque chose d'invisible pour le reste des mortels, une belle grande pipe de porcelaine à la bouche, maître Kobus s'avancait fièrement, et de temps en temps un léger sourire venait doucement relever les deux coins de ses lèvres. Joseph suivait, plein de respect et d'étonnement, car son maître restait muet comme un homme qui n'est pas gai, et pourtant sa démarche n'était pas d'un homme triste.

On passa au pied de plusieurs collines où les bruyères faisaient le plus joli tapis rose et blanc qu'on pût imaginer. Joseph, qui connaissait par une longue expérience le goût exclusif de son maître pour les bruyères, s'attendait à le voir tourner à droite ou à gauche et monter la colline pour chercher, cueillir et examiner ses fleurs de prédilection. Il n'en fut rien. M. Liebsich jeta un regard sur les collines, regard à la fois de pitié et de triomphe, et passa outre. Joseph n'y comprenait rien.

Ils marchèrent ainsi pendant bien des jours, et les jours finissaient par faire des semaines. M. Liebsich cueillait par-ci par-là quelques bruyères. Joseph préparait alors la belle loupe que M. Hellsicht, le meilleur opticien de Kleinplatz, avait expressément fabriquée et montée pour maître Kobus ; il la sortait de son étui, prenait le morceau de peau fine et souple qui servait à l'essuyer, et attendait que M. Liebsich tendit la main droite en tenant la fleur de la main gauche, comme il avait l'habitude de le faire. Vaine attente, précautions inutiles ! M. Liebsich se contentait de ses yeux, et examinait la fleur pendant quelques instants, mais pas avec cette attention qui autrefois le faisait devenir rouge à force de retenir son haleine ; puis il la rejetait et continuait son chemin.

Quand ils eurent ainsi traversé bien des pays que Joseph ne connaissait même pas de nom, il lui sembla que son maître changeait d'allures. Il s'installait dans un endroit et y restait souvent plusieurs jours de suite ; il partait le matin ; on mettait des provisions dans les sacs pour toute la journée, et on ne revenait que le soir, avec des échantillons de bruyères que M. Liebsich passait ordinairement toute la matinée du lendemain à examiner à la loupe et au microscope. Ensuite on recommençait ailleurs la même cérémonie.

A mesure que le temps s'écoulait, M. Liebsich devenait plus silencieux. Un soir pourtant, Joseph, entrant dans sa chambre pour l'aider à se coucher, le trouva occupé à prendre des mesures et à tracer des lignes sur une grande feuille de papier qui ressemblait à une carte géographique. Maître Kobus était comme abîmé dans sa contemplation. Joseph toussa, éternua, remua des chaises, laissa tomber tout de son long la canne de son maître : rien ne lui fit

détourner la tête. Il restait immobile, se parlant tout bas à lui-même, et répétant par intervalles : « C'est bizarre... c'est étrange... c'est inconcevable... » et autres mots que les gens emploient d'ordinaire quand ils sont étonnés. Enfin il se leva, et dit, toujours en s'adressant à lui-même : « Je suis au terme de son exploration ; j'ai fouillé tous les coins et recoins qu'il a visités. Où donc se cache-t-elle ? J'ai encore à voir cette colline qui est là-bas, de l'autre côté de la maison, et si je ne découvre rien, je ne sais vraiment plus... Mais non, du courage, maître Kobus ! J'ai idée que demain vous trouverez la clef de l'énigme, et que désormais vous n'aurez plus rien à envier à personne. »

Après ce discours, M. Liebsich se dirigea machinalement vers son lit, et je crois bien qu'il s'endormit sans s'être aperçu que son domestique l'avait déshabillé. Quant à Joseph, les dernières paroles de son maître lui revenaient sans cesse à l'esprit : c'était la seconde fois qu'il parlait de clef avec un accent aussi pénétré. Le pauvre garçon se demandait en quoi l'idée d'un objet de ce genre pouvait faire tant d'effet à M. Liebsich. Il eut un sommeil fort agité, et toute la nuit il vit en rêve des clefs de toutes les grandeurs qui exécutaient autour de lui les rondes les plus folles et les plus fantastiques.

VII

Le soleil n'est pas encore levé. Dans la vallée remplie des vapeurs du matin, les arbres apparaissent à peine comme des masses de brouillard un peu plus épaisses que le reste. On se croirait dans la région des nuages, au sommet de quelque haute montagne, si l'on n'entendait pas tous ces bruits qui annoncent l'activité, la présence de l'homme et des animaux, et qui expirent avant d'arriver jusqu'aux cimes désertes et silencieuses, là où tout mouvement s'arrête et où toute vie s'éteint. On ne distingue rien, mais on entend le roulement des charrettes, le claquement des fouets, le tic tac des moulins dont le ruisseau fait tourner les roues. Les oiseaux ont déjà commencé leur concert, et tous ces bruits, tous ces chants qui vont et viennent de çà, de là, emportés, apportés par la brise capricieuse, ont un charme indéfinissable. M. Liebsich gravit la colline avec Joseph, le sac au dos et le bâton à la main. Il n'entend rien, et Joseph ne peut pas en entendre beaucoup plus, parce qu'il a les oreilles encore trop émuës des paroles que son maître a laissées échapper hier au soir.

Mais voilà que le ciel s'éclaire. La brume se fond peu à peu, et le bleu apparaît, gai, triomphant, immense. Le soleil qui surgit tout au bout de la vallée achève de chasser les vapeurs, et les grandes traînées de sa lumière blonde parcourent les prairies qui semblent frissonner, et répandent des teintes enflammées sur la verdure des arbres dont le côté opposé se noie dans des ombres violettes. Tout se dégage, tout prend une forme, tout se colore. Sur la colline, les roches grises effleurées par le soleil levant deviennent roses ; le sentier étroit et sombre du petit bois est rayé d'or quand son feuillage se balance et s'écarte. Les gouttes de rosée arrêtent la lumière au passage et semblent du cristal ou du diamant. Les fleurettes relèvent lentement leur petite tête alourdie par l'humidité de la nuit qui s'évapore. Les mousses, sur les grosses racines, au pied des arbres, sont plus fraîches et plus éclatantes qu'un riche tapis de soie. Dieu prépare une belle fête pour les yeux qui sauront la voir. Mais M. Liebsich a bien d'autres pensées en tête. Même les jolies bruyères blanches, roses ou purpurines qui sont à ses pieds, il ne les regarde pas, il ne les voit pas ; il ne les cherche qu'une, il n'en voit qu'une, celle qui n'y est pas.

La suite à une prochaine livraison.

STYLE ORIENTAL.

ÉPITAPHES EN VERS.

La saison du printemps est venue, je me meurs de chagrin. J'ai le cœur brûlant et mes yeux sont humides. Toutes les fleurs percent la terre et soulèvent leurs têtes. Il n'y a que ma tête qui reste enfouie dans la poussière.

Enfouie sous la boue, le cœur oppressé, comment t'y trouves-tu, ô la plus jeune de nos belles fleurs ? La chaîne de notre cercle d'amis s'est brisée. Depuis que tu nous manques, nous sommes noyés dans le sang ; et toi, comment te trouves-tu sans nous ? Ici-bas, nous sommes unis et nous nous aimons bien l'un et l'autre ; toi, comment es-tu sans nous ?

Afin d'être gratifié d'une prière, je me réduis en poussière du chemin que tu foules, ô passant ; aie pitié de moi et ne t'éloigne pas d'ici avant de réciter la première sourate du Coran !

Hélas ! je n'ai plus d'âme dans le corps. Ce rossignol ivre d'amour n'habite plus ma pelouse. O amis ! ô frères ! ne m'oubliez pas dans vos souvenirs ! Je suis parti pour un voyage d'où il ne m'est pas permis de revenir.

La liste de mes péchés ayant été déployée et fermée, il se trouva que j'en avais commis plus qu'aucun autre homme. On me porta, on me pesa dans la balance de l'intelligence (de mes bonnes œuvres), et on me pardonna en considération de mon amour pour Mohammed.

O mort ! tu as ruiné des milliers de maisons ! Tu ne fais que détruire tout ce qui vit dans le royaume de l'existence. Une perle de grand prix apparaît-elle au monde, tu l'emportes aussitôt et tu l'enfouis sous la poussière.

Puisque ma tombe est jetée sur ce carrefour, quand tu y passes, récite le premier chapitre du Coran ! Tout homme doit passer par ce chemin (de la mort). O seigneur passant ! réjouis mon esprit d'une prière pour mon salut !

Frère, le monde ne restera à personne. Attache uniquement ton cœur au Créateur du monde ; cela suffit. Ne t'adosse point contre les biens terrestres, car ce perfide appui s'écroule, et il a déjà tué beaucoup d'hommes comme toi, après les avoir abrités et protégés.

FRIQUET RETROUVÉ.

Il date de loin, en France, l'engouement d'un grand nombre de femmes et de certains efféminés pour les espèces naines de la race canine. Que l'on remonte seulement jusqu'à Henri III, on trouve la preuve que son règne était déjà celui des épagneuls et des bichons. Nous avons, sur ce point de notre histoire, le témoignage sérieux de Sully. Il raconte ainsi en quel attirail le dernier des Valois se montrait aux gens qu'il admettait à l'honneur d'une audience royale :

« Je trouvai un jour ce prince dans son cabinet. Il avait l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un panier plein de petits chiens pendu à son cou par un large ruban, et il se tenait si immobile, qu'en nous parlant il ne remuait ni tête, ni pied, ni main. »

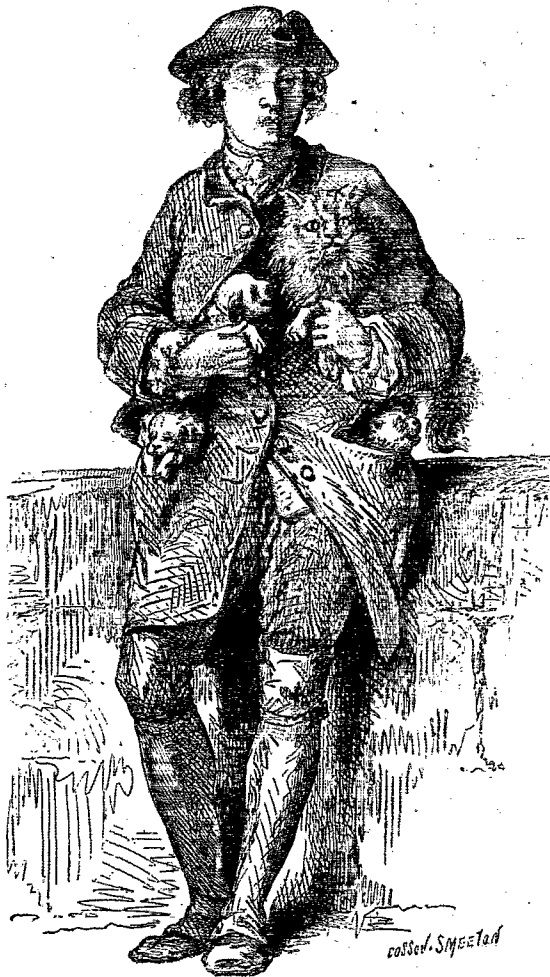
Au siècle dernier, un observateur des mœurs, irrité du tribut d'adoration que tant de riches bourgeois et de

grandes dames payaient follement aux petits chiens, écrivait, il y a de cela près de cent ans, à propos de ces hôtes favoris du boudoir et du salon : « La folie des femmes est poussée au dernier point sur cet article. Elles sont devenues gouvernantes des roquets, et ont pour eux des soins inconcevables. Marchez sur la patte de son petit chien, une femme pourra dissimuler sa rancune, mais elle ne vous le pardonnera jamais. Les mets les plus exquis leur sont prodigués; on les régale de poulets gras, et l'on ne donne pas un bouillon au malade qui gît dans un grenier. » (1)

Il est supposable qu'alors, comme aujourd'hui, il y avait des tailleurs pour chiens, faisant habit sur mesure, témoin

le vieux dicton : « Il ressemble à un chien habillé. » En tant que raillerie, ceci, croyons-nous, ne devait s'entendre que des chiens saltimbanques qu'on pare de friperie, et non des petits chiens du grand monde, lesquels, vraisemblablement, étaient vêtus de neuf suivant la mode nouvelle.

On peut supposer encore qu'à cette époque la vente des roquets allait assez bien pour que ceux qui en faisaient commerce ne fussent pas tous réduits à exposer leur marchandise aux injures du temps, sur le pavé de Paris, puisque, de nos jours, il est tels de leurs confrères qui, malgré le renchérissement des loyers, tiennent boutique ouverte.



Le Marchand de chiens et de chats (1774). — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson.

De graves moralistes ont cru devoir élever leur style au ton de l'indignation, à propos de ce ridicule, selon nous assez innocent. Soyons plus ménagers de nos jugements sévères; ne censurons que les folies vraiment condamnables qui poussent l'homme à faire tant de mal à lui-même et aux autres, et laissons se continuer celle qui fait au moins du bien aux petits chiens! Ceux-ci, d'ailleurs, ont parfois rendu d'importants services. On sait la vieille histoire du roquet qui, par ses mouvements réitérés d'inquiétude, fit comprendre à sa maîtresse, rentrant le soir chez elle, qu'un malfaiteur était caché sous son lit.

Mais c'est une autre anecdote, moins effrayante, que je veux dire.

Vers 1780, on voyait sur le quai de l'École un jeune garçon vêtu d'une casaque à grandes poches. Debout,

(1) Mercier, *Tableau de Paris*, t. III, p. 129.

adossé au parapet, il invitait par ces paroles les passants à s'arrêter devant lui : « Voyez, messieurs, mesdames; achetez mes petits chiens, mon bel *angola* ! »

Le marchand, chargé de sa marchandise, figurait une ménagerie ambulante : son superbe chat, assis sur un de ses bras, se prélassait ou bien méditait une vengeance contre un audacieux carlin qui, retenu à distance sous l'autre bras du maître, faisait à chaque instant un nouvel effort pour sauter sur l'angora qu'il ne cessait de provoquer de loin. Pour complément de l'étalage, un épagneul à droite, un doguin à gauche, logés dans les poches de la casaque, se tenaient à l'ouverture, les pattes de devant et la tête dehors, comme de bons bourgeois à leur balcon.

Beaucoup s'arrêtaient devant cet assortiment de roquets; mais tous les curieux n'étaient pas des chalands. Parmi les amateurs qui ne regardaient pas pour acheter,

le marchand de petits chiens avait pour habitude un certain marchand de balais. Celui-ci ne manquait pas de venir tous les jours, pendant une demi-heure, faire face à la ménagerie. Ce spectacle, à vrai dire, ne l'intéressait guère; mais c'était le seul qu'il pût payer à une pauvre fillette de sept ans, mélancolique et malade, que chaque jour il promenait solidement assise au milieu du faisceau de balais qui pesait sur son dos.

Quand le bonhomme passa pour la première fois devant le marchand de petits chiens, l'enfant malade avait, depuis

quelque temps, désappris tout à fait à sourire. Un grand chagrin était venu aggraver le triste état de la petite créature déjà si débile; la pauvre avait perdu son ami Friquet, un carlin qui avait, lui seul, le privilège de l'exciter à jouer et de la faire rire. Friquet lui manquant, adieu le rire et les jeux.

Le carlin était mort; mais comme l'enfant ne l'avait pas vu mourir, son père, ne sachant comment la consoler autrement, — la petite malade n'avait plus sa mère, — s'avisait de lui dire :



Le Marchand de balais (1774). — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson.

— Il s'est sauvé d'ici; mais en courant dans Paris, je le retrouverai.

L'enfant, qui avait besoin de cette espérance, répondit aussitôt :

— Emmène-moi avec toi; si Friquet me voit, bien sûr il nous suivra.

— T'emmener! repartit le père; tu ne sais pas quelle tournée je suis obligé de faire tous les jours pour passer chez mes pratiques. Est-ce que tu pourrais marcher comme je marche?

— Non, répondit l'enfant; mais tu peux me porter.

— Au fait, ça ne me pèsera guère plus qu'un balai, dit le marchand, regardant sa fille avec compassion.

Le lendemain, assise comme nous l'avons dit, elle traversait les rues et longeait les quais, cherchant des yeux Friquet et l'appelant du plus fort de sa petite voix, tandis

que son père, la charge sur le dos et les bras encombrés de sa marchandise, allait criant : « Balais! balais! Achetez mes bons balais! »

Il suivait le quai de l'École, quand il entendit derrière lui ce que depuis longtemps, chez lui, il n'entendait plus : un cri de joie de sa fille. L'enfant venait d'apercevoir le marchand de petits chiens, et, dans le carlin qui agaçait l'angora, elle avait cru reconnaître Friquet.

Le père dut s'arrêter et mettre la petite malade à terre, pour qu'elle pût s'approcher assez près du carlin, qui, espérait-elle, allait la reconnaître à ses caresses, puisqu'il ne reconnaissait pas sa voix. L'animal se prêta d'assez mauvaise grâce aux flatteries de la petite, ce qui n'empêcha pas celle-ci de persévérer dans son erreur. N'osant pas la désabuser, le père lui dit pour expliquer l'apparente ingratitude du carlin :

— Ces petits animaux-là, ça manque facilement de mémoire; il s'est déshabitué de toi, depuis qu'il a changé de nom; car, je viens de le savoir, ce n'est plus Friquet qu'on l'appelle. Il faut lui donner le temps de se refaire à nous, nous reviendrons le voir demain.

Il ne fallut pas moins que cette promesse pour que l'amie de Friquet consentit à partir sans le carlin dont la ressemblance lui faisait illusion.

L'homme aux balais n'avait pas été sans demander au marchand de petits chiens :

— Si on vous parlait pour acheter, à combien au juste me céderiez-vous cette petite bête-là ?

— J'en ai refusé un louis, répondit le marchand.

La pensée de surenchérir ne vint pas au père de la petite malade, le pauvre homme en eût été bien empêché. C'est alors que, reprenant son fardeau, il dit à sa fille : « Nous reviendrons demain. »

La visite quotidienne au quai de l'École continuait, et le pseudo-Friquet commençait à se familiariser si bien avec la petite malade, que celle-ci put un jour se dire : « Il m'a reconnue ! » Sa joie en fut si grande que, le soir de ce beau jour, elle retrouva, pour causer avec son père, son babil d'enfant en bonne santé. Ses yeux avaient des étincelles, son teint se ravivait. Elle eut un bon sommeil ; au réveil, ses joues étaient couleur de rose.

Le père, qui aurait dû être ravi de ce mieux inespéré, était cependant soucieux, et il hésitait à se mettre en route pour faire sa tournée de tous les jours. Son hésitation tenait au parti qu'il avait dû prendre de ne plus passer avec sa fille devant le marchand de petits chiens. Celui-ci, au moment où la veille le père et l'enfant allaient le quitter, après leur station accoutumée, avait dit à l'oreille du marchand de balais :

— Ne comptez pas sur mon carlin pour amuser demain votre petite ; il est vendu à une grande dame.

Malgré les prétextes que le pauvre père fit valoir pour laisser sa fille à la maison, il lui fallut cependant l'asseoir encore une fois sur son siège ordinaire et partir avec elle. Malgré les détours qu'il prit pour éviter de passer sur le quai de l'École, les réclamations répétées de la fillette, pressée de revoir Friquet, l'obligèrent à tourner du côté où il ne voulait plus aller. Le marchand de petits chiens était à sa place, et le carlin occupait son poste à côté de l'angora.

— Je vous attendais, dit-il au marchand de balais.

— Vous n'avez donc pas fait affaire avec la grande dame ?

— Si fait ; mais pas l'affaire en question. La pensée du chagrin qu'aurait votre fille en ne voyant plus son ami me chagrînait tant moi-même, que j'ai cherché le moyen de faire du commerce et de vous faire plaisir. Je me suis présenté chez ma pratique avec mon épagneul et mon carlin. Alors j'ai dit à la dame tant de mal de l'un qu'elle a fini par se décider pour l'autre. Au prix qu'elle m'a payé l'épagneul, je pouvais lui donner le carlin par-dessus le marché ; mais j'aime encore mieux que ce soit vous qui profitiez de la bonne aubaine.

Et, disant cela, le brave garçon mit le carlin sous le bras de la petite fille, qui, triomphante, dit à son père :

— Je savais que je le ramènerais à la maison.

Il est presque indispensable de dire qu'on ne vit jamais de meilleurs amis que le marchand de balais et le marchand de petits chiens. A dix ans de là, la petite malade étant devenue une belle jeune personne, les deux amis, réunis en famille, se disaient en trinquant à table : « — A votre santé, mon père. — A la tienne, mon gendre. »

LE ROLAND FURIEUX.

Fin. — Voy. p. 115.

Voici la liste des épisodes et des passages les plus célèbres de l'*Orlando furioso*, avec indication des sources où l'Arioste a pu puiser, dans l'antiquité et dans le moyen âge. Dès le premier chant, nous retrouvons Catulle dans des stances charmantes traduites ainsi par M. Desserteaux :

La vierge humble et modeste est semblable à la rose
Qui, dans un beau jardin, sur sa tige repose :
Là, seule, elle ne craint, fière de ce repos,
Ni la main des pasteurs, ni la dent des troupeaux...
Mais sitôt qu'elle quitte, heure à jamais fatale,
Le bosquet maternel et la tige natale,
Adieu, tout est perdu, sourire gracieux,
Éclat, beauté, faveur des hommes et des dieux...

Au chant XIX, la comparaison de l'ourse est tirée de Stace, *Thébaïde*, X ; il s'agit de Médor défendant le corps de Cloridan :

Telle une ourse, surprise au fond de sa tanière,
Et qu'un ardent chasseur a faite prisonnière,
Se tient sur ses petits qu'elle couvre à moitié,
Et frémit de colère autant que de pitié :
Si l'instinct, allongeant ses griffes acérées,
Tend ses lèvres, de rage et de sang altérées,
L'amour l'emporte, et l'ourse, à travers sa fureur,
Regarde ses enfants hérissés de terreur.

Partout on retrouve en Arioste un imitateur original des anciens. Son Olympie délaissée est l'Ariane d'Ovide et de Catulle (X). Angélique et Roger rappellent Andromède et Persée ; mais combien Ovide, malgré son ingéniosité brillante et facile, malgré la beauté merveilleuse de la fable grecque, reste loin d'Arioste pour la grâce et l'imagination ! Quel parti le Ferrarais sait tirer de l'hippogriffe, et du miroir magique, et du caractère des deux personnages ! Le lecteur ne peut se détacher de ce tableau si coloré, que le poète a su, au chant suivant, recommencer et embellir. Plus loin, nous apercevons sur la tête du monstrueux Orrile ce même cheveu que Cométho et Scylla ont coupé sur la tête de Pterélas et de Nisus (XXV). L'ogre du chant XVII n'est autre que le Polyphème d'Homère et de Virgile, le géant anthropophage de Sindbad le marin. Cloridan et Médor (XVIII et XIX) renouvellent le dévouement fameux de Nisus et d'Euryale ; mais ce n'est point une copie : c'est une admirable variation, aussi riche, aussi chaude que le morceau de Virgile ; il n'y manque que le fameux *Me, me, adsum !* (Moi ! c'est moi ! me voici !)

Isabelle pleure sur Zerbin, comme la Thisbé d'Ovide sur les dépoilles de Pyrame ; tout ce qui se rapporte à cette princesse si infortunée et si grande dans son malheur intéresse vivement : on en veut au poète de ne pas l'avoir épargnée, de l'avoir prédestinée à des espoirs déçus et à une mort cruelle (voyez XII, XXIII, XXIV, XXIX).

On peut comparer sans crainte l'aventure d'Astolphe et des Harpies aux vers de Virgile (l. III), d'Apollonius (l. II), de Valerius Flaccus (l. IV) et même du Dante (*Inferno*, XIII). Nous avons traduit précédemment la belle application de la légende antique aux malheurs de l'Italie. L'histoire de Richardet et de Fleur-d'Épine (XXV) est aussi un emprunt fait à Ovide (*Iphis et Ianthe*, Métamorphoses, IX ; *Cæneus et Cænis*, XII) : on l'a rapprochée encore du roman indien ou grec de Syntipas.

Les chansons de geste et les poèmes, italiens ou français, ont été mis largement à contribution par l'Arioste. Nous avons vu qu'il avait reçu de Bojardo, qui lui-même les empruntait à d'autres, ses principaux personnages, Roland, Renaud, Angélique, Bradamante, Roger. C'est dans la *Regina aneroja* (quatorzième siècle) qu'il a trouvé Guidon le Sauvage ; l'hippogriffe, transformé en cheval

de bois par Cervantes, existait dans le roman de *Cléomadès*. L'aventure de Bradamante jetée dans une grotte par Pinabel est imitée de *Gyron le Courtois* (Alamanni, *Gyrone il Cortese*, dédié à Henri II, en 1548). Les rôles sont seulement intervertis : dans le roman, c'est une demoiselle qui joue ce tour à Brélus Sans-Pitié. Le *Lancelot du Lac*, si raillé par Cervantes, mais estimé de Pétrarque et du Dante (*Inferno*, V), a fourni l'histoire charmante d'Ariodant et Ginevra (V-VII), le palais de Marganor (XXXVII), mille traits épars. Le château où Bradamante (XXXII) se procure un gîte appartenait à *Tristan, fils au roi Méliadus*. *Tristan de Léonois* et *Amadis de Gaule* ont défendu un pont, comme Rodomont (XXXI). Mandricard, choisi par Doralice (XXVII), rappelle le gracieux fabliau du *Chevalier à l'espée*; le cor enchanté est un souvenir de *Huon de Bourdeaulx*; Marplise, forçant Pinabel et Zerbin d'accompagner Gabrine, peut être rapprochée du *Primaléon de Grèce* et du fabliau de la *Vieille Truande*. La tête et les membres du géant Orrile, qui se réunissent quand on les a tranchés (XV, histoire commencée par Bojardo), viennent en droite ligne de *Perceval le Gallois* et du fabliau *la Mule sans frein*. L'assaut de Paris (XVI) est une imitation du poème d'Abbon. La coupe enchantée a été connue de *Perceval le Gallois*, *Perceforest*, *Tristan de Léonois*, *Huon de Bourdeaulx*; on la retrouve dans le fabliau du *Court Mantel*.

Politien est le premier en Italie qui ait décrit des jardins merveilleux, dans ses *Stanze per la giostra del magnifico gran duca Pietro de' Medici*. Bello, dans son *Mambriano*, a placé les jardins de Carandine; ceux de Falérine et de Morgane tiennent leur place dans l'*Orlando innamorato*, enfin l'Arioste et son royaume d'Alcine ont servi de modèle au Tasse pour les jardins d'Armide.

La folie de Roland et sa guérison ne sont point sans analogie avec *Tristan et Yseult*, *Lancelot* et *Gyron le Courtois*. Le chant funèbre de Tristan, bien que remarquable, ne peut soutenir la comparaison avec le monologue de Roland :

Ce ne sont plus des pleurs, la source en est tarie !
Que verse maintenant ma paupière flétrie....
Ce qui coule à présent de mes yeux, c'est ma vie....
Ce n'est pas moi qui suis dans ce lieu solitaire :
Le vrai Roland est mort, il est déjà sous terre ;
Par son ingratitude et sa déloyauté,
Angélique tua cet amant détesté.
Non, non, je ne suis plus que son ombre irritée,
Dans cet enfer du monde errante et tourmentée,
Exemple solennel pour tout infortuné,
Par sa foi dans l'amour à sa perte entraîné.

(Desserteaux, ch. XVI.)

L'Orient biblique ou profane et le christianisme peuvent revendiquer à leur tour nombre de passages et d'idées. Ainsi, Astolphe rencontre dans le Paradis terrestre (XXXIV) saint Jean, Enoch, Élie, toujours vivants; il voyage sur le char d'Élie. Sa brillante excursion dans la lune, miniature adorable de la *Divine Comédie*, est imitée de la Somme théologique d'Albert le Grand, partie II, traité 13, question 79. Isabelle, cette sœur de Thibé, est aussi parente, par sa mort, de Brasille (Fr. Barbaro, *De re uxoria*, l. II) et de sainte Euphrasie, décapitée à Nicomédie sous Dioclétien (*Acta sanctorum*, t. II).

Ces rapprochements ont été bien sommaires; mais l'*Orlando* a quarante-six chants et trente-huit mille vers. On nous pardonnera notre brièveté forcée et notre silence sur beaucoup de passages : les nouvelles de *Lydia* et de *Lucina* (XXXIV, XVII); la belle fin du chapitre XXII, où Roger, après un combat contre Sansonnet Guidon, Aquilant et Griffon, jette dans un puits son bouclier enchanté; la Discorde au camp d'Agramant (XXVII); une belle analyse des passions (XXXII); l'excellent discours de Sobrin

(XXXVIII); le palais du Silence; l'éloge de Charles-Quint (XV) et du marquis du Guast (XXXIII); les batailles qui ont ensanglanté l'Italie (*ibid.*); la curieuse description de l'Hérésie (XXVI), qui valut à l'Arioste une bulle approbative de Léon X; enfin une foule de digressions, de comparaisons, de combats et de descriptions, qui font du Roland furieux le plus riche répertoire de la poésie.

La Divine Comédie est l'épopée idéale de l'autre monde, tel que l'a conçu le moyen âge.

Le Roland est l'épopée, souvent beaucoup trop peu morale, de la vie chevaleresque et de l'histoire légendaire, l'Iliade et l'Odyssée des races latines.

AVENIR DE LA TERRE.

Voici les belles paroles qui terminent le grand ouvrage de M. Élisée Reclus sur la terre ⁽¹⁾ :

« La science, qui transforme peu à peu la planète en un immense organisme travaillant sans relâche pour le compte de l'humanité par ses vents, ses courants, sa vapeur d'eau, son fluide électrique, nous indique aussi les moyens d'embellir la surface terrestre, d'en faire le jardin rêvé par les poètes de tous les âges.

« Toutefois, si la science nous montre dans l'avenir l'image du globe transfiguré, ce n'est point elle seule qui pourra terminer la grande œuvre : aux progrès en connaissance doivent correspondre les progrès moraux.

« Tant que les hommes seront en lutte pour déplacer les bornes patrimoniales et les frontières fictives de peuple à peuple, tant que le sol nourricier sera rougi du sang de malheureux affolés qui combattent soit pour un lambeau de territoire, soit pour une question d'honneur prétendu, soit par rage pure, comme les barbares des anciens jours, la terre ne sera point ce paradis que le regard du chercheur aperçoit déjà par delà les temps. Les traits de la planète n'auront point leur complète harmonie tant que les hommes ne seront pas unis en un concert de justice et de paix. Pour devenir vraiment belle, la « mère bienfaisante » attend que ses fils se soient embrassés en frères et qu'ils aient enfin conclu la grande fédération des peuples libres. »

A LA RESCOUSSE !

Et contre qui ce cri de guerre? — Contre un animal plus ravageur que les lions, les tigres et les loups! contre un animal qui a détruit en France, dans certaines années, pour un milliard de produits végétaux! contre... le hanneton et contre sa progéniture, le ver blanc, plus vorace encore et plus difficile à atteindre que ses parents ailés.

Ce qu'il y a de cruel, c'est que les progrès en agriculture favorisent la multiplication de ces dévorants. Le sol de la France, en effet, s'ameublait de plus en plus par une meilleure culture; les vers blancs y trouvent toutes leurs aises pour circuler, descendre, monter, en raison de leur appétit et de la température qui varie aux différentes heures de la journée. Il n'en était pas de même lorsque les terrains en friche abondaient : aussi les ravages des hannetons étaient-ils beaucoup moins considérables.

On se trouve donc en présence d'une calamité que protègent et qu'entretiennent les travaux croissants d'une agriculture de plus en plus intensive.

Il faut lutter! Donnons des primes aux femmes et aux enfants qui recueilleront les hannetons en secouant les arbustes et les branches d'arbres dès l'aube du jour, pour

(1) 1^{er} volume, *les Continents*; 2^e volume, *l'Océan, l'Atmosphère, la Vie*.

faire tomber l'animal endormi ou engourdi, donnons-leur-en de nouveau pour suivre la charrue et ramasser les vers blancs; calculons les profondeurs de nos labours en raison de la température pour atteindre les couches de larves, qui descendent d'autant plus que le froid est plus vif.

Mais ce sont des frais! — Sans doute! — Préférez-vous perdre la récolte entière? — D'ailleurs, sachez et propagez partout que le hanneton et sa larve sont des engrais précieux: D'après de récentes analyses, les hannetons vaudraient, quant à leur teneur en azote, quatre fois plus que le fumier ordinaire à poids égal, et les vers blancs le vaudraient plus de deux fois. On a trouvé jusqu'à deux cent mille larves dans un hectare: quelle armée de ravageurs! mais aussi que d'azote à mettre sous les futures récoltes qu'ils auraient dévorées! Le département de la Seine-Inférieure a détruit, avec 80 000 francs de primes, environ douze cent millions de hannetons, équivalant à peu près au poids de douze cent mille kilogrammes. Cette chasse a produit une quantité d'azote égale à celle de près de cinq mille tonnes de fumier, dont la valeur comme engrais équivaut à la moitié de la prime.

Faire tourner en dons bienfaisants les maux qui affligent l'espèce humaine, c'est le plus bel apanage de la science.

DÉVOUEMENT ET INGRATITUDE.

Il était pauvre, et sa pauvre famille, quoique de noble race, menait comme une vie de paysan.

Orphelin à dix ans, un pauvre curé de village le recueillit.

Lire et écrire, un peu de mathématique et d'arpentage, c'était tout ce que savait le curé; il l'enseigna à l'enfant, et l'enfant lui soignait, en retour, son cheval et son jardin, aidant même parfois à la cuisine.

Approchant l'âge de dix-huit ans, un feu sacré éclata dans le sein du jeune homme: il part, traverse la France à pied, et s'enrôle sous les ordres d'un capitaine illustre.

« Trappu, l'extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce, il avait fort l'air de guerre », dit un de ses contemporains. Avec cet air et sa naissance, il est admis comme *cadet* et se distingue. Courageux jusqu'à la témérité, mais tenace à l'étude, soldat de coups hardis, mais arpenteur ingénieux, il est appliqué aux travaux d'attaque et de défense. Il pioche, il dessine, il bataille, il s'instruit, il médite, il imagine: son destin se prépare.

Deux ans ne sont pas écoulés qu'une action d'éclat le signale à l'armée et à la France: il vient de passer à la nage une rivière sous le feu de l'ennemi, au moment de l'assaut.

Laissons-le suivre sa voie et tournons les feuillets de l'histoire. Un demi-siècle après, nous le retrouvons maréchal de France! C'est le beau couronnement d'une vie de périls et de labeurs; mais dans la poitrine de cet homme de guerre battait le cœur du citoyen non moins vivement que celui du héros.

Nous sommes au commencement de 1707: un livre paraît, livre de peu de pages, mais rempli de principes aussi neufs que féconds. Le vieux maréchal s'était rappelé sa jeunesse et les misères des champs. En traversant la France dans tous les sens, il avait étudié les ressources de chaque province, le montant des impôts et les modes de perception. Partout il avait reconnu que le paysan payait beaucoup et que le roi recevait peu. C'est pourquoi son livre, fruit de longues méditations et de patientes recherches, offrait un projet pratique et tout nouveau qui eût accru le revenu royal et réduit en même temps les charges du contribuable.

Hélas! que de fois la réforme a tué le réformateur!

Ainsi fut-il du livre et du maréchal.

Deux arrêts du conseil privé, datés du 14 février et du 19 mars, condamnent le chef-d'œuvre à être saisi, confisqué, mis au pilon. On a même dit qu'il fut brûlé par la main du bourreau.

Peu de jours après, le 30 mars, mourait le maréchal, « consumé d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. »

Ces paroles sont du duc de Saint-Simon; — le roi était Louis XIV. — Le livre avait pour titre: *la Dixme royale*; — l'auteur se nommait Sébastien le Prestre de Vauban (!).

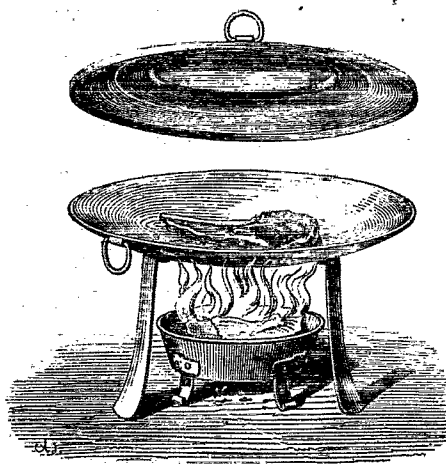
Vauban avait construit trente-trois places fortes, conduit cinquante-trois sièges, bataillé de sa personne dans cent quarante affaires très-chaudes.

« Il était, dit encore Saint-Simon, le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste; doux, compatissant, obligeant; avare ménager de la vie des soldats. » Mais sa réforme, dont les personnes les plus capables admirèrent la profondeur, la justice, l'exactitude et la clarté, avait un grand défaut: elle ruinait une armée de financiers de toute espèce et la toute-puissance du contrôleur général. « Aussi le roi, prévenu, ne vit plus en l'homme qui avait tant contribué à sa gloire qu'un insensé pour l'amour du bien public. »

APPAREIL DOMESTIQUE

POUR CUIRE DE LA VIANDE SANS CHARBON.

La figure ci-dessous représente un petit appareil très-ingénieux, qui permet de cuire de la viande en cinq minutes. Il se compose de deux plateaux en fer-blanc qui forment boîte, comme le feraient deux assiettes creuses retournées, et dans lesquels on emprisonne la côtelette ou le bifeck que l'on veut faire cuire. Le plateau inférieur est soutenu par trois pieds en métal entre lesquels se

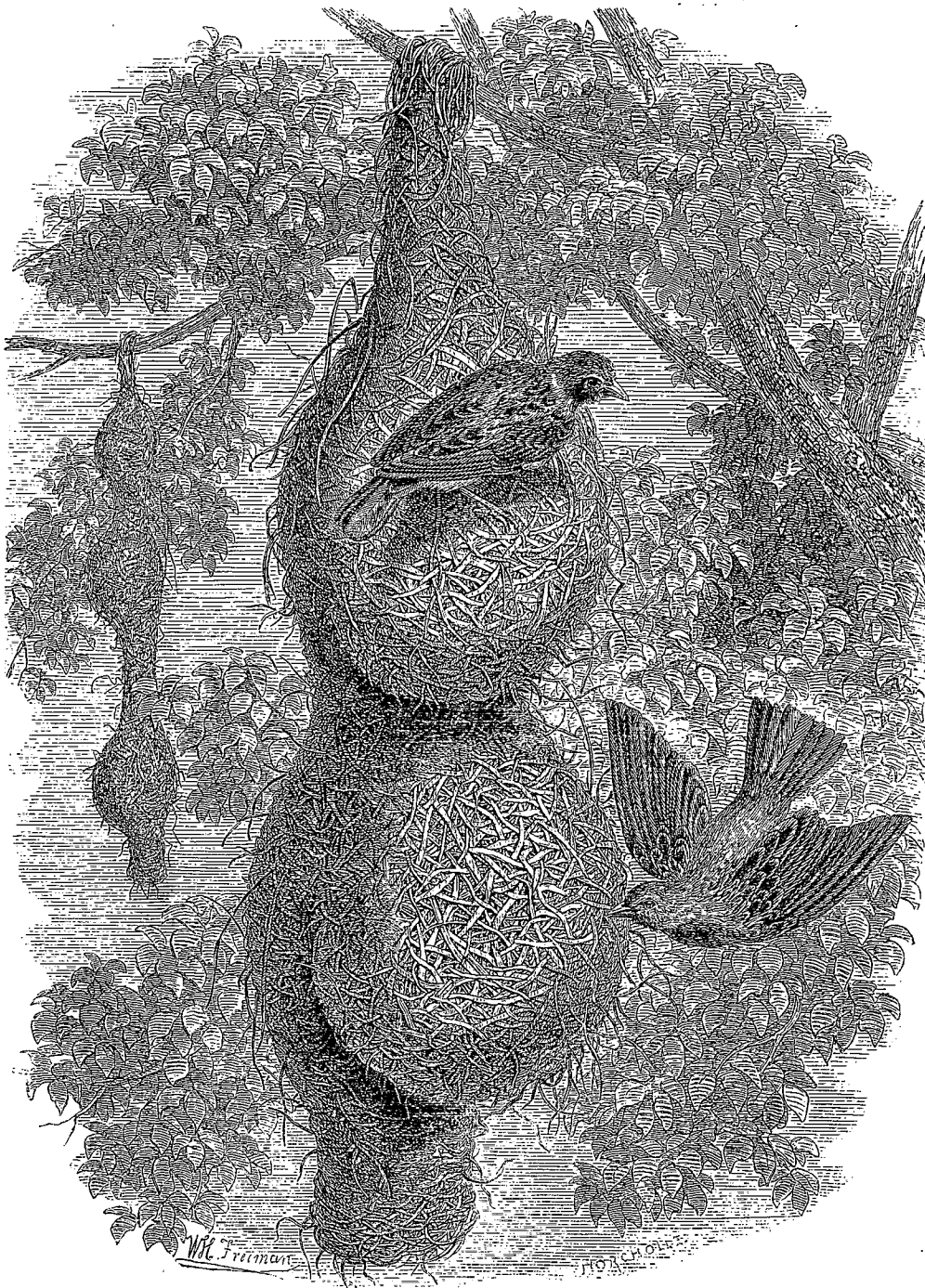


La cuisine au papier.

trouve une petite grille circulaire qui sert de fourneau; on y brûle, pendant quatre ou cinq minutes, des morceaux de papier, et la viande enfermée dans la boîte supérieure se cuit très-facilement. On peut remplacer avantageusement le papier par du coton imbibé d'esprit-de-vin. Cet appareil est très-avantageux dans un grand nombre de cas, et les garçons, qui n'ont souvent ni cuisine, ni ménagère, pourront en faire leur profit.

(!) Voy. le portrait et la vie de Vauban, t. XXXIII, 1865, p. 1.

LE TISSERIN DU BENGAL.



Tisserins du Bengale et leurs nids. — Dessin de Freeman.

Voici encore un architecte célèbre et bien digne de sa réputation.

La première fois que vous voyez un nid de tisserin du Bengale (*Loxia Bengalensis*), vous avez peine à croire que ce soit là l'ouvrage d'un oiseau. On dirait un objet de vannerie habilement fabriqué par des sauvages et dont on cherche à deviner l'emploi. C'est une sorte de tube, long d'un mètre au moins, effilé et fermé par le haut, ouvert par son extrémité inférieure, alternativement renflé et rétréci. Cette espèce de sac ou de bourse, à plusieurs compartiments, est tressée avec une herbe sèche, contournée, croisée et recroisée en tous sens, formant ainsi un épais tissu à mailles serrées. Les parties renflées, au nombre de

deux ou trois (quelquefois de quatre ou cinq, dit-on), sont les chambres occupées par l'oiseau ; les parties étranglées sont les corridors qui les font communiquer entre elles.

Ce nid est suspendu aux branches des arbres les plus élevés (du palmier, du figuier indien), surtout à celles qui pendent au-dessus d'une rivière ou d'un torrent. Il flotte ainsi en l'air comme une liane, et sa situation, son ouverture tournée en bas, le rendent inaccessible aux serpents et aux oiseaux de proie. Si l'architecture se propose non-seulement l'élégance, mais encore l'appropriation du logis aux besoins et aux convenances des habitants, nous sommes ici devant un vrai chef-d'œuvre.

On dit que ces chambres séparées sont autant de nids

successivement construits par l'oiseau, l'un au bout de l'autre (un chaque année). Il se peut qu'il en soit ainsi; toutefois il nous paraît surprenant que les points de suture soient si complètement invisibles, et qu'il n'y ait absolument aucune différence dans la texture ni dans la couleur des matériaux. S'il est vrai que l'ouvrage ne soit pas fait tout d'une pièce, comme l'apparence donnerait lieu de le croire, c'est une preuve nouvelle de l'habileté de l'artiste.

Une autre particularité bien curieuse de ces nids, c'est qu'on y trouve, dit-on, des vers luisants collés dans l'intérieur au moyen d'une terre grasse. On prétend, aux Indes, que ces vers luisants sont mis là pour servir de flambeaux et éclairer le nid : ce sont, s'il faut en croire les Hindous, des torches nuptiales destinées à guider le vol du mâle, à travers l'obscurité, vers la demeure de la femelle. — Il est probable que l'imagination orientale s'est ici donné carrière, et que les vers sont plutôt une nourriture qu'une illumination pour l'oiseau. Quant à la présence de ces insectes dans les nids de tisserins, elle nous paraît hors de doute. Voici, à cet égard, le témoignage d'un Anglais digne de foi, qui a longtemps résidé dans l'Inde : « Désirant me rendre compte moi-même, dit-il, du plus ou moins de fondement de cette croyance populaire, voici ce que je fis : je savais que les tisserins s'absentaient vers les quatre heures de l'après-midi; je plaçai quelqu'un de manière à les empêcher de revenir à leur nid, tandis que je m'en approchai. Je l'ouvris et trouvai dedans un ver luisant collé à la paroi avec une sorte de terre glaise. Après avoir recousu les deux fragments du nid, je le remis à sa place. Le jour suivant, je l'examinai de nouveau : il y avait un autre ver luisant, plus petit, fixé avec une nouvelle terre glaise à côté de l'endroit où était l'ancien. Je fis la même expérience sur trois autres nids, et dans deux j'obtins le même résultat. Dans le troisième, la nouvelle boulette de terre glaise fut placée, mais je n'y trouvai pas de ver luisant. »

Ajoutons qu'au sujet de la destination de ces vers, l'observateur que nous venons de citer incline plutôt vers l'opinion populaire : « Il me semblerait difficile que l'insecte fût mis là pour servir de nourriture. Pourquoi se donnerait-on la peine de le ficher ainsi sur la muraille du nid? C'est, d'ailleurs, un oiseau qui ne quitte jamais son nid après le coucher du soleil, qui se plaît dans la lumière, et qu'on n'a jamais vu prendre de nourriture après la nuit tombée. »

Ce tisserin est très-commun dans l'Hindoustan. Son plumage n'est pas des plus brillants (le brun et le jaune y dominent), mais il est familier, aimable, intelligent; il vit volontiers dans la société de l'homme et se prête avec docilité aux divers exercices qu'on s'amuse à lui apprendre. On lui fait apporter un morceau de papier ou tout autre petit objet qu'on lui désigne. On jette une bague dans l'eau : au signal donné, il part, attrape la bague au vol avant qu'elle ait touché la surface de l'eau et la rapporte à son maître. Il suffit de lui indiquer une ou deux fois une maison pour qu'il la reconnaisse : il y porte un billet, quand on le lui commande.

SIR WALTER RALEIGH OU RALEIGH.

Suite. — Voy. p. 139.

Élisabeth meurt le 4 mars 1603; alors commence pour sir Walter Raleigh une série de revers égale à ses succès. Deux causes conspiraient contre lui : l'ambitieuse jalousie de sir Robert Cecil, et la nouvelle politique suivie par Jacques I^{er}, qui tendait à rapprocher l'Angleterre de l'Espagne. L'implacable ennemi des Espagnols devait être sacrifié.

Jacques n'était pas encore roi, que déjà Cecil avait perdu Raleigh. On lui retira le commandement de la garde royale. Sully le classe parmi les mécontents, « toujours prêts à se joindre aux factieux qui veulent du remue-ménage. » Deux complots se formèrent contre Jacques I^{er} pour lui substituer lady Arabella Stuart, fille de Charles Stuart, comte de Lennox, oncle de Jacques et arrière-petit-fils de Henri VII. Ce fut sans son consentement et presque à son insu que les partis s'emparèrent du nom de cette jeune femme, dont le plus grand malheur avait été de naître de sang royal. En butte aux soupçons d'Élisabeth et de son successeur, poursuivie jusque dans ses plus légitimes affections, elle fut arrêtée, ainsi que son mari, Williams Seymour. Ce dernier parvint à s'évader, et gagna la Flandre. Moins heureuse, sa femme fut reprise dans la rade de Calais, ramenée en Angleterre et emprisonnée à la Tour, où sa raison, affaiblie par tant d'injustes persécutions, se dérangerait tout à fait : elle mourut folle à la fin de 1615. La première conspiration dont lady Arabella fut le prétexte est aristocratique et connue dans l'histoire sous le nom de *the Maine*; elle comptait parmi ses adhérents lord Cobham et lord Grey de Wilton. La seconde, *the Bye*, conduite par Markham et Watson, membres des Missions catholiques, était de beaucoup la plus dangereuse, et ne se proposait pas moins que l'enlèvement et la confiscation de la personne du roi. On croit que Raleigh eut connaissance de ce projet, mais n'y prit point part. Il fut néanmoins arrêté en même temps que le comte de Northumberland et Cobham; ce dernier, exaspéré par quelques paroles compromettantes de Raleigh, le dénonça comme son complice et fournit les seules preuves alléguées contre lui.

Son procès commença à Winchester, le 3 novembre 1603, sept mois après la mort de la reine. Le peuple, qui se souvenait d'Essex, grondait autour du palais, tandis qu'au dedans les juges se montraient pleins d'animosité et de fureur. Cobham se rétracta, puis revint à son premier dire. Les dispositions étaient contradictoires; il n'en ressortait aucun grief sérieux. L'accusé se défendait avec modération et dignité. Il demanda à être confronté avec son accusateur; on le lui refusa. Plus son innocence paraissait prouvée, plus l'avocat général et les juges redoublaient d'interruptions et d'invectives. Ils l'appelaient « détestable athée, araignée d'enfer, le plus vil et le plus exécration des traitres. » On s'effraya en voyant à quel point les passions politiques et l'esprit de parti peuvent étouffer chez les hommes tout sentiment de justice. Déclaré coupable par le jury, Raleigh, qui savait par expérience à quoi s'en tenir sur la miséricorde du roi, se disposa à la mort. L'exécution était fixée au 12 décembre. Peu de jours avant, il écrivit à sa femme cette admirable lettre :

De la Tour.

« Vous recevrez, avec ces dernières lignes, ma chère femme, mes dernières paroles. Je vous envoie mon amour, afin que vous le conserviez quand je serai mort, et mes conseils pour que vous les suiviez quand je ne serai plus. Je ne veux pas, chère Bessie, vous affliger de mes douleurs; qu'elles descendent dans la tombe avec moi et y restent ensevelies. Puisque la volonté de Dieu n'est pas que je vous revoie, prenez-le patiemment et avec un cœur digne de vous. Recevez d'abord tous les remerciements que mon cœur peut concevoir, que mes paroles peuvent exprimer, pour les peines et fatigues que vous avez endurées pour moi : si elles n'ont pas eu tout l'effet que vous en attendiez, ma dette n'est pas moindre. Je ne puis plus jamais m'acquitter en ce monde. Je vous conjure ensuite, pour l'amour que vous m'avez porté vivant,

de ne pas rester de longs jours enfermée, mais de chercher par vos vaillants efforts à relever votre triste fortune, et à défendre les droits de votre pauvre enfant. Ton deuil ne peut rien pour moi; — je ne suis plus que cendre. Troisièmement, il vous faut savoir que mes terres ont été passées, *bona fide*, à mon fils. La donation par écrit a été faite il y a un an; mon honnête cousin Brett peut en témoigner, et Dogberry se le rappellera. J'espère que mon sang assouvira la haine de ceux qui m'ont cruellement assassiné, et qu'ils ne chercheront pas aussi à tuer toi et les tiens par excès de misère. A quel ami te recommander? Je ne sais; tous les miens m'ont abandonné à l'heure de l'épreuve. Je vois bien que ma mort était résolue dès le premier jour. Dieu sait combien je suis peiné, en cette mortelle surprise, de ne pouvoir vous laisser une meilleure fortune. Dieu m'est témoin que je comptais disposer en votre faveur de ma charge des vins, ou de ce que j'aurais pu acheter en la vendant, de moitié de mon mobilier, et de tous mes joyaux, sauf quelques-uns pour notre fils. Mais Dieu a prévenu toutes mes résolutions, — ce grand Dieu qui règle tout dans tout; mais si vous pouvez vivre exempt de besoin, ne désirez pas davantage, le reste n'est que vanité. Aimez Dieu, et commencez tôt à vous reposer sur lui: c'est là que vous trouverez les vraies et durables richesses, et l'infini confort. Quand vous vous seriez épuisée en vaines pensées mondaines, vous ne recueilleriez à la fin qu'amertume et douleur. Enseignez à votre fils, tandis qu'il est encore jeune, à aimer et à craindre Dieu; que cette crainte du Seigneur grandisse avec lui: alors Dieu vous tiendra lieu d'époux, et à lui de père; époux et père qu'on ne pourra vous enlever.

» Bailey me doit 200 livres sterling, et Adrien, de Jersey, 600. J'ai aussi beaucoup d'autres créances. Les arrérages des droits sur les vins payeront vos dettes; et quoi que vous fussiez pour le salut de mon âme, payez tous les pauvres gens. Quand je ne serai plus, sans nul doute, vous serez recherchée, car le monde me croit riche; défiez-vous des faux semblants des hommes et de leurs affections: elles ne sont durables que dans les cœurs honnêtes et dignes. La plus grande misère qui vous puisse échoir en cette vie est de devenir une proie qui, une fois conquise, est ensuite méprisée. Je ne parle pas ainsi, Dieu le sait, pour vous dissuader de vous remarier, ce qui vaudrait mieux pour vous, en vue du monde et de Dieu. Quant à moi, je ne suis plus vôtre, ni n'êtes-vous mienne; la mort nous a disjoint. Dieu m'a retranché du monde et de vous. Songez à notre pauvre enfant pour l'amour de son père, qui vous a choisie et aimée dans ses plus heureux jours. Procurez-vous, si la chose est possible, les lettres que j'ai écrites aux lords pour défendre ma vie. Dieu m'est témoin que c'est pour vous et pour notre enfant que je désirais vivre; mais je me prenais en dédain de mendier cette vie; car sachez bien, ma chère femme, que votre fils est le fils d'un homme véritablement homme, qui, pour son propre compte, méprise la mort, sous sa plus laide, sa plus indigne forme. Je ne puis en écrire plus long, profitant du moment où les autres sommeillent. D'ailleurs il est grand temps que je sèvre mes pensées de ce monde. Demandez-moi ce corps qu'on n'a pas voulu vous rendre vivant, et déposez-le à Sherborne, si ce domaine vous reste, ou dans l'église d'Exeter, près de mon père et de ma mère. Je n'en puis dire plus; le temps et la mort m'appellent. Que le Dieu éternel, tout-puissant, infini, ce Dieu qui est la bonté même, la vraie vie, la vraie lumière, te protège et te garde, toi et les tiens; qu'il me fasse miséricorde et m'enseigne à pardonner à mes persécuteurs, à mes accusateurs, et qu'il nous réunisse en son glorieux royaume! Ma chère femme, adieu! Je bénis mon

pauvre garçon. Priez pour moi, et que le Dieu de toute bonté, mon Dieu, vous tienne tous deux entre ses bras! Écrit de la main défaillante de celui qui fut ton mari, et qui maintenant, hélas! gît terrassé. » W. RALEIGH.

Des fenêtres de sa prison, il vit Cobham, Grey et Markham monter à l'échafaud, et il se disposait à s'y acheminer aussi, lorsqu'on lui annonça que le roi lui faisait grâce de la vie ainsi qu'aux autres condamnés, qui furent ramenés à la Tour pour y être détenus aussi longtemps qu'il plairait à Sa Majesté.

Sir Walter Raleigh y resta treize ans. Il y écrivit son *Histoire du Monde*, citée par Hume comme un modèle de la vieille littérature anglaise. Expert en expériences de physique et de chimie, il y composa un cordial qui porte son nom, et qui l'aïda à conjurer les mauvaises influences du manque d'air et d'exercice. Sa femme fut admise à partager sa captivité, et leur second fils, Carew Raleigh, vint au monde dans la prison. Cependant ses amis sollicitaient en sa faveur. Le prince Henri disait: « Il n'y a que le roi mon père qui puisse avoir l'idée de garder un tel aigle en cage. »

La fin à une prochaine livraison.

PETITES LACHETÉS.

Lettres anonymes;

Inscriptions injurieuses sur les murs;

Injures proférées contre une personne qui passe en voiture ou qui est placée de manière à ne pas pouvoir s'en défendre;

Insolence contre une personne plus faible que soi en l'absence de témoins, contre les domestiques ou tous les serviteurs qui ne peuvent répondre sans grand préjudice pour leurs intérêts;

Mauvais traitements exercés sur les enfants.

Mais où la pensée de cette liste honteuse ne nous engagerait-elle pas?

De même que tout mystère pour échapper à la responsabilité de ses actes, tout abus de force ou de pouvoir est une lâcheté.

SWAMP.

Les couches immenses de nuages que forment les vents réguliers du sud-est et du nord-est à leur point de rencontre dans la zone équatoriale se précipitent en pluies diluviennes qui tombent en si grande abondance, que souvent les marins ont pu recueillir une notable quantité d'eau douce à la surface de l'Océan. Les marins anglais appellent ces parages *swamp* ou marais.

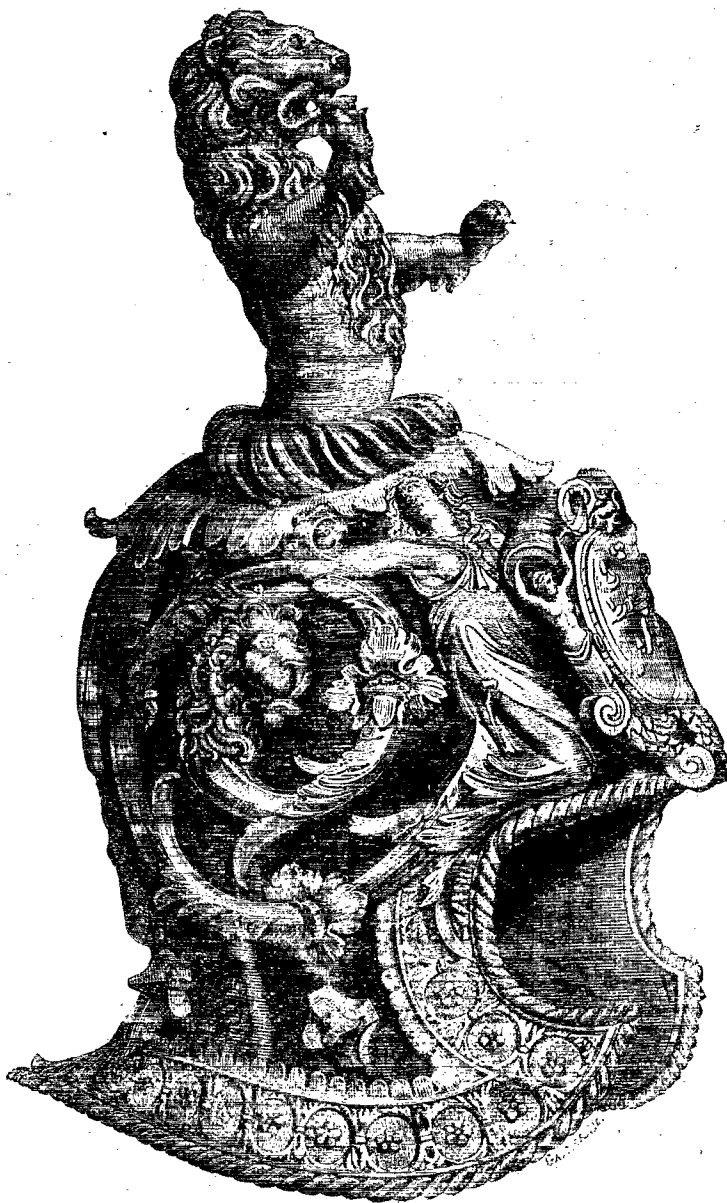
CASQUES DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Il est impossible de présenter au lecteur un ou plusieurs casques sans lui exposer brièvement les principales formes de casques en usage dans le même temps. Il faut voir chaque objet dans son milieu et à sa place dans la série, quand il y a une série.

Au seizième siècle (c'est l'époque de nos casques), les militaires se couvraient la tête avec un armet, ou avec un morion, ou avec un cabasset ou une bourguignotte. L'armet prime les autres coiffures par son ancienneté, car il avait commencé d'être de mode vers 1550: il remplaça alors le bassinet. L'armet était formé d'une calotte de fer prolongée sur la nuque; par devant, on ajoutait à cette pièce principale: 1° une pièce courbée en forme de quart

de boucle, de manière à couvrir le menton et la bouche; 2^o une visière de forme triangulaire ordinairement, percée de trous, et qui couvrait les yeux. Le morion était une armure surélevée, ovoïde, avec de grands bords relevés faisant cornes derrière et devant; le cabasset, une calotte ronde à grands bords rabattus; la bourguignotte, une calotte évasée avec petite visière, grand garde-nuque, et des oreillettes.

Quoiqu'il y eût déjà à cette époque des corps distincts dans les armées, des *armes diverses*, par exemple des piquiers, des hallebardiers, des arquebusiers, des gardarmes, etc., on était loin encore d'exiger dans chaque corps l'uniformité de l'habit ou des armes défensives. Toutefois, chaque corps avait des prédilections et des habitudes générales. C'est ainsi, pour rentrer dans notre sujet, que la bourguignotte était plus générale chez les



Casque vénitien de parement (seizième siècle). — Dessin de Freeman.

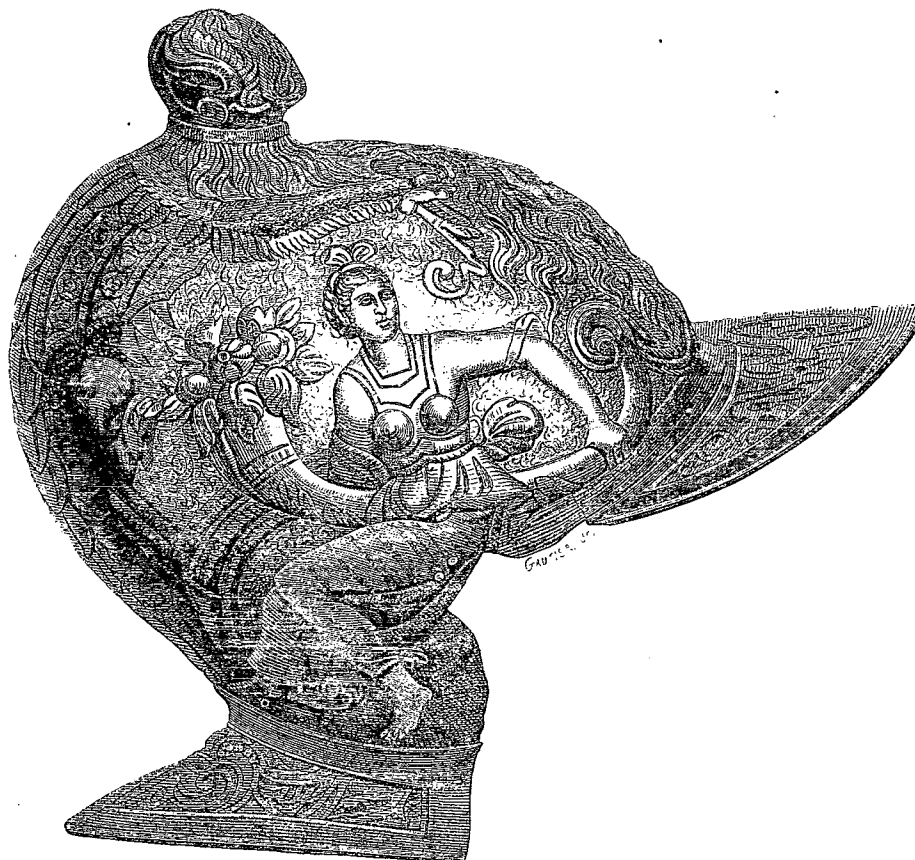
piqueurs, le morion chez les arquebusiers, le cabasset aux autres troupes de pied. L'armet n'était porté que par les cavaliers, et spécialement par la grosse cavalerie, par les gens d'armes.

Après cela, il y avait une multitude de formes qui se rapportaient plus ou moins distinctement aux types dont nous venons de parler. Nos casques appartiennent à cette classe d'armes un peu ambiguës, et qui ne se laissent pas toujours aisément classer. Notre numéro 1 est un armet plutôt qu'autre chose; notre numéro 2, une bourguignotte, d'autant mieux qu'on y ajoutait, tout l'indique, des oreillettes mobiles. Examinons à présent ces deux casques sous le rapport esthétique.

Notre numéro 1 n'est pas un casque fait pour aller en bataille et pour recevoir des coups de lance et des coups de masse. Son ornementation est trop délicate et trop riche pour qu'on l'ait exposé jamais aux horions : c'est ce qu'on appelle une arme de parement, c'est-à-dire une de ces armes que leur propriétaire, roi, prince ou grand seigneur forcément (ces armes coûtaient des prix fabuleux), fait porter devant lui par un écuyer dans les cérémonies solennelles, comme, par exemple, enterrements, assemblées, festins, etc., et qu'à l'ordinaire il laisse suspendues à quelque place bien apparente, dans une grande salle de son palais ou de son château. Notre casque est donc une arme de cette espèce-là, propre *ad pompam et ostensionem*, non

ad defensionem. Il est d'origine vénitienne et a été fabriqué au seizième siècle, bon pays et excellente époque. En effet, la large bordure de ce casque, l'écusson qui décore le devant de son timbre, le rinceau terminé en tête de lion, les feuilles en relief qui ornent les parties latérales et postérieures, sont d'un goût irréprochable; l'ensemble a un air de richesse solide, sans affectation. La femme qui se termine en feuille d'acanthé est très-gracieuse d'attitude et, autant qu'on peut en juger, d'expression de tête : c'est le morceau capital. Peut-être y aurait-il quelque chose à dire contre le lion qui forme cimier; il sort trop, il fait trop pointe et paraît maigre, surtout au-dessus d'un timbre si ample et si bien développé.

Notre numéro 2, tout orné et tout riche qu'il est, a été fait, cependant, pour servir véritablement; sa forme seule suffirait à l'indiquer, et il a très-probablement servi. Il appartient, comme le numéro 1, à l'Italie et au seizième siècle; mais le style général de son ornementation fait supposer qu'il appartient aux derniers princes de Sicile; il se sent déjà du goût du dix-septième siècle. La femme qui forme le motif principal de la décoration du timbre a déjà moins de grâce, des formes moins libres, moins dégagées, un peu plus de cette solidité qui plus tard arrivera à la lourdeur. La corne d'abondance qu'elle tient et qu'elle doit tenir à deux mains, avec les gros fruits qui en sortent, est positivement trop pesante. Il y a là un manque de goût



Casque italien de combat (seizième siècle). — Dessin de Freeman.

formel. Le reste de l'ornementation ne s'ordonne pas, ne s'agence pas de manière à former de suite pour l'œil un tout bien compréhensible. La forme générale est assez heureuse.

VOYAGES ET PÉRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUVÈRE.

Suite. — V. p. 134, 145.

VIII

Les deux voyageurs montent toujours.

— Allons, Joseph, du courage! dit M. Liebsich qui se plie en deux, tant la pente est rude et le sentier malaisé. Nous arrivons à la fin du petit bois, et nous entrerons de suite dans une clairière où doit se trouver définitivement ce que nous cherchons, sinon... Mais... qu'est-ce que je vois là-bas? On dirait une pierre. Quelle singulière cou-

leur! Non... cela a l'air d'une bête... Ma foi! je vois une tête de personne. Et toi?... qu'en dis-tu?

— Moi, Monsieur, je vois la tête, et je vois aussi deux mains sous la tête. On dirait que cela dort.

Les voyageurs avancèrent avec précaution. Ils purent bientôt se rendre compte de l'objet qui les intriguait si fort. C'était un enfant d'une dizaine d'années, blond, pâle et mince. Sa figure semblait fatiguée; tout en dormant, il avait une expression de tristesse et de petits frissons parcouraient ses traits. Couché au pied d'un arbre, il avait ses deux bras croisés sur une grosse racine qui sortait de terre et sa tête appuyée sur ses deux bras. Le plus singulier, c'est que ses vêtements paraissaient un composé de toutes les couleurs; mais comme il était ramassé sur lui-même, on ne pouvait pas bien juger de leur forme.

— C'est vraiment conscience, dit M. Liebsich à Joseph, de laisser dormir ainsi par le froid du matin, en plein air, un pauvre enfant qui n'est pas d'apparence bien solide. On pourrait peut-être le couvrir d'un manteau; et comme

nous avons affaire là tout près, nous y aurons l'œil.

On sera étonné du bon cœur de M. Liebsich. Il n'avait pas l'habitude de se déranger beaucoup pour les autres; mais il faut dire que la vue de cet enfant dormant sur la terre nue lui faisait froid dans le dos, et c'était, j'en ai bien peur, à lui-même qu'il pensait lorsqu'il avait l'idée de le couvrir. Ne soyons pourtant pas trop sévères. Il y a de par le monde bien des égoïstes à qui cette sensation désagréable ne serait même pas venue, et pour les gens qui souffrent et qui n'ont rien, le point capital est de recevoir ce dont ils ont besoin. Quant à la nuance exacte des sentiments de ceux qui leur donnent, il ne faut pas trop y regarder.

Joseph, donc, se mit en devoir de remplir les intentions de son maître. Il avait sur le bras une grosse houppelande de rechange pour les cas imprévus. Il la déploya, l'étendit en écartant les deux bras et la déposa doucement sur le dormeur. Mais il l'avait à peine touché que celui-ci ouvrit les yeux, regarda avec l'air effaré de quelqu'un qu'on a réveillé en sursaut, bondit comme lancé par un ressort, essaya de s'enfuir, fit deux ou trois pas, retomba fatigué, épuisé, et s'accroupit en tremblant de tous ses membres.

M. Liebsich resta stupéfait, et demanda à Joseph s'il ne s'était pas trompé et s'il avait réellement bien vu ce qu'il avait vu.

— Ma foi, Monsieur, dit Joseph, sauf votre respect, pour mon compte, j'ai cru voir un arlequin.

L'enfant, tout en les regardant en dessous, ne les perdait pas des yeux. Peu à peu il remarqua, sans doute, que leurs figures n'avaient rien de terrible, car il parut de moins en moins effrayé. Il faut croire même que la physionomie de M. Liebsich lui inspira une certaine confiance, car, se traînant par terre, il se dirigea de son côté; et quand il fut tout près de lui, il se mit tant bien que mal sur ses pauvres genoux, joignit les mains d'une manière suppliante, et, par ses gestes, par ses regards, sembla lui demander aide et protection.

M. Liebsich lui adressa la parole : l'enfant n'avait pas l'air de comprendre, ni même d'entendre. Dans tous les cas, il ne répondait pas et se bornait à continuer sa pantomime. Par instants, il regardait autour de lui avec l'expression de l'anxiété, comme s'il avait redouté de voir arriver quelqu'un ou quelque chose. Cependant il devenait de plus en plus pâle, ses mouvements s'alanguissaient, et M. Liebsich étendit les bras juste à temps pour l'empêcher de tomber tout de son long. L'enfant était évanoui.

M. Liebsich et Joseph consultèrent ensemble sur ce qu'il y avait à faire. On ne pouvait raisonnablement pas le laisser là. Il ne reprenait pas connaissance. Ses yeux étaient fermés, son visage blanc comme un linge, son pouls presque insensible. S'il allait mourir? que de tracas! M. Liebsich se dit qu'il fallait passer sur les petits désagréments pour en éviter de plus grands; et décida qu'il redescendrait avec Joseph à l'auberge d'où ils étaient partis, afin d'y faire coucher l'enfant et de le laisser aux soins de l'aubergiste. On irait chercher le médecin, s'il y avait lieu. Ce ne serait, après tout, qu'un retard de quelques heures pour l'expédition dans la clairière, et de grands embarras de moins.

Le maître et le domestique prirent l'enfant, l'un par la tête, l'autre par les pieds, et redescendirent lentement le sentier qu'ils venaient de gravir.

— C'est égal, pensait M. Liebsich, je ne me serais jamais douté ce matin qu'en allant à la recherche d'une bruyère, je rapporterais un petit arlequin.

IX

C'était, en effet, bel et bien un arlequin que le grave

M. Liebsich et le non moins grave Joseph rapportèrent à l'auberge.

L'aubergiste, sa femme et la servante furent saisis d'étonnement, et accablèrent M. Liebsich de questions auxquelles il ne sut que répondre, et pour cause : seulement, comme il songeait toujours à ses bruyères, et qu'il eût été par trop brutal de s'en aller tout de suite en laissant là un enfant évanoui, il pensa judicieusement que le moyen d'être plus vite libre de retourner là où il voulait, c'était de faire déshabiller le malade afin de le coucher, et d'envoyer chercher le médecin. En ce moment, l'aubergiste et sa femme furent rappelés dans la salle qui donnait sur la rue par des gens dont il fallut s'occuper; la servante partit pour quérir le médecin, et ce fut à M. Liebsich et à Joseph qu'échut la tâche de déshabiller le pauvre enfant.

Il restait toujours inerte : sa tête, ses bras, ses jambes, allaient de ça, de là, sans se prêter aux efforts de M. Liebsich, qui, comme on peut l'imaginer, n'avait pas l'habitude de pareilles besognes, et qui frémissait intérieurement à l'idée de tordre ou de froisser quelque membre du malade : aussi, comme tous les gens maladroits qui ont peur de casser quelque chose, il se donnait beaucoup plus de mal qu'il ne fallait, et suait à grosses gouttes. Joseph partageait son embarras et sa sueur. Enfin, ils parvinrent heureusement à la fin de l'opération, et ils glissaient l'enfant dans le lit quand le médecin entra.

Il examina le malade, le tâta, appliqua l'oreille à sa poitrine, lui ouvrit et lui ferma les doigts, ainsi que les paupières, demanda à M. Liebsich où, quand et comment il l'avait trouvé, hocha la tête, écrivit une ordonnance, dit à Joseph d'aller en toute hâte chez l'apothicaire dont la boutique était au bout de la rue, et attendit, cherchant toujours avec le doigt s'il sentait battre le pouls du malade.

Joseph revint avec une petite fiole. Le médecin pria M. Liebsich de desserrer doucement les dents de l'enfant dont la tête avait été relevée avec un oreiller, et lui introduisit dans la bouche une petite cuillerée de la potion. Les joues de l'enfant se couvrirent d'une teinte rosée imperceptible, et il sembla au médecin qu'il poussait un léger soupir. On lui donna une seconde cuillerée, et cette fois il soupira pour de bon, à tel point qu'il éternua bruyamment en plein dans l'oreille de M. Liebsich, qui se penchait sur sa figure pour écouter, et qui se redressa brusquement, effrayé de cette secousse à laquelle il ne s'attendait pas.

« Dieu te bénisse, pauvre petit ! s'écria le médecin tout joyeux, pendant que maître Kobus se remettait de son étourdissement. Allons, cela ne sera rien. L'enfant tombait de fatigue, de froid et de faim. Avec un peu de bon vin et de bouillon, il reprendra tout seul. Continuez, mon cher Monsieur, dit-il en s'adressant à M. Liebsich, continuez ce que vous avez si bien commencé. Voilà un enfant qui vous devra la vie. Je repasserai le voir, mais par pur acquit de conscience; car, en vérité, vous pouvez vous en tirer aussi bien que moi. »

X

Le bon docteur sortit de l'auberge, mais ses paroles restèrent dans l'esprit de M. Liebsich. « Cet enfant me devra la vie ! » se répétait-il avec un certain étonnement qui n'était pas exempt d'une certaine satisfaction. Quand on a coutume de ne penser qu'à soi, on est d'abord surpris lorsque les circonstances vous forcent de rendre à autrui un grand service; puis cette surprise tourne peu à peu à je ne sais quel charme. On se fait à cette idée; on trouve que ce dérangement, que l'on craignait, n'est pas si terrible; on n'oserait pas l'avouer tout haut, par peur

de s'engager pour l'avenir; mais on sent au fond de son âme une pure et douce émotion que l'on ne connaissait pas, et que pourtant l'on ne regarde pas non plus comme inconnue et étrangère. Laissez-vous donc aller en toute confiance à cette joie intérieure, quand elle vient, vous qui n'aviez pas l'habitude de rendre service à autrui, et qui vous trouvez un beau jour, par hasard, amené à faire quelque chose pour les autres. Ne voyez-vous pas que ce hasard, c'est Dieu qui l'a fait, et que cette joie, c'est le souffle de Dieu se glissant doucement en vous pour faire envoler les cendres de l'égoïsme et de l'indifférence qui recouvraient dans votre cœur le chaud foyer de la charité et de l'amour!

M. Liebsich éprouvait donc naïvement le bonheur d'avoir fait du bien, et en ce moment il ne songeait guère à ses bruyères, ni au savant Baumgartner; seulement, comme il avait pour principe de raisonner avec logique, il se disait: « Cet enfant me devra la vie; mais pour me la devoir, il faut que je la lui conserve: or, pour la lui conserver, il faut le soigner; car si je ne le soignais pas, il pourrait bien mourir, et alors... » M. Liebsich sentait la terreur l'enivahir par avance à l'idée de ce malheur, et commençait à comprendre que le bien n'est pas un accès, une crise, un accident, mais une suite, une succession, un agencement d'efforts, une persistance de volonté. Le bien amène la nécessité du bien. Vous aurez beau faire, quand vous avez commencé, il faut continuer; interrogez-vous, questionnez votre conscience au milieu d'une bonne œuvre entreprise, au moment où la lassitude vous prend et où vous avez comme le désir de tout abandonner en chemin, vous entendez une voix plus forte que celle de la fatigue qui vous crie que c'est lâcheté de s'arrêter en route, et que vous êtes non pas digne d'éloges pour ce que vous avez fait, mais coupable pour ce que vous ne voulez pas faire. Le bien accompli n'a servi qu'à vous créer une responsabilité impérieuse par rapport au bien à accomplir, et le courage et la bonté dont vous avez fait preuve jusqu'à cet instant ne serviront qu'à mettre plus en lumière la défaillance et l'égoïsme, qui sont là, embusqués et se préparant à profiter de votre hésitation. Eh oui! vous aurez beau dire et beau faire, vous en souffrirez, et vous aurez du remords de n'avoir pas été jusqu'au bout, et vous aurez peur comme le condamné qui s'est enfui de sa prison et qui tremble d'être arrêté pour avoir voulu se soustraire à sa peine; car vous aussi, dès votre naissance, vous êtes condamné, mais condamné au bien, à l'action, à la lutte, pour une belle et noble cause, celle de l'amour des autres hommes. Sainte et divine condamnation qui ne flétrit pas, mais qui glorifie! Si vous m'en croyez, subissez votre peine jusqu'au bout: c'est encore le meilleur moyen de la trouver douce. *La suite à une prochaine livraison.*

GRAMMAIRE DES DAMES.

V. t. XXXVI, 1868, p. 405.

Un de nos lecteurs (*) nous envoie les lignes suivantes, qui servent de complément à la gravure et à l'article publiés pages 405 et 406 de notre dernier volume (t. XXXVI, 1868). L'auteur de l'article avait supposé avec raison que cette gravure devait être le frontispice d'un traité de pédagogie. Voici le titre de l'ouvrage dont il orne la première page:

« Grammaire des Dames, où l'on trouve des principes sûrs et faciles pour apprendre à orthographier correctement la langue française, avec les moyens de connaître

(*) M. Pouy, d'Amiens.

les expressions provinciales, de les éviter, et de prévenir, chez les jeunes Demoiselles, l'habitude d'une *prononciation* vicieuse. — A Paris, du fonds de Lottin l'aîné, chez Eugène Onfroy, libraire, rue du Hurepoix, près du pont Saint-Michel. M DCC LXXXV. » In-douze de xxxv et 331 pages.

Ce livre a été dédié à M^{me} la princesse de Lamballe par l'auteur, qui est M. de Prunay, chevalier de Saint-Louis.

Le frontispice porte le nom de *Duclos sculp.* En tête on lit: « École française pour les jeunes Demoiselles. »

Et au bas est inscrit ce titre: « Les Neuf Parties du Discours. »

Puis l'explication suivante: « Les petites Demoiselles ci-dessus, pour être bien élevées, étudient avec *attention* les neuf mots de la langue française. »

L'approbation pour l'impression de ce livre a été donnée le 22 février 1776; et dès 1777 il fut mis en vente chez Lottin l'aîné, imprimeur du roi, ce qui a été révélé à notre correspondant par un titre daté de cette époque et qu'il a trouvé collé comme feuillet de garde à son exemplaire. Le titre de 1785 est donc un titre rajeuni, et non celui d'une nouvelle édition.

Les chapitres de cet ouvrage intitulés: *Remarques très-instructives et Expressions provinciales*, sont particulièrement curieux.

L'ALMANACH DES PAYSANS.

Au seizième et au dix-septième siècle, on donnait ce nom à une plante dont le nom vulgaire est bien connu: on l'appelle le *caméléon blanc*. Les villageois, qui n'avaient pas alors de baromètre à leur disposition, suspendaient un rameau de cette herbe au-dessus de leur porte: elle replie ses fleurs quand la tempête est prochaine. Le caméléon blanc est appelé en diverses localités carline blanche (*Carlina*), chardonnerette, chardousse, etc.

LES HAUTES TEMPÉRATURES.

CHALUMEAU A GAZ OXY-HYDROGÈNE. — CHALUMEAU DE SCHLÆSING.

Le chalumeau à gaz oxygène et hydrogène produit la plus haute température que la science puisse mettre à profit. Cet instrument se compose de deux tubes cylindriques en cuivre: le tube intérieur donne issue à un courant d'oxygène, et l'espace annulaire compris entre le premier tube et le tube extérieur est traversé par un courant d'hydrogène que l'on enflamme (fig. 1). Ce jet d'hydrogène, ainsi alimenté par un courant d'oxygène qui en active la combustion, produit un dard de feu lumineux, d'une intensité extraordinaire, dont la température a été évaluée à 2500 degrés. Sous l'action de cette puissante chaleur, les corps les plus réfractaires, le verre, la fonte, entrent en fusion avec autant de facilité que la cire dans la flamme d'une bougie; le platine lui-même, qui pendant longtemps était considéré comme un corps infusible, se résout en gouttelettes liquides avec la plus grande facilité. La chaux cependant résiste à cette chaleur excessive: aussi est-elle employée à façonner de petits fours et des creusets où sont placées les substances sur lesquelles on veut agir.

L'idée de cet ingénieux appareil n'est pas récente, et, contrairement à l'opinion d'un grand nombre de chimistes qui lui donnent une date plus rapprochée, elle est due à notre grand chimiste Lavoisier, qui s'exprimait ainsi à la fin du siècle dernier:

« M. le président de Saron m'a fait part d'une idée très-ingénieuse... Elle consiste à faire concourir ensemble deux chalumeaux, dont l'un fournit de l'air vital (oxygène), l'autre de l'air inflammable (hydrogène) : on obtient ainsi un dard de flamme très-blanc, très-lumineux

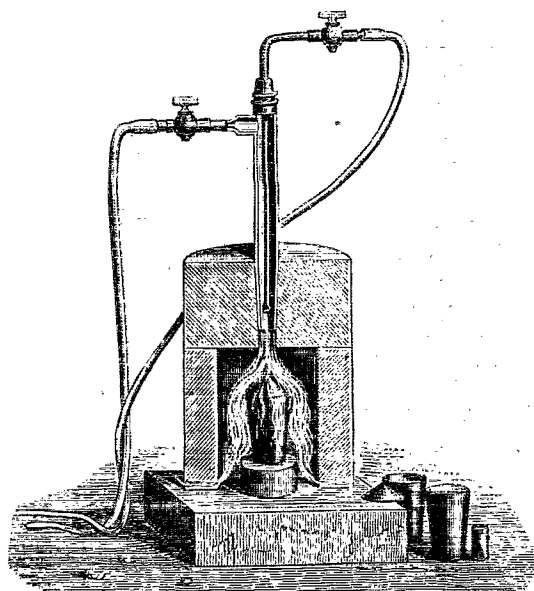


FIG. 1. — Chalumeau à gaz oxy-hydrogène.

et très-chaud, avec lequel on fond aisément le fer, mais avec lequel cependant il ne m'a pas été possible de fondre le platine. Cette manière d'opérer est si commode et si

fort à l'abri de toute objection, que je la préférerais à toute autre si elle donnait une chaleur aussi forte. Peut-être, en imaginant un appareil dans lequel l'air vital environnerait de toute part l'air inflammable, de manière que ce dernier brûlât en quelque sorte dans une atmosphère d'air vital, obtiendrait-on un effet plus considérable. »

On voit que cette dernière phrase de Lavoisier renferme la description du chalumeau à gaz oxy-hydrogène ; et une lettre de Franklin à Priestley, datée du 7 juin 1782, semble même indiquer que notre grand chimiste a été plus loin encore, et qu'il a obtenu la fusion du platine :

« Hier, dit Franklin, le comte du Nord (grand-duc de Russie) a été visiter l'Académie des sciences. On a fait devant lui plusieurs expériences curieuses, et celle, entre autres, d'une découverte de Lavoisier, qui tend à prouver qu'on obtient, en soufflant un charbon de bois avec du gaz hydrogène, un degré de chaleur inconnu jusqu'ici. En effet, ce savant a fondu en un instant du platine sur ce foyer, dont l'effet est plus terrible que celui du miroir ardent. »

Le chalumeau de Schlæsing ne produit pas, à beaucoup près, une température aussi élevée que le chalumeau à gaz oxy-hydrogène ; cependant il donne quelquefois naissance à une chaleur assez intense pour fondre ou tout au moins ramollir le platine. Il se compose de deux tubes concentriques dont l'un donne issue à un courant de gaz de l'éclairage, et l'autre à un courant d'air très-intense : on enflamme ainsi dans l'air un mélange gazeux d'air et de gaz de l'éclairage, et il se produit une flamme bleue dont la puissance calorifique ne paraît pas beaucoup plus intense que celle d'un chalumeau ordinaire ; mais si le dard de feu pénètre dans une enveloppe réfractaire, comme l'indique

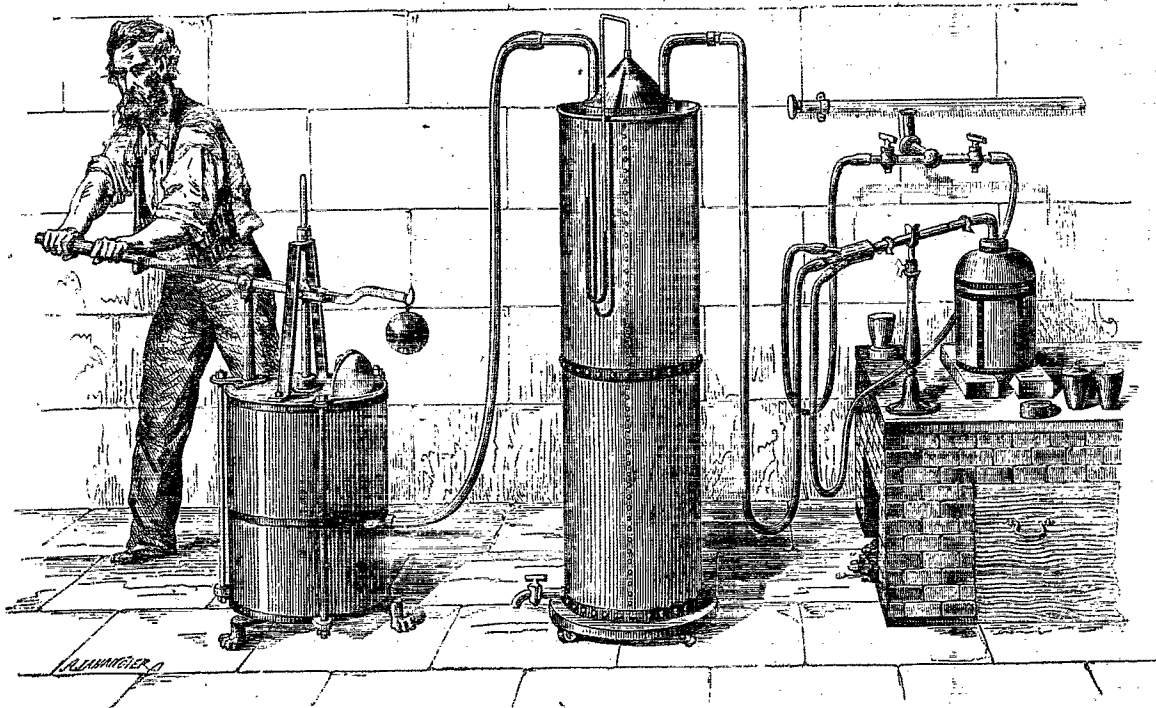


FIG. 2. — Grand chalumeau à air et à gaz de l'éclairage.

notre figure 2, la combustion s'opère dans un espace resserré, et peut agir sur un creuset placé sur une brique, et fondre la fonte, le nickel, etc., qu'il renferme.

Le courant d'air est insufflé par un soufflet d'enfer,

dont l'effet est régularisé en envoyant le vent dans un gazomètre formé d'une grande cloche de zinc noyée dans une enveloppe pleine d'eau ; un manomètre à eau indique la pression.

UN TERME ANTIQUE.



Un Terme antique. — Dessin de Pauquet.

L'hermès, le pilier conique ou carré, qui fut chez les Grecs le début de la sculpture dans son enfance, est resté un des types de l'art jusque dans sa plus grande perfection. Pendant longtemps, les principales divinités elles-mêmes furent représentées par une pierre ou une poutre grossièrement taillées, qui ne prenaient une apparence hu-

maine qu'à l'aide des vêtements et des ornements dont on avait soin de les parer. Le jour où sous ces voiles on distingua un visage aux traits nettement accusés, où l'on vit se détacher du tronc des bras tenant une arme, un sceptre ou quelque autre attribut, on dut croire qu'après un tel progrès il n'y avait plus que quelques pas à faire pour

atteindre le degré suprême. On cria au miracle quand la partie inférieure du corps parut s'animer à son tour, et que par l'écartement des jambes, jusqu'alors à peine indiquées dans le bloc où elles demeuraient enfermées, la statue simula le mouvement et la vie.

Et cependant, quand, après bien des progrès nouveaux, les artistes devenus maîtres de leur main et de leur pensée surent vraiment faire respirer le bronze et le marbre, ils ne cessèrent pas de sculpter des hermès et des termes. Sur la pierre équarrie des temps primitifs ils placèrent des têtes nobles et expressives; d'autres fois, des figures humaines jusqu'à la moitié du corps, terminées par une gaine d'un dessin pur et de proportions élégantes. Ces demi-statues, qui appartenaient à la fois au sculpteur et à l'architecte, servirent à la décoration des jardins, des rues, des portiques ou de l'intérieur des habitations (*). Les images des divinités rustiques, gardiennes des routes, des jardins et des champs, conservèrent le plus de leur ancien caractère. Ouvrage d'ignorants paysans plus souvent que de sculpteurs habiles, ce n'était ordinairement qu'un poteau façonné à coups de hache, indiquant au passant, au détour du chemin, la direction qu'il devait suivre, ou une simple borne placée à la limite du bien qu'elle devait protéger, et surmontée, pour inspirer plus de respect, d'un simulacre divin.

Le terme que l'on voit ici gravé est, au contraire, une sculpture remarquable par la largeur du style et la dextérité du ciseau : elle faisait peut-être autrefois l'ornement de quelque riche villa. Ces yeux bridés, ces sourcils relevés, cette chevelure laineuse où perçait des cornes naissantes, ces naseaux gonflés, ces oreilles pointues, cette barbe de bouc entourant la bouche largement fendue et aux lèvres épaisses; tous ces traits offrent bien le mélange de la nature humaine et de la nature bestiale que le génie antique se plaisait à confondre dans les représentations des Satyres et des Pans. L'expression est frappante, et plus d'une fois peut-être le promeneur, rencontrant cette moqueuse figure au détour d'une allée, fut arrêté par ce je ne sais quoi d'énigmatique qu'imprime sur un visage la fixité du sourire.

VOYAGES ET PÉRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE.

Suite. — V. p. 134, 145, 157.

XI

Je n'ai pas la prétention d'affirmer que M. Liebsich fit ce raisonnement dans son entier; mais qu'importe? Tout le monde ne peut pas être un Kant, et il n'est pas nécessaire d'avoir écrit des volumes sur l'*Impératif catégorique* et le *Devoir* pour bien agir. Prenez-moi cet honnête bourgeois qui passe là-bas sous vos fenêtres. Il ne connaît probablement pas les lois de l'équilibre; il est même à peu près certain qu'il n'y a jamais songé. Croyez-vous qu'il soit néanmoins embarrassé pour marcher dans la rue, même quand il est pressé? Je gagerais volontiers, au contraire, qu'il n'est jamais tombé et qu'il applique les susdites lois comme le ferait un professeur d'Iéna ou d'Heidelberg. M. Liebsich sentait le bien de la même manière plutôt qu'il ne le raisonnait; et je vous avoue qu'en fait de choses du cœur le sentiment me paraît aussi clair et aussi fort que les syllogismes de l'argumentation la plus serrée. S'il en était autrement, les sept huitièmes du genre humain seraient forcément des coquins, ou bien Dieu devrait, sous peine d'être accusé d'injustice, donner à chaque homme

(*) Sur la destination des hermès, voy. t. XV, 1847, p. 79.

au moment de sa naissance, les éminentes facultés de quelque savant docteur en morale et en philosophie. Or vous connaissez aussi bien que moi bon nombre de braves gens qui ne sont pas des coquins et qui ne sont pas non plus des docteurs, ce qui prouve jusqu'à l'évidence que l'honnêteté est une chose assez naturelle.

M. Liebsich restait donc près du lit où était étendu le malade, et regardait cette figure sur laquelle la vie recommençait à se manifester. Les traits de l'enfant avaient quelque chose de fin et de distingué. Il respirait déjà librement. La couleur jaune de ses joues avait été remplacée par une pâleur qui n'avait plus rien d'extraordinaire et qui disparaissait même de temps en temps sous un léger nuage rose. Enfin, l'enfant ouvrit les yeux et regarda tout autour de lui. M. Liebsich se hâta de lui présenter une cuillerée de potion avec des paroles et une expression de visage aussi persuasives que possible. L'enfant n'eut pas l'air de comprendre les paroles; mais la physionomie de M. Liebsich dut lui plaire, car il avala la potion en souriant; et même, tirant ses bras affaiblis de dessous les draps, il les tendit à celui qui le soignait, lui prit gentiment le cou entre ses deux petites mains, se souleva un peu avec effort et lui donna un baiser sur la joue, un de ces baisers tendres et confiants comme les enfants que l'on aime savent en donner. M. Liebsich sentit que ce baiser lui allait au cœur; et comme l'enfant redevenait pâle et que ses yeux se refermaient, il détacha doucement ses mains de son cou, reposa avec précaution sa tête fatiguée sur l'oreiller, et à son tour effleura son front d'un baiser affectueux et presque paternel.

Joseph essuyait du bout du doigt une larme qui lui coulait le long du nez.

L'enfant ouvrit et referma encore les yeux deux ou trois fois, et finit par les ouvrir tout à fait. C'est ce que M. Liebsich attendait. Aidé de Joseph, il glissa derrière l'enfant un deuxième oreiller pour le redresser un peu, et se mit en devoir de lui faire avaler une petite tasse de bouillon qu'il avait demandée à l'aubergiste. L'enfant but lentement, difficilement, mais avec appétit; sa pauvre figure amaigrie et souffrante prenait quelque chose de reposé qui faisait plaisir à voir. Quand il eut bu la tasse, il fit signe qu'il en voulait encore; mais M. Liebsich, en homme prudent, remua la tête pour lui dire que c'était assez, ôta son oreiller, le recoucha, lui ramena la couverture sous le menton, et l'enfant, sans insister, ni faire la moue, s'ajusta pour être bien à l'aise, et s'endormit presque tout de suite. Cette fois, c'était d'un bon sommeil. M. Liebsich réfléchit quelques instants, et, s'adressant à Joseph : « Je ne crois pas, Joseph, lui dit-il, que cet enfant soit un arlequin de naissance. Il a l'air trop bien élevé. »

XII

L'enfant dormait toujours. M. Liebsich, désormais rassuré sur son compte, fit un retour sur les derniers événements, et se rappela alors qu'il avait été interrompu dans ses recherches au moment même où il espérait toucher au but. Sa présence n'était pas absolument nécessaire près du malade; Joseph, d'ailleurs, pouvait rester, puisqu'il s'agissait d'une simple course de quelques heures dans le voisinage. Il ne comptait s'absenter que juste ce qu'il fallait pour reconnaître le terrain.

Il sortit donc, après avoir (rendons-lui cette justice) donné à Joseph les instructions les plus minutieuses. Des gens timorés le blâmeront peut-être et trouveront qu'il abandonnait bien vite un enfant dont il s'était en quelque sorte chargé. Je ne donne certes pas tort à ces gens-là : on n'est jamais trop méticuleux quand il s'agit de bien faire. Mais je ne voudrais pas davantage laisser M. Lieb-

cours Royal, promenade projetée allant du quai d'Harcourt à la route du Havre. Cette dernière route devait elle-même partir de la place Cauchoise et non du boulevard de la Madeleine, comme on l'a réalisé depuis.

Le quai d'Harcourt, dont nous venons de parler, n'existait alors que dans le projet du sieur le Carpentier. De ce quai, trois rues devaient remonter vers les quartiers supérieurs : la première, sous le nom de rue de la Ville-Neuve, longeant le Vieux-Palais, passait au rond-point du jardin de l'Hôtel de ville pour aboutir à la rue des Bons-Enfants, un peu avant son point de jonction avec la rue Cauchoise ; la deuxième, rue du Luxembourg, traversait la place du Luxembourg, qu'elle divisait en deux parties égales, pour aboutir à la place Cauchoise ; la troisième, rue de Brou, à peu près sur l'emplacement actuel de la rue de Buffon, allait directement du quai d'Harcourt à la route du Havre, laquelle, dans les plans du sieur le Carpentier, n'était autre que la rue du Renard rectifiée.

Voilà des projets qui paraîtront grandioses même à ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas la vieille ville normande. Et pourtant ce n'était pas tout.

Les trois rues dont nous venons de parler devaient être coupées par deux rues parallèles à la Seine, c'est-à-dire allant de l'est à l'ouest ; ces deux rues devaient s'appeler rue Marie et rue de la Bourdonnaye.

On élargissait, en les rectifiant, les rues Saint-Éloi et de la Prison ; etc., etc.

Mais, je l'ai dit, on n'avait pas pour but seulement d'embellir la ville, on voulait aussi l'agrandir.

Pourquoi avait-on choisi de préférence à tout autre lieu, pour le nouvel Hôtel de ville, la place alors assez excentrique du Vieux-Marché ? C'est ce que l'exposé des projets explique suffisamment.

Voici sur ces grands travaux comment s'exprimait l'architecte du roi :

« La ville de Rouen est l'une des plus grandes, des plus peuplées et des plus riches de la France, et la province dont elle est la capitale, l'une des plus fertiles et des mieux cultivées. Siège d'un archevêché, d'une cour de parlement, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'un bureau des finances, etc. ; patrie de Bochart, des Corneille, de Fontenelle, de Jouvenet et de divers grands hommes illustres par le savoir, le mérite et les talents ; dans une situation que la nature favorise pour y faire fleurir le commerce et les manufactures ; enfin, avec des dehors agréables, elle masque un intérieur affligeant pour le citoyen et trompeur pour l'étranger. Des rues étroites et mal percées, des maisons de bois, un plan général où le hasard semble avoir présidé, rappellent dans le siècle du goût la barbarie des Goths et des Vandales.

« Cette ville n'est pas, néanmoins, dépourvue d'édifices d'un certain mérite : la cathédrale, l'église de Saint-Ouen, l'Hôtel-Dieu, appelé le Lieu de Santé, et le pont, sont des monuments dignes d'être connus ; mais nulle liaison entre ces édifices pour les faire au moins valoir en les rapprochant. Si leurs abords rebutants rendent plus agréable l'impression de leur aspect, le plaisir qu'ils ont fait aux yeux s'éteint au moment qu'on les quitte, parce qu'on éprouve la même peine au passage d'un de ces édifices à l'autre.

« Pour sortir du mauvais goût, il faut des événements qui préparent, des hommes en place, citoyens éclairés, un concours heureux de circonstances en faveur des projets qui y tendent ; et c'est précisément ce qui est arrivé à l'occasion de ceux contenus dans ce recueil, par la nécessité d'abandonner l'Hôtel de ville actuel de Rouen, près de tomber, par l'empressement de son illustre gouverneur à demander au roi sa reconstruction, par les démarches et les soins de deux respectables intendants pour en assurer

le succès, et par le zèle de MM. les officiers du corps de ville, aussi sensibles à sa décoration qu'au bien des citoyens ; enfin, par le sceau de la confirmation de l'entreprise au tribunal de son auguste sénat. Mais il ne suffit pas que ces projets aient été approuvés : l'auteur doit au public le compte des raisons de leurs dispositions générales.

» *Motifs de la disposition du plan général.* — Élever à Rouen un nouvel Hôtel de ville, uniquement pour remplacer l'ancien, c'eût été procurer aux citoyens un édifice plus grand, plus riant, plus commode, et ajouter un seul monument public à ceux que cette ville renferme ; multiplier ces monuments en les réunissant, leur procurer tous les points de vue dont leur position est susceptible, en faire une chaîne que l'étranger puisse parcourir naturellement, c'est tirer du local tous les avantages que l'art puisse lui prêter, et ce qu'on a tâché de rassembler dans le projet général dont le nouvel Hôtel de ville fait l'édifice le plus marqué.

« On arrive à Rouen, du côté de Paris, par le faubourg d'Eauplet. L'étranger qui passe continue par le quai, entre dans la ville par la rue Grand-Pont, qu'il suit jusqu'au parvis de la cathédrale, d'où, tournant sur la gauche, il entre dans la Grand-rue, traverse le Vieux-Marché, et se rend par la rue Cauchoise à la porte de ce nom, à laquelle aboutissent les chemins du Havre et de Dieppe. C'est la traverse de Rouen la plus naturelle pour aller à ces deux dernières villes et la plus fréquentée. C'était un titre pour placer dessus le nouvel Hôtel de ville.

« Hors la ville, du côté du couchant, à peu près à même distance de la rivière que la cathédrale, a été bâti depuis peu un Hôtel-Dieu considérable par sa grandeur, appelé le Lieu de Santé. La place du Vieux-Marché se trouve située entre la cathédrale et l'Hôtel-Dieu, et c'était l'emplacement le plus convenable pour un Hôtel de ville. On a profité du hasard de cette position pour mettre ces trois édifices dans le même alignement, en sorte que du vestibule de l'Hôtel de ville on aura pour points de vue la cathédrale et le Lieu de Santé, après que les ouvrages liés par convenance à ceux du nouvel Hôtel de ville auront été exécutés.

« On projetait depuis longtemps un accroissement à la ville au delà du Vieux-Palais, en remontant de la rivière au faubourg Cauchoise ; on s'est encore servi de l'idée de ce projet pour distribuer le plan de cet accroissement et le lier tant avec la masse générale de la ville qu'avec le nouvel Hôtel de ville et le Lieu de Santé, en lui donnant les percées les plus avantageuses, les dehors les plus riants, et en procurant par cette distribution la salubrité de l'air, si essentielle à la conservation des habitants. »

Ici M. le Carpentier entre dans tous les détails relatifs à la construction de l'Hôtel de ville et au percement des rues projetées ; puis il continue en ces termes :

« Telle est la disposition générale qu'on a cru la plus convenable pour tirer parti de la situation et du local de la ville de Rouen. Au premier coup d'œil, ces projets paraîtront peut-être un peu étendus ; mais il faut considérer que les villes ne meurent point ; qu'on doit toujours penser à travailler en grand lorsqu'il s'agit d'édifices et d'embellissements publics ; qu'il est tout à la fois avantageux et nécessaire d'envisager d'un seul coup d'œil et de découvrir dans un plan général les projets dont les lieux sont susceptibles, quoiqu'ils ne puissent être exécutés que dans une longue suite d'années ; que si l'on avait suivi cette méthode dans les grandes villes, tant d'ouvrages publics et particuliers ne formeraient pas un ensemble décousu, dont les diverses parties n'ont ni liaison, ni unité, ni correspondance ; que le prétexte de la grande dépense n'est jamais un motif recevable pour exclure l'exécution que dans le seul cas où l'on entreprend trop

de choses à la fois ; et que le repentir suit toujours de près les partis dictés par le seul esprit d'économie. M. de Tourni offre un exemple frappant de la vérité de ces principes dans les ouvrages immenses d'embellissement dont il a décoré la ville de Bordeaux, qu'il a rendue l'une des plus belles de la France, et dont divers morceaux orneraient même la capitale du royaume. Pourquoi la ville de Rouen ne serait-elle pas encouragée à l'imitation, lorsqu'à l'autorité qui la soutient sont joints les mêmes vues, le même amour pour elle et les mêmes connaissances du grand et du beau dans son illustre intendant ? »

Nous avons déjà vu que, sans attendre l'autorisation du conseil, l'illustre intendant, M^{re} de Montmorency-Luxembourg, avait fait, en 1757, commencer la construction de l'Hôtel de ville. Les fondations en furent jetées, et les caves (qui subsistent encore rue du Marché, et qui servent actuellement d'écuries) furent presque achevées. Mais il y avait alors dans l'administration (c'était sous Louis XV) un tel désordre, qu'un million et quelques centaines de mille francs se trouvèrent engloutis dans ces travaux préparatoires : cette somme équivalait bellement à trois millions de nos jours. On s'effraya des suites, et tous les projets de l'architecte royal furent abandonnés.

Quelques années plus tard, en 1767, un nouvel intendant est nommé à Rouen : c'était M. de Crosne. Il arrivait dans la ville précédé de la réputation d'habileté et d'intégrité qu'il venait de se faire, en 1763, dans le procès Calas. L'Europe entière avait eu pendant quelques mois les yeux fixés sur lui, et à l'apparition de son admirable *Rapport*, Voltaire avait donné le signal des applaudissements.

Administrateur habile, M. de Crosne reprit, en les modifiant, les plans abandonnés. Il en supprima la partie somptueuse, renonça au monumental Hôtel de ville, pour ne s'occuper que de l'assainissement, de l'agrandissement de la cité. Les boulevards, l'avenue du Mont-Riboudet, la caserne du Champ-de-Mars et le champ de Mars lui-même, le champ de Foire, ou marché au Cidre ; le quai d'Harcourt, devenu depuis quai du Havre ; la rue qui porte le nom du célèbre intendant : voilà les traces de son passage à Rouen ; je dis *passage*, car M. de Crosne, malheureusement, n'administra la ville que pendant huit ans. Nous venons de voir quelle sagesse il avait mise dans cette transformation de la vieille ville gothique ; les plans royaux de M. le Carpentier bouleversaient à grands frais toute la

cité : les siens l'embellissaient, l'assainissaient, presque sans dépense ; les rues et places nouvelles étaient par lui créées sur des terrains neufs, où il n'y avait presque rien à démolir, et que, par conséquent, il acquérait à bas prix. Cette précaution faillit pourtant lui devenir funeste. En effet, pour le passage de la rue qui porte son nom, et qui va de l'Hôtel-Dieu au Vieux-Marché, il fallut traverser et détruire quelques-uns des jardins maraîchers qui occupaient ces parages. Quelques jardiniers, forcés de s'installer ailleurs, se plaignirent, ameutèrent leurs confrères, et toute la population fit chorus avec eux. La colère devint telle que M. de Crosne se vit personnellement insulté dans les rues de la ville, et qu'on alla, faut-il le dire ? jusqu'à briser à coups de pierres les vitres de sa voiture.

Demanda-t-il d'être envoyé dans une autre province ? On l'ignore ; mais ce qui est certain, c'est qu'en 1775 il fut appelé à l'intendance de Lorraine.

Nommé, dix ans plus tard (en 1785), lieutenant général de police, il put réaliser enfin, à Paris, la suppression du cimetière des Innocents, si longtemps demandée par Voltaire.

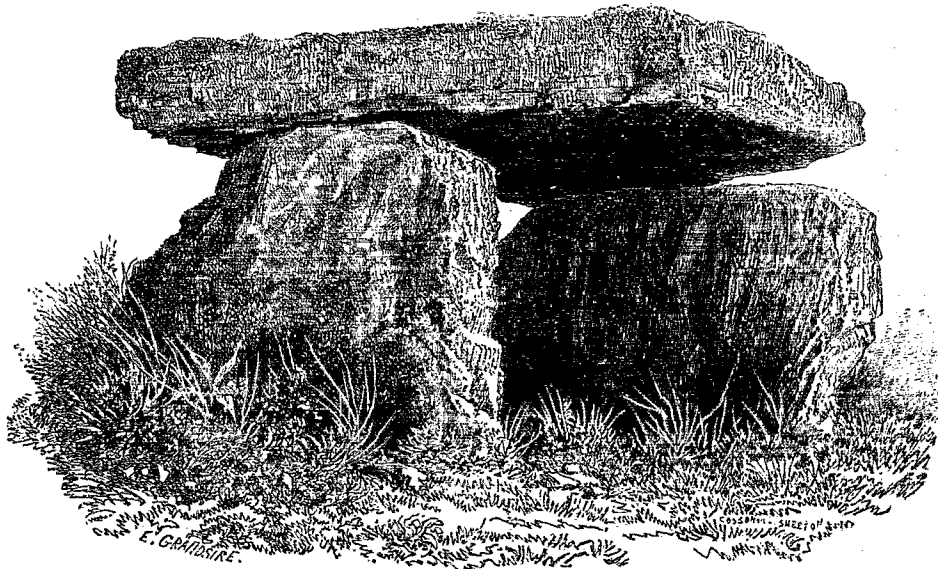
Quelques années plus tard, en 1794, M. de Crosne, âgé de cinquante-huit ans, périt sur l'échafaud. Un membre de sa famille, en 1847, offrait à la municipalité de Rouen le buste de l'illustre intendant ; quelques Rouennais ont depuis demandé qu'une reproduction de ce buste soit placée à l'un des angles de la rue de Crosne, voulant ainsi honorer la mémoire de celui qui le premier réussit à transformer la ville, à lui donner de l'air, du soleil, de larges voies, et ces magnifiques boulevards qui font depuis un siècle les délices de tant de promeneurs.

N'oublions pas surtout que de Crosne fut un initiateur dans l'art d'embellir et d'assainir les villes. L'exemple donné par lui à Rouen ne tarda pas à être suivi par plusieurs autres grandes villes du royaume.

La suite à une autre livraison.

UN DOLMEN EN ALGÉRIE.

Ce dolmen est situé dans une belle vallée de la Petite-Kabylie, *El-Arouna* (la Fiancée). Il a deux mètres de hauteur. La face postérieure, que ne représente pas le dessin, se compose de trois pièces verticales, dont l'une est percée d'un trou rond.



Dolmen découvert en Afrique, dans la vallée d'El-Arouna (Kabylie). — Dessin de M. E. Canat, propriétaire à Jemmapes, près de Constantine.

LE CHATEAU DE LONGUEVILLE

(SEINE-INFÉRIEURE).



Ruines du château de Longueville (Seine-Inférieure). — Dessin de H. Catenacci.

Quand on prononce le nom de Longueville, le premier souvenir qui se présente et s'impose à l'imagination est celui de la belle frondeuse⁽¹⁾; mais quand on voit de ses yeux les ruines énormes dont la masse et la solidité rappellent les constructions romaines, l'esprit saute par-dessus la Fronde, qui ne lui semble plus qu'un jeu d'enfants, pour remonter comme malgré lui au temps des hommes bardés de fer, des châteaux cuirassés de tours, au temps des grandes épées à deux mains et des terribles haches d'armes avec lesquelles on *charpentait* les ennemis, selon l'énergique expression d'un chroniqueur.

Nous ignorons quelle figure pouvait faire la duchesse de Longueville dans cette forteresse; mais ce que nous savons bien, c'est qu'il nous semble tout naturel d'y revoir en imagination un des hommes de l'âge héroïque, du Guesclin; car il fut fait sire et maître de Longueville pour avoir si bien *charpenté* les Anglais à Cocherel. Tel sire, tel château; et Christine de Pisan, qui s'évertue en beau style à déduire les vertus du roi Charles cinquième, aurait pu citer cet exemple dans son chapitre *De la libéralité et de la sage largesse du Roy*.

Jamais, en effet, largesse ne fut plus sage, car jamais service ne fut plus grand, jamais guerre ne fut plus sacrée. Ce n'était pas une guerre de conquête, mais une guerre de défense et d'affranchissement.

C'était le temps où les Anglais chevauchaient par toute la Normandie comme s'ils eussent été chez eux. Voyant cela, et le deuil du pauvre monde, et le chagrin du bon

roi, et l'affront que c'était pour tous ceux qui savaient monter à cheval et manier la lance et l'épée, le brave du Guesclin fut touché. Il jura en son langage naïf, « par Dieu qui peina en croix et au troisième jour ressuscita », qu'il forcerait bien ces gens-là à redescendre la Seine plus vite qu'ils ne l'avaient remontée; et comme il était homme de parole, il fit ce qu'il avait juré de faire. Il faut le voir à Cocherel; en présence de ces Anglais qu'il déteste. Par une courtoisie un peu ironique, ou qui du moins parut telle à l'irascible Breton, le capital de Buch, chef des Anglais, fait offrir des vivres à du Guesclin; car les Français souffraient de la disette. Du Guesclin rougit de colère, et voici, mot pour mot, ce qu'il répond au messager : « Gentil héraut, vous sçavez moult bien prescher; vous direz à votre retour par delà que, si à Dieu plaît, je mangerai aujourd'hui du capital un quartier, et ne pense aujourd'hui à manger d'autre chair. » Les délicats peuvent trouver la réponse un peu crue et la métaphore un peu audacieuse; mais j'imagine que cette gasconnade bretonne dut fort réjouir les hommes d'armes qui furent à portée de l'entendre. Je vois d'ici ceux qui étaient plus éloignés demander ce qu'il avait dit et pourquoi l'on riait si fort; et je les entends rire à leur tour quand on leur a répété « qu'il veut manger du capital. » Cette rude saillie était digne de l'auditoire, et le bon du Guesclin, sans le savoir à coup sûr, se conformait aux règles de la vraie rhétorique, en parlant aux gens le langage qui leur convenait le mieux. Si l'indignation fait les poètes, elle fait aussi les orateurs.

Voilà pour nous le vrai sire de Longueville, de ce Lon-

(¹) Voy., sur Mme de Longueville, la Table de trente années.

gueville héroïque dont l'origine remonte à l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant.

Tous les Guides vous apprendront que Longueville est sur la route de Paris à Dieppe, que les premières constructions remontent, ou plutôt remontaient à Guiffard, petit-fils d'Osbern de Bolbec, lequel Guiffard fut créé par Guillaume duc de Buckingham, pour l'avoir aidé à conquérir l'Angleterre; depuis, par transmission ou par don royal, Longueville appartint à Enguerrand de Marigny, aux comtes d'Évreux, au connétable du Guesclin et à son frère, au célèbre bâtard d'Orléans, comte de Dunois. La famille dont ce dernier fut la souche posséda Longueville et Tancarville jusqu'au moment où elle s'éteignit en la personne de Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, fille de Louise de Bourbon-Soissons et de Henri II d'Orléans, qui, par un second mariage, devint le mari de la célèbre frondeuse. La seigneurie de Longueville fit alors retour au domaine royal.

VOYAGES ET PÉRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE.

Suite. — Voy. p. 134, 145, 157, 162.

XIV

Le médecin vint le lendemain d'assez bonne heure. L'enfant était déjà éveillé : les gais rayons du soleil du matin essayaient de pénétrer par les fentes des volets, et quand M. Liebsich eut ouvert la fenêtre, la belle lumière dorée entra comme un flot et mit la chambre en fête. Le docteur regarda les yeux de l'enfant, lui tâta encore les poulx, lui passa amicalement la main sur les joues, demanda comment la journée de la veille s'était terminée, et dit à M. Liebsich : « Voilà un petit bonhomme qui se porte comme vous et moi : il n'a plus qu'à se lever, manger et se promener comme une personne naturelle. » Puis ces deux messieurs causèrent ensemble de ce que pouvait bien être cet enfant. Le médecin, en passant la veille devant la maison du bourgmestre, l'avait prié de faire faire à cet égard toutes les recherches possibles; mais on n'avait trouvé aucun indice; personne n'avait jamais aperçu cet enfant dans la contrée; quant aux vêtements d'arlequin qu'il portait, ils ne pouvaient non plus servir de renseignement. Il y avait déjà plusieurs mois qu'on n'avait vu de saltimbanques dans le pays, soit de passage, soit à l'occasion de quelque fête : ces gens-là étaient ici aujourd'hui et là demain, sans dire et souvent sans savoir où ils allaient. C'eût donc été folie que de vouloir les retrouver à la piste. D'ailleurs; comment les reconnaître? Toutes ces troupes se ressemblaient un peu; et ceux qui avaient perdu leur arlequin devaient l'avoir remplacé. L'infirmité de l'enfant ajoutait à toutes ces difficultés un obstacle qui semblait insurmontable.

Pendant cette conversation, Joseph présentait au petit convalescent, en s'appuyant à l'aider, des vêtements qu'une servante venait d'apporter : c'était celle du bon docteur, qui avait un fils de la même taille. Quand l'enfant vit le paquet qu'on dénouait sur son lit, il se mit à bondir de joie, et montra le poing avec une colère comique aux guenilles d'arlequin qui étaient étendues dans un coin de la chambre. Puis, sans avoir besoin de Joseph, il s'habilla comme un garçon qui savait à merveille l'usage de toutes les parties d'un costume comme il faut, n'oublia pas de se débarbouiller, de se laver les mains avec du savon parfumé qu'il prit sans hésiter dans le nécessaire de M. Liebsich, se peigna très-adroitement, et quand sa toilette fut

finie, il vint présenter sa jolie figure, en faisant une fort gentille révérence au docteur, à M. Liebsich et à Joseph. « Ou je me trompe fort, dit le médecin, ou c'est un enfant de bonne famille qui est devenu saltimbanque par des circonstances que j'ignore. C'est égal, voilà déjà un premier point à peu près... »

Il n'eut pas le temps d'achever. Le petit sourd-muet, qui s'était approché de la fenêtre, s'en était éloigné brusquement avec les signes d'une profonde terreur, et se serrait contre lui d'un air suppliant. Le médecin regarda ce qui se passait dans la rue, tourna la tête à droite et à gauche, et n'aperçut rien autre chose que la grande voiture du vieux père Hipp, qui descendait du côté de la place. Or le père Hipp n'avait rien de terrible. Le bon docteur le connaissait de longue date. Il parcourait les villes, bourgs et villages de la contrée, et vendait de la poudre pour nettoyer les batteries de cuisine, du cirage perfectionné, des almanachs et des chansons. Pour attirer la foule, il avait une voiture décorée en façon de théâtre, du haut de laquelle il haranguait les badauds et proclamait les qualités mirifiques de ses produits; et derrière lui deux musiciens ambulants, jouant l'un de la clarinette et l'autre de la grosse caisse, lui formaient un orchestre qui, à défaut de jolis sons, produisait du moins beaucoup de bruit. Pour compléter l'effet de cette mise en scène, le père Hipp et ses deux artistes portaient des costumes aux couleurs les plus vives et les plus bariolées, avec des casques surmontés de plumets immenses qui leur permettaient de tenir noblement leur place dans les fêtes et sur les champs de foire. Quant à la vie du père Hipp, elle était connue de tous, et l'on aurait pu la suivre jour par jour : c'était, malgré son attirail de charlatan, un fort brave homme qui gagnait honnêtement sa vie, ne faisait jamais de dettes dans les auberges où il s'arrêtait, et ne vendait pas de mauvaise marchandise.

Le docteur prit alors l'enfant par la main, l'attira doucement vers la fenêtre, et lui montra en riant la voiture : c'était une épreuve qu'il tentait, et il tenait déjà plus de la moitié de son idée. L'enfant n'eut pas plutôt aperçu pour la seconde fois l'équipage en question, qu'il se sauva de nouveau et se réfugia dans un coin de la chambre; et il n'y eut pas moyen de le lui faire quitter avant d'avoir fermé la croisée. « J'y suis ! s'écria le docteur; c'est évident : cet enfant a été volé à sa famille par des saltimbanques, et il a peur de tout ce qui de près ou de loin lui rappelle ces gens-là. Enfin, le voilà toujours sauvé de leurs griffes; quant à sa famille, s'il est difficile de la retrouver, ce n'est pas impossible. »

Cependant l'enfant semblait mal à son aise; son regard allait de la porte à la fenêtre et de la fenêtre à la porte; il avait l'air de redouter quelque ennemi invisible, et restait entre le médecin et M. Liebsich, comme s'il eût voulu se mettre à l'abri. Tout à coup, le bon docteur le sentit s'appuyer contre sa jambe et chanceler : il eut à peine le temps de le retenir par un bras. Le pauvre petit était pâle comme la veille; ses yeux languissants regardaient sans voir; sa tête ballottait sans force sur ses épaules, et ses mains s'agitaient convulsivement. « Allons, dit le médecin, je ne me suis pas trompé : c'est la terreur qui a produit une crise nerveuse. Il faut qu'il ait été bien maltraité pour avoir si grand peur. Ah! les monstres!... » Et, tout en parlant, il soignait le malade, lui desserrait ses vêtements, lui jetait de l'eau à la figure et s'occupait de le faire revenir. Enfin, après beaucoup de temps et de peine, l'enfant reconnut ceux qui l'entouraient; mais il était si faible et si brisé qu'il fallut le recoucher. Le médecin constata qu'il avait la fièvre, et bien qu'il ne parlât pas, il était évident que par instants il délirait.

L'expédition de M. Liebsich se trouvait encore retardée : le docteur lui dit que cet accident n'avait rien que de très-naturel, que la médecine ne pouvait pas y faire grand-chose, et que le meilleur remède était de rester là auprès de l'enfant, de le veiller et de le surveiller, de façon à ce qu'il se sentit entouré, protégé et aimé. La solitude semblait lui inspirer un effroi invincible ; et si on le laissait seul, ou même s'il voyait sortir M. Liebsich, qu'il ne quittait pas du regard, il pouvait avoir une seconde crise qui compliquerait alors dangereusement les choses.

On ne se figure pas assez tout ce qui se passe dans ces petites têtes quand elles sont malades. Ne dites jamais pour vous en moquer : « Des idées d'enfant ? cela ne compte pas. » Ils ont leurs idées qui ne sont pas les vôtres, c'est vrai, mais ils en souffrent ; ils ont leurs terreurs à propos d'objets qui vous paraissent petits ou ridicules, parce que vous vous imaginez que vous êtes grands ou raisonnables. Je voudrais bien savoir si à leur âge vous n'aviez pas aussi peur qu'eux et si vous raisonniez davantage. Je ne suis même pas parfaitement convaincu qu'aujourd'hui, malgré votre grande taille, vos années, et ce que vous intitulez fièrement votre expérience, vous ayez le droit d'appeler sérieuses vos... Suffit ; je m'entends, et je ne désire pas vous adresser de mauvais compliments. Respectez donc ces chères petites âmes qui craignent tant de choses parce qu'elles en connaissent si peu ; ce n'est pas leur faute : rassurez-les doucement, ne leur refusez jamais l'abri qu'elles demandent même contre un danger qui n'existe pas. Se moquer d'un enfant, railler durement sa peur, ce n'est ni de la sagesse, ni du bon sens : c'est de la cruauté.

Il faut croire que M. Liebsich fut de cet avis, car, se tournant vers Joseph : « Le docteur a raison, Joseph, lui dit-il ; on n'a pas encore inventé de tisane contre la peur. Nous resterons donc tous deux à veiller l'enfant, qui ne peut pas attendre ; quant aux... plantes (il ne se hasarda pas à prononcer le mot de bruyères), comme elles ont le temps, ma foi, elles attendront. »

Je ne sais pas si cela vous produit le même effet qu'à moi, mais je trouve que M. Liebsich ne se ressemblait plus guère. *La suite à une prochaine livraison.*

LE PONT DE SAINTE-DÉVOTE.

Voy. t. XXXVI, 1868, p. 384.

Ce pont, nous écrit un de nos abonnés, est situé sur un ravin, à moins d'un kilomètre du port de Monaco.

Sainte Dévote est le nom d'une jeune fille née en Corse et martyrisée dans son pays natal pendant la grande persécution, sous Dioclétien. La légende rapporte que deux chrétiens, le prêtre Benenatus et le diacre Apollinarius, avertis par une vision d'avoir à enlever le corps de la martyre pour le dérober aux outrages des païens, s'entendirent avec un marinier nommé Gratien. Dans la nuit, ils enlevèrent le corps, le déposèrent dans un navire, l'embarquèrent, et se dirigèrent vers l'Afrique.

Mais le vent du midi les poussa vers le nord. Le bâtiment, qui avait été abandonné longtemps sur le rivage, faisait beaucoup d'eau : ils avaient beau travailler toute la nuit, leurs efforts étaient superflus. Au point du jour, Gratien, épuisé de fatigue, s'endormit, laissant à Benenatus le soin de diriger la barque. Dévote lui apparut, et, le poussant, elle lui dit : « Debout, pilote Gratien. La tempête va s'apaiser, la mer sera tranquille, et l'eau ne remplira plus votre barque ; elle n'aura plus à souffrir des vagues. Toi et le très-saint prêtre, regardez avec attention, et quand vous verrez une colombe sortir de ma

bouche, suivez-la jusqu'à ce que vous arriviez en un lieu appelé en grec *Monaco* (*Μονακός*) et en latin *Singulare*, et enterrez-y mon corps. »

Ils regardèrent avec attention, et virent la colombe sortir de sa bouche ; ils la suivirent jusqu'au lieu désigné. Arrivés à Monaco, la colombe s'arrêta dans la vallée de Gaumates, où était une église en l'honneur de saint Georges, et y déposèrent le corps de la vierge et martyre, le sixième jour des calendes de février (27 janvier).

Plus tard le corps fut transporté dans l'église paroissiale de Monaco, mais une petite chapelle fut construite au lieu où il avait été déposé dans le ravin ; c'est ce petit édifice que l'on voit à droite, au premier plan de notre dessin (t. XXXVI, 1868, p. 384).

Chaque année, au 27 janvier, une procession solennelle, à laquelle se joint presque toute la population de la ville, se rend de Monaco à la chapelle pour célébrer l'anniversaire de l'inhumation de la sainte, qui est devenue la patronne du pays.

C'est à l'intervention de sainte Dévote que les Monégasques attribuèrent la défaite des Génois qui, au nombre de quatorze mille hommes, étaient venus assiéger Monaco en 1507.

Aujourd'hui, un viaduc remarquable, construit par la compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, fait franchir le ravin aux trains qui, s'arrêtant, pour le moment, à Monaco, ne tarderont pas à atteindre un peu au delà de Menton, au pont de Saint-Louis, la frontière d'Italie.

Le poète Méry a passé les derniers hivers de sa vie dans la villa de la Colombe, située dans un repli du vallon de Sainte-Dévote, et il a chanté en vers de huit syllabes la légende de la colombe et de la sainte.

MER DE LAIT.

En août 1854, le capitaine Kingman traversa, dans l'océan Indien, un espace de plus de 40 kilomètres de largeur, dont la blancheur était assez éclatante pour éteindre la lumière des astres. Cette blancheur était produite par des myriades d'animalcules. Quand cette mer d'êtres microscopiques fut dépassée, on vit longtemps encore le ciel briller au-dessus : c'étaient comme des lueurs d'une faible aurore boréale. En 1864, le navire français *la Sarthe* traversa, dans les mêmes parages, une « mer de lait » non moins vaste : le sillage de sa quille s'y dessinait en noir.

On dédaigne de sentir les petits biens, et on n'a pas le même mépris pour les maux médiocres. FONTENELLE.

CULTURE VAMPIRE.

Expression énergique et pittoresque du savant Liebig ! Elle caractérise ce mode d'exploitation agricole dans lequel on ne rend point, ou l'on ne rend qu'en partie, à la terre les éléments multiples que les récoltes lui enlèvent. — En portant au marché les produits d'une ferme, le cultivateur vend en détail les trésors cachés dans le sol ; il épuise peu à peu les substances salines, reconnues tout récemment comme indispensables à la plante : il agit donc à la manière de ce monstre légendaire, enfanté par l'imagination orientale, qui saigne à la gorge les victimes qu'il a choisies, suce leur sang, et les fait mourir en phthisie. — Si donc vous ne restituez pas au sol, sous forme de fumiers, d'amendements, d'engrais commerciaux, de récoltes enfouies ou de jachères, les éléments dont se nour-

rissent les plantes ensemencées, vous faites de la *culture vampire* ! Gardez-vous-en comme du vol, ô agriculteurs consciencieux, jaloux de transmettre intact à vos enfants le patrimoine de famille.

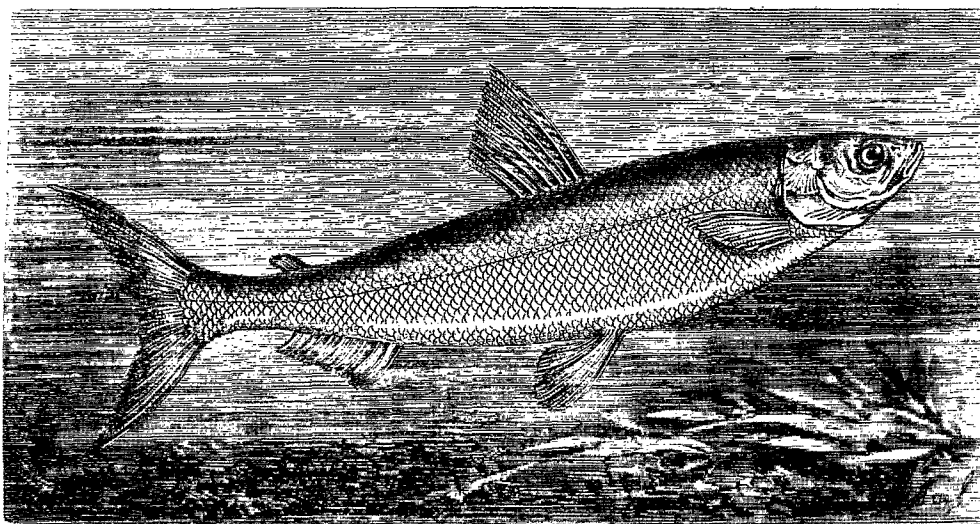
LA FÉRA ET SON ACCLIMATATION.

La féra n'est pas française depuis longtemps; elle ne l'est devenue que depuis l'adjonction de la Savoie. Auparavant, elle était suisse ou piémontaise, quelque peu allemande, mais seulement par acclimatation dans les eaux de la Prusse, d'après les ordres du grand Frédéric.

Aujourd'hui la féra, l'un des meilleurs poissons de l'Europe, est acclimatée non-seulement dans le Rhin, mais

dans le lac des Settons, en Morvan, et dans plusieurs de nos lacs auvergnats et cévenols.

On pourrait dire que la féra est une *truite blanche*. De même que dans nos rivières, et parmi nos poissons habituels, il y a une très-grande différence de robe entre la carpe et le chevesne, quoiqu'ils appartiennent à la même famille des *cyprinidés*, de même il y a une semblable différence entre la truite et la féra, quoique toutes deux soient de la famille des *salmonidés*. La chair du cyprinidé blanc argenté, le chevesne, est de beaucoup inférieure à celle du cyprinidé foncé, la carpe, tandis que chez les salmonidés, c'est le contraire : la féra est meilleure que la truite. Ses écailles sont grandes, nacrées, blanches, argentées, un peu caduques. La bouche est petite; les dents peu développées. C'est un carnassier insectivore, tandis que la



La Féra. — Dessin de Mesnel.

truite est bien un carnassier carnivore, ses armes le prouvent. Aussi la féra vit-elle de débris organiques, de petits insectes, de cousins et de moucheron, de larves, d'œufs et probablement de petits alevins, tandis que sa cousine la truite chasse bel et bien à la chair ferme, au poisson vif, et si elle ne dédaigne pas les insectes, elle recherche toujours les plus gros et les plus succulents. Pour un moucheron, elle ne desserrerait pas les dents.

La féra porte un nom différent dans chaque lac ou courant d'eau où elle est connue : c'est le *lavaret* du lac du Bourget, c'est la *marène* et *marénule* des lacs prussiens; c'est le *gangfisch*, le *felchen* ou le *blaufelchen* du lac de Constance, la *palée* du lac de Neuchâtel, l'*albule* du lac des Quatre-Cantons : on lui donne le nom que nous avons adopté dans le Léman ou lac de Genève. Ainsi donc, peu de poissons possèdent une synonymie scientifique plus embrouillée. Cette synonymie a d'ailleurs sa raison d'être dans une *mutabilité* remarquable, chez la féra, des organes sur lesquels on base ordinairement la délimitation des espèces.

La féra se pêche toute l'année par les plus grands fonds d'eau; ce n'est que vers le moment du frai qu'elle gagne les bords et vient dans une eau moins profonde. Il faut, dans tous les cas, pêcher ces poissons la nuit, sans lune, car s'il fait clair, la féra voit le filet et saute par-dessus. On se sert d'une grande senne, maniée aussi rapidement que possible : ce poisson est très-défiant et d'une vivacité auprès de laquelle celle de la truite, — un éclair, — est la lenteur. Heureusement, son habitude de s'approcher du rivage favorise le pêcheur, et une barque prend quelquefois cent kilogrammes de féras dans sa nuit.

La féra ne se sépare pas seulement par sa robe des autres truites avec lesquelles elle vit, elle s'en distingue par ses œufs. Ceux de la truite sont roses et gros comme des pois. Ceux de la féra, au contraire, sont blancs et gros comme des graines de millet. Ils rappellent beaucoup les œufs de la carpe. Naturellement, une semblable différence indiquait un mode de repeuplement différent : aussi, tandis que la truite creuse, sur les frayères des cours d'eau, des nids pour ses œufs peu nombreux, volumineux et trop faciles à voir, la féra dissémine tout simplement les myriades des siens sur les bords de l'eau.

Jusqu'ici, on avait essayé nombre de fois de pratiquer l'incubation artificielle des œufs de féra. Des insuccès répétés et constants avaient fait abandonner ce projet comme une chimère, alors qu'il réussit si bien pour les œufs des autres salmonidés. On se servait, pour l'incubation, des cuvettes Coste; mais le hasard vient de démontrer que la goutte d'eau, en tombant de l'une dans l'autre, produisait une trépidation qui, soulevant et laissant retomber alternativement sur la claie de verre le petit œuf léger de la féra, le tuait en très-peu de temps. C'est à Huningue, et par les soins des ingénieurs-directeurs, que cette découverte vient d'être faite. Ils ont eu l'idée de soumettre les œufs de féras en incubation à un courant faible et continu, sans secousses, sur des tables creuses : l'éclosion réussit à merveille; trois cent mille jeunes ont été obtenus. L'année prochaine, on en aura trois millions.

Grâce à ce succès, l'empoissonnement du Rhin a été fait en féras. Quelques-uns de ces poissons, échappés de Huningue, s'y étaient déjà répandus, et, dès aujourd'hui,

la fêra s'y pêche et s'y convertit en *gangfisch*, ou poisson fumé, que l'on va manger sur la rive bavaroise.

Il y a quelques années, les ingénieurs des ponts et chaussées, frappés d'une grande similitude entre les lacs suisses et le lac des Settons, formé par le barrage d'une vallée où s'accumulent les eaux de sources qui assurent

ensuite le flottage de la Cure et la navigation de l'Yonne, essayèrent d'y semer des œufs de fêra. L'assimilation était exacte. Les œufs réussirent à souhait; les fêras, trouvant dans cet immense réservoir les grandes profondeurs d'eau qui leur sont nécessaires, profitèrent à merveille, et cette année on a pêché quelques-uns de ces poissons pesant



Sur un lac suisse. — Dessin de Mesnel.

2 kilogrammes, nés et élevés dans ce lac, où ils se reproduisent seuls. Malheureusement, on doit déplorer l'abondance des brochets, qui font leur nourriture exclusive des fêras grandes, moyennes et petites, et en ont considérablement diminué le nombre. Quoi qu'il en soit, ce nombre est encore incalculable, et non-seulement le frai emplit l'étang, mais encore la rivière qui en découle et où les grosses fêras ne peuvent pas vivre, les eaux n'étant pas assez profondes.

Ainsi donc, voici notre pays doté d'un poisson nouveau. Le fait est incontestable; et si en quelques années on a pu arriver à un tel résultat, que ne doit-on pas attendre de quelques siècles d'efforts! Combien il est malheureux que l'insouciance des particuliers, dans notre pays, laisse de côté ces curieux et productifs travaux! Comment ne se

trouve-t-il pas plus de personnes pour comprendre que l'on pourrait se créer là une fortune tout en préparant des ressources alimentaires immenses au pays tout entier?

WALTER RALEGH OU RALEIGH.

Fin. — Voy. p. 139, 154.

SON JUGEMENT. — SA MORT.

Enfin, le 25 mars 1616, Raleigh recouvra la liberté, grâce à Buckingham, qui reçut, pour ce service, quinze cents livres sterling. Agé de soixante-quatre ans, les cheveux blanchis, le corps usé, presque sans ressources, Raleigh ne pensait qu'à retourner vers la Guyane. Embarquant dans cette entreprise les débris de sa fortune et de

celle de sa femme, il mit à la voile le 28 mars 1617, ayant sous ses ordres treize navires et une centaine de gentilshommes restés fidèles à sa fortune.

Jacques 1^{er}, qui s'était refusé à casser le jugement qui condamnait Raleigh, lui avait fait défense expresse d'attaquer aucune nation alliée de l'Angleterre. Il avait de plus exigé qu'on lui remit le plan de l'expédition. Il paraît qu'à la suggestion de Gondomar, ambassadeur d'Espagne, et sur ses menaces, le roi eut l'insigne faiblesse de lui livrer le secret de l'entreprise, ce qui permit aux Espagnols de se tenir sur la défensive. Raleigh aborda, le 27 novembre, à la Guyane; il avait déjà perdu un cinquième de ses compagnons, décimés par une épidémie dont lui-même ressentit les effets, « ayant été six semaines en lutte avec la mort. » Peu après son arrivée, il envoya un détachement commandé par son vieil et fidèle officier Kemys, avec l'ordre de remonter l'Orénoque, à la recherche des mines d'or. En passant devant la petite ville de Saint-Thomas, ils furent attaqués par les Espagnols qui y avaient un comptoir. Il s'ensuivit une escarmouche dans laquelle le gouverneur du fort, qui se trouvait être un parent de l'ambassadeur Gondomar, fut tué avec plusieurs de ses hommes. Le beau et vaillant fils aîné de Raleigh y périt d'un coup de mousquet. Après s'être emparé de Saint-Thomas, Kemys continua son exploration sans rien découvrir. Attaqué à un passage de la rivière par un corps de troupes espagnoles, et repoussé avec perte jusqu'à ses vaisseaux, il revint vers Raleigh, porteur de mauvaises nouvelles. Celui-ci, douloureusement frappé de la mort de son fils, et prévoyant les désastreuses conséquences de cette rixe avec des sujets de l'Espagne, reprocha à Kemys d'avoir outrepassé ses ordres et négligé son devoir. Ce malheureux officier ne put supporter cette disgrâce; il se tua. Une révolte éclata parmi les équipages, composés d'hommes ramassés à la hâte. Raleigh, découragé, se dirigea de nouveau vers l'Angleterre, où le bruit de ses revers l'avait devancé. Gondomar sollicitait avec ardeur le châtiement du sujet rebelle qui avait désobéi à la loi et au roi, en attaquant un peuple ami. Bien qu'averti de ce qui se tramait contre lui (il en avait eu vent à Kinsale, sur la côte d'Irlande), Raleigh débarqua à Plymouth, et se rendit au commissaire royal chargé de l'arrêter. Lors de son départ, les comtes de Pembroke et d'Arundel s'étaient portés caution de son retour, et il tenait à dégager leur parole. Mais une fois cet engagement d'honneur rempli, il tenta d'échapper à la vengeance de ses ennemis et de gagner la France. Il échoua et fut dirigé vers Londres. Ses détracteurs ont prétendu que pendant le trajet il avait simulé la folie et employé des préparations chimiques pour se couvrir le corps de pustules et se rendre malade. Ce sont là des calomnies que démentent le caractère et la vie de l'homme. Ramené à la Tour, il ne s'aveugla pas sur son sort. « Je suis convaincu, disait-il, qu'on croit plus utile, dans l'intérêt de l'État, de me faire périr que de rompre les traités passés avec l'Espagne : mon sang cimentera l'alliance et fera marcher le commerce. » Le 28 octobre 1618, il comparut devant ses juges. On eût pu se borner à requérir l'exécution de la sentence de mort prononcée quinze ans auparavant; mais sa belle défense, son long emprisonnement, son intimité avec le prince Henri, et peut-être une sourde haine restée au cœur du peuple anglais contre l'Espagne, avaient changé le cours de l'opinion. Un conseil, composé de hauts dignitaires, fut chargé de l'interroger et formula contre lui de nouveaux griefs. On l'accusa d'abord d'avoir prétendu frauduleusement que le but de son expédition était la découverte d'une mine, tandis qu'il ne visait qu'à exercer librement la piraterie; ensuite, d'avoir voulu susciter une guerre entre l'Angle-

terre et l'Espagne; en troisième lieu, d'avoir barbarement abandonné ses compagnons, et de les avoir exposés à d'inutiles périls; quatrièmement, d'avoir parlé en termes injurieux du roi, et d'avoir voulu se dérober à sa justice.

À ces frivoles prétextes, sir Walter Raleigh répondit avec calme que sa bonne foi dans la recherche des mines était assez prouvée par la dépense de 2 000 livres sterling, faite à ses frais, pour l'achat des outils et machines nécessaires; que quant à l'escarmouche de Saint-Thomas, elle avait été purement accidentelle, et en opposition à ses ordres formels; qu'il n'avait jamais abandonné ses hommes, et ne les avait jamais exposés à plus de dangers que lui-même; que tout ce qu'il avait dit du roi, c'est que lui, Raleigh, s'était perdu par trop de confiance dans Sa Majesté, et qu'il savait que sa vie serait sacrifiée à la raison d'État. S'il avait tenté de s'échapper, c'est qu'il est loisible à tout homme, et même de son devoir, de fuir un danger qui menace sa vie.

Il endura de longues et pénibles souffrances avant de monter sur l'échafaud, qui avait été dressé à huit heures du matin, dans la cour du vieux palais de Westminster, le jeudi 29 octobre 1618. Plusieurs de ses amis étaient présents; il leur parla, et réfuta une à une les accusations portées contre lui, terminant ainsi son discours : « Prêt que je suis à rendre à Dieu mon âme, je proteste, aussi sûr que je vais paraître devant lui, que ce que j'ai dit est vrai. »

Le dean de Westminster lui demanda dans quelle foi ou religion il comptait mourir; il dit : « Dans la foi professée par l'Église d'Angleterre, avec l'espérance que je serai sauvé, et que mes péchés seront lavés dans le précieux sang de notre Sauveur Christ. »

Avant qu'il récitât ses prières, le shérif lui offrit de descendre un moment de l'échafaud pour se chauffer au feu, car la matinée était très-froide. « Non, reprit sir Raleigh; mon bon monsieur le shérif, dépêchons, car dans un quart d'heure mon accès de fièvre viendra, et si je ne suis pas mort avant, mes ennemis diront que c'est de peur que je tremble. » Il fit ensuite, à genoux, une admirable prière, se leva et joignit les mains en disant : « Maintenant, je vais à Dieu ! »

Il distribua son chapeau, son bonnet et quelque argent à ceux qui étaient proches, prit congé des seigneurs et chevaliers, ôta sa robe et son pourpoint, et pria l'exécuteur de lui montrer la hache. Comme celui-ci hésitait : « Je t'en prie, laisse-la-moi voir. Penses-tu que je la craigne ? » Il la saisit, la soupesa, en suivit le tranchant avec son pouce pour s'assurer qu'elle était bien aiguisée, et dit en souriant au shérif : « Le remède est aigü, mais il guérit de tous les maux. » Il s'agenouilla de nouveau pour prier, et demanda au peuple de prier pour lui. Il appela l'exécuteur, qui se mit à genoux et lui demanda pardon. Sir Walter, posant ses deux mains sur ses épaules, dit qu'il lui pardonnait de bon cœur. Il y eut un moment de discussion pour savoir si la tête serait tournée vers l'est. « Pourvu que le cœur soit droit, dit-il, peu importe de quel côté git la tête. » Comme l'exécuteur voulait lui bander les yeux, il s'y refusa en disant : « Croyez-vous que je redoute l'ombre de la hache, quand je ne crains pas la hache même ? » Il donna au bourreau le signal de frapper, en levant les mains. La tête fut abattue en deux coups, sans que le corps tressaillît ou bougeât.

« Quiconque a vu mourir sir Walter Raleigh, écrit un témoin de l'exécution, dira qu'il était impossible à aucun homme de montrer plus de dignité, de courage, de piété, et que sa mort sera plus fatale à la faction qui l'a perdu que n'eût pu l'être sa vie. »

LA MORT ET LE SOMMEIL.

Se tenant par la main comme deux frères, l'Ange du sommeil et l'Ange de la mort parcouraient la terre : c'était vers le soir. Ils se reposèrent sur une colline non loin des habitations des hommes. Un mélancolique silence régnait tout alentour, et déjà se taisait la cloche du soir, qui avait invité à la prière les habitants du village.

Calmes et silencieux, les deux génies bienfaisants de l'espèce humaine étaient assis l'un près de l'autre, et déjà la nuit s'approchait.

Alors l'Ange du sommeil se leva de son siège de mousse, et, d'une main légère, il répandit les semences invisibles du sommeil. Le vent du soir les porta dans les demeures paisibles de l'homme des champs fatigué du travail. Aussitôt les habitants des cabanes rustiques, depuis le vieillard qui, pour marcher, a besoin d'un appui, jusqu'à l'enfant au berceau, se livrèrent au repos. Le malade oublia ses douleurs, le malheureux ses peines, le pauvre ses soucis ; tous les yeux se fermèrent.

Après avoir rempli son office, l'Ange bienfaisant du sommeil alla se replacer à côté de son frère, dont la mission est plus sévère.

— Quand reparaitra l'aurore, s'écria-t-il avec une joie innocente, les hommes me béniront comme leur ami et leur bienfaiteur : qu'il est doux de faire du bien en secret et sans être aperçu ! Que nous sommes heureux, nous, messagers invisibles de Dieu ! Combien est belle notre paisible vocation !

Ainsi parla le doux génie du sommeil.

L'Ange de la mort le regarda avec tristesse, et une larme, comme en répandent les immortels, vint baigner son grand œil noir.

— Ah ! dit-il, que ne puis-je, comme toi, jouir des bénédictions des mortels ! Mais moi, la terre me nomme son ennemi et le destructeur de ses joies.

— O mon frère, reprit l'Ange du sommeil, l'homme de bien, à son réveil, ne verra-t-il pas aussi en toi son ami et son bienfaiteur, et ne te bénira-t-il pas aussi avec reconnaissance ? Ne sommes-nous pas frères et les messagers d'un même père ?

Il dit, et l'œil du génie de la mort brilla d'une douce joie, et les deux frères s'embrassèrent avec plus de tendresse.

AGITATION.

Quels que soient le calme et le bonheur qui nous entourent, il y a toujours au devant de la vie, comme au devant de la barque qui fend l'eau, une agitation, un petit bruit, un trouble involontaire, qui tient au mouvement même de la marche et au déplacement de nos jours.

Théophile Dufour.

LES PARAPLUIES.

Regardez dans la rue un jour de pluie : c'est à ces jours-là que les parapluies s'épanouissent à foison, et qu'il fait bon à les voir s'ouvrir à la pluie comme les fleurs au soleil. Observez-les d'un lieu élevé, autant que possible, car sans cela vous vous laisserez peut-être distraire et vous lorgnerez le dessous du parapluie. Pour une étude aussi grave et aussi philosophique, vous n'avez pas de trop de toute votre attention.

Vous ne distinguez d'abord rien qu'une mer de petits dômes mouvants et qu'un chaos de couleurs mal assorties. Ayez patience. Au bout de quelques instants, vous com-

mençerez à reconnaître dans ce fourmillement général quelques mouvements particuliers. Tenez : ce parapluie qui tantôt se hausse pour franchir les moins élevés, tantôt se baisse pour s'insinuer par-dessous les plus hauts, qui louvoie en pilote consommé au milieu de cet archipel et finit par gagner le large, c'est un parapluie impatient qui court à ses affaires. En voici deux autres qui s'arrêtent subitement face à face : ce petit tremblement indique qu'on se donne une poignée de main là-dessous ; puis on se dirige dans le même sens au petit pas : ces deux parapluies sont deux amis un peu bavards. Les parapluies fantasques se dandinent de droite à gauche et d'avant en arrière ; les effrontés s'inclinent crânement d'un côté, avec un air de défi ; les curieux s'accrochent aux devantures des magasins, et n'ont cure du jet des gouttières qui les fait retentir sourdement comme des tambours mouillés ; les parapluies rétifs n'attendent que le prochain coup de vent pour se retourner et *faire la tulipe*, selon la pittoresque expression populaire. Le parapluie rustique se reconnaît à sa solide charpente recouverte de coton bleu, mais plus encore à l'opiniâtreté campagnarde avec laquelle il reste planté au milieu de la rue, ne bougeant ni pour duc, ni pour prince, et ne cédant à moitié qu'aux voitures. Le parapluie patriarcal va doucement son petit chemin, abritant, à lui seul, trois générations de la même famille, et pas plus fier pour cela. Le parapluie discret frôle les murs et ne dérange personne, tandis que le parapluie brutal accroche tout à droite et à gauche sans dire gare, et fait sa trouée comme un sanglier dans un taillis.

Que de parapluies passent inaperçus ! Ceux-là sont les parapluies modestes et discrets. Le parapluie sentimental s'affaisse sur lui-même comme un saule pleureur, et ruisselle de toutes parts, comme si la pluie se faisait un malin plaisir de tomber sur lui plutôt que sur les autres. Vous connaissez, de par le monde, de ces cœurs dévastés et flétris, toujours en deuil, et sur qui s'acharne le malheur. Ils s'en enorgueillissent et mettent leur amour-propre à paraître malheureux. Grand bien leur fasse ! J'aime presque autant, pour moi, ce parapluie indépendant, sans souci de la mode et du qu'en-dira-t-on : il lui plaît, à lui, d'être déchiré et de montrer les baleines.

Restez à votre fenêtre jusqu'au soir, et jusqu'au soir vous verrez des physionomies nouvelles. Endormez-vous ensuite, et vous rêverez parapluies, je vous le promets. Si vous êtes doué d'une imagination tendre, vous sourirez au poétique parapluie de Paul et Virginie ; si vous êtes d'humeur plus belliqueuse, vous verrez en songe ce glorieux parapluie africain (parasol ou parapluie, c'est tout un) qui fut jadis le trophée d'une victoire bien connue ; si vous êtes simplement un homme qui aime ses aises, vous vous direz que le meilleur parapluie, c'est encore un bon coupé bien clos. Je vous le souhaite de tout mon cœur.

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION

AUX ÉTATS-UNIS.

En 1860, on comptait aux États-Unis d'Amérique :
 17 000 écoles particulières, écoles secondaires, académies ;
 1 150 pensions ;
 130 collèges ;
 38 séminaires ;
 23 écoles de droit ;
 45 écoles de médecine ;
 50 institutions pour les aveugles, sourds-muets, aliénés ou idiots ;
 20 écoles spéciales de sciences.

Ces divers établissements donnaient l'instruction à 600 206 personnes :

Le total de la dépense était évalué à 214 455 700 francs.

Depuis 1860, de notables progrès se sont encore accomplis.

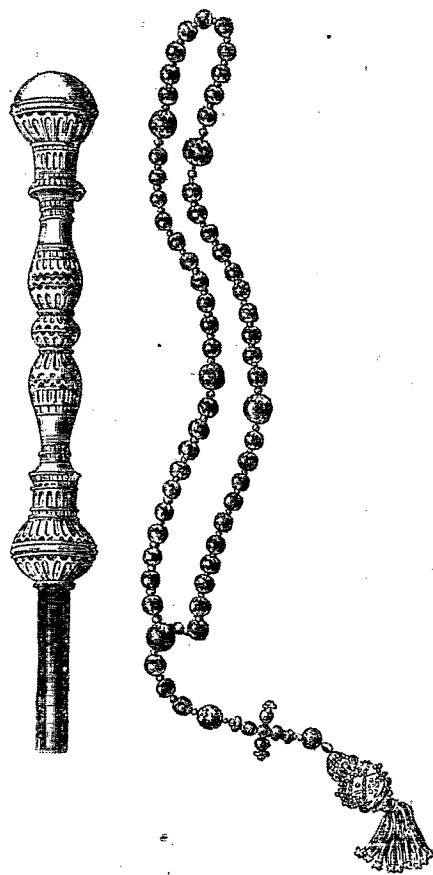
BÂTON DE PÈLERIN ET CHAPELET

DU PRINCE RADZIWIŁ, SURNOMMÉ L'ORPHELIN,

CONSERVÉS AU TRÉSOR DE CZENSTOCHOWA.

Ce bâton de pèlerin en bois tourné et ce chapelet en jaspe sanguin furent déposés en offrande devant l'image de la Vierge, par le prince Radziwił, surnommé l'Orphelin, à son retour de la terre sainte.

Pour accomplir un vœu, il s'était mis en route pour



Bâton de pèlerin et chapelet du prince Radziwił l'Orphelin.

Longueur du bâton entier, 1^m.27; — de la partie sculptée du bâton, 0^m.461; — du chapelet, 0^m.683.

Jérusalem le 16 septembre 1582, et au mois de mai 1584 il était de retour en Pologne. La description en polonais de son voyage fut traduite en latin par Freter et publiée sous le titre de : *Jerosolimitana peregrinatio III : principis Nicolai Christophori Radziwił ducis Olivæ et Niesviŝii*, etc.; Brunsberg, 1602, in-folio. La version latine fut traduite en allemand et en polonais.

Le prince Nicolas-Christophe était fils de Nicolas Radziwił, surnommé le Noir, palatin de Wilno, grand maréchal et grand chancelier de Lithuanie, fervent calviniste et ennemi juré de l'union complète de la Lithuanie avec la Pologne. Il naquit en 1549, de parents encore catholiques à cette époque. Oublié un jour, dans son enfance, à la cour de Sigismond-Auguste (1548-1572), pendant

une cérémonie de mariage, le petit prince fut retrouvé, vers le soir, dans les grands appartements du château, par le roi qui, à la vue de l'enfant abandonné et pleurant à chaudes larmes, touché de commisération, s'écria : « Pauvre orphelin ! » Et le surnom lui en est resté.

Élevé dans la religion calviniste par son père, il fut ramené au giron de l'Eglise, dans sa dix-neuvième année, par l'éloquent prédicateur Skarga, de la compagnie de Jésus. En 1573, il fit partie de l'ambassade solennelle qui alla à Paris offrir le trône de Pologne au duc d'Anjou (depuis Henri III, roi de France). Plus tard, affligé d'une maladie douloureuse, il fit vœu d'aller visiter, aussitôt qu'il serait guéri, le tombeau de Notre-Seigneur à Jérusalem. Revenu à la santé, il fit encore la guerre sous Étienne Batory, roi de Pologne (1576-1586). Voici comme il le raconte lui-même dans son *Pèlerinage de Jérusalem* :

« Mon devoir de chevalier m'imposait l'obligation de servir le roi mon maître contre l'ennemi de notre commune patrie. De concert avec tous les autres nobles du grand-duché de Lithuanie, j'ai consacré cette année (1579) à faire la campagne de Potoek, dans laquelle je fus blessé à la tête d'un coup d'arquebuse. Dès que je fus guéri, cette nouvelle grâce du ciel me confirma dans le désir d'accomplir mon vœu. »

Il l'accomplit heureusement; mais, à son retour par l'Italie, il fut complètement dévalisé par les bandits dans les Abruzzes. Il le raconte plaisamment dans son *Pèlerinage* :

« Un rosaire suspendu à ma ceinture plut beaucoup à un des bandits, qui m'obligea à le lui remettre. J'en eus un regret extrême, à cause des grandes indulgences que le pape Grégoire XIII y avait attachées pour mon voyage, et parce que je l'avais toujours eu sur moi dans les lieux saints. Je le priai donc de me le laisser; il le prit cependant et se mit à le considérer. Les grains en étaient en jonc des Indes; mais en apercevant une tête de mort sculptée en ivoire qui y était attachée, il cracha dessus et jeta le rosaire, à cause de ce souvenir de la mort, je pense. »

A son retour, le prince fut nommé successivement castellan, puis palatin de Troki, ensuite palatin de Wilno. Il mourut en 1616, et son corps revêtu de son habit de pèlerin fut déposé dans le caveau de sa famille, à Nieswicz⁽¹⁾, où on peut le voir encore aujourd'hui.

Le souvenir de Radziwił l'Orphelin se retrouve, en Lithuanie, dans les églises et les établissements de charité fondés ou dotés par lui, dans ses domaines dont il prenait un soin tout particulier, et dans les monuments littéraires de son époque, dont il s'occupait avec ardeur; car si d'un côté il rachetait pour les brûler les exemplaires de la Bible calviniste imprimée aux frais de son père⁽²⁾, de l'autre il faisait don d'une imprimerie à l'Université de Wilno et fournissait à son entretien.

La bonté de son cœur se peint dans les dictons qu'on lui attribue :

« Dieu m'a donné du pain en abondance pour que j'en mange moi-même et que j'en donne aux autres. »

Ou bien :

« Qu'on ne m'appelle pas Radziwił, mais *Rad-Zywił*, c'est-à-dire Nourrit-Volontiers. »⁽³⁾

Et encore :

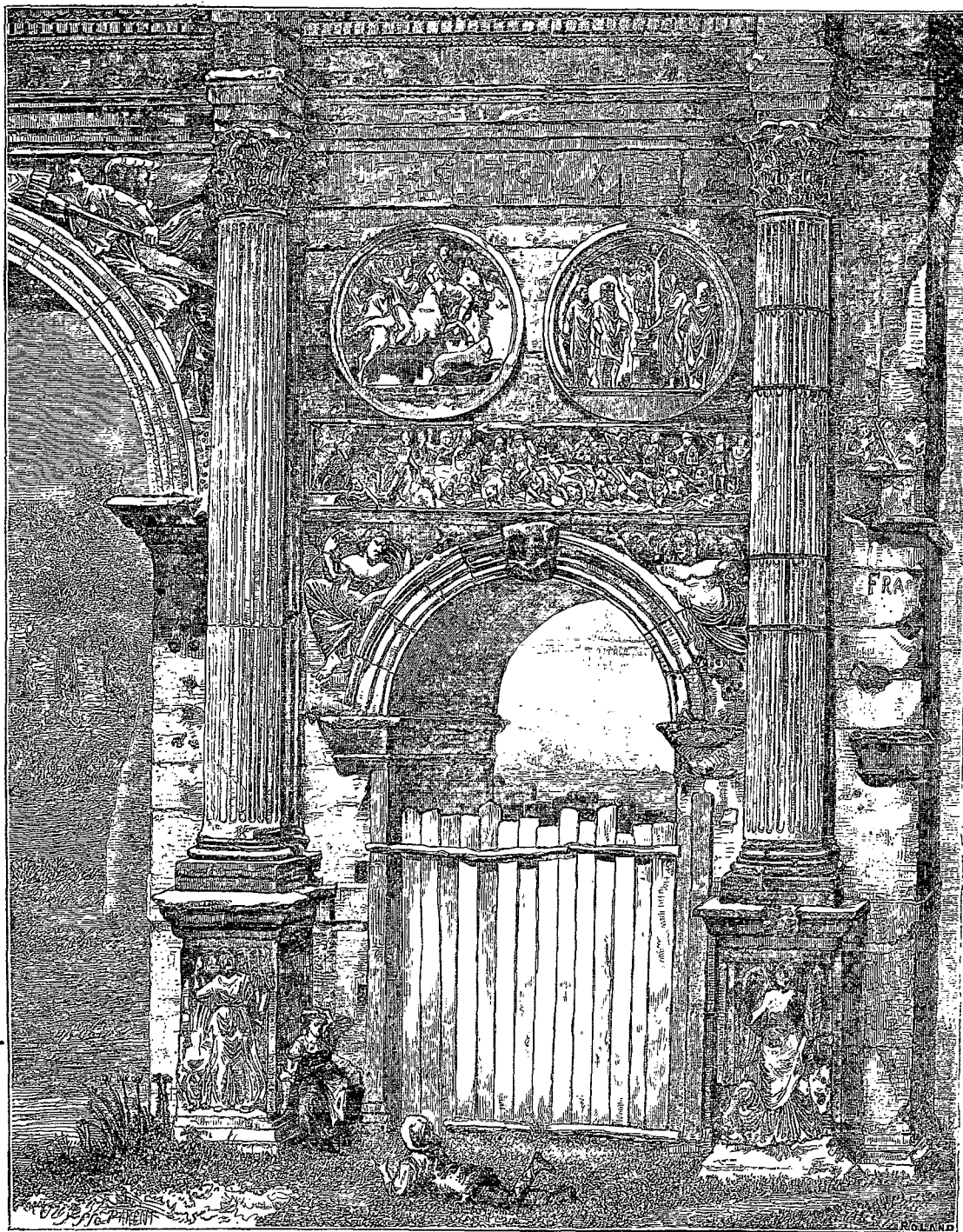
« C'est avec le bonnet et la bouillie qu'on se fait des amis » (en saluant du bonnet et en donnant à manger).

⁽¹⁾ Petite ville du gouvernement de Minsk en Lithuanie, avec un château fondé par ce même prince Radziwił, en 1587.

⁽²⁾ Cette Bible, imprimée en 1563, à Brzesc en Lithuanie, est devenue une rareté bibliographique.

⁽³⁾ Le jeu de mots polonais est impossible à rendre en français.

ARC DE CONSTANTIN, A ROME.



Arc de Constantin, à Rome. — Dessin d'Ulysse Parent.

Cet arc est situé à l'entrée de la rue Saint-Grégoire, entre le mont Palatin et l'amphithéâtre Flavien, nommé plus tard le Colisée, au point où la voie Triomphale rencontrait la voie Sacrée. Fut-il élevé pour consacrer le souvenir de la victoire remportée par Constantin le Grand sur Maxence, ou fut-il seulement dédié alors à cet illustre empereur, après avoir servi, pendant les deux siècles antérieurs, à honorer les hauts faits de Trajan? C'est un sujet de controverse entre les érudits. Le motif de douter est que dix-huit des bas-reliefs, d'un style très-supérieur aux autres, représentent des scènes qui ne se rapportent qu'à la vie de Trajan : ses triomphes sur le roi d'Arménie et

sur Décébale ⁽¹⁾; son entrée à Rome, ses distributions de vivres à l'armée, la restauration de la *via Appia*, des sacrifices aux dieux, etc. De plus, les huit colonnes cannelées de jaune antique, les huit médaillons, les huit statues de rois captifs, en marbre violet, adossées aux pilastres, au-dessus de la corniche des huit colonnes, sont incontestablement des œuvres de l'époque de Trajan. Mais ne se peut-il pas que ces admirables décorations aient été empruntées à un arc de Trajan déjà tombé en ruines au temps de Constantin? Cette hypothèse a ses partisans. Quoi qu'il en soit, l'aspect de l'arc Constantin (qui n'égale pas en

(1) Sur Décébale, voy. t. XXXVI, 1868, p. 59.

volume plus du tiers de l'arc de l'Étoile) a beaucoup de grandeur : ses arcades et la profusion de ses ornements produisent une très-vive impression. C'est seulement en l'étudiant de près et dans ses détails que l'on regrette d'y trouver des discordances. Les sculptures de la partie inférieure, œuvres qui se rapportent aux victoires de Constantin, sont relativement d'un travail grossier, et témoignent de la décadence de l'art au commencement du quatrième siècle. Les têtes des huit rois captifs ont été refaites par P. Bracci, sous Clément XII.

LE MANUSCRIT D'HIÉROPHILE.

I. — LA DÉCOUVERTE.

« Nous n'avons rien d'assuré touchant la naissance d'Homère et d'Ésope », dit Planude au début de sa fabuleuse histoire du soi-disant inventeur de l'apologue, lequel ne fut pas, on le sait, l'auteur des ouvrages qu'on lui attribue. Ce naïf aveu d'incertitude que, dans l'intérêt de la vérité, le moine grec du quatorzième siècle aurait pu étendre sur l'ensemble de son récit, devrait, pensons-nous, se trouver plus souvent sous la plume de quiconque entreprend de faire pénétrer la lumière dans les obscurités de la vie soit d'un peuple, soit d'un homme. Cet aveu, qu'à défaut de renseignements exacts il est toujours loyal de faire (sinon, il sera toujours prudent pour le lecteur de le sous-entendre), cet aveu est surtout un devoir quand il s'agit d'un personnage aussi inconnu que notre Hiérophile, dit le sophiste, ainsi que lui-même se qualifie en tête de son traité de diététique intitulé : *l'Année alimentaire*.

Les biographes français n'ont rien avancé de contestable en ce qui le regarde : ils ne parlent pas de lui. Un seul, dernièrement, s'est quelque peu compromis en le nommant. Il fait naître vers l'an 1200 avant Jésus-Christ un auteur qui n'a pu écrire, l'examen de son œuvre le prouve, que du onzième au douzième siècle de l'ère chrétienne. « Un écrivain; remarque judicieusement l'helléniste Boissonnade qui découvrit le manuscrit d'Hiérophile, trahit toujours en quelque endroit le temps où il a vécu : son style est une date. » A part l'erreur qui place à l'époque de la guerre de Troie un contemporain de la seconde croisade, il n'y a rien à recueillir sur l'auteur de *l'Année alimentaire* dans le travail du seul biographe qui n'ait point oublié son nom. Revenons à celui qui nous l'a révélé.

Il eut une grande joie, le profond érudit, — nous parlons de Boissonnade, — lorsque fouillant, il y a un demi-siècle, parmi les manuscrits de la Bibliothèque du roi, il crut avoir mis la main sur un véritable trésor, s'entend sur une œuvre de l'illustre médecin de la Grèce ancienne qu'on a surnommé le père de l'anatomie. L'éblouissement que lui causa sa bonne fortune supposée ne lui permit pas d'abord de lire exactement le nom de l'auteur du manuscrit qu'il venait de sauver de l'oubli. Son désappointement fut égal à ce premier transport d'allégresse quand, y voyant plus clair, il lut, au lieu du nom fameux d'Hiérophile, celui d'un certain Hiérophile, Grec de la décadence, complètement ignoré. Qu'importe? c'était toujours, une découverte. Bien qu'il la jugeât de mince valeur, il ne dédaigna pas d'étudier l'ouvrage de l'écrivain médical inconnu, par cette raison que les plus savants ont toujours quelque chose à apprendre de ceux qui n'affichent pas la prétention d'enseigner. C'est le cas d'Hiérophile; il ne parle au lecteur que de ce que celui-ci est censé connaître.

Nous ne risquons pas de nous égarer en suivant un érudit qui n'eut point l'habitude de s'aventurer à la légère. Boissonnade dit quelque part dans ses notes, en parlant

d'Hiérophile : « Le médecin de l'empereur Manuel » ; or, d'après la date qu'il assigne au manuscrit, c'est évidemment Manuel I^{er} (Manuel Comnène) qu'il a en vue. Ce petit-fils du sage Alexis, qui occupa le trône de Byzance depuis l'an 1113 jusqu'en 1180, fut un infatigable batailleur; il avait, dit-on, des connaissances en chirurgie. Comme prou, dans ce temps où les princes vaillants combattaient souvent corps à corps, il dut tailler en pièces, de sa propre main, un grand nombre d'ennemis; comme chirurgien, on ne cite de lui qu'une seule cure : il rajusta le bras que l'empereur de Jérusalem Baudouin III s'était démis en tombant de cheval.

Les sciences médicales se touchant, la chirurgie nous ramène naturellement à la diététique. Voici, suivant les prescriptions mensuelles d'Hiérophile, le régime alimentaire que devaient observer, au douzième siècle, ceux des habitants de Constantinople qui avaient souci de bien vivre sans compromettre leur santé.

II. — LES PRESCRIPTIONS DU DOCTEUR.

GÉNÉRALITÉS. — *Janvier et février*. User d'aliments chauds et doux. — *Mars*. Boire et manger sans excès; s'abstenir absolument de choses âcres et amères, ainsi que de passions haineuses et de mouvements fiévreux. — *Avril*. Respirer le parfum de toutes les fleurs odorantes, le musc et l'essence de roses. — *Mai*. S'abstenir de toutes les choses sèches qui ont un mauvais suc, qui sont bilieuses, ainsi que des viandes qui épaississent les humeurs, attendu qu'on est exposé, pendant ce mois, aux céphalalgies subites. On ne doit manger ni les têtes, ni les pieds, ni les nerfs, ni les poumons, ni les intestins des animaux dont l'usage est permis, à cause de l'effet dangereux que ces parties animales ont pour le sang et pour les humeurs. — *Juin*. Ne pas manger avant la troisième heure; user modérément de boissons délayantes et froides; éviter les végétaux échauffants, à cause de l'irrégularité de la bile. On doit aussi s'abstenir de choses sèches et âcres. — *Juillet*. Éviter l'excès de nourriture et de travail, l'ivresse et la sieste; ne pas prendre de purgatif. — *Août*. On s'abstiendra d'aliments visqueux et épaississants. — *Septembre*. Dans ce mois, la bile noire augmente; il faut user de toutes choses douces et farineuses. — *Octobre*. Il faut user d'aliments âcres (fortement épicés), manger toutes choses bouillies; des aromates solides ou liquides doivent être pris avec les aliments. — *Novembre et décembre*. Il convient de s'abstenir de tout aliment humide et de viandes blanches; on devra, comme dans le mois précédent, user de toutes choses âcres et des assaisonnements dans lesquels il entre des aromates.

LES VIANDES de boucherie et autres. — *Janvier et février*. Manger du mouton rôti, tiède; du jeune porc rôti qu'on arrosera avec du vin miellé. — *Mars et avril*. Manger de l'agneau qui paise et non qui tette; du mouton jeune et maigre dont la chair soit bien cuite. S'abstenir de chevreau de lait et de viande de porc. On usera de jus de viandes modérément assaisonnés avec la coriandre verte (¹), le nard (²) et la foliole séminale ou fleur de cnicauc (³), pour tenir le ventre libre. — *Mai*. On doit s'abstenir de viande de bœuf et de lièvre. — *Juin et juillet*. Il convient de manger du mouton maigre bonilli, de l'agneau et du chevreau, ceux qui paissent et ceux qui têtent. On les mangera rôtis et avec un simple assaisonnement de coriandre, de nard et d'anis. — *Août*. Jusqu'au quinzième jour du mois, on pourra manger du lièvre et du chevreuil. Les

(¹) *Coriandrum sativum* L. — (²) Le nard, nom commun à diverses plantes aromatiques, comme le nard d'Italie (la lavande). Celui qu'on nommait le nard de l'Inde fournissait un parfum précieux. — (³) *Cnicus benedictus* L.

viandes devront être rôties; on les mangera tièdes avec de l'oxymel ⁽¹⁾. — *Septembre*. Le bœuf, le lièvre, le daim, le chevreuil, le cerf et le sanglier sont, dans ce mois, des aliments dangereux. On devra manger de jeunes animaux encore à la mamelle, rôtis et avec de l'oxymel. — *Octobre*. On pourra manger du bœuf, du chevreuil, du sanglier, etc. — *Novembre et décembre*. Comme il est dit au mois précédent; on pourra aussi manger de tous les animaux qui têtent, pourvu qu'ils soient maigres, bien bouillis et fortement assaisonnés.

Les OISEAUX. — *Janvier et février*. On mangera poulets, pigeonneaux blancs et pattus, petits canards, oisons, grives, caillès et passereaux. — *De mars à juillet*. Les poules, les poulets mâles, les pigeons blancs, les oies et les canards devront être délicats et maigres; on les mangera soit bouillis avec le nard, soit rôtis. — *Août*. Les perdreaux, les jeunes coqs et les pigeonneaux conviennent dans ce mois. — *Septembre*. Il est prudent de s'abstenir de perdrix. — *Octobre, novembre et décembre*. Manger des caillès, des râles et de l'oie. On doit éviter les petits canards et les tourterelles.

Les POISSONS. — *Janvier*. Les poissons qu'on peut manger pendant ce mois sont les scorpions ⁽²⁾, les surmulets, les cabots ⁽³⁾, les pagels ⁽⁴⁾, les athérines ⁽⁵⁾ et les dorades. Celles-ci devront être seulement assaisonnées d'aromates; les autres pourront être cuits à la poêle (frits) ou assaisonnés comme les dorades. — *Février*. On mangera de tous les poissons-saxatiles, savoir: les lapines ⁽⁶⁾, les scares ⁽⁷⁾, les stromatées ⁽⁸⁾, les goujons de mer et tous les coquillages. Les fritures seront faites avec de la farine; on les mangera avec de la moutarde. — *Mars*. Il convient de manger de tous les poissons à écailles; mais il faudra faire surtout un fréquent usage du loup ⁽⁹⁾, du cabot, de la raie et du smarid ⁽¹⁰⁾; on doit éviter les poissons sans écailles. — *Avril et mai*. A tous les poissons à chair molle et à écailles indiqués dans le mois précédent, on peut joindre les porcelets ⁽¹¹⁾, les dorades, les rougetsgondins, les saurels et les mélanures ⁽¹²⁾; on les mangera frits ou avec une courte sauce épicée. On doit, en mai, s'abstenir de poisson salé. — *Juin, juillet et août*. On ne doit manger que des poissons à chair délicate; ils seront assaisonnés avec le nard et la coriandre fraîche; on s'abstiendra de loups, de cabots, de muges, de homards, de crabes et de tous les coquillages. On pourra, en août, user quelquefois, mais rarement, de sauce à la moutarde. — *Septembre*. Ceux qui sont indiqués aux mois de janvier et de février conviennent dans le mois de septembre. — *Octobre, novembre et décembre*. Tous les poissons sont bons, excepté les cabots, l'agraule ⁽¹³⁾, les surmulets, les poissons sans écailles et les poissons salés.

VÉGÉTAUX, graines, légumes, etc. — *Janvier*. Les choux, les carottes, les poireaux, les asperges sauvages et les asperges des marais seront assaisonnés avec du garum ⁽¹⁴⁾ mêlé d'huile. On mangera du petit houx ⁽¹⁵⁾, des bryones et de l'ail rôti. Les gesses ⁽¹⁶⁾ et les vesces ⁽¹⁷⁾

seront mangées, sans huile, avec des graines de cumin écrasées. — *Février*. On s'abstiendra de choux, de betteraves et de légumes sauvages. — *Mars*. On mangera betteraves, mauve, arroche, asperges de toute espèce, champignons blancs, gesses et vesces en farine, haricots cuits et recuits avec de l'oxymel, fèves bien trempées, bouillies, assaisonnées avec de l'huile d'olives vertes et du sel. On mangera aussi de la graine de fenugrec mêlée à des lupins qui auront subi deux cuissons. La graine de fenugrec devra être lavée trois fois et broyée avec les mains. On la fera cuire légèrement; trop cuite, elle est indigeste: on en adoucira l'amertume avec du miel. Il faut s'abstenir de bryones et de petit houx, à cause de leur amertume. On mangera des oignons rôtis, pour mettre l'humeur en mouvement. — *Avril*. On s'abstiendra de graines sèches. L'arroche, la laitue, l'anet vert, la coriandre et les poireaux seront légèrement assaisonnés avec le garum au vinaigre scillitique ⁽¹⁾; on mangera discrètement de l'ail vert rôti qu'on aura assaisonné avec de l'huile et du sel dodécathée ⁽²⁾. — *Mai*. Il convient de manger des asperges des marais, du fenugrec et du raifort; les graines sèches sont expressément défendues. — *Juin, juillet et août*. Éviter toutes les plantes chaudes, telles que le persil, l'ail, l'oignon, le raifort, la moutarde verte, la menthe, la sarriette, le poireau et le petit houx; on mangera avec les viandes l'arroche, la courge, la betterave, la blette, le chou marin. Le pourpier est aussi recommandé; on le fera cuire avec la viande. — *Septembre*. Il faut s'abstenir de fèves, de lentilles et de gesses. — *Octobre*. Manger principalement les asperges de toute espèce, les champignons blancs et de l'ail bouilli. — *Novembre*. Faire usage de mauve et de poireaux; manger de temps en temps du gâteau de fenugrec; s'abstenir de fèves, de lentilles et de lupins. — *Décembre*. On ne mangera ni choux, ni *sisymbrium* (crésson).

FRUITS. — *Janvier, février et mars*. On recommande les raisins secs, les amandes et les pistaches. Ceux qui digèrent facilement pourront prendre aussi de la confiture de coings et de dattes. — *Avril et mai*. Il faut s'abstenir de fruits secs, à cause de l'irrégularité de la bile. — *Juin*. Manger modérément des cerises et des pastèques. — *Juillet*. On fera usage de tous les fruits aqueux: poires, pommes, prunes, raisins blancs; on s'abstiendra de raisins noirs et de fruits secs; les melons et les figues blanches seront mangés avec du sel. — *Août et septembre*. Tous les fruits nouveaux sont permis; on défend les fruits secs et les olives noires; quant aux olives vertes saumurées, on les mangera avec de l'oxymel. — *Octobre*. Ainsi que les fruits indiqués pour les deux mois précédents, on pourra manger des dattes, des coings, des fruits secs, tels que les noix, les noisettes ou noix poutiques, les pistaches et les amandes; il convient de s'abstenir de baies de laurier. — *Novembre*. On ne mangera ni dattes, ni baies de laurier. — *Décembre*. On ne doit point manger d'olives vertes saumurées; les noires devront être mangées avec de l'oxymel et de la moutarde.

CONDIMENTS, épices, etc. — *Janvier, février et mars*. Faire usage de nard, de poivre, de cannelle, de clous de girofle, de miel, de styrax, de roquette, de rue, de menthe et de livèche. Il convient de tremper les aliments dans la moutarde, le cumin, le garum au vin et le carvi oriental. — *Avril et mai*. On pourra employer les câpres, la menthe, le basilic, la sarriette et la moutarde. — *Juin, juillet et août*. On doit s'abstenir de poivre, de clous de girofle, de cannelle et généralement d'aromates. — *Septembre*. On

(1) Vinaigre miellé. — (2) *Scorpana porcus*. — (3) *Mugil cephalus*. — (4) *Sparus erythrinus*. — (5) *Atherina hepsetus*. — (6) *Labrus merula* et *Labrus tardus*. — (7) *Labrus scarus*. — (8) *Stromatée flatole* de Lacépède. — (9) *Perca labrax*. — (10) Smaride ou picaret. — (11) Les caprisques. — (12) L'oblade de la Méditerranée, spare oblade de Lacépède. — (13) *Agraulis*, synonyme *aphuè*, sorte de petit poisson blanc. Selon quelques interprètes, ce poisson est l'anchois; selon d'autres, c'est le merlan ou l'éperlan. — (14) Le garum était une sauce de haut goût, composée avec des intestins de poissons que l'on faisait macérer dans le sel. Mêlée avec le vin, cette saumure se nommait *œnogarum*; avec le vinaigre, c'était l'*oxygarum*; avec de l'eau, l'*hydrogarum*; avec de l'huile, l'*olæogarum*. Cette préparation nauséabonde et malsaine était très-recherchée des gourmets. — (15) *Ruscus aculeatus*, vulgairement houx frelon. — (16) *Pisum echrus*. — (17) *Lathyrus aphaca*.

(1) *Acetum scilliticus*, vinaigre préparé avec des scilles (oignons marins, *Ornithogalum maritimum*). — (2) Mélange de menthe, de pouliot, de gingembre et de poivre.

ne doit se permettre que rarement l'usage du raifort, du clou de girofle, de la moutarde et du nard. — *Octobre, novembre et décembre.* On pourra user de tous les aromates, du poivre et de la moutarde.

La fin à une prochaine livraison.

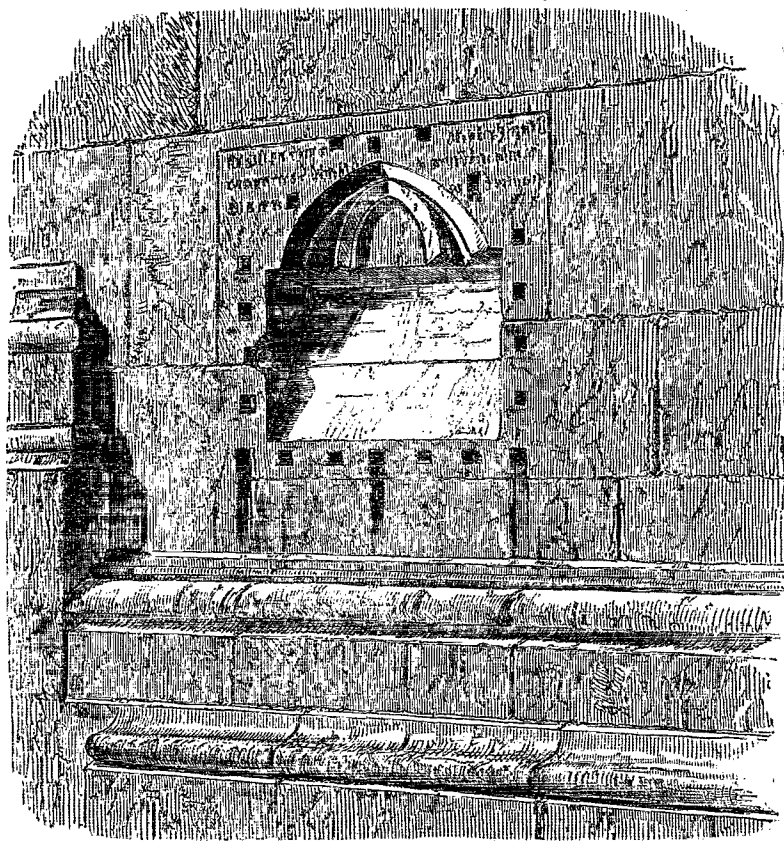
BRÉVIAIRE PUBLIC, AU MANS

(SARTHE).

Avant l'invention de l'imprimerie, il fallait être riche pour posséder quelques livres. Si l'on calcule, en feuilletant une Bible manuscrite, même dénuée de miniatures et de lettres peintes, ce qu'exigeait de temps l'exécution calligraphique d'un pareil volume, et quel devait être, en

conséquence, le salaire de l'écrivain, on sera obligé d'évaluer ce prix à celui que coûterait de nos jours une bibliothèque d'un millier de volumes. Aussi, vers la fin du moyen âge, avant l'usage des bibliothèques publiques, mais quand déjà l'instruction commençait à se répandre, avisa-t-on aux moyens de mettre à la portée du commun des lecteurs, mais avec précaution, les livres les plus usuels, c'est-à-dire, à raison du temps, les livres liturgiques. De là ces Bibles, ces Légendaires et ces Bréviaires enchaînés mentionnés dans les anciens inventaires des cathédrales, et qui se rapportent à des volumes déposés dans une partie de l'église toujours accessible aux fidèles, et où les pauvres clercs pouvaient venir les consulter sans déplacement.

La cathédrale du Mans a conservé un rare et curieux souvenir de ce vieil usage. Dans l'épaisseur du mur qui



Niche où était enfermé un Bréviaire, dans la cathédrale du Mans. — Dessin de Lancelot.

sépare le chœur du bas côté méridional, est pratiqué un pupitre creusé dans la pierre. Cette sorte de niche est surmontée d'un petit fronton ogival, comme le montre le dessin ci-joint, et accompagnée d'une inscription latine, en caractères du commencement du quinzième siècle, qui peut se traduire ainsi :

« Maître Guillaume de Thélard, chanoine de cette église, » a donné ce Bréviaire à l'usage des indigents. Priez Dieu » pour lui. »

Le Bréviaire a disparu depuis un temps immémorial ; mais on voit encore dans le mur les trous de scellement du grillage qui le protégeait et de la tablette qui le supportait. Le volume était ainsi renfermé dans une sorte de cage à mailles assez larges pour que les doigts pussent tourner les feuillets, et assez étroites pour prévenir toute tentative de soustraction. Nous ignorons ce que fut en son temps maître Guillaume, le chanoine du Mans ; mais il est facile de prévoir, d'après ce trait de sa vie, que,

de nos jours, il eût été un des promoteurs de l'instruction gratuite dans la Sarthe. Le modeste monument qui a conservé la mémoire de son nom et de sa bonne pensée a des droits à un coup d'œil de la postérité, même avant les splendides tombeaux qui l'avoisinent et qui le font trop souvent oublier.

HORLOGE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Cette horloge, hexagone, à deux étages superposés, faisait partie autrefois de la collection archéologique du prince Pierre Soltikoff. Le premier des deux étages représente un temple qu'entourent six colonnes cannelées et surmontées de chapiteaux de l'ordre corinthien. Ces colonnes encadrent six portes cintrées d'une grande beauté ; elles sont en fer damasquiné. Les filets d'or fin incrustés dans le fer forment des figures et des arabesques d'un élégant dessin. Ces portes reposent sur un socle éga-

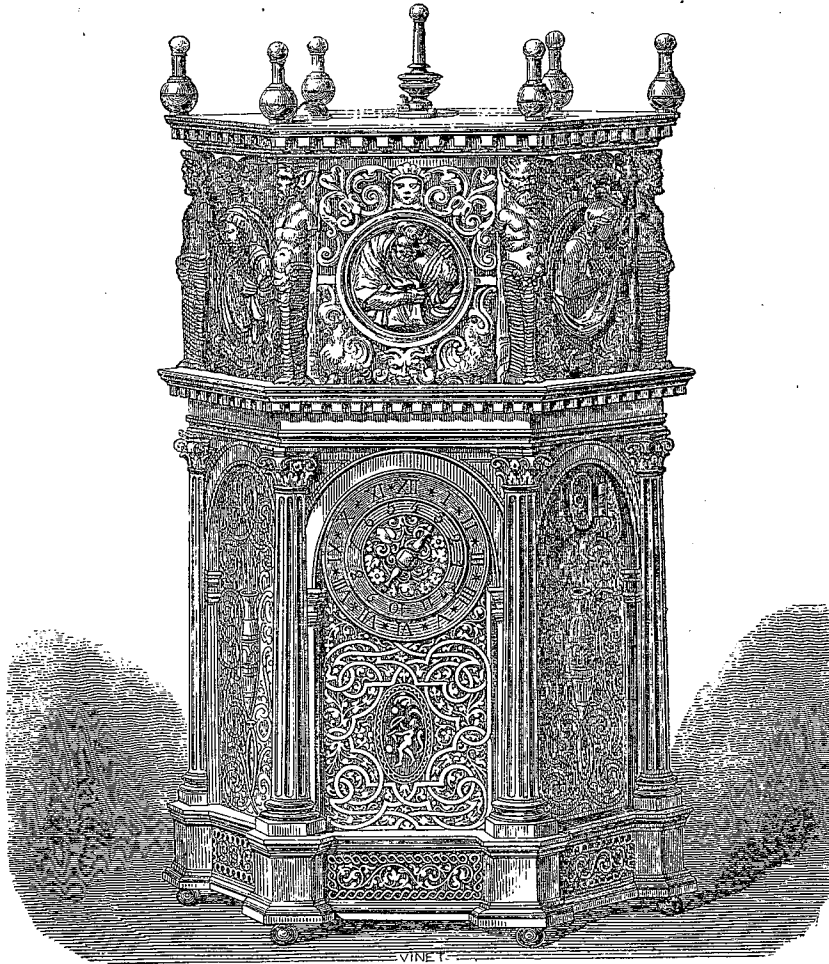
lement en fer damasquiné. Le cadran de l'horloge occupe le cintre d'une des portes; il est gravé au centre; l'aiguille qui le parcourt est d'acier bleui, d'un joli travail.

Les six colonnes soutiennent le premier entablement. Le second étage, aussi riche que le premier, est d'un autre genre. Six cariatides occupent les six angles; l'intervalle qui les sépare forme un nombre égal de tableaux carrés dont le centre est enrichi par un médaillon dans lequel est sculpté le buste d'un guerrier ou d'un empereur romain. Ces figures, largement dessinées, se détachent en haut relief de leur bordure de bronze doré. Les médaillons sont entourés par des chimères, des masques antiques et divers ornements découpés à jour dans le cuivre : ces décorations

métalliques dorées à l'or moulu ont été sculptées par un habile artiste de l'époque de Henri II.

Au-dessus du second entablement sont placés, dans les six angles du monument et dans la ligne perpendiculaire des cariatides et des colonnes, six petits clochetons en cuivre doré.

Le mouvement d'horlogerie est très-remarquable : outre qu'il sonne les heures et les quarts, il marque le quantième du mois, les jours de la semaine, les phases de la lune, les signes du zodiaque, le mouvement du soleil et des planètes. Tous ces cadrans, toutes ces indications astronomiques, se voient au-dessus de l'horloge entre les six clochetons.



Horloge du seizième siècle. (Collection de M. Duteil.) — Dessin de Gilbert.

L'aiguille indicative tourne horizontalement au centre du mouvement; elle est maintenue et surmontée par un septième clocheton.

On voit par une petite porte, ouverture pratiquée dans une des portes damasquinées, un plateau sur lequel sont sept figures en argent. Ce sont Jupiter, Vénus, Saturne, Mercure, Apollon, Diane et Mars, qui marquent, en passant, les sept jours de la semaine ⁽¹⁾.

LE GALON A BON MARCHÉ.

C'est Alexandre de Humboldt qui nous fournit ce petit détail de parure.

⁽¹⁾ Description de Pierre Dubois. — Collection archéologique du prince Pierre Soltykoff.

On lit dans le Voyage au nouveau continent : « Les Indiens ne se contentent pas toujours d'une couleur uniformément répandue sur leur corps; ils imitent quelquefois de la manière la plus bizarre, dans la peinture de leur peau, la forme des vêtements européens. Nous en avons vu à Pararuma qui se faisaient peindre une jaquette bleue avec des boutons noirs. Les missionnaires nous ont même rapporté que les Guaynaves de Rio-Caura ont l'habitude de se teindre en rouge avec l'onoto (le rocou), et de se faire le long du corps de larges stries transversales sur lesquelles ils appliquent des paillettes de mica argenté.

» A voir de loin ces hommes nus, on croirait qu'ils ont des habits galonnés. Si les peuples peints avaient été examinés avec la même attention que les *peuples vêtus*, on aurait reconnu que l'imagination la plus féconde et le ca-

price le plus mobile ont créé les usages de la peinture comme ceux des vêtements. »

MAXIMES ORIENTALES.

— Donner son cœur à ce qui n'est pas durable est folie.
— Ne t'abandonne pas au goût des beaux vêtements : quelque riche que soit l'habit, celui qui le porte vaut mieux.

— Quiconque fait parade de sa force paraît oublier que Dieu seul est fort ; mais à peine cette prétention a-t-elle eu le temps de traverser le cœur de l'homme, que déjà, poussière qu'il est, le vent l'a emporté et dispersé.

— Le favori d'un roi est l'homme qui doit avoir le plus de crainte.

— Oser se mettre au service des rois, c'est rompre soi-même le fil de sa propre existence, c'est verser du poison à un homme altéré.

— Un despote doit inspirer à ses ennemis une telle crainte, que ses amis mêmes ne se croient pas à l'abri de sa colère ; il doit montrer à ses adversaires une telle sévérité, que ses partisans mêmes ne restent pas sans crainte.

— Ne pas encourager l'homme capable est une injustice ; combler l'homme incapable est une indignité.

— Se contenter de ce qu'on a est le principe de la véritable indépendance.

— Regrettes-tu de n'avoir pas de pantoufles, regarde ceux qui ont perdu leurs pieds, et bénis le Seigneur.

— Si tu n'as pas de cheval, tu n'as pas besoin de l'inquiéter de l'achat de l'orge.

— Si tu n'as pas d'esclaves, tu n'es l'esclave de personne.

— Sème dans le champ de la vie la graine du bien, et demande au paysan ce qui en sortira ; il te répondra : « Je recueille ce que j'ai semé. »

VOYAGES ET PÈRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE.

Suite. — Voy. p. 134, 145, 157, 162, 170.

XV

Ce que le docteur avait prévu arriva : la présence et les soins des deux hommes firent peu à peu rentrer la tranquillité dans l'esprit du malade ; et quand vint le soir, le médecin affirma que la fièvre était tombée. Il ajouta que, si la nuit était bonne, il faudrait le lendemain faire sortir l'enfant et l'habituer de nouveau avec précaution à la vue des personnes et des choses du dehors. En le tenant par la main, en lui montrant des objets amusants, en le faisant jouer, comme il est probable que cela se passait dans sa famille, on changerait le cours de ses idées, on le mettrait en confiance, on l'aguerrirait, et, en l'observant, on tirerait peut-être de ses regards et de ses gestes d'utiles indices. Le père Hipp ne s'arrêtait pas dans le pays : il l'avait seulement traversé pour aller à une foire des environs. Il n'y avait donc rien à craindre de ce côté.

L'enfant dormit tranquillement, comme la veille, après avoir dîné de bon appétit, et, quand vint le jour, il fut le premier éveillé et le premier habillé. « Ne trouves-tu pas, Joseph, dit M. Liebsich, que, sans être sorcier, on peut deviner quelque chose de la vie de ce petit garçon ? Évidemment, il a l'habitude de se lever de bonne heure, car tu vois qu'il ne s'est pas fait prier pour sortir du lit. Donc il demeurerait à la campagne ; par conséquent, une promenade dans les champs doit lui être aussi agréable que sa-

litaire. L'occasion me paraît superbe pour nous en aller tous les trois sur la colline. Pour n'avoir pas besoin de revenir trop tôt, ce qui le fatiguerait, nous emporterons des provisions et nous déjeunerons là-haut sans nous presser. » Puis, se parlant à lui-même, il ajouta d'un ton mystérieux et satisfait : « Enfin, je crois que cette fois elle ne m'échappera pas. »

Le voyage se fit sans accident. Tout le long du chemin, l'enfant allait, venait, ramassait des cailloux, cassait de petites branches, cueillait des fleurs, se cachait derrière un arbre ou un quartier de rocher, et accourait en riant près de M. Liebsich et de Joseph, qui regardaient partout d'un air très-sérieux, comme s'ils ne l'apercevaient plus. On s'arrêta plusieurs fois, parce que le sentier, non content d'être assez roide, était assez long, et que d'ailleurs, quand on monte, on se fatigue beaucoup plus vite. L'air frais du matin, tout embaumé des senteurs agrestes du bois, donnait à l'enfant de charmantes couleurs, et c'était plaisir de le voir, lui petit et joyeux, avec ses joues roses et ses cheveux blonds flottants, courir et gambader au milieu des austères roches grises et sous les rameaux touffus des grands arbres.

On arriva en haut du sentier, au bord de la clairière. L'enfant tourna alors la tête de tous les côtés, comme s'il reconnaissait l'endroit. Sa figure prit une expression inquiète ; il hésita ; n'avança plus que lentement, puis cessa d'avancer, et finit même par reculer d'un pas ou de deux. M. Liebsich lui fit un signe amical du doigt et de la tête, et, le voyant néanmoins rester en place, se dirigea vers lui, le bras allongé et la main en avant, comme on fait à ceux qu'on veut enhardir à marcher avec soi. L'enfant parut épouvanté ; ses yeux semblaient prier M. Liebsich de partir ; et il se tournait vers le sentier avec un air de supplication désespérée. On aurait dit qu'il avait peur d'être ramené à l'endroit où on l'avait trouvé pour y être abandonné. « Voilà, direz-vous, une singulière crainte que rien ne devait faire prévoir. » Je ne dis pas le contraire ; mais allez donc raisonner avec un enfant effrayé, et surtout un enfant qui n'entend pas ! Il y a dans tous les traités de philosophie bien faits un chapitre fort curieux que je vous engage à lire : c'est celui où MM. les philosophes examinent ce qu'ils appellent l'association des idées. Vous y verrez quels singuliers chemins peut prendre l'imagination, même d'un homme calme et assis tranquillement dans son fauteuil, en suivant une série d'idées dont chacune tient pourtant à celle qui la précède et à celle qui la suit. On part de la chose la plus simple de la terre, et on arrive aux plus fantastiques conceptions ; et tout cela s'opère souvent en un clin d'œil. Maintenant, supposez un enfant au lieu de l'homme de tout à l'heure, donnez à son imagination les ailes de la peur, et vous aurez grand tort d'être ou trop surpris, ou trop sévère.

Au moment où M. Liebsich le touchait presque, il recula vivement, regarda en arrière, se retourna et s'élança de toute la vitesse de ses petites jambes dans le sentier. M. Liebsich et Joseph restèrent stupéfaits un instant ; mais comme il n'y avait ni temps à perdre, ni deux partis à prendre, ils se mirent tous les deux, instinctivement et sans s'être dit un mot, à sa poursuite. Le sentier était fort sinueux et serpentait au milieu de rochers, de gros arbres, de talus, de buttes de terre surmontées de broussailles, qui cachaient par moments le fugitif et rendaient la route plus malaisée pour des personnes de grande taille que pour un enfant qui pouvait se glisser et se tourner facilement : aussi gardait-il l'avance qu'il avait prise sur eux dès le commencement de sa fuite ; mais comme ils entendaient le bruit de ses pas, et que d'ailleurs, autant qu'ils se le rappelaient, il n'y avait qu'un seul sentier pour

descendre, lequel débouchait tout près de la grand'route, ils n'étaient pas inquiets de le perdre de vue, comptant bien le rattraper au bas de la colline. Je ne sais pas si vous avez observé que lorsqu'on fait un chemin dans un sens, on ne se doute pas d'une foule de choses qu'on aperçoit en revenant par le même chemin : c'est assez naturel, et pourtant on en est presque toujours surpris. M. Liebsich et Joseph en firent l'expérience : ils ne connaissaient le sentier qu'en montant ; car, pour l'unique fois qu'ils l'avaient descendu, lorsqu'ils portaient le petit arlequin, ils avaient eu bien assez d'occupation à regarder à leurs pieds, sans s'arrêter aux accidents ou aux beautés du paysage. Il n'y avait donc rien d'extraordinaire à ce qu'ils n'eussent pas remarqué qu'à un certain endroit un sentier plus petit se détachait du sentier principal et s'écartait vers la gauche, tandis que le grand continuait dans la même direction. Quand ils furent arrivés à cette bifurcation, ils s'arrêtèrent étonnés, penchèrent la tête, écoutèrent et n'entendirent plus qu'un bruit faible et lointain qui pouvait être produit tout aussi bien par le souffle du vent dans les arbres que par le pas d'une personne marchant sur des feuilles et des branches. M. Liebsich se trouvait pour la deuxième fois, coup sur coup, obligé de prendre une résolution subite, lui qui n'agissait jamais que par compas et mesure. Mais les batailles improvisent souvent les généraux, et quand il faut faire, comme dit le proverbe, de nécessité vertu, les caractères se modifient singulièrement. Ceci s'appliquerait également fort à propos aux timides ou même aux poltrons, qui tremblent toujours d'avance à l'idée des dangers qu'ils pourraient courir : quand on est au pied du mur, on se découvre des ressources qu'on ne se connaissait pas.

— Va par là ! dit précipitamment M. Liebsich à Joseph en lui désignant le grand sentier. Nous nous rejoindrons en bas.

Et, sans attendre aucune espèce de réponse, il s'enfonça dans le petit sentier. La route n'était pas commode. Les branches, souvent à hauteur de figure, le forçaient à se baisser ; son pied glissait fréquemment sur un sol parsemé de pierres, et se heurtait soit à des racines, soit à des pointes de gros rochers enfouis dans la terre et ne laissant dépasser ça et là que quelque arête à laquelle on ne s'attendait pas. Il arriva à un endroit creux et humide : le terrain, mou et presque détrempé, semblait battu par des pas de différentes grandeurs et espèces. M. Liebsich ne s'amusa pas à regarder s'il y trouverait au juste l'empreinte du pied de son petit sourd-muet. Il continua à marcher. Il était même si pressé et si préoccupé qu'il ne vit pas ou ne voulut pas voir une grande flaque de vase dans laquelle il enfonça jusqu'au-dessus de la cheville. La fraîcheur de l'eau le surprit bien au premier moment, mais il ne songea pas à retourner en arrière : une fois mouillé, un peu plus ou un peu moins ne fait rien à l'affaire. Il s'assura avec sa canne que la flaque n'était pas profonde, prit son parti bravement, et en deux ou trois grandes enjambées parvint sur la terre ferme. Il lui fallut encore suivre le sentier pendant assez longtemps, et par endroits le chemin était tellement creux et les branches tellement rapprochées et touffues, qu'il faisait sombre comme si le soir fût venu et frais comme si l'on eût été dans une cave. M. Liebsich, que sa course avait fort échauffé, sentit un petit frisson désagréable, et ferma son vêtement jusqu'au cou. Au sortir de cette espèce de défilé, le bois commença à s'éclaircir : on distinguait la campagne à travers les arbres ; le sentier n'avait déjà presque plus de pente. Bientôt M. Liebsich arriva à la lisière et se trouva sur la route, avec la vallée qui descendait doucement d'un côté, et la colline boisée qui s'élevait assez brusquement de l'autre.

Il ne put retenir un cri de surprise : il voyait à une cinquantaine de pas Joseph qui suivait la route en tenant le petit garçon par la main, et qui venait de son côté, non sans explorer d'un regard attentif le bord de la colline et chercher où pouvait bien aboutir le sentier pris par son maître. L'enfant aperçut le premier M. Liebsich, et courut à lui.

Voici, du reste, ce qui s'était passé. L'enfant avait été jusqu'au bas du grand sentier, et une fois sur la grande route, loin de l'endroit terrible dont la vue seule lui rappelait probablement combien il avait souffert et lui troublait la tête, sa peur avait disparu comme par enchantement : aussi Joseph n'avait-il eu aucune peine à l'atteindre et à le reprendre. Pour les enfants, — j'ose même dire pour un bon nombre de grandes personnes, — la crainte du danger tient encore plus à l'idée qu'ils attachent à certains objets extérieurs dont le souvenir est contemporain du danger, qu'au danger lui-même. Les psychologues vous donneront à ce sujet toutes les explications que vous pourrez désirer. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le fait est vrai.

XVI

Il n'y avait pas à reprendre le même jour l'expédition projetée. On revint donc à l'auberge, et M. Liebsich employa le reste de la journée, fort avancée d'ailleurs, à reconsulter et recompulser ses papiers. Il lui semblait toucher du doigt ce qu'il cherchait. Ses calculs et ses prévisions lui paraissaient d'une justesse incontestable, et bien que son désir s'augmentât de toute la difficulté qu'il éprouvait à le satisfaire, la conviction d'être sur le point de réussir calmait son impatience. Ce que je dis là n'est pas aussi paradoxal qu'on pourrait le croire. En résumé, qu'est-ce que l'impatience ? Une sorte de mauvaise humeur, toujours mêlée d'un peu d'inquiétude ou de vanité. Les gens impatients sont des gens ou qui ne sont pas sûrs de ce qu'ils attendent, ou qui seraient bien aises de faire croire qu'ils ne sont pas habitués à attendre. Or M. Liebsich n'avait pas d'inquiétude ; et quant à la vanité de se donner pour un homme à qui tout vient à point et dont les obstacles s'écartent avec respect, il n'avait pas de spectateurs pour se mettre en scène, et vous savez bien que les vaniteux ne sont pas autre chose que des comédiens, fort ennuyeux et fort mauvais, je me hâte de le dire, à qui il faut une galerie. M. Liebsich en eût donc été pour ses frais ; ensuite, la meilleure raison, qui coupe court à tout, c'est que ces allures-là n'étaient pas du tout dans son caractère.

Il ne se pressait pas trop d'imaginer un moyen de sortir d'embarras, comptant que les circonstances elles-mêmes le lui fourniraient. Ce qui est impossible aujourd'hui peut devenir facile demain, et pour vouloir trop hâter l'avenir, se répétait-il souvent, on le change, on l'altère, on le complique ; par conséquent, on se prépare du mal et de la fatigue. « Vois les plantes, maître Kobus, se disait-il à lui-même, en vrai botaniste ; elles germent quand il faut, elles grandissent dans le temps voulu, elles fleurissent au moment favorable. Tout cela, c'est de l'ordre. Tu auras beau faire : les heures sont de soixante minutes, et non pas de cinquante-neuf ; la charrue ne doit pas être mise avant les bœufs ; ne presse pas le temps, ne le déränge pas ; contente-toi de n'en pas perdre, et tu peux être sûr d'en gagner beaucoup. Tu es obligé d'attendre ? Eh bien, ne te dépêche pas ; occupe-toi en attendant, et ce moment que tu désires arrivera toujours trop tôt. »

Je tenais à vous donner ces explications sur M. Liebsich, parce que je connais beaucoup de gens qui font semblant d'être actifs, et qui ne comprendraient point qu'il n'eût pas déjà jeté feu et flamme, maugréant, pestant contre la pluie, les saltimbanques, le père Hipp, le petit sourd-

muet, etc. Admettez qu'il l'eût fait : les choses en auraient-elles mieux marché? Non, n'est-ce pas? Laissez-lui donc le droit d'être calme. Et puis, avec de la brusquerie, n'aurait-il pas risqué de compromettre le succès de sa bonne action? Pour moi, je crois bien que ce pauvre enfant abandonné, si doux, si aimable, tremblant comme un oiseau orphelin, et sur les souffrances duquel on pouvait faire avec vraisemblance toutes les suppositions possibles, lui tenait déjà au cœur par des attaches bien solides, et prenait, à son insu, le pas sur ses goûts les plus chers et ses affections les plus habituelles.

La suite à une prochaine livraison.

ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS

DES ALIMENTS.

Voy. p. 111, 144.

BIÈRE.

La bière est, comme on le sait, une boisson fermentée qui se prépare au moyen des grains céréales, et principalement de l'orge, avec addition de houblon; elle renferme des quantités d'alcool assez variables : la *bière double* contient 6 à 8 pour 100 d'alcool; la *bière forte*, 3 à 6 pour 100; les *bières allemandes*, 5 à 8 pour 100. Suivant la provenance de la bière, le dosage de l'alcool contenu pourra donc être, au sujet de sa qualité, un premier renseignement; et, pour opérer ce dosage, on peut employer l'appareil Salleron, que nous avons déjà décrit à l'article *Vin* (voy. t. XXXVI, 1868, p. 16). A défaut de cet appareil, une simple cornue munie d'un récipient peut suffire (fig. 1). On distille 150 centimètres cubes de l'échantillon

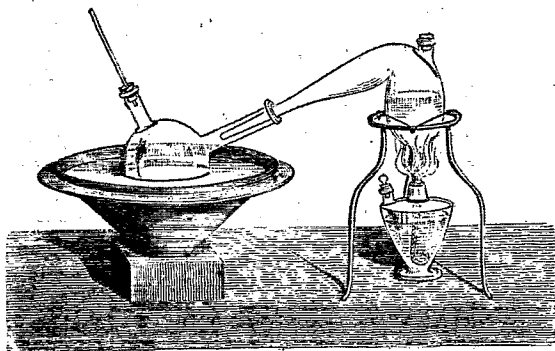


FIG. 1. — Dosage de l'alcool dans la bière.

à essayer; on recueille le premier tiers du volume distillé, que l'on titre au moyen d'un alcoomètre centésimal de Gay-Lussac (voy. t. XXXVI, 1868, p. 16).

La bière est quelquefois altérée par suite de vices de préparation, dus soit à l'impureté des eaux qui ont servi à cette fabrication, soit aux appareils que l'on emploie. On a signalé des échantillons de bière renfermant très-abondamment des sels calcaires et même du plomb ou du cuivre. La présence de ces deux derniers métaux, tout exceptionnelle, est très-facile à constater. Pour rechercher le cuivre, on évapore la bière à siccité; on reprend les cendres par l'acide nitrique, et le métal se décèle par la coloration bleue que prend la liqueur obtenue sous l'action de l'ammoniaque. Une bière qui renfermerait du plomb donnerait un précipité blanc par l'addition de quelques gouttes d'acide sulfurique ou d'une solution de sulfate de soude, un précipité noir sous l'influence d'un courant de gaz acide sulhydrique. Les sels calcaires se

reconnaissent au précipité blanc qu'ils forment avec l'oxalate d'ammoniaque.

On a souvent substitué au houblon, dans la fabrication de la bière, un grand nombre de matières végétales, telles qu'écorce de buis, fleurs de tilleul, gentiane, têtes de pavot, bois de gaïac, réglisse, jusquiame, noix vomique, fève de Saint-Ignace. Ces substances frauduleuses ont été quelquefois employées pour colorer la bière ou pour lui donner de l'amertume. Malheureusement, la plupart d'entre elles échappent aux investigations de l'analyse chimique, et ne peuvent être décelées que par la perspicacité d'un dégustateur expérimenté.

Il est possible, toutefois, de reconnaître la noix vomique et la fève de Saint-Ignace. On évapore une notable quantité de bière dans une capsule de porcelaine chauffée au bain-marie (fig. 2); on traite par l'alcool ordinaire l'extrait

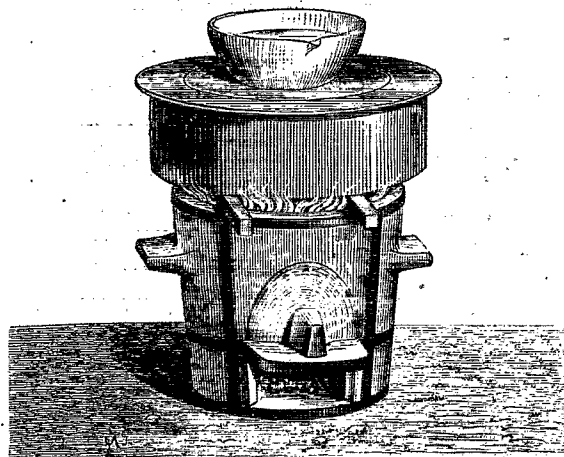


FIG. 2. — Évaporation de la bière au bain-marie.

formé, et, dans le cas précité de falsification, on peut retrouver la strychnine qui doit se rencontrer dans la solution alcoolique. Une des propriétés caractéristiques des solutions de strychnine est de passer au rouge brun, puis au violet, sous l'action de l'acide sulfurique.

CIDRE.

Le cidre est la boisson alcoolique que l'on obtient par la fermentation du jus des pommes; il doit généralement contenir 5 à 6 pour 100 d'alcool. Quand il est fabriqué avec des eaux séléniteuses, il peut renfermer de notables proportions de sels calcaires qui se dévoilent par l'oxalate d'ammoniaque.

Le cidre contient quelquefois de la litharge et de la céruse, qu'on y a ajoutées pour corriger son âcreté. Cette addition constitue une fraude dangereuse, et pour la reconnaître, il faut évaporer le cidre à siccité, et reprendre le résidu par l'acide nitrique : on a ainsi une solution d'un sel de plomb qui précipite en noir par l'hydrogène sulfuré, en jaune par le chromate de potasse et l'iodure de potassium.

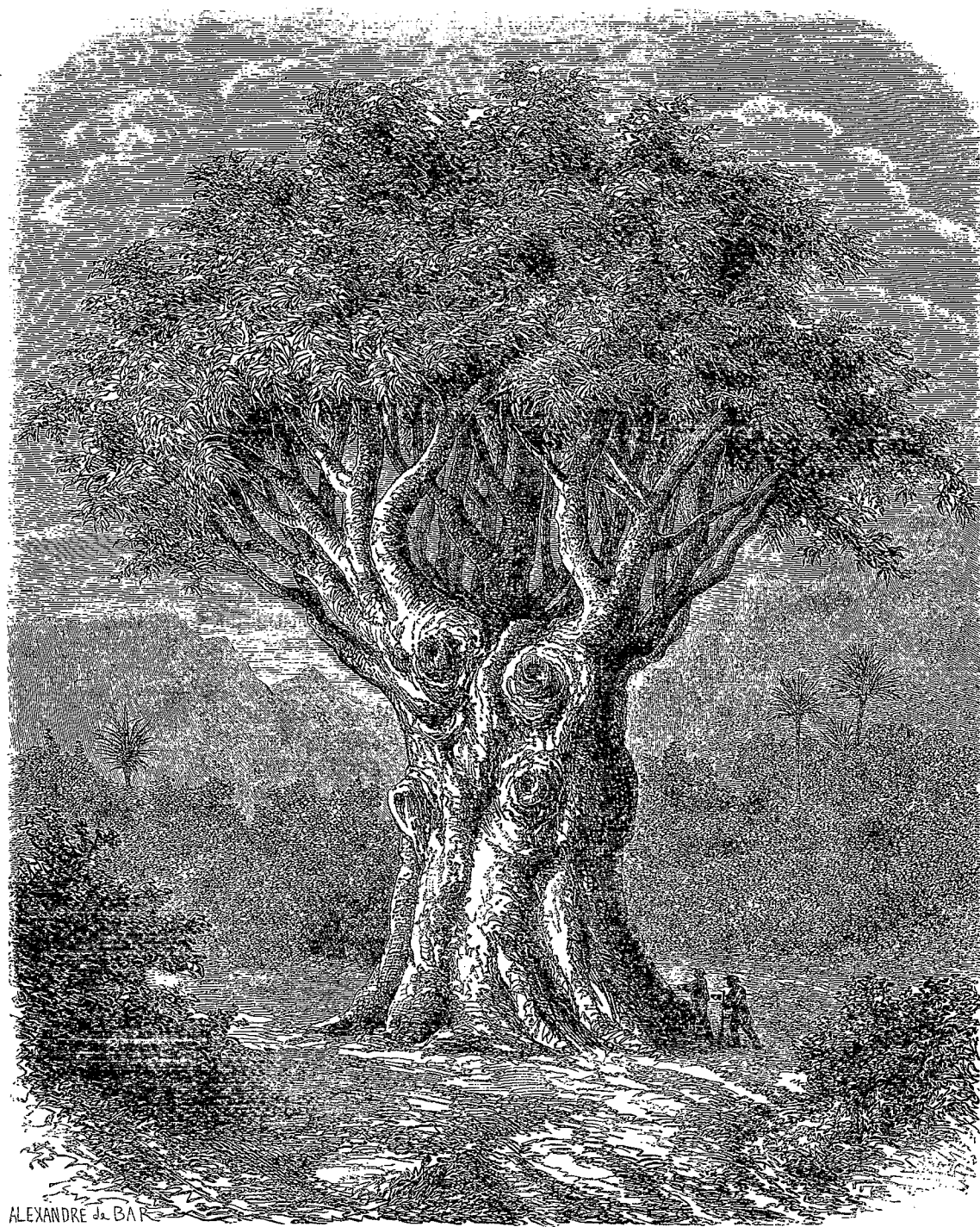
Quelquefois le cidre peut contenir de petites quantités de cuivre qui proviennent des vases où il a séjourné. Le résidu de l'évaporation du cidre, dissous dans un acide étendu d'eau, donnerait, dans ce cas, une coloration bleue avec l'ammoniaque.

On a vendu dans le commerce, sous le nom de cidre, des boissons préparées avec des fruits secs, édulcorées avec du sucre de fécule ou de la cassonade, acidulées à l'aide du vinaigre et aromatisées avec la cannelle. Ces boissons, nullement dangereuses d'ailleurs, se laissent facilement reconnaître par la dégustation.

DRAGONNIER, A OROTAVA

(ILE DE TÉNÉRIFFE).

Voy., sur Ténériffe, la Table de trente années.



Le Dragonnier, à Orotava (île de Ténériffe). — Dessin de A. de Bar.

L'Orotave (Orotava), dit M. S. Berthelot ⁽¹⁾, c'est le beau vallon, le Tempé des Canaries, une fraîche oasis au milieu de l'Océan.

La ville de l'Orotave est assise sur la pente de la vallée : son aspect a quelque chose de champêtre qu'on ne retrouve pas dans nos cités d'Europe. La campagne pénètre dans la rue. Toutes les maisons ont leur verger, leur jardin, leur cellier, et chacun vit de ce qu'il récolte sur un sol prodigue de biens.

⁽¹⁾ *Histoire naturelle des Canaries*, par J. Barker-Webb et Sabin Berthelot.

La juridiction de l'Orotave embrasse trois cantons, la Florida, el Rincon et la Perdonca. Vingt petits ermitages sont disséminés sur ce territoire.

A l'Orotave, le quartier où j'habitais réunit dans une enceinte les maisons les plus opulentes : c'est la ville de plaisance ; tous les jours on y fait fête, et les plaisirs s'y succèdent sans interruption. L'administrateur de la *Casa de Franchi*, manoir qui fait partie du domaine du marquis de Sauzal, m'avait permis de m'installer dans un des appartements les moins dévastés du château. Les jardins, jadis entretenus avec luxe, étaient livrés à eux-mêmes. Un

dragonnier s'élevait en face de mon logement, arbre étrange de forme, gigantesque de port, que la tempête avait frappé sans pouvoir l'abattre. Dix hommes pouvaient à peine embrasser son tronc, qui a près de cinquante pieds de circonférence à sa base. Ce cippe prodigieux offrait à l'intérieur une cavité profonde que les siècles avaient creusée. Une porte rustique donnait accès dans cette grotte, dont la voûte, à moitié entamée, supportait encore un énorme branchage. De longues feuilles aiguës comme des épées couronnent l'extrémité des rameaux, et de blanches panicules, qui s'épanouissaient en automne, venaient jeter un manteau de fleurs sur ce dôme de verdure.

Un jour, l'ouragan furieux emporta le tiers de la masse rameuse; mais le colosse mutilé n'a rien perdu de son aspect imposant.

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Suite. — Voy. p. 42, 87, 142.

Nous avons déjà parlé de l'alimentation du personnel de la ferme, et de l'horticulture qui s'y lie si intimement. Nous y revenons pour montrer quelles facilités l'Institut rural offrira aux jeunes filles pour les familiariser avec ces deux grandes attributions de la maîtresse de maison dans une ferme.

Le nombre de personnes entretenues dans l'établissement donne de l'importance aux détails et oblige à les constituer *en services*. Répétons ici qu'à chacun de ces services on attachera un groupe de plusieurs élèves; que l'on nommera aussi des commissions temporaires pour des circonstances accidentelles, par exemple, pour la réception d'objets achetés; et que les rapports des élèves seront lus et discutés dans des conférences générales: moyen d'enseignement efficace, en ce qu'il fixe fortement l'attention et met en scène la personnalité du rapporteur.

Le service des offices et des cuisines sera, comme l'on pense bien, surveillé de près par plusieurs groupes. A la campagne, on n'a point de restaurateur à sa porte, et l'on y est souvent forcé de remplacer les cuisinières, alléchées par la ville dès qu'elles savent dresser un plat. Il ne faut pas non plus dépendre d'une femme ignorante ou malhonnête, qui fera presque sous les yeux de sa maîtresse inexpérimentée une foule de gaspillages, de maladresses ou de menues fraudes. Il est donc de toute nécessité qu'une maîtresse de maison sache, au besoin, préparer quelques mets; elle n'en commandera et n'en surveillera que mieux.

L'Institut demandera aux demoiselles qu'il instruit de vouloir bien considérer les cuisines comme l'on considère les laboratoires de chimie dans les facultés. Il y en aura plusieurs garnies de fourneaux et d'ustensiles, et l'apprentissage mutuel aura lieu avec émulation de la part des divers groupes qui seront de service. La palme sera pour celles qui feront le mieux dans le moindre temps et au meilleur marché. Nul doute que les rivalités des jeunes concurrentes, jugées en dernier ressort au réfectoire par leurs compagnes en appétit, ne profitent rapidement à leurs talents culinaires, sans que l'amour-propre soit blessé de la vulgarité du travail.

On trouve deux cuisines dans une exploitation rurale: celle de la maison et celle de la ferme, celle du chef et celle des ouvriers. La bonne règle est de résister, pour la première, aux tendances gastronomiques, et d'accroître, pour la seconde, les qualités nutritives, la diversité des mets et la variété des préparations. « Il y a, dit Joigneaux, dans ses *Conseils à la jeune fermière*, des ménagères qui, sous prétexte que l'appétit est le meilleur assaisonnement, ne se lassent point de ramener la même soupe et le même

plat des mois et des années durant. On en vit; mais comme on vivrait mieux en variant les mets! »

Nous sommes de l'avis de ce maître, praticien émérite et non moins familier avec les théories élevées: une ménagère de bonne volonté composera un plat excellent avec les denrées qu'une gargotière déguiserait en un horrible brouet. L'une sait, et veille sur ses fourneaux; l'autre ignore, et va jaser à la fenêtre. En outre, celle qui est soigneuse consomme moins de charbon et moins d'assaisonnement que l'insouciant.

La maîtresse de maison qui voudra remédier sans frais à la monotonie et à l'insipidité des mets, y parviendra très-facilement en intéressant les ouvriers de la ferme à la culture des jardins. En y mettant de la volonté, on garnira la table des ouvriers avec des légumes, des salades, des fruits de diverses natures; on la rendra plus agréable et plus abondante. Lors même qu'il faudrait au jardin quelques heures de travail de plus, l'agrément les compenserait bien, sans compter qu'on hante moins le cabaret quand on est mieux nourri; mais il est probable que le temps ordinaire employé dans les jardins suffira amplement, pourvu qu'il soit appliqué plus habilement et avec plus de zèle ou de soin. C'est là que pourra briller la jeune maîtresse de maison formée à l'Institut rural, où les élèves auront été groupées pour suivre les divers services de l'horticulture. Elles y auront jugé par elles-mêmes de quelle importance il est de se rendre compte des époques d'ensemencement, du nombre de carreaux à semencer, du rendement probable de la récolte, afin d'avoir, à chaque saison, tels ou tels bons légumes en quantité convenable. Il y aurait eu de beaux cris au réfectoire, si les petits pois avaient manqué!

Nos lecteurs et nos lectrices ne supposeront pas, d'après ces derniers mots, que l'Institut rural veuille développer la sensualité sur les lèvres roses de ses pupilles. Non! les limites seront posées par le bon sens, et elles naîtront naturellement de cette formule de M^{me} Millet-Robinet: *La cuisine à la campagne doit être bonne, saine, simple, peu coûteuse et facile à exécuter*. Pour prêcher d'exemple, cette dame consacre la moitié d'un volume à la préparation de la nourriture, et quiconque trouvera dans une bibliothèque la *Maison rustique des dames*, s'apercevra tout de suite que cette moitié est la partie la plus consultée; preuve irrécusable de ses qualités. Tout ce qu'on y enseigne a été pratiqué, étudié, comparé, corrigé et arrêté par l'auteur avec la sagacité d'un esprit scientifique et la sûreté d'une praticienne habile.

Il va sans dire qu'à l'Institut rural les travaux de la basse-cour et ceux des champs d'étude où l'on donnera des notions de la grande culture en plein champ seront suivis, comme ceux de l'horticulture, par des groupes qui les apprécieront dans leurs comptes rendus. Ces groupes accompliront également, tour à tour, des excursions à faire dans les exploitations du voisinage, aux époques des opérations agricoles de la grande culture, dont celles de l'horticulture ne donneraient pas une suffisante idée.

Il faudrait consacrer une dizaine d'articles au moins aux jardins, à la basse-cour et à la ferme, pour montrer l'action utile et bienfaisante que peut y exercer une femme agricole qui aurait passé par les études et par l'apprentissage de l'Institut rural féminin; mais nous en avons assez dit pour que les lecteurs du *Magasin pittoresque* aient reconnu les avantages de l'établissement. Nous craignons, d'ailleurs, qu'ils n'aient déjà trouvé chez nous trop de longueurs, de redites et de digressions. Peut-être même avons-nous abusé de la place que nous a ménagée, pendant deux ans, l'indulgent amitié du directeur du *Magasin pittoresque*. Nous n'irons donc pas plus loin, et nous

ne réclamerons la patience de nos lecteurs que pour les entretenir dans un dernier article de la femme de l'agriculteur en famille, occupée avec son mari de la santé et de l'éducation de ses enfants, construisant, pour elle-même et pour ce même mari, son nid de tendresse et de félicité conjugale.

La fin à une prochaine livraison.

LE MANUSCRIT D'HIÉROPHILE.

Fin. — Voy. p. 178.

LES LIQUIDES. — De *janvier* jusqu'à la fin de *mai*. Boire du vin doux (du vin cuit) en sortant du lit, user du *conditum* ⁽¹⁾, du xirozème ⁽²⁾, de l'eau d'*alica* ⁽³⁾, de décoctions de fenouil et d'ail, dont on rehaussera le goût avec des aromates. Le *conditum* devra être mêlé de poivre, de cannelle, de clous de girofle et de nard. — *Juin et juillet*. On boira chaque jour trois gorgées d'eau pure; on fera usage du vin blanc, odorant, anisé et vieux surtout; on se trouvera bien du régime des boissons rosées; on n'usera pas de décoctions relevées, si ce n'est de celles de carottes avec un peu de miel et de nard. — *Août*. On recommande les vins légers, odorants et anisés. — *Septembre*. Il faut user de laitage, boire du vin miellé, de l'eau rosée, du vin d'absinthe rosé et du vin d'absinthe seule. — *Octobre*. On boira du vin blanc foncé en couleur d'or et du vin d'absinthe rosé. — *Novembre et décembre*. Il convient de boire du vin vieux, léger et odorant, et de ne faire qu'un usage modéré de décoctions de poireau et de fenugrec.

LES BAINS. — *Janvier et février*. Dans chaque mois on prendra quatre bains. En entrant dans le bain, on devra se faire jeter trois potées d'eau sur le corps; puis, avant la sueur, on se fera oindre avec une pâte composée de nard cuit dans du vin faible où l'on aura jeté trois drachmes d'aloès, une drachme de myrrhe et deux jaunes d'œufs. On gardera quelque temps sur soi cette couche de pâte; ensuite on la fera tomber par un lavage de vin cuit, des jaunes d'œufs et un mélange d'eau de roses chaude. — *Mars*. On prendra six bains, dont trois le troisième jour de la semaine et trois le cinquième jour; il ne sera point fait d'onctions d'aloès et de myrrhe, mais on recommande les frictions avec le nitre. — *Avril et mai*. On prendra huit bains; les frictions seront faites avec le savon de la Gaule. Une seule onction devra être appliquée durant le mois; elle sera liquide, composée de trois jaunes d'œufs et d'eau de roses, sans addition d'aloès et de myrrhe. — *Juin*. On prendra huit bains, mais sans onctions ni frictions. — *Juillet, août et septembre*. On prendra huit bains pendant chaque mois, jusqu'au 24 septembre; on se frictionnera la tête avec de la terre cimolée ⁽⁴⁾, du vinaigre et de l'huile de roses. — *Octobre*. Hiérophile ne prescrit pas de bains durant ce mois. — *Novembre*. On prendra seulement trois bains, mais sans onctions. — *Décembre*. On prendra huit bains accompagnés d'onctions avec l'aloès et la myrrhe, et de frictions avec du vin et du nitre.

ÉPILOGUE. — L'historiette suivante n'appartient pas à l'ouvrage d'Hiérophile; mais elle peut, ce nous semble,

⁽¹⁾ *Conditum*, nom générique de toutes sortes de vins préparés soit avec des roses, soit avec de l'absinthe, ou du poivre, ou du miel. Spécialement on employait le mot *conditum* (le *mulsum* des Latins) pour le vin mêlé seulement de miel, ou de miel et de poivre.

⁽²⁾ Xirozème, pour chilosème, sorte de sirop.

⁽³⁾ L'eau d'*alica* était une boisson préparée avec le blé nommé épeautre (*Triticum spelta*).

⁽⁴⁾ Terre cimolée : argile dont les anciens se servaient pour le blanchissage. On la traitait de l'île de l'Argentière (Kimolo, *Cimolus*), près de Milo. Elle est confondue, par erreur, avec la terre de Samos qu'on employait comme dessiccatif.

trouver ici sa place comme conclusion nécessaire à l'*Année alimentaire* du docteur byzantin.

Un vieux mendiant, qui se tenait le soir près de la colonne de Théodose le Grand, attendait vainement depuis plusieurs heures l'aumône espoir de son souper, quand il vit passer devant lui un personnage vêtu d'une belle robe et chargé d'embonpoint. « Pour acheter des lentilles ! » dit le pauvre en tendant la main au passant. Celui-ci haussa les épaules et ne s'arrêta devant le misérable qui le sollicitait que pendant le temps nécessaire pour lui répondre : « Tu voudrais manger des lentilles ! mais, malheureux ignorant, apprends que nous sommes dans le mois où les graines sèches sont mortelles ; en ne te donnant rien, je te sauve la vie. » Et il continua son chemin. Comme il allait disparaître au détour de l'Hippodrome, le mendiant s'aperçut que le passant avait laissé tomber sa bourse ; il le rappela pour la lui rendre : « Tu mérites une récompense, dit le maître de la bourse, touché de la probité du vieux mendiant. Je suis médecin ; viens me trouver demain, je te dirai comment, selon la saison, il faut se nourrir pour bien vivre. » Puis il lui tourna de nouveau les talons pour se rendre dans un palais où il était invité à souper. Le mendiant ne se coucha pas à jeun, malgré la singulière générosité de son obligé. A défaut de l'aumône du docteur, il eut pour ressource la commisération d'un voisin presque aussi misérable que lui-même, qui l'admit à partager un plat de vieilles fèves bouillies, aliment signalé comme plus dangereux encore que les lentilles. Le lendemain, en même temps que le vieux pauvre retournait se poster près de la colonne de Théodose, on sonnait la cloche dite des trépassés à l'église voisine de la maison du docteur. Après avoir soupé selon les règles, le savant médecin était mort d'indigestion.

HOPITAL DE GREENWICH.

V. t. VII, 1839, p. 28 et 285.

Situé sur la rive sud de la Tamise, à cinq milles du pont de Londres, ce magnifique édifice eut d'abord pour origine la résidence royale d'Édouard I^{er}, en 1300; ses successeurs l'agrandirent. C'est là que naquirent Henri VIII et ses deux filles, Élisabeth et Marie; Édouard VI y mourut. Devenue la toute-puissante souveraine de l'Angleterre, Élisabeth en fit son séjour favori : pendant l'été, elle s'y rendait souvent en barque, accompagnée d'un brillant cortège de seigneurs, et se plaisait à y tenir sa cour.

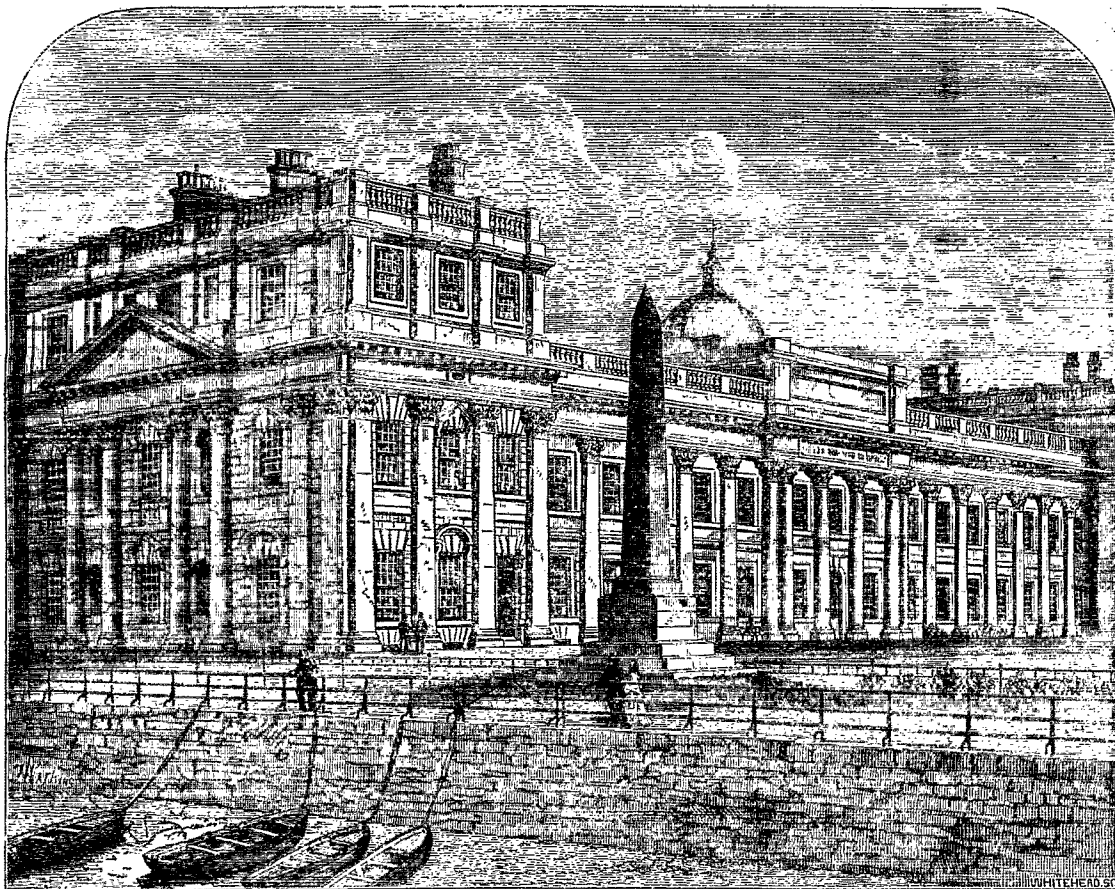
De ces antiques constructions il ne reste rien. Charles II conçut le projet de les remplacer par un palais grandiose, dont la première aile s'éleva sous son règne; mais il ne le vit pas finir. L'édifice demeura inachevé jusqu'à l'avènement au trône de Marie et de Guillaume III, qui, dans leur désir de se populariser, et sans doute aussi mus par une généreuse sympathie pour les véritables défenseurs de la Grande-Bretagne, résolurent de faire du palais une retraite pour les marins que l'âge, les blessures ou les infirmités avaient mis hors de service. En conséquence, Greenwich fut érigé en hôpital des invalides de la marine, et la première pierre de l'hospice fut posée en 1695. Cent matelots estropiés y furent admis dès 1705.

La façade principale, que représente notre gravure, est bordée d'une terrasse de 865 pieds de long. A l'ouest sont les bâtiments de Charles II, construits par Webb sur les plans du célèbre architecte Inigo Jones. A l'est, du même style, et se développant sur une ligne parallèle, sont ceux de la reine Anne. Entre les deux s'ouvre une vaste place décorée au centre d'une statue de Georges II, taillée dans un seul bloc de marbre blanc. En arrière se développent, surmontées de deux dômes hauts de 120 pieds, les con-

structions dues au roi Guillaume et à la reine Marie. Elles furent exécutées sous la direction de sir Christophe Wren. L'un des frontons représente la Mort de Nelson, d'après un dessin emblématique de West. La coupole du vestibule figure une boussole entourée des quatre Vents avec leurs attributs ; au-dessous est le modèle d'un vaisseau antique trouvé, au seizième siècle, près de Rome. Un large et bel escalier conduit à la *salle Peinte*, dont nous avons donné la gravure et la description (t. VII, 1839, p. 285). La chapelle, qui fait partie des bâtiments de la reine Anne, passe pour un des plus beaux spécimens de l'architecture du temps ; elle peut contenir de mille à douze cents fidèles.

Un grand tableau de West, placé au-dessus de la table de communion, représente saint Paul sauvé du naufrage. Les principaux événements de la vie du Sauveur sont peints en grisaille dans le pourtour. Les statues de la Foi, de l'Espérance, de la Miséricorde et de la Charité, ornent l'entrée.

L'hôpital peut contenir trois mille pensionnaires, qui sont nourris, logés, vêtus, et qui touchent par semaine un schelling (1 fr. 25 cent.) d'argent de poche. Il y a en outre les pensionnés externes, dont le nombre est considérable, et auxquels on alloue depuis 200 francs par an jusqu'à 800 ou 900 francs, selon leur position. Les gou-



Hôpital de Greenwich. — Pyramide élevée à la mémoire du lieutenant Bellot. — Dessin de Watkins.

verneurs de Greenwich sont choisis parmi les grands officiers de l'État et les ministres de la couronne.

Les revenus annuels de l'établissement s'élevaient à la somme de 150 000 livres sterling (3 750 000 fr.), provenant de diverses sources, dont la principale était une retenue de 6 pence (60 centimes) par mois sur la solde de tout matelot au service de l'État et de la marine marchande. Cette taxe a été abolie partiellement en 1829, et tout à fait en 1834, et par suite un acte du Parlement, de 1865, a décidé que neuf cents pensionnaires recevraient un surcroît de paye, avec la permission de résider hors de l'hôpital, qui semble destiné à devenir plutôt une infirmerie qu'une maison de retraite. Les dons, indemnités, parts de prise non réclamées, les impôts perçus sur certains phares, sont appliqués à l'entretien de Greenwich, ainsi que les produits des vastes domaines du comte de Derwentwater, confisqués en 1716. Partisan des Stuarts, et gravement compromis dans une rébellion en faveur du Prétendant, ce seigneur, l'un des plus riches et des plus puissants de l'Angleterre, fut condamné à mort sous

Georges I^{er}, en même temps que les comtes de Kenmere et de Nithsdale. Ni la requête présentée à la Chambre des communes par de nobles dames, ni l'intervention de la Chambre haute du Parlement, ni les larmes et les supplications des épouses et des mères, ne purent attendre le nouveau souverain, ni même obtenir un sursis à l'exécution. Le comte de Derwentwater, conduit le premier sur l'esplanade de la Tour où il devait être décapité, y fit monter avec lui son jeune fils, et lui dit : « Tu vas être couvert de mon sang ; qu'il t'apprenne à mourir pour ton roi. »

Un incident bizarre est venu tout récemment remettre en lumière cette lugubre histoire. Une vieille comtesse, se disant descendante de la noble maison de Derwentwater et dernière du nom, a fait dresser, sur les confins du domaine confisqué, une tente où elle s'est établie à demeure, déclarant qu'elle était sur ses terres et n'en sortirait pas qu'on n'eût fait droit à sa légitime réclamation, la confiscation de 1716 étant illégale, ainsi qu'elle était prête à le prouver. Le shérif du district l'a en vain fait sommer de

déguerpir. Elle a tenu bon, et plusieurs nobles du voisinage lui ont fait visite sous sa tente et se sont ralliés à sa cause. Il nous paraît douteux qu'elle la puisse gagner, et déposséder l'État après un siècle et demi de jouissance;

mais, dans un pays où le respect de la loi est grand, si elle peut vraiment prouver l'illégalité de la mesure, elle aurait des chances.

Cette digression nous a fait perdre un moment de vue



Hôpital de Greenwich. — Vue prise de la Tamise. — Dessin de Wimperis.

l'imposant assemblage d'édifices qui fait de Greenwich une des gloires de l'Angleterre. Parmi tout ce qu'on y admire, le visiteur français se sent surtout attiré vers une simple pyramide de granit, sur laquelle on ne lit qu'un nom; mais ce nom rappelle le cœur généreux, le dévouement

héroïque d'un de nos meilleurs compatriotes. Ce monument, élevé sur les bords de la Tamise, dans le palais même des Invalides de la marine anglaise, et dédié à la mémoire de *Bellet*, perdu, dans les neiges du pôle, à la recherche de l'amiral Franklin, témoigne noblement de

la reconnaissance des peuples, et de la sympathie qui unit les grandes âmes sous tous les climats et dans tous les pays ⁽¹⁾.

VOYAGES ET PÉRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE.

Suite. — Voy. p. 134, 145, 157, 162, 170, 182.

XVII

M. Liebsich sentit le soir un peu de malaise. Il avait la tête lourde, la respiration gênée, et se coucha de bonne heure. La nuit ne fut pas bonne : c'est à peine s'il dormit, d'un sommeil agité, entrecoupé, troublé par de mauvais rêves, qui était plutôt une fatigue qu'un repos. Le lendemain, le petit sourd-muet se leva, et, le voyant rester couché, s'habilla promptement, mais avec précaution, puis vint s'asseoir auprès de lui. M. Liebsich avait bien vu l'enfant se lever; mais il s'était senti si abattu et si endolori qu'il n'avait pas eu le courage d'en faire autant, et il était dans cet état vague des malades qui n'osent pas remuer, dans la crainte de chasser ce demi-sommeil de souffrance et de faiblesse où ils sont plongés. Il suivait néanmoins du coin de l'œil le petit sourd-muet, et éprouvait une singulière émotion à le voir marcher sur la pointe du pied et déranger les chaises avec un soin infini, comme si on lui eût appris, à lui le pauvre enfant qui n'entendait pas, qu'un autre pouvait entendre et s'en trouver incommode.

Aussi, quand il s'approcha du lit, M. Liebsich ouvrit tout à fait les yeux et lui tendit affectueusement la main. L'enfant la lui serra, l'embrassa, et lui montra la lumière déjà claire et vive à travers la croisée, en faisant de petites mines qui semblaient lui dire qu'il était en retard. M. Liebsich essaya de s'asseoir dans son lit : il n'en eut pas la force, et retomba tout pâle sur son oreiller. Joseph entra, un peu inquiet; car bien que son maître ne se fût plaint de rien la veille, sauf d'un peu de fatigue, il ne l'avait cru qu'à moitié, et venait voir où il en était. L'enfant courut à lui, lui prit le bras, fit semblant de lui tâter le pouls, et lui désigna la porte avec un geste qui voulait dire d'aller chercher le médecin; puis il revint auprès de M. Liebsich avec de grosses larmes dans les yeux. Je crois que M. Liebsich pensait plus à l'enfant qu'à lui-même en ce moment-là, car il fit tous ses efforts pour sourire, le caresser et le rassurer.

Joseph s'était élancé d'un bond chez le médecin, qui heureusement n'était pas encore sorti. Quand ils rentrèrent tous les deux, l'enfant l'attira précipitamment près de M. Liebsich, et, les mains jointes, lui adressa comme une muette prière de le guérir. Le docteur procéda à l'examen du malade, et déclara qu'il était sérieusement pris. La fièvre augmenta dans la journée, et quand le docteur repassa, il constata une grave fluxion de poitrine.

Il est assez inutile d'entrer dans les détails de cette maladie; mais ce qui ne l'est pas, c'est de dire qu'elle fournit à l'enfant une occasion de montrer tout ce qu'il avait de bon et de tendre dans son cher petit cœur. Il restait des heures entières à côté du malade dévoré par la fièvre, épiait un geste, un regard, pour lui donner soit sa potion, soit sa tisane. Dès qu'il avait vu une fois comment Joseph s'y prenait, cela lui suffisait : il faisait ensuite aussi bien, et mieux que lui, et le brave domestique, et le maître, malgré sa pauvre tête affaiblie et ses yeux languissants, étaient touchés jusqu'aux larmes en voyant l'adresse et même la force de ces innocentes mains. Il y a quelque part, dans un ancien, un beau précepte : « Aimez, et faites

⁽¹⁾ Voy., sur le lieutenant Bellot, ses voyages et sa mort, t. XXVI, 1858, p. 15, 23, 30, 38.

ensuite ce que vous voudrez. » C'était là le secret de l'enfant : il aimait M. Liebsich, et pour le soigner, pour le guérir, il trouvait dans son vaillant petit cœur la force et l'intelligence d'un homme. M. Liebsich se laissait pénétrer et envahir par cette affection si naïve, si sincère, si gracieuse, qui devenait un besoin et une joie intime pour lui. Les boissons lui semblaient meilleures quand elles lui étaient présentées par l'enfant, et le bon Joseph, qui comprenait bien des choses sans en rien dire, laissait faire au petit garde-malade tout ce qu'il pouvait sans trop se fatiguer. A certains moments, quand M. Liebsich allait mieux et pouvait rester une heure ou deux seul sans danger, il ordonnait à Joseph d'emmener l'enfant se promener et se distraire; mais une fois la porte fermée sur eux, il songeait déjà, malgré lui, à leur retour; l'enfant, au bout de peu de temps, tirait Joseph par la main du côté de la maison, et quand ils rentraient, c'était une véritable joie de part et d'autre.

Le médecin, le bourgmestre et quelques autres personnes de l'endroit avaient, sur la prière de M. Liebsich, fait des démarches en divers sens pour savoir de quelle famille et de quel pays était l'enfant. On avait l'espérance que ses parents feraient des démarches de leur côté, et que tous ces efforts finiraient peut-être par se rencontrer; mais jusqu'à ce moment on ne savait rien. Il arrivait ce qui arrive souvent dans les affaires de ce monde. Vous en avez fait l'expérience comme moi, comme mes voisins, comme une foule de personnes que je connais et que vous connaissez : quand on a perdu quelque chose, on cherche partout, sauf dans l'unique endroit où l'on pourrait avoir chance de trouver. Je ne dis pas qu'on le fasse exprès; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que cela a souvent l'air arrangé pour tourmenter et vexer les gens. Le côté consolant, c'est qu'on finit toujours par retrouver l'objet égaré au moment où l'on s'y attend le moins.

Quant à M. Liebsich, il désirait bien sincèrement rendre l'enfant à sa famille; mais je ne jurerais point qu'il n'éprouvât pas une certaine satisfaction à le garder près de lui.

Enfin, il entra en convalescence, puis en santé; mais la saison était déjà quelque peu avancée, les matinées et les soirées devenaient fraîches, et quand il parla au médecin de reprendre ses excursions botaniques, le docteur s'exprima à peu près en ces termes : « Mon cher monsieur, vous n'êtes pas encore en état de tenter de sitôt de pareilles promenades. L'air de notre vallée est même trop vif pour vous en ce moment; et quant à celui de nos collines, ce serait de la dernière imprudence d'aller vous y exposer. Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de retourner chez vous, où vous avez toutes vos aises, de continuer à vous y soigner, et d'achever complètement de vous guérir. Vous êtes sauvé; mais ce n'est pas tout, et si vous retombiez malade, je ne répondrais plus de vous. »

« Allons, s'il le faut, j'obéirai », dit en soupirant M. Liebsich; et il ajouta en lui-même : « Si je la trouve, on ne pourra toujours pas dire que je n'ai eu qu'à étendre la main. »

La suite à une prochaine livraison.

PASSAGE DE MERCURE SUR LE SOLEIL.

Le *Magasin pittoresque* a donné, dans son numéro de juin 1864, une photographie du passage de Mercure observé sur le Soleil levant, au mois de novembre 1861. Nous avons observé et dessiné le passage de la même planète sur le Soleil, arrivé le 5 novembre 1868, également au Soleil levant. Ce fait, assez rare en lui-même, puisqu'il ne se reproduira, d'ici à la fin du siècle, qu'en 1878, 1881, 1891 et 1894, et ne sera pas visible chaque fois à

Paris, mérite d'arrêter un instant notre attention, en ce qu'il nous éclaire mieux que toute explication théorique sur la double combinaison du mouvement de la Terre et du mouvement de Mercure autour du Soleil.

Nos lecteurs connaissent déjà la nature de ces mouvements par nos descriptions annuelles relatives aux positions des planètes pendant l'année. Le point essentiel sur lequel il est toujours bon d'insister, c'est que le Soleil, 350 000 fois plus lourd et 1 400 000 fois plus gros que la Terre, occupe le centre du système planétaire auquel appartient le monde que nous habitons.

La Terre circule en un an autour de lui, sur une orbite presque circulaire mesurant 341 millions de lieues d'étendue, et éloignée par conséquent à 38 millions de lieues environ du centre solaire. En dedans de l'orbite terrestre, plus rapprochés du Soleil, et circulant sur des orbites moins vastes, intérieures à l'orbite terrestre, gravitent Mercure et Vénus; Mercure circule à la distance de 14 780 000 lieues du Soleil, en une année de 88 jours; Vénus, à la distance de 27 618 000, en une année de 224 jours. De la combinaison de ces mouvements avec celui de la Terre autour du Soleil, il résulte que ces deux planètes passent de temps en temps entre le Soleil et la Terre et produisent pour nous une véritable petite éclipse de Soleil.

Comme le plan de l'orbite de Mercure, aussi bien que celui de l'orbite de Vénus, ne coïncident pas avec le plan de l'orbite terrestre, ces deux planètes ne se projettent pas précisément sur le Soleil toutes les fois que leurs mouvements les amènent entre lui et la Terre; elles passent ordinairement soit au-dessus, soit au-dessous du Soleil, et alors on ne les voit pas, puisque leur hémisphère éclairé par le Soleil est naturellement du côté de cet astre et leur hémisphère obscur de notre côté. Ce n'est qu'à de rares intervalles que les balancements respectifs des plans des orbites amènent l'une ou l'autre de ces planètes justement sur la face solaire. Ainsi, les derniers passages de Vénus ont eu lieu en 1761 et 1769, et les prochains auront lieu en 1874 et 1882. Les derniers passages de Mercure, avant celui de novembre dernier, ont eu lieu en 1848 et 1861.

La planète Mercure a répondu à l'appel du Bureau des longitudes de France. Le matin du 5 novembre, elle était à son poste à l'heure fixée, et se dessinait sur le Soleil sous la forme d'une petite tache ronde, absolument noire, nettement définie.

L'atmosphère parisienne, cependant, était loin d'être propice à l'observation du phénomène. Entré pendant la nuit, à 5 h. 34 m. du matin, sur le Soleil, Mercure avait déjà accompli près de la moitié de sa course au lever de l'astre radieux. Astre radieux! c'est une pure métaphore en ce temps de frimaire. Des nuages épais étendaient sous le ciel leur voile lugubre et impénétrable. L'œil le plus attentif ne pouvait découvrir la moindre éclaircie dans le ciel entier.

L'attente en plein air des conditions de l'observation d'un phénomène céleste est un peu plus rude que la description de ce même phénomène devant la cheminée d'un salon. Mais, il faut tout dire, on est si heureux au moment où l'on a le privilège de contempler ces merveilles, que soudain, toute fatigue oubliée, les murmures sur notre triste terre (si peu faite pour l'astronomie) cessent comme par enchantement. Ainsi le voyageur arrivé au sommet des Alpes oublie tout à coup, dans l'admiration du spectacle, les durs sentiers et les précipices de l'ascension.

Ce n'est qu'après sept grands quarts d'heure d'une attente constante, durant laquelle l'œil perplexe épie de seconde en seconde, sans pouvoir percer les nuages mo-

biles, que le Soleil fit enfin son apparition dans une belle éclaircie. La planète était là, se détachant en noir non loin du bord occidental, vers lequel elle s'approchait lentement.

A première vue, on pouvait facilement prendre pour Mercure une tache presque ronde qui planait dans la région opposée du disque. Cette tache était, en effet, de dimension égale à la projection de la planète; mais, en l'examinant attentivement, on ne tardait pas à découvrir autour d'elle une pénombre et dans son noyau des formes irrégulières.

La planète Mercure était exactement ronde, et je n'ai pu reconnaître aucune trace d'aplatissement à ses pôles, même en employant de forts grossissements. Elle était sensiblement *plus noire* que les taches solaires.

A partir de 8 h. 45 m., le ciel, rapidement éclairci, garda toute sa pureté jusqu'au delà de la fin du phénomène.

Le demi-diamètre du Soleil étant, ce jour-là, de 16 minutes 10 secondes, et celui de Mercure de 5 secondes, on voit que les deux disques sont entre eux dans le rapport de 970 à 5, ou de 194 à 1. Pour notre figure, si nous pouvions donner au Soleil un diamètre de 194 millimètres, Mercure serait représenté par un petit cercle noir de 1 millimètre. La justification de la page nous oblige à donner au disque solaire 150 millimètres de diamètre; Mercure offre à la même échelle 0^{mm}.77, ou près de 8 dixièmes de millimètre. Tel est le rapport exact de la planète et du disque sur lequel elle passe, — rapport que nous avons tenu à garder dans notre figure.

C'est vers 9 h. 9 m. 30 s. que la planète arriva en contact interne avec le limbe lumineux du Soleil et commença sa sortie. Nous ne donnons pas cet instant comme rigoureusement déterminé, et surtout nous nous gardons bien d'inscrire des dixièmes de seconde, car l'observation soigneuse de ce phénomène, de même que celle du contact externe, nous a convaincu qu'il est absolument impossible d'être sûr de l'instant précis de l'un ou de l'autre contact, à moins de *plusieurs secondes* près. L'esprit hésite pendant longtemps avant d'être bien assuré que le disque solaire est entamé ou que l'échancrure persiste encore.

C'est vers 9 h. 11 m. 50 s. que la planète cessa d'échancrer le limbe solaire et parut tout à fait sortie.

Ces heures sont corrigées de la réfraction et de l'effet de la parallaxe pour Paris.

Nous avons tracé, comme une corde traversant la région nord-ouest du disque solaire, la route suivie par Mercure pendant son passage, avec les circonstances principales de l'observation. L'image est renversée, comme dans toutes les observations faites à la lunette astronomique. Le prochain passage aura lieu dans dix ans. Nous nous ferons un plaisir d'en avertir nos lecteurs.

Tandis que Mercure sortait du disque brillant du Soleil, pendant deux minutes et vingt secondes le bord solaire parut échancré comme par une balle. L'échancrure devint bientôt demi-circulaire, puis diminua de plus en plus.

Nous avons représenté (fig. 2) le point de sortie, plus grossi que dans la grande figure, et qui montre exactement l'échancrure produite par la planète sur le bord solaire. Le disque du Soleil étant entièrement dépourvu de taches dans sa région est, nous avons pu placer cette seconde figure explicative sur la grande sans nuire aux indications de celle-ci.

Les passages de Mercure ont été peu et difficilement observés jusqu'à ce jour, non-seulement à cause de leur rareté, mais encore à cause de l'époque de l'année où ils se produisent. Ils ne peuvent se produire, en effet, qu'au

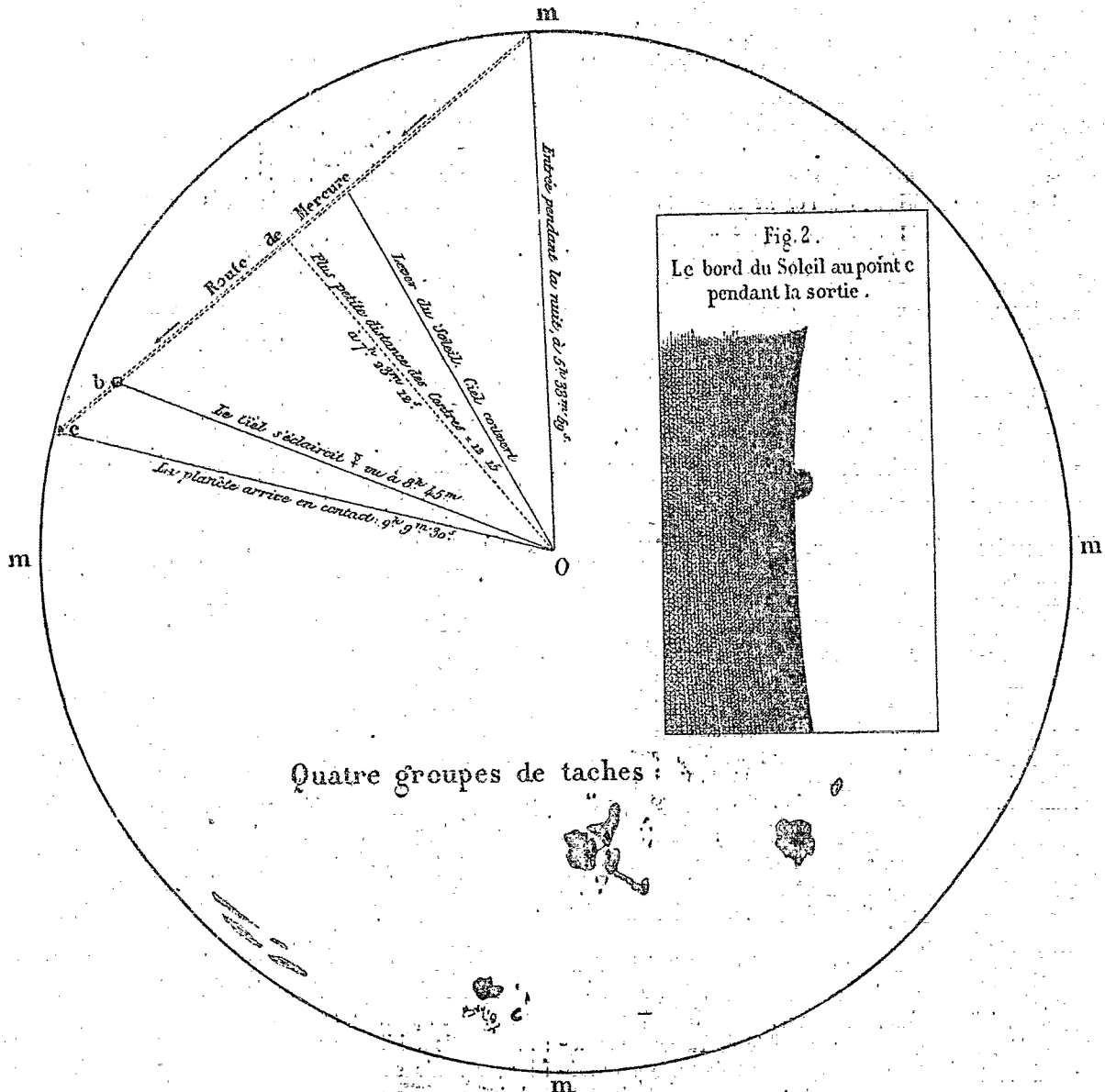
commencement de novembre, et parfois, plus rarement, au commencement de mai. Or, les beaux jours sont rares en novembre, et peu s'en est fallu que ce passage-ci n'ait été, comme celui de 1861, invisible pour Paris.

Le premier qui ait incontestablement aperçu Mercure sur le Soleil est notre compatriote Gassendi, professeur au Collège de France et chanoine de Digne : c'était le 7 novembre 1631. Il reconnut la petite tache ronde formée par

la planète en projetant l'image solaire sur une feuille de papier blanc, dans une chambre obscure.

Le premier passage complet de la planète a été observé à l'île Sainte-Hélène, par Halley, en 1677.

Pendant le passage de 1799, Schröter et Harding à Lilienthal, Köhler à Dresde, aperçurent, sur le disque obscur de la planète, un petit point lumineux qu'on a pu suivre, tournant sur la planète selon son mouvement de



Observation faite à Paris, par M. FLAMMARION, du Passage de Mercure sur le Soleil, le 5 Novembre 1888. b et c, positions de Mercure à 8^h 45^m et à 9^h 9^m, — dans la région inférieure du disque solaire 4 groupes de taches, le reste étant pur; — Fig. 2. Sortie de la planète.

m, m, m, m, disque du Soleil.

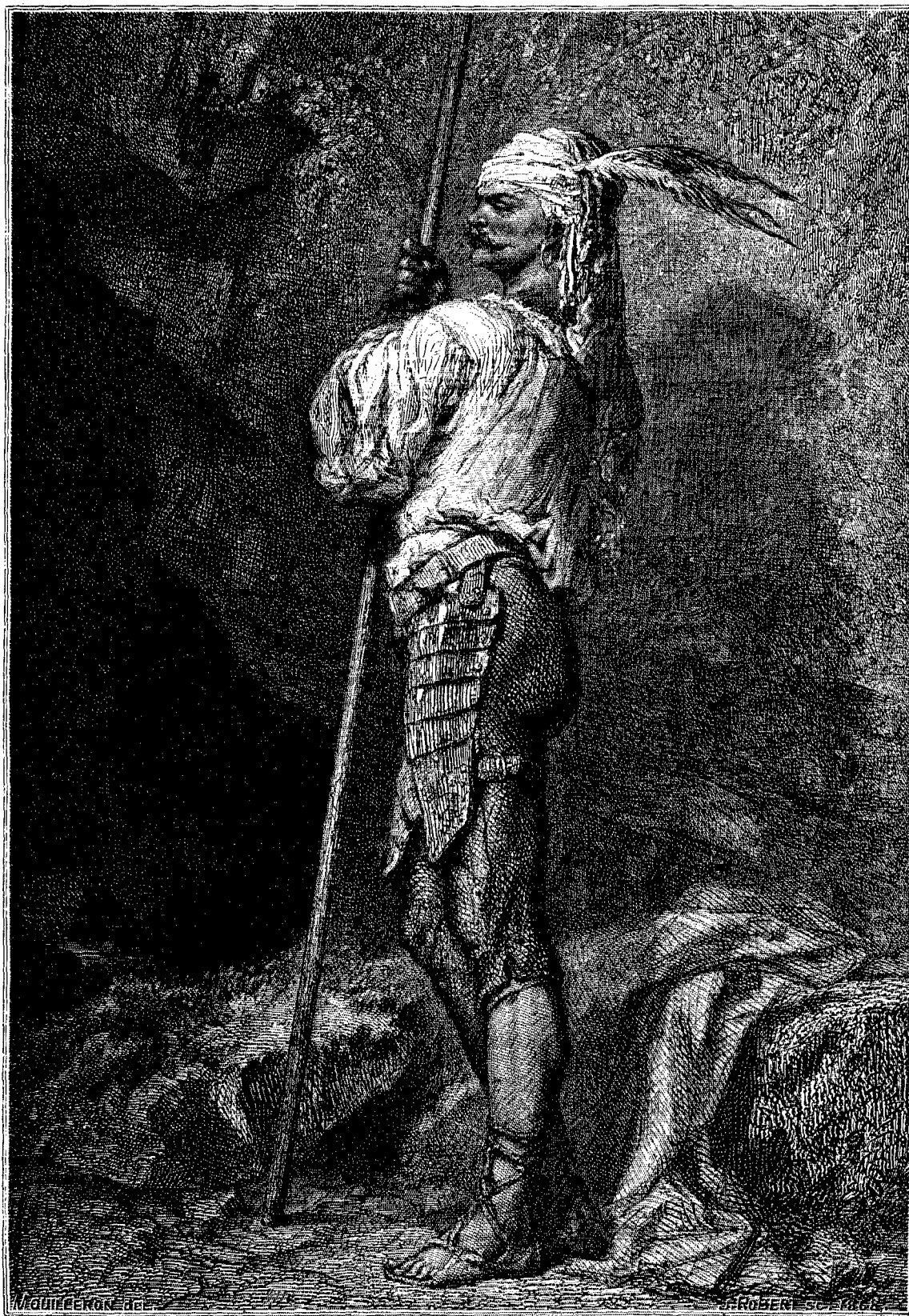
rotation en vingt-quatre heures, et d'où l'on a conclu l'existence de volcans actuellement en ignition sur ce monde.

La planète Mercure est environnée d'une atmosphère dans le sein de laquelle se forment des nuages et des mouvements météoriques, comme sur la terre que nous habitons.

Son diamètre est environ le tiers de celui de la Terre. Des saisons beaucoup plus disparates que les nôtres comptent son année en quatre parties distinctes, de vingt-deux jours chacune. Ses habitants voient le Soleil sept fois plus

gros que nous ne le voyons et en reçoivent sept fois plus de lumière et de chaleur. Mais, soit que l'atmosphère tempère cette chaleur et s'oppose moins que la nôtre au rayonnement nocturne, soit qu'en effet cette chaleur soit beaucoup plus intense que celle que nous recevons, nous devons être assurés que les habitants de Mercure n'ont pas été construits pour vivre sur la Terre, et sont chez eux dans leur milieu naturel. Pour eux, la Terre que nous habitons est semblable à une étoile de première grandeur, comme Jupiter l'est pour nous. — Se doutent-ils qu'il y a ici des gens qui parlent d'eux?

UNE VEDETTE, PAR ADRIEN GUIGNET.



Une Vedette, par Adrien Guignet. — Dessin de Mouilleron.

Nous n'avons rien à ajouter à la notice que nous avons récemment publiée sur Adrien Guignet et sur la valeur de cet artiste original. Quelques mots seulement sur ce mince

et robuste guerrier, à l'équipement pittoresque et à l'air farouche. A-t-il existé? Quelle est sa nation? Ces plumes dans sa coiffure, cette chemise débraillée, cette culotte

TOME XXXVII. — JUIN 1869.

25

protégée par quelques lames de fer; enfin, ces sandales grossières attachées avec des cordes, m'ont bien l'air d'un costume de fantaisie. Il y a quelque chose d'oriental, entre le Turc et le Grec, dans sa figure énergique. Pour qui, pour quelle cause fait-il ainsi le guet, appuyé sur le long manche de sa pique? Pour une bande de brigands, ou pour la patrie menacée? Je ne saurais le deviner. Qu'importe! les arts plastiques ne s'inquiètent pas toujours du sens de leurs œuvres; ils cherchent une attitude, une forme particulière qui ressorte harmonieusement sur une couleur générale. La vedette d'Adrien Guignet est tout simplement un grand et vigoureux animal humain, bien campé, fier de sa prestance et de sa stature, et posant, dans la nuit, pour une statue de l'Attention farouche.

Comme l'oiseau, plus l'âme monte, plus elle est joyeuse.

VOYAGES ET PÈRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE.

Suite. — Voy. p. 134, 145, 157, 162, 170, 182, 190.

XVIII

M. Jakob Liebsich revenait donc chez lui sans rapporter l'*Erica scoparia*. Le spectre de Baumgartner le hantait bien un peu et lui rendait amer le retour à son foyer; mais bientôt, bercé par le mouvement de la voiture et enivré par les chaudes effluves d'une de ces belles journées d'automne, si douces aux convalescents, il se laissa aller à un vague bien-être, et en oublia presque la botanique. D'ailleurs, l'enfant l'occupait assez. Il avait paru d'abord tout joyeux, et s'était élancé le premier dans la voiture, non sans mettre en ordre les manteaux, couvertures et autres objets dont le malade pouvait avoir besoin; mais au bout d'une heure, pendant laquelle, penché à la portière, il avait interrogé du regard les arbres, les maisons, les horizons changeants, comme s'il cherchait à les reconnaître, le pauvre petit s'était rassis tristement, et une larme avait glissé entre ses cils. M. Liebsich s'en aperçut, et ne put s'empêcher de lui tendre les bras. L'enfant s'y jeta en pleurant tout à fait, et son protecteur, tout en le calmant par ses caresses, dit à Joseph : — Voilà encore un point d'éclairci; le pauvre petit ne se reconnaît pas, et c'est ce qui l'afflige : donc il n'est pas de ce pays, et ce n'est pas de ce côté-ci qu'il faut chercher sa famille.

— On la cherchera d'un autre côté, Monsieur, répondit gravement Joseph.

L'enfant dormait quand on arriva à Kleinplatz. M. Liebsich le descendit lui-même dans ses bras à la porte de son logis, ce qui fournit un précieux sujet de conversation aux commères dont il a déjà été parlé : elles en dirent d'autant plus long qu'elles ne savaient rien, et n'en apprirent pas davantage, vu la discrétion proverbiale de Joseph. Dans la petite maison, chacun reprit, ou à peu près, ses anciennes habitudes. Je dis à peu près, car il importe de constater quelques différences. Le petit hôte de M. Liebsich ne faisait certainement pas de bruit; mais il était là, et il fallait bien s'occuper de lui. Il avait son petit lit dans la propre chambre de son sauveur, et le sauveur, en s'éveillant le matin, au lieu de se demander si le déjeuner serait bon, ou si la journée serait belle, commençait par s'assurer si l'enfant avait bien dormi.

Il était moralement dans un singulier état, M. Jakob Liebsich. Pendant les premiers jours qui avaient suivi son

retour chez lui, il était encore trop faible pour bien analyser ses sensations : seulement, il trouvait doux de sentir une petite main fraîche caresser son front encore alourdi par la convalescence, et il souriait en voyant son jeune ami traîner péniblement au soleil, sur le perron du jardin, son grand fauteuil à oreilles, lui apporter ses grosses pantoufles fourrées, et lui relever son col dès qu'il faisait un peu de vent.

A mesure que le temps s'écoulait et que la santé lui revenait, l'enfant se mêlait de plus en plus à sa vie. M. Liebsich avait du plaisir, s'il sortait, à le prendre par la main et à le mener voir tout ce qu'il pouvait imaginer de curieux. A la maison, s'il se livrait à ses chères études, il était bien aise de sentir les beaux yeux intelligents du sourd-muet attachés sur lui, épiant ses moindres désirs, qu'il prévenait maintenant mieux que Joseph lui-même, et devinant sur un signe de quels papiers ou de quels livres il pouvait avoir besoin. Il paraissait aimer tendrement M. Liebsich; mais il était triste, le pauvre enfant! Raison de plus pour s'attacher à lui, et M. Liebsich se surprit en pleine rue des pleurs dans les yeux, en essayant de le consoler, un jour que le pauvre petit avait couru d'un air joyeux après une jeune femme, et s'était mis à fondre en larmes en voyant son visage, qui n'était pas celui qu'il cherchait.

Aussi, tout en faisant les déclarations nécessaires, en envoyant des notes aux journaux, en lisant toutes les annonces et réclamations des différentes feuilles et gazettes, M. Liebsich ne pouvait s'empêcher de se demander ce qu'il deviendrait, ce qu'il ferait de ses journées quand ce petit être aurait quitté son toit; et il n'était peut-être point trop fâché de l'inutilité de ses démarches. C'était sans doute un mauvais sentiment dans un sens, c'était une sorte d'égoïsme; mais, avouez-le, l'égoïsme de cette espèce a plus d'une racine dans la bonté du cœur.

Il faut cependant que tout ait une fin en ce monde. Tous les enfants aiment les images, et le petit sourd-muet les aimait encore plus que les autres enfants, par des raisons qui vous sautent aux yeux et qu'il est inutile d'expliquer. M. Liebsich ne l'en laissait pas manquer, et riait de sa pantomime expressive quand il passait en revue caricatures, régiments de tous les pays, souverains de l'Europe, modes de tous les temps et voyages autour du monde. Or, par un beau jour d'octobre, M. Liebsich rentra à la maison portant un nouveau volume, qu'il plaça devant l'enfant avec l'air satisfait qu'il prenait toujours quand il croyait lui faire plaisir. Le petit garçon ouvrit le livre, regarda... M. Liebsich le crut fou. Il poussait de petits cris inarticulés, son seul langage; il frappait des mains, il riait, il pleurait, il montrait la gravure, il la baisait, il dansait tout autour de la chambre. Enfin, courant prendre son chapeau, il apporta aussi celui de M. Liebsich, l'en coiffa, lui mit sa canne dans la main, et, indiquant alternativement la gravure et la porte, il fit parfaitement comprendre ce qu'il voulait.

Joseph était accouru au bruit.

— Voilà son pays trouvé, Joseph! dit M. Liebsich. Ce n'est pas fort loin d'ici : les saltimbanques qui l'avaient enlevé lui ont fait faire bien du chemin pour le dépayser! Enfin, nous allons pouvoir le rendre à sa famille, le pauvre petit! C'est bien heureux!

Pourquoi M. Liebsich soupira-t-il en parlant de ce bonheur-là?

XIX

Le lendemain matin on se mit en route pour la ville en question. Le sourd-muet comprit tout de suite, lorsque M. Liebsich lui montra la gravure, en le prenant par la main pour sortir. Ils montèrent tous deux en voiture, et

caise, au Caire, il avait avisé un beau garçon du noir le plus irréprochable pour lui faire lire quelques pages de l'un des livres classiques de l'établissement. C'était du Rousseau. Le philosophe genevois y déclamait contre l'insatiable avidité de l'homme allant arracher aux entrailles de la terre de perfides richesses, quand les vrais biens sont à la surface du sol. Précisément, à cette époque, Méhémet-Ali se passionnait pour la recherche des mines, et le malin voyageur, curieux de mettre en opposition les actes du pacha et l'enseignement de l'école, demande à l'Égyptien son avis sur ce qu'il vient de lire. A cette question, toutes les phases de l'étonnement se succèdent sur le visage de l'élève, qui demeure immobile et muet. Ampère cherche à le mettre à l'aise : « Pensez-vous que ce soit un crime, en effet, de fouiller la terre pour en extraire les trésors qu'elle renferme ? » La stupéfaction muette persiste. Nouveaux encouragements de l'interrogateur. Enfin la figure noire s'agite, se contracte, et, les yeux effarés, après beaucoup d'efforts, fait jaillir de sa bouche le mot *hypotypose* !

« Cet Égyptien, dit Ampère, plus heureux que le professeur du Collège de France, avait reconnu l'*hypotypose* dans les phrases de Rousseau ! »

Qui sait si le professeur ne fut pas la dupe d'un tour d'écolier ? A malice, malice et demie ! Il faudrait convenir, en ce cas, que l'*hypotypose* arrivait à point pour clore un interrogatoire indiscret et dangereux. Quoi qu'il en soit, peu de personnes, en France, auraient pu employer cette échappatoire pour esquiver une réponse compromettante ! Que de gens ont parlé, parlent et parleront bon français, et ne sauront jamais que l'*hypotypose* est une figure de rhétorique consistant en une description si animée, une peinture si vive et si frappante, un arrangement si heureux de mots appropriés et faisant image, que le lecteur ou l'auditeur fasciné croit assister lui-même en personne à la scène qu'on lui raconte. Les auteurs citent, à l'appui de leur définition, les fameux vers de Boileau sur la Mollesse oppressée, qui,

... Lasse de parler, succombant sous l'effort,
Souponne, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

Une fois entré dans l'étude de l'*hypotypose*, l'étranger n'en serait pas quitte pour la définition que nous en avons donnée s'il écoutait les grammairiens raffinés. Il aurait encore à distinguer les variétés de cette féconde figure de rhétorique, et il saurait qu'il peut faire *hypotypose* par six manières différentes : par *prosopographie*, quand on l'applique aux traits extérieurs, à l'air, au maintien d'une personne ; par *éthopée*, quand on décrit les mœurs, les vertus, les vices ou les défauts ; par *caractère* ou *portrait*, à la façon de la Bruyère ; par *chronographie* ou par *topographie*, si l'on caractérise le temps ou le lieu d'un événement, d'après le détail de circonstances qui font image ; enfin, par *démonstration* ou *description*, comme dans le tableau de la Prise de Troie, de la Mort de Didon.

Sachons gré aux classificateurs de n'avoir mis que deux mots savants dans leur classification, savoir : la *prosopographie* et l'*éthopée* ; et sachons-leur encore plus de gré de ce qu'ils n'aient pas disséqué chacune de ces variétés pour y établir de nouvelles divisions !

LEIBNITZ, LEIBNIZ.

Le *t* intercalé dans le nom de Leibniz date de loin. Nous le trouvons discuté et adopté dès 1734 par M. de Neufville, qui publia, vers cette époque, sa traduction de la *Théodicée*. Ce *t* lui paraissait plus conforme, dit-il, à

la terminaison des noms propres allemands ; mais son motif déterminant était que Leibniz signait *Leibnitius* pour ses travaux écrits en langue latine, au lieu de *Leibnizius* qui eût semblé plus logique. M. de Neufville voyait là comme une indication du *t* donnée par Leibniz lui-même. Cependant, on avait plus de six mille lettres écrites en français et signées *Leibniz*, ce qui militait bien autrement en faveur de l'orthographe sans *t*. Quelle influence avait alors la langue latine pour qu'une indication étymologique dominât aussi fortement le fait ! Mais aujourd'hui le latin n'a plus le même crédit, et l'on s'est enfin décidé à écrire le nom de Leibniz comme il l'écrivait lui-même. Le *Magasin pittoresque* a suivi le mouvement qui s'est fait depuis quelques années, et après avoir d'abord écrit *Leibnitz* selon l'orthographe reçue, il se conforme aujourd'hui à une rectification qui ne peut être contestée.

FALSIFICATIONS ALIMENTAIRES.

COGNAC.

Il se passe sous nos yeux de curieuses altérations dans le sens de certains mots dont la signification était cependant très-précise. Ainsi, dans toutes les buvettes du monde civilisé, les consommateurs ne demandent plus de l'*eau-de-vie* ; ils semblent s'être entendus, depuis une trentaine d'années, pour ne plus vouloir que du cognac, c'est-à-dire la plus rare de toutes les variétés d'*eau-de-vie* que produise le monde agricole.

Il faudrait que les vignobles privilégiés de la Charente eussent une étendue égale à celle de la France entière pour alimenter ces flots de prétendu cognac qui ne cessent de couler dans tous les petits verres, et de s'allumer dans tous les « glorias » des plus sordides cabarets. Qu'y donne-t-on sous ce nom populaire ? Un triste alcool de betterave ou de pomme de terre, étendu d'eau et coloré par une substance sucrée. On ne peut établir la moindre similitude entre cette liqueur ardente, sans bouquet ni sève, et l'*eau-de-vie* parfumée que donne la distillation à bas degré des vins particuliers des environs de Cognac. Le cognac réel est comme vêtu d'une sève mucilagineuse en combinaison avec l'alcool dont elle amortit le feu, tandis que l'alcool à haut degré, privé d'adouçissant, malgré l'eau qu'on y ajoute, irrite et fatigue la poitrine du buveur. Mais les consommateurs sont ainsi faits, que plus l'*eau-de-vie* fabriquée s'éloigne du type, et plus ils s'obstinent à faire du mot *cognac* l'appellation générale de tous les mélanges d'alcool et d'*eau édulcorée*, où souvent il entre de l'acide sulfurique. — « Garçon ! du cognac ! » — Et le garçon imperturbable verse indéfiniment le cognac demandé. Heureux buveur, qui croit au cognac... jusqu'aux jours de la maladie !

LE DESSIN D'APRÈS NATURE.

Suite. — Voy. p. 75.

Quittons les chats et la ville, et faisons un petit tour aux champs. Voici dans la plaine un troupeau de moutons dispersés dans un désordre pittoresque. C'est une véritable bonne fortune pour un dessinateur d'après nature. Vous ouvrez votre album, vous tirez votre crayon et vous attaquez la troupe bélante, non pour la pourfendre, comme faisait don Quichotte, mais pour la pourtraire d'après nos principes. Tout mouton qui se présentera de profil, qu'on l'enferme dans un rectangle et qu'on le traite comme il a été dit ; tout mouton qui se présentera de face ou de dos, qu'on l'emprisonne dans un prisme quadrangulaire. Oui,

mais ceux qui sont couchés? et Dieu sait si le nombre en est grand! Quelle que soit la position de l'animal, cherchez les grandes lignes, et, d'après les principes établis, rendez-vous compte de la figure géométrique, toujours fort

simple, à laquelle peut se ramener en gros le contour de l'animal. En voici un, par exemple, qui se couche le nez en terre, avec cet air de placidité légèrement stupide devenue proverbiale. A quoi nous servira le prisme quadran-

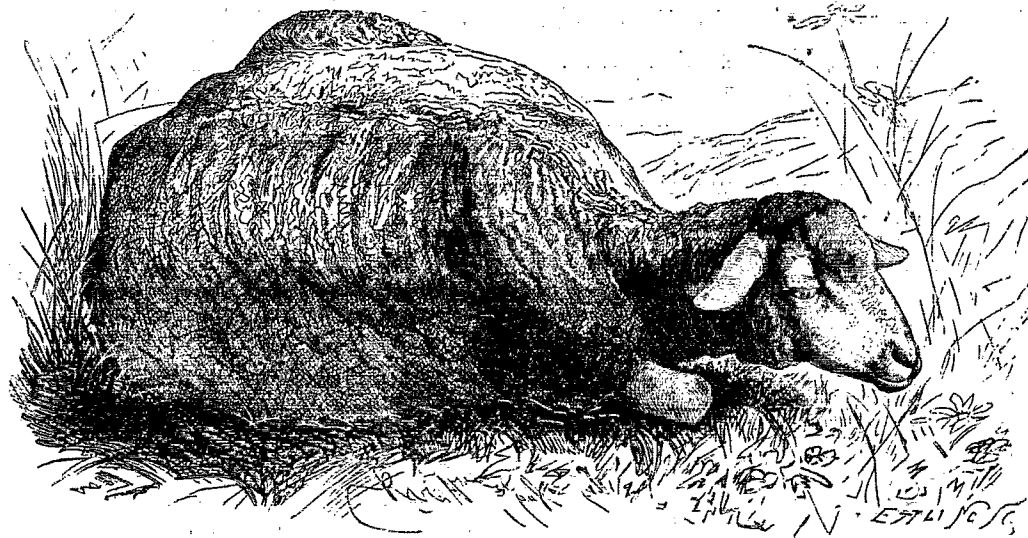


FIG. 1.

gulaire pour fixer cette singulière attitude? A rien, évidemment, et c'est à nous à faire usage des principes pour emprisonner notre mouton dans une figure géométrique qui en détermine le plus exactement la forme générale. D'un simple coup d'œil, nous voyons que la masse entière de la bonne bête peut se renfermer dans un prisme pyramidal quadrangulaire. Nous déterminerons ensuite, en étudiant de près le modèle, la saillie nouvelle que cette situation donne à certains muscles, le renflement produit



FIG. 2.

par la pression du corps contre le sol, l'affaissement du cou, le clignement de la paupière, et nous aurons le mouton au repos (fig. 1).

Voilà pour l'ensemble d'un animal. Mais chaque détail, comme l'ensemble lui-même, a une physionomie propre, des saillies caractéristiques, de grandes lignes expressives, qui dans leur mouvement général se ramènent toujours à des lignes géométriques. Vous venez, par exemple, de dessiner des moutons, dans toutes les poses imaginables; tout naturellement vous désirez étudier de plus près la physionomie du modèle, surtout la tête dans le plus grand détail. Si vous regardez le mouton de profil, vous voyez que sa tête s'inscrit très-facilement dans un triangle (fig. 2).

Si vous l'étudiez de face, vous voyez qu'elle peut être ébauchée en bloc sous la forme générale d'une pyramide triangulaire (fig. 3).



FIG. 3.

Si vous le regardez à profil perdu, la base de la pyramide sera de votre côté, et la pointe fuira en perspective (fig. 4).



FIG. 4.

Si, au lieu de dessiner simplement les animaux, vous voulez les modeler avec de la terre glaise ou de la cire, les mêmes principes vous conduiront aux mêmes résultats. Avec des fils de fer, vous construirez l'armature d'après les données que nous avons exposées. L'armature une fois construite et l'ensemble assis, le reste n'est plus qu'une étude de détails, étude pleine d'attrait et de charmantes surprises pour quiconque voudra l'essayer.

La suite à une prochaine livraison.

fièrement à son élève : « Joue pour les Muses et pour moi », se fit donner quelques jours après une représentation pour lui tout seul. Louis XIV l'apprit, et, pensant que son musicien était plus compétent que toute la cour pour juger son œuvre, il se rangea à l'avis de Lulli. Naturellement, la cour se rangea à l'avis du roi, et cette *Armide* régna sur la scène jusqu'à ce qu'elle fût détrônée par l'*Armide* de Gluck.

La fin à une prochaine livraison.

VOYAGES ET PÉRÉGRINATIONS

DE M. JAKOB LIEBSICH

A LA POURSUITE D'UNE BRUYÈRE.

Fin. — Voy. p. 134, 145, 157, 162, 170, 182, 190, 194.

XX

Non, M. Jakob Liebsich n'aurait pas pu ce soir-là se proclamer l'homme le plus heureux qui fût dans la petite ville de Kleinplatz. Il était pourtant de retour dans sa maison, la même maison qu'autrefois ; il était assis dans le même fauteuil, chaussé des mêmes pantoufles, éclairé par la même lampe et entouré des mêmes livres et des mêmes papiers, et il avait pris une tasse du même excellent café, préparé et servi par les mains du même Joseph. Mais si rien de tout cela n'avait changé, il y manquait désormais quelque chose, apparemment, car M. Liebsich s'y trouvait mal à son aise. Il avait essayé de jouir du doux *far niente* en se chauffant les pieds au premier feu de la saison, — et il avait bientôt trouvé que cette jouissance tournait insensiblement à l'ennui. Alors il s'était mis à travailler ; mais deux ou trois fois dans la soirée il s'était surpris à envoyer un sourire amical de l'autre côté de la table, à l'endroit où l'on voyait jadis un amas de gravures feuilletées par une petite main, et, autant de fois au moins, il s'était oublié jusqu'à faire du regard et du geste un signe à quelque objet qu'il savait hors de la portée de sa main, comme si cet objet eût dû se rendre de lui-même à son désir, — ou comme si le petit sourd-muet eût encore été là pour deviner ce qu'il voulait et le lui apporter, ce qu'il ne manquait jamais de faire, le pauvre petit ! M. Liebsich prit la gravure où l'enfant avait reconnu son pays, et se mit à la regarder ; mais au bout d'un instant il ne la vit plus. Au travers des rues, des promenades, des monuments de la ville, il voyait la grande route, l'allée bordée de peupliers, la maison blanche aux fenêtres encadrées de vigne, et la douce, la bonne vie qu'il y avait menée pendant huit jours. Il rejeta la gravure et reprit son livre. Il finit par s'y absorber assez pour ne plus songer à se trouver trop malheureux, — mais pas assez, sûrement, pour qu'on pût dire que « M. Jakob Liebsich était encore l'homme le plus heureux de la petite ville de Kleinplatz. »

L'hiver vint, comme c'est son habitude tous les ans. C'était la saison où M. Liebsich, obligé de rester chez lui, lisait, étudiait, annotait, mettait en ordre ses documents et préparait ses expéditions pour le moment où ses fleurs renaîtraient. J'entends d'ici plus d'une personne s'écrier : « Mais que pouvait donc avoir tant à lire un homme qui ne s'occupait que d'une seule espèce de plante sur laquelle on a sûrement déjà dit depuis longtemps tout ce qu'il est possible de dire ? » Il faut, ma foi, n'avoir aucune notion de ce que c'est que la science pour se figurer qu'il y a quoi que ce soit au monde qu'on ait fini d'étudier. L'esprit humain cherche, cherche sans cesse. Une découverte en amène une autre, et l'atome le plus insignifiant en apparence est un océan, un infini de merveilles pour qui sait et veut voir. Dire qu'on sait une chose m'a toujours paru

le suprême degré de l'outrecuidance. Voyez les grands, les vrais savants, ceux dont le monde est fier et dont les travaux sont la gloire et les titres de noblesse de l'humanité. S'ils savaient, ils se reposeraient. Eh bien, pas du tout : ils travaillent de plus en plus, et loin d'être orgueilleux de leur savoir, ils sont souvent attristés de ce qu'ils appellent leur ignorance. A mon idée, le savant ne sait pas, mais il apprend, et quand il a appris, il continue d'apprendre pour être à même d'apprendre davantage. Et cela est vrai du grand au petit.

Il est donc légitime d'admettre que, si modeste que fût sa sphère, M. Liebsich pouvait et devait travailler, et que ce travail ne prouvait pas du tout qu'il fût un ignorant ou un homme inintelligent qui avait besoin de plus de temps que les autres pour apprendre peu de chose. On en pourrait tout au plus conclure qu'il était très-conscientieux, et, ce qui en est la conséquence, qu'il aimait beaucoup ce qu'il faisait.

Je suis pourtant obligé d'avouer que cet hiver-là M. Liebsich ne travailla pas comme d'habitude. Il avait des distractions, des moments de rêverie, et s'il pensait à sa bruïère et au docte Baumgartner, il pensait aussi à autre chose. Il était en correspondance assez suivie avec la famille du petit sourd-muet. En effet, avant de les quitter, il avait prié la sœur aînée de lui donner des nouvelles de Ludwig ; et vous conviendrez avec moi qu'il était tout naturel qu'on lui apprît ce que devenait son petit ami. Mais, il faut bien le dire, il y avait dans cette correspondance un je ne sais quoi qui la lui faisait préférer à toutes les autres. Quand, le matin, le facteur frappait son coup sec avec le marteau de la porte, il se surprenait à désirer et à espérer certaine lettre dont l'écriture ne lui était pourtant pas connue depuis longtemps. Et lorsque Joseph entra et déposait doucement sur un coin de la table, à sa portée, le paquet de journaux, brochures et lettres que le facteur lui avait remis, M. Liebsich éparpillait vivement le susdit paquet et y cherchait tout d'abord ce que vous devinez bien.

On l'invita aux fêtes de Noël ; il vécut encore quelques jours dans l'intimité de cette bonne famille qui le traitait comme un des siens ; et quand il se retrouva chez lui, sa solitude, qui lui semblait autrefois la liberté et le bien-être, lui sembla maintenant le vide et le néant. Jamais l'hiver ne lui parut si froid ni si long.

Au printemps, le beau-frère du petit Ludwig eut un voyage à faire dans les environs de Kleinplatz, et il resta même une grande semaine avec et chez M. Liebsich. Je ne sais pas au juste ce qu'ils se dirent ; mais ce que je puis vous affirmer, c'est que le beau-frère ne repartit pas seul ; que M. Liebsich l'accompagnait, avec Joseph, bien entendu ; qu'il demeura là-bas une semaine, puis quinze jours, puis un mois, et qu'il prit enfin le meilleur moyen de considérer tout à fait la maison comme la sienne en sollicitant la main de Margareth, que toute la famille, y compris Margareth, lui accorda, absolument comme s'ils avaient eu la pensée de la lui donner en même temps qu'il avait celle de la demander.

XXI

Quand on est très-bon, on est très-intelligent : il n'y a pas d'yeux qui y voient comme ceux du cœur. Margareth, on le conçoit sans peine, avait fait causer Joseph au sujet de son jeune frère, et ne pouvait se lasser d'entendre l'excellent serviteur raconter tous les soins que son maître avait pris de l'enfant. Mais au milieu de ces récits, bien que Joseph ne traitât la question botanique qu'incidemment, et sans y attacher aucune importance particulière, attendu que son maître ne s'était jamais expliqué au sujet

de la colline, et que, quant à lui, il se contentait d'aller où on l'emmenait, la jeune femme pressentait quelque mystère dont la découverte tenait au cœur de M. Liebsich. Son plan fut bientôt fait. Quelques jours après leur mariage, Margareth dit à son mari qu'elle serait bien heureuse de visiter avec lui et son frère l'endroit où il avait retrouvé l'enfant. M. Liebsich tressaillit, et Margareth vit briller dans ses yeux un éclair de joie qui fut pour elle une bien douce récompense. Elle sentait que son mari ne lui aurait pas parlé de sitôt de ce voyage, mais qu'il la remerciait du fond du cœur d'avoir eu cette pensée. « Ce sera doublement notre voyage de noces, dit-il gaïement, car, par le fait, l'endroit où nous allons n'est pas étranger à notre mariage. »

Ils arrivèrent de nuit, et Margareth tint à descendre à l'auberge où M. Liebsich avait si bien soigné l'enfant. Elle ne put retenir ses larmes en voyant la chambre où était resté si malade celui qui avait dû sa maladie à son dévouement pour son frère; car Joseph avait tout dit, non pour faire valoir son maître ou pour blâmer l'enfant en quoi que ce fût, mais parce que c'était la vérité. Le bon docteur, à qui on avait annoncé le mariage, voulut les avoir à déjeuner dès le lendemain; et, après le repas, Margareth, qui tenait à son idée, fut la première à proposer l'ascension de la colline. L'enfant n'eut plus peur cette fois, bien qu'il reconnût la route; et comme il avait vu M. Liebsich examiner pendant des heures, chez lui, de grands cartons où se trouvaient des plantes desséchées, il se dit qu'il devait singulièrement aimer les fleurs pour les garder ainsi quand elles n'avaient plus ni couleur ni parfum, et son imagination naïve, guidée par son cœur, lui inspira le désir de lui faire un beau présent. Pendant que Margareth, appuyée au bras de son mari, montait lentement, il s'échappa de la main de Joseph qui le tenait, courut de toutes ses forces pour arriver le premier, cueillit rapidement un bouquet des fleurs de la clairière, vint se placer à l'entrée du sentier, et le tendit à M. Liebsich au moment où il arrivait.

Celui-ci y eut à peine jeté les yeux qu'il leva les deux bras en l'air comme un homme étonné et ravi, et s'écria avec enthousiasme : « Réjouissons-nous, mes amis; je l'ai enfin trouvée! »

Tout s'expliqua. L'enfant, en faisant son bouquet, y avait mis un brin de la bruyère tant cherchée. Elle était donc là, dans cette clairière! M. Liebsich la montra à sa femme et à Joseph, en leur révélant enfin de quel prix elle était pour lui. Ils se mirent à la chercher tous les trois, et le petit Ludwig, qui n'avait pas besoin d'entendre pour comprendre, vit bien vite de quoi il était question et chercha avec eux.

Margareth poussa tout à coup un cri de joie, et appela M. Liebsich. Elle venait de découvrir, derrière une grosse roche, entre des racines qui sortaient de terre, plusieurs pieds de la précieuse plante. M. Liebsich accourut; son visage était rayonnant, et sa main tremblait en prenant la loupe que Joseph se hâtait d'essuyer d'une main aussi tremblante que celle de son maître. Il y eut un instant pendant lequel on aurait pu entendre battre le cœur de M. Liebsich, tant il était ému et tant les autres restaient silencieux. Enfin, après avoir tourné, retourné, examiné sa plante dans tous les sens : « Oui, c'est elle, c'est bien elle, dit-il, et j'y trouve même des caractères que j'avais devinés et que Baumgartner n'avait pas pressentis ou n'avait pas voulu indiquer. — Joseph, emportons ces pieds, qui me font l'effet d'être les seuls de leur espèce et qui me serviront de preuves : seulement, laissons-en un ou deux ici pour que la race ne s'en perde pas, attendu que cette plante me fait l'effet de ne pas pouvoir vivre ailleurs. »

XXII

Deux mois après, M. Liebsich, qui avait étudié, analysé, classé sa plante, et envoyé au docteur Baumgartner, avec des échantillons, un rapport à la fois érudite et modeste, comme un hommage qu'il devait à une des lumières de la science, lisait avec une délicieuse satisfaction, dans tous les journaux et dans toutes les revues de botanique, les lignes suivantes, qui émanaient de son illustre confrère :

« Le monde savant apprendra avec satisfaction que la sous-variété d'*Erica scoparia*, pressentie et décrite même d'avance par M. le docteur Baumgartner dans le trois cent vingt et unième fascicule de son grand ouvrage sur les *Ericinées*, a été enfin trouvée par M. Jakob Liebsich, qui, sans appartenir à aucune université, possède néanmoins comme botaniste une science digne d'admiration. M. Jakob Liebsich a cru devoir faire hommage de sa découverte à M. le docteur Baumgartner, et lui offrir en quelque sorte les prémices de cette bruyère, de leur bruyère, pourrait-on dire, car elle leur est commune. M. le docteur Baumgartner se fait un devoir de rendre sincèrement à M. Jakob Liebsich l'hommage qu'il en a reçu, le remercie au nom de la science de sa précieuse découverte, et ne croit pas trop présumer de l'autorité qu'on s'accorde généralement à lui reconnaître dans le monde botanique en classant, d'après les règles les plus exactes, la sous-variété de bruyère trouvée par M. Jakob Liebsich, sous le nom d'*Erica scoparia Liebsichii*. »

Venaient ensuite l'analyse détaillée de la plante et l'indication de la localité où elle poussait.

Joseph, qui avait apporté les journaux, était encore là. Voyant l'expression de joie de son maître, il ne put s'empêcher de lui dire : — Vous avez l'air heureux, Monsieur, bien heureux. — C'est vrai, répondit M. Liebsich, qui ne voulait pourtant pas trop laisser voir à quel point il était ému pour le moment par les louanges du journal, et qui trouvait un biais pour se tirer d'affaire; c'est vrai, Joseph, je viens de lire des choses qui sont flatteuses, trop flatteuses pour moi; mais, même sans cela, comment ne serait-on pas heureux avec une si excellente famille, une si digne et si charmante femme? Quand je pense qu'il y a des gens qui se privent de ce bonheur volontairement! En vérité, Joseph, je ne les comprends pas.

— Ni moi non plus, Monsieur, dit le fidèle serviteur, qui ne concevait pas que son maître pût avoir plutôt tort marié que garçon.

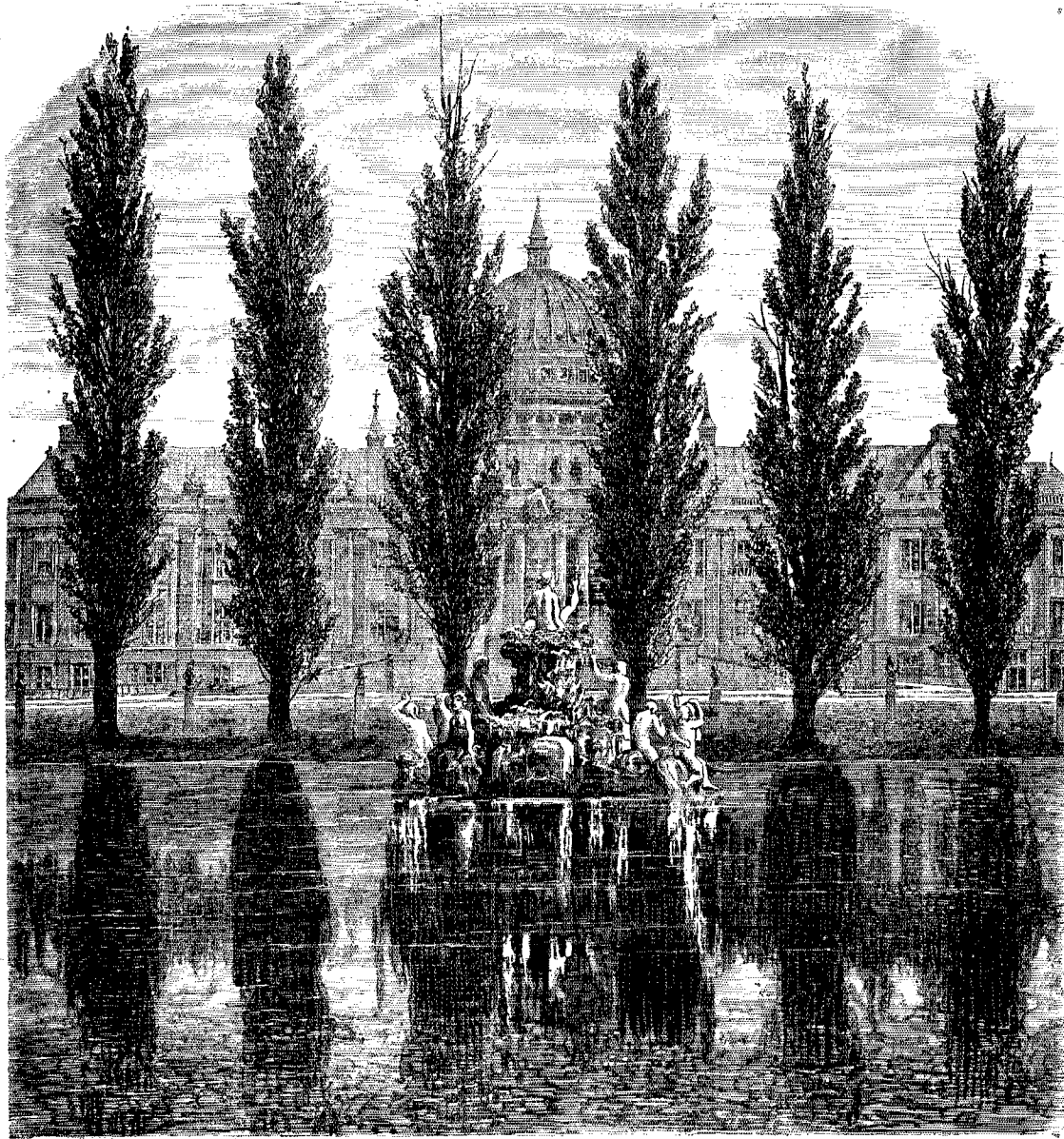
POTSDAM ET SANS-SOUCI.

Potsdam est à Berlin ce que Versailles fut autrefois à Paris : une résidence favorite du souverain, construite tout auprès, mais en dehors de la capitale. Les deux villes doivent à cette analogie de caractère une grande ressemblance de physionomie. Toutes deux sont régulières et majestueuses d'aspect; dans toutes deux, on s'étonne de rencontrer si peu d'habitants et tant de soldats; dans toutes deux, quoi qu'on fasse, on arrive bien vite devant un vaste palais dont la ville et ses nombreuses casernes ne sont que l'accessoire et l'annexe.

Commencé en 1660, achevé en 1701, sans cesse embellie, augmenté, enrichi par les divers souverains de Prusse, le château royal de Potsdam n'offre au regard ni rien qui frappe beaucoup, ni rien qui choque trop. Il appartient à ce genre noble et froid, correct sans finesse, et en somme assez insignifiant, dont les monuments du dix-septième siècle offrent trop de types. La façade sur les jardins, que notre gravure reproduit, présente seule

un intéressant coup d'œil, dont le pittoresque est dû pour la plus grande partie à de magnifiques peupliers qui entourent une immense pièce d'eau (de 113 mètres de long et de 47 mètres de large). Au milieu de ce bassin, toujours comme à Versailles, se dresse un groupe mythologique colossal : Vénus, Neptune et une troupe de Tritons s'efforcent, sans trop y réussir, de composer un groupe harmonieux ; ils semblent protester par une certaine gaucherie

de mouvements contre la fantaisie maladroite qui les a transportés du climat de la Grèce sous ce ciel froid et terne. Vénus regarde avec surprise autour du bassin des personnages qu'elle ne peut reconnaître : ce sont les généraux allemands les plus illustres de la guerre de 1813, dont les bustes de bronze sont portés sur des piédestaux de marbre. Si les dieux mythologiques sont étonnés de la compagnie qui leur a été donnée, le touriste examine avec



Le Château royal de Potsdam. — Dessin de Yan' Dargent.

grande curiosité ces visages austères reproduits par d'habiles artistes ; et s'il est Français, il sent la leçon donnée indirectement par ces images de soldats patriotes : ils sont là comme pour garder et honorer par leur présence le palais où jadis est entré en maître Napoléon, leur vainqueur en bien des journées, mais vaincu dans la dernière.

Napoléon a habité, en 1806, ce château de Frédéric, où il venait comme pour venger Rosbach. — Napoléon et Frédéric, voilà les deux grandes ombres dont le voyageur cherche les traces à Potsdam, et la tradition, en effet, y conserve soigneusement leur souvenir. — Dans le cabinet de travail de Frédéric, on montre un tapis de velours bleu

dont il manque un morceau ; c'est Napoléon qui l'a coupé et emporté. Plût à Dieu pour tout le monde qu'il n'eût enlevé à la Prusse que ce morceau ! Voilà à côté le pupitre à musique devant lequel Frédéric a passé tant d'heures à étudier la flûte. Il s'est assis sur ces vieux fauteuils. Ils sont bien déchirés, mais ces déchirures sont historiques ; elles ont été faites autrefois par les levrettes du roi. Frédéric avait des accès de parcimonie, et n'aimait pas les dépenses inutiles : sachant que ses chiens saliraient et déchireraient bien vite des étoffes neuves, il s'était résigné à n'avoir chez lui que des meubles en lambeaux ; car pour renoncer à ses chiens, il n'y fallait pas penser. Une de ses dernières paroles intelligibles, au moment de sa mort, fut

ce triste vœu de misanthropie amère : « Je veux être enterré avec mes chiens. »

Voulons-nous avoir une autre preuve de cette affection étrange; elle nous sera donnée, à Potsdam même, en continuant notre excursion, si nous sortons par la porte de Brandebourg. En quelques minutes nous arrivons à l'entrée d'immenses jardins. Traversons ces larges avenues : au sommet d'une série successive de terrasses garnies d'espaliers dont les produits étaient très-goutés de Frédéric, sur le plateau d'une colline devenue un parc, nous apercevons un palais d'apparence bien plus modeste que le palais de Potsdam. Nous sommes à *Sans-Souci*, le Trianon prussien, séjour bien-aimé du souverain qui a édité un volume portant pour titre : *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*. Eh bien, sur cette terrasse, où Frédéric se tenait constamment, où, dans ses derniers mois d'existence, il se faisait porter pour réchauffer au soleil ses membres déjà refroidis, il ordonna un jour de creuser solennellement un tombeau pour ensevelir une chienne favorite, et sur la plaque de marbre qu'il fit poser, il écrivit une épitaphe honorable en l'honneur de sa levrette.

Telles étaient les bizarreries de ce grand homme gouaillieur, dont le caractère, malgré tout, est plus curieux que sympathique. — Après avoir proclamé ses hautes et rares qualités, Jean de Müller, l'illustre historien, a expliqué d'un mot pourquoi Frédéric n'excite pas l'enthousiasme, quand il a dit : « Il ne manquait à Frédéric que le plus haut degré de culture, la religion, qui accomplit l'humanité et humanise toute grandeur. » — Et de nos jours un critique illustre, reprenant ce jugement, a ajouté : « Avec des sentiments de justice et même d'humanité, Frédéric manquait absolument d'idéal, comme tout son siècle : il ne croyait pas à quelque chose qui valût mieux que lui. » — Cette restriction faite, reconnaissons cependant la valeur de ce vrai grand homme, valeur que nous ne pouvons mieux faire sentir qu'en citant encore le même écrivain, si pénétrant et si impartial : « Quand on va droit à l'homme et au caractère, a dit M. Sainte-Beuve, on s'arrête avec admiration, avec respect : on reconnaît, dès le premier instant, et à chaque pas qu'on fait avec lui, un supérieur et un maître, ferme, sensé, pratique, actif et infatigable, inventif au fur et à mesure des besoins; pénétrant, jamais dupe, trompant le moins possible, constant dans toutes les fortunes; dominant ses affections particulières et ses passions par le sentiment patriotique et par le zèle pour la grandeur et l'utilité de la nation; amoureux de la gloire en la jugeant; soigneux avec vigilance et jaloux de l'amélioration, de l'honneur et du bien-être des populations qui lui sont confiées, alors même qu'il estime peu les hommes. » Il était, par nature, sarcastique et goguenard avec tout, même avec Dieu; mais il y a trois choses dont il ne plaisait jamais : l'amour de la gloire, l'amour de la patrie, et l'amitié. C'est déjà beaucoup; et quand on ajoute qu'il aimait la solitude, la méditation, et que par conséquent « le fond de son âme était sérieux », on comprend qu'il ait pu, en dépit de ses sarcasmes, exercer un grand charme sur les intelligences les plus vives et les plus puissantes de son siècle, et sur Voltaire tout le premier.

La suite à une prochaine livraison.

AMOUR DE LA NATURE. — AGRICULTURE.

L'éducation des enfants, et surtout des enfants de la campagne, doit avoir pour but de leur faire aimer la nature, en leur en révélant les merveilles et la fécondité immense. Il faut que de bonne heure ils sachent les miracles que peut produire une culture intelligente et discrète; il faut qu'ils sachent ce qu'est un cultivateur vraiment

digne de ce nom; il faut surtout que rien dans les villes ne leur paraisse au-dessus du grand art qu'ils exercent.

Eugène NOËL, *la Campagne*.

LA PAIX UNIVERSELLE.

Leibniz parle d'un cabaretier allemand qui avait pris pour enseigne un cimetière, avec ces mots : « A la paix universelle! »

RÉSULTAT DES OBSERVATIONS

DE L'ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL DE L'ANNÉE DERNIÈRE.

Nos lecteurs se souviennent que dès le commencement de l'année 1868 l'attention du monde savant fut dirigée vers les préparatifs de l'observation d'une éclipse totale de Soleil qui devait avoir lieu le 18 août, à une heure où il ferait nuit en France et où le Soleil serait au-dessous de l'horizon de Paris; qui serait visible dans l'Hindoustan, l'Océan Indien, la presqu'île de Malacca, la pointe de Cambodge, les Célèbes et la Nouvelle-Guinée, et s'étendrait ainsi sur une longueur de trois mille lieues parcourues par l'ombre lunaire en 3 h. 25 m. L'Angleterre et l'Allemagne échelonnèrent leurs astronomes le long de cette ligne, et particulièrement sur l'Hindoustan. M. Duruy demanda au Corps législatif un crédit de 50 000 francs, destiné à couvrir les frais de l'expédition française, laquelle s'installa sur la mince presqu'île de Malacca, adossée contre le gigantesque plateau de ses montagnes.

L'observation d'une éclipse totale de Soleil gardera dans la science une haute importance tant que nous ne connaissons pas complètement la nature physique et chimique du Soleil. L'éclipse d'août de cette année se présentait dans des conditions exceptionnelles. Sa durée était, en effet, relativement grande et le phénomène se prêtait à une observation attentive. Il est rare qu'une éclipse se trouve dans ces conditions. Ainsi, il y aura éclipse totale de Soleil visible à Oran et à Cadix en décembre 1870; mais elle durera si peu que l'observateur aura tout au plus le temps de jeter un coup d'œil dans ses instruments; et d'ailleurs, en décembre le Soleil est peu favorable aux observations. Le 18 août, l'obscurité devait durer, dans le Cambodge et dans le golfe de Siam, six minutes et quarante secondes.

Ainsi se trouvaient justifiés les préparatifs dont nous avons parlé plus haut, organisés en vue d'une observation rigoureuse et attentive de l'éclipse.

Les observations à faire devaient porter non-seulement sur le phénomène lui-même, mais surtout sur les protubérances et les régions circumsolaires. On avait en vue, avant tout, d'arriver à savoir comment est constitué le Soleil. La constitution du Soleil est, en effet, maintenant le point de mire de tous les astronomes.

La commission de l'Observatoire se plaça, comme nous l'avons dit, dans la presqu'île de Malacca. L'un des astronomes de cette commission, M. Rayet, s'occupa surtout des protubérances, et remarqua (comme M. Janssen, dont il va être question) que leur spectre offrait des lignes révélatrices. Le dessin que nous publions est celui de cette commission; c'est l'un des plus complets que l'on ait eus en France, et ses indications peuvent d'ailleurs servir pour tout ce que nous avons à relater dans ce compte rendu. Remarquons de suite que les protubérances visibles sur ce dessin sont si colossales que l'une d'entre elles, celle de gauche, mesurait 3 minutes de hauteur : le dixième du diamètre du Soleil!

Le missionnaire du Bureau des longitudes, M. Janssen, se plaça avec les astronomes anglais, et choisit pour station la ville de Guntoor (Inde anglaise).

Les principaux résultats de l'observation de l'éclipse consistent dans les analyses spectrales dues à ce laborieux physicien. Nous présenterons d'abord ici un résumé de son rapport au Bureau des longitudes.

L'éclipse approchait, et le temps, dit-il, ne semblait pas devoir nous favoriser. Il pleuvait depuis longtemps sur toute la côte. On considérait ces pluies comme exceptionnelles. Bien heureusement, le temps se remit peu à peu avant le 18. Le jour de l'éclipse, le Soleil brilla dès son lever, bien qu'il fût encore dans une couche de vapeurs; il s'en dégagait bientôt, et au moment où nos lunettes nous signalaient le commencement de l'éclipse, il brillait de tout son éclat.

Chacun était à son poste. Les observations commencèrent immédiatement.

Pendant les premières phases, quelques légères vapeurs vinrent passer sur le Soleil; elles nuirent à la netteté des mesures thermométriques; mais quand le moment de la totalité approcha, le ciel reprit une pureté suffisante.

Cependant la lumière baissait visiblement; les objets semblaient éclairés par un clair de lune. L'instant décisif approchait, et on l'attendait avec une certaine anxiété: cette anxiété n'était rien aux facultés des observateurs, elle les surexcitait plutôt; et d'ailleurs elle se trouvait bien justifiée et par la grandeur du phénomène que la nature préparait, et par le sentiment que les fruits de longs préparatifs et d'un grand voyage allaient dépendre d'une observation de quelques instants.

Bientôt le disque solaire se trouve réduit à une mince faucille lumineuse. On redouble d'attention. Les fentes spectrales de l'appareil de 6 pouces sont rigoureusement tenues en contact avec la portion du limbe lunaire qui va éteindre les derniers rayons solaires, de manière que ces fentes soient amenées par la Lune elle-même dans les plus basses régions de l'atmosphère solaire quand les deux disques seront tangents.

L'obscurité a lieu tout à coup, et les phénomènes spectraux changent aussitôt d'une manière bien remarquable.

Deux spectres formés de cinq ou six lignes très-brillantes, rouge, jaune, verte, bleue, violette, occupent le champ spectral et remplacent l'image prismatique solaire qui vient de disparaître. Ces spectres, hauts d'environ une minute, se correspondent raie pour raie; ils sont séparés par un espace obscur où ne se distingue aucune raie brillante sensible.

Le chercheur montre que ces deux spectres sont dus à deux magnifiques protubérances qui brillent maintenant à droite et à gauche de la ligne des contacts où vient d'avoir lieu l'extinction. L'une d'elles surtout, celle de gauche, est d'une hauteur de plus de trois minutes: elle rappelle la flamme d'un feu de forge sortant avec force et comme poussée par la violence du vent. La protubérance de droite (bord occidental) présente l'apparence d'un massif de montagnes neigeuses dont la base reposerait sur le limbe de la Lune et qui serait éclairées par un soleil couchant.

L'examen spécial de ces appendices permit d'établir immédiatement:

- 1° La nature gazeuse des protubérances (raies spectrales brillantes);
- 2° La similitude générale de leur composition chimique (spectres se correspondant raie pour raie);
- 3° Leur espèce chimique (les raies rouge et bleue de leur spectre n'étaient autres que les raies C et F du spectre solaire⁽¹⁾ caractérisant, comme on sait, le gaz hydrogène).

Pendant l'obscurité totale, je fus frappé, dit M. Jans-

(1) Voy., sur les raies obscures du spectre solaire, t. XXXIII, 1865, p. 96.

sen, du vif éclat des raies protubérantielles: la pensée me vint aussitôt qu'il serait possible de les voir en dehors des éclipses; malheureusement le temps, qui se couvrit après le dernier contact, ne me permit de rien tenter pendant ce jour-là. Pendant la nuit, la méthode et ses moyens d'exécution se formulèrent nettement dans mon esprit. Le lendemain 19, levé à trois heures du matin, je fis tout disposer pour les nouvelles observations.

Le Soleil se leva très-beau; aussitôt qu'il fut dégagé des plus basses vapeurs de l'horizon, je commençai à l'explorer. Voici comment je procédai: Par le moyen du chercheur de ma grande lunette, je plaçai la fente du spectroscopie sur le bord du disque solaire, dans les régions mêmes où la veille j'avais observé les protubérances lumineuses. Cette fente, placée en partie sur le disque solaire et en partie en dehors, donnait, par conséquent, deux spectres, celui du Soleil et celui de la région protubérantielle. L'éclat du spectre solaire était une grande difficulté; je la tournai en masquant dans le spectre solaire le jaune, le vert et le bleu, les portions les plus brillantes. Toute mon attention était dirigée sur la ligne C, obscure pour le Soleil, brillante pour la protubérance, et qui, répondant à une partie moins lumineuse du spectre, devait être beaucoup plus facilement perceptible.

J'étais depuis peu de temps à étudier la région protubérantielle du bord occidental, quand j'aperçus tout à coup une petite raie rouge, brillante, de 1 à 2 minutes de hauteur, formant le prolongement rigoureux de la raie obscure C du spectre solaire. En faisant mouvoir la fente du spectroscopie de manière à balayer méthodiquement la région que j'explorais, cette ligne persistait; mais elle se modifiait dans sa longueur et dans l'éclat de ses diverses parties, accusant ainsi une grande variabilité dans la hauteur et dans le pouvoir lumineux des diverses régions de la protubérance.

Cette exploration fut recommencée à trois reprises différentes, et toujours la ligne brillante apparut dans les mêmes circonstances.

Dans l'après-midi, je revins encore à la région étudiée le matin; les lignes brillantes s'y montrèrent de nouveau, mais elles accusaient de grands changements dans la distribution de la matière protubérantielle; les lignes se fractionnaient quelquefois en tronçons isolés qui ne se réunissaient pas à la ligne principale, malgré les déplacements de la fente d'exploration. Ce fait indiquait l'existence de nuages isolés qui s'étaient formés depuis le matin. Dans la région de la grande protubérance, je trouvai quelques lignes brillantes; mais leur longueur et leur distribution accusaient, là aussi, de grands changements.

Ainsi se trouvait démontrée la possibilité d'observer les raies des protubérances *en dehors des éclipses*, et d'y trouver une méthode pour l'étude de ces corps.

Ces premières observations montraient déjà que les coïncidences des raies C et F étaient bien réelles, et dès lors que l'hydrogène formait, en effet, la base de ces matières circumsolaires. Elles établissaient, en outre, la rapidité des changements que ces corps éprouvent, changements qui ne pouvaient être que pressentis pendant les observations si rapides des éclipses.

Voici une observation faite le 4 septembre par un temps favorable, et qui montre avec quelle rapidité les protubérances se déforment et se déplacent.

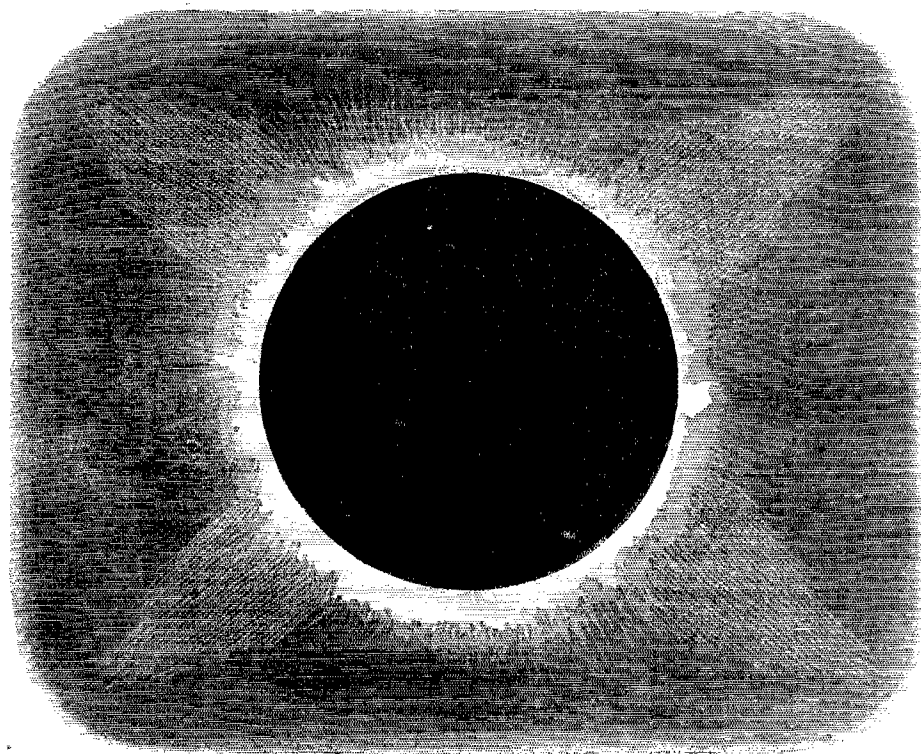
A 9 h. 50 m., l'exploration du Soleil indiquait un amas de matières protubérantielles dans la partie inférieure du disque. Pour en déterminer la figure, M. Janssen se servit d'une méthode qu'on pourrait appeler *chromométrique*, parce que le temps y intervient comme élément de mesure.

Dans cette méthode, on place la lunette dans une posi-

tion fixe, choisie de manière que, par l'effet du mouvement diurne, toutes les parties de la région à explorer viennent successivement se placer devant la fente du spectroscopie. On note alors, pour chaque instant déterminé, la longueur et la situation des lignes protubérantielles qui se produisent successivement. Le temps que le disque solaire met à traverser la fente donne la valeur de la seconde en minute d'arc. Cette donnée, combinée avec la longueur des

lignes protubérantielles estimées suivant la même unité, fournit les éléments d'une représentation graphique de la protubérance.

Cette observation montre une protubérance s'étendant sur une longueur d'environ 30 degrés, dont 10 degrés à l'orient du diamètre vertical, et 20 degrés à l'occident. Vers l'extrémité de la portion occidentale, un nuage considérable s'élevait à une minute et demie du globe solaire.



Aspect des protubérances du Soleil pendant l'éclipse totale du 18 août 1868, dans la presqu'île de Malacca. — D'après le dessin de la mission française.

Ce nuage, long de plus de deux minutes, large d'une minute, s'étendait parallèlement au limbe. Une heure après (10 h. 50 m.), un nouveau tracé montra que le nuage s'était élevé rapidement, prenant la forme globulaire. Mais les mouvements devinrent bientôt plus rapides encore, car dix minutes après, c'est-à-dire à onze heures, le globe s'était énormément allongé dans le sens normal au limbe solaire ou perpendiculaire à la première direction. Un petit amas de matière s'en était détaché à la partie inférieure et se trouvait suspendu entre le Soleil et le nuage principal.

Considérée d'abord dans son principe, la nouvelle méthode repose sur la différence des propriétés spectrales de la lumière des protubérances et de la photosphère. La lumière photosphérique, émanée de particules solides ou liquides incandescentes, est incomparablement plus puissante que celle des protubérances, due à un rayonnement gazeux : aussi a-t-il été jusqu'ici à peu près impossible d'apercevoir les protubérances en dehors des éclipses, mais on peut renverser les termes de la question en s'adressant à l'analyse spectrale. En effet, la lumière solaire se distribue par l'analyse dans toute l'étendue du spectre, et par là s'affaiblit beaucoup. Les protubérances, au contraire, ne fournissent qu'un petit nombre de faisceaux dont l'intensité reste très-comparable aux rayons solaires correspondants. C'est ainsi que les raies protubérantielles sont perçues très-facilement dans un champ spectral, sous le spectre solaire, tandis que les images directes des protu-

bérances sont comme écrasées par la lumière éblouissante de la photosphère.

Une circonstance fort heureuse pour la nouvelle méthode vient s'ajouter à ces données favorables. En effet, les raies lumineuses des protubérances correspondent à des raies obscures du spectre solaire. Il en résulte que non-seulement on les aperçoit plus facilement dans le champ spectral sur les bords du spectre solaire, mais qu'il est même possible de les voir dans l'intérieur de ce spectre, et, par conséquent, de suivre la trace des protubérances sur le globe solaire même.

Au point de vue des résultats obtenus pendant la courte période où elle a été appliquée, la méthode spectro-protubérantielle a permis de constater :

1° Que les protubérances lumineuses observées pendant les éclipses totales appartiennent incontestablement aux régions circumsolaires;

2° Que ces corps sont formés d'hydrogène incandescent, et que ce gaz y prédomine, s'il n'en forme la composition exclusive;

3° Que ces corps circumsolaires sont le siège de mouvements dont aucun phénomène terrestre ne peut donner une idée; des amas de matière dont le volume est plusieurs centaines de fois plus grand que celui de la Terre, se déplaçant et changeant complètement de forme dans l'espace de quelques minutes.

La fin à une prochaine livraison.

L'ÉGLISE DE LA TRINITÉ,
A PARIS.



Église de la Trinité, à Paris. — Dessin de H. Clerget.

Comme la plupart des édifices du nouveau Paris, l'église de la Trinité a été construite de manière à former point de vue. Elle termine très-convenablement la perspective de la chaussée d'Antin; elle n'est écrasée ni par la dis-

tance comme la jolie gare de l'Est, ni par la hauteur et la proximité des maisons voisines comme l'Opéra, ni étran-
glée par un emplacement bizarre comme Saint-Augustin. Du boulevard, sa façade exhaussée sur un fort soubasse-

ment, et son clocher de pierre d'une grâce un peu grêle, reposent agréablement les yeux, et siègent à ce quartier mondain. A mesure qu'on avance, on reconnaît qu'on a bien devant soi le temple confortable de la dévotion *genreuse*. Au pied de l'église, des balustres de pierre surmontés de becs de gaz dessinent l'ovale d'un square. Trois fontaines à trois vasques rafraîchissent la poussière qui se respire en ces lieux. Les Vertus théologiques qui couronnent les cascates et font verdoyer les bordures de gazon semblent nous dire, dans leur symbolique langage, que la vie, même dans les hautes sphères du *high life*, s'abreuve et se retrempe aux sources de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

La façade et le campanile sont appuyés au corps de l'église, dont ils dissimulent le pignon; il faut reculer assez loin sur la place de la Trinité pour apercevoir les rampants de la couverture derrière le premier étage du clocher. De chaque côté de la façade, en retraite, s'élèvent deux tourelles couronnées d'élégants clochetons, et dont la saillie jette un ombre méritée sur les murs latéraux, simples à l'excès. Les bas côtés s'arrêtent aux tourelles du flanc et se raccordent avec leurs bases. Une ligne presque unie, si l'on excepte le premier étage en retraite, et une apparence de transept qui ne dépasse pas la limite marquée par le trottoir, circonscrit l'édifice. C'est qu'une rue, chose sacrée, circule autour de lui et lui interdit les enpiétements. Le chevet arrondi ne présente ni les riches caprices du gothique, ni les nobles superpositions des absides romanes; au reste, pas plus que les côtés il n'est fait pour être vu. Toute la parure a donc été réservée pour la façade et pour l'intérieur. Dans les conditions où il était placé, l'architecte, M. Ballu, a certainement fait pour le mieux; et parmi tous ces édifices composites où le byzantin, le gothique, le style fleuri de la renaissance, le goût Henri IV, la froideur des Mansart, le rococo des Oppenord, viennent se combiner, se fondre dans je ne sais quel amalgame indéfinissable, la Trinité se distingue assurément par une tournure originale et par une richesse correcte.

La façade a deux ordres, séparés par une rangée de petites arcades, couronnés par une corniche à modillons, denticules ou triglyphes minuscules, et une balustrade à jour. Quatre contre-forts déguisés en pilastres superposés, que décorent des niches à frontons triangulaires au rez-de-chaussée, arrondis et tronqués au premier étage, forment trois divisions verticales. Les deux pilastres du milieu sont continués par les angles de la tour carrée qui sert de base au campanile, et qui, sur une jolie corniche à consoles, supporte une douzaine de petits piliers trapus, soutiens à la fois élégants et solides d'une lanterne au dôme garni de lucarnes, et enfin d'un lanternon terminé par les boules et le paratonnerre obligés. En montrant l'unité générale de la façade, nous en avons négligé l'ornementation; les percements, les formes architectoniques. Arrêtons-nous, en redescendant de la hauteur où nous venons de monter (soixante-trois mètres, presque l'élévation des tours de Notre-Dame), aux successions de formes octogonales percées de huit baies plein cintre qui caractérisent et éclairent la lanterne, sa toiture et son lanternon, aux nombreux groupes et statues qui surmontent les piliers et cachent les retraites successives des étages du campanile, aux quatre petits arcs-boutants percés d'arcades qui relient à la lanterne l'étage de l'horloge, où s'opère habilement la transition de l'octogone au carré. Le premier étage du clocher s'appuie au pignon dissimulé de l'église; il présente, à sa partie antérieure, trois fenêtres dont les voussures plein cintre retombent sur quatre colonnes appliquées aux pieds-droits.

Au-dessous, une rose et deux grandes baies qui en comprennent deux petites éclairent le second ordre de la façade. Malgré la régularité des divisions, la beauté naturelle du plein cintre, la délicatesse des enroulements qui servent de chapiteau aux pilastres, il faut avouer que nous sommes loin ici de l'abondance gothique, de la plénitude romane, et aussi de la noblesse classique. Cette partie, autrefois si brillante dans les édifices religieux, si admirable à Notre-Dame, est ici d'un médiocre caractère. Ce n'est pas qu'elle ne soit ornée de statues (des Pères de l'Eglise, je crois), très-soigneusement garnie de mascarons, de consoles, de chapiteaux et de moulures. Mais la rose centrale est trop massive, mais peut-être le plein cintre ne se prête-t-il pas aux baies géminées et trilobées. Sans doute le seizième siècle s'est servi de ce pseudo-gothique romanisé; mais la forme nous en a toujours paru bâtarde et mal venue. Nous préférierions sous le plein cintre deux baies carrées surmontées d'un tympan sculpté.

Le premier ordre de la façade ne prête guère aux rapproches; disons même qu'il est très-agréable à voir. Ses trois grandes arcades, assez profondes, solidement formées de pieds-droits à chapiteaux simples et de voussures dont l'extrados est orné de feuillages et la clef figurée par une sorte d'écusson, ne servent pas d'entrées directes à l'église; nous avons dit que la façade était un édifice à part. Elles éclairent un porche ou narthex élevé au-dessus du square, et où l'on accède soit par les escaliers du jardin, soit par des pentes carrossables et des arcades latérales. Ce vestibule est long de trente mètres environ et d'une belle hauteur; il ne rassemble plus, comme dans les anciennes basiliques, les catéchumènes novices encore indignes de pénétrer dans la nef et dans le chœur; non, l'usage en est plus modeste et plus conforme aux nécessités de notre temps: il permet aux dames qui vont à la messe ou au sermon en voiture de défriser leurs jupes traînantes ou écourtées, avant de faire leur entrée dans un temple qui est un salon.

Un parquet de chêne a remplacé les dalles froides. Des lustres dorés pendent aux voûtes de la grande nef et aux clefs de toutes les arcades géminées. Du premier coup d'œil on embrasse le vaisseau dans sa profondeur, habilement prolongée par l'étranglement et l'exhaussement du chœur et de l'abside; on remarque une convenance très-heureuse entre toutes les proportions; et s'il est permis de préférer la voûte d'arête ou ogivale aux voussures baises qui couronnent les doubles arcades de la tribune, assez singulièrement couronnées d'un grand médaillon circulaire inscrit dans un arc brisé, on ne peut méconnaître la beauté et la force des grands doubleaux qui se raccordent avec l'arête centrale de la voûte. Quant aux grands caissons à contre-courbes d'où pendent des clefs trop grêles, nous n'aimons pas beaucoup ce genre de décoration; c'est affaire de goût: pourquoi cacher ainsi la jonction des diverses membrures qui figurent la carcasse solide de l'édifice? Toutes les dorures, toutes les étoiles du monde, ne valent pas la netteté et la franchise des lignes.

Ce qu'on peut louer sans beaucoup de réserves, c'est la disposition des deux ordres d'architecture qui décorent et forment les deux côtés de la nef. Il y a là une combinaison savante, un arrangement byzantin et gothique transformé en classique pur, et d'où résulte, en somme, un aspect original, plein de mouvement à la fois et de régularité. Aussi passons-nous volontiers sur la hauteur exagérée des bases, sur ces médiocres anneaux dont les colonnes sont coupées, sur ces moulures désagréables, rondes et triangulaires, qui ont trouvé place entre les arcades: nous avons à signaler ici des qualités qui l'empor-

tent, et de beaucoup, sur les défauts peut-être inhérents à l'architecture éclectique de notre temps. Nous aimons ces forts piliers qui marquent les travées et soutiennent les puissants doubleaux; nous aimons les niches qui les ornent, en rappelant très à propos la décoration des pilastres de la façade; nous goûtons surtout les colonnes engagées qui les flanquent et dissimulent l'aride profil de la ligne droite : c'est là un emprunt gothique et roman très-heureux, très-supérieur aux combinaisons froides de l'art classique, et très-habilement déguisé. Il y a là de quoi prouver aux poncifs de l'École que la variété des agencements est très-compatible avec la pureté des formes. Chaque travée est divisée en deux belles arcades appuyées d'un côté sur une svelte colonne, de l'autre sur un ressaut du pilier principal. Au-dessus de ces arcades règne une corniche animée par les saillies correspondantes aux pilastres et aux colonnes qui les accompagnent. Le second ordre, dans de moindres proportions, répète le premier, avec cette unique différence qu'au-dessus du chapiteau des piliers et colonnes se profile un autre chapiteau conçu dans le goût de la corniche inférieure. Toute cette architecture est d'ordre composite.

Le chœur est situé dans la nef, mais exhaussé sur onze degrés et encadré par deux avant-corps ou portiques très-bien reliés à l'ordonnance générale, et auxquels s'appuient des bancs à dossier sculpté. L'autel, ainsi élevé, a l'aspect d'un trône sous un dais en forme de niche à jour. L'arc triomphal termine le chœur et ouvre l'abside, où se déploie la très-belle et très-grande chapelle de la Vierge. L'église mesure, dans œuvre, 90 mètres sur 30; la nef a 18 mètres de large sur 25 de haut.

IMMORTALITÉ.

Ce que l'homme a besoin qu'on lui dise, ou plutôt ce qu'il a besoin de se dire à lui-même, à toute heure, c'est qu'il a une âme immortelle : car c'est de cette haute et profonde pensée que tout conspire à le distraire; et de là néanmoins dépend tout le système de sa conduite. Dans cet édifice moral, la pierre de l'angle, ou plutôt la clef de la voûte, c'est l'immortalité de l'âme.

MARMONTEL.

PROMENADES D'UN ROUENNAIS DANS SA VILLE ET DANS LES ENVIRONS.

Suite. — Voy. p. 166.

II

HISTOIRE DE DEUX VIEILLES MAISONS.

La transformation de Rouen, si habilement commencée au siècle dernier par M. de Crosne, a été, comme on sait, récemment reprise d'une façon plus grandiose encore. La pauvre vieille ville vient d'être cette fois écartelée sans pitié : l'air, le soleil, la verdure, remplacent aujourd'hui des quartiers infects; malheureusement, plusieurs jolies maisons, quelques-unes même fort curieuses, ont dû disparaître dans ce bouleversement. On a eu, toutefois, la bonne idée de conserver la façade de deux de ces maisons, et l'une d'elles, la plus ancienne, vient d'être, avec beaucoup de soin, restaurée dans le petit square au milieu duquel se trouve actuellement la tour Saint-André. Cette maison est redevenue là ce qu'elle était primitivement, c'est-à-dire un véritable bahut, une véritable huche en bois sculpté; tout indique, du reste, que cette huche monumentale fut au quinzième siècle habitée par un de ces nombreux et riches *huchiers* qui à cette époque peuplaient

la cité normande. Quoi de plus naturel, en effet, qu'un de ces artistes célèbres ait voulu faire de sa propre maison en quelque sorte son chef-d'œuvre? Quelle enseigne meilleure qu'une telle façade sculptée du pignon à la base? Il convient d'ailleurs de remarquer que la rue de la Vanterie, où se trouvait cette maison, était précisément la plus belle rue de la ville, et celle qu'habitaient les plus riches bourgeois, parmi lesquels se trouvaient les drapiers et les huchiers eux-mêmes.

Parmi les artistes rouennais, sculpteurs et imagiers en renom, qui, à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, habitaient rue de la Vanterie, nous trouvons Pierre Souldain, Pierre Danten, Guillaume de Bourges dit le Grand Peintre, Pierre du Lys, Nicolas Quesnel, Jehan Lehucher, Guillaume Basset, Martin Guillebert, et enfin Richard et Guillaume Taurin.

On comprend aisément qu'une rue ainsi habitée dut offrir un grand nombre de maisons richement sculptées; les drapiers établis dans cette rue parmi les huchiers et imagiers ne manquaient pas de faire, eux aussi, décorer luxueusement la façade de leurs maisons. Huchiers et drapiers réunis résolurent un beau jour de placer au milieu de leur rue *ce magnifique horloge* ⁽¹⁾ où tous les artistes du quartier rivalisèrent de talent. Ceci fut cause que la rue cessa de s'appeler rue de la Vanterie et devint rue du Gros-Horloge : il y a trente ans, sur toutes ses encointures on lisait encore l'ancienne appellation, et même à présent, dans les classes populaires, on continue de dire d'une montre qui va bien qu'elle va *comme le Gros*.

Si les sculpteurs de la rue de la Vanterie déployèrent à l'envi leur habileté dans la décoration de cette splendide horloge qui, de nos jours encore, cause l'étonnement et l'admiration des étrangers, les marchands drapiers, leurs voisins, y mirent leur marque d'une autre façon. On sait que les marchands de drap, aux quinzième et seizième siècles, élevaient eux-mêmes les moutons dont ils employaient la laine, ainsi que le témoigne la comédie de *l'Avocat Patelin*; ils avaient pour cela des champs et des troupeaux aux environs de la ville; le berger jouait donc chez eux un rôle considérable. Eh bien, c'est un berger grandiose entouré de ses moutons qui fait l'ornement principal du *gros horloge rouennais*. Le mouton, — la bête agricole et industrielle, emblème si admirablement significatif qui figurait dans les armoiries de la ville, aussi triomphant qu'ailleurs le tigre, le lion, l'aigle ou le léopard; — la bête agricole et industrielle, disons-nous, avait été, par les sculpteurs rouennais, reproduite sur toutes les parties de l'édifice véritablement pastoral. C'était tout un paysage, dont on suit à peine l'infini détail même dans le dessin merveilleux de délicatesse et d'exactitude qu'en a su faire un de nos plus habiles graveurs contemporains, un Rouennais, M. H. Brévière. Une inscription habilement tirée de l'Évangile donnait au monument une sorte de caractère sacré : *Bonus pastor animam suam donat pro ovibus suis* (Le bon pasteur donne son âme pour ses brebis). Il est du reste probable qu'à l'église on prêchait souvent sur ce texte la riche corporation des drapiers. M. Guillaume lui-même, le drapier cultivateur, ne devait pas se faire faute de rappeler à son berger Agnelet l'adage évangélique.

Revenons à notre maison, construite, selon toute apparence, vers 1480, et démolie lors des travaux de la ville, en 1861. La façade de cette maison a été restaurée, on l'a vu, dans le petit square Saint-André, à une très-petite distance de l'endroit où elle se trouvait. Ce travail de restauration, assez difficile, avait été confié à un patient

⁽¹⁾ *Horloge*, en ce temps-là, était du masculin à Rouen; un ancien Dictionnaire le constate.

artiste, M. Arsène Jouen, qui semble être descendu lui-même en droite ligne d'un de ces anciens luthiers rouennais qui avaient rempli toute la contrée de leurs chefs-d'œuvre. Quant à l'histoire de cette maison, il a été refait dans le plus grand détail par le savant et infatigable archiviste rouennais, M. Gosselin.

La maison en bois dont nous venons de parler, encore debout et habitée il y a huit ans, occupait à cette dernière époque les numéros 129 et 131 de la rue de la Grosse-Horloge. Mais aux numéros 115 et 117 se trouvait une autre maison sculptée en bois et terre cuite, plus grande du double et beaucoup plus curieuse, beaucoup plus belle au point de vue artistique. Cette magnifique maison, dont on a aussi conservé la façade, et qu'on projette de restaurer à côté de son ancienne voisine, dans le square Saint-André, ne remonte pas plus haut que le milieu du seizième siècle. Mais les sculptures sont ici d'une beauté parfaite; outre les mille fantaisies de fleurs, d'arabesques et d'amours entrelacés, on y admirait de riches et amples médaillons encadrant d'immenses figures humaines vues de profil. M. E. de la Quêrière, dans son livre sur les maisons de Rouen, a reproduit cette curieuse façade, non pas telle qu'elle existait encore il y a huit ans, mais telle qu'elle était un peu antérieurement; car les derniers propriétaires en avaient enlevé une pièce de bois des plus remarquables, où se trouvait représentée l'aventure de Phaëton. Le fils du Soleil, la tête entourée de rayons, est monté sur un char antique à quatre chevaux, et reçoit, pour ne pas les suivre, les leçons de son père. Tel est le sujet représenté dans la première partie. Dans l'autre, Phaëton, renversé de son char, tombe du ciel dans la mer, sur laquelle voguent un navire ayant la forme, bien entendu, des navires du seizième siècle. Divers personnages contemplent du rivage cette catastrophe.

Les maisons en terre cuite étaient, comme on sait, fort rares; Bernard Palissy, cependant, a dû en faire deux ou trois qui ont malheureusement disparu.

Celle dont nous nous occupons ici appartient d'abord à une famille de magistrats du nom de *Langlois*, ce qui, avec le prénom de Georges qu'ils portèrent de père en fils, indique leur origine anglaise. Mais un de ces *Langlois* la vendit, vers 1640, à un simple marchand nommé Scott; celui-ci était évidemment un Écossais; la maison fut par lui payée 41 000 livres.

À cette occasion, il faut dire que le laborieux archiviste M. Gosselin a parfaitement observé que Rouen, aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, contenait, parmi ses bourgeois les plus notables, un assez grand nombre d'étrangers, et qu'en revanche on trouvait aussi, aux mêmes époques, beaucoup de Rouennais-établis par toute l'Europe. Il en était ainsi probablement pour tous les grands ports maritimes. Rouen, ne l'oublions pas, était, aux quatorzième et quinzième siècles, la seconde ville de France, et l'on y comptait bien près de 300 000 habitants, selon MM. Chéruel, Puisieux et quelques autres historiens, alors que Paris n'en avait encore que 600 000.

La famille Langlois, comme toute bonne famille anglaise, aimait à être à l'aise et commodément, même à l'église: aussi M. Gosselin a-t-il constaté que celle-ci avait sa chapelle réservée dans l'église Saint-Jean. On voit même dans les registres de la ville, qu'en 1585, le 26 janvier, Georges Langlois, pour obtenir ce privilège, avait fait donation à la paroisse d'une rente de 138 livres, d'un calice en argent, de deux chasubles, l'une de velours, l'autre de damas, garnies de leurs étoles, fanons, aubes; d'un missel, de deux corporaux et corporaux, de deux chandeliers, de deux nappes et un doublier; mais, le 23 août 1737, le fils (probablement) du précédent, Ni-

colas Langlois, fit mieux encore: moyennant une rente perpétuelle de 60 livres, il acquit le droit d'ériger une chapelle ou oratoire dans sa propre maison pour y faire dire et célébrer la messe le 6 décembre de chaque année, jour consacré à saint Nicolas, son patron. De plus, il était, pour ladite messe, accordé au curé de Saint-Jean une somme de 60 sols.

Le successeur Scott, qui acheta la maison en 1640, eut donc aussi la chapelle et y put fêter à son aise la Saint-Nicolas.

Au siècle suivant, nous voyons que la famille Scott est devenue Scott de la Mésangère; un titre de noblesse avait été acquis sans doute dans l'intervalle. Ces Scott de la Mésangère devinrent gens de robe, comme les Langlois leurs prédécesseurs; il y eut ensuite, par quelque héritage collatéral ou par quelque alliance, les Scott de Fumechon, dont un descendant se trouvait encore à Rouen, dans la magistrature, sous le premier empire. Du reste, la famille Langlois a encore, à l'heure qu'il est, des descendants à Rouen.

La suite à une prochaine livraison.

UN PORTRAIT PAR REMBRANDT.

Le Musée de Bruxelles ne possède qu'un seul tableau de Rembrandt, mais il est l'honneur de la galerie. C'est un portrait d'homme vu à mi-corps, couvert d'un chapeau et vêtu de noir, sauf un col et des manchettes blanches; il est noble, élégant, sévère, admirablement étudié et compris, comme tous ceux qu'a peints ce grand maître, et exécuté de son faire le plus souple, large et fin à la fois: c'est le caractère de la plupart des œuvres de la même époque de sa vie; il avait trente-trois ans quand il le fit.

On sait que Rembrandt a en plusieurs manières de peindre fort différentes. Tantôt libre, heurté jusqu'à la rudesse, jusqu'à la brutalité, il frappe, il saisit par des touches hardiment jetées et par des coups de lumière; tantôt « il adoucit ses tons et les passe, tranquillise ses ombres... Son faire est suave, fondu et précieux; il ne le cède ni à Titien, ni à Giorgion, ni à Corrège lui-même pour la vigueur, le nourri, le charme de la peinture. » (1) Il a varié, selon les sujets et l'impression qu'il ressentait et voulait produire, son effet et ses procédés; on les voit aussi se modifier chez lui en suivant les progrès de l'âge, et c'est particulièrement dans les portraits qu'on peut noter cette transformation. Ceux de sa jeunesse sont, en général, les productions d'un pinceau attentif et patient, d'une habileté de bonne heure consommée, qui poursuit avec une étonnante ténacité l'imitation de la nature; puis il élargit son travail, accentue davantage les plans, note les contours, et donne à ses figures le relief en faisant jouer la lumière autour d'elles; enfin, c'est surtout à la dernière période de sa vie qu'appartiennent ces œuvres qui nous étonnent tant par l'audace et la sûreté de leur exécution, où se joue et se dissimule une si prodigieuse science.

On pourrait deviner la date du portrait de Bruxelles, quand même on ne lirait pas écrit de la main du peintre, sur un panneau, dans le fond du tableau: *Rembrandt f., 1641*. Il venait donc de peindre la *Famille du menuisier*, datée de 1640, qui est une des merveilles du grand salon du Louvre; il allait peindre cette fameuse *Ronde de nuit*, du Musée d'Amsterdam, le plus célèbre de tous ses ouvrages, qui est de 1642. Que l'on compare aussi la série de ses quatre portraits au Louvre: c'est de celui de 1637, œuvre vraiment achevée, que le tableau de Bruxelles se rapproche le plus.

(1) Charles Blanc, *l'Œuvre de Rembrandt*, p. 30

La date de ce tableau est encore écrite dans le costume du personnage inconnu qu'il représente. « Il se trouve, dit un des hommes qui ont le plus étudié ce maître ⁽¹⁾, que Rembrandt, durant sa carrière de peintre, a dû se conformer à trois *modos de la mode*. Lors de son commencement, vers 1630, on portait encore les belles collerettes, tuyautées et fermes en l'air, du seizième siècle; puis, la mousseline perdant son empois, la fraise se rabattit

molle et plissée sur le pourpoint; ce qui conduisit au rabat uni, coupé carrément sur le sternum, à peu près comme celui des magistrats et procureurs d'aujourd'hui. En même temps s'introduisit l'horrible perruque Louis XIV. La barbe aussi, en cette période, subit trois révolutions; à l'époque de la *Leçon d'anatomie* (de 1632, au Musée de la Haye), il y avait des barbes entières qui, d'ailleurs, tinrent bon chez certains excentriques et ne tombèrent tout à fait



Musée de Bruxelles. — Un portrait par Rembrandt. — Dessin de J. Gérard.

qu'à la fin du siècle, mais déjà on se rasait un peu à la hauteur de l'oreille, et la mode était une barbe carrée descendant du menton, presque dans la coupe des Assyriens, tels que les représente leur antique statuaire. Le professeur Tulp (de la *Leçon d'anatomie*) et tous ses auditeurs ont la barbe taillée ainsi, excepté un seul qui a la barbe entière. Dans la *Ronde de nuit*, il y a quelques barbes entières, des barbiches carrées, et des moustaches avec la longue mouche Louis XIII (comme les porte le personnage du Musée de Bruxelles). Chez les trois syndics à perruque (du chef-d'œuvre de la vieillesse de Rembrandt, les *Syndics de la Halle au drap*, au Musée d'Amsterdam), la mouche est

(1) W. Burger, *Musées d'Amsterdam et de la Haye*, p. 26.

effacée, il ne reste qu'une légère moustache. Bientôt même le rasoir enlèvera ces derniers poils. On voit que la révolution avait en Hollande les mêmes épisodes qu'en France. »

VENTILATION DES RUCHES

PAR LES ABEILLES ⁽¹⁾.

Réaumur a dit : « Ce que la nature apprend est sûr de bonne heure. » La nature est, en effet, notre meilleur aussi bien que notre plus ancien maître. Le premier modèle,

(1) Extrait de Tomlinson, *Études sur le chauffage et la ventilation*.

dans l'histoire de la ventilation, peut être pris chez les animaux inférieurs.

Supposez une construction en forme de dôme, tout à fait imperméable à l'air, excepté par une petite ouverture en bas, pouvant contenir 30 à 40 000 animaux pleins de vie et d'activité; toutes les parties de l'espace ainsi limité qui peuvent être utilisées sont remplies de curieuses merveilles. Le problème est de chauffer et de ventiler cet espace, pour y maintenir une température convenable, et donner à chaque habitant toute la quantité d'air qui lui est nécessaire.

C'est dans ces conditions que se trouvent les ruches ordinaires des abeilles. Or nous trouvons de la difficulté, avec toutes nos machines, tous nos agencements et toutes les ressources de la science, à chauffer et à ventiler nos appartements; combien il doit être plus difficile encore de résoudre ce problème pour une petite ruche pleine d'abeilles, et dont l'intérieur est occupé par des cellules en cercle juxtaposées, avec une seule ouverture exigée pour l'entrée et la sortie des habitants ou pour l'expulsion de l'air vicié et l'introduction de l'air frais!

Dans une ruche ordinaire, il n'y a absolument pas d'autre porte, fenêtre ou issue, que la petite entrée; car en prenant possession d'une nouvelle ruche, les abeilles bouchent toutes les fentes et les fissures avec une substance nommée *propolis*, dans le but de s'opposer à l'introduction d'insectes dévastateurs; en outre, le propriétaire de la ruche, dans le même but, généralement la scelle au plâtre sur son support, et, pour la préserver de la pluie, la couvre d'une épaisse couche de paille, ou même de poterie.

Il ne faut pas croire, parce que la vitalité des insectes est plus grande que celle des animaux à sang chaud, que les abeilles ne soient pas affectées par les agents qui nous affectent nous-mêmes; ce serait une erreur. Elles tombent comme mortes si elles sont enfermées dans un espace tout à fait clos; elles périssent par les gaz qui nous donnent la mort; elles transpirent et s'affaiblissent par trop de chaleur, et elles expirent si elles ont trop froid.

Huber a fait l'expérience suivante: il a introduit quelques abeilles sous la cloche d'une machine pneumatique. D'abord elles supportèrent la raréfaction de l'air sans trouble apparent; puis elles tombèrent sans mouvement, mais revinrent à la vie par l'exposition à l'air. Dans une autre expérience, trois vases en verre, de la capacité d'un demi-litre environ, reçurent, les deux premiers 250 ouvrières chacun, et le troisième 150 mâles.

Le premier et le troisième vase furent clos hermétiquement, et le second seulement en partie. Au bout d'un quart d'heure, les ouvrières dans le vase fermé étaient visiblement mal à l'aise; elles respiraient avec difficulté, transpiraient abondamment, et les parois du verre étaient couvertes d'humidité.

Au bout d'un autre quart d'heure elles tombèrent mortes en apparence, mais elles revinrent à la vie lorsqu'on les exposa à l'air. Des mâles, aucun ne survécut; les abeilles qui étaient dans le vase non complètement clos à l'air n'avaient pas souffert. En analysant l'air des deux vases fermés, on reconnut que l'oxygène avait disparu et était remplacé par de l'acide carbonique; des abeilles qu'on y introduisit périrent immédiatement.

En ajoutant une petite quantité d'oxygène, d'autres abeilles pouvaient y vivre, mais elles tombaient immédiatement inanimées quand on les mettait dans l'acide carbonique; cependant elles revenaient à la vie par l'exposition à l'air: les abeilles meurent dans l'azote et dans l'hydrogène.

Des expériences semblables, faites sur les œufs, les larves et les nymphes des abeilles, montrèrent la conver-

sion de l'oxygène en acide carbonique dans les trois états. Les larves absorbent plus d'oxygène que les œufs et moins que les nymphes. Les œufs placés dans de l'air vicié perdent leur vitalité. Les larves résistent mieux à l'influence pernicieuse de l'acide carbonique que ne le ferait l'insecte parfait, mais les nymphes y périssent presque instantanément.

Ces expériences et beaucoup d'autres montrent que la respiration des abeilles vicie l'air tout comme la respiration des animaux supérieurs, et que les abeilles exigent un renouvellement de l'air frais, de même que les autres créatures vivantes. Il faut aussi que leur demeure soit fraîche. Les abeilles souffrent évidemment lorsque la température de la ruche s'élève beaucoup par une circonstance particulière, telle que l'exposition au soleil, une population trop nombreuse, ou l'excitation produite par la peur, la colère, ou la préparation à l'essaimage. Elles transpirent si abondamment qu'elles sont couvertes d'humidité; et dans les belles nuits d'été on peut les voir par milliers suspendues, au dehors, en festons et en grappes, afin de diminuer la foule dans leur habitation.

En étudiant comment les abeilles pouvaient renouveler l'air de la ruche, Huber remarqua la présence continuelle d'un certain nombre d'ouvrières placées de chaque côté de l'ouverture d'entrée, un peu engagées dans la ruche et occupées constamment à battre des ailes. Pour se rendre compte de ce que produirait un mode de ventilation semblable, M. Senebier imagina de construire un petit ventilateur artificiel composé de dix-huit ailes en étain.

On mit ce ventilateur dans une boîte, sur le couvercle de laquelle fut adapté un vase cylindrique d'une capacité de cinquante litres environ. Une lumière contenue dans ce vase s'éteignit en huit minutes; mais après qu'on eut laissé rentrer l'air, la lumière resta brillante aussi longtemps que l'on maintint le mouvement des ailes du ventilateur. En approchant de l'ouverture de petits morceaux de papier suspendus à des fils, on reconnut l'existence de deux courants: l'un était de l'air chaud qui affluait au dehors, et l'autre était de l'air froid qui s'introduisait à l'intérieur. En approchant de légers flocons de coton ou de papier de l'entrée d'une ruche d'abeilles, on vit que le même effet était obtenu; ces flocons étaient, suivant leur position, tantôt entraînés vers l'entrée par le courant affluant, et tantôt repoussés par le courant sortant. Dans la ruche, ces deux courants résultent du battement des ailes des abeilles. Les ouvrières remplissent l'office de ventilateur, et le nombre de celles qui travaillent à la fois varie de huit à dix ou de vingt à trente, suivant l'état de la ruche et la température de la saison. Elles se présentent en file, juste vis-à-vis de l'entrée, et la tête dirigée vers cette entrée, tandis qu'une autre troupe, bien plus nombreuse, est à l'intérieur, la tête également dirigée vers la sortie. Elles fixent leurs pattes aussi solidement que possible sur la planche; elles allongent en avant la première paire, étendent la seconde paire à angle droit à droite et à gauche, tandis que les pattes de la troisième paire, placées l'une contre l'autre, sont ramenées perpendiculairement à l'abdomen pour donner à cette partie du corps plus d'élévation; puis, unissant les deux ailes de chaque côté au moyen des petits crochets dont elles sont munies, de manière à présenter à l'air une surface aussi grande que possible, les abeilles les agitent avec une rapidité telle qu'elles deviennent presque invisibles. Les deux files de ventilateurs, se trouvant agir en sens opposés, produisent une circulation complète de l'air de la ruche et amènent la température au point convenable.

Quand il fait une température plus élevée en un point, par exemple dans une cellule contenant le jeune nourris-

son, les nourrices se placent sur la cellule et, en augmentant la rapidité de la respiration, produisent le surplus de chaleur animale qui est nécessaire. L'acide carbonique et les autres produits de la respiration sont expulsés par la ventilation. Ce travail de ventilation n'est que rarement et presque jamais interrompu dans la ruche ordinaire, soit le jour, soit la nuit, pendant l'été. Il y a des troupes séparées de ventilateurs, chaque troupe étant au travail pendant une demi-heure. Dans l'hiver, quand les abeilles sont tranquilles et que leur respiration est juste suffisante pour maintenir la vie, il n'y a pas de ventilation; mais si on frappe des coups légers sur la ruche, les habitants s'éveillent, leur respiration s'active, et par suite la température de la ruche s'élève au point que l'air s'échauffe et s'altère d'une façon intolérable. Pour remédier à cela, un certain nombre d'ouvrières se mettent à l'entrée de la ruche et commencent à ventiler l'intérieur aussi laborieusement qu'en été, quoique l'air soit trop froid pour qu'elles s'aventurent à sortir.

Si l'on se rappelle que les animaux sont de véritables appareils de combustion, on peut s'expliquer comment les abeilles arrivent à régulariser la température de la ruche : quand il faut de la chaleur, elles augmentent l'activité de leur respiration, ou, en d'autres termes, elles brûlent plus de carbone; mais elles expulsent les produits de la combustion, et par la ventilation elles empêchent la chaleur de s'accumuler. En général, les abeilles maintiennent une température de 2 à 3 degrés au-dessus de celle de l'air extérieur; mais à certaines époques cette température est beaucoup dépassée. M. Newport observa que dans le mois de juin, quand l'atmosphère avait 13 ou 14 degrés, la température de la ruche était de 35 à 36 degrés. Cette température élevée résulte de ce que les nourrices, pendant l'incubation, accroissent volontairement la quantité de chaleur par une respiration plus active. En hiver, au contraire, quand il n'est besoin que de la chaleur juste suffisante pour maintenir la vie, il y a moins de carbone brûlé, et la température de la ruche est en conséquence plus basse. Dans une observation faite par M. Newport, à sept heures quinze minutes du matin, le 2 janvier 1836, le froid étant intense, et le thermomètre marquant un peu plus de 8 degrés sous zéro, un thermomètre placé à demeure dans la ruche marquait une température un peu inférieure à zéro, 0°.25 environ. Les abeilles furent réveillées par l'agitation de la ruche, et dans l'espace de seize minutes le thermomètre s'éleva à 10 degrés au-dessus de la température de l'air extérieur. Dans une autre occasion, alors que la température de la ruche s'était élevée à environ 21 degrés, l'air extérieur étant 4°.5, les abeilles la réduisirent à 14 degrés par la ventilation, et la maintinrent à ce point aussi longtemps que la ruche fut excitée.

C'est par le même procédé que les abeilles expulsent les odeurs nuisibles qui se sont développées dans la ruche. Huber a trouvé qu'en introduisant des vapeurs désagréables pour les abeilles, elles les chassaient en activant la ventilation jusqu'à l'expulsion complète.

Les abeilles sauvages emploient la même méthode pour chasser les odeurs nuisibles; mais il est à remarquer que ni leurs mâles ni ceux des abeilles domestiques ne semblent capables de se servir de leurs ailes comme de ventilateurs.

La ventilation est donc, dit Huber, une des opérations particulières aux ouvrières. L'Auteur de la nature, en voulant que ces insectes aient une demeure où l'air puisse pénétrer en abondance, leur a donné le moyen d'éviter l'effet fatal qui pouvait résulter de la viciation de l'atmosphère. Peut-être l'abeille est-elle la seule créature à

laquelle soit dévolue une fonction aussi importante et qui indique une si parfaite délicatesse d'organisation.

AMARIAH LE PAÏEN

ET ABRAHAM LE PATRIARCHE.

— On m'a raconté, dit Amariah à Abraham, que pendant ton séjour à Padan-Haran tu étais faiseur d'images, et qu'un jour, au grand étonnement de tes concitoyens, tu avais jeté au feu toutes tes idoles, en disant qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, un Esprit éthéré, un Être tout-puissant, éternel et immuable; qu'à cette déclaration les Chaldéens se soulevèrent contre toi, et que tu t'enfuis en Chanaan.

— On t'a dit la vérité, répliqua le patriarche. Jusqu'au moment où je cherchai et trouvai le vrai Dieu, j'étais idolâtre; je demandais au bois grossièrement sculpté de prolonger mes jours, et à l'image sans vie de me donner la santé. Je façonnais une statue d'argent fondu, et je me prosternais devant l'ouvrage de mes mains. J'adorais l'animal nourri par mes soins, et j'implorais la protection des herbes que j'avais plantées. Mais lorsque je réfléchis que tout périssait, je me demandai comment je pouvais devoir la vie aux choses qui ne pouvaient se la conserver à elles-mêmes. Le soleil me parut alors mériter mon culte, jusqu'à ce que mon esprit découvrit Celui qui avait créé cet astre lumineux.

— Eh bien, reprit Amariah, où cherchas-tu ton Dieu vivant, et où parvins-tu enfin à le trouver?

— Je cueillis une fleur; j'examinai ses feuilles, son calice, ses brillantes couleurs, et tout était admirable. J'étudiai les mouvements d'un insecte, et ses organes me semblèrent parfaits. J'essayai de bâtir un nid, mais le moineau réussissait toujours mieux que moi. Je vis les grues voler contre le vent et les poissons remonter le fil de l'eau, et je me demandai qui avait pu leur apprendre à préserver leurs plumes et leurs écailles de la violence de l'air et de la force du courant. J'observai les oiseaux de passage, et je dis à l'hirondelle nouvellement emplumée qui se préparait à partir : « Pourquoi abandonner ton nid pour des régions lointaines et inconnues? Trouveras-tu où tu vas la nourriture et l'air que tu respirez ici? Qui t'instruira du temps propre au départ? Qui guidera ta course à travers l'immensité du firmament, et comment connaîtras-tu la saison du retour? » J'ai vu le pivoit tourner ses œufs chaque matin afin qu'ils reçussent tous également la chaleur vivifiante, et la perdrix traîner l'aile devant le chasseur pour l'écarter de ses petits. Je remarquai que les bêtes féroces dormaient pendant que l'homme quittait sa demeure, et qu'elles ne cherchaient leur proie qu'à l'heure où il se livre au sommeil. Je contemplai les cieux, les planètes et leurs mouvements; les changements de lune, les astres, le soleil glorieux, la mer et ses merveilles : tout me parut magnifique et sublime! Qui donc a pu établir et maintenir un ordre aussi parfait? Quelle main puissante régit cet univers? Et pour qui ont été créés ces étonnants prodiges? Je me regardai alors; j'examinai mes facultés, mes sens, mon âme enfin. Il y a une providence! m'écriai-je; et les idoles de bois tombèrent de mes mains. Il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses dans le ciel et sur la terre, source de tout bien et de toute harmonie; et c'est lui désormais que je veux adorer... O Amariah! je sentis à ces paroles mon cœur s'enflammer d'un saint amour. Je me prosternai la face contre terre, et m'humiliai devant Celui qui avait daigné se manifester à moi. C'est ainsi que j'ai cherché le Très-Haut; et il ne se cache point à ceux qui le cherchent.

LE FILET DE CARNASSIÈRE.

Voy. le petit Traité du filet, t. XXI, 1853, p. 143, 175, 184, 200.

Le filet de carnassière diffère du filet à poisson par l'aspect et par la fabrication. Dans le filet ordinaire, le moule maintient une ouverture égale aux mailles, et la navette permet de suivre le travail régulièrement; dans le filet de carnassière, on n'est guère guidé que par l'adresse et l'habitude. Le filet à poisson se fait d'un seul fil, noué à lui-même d'un nœud toujours le même; le filet de carnassière se confectionne au moyen d'un grand nombre de fils noués entre eux suivant des règles fixes, mais variant avec les dessins divers que l'on veut exécuter.

En un mot, le filet de carnassière n'est pas un filet dans la véritable acception du mot : c'est plutôt une dentelle de corde faite par un procédé analogue aux produits des *tambours* des dentellières dans nos différents départements.

L'art du *noueur* de filet, — car c'est le mot technique, — consiste d'abord à faire deux demi-nœuds pareils, mais symétriques l'un par rapport à l'autre, qui composent le nœud total, complet, et, par leur répétition ou leur alternance, constituent tous les dessins que l'on veut former. Rien n'est plus curieux que la multiplicité incroyable de dessins et d'ornements produits par ces deux bouts de ficelle noués toujours de la même manière. Après trente ans de pratique, nous nous étonnons, chaque fois que nous nous mettons à *nouer*, de trouver tout naturellement des points nouveaux et des combinaisons imprévues.

Par malheur, ce travail est lent. C'est son inconvénient principal. Si l'on parvenait à l'accélérer, il ne servirait pas seulement à faire des carnassières, mais les dames en sauraient tirer un grand parti pour orner leurs vêtements en employant, au lieu de fil de chanvre ou de lin, des soies brillantes et des fils d'or et d'argent.

Le nombre des outils dont se sert le noueur de filets est très-restreint, ou plutôt il n'en existe qu'un spécial :

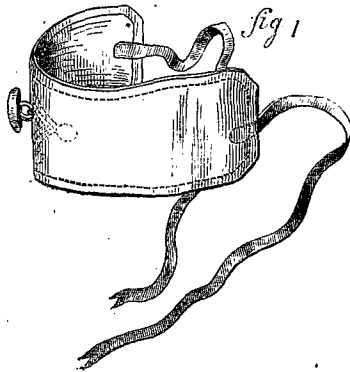


FIG. 1. — Ceinture du noueur de filets.

c'est la ceinture (fig. 1), que nombre de noueurs ne prennent même pas la peine de confectionner, se contentant de tourner les deux ficelles autour d'un bouton de leur vêtement. Nous recommanderons, néanmoins, comme beaucoup plus commode, cette ceinture, en toile ou étoffe quelconque, s'attachant autour du corps et portant, solidement cousu à son milieu antérieur, un bouton métallique à queue.

Avant d'aller plus loin, il faut dire quelques mots du fil que le noueur doit employer. Les filets de carnassière qu'on trouve dans le commerce sont faits au moyen de fils de lin en nature et, le plus souvent, teints en gris pour en assurer l'uniformité. Ces fils doivent être de la plus belle qualité : rien n'est plus important. Le travail a, en

raison de la matière employée, une telle plus-value qu'il n'y a point d'économie à faire. Ces fils sont filés en deux brins, retordus ensuite fortement trois par trois, ce qui forme une très-menue ficelle torse en six brins.

Le lin est d'une beaucoup plus grande facilité de filage que le chanvre, parce que la fibre textile est infiniment plus fine et plus égale; mais il produit un fil moins fort et beaucoup plus sujet à s'érailler : c'est ce qui arrive à toutes les carnassières du commerce au bout de très-peu de temps de service. En outre, le fil de lin, très-fin au moment de l'emploi, se détend et se grossit à la première humidité.

C'est pourquoi nous engageons les amateurs de filets de carnassière à faire filer du chanvre aussi fin et aussi beau que possible, à le faire retordre en trois brins d'abord, puis en trois brins ensuite. Ils obtiendront ainsi une cordelette jaune-blond, à peine plus grosse que celle de lin, en neuf brins, d'une force et d'une résistance sans égales, d'une durée plus que quadruple de la première.

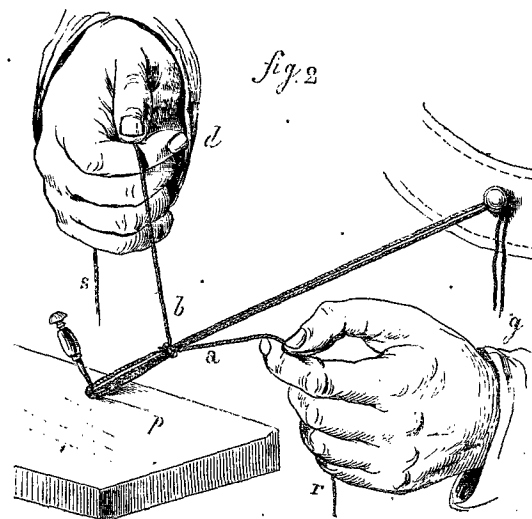


FIG. 2. — Première position.

Tous les filets de carnassière, qu'ils soient en sac ou en nappe simple, sont montés sur une tête qui en forme le haut. C'est par cette tête que nous allons commencer. Si l'on veut une carnassière de luxe, on remplacera la tresse initiale par une très-mince courroie de cuir blond percée de trous de petit emporte-pièce à intervalles égaux de huit à dix millimètres.

Revenons à la tresse de ficelle. Un clou ou un poinçon planté dans une table, ou dans une planche *p* (fig. 2), permet de retenir l'extrémité de deux longueurs de fil égales et accouplées. Il ne faut pas perdre de vue que tout nœud comprend deux ficelles tendues, à l'intérieur, — souvent davantage, — et deux ficelles formant elles-mêmes le nœud alentour. Total, quatre ficelles au moins pour faire un nœud complet.

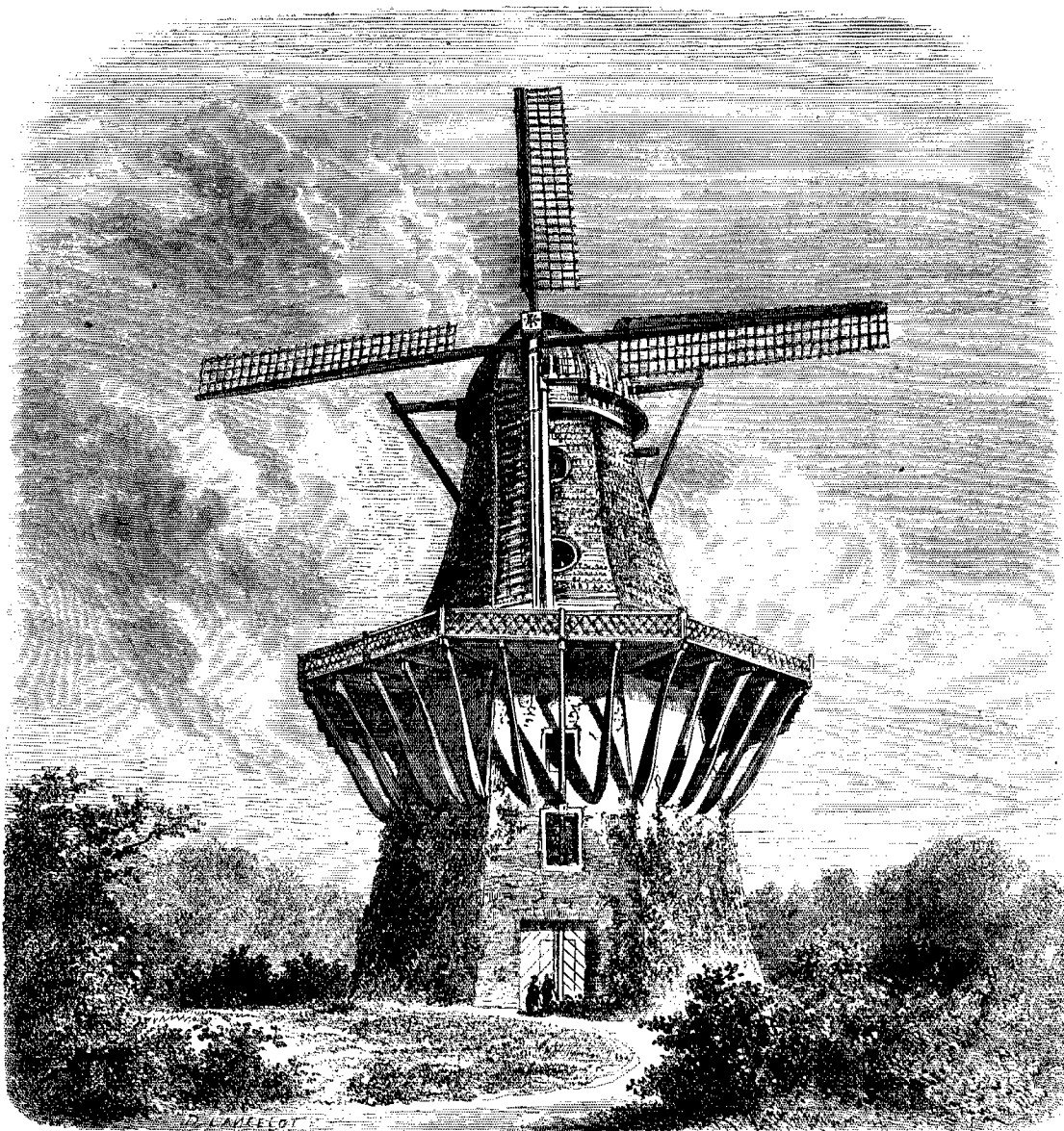
Première position (fig. 2). — Deux ficelles sont passées sur le poinçon et attachées au bouton de ceinture. Pour les attacher là, on les tourne ensemble deux ou trois fois de suite autour de la queue du bouton; le frottement qui en résulte empêche le fil de se dérouler et permet à l'opérateur de tendre, ou mieux de roidir toujours la ficelle, ce qui est indispensable.

Deux autres ficelles, *ar* et *bs*, sont attachées aussi au poinçon : l'une, *ar*, est saisie par la main gauche *g*, l'autre, *bs*, par la main droite *d* du noueur assis devant sa table, à une distance de 0^m.30.

La suite à une autre livraison.

POTSDAM ET SANS-SOUCI.

Fin. — Voy. p. 204.



Le Moulin de Sans-Souci. — Dessin de Lancelot.

Voltaire, malgré sa brouille avec Frédéric et sa fuite, est resté un des grands souvenirs de Potsdam et de Sans-Souci. Pendant son séjour en Prusse, il habitait le rez-de-chaussée de Sans-Souci, où l'on montre encore « la chambre de Voltaire » ; il y travailla beaucoup, comme partout, n'en sortant guère que le soir, pour souper en compagnie du roi, d'Algarotti, d'Argens, et aussi de Maupertuis, qui n'était pas encore le docteur Akakia. « Je doute, écrivait alors un des convives, qu'il y ait en Europe de conversation plus spirituelle, plus douce, plus instructive ni plus animée qu'à cette table. Il semble que le monarque se plaise à s'y dépouiller de la royauté pour ne paraître que le plus aimable des hommes. » Autour des convives ne paraissait aucun domestique. A un signal convenu, le plancher s'ouvrait pour donner passage aux objets nécessaires, et tout le service montait ou redescendait de même. Ainsi se conservait entière la liberté des propos, loin de tout témoin fâcheux. On était vraiment entre soi, et on en profitait. Aussi Voltaire lui-même disait plus tard, en

racontant les souvenirs de son séjour à Sans-Souci : « Les soupers étaient très-agréables. Je ne sais si je me trompe : il me semble qu'il y avait bien de l'esprit ; le roi en avait et en faisait avoir... Je travaillais deux heures par jour avec Sa Majesté ; je corrigeais tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout, ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état. »

On sait que cet état ne dura pas longtemps ; et il cessa d'être agréable quand Frédéric, pris d'un accès de colère, eut fait brûler sur une place publique de Potsdam, par la main du bourreau, la trop charmante diatribe de Voltaire contre le lourd président Maupertuis. Si Frédéric était moqueur, Voltaire ne l'était pas moins, et les mots piquants du chambellan étaient bien vite reportés au maître irritable par les envieux et les jaloux. Tantôt Voltaire

aurait dit, en montrant certains vers médiocres du roi : « Cet homme-là, c'est César et l'abbé Cotin. » Une autre fois, pendant qu'il était en train de corriger un ouvrage d'un général allemand, on lui avait remis des vers de Frédéric, et il avait dit : « Mon ami, à une autre fois : le roi m'envoie son linge sale à blanchir ; il faut que le vôtre attende. » Un autre jour, lassé des manœuvres militaires continuelles pour lesquelles il voyait le roi si passionné, et recevant une lettre sur laquelle était écrite cette adresse : *A Voltaire, au château*, il avait saisi une plume, et remplacé les deux derniers mots par ceux-ci : *au corps de garde*. — « Le roi ! le roi ! avait-il répliqué une autre fois qu'on lui parlait de Frédéric ; dites plutôt le maréchal des logis. » — Puis étaient venues de petites tracasseries mesquines. Voltaire, mécontent de l'intendant chargé de lui fournir le sucre et le café, et prétendant qu'il était dupé par lui, s'était mis à lui escamoter de son côté tout ce qu'il pouvait, et à lutter de ruses avec son voleur. Frédéric, fatigué des plaintes incessantes de Voltaire, avait de son côté prononcé, dit-on, cet apophthegme expressif : « Laissez faire : on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus... »

La rupture vint subite et bruyante. Voltaire disparut, et avec lui disparurent les jours les plus brillants de Sans-Souci. Le roi, d'ailleurs, n'aurait pu rester toute sa vie dilettante de poésie française ; il lui fallait faire, comme disait jadis Louis XIV, « son métier de roi » ; mais il le conçut bien autrement, et comme un homme du dix-huitième siècle, en définissant le roi « le premier serviteur de l'État. » Il vécut conformément à cette belle maxime, en stoicien de la royauté. Sa vie fut réglée avec une uniformité scrupuleuse, et il ne s'écarta pas un seul jour des règles sévères qu'il s'était tracées. Exigeant et souvent dur pour les autres, il le fut d'abord pour lui-même. Tous les jours il était levé à quatre heures du matin, et tout de suite botté de ses grandes bottes, qu'il ne quittait qu'une fois par an, le jour de la fête de sa femme. Dès qu'il était debout, c'était pour régner et administrer. Sans cesse à cheval, sans cesse exerçant ses troupes, les passant en revue, surveillant par lui-même toutes les provinces de son royaume, multipliant les édits bienfaisants et durables, réorganisant l'enseignement primaire, refondant toute la législation, et la pénétrant d'un souffle moderne. De là cette popularité immense qui déjà de son vivant entourait le vieux Fritz, et qui, après sa mort, a entouré sa mémoire d'une légende toute semblable à celle qui s'est formée chez nous autour de Napoléon.

Beaucoup de ces légendes ont naturellement pour théâtre les jardins mêmes de Sans-Souci, et ont pour but de mettre en saillie la simplicité de ce souverain qui aimait à oublier qu'il était roi, mais à condition que les autres ne l'oublieraient jamais. Frédéric avait exclu de sa résidence tout faste et même tout appareil militaire : le palais n'était gardé que la nuit, par un caporal et quatre grenadiers, qui venaient de Potsdam le soir et s'en retournaient le matin. De là, par exemple, le récit suivant. Un jour, un étranger que le roi avait fait appeler à Sans-Souci arrive, entre, ne trouve personne ; il frappe à une porte, un petit homme vêtu de bleu vient tranquillement ouvrir : c'était Frédéric. — Une autre fois, le roi sert incognito de cicerone, dans ses jardins, à un touriste qui lui offre une pièce de monnaie à la fin de sa promenade. — De toutes ces anecdotes, la plus connue est celle qui se rapporte au moulin de Sans-Souci. Est-il nécessaire de la raconter ? La vue des jardins était gênée par un moulin ; le roi veut l'acheter, le propriétaire refuse ; le roi insiste, se fâche, et finit par dire :

— Je suis las de vouloir t'engager à le vendre ;
Sais-tu que sans payer je pourrais bien le prendre ?

Je suis le maître. — Vous... de prendre mon moulin?...
Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin. —
Le monarque, à ce mot, revient de son caprice.
Charmé que sous son règne on crût à la justice,
Il rit, et, se tournant vers quelques courtisans :
— Ma foi, Messieurs, je crois qu'il faut changer nos plans.
Voisin, garde ton bien : j'aime fort ta réplique.

Ce sont ces vers faciles et agréables d'Andrieux qui ont en France popularisé l'anecdote. Ils furent lus pour la première fois, par Molé, le 15 germinal an 5, à une des premières séances solennelles de l'Académie française, qui ressuscitait sous le nom de classe de littérature et beaux-arts de l'Institut. Ils furent sans doute bien applaudis, car la société se reprenait alors de goût pour les plaisirs délicats de l'esprit, et, reproduits aussitôt par la *Décade philosophique*, ils n'ont plus abandonné les mémoires. Ils sont devenus proverbes ; tout le monde a dit :

On respecte un moulin, on vole une province.

Ou bien :

Et de quelque côté que vient souffler le vent,
Il y tournait son aile, et s'endormait content.

Andrieux a eu dans cette pièce le même bonheur que la Fontaine. Il a trouvé des vers qui sont devenus des locutions, et il a plus fait ainsi pour la gloire de Frédéric que tous ses historiens réunis.

En face d'un tel service rendu par Andrieux, il peut sembler assez inopportun de demander si, racontée si joliment et avec tant de succès, l'anecdote est vraie. Andrieux l'avait évidemment empruntée à la biographie de Frédéric publiée en 1788 par Laveaux, et qui donne en très-grande abondance ce qu'on a appelé « les drôleries anecdotiques » de la vie de Frédéric. Des écrivains plus récents et plus sérieux ont déclaré qu'ils n'avaient trouvé nulle part rien qui établît l'authenticité de ce fait. Faut-il donc le rayer encore de l'histoire avec tant d'autres ? Faut-il donc nous inscrire gravement en faux contre cette légende ? Non ; bien loin de nous battre ainsi contre un moulin à vent, au lieu de chercher à le renverser, faisons comme le dernier roi de Prusse. Il ne croyait peut-être pas plus que nous à l'anecdote, mais il a cependant fait du moulin un monument national. Le propriétaire était dans la misère ; le roi a acheté le moulin pour la reconstruire et pour le donner en fief aux enfants du meunier. Comment pourrait-on maintenant mettre en doute une anecdote d'ailleurs si bien versifiée par Andrieux ? Des actes authentiques, notariés, l'établissent ! Tant mieux, car cet acte de justice du passé, s'il n'est qu'une fiction, n'en servira peut-être pas moins à l'avenir, en faisant quelquefois respecter un peu davantage la justice dans la réalité. C'est donc pour tout le monde un monument d'utilité publique. Soyons heureux qu'il ait été restauré de nos jours.

DU ROLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE.

Fin. — Voy. p. 42, 87, 142, 188.

Nous avons besoin de terminer notre série d'articles par un coup d'œil sur la femme agricole, considérée non plus comme simple associée dans le labeur et les devoirs de la fonction, mais comme épouse et mère de famille, « comme ornement du foyer domestique et charme de la vie. »

Aujourd'hui, nous ne la voulons pas affairée, combinant une opération de culture, ou courbée sur son grand livre à comparer ses comptes en perte et ses comptes en bénéfice ; nous la voulons femme dans la grande valeur du mot, femme conjugale et maternelle.

La voici : — Reposant encore après le départ extramatinal de l'époux, allaitant le dernier venu et attirant ses plus jeunes enfants sur son lit pour les caresser, jouer et babiller avec eux ; — interrogeant sérieusement la santé des marmots au moment des soins hygiéniques de la toilette, songeant à l'éducation des aînés et combinant ses moyens pour développer leur tempérament, leur force et leur beauté ; — veillant au retour du mari fatigué qui vient prendre ses repas, lui préparant ses vêtements de rechange, attentive à ce que rien ne lui manque pour ses habitudes, indulgente même pour ses manies ; — écartant de lui ces minces sujets de contrariété qui taquinent sans fruit les hommes fortement occupés, et ne laissant arriver qu'aux moments choisis les difficultés qui exigent de viriles déterminations ; — se délassant, le soir d'une rude journée, par une conversation affectueuse, par une lecture attachante, par les jouissances de la musique ; — s'entretenant en famille des prouesses et des progrès de ses enfants, de leurs petites fautes, de ces gentilles du jeune âge si chères aux parents et des promesses d'avenir qui se dévoilent sous un caractère ardent, mais maniable ; — s'unissant avec tendresse aux actes de bienveillance du mari et avec fermeté aux actes de justice ; habile à poser les limites convenables ; — tempérant par de doux reproches une ardeur outrée au travail, ranimant avec art un courage rebuté, excitant une réaction énergique contre les duretés de la grande lutte humaine. — Et puis, parfois, dans les jours de *diablos bleus* ou dans les heures de tristesse, cherchant un refuge à ses propres douleurs dans les profondeurs intimes d'un cœur ami, pour y puiser un réconfort contre les amertumes et les déceptions de la vie : ainsi consolatrice et consolée tour à tour par la divine grâce d'état de l'état conjugal.

Tel est le tableau raccourci où la femme agricole, comparée à la femme des villes, se place au meilleur plan, parce qu'étant soustraite à l'agitation mondaine, elle peut concentrer ses sentiments sur son mari, sur ses enfants et sur les éléments paisibles dont se forme le petit royaume qu'elle préside et embellit.

Autant la constitution de la famille est atteinte et désorganisée par l'épouse que la nécessité oblige à quitter son foyer, à sortir en quelque sorte d'elle-même pour aller exercer une profession loin des siens, dans la fourmière d'un milieu industriel aussi malsain que glissant, — autant la constitution de la famille se préserve et se cimente par la femme agricole, retenue, parmi les siens, pour la plus complète expansion de toutes ses forces et de toutes ses qualités, au sein d'un air pur et dans le calme moralisant d'une solitude peuplée.

Ce n'est pas que l'existence à la campagne ne soit accompagnée de quelques difficultés, surtout pour l'éducation par l'école et pour les cas de maladie. A la ville, on a tout sous la main : médecins, pharmaciens, externats, pensions et professeurs de toute espèce. A la maison des champs, au contraire, tout cela est loin, ou tout cela manque. C'est donc à la mère que reviennent ces graves soucis de la vie de famille.

Mais de ces difficultés mêmes il va naître des obligations qui rehaussent la femme agricole et qui la conduisent vers l'accomplissement de ce qu'il y a peut-être de plus élevé et de plus religieux dans la mission de son sexe.

S'il est, en effet, une vérité acceptée de tous et absolument incontestée, c'est que l'éducation de l'enfant commence, pour ainsi dire, immédiatement après son arrivée à la lumière de ce monde. — Qui peut s'en occuper, sinon la mère ? (1)

(1) Dès les premiers jours de sa naissance, un nourrisson *bien* portant prendra les habitudes qu'on s'astreindra à lui donner. Ses

S'il est également vrai que la première éducation conserve une influence puissante sur toute la suite de l'existence ; s'il est vrai que les premières années de l'enfance ne peuvent se passer des soins continus de la mère, qui sera mieux placée que la mère elle-même pour cultiver l'intelligence, pour inspirer la moralité ?

Le sort et l'avenir des générations sont entre les mains de toutes ces jeunes femmes en création de familles. Leur esprit, leurs sentiments, leurs passions, leurs vertus, leurs dérèglements, leurs préjugés, leur imprévoyance, leur ignorance, tout se retrouvera plus tard mêlé et fondu avec les enseignements postérieurs des écoles, des pensions, des séminaires, des universités et du monde ; tout se retrouvera, latent ou sensible, modifié sans doute, mais jamais détruit ; rien n'en sera perdu.

De quelle haute importance n'est donc pas la première éducation maternelle ! et de quelle importance non moins immense n'est pas l'éducation des jeunes filles appelées par le vœu de la nature à devenir les éducatrices primordiales des générations successives de l'humanité !

Les droits exclusifs qu'ont les femmes à faire la première éducation des deux sexes paraissent, à la campagne, dans tout l'éclat de la vérité et dans tous leurs développements. A la ville, on peut y suppléer en partie ; mais à la campagne, ces droits se transforment en devoirs. Si les citoyens de toutes conditions se pénétraient profondément de cette pensée, aucun ne se consolerait de l'état d'abandon où l'on a laissé l'éducation des filles pendant une si longue série de siècles.

Elles étaient destinées à former des hommes, et l'on ne songeait pas même à les élever en femmes. On allait jusqu'à poser en principe leur droit à l'ignorance. On ne s'apercevait pas qu'en négligeant de remplir ces jeunes têtes avec des connaissances utiles, on ouvrait la place à l'invasion de l'oisiveté, de la superstition, de l'amour-propre, de la vanité, du goût immodéré des parures, et de l'aversion contre tout sujet sérieux ! A quelles frivoles gouvernantes la société allait-elle confier la génération en pousse et en séve !

Notre Institut rural pour l'éducation agricole, scientifique et pratique des femmes, semble se dresser à point, en face des obligations futures de la maîtresse de maison mère de famille. Les enseignements que la jeune fille y aura reçus la mettront en fonds pour présider en connaissance de cause aux études de ses futurs enfants. D'ailleurs, l'Institut préparera d'une manière générale aux fonctions d'institutrice maternelle par des cours de grammaire, de littérature et de morale, par l'exposé et la discussion d'un programme d'instruction enfantine, de même qu'il organisera un cours d'hygiène domestique pour les cas d'accidents et pour les premiers soins à donner aux malades avant l'arrivée du médecin.

Pour une mère bien élevée, les moyens d'éducation physique, intellectuelle et morale, abondent à la campagne et se présentent à chaque pas. Que de ressources la mère n'y trouvera-t-elle pas, indépendamment de l'air pur ? La gymnastique est installée au jardin. L'équitation, la chasse et la pêche sont à sa portée, et offrent, sous forme de récréation, des sujets d'enseignement tout autant que des sources hygiéniques de développement corporel, sources qui, dans les grandes villes, ne sont

heures seront réglées pour la nourriture, pour le sommeil, pour les sorties au grand air. Il apprendra à se tenir paisible dans son berceau, dormant ou éveillé. La régularité se continuera, pourvu qu'on y tienne la main, après le sevrage, lorsqu'il parlera et marchera seul, et ainsi de suite... Une éducation physique régie ne contient-elle pas déjà en elle-même un germe d'éducation morale ?

guère abordables que par les privilégiés de la fortune.

Et les jardins, les parterres, les serres, les volières, les basses-cours ! C'est là que la première instruction est donnée sans fatigue et reçue comme amusement. Pour la femme instruite, un carreau d'horticulture devient un monde où ses enfants pourront puiser, sous ses yeux et par sa parole, des leçons pleines de charme. Le plus jeune baby, attaché à ses jupes, apprendra sans efforts les noms et les propriétés des plantes ; d'une année à l'autre, ses progrès seront énormes : il connaîtra les effets des saisons et des accidents atmosphériques ; il ne tardera pas à s'intéresser aux travaux du jardinier ; les questions afflueront sur ses lèvres ; il ira lui-même au-devant de l'instruction. La mère ne fera pas une promenade qu'elle ne puisse meubler la mémoire et exercer la raison de l'enfant tout en le laissant sauter et gambader. Lorsqu'il sera livré au précepteur pour des leçons régulières, il aura, sur une foule de choses utiles, des notions étendues qui manquent souvent aux jeunes gens faits, même lorsqu'ils sont assez âgés pour quitter le collège.

Quant à la morale, elle se montre d'elle-même au milieu des beautés de la nature, où tout chante l'harmonie des relations, où tout révèle la présence et l'inépuisable bonté de la Providence. La mère n'a qu'à sentir elle-même et à épancher ses sentiments dans le cœur de ses enfants.

Arrêtons-nous : il y aurait matière à des volumes !... et résumons en quelques mots la pensée principale de notre travail.

Nul ne fera de rentes aux filles sages et distinguées que la nullité ou l'insuffisance de la dot vouent au célibat.

Il faut donc chercher à les marier avec peu ou point d'argent.

Mais à qui ?

Les épouseurs riches sont des exceptions trop rares pour les faire entrer en ligne de compte.

Restent les travailleurs honnêtes et intelligents, mais sans fortune, qui débutent dans la vie et ne peuvent encore suffire seuls aux dépenses d'un ménage.

De là, nécessité de suppléer à la dot par une éducation spéciale et un apprentissage sérieux, afin que la jeune fille puisse apporter une participation positive et fructueuse à l'accroissement des ressources de la famille.

La carrière agricole atteint ce but. Elle répond à toutes les objections ; elle satisfait à toutes les exigences ; elle est la mieux appropriée aux qualités et à la mission de la femme. Au lieu de la détourner de sa voie naturelle et physiologique, elle l'y ramène toujours et par tous les chemins avec une énergie croissante. Elle est à peu près illimitée quant au nombre des jeunes personnes qui voudront la suivre, car la plus grande partie de la population lui appartient ; et, de plus, tout agriculteur est obligé de se marier, sous peine de ne réussir qu'à moitié, ou même de ne pas réussir du tout.

Instruite et formée au rôle de maîtresse de maison et de ménagère de la ferme, la femme suivra d'un pas assuré la carrière commune ; associée de l'époux et son complément indispensable dans le labeur et dans la fonction, rien ne l'empêchera cependant de remplir sa mission de mère et d'éducatrice. Elle régnera au foyer domestique, au milieu d'une famille fondée sous les auspices du travail et de l'intelligence, élevée dans la contemplation religieuse de la nature, pleine de confiance dans la miséricorde et la récompense de Dieu.

Et maintenant, Madame et chère contemporaine de la

création du *Magasin pittoresque* ⁽¹⁾, vous pour qui nos lignes furent pensées, — et vous, lectrices et lecteurs, pour qui elles sont imprimées, — nous vous remercions de votre aimable attention à nous suivre. Laissez-nous espérer que s'il naît quelque jour un Institut rural féminin, vous lui réserverez un coin dans votre estime, une faveur dans votre patronage, et peut-être un membre de votre famille pour les premières promotions et pour donner l'exemple !

LE ROITELET.

Voy. t. II, 1834, p. 36 ; — t. XXXII, 1864, p. 136.

Le roitelet a été bien nommé : la couronne qui orne sa tête le désignait évidemment pour la royauté, et, vu l'exiguïté de sa taille, il fallait absolument un diminutif pour le qualifier.

Leur égale petitesse a fait confondre ensemble le roitelet et le troglodyte ; ces deux oiseaux sont cependant très-différents par le plumage et par les habitudes. Si vous voulez voir le roitelet, ce n'est pas dans les haies, dans les humbles buissons, que vous devez le chercher ; c'est dans les grands arbres ; les ormes, les chênes, surtout les arbres verts. Vous l'y apercevrez, avec sa petite huppe d'un jaune d'or qui tranche avec les couleurs un peu ternes (le brun, l'olivâtre et le gris) du reste de son costume, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimant, sautant, se pendant aux rameaux la tête en bas, se tenant, comme les mésanges, dans toutes les positions.

Le nid du roitelet, selon Guéneau de Monthéliard et d'autres auteurs, est, comme celui du troglodyte, une boule creuse formée de mousse, de toile d'araignée et de duvet. Il n'en est pas toujours ainsi : ces oiseaux, comme beaucoup d'autres espèces, savent se conformer aux circonstances. Si quelque grosse branche ou bien un feuillage touffu les abrite suffisamment, ils ne se donnent pas la peine de fabriquer un toit à leur nid ; ils font alors une simple coupe avec de la mousse, des lichens, de la laine. Mais, dans tous les cas, les parois en sont toujours très-épaisses et très-soigneusement fentrées ; de plus, l'intérieur est garni d'une étonnante profusion de plumes où la femelle, quand elle est sur ses œufs, paraît enfoncée et perdue.

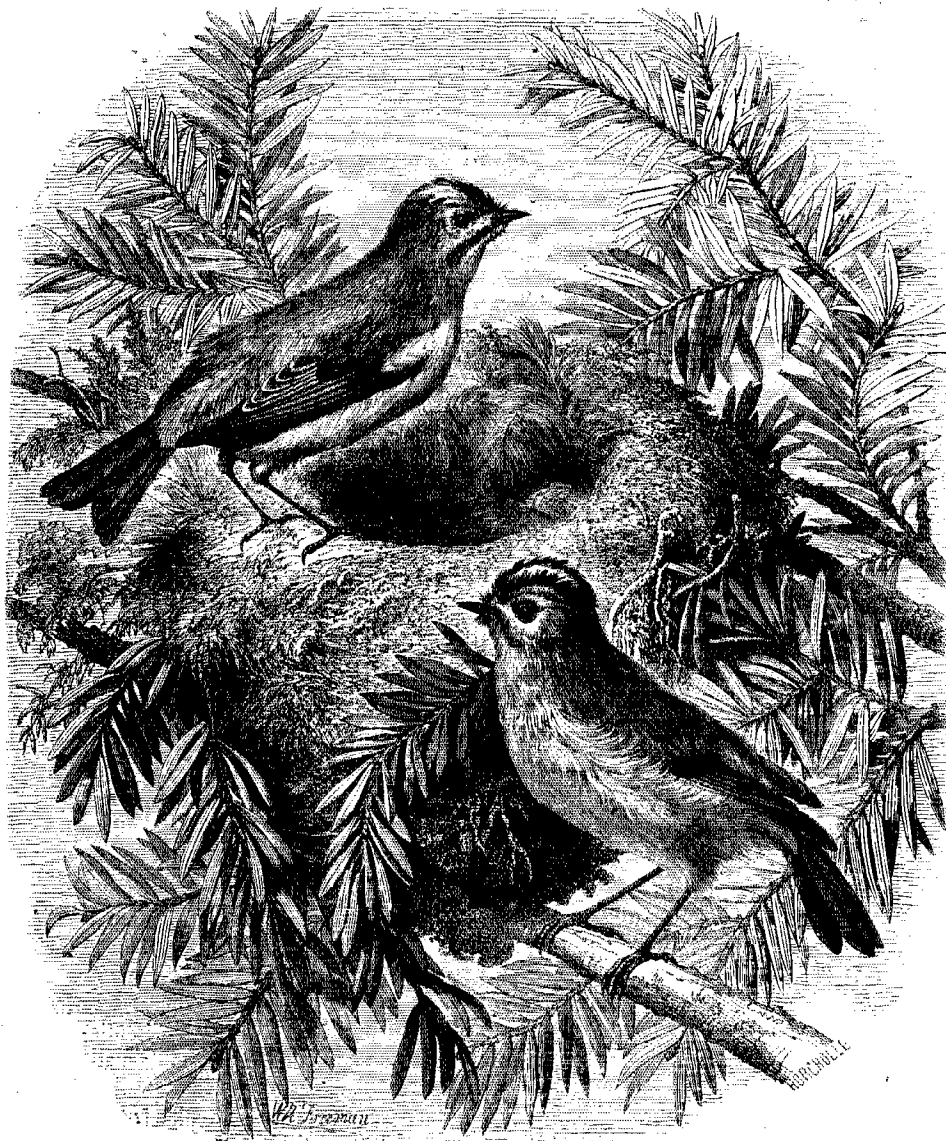
Il n'y a pas non plus de règle invariable pour la situation de ces nids. C'est le plus souvent sur les pins, les sapins, les cèdres, qu'on les rencontre ; mais les convenances de l'oiseau le portent souvent à choisir de tout autres endroits, et quelquefois ce choix est des plus singuliers. On raconte qu'un faucheur, au mois de juin, avait pendu son habit sous un hangar, auprès d'une grange ; il fut deux ou trois jours sans le reprendre ; enfin, quand, voulant le remettre, il passa son bras dans la manche, il y rencontra un obstacle dont, après examen, il reconnut bientôt la nature : c'était un nid de roitelet complètement achevé, tout prêt à recevoir les œufs. Quand le faucheur s'en alla emportant l'habit et le nid, les petits propriétaires le suivirent jusque chez lui, en le querellant fortement d'avoir ainsi détruit leur petit ménage.

Si les roitelets préfèrent les grands arbres aux buissons, ce n'est pas qu'ils soient farouches et qu'ils cherchent à éviter l'approche de l'homme ; au temps des couvées, ils iront jusqu'à braver sa présence plutôt que d'abandonner leurs œufs, et surtout leurs petits. Un naturaliste anglais, dans l'Introduction du *Dictionnaire ornithologique*, rapporte un remarquable exemple de leur audace ou

(1) Voy. t. XXXV. 1867, p. 29, notre premier article.

de leur confiance. Il avait découvert un nid de roitelet dans un arbre de son jardin. Quand les petits eurent six jours, il prit le nid et le mit dans une corbeille, sur la fenêtre de son cabinet de travail; les parents ne firent aucune difficulté d'y venir donner la becquée à leurs enfants. Il voulut pousser plus loin l'expérience : il plaça la corbeille en dedans de la fenêtre, puis à l'autre bout de la chambre. Le mâle n'osa jamais s'aventurer jusque-là, mais la femelle ne parut nullement se soucier du danger; elle vint nourrir ses petits sur la table même où le naturaliste travaillait et tandis que celui-ci tenait le

nid dans sa main, à la condition qu'il demeurât immobile. Un jour il remua la tête pendant que la mère était ainsi posée sur le bord du nid : elle s'enfuit aussitôt, alla, dans sa précipitation, se frapper violemment contre les vitres de la fenêtre, et resta étendue à terre; mais elle se remit bientôt, s'envola de la chambre, et moins d'une heure après il eut l'agréable surprise de la voir revenir. A partir de ce moment, elle ne craignit plus de nourrir ses petits tandis qu'il tenait le nid dans sa main. Quant au mâle, il accompagnait toujours sa femelle, mais il ne dépassait jamais la fenêtre et n'apportait plus de nourriture; quand



Le Roitelet et son nid. — Dessin de Freeman.

sa compagne le quittait, il faisait entendre de petits cris jusqu'à son retour. La pauvre mère était donc seule pour donner à manger à dix jeunes, qui chaque jour grossissaient à vue d'œil et devenaient plus insatiables. Elle venait généralement toutes les deux minutes à peu près, trente à trente-six fois par heure, et cela pendant seize heures de suite, ce qui faisait cinq cent soixante-seize voyages. Malgré sa prodigieuse activité, deux des petits moururent, par suite de l'insuffisance de nourriture sans doute, mais les huit autres prospérèrent et purent prendre

leur vol : l'audace et le dévouement de cette admirable petite créature furent récompensés.

LES CINQ PÊCHES.

Un laboureur rapporta de la ville cinq pêches d'une grande beauté. Ses enfants voyaient ce fruit pour la première fois; ils regardèrent avec admiration ces belles pommes aux joues couleur de rose et couvertes d'un

tendre duvet. Le père les distribua à ses quatre fils; il y en eut une pour la mère.

Le soir, quand les enfants allaient se coucher, le père leur demanda comment ils avaient trouvé les pêches.

— Délicieuses, dit l'aîné; c'est un beau fruit; et elles ont un goût à la fois doux et acide. J'ai gardé avec soin le noyau, et je le mettrai en terre pour en avoir un arbre.

— Bien, dit le père; c'est penser à l'avenir en sage économiste, comme doit faire le laboureur.

— Quant à moi, s'écria le plus jeune, j'ai mangé la mienne, j'ai jeté le noyau, et maman m'a encore donné la moitié de la sienne. Ah! c'était si bon! cela fondait dans la bouche.

— Tu n'as pas, il est vrai, fait preuve de prudence, dit le père; mais tu as agi naturellement et comme un enfant de ton âge. Tu auras, dans ta vie, assez d'occasions de te conduire avec prudence.

Le second fils dit alors : — J'ai ramassé le noyau que mon frère avait jeté, je l'ai cassé et j'en ai mangé l'amande, qui était aussi douce qu'une noix; pour ma pêche, je l'ai vendue, et j'en ai retiré assez d'argent pour en acheter une douzaine la première fois que j'irai à la ville.

Le père secoua la tête et dit : — Voilà qui est prudent, même trop prudent pour un enfant. — Et toi, Edmond?

Edmond répondit naïvement : — J'ai porté ma pêche à Georges, le fils de notre voisin, qui a la fièvre. Il ne voulait pas la prendre; alors je l'ai posée sur son lit, et je me suis retiré.

— Eh bien, dit le père, lequel de vous a fait le meilleur usage de sa pêche?

Et tous les trois s'écrièrent ensemble : — C'est notre frère Edmond!

Mais Edmond garda le silence, et la mère l'embrassa les larmes aux yeux.

ACCROISSEMENT DE LA TEMPÉRATURE EN ANGLETERRE.

Il résulte d'observations thermométriques directes que la température moyenne de l'Angleterre s'est accrue de 1°.11 de l'échelle centigrade pendant les cent dernières années, et, pour le seul mois de janvier, l'augmentation de température n'est pas moindre de 1°.66. Dans cette contrée, les extrêmes se sont rapprochés; le climat est devenu plus doux et plus égal. ⁽¹⁾

SALUBRITÉ DES VILLES.

L'architecture ne doit pas s'inspirer seulement des conditions relatives à l'élégance des villes, à la circulation des rues, à la commodité des édifices, elle doit s'inspirer avant tout de celles qui se rapportent à la salubrité. Si l'homme, en habitant l'intérieur des villes au lieu de vivre dans la liberté de la campagne, entoure son existence physique de circonstances différentes de celles qu'il avait faites la nature, il faut que ces circonstances nouvelles lui soient avantageuses jusque dans leurs dernières conséquences. C'est ce qui donne tant d'importance à la considération des phénomènes qui tendent à se produire à la longue dans le sol des villes par l'effet de l'imprégnation des matières diverses que l'économie domestique y vomit continuellement. Tout ce qui est en contact avec l'homme participe plus ou moins de l'état de vêtement, et par la même raison que nous savons fort bien que les vêtements ont besoin d'être blanchis et renouvelés enfin, nous devons comprendre que si nous ne pouvons blanchir

⁽¹⁾ Elisée Reclus, *la Terre*.

ni renouveler le sol sur lequel nous sommes appliqués et dont toutes les émanations viennent jusqu'à nous, il faut du moins nous efforcer de maintenir sa pureté naturelle aussi intacte que possible.

Que l'on imprègne le sol de matières organiques, qu'on l'imbibé avec une quantité d'eau suffisante pour l'humecter sans le laver; que cette eau soit chargée d'une dissolution de sulfate de chaux qui, par sa combinaison avec les matières organiques ensevelies dans le sol, donne naissance à des sulfures, et par suite à des dégagements du gaz le plus méphitique et le plus vénéneux; que la ventilation, qui pourrait enlever ces émanations délétères à mesure qu'elles se produisent, soit embarrassée; que la lumière qui facilite la combustion lente des matières organiques, principe originaire de tout le mal, ne parvienne jusqu'au sol que difficilement, on aura réuni toutes les conditions nécessaires pour faire de ce sol un véritable foyer d'infection, marécage redoutable sous ses apparences de luxe, et duquel sourdent silencieusement jour et nuit les agents perfides de tant de maladies qui ne sont au fond que les suites de ces empoisonnements secrets. Telles sont, il faut le dire, les conditions auxquelles notre incurie permet de se réaliser dans le sol de la plupart de nos grandes villes. C'est ce qui donne tant d'intérêt aux études chimiques dirigées sur ce sujet par notre savant observateur M. Chevreul, et dont nous ne pouvons indiquer ici que les résultats les plus généraux.

Le besoin que nous avons des matières organiques pour notre nourriture, et les conséquences diverses de la satisfaction de ce besoin, l'emploi que plusieurs industries établies à demeure dans l'intérieur de nos villes font de ces mêmes matières, les animaux domestiques et autres qui vivent avec nous, enfin les restes mortels ensevelis autrefois dans l'intérieur de nos villes, et qui s'y écoulant par la décomposition ont fini par y accumuler dans le cours des siècles des dépôts cadavériques considérables, constituent l'origine la plus habituelle des matières qui tendent à rendre insalubre le sol des villes. Dans celles où l'éclairage au gaz est établi, une nouvelle cause d'infection, et qui, à la longue, si l'on n'y met obstacle, pourrait devenir très-puissante, a commencé à prendre pied : c'est le développement des vapeurs liquéfiables qui, entraînées avec le gaz dans les tuyaux de conduite, se répandent par les fuites de ceux-ci, à l'état de liquide ou à l'état de vapeur, dans la terre, lui communiquent une odeur fétide qui se trahit dès qu'on la fouille pour les réparations, font périr les arbres par l'empoisonnement des racines, corrompent l'eau des puits.

On conçoit, d'après cela, que les moyens préventifs de l'insalubrité doivent consister essentiellement à diminuer autant que possible la quantité de matières organiques qui pénètrent dans le sol.

Le pavage des rues est le plus habituel et le plus simple. Indépendamment de ses avantages pour la circulation et de son utilité pour empêcher la formation des ornières et des flaques d'eau, il est évident qu'il diminue la surface sur laquelle le sol des villes est perméable, puisqu'il n'y a de perméabilité qu'entre les interstices des pavés.

L'établissement de bornes-fontaines qui versent incessamment dans les ruisseaux une masse d'eau assez considérable pour entraîner, dès leur sortie des maisons, les eaux impures et les empêcher de se corrompre et de s'insinuer dans le sol par la vitesse de cet entraînement.

La multiplicité des égouts substitués aux ruisseaux à air libre, et dans lesquels les eaux reçues dans des canaux parfaitement étanches traversent les villes sans imbibé le sol en aucune manière.

La disposition des conduites de gaz dans l'intérieur des

égouts, précaution parfaitement suffisante pour empêcher la dispersion dans le sol des liquides qui accompagnent le gaz, indépendamment de ses avantages pour la réparation immédiate des fuites.

Le placement des cimetières non pas seulement en dehors de l'enceinte des villes, mais en aval toutes les fois que le sol est perméable; car si les eaux qui traversent ce sol arrivent de là par l'imbibition souterraine jusque dans le sol de la ville, le mal que l'on voulait éviter se reproduit secrètement par cette voie.

L'éloignement de toute industrie qui rejette de ses ateliers beaucoup de matières organiques, à moins qu'il n'y ait à proximité un cours d'eau capable d'enlever immédiatement toutes ces déjections.

Enfin la vigilance la plus scrupuleuse à l'endroit des fosses d'aisances.

Mais aux moyens simplement préventifs il serait de la plus haute importance de pouvoir joindre des moyens propres à combattre l'infection où elle existe. Il faut le dire en effet, dans presque toutes nos villes le sol est dès à présent plus ou moins infecté, et si le mal prochain est à prévenir, le mal passé est à guérir. Malheureusement, dans l'état actuel de nos connaissances, ces moyens ne sont pas fort nombreux, ni fort efficaces.

Le premier consiste à porter l'oxygène de l'air partout où existent des matières organiques susceptibles de devenir insalubres par un commencement de décomposition. En effet, l'oxygène, surtout lorsqu'il est aidé par l'action de la lumière, tend à convertir les matières organiques en eau, en acide carbonique et en azote, par une combustion lente qui, par la modération de ses effets, n'a rien de dangereux. Ainsi l'oxygène est un véritable destructeur qui, partout où il est mis en position de les atteindre, détruit de lui-même ces agents d'infection si redoutables.

De plus, l'air, en pénétrant vivement et abondamment dans tous les lieux de la ville, même dans les parties les plus retirées des édifices, a l'avantage de favoriser la dessiccation du sol des rues et des murailles de rez-de-chaussée. D'où il résulte que non-seulement les rues doivent être douées d'une largeur convenable, mais que les cours des maisons doivent garder une étendue suffisante; car on n'a répondu qu'à la moitié de la prescription si l'on a assuré le renouvellement de l'air sur la face antérieure des maisons sans l'assurer en même temps sur la face postérieure.

Le second moyen consiste dans l'usage des puits, moyen fort ingénieux auquel, avant les observations de M. Chevreul, on n'avait jamais accordé l'attention dont il est digne. Voici le fait expérimental qui a guidé ce savant : il y a une dizaine d'années, ayant fait creuser un puits dans la cour d'une ancienne ferme dont le sol avait été imprégné depuis longtemps de jus de fumier jusqu'à une certaine profondeur, il ne put obtenir au moyen de ce puits que des eaux tout à fait impropres à la boisson, bien que les eaux d'un puits situé à peu de distance au-dessus de celui-ci fussent excellentes. Cependant, à force de vider le puits, à force d'y prendre de l'eau pour les besoins de la culture, on est parvenu à en changer totalement les conditions. Peu à peu, l'eau a perdu sa couleur et son odeur, et maintenant elle est potable. Il est évident que le puits a joué dans cette circonstance le rôle d'un émonctoire. Il a servi à laver la substance du sol au moyen des eaux, dont il a déterminé le mouvement intérieur à travers les substances animales qu'elles ont dissoutes et entraînées peu à peu avec elles dans le fond du puits. Cet effet est naturellement très-lent, et dépend de la quantité d'eau pluviale qui imbibé habituellement les terrains et afflue

dans l'intérieur des puits; mais on ne peut nier que, d'une manière générale, les puits, dans les villes où ils sont très-répandus, ne doivent contribuer à l'assainissement graduel du sol, surtout si leur action se combine avec celle des moyens préventifs que nous avons indiqués tout à l'heure, et qui empêchent l'infection d'augmenter d'une part tandis qu'elle se corrige de l'autre.

Mais de là résulte une observation importante relative au pavage. C'est que le pavage, qui s'oppose à la pénétration dans le sol des villes des eaux domestiques qui tendent à l'infecter, s'oppose par là même à la pénétration des eaux pluviales qui tendent à le laver. Cette observation remonte à Franklin. Elle est consignée dans son testament. « J'ai observé, dit ce sagace observateur, que le sol de la ville étant pavé ou couvert de maisons, la pluie était charriée loin, et ne pouvait point pénétrer dans la terre et renouveler et purifier les sources; ce qui est cause que l'eau des puits devient chaque jour plus mauvaise et finira par ne pouvoir plus être bonne à boire, ainsi que je l'ai vu dans toutes les anciennes villes. Je recommande donc qu'au bout de cent ans le corps administratif emploie une partie des cent mille livres sterling à faire conduire à Philadelphie, par le moyen de tuyaux, l'eau de Wissabick-Creek, à moins que ce ne soit déjà fait. » Il est sensible qu'il n'y a pas d'autre remède à cet inconvénient que celui qu'indiquait l'illustre physicien : faire affluer de l'extérieur dans l'intérieur des villes les eaux courantes et potables, mais ne pas renoncer au creusement des puits et à l'assainissement de la substance du sol par l'épuisement des eaux souterraines accumulées dans ces émonctoires, partout où le procédé est praticable.

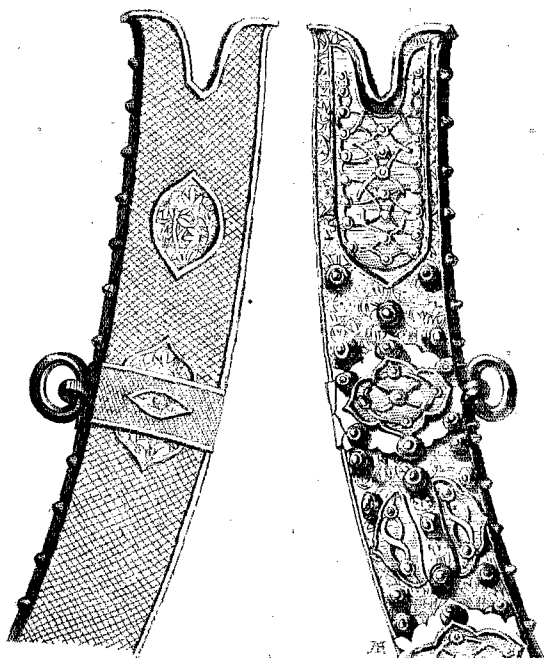
Le troisième moyen consiste dans les plantations. On peut le considérer comme le plus efficace. « Si l'utilité des arbres, dit M. Chevreul, pour prévenir la dénudation des terrains en pente, atténuer les effets des pluies d'orage ou des pluies nuisibles par leur continuité, est incontestable, elle ne l'est pas moins dans les cités populeuses, pour combattre incessamment l'insalubrité produite ou sur le point de se produire par les matières organiques et la trop grande humidité du sol. » En effet, les racines de ces végétaux, se ramifiant à l'infini dans l'intérieur du sol, enlèvent à la terre avec laquelle elles sont en contact l'eau chargée de matières salines et organiques dont elle est imbibée. Cette terre perdant ainsi son humidité, les portions plus éloignées des racines lui rendent, en vertu de la capillarité, une partie de l'eau dont elles sont alors surchargées; et de proche en proche, si les arbres sont assez nombreux et convenablement disposés, il s'établit une circulation souterraine qui aboutit de toutes parts à leurs racines. Ce sont là des émonctoires qui agissent d'eux-mêmes, mais qui sont bien autrement actifs que les puits, puisqu'ils peuvent être bien plus multipliés. Dans une expérience faite au Muséum d'histoire naturelle, on a constaté qu'un soleil (*Helianthus annuus*) plongé dans un pot vernissé, recouvert d'une feuille de plomb qui ne donnait passage qu'à la tige, avait évaporé par transpiration, dans l'espace de douze heures, une quantité de quinze litres d'eau. Quelle serait la mesure de cette évaporation si l'on faisait l'expérience sur un arbre! En même temps que l'eau se trouve soutirée, elle se trouve purifiée. Le liquide pur se verse dans l'atmosphère et contribue à rafraîchir et assainir l'air. Les sels et les matières organiques sont absorbés par les racines et servent à l'entretien et au développement du végétal, de telle sorte que, grâce à cette heureuse combinaison, ce sont les principes délétères eux-mêmes qui sont employés à faire vivre les agents destinés à les combattre. Mais plus ce moyen, si propre à augmenter la beauté en même temps que la salubrité de nos villes,

jouit d'efficacité, plus il demande à être sagement calculé quant au nombre et à la disposition des arbres dans les divers quartiers, quant au choix des espèces relativement à chaque lieu, aux soins à prendre pour que les racines, en s'étendant, puissent trouver la nourriture nécessaire, sans jamais être exposées à trouver des couches imprégnées de substances délétères ou privées d'oxygène atmosphérique, ce qui ne tarderait pas à déterminer la perte de ces utiles plantations. Il reste encore beaucoup à faire pour éclairer cette intéressante matière. — Mais l'exemple donné par la plupart de nos grandes villes ne tardera sans doute pas à être imité et développé, quand toutes les municipalités se seront pénétrées de la haute importance de tout ce qui se rapporte à l'hygiène publique. Il en résultera peut-être une branche nouvelle de l'art du jardinier, et non moins féconde en bienfaits que toutes les autres : l'*horticulture urbaine*.

FOURREAU DU CIMETERRE DE ZOLKIEWSKI, GRAND GÉNÉRAL (*) DE POLOGNE.

Ce fourreau, en émail, est guilloché d'un côté et orné de turquoises et d'onyx de l'autre. Les registres de Czenstochowa y rattachent la tradition suivante :

« Ce fourreau, orné de turquoises, appartenait au cime-



Fourreau du cimenterre du grand général Zolkiewski, conservé au trésor de Czenstochowa (*). — D'après une estampe des *Monuments du moyen âge et de la renaissance dans l'ancienne Pologne*.

terre de messire Zolkiewski, grand général de la couronne, aïeul du roi Jean Sobieski, qui en tira la lame et la reçut avec la bénédiction de l'Eglise, devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge ; après quoi il battit les Turcs à plate couture, l'an de grâce 1683. »

Le style de l'orfèvrerie rappelle, en effet, le seizième

(*) Voy. p. 56, colonne 2, note 1.

(*) Czenstochowa, sur le chemin de fer de Cracovie à Varsovie, lieu de pèlerinage célèbre, dès la fin du quatorzième siècle, par une image miraculeuse de la sainte Vierge, et par sa défense héroïque contre les Suédois en 1655. Le Laboureur donne une « Relation de Notre-Dame de Czenstachawie, dictée de Clair-Mont », dans son *Histoire et relation du voyage de la royne de Pologne et du retour de madame la mareschalle de Guebrian*, Paris, 1648, in-40.

siècle, et vient à l'appui de la glorieuse tradition qui prétend que le cimenterre avec lequel Jean Sobieski remporta sur les Turcs la mémorable victoire de Vienne avait appartenu à son arrière-grand-père Zolkiewski, un des plus grands guerriers de l'ancienne Pologne, tué par les Turcs en 1620, après le désastre de Cecora (*). C'est à cette circonstance que fait allusion ce vers de Virgile :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor
(Qu'un vengeur naisse un jour de mes cendres),

gravé par l'ordre de Sobieski sur le tombeau de son aïeul, à Zolkiew (**).

Les auteurs contemporains s'occupent peu du séjour que Jean Sobieski fit à Czenstochowa avant la campagne de Vienne. Nous lisons cependant dans d'Alayrac (**):

« Le roy de Pologne, réglant son départ sur les nouvelles qu'il recevoit de l'état de ses troupes, s'achemina enfin au commencement du mois de juillet, prenant sa route vers Cracovie : l'on y compte, de Vilanouf (*), environ quarante lieues à droiture ; il en fit un peu davantage à cause qu'il voulut passer à la fameuse dévotion de Chens-tokowa, aussi renommée dans ces pays et peut-être aussi riche que la maison de Lorette. La reine (**), d'ailleurs, avoit fait un vœu dans ses couches ; et le roy, dont la piété égale ses autres vertus, crut devoir réclamer en ce saint lieu la protection du ciel par l'entremise de la Vierge, puisque l'entreprise qu'il faisoit étoit pour la gloire du nom chrétien, la défense de l'Eglise et le salut de l'Empire. De Vilanouf il alla à Falenta, belle maison de campagne à une lieue de l'autre, où il séjourna (**). »

Il fit son entrée à Czenstochowa le 24 juillet 1683, à la nuit tombante, dit la chronique du lieu, avec les princes Jacques, Alexandre et Constantin, ses fils. Le jour suivant, il fut reçu en cérémonie à l'église par le père provincial et par toute la congrégation des Ermites de Saint-Paul, qui le conduisirent à la sainte chapelle.

Le 26, la famille royale fit ses dévotions ; et tandis que le roi étoit à genoux devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge pour recevoir la bénédiction, le père provincial lui remit une petite image de la Vierge peinte sur cuivre, pour lui servir de bouclier, et un cimenterre béni, pour la défense de la chrétienté. Jean Sobieski accepta avec reconnaissance l'image sainte et le cimenterre, mais il en laissa le fourreau, disant que la lame suffisoit en temps de guerre.

Le 20 octobre de la même année, une messe solennelle fut chantée devant l'image de la sainte Vierge, en action de grâces pour la délivrance de Vienne et pour deux victoires remportées en Hongrie ; et Jean Sobieski envoya à Czenstochowa un étendard turc à deux queues, quatre masses d'armes, des arcs, des flèches, des carquois, une horloge astronomique, une coupe et deux grands plateaux en argent, dépouilles du grand vizir Kara-Mustapha. Ces souvenirs précieux sont conservés jusqu'à présent au trésor de Czenstochowa, avec le fourreau du cimenterre qui servit à les conquérir (7).

(*) En Bessarabie.

(*) Petite ville de la Gallicie autrichienne.

(*) *Les Anecdotes de Pologne*, ou Mémoires secrets du règne de Jean Sobieski, Paris, 1700.

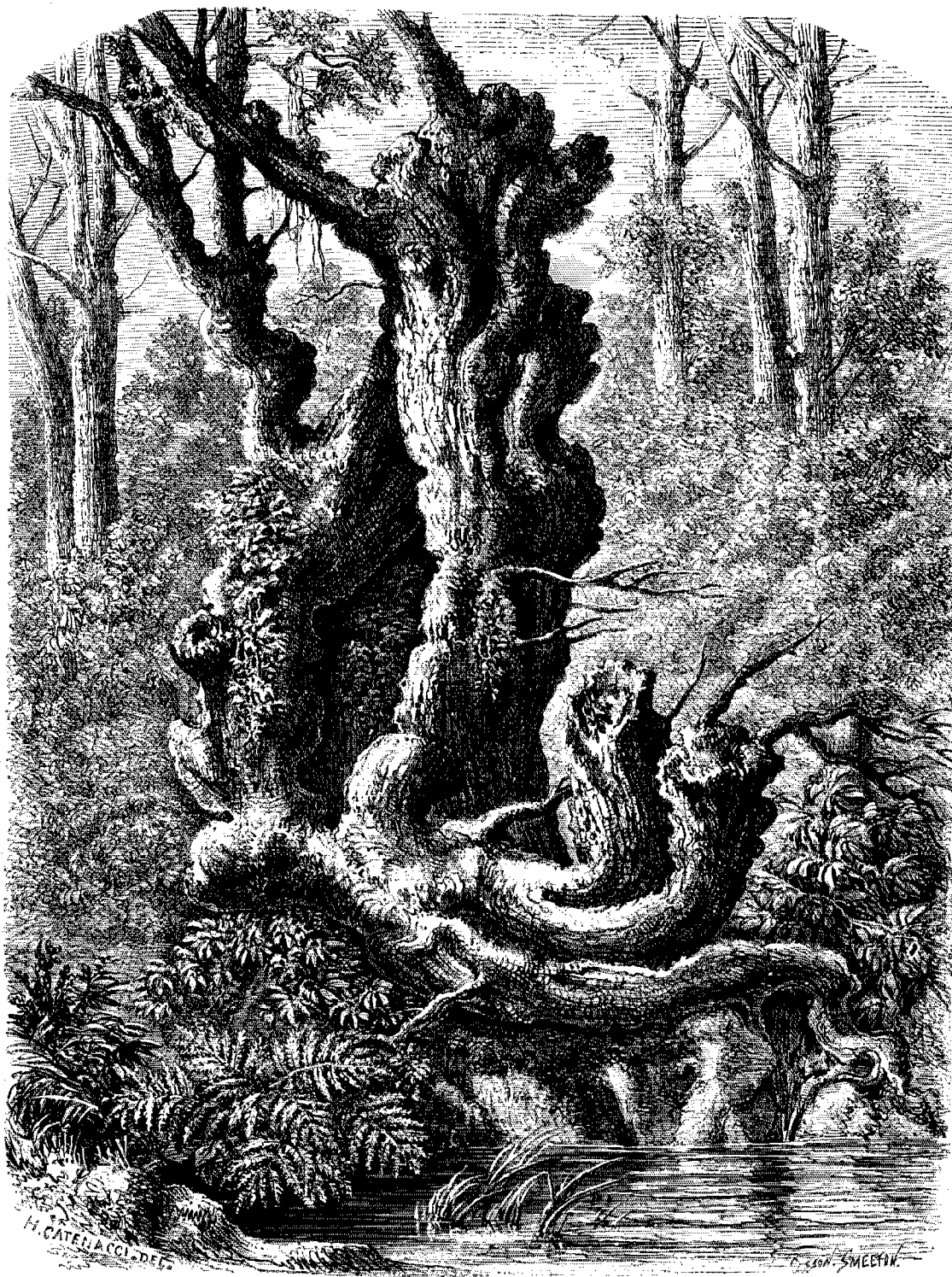
(*) Wilanow, château de plaisance du roi Jean Sobieski, à deux lieues de Varsovie, aujourd'hui propriété du comte Auguste Potocki.

(*) Marie-Casimire de la Grange d'Arquien.

(*) Falenty, maison de campagne à deux lieues de Varsovie, célèbre par le séjour qu'y fit Marie-Louise de Gonzague de Nevers, femme de Ladislas IV, roi de Pologne. — Voy. le Laboureur, *Histoire et relation du voyage de la royne de Pologne*, etc.

(7) Le trésor de Czenstochowa est une des curiosités de la Pologne, et la situation de cette ville près du chemin de fer de Cracovie à Varsovie en facilite l'accès aux étrangers.

LE CHÈNE.



Chêne du chemin Fleuret, près de la roche aux Fées, commune d'Essé (Ille-et-Vilaine). — Dessin de H. Catenacci.

Le chêne est le plus bel arbre de nos pays, j'oserai dire le plus bel arbre de la terre. D'autres, le hêtre, le châtaignier, peuvent acquérir un développement égal; quelques arbres exotiques, le cèdre du Liban, le wellingtonia, le baobab, le dépassent par leurs dimensions gigantesques; mais pour l'harmonie des proportions, pour la majesté de la forme et du port, le chêne demeure sans rival. Il est, ce me semble, parmi les végétaux ce que sont parmi les animaux le lion et l'aigle : l'expression de la force

sereine, de la noblesse imposante, austère. Les anciens ont senti sa dignité et lui ont rendu justice en le consacrant au maître des dieux : *Quercus Jovi placuit*. Les Romains ont choisi son feuillage pour couronner les héros; ils lui ont emprunté son nom pour exprimer par une image frappante la vigueur du caractère, l'invincible fermeté du cœur (*robur*).

Essayons d'esquisser, dans ses phases principales, l'histoire de cette remarquable personnalité végétale, en insis-

tant sur les traits qui lui sont propres et qui le distinguent des autres individus de la forêt.

A la fin de l'été, les glands sont mûrs et le vent les détache des branches. Les uns tombent sur une couche de mousse ou de gazon et y pourrissent; d'autres roulent sur un terrain pierreux et aride, où le soleil et l'air les dessèchent. Mais en voici un qui, plus heureux, se trouve en contact avec le sol humide; il n'a rien à craindre de l'écureuil ni du mulot, qui, à cause de sa saveur amère, le respectent. Le pied du chevreuil ou bien la patte du geai, du ramier, le rencontre, se pose sur lui, l'enfonce: celui-là prospérera; humecté, échauffé dans le sein de la terre, qui le couve, pour ainsi dire, il est dans les conditions favorables à la germination.

Bientôt, en effet, pour peu que la température s'adoucisce, dès février, il germe; dans ce petit corps dur, corné, en apparence inerte et mort, le mouvement et la vie se manifestent. Il se fend, et il en sort deux appendices, une petite tige qui s'élève vers le ciel, et une petite racine qui descend dans la terre. Il n'y a pas de danger qu'elles se trompent de chemin et changent de rôle; chacune connaît trop bien sa destination: par une loi nécessaire, par un instinct infailible, la tige monte, s'élance vers l'air et la lumière, tandis que la racine s'enfonce dans les profondeurs du sol, s'enfouit dans l'obscurité. Puis, à l'extrémité supérieure de la jeune plante, deux petites feuilles vertes, à bord découpé, se déploient, s'étalent; en même temps, de la racine partent des fibres qui plongent de tous côtés leurs suçoirs pour pomper les sucs de la terre. Le nouveau-né est en bonne voie; il se nourrit, il respire, la sève circule dans son sein; il n'a plus qu'à se développer.

A la fin de l'automne, on aperçoit au sommet de la tige et à la base des feuilles jaunies de petits bourgeons recouverts d'écaillés brunes, qui leur servent comme de vêtement, de maillot, pour les protéger contre le froid de l'hiver. Ces bourgeons sont des germes nouveaux, analogues au premier, contenant comme lui les éléments d'une plante complète, c'est-à-dire des feuilles, et au centre une tige. Le printemps venu, le bourgeon du sommet se développe et prolonge la tige primitive, le tronc du jeune arbre; ceux des côtés donnent naissance à des rameaux qui, lorsqu'ils auront eux-mêmes servi de support à d'autres rameaux, passeront à la dignité de branches. Ainsi chaque année notre chêne grandit et se ramifie.

L'adolescence du chêne ne présente rien de bien remarquable. Son aspect, son port, ne lui donnent pas encore de supériorité tranchée sur les autres jeunes arbres ses voisins. Cependant on peut observer avec quelle ténacité, en hiver, il s'obstine à conserver ses feuilles mortes et avec quelle sage lenteur il s'accroît; il ne dépense pas sa sève en jets hâtifs et inconsidérés, il ne pousse pas de longs scions grêles et tout droits, comme les arbres à bois mou, le noisetier, le châtaignier, le saule; il aime mieux se fortifier à mesure. On voit, à la forme tortueuse, noueuse de ses branches, qu'il se ménage, se concentre, se replie sur lui-même pour épaissir et durcir sa fibre. Il prend son temps: il sait qu'il a des siècles devant lui.

Il faut, en effet, laisser s'écouler cent cinquante, deux cents ans, avant de voir le chêne adulte, en possession de son entier développement. Mais alors quelle noble stature, quelle fière prestance! Son tronc est élancé, droit, rond, strié longitudinalement de profonds sillons parallèles et serrés; il se peut qu'il ait servi de modèle à la colonne cannelée. Le tronc supporte un vaste dôme de feuillage, haut de cent, de cent vingt pieds, et presque aussi large que haut. De place en place, dans les vides de cette masse de verdure, on aperçoit, se détachant en noir, la robuste

charpente qui la soutient. Les grosses branches se projettent dans l'espace avec une hardiesse saisissante; chacune d'elles, se ramifiant à son tour en branches secondaires, en rameaux enchevêtrés, formerait à elle seule un grand arbre. C'est surtout en hiver qu'on peut juger de la beauté de cette ramure; on la distingue de loin à travers la profondeur transparente de la forêt dépouillée: dès lors les autres arbres, malgré leurs mérites, le frêne et le charme avec le fin réseau de leurs rameaux élancés, l'élégant bouleau avec sa chevelure délicate qui retombe comme un léger panache, ne sont plus capables de retenir le regard; il va droit au chêne et s'y fixe; il ne peut se lasser de suivre, dans leur déploiement magnifique, ces longs bras, tantôt largement ondulés, tantôt brusquement coudés, qui prennent possession de l'espace avec une autorité souveraine; les brindilles elles-mêmes, rigides, anguleuses, ont un air de défi et de victoire. Dans les détails comme dans l'ensemble éclate l'énergie, la puissance.

Il semble que le chêne ne puisse pas être laid. Quand un obstacle gêne son développement, le rend difforme, l'empêche d'être beau, il prend le parti de devenir sublime. Voyez-le planté soit au sommet d'une haute colline, soit au haut de la falaise où il est battu par les vents: il se ramasse sur lui-même, se renverse, se contourne; ses branches plongent en ligne droite vers la terre, comme si elles voulaient y rentrer, ou bien se brisent en zigzags extravagants, s'échappent dans des directions inattendues, avec des attitudes effarées: on dirait qu'il se tord dans une convulsion de colère, qu'il dispute sa vie dans une violente agonie. Ou encore, il est né à proximité d'un rocher auquel, au milieu de sa croissance, il se heurte: quels efforts pour repousser l'obstacle, pour surmonter l'ennemi! Il se penche sur lui, s'y couche, le presse de tout le poids de son corps, cherche à l'enjamber, l'étreint comme pour l'étouffer. On voit de ces luttes silencieuses, immobiles, terribles néanmoins, parmi les rochers de Fontainebleau.

Cependant le puissant chêne, lui aussi, doit mourir. Au bout de cinq ou six siècles, il touche à la fin de sa carrière. La sève coule plus lente dans ses vaisseaux obstrués; elle n'a plus la force de parvenir jusqu'à la cime, qui se dépouille de son feuillage. Peut-être la foudre lui a-t-elle déjà brisé quelque maîtresse branche, qui ne présente plus qu'un tronçon décharné; l'ouragan continue l'œuvre de destruction. Le bel arbre n'est plus intact; le voilà mutilé, entamé. Alors tous les parasites, voyant que l'heure de la décrépitude est venue, accourent à la curée. Les larves, avec leurs dents tranchantes, rongent, percent le bois, pénètrent jusqu'au cœur et y creusent leurs galeries; celles-ci s'élargissent, deviennent des trous, de vastes cavernes; les mouches, guêpes et frelons, trouvant là de sûres retraites, s'y établissent. Le pauvre chêne se défend de son mieux; là où il se sent blessé, la sève afflue, tâche de réparer le mal et produit des protubérances, des gibbosités énormes. Efforts inutiles! la vie se retire, la mort gagne. L'écorce se détache par plaques et tombe. Le bois, en contact avec l'air et mouillé par les pluies, se pourrit et s'excave; les lierres et les fraisiers prennent racine au sein de la sciure humide qui s'amasse dans les fentes. Un jour de tempête, ce qui reste de ramure s'écroule, et le chêne n'est plus qu'un tronc informe, sorte de monstre fantastique qui n'a presque plus rien d'un végétal, et que de loin on prendrait aussi bien pour un rocher. Enfin ce tronc, ou plutôt cet échafaudage de fibres ligneuses près de se dissoudre, qui de son ancienne majesté conserve encore quelque chose de grandiose, s'effondre, s'affaisse, et il ne reste plus qu'un peu de poussière, bientôt balayée

par le vent, de celui qui fut pendant des siècles le roi de la forêt.

LES SOFS KABYLES.

Les tribus kabyles ont toujours été et sont encore divisées en partis ou *sofs*, qui sont de véritables associations d'assistance mutuelle pour l'attaque et la défense, et n'ont rien de politique.

Avant la soumission du pays, les *sofs* se faisaient souvent la guerre, et, à l'approche d'une prise d'armes, chacun d'eux cherchait à se renforcer en attirant à lui, à prix d'argent, les hommes que des liens de parenté ou des antécédents compromettants n'attachaient pas à l'autre d'une manière irrévocable. Dans cette lutte de corruption qui précédait la lutte armée, l'avantage restait toujours au plus offrant. Un plat de kouskous, quelques livres de figues, deux ou trois mesures de blé données à propos, suffisaient pour assurer à une cause un défenseur de plus. Ces moyens honteux étaient réprouvés par l'opinion publique, mais personne ne se faisait scrupule de les employer.

L'autorité française est parvenue à empêcher les combats à coups de fusil, mais de temps à autre les haines débordent et les motifs les plus insignifiants occasionnent des rixes auxquelles prennent souvent part tous les habitants d'un village. Il est rare que des coups de fusil soient tirés; les seules armes employées sont les pioches, les pierres et surtout les ongles, que les hommes laissent croître à cette intention. Ces rixes éclatent principalement en automne, à l'époque de la maturité des figues. Les Kabyles mangent immodérément de ces fruits, qui produisent sur eux une espèce d'ivresse.

La vraie cause des *sofs* est la nécessité où se trouvait chacun de veiller à sa sûreté individuelle, l'autorité et les lois étant impuissantes à protéger les personnes. L'agglomération de la population dans des villages resserrés, où les mille rapports du voisinage engendrent des inimitiés qui se changent en haines et divisent les familles pendant de longues années, contribue singulièrement à entretenir l'esprit de *sof*.

On arrivera à atténuer les plus mauvais effets de cet esprit, mais il sera toujours aussi difficile de le détruire que de faire cesser les coteries et les commérages dans nos villages et nos petites villes de province.

Lorsque deux *sofs*, après s'être battus longtemps, étaient fatigués de la lutte, les marabouts intervenaient et négociaient la pacification. On se réunissait alors en armes, et, pour attester la sincérité de la réconciliation, on lisait solennellement le *fatha* (première sourate du Coran), puis chacun déchargeait ses armes en l'air.

MŒURS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

EN ALLEMAGNE.

FIANÇAILES ET NOCE ARISTOCRATIQUE A VIENNE, EN 1650 (1).

Lorsqu'un homme de qualité veut se marier, à Vienne, il prie les parents de la personne qu'il recherche de permettre qu'il lui rende ses soins; mais il faut déjà qu'il la connaisse et qu'il sache si elle est disposée en sa faveur. Lorsque les parents ont permis qu'il fasse sa cour, c'est déjà presque comme s'il était accepté; il donne alors à son laquais une livrée nouvelle, et il s'habille avec le plus d'élégance possible. Tous les matins il doit écrire à sa future, lui faire demander ce qu'elle a rêvé pendant la nuit,

quels sont ses projets pour la journée, si elle a l'intention de sortir en voiture, de dîner en ville, etc. Puis il envoie un bouquet de fleurs qu'il paye parfois un ducat. La future rend réponse et fait dire où elle va: le cavalier se rend chez elle à l'heure indiquée, l'aide à monter en voiture et l'accompagne à cheval et tête nue à la portière du carrosse. Lorsqu'on arrive, c'est lui qui abat le marche-pied et aide la dame à sortir de la voiture. En Autriche, on s'invite même dans la maison où la future est engagée à dîner; on y envoie une demi-heure à l'avance en demandant à être reçu. On offre à sa future l'eau à laver les mains avant de se mettre à table: si d'autres femmes de qualité se trouvent là, on leur présente aussi l'aiguïère, mais aucune n'accepte, excepté la fiancée qui ne refuse jamais; puis on lui avance sa chaise à table, on s'assied à côté d'elle et on cause avec elle. — Toutes les fois qu'elle veut boire, on lui offre son verre sur une assiette et on porte sa santé avec son voisin de gauche. Le dîner fini, on présente de nouveau à sa future l'eau à laver; on lui remet avec un profond salut son voile, ses gants, son éventail, qu'elle a déposés sur une chaise; — puis la maîtresse de la maison emmène les dames dans son appartement; le cavalier demande la permission de les suivre, ce qu'on ne lui refuse pas. De là, on part en voiture pour se rendre aux vèpres; ensuite, en été, on va au Prater; ou, en hiver, on fait une course en traîneau aux flambeaux. Cette cour dure environ trois mois. Quand les trois mois sont écoulés, on écrit les lettres d'invitation au mariage. Le futur fait alors trois présents: le premier est un coffret en argent contenant quelques paires de gants, des pièces d'étoffes et des bas de soie, des mouchoirs, douze éventails, des rubans et des dentelles. Le second présent consiste en pièces d'argenterie; le troisième, en bijoux, bracelets, boucles d'oreilles, colliers de diamants ou de perles fines. Le futur habille aussi de neuf la femme de chambre de sa fiancée; puis il fait faire encore une nouvelle livrée à ses laquais, prend à son service de plus nombreux domestiques, et, pour sa future épouse, au moins un page et deux laquais. Les femmes de haute qualité, celles qui vont à six chevaux, n'envoient d'habitude rien à leur fiancé; quelques-unes pourtant lui offrent leur portrait dans une cassette; puis du linge le jour de leur mariage, six chemises, six casques de nuit, six paires de gants, et elles donnent à chaque serviteur une chemise. Les parents de la mariée payent tout ce qui concerne le repas et les vins de la noce; le mari, tout ce que coûtent les musiciens.

Le jour du mariage, le mari part vers le soir dans une des voitures ou dans celle d'un ami intime; il est tout en blanc, comme la mariée, et porte un habit d'étoffe d'argent et une couronne de diamants faite avec des pierres appartenant à ses amis et qui leur sont rendues aussitôt après la noce. Derrière lui marchent les hommes invités à la noce; ils entrent les premiers à l'église et y attendent la mariée. Celle-ci a une robe à queue longue de trois aunes, portée soit par un page, soit par une jeune fille. Le marié va au-devant de la mariée, la conduit à l'autel, et on les unit. L'anneau de mariage, moitié or, moitié argent, forme une couronne de lauriers entrelacés avec un diamant au milieu, comme emblème de fidélité éternelle. On se rend, après la cérémonie nuptiale, dans la maison où le repas de noce doit avoir lieu. En sortant de table, les hommes prennent leurs manteaux et leurs épées; on fait place pour la danse, et les deux personnes chargées de conduire les mariés paraissent. Chacune d'elles tient un flambeau allumé; elles font au marié et à la mariée un profond salut et les invitent à la danse. Les mariés commencent par danser seuls tous les deux; puis on engage à prendre part à la danse d'honneur les plus

(1) D'après Wagenfiel, *Tractatus politico*.

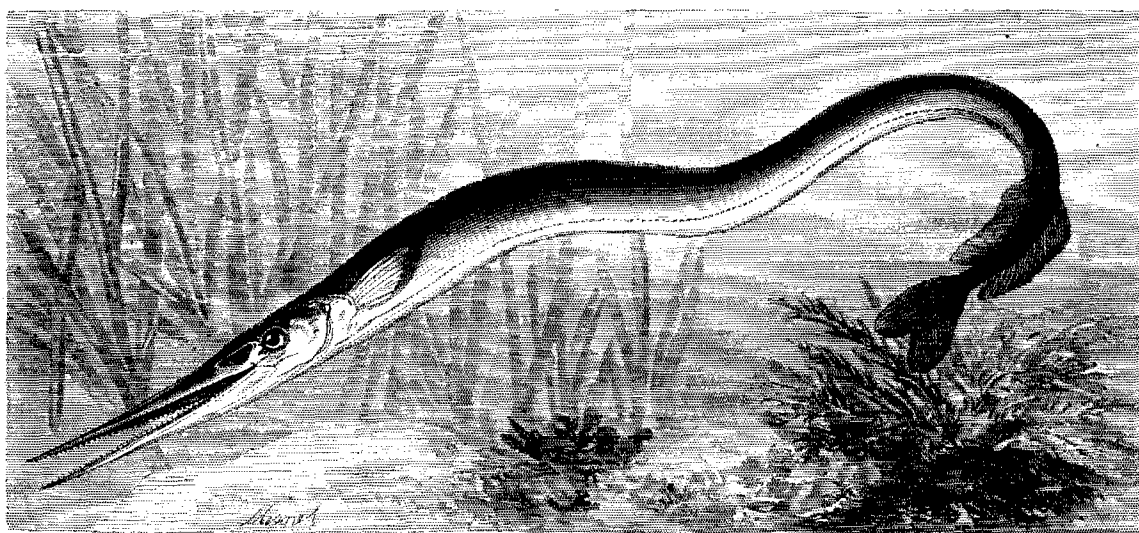
proches alliés d'abord, et peu à peu tous les autres invités. Cette danse d'honneur a lieu au son des trompettes et des cymbales. Puis les cavaliers ôtent leurs manteaux et leurs épées, et tout le monde danse ensemble. Après le bal, les parents accompagnent la mariée dans sa nouvelle demeure.

L'ORPHIE.

Sur presque toutes nos côtes, l'orphie porte le nom d'*aiguillette*. C'est un poisson long de 0^m.60 environ et gros comme la moitié du poignet. La forme très-allongée de son corps rappelle un peu celle de l'anguille; mais les flancs, au lieu d'être franchement arrondis, présentent certains méplats particuliers sous la forme d'une rangée d'écaillés carénées. La couleur de cet animal est très-remarquable. Le dos est vert-bouteille, les flancs et le

ventre blancs, et tout le corps semble revêtu d'une armure métallique dont le brillant ne peut être décrit et qu'il faut avoir vu. L'une des particularités de ce poisson est d'avoir les arêtes et la colonne vertébrale d'une couleur verte très-prononcée, ce qui, au milieu de sa chair blanche, — de très-bon goût d'ailleurs, — produit un contraste si inattendu que nombre de personnes refusent d'en manger. Nous n'avons pas besoin de dire que les marins et les habitants de la côte ne partagent pas ce préjugé et apprécient la chair de l'orphie à sa juste valeur, qui est précisément celle du maquereau.

Tout est singulier dans ce bizarre poisson, et sa tête n'est pas la partie la moins remarquable : on pourrait dire qu'elle ressemble à un bec de bécasse terminant une tête de maquereau; mais on ne donnerait ainsi qu'une grossière image de l'appareil. En effet, les mandibules de ce prétendu bec sont bel et bien deux solides mâchoires munies chacune de deux rangées de dents aiguës et dirigées en



L'Orphie. — Dessin de Mesnel.

arrière, dents dont le lecteur comprendra l'importance quand il saura que l'orphie marine est un cousin du brochet et fait partie de la même famille, celle des *ésoces*. Comme si ce luxe de dents happantes n'était pas suffisant, les orphies ont encore l'arcade pharyngienne, c'est-à-dire l'entrée de l'estomac, garnie de dents en pavés. N'omettons pas que toujours la mâchoire inférieure est d'un à deux centimètres plus longue que la supérieure. Pourquoi? C'est ce que nous n'avons pas encore pu découvrir. Le contraire nous semblerait plus commode pour un poisson éminemment carnassier.

L'orphie approche des côtes de la Bretagne et de la Normandie dès que les chaleurs commencent à se faire sentir, c'est-à-dire vers les mois de juin et juillet; elle y demeure jusqu'en octobre, non que l'on ne prenne plus ce poisson passé cette époque, mais, au lieu de se maintenir en bandes, il paraît se retirer isolément. Pendant les chaleurs, ces bandes d'animaux passent le temps à chasser à la surface de la mer. Ils y font une guerre acharnée aux petits poissons, aux mollusques mous nageurs, à certains insectes probablement : ils dévorent les débris de poissons que le flot leur amène des environs des ports, où ils aiment à se tenir. Nous avons pris ce poisson en grande quantité dans la baie de Concarneau, lors de l'apparition des sardines; il arrive avec les sprates dans la rade de Brest, sur la côte de Dieppe, etc.

Vivant ainsi à la surface des eaux, l'orphie connaît peu

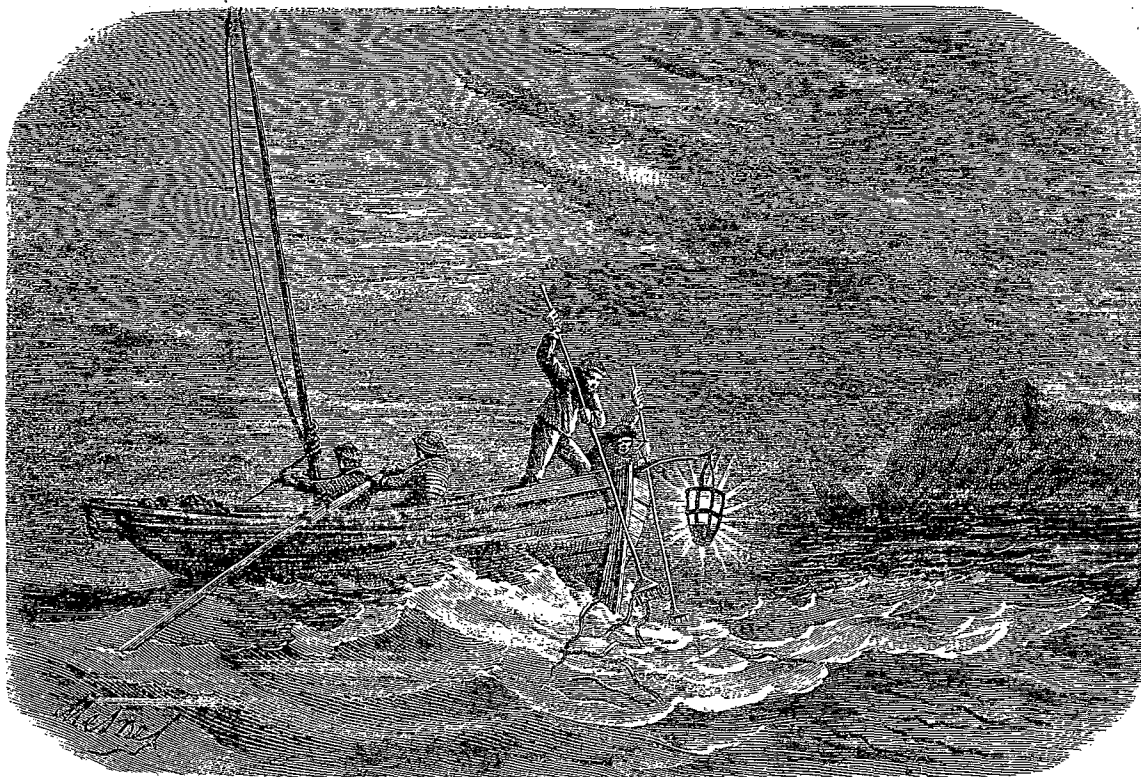
le ver de sable, gravette ou pelouse, cette ressource sans pareille du pêcheur marin : elle y mord cependant, car elle tient de sa parenté un appétit fort glouton; mais elle vient plus volontiers à l'amorce d'une tête de sardine, d'un morceau de pilono ou de chinchard, — pagel ou carana, — ou d'un débris de crabe franc. Toujours en mouvement, elle chasse sans cesse, et son corps souple serpente sur les vagues avec une rapidité incroyable, resplendissant au soleil comme une épée d'argent. Son mode de progression est tout à fait serpentiforme. Comment, avec son singulier bec, l'orphie peut-elle attaquer une proie la plupart du temps aussi grosse que le pouce? Comment fait-elle pour la prendre toujours par la partie inférieure des mâchoires, et ne jamais la manquer?

Nous aurons une réponse à toutes ces questions en rapprochant le brochet, mieux observé, de l'orphie, plus inconnue. Amincissons, terminons en pointe la mâchoire en bec de canard du premier, nous approcherons beaucoup de la pince en bec de bécasse de la seconde, et il est probable que tous deux se servent de la même manière d'un instrument analogue. D'après cela, l'orphie saisirait brusquement sa proie par le milieu du corps avec sa pince, fuirait à quelques mètres, marquerait là un temps d'arrêt pendant lequel, par un mouvement particulier, elle ferait pirouetter la proie entre ses mâchoires et la précipiterait, d'un trait, dans son gosier tout grand ouvert.

Quand le soleil luit, on monte en bateau, et l'on rame

doucement au-devant de la marée qui commence à se faire pleine. Au sortir du port, on laisse flotter hors de la barque deux ou trois lignes, — en crin seulement, tordu par 12 à 20 brins, — de 15 à 20 mètres de longueur. Ces lignes ne portent ni plomb, ni flotte : le crin étant léger par rapport à la densité de l'eau de la mer, elles sont destinées à flotter, le poids de l'amorce ne les faisant guère descendre qu'à quelques centimètres sous l'eau. Les lignes tendues, la barque nageant doucement et nonchalamment, le pêcheur, un doigt sur chacune des lignes, attend. L'orphie indique son attaque par une brusque et forte secousse. Il ne reste plus qu'à ramener la ligne et le poisson, lequel se livre aux bonds les plus désordonnés jusque dans le bateau, où il a ordinairement le talent d'embrouiller la ligne du pêcheur novice. Le vieux praticien, lui, ne perd pas

de temps à admirer la splendide couleur de sa capture ; il la *hale* vite, parce qu'il sait qu'elle se décroche souvent. Une fois dans le bateau, il la détache d'un coup sec qui lui brise ordinairement la mâchoire ; puis la ligne est remise à l'eau en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire : c'est que l'expérience parle chez ce pêcheur. L'orphie marchant en troupes, il faut profiter de la *passée*, et si la *moulée* veut bien jouer dans le même endroit, — sans doute à la poursuite d'une proie qui lui convient, — on peut prendre une douzaine de ces poissons de suite. D'autres fois, les orphies semblent suivre la barque, soit que le mouvement des flots les pousse dans la même direction et leur fasse conserver la même distance, soit tout autre motif ; mais jamais elles n'en approchent qu'à quelques mètres.



Pêche de l'orphie à la *foène*. — Dessin de Mesnel.

L'orphie se pêche non-seulement à la ligne, mais encore aux filets, dans lesquels, sur la côte de Normandie, on en prend au printemps de grandes quantités. On les harponne aussi, au moyen de la *foène*, pendant la nuit et en les attirant par la lueur du feu que l'on allume dans un *pharillon*. Rien ne peut rendre l'effet d'une de ces pêches, alors que le bateau dérive sans bruit et paraît privé de mouvement. Placé derrière le cercle de lumière que le réchaud projette sur la mer, le curieux invité ne voit que ténèbres opaques, tandis que les flots semblent rouler des serpents d'argent ondoyant comme le glaive de l'Archange. Les pêcheurs, silencieux, debout sur les plats-bords ou sur les bancs, lancent dans l'eau leurs larges foènes garnies de vingt à vingt-deux dents barbelées. La corde qu'ils attachent à leur poignet permet à chaque coup de ramener l'instrument de mort, qui ressemble à un râteau emmanché droit et non sur le côté. Les coups se succèdent sans relâche, pressés, clapotant dans l'eau noire ; les captures pleuvent sur le plancher de la barque : elles sont là cinq, six, sept, huit cents, se débattant dans les angoisses de l'agonie et illuminant la scène de leurs reflets de métal

bruni. Rien ne peut donner une idée d'un pareil spectacle. Mais peu à peu le banc des aiguillettes s'amointrit, les restes décimés de l'armée s'éparpillent ; le feu, que l'on ranime en vain, n'a plus assez de vertu pour les attirer. L'ombre se fait épaisse, complète, autour des pêcheurs, qui ne voient ni ciel ni terre, et n'entendent que le clapotement des rides de l'eau sous les flancs de leur barque en dérive.

LE CHANT DE LA MORTE.

La cloche des morts tinte dans la tour de l'église, là-bas, sur la place. Le portail est tendu d'un drap blanc, et les jeunes filles voilées arrivent par groupes silencieux devant la maison du vieux Miller, le facteur d'orgues.

La maison du vieux Miller est aussi tendue d'un drap funèbre. Il y a sous la porte un cercueil, et sur le cercueil des couronnes comme on en met sur les bières des jeunes filles.

La morte, c'est Johanna, l'unique enfant, la fille bien-aimée de la vieillesse de Miller. Sa femme, il l'a perdue

depuis longtemps ; et maintenant que Johanna, elle aussi, l'a quitté, il est seul au monde.

Il pleure dans la petite chambre de sa fille, et par moments il essuie ses larmes et écoute. Tant qu'elle n'a pas été emportée, tant qu'il ne l'a pas vu descendre dans la terre, il l'attend ; il lui semble qu'elle va revenir.

Elle était si belle, sa blonde Johanna, avec ses grands yeux bleus, doux comme un ciel d'automne ! Elle était si bonne aussi, bonne pour tous ceux qui souffraient ! Elle avait toujours de si gentilles choses à dire aux pauvres ou aux malades !

Malgré ses dix-huit ans, c'était une véritable femme pour l'activité et l'assurance ; et à elle, comme à sa mère autrefois, les femmes et les enfants des ouvriers de son père venaient conter leurs peines grandes ou petites, et elle avait rapproché bien des cœurs aigris et sur le point de se désunir.

Elle était donc la joie et la consolation du vieux Miller. Elle était aussi son orgueil : personne comme elle ne savait chanter les beaux lieds, les naïves ballades, les suaves mélodies, les psaumes sublimes des grands maîtres, objets du culte et de l'adoration du vieil artiste.

Car c'était un grand artiste que Miller. Les instruments qu'il fabriquait, il savait en jouer ; lui seul essayait ses orgues, et ces jours-là ses ouvriers l'écoutaient, graves et recueillis, tant la musique qu'il jouait était simple et belle, tant les airs qui naissaient sous ses doigts semblaient des hymnes ou des prières.

Souvent, le soir, quand le travail était fini et que les ombres de la nuit s'emparaient du grand atelier solitaire, Miller disait à sa fille : « Viens, Johanna, viens, mon enfant, je voudrais bien t'entendre » ; et Johanna arrivait, heureuse et souriante, car elle savait que rien ne reposait et ne charmaient son père comme sa voix.

On allumait une lampe. Il se mettait devant un orgue et accompagnait Johanna. La voix de la jeune fille s'élevait et s'élançait, fraîche et vibrante, vers la voûte sonore dans le silence de la nuit, et l'âme du vieil artiste en oubliait tous les soucis et tous les chagrins de la terre.

Quelquefois, quand le chant avait cessé et que les dernières notes de l'orgue s'éteignaient en mourant comme un soupir ou une brise lointaine, Miller restait immobile à sa place et laissait tomber sa tête dans ses mains. Johanna lui écartait doucement les doigts et les sentait mouillés de pleurs. « Père, disait-elle, qu'as-tu ? » Et alors il la baisait au front en lui disant : « Je croyais être au ciel et entendre la voix d'un ange qui chantait. »

Voilà les souvenirs qui reviennent en foule à l'âme du vieillard ; il ne pense plus au présent. Tout à coup la porte s'ouvre, et Wilhelm le contre-maître apparaît sur le seuil. Il a vu naître Johanna ; quand elle était petite, il l'a souvent portée et bercée dans ses bras ; il l'aimait comme son enfant.

Il pleure en silence ; il a le cœur brisé à la vue de cette petite chambre où elle ne rentrera plus jamais. Il n'ose pas avancer et avertir le pauvre père qu'on n'attend plus que lui ; pourtant il le faut. « Maître... » dit-il avec effort ; et sa voix est étouffée par un sanglot.

Miller relève la tête : il a tout compris. « Allons, dit-il, que la volonté de Dieu soit faite ! » Et il descend l'escalier. Ses yeux sont tellement voilés par les larmes qu'il n'y voit plus clair ; ses jambes tremblent comme s'il avait fait une longue maladie ; il est obligé de s'appuyer sur le bras de Wilhelm.

Par les rues, par les places, le cortège s'avance lentement. Miller ne sait plus ce qui se passe ; il va devant lui machinalement, la tête baissée. Il ne pleure plus, il ne parle pas : on dirait qu'il réfléchit à quelque chose. Ses

yeux sont ceux d'un homme absorbé dans des recherches. Wilhelm, qui l'aide toujours à marcher et qui le regarde, est étonné de l'air de son visage.

On est arrivé au cimetière. Le cercueil descend dans la fosse. Le vieux Miller, les yeux levés vers le ciel, n'entend ni le bruit de la corde qui grince sous la bière, ni celui des pelletées de terre qui tombent et se répandent sur le bois. Le bruit devient de plus en plus sourd ; les fossoyeurs vont vite, et la fosse se comble rapidement.

Le vieux Miller est calme. Sur ses lèvres on voit errer un vague sourire. Tous les assistants ont le cœur plein de larmes, mais tous font effort pour ne pas pleurer ; ils craignent de réveiller la douleur du pauvre père, qui semblait comme endormie par une puissance mystérieuse.

« Viens, Wilhelm ! s'écrie tout à coup Miller ; viens ! à nous deux nous réussirons, et Johanna revivra avec nous ! » Le vieillard marche à grands pas ; Wilhelm a peine à le suivre. « Pauvre fou ! se disent les gens qui sont venus au cimetière ; le chagrin lui a fait perdre la raison. »

Pendant des semaines et des mois, Miller reste toute la journée enfermé dans une salle de son atelier où Wilhelm seul pénètre auprès de lui. Dans les premiers temps, on demande à Wilhelm ce que fait son maître : il ne répond rien et se contente de hocher la tête. Aussi finit-on par ne plus le questionner à ce sujet, car on pense que s'il ne dit rien, c'est qu'il n'a rien de bon à dire.

Enfin, un soir, — il y a juste un an que Johanna est morte, — Miller sort de sa maison. Son pas est lourd, son dos voûté ; il a besoin de sa canne pour marcher ; sa figure est pâle et amaigrie et ses yeux brillent du feu de la fièvre. Les voisins remarquent avec étonnement qu'il a ses habits de fête.

Il va chez le vieux conseiller Rath et chez le pasteur Trost : ce sont ses deux plus anciens et intimes amis. Du temps où Johanna vivait, il les voyait presque tous les jours, et l'on se réunissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Cette fois, il les prie de venir chez lui.

Le conseiller et le pasteur se rendent en hâte à l'invitation, et se demandent tout surpris ce qui va arriver. — Miller les fait entrer dans l'atelier. Il y a une lampe allumée et un orgue ouvert, absolument comme lorsque Johanna chantait.

« Mes amis, dit Miller, j'ai voulu que vous fussiez les premiers témoins de mon bonheur. Ma Johanna n'est pas morte tout entière : j'ai trouvé dans mon art le secret de faire revivre sa voix. Écoutez. C'est son âme qui a passé dans l'orgue que j'ai construit ; c'est son chant qui résonne sous mes doigts. » — Pauvre fou ! pensent les deux amis en se regardant.

Miller s'assoit à l'orgue. Il joue tous les airs qu'aimait Johanna, et il croit entendre la voix de sa fille. Pauvre, pauvre fou ! pensent toujours les deux amis. « Écoutez ! » s'écrie le vieil artiste, la tête redressée, les yeux fixés sur quelque chose d'invisible, l'oreille attentive à une mélodie surnaturelle.

« Écoutez ma Johanna ; jamais sa voix ne fut plus belle ! Reconnaissez-vous la vieille chanson avec laquelle on l'endormait quand elle était enfant, et qu'elle chantait elle-même de sa jolie petite voix ? » Et l'orgue faisait entendre un de ces airs d'antiques ballades où l'on parle de fées, de lutins, de beaux arbres avec des fruits d'or.

La musique est si naïve, si douce et si pénétrante, que le conseiller et le pasteur se croient de nouveau au temps où la petite Johanna, avec ses grands yeux bleus, ses mignonnes joues roses et son cher petit sourire, leur disait bonsoir, leur tendait son front pour l'embrasser, et s'en allait se coucher en sautillant et en chantant, légère et gaie comme un oiseau. Oh ! non, pour les deux vieillards

comme pour le père, elle n'est plus morte à présent, la chère Johanna!

« Écoutez, mes amis, écoutez ma fille : elle chante avec ses compagnes, et l'on entend sa voix par-dessus toutes les autres. » L'orgue joue un hymne, et du chœur grave et sévère se détache un chant qui monte, qui plane, qui prend des ailes, et qui semble une voix du ciel répondant aux accents de la terre. Les deux amis revoient Johanna jeune fille, lorsque dans les fêtes elle chantait à faire pleurer de joie les vieux artistes qui venaient souvent de loin pour l'entendre.

Puis l'orgue joue plus mystérieusement. Il y a de la tendresse et du respect dans ses chants. Parfois ce n'est plus qu'un murmure chaste et suave comme les paroles d'une fille à son père bien-aimé, quand il a de la peine et qu'elle le console doucement. Les deux amis se disent que Miller se rappelle en ce moment les heures du soir où Johanna chantait seule avec lui, et ils se rapprochent involontairement, car les sons de l'orgue deviennent peu à peu tristes comme des plaintes humaines.

Ils se rapprochent encore et se consultent d'un coup d'œil; car le visage du vieux Miller est pâle comme celui d'un mort, et ils ne savent pas si les sanglots qu'ils entendent sortent de l'orgue ou de sa poitrine. Le chant est doux comme une prière, serein comme une espérance, humble et désolé comme une supplication, douloureux comme un regret, lugubre et sombre comme un glas funèbre : on dirait une âme qui va quitter la terre, qui entrevoit déjà les célestes clartés, mais qui hésite, qui se débat dans la lutte suprême, parce qu'au moment de partir elle songe à la douleur de ceux qu'elle laisse après elle.

Les deux amis sentent leur cœur se gonfler, car ils comprennent que le pauvre père songe à sa fille mourante, et que c'est maintenant son âme aussi bien que celle de Johanna qui s'échappe par toutes les bouches de l'orgue. Un dernier accord, ou plutôt un dernier cri de désespoir, retentit et ébranle la voûte de l'atelier; puis de l'écho même de ce cri s'exhale un cantique de délivrance, de paix et de foi.

Les deux mains du vieux Miller tombent sans force sur ses genoux; sa tête se renverse en arrière; les deux amis le reçoivent dans leurs bras. Ils l'appellent, lui parlent. Sa bouche est muette et ses yeux sont fermés. Il s'est endormi du sommeil éternel, et son âme est allée rejoindre celle de sa fille.

« Béni sois-tu, Seigneur Dieu, dit le pasteur. Ta main, dans les secrets impénétrables de sa justice, avait enlevé la fille au père; mais ta bonté a voulu que du chagrin naquit la douce folie qui servait à adoucir sa peine. Béni sois-tu, car de l'excès du malheur tu as tiré la consolation! »

QUELQUES MOTS SUR LE COUCOU INDICATEUR.

On a fait au *Cuculus indicator* une réputation merveilleuse, grâce à sa sollicitude quelque peu intéressée (on en convient). Il guide, dit-on, le voyageur affamé, errant dans les forêts de l'Afrique orientale, vers des essaims d'abeilles dont le produit compense largement la peine qu'on a dû prendre pour les atteindre. Mais les Cafres de l'Afrique orientale, heureusement, savent que le chant du malicieux oiseau les guide tout aussi bien vers les repaires d'un lion ou d'une panthère que vers les régions plantées d'arbres fleuris où l'abeille diligente a installé sa ruche. Ils s'en défient, et ils font bien; ils apprécient la sagacité du gentil oiseau à sa juste valeur; ils ont étudié les modulations de son chant de manière à ne pas se laisser

tromper par lui. En fin de compte, tout le monde est satisfait, moins les abeilles toutefois.

M. Pedroso Gamitto, aujourd'hui gouverneur de Tette et de Sena, a voyagé, en s'exposant aux plus grands périls, dans l'intérieur de l'Afrique orientale, et ses observations se sont portées sur maint sujet d'histoire naturelle qu'on connaissait mal avant lui; il a surpris, par exemple, au sein des forêts du Zambèse, les curieuses évolutions du *Cuculus indicator*. Ce petit oiseau, pour qui connaît bien son langage, est, en définitive, le pourvoyeur le plus actif du Cafre, qui, sans sa vigilance intéressée, pourrait souvent mourir de faim. La famine, fruit de la paresse et de l'incurie, est le fléau de ces belles contrées. Voici comment le chasseur sauvage doit se guider d'après les indications de l'oiseau :

Aussitôt que l'issai (c'est le nom du coucou africain) a découvert une proie, il voltige à peu de distance du voyageur en répétant un petit cri qu'on peut exprimer par le mot répété : *chire chire*; il ne faut pas manquer de lui répondre en sifflant, et on doit le suivre dans ses diverses évolutions, car il va se perchait d'arbre en arbre. S'aperçoit-il que l'homme qui le suivait a perdu sa trace, on le voit tout à coup reparaitre, et il ne cesse sa manœuvre qu'au moment où, sentant qu'il a été compris, il se campe sur l'ouverture du trou qui renferme les rayons de miel. Il agite alors ses ailes et fait grand bruit. Le chasseur l'a-t-il suffisamment écouté à son gré, il se retire discrètement à quelque distance, mais il continue à faire tapage et à agiter violemment ses ailes. Tout ce bruit ne prend fin qu'au moment où le noir a fait ses provisions et lui a laissé quelques reliefs du festin.

Ce qu'il y a d'assez plaisant, c'est que si le voyageur reste insensible aux petits cris de l'oiseau et semble dédaigner le trésor qu'il s'efforce de lui indiquer, il le suit longtemps, comme s'il était en colère, et, dans ce cas, il en vient presque jusqu'à effleurer l'homme de ses ailes frémissantes. M. Gamitto ajoute qu'une grande prudence et une habitude extraordinaire de la vie des forêts sont nécessaires pour tirer parti des cris répétés de l'issai; il y a fort peu de différence, selon lui, entre le chant qui vous conduit vers un essaim d'abeilles et le *chire chire* qui vous met face à face d'un lion ou d'un éléphant. (1)

TRUFFES.

On estime à dix-huit millions de francs la valeur des truffes récoltées annuellement dans quarante-six départements de la France. La variété la plus estimée est la truffe noire. Neuf autres variétés, bien qu'inférieures, sont estimées à des degrés divers. Ce sont : — la truffe blonde, ou gros nez de chien, ou truffe grise ou blanche du Piémont : elle a un goût d'ail; — la truffe musquée du Périgord, ou truffe punaise, ou truffe fourmi du Piémont, ou encore truffe puante de Provence; — la truffe rousse, grise ou sauvage du Poitou : c'est la même que la truffe noire de la Champagne ou de la Bourgogne; — la truffe mécentérique, ou grosse et petite *fovine* de Bourgogne : on la trouve de même en Normandie, aux environs de Paris, en Angleterre, en Allemagne et en Bohême; — la truffe blanche d'été ou de la Saint-Jean, du Poitou et de la Bourgogne : on l'appelle *messingeonne* en Dauphiné et *meyenque* en Provence; — la truffe blanche d'hiver; — le *Tuber rapæodorum*, à enveloppe lisse : on trouve cette truffe à Bougival et à Meudon; — le *Tuber excavatum*, petit nez de chien de Provence, ou truffe musquée du

(1) Le *Cuculus indicator* est de la grosseur d'un moineau, et d'un vert clair; les penes de sa queue sont rayées de blanc.

Dauphiné, du Périgord et de la Drôme ; — enfin le *Tuber maculatum* de Touraine. — On peut aussi considérer comme des variétés comestibles : le *Melanogaster vari-gatus* (truffe musquée du Dauphiné, ou gomme du Poitou et de la Touraine), et le *tersez* ou fécule de terre des Arabes.

Les premières truffières artificielles ont été établies au mont Ventoux et dans les départements de Vaucluse et des Basses-Alpes. Cette industrie prospère aujourd'hui près de Loudun.

On rencontre particulièrement les truffes sous sept espèces de chênes. Quand on veut créer une truffière, on récolte les glands des arbres au pied desquels on a trouvé les meilleures truffes, et on en fait des semis, aux premiers jours du printemps, en lignes régulières orientées du nord au sud, chaque gland étant à 40 ou 50 centimètres du gland voisin, et chaque rangée étant séparée de la suivante par un intervalle de 5 ou 6 mètres. Pendant les cinq ou six premières années, on fait deux labours par an. Vers ce temps, les truffes commencent à paraître. On ne fait plus alors qu'un labour léger au printemps, ou l'on se contente d'un simple binage. C'est entre la douzième et la vingtième année depuis la plantation des chênes que la truffière est surtout productive. Les conditions nécessaires pour favoriser la végétation des truffes ont une grande analogie avec celles de la culture des autres champignons. Ces tubercules ont besoin d'une obscurité moyenne, d'une humidité modérée, et du renouvellement de l'air confiné qui les baigne. (1)

LA CLOCHE DE SAINT-POL DE LÉON.

La plus ancienne cloche existant en France est, sans doute, celle qui est conservée dans la cathédrale de Saint-Pol de Léon, sous le nom breton de *an Hyr Glass*, ou la Longue-Verte, dénomination indiquant à la fois sa forme et sa couleur. On la sonne, depuis un temps immémorial, au-dessus de la tête des pèlerins pour rendre l'ouïe aux sourds, et pour préserver des maux de tête les affligés de la migraine.

Les anciens légendaires racontent avec détails que saint Pol Aurélien, quand il passa du pays de Galles dans la Bretagne française, eût bien voulu emporter une certaine cloche dont un petit roi de son pays, nommé Marc'h, était l'heureux possesseur. Cette cloche, combinant ses accords avec six autres, formait une musique fort à la mode jadis, et très-gottée du prince et de ses convives pendant le repas. Les carillons, on le voit, datent de loin. Marc'h refusa net ; mais Pol n'y perdit rien. A peine débarqué dans l'île de Batz, chez le comte Withur, il trouva la cloche tant désirée dans la gueule d'un gros poisson, littéralement d'un saumon, échoué sur le rivage. Ces sortes de trouvailles n'étaient pas alors des plus rares. Saint Lunnair, un autre apôtre de la Bretagne, ayant, dans la traversée, laissé choir son autel portatif au fond des ondes, deux goélands, ou plus textuellement deux colombes, se chargèrent de le lui ramener sur la grève, non loin de Dinard. Quant à saint Magloire, qui avait perdu son couteau sur mer, il le retrouva dans le ventre d'un poisson qui l'avait avalé, et qui vint se faire pêcher à son intention sur la côte de Jersey. Tout cela se passait au sixième siècle. Il y a longtemps que poissons et oiseaux de la Manche ont cessé de rendre ces sortes de services aux navigateurs.

Toujours est-il que, pour les Léonais, la Longue-Verte est bien la cloche que le roi Marc'h aurait refusée

(1) Voy. Payen, *les Cryptogames utiles*.

au patron de leur ville, et que celui-ci aurait miraculeusement recouverte. Cette tradition lui assigne une antiquité de treize siècles : c'est beaucoup, mais ce n'est guère trop. Comme certaines clochettes de l'époque gallo-romaine, dont les spécimens existent dans nos musées, la cloche de Saint-Pol est formée d'une lame de cuivre battue au marteau et retroussée sur les bords ; elle n'est pas coulée. Elle a la forme d'une pyramide tronquée à angles arrondis. Sa hauteur totale est de 0^m.23 ; sa largeur, à son orifice, de 0^m.18. Elle pèse 4^{kil}.250. Elle était destinée à être sonnée à la main, car elle est munie d'une anse en bronze qui forme la partie la plus caractérisée de l'ustensile. Cette anse, fixée au sommet de la cloche par des rivets, s'évase à ses extrémités en bouquet de feuilles grossièrement gravées, qui portent des traces d'argenture



Cloche ancienne conservée à Saint-Pol de Léon (Finistère).

presque effacées par l'usage et par le temps ; des lignes de petits cercles imprimés au poinçon, comme on en voit sur les bijoux de l'époque mérovingienne, dessinent la nervure de ces feuillages, et se prolongent dans toute la longueur de l'anse.

Tous ces caractères conviennent à une antiquité très-reculée, et pour l'appréciation de laquelle les termes de comparaison font défaut dans l'archéologie campanaire. Nos plus vieilles cloches de France, deux ou trois au plus, ne sont pas antérieures au treizième siècle. Or, à cette date, la *Hyr Glass* existait déjà depuis au moins deux cents ans dans le trésor de la cathédrale de Léon, comme l'apprend un texte du moine de Fleury qui écrivait au onzième siècle. Son défaut de valeur intrinsèque lui a permis d'échapper depuis à toutes les causes de destruction qui menacent les matières précieuses. On ne sera pas surpris que cet ustensile, dont le métal est vierge de tout alliage, donne un son très-voisin de celui que rendrait un chaudron. Qu'était donc l'industrie de la fabrication des cloches au moment où la Vie de saint Pol fut rédigée, pour qu'un appareil aussi primitif ait été sérieusement considéré comme l'objet de toutes les convoitises d'un grand personnage et d'un lettré tel que l'apôtre de Léon ? Il serait aujourd'hui rebuté du plus médiocre carillon de village, et ne trouverait plus de similaire qu'au cou des bestiaux abandonnés dans les pâturages : tant est grand l'empire de la tradition chez nos populations rurales.

UN PARI DE JEAN SIMON.



Composition et dessin de E. Lesage.

Juché à l'extrémité d'un poteau d'éclairage, où il se tient aussi tranquillement assis dans le vide de l'espace que s'il avait pour siège la résistance d'un bon fauteuil posé sur le sol, ce jeune et robuste garçon, qui montre au travers des vitres d'une lanterne son large visage qu'un jet de gaz enflammé inonde de lumière, est du nombre de ceux qui ne doivent pas passer tout à fait inaperçus ; sa vie est une leçon, sinon un exemple à suivre ; il s'agit de Jean Simon, surnommé le Parieur.

Le crayon de l'artiste l'a saisi au moment où il accomplit l'une de ses prouesses journalières.

On peut dire de Jean Simon qu'il naquit sous une heureuse étoile. Le ciel l'avait doué de tout ce qui aide

à cheminer allégrement en ce monde : il eut la force et la santé, sans avoir jamais besoin de les éprouver jusqu'à l'épuisement dans les fatigues d'un labeur forcé ; car il possédait aussi l'honnête aisance qui permet à l'activité de l'esprit de se créer, au gré de sa fantaisie, des loisirs intelligents.

Quelle situation favorable pour un ambitieux de renommée !

Tel fut précisément le cas de Jean Simon. Cette ambition le posséda depuis l'enfance. Il fallait sans cesse à sa vanité chatouilleuse et gourmande la caresse des louanges et le régal des applaudissements. Par malheur, comme il manqua toujours de vocation et d'aptitude pour les choses

qui font l'homme justement célèbre et les succès retentissants, Jean Simon passa son temps à imaginer et à gagner d'extravagants paris dont parfois sa vie était l'enjeu, et cela afin d'obtenir des bravos qui n'eurent pas d'écho hors du cercle étroit où ils se produisaient. Ainsi, à défaut de la gloire, le vaniteux s'attacha à la gloriole; mais celle-ci le satisfaisait et l'illusionnait assez pour lui laisser croire qu'il avait conquis l'admiration du monde entier, lorsqu'il venait seulement d'exciter la curiosité des badauds.

À l'école, où il n'apporta d'ailleurs qu'un goût médiocre pour l'étude, ce qui mit surtout obstacle à ses progrès, c'est qu'il n'aborda jamais une leçon sans avoir parié avec ses camarades de classe qu'il l'apprendrait et la réciterait mot à mot au rebours, ce à quoi il arrivait toujours, mais au prix d'une si longue durée de temps, que chaque pari gagné lui faisait perdre une place dans le tableau des élèves classés par ordre de mérite. Une autre gageure, dont le succès flattait singulièrement l'amour-propre de l'écoulier, consistait à dessiner de la main gauche, passée derrière ses épaules, un hussard à cheval sur une feuille de papier fixée par quatre épingles à son dos. Il lui fallut se livrer à des exercices si prolongés et si assidus avant de pouvoir obtenir ce merveilleux résultat, que le temps lui manqua pour apprendre à écrire convenablement de la main droite. Ses parents s'en consolèrent; car, à la vue du dessin exécuté de la sorte, ils supposèrent que Jean Simon était destiné à devenir un grand artiste. Erreur; il ne sut jamais faire que son hussard à cheval, encore ne le réussissait-il bien que lorsqu'il avait son dos pour pupitre. Le besoin d'être remarqué et d'engager à tout propos un pari avec tout venant l'habitua à suivre le cours ordinaire et régulier de la vie absolument comme il apprenait ses leçons à l'école, c'est-à-dire au rebours. Exemple; entre deux chemins qui aboutissaient au même point, l'un rendu facile, l'autre devenu impraticable, il choisissait naturellement le dernier, pourvu qu'on le regardât et qu'il pût faire de l'ascension périlleuse le prétexte d'une gageure. La route était-elle droite et unie, il y marchait à reculations. En un mot, Jean Simon pratiquait la vie, même dans les actions qui ne demandent aucun effort, comme beaucoup pratiquent l'art : il ne jouait que la difficulté. Où elle n'existait pas il la créait. Ainsi, un soir, désireux comme toujours d'amasser autour de lui les promeneurs et de gagner un nouveau pari, il refusa du feu que l'un des passants lui offrait pour sa pipe, et gagea que, sans le secours d'une échelle, il irait l'allumer au bec de gaz qui éclairait le coin de la rue. En effet, cramponné au portant mobile de la lanterne, il y alluma sa pipe; mais, au moment où il la retirait de la cage de verre, une bouffée de vent lui envoya dans les yeux une étincelle du tabac incendié. La douleur lui fit faire un mouvement en arrière. Ses genoux cessèrent de presser le poteau; la tête emporta le reste, et, en fin de compte, Jean Simon, retombant sur ses jambes, avait gagné son pari; mais il avait perdu un œil.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

LA PROPRETÉ.

Suite. — Voy. page 34.

Occupons-nous d'abord de la propreté corporelle. Elle importe autant à la santé qu'à la dignité, et c'est chose doublement affligeante que de voir la limite que peut atteindre l'incurie en cette matière. Elle ne saurait être mieux mesurée que par les médecins, qui sont placés par leur ministère dans des conditions particulièrement favo-

rables pour les constatations de ce genre, et chez lesquels elles soulèvent, du reste, de singulières révoltes du sens hygiénique.

Certainement il faut incriminer dans ce déplorable résultat les suggestions de la paresse; mais l'ignorance des dangers que l'on court en abandonnant ainsi sa santé à de pareilles aventures n'est pas non plus hors de cause: l'esprit a sa crasse sordide comme la peau; que l'on fasse disparaître l'une, l'autre est bien près de s'en aller. Tout se tient dans cette admirable machine humaine que Bossuet appelait un ouvrage de grand dessein, et l'on ne peut s'occuper de l'âme sans que le corps en éprouve la salutaire influence, et de la bête sans que l'autre n'y gagne immédiatement quelque chose. C'est que la *cousture* des deux, comme disait Montaigne, est singulièrement étroite. On ne fera certainement pas une âme pure en maintenant le corps dans une netteté irréprochable; mais on donnera à l'âme un sentiment plus élevé de son rang et de sa dignité; elle se sentira respectée et sera plus disposée à se respecter elle-même.

Il y a là des harmonies et des influences réciproques que le spiritualisme le plus délicat peut admettre sans se sentir entamé. Aussi, avec quels soins les législations anciennes, si reprochables, du reste, à raison de l'atteinte qu'elles portaient à la constitution légitime de la famille et à la liberté autant qu'à l'initiative individuelle, ne formulaient-elles pas des obligations de propreté corporelle, tantôt imposées par la force, tantôt placées sous l'égide d'une prescription religieuse; puis, l'obligation stricte ayant cessé, l'habitude persista.

Les ablutions étaient entrées profondément dans les mœurs des anciens. Elles intervenaient au moment même de la naissance et persistaient même après la mort, puisque l'habitude de laver les cadavres à l'eau chaude était en quelque sorte obligatoire. La profusion avec laquelle les bains étaient dispensés chez les Romains ne diminuait pas leur goût pour les ablutions, et ils ont donné à ce sujet des leçons de propreté remarquables. Tous les matins ils se faisaient des ablutions des yeux, de la bouche et de la face. Quelques-uns de nos lecteurs se rappelleront sans doute le passage du huitième livre de l'Énéide où cette pratique est indiquée :

Surgit, et ætherei spectans orientia solis
Lumina, rite cavis undam de flumina palmais
Sustulit.

(Il se lève, et tournant ses yeux vers la lumière naissante du soleil, il puise, selon les rites, de l'eau du fleuve dans ses mains.)

Le mot *rite* est significatif; il indique qu'il s'agissait autant d'une prescription religieuse que d'une habitude personnelle. De même aussi toutes les cérémonies, toutes les fêtes des Grecs commencent par des ablutions. Étaient-elles bornées aux mains, elles indiquaient du moins l'idée de l'indispensable nécessité de ces purifications. Homère ne manque pas de nous peindre, dans l'Odyssée, un serviteur circulant autour de la table, versant de la main droite l'eau aux convives, et leur présentant de l'autre un bassin et une étoffe de lin. Des aiguières élégantes remplissaient au moyen âge cet office, confié aujourd'hui au rince-bouche très-réaliste que le bon goût incrimine, et que, toutefois, l'hygiène est intéressée à défendre. Mais c'est assez nous égarer dans le passé; revenons aux fort tristes réalités du présent.

Les ablutions et les bains sont les deux moyens de maintien de la peau dans un état convenable de netteté. On n'use assez largement ni de l'un ni de l'autre, au moins chez nous, et il est bien à désirer que les mœurs d'outre-Manche influent un peu sur les nôtres sous ce rapport.

Beaucoup trop de gens ne soumettent à des ablutions purificatrices que les parties de leur corps laissées à découvert par les vêtements, et le reste est confié à des bains clair-semés manifestement impuissants à leur rendre le service qu'Hercule rendit à Augias. Il y a préjudice de dignité et de santé en même temps à un pareil état de choses.

L'eau est ou devrait être partout sous la main; mais ne serait-ce pas, comme en beaucoup d'autres choses, sa banalité qui est un obstacle à la généralisation de son office? En Angleterre, le système de Locke, prémunissant les esprits contre les dangers imaginaires des lotions froides, en a répandu la pratique, et je suis convaincu que la race anglo-saxonne doit, en dehors de son influence d'origine, une partie de sa vigueur et de sa beauté à l'usage des ablutions froides. Elles enlèvent les souillures quotidiennes de la peau, raffermissent son tissu, aguerrissent contre les vicissitudes atmosphériques, prémunissent par suite contre les maladies qui en sont la conséquence, et, enfin, exercent sur tout l'ensemble une influence salubre de bien-être et de vigueur accrue. Les Spartiates allaient plonger les nouveau-nés dans l'Eurotas, pratique antiphysiologiste qui les exposait à une brusque transition de 38 degrés à 10 ou 15, et, tuant tout ce qui était faible, faisait l'office du Taygète; les bains froids et même les ablutions froides, dans les premiers jours de la vie, seraient meurtriers. Les enfants ont besoin d'être couvés quelque temps encore, et nous ne voyons pas que les petits des oiseaux, qui dégagent cependant plus de chaleur, soient abandonnés par leurs mères; au contraire, elles les gardent sous leurs ailes et prolongent, par attrait peut-être, mais aussi par instinct de ce qui leur est bon, l'incubation qu'elles leur donnaient quand ils étaient encore dans l'œuf. Hippocrate disait que la nature, « étant ignorante et n'ayant pas été à l'école, fait ce qu'il faut faire. » Cela est vrai surtout de la nature interrogée dans les mœurs des animaux. L'homme, éloigné de l'instinct par les mille complexités de sa vie telle qu'il l'a faite, a besoin de se tourner vers les enseignements de l'instinct. Les animaux sont des hygiénistes fort distingués, et les professeurs d'hygiène peuvent sans déroger aller à leurs conférences. Ils ont été instruits à bonne école et par un maître fort expérimenté. Donc, de l'eau chaude aux tout petits enfants, mais beaucoup d'eau chaude. Les mères anglaises emploient largement le *nurse-bath*, dans lequel, comme je l'ai dit ailleurs, « les petits tritons d'outre-Manche puisent à la fois et des conditions de santé, et des habitudes de propreté, et le goût de cet élément liquide qui est le propre domaine de leur activité et l'instrument de leur empire universel. » (1)

Quand les enfants ont grandi, qu'ils respirent bien et peuvent, par conséquent, produire assez de chaleur et se défendre contre l'atmosphère, il faut, le plus tôt possible, remplacer les lotions chaudes par le bain d'éponge, le *sponge-bath*, à la température ordinaire. Mais, il faut y faire attention, ce qui convient à des enfants d'une certaine force tuerait ceux qui sont plus faibles; ces derniers peuvent être amenés de loin, par un ensemble de soins, à pouvoir affronter les rigueurs salutaires des ablutions froides, mais il ne faudrait pas les inaugurer d'emblée. Le système de Locke est un crible qui garde les forts et laisse passer les débilés. On s' imagine que cette distinction est chose facile. J'y applique tous les jours mon attention la plus soutenue, et la solution de ce problème, qu'il faut bien cependant résoudre, ne laisse pas que de m'embarrasser toujours. L'hygiène est affaire de médecine et

non de routine. Tout homme doit être voué à l'éponge ou à la flanelle; la première symbolise l'endurcissement, la seconde les précautions: le premier parti, le plus sûr, convient aux gens primitivement forts ou amenés à l'être par une bonne éducation physique; le second est l'apanage des constitutions débilés, des sujets délicats dont la santé ne comporte rien de risqué ni d'aventureux, des valétudinaires qui passeront leur vie à ruser avec la mort et qui n'ont pas de capitaux organiques à lancer dans une spéculation hasardeuse.

La suite à une prochaine livraison.

ALBUM AMICORUM (1).

Les Allemands désignaient sous ce titre, au dix-septième siècle, et sans doute plus anciennement, un album dont l'usage est ainsi expliqué par un des personnages de la comédie de Saint-Evremond intitulée *Sir Poltick Would-Be*:

« Lorsque nos voyageurs sont gens de lettres, ils se munissent, en partant de chez eux, d'un livre blanc, bien relié, qu'on nomme *Album amicorum*, et ne manquent pas d'aller visiter les savants de tous les lieux où ils passent, et de le leur présenter afin qu'ils y mettent leur nom, ce qu'ils font ordinairement, en y joignant quelque propos sentencieux et quelque témoignage de bienveillance en toutes sortes de langues. Il n'y a rien que nous ne fassions pour nous procurer cet honneur, estimant que c'est une chose autant curieuse qu'instructive d'avoir connu de vue ces gens doctes, et d'avoir un *specimen* de leur écriture. »

LE PALAIS DE FRANCE A TÉHÉRAN,

CAPITALE DE LA PERSE.

« En traversant Téhéran pour me rendre au palais de France, dit M. X. Hommaire de Hell (2), je fus frappé de surprise à l'aspect des murailles pantelantes, des portes d'entrée à moitié démolies, des échoppes ignobles, des rues sales et encombrées de tas de neige, qui se trouvaient sur mon passage. Étais-je bien dans la capitale de la Perse, ou dans quelqu'un de ces méchants villages tels que nous en avons vus depuis notre arrivée en Perse? A la rigueur, j'aurais pu supposer que nous traversions un interminable faubourg, n'était la rue du Palais-Royal, dont nous dûmes longer les murailles, et qui nous prouvait sans réplique que nous étions dans le centre de la ville. Cependant cette fâcheuse impression disparut à la vue du délicieux palais qu'occupe notre ministre. »

Le lecteur, grâce au crayon de M. Jules Laurens, qui accompagnait M. Hommaire de Hell, peut aussi se faire une idée de l'élégant et riant aspect du palais de la mission française. Dès le lendemain de son arrivée, M. le comte de Sartiges, chef de la première mission fixe établie par la France à Téhéran, eut une audience du schah. A neuf heures, une foule nombreuse, en tête de laquelle se trouvaient le maître des cérémonies de la cour, une douzaine de gardes de Sa Majesté, des courriers et de nombreux serviteurs et employés du palais, vinrent chercher le ministre de France pour le conduire chez le roi. Les gardes étaient couverts d'un grand manteau rouge avec un turban de la même couleur sur la tête. Quelques individus avaient des bonnets garnis de plumes et de plaques d'argent, d'un effet très-original. En outre, pour faire honneur au comte, on lui avait envoyé un cheval des écuries du roi, richement

(1) Album des amis.

(2) *Voyage en Turquie et en Perse*, pendant les années 1846, 1847 et 1848.

(1) *Le rôle des femmes dans les maladies des enfants*. Paris, 1868

harnaché. Après une réception très-gracieuse, le ministre fut ramené au palais de France avec une grande pompe. Une compagnie d'infanterie et la musique royale le précédaient en faisant le plus de bruit possible. Tout cela prit place, avec le cortège, dans la grande cour, pour assister à l'inauguration du pavillon, qui se fit au son de toutes les musiques, composées principalement de fifres et de tambours. — « C'était un curieux spectacle, vu de la terrasse où nous étions, dit M. Hommaire de Hell, et chacun de nous sentit battre son cœur au moment où nos couleurs nationales flottèrent au dessus de toutes les têtes. Le pavillon,

tout de cachemire, était digne, par son luxe oriental, des honneurs qu'on lui rendait. Cette cérémonie ne se fit pas sans exciter la jalousie des missions de Russie et d'Angleterre..... Tout ce qu'on compte de Français à Téhéran se trouvait réuni au palais pour cette solennelle circonstance. » Après la cérémonie, force Persans vinrent faire leur visite au comte, et croquer les bonbons que le roi, le premier ministre et d'autres grands personnages lui avaient envoyés pour la circonstance. Dans la cour étaient rangés une douzaine de grands plateaux de bois couverts de dragées, et contenant en outre quatre pains



Ancien cavalier persan. — D'après Chardin.

de sucre, présents du schah, qui furent enlevés après avoir excité la convoitise de la foule. Quant aux dragées, elles échurent aux soldats, qui les expédièrent en un clin d'œil. La musique, organisée à l'européenne, était dirigée par un nommé Marco, Italien, qui se tenait au centre des jeunes musiciens et frappait de la grosse caisse avec une vraie *furia* italienne. Les exécutants, au nombre de quatre-vingts, choisis fort jeunes parmi les tribus des montagnes, recevaient leur éducation musicale avec force coups de bâton et de cravache, nécessaires, dit-on, pour stimuler leur nature apathique. Dix familles concourent à l'entretien d'un musicien, moyennant six tomans (*) par an. De son côté, le gouvernement lui en accorde huit, y compris la relation, mais cette dernière solde est rarement payée.

L'inauguration du pavillon et le nouveau titre du ministre furent pour lui une source de dépenses considérables. Dans une telle occasion, tous les *faraches* (officiers inférieurs) reçoivent un toman, et les chefs en reçoivent trois,

(*) Le toman équivaut à 29 fr. 64 c.

ou bien une pièce de drap comme équivalent. Le maître des cérémonies doit avoir pour sa part une trentaine de tomans, ce qui portera ce déboursé à 300 tomans au moins.

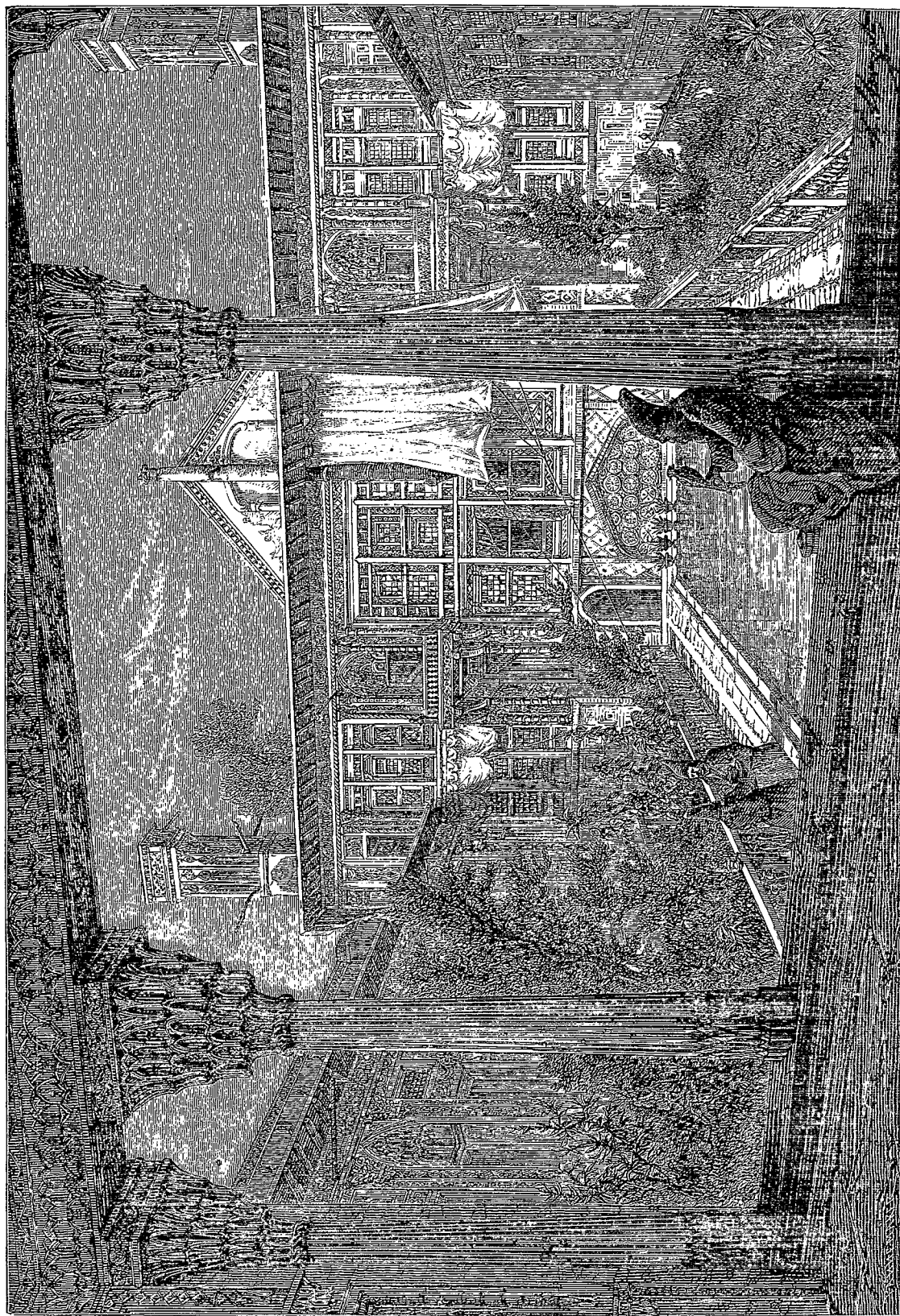
Un jour, un derviche vint s'installer avec sa tente en face du palais, avec le projet bien arrêté de rester jusqu'à ce qu'il eût obtenu du comte une certaine somme d'argent. Comme on tardait à la lui donner, il s'avisait de jouer, pendant la nuit, d'une certaine conque marine dont les sons perçants ne laissaient dormir personne. La police ne peut rien contre ces mendiants religieux. Le ministre fut à la fin obligé de lui faire offrir six ou huit tomans. Il demanda vingt tomans; mais le premier ministre du schah intervint : le derviche n'eut en définitive que quatre tomans.

Il fallut aussi donner des dîners. M. Hommaire de Hell en cite un où le ministre eut pour convives deux jeunes princes persans, dont l'un portait une *zoubi* de drap, garnie de passementeries d'argent, recouvrant à moitié un *arkalou* de satin jaune; la robe du second était de cachemire. De larges pantalons, retenus par des ceintures de soie rouge à

franges d'or, complétaient ces costumes de fantaisie. Tous les deux burent force champagne et se livrèrent à la plus folle gaieté.

Une jeune Persane consentit à laisser faire son por-

trait, au palais de France, par M. Laurens : elle était parée de ses plus beaux atours, dont M. Hommaire de Hell donne ainsi la nomenclature : Le large pantalon intérieur s'appelle *chalvar*, les jupes, *oïma*, la courte che-



Cour du palais de la mission française à Téhéran (1848). — Dessin de H. Clerget, d'après une lithographie de J. Laurens, éditée par P. Bertrand.

mise de soie ou de gaze, *pirahen*, la veste à manches, *erhalouk*, la tunique à manches courtes (fourrée en hiver), *kemertchin*, le petit bonnet de cachemire blanc brodé, *aratchin*; le châle fixé sous le menton, encadrant la figure,

tcharget, la grande pièce d'étoffe bleue dont on s'enveloppe en sortant, *tchalir*, et le pantalon en deux parties qu'on revêt également pour le dehors, *tchakchour*; enfin, les souliers s'appellent *kefch* ou *roussi*.

En été, la chaleur et les insectes sont intolérables à Téhéran. Le ministre de France avait un campement au pied d'une montagne située au nord de la ville.

DERNIÈRES PAROLES DES GIRONDINS.

Nature, ouvre ton sein ; Dieu juste, reçois-moi.

M^{me} ROLAND.

Je t'attends au séjour des justes.

Buzor, *Lettre à sa femme.*

Je me jette dans les bras de la Providence.

PÉTION.

Je me livre à la providence de Dieu.

BARBAROUX, *Lettre à sa mère.*

J'ai trop besoin de penser que l'ordre existe quelque part pour ne pas croire à l'immortalité de mon âme. Il est grand, juste et bon, ce Dieu au tribunal duquel je vais comparaître ; je lui porte un cœur sinon exempt de faiblesse, au moins exempt de crime et pur d'intention.

SALLES, *Lettre à sa femme.*

RAILS EN ACIER.

Un des plus grands progrès qui s'accomplissent de nos jours dans la construction de nos chemins de fer, est l'emploi des rails en acier.

Les perfectionnements apportés au procédé Bessemer permettent de fabriquer l'acier à un prix assez modéré pour qu'on puisse le substituer au fer. Il y a quatre ans seulement, les rails en acier Bessemer coûtaient 550 francs la tonne ; aujourd'hui ils ne coûtent que 315 et même 300 francs la tonne, et tout fait espérer que le prix pourra encore diminuer.

La compagnie de Paris-Méditerranée renouvelle en partie sa voie de Paris à Marseille avec des rails en acier ; plusieurs autres compagnies imitent son exemple ; la compagnie du Midi a posé des rails Bessemer sur la pente de 33 millimètres par laquelle la ligne de Toulouse à Bayonne descend le plateau de Lannemezan, et elle en pose actuellement sur la ligne en construction d'Auch à Tarbes, qui va être livrée à l'exploitation.

A cause de la dureté et de l'homogénéité de la matière, les rails en acier se déforment moins facilement que les rails en fer, s'usent moins rapidement, et donnent, par suite, à la voie plus de solidité et plus de durée.

L'expérience n'a pas encore permis de constater exactement, pour des rails placés dans des conditions identiques, quelle est la différence de durée entre les rails en fer et les rails en acier ; il n'y a pas assez longtemps qu'on fait usage de ces derniers. Quoi qu'il en soit, on peut se rendre compte de l'économie que l'emploi des rails en acier Bessemer peut, pour différentes durées, permettre de réaliser dans le renouvellement de nos voies. M. Rancès, ingénieur de la compagnie du Midi, dans un rapport qu'il a adressé à la Société des ingénieurs civils, a fait des calculs très-intéressants sous ce rapport.

En prenant les prix actuels (300 francs la tonne de rails en acier, 200 francs la tonne de rails en fer), et en supposant, par exemple, qu'un vieux rail en acier ne perde, comme le rail en fer, que 100 francs de sa valeur primitive, M. Rancès a établi qu'étant donnés des rails en fer durant dix ans, il y avait un avantage économique à leur substituer des rails en acier, lors même que ces derniers ne devraient durer que cinq ans de plus, c'est-à-dire quinze ans.

S'ils doivent durer trois fois plus, trente ans, ce qui n'a rien d'in vraisemblable, l'économie que réalisera annuellement une compagnie sur ce qu'elle aurait dépensé en employant des rails en fer sera, au minimum, de 368 francs par kilomètre. Si l'on prend l'ensemble du réseau français, le développement des voies simples, 32 000 kilomètres environ, l'économie totale annuelle sera de 11 776 000 fr.

LE DESSIN D'APRÈS NATURE.

Suite. — Voy. p. 75, 199.

Si nous passons de l'étude des animaux à celle des végétaux, ayons toujours présentes à l'esprit les lignes élémentaires, qui nous ont servi déjà, et doivent nous servir encore à enclore les profils et à accentuer la physionomie générale des objets. Ces lignes sont, on se le rappelle, 1^o la ligne droite (horizontale, verticale, oblique à tous les degrés) ; 2^o la ligne courbe dans toutes les positions.

Allez aux champs, ou tout simplement descendez au jardin ; prenez l'arbre ou l'arbuste le plus capricieux dans sa forme, le plus complexe dans son développement, et vous verrez qu'il peut toujours, abstraction faite des menus détails, être circonscrit dans une figure géométrique dont les éléments sont la ligne droite et la ligne courbe. Ces silhouettes se bâtissent prestement en quatre coups de crayon, ce qui est fort important pour donner d'abord à chaque objet sa place, son rôle et son importance dans un ensemble ; or, le rôle, l'importance de l'objet, tout cela dépend de la masse et de la forme rudimentaire de cet objet : voyez, par conséquent, comme il est important d'avoir un procédé rapide et sûr. Vous jugez en deux minutes de l'ensemble, de l'accord, de l'unité de votre œuvre, avant de vous engager plus avant. L'ensemble est-il d'aplomb, l'harmonie est-elle établie, l'équilibre existe-t-il entre toutes vos masses ? Alors commencez à attaquer les détails, mais jamais avant. Qui commencerait le dessin d'un arbre (j'entends d'un arbre bien simple et bien naïf) par un des détails de cet arbre, dont il pousserait le rendu à un degré quelconque, détruirait à coup sûr d'avance l'accord des détails entre eux. Or ne perdez pas de vue que c'est de cet accord surtout que résulte la physionomie de l'ensemble.

Convenons donc d'abord qu'il faut poser la silhouette en quatre coups de crayon. Cherchons maintenant d'après quelles règles il faut la poser.

Quand on n'a observé qu'en amateur, et seulement d'un œil distrait, les arbres qui se développent librement sur les montagnes, dans les forêts, dans les plaines et sur le bord des rivières et des ruisseaux, on s'imagine volontiers que tout est caprice et indécision dans le développement général des profils et des silhouettes. Remarquez d'abord que chaque essence a son mode de développement, son type. Partant de cette donnée, toujours la même au fond, la nature prend à tâche de varier à l'infini, mais dans le détail seulement. Connaissez-vous rien de plus capricieux et de plus varié que l'architecture de la renaissance ? Vous ne confondrez cependant jamais l'une de ses œuvres avec celle d'aucune époque. Est-ce seulement parce qu'elle est capricieuse ? Non, car il y en a d'aussi capricieuses à d'autres époques et dans d'autres pays. Mais c'est que sous cette variété infinie se trouve une inspiration unique qui s'épanouit en mille rameaux fleuris. L'architecture de la renaissance a imité le procédé de la nature. Dans la nature végétale, le thème est un, les variations vont à l'infini. Comme spectateurs, nous sommes charmés de cette infinie variété de la nature ; comme dessinateurs, nous en sommes, dès l'abord, fort embarrassés.

Notre embarras ne cesse que quand l'observation personnelle, ou l'avis d'un ami expérimenté, nous montre l'unité au fond de la variété.

Si, au lieu de nous perdre dans l'étude de chaque *arbre*, nous n'avions plus qu'à chercher la physionomie, le type de chaque *essence*, nous aurions déjà fait un grand pas dans la voie de la simplification. Mais cette simplicité n'est que relative; car les *essences* d'arbres sont encore bien nombreuses, et notre apprenti dessinateur n'est pas tenu d'avoir commencé par être garde forestier. Voici une classification plus générale et plus simple que celle qui précède. Que cherchons-nous? La physionomie, la physionomie avec la plus grande expression possible. Que notre mode de classification prenne donc pour point de départ ce qui accentue le mieux la physionomie des êtres : le caractère de la ligne.

Nous diviserons tous les arbres en trois classes : 1° *arbres à profil rectiligne*; 2° *arbres à profil curviligne concave ou évidé*; 3° *arbres à profil curviligne convexe*.

Il y a, en effet, des arbres où c'est la ligne droite qui caractérise et définit l'ensemble. Dans tous les individus de ces espèces, c'est la forme rectiligne qui dominera. Établissons-la donc hardiment; nous l'atténuerons plus tard par les caprices de détail, comme le fait la nature. Nous procéderons de même pour les arbres dont la physionomie s'accuse plus particulièrement par la prédominance de la courbe, soit convexe, soit concave. Nous la dégagerons, nous la mettrons à nu, pour avoir l'ensemble; nous nous préoccupons plus tard des détails.

Et comme, dans la nature, les analogies de forme entre les parties d'un même être se poursuivent beaucoup plus loin qu'on ne le croirait d'abord, remarquons en passant que la feuille isolée indique déjà, par sa ligne dominante, quelle est la ligne dominante de la branche sur laquelle elle végète, et de l'arbre sur lequel cette branche est implantée.

Prenez, par exemple, une touffe de feuilles de châtaignier (fig. 1), et considérez avec attention la forme typique



FIG. 1.

de ces feuilles, vous verrez que c'est la forme *rectiligne*. C'est-à-dire qu'abstraction faite des ornements de détail, des menues broderies et denticules de la bordure, et des courbes de transition, c'est la ligne *droite* qui domine.

Cueillez sans vous piquer, si faire se peut, cette petite branche revêche et menaçante. C'est du houx (fig. 2), avec ses baies écarlates qui tranchent si énergiquement sur le vert foncé de la feuille, comme nous le montrerons



FIG. 2.

en parlant de la couleur. Qu'y remarquez-vous de particulier? La prédominance de la ligne *courbe*, mais de la ligne *courbe concave*, qui creuse comme une série de petits golfes d'une extrémité de la feuille à l'autre.

D'un coup de gaule, faites-moi tomber ce panache de



FIG. 3.

feuilles de noyer (fig. 3) : il n'est pas besoin de les regarder longtemps pour voir que la ligne la plus accentuée du contour est la *courbe concentrique*.

Au lieu de tenir à la main ou d'étaler sur la table les feuilles du châtaignier, du houx, du noyer, supposez que vous détachiez une branche entière. Reculez à dix ou douze pas de cette branche, car pour un objet de cette dimension, c'est là à peu près le point de vue; regardez, et vous verrez que la branche de châtaignier rappelle par sa forme typique la feuille du châtaignier, la branche de houx celle du houx, la branche de noyer celle du noyer.

Reculez encore, et placez-vous à la distance nécessaire pour embrasser d'un seul coup d'œil le châtaignier, le houx ou le noyer; étudiez-en attentivement les lignes, et vous verrez que l'analogie persiste de la feuille à la branche



FIG. 4.

et de la branche à l'arbre lui-même. Entendons-nous bien : je ne veux pas dire qu'un châtaignier ressemble trait pour trait à une feuille de châtaignier, un houx à une feuille de houx, etc. Je veux dire que les lignes dominantes, les lignes expressives, sont les mêmes dans l'arbre et dans la feuille.

Voyez (fig. 4) comme la ligne droite domine dans les contours du châtaignier. Voyez comme le houx est déchiqueté et semblable à une terre toute trouée de baies, de golfes et de ports. Remarquez, au contraire, comme le



FIG. 5.

noyer se développe et s'affirme par lignes mollement arrondies, renflées et moutonnantes comme celles des nuages.

Maintenant, ceci convenu, je prends le jeune dessinateur par la main, je le mets en face du châtaignier : que lui reste-t-il à faire? À limiter par des lignes droites l'espace occupé par le châtaignier. Est-ce tout? Non, ce n'est

que le commencement du travail et l'assise de l'édifice. Voilà, pour ainsi dire, l'armature établie; modelez maintenant. Vous êtes sûr que votre châtaignier n'a ni le port, ni le geste d'un autre arbre. Il n'imitera pas les allures efféminées du noyer, ni la capricieuse indépendance du houx. Serrez maintenant la forme de plus près; soignez le détail. Qu'on me permette un rapprochement. Toute ligne a un sens et un langage pour l'œil; de même toute combinaison de lignes. Eh bien, quand vous avez, à grands pans, profilé votre châtaignier sur le papier blanc, avec l'attitude et les lignes qui lui sont propres, vous commencez à parler *châtaignier*; vous vous faites comprendre, parce que vous avez les éléments de la langue. Reste encore à parler *châtaignier* avec grâce, avec force, avec éloquence, surtout avec un accent personnel et convaincu. De même quand vous parlerez *houx*, de même quand vous parlerez *noyer*.



FIG. 6.

Comme on ne saurait être trop clair, voici un point sur lequel j'insisterai. Quand je dis que cette feuille ou cet arbre est de forme *rectiligne*, *courbe concentrique* ou *courbe excentrique*, j'entends seulement dire que les lignes ainsi désignées *prédominent*, et non pas *existent seules*, à l'exception de toutes les autres : seulement, celles-là sont principales; les autres ne sont que secondaires et destinées soit à ménager les transitions entre les autres lignes, soit à adoucir les angles. De même, il est bien évident que les feuilles d'une même dénomination peuvent différer, et diffèrent beaucoup entre elles, de physionomie et d'attitude. Par exemple, la feuille du châtaignier, quoique la donnée en soit *rectiligne*, diffère de la feuille du saule (fig. 5), comme le saule lui-même (fig. 6) diffère du châtaignier, qui est cependant aussi, lui, dans la donnée *rectiligne*. Si nous plaçons même le saule à côté du saule pleureur, nous constaterons des différences de pose et de physionomie très-marquées. Pourtant, les deux modèles étant dans la même donnée, nous les *bâtissons* avec les mêmes lignes, dont nous ferons un emploi différent selon les indications mêmes de la nature.

Ce qui vient d'être dit sur la donnée *rectiligne* est vrai de la donnée *curviligne*. Il est inutile d'insister sur ce point.

La suite à une autre livraison.

LE LEHIGH ET SES RIVAGES
(PENNSYLVANIE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE).



Une Forêt au bord du Lehigh, en Pennsylvanie. — Dessin de K. Bodmer.

La colonie des frères Moraves, à Bethléem, en Pennsylvanie, est située au sommet et sur le penchant d'une colline au pied de laquelle le ruisseau de Monocasa tombe dans le Lehigh, rivière célèbre par sa vallée pittoresque, d'abord sauvage et boisée, plus bas fertile et bien cultivée. Vers 1832, lors du voyage du prince Maximilien de Wied-Neuwied et de M. Charles Bodmer, Bethléem n'était encore qu'un village; mais déjà il s'accroissait à vue d'œil, et possédait plusieurs belles rues. L'église, construite au sommet de la colline, est un vaste édifice, propre et bien éclairé; tout à fait dans le style des églises allemandes de la secte morave. La maison d'éducation pour les filles est aussi un bâtiment d'une étendue considérable; elle possède un jardin bien planté d'arbres touffus qui descend jusqu'au bord du Monocasa; des fleurs de mille espèces y attirent les colibris et les oiseaux-mouches. La partie basse du village est située dans le comté de Lehigh. De même que dans toutes les colonies de ces frères industriels, on trouve à Bethléem des personnes exerçant diverses professions, des ouvriers et des laboureurs. Les habitants sont, pour la plupart, des Allemands; mais il s'y trouve aussi des Anglais. Les environs sont agréables et variés. Le climat y est très-salubre. Dans les champs, près du village, on cultive toutes sortes de plantes et de légumes d'Europe; on y a même essayé la culture de la vigne. Le raisin d'A-

lexandrie, dont la feuille ne ressemble pas à celle de la vigne ordinaire, ne donne qu'un breuvage assez aigre. Les fruits réussissent, en général, moins bien en Amérique qu'en Europe, à l'exception peut-être de la pêche. En face du village, sur la rive opposée du Lehigh, s'élèvent des montagnes, ou plutôt des collines agréablement boisées, qui offrent des promenades très-variées. Sur la rive méridionale, tout à côté du village, la rivière est ombragée par de vieux arbres, surtout par des chênes, d'anciens bouleaux, des tupelos, et d'autres que les Américains appellent *swet gum* (peut-être le *Laurus æstivalis*), tandis que les montagnes vis-à-vis sont couvertes de forêts pittoresques de chênes, de noyers, etc., au pied desquels croît un épais taillis de grands *Rhododendron maximum*, encore tout couverts de leurs magnifiques fleurs. — Les eaux limpides du Lehigh, dont le fond est couvert de pierres nues et brisées, sont ornées d'îles pittoresques. Les plantes aquatiques sont nombreuses et variées: on y remarque notamment le *Nymphæa adorna* aux fleurs jaunes, le *Vallisneria americana*, l'*Heteranthera graminifolia*, plusieurs espèces de *Potamogeton*; au milieu de toutes ces plantes, on voit errer des tortues. Le dessin de M. Bodmer donne une vue de ces beaux sites forestiers et aquatiques. «Après avoir traversé un bras de cette rivière, dit le prince Maximilien de Wied-Neuwied, nous débarquâmes

dans une île qu'ombrageait un sombre et frais bosquet ; là, tous les arbres de haute futaie s'élevaient vigoureusement et ne laissaient pas arriver jusqu'à nous un seul rayon de soleil. Le bois se composait de diverses espèces de chênes, de noyers, de châtaigniers, de sassafras, de platanes et d'autres arbres, tandis que le sanguin (*Cornus sanguineus*) grimpait autour du tronc des catalpas. Le sol de cette île est couvert de plusieurs belles plantes ; sur la rive, on rencontrait souvent le magnifique *Lobelia cardinalis*. Le bois était aussi habité par le baltimore noir et couleur de feu⁽¹⁾, le *Tanagra rubra*, le *Vireo olivaceus* de Boni ; et des rochers de la rive s'élevaient en volant l'*Ardea virescens* et l'*Alcedo alcyon*. Quand la pluie nous surprenait dans une de ces belles îles, nous cherchions une retraite dans les troncs creux des grands platanes ; il y en avait un, entre autres, où dix personnes auraient pu se placer commodément. »

FÉLIX MENDELSSOHN.

EXTRAITS DE SA CORRESPONDANCE⁽²⁾.

Voy. t. XXXIV, 1866, p. 257 ; — t. XXXV, 1867, p. 90.

Rome, le 10 décembre 1830.

Cher père,

Il y a aujourd'hui un an, jour pour jour, que nous fêtions chez Hensel l'anniversaire de ta naissance. Permetts-moi de faire comme si nous étions encore à ce jour-là, et de t'adresser une causerie datée de Rome, de même que, l'an passé, je t'en adressais une datée de Londres. Je me propose d'achever demain mon ancienne ouverture de *l'Île déserte*⁽³⁾ ; c'est le cadeau que je te destine pour ta fête, et lorsque j'écirai au bas la date du 11 décembre, il me semblera que je la remets entre tes mains. Tu me dirais sans doute, si j'étais là, que tu ne peux pas la lire, mais je ne t'en aurais pas moins offert ce que je puis produire de mieux. Bien que cela me paraisse être pour moi un devoir de tous les jours, le jour de ta fête dit encore quelque chose de plus à mon cœur, et je voudrais être auprès de toi. Permetts que je m'abstienne de t'exprimer mes vœux. Tu les connais assez ; tu sais assez combien nous devons désirer ta satisfaction et ton bonheur, puisque je ne saurais te souhaiter rien d'heureux qui ne le soit doublement pour nous tous. Je me plais à me représenter la joie qui doit régner aujourd'hui parmi vous, et il me semble que ce sera aussi une manière de t'adresser mes souhaits et mes félicitations que de te raconter combien est heureuse la vie que je mène ici. En vérité, j'y coule de beaux jours ; le sérieux s'y joint à l'agréable, et je me trouve sous la plus douce, la plus bienfaisante influence. Chaque fois que j'entre dans ma chambre, je me réjouis à nouveau de n'être pas obligé de partir le jour suivant, de pouvoir en sécurité remettre mainte et mainte chose au lendemain ; je me réjouis enfin d'être à Rome. Les idées qui, auparavant, me trottaient obstinément par la tête, n'ont pas tardé ici à être chassées par d'autres, et les impressions s'y succèdent sans cesse, attendu que l'on peut s'y développer pleinement en tous sens. Je crois que je n'ai jamais travaillé avec autant de plaisir, et si je dois exécuter tout ce que j'ai en projet, il me faudra rester ici tout l'hiver. Sans doute j'y suis privé d'une grande jouissance, celle de communiquer ce que j'ai fait à quelqu'un qui s'y intéresse et entre dans mon sentiment ; mais, d'un

autre côté, cette privation a pour effet de me ramener au travail, car c'est dans le feu de la composition que je jouis le plus de ce que je produis. Il y a, d'ailleurs, une foule de cérémonies, de fêtes de toute espèce, qui viennent de temps en temps me donner un jour ou deux de répit ; et comme je me suis proposé de tout voir et de jouir de tout autant que possible, je ne me laisse détourner d'aucune occasion par le travail, auquel je me remets ensuite avec d'autant plus d'ardeur. C'est vraiment une vie délicieuse ! Quant à ma santé, elle est excellente ; seulement, la chaleur de l'air et surtout le siroco m'énervent horriblement, et je dois me garder de jouer trop du piano et d'en jouer trop tard. Il m'est facile de m'y soustraire en ce moment pour quelques jours, attendu que la semaine dernière j'ai dû jouer presque tous les soirs. Bunsen, qui me recommande sans cesse de ne pas jouer du tout, si cela m'est contraire, donnait hier une grande soirée, et j'ai dû pourtant y aller. J'en suis d'ailleurs content : d'abord, parce que cela m'a fourni l'occasion de faire plusieurs connaissances agréables ; ensuite, parce que Thorwaldsen⁽⁴⁾ m'a adressé des paroles si bienveillantes, que j'en suis tout fier, car je le regarde comme un des plus grands hommes de ce temps-ci, et j'ai toujours eu pour lui une profonde admiration. Il y a en lui du lion, et cela fait du bien de contempler sa noble figure : on sent de suite que ce doit être un grand artiste ; son regard est si limpide qu'il semble que tout doive prendre en lui forme et figure. En outre, il est d'une bonté, d'une douceur et d'une indulgence qui s'expliquent par la haute position qu'il occupe dans les arts ; je le crois aussi susceptible de s'amuser des moindres bagatelles. C'est pour moi une véritable jouissance que de voir un grand homme, et de penser que l'auteur d'œuvres immortelles est là, devant moi, en chair et en os, que c'est un homme, et un homme comme les autres.

Rome, 11 décembre 1830.

Lorsqu'un homme a un but déterminé, et qu'il le poursuit sans relâche, afin d'étendre la sphère des connaissances et d'être utile aux autres, j'aime cet homme, et je crois que chacun doit l'estimer, sans regarder s'il est aimable ou ennuyeux. Je voudrais que tu donnasses lecture à P... de ce qui précède. Cela me met toujours dans une sainte colère de voir des hommes qui n'ont aucun but s'ériger en juges d'individus qui veulent une chose, quelque petite que cette chose puisse être. Aussi, dernièrement, dans une société d'ici, ai-je remis un certain musicien à sa place du mieux que j'ai pu. Il voulut se risquer à parler de Mozart, et, comme Bunsen et sa sœur aiment Palestrina, il crut leur faire sa cour en me demandant, par exemple, ce que je pensais du bon Mozart et de ses péchés. Je lui répondis que j'échangerais volontiers mes vertus contre les péchés de Mozart, mais que je ne pouvais pas dire au juste jusqu'à quel point il était vertueux. Cette réponse fit rire tout le monde. C'est une chose étrange que cette plèbe ne veuille pas respecter les grands noms ! Ce qui me console, cependant, c'est qu'il en est de même dans tous les autres arts, car les peintres, ici, ne se comportent guère mieux sous ce rapport. Ce sont de terribles gens, quand on les voit dans leur café Gréco. Je n'y vais presque jamais, parce que j'ai trop horreur d'eux et de leur rendez-vous de prédilection. C'est une chambre petite et sombre, d'environ huit pas de large, dont un côté est réservé aux fumeurs et l'autre à ceux qui ne fument pas. Ils sont là, assis tout alentour sur des bancs, leurs chapeaux à larges bords enfoncés sur la tête, leurs chiens de boucher à leurs côtés, le cou, les joues et toute la figure couverts par les cheveux et la barbe ; ils lancent une fumée effrayante (d'un

⁽¹⁾ Voy. t. XXIX, 1861, p. 53.⁽²⁾ D'après le choix de lettres traduit par M. A.-A. Rolland, recueil très-intéressant, et qui mérite d'avoir une place dans toutes les bibliothèques.⁽³⁾ Publiée plus tard sous le nom d'*ouverture des Hébrides*.⁽⁴⁾ Voy., sur Thorwaldsen, la Table de trente années.

côté seulement de la chambre), et font entre eux échange de grossièretés. Les chiens se chargent, pour leur part, de répandre la vermine; quant à une cravate ou à un frac, ce serait parmi eux une innovation. La seule partie de leur visage que la barbe ne couvre pas est cachée par des lunettes; c'est dans cette belle tenue qu'ils boivent leur café et parlent du Titien et de Pordenone, comme si ces grands maîtres étaient assis à côté d'eux et portaient aussi de longues barbes et des chapeaux bousingots. Avec cela, ils font des madones si maladives, des saints si souffreteux, des héros si blancs-becs, qu'il vous prend envie de donner dans leurs toiles de grands coups de pied. Même le tableau du Titien au Vatican, celui au sujet duquel tu m'interroges, n'est pas capable de fléchir ces Minos. Il n'y a là, disent-ils, ni sujet ni sens; et il n'en est pas un seul à qui il vienne à l'esprit qu'un maître qui a travaillé longtemps à un tableau, qui l'a traité religieusement et avec amour, ait pu voir aussi loin qu'eux avec leurs lunettes de toutes couleurs. Dussé-je de ma vie ne rien faire d'autre, je veux dire les plus superbes grossièretés à tous ceux qui n'ont pas de respect pour leurs maîtres; ce sera encore là une bonne et belle œuvre. Ces malheureux sont en présence d'une toile où se voient des beautés de premier ordre dont ils n'ont pas la moindre idée, et ils osent la juger!

Rome, 17 janvier 1831.

Avant-hier, j'allai pour la première fois, en petit comité, chez Horace Vernet, et il fallut m'y faire entendre. Il m'avait dit d'avance que *Don Juan* était sa seule musique, sa vraie musique de prédilection, notamment l'air du duel, et celui du commandeur, à la fin. Cette confiance m'avait plu beaucoup, et elle m'avait donné la mesure de son âme. Or, il arriva qu'en voulant préluder au concerto de Weber, je me laissai entraîner, sans m'en apercevoir, à la fantaisie; tout à coup je songeai que je ferais plaisir à Vernet en prenant ces deux thèmes, et je me mis à les travailler pendant un moment avec fougue. Il en fut ravi comme j'ai rarement vu quelqu'un l'être de ma musique, et notre connaissance se trouva aussitôt plus intime. Quelques instants après, il s'approcha tout à coup de moi et me dit à l'oreille: « Il faut que nous fassions un échange; moi aussi je sais improviser. » Comme j'étais naturellement très-curieux de savoir ce qu'il entendait par là, il me répondit: « C'est mon secret. » Mais c'est un véritable enfant, et il ne sut pas garder son secret un quart d'heure. Il revint donc à moi, me fit passer dans une pièce voisine, et me demanda si j'avais du temps à perdre. « J'ai là, ajouta-t-il, une toile toute tendue et toute prête à servir; j'y veux peindre votre portrait, que vous conserverez en souvenir de cette journée. Vous le roulerez et l'enverrez à vos parents, ou bien vous l'emporterez avec vous, comme vous voudrez. Il faut, à la vérité, que je me recueille avant mon improvisation, mais je la ferai. » Je consentis de très-grand cœur, et je ne puis vous dire combien je fus heureux en voyant que mon jeu lui avait fait réellement tant de plaisir. Cette soirée a été, d'ailleurs, délicieuse de tout point.

Lorsque je montai sur la colline, tout était calme et silencieux; dans la grande et sombre villa⁽¹⁾, une seule fenêtre était éclairée; on entendait, au milieu de la nuit, quelques accords isolés dont le son se mariait doucement au bruit de la fontaine. Dans l'antichambre, deux jeunes élèves de l'Académie faisaient l'exercice; un troisième remplissait les fonctions de lieutenant et commandait avec un aplomb superbe. Dans la chambre suivante, mon ami Montfort, qui a remporté le prix de musique au Conservatoire, était au piano; les autres se tenaient debout autour

de lui et chantaient un chœur. Cela marchait très-mal; ils en invitèrent encore un à se joindre à eux, et celui-ci ayant déclaré ne pouvoir pas chanter, il lui fut répondu: « Qu'est-ce que ça fait? c'est toujours une voix de plus. » Je les aidai pour ma part de mon mieux, et nous nous amusâmes très-bien. Plus tard, on dansa, et vous auriez dû voir Louise Vernet⁽²⁾ danser avec son père la *saltarella*. Lorsqu'elle fut obligée de s'arrêter un instant, elle prit aussitôt le grand tambourin et se mit à frapper dessus pour nous relever, nous autres pianistes, qui ne pouvions presque plus remuer les doigts. J'aurais voulu, en ce moment, être peintre; j'aurais fait, je vous assure, un superbe tableau. Sa mère est la plus charmante femme du monde, et son grand-père, Carle Vernet (celui qui peint si bien les chevaux), dansa ce soir-là une contredanse avec tant de légèreté, il fit tant d'entrechats et varia si bien ses pas, qu'on ne regrettait qu'une chose, c'est qu'il eût soixante-douze ans. Il fatigue chaque jour deux chevaux sous lui; puis il peint et dessine un peu, et le soir, il faut qu'il soit en société⁽³⁾.

Naples, le 17 mai 1831.

Le samedi 14 mai, à deux heures, je dis au *vetturino* qu'il pouvait faire demi-tour; nous étions alors arrêtés devant le temple de Cérès, à Pœstum, qui fut ainsi le point le plus méridional de mon voyage de jeunesse. La voiture fit volte-face vers le nord, et, depuis ce moment, à mesure que j'avance, je me rapproche de vous. Il y a juste un an qu'à pareille époque je partais avec notre père pour Dessau et Leipsick. Cette année m'aura profité; j'ai beaucoup vu, beaucoup éprouvé, beaucoup appris; j'ai bien travaillé à Rome et ici, mais je n'ai donné aucune marque extérieure du changement qui s'est produit en moi, et il en sera probablement de même tant que je serai en Italie. Cependant je ne suis pas moins satisfait du temps que j'y ai passé que de celui où je faisais des progrès visibles et dans mon art et dans l'opinion du monde, car l'un ne va jamais sans l'autre. Si j'ai profité de mon séjour ici, le public s'en apercevra, et je ne laisserai certainement passer aucune occasion de le faire voir. Probablement cette occasion se présentera deux ou trois fois avant la fin de ce voyage: aussi, pendant les quelques mois que je dois passer encore en Italie, puis-je continuer à jouir de la nature et de ce beau ciel bleu, sans penser à autre chose. C'est là seulement que réside aujourd'hui l'art de l'Italie, — là et dans les monuments; mais il y restera éternellement, et chacun y trouvera à apprendre et à admirer tant que le Vésuve sera debout, tant que dureront la mer, les arbres et cet air si doux. Malgré cela, j'ai assez la musique au corps pour désirer vivement de retrouver un orchestre et un chœur complets. Là du moins on entend ce qui s'appelle du son, et ici il n'y a rien de pareil. Le son est devenu, pour ainsi dire, *notre* affaire, et lorsqu'on est resté si longtemps hors de son élément, on se trouve bien privé. Orchestre et chœurs sont ici comme dans une ville allemande de second ordre, seulement avec plus de grossièreté et moins d'aplomb. Pendant tout le temps de l'opéra, le premier violon bat les quatre temps de la mesure sur un chandelier de fer-blanc, de sorte que par moments on l'entend plus que les voix (cela fait à peu près, mais en plus fort, l'effet des castagnettes obligées), et néanmoins, orchestre et voix ne sont jamais ensemble. A chaque petit solo instrumental on vous fait avaler des fioritures à l'ancienne mode, et ce qui vous frappe surtout, c'est un ton détestable. Il n'y a dans tout cela aucune intelligence, ni feu, ni goût, ni grâce. Les chanteurs sont, de tous les

(1) Depuis Mme Paul Delaroche.

(2) Voy., sur la famille Vernet, t. XXXII, 1864, p. 353, 397; — t. XXXIII, 1865, p. 69, 161.

(1) La villa Médicis.

chanteurs italiens, les plus mauvais que j'aie entendus jusqu'ici n'importe où, l'Italie exceptée; car si l'on veut avoir une idée du chant italien, il faut aller à Paris ou à Londres.

La fin à une prochaine livraison.

LES ÉCONOMIES DE PANURGE.

ANECDOTES.

« Vous ne vîtes onc, dit Rabelais, un plus grand ménager que Panurge : il mangeait son blé en herbe pour le mieux digérer, pour éviter les frais de moisson, pour éviter les frais de battage et de blutage; il brûlait ses forêts pour se faire provision de bonnes cendres et pour n'avoir point à payer les bûcherons. »

Vous souriez en secouant la tête, et pensez qu'un tel personnage n'a jamais existé que dans les rêves fantastiques du curé de Meudon. Détrompez-vous, chers amis; il n'y eut jamais rien de plus vrai, rien de plus réel que ce personnage de Panurge : ouvrez seulement les yeux, et vous retrouverez auprès de vous non plus Panurge, évidemment, mais son impérissable descendance.

Panurge, comme ses successeurs, avait même en économie les meilleures intentions; mais il ignorait que l'économie est un grand art; qu'il y faut, comme à tout, l'étude et le bon sens; qu'il n'y a point d'économie fantaisiste, et que cet art a ses règles précises.

Pour nous l'enseigner, cet art précieux de l'économie domestique, le libérateur de l'Amérique, le « vainqueur de la foudre », Franklin, ne dédaigna pas d'écrire la *Science du bonhomme Richard*. Mais tout le monde ne lit pas cet excellent petit livre, et parmi ceux qui le lisent il en est, hélas! qui ne sauront jamais pratiquer ses maximes. Ces gens-là nous sont venus directement de ce magnifique Panurge, que l'on voit dans Rabelais administrer d'une façon si étrange son royaume de Salmigondis.

Ces économies salmigondiniennes sont de tous les jours; je vous en citerai deux, je vous en citerai trois exemples; mais je pourrais vous en citer cinquante.

Commençons par celui du père Latourtaine.

Le père Latourtaine était né au village de Chavigny-les-Trois-Buttes; mais il s'était enrichi à Caen à vendre de la mercerie, c'est-à-dire de la toile, du fil, des boutons, des sabots, des bonnets de coton, des moufles, etc. Le bonhomme, qui était fort économe, avait deux fils, âgés de seize à dix-neuf ans, tous les deux externes au collège. Le père et les deux garçons se trouvèrent invités au mariage d'un parent. Ils avaient bien tous les trois l'indispensable habit noir; mais la façon en remontait à quelques années, et les trois habits durent être inévitablement remplacés pour cette solennité de famille. Trois pantalons et trois gilets devaient être commandés en même temps. On acheta donc l'étoffe nécessaire pour la confection des neuf articles.

Alors il se souvint d'un brave tailleur de Chavigny-les-Trois-Buttes qui lui faisait autrefois un habit pour cent sous.

— Je vais, dit-il à son épouse M^{me} Latourtaine, aller le trouver et lui porter mon drap.

— Mais comment de là-bas prendra-t-il les mesures?

— Nul besoin pour cela de le déranger, ni lui, ni les enfants; ce serait encore une dépense : avec le drap, je lui porterai nos trois pantalons, nos trois gilets et nos trois habits, qui lui serviront de modèles... Qu'on mette vite la selle sur *Coco*!

Coco était un petit cheval gris pommelé qui servait de monture au père Latourtaine pour visiter ses fermiers de la banlieue. Il enfourche la bête, place en valise derrière

lui le triple habillement et l'étoffe pour les vêtements neufs... et hop! le voilà parti.

Le tailleur de Chavigny-les-Trois-Buttes demanda soixante francs pour les neuf articles : cela parut encore très-cher à notre homme; mais on se débattit quelque temps, et l'on passa marché finalement pour cinquante-quatre francs.

— Prenez le paquet, dit le client économe.

— Quel paquet? reprend le tailleur.

— Celui que voici derrière moi...

En disant cela, le père Latourtaine se retourne. Juste ciel! il avait perdu en route drap, habits, gilets et pantalons... Et personne ne les lui rapporta; et pour avoir voulu habiller sa famille trop économiquement, il l'avait, tout au contraire, déshabillée.

Passons à notre deuxième anecdote.

Une bonne femme, au village, un soir, ayant cuit son pain et serré sa fournée, voulut très-sagement éteindre sa braise; mais, par économie, elle n'avait point de braisière; elle mit à l'étouffée ladite braise sous une vieille terrine, et la croyant là-dessous parfaitement éteinte, l'en retira pour la placer avec soin dans une corbeille neuve; puis, en femme entendue, elle place la corbeille dans un cabinet, près de la chambre à coucher, sous un porte-manteau auquel étaient suspendues les plus belles culottes de l'homme, les jupes de la femme, la robe neuve de la fille.

— Habitue-toi à mettre tout en place, ma fille, et à tout faire avec économie.

Tout près de la corbeille à la braise, heureusement (on le verra tout à l'heure), il s'en trouvait une autre au fond de laquelle, sur quelques brins de paille, une poule couvait ses poussins nouvellement éclos.

La nuit arrive; on dort du sommeil des justes, puis, au matin, on s'éveille joyeux et tranquille. Le mari va aux champs; la femme, appelée au dehors, casse une croûte en grande hâte, remue, nettoie, met tout en place.

— Garde bien la maison, ma fille.

Et voilà notre petite paysanne, seule, à coudre près de l'unique croisée. Tout à coup un bruit se fait entendre du côté de la braise : c'est la poule qui crie et appelle; la fillette y court. Ah! ciel! tout brûle. « Au feu! au feu! » Elle vole, éperdue; on arrive; la mare est tout près, on éteint l'incendie. Mais les belles culottes et les jupes étaient brûlées.

La poule, au lieu d'appeler, aurait pu quitter la corbeille placée auprès du brasier; mais ses poussins n'en pouvaient sortir : elle ne les abandonna pas.

Les habits enflammés tombaient sur elle; elle eut les ailes et les plumes brûlées... L'eau lui fut lancée à pleins seaux : ni le feu, ni l'eau, ne la dérangèrent. En criant, elle étendait les ailes pour abriter sa couvée.

Chacun disait : « Pauvre poule! elle a sauvé ses petits! elle a sauvé la maison! »

Et puis on dit à l'économe fermière, lorsqu'elle fut rentrée : « La maîtresse, vous ferez bien d'acheter une braisière. »

Notre troisième exemple est un fait de ces jours derniers.

Un propriétaire fort riche, mais fort économe, s'aperçoit qu'une de ses chambres a besoin d'être cirée; il appelle un frotteur, lui demande combien il prendrait pour cette besogne.

— Cinq francs, dit le frotteur.

— Cinq francs! cinq francs!... C'est trop. Je cirerai ma chambre moi-même.

Mais pour cirer il fallut de la cire et tout un outillage spécial. Coût, dix francs. Notre propriétaire se mit économiquement à l'œuvre. Il était obèse; il avait cinquante

ans : la sueur, l'oppression, la toux, la fatigue, ne tardèrent pas à lui crier : « Assez ! » Il fit revenir le frotteur.

— Vous pouvez cirer, lui dit-il ; j'ai changé d'avis.

— Je le vois bien ; mais vous avez par votre frottage irrégulier rendu la besogne plus difficile : je ne puis maintenant la faire à moins de six francs.

Il fallut bien en passer par là. Voilà donc un cirage qui, par économie, coûte, au lieu de cent sous, seize francs.

Vous voyez bien que ces gens-là sont tout à fait de la

descendance de Panurge ou de Polichinelle, qui sut, lui aussi, se rendre célèbre par ses économies.

LA BROUETTE DU VINAIGRIER.

L'usage du vinaigre comme assaisonnement des substances alimentaires, remonte haut dans l'histoire de la diététique du genre humain. Cet usage est prouvé d'abord,



Bon vinaigre ! — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (1774).

pour les époques bibliques, par le livre de Ruth où il est écrit, chapitre II, verset 14 : « Et Booz lui dit : Quand l'heure du manger sera venue, venez ici et mangez votre pain, et trempez votre morceau dans du vinaigre » ; ensuite, pour l'antiquité grecque et romaine, par ces mots *oxybaphon* et *acetabulum* (vinaigrier), nom de certaines coupes qu'on plaçait, emplies de vinaigre, sur la table à manger pour que les convives y trempassent leur pain.

Franchissons les temps et arrivons au moyen âge.

Il est dit qu'au treizième siècle, parmi les gens du petit commerce qui avaient droit de cri public à Paris, quelques-uns, promenant un tonneau dans les rues, annonçaient ainsi leur marchandise aux hôteliers et aux ménagères : « Vinaigres bons et biaux ! vinaigre de moustarde ! a ! »

Mais ce tonneau, les vinaigriers ambulants le portaient-ils sur le dos, au moyen de bretelles, comme nos

marchands de coco leur fontaine ? ou bien est-ce solidement posé sur une brouette qu'ils le charriaient çà et là ? On peut, sans risque d'anachronisme, supposer l'un et l'autre moyen de transport, puisque la découverte d'images peintes et sculptées de ce même treizième siècle ne permet plus, malgré le dire des biographes, d'attribuer à Blaise Pascal l'invention de la brouette^(*). D'autres titres assez éclatants recommandent ce génie prodigieux à l'admiration de la postérité, pour que la minutieuse critique lui puisse refuser celui-là sans que sa gloire en soit amoindrie.

En 1567, un édit de Charles IX ayant accordé aux bourgeois de Paris le privilège de vendre au détail et à pot le vinaigre fabriqué avec le vin de leur cru, c'était surtout

(*) *Magasin pittoresque*, t. II, 1834, p. 149. — W. Maigne, *Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes*, p. 95.

celui-là que de jeunes garçons, coiffés du bonnet rouge, le tablier relevé et drapé sur la hanche; et la chopine en main, broutaient de quartier en quartier, criant à toutes les portes : « Marchand de vinaigre ! du bon vinaigre ! »

Si bon qu'il fût, les gourmets n'en usaient qu'à défaut de meilleur : aussi fut-il le bienvenu auprès d'eux, le vinaigrier de la rue qui s'avisait, le premier, de suspendre au crochet de sa brouette un panier de fine marchandise, et de crier non-seulement le bon vinaigre destiné à la cuisine du menu peuple, mais encore le vinaigre doux, le vinaigre de santé, le vinaigre de fleurs de chicorée et de roses sauvages, le vinaigre à la giroflée et à l'œillet.

L'heure du progrès pour l'acide acétique des matières végétales ne devait sonner que vers le dernier tiers du dix-septième siècle. Ainsi que Boileau l'a dit de Malherbe à propos de la poésie française, on peut dire à propos du vinaigre : « Enfin, Savalette vint ! »

Savalette, le créateur du véritable bon vinaigre en France; Savalette, qui fut aussi un grand moutardier devant Vatel et ses successeurs, commença obscurément par pousser la brouette à Paris. Il la conduisit dans le chemin qui mène à la fortune. Il dut sa vogue toujours croissante à l'invention ou au perfectionnement de ses vinaigres à l'ail, au basilic, à l'estragon, aux truffes. On cite en outre ses vinaigres de céleri, de pimprenelle et de sureau (*).

Pour éclipser et finalement éteindre cette grande renommée, il fallut l'inépuisable et heureuse fécondité de l'imagination du distillateur Maille. Celui-ci n'ajouta pas moins de cent quarante-sept vinaigres nouveaux, — quatre-vingt-douze de toilette et cinquante-cinq de table, — à ceux qui étaient connus avant lui. Afin d'en assurer le succès, il les plaça, pour la plupart, sous l'invocation des titres princiers et des plus grands noms de son temps. On trouve dans le catalogue de ses produits le vinaigre à la Dauphine, à la Charolais, à la Choisy, à la Nevers, à la Saint-Florentin, à la Vrillière, etc.

Savalette était mort depuis un siècle quand Sébastien Mercier raviva sa mémoire en introduisant sur la scène française la *Brouette du vinaigrier*. Le drame qui porte ce titre fut représenté en 1784. L'auteur en constate lui-même la brillante fortune dans le cinq cent quarante-septième chapitre de son *Tableau de Paris* (**). « Sans moi, écrit-il, Savalette, mon héros, ce modèle des bons pères, serait oublié. Quand je rencontre dans les rues la brouette du vinaigrier, je me dis : « Moi aussi, je l'ai fait rouler à ma manière sur tous les théâtres de l'Europe, au grand étonnement des critiques; et maintenant la brouette y est naturalisée comme le coffre doré de Ninus dans *Sémiramis*. »

Le rapprochement qu'indiquait orgueilleusement Mercier, on peut le reproduire, mais seulement pour prouver la fugacité de certains succès. Deux générations au moins ont passé depuis que le coffret du tragique et la brouette du dramaturge sont enfouis sous la poussière qui couvre les accessoires de rebut.

UNE ARMOIRIE PARLANTE.

Voy. la Table de trente années.

Dans la ville de Flensburg, petit port d'un bailliage du Sleswig, est morte récemment, riche d'années et de souvenirs, une vieille demoiselle, dernier rejeton d'une ancienne famille bourgeoise anoblie par Frédéric III, et dont les armoiries, composées et octroyées par le roi de Dane-

mark lui-même, valent qu'on ne laisse pas oublier l'histoire de leur origine.

A l'époque de ces lamentables guerres renouvelées de nos jours, et qui, de 1652 à 1660, ensanglantèrent le Jutland et le Sleswig; après une victoire remportée par les Danois sur les Suédois envahisseurs de la presqu'île, un brave bourgeois de Flensburg, vainqueur, mais blessé et mourant de soif, avant d'aller faire visiter ses blessures voulut se rafraîchir d'une bonne lampée de bière. Il débouchait sa gourde, lorsqu'un cri d'angoisse, une ardente supplication, l'arrêtèrent. Il se retourne, et voit sur le champ de bataille un Suédois étendu et gémissant.

— Pauvre diable ! s'écrie le bourgeois ; tu as encore autrement soif que moi !

Et, s'approchant du malheureux, il s'agenouille pour lui verser la liqueur dans la bouche en le soutenant d'une main.

A l'instant il reçoit (à l'épaule, grâce à un mouvement instinctif) la balle d'un pistolet braqué à bout portant sur lui par le moribond qu'il assistait si charitablement.

— Coquin ! cria le bon bourgeois ; je te venais en aide, et en récompense tu me veux tuer ! Attends, attends ! il t'en cuira. Je t'aurais donné ma gourde tout entière, tu n'en aurais que la moitié.

Alors, buvant strictement sa moitié, il donna le reste à son ennemi.

Frédéric, apprenant l'aventure, voulut voir le brave citadin de Flensburg, et lui demanda pourquoi il avait épargné la vie d'un si grand misérable.

— Sire, répondit simplement l'honnête homme, jamais je ne pourrais frapper un ennemi blessé.

— Tu mérites d'être noble ! reprit le roi.

Et, lui conférant le titre (la noblesse, il la tenait de Dieu), Frédéric lui donna pour armoiries une gourde percée d'une flèche.

PROMENADES D'UN ROUENNAIS

DANS SA VILLE ET DANS LES ENVIRONS.

Suite. — Voy. p. 166, 211.

II

HISTOIRE DE DEUX VIEILLES MAISONS.

Suite.

Enfin, voici ce que tout récemment a découvert M. le professeur Bouquet, et ce qu'il vient de constater dans un très-intéressant article publié par la *Revue de la Normandie*, et reproduit en partie quelques jours plus tard dans le *Journal de Rouen*; cet article est intitulé : *Fontenelle et la marquise des Entretiens sur la pluralité des mondes*.

Nous avons vu comment notre maison en bois et terre cuite passa des Langlois aux Scott, et comment ceux-ci devinrent peu après les *la Mésangère*. Le sief qu'ils acquirent en 1659, ainsi que nous l'apprend M. Bouquet, et d'où ils prirent ce nom, ferait partie, s'il existait encore, de la commune de Marcouville, canton du Bourgtheroulde, dans le département de l'Eure. Guillaume Scott, qui fit cette acquisition, était possesseur d'une fortune considérable; mais écoutez bien ceci : son fils, Guillaume Scott, conseiller au Parlement de Rouen; épousa, en 1677, Marguerite Rambouillet, fille d'Antoine Rambouillet de la Sablière et de Marguerite Hessein, si connue sous le nom de *Mme de la Sablière*, et restée si justement célèbre par son amitié constante et dévouée pour la Fontaine. La belle *Mme de la Mésangère* fut veuve à vingt-cinq ans, et continua d'habiter la maison sculptée de la rue du Gros-Horloge. Souvent aussi elle allait à Paris; mais l'été presque tout entier se passait au château, *Mme de la Mésangère*.

(*) Le Grand d'Aussy annoté par de Roquefort, *Histoire de la vie privée des Français*, t. II, p. 159 et suiv.

(**) Édition de 1788, t. VII, p. 36.

était une très-sage et très-jolie personne; les prétendants étaient nombreux autour d'elle, mais, malgré les conseils de sa mère et ceux de tous ses amis, elle persista longtemps à rester veuve. Ses admirables yeux bruns, doux et spirituels, remuaient cependant bien des cœurs; mais elle en était peu touchée, ce semble, tant elle était heureuse de sa liberté.

Ces détails éclaircissent un point de notre histoire littéraire resté jusqu'ici tout à fait obscur. Il s'agit d'une fable de la Fontaine : *Daphnis et Alcimadure*, en tête de laquelle se trouve un charmant préambule adressé à *M^{me} de la Mésangère*, dont on n'avait pas jusqu'ici bien saisi le sens, parce qu'on ignorait que *M^{me} de la Mésangère* fût fille de *M^{me} de la Sablière*.

Mais écoutons un peu l'excellent la Fontaine, qui touchait alors à ses soixante ans :

DAPHNIS ET ALCIMADURE.

IMITATION DE THÉOCRITE.

A madame de la Mésangère.

Aimable fille d'une mère
A qui seule aujourd'hui mille cœurs font la cour,
.....
Je ne puis qu'en cette préface
Je ne partage entre elle et vous
Un peu de cet encens qu'on recueille au Parnasse
Et que j'ai le secret de rendre exquis et doux.
Je vous dirai donc... Mais tout dire,
Ce serait trop; il faut choisir,
Ménageant ma voix et ma lyre,
Qui bientôt va manquer de force et de loisir.
Je louerai seulement un cœur plein de tendresse,
Ces nobles sentiments, ces grâces, cet esprit;
Vous n'auriez en cela ni maître, ni maîtresse,
Sans celle dont sur vous l'éloge rejaillit.
Gardez d'environner ces roses
De trop d'épines.

Nous savons maintenant, grâce à M. Bouquet, ce qu'il y a de délicatesse et d'amitié vraie dans ces beaux vers :

Ces nobles sentiments, ces grâces, cet esprit;
Vous n'auriez en cela ni maître, ni maîtresse,
Sans celle dont sur vous l'éloge rejaillit.

Au moment où *M^{me} de la Mésangère* devint veuve, Fontenelle habitait encore Rouen et n'avait que vingt-neuf ans. Il était lié d'amitié avec la *Mésangère*, et continua d'être un des hôtes les plus habituels de la jolie maison de la rue du *Gros-Horloge*. Il était même un de ceux qu'en été on invitait au château de la *Mésangère*, et c'est là qu'il commença à s'occuper d'astronomie. *M^{me} de la Mésangère* prit goût à cette étude; on en causait beaucoup en se promenant dans le parc et aux environs du château. Il en résulta tout naturellement les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, qui furent en France le premier essai de science populaire, et qui certainement préparèrent les voies à Buffon, à Voltaire, etc.

« Au début d'une lettre à M. L..., placée en tête de l'ouvrage, lisons-nous dans l'article de M. Bouquet, Fontenelle dit : « Vous voulez, Monsieur, que je vous rende » un compte exact de la manière dont j'ai passé mon temps » à la campagne, chez *M^{me} la marquise de G...* »

« Un peu plus loin, après l'éloge de la beauté, de la jeunesse et de l'esprit de cette dame, il ajoute : « Je sais » qu'avant que d'entrer dans le détail des conversations » que j'ai eues avec la marquise, je serais en droit de vous » décrire le château où elle était allée passer l'automne. » On a souvent décrit des châteaux pour de moindres occasions. Mais je vous ferai grâce sur cela. »

« Le titre gratuit de marquise, l'initiale de son prétendu nom, la suppression calculée de la description du château, tout cela met le lecteur moderne bien loin de la vérité.

» Mais les contemporains n'ont pas été dupes de tous ces petits subterfuges littéraires. La preuve, c'est qu'un des amis de Fontenelle, le célèbre chirurgien de Rouen, le Cat., faisant l'éloge de notre compatriote au sein de l'Académie de cette ville, en séance publique, le 3 août 1757, moins de huit mois après sa mort, constate en ces termes la réalité de la personne mise en scène dans les *Entretiens* : « La marquise qui lui inspira cet ingénieux » traité, et qui a dû s'applaudir du succès de ses inspira- » tions, n'était ni imaginaire, ni blonde, comme il affecte » de l'annoncer pour la soustraire aux regards d'un pu- » blic dont il craignait la malignité. »

« Un autre contemporain, également ami de Fontenelle, l'abbé Trublet, dit plus explicitement : « *M^{me} de la Mésangère* était cette beauté célèbre à laquelle Fontenelle » dédia l'ouvrage sur la *Pluralité des mondes*. »

« A vrai dire, Fontenelle ne dédie pas son ouvrage à cette dame, mais il adresse à un M. L... le récit des *Entretiens* qu'il a eus avec elle. Si l'abbé livre à la publicité le nom de cette personne, c'est qu'il ne juge plus à propos d'imiter et de respecter, même au delà du tombeau, la discrétion et le mystère dont Fontenelle s'était fait une loi sur les instances de *M^{me} de la Mésangère*.

« L'auteur des *Entretiens* racontait lui-même que lorsqu'il fit à Rouen la lecture de son ouvrage à *M^{me} de la Mésangère* (dans la maison en bois et terre cuite), la femme de chambre reconnut sa maîtresse et le parc de la *Mésangère* dès les premières pages; et cette dame eut si grand peur d'être reconnue par le public dans la personne de la marquise, qu'elle engagea l'auteur à diminuer la ressemblance. »

De tout ceci il résulte que l'un des livres les plus célèbres de notre littérature, puisqu'il fut, dans les lettres françaises, le point de départ de la grande révolution philosophique du dix-huitième siècle; il résulte, disons-nous, de tous ces détails, que les *Entretiens sur la pluralité des mondes* furent lus pour la première fois dans la célèbre maison en bois et terre cuite dont bientôt on verra la façade reparaître dans le square Saint-André, auprès de l'ancienne huche monumentale de la rue de la Vanterie.

Il faut ajouter qu'au fond de la cour d'entrée de la célèbre maison se trouvait une porte au-dessus de laquelle s'élevait de grandeur naturelle une statue de Diane chasseresse. Cette porte et sa Diane ont été, il y a huit ans, placées à l'entrée du Musée d'antiquités départementales.

Que de fois cette Diane, que nous admirons encore, vit passer au-dessous d'elle le jeune et vaillant auteur de la *Pluralité des mondes* !

La Fontaine ne vit jamais cette maison; mais il y eut, vers la fin de sa vie, une partie de son cœur.

« Ainsi, dit très-bien M. Bouquet, une seule maison de Rouen rappelle les noms des Scott, des Rambouillet, de *M^{me} de la Sablière*, de sa fille *M^{me} de la Mésangère*, de la Fontaine et de Fontenelle, célébrant à l'envi la beauté, la grâce et l'esprit de cette dernière, et la mettant en-scène, l'un dans une charmante imitation des anciens, l'autre dans le premier en date de nos ouvrages d'astronomie populaire, resté agréable et encore utile, malgré les grandes découvertes de la science moderne. Enfin, cette maison le prouve encore, à mesure que la lumière se fait sur notre histoire locale, Rouen mérite de plus en plus l'éloge qu'inspirait à Cicéron la vue d'Athènes : « Im- » possible d'y faire un pas sans rencontrer des souvenirs » historiques. »

La destinée de cette maison fut vraiment singulière. Antérieurement à *M^{me} de la Mésangère*, elle avait été habitée, trois années durant, de 1639 à 1643, par *M^{me} de Motteville*. M. Gosselin a mis tout récemment cette cir-

constance en pleine lumière : Nicolas Langlois de Motteville (descendant des Langlois dont nous avons parlé) était, en effet, président au Parlement de Normandie. Nouvellement marié alors, il avait sa résidence en la célèbre maison ; son contrat de mariage portait même qu'après la mort du président, beaucoup plus âgé que sa femme, celle-ci conserverait, sa vie durant, la pleine possession de la dite demeure, ainsi que le manoir seigneurial de la Croix-Saint-Leufroy.

Dans cet espace de trois années que dura la résidence à Rouen de M^{me} de Motteville, la maison des Langlois et des Scott fut hantée par une véritable pléiade de beaux esprits.

Après M^{me} de Motteville, la maison retourna aux Scott devenus Scott de la Mésangère, et ce fut le 24 avril 1678 que l'un d'eux, appartenant à l'Église réformée, épousa, au temple protestant de Quevilly, près de Rouen, Marguerite de Rambouillet, fille d'Antoine de Rambouillet, écuyer, conseiller-secrétaire du roy, seigneur de la Sablière, du Plessis, etc., et de dame Marguerite Hessein...

Un acte découvert par M. Gosselin nous montre réunis ensemble, pendant une dizaine de jours, chez M^{me} de la Mésangère, pour y signer un acte de tutelle : MM. Misson, conseiller au Parlement de Paris, auteur d'un *Voyage d'Italie* ; Pierre Hessein, père de M^{me} de la Sablière ; Gé-

déon Tallemant des Réaux, le sieur de Lestang, le sieur Jacques Rigot, et les sieurs Dulac père et fils. Cette réunion eut lieu le 27 novembre 1683, et ceux qui y prirent part demeurèrent à Rouen au moins jusqu'au 7 décembre suivant ; puisque leurs opérations se continuèrent jusqu'à là. Ils y revinrent même l'année suivante et y demeurèrent encore au moins du 10 au 18 juillet.

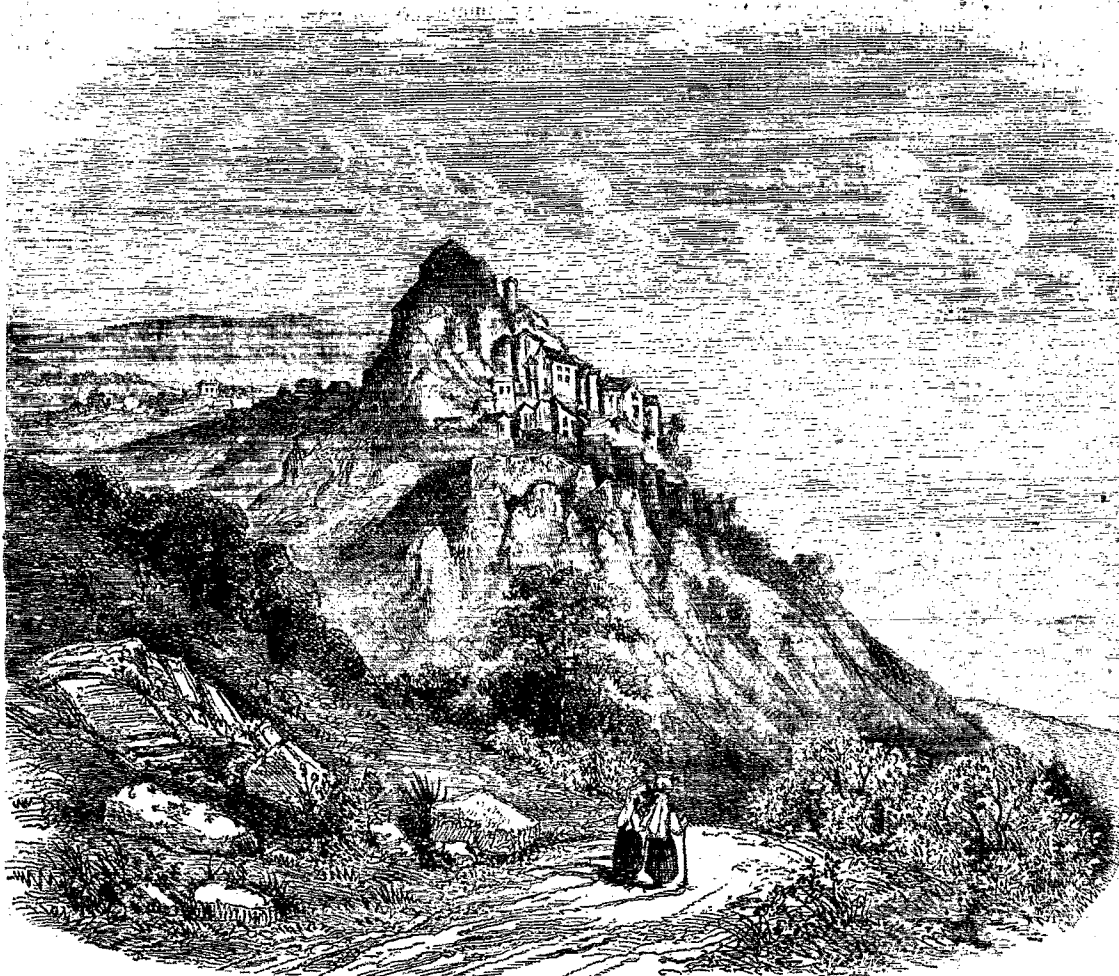
Il va sans dire que parmi les familiers de la maison il faut citer aussi M^{me} de la Sablière.

N'est-ce pas là une habitation que l'on peut justement déclarer illustre entre toutes ?

LA CERVARA.

Voy. t. XXVII, 1859, p. 146.

A l'occasion d'une charmante peinture du directeur actuel de notre Académie de Rome, M. Hébert, nous avons déjà décrit la Cervara : nous ne pouvons aujourd'hui que renvoyer nos lecteurs à ce premier article. La petite ville de Cervara est située non loin de Subiaco, sur un pic très-élevé qui fait partie de la crête des montagnes qu'on aperçoit à droite et à gauche en remontant, au-dessus de Tivoli, la vallée de l'Anio. On ne compte guère à la Cervara qu'environ douze cents âmes. La frontière napolitaine est



La Cervara. — Dessin de Camille Saglio.

à une demi-heure de distance. Agriculteurs ou bergers, les Cervaroles gagnent aussi leur vie en se louant comme journaliers dans les fermes des princes romains. Il est rare qu'on ne rencontre pas, à la Cervara, quelque artiste

occupé à dessiner les costumes féminins et les rues pittoresques de ce petit nid aérien, où l'on pourrait se croire aussi éloigné de toute civilisation que dans un îlot au sein de l'Océan.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 13.

HISTOIRE DE L'ABBAYE ET DE LA VILLE DE VÉZELAY

(YONNE).

NEUVIÈME SIÈCLE. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Voy. t. XXI, 1853, p. 105.



Porte latérale (sud) de l'église Sainte-Madeleine, à Vézelay. — Dessin de Yan' Dargent, d'après une photographie de Baldus.

Bâtie sur les pentes d'une montagne abrupte, au milieu d'un paysage tourmenté, Vézelay a conservé de nombreux vestiges des souvenirs du moyen âge. La réputation de son

TOME XXXVII. — AOÛT 1869.

monastère de la Madeleine, les révoltes de ses bourgeois dramatisées par A. Thierry, la grandeur et la beauté sévère de son église romane, tous ces éléments de célébrité ont attiré sur Vézelay l'attention du monde savant, aussi bien que la curiosité des touristes qui y trouvent satis-

32

faction à leurs goûts pour l'imprévu et le pittoresque. On pourra reconnaître, par les dessins que nous publions sur ce pays, que l'intérêt qu'il inspire n'a pas été surfait : nous allons essayer de résumer encore en quelques pages son histoire, dont nous empruntons les principaux traits à M. Chérest, savant avocat auxerrois, qui vient de publier sur Vézelay un ouvrage considérable (1).

Fondée au milieu du neuvième siècle, par le fameux Gérard de Roussillon, ce héros légendaire du cycle carlovingien, représentant redoutable de la féodalité qui combattit longtemps le pouvoir de l'empereur Charles le Chauve, l'abbaye de Vézelay s'éleva sur un domaine provenant de l'impératrice Judith, et fut d'abord destinée à des religieuses. Gérard était parent de l'empereur Lothaire et de plusieurs autres membres de la famille impériale. Il prit une grande part à la bataille de *Fontanetum* qui décida, en 841, du sort de l'empire carlovingien, et en sépara pour toujours l'ancienne Gaule qui devait être la France. Après de grandes vicissitudes, et arrivé à la fin de sa carrière, Gérard résolut donc de fonder, de concert avec sa femme Berthe, deux monastères, l'un à Pothières, près de Châtillon-sur-Seine, l'autre à Vézelay, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Yonne. L'origine illustre de l'abbaye de Vézelay faisait présager sa célébrité future. Cependant ce monastère fut plus de deux siècles dans l'obscurité, et après avoir été ruiné par les Normands, les religieuses qui l'occupaient furent remplacées par des moines de l'ordre de Saint-Benoît, et le monastère lui-même, qui était dans la vallée, sur les bords de la rivière de Cure, fut transporté, vers l'an 878, sur la montagne où il subsista jusqu'en 1789.

Les jours de l'obscurité étaient passés pour Vézelay au milieu du onzième siècle. La renommée avait proclamé partout que le corps de la sainte Madeleine de l'Evangile y était déposé.

Comment cela était-il arrivé ? Les opinions sont, à cet égard, fort controversées. Toujours est-il que, sous le gouvernement de l'abbé Geoffroy (an 1037-1050), le bruit se répandit au loin, par les pèlerins, que les moines de Vézelay offraient les reliques de la sainte pécheresse à la vénération des fidèles.

C'était alors, dit M. Chérest, le temps des pèlerinages. Ils devenaient chaque jour de plus en plus fréquents. La France fut bientôt couverte d'un réseau de lieux consacrés à ces pieux voyages, que l'on faisait tantôt par esprit de pénitence, tantôt par imitation. Vézelay fut placée au premier rang des pèlerinages mineurs. A certaines fêtes de l'année, et notamment le 22 juillet, jour consacré à sainte Madeleine, l'affluence était telle que la ville et le monastère se trouvaient trop petits pour loger tous leurs hôtes. Le nombre de ces derniers s'accrut bientôt d'une autre classe de visiteurs, celle des marchands, qui apportaient aux foires de Vézelay les produits des différentes parties de la France. La population augmenta à proportion de ce développement de prospérité, et la ville s'étendit sur les pentes de la montagne qui fut son berceau.

Le monastère se transforma en peu d'années, et ses richesses étaient, en 1103, décuplées de celles dont l'avait doté son fondateur deux siècles auparavant.

Bientôt Vézelay passa, comme tant d'autres maisons, sous la direction du célèbre monastère de Cluny, qui étendait son action sur tous les monastères de l'ordre de Saint-Benoît. Et, pour resserrer d'une manière indéfectible ces liens de soumission, le pape Pascal II, en 1103, ordonna qu'à l'avenir les abbés de Vézelay, ainsi que les moines, seraient choisis d'après les conseils de l'abbé de

Cluny. En un mot, la suprématie de Cluny sur Vézelay fut nettement établie, et l'abbé Artaud, le constructeur de la nef de l'église qui subsiste encore, était tout dévoué à Cluny ; il fut tué dans une révolte des bourgeois, en 1106.

Mais cet état de choses ne dura pas plus d'un quart de siècle, et les moines de Vézelay protestèrent, par l'élection d'un abbé nommé Baudouin, contre la domination étrangère. Ce fut le commencement de luttes où l'abbé de Cluny et le comte de Nevers employèrent tous les moyens possibles, la force et la violence, la dispersion et l'exil, pour soumettre les moines de Vézelay.

Le pape Innocent II intervint au milieu de ces querelles, et choisit un autre abbé, nommé Albéric, qui ne fut pas mieux reçu que l'abbé clunisien par les moines de Vézelay.

Cet esprit d'indépendance s'était aussi montré envers les évêques d'Autun, dans le diocèse desquels les moines de Vézelay étaient, disaient-ils, mais duquel ils ne dépendaient pas ; et le pape Pascal II les avait maintenus dans cette indépendance.

La position que Gérard de Roussillon avait faite à l'abbaye de Vézelay, en la soumettant directement au pape, avait eu son utilité au neuvième siècle ; mais elle devait, en excitant l'esprit d'indépendance des moines vis-à-vis de tout autre pouvoir ecclésiastique ou laïque, leur attirer une foule d'aventures terribles, comme on le verra dans la suite de ce récit.

Vézelay étant devenue un lieu important, le rendez-vous des pèlerins de la France et de l'étranger, les comtes de Nevers, qui s'en étaient fait attribuer le droit de garde dans les temps misérables du dixième siècle, prétendirent, deux siècles plus tard, exercer rigoureusement ce droit et en percevoir les fruits. Ici encore les moines voulurent résister à des prétentions qui leur paraissaient outréculantes dans leur forme et ruineuses dans leurs résultats. Guillaume II, comte de Nevers, ayant été obligé de renoncer à se mêler de l'élection des abbés de Vézelay, jura de s'en venger et garda au monastère une rancune qui se manifesta dans toutes les occasions, et finit par en causer la décadence, sinon la ruine.

C'est au milieu de ces vicissitudes et de ces querelles que les moines bâtissaient la fameuse et vaste église de la Madeleine, dont le style imposant et solennel inspire les sentiments les plus religieux. L'abbé Artaud, mort en 1106, avait fait la dédicace de la nef proprement dite. Albéric, l'un de ses successeurs, acheva le narthex en 1132. En regard de ce développement des travaux par les moines, les habitants de Vézelay ne demeurèrent pas inactifs, et surent profiter de la prospérité de leurs maîtres pour accroître leurs richesses et leur force. Les marchands étrangers, séduits par les avantages du lieu, dit M. Chérest, finirent par y fixer leur résidence. De son côté, la population indigène comprit que le commerce offrait à son activité des ressources fécondes ; elle s'y livra avec ardeur. Peu à peu, Vézelay devint l'un des centres commerciaux les plus importants de la France. Un grand incendie, arrivé vers 1125, et qui avait gravement endommagé la ville, n'arrêta pas son développement, et le mal fut bientôt réparé. Mais cet état prospère laissait quelque chose à désirer : la liberté ! L'abbé de Vézelay exerçait sur ses vassaux des droits onéreux, notamment par les taxes qu'il avait mises sur les changeurs, ces intermédiaires nécessaires au commerce du moyen-âge, et par les lourds impôts des dimps et des cens sur les propriétés ; par les tracasseries que causaient dans la perception les agents des moines ; enfin et surtout par la juridiction absolue, sans appel, que l'abbé exerçait sur les habitants.

(1) *Vézelay, étude historique*, par M. Chérest. Auxerre, 1863-1868 ; 3 vol. in-8.

Les bourgeois sentaient donc le poids de leurs charges, et le comte Guillaume de Nevers les excitait en dessous main à s'en exonérer. Mais la leçon sévère qu'ils avaient reçue une première fois en 1106, lorsqu'ils s'étaient déjà soulevés contre l'abbé Artaud, qui avait voulu leur imposer de loger les hôtes de l'abbaye deux fois par an, était encore présente à leurs yeux. Cependant l'irritation croissait dans les esprits, et le moment d'une explosion nouvelle semblait imminent. C'est alors que l'abbé Albéric essaya de conjurer l'orage; et, en effet, des arbitres nommés par les parties, parmi lesquels on remarque le comte de Nevers, les seigneurs de Chastellux et de Pierre-Perthuis, arrêtèrent les bases d'un traité qui adoucissait un peu les charges des habitants, mais sans leur donner encore une constitution indépendante et libre (1137). L'occasion de s'ériger en commune leur échappa une première fois. Nous les verrons plus tard arborer hardiment la bannière de l'indépendance.

La lutte des abbés de Vézelay se continue alors avec le comte de Nevers, auquel ils avaient fait trop de concessions; et Ponce de Montboissier, ce vaillant représentant de l'abbaye, remplit les fastes de l'histoire du pays de ses terribles débats avec le comte Guillaume II de Nevers, de 1138 à 1161.

C'est au milieu de ces incidents qu'eut lieu à Vézelay la fameuse assemblée de 1146 pour la deuxième croisade. La célébrité de Vézelay la désignait aux puissances du temps pour lieu de rendez-vous, et l'on vit venir le pape Eugène III. Le moine Nicolas, l'ami de saint Bernard et son secrétaire, disait : « Nous arrivâmes dans la ville très-illustre de Vézelay. » De tous les points de la France, les plus vaillants guerriers y amenèrent leurs vassaux. Le roi Louis le Jeune y était des premiers, avec saint Bernard, le grand abbé de Cîteaux, qui prêcha la croisade. La foule innombrable des pèlerins et des croisés était campée sur les bords de la rivière de Cure et le long des coteaux, au-dessous et en face de Vézelay, du côté du nord. L'abbé Ponce fit élever à mi-côte une estrade où saint Bernard prêcha la guerre sainte de sa voix éloquente et distribua la croix rouge. L'estrade trop chargée s'écroula, sans dommage pour personne, et l'abbé Ponce fit ériger en ce lieu une petite église sous l'invocation de la Sainte-Croix, dont les restes pleins de beauté rappellent encore cet événement.

Le comte de Nevers Guillaume III, revenu de la croisade, ne tarla pas à reprendre les errements violents de ses pères et à exciter les habitants contre l'abbaye. L'abbé Ponce, encouragé par le pape, résista énergiquement; mais bientôt les bourgeois, comptant sur l'appui de Guillaume III, et n'ayant pu obtenir de l'abbé les concessions qu'ils réclamaient, s'insurgèrent et s'érigèrent en commune sous la protection du comte de Nevers (juillet 1152). Ils mirent à leur tête des chefs qu'ils nommèrent consuls, à l'imitation des villes du Midi.

L'abbé Ponce, craignant pour sa vie, prit la fuite. Ce fut le signal d'effroyables désordres de la part des habitants contre les moines et leurs possessions. Le récit de ces événements, dans le chroniqueur Hugues de Poitiers, est saisissant : il était spectateur des faits, et en supposant de l'exagération, il y a des documents historiques étrangers à Vézelay qui ne laissent pas de doute sur la vérité de son récit.

Comme toujours, il fallut arriver à la soumission : le comte intervint, et décida les bourgeois à rentrer dans l'ordre. La paix se rétablit moyennant le paiement d'une forte amende; mais cette paix n'était qu'apparente, et bientôt éclatèrent de nouvelles révoltes, où se trouve encore mêlé le comte de Nevers. Le pape Eugène III arrive au

secours de l'abbé Ponce, excommunié ses ennemis, et prie le roi de chasser les bourgeois de Vézelay des foires du royaume. Louis VII commence alors à intervenir dans les querelles du monastère; mais il ne prend pas vite parti pour les moines : ce ne fut qu'en 1154, dans une assemblée tenue à Auxerre pour juger les querelles, qu'il malmenait fort les députés des bourgeois et les chassa de sa présence. Puis il se rendit à Vézelay pour visiter le tombeau de sainte Madeleine et pacifier en même temps les luttes soulevées.

Mais bientôt de nouveaux complots sont renoués entre les bourgeois et le comte de Nevers contre les moines. Les chefs des bourgeois, H. de Saint-Pierre et Simon le changeur, excitent de tous leurs moyens leurs compagnons et construisent des tours et des retranchements au devant de leurs maisons.

C'est à propos d'une épreuve judiciaire qu'éclata une nouvelle révolte. Jamais il n'y en avait eu de si violente. Les bourgeois se constituaient en commune, assiégeaient l'abbaye, s'en emparent après un sanglant combat et la mettent au pillage.

L'abbé Ponce, qui avait échappé au péril, porta ses doléances à la cour de Louis VII. Ce prince, exaspéré des révoltes successives des bourgeois, les condamna à quarante mille sous d'or d'amende, et cassa la commune.

La paix ainsi rétablie dura jusqu'à la mort de l'abbé Ponce, en 1161. Cinq ans après, le pape exempta l'abbaye de Vézelay de la juridiction de Cluny, et un peu plus tard de celle de l'évêque d'Autun.

On place vers ce temps un voyage à Vézelay du fameux Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. C'est dans l'église de ce lieu qu'il prononça, le jour de la Pentecôte 1166, un sermon à la suite duquel il excommunia Jean d'Oxford et les partisans du roi d'Angleterre.

Les habitants de Vézelay s'insurgèrent encore en 1168; mais ce fut pour la dernière fois. A mesure qu'on avance dans le moyen âge, on les voit bien discuter leurs intérêts, mais les débats se terminent par des accords avec leurs seigneurs, où ils gagnent seulement quelques droits civils.

En 1190, Vézelay vit un grand spectacle, celui de la réunion des armées de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, convoquées pour l'expédition de la troisième croisade. La renommée de l'abbaye de Vézelay continue sous saint Louis à être considérable : ce prince y vint en 1244, en pèlerinage avec sa femme et Blanche de Castille sa mère. Il y revint en 1267, accompagné d'une brillante escorte de chevaliers, parmi lesquels étaient trois de ses fils, son frère Alphonse, comte de Toulouse, etc. Le but de son voyage était d'assister à la rélevation des reliques de sainte Madeleine, qui fut l'objet d'une cérémonie solennelle. Saint Louis, partant pour la croisade de Tunis, où il devait mourir, vint encore saluer le tombeau de la Madeleine (1270).

Mais c'était le dernier honneur que devait recevoir le corps prétendu de la sainte : en 1279, on découvrit, près de Saint-Maximin en Provence, un corps qu'on affirma être celui de la Madeleine. L'opinion favorable à Vézelay commença d'être bien ébranlée, les pèlerins publièrent le chemin de la montagne sainte, et la situation politique de l'abbaye diminua peu à peu, comme on va le voir dans la suite de ce récit.

En 1280, le roi Philippe le Hardi déclara prendre Vézelay sous sa garde. Cet acte d'annexion au domaine royal tendait à réduire au néant les droits des comtes de Nevers, et ce fut en vain que le comte Louis de Flandre voulut s'y opposer. Un arrêt du Parlement, de 1308, le condamna à une amende pour avoir laissé ses gens commettre des violences contre les moines. Bientôt une ordonnance de Phi-

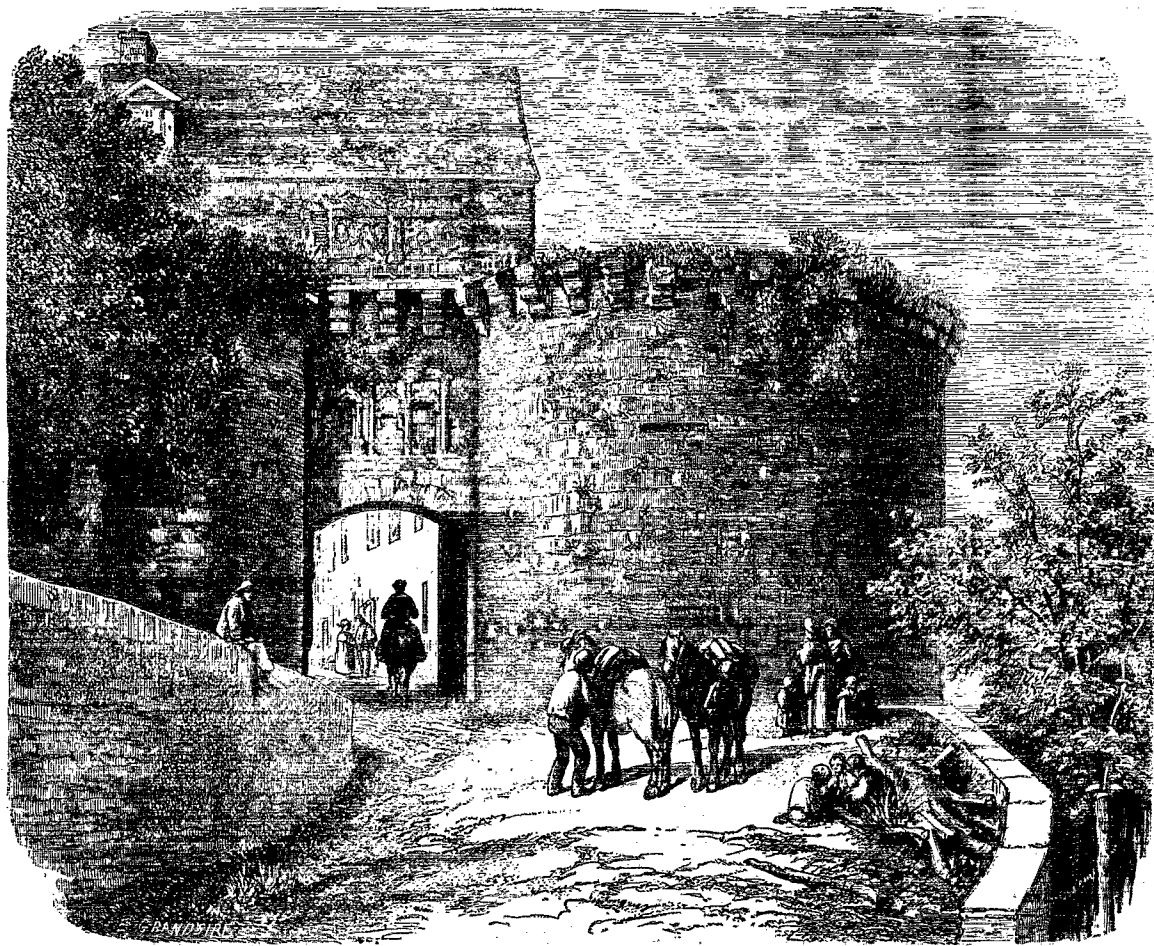
lippe le Bel, en 1312, ne laissa plus que l'ombre de l'indépendance à la justice abbatiale : Vézelay dut ressortir au bailliage royal de Sens et de là au Parlement de Paris.

« L'ordonnance de 1312, dit M. Chérest ⁽¹⁾, marque le commencement d'une ère toute nouvelle dans les annales de Vézelay. Jusque-là, ce pays avait formé une espèce d'État indépendant, de petite principauté complètement distincte et séparée des contrées voisines, ayant sa vie propre, ses destinées particulières, avec des alternatives spéciales de prospérités et de malheurs. Déjà son autonomie judiciaire n'existe plus. Son indépendance administrative ne tardera pas à disparaître également. Peu à peu ses destinées vont se confondre avec celles des autres possessions royales, et elles ne présenteront plus aux regards de l'histoire qu'un reflet plus ou moins direct des

événements généraux. Telle fut la conclusion suprême des luttes qui duraient depuis la fin du onzième siècle. Il avait fallu plus de deux cents ans pour fixer la place que Vézelay devait occuper dans le monde féodal, et pour faire entrer sa population dans le courant ordinaire de la civilisation. »

La ville de Vézelay, pacifiée par les soins de l'abbé Hugues de Maisoncomte, prit vaillamment sa part de la défense du pays pendant les guerres des Anglais au quatorzième siècle. L'abbé Hugues, qui comme seigneur féodal avait suivi l'armée royale à la bataille de Poitiers en 1356, y fut fait prisonnier avec quatorze de ses officiers, et fut emmené captif en Angleterre.

Alors les habitants s'empressèrent de s'imposer d'un subside pour en consacrer le produit à réparer leurs mu-



Porte de ville, à Vézelay. — Dessin de Grandsire, d'après une photographie de Baldus.

raillles trop négligées depuis longtemps. Un bourgeois énergique, Étienne Ascelin, surnommé Borbolin, se mit à la tête des travailleurs. Les maisons des faubourgs qui auraient pu compromettre la défense furent abattues, et l'enceinte proprement dite fut dégagée. L'abbé, revenu d'Angleterre, nomma pour capitaine de la ville un autre bourgeois, Bertrand Barraut, sous les ordres duquel la milice locale fut placée.

C'est ainsi que, du haut de leur montagne, les Vézéliens purent voir d'abord sans crainte passer à leurs pieds les bandes anglaises qui ravageaient le plat pays. Mais, en 1360, l'ennemi s'empara du château de Pierre-Perthuis sur la Cure, à deux lieues au-dessus de Vézelay, et devint

menaçant. Il y avait alors à Vézelay un rude bourgeois, nommé Guillaume du Pestrin, qui faisait souvent des sorties contre les bandes anglaises. Il ne pouvait sans colère les voir maîtres de Pierre-Perthuis et menacer de là toute la vallée. Il se mit à la tête d'une compagnie bourgeoise et prit part avec l'armée bourguignonne à la reprise de cette place.

Bientôt les environs de Vézelay furent envahis par les bandes appelées les Grandes Compagnies. Mais la ville, défendue et par sa position et par ses habitants, résista à leurs attaques, en s'appuyant en outre sur deux forteresses : celle de Pierre-Perthuis au-dessus, et celle de Fontenay au-dessous de ses murs.

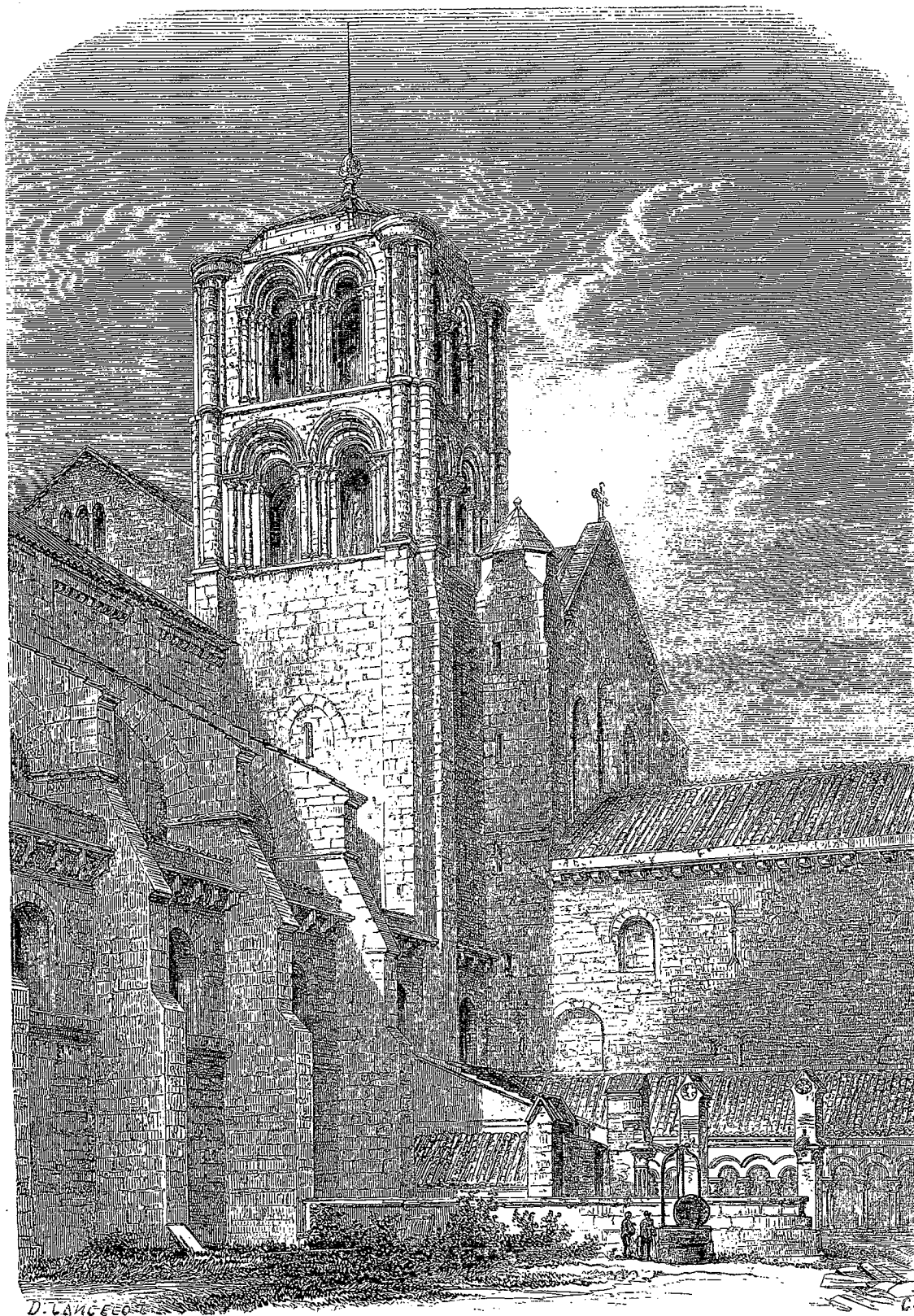
Vézelay était alors une place de sûreté pour le duc de

(1) *Étude sur Vézelay*, t. II, p. 177.

Bourgogne, qui y convoquait ses hommes d'armes pour ses expéditions.

Au quinzième siècle, les Vézeliens se rangèrent encore

sous la bannière bourguignonne, et après la bataille d'Azincourt ils adressèrent au duc Jean Sans-Peur leur acte d'adhésion à sa politique et à son manifeste (1417).



Vue latérale de l'église de la Madeleine, à Vézelay. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie de Baldus.

Après l'assassinat du duc à Montreuil, Vézelay devint un des principaux centres de la ligue bourguignonne. En 1422, le duc Philippe y donna rendez-vous au duc de Bedford, qui occupait Auxerre; ces princes se dirigèrent

de là sur Cosne avec douze mille hommes, et ils forcèrent le Dauphin à passer derrière la Loire. Au milieu des vicissitudes de ces faits d'armes du règne du faible et malheureux Charles VI, Vézelay demeura sous le régime

bourguignon, et devint, en 1424, le chef-lieu du bailliage anglo-bourguignon de Sens. Grâce au courage de ses habitants et à sa forte position, Vézelay put défier les attaques des bandes de pillards qu'on appelait des noms effrayants d'Écorcheurs, de Malandrins, de Tard-Venus. Ses bourgeois voyaient du haut de leurs remparts les flammes dévorer les villages de la vallée de la Cure, dont quelques habitants échappaient à peine à la mort, grâce à l'asile qu'ils recevaient en se réfugiant dans la ville.

L'année 1432 surtout fut un temps d'inquiétudes pour les Vézéliens, car le fameux capitaine royaliste Forte-Épice s'était emparé d'Avallon et de Pierre-Perthuis, et menaçait tellement Vézelay que ses habitants composèrent avec lui et se rachetèrent par une forte rançon.

En présence de ces dangers toujours menaçants, les Vézéliens appelèrent à leur secours le duc de Bourgogne, qui accourut en personne, et réussit à chasser les capitaines royalistes de Pierre-Perthuis et d'Avallon, et dégagea Vézelay (1433).

C'est ainsi, au milieu de traverses et d'alertes continues, que se passèrent les années suivantes et jusqu'en 1445. La crainte des Écorcheurs était continue, et il fallait que les bourgeois de Vézelay fussent toujours sous les armes. La pacification du pays arriva enfin avec la seconde moitié du quinzième siècle, après que Charles VII eut mené les bandes d'aventuriers en Lorraine, qui était alors pays de l'Empire, et qu'il eut réglé pour l'avenir l'organisation de l'armée régulière.

Au commencement du seizième siècle, Vézelay jouissait du calme et de la sécurité. La propriété divisée entre les mains des habitants leur assurait les moyens de vivre; la ville possédait une organisation municipale, souvenir des temps anciens, et composée d'échevins et d'un procureur du fait commun élus par les habitants.

C'est alors que l'abbaye, jadis si puissante, va disparaître pour être remplacée par une simple église collégiale de chanoines, dont le chef, abbé séculier, sera à la nomination du roi. François I^{er} est le dernier souverain qui vint à Vézelay pour y voir, en 1530, le dernier abbé régulier, Diéudonné de Bedner, qui provoqua plus tard la sécularisation et la fin de l'abbaye (1538).

Vézelay, la patrie de Théodore de Bèze, l'un des plus savants hommes de la réforme, joua un rôle dans les guerres civiles du seizième siècle. Sa position stratégique aux limites des provinces de Bourgogne et de Nivernais la rendait importante aux mains des réformés, qui la comptaient, en 1562, comme une de leurs meilleures places de refuge. L'abbé de Vézelay, Odet de Châtillon, était, du reste, un des leurs, et la leur avait livrée. Ils durent capituler devant les forces royales commandées par Sansac, en 1569.

Vézelay devint ville des ligueurs à la fin du seizième siècle, et se soumit enfin à Henri IV, en 1594, à l'insistance de l'abbé Edme de Rochefort.

Le dix-septième siècle s'écoula au milieu de procès des chanoines contre l'abbé Fouquet, le frère du ministre.

On y vit, au dix-huitième, le trop fameux abbé de Tencin. L'avant-dernier abbé, M. Berthier, démolit les vieux édifices du monastère et fit élever de nouveaux bâtiments d'un caractère médiocre (1762), et que la révolution vendit pour être démolis. Il n'est resté debout que la grande église et la chapelle latérale qui la flanque au sud. Nous allons les examiner en détail.

II

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE ET DE LA VILLE DE VÉZELAY.

De quelque côté qu'on arrive à Vézelay, soit d'Avallon, soit du Morvan, soit de la vallée d'Yonne, on aperçoit de

loin et à plusieurs lieues à l'horizon le vaste et solide monument de son église, qui semble le tombeau d'un géant. Mais à mesure qu'on avance, la silhouette se dessine, on reconnaît les deux hautes tours carrées du portail et les deux autres tours de même forme plantées sur les transepts.

Il faut encore faire bien du chemin et gravir les pentes ardues de la montagne pour arriver à la porte principale de la ville, puis monter la longue rue qui mène à l'église, et qui est ornée çà et là de vieilles maisons, ici du temps des belliqueux bourgeois du douzième siècle, plus loin d'une tourelle du quinzième siècle et d'autres édifices de la renaissance. Enfin l'église de la Madeleine paraît, massive et imposante, et splendidement restaurée aux frais de l'État par M. Viollet-Leduc, l'architecte qui a fait le plus de nos jours pour remettre en honneur l'art chrétien du moyen âge.

La façade offre un aspect irrégulier. On y reconnaît des constructions d'époques diverses. Les trois porches, auxquels on accède par un large escalier, sont cintrés et remplis de sculptures. Au-dessus du porche de droite s'élève la haute tour carrée à trois étages de baies, romanes en bas, ogivales en haut; cette partie est couronnée d'une mince balustrade moderne, ogivale et plus riche que les étages inférieurs. Au centre du portail est un vaste tympan construit au milieu du treizième siècle, et composé d'un système de niches ogives renfermant chacune une statue de saint ou d'apôtre, avec la statue du Christ au centre supérieur. Enfin la tour de gauche est incomplète et dépourvue de l'étage supérieur de sa sœur de droite, lequel a été démoli, dit-on, en 1569.

On remarque les sculptures du porche central, qui représentent, à la partie inférieure, la résurrection de saint Lazare et la scène de la Madeleine versant des parfums sur les pieds du Sauveur, et sur le tympan le Jugement dernier.

Ces sujets ont été restaurés avec une entente parfaite par M. Viollet-Leduc et les artistes qu'il a employés. Les sculptures avaient été martelées très-régulièrement en 93, et on n'a eu qu'à suivre les traces accentuées par le marteau méthodique du maçon démolisseur pour les recomposer. L'ornementation des chapiteaux des colonnes de ces portails est formée de sujets historiques sculptés à la manière romane, qui annoncent déjà ce que sera la décoration de l'intérieur du vaisseau.

L'église proprement dite est précédée d'une avant-nef appelée l'église des Pénitents, parce que c'était là que se tenaient les pèlerins pénitents pendant la célébration des offices. Elle fut consacrée dès l'an 1132, par le pape Innocent II.

L'aspect de cette vaste nef est déjà saisissant. Les travées sont ogives, et l'on y reconnaît une première épreuve de l'art qui devait doter la France de ses plus belles cathédrales. Mais ici la forme est encore empreinte du *faire roman* : les piliers sont épais, cantonnés de quatre grosses colonnes; les voûtes d'arêtes ont grand-pied, dit M. Viollet-Leduc, à abandonner la forme de la voûte en berceau.

Il faudrait un volume pour décrire tout ce que renferme d'œuvres l'église de Vézelay, et nous n'avons que quelques pages. Nous abrégons donc.

Dans les trois travées ogivales de cette première nef on trouve un merveilleux travail décoratif; autour des arcades courent des cordons de rosaces; les chapiteaux des colonnes commencent la mise en action des sujets bibliques et légendaires qui vont peupler l'église entière. Au-dessus des travées règne une tribune dont les petites arcades cintrées portent aussi des chapiteaux sculptés de

personnages, et relatifs au sacrifice d'Abraham, au jugement dernier, au festin de Balthazar, etc.

Mais ce qui frappe surtout les regards en entrant dans ce vaisseau, c'est la porte intérieure qui s'ouvre dans l'église proprement dite. Sur le tympan se voit la majesté tranquille d'un Christ byzantin, aux proportions énormes, qui répand sur ses apôtres sa bénédiction. Le calme de l'attitude de ces derniers qui l'adorent, la variété des scènes des trois cordons de l'archivolte, où sont figurées en première ligne les nations qui vont recevoir l'Évangile, le zodiaque, motif ordinaire des tympan byzantins : tout cela est imposant. Joignez-y, sur le trumeau du centre, la statue de saint Jean présentant l'Agneau divin au peuple; sur le linteau, des hommes armés et des personnages d'aspect étrange; sur les piliers latéraux, des scènes variées de nouvelles sculptures; et vous réunirez un ensemble extraordinaire de sujets qu'on rencontre rarement dans un même monument.

Les portes des nefs latérales sont également remarquables, comme on peut le voir par celle du sud, dont nous donnons le dessin page 249, et qui représente sur les deux compartiments : en bas, l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Jésus-Christ; en haut, l'Adoration des mages et des bergers. Sur les pieds-droits et les piliers latéraux sont des anges, une sirène, et un archer bandant son arc pour tuer un démon debout devant lui. Les cordons de l'archivolte sont formés de rosaces et de torsades. On remarque déjà ici la vigueur de l'ornementation et le contraste que les sculptures d'ornement font par leur beauté avec les sculptures de la statuaire. Cet état se reproduit partout dans l'église de Vézelay. Les ornemanistes étaient des artistes très-forts, tandis que les sculpteurs d'images ou de la figure humaine étaient encore de grossiers ouvriers. Toutefois, ils avaient une grande qualité : l'énergie et la passion. Leurs personnages sont étranges, exagérés, mais saisissants dans l'expression de leurs attitudes. Le diable y joue un grand rôle, et possède une gueule énorme. Au-dessus des travées de l'église des Pénitents règne une galerie ouverte sur la nef et sur la grande église par des arcades basses et cintrées, dont les chapiteaux reproduisent des sujets variés tirés de la Bible et des Vies des saints.

Ouvrons les magnifiques portes de fer à pentures forgées d'enroulements imités du fer du douzième siècle, et portons nos regards sur la grande église. L'effet de perspective qu'elle produit est admirable. On suit d'abord une nef de soixante-deux mètres de longueur, à la voûte en berceau, à l'ornementation toute romane, et construite au onzième siècle. L'œil rencontre ensuite le chœur, élancé, bâti dans le large et beau style ogival primitif : cette partie mesure trente-six mètres d'étendue; ce qui, réuni aux parties précédentes de l'édifice, fait un total de cent dix-neuf mètres. La longueur de ce vaisseau égale donc celle des plus grandes cathédrales. On peut juger déjà par là des efforts que les moines ont dû faire pour l'exécuter et des sommes qu'ils y ont dépensées.

Mais revenons à la grande nef. Sa longueur extraordinaire la fait paraître moins large qu'elle n'est en réalité, et il faut l'examiner attentivement pour en bien apprécier les proportions. La teinte grise et douce de la pierre de taille, dont les joints sont également accusés en gris foncé, donne aux parois un ton harmonieux qui repose l'œil. La pâle lumière des étroites-baies à plein cintre jette dans ce temple un jour doux et mystérieux. Mais c'est bien autre chose lorsque l'on porte ses regards sur ces guirlandes de rosaces vigoureuses qui encadrent les arcades des nefs et celles des hautes fenêtres, et qui courent sous ces mêmes fenêtres; — sur ces arcs de la nef en anse de panier, aux

pierres alternativement blanches et grises; — sur ces myriades de chapiteaux, où les scènes les plus étranges représentent la lutte emblématique du bien et du mal; les sujets de l'Apocalypse et ceux de la création, qui remplissent les chapiteaux des colonnes non-seulement aux piliers des travées et aux retombées des voûtes centrales, mais encore, dans les nefs latérales, aux chapiteaux des retombées des basses voûtes. Et si les chapiteaux sont riches, les bases ne le sont pas moins. Des serpents vigoureux les entourent, des animaux fantastiques et menaçants s'y présentent. — Enfin c'est, comme on l'a dit d'autres monuments, tout un poème de pierre; mais quel poème! Le symbolisme religieux du onzième siècle y joue un grand rôle, et c'est en vain qu'on a essayé jusqu'ici d'expliquer ces scènes. Il a fallu se borner même, dans un ouvrage fort savant ⁽¹⁾, à une simple description matérielle.

Le transept et le chœur de Vézelay ont été reconstruits, vers la fin du douzième siècle, dans le style ogival. Quel magnifique complément de la nef romane devaient-ils offrir dans leur construction antérieure! S'ils eussent été conservés, Vézelay aurait présenté la plus merveilleuse église romane de l'Europe entière.

Quoi qu'il en soit, cette partie du vaisseau n'est pas indigne du reste. A la suite de la large travée du transept, on compte onze arcades ogives qui forment le chœur et le sanctuaire proprement dit; les collatéraux sont fermés par neuf chapelles dont les cinq de l'abside sont circulaires. Les arcades du chœur sont portées sur dix colonnes monolithes, de grosseur inégale et hautes de 5^m.60. Au-dessus règne une galerie d'ogives géminées et servant de soubassement aux grandes fenêtres de même style. L'ornementation des chapiteaux des colonnes est partout ici uniforme, et représente des crosses et des feuillages du douzième siècle.

Au-dessous du chœur s'étend la crypte de la Madeleine, longue de 19 mètres, haute de 3^m.40 et large de 9 mètres, voûtée à plein cintre sur douze courtes colonnes à chapiteaux très-simples. Elle est vide aujourd'hui du tombeau de la sainte. La partie antérieure est du onzième siècle, et la partie postérieure du douzième. On y remarque à la voûte des peintures fleurdelisées qui ont été faites au temps de la translation des reliques de la Madeleine par Louis IX.

A droite du chœur est une vaste chapelle romane, autrefois la salle capitulaire des moines. Sa structure et sa décoration sont dignes de l'église.

Si nous faisons le tour du vaisseau, nous y remarquons l'ampleur et la solidité, et sous le comble des basses nefs un cordon composé de rosaces magnifiques et qui remplit cette partie de l'édifice; sur le transept de droite s'élève la tour carrée, dite de Saint-Antoine, à deux étages de baies cintrées, haute de 34 mètres, autrefois couronnée d'une flèche en pierre. Une autre tour, aujourd'hui détruite, lui faisait pendant. A côté de la tour Saint-Antoine s'étend la chapelle, autrefois la salle capitulaire dont nous avons parlé plus haut.

Les édifices du monastère reconstruits au dernier siècle ont été démolis; il ne reste donc plus rien des grandes constructions qui devaient le composer au moyen âge.

On remarque sur la pente de la montagne, à mi-côte, du côté du nord, les ruines du couvent de la Cordelle et de la chapelle Saint-Fiacre, édifice du douzième siècle, où l'on croit que saint Bernard a prêché la croisade.

A la vue du vaste monument de l'église de Vézelay, et si on y réunit par la pensée les bâtiments encore plus considérables du monastère qui devaient couvrir tout le

(1) Archives de la Commission des monuments historiques.

plateau qui couronne la montagne, on se demande d'où les moines de Vézelay ont tiré les matériaux qui ont servi à ces constructions. Des recherches récentes faites par M. Cotteau, savant géologue, ont éclairé ces questions, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire des arts au moyen âge.

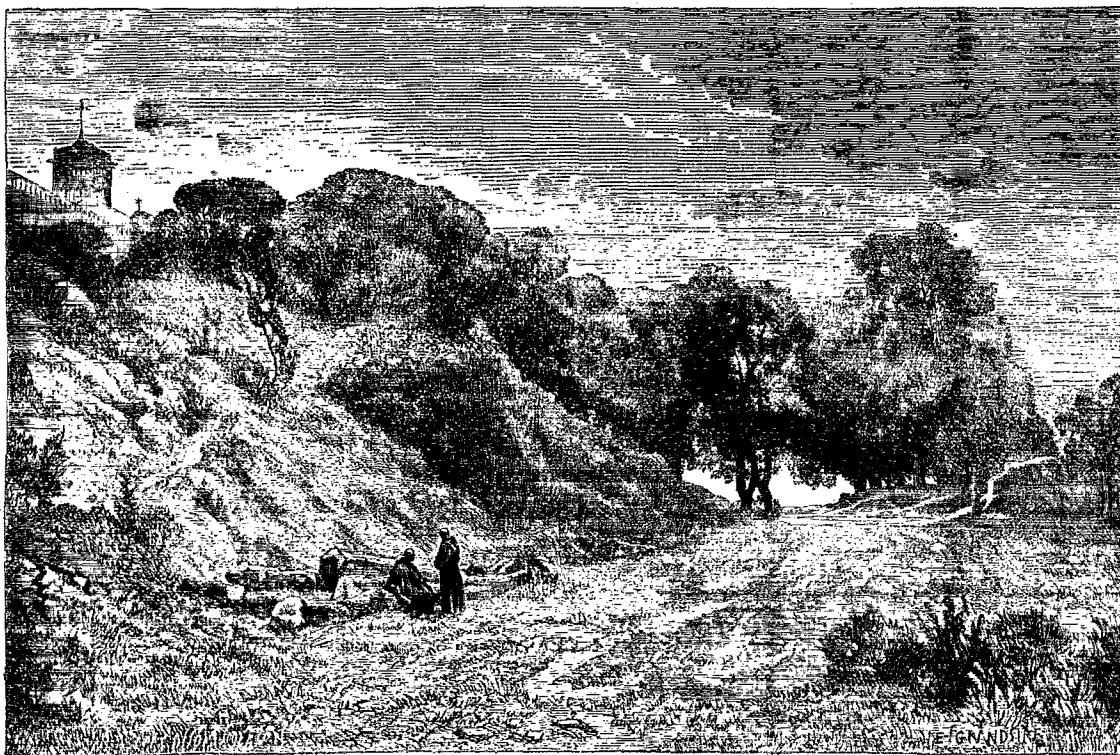
L'examen de la pierre qui a été employée dans l'église de Vézelay amène à reconnaître facilement que c'est un calcaire oolithique. La contrée voisine est assise tout entière sur la grande oolithe. Mais parmi toutes les carrières ouvertes dans ce banc, il n'y en a point d'autres qui aient pu fournir les magnifiques assises de l'église de Vézelay que celles de Coutarnoux, anciennes et vastes exploitations connues par les comptes des travaux au moins depuis le quatorzième siècle, et éloignées de Vézelay de plus de trente kilomètres. L'auteur du *Dictionnaire d'architecture française*, M. Viollet-Leduc, émet à ce sujet une opinion qui est partagée par M. Cotteau. Il n'est pas rare, dit-il, de trouver dans les églises abbatiales des blocs énormes. Ainsi, par exemple, on voit dans le chœur de l'abbaye de Vézelay des colonnes monolithes qui ne cubent pas moins de quatre mètres. Or ces colonnes proviennent des carrières de Coutarnoux.

M. Cotteau a reconnu également, dans un grand nombre de chapiteaux de la nef, des sculptures exécutées avec une pierre tendre, grisâtre, oolithique, identique à celle qu'on exploite encore actuellement dans une des carrières de Coutarnoux, appelée Champ-Rotard, qui est souvent mentionnée au moyen âge.

La pierre blanche et tendre du coral-rag entre aussi pour une grande part dans la construction de l'église de Vézelay, notamment dans les sculptures d'ornement de l'extérieur, telles que les pinacles, les clochetons, les gargouilles, etc. Cette pierre, si blanche d'abord, se trouve teinte d'une couleur grise avec le temps, et se couvre d'une couche qui la défend contre les intempéries des saisons et lui permet de résister mieux et plus longtemps que la pierre dure même. On pense avec raison que la pierre employée à ces sculptures provient des anciennes carrières de Mailly-la-Ville, village éloigné cependant de seize à dix-sept kilomètres de Vézelay.

Du reste, c'est encore en cet endroit que, lors de la restauration du monument qui vient d'avoir lieu, on a été chercher les pierres nécessaires à ce travail de sculpture.

En apprenant qu'il y a dans l'église de Vézelay des colonnes monolithes de quatre mètres de cube et de cinq



Près de Vézelay. — Dessin de Grandsire, d'après une peinture de M. Guillon.

mètres de haut, on se demande par quels moyens de traction on pouvait, au douzième siècle, les amener de huit lieues au sommet de la montagne de Vézelay. Des recherches ont été faites qui ont permis de reconnaître l'existence de chemins solides et nombreux qui conduisaient de divers points à Vézelay. La viabilité n'était pas abandonnée, comme on pourrait le croire, et il était en effet indispensable d'avoir de bonnes routes pour transporter ces masses de matériaux nécessaires à l'érection des édifices de l'abbaye de Vézelay.

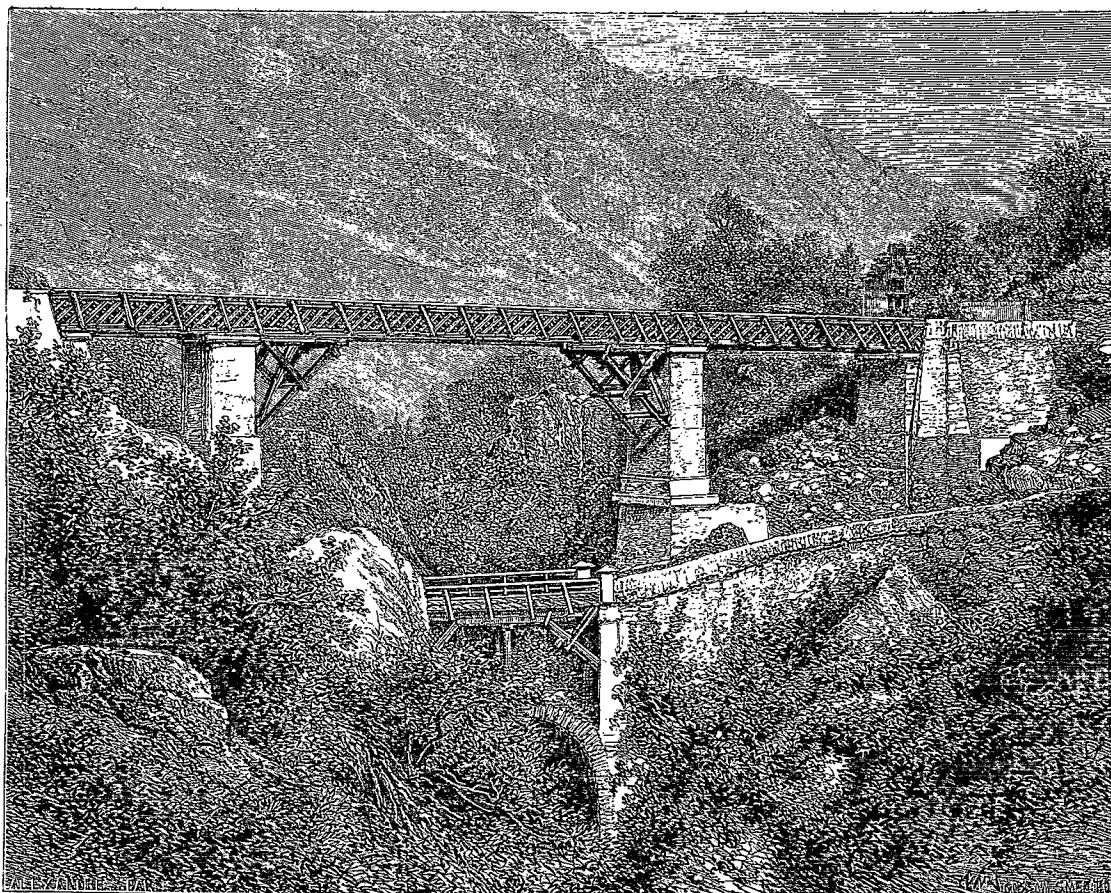
Les murs de la ville, autrefois solides et bien entretenus, sont abandonnés. Cependant une des portes de l'en-

ceinte, mieux construite que le reste et du seizième siècle, a résisté, et présente encore, comme on le voit dans le dessin que nous donnons (p. 252), une formidable défense composée de deux grosses tours rondes à losanges, avec cordons de consoles en haut, formant échauguettes. Sur le cintre de la porte sont trois niches du même temps.

On montre encore, dans l'intérieur de la ville, la maison où est né Théodore de Bèze, dont le père était officier de justice de l'abbaye.

LE PONT DE SIA

(HAUTES-PYRÉNÉES).



Le pont de Sia (Hautes-Pyrénées). — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie de Davanne.

C'est sur la route de Luz et de Saint-Sauveur à Gavarnie, entre Saint-Sauveur et Gedre, que l'on rencontre le pont de Sia. Les piétons suivent aisément cette route sans avoir besoin de guide, et l'on peut aussi la parcourir à cheval; mais il n'est pas prudent de s'y engager en char, surtout aux bords du Gave. Lorsqu'on a franchi, de l'autre côté du *Rioumaï* (mauvais ruisseau), le pas de l'Échelle, lorsqu'on a entendu un écho célèbre, entre deux parois de la montagne, et vu près du précipice le grand rocher que les habitants appellent la *Peyre Ardoune*, on aperçoit, au pied du pic d'Aubiste et au-dessous de quatre moulins, d'abord la cascade de Sia, puis, à 40 mètres au-dessus du Gave, le pont du même nom. Au-dessous, on voit encore la vieille arche en ruine, couverte de lierre et sans parapet, qui était autrefois le seul moyen de passage. « En amont, dit M. Joanne, le Gave tombe d'une hauteur de 30 mètres, avec un bruit terrible, au milieu de rochers écroulés: Sur le flanc de la montagne, quelques maisons éparses forment le misérable hameau de Sia; au fond de la vallée, en face, s'élève la montagne de Brada. »

UN EXEMPLE POUR TOUS.

ANECDOTE.

Un jour que nous revenions d'une excursion dans la forêt des Ardennes, entre Rocroi et Rimogne, nous apprimes du petit garçon qui nous servait de guide qu'il y avait tout près de là une grande ardoisière où travaillent

beaucoup d'ouvriers. Ils y descendent le lundi matin pour ne remonter que le samedi soir. Après être restés toute la semaine sous terre, ils vont passer le dimanche avec leurs familles, dans leurs maisons situées au milieu d'une charmante vallée.

On détache les ardoises par grandes masses du rocher, et on les débite en feuilles; car elles forment comme les feuillets d'un livre collés les uns aux autres. On leur donne ensuite la forme régulière que nous leur voyons sur les toits.

Je demandai à notre petit compagnon s'il arrivait beaucoup d'accidents dans la carrière. Mais je ne lui eus pas plutôt fait cette question que je m'en repentis, car l'enfant devint tout à coup très-rouge, puis si pâle qu'il semblait se trouver mal. Il se remit cependant, et dit :

— Mon père y est mort à la Noël dernière : il a été tué en voulant sauver mon frère. Il s'était fait un éboulement à l'endroit où travaillait Jacques. Mon père crut qu'il était dessous; et comme il tâchait de l'en tirer, la pierre tomba sur la tête de mon père.

— Votre frère fut-il sauvé?

L'enfant répondit par le récit suivant :

Son père et son frère aîné, Jacques, qui avait alors treize ans, et qui était employé à séparer les ardoises, étaient ensemble à l'ouvrage dans la mine. Près de l'endroit où ils travaillaient, il y avait un grand réservoir plein d'eau. Le père, à quelque distance, s'occupait à détacher à coups de pioche les blocs d'ardoise qu'on taille et qu'on polit ensuite. Jacques avait grimpé dans la partie supé-

rieure de la mine, et il regardait de là les masses de rocher au milieu desquelles son père piochait. Tout à coup il crut en voir quelques-unes craquer et se fendre par le haut. Il appela son père pour l'avertir; mais le père ne l'entendit pas. L'enfant cria plus fort : « Père! père! » Mais sa voix se perdit dans les profondeurs de la mine. La fente allait toujours s'élargissant. Jacques vit le grand bloc d'ardoise tout près de tomber. Sans souci du danger, il sauta en bas du banc de roche sur lequel il était; et s'élança du côté de son père, dont l'attention était maintenant éveillée. Il lui montra du doigt le bloc qui chancelait. Le père fit un saut en arrière, et avant que Jacques pût le rejoindre, toute la masse s'effondra avec un bruit épouvantable.

Quand le nuage de poussière et de terre se dissipa, le père chercha des yeux son garçon. Il ne le vit pas. Les éclats et les lames effilées de l'ardoise étaient épars tout autour. « Jacques! cria le père dans une terrible angoisse; Jacques! » Mais personne ne répondit. Quelques-uns des mineurs qui avaient entendu le craquement vinrent s'informer de ce qu'il y avait, et se mirent à aider leur camarade. Ils venaient de réussir à déblayer un énorme pilier qui pesait sur la masse effondrée, quand un des mineurs cria : « Ohé! Léonard, gare à toi! gare! » L'avis vint trop tard. En abattant le pilier, ils avaient ébranlé le quartier de roc qu'il soutenait : en une seconde, tout crêla sur le père de Jacques et l'écrasa. Il y avait juste assez de jour dans la mine pour éclairer ce malheur. Les ouvriers, frappés d'épouvante, restaient immobiles et muets; enfin l'un d'eux dit : « C'est fini : le pauvre Léonard est mort; mais, qui sait? Jacques est peut-être en vie : il ne faut pas renoncer à le chercher. Qu'un de nous aille trouver la femme de Léonard, et la prépare à apprendre ce qui est arrivé. Vas-y; toi, Jean : elle te connaît; et tu lui diras la chose petit à petit, et mieux qu'un autre. Plus tard, nous verrons ce qu'il y aura à faire pour elle et le garçon, s'il plaît à Dieu qu'il soit vivant! »

Jean se mit en route pour aller chez Léonard. La petite maison, bâtie dans la vallée, était nette, bien close, exposée au midi : le soleil l'éclairait, et à la voir ainsi riante, on eût pensé que le bonheur habitait au dedans. La grande chaise était au coin d'un bon feu, qui flambait en l'honneur du samedi soir, dans l'attente du père, tandis que la femme apprêtait le souper et rangeait l'intérieur, comme toujours la veille du dimanche. Jean entra. Il n'eut pas besoin de parler pour annoncer la terrible nouvelle : la femme la lut sur son visage. Elle courut dehors : il y avait peut-être quelque chose à faire, quelque secours à donner à son mari. Jean l'arrêta doucement à la porte, et, secouant tristement la tête, il lui dit que c'était inutile, que tout était fini, et que les camarades lui rapporteraient bientôt ce qui restait du pauvre Léonard. Il ne parla pas de Jacques, car il y avait encore une faible espérance de le retrouver, et elle avait bien assez de sa douleur. Elle ne dit pas une parole, mais fit signe à Jean de la laisser seule. Quand il fut parti, elle ferma la porte, et se jeta à genoux pour pleurer et prier.

Tandis que la mère pleurait et priait, le cœur navré, où était Jacques? Était-il aussi perdu sans retour? Quand la grande masse d'ardoise tomba, il se trouvait dans un enfoncement du rocher, au-dessous de l'endroit où travaillait son père. Le roc qui surplombait l'avait préservé; mais l'éboulement avait entièrement bloqué la petite cavité qui le protégeait : il essaya de remuer quelques-uns des blocs, mais en vain.

Il ne s'en troubla pas. Il ne pensait qu'à la joie d'avoir sauvé son père, — car il le croyait sauvé. — Mais après un peu de temps, il se rendit compte de sa situation, et le

cœur lui manqua. Il était comme enterré vivant. Personne ne savait qu'il était là; ou si quelqu'un en avait l'idée, il devait être impossible ou dangereux d'arriver jusqu'à lui. Il n'avait ni nourriture, ni lumière, rien qui pût lui venir en aide. Il était seul, tout à fait seul. « Non, se dit le brave enfant, je ne suis pas seul. Ma mère m'a dit et j'ai lu que nous ne sommes jamais seuls : Dieu est avec moi, même ici; il aura soin de moi. » Il s'agenouilla dans l'obscurité, et pria Dieu de le tirer de là et de le rendre à ses parents. Il s'assit ensuite sur le roc, et quoique de grosses larmes coulèrent sur ses joues, il avait moins peur; car il avait mis son espérance en Dieu, qui prend soin des enfants et de tout ce qu'il a créé. Mais peu à peu il crut sentir ses pieds mouillés. Il se baissa et tâta : ses doigts enfoncèrent dans l'eau. C'était étrange : peut-être n'y avait-il pas d'abord pris garde. Ses pensées se reportèrent vers son père; il se demanda s'il n'avait point été blessé par quelque éclat du rocher. Cependant l'eau atteignait ses chevilles : il se leva, saisit d'une nouvelle frayeur. Le réservoir d'eau était au-dessus de la partie de la mine où il se trouvait. La chute des blocs d'ardoise l'avait sans doute endommagé, et l'eau qui s'en échappait filtrait dans la petite caverne. Il réfléchit. Il n'y avait plus de doute : il était certain que l'eau montait, quoique avec lenteur; il la sentait de plus en plus haut autour de ses jambes. Il grimpa le long du roc dans la partie supérieure de la cavité; il chercha à tâtons s'il n'y découvrirait pas quelque issue par laquelle il pût se glisser et échapper à la mort qui approchait. Ses mains parcoururent les aspérités de la froide pierre sans y trouver une crevasse, une fente; partout le roc, dur, compacté, glacé. Il grimpa encore plus haut. Un moment, il se flatta d'avoir atteint un lieu de refuge : il ne sentait plus l'eau. Hélas! elle n'était pas encore arrivée jusque-là. Comme il se tenait accroché aux flancs du rocher, l'eau baigna de nouveau ses pieds; elle montait, montait toujours. « Mon Dieu, que votre volonté soit faite! » dit l'enfant; et même alors, même là, il sentait que Dieu était avec lui, et il cessa presque de craindre, car il avait foi en Celui qui, dans la vie ou dans la mort, n'abandonne jamais ceux qui ont mis en lui leur confiance. L'eau s'élevait lentement, mais sûrement. Elle gagna son corps; il en eut jusqu'à la ceinture, puis jusqu'aux épaules... Ses mains cramponnées au rocher faiblirent; elles ne pouvaient plus le soutenir : ses forces défailaient. « Mère, chère mère, dit l'enfant, c'est la volonté de Dieu; Dieu vous bénisse! Je suis heureux, mère chérie : Dieu est avec moi, Dieu est bon; que sa volonté soit faite... Au revoir, mère! » Ses doigts crispés se détendirent; il tomba dans l'eau qui montait toujours.

Que devenait la mère pendant que son petit Jacques, son bien-aimé, était si près de mourir? Le coup qu'elle avait reçu au cœur en apprenant la mort de son mari lui avait ôté toute présence d'esprit, toute pensée; et ce ne fut qu'après que le corps eut été rapporté à la maison, et qu'agenouillée auprès elle eut pleuré le cher compagnon de sa vie, ce ne fut qu'alors qu'elle s'aperçut de l'absence de son fils. Elle se releva d'un bond, et allait se précipiter dehors, lorsque la même main qui l'avait déjà arrêtée se posa de nouveau sur son bras, et Jean lui dit :

— Il sera bientôt ici; il est vivant, mais bien faible.

Il lui conta tout ce qu'il savait de l'accident. Il lui dit comment le petit Jacques avait essayé de sauver son père, comment il avait été enfermé dans le roc par la chute du bloc d'ardoise, comment l'eau du réservoir s'échappait et avait rempli peu à peu la cavité où était le pauvre enfant; comment lui et ses camarades étaient parvenus à déblayer les décombres juste à temps pour l'empêcher d'être noyé.

Il enfonçait lorsque la lumière des torches avait brillé sur les eaux noires ; des mains amies lui avaient été tendues, les voix qui l'appelaient avaient résonné à son oreille au moment où il fermait les yeux pour s'endormir et retourner dans le sein de Dieu.

Le petit Jacques était sauvé ; mais survivrait-il à cette épreuve ? C'est ce que personne ne savait. On le rapportait à sa mère, afin qu'elle vît ce qu'il y avait à faire. Pour la seconde fois ce jour-là, des pas lourds et lents entrèrent dans la chaumière, et un triste fardeau y fut déposé pour la seconde fois. Le père gisait froid et immobile sur un lit, et sur l'autre l'enfant, tout aussi froid, tout aussi pâle, tout aussi roide ; et pourtant la mère, couchée sur son fils, écoutait, épiait un signe de vie. Il ne bougeait ni ne parlait ; mais elle crut sentir son souffle, et, à genoux près de lui, elle réchauffa ses mains glacées dans les siennes, elle mit sa joue brûlante contre la joue froide de l'enfant, elle colla sa bouche sur sa bouche.

Peu à peu la couleur revint et passa ; sa main tressaillit dans celle de sa mère, ses yeux s'entr'ouvrirent, et il la regarda. Oh ! qui pourrait dire la joie qui remplit ce pauvre cœur maternel à ce vague regard ? Qui pourrait dire l'élan de reconnaissance vers Dieu de ce pauvre cœur si meurtri ? Jacques referma les yeux, et, accablé de sa longue lutte, il tomba dans un profond sommeil. Alors la pauvre veuve rassembla autour d'elle ses autres enfants ; tous s'agenouillèrent dans la chambre du père mort, et elle pria avec ferveur le Tout-Puissant d'épargner son fils aîné ; elle demanda à Dieu d'être le père de ses pauvres enfants orphelins, et de leur donner à tous la force de toujours dire, quoi qu'il arrive : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! »

Un an s'était passé ; Jacques, promptement remis, avait remplacé son père dans l'ardoisière, et il était aujourd'hui le soutien de ses petits frères, la consolation et la joie de sa pauvre mère, à qui Dieu l'avait miraculeusement conservé.

BONNES PENSÉES,

ET COMMENT ELLES NOUS VIENNENT.

Il n'y a si petite chose qui ne porte avec elle un grand enseignement, quand le cœur et l'esprit sont disposés à entendre ce muet langage. Saint François en cite plusieurs beaux exemples :

« Saint Grégoire, évêque de Nazianze, ainsi que lui-même le contait à son peuple, se promenant sur le rivage de la mer, considérait comme les ondes, s'avancant sur la grève, y laissaient des coquillages et petits cornets, tiges d'herbes marines, petites huîtres, et semblables brouilleries que la mer rejetait, et, par manière de dire, crachait dessus le bord ; puis, revenant par d'autres vagues, elle reprenait et engloutissait de nouveau une partie de cela, tandis que les rochers des environs demeuraient fermes et immobiles, quoique les eaux vinssent rudement battre contre eux. Or, à ce propos, il fit cette belle pensée que les faibles, comme coquilles, cornets et tiges d'herbes, se laissent emporter tantôt à la joie, tantôt à la tristesse, à la merci des ondes et vagues de la fortune ; mais que les grands courages demeurent fermes et immobiles à toutes sortes d'assauts et tempêtes. De cette pensée il fit naître cet élan du grand prophète David : O Seigneur, sauvez-moi, car les eaux ont pénétré jusqu'à mon âme ! Il était alors en affliction pour la malheureuse usurpation que Maxime avait entreprise sur son évêché.

» Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, était admirable en cette pratique de bonnes inspirations. Un jour

qu'il voyageait, un levraut, pressé des chiens, accourut sous le cheval du saint prélat, comme à un refuge que le péril imminent de la mort lui suggérait, et les chiens, aboyant et clabaudant tout autour, n'osaient se jeter sur leur proie et l'arracher de l'asile qu'elle s'était choisi. Spectacle certes extraordinaire, qui faisait rire tout le train, tandis que le grand Anselme, pleurant et gémissant : Ah ! vous riez, disait-il, mais la pauvre bête ne rit pas ! Les ennemis de l'âme, poursuivie et malmenée par divers détours et toutes sortes de passions, l'attendent ainsi au détroit de la mort pour la ravir et dévorer, et elle, tout effrayée, cherche partout secours et refuge. Si elle n'en trouve point, ses ennemis s'en moquent et s'en rient. Ce qu'ayant dit, il s'en alla triste et soupirant. »

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

LA PROPRETÉ.

Suite. — Voy. p. 34, 234.

Les ablutions froides n'ont rien de rigoureux quand on en a contracté l'habitude, et elles sont toujours inoffensives quand elles sont pratiquées largement et sur toute la surface du corps. Mouille-t-on seulement l'une de ses parties, il s'établit avec les autres un échange de réactions dont nous ne connaissons ni la nature, ni les voies, mais qui aboutit à des inconvénients : ici à un rhumatisme, là à un rhume, ailleurs à une angine. C'est le mécanisme d'un courant d'air (véritable douche froide locale) qui enrhumme, tandis que l'immersion du corps entier dans une atmosphère froide ne produit rien de semblable. L'éponge est l'instrument admirablement simple de cet office salutifère : promenée rapidement sur le corps, elle le modifie en même temps qu'elle habitue la peau à l'impression du froid. Les gourmets en cette matière préfèrent l'armoire à douches, fort en usage en Angleterre et dans le nord de l'Europe, armoire dont le chapiteau doublé de zinc est un réservoir d'eau qui a trois mètres d'élévation, dont le plancher, percé de trous, laisse écouler le liquide, et qui fournit, quand on presse sur un levier, une foule de jets divergents qui vont exciter la peau par le choc en même temps que par le froid. C'est de l'hydrothérapie domestique, sans encombrement et à des prix parfaitement abordables pour les gens aisés. Cet appareil devrait bien entrer dans nos habitudes.

L'étude de la médecine montre à chaque instant la génération des grands effets par les petites causes quand celles-ci répètent incessamment leur action : elle apprend, par cela même, à voir dans les choses les plus usuelles de la vie des périls qu'on ne soupçonne pas ou des ressources qu'on ne soupçonne pas davantage. Or nul intérêt physique ne domine celui-ci : une éponge et deux litres d'eau froide tous les jours le sauvegardent quand on le veut bien ; mais on ne le veut pas, ou plutôt on le veut mal, et la santé s'en va, et la vigueur des générations s'en va. Bossuet disait que la source de tout bien était de placer le bonheur là où il est réellement, et que la source de tout mal était de le chercher là où il n'est pas. Ce mot est applicable aussi au bonheur du corps : cherchons-le dans l'endurcissement, l'activité, la modération et la propreté, et nous le trouverons, s'il nous est permis de l'espérer.

Il y a un singulier parti pris de discréditer le corps, et l'hygiène n'est pas fâchée de trouver l'occasion de dire son mot sur ce point. L'âme n'est guère compatissante pour lui ; elle le traite avec une constante hauteur, et elle lui répète tous les jours qu'elle s'est mésalliée, comme ces demoiselles de haute maison qui, engagées dans un ma-

riage bourgeois, écrasent leur mari sous la supériorité de leur origine, et l'invoquent à tout bout de champ. J'accorde que l'un des époux est quelque peu trivial, de mauvaise compagnie, exigeant, pas mal égoïste, prompt à tirer la couverture de son côté, enclin aux choses vulgaires, et qu'il ne brille pas précisément par le bon goût; mais il est ainsi fait, et ce ménage, comme tous les autres, plus que tous les autres, doit avoir pour base le support réciproque. D'ailleurs cette tolérance ou, si l'on veut, cette résignation de l'âme est intéressée : la guenille de Chrysalde a plus souvent qu'à son tour des idées de domination, et les velléités de Spartacus ne lui sont pas tout à fait étrangères. Si l'âme humilie le corps, celui-ci la tracasse, la tire à reculons quand elle veut aller en avant, en bas quand elle veut monter (et il est de sa nature de vouloir monter), et le coche humain, traîné par deux chevaux de sang, de vitesse et de force en tout différents, et par un chemin sablonneux et malaisé au dernier point, verse trop souvent en route. Un philosophe ancien (Diogène, peut-être) disait que si le corps appelait l'âme en jugement, il la convaincrerait de mauvaise administration. Je crois, pour mon compte, qu'on renverrait les plaignants dos à dos, et qu'on n'aurait pas tort. L'hygiène, qui se garde bien de toucher aux prérogatives de l'âme, ne veut pas non plus qu'elle traite son compagnon de Turc à More. Les épithètes de vile poussière, d'argile, d'enveloppe périssable, de guenille, etc., sont inoffensives et soulagent l'âme; mais ce qui n'est pas inoffensif, c'est de partir de là pour écraser le corps d'un parfait dédain, de croire que tout est assez bon pour lui, de ne pas songer que s'il n'est pas Dieu il est temple, qu'il a sa dignité, ses destinées éternelles, et qu'il vaut mieux, pour l'honneur de l'âme elle-même, le purifier par l'eau et les parfums que de le déclarer chose vile, et à tout propos.

L'une des missions du corps, et elle n'est pas médiocre, est de se rapprocher autant que possible de ce type humain parfait, idéal, qui, à l'origine des choses, a jailli de la pensée divine, et que nous n'entrevoions plus aujourd'hui qu'à travers mille heurtlements de lignes, de tons et de proportions. La beauté est un don, et sa valeur, envisagée sous cette perspective, se relève sensiblement. Elle constitue une résultante d'éléments nombreux : je citerai entre autres la ligne primitive, la jeunesse, la santé, la propreté. Ce dernier ne remplace pas les autres, mais il leur donne un singulier prix. Il semble puéril, au premier abord, que l'hygiène, science grave s'il en fut, s'occupe de la beauté; mais les voies par lesquelles on cherche tous les jours à conquérir celle-ci ne sont pas toutes également sûres : le charlatanisme y tend ses toiles d'araignée, et l'hygiène ne fait que son métier en regardant ce qui s'y passe. La peau, les cheveux, les dents, sont le trépied de la beauté; la supercherie s'y assied volontiers, et y rend des oracles intéressés que la quatrième page des journaux reproduit avec un dévouement que rien ne lasse. Une peau fine et délicate, d'une harmonieuse uniformité de teinte; des cheveux abondants et soyeux, des dents intactes, blanches et bien rangées, peuvent sans doute ne pas créer la beauté, mais il n'est pas de beauté sans ces avantages : on peut les conserver quand on les a, les retenir quand ils s'en vont, les suppléer quand on ne les a plus. J'abs-trairais volontiers ce dernier point de vue; l'art m'en-songer de la prothèse, du maquillage, de la teinture, de la dissimulation et de la substitution, art pratiqué par de nombreuses Aspasiases et de non moins nombreuses Jézabels, n'aurait rien qui méritât d'occuper l'hygiène, art sérieux s'il en fut, si la coquetterie, s'égarant dans ses voies, ne recourait à des procédés hasardeux qui compromettent la santé sans atteindre le but qu'ils se proposent. « Quand

on se porte aussi bien que possible, on est aussi beau qu'on peut l'être. » Je propose cet aphorisme aux gens qui, suivant le mot de la Rochefoucauld, « ne savent pas être vieux », et qui remplacent les harmonies du déclin par la grimace d'une restauration désespérée. Je vais avoir à revenir plusieurs fois sur ce point. J'étudierai d'abord l'hygiène et la beauté de la peau.

La suite à une autre livraison.

ILLUSIONS D'OPTIQUE.

LA FANTASMAGORIE.

La fantasmagorie est un perfectionnement de la lanterne magique, qui a été imaginée, il y a plus de deux siècles, par le célèbre jésuite Kircher : l'appareil qui lui donne naissance est composé d'une grande boîte en bois qui renferme une lampe à réflecteur muni de verres grossissants; cette lampe éclaire l'image placée dans l'axe d'un tuyau spécial.

Les rayons lumineux projetés par le réflecteur viennent frapper la surface convexe d'une lentille dont la partie plane est tournée du côté du tableau transparent.

Cet appareil est mobile sur un système de grandes roues munies de flanelle qui leur permet de glisser sans bruit sur

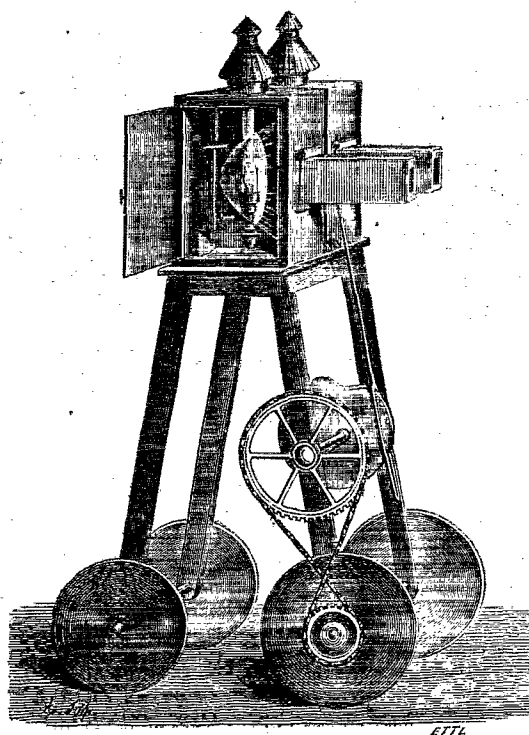


FIG. 1.

un parquet (fig. 1). L'image du tableau est projetée sur un écran transparent que l'on tend en face des spectateurs, et qui les sépare de l'appareil fantasmagorique.

On peut représenter sur cette toile gommée des spectres, des monstres, différents objets plus ou moins fantastiques, qui apparaissent d'abord comme des points, et qui, en prenant graduellement un grand accroissement, paraissent s'avancer et se précipiter sur les spectateurs.

Le tube dans lequel on place les tableaux renferme deux lentilles; et lorsqu'on se propose de faire paraître les objets plus ou moins grands, on éloigne plus ou moins l'appareil de l'écran, en diminuant peu à peu la distance qui sépare les deux lentilles. Quand la toile est bien disposée, quand elle est entourée de rideaux opaques, les spectateurs ne

peuvent se rendre compte de la distance qui les en éloigne, et ils sont ainsi l'objet d'une illusion vraiment remarquable.

Rappelons que, sous la révolution, Robertson attira tout Paris dans la salle du couvent des Capucines, et étonna un nombreux public par des scènes étranges qui produisirent un enthousiasme égal à celui que suscitèrent à différentes reprises le magicien Cagliostro et le magnétiseur Mesmer. A une époque antérieure, les sorciers et les magiciens ont dû trouver dans ces illusions bien des moyens de faire des dupes, et la fantasmagorie a d'abord été un instrument d'imposture; aujourd'hui, ce n'est plus qu'une source d'amusement, et c'est comme telle que nous la décrirons.

On peut, avec l'appareil fantasmagorique, qui, réduit à de petites dimensions, est d'une construction très-simple, peindre soi-même des figures sur verre, et disposer le tableau de telle façon que les personnages qu'il représente semblent animés et doués de mouvement. La peinture se fait avec des couleurs broyées que l'on applique sur verre à l'aide de vernis à tableau, et dans un grand nombre de cas on peut donner plus de relief à la peinture, en l'entourant d'un fond noir que l'on produit en étalant tout autour, sur le verre, une couleur formée de noir de fumée et de vernis à tableau. Voici quelques figures qui offrent une illusion assez plaisante.

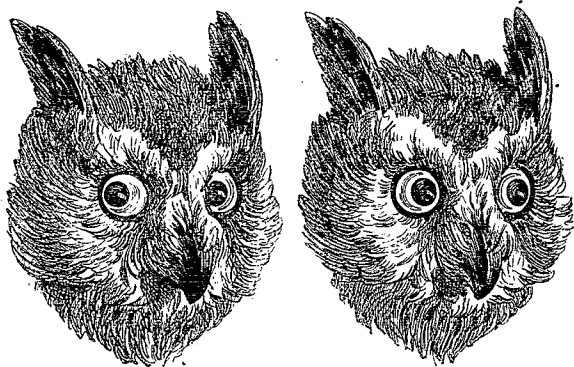


FIG. 2.

Une tête d'animal qui remue les yeux. — On peint sur le verre la tête d'un animal quelconque, d'un chat-huant, par exemple; on a soin de laisser la place des yeux en blanc, et en prenant minutieusement ses dimensions, on dessine sur une autre plaque de verre deux points noirs disposés de telle manière que, placés derrière la première plaque, ils simulent la pupille des yeux de l'animal. La première plaque de verre est fixée dans un écran de carton qui peut entrer dans le tuyau fantasmagorique; la deuxième plaque est légèrement mobile dans un glissoir, et elle peut se mouvoir de telle sorte que les points noirs qui y sont peints se transportent de la droite des yeux à la gauche : cette figure projetée sur l'écran représente la tête, d'abord très-petite; on éloigne peu à peu l'appareil fantasmagorique, et le chat-huant grossit à vue d'œil; il semble se précipiter sur les spectateurs : on fait mouvoir la plaque de verre antérieure, et voilà la tête qui agit ses pupilles et regarde successivement toutes les parties de la salle.

Une fenêtre qui se ferme. — Une jeune dame est à sa fenêtre et arrose les fleurs qu'elle y cultive; elle s'aperçoit sans doute qu'elle est vue, car la voilà tout à coup qui ferme précipitamment ses rideaux et disparaît sous ce voile. — Cet effet se produit à l'aide d'un système identique au tableau précédent. — Derrière le verre qui représente la fenêtre, on en fait glisser un autre où sont peints d'abord le personnage, ensuite les rideaux; on fait rapi-

dement avancer ce verre en le poussant dans un glissoir où il est maintenu; comme le mouvement est subit, le rideau ne paraît pas avancer, mais bien tomber naturellement, et l'illusion est complète.

Ces verres, faciles à préparer, peuvent être variés à l'infini, et ils sont employés aussi bien dans la lanterne magique que dans l'appareil fantasmagorique. Les opticiens ont l'habitude de faire un grand nombre de sujets différents, à l'aide du mouvement que l'on peut facilement communiquer à l'une des plaques de verre.

Un marmiton qui change de tête. — Voici un marmiton



FIG. 3.

FIG. 4.

(fig. 3) qui s'avance majestueusement portant dans un plat une tête de veau gracieusement parée de persil; tout à coup la scène change : le marmiton a la tête de veau sur les épaules, et il porte dans le plat sa propre tête (fig. 4). Sur le verre fixe, on a dessiné un marmiton sans tête, portant un plat vide; sur le verre mobile, on a dessiné



FIG. 5.

deux têtes, et placées en sens inverses (fig. 5), comme l'indique la gravure ci-dessus. Quand on fait glisser ce verre, retenu par deux crans, le personnage a sa tête naturelle; quand on pousse le verre plus loin, il y a substitution de l'une à l'autre. Le verre qui glisse ainsi dans l'appareil est figuré sous notre gravure.

On peut encore représenter de la même façon un gourmet qui se trouve attablé devant un festin de Gargantua. Il a devant lui un pâté formidable qu'il dévore des yeux, et il va le découper avec convoitise. — Voilà tout à coup

le pâté qui disparaît et laisse un plat vide en face de ce malheureux convive.

Si l'on fait une scène d'apparition, telle que l'arrivée d'un brigand dans une forêt, d'une nonne dans un cloître, on complète l'appareil fantasmagorique par une bonne lanterne magique placée à côté, et dans laquelle on place un tableau représentant l'endroit où va se reproduire l'apparition. — Dans l'appareil fantasmagorique, on place la figure qui doit apparaître; on la montre d'abord très-petite, sur le fond du tableau, et on la grandit peu à peu, de telle sorte qu'elle semble avancer sur le premier plan, puisque la grandeur du tableau ne varie pas. Pour bien réussir dans cette expérience, les deux instruments doivent être placés un peu obliquement à la toile, et faire avec elle un angle ouvert, afin que les rayons issus des deux lanternes ne se nuisent pas entre eux.

On peut substituer à l'appareil transparent de la fantasmagorie le *mégascope*, où, en éclairant un objet opaque, tel qu'un médaillon, on peut en projeter l'image sur la toile transparente. Avec un peu d'habitude, on arrive à rendre très-nettement différents effets, et quand les personnages sont représentés convenablement, ils semblent se rapprocher tellement des spectateurs, que quelques-uns d'entre eux sont parfois tentés de se déplacer pour leur livrer passage.

LES TIGRES EN COCHINCHINE.

I

L'empire d'Annam s'étend, du nord au sud, en une bande longue et mince, resserrée entre les mers de Chine à l'est, et les forêts montagneuses du Laos et du Cambodge à l'ouest.

Sa population, évaluée à quinze ou dix-huit millions d'habitants, est très-considérable eu égard à son étendue; elle est même compacte dans les provinces méridionales, dont le sol est d'une fertilité sans pareille.

Les Annamites sont laborieux et sobres; comme leurs voisins les Chinois, dont ils ont adopté la plupart des coutumes et des lois, ils sont essentiellement cultivateurs: la conséquence en est que peu de terrains sont en friche sur le littoral; la propriété y est extrêmement divisée, et chacun tire de ses champs, de ses bois ou de ses jardins, le meilleur parti possible. Aussi la nature luxuriante de ce pays tropical, embellie encore par le travail de la main de l'homme, revêt-elle un aspect vraiment féerique.

Bien que la fertilité soit la même partout, on remarque que plus on s'écarte du bord de la mer, plus la culture devient rare; elle est presque nulle aux approches des montagnes et des forêts, qui regorgent de bêtes féroces de toute espèce. Ce voisinage inquiétant en rend le séjour extrêmement périlleux; les quelques habitants que leurs intérêts retiennent dans ces parages vivent dans des maisons entourées de fortes palissades, et ne se hasardent hors de chez eux qu'avec la plus grande prudence.

Parmi les animaux nuisibles qui infestent ces contrées, les plus terribles sont les tigres; ils appartiennent à l'espèce connue sous le nom de tigre royal, et atteignent des dimensions colossales: j'en ai vu qui mesuraient 1^m.10 de hauteur sur pattes, et 3 mètres de longueur du bout du museau à l'extrémité de la queue.

Leur force est prodigieuse; le fait suivant peut en donner une idée exacte.

Les buffles servent en Cochinchine à tous les travaux des champs; ils remplissent l'office des bœufs de nos pays, tant pour le labourage que pour le charroi, mais sont bien plus gros et bien plus forts que les plus beaux

d'entre eux: et cependant il n'est pas rare de voir un tigre en saisir un sans difficulté, l'enlever, puis emporter au fond des bois cet énorme fardeau, en sautant par-dessus les haies et les fossés.

Ces redoutables carnassiers ont leurs repaires dans les montagnes; mais ils n'y restent pas tous, soit que la faim les chasse hors de leur patrie, soit qu'ils aiment à courir les aventures. Beaucoup émigrent par couples et viennent deux à deux, le mâle et la femelle, chercher fortune dans les contrées cultivées.

Ils s'établissent hardiment aux environs des villages les plus peuplés, et bientôt répandent la terreur dans le pays par leurs fréquentes excursions et les nombreuses victimes qu'ils ne tardent pas à faire.

En effet, non-seulement ils cherchent leur proie parmi les animaux domestiques, mais ils sont aussi très-friands de chair humaine.

Malheur à celui qui tombe en leur pouvoir! il endure une mort lente et atroce: le tigre joue avec lui comme fait le chat avec la souris; dans sa cruauté, il se complait aux souffrances qu'il fait éprouver à sa victime; de ses terribles griffes il lui laboure les chairs, suce le sang qui s'échappe de ses blessures; la lâche, la rattrape, l'emporte; la dépose tantôt sur le ventre, tantôt sur le dos; et cela pendant des heures entières avant de lui donner le coup de grâce.

On conçoit donc que les Annamites craignent cet animal féroce; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'ils le respectent en même temps.

Pour eux, le tigre est l'emblème de la force; ils le considèrent comme ayant une intelligence presque égale à celle de l'homme.

Chacun en particulier se trouvant impuissant contre lui cherche à se le rendre favorable.

Pour détourner sa colère et tâcher de se mettre à l'abri de ses attaques, les gens du peuple ont l'habitude de placer, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs maisons, des morceaux de papier de couleur sur lesquels sont écrites des maximes à la louange du tigre.

On ne parle jamais de lui qu'avec déférence, par crainte de l'irriter: ce serait lui manquer de respect que de le traiter comme le premier quadrupède venu; on est poli avec lui, et on l'appelle *ông cuop*, c'est-à-dire monsieur le tigre.

Ces bons procédés, qui sont tout extérieurs, n'excluent pas le désir qu'éprouvent les Annamites de se débarrasser par tous les moyens possibles de ce dangereux ennemi. Ils le flattent, désirent l'amadouer, mais ils ne négligent aucune occasion de lui donner la mort.

Le gouvernement annamite, pour encourager la destruction de ces animaux féroces, accorde une prime de 30 signatures (à peu près 30 francs) à quiconque lui apporte la peau d'un tigre fraîchement tué.

Quoique cette somme soit relativement forte, vu la rareté de l'argent dans le pays, ce n'est pas elle qui excite les populations à se livrer à cette chasse; la sécurité personnelle parle plus haut que l'intérêt. Quand une battue générale est décidée, personne n'hésite à y prendre part.

II

Les Annamites n'ont ni carabines rayées, ni balles explosibles; quelques lances, et parfois quelques mauvais fusils à pierre, sont les seules armes dont ils disposent: c'est bien insuffisant quand on doit lutter contre un ennemi dont la peau est aussi dure à entamer que la force difficile à vaincre.

Ayant conscience de leur infériorité à cet égard, ils pré-

férent la ruse à la violence, et voici les moyens les plus habituels dont ils se servent pour arriver à se débarrasser des tigres :

Pendant la journée, alors que ceux-ci, incommodés par la chaleur, vont faire leur sieste au fond de quelque fourré, on creuse une fosse ayant plusieurs mètres de profondeur; on donne aux parois une certaine inclinaison, de façon que la surface rectangulaire du fond soit plus grande que celle de l'ouverture; enfin, on ferme celle-ci par un léger plancher en bambou, que l'on dissimule aussi habilement que possible en le recouvrant de terre et de végétation.

Au centre dudit plancher on attache, en guise d'amorce, un chien ou un porc.

Quand la nuit vient, le tigre sort de sa tanière; il avise le pauvre animal qui, ennuyé de se trouver prisonnier, ne cesse de japper ou de gémir.

S'il flaire le piège, il passe outre; s'il ne le reconnaît pas, il s'avance pour saisir sa proie; le plancher, trop faible pour supporter son poids, s'effondre sous ses pattes, et le carnassier tombe dans la fosse, d'où il ne peut sortir malgré la souplesse de ses jarrets.

L'animal est pris, c'est le principal; mais il s'agit alors de le tuer.

Aussitôt que se répand dans le village la nouvelle que le tigre a donné dans le piège, les habitants remplis d'allégresse accourent en foule auprès de la fosse.

Les autorités municipales, qui prennent en ce moment la direction de l'opération, ont bien de la peine à contenir la curiosité des indigènes, car ils se pressent pour voir de près *monsieur* le tigre réduit à l'impuissance.

Il est de fait qu'on jouit d'un magnifique spectacle.

Furieux de se voir captif, excité encore par la vue des gens qui vont, viennent et crient au-dessus de sa tête, l'animal féroce, l'œil étincelant, écume de rage. Tantôt il se livre à une série de bonds prodigieux dont le but est de chercher à atteindre l'ouverture de sa prison; tantôt il gratte en rugissant les bords de la fosse, comme s'il cherchait à y percer un trou.

Parfois sous ses griffes puissantes d'énormes pierres se détachent et roulent entre ses pattes : il se précipite sur elles et les broie entre ses dents.

S'il interrompt un instant son travail, c'est pour déchi-queter les débris déjà mutilés de la malheureuse bête qui l'a suivi dans sa chute.

Au bout de quelques heures seulement, lorsque le tigre épuisé de lassitude ne se livre plus à des mouvements désordonnés, on commence à songer à le tuer.

Si, par extraordinaire, les chefs du village ont des armes à feu à leur disposition, ils les confient aux plus adroits de leurs subordonnés, et font tirer sur l'animal jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Le plus souvent ils n'ont que des armes blanches, bien inutiles dans la circonstance, et sont obligés de faire étrangler le tigre.

Pour cela, on prend une longue corde, au milieu de laquelle on fait un demi-nœud ouvert et formant un anneau d'un mètre de diamètre; on l'élonge en ligne droite par-dessus la fosse, de façon que le demi-nœud se trouve au-dessus de celle-ci.

Vingt hommes, dix de chaque côté du trou, la prennent entre les mains, prêts à faire force en sens contraires.

On a attaché au demi-nœud quelques cordons légers dont deux ou trois hommes adroits se servent pour le couler dans la fosse et tâcher de saisir l'instant favorable pour le passer au cou du tigre.

Inutile de dire que ce dernier ne se laisse pas faire, et que sa défense rend l'opération très-malaisée.

Cependant, après bien des tâtonnements, le succès finit, à la longue, par couronner l'entreprise.

Aussitôt que la tête est engagée dans le nœud coulant, les vingt hommes disposés à cet effet roidissent instantanément la corde, et le tigre se trouve étranglé.

La fin à une prochaine livraison.

SUR DIEU.

La première chose qu'il faut apprendre, c'est qu'il y a un Dieu, et qu'il gouverne tout par sa providence; ensuite il faut examiner quelle est sa nature. Sa nature étant bien connue, il faut nécessairement que ceux qui veulent lui plaire et lui obéir fassent tous leurs efforts pour lui ressembler; qu'ils soient libres, fidèles, bienfaisants, miséricordieux, magnanimes.

ÉPICTÈTE.

LE FILET DE CARNASSIÈRE.

Suite. — Voy. p. 216.

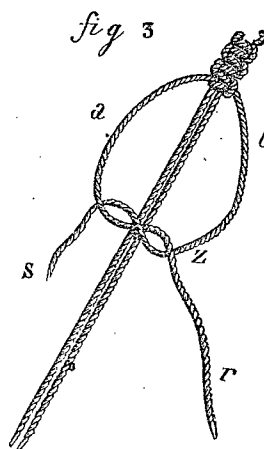


FIG. 3.

Il s'agit d'aviser à faire le *demi-nœud en dessus, à droite*, représenté en détail dans la figure 3; et ici nous ferons

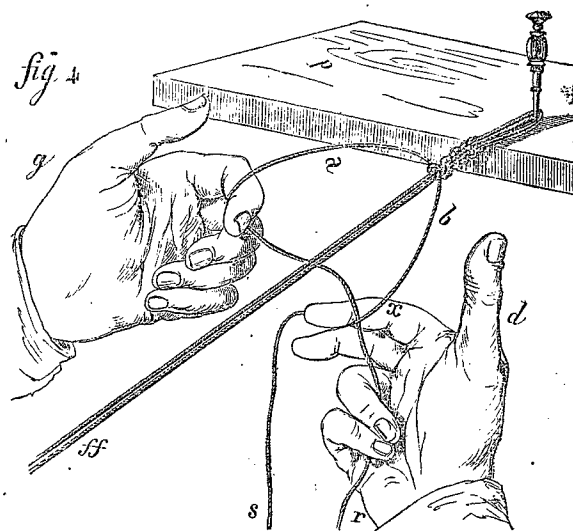


FIG. 4.

remarquer au lecteur que, pour lui rendre plus facile à suivre l'entre-croisement des fils, nous réservons toujours

les mêmes lettres aux mêmes endroits. Dans la figure 3, il est aisé de s'apercevoir que les extrémités *r* et *s* des fils *a* et *b* ont changé de côté par l'exécution du nœud.

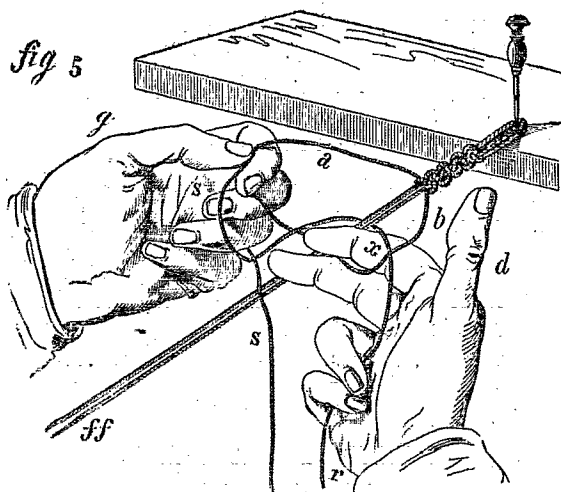


FIG. 5.

Le demi-nœud se décompose en trois mouvements. Premier mouvement (fig. 4), — se passe en dessous des

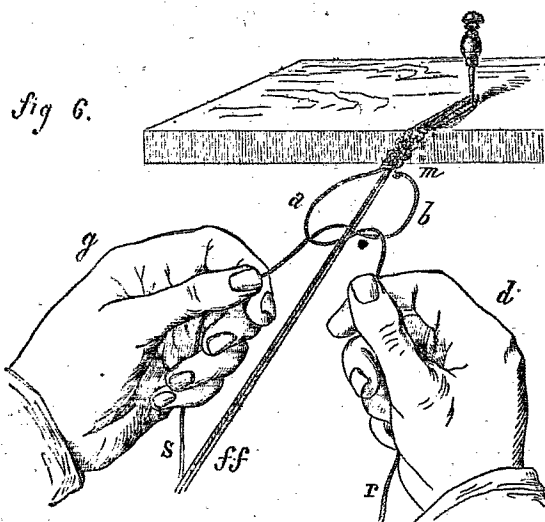


FIG. 6.

deux fils tendus *f, f*. Le fil *bs* est demeuré où il était, entre les premiers doigts de la main droite; mais celle-ci a saisi entre ses deux derniers doigts la partie *r* tombante du fil *a*, retenu encore par l'index de la main gauche *g*. Remarquons que le fil *ar* se trouve alors devant le fil *bs*, c'est-à-dire entre lui et l'opérateur.

Deuxième mouvement (fig. 5). — Celui-ci est le mouvement capital. C'est lui qui produit l'entre-croisement des fils, et par conséquent le nœud effectif. — Premier temps. Le pouce droit se ferme sur le point *x* de croisée des deux fils (fig. 4), en avant des deux premiers doigts de la même main, pour permettre de les porter ensemble de droite à gauche, en dessus, maintenant, des cordes tendues *ff* vers l'anse *a* (fig. 5), à travers laquelle le troisième doigt de la main gauche *g* saisit la portion *ss* de *b* qui dépassait *x*. Nous avons supposé le pouce droit relevé de dessus *x*, pour montrer la direction des fils au moment de la préparation des nœuds.

Troisième mouvement (fig. 6). — Les deux mains se

séparent; le troisième doigt de la main gauche attire le fil *s*; le fil *r* reste dans la main *d*, et la position (fig. 6) est obtenue. A ce moment, le nœud, grossi, doit être celui de la figure 3. Il ne reste plus qu'à porter doucement, en écartant les mains, le demi-nœud vers ceux déjà faits en *m*, et à en assurer l'égalité par un effort léger, mais brusque, sur les deux ficelles *s* et *r*, pour serrer à place.

Comme ce nœud demande à être parfaitement compris par les commençants, nous avons représenté (fig. 7), en

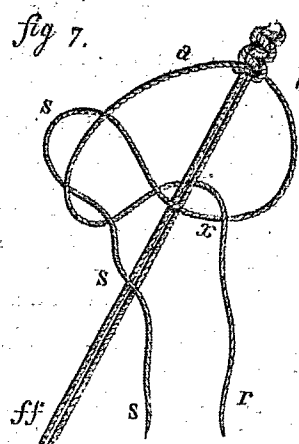


FIG. 7.

plus grand et sans les mains, l'entre-croisement exact des ficelles, afin que l'on s'en rende facilement compte. Mêmes lettres que plus haut. Ce demi-nœud s'appelle en dessus à droite, parce que (fig. 3) c'est la ficelle de droite *r* qui saile en dessus de l'anse *b* en *z*.

Pour exécuter la seconde partie du nœud complet, c'est-à-dire le demi-nœud en dessus à gauche, il faut agir

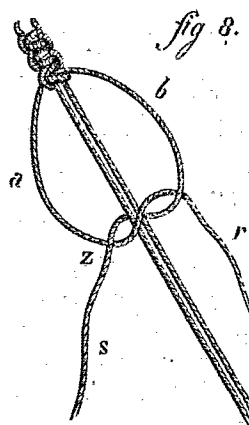


FIG. 8.

d'une manière symétriquement opposée à celle que nous venons de décrire : la main droite fait ce qu'accomplissait tout à l'heure la main gauche, et réciproquement; d'où l'on remarquera que, pour le nœud à droite en dessus, c'est la main gauche qui fait le nœud; pour le nœud à gauche, c'est la main droite. La figure 8 nous donne le détail du nœud qu'il s'agit de construire, et qui, en *z*, se croise en dessus par la ficelle *s*.

La suite à une autre livraison.

VIEILLES MAISONS ET MAISONS NEUVES



Escalier du seizième siècle, rue Notre-Dame, 7, à Vitré (Ille-et-Vilaine). — Dessin de H. Catenacci.

Il est incontestable qu'il n'existe pas d'expression plus sincère des habitudes, des goûts, des tendances, en un mot des mœurs d'un peuple, que les habitations qu'il se construit. En regardant nos maisons modernes, particulièrement celles qui composent les quartiers neufs de nos grandes villes, on se demande de quelle façon nos des-

cendants les interpréteront (en supposant qu'elles soient encore debout dans deux ou trois siècles), quelles notions ils en tireront sur notre manière de vivre, et les idées qu'ils se feront à cet égard ne semblent pas difficiles à deviner.

« Nos ancêtres, se diront-ils, se défiaient évidemment

des fantaisies de l'imagination, se tenaient en garde contre les périls de l'originalité. Ils aimaient avant tout la symétrie et l'uniformité : un modèle une fois donné, ils s'y conformaient avec une docilité parfaite, abdiquant leurs préférences personnelles, s'ils en avaient, en faveur de l'idée commune, car toutes leurs maisons se ressemblent. Elles sont toutes rangées sur une ligne droite à perte de vue. Les façades sont invariablement plates et pareilles, régulièrement percées de fenêtres de mêmes dimensions et à égale distance les unes des autres. Le premier étage est semblable au second, le second au troisième, et ainsi de suite jusqu'au toit. La règle et le compas, aux mains de l'ouvrier, ont suffi ; aucun artiste n'y a mis sa pensée. S'il y a quelques ornements, cariatides encadrant la porte, ou bien arabesques, feuillages, c'est ouvrage de tailleur de pierre, non de statuaire, de sculpteur. Le confortable apparent, avec l'apparence du luxe, tel était le seul besoin de nos pères.

» Évidemment ces maisons sont trop grandes pour avoir été habitées par une seule famille ; il devait y en avoir une à chaque étage, souvent même deux ou trois : de sorte que chaque maison était une communauté où les éléments les plus divers se trouvaient réunis. Combien il devait être gênant de se trouver ainsi entassés par couches les uns sur les autres, parqués dans une case d'une grande boîte à compartiments ; de rencontrer toutes sortes de gens dans son escalier ou dans son vestibule, absolument comme dans la rue ; de ne pouvoir mettre la tête à la fenêtre sans se trouver face à face avec un voisin ; à moins que d'un commun accord il ne fût entendu que l'on ne se connaîtrait pas, que l'on ne s'inquiéterait nullement les uns des autres, que sous le même toit on vivrait en étrangers, ce qui, semble-t-il, devait mener à l'égoïsme.

» Il fallait aussi qu'à cette époque on ne se souciât guère de respirer librement, car dans la plupart des logements on mesure moins de trois mètres entre le plancher et le plafond ; de plus, les chambres, surtout les chambres à coucher, sont très-petites : on se demande ce qu'il devait y rester d'air, si d'autres meubles y prenaient place avec le lit, ce qui explique peut-être la pauvreté de constitution dont on était alors affligé. On peut remarquer que les romanciers de ce temps, qui étaient les historiens de la vie privée, ainsi que les auteurs de drames et de comédies, mettaient très-souvent en scène des jeunes filles pâles, frêles, n'ayant que le souffle, mourant de phthisie ou de consommation. On voit combien le confortable dont se vantaient nos pères était mal entendu. L'espace et l'air sont des nécessités qui doivent passer avant le luxe.

» Ce qui étonne encore dans les maisons de ce siècle, ce sont les lacunes qu'on y trouve. Par exemple, on ne voit pas, même dans les appartements les plus complets et les mieux distribués, les chambres destinées aux domestiques, ce qui ferait supposer qu'ils vivaient en dehors de la famille, qu'on se débarrassait de leur présence dès que leur service était fini ; il y a lieu de croire qu'on les fêleguait dans ces chambres ou plutôt ces étroits réduits situés immédiatement sous le toit, et qui, n'étant séparés du ciel que par quelques ardoises ou par une feuille de zinc, devaient être excessivement froids en hiver et brûlants en été. Il est certain que s'ils tombaient malades on ne pouvait les laisser là ; on les envoyait sans doute dans ces hôpitaux, vastes comme des cités, que nous voyons encore debout. On peut aisément conjecturer qu'en les traitant ainsi on ne devait guère se les attacher et qu'on en changeait souvent. Ces témoins de tous les instants de la vie du maître, qui étaient tenus de ne rien voir, de ne rien comprendre, et dont on se défiait, devaient être des observateurs malicieux, sinon des ennemis.

» On ne serait pas moins surpris de ne voir presque jamais la salle simple et spacieuse destinée à l'étude ou aux jeux des enfants, si l'on ne savait qu'à cette époque on ne les gardait généralement pas à la maison, les garçons surtout. Dès qu'ils marchaient seuls on les envoyait à l'école, et, un peu plus tard, dans des établissements qu'on appelait des lycées, espèces de casernes où ils vivaient enfermés jusqu'à dix-huit ou dix-neuf ans. Cette méthode dispensait de l'embarras de s'occuper de leur éducation, et de la dépense qu'il aurait fallu faire pour les loger à l'aise. Les affections, ainsi que les traditions, si nécessaires au bonheur, devaient en souffrir beaucoup.

» Du reste, les parents ne songeaient pas à avoir pour eux-mêmes une chambre de réunion, consacrée aux veillées en famille et différente du salon qui, orné de meubles de parade, était réservé aux visites de cérémonie ou aux réceptions extraordinaires. On s'explique, après tout, l'inutilité d'une telle pièce, qui, en Angleterre, était au contraire regardée comme indispensable, quand on songe à la quantité de théâtres grands et petits, de salles de concert, de cafés, de lieux publics, décorés comme des palais, qui offraient à nos ancêtres de tout rang, de tout état de fortune, un si facile emploi de la soirée. Y trouvaient-ils un vrai plaisir, en sortaient-ils plus contents et plus gais ? Ceux de nos historiens qui ont le mieux étudié cette époque affirment que non, et plusieurs moralistes du temps nous apprennent qu'il y avait chez leurs contemporains plus de vanité que de bonheur.

» Ainsi, de tous ces indices, tant négatifs que positifs, nous pouvons conclure que nos pères n'avaient pas, à vrai dire, de *chez soi* ; qu'ils ne s'attachaient pas à leur *home*, comme disaient et disent encore les Anglais ; qu'ils devaient changer de logis avec la même indifférence qu'on met en voyage à changer d'hôtellerie ; que leur vie, la vie de leur esprit, de leur cœur, s'était portée autre part, sans que nous sachions bien où, puisque assurément elle n'était pas là.

Telles sont les déductions qu'il sera permis, ce semble, à nos descendants de tirer du caractère, ou plutôt de l'absence de caractère, de nos habitations. Tout autres sont les impressions qu'éveille en nous la vue de ces vieilles maisons des quatorzième, quinzième et seizième siècles, qui existent encore dans certaines villes, même de peu d'importance, et qui excitent à un si haut point notre intérêt.

D'abord, elles ne se ressemblent pas toutes ; elles diffèrent non-seulement de dimensions, mais de physionomie. Chaque propriétaire n'avait ni les mêmes besoins, ni les mêmes goûts que son voisin, et, quoi que fit le voisin, il tenait à se consulter et à se satisfaire lui-même. L'un multipliait les fenêtres, et les faisait longues et étroites, se touchant comme les châssis d'un vitrage ; un autre les voulait moins nombreuses et plus larges. Les surfaces n'étaient jamais plates et nues. Comme on se servait généralement du bois, qui était très-abondant et peu cher, et qui se prêtait mieux à toutes les formes que la maçonnerie (employée seulement pour la base de la maison), on faisait surplomber le premier étage sur le rez-de-chaussée, et quelquefois le second sur le premier. La boutique et la porte d'entrée se trouvaient ainsi abritées ; les passants en profitaient et marchaient comme sous un hangar continu. En outre, la charpente, par la disposition variée des solives, formait une mosaïque qui plaisait à l'œil. La moindre moulure, la sculpture la plus simple, rendait l'effet plus agréable encore. Les toits étaient hauts et aigus, ce qui, au mérite de l'élégance, joignait l'avantage d'offrir à la pluie et au soleil des plans obliques, presque perpendi-

culaires, sur lesquels ondées et rayons glissaient au lieu de pénétrer. Souvent on creusait le côté interne des deux pièces de bois saillantes qui formaient le pignon donnant sur la rue, de façon à obtenir une ogive inscrite dans l'angle aigu et encadrant l'unique fenêtre du dernier étage; on ne saurait inventer une plus harmonieuse et plus simple combinaison de lignes. Ainsi on possédait une demeure réduite aux éléments indispensables, exempte d'accessoires coûteux et prétentieux, mais qui cependant flattait le regard et avait, dans ses proportions modestes, quelque chose de monumental.

A l'intérieur, même sobriété qu'à l'extérieur, sobriété répondant à celle des besoins; l'espace dont on disposait n'était pas divisé et subdivisé en une multitude de cellules: trois ou quatre pièces à chaque étage, c'était assez; mais en revanche elles étaient vastes, hautes surtout de plafond; on y circulait, on y respirait à l'aise: c'était le confortable du temps. On parle beaucoup des fréquentes maladies, de la mortalité énorme au moyen âge; ils étaient bien portants et vigoureux pourtant, les hommes qui portaient ces armures massives dont le poids nous accablait, qui maniaient ces gigantesques épées que nous pouvons à peine soulever.

La décoration intérieure était simple, mais d'un grand caractère et faite pour durer: au plafond, les solives apparentes, souvent égayées de peintures; sur les murs, un lambris de chêne à compartiments quelquefois sculptés; pour plancher, des carreaux de terre cuite ou de faïence de diverses couleurs. Cela valait bien nos tentures en papier, nos ornements en pâte, qui se fanent, se détruisent au bout de quelques jours, et que l'on quitte quand on ne veut pas accepter la charge ou l'ennui de les renouveler. L'escalier, en forme de vis, indépendant du bâtiment, tout en bois comme le reste, se trouvait sur le derrière, du côté de la petite cour; quelques cannelures sur ses panneaux, l'enroulement d'une spirale en relief ou en creux sur ses montants, lui donnaient une légèreté et une élégance extrêmes. Quand l'occasion se présentait naturellement de joindre le beau à l'utile, on ne la laissait pas échapper.

Dans chaque maison vivait une seule famille; s'il y en avait deux, l'habitation était partagée dans le sens de la hauteur; chacun avait son côté, sa porte sur la rue, et était chez soi. Ce qui ne manquait jamais dans aucune demeure, pas plus dans le château du seigneur que dans le logis du bourgeois, c'était la salle commune où la famille se réunissait chaque soir, y compris les domestiques, autour de son chef. Car alors les domestiques faisaient partie de la famille; ils savaient l'histoire du maître, connaissaient et épousaient ses intérêts; participaient à ses idées, à ses croyances; disaient *nous*, *notre maison*, se confondant avec lui; on les traitait avec familiarité, avec affection: ils n'étaient pourtant pas des égaux comme aujourd'hui; ils étaient des inférieurs, mais non pas des étrangers; ils étaient des serviteurs, non des valets. On conçoit combien elle était chère, combien on avait plaisir à l'orner, à l'embellir, cette maison où l'on avait toujours vécu, où l'on avait vu mourir ses parents et naître ses enfants, dont les murs étaient pour ainsi dire tout imprégnés de souvenirs, tout pénétrés de vie et d'âme.

Il est admis cependant, et avec raison à bien des égards, que le moyen âge était la barbarie, et que nous sommes la civilisation. Cela prouverait-il que la civilisation peut être, sous certains rapports, indépendante de l'élévation de l'esprit, de la vitalité du cœur, et surtout du sentiment de l'art, de l'amour du beau?

RÉSULTAT DES OBSERVATIONS

DE L'ÉCLIPSE TOTALE DE SOLEIL DE L'ANNÉE DERNIÈRE.

Fin. — Voy. p. 206.

L'ancienne théorie enseignait que le Soleil était composé d'un globe central et obscur; qu'au-dessus de ce globe se trouvait une immense atmosphère plus ou moins transparente; plus haut encore, on plaçait la photosphère, enveloppe gazeuse, lumineuse par elle-même, source de l'éclat et de la chaleur du Soleil. Lorsque certains points de la photosphère se déchirent, disait-on, on peut apercevoir le noyau obscur du Soleil; de là les taches qui se présentent fréquemment. A cette constitution si complexe on avait encore ajouté une troisième enveloppe formée de l'ensemble des nuages roses.

Aujourd'hui, on pense, au contraire, que le Soleil est un corps lumineux par lui-même. Cette théorie, qui consiste à considérer le Soleil, pour sa partie lumineuse, comme un globe incandescent, recouvert par une petite atmosphère gazeuse à laquelle sont dus une partie des phénomènes qu'on observe à la surface de l'astre, a été établie d'une manière certaine sur les observations de l'éclipse totale de Soleil qui eut lieu en 1860. Le titre de gloire des observateurs de 1868, et en particulier de MM Janssen et Rayet, est d'avoir reconnu la nature de cette atmosphère. En parvenant, de plus, à observer en tout temps les phénomènes qu'on n'avait pu jusque-là constater qu'au moment des éclipses totales de Soleil, M. Janssen a rendu à la science un service qu'elle ne saurait trop apprécier.

Déjà des observations antérieures avaient préparé cette notion. Lorsqu'on eut observé deux protubérances roses, pendant l'éclipse totale du 8 juillet 1842, on se trouva, suivant l'expression d'Arago, *mis sur la trace d'une troisième enveloppe située au-dessus de la photosphère, et formée de nuages obscurs ou faiblement lumineux*, mais on ne savait point encore d'où ces nuages roses pouvaient provenir. Il paraît clair aujourd'hui qu'ils émanent accidentellement d'une couche de matière qui recouvre toute la surface du Soleil jusqu'à une hauteur de 8 à 10 secondes, égale à la deux-centième partie de l'astre.

Le rapporteur de l'éclipse de 1860 s'exprimait déjà comme il suit:

« L'existence d'une couche de matière rose et en partie transparente, recouvrant toute la surface du Soleil, est un fait constaté par les observations.

» L'observation montre encore que certaines parties de cette couche de matière s'élèvent fréquemment au-dessus du niveau habituel, et forment des appendices nuageux qui ne sont que des émanations de l'atmosphère du Soleil et ont la même couleur qu'elle. Quelle que soit la constitution du noyau du Soleil, solide ou liquide, la surface et l'intérieur de l'astre doivent être au moins aussi tourmentés que la surface et l'intérieur de la Terre, et il n'y doit manquer ni de trombes, ni de phénomènes électriques, ni de volcans capables de produire les mouvements observés. Ce qui est établi, c'est que les protubérances roses isolées ne sont plus qu'un accident secondaire d'une couche atmosphérique qui entoure le noyau lumineux du Soleil. Cette atmosphère n'a pas partout la même épaisseur. La bande observée au moment de l'émersion était irrégulière et dentelée à sa partie supérieure.

» D'où il suit qu'on ne peut pas continuer à admettre que le Soleil soit composé de couches nuageuses et enveloppées dans une photosphère, mais qu'il faut renverser cette constitution et placer simplement une atmosphère au-dessus d'un globe lumineux, comme le montre d'ailleurs l'observation des éclipses totales. Les rayons de l'astre

nous arrivent éteints en partie, mais beaucoup plus sur les bords qu'au centre. La mesure de l'extinction nous fera connaître le pouvoir absorbant de l'atmosphère. En ne tenant pas compte de l'illumination qu'éprouvent ses parties, on trouve qu'au centre elle arrêterait le tiers des rayons émanés du noyau du Soleil.

» D'un autre côté, il résulte de l'observation des nuages solaires, que la matière de l'atmosphère s'accumule quelquefois en quantités plus considérables sur certains points; et comme la lumière de la partie correspondante du Soleil peut se trouver plus ou moins éteinte, on arrive à une explication naturelle de l'existence des taches à la surface de l'astre. Ces taches offriront les contours et les aspects les plus variés, et leurs formes changeront rapidement, ainsi que l'observation le constate, et comme cela doit être dès qu'elles sont produites par des nuages... »

Tels sont les faits que la considération attentive de l'éclipse totale de 1860 avait permis d'établir. Avec des moyens nouveaux et plus parfaits d'observation, on les a confirmés en 1868, et, de plus, on a fait un pas immense en avant. On sait que la petite atmosphère qui entoure le globe du Soleil contient dans toutes ses parties de l'hydrogène. M. Rayet a même récemment établi devant l'Institut qu'une raie jaune se voit sur tout le contour du Soleil, et conclut que le gaz incandescent auquel elle correspond est, au même titre que l'hydrogène, un des éléments constitutifs de l'atmosphère solaire; on ne sait pas encore quel est ce gaz, la raie jaune dont il s'agit ne coïncidant pas avec la raie jaune habituelle du sodium.

On voit que les résultats de la grande éclipse totale de Soleil du 18 août 1868 sont un événement digne d'attention, non-seulement parce qu'ils nous ont appris qu'il y a autour du Soleil une atmosphère d'hydrogène donnant naissance aux fameuses protubérances, et que par le spectroscopie ces protubérances peuvent, comme les taches, être désormais observées en tout temps, mais encore parce qu'ils ont forcé les astronomes à reprendre tout entière la grande question de la physique solaire, à résumer tous les travaux accomplis depuis un quart de siècle, et à donner une théorie actuelle représentant l'ensemble des faits observés.

Dans cette théorie, le Soleil est considéré comme un corps gazeux ou liquide incandescent, enveloppé d'une atmosphère vaporeuse, dans laquelle l'hydrogène domine.

1613 — PASSÉ ET PRÉSENT — 1869.

« J'oubliais de vous dire que le roi montre une extrême » envie d'aller à la guerre : devant hier, il se fit armer » de toutes pièces, avec un tel contentement de se voir en » cet équipage que, s'étant mis au lit, il ne voulut pas » laisser son casque, et disputa longtemps qu'il dormiroit » mieux avec un casque qu'avec son bonnet de nuit; mais » enfin il se laissa aller aux remontrances qu'on lui fit » de le quitter. »

C'est le 20 février 1614 que le poète qui a fixé la langue française, Malherbe, écrivait ce petit trait de l'enfance de Louis XIII, alors âgé de douze ans et quelques mois; il ajoutait : « Dieu veuille bénir les commencements de ce prince! Je pense que nous n'aurons rien à regretter du passé. » La cour se modèle sur ses rois, et le petit comte de Soissons voulait s'élancer des bras de sa nourrice pour aller à la guerre, et répondait, au grand ravissement de madame sa mère, qui objectait à l'enfant la faiblesse de son âge, « qu'à la guerre il n'était question que de tuer un homme, et qu'il en tuerait bien un! »

Grâce au ciel, grâce à la progression de l'humanité, qui

marche lentement, mais qui marche, les hommes ne sont plus obligés de se barder de fer pour aller à la rencontre de leurs frères; la femme ne serre plus sur son sein son fils en songeant que le père lui sera peut-être rapporté sanglant et mort dans peu d'instants; les tranchantes épées ne sont plus le jouet de l'enfant à la mamelle; nous ne regardons plus que la plus belle action d'un homme soit de tuer un autre homme qui ne lui a jamais rien fait, auquel il servirait la main peut-être, et qui deviendrait son meilleur ami s'il leur était laissé le temps de se connaître, si leurs âmes se pouvaient mutuellement ouvrir.

PHALÈRES

OU DÉCORATIONS MILITAIRES DES ROMAINS.

Les Romains avaient plusieurs sortes de décorations militaires, telles que les couronnes, diverses de forme et de nom selon les actions dont elles devaient être la récompense, les hastes et drapeaux d'honneur, les colliers, les bracelets, les chaînes, etc., que nous nous contenterons de rappeler ici, pour nous attacher davantage à un autre genre d'insignes, les phalères, dont nous mettons un remarquable exemple sous les yeux de nos lecteurs.

Les phalères étaient des ornements de métal précieux, quelquefois d'or, plus souvent d'argent, ou encore de pierre dure, travaillés avec art et ayant ordinairement la forme d'un large médaillon. Elles paraissent avoir surtout servi, à l'origine, à enrichir le harnais des chevaux,



Guerrier romain décoré. — D'après un bas-relief romain.

et on ne cessa jamais d'en fabriquer pour cette destination; mais en même temps, les soldats et officiers qui en avaient reçu pour prix de quelque action d'éclat les portaient par-dessus leur armure. Les sculptures de plusieurs tombeaux, offrant l'image de personnages ainsi décorés, ont montré de quelle manière ils les fixaient sur leurs épaules ou les suspendaient sur la poitrine, au moyen de buffleteries qui se croisaient sur le devant de la cuirasse. C'est d'après ces indications qu'ont été placées sur un moulage en plâtre, de la manière que l'on voit dans la gravure, neuf médaillons en argent repoussé, et un autre ornement de même métal, en forme de demi-lune, trouvés, au mois de novembre 1858, à Lauersfort, près de Crefeld, par des cultivateurs occupés à faire un drainage. Dans leur précipitation à s'emparer du trésor qu'ils venaient de rencontrer, ils brisèrent malheureusement un coffret de bronze de travail élégant où il était renfermé. Ces phalères furent offertes par le propriétaire du champ au prince de Prusse, aujourd'hui souverain, qui a permis d'en

LA RESSOURCE DE JEANNE LORMEAU.



Pleurez, pleurez, petits enfants !... — Dessin de Mouilleron, d'après Poisson (1774).

Celle qu'on entendait jadis, les dimanches et jours de fête, crier le long des boulevards et sur les quais : « Pleurez, petits enfants, vous aurez des moulins à vent ! » c'était Jeanne Lormeau, de son état rempailleuse de chaises en son domicile du passage de la Reine-de-Hongrie. Nous devons dire ici quelle circonstance lui fit adopter ce cri qui sonnait réjouissant à l'oreille des bambins.

Toute jeune femme encore, Jeanne Lormeau était restée veuve avec deux jumeaux, — frère et sœur, — à élever. Le médiocre produit de ses journées lui faisait trop rigoureusement un devoir de l'épargne pour qu'elle osât, en faveur de ses marmots, emprunter à la bourse du ménage les quelques sous nécessaires à l'achat du plus modeste jouet d'enfant. Faute d'un meilleur passe-temps, les jumeaux, constamment pendus au jupon de leur mère, criaient, pleuraient et demandaient sans cesse, ce qui obligeait souvent l'ouvrière à interrompre son travail ; elle passait des heures entières à apaiser ses enfants, à les amuser, à les endormir : de là retard pour la livraison de la commande, donc retard aussi pour la paye, qui cependant n'arrivait jamais assez tôt pour répondre au besoin de chaque moment.

TOME XXXVII. — AOUT 1869.

Un jour que le frère et la sœur s'agitaient et pleuraient plus fort autour d'elle, Jeanne Lormeau, à qui toute liberté d'action était nécessaire pour livrer à l'heure fixée l'ouvrage attendu, comprit qu'elle ne parviendrait à s'assurer ce temps de liberté que si son imaginative maternelle lui suggérait le moyen d'occuper les mains et les yeux des marmots désœuvrés. Une idée lui vint : elle prit six brins de paille, quatre épingles et deux bouts de fil ; puis, à l'aide de ces menus matériaux, elle construisit une paire de moulins qui, sous l'impulsion du souffle, se mirent à tourner si gaillardement qu'aussitôt les pleurs des jumeaux s'arrêtèrent ; leurs petites mains se tendirent vers l'attrayant joujou, le premier qu'ils eussent encore possédé, et si longtemps ils soufflèrent à qui mieux mieux, tantôt chacun sur son moulin particulier, tantôt réciproquement, l'un et l'autre, sur le moulin de l'autre, que Jeanne Lormeau put sans interruption achever sa tâche.

Ce qui n'avait été qu'un expédient pour lui procurer quelques heures de répit lui devint une ressource durant les jours de chômage. Il est juste de faire observer que l'industrielle mère n'en resta pas longtemps aux trois brins de paille, au simple bout de fil et aux deux épingles

qui lui avaient suffi pour confectionner chacun de ses deux premiers moulins. Ceux-ci n'avaient duré qu'un jour. Le lendemain, les jumeaux, qui avaient les larmes faciles, ne cessèrent de pleurer que lorsque la rempailleuse, maîtresse de son temps ce jour-là, s'imagina d'ajouter au sommet du moulin une girouette qui tournait, ainsi que les ailes, au moindre souffle du vent.

De perfectionnement en perfectionnement, et toujours pour faire succéder le rire aux pleurs, elle composa des moulins doubles, des moulins triples, des moulins ronds, des moulins carrés, des moulins avec toit, porte et fenêtre. Jeanne Lormeau en fit un plein panier; elle en eut à revendre. C'est alors qu'elle se décida à faire retentir sur les promenades publiques ce cri tentateur :

« Pleurez, petits enfants, vous aurez des moulins à vent! »

Les acheteurs ne manquaient pas à la fabricante de moulins de paille; mais sa marchandise était à prix si bas qu'il lui fallait le dimanche vendre toute sa pacotille, produit du travail de la semaine, pour qu'elle pût, sans trop de misère, atteindre au dimanche suivant. Or, comme elle s'en allait, un jour de fête, son panier plein au bras et les mains chargées de ses fragiles édifices mobiles, voilà qu'une flammèche, échappée d'un feu de cheminée, au coin du boulevard, tombe dans son panier, incendie les moulins, qui bientôt ne sont plus que quelques pincées de cendres. Jeanne Lormeau, le cœur navré, regarde avec désespoir à ses pieds son panier qu'elle a vivement jeté sur le pavé pour se préserver de la flamme. Elle, qui a tant de fois répété : « Pleurez, petits enfants! » pleure à son tour. Elle pleure le travail perdu de la semaine qui vient de finir, et l'espoir détruit de la semaine qui va commencer. Mais autour d'elle les curieux ont fait cercle; mais parmi les passants qui se sont arrêtés il y a des mères dont elle a consolé et fait sourire les bambins. L'une d'elles, obéissant à une généreuse inspiration, ramasse le panier de Jeanne, y jette ostensiblement une pièce de monnaie, et dit en le présentant aux assistants : « Pour les moulins incendiés de nos petits enfants! » Cet appel est entendu, et la recette est fructueuse; elle se continue longtemps; car, nous l'avons dit, c'est jour de fête, jour de sortie pour les collégiens ainsi que dans les pensions de jeunes filles. A chacun et à tous la quêteuse répète : « Pour les moulins incendiés de nos petits enfants! » Elle ne s'arrête que quand Jeanne Lormeau, consolée, lui eut vingt fois répété : « C'est trop, Madame; oh! c'est trop. »

Durant la semaine qui suivit le sinistre de sa pacotille, la mère des deux jumeaux travailla avec tant d'ardeur que, le dimanche venu, elle eut deux pleins paniers à offrir aux passants. Cette fois, ce ne fut pas à prix d'argent qu'elle céda ses moulins; elle avait une dette à payer aux passants : prenait qui voulait dans sa pacotille. Jamais celle-ci ne fut si vite enlevée.

PROMENADES D'UN ROUENNAIS

DANS SA VILLE ET LES ENVIRONS.

Suite. — Voy. p. 166, 211, 246.

MOLIÈRE A ROUEN.

A propos de deux vieilles maisons, nous avons été conduits, dans notre précédente causerie, à dire quelques mots de la Fontaine, et même à éclaircir un passage de ses Fables mal compris jusqu'ici. De la Fontaine à Molière la transition est toute naturelle, voilà pourquoi aujourd'hui nous parlerons du séjour que Molière fit à Rouen en 1658. Les détails qu'ici et là nous recueillerons auprès des hommes compétents contribueront aussi très-certain-

nement à nous faire mieux comprendre certaines parties des œuvres du grand comique.

L'auteur du *Misanthrope* a été de tous nos écrivains le plus *biographé* depuis une vingtaine d'années. Une véritable armée d'archéologues s'est mise en campagne pour retrouver à Paris et ailleurs des traces de sa vie si agitée et malheureusement si peu connue dans le détail, au moins pour ce qui concerne sa jeunesse. Les recherches, nous dirions volontiers les fouilles, ont été nombreuses et actives, mais peu fécondes. Quelques-uns ont été tout heureux de constater que Molière avait eu chez lui des chaises, des fauteuils, des tables, des lits, des rideaux et des draps... On s'en était toujours douté. D'autres ont découvert qu'il avait beaucoup d'habits très-variés de forme, et quelques-uns fort beaux. Chez un comédien, mari d'une comédienne, père adoptif du jeune acteur Baron, et directeur d'une troupe royale, cela pouvait se deviner sans preuves. On savait, d'ailleurs, par des témoignages contemporains, que Molière avait une si riche garde-robe que souvent il y puisait de quoi habiller quelques-uns de ses anciens camarades restés acteurs de province. Il donna un jour au comédien Mondorge un habit qui lui avait coûté, neuf, dit-on, plus de 2 500 livres.

Il a été constaté aussi que Molière, un des plus riches particuliers de son temps, avait une très-belle et très-nombreuse argenterie, dont toutes les pièces portaient pour marque un masque comique; il avait des tableaux, une nombreuse et précieuse bibliothèque, dont on a en partie, dans ces derniers temps, retrouvé l'inventaire; mais ce qu'on a découvert de plus important, selon nous, c'est l'acte authentique qui constate que Molière, en 1668, avait trouvé moyen, par l'intermédiaire de son ami le physicien Rohault, de prêter à son père, sans que celui-ci s'en doutât, dix mille livres dont il avait besoin (le père de Molière ne mourut qu'en 1669). Une autre découverte encore mérite assurément d'être signalée, en ce qu'elle confirme l'habitude, bien connue d'ailleurs, qu'avait Molière de prendre quelques-uns de ses traits et de ses personnages sur le vif, sans y rien changer. Quelquefois il conserve aux personnages de ses pièces les noms mêmes de ses comédiens. Lorsqu'il mit en scène sa servante Martine (dans *les Femmes savantes*), il lui fit jouer à elle-même ce rôle avec ses habits de ménage et sous son propre nom. Eh bien, tout récemment on a pu constater que le mot de Tartufe en entrant en scène : « Laurent, serrez ma haine », s'adressait à un garçon de théâtre qui ne paraît pas dans la pièce, mais qui réellement était dans les coulisses et s'appelait du nom sous lequel il était ainsi interpellé. On dit même que les descendants de ce Laurent existent encore à la Comédie française. Ce que nous venons de dire de Laurent dans *Tartufe* se peut appliquer également à Flipotte, la servante de M^{me} Pernelle.

Nous avons vu qu'en 1668 Molière prêtait dix mille livres à son père, devenu infirme et pauvre, sans que celui-ci en sût rien. Vers la même époque, il prêtait à Lulli douze mille livres pour bâtir sa jolie maison de la butte Saint-Roch.

Ces quelques détails nouveaux, si minimes qu'ils soient, méritent certainement d'être signalés dans la vie de Molière; cependant, il reste encore dans cette vie deux périodes importantes très-peu connues.

La première est la période des trois années (1642-45) qui suivent sa sortie du collège Louis-le-Grand, pendant lesquelles il alla, dit-on, étudier en droit à Orléans. Mais ce fait, si probable qu'il paraisse, n'a cependant aucune preuve authentique.

En 1646, Molière reparait à Paris et joue la comédie sur l'*Illustre Théâtre* avec les Béjart.

Mais à partir de 1646 jusqu'en 1658, c'est-à-dire pendant les douze années de ses pérégrinations en province, on n'a guère d'autres détails que ceux fournis par le *Roman comique*, qui, justement, parut dans cet intervalle, et qui semble vraiment avoir été inspiré à Scarron par les récits recueillis auprès de quelqu'un des compagnons de Molière. La troupe du *Roman comique* a pour chef un comédien habile appelé *Destin*, dont le portrait (on l'a dit déjà) semble être celui de Molière lui-même :

« Il était excellent comédien, vaillant, honnête homme, entendu... Destin avait de l'esprit et faisait voir qu'il avait été bien élevé... parlant peu, généreux autant qu'on peut l'être... »

Molière et sa troupe partent donc de Paris en 1646; mais vers quel point de la France se dirigèrent-ils d'abord? On l'ignore. Tout récemment on a découvert qu'ils étaient à Nantes au mois d'avril 1648; en 1650 seulement, on les retrouve à Narbonne, et l'on sait qu'ils avaient à cette époque séjourné quelque temps à Bordeaux. Molière, dans cette ville (nous devons ces détails à Montesquieu), joua une tragédie de sa façon, *la Thébaïde*, dont, plus tard, il donna le plan au jeune Racine; on sait même par tradition qu'il séjourna à Toulouse; on sait aussi qu'il visita Vienne (en Dauphiné), mais on ignore à quelle date.

En 1654, il est à Béziers; en 1655, à Lyon, d'où il se rend à Avignon, à Pézénas, à Narbonne; on sait même qu'à Pézénas il logeait dans le domaine de la Grange-des-Prés, en dehors de la ville, et qu'il se rendit de là en représentation en divers lieux circonvoisins, tels que Mar-seillan, Méze, Gignac, Montagnac, Lavagnac, et autres pays en *gnac*, où on lui vola sa valise.

En mai 1656, on le retrouve à Narbonne une deuxième fois; puis, vers la fin de la même année, il retourne également à Béziers. Sans doute il avait eu dans ces villes un très-grand succès, puisqu'on l'y voit ainsi reparaître.

En 1657, nouveau séjour à Lyon, et l'on sait parfaitement qu'il obtint dans cette ville les plus chaleureux applaudissements, et qu'il y mit à bas deux autres troupes de comédiens, dont les meilleurs le suivirent, tels que Lagrange, Ducroisy, Duparc, M^{lles} Debrie et Duparc. C'est à Lyon qu'il donna pour la première fois *l'Étourdi*; on voit dans cette pièce combien Molière, en province, organisa ses comédies en vue des populations au milieu desquelles elles devaient être représentées, et combien, pour réussir, il était attentif à tout. Lyon était alors, en grande partie, une colonie florentine. Pour plaire aux Italiens qui peuplaient cette ville, il plaça son action à Messine.

En 1658, pendant le carnaval, il joue à Grenoble, puis enfin il se transporte à Rouen, où il commence à jouer après Pâques, et où nous allons le voir séjourner environ six mois, pour aller, à l'entrée de l'hiver, s'établir définitivement à Paris.

On conçoit aisément que la constatation de si nombreuses et si considérables lacunes dans la période probablement la plus intéressante, et très-certainement la plus accidentée, de la vie du grand comique, a dû exciter au plus haut point la curiosité des commentateurs. Dans toutes les villes où l'on sait que Molière a séjourné, des recherches ont été faites et se continuent infatigablement. Le 24 avril 1865, M. Brochard, membre de la Société littéraire de Lyon, lisait, à la Sorbonne, un mémoire sur les *Origines du théâtre à Lyon*, dans lequel sont révélées quelques circonstances inconnues jusqu'ici de la vie de Molière. Ces détails ont été tirés des archives de l'état civil et de la Cour impériale de Lyon. Déjà M. Péricault, dans une publication intitulée *Molière à Lyon*, avait donné quelques détails, malheureusement bien incomplets,

sur le séjour dans cette ville du futur auteur de *Tartufe*.

M. Emmanuel Raymond a publié, en 1858, une *Histoire des pérégrinations de Molière dans le Languedoc*; nous y trouvons, comme détail inconnu jusque-là, que Molière, à Narbonne, logea à l'auberge des Trois-Nourrices, dans laquelle avait logé aussi Rabelais, vers 1540.

— A propos de vieilles auberges visitées par des voyageurs illustres, l'auteur de cet article fera cette remarque, qu'il y a quelques années il retrouva lui-même, à Schaffhouse (en Suisse), l'hôtel de la Couronne, où logea Montaigne il y a trois siècles. —

Aux travaux déjà indiqués il faut ajouter : la *Jeunesse de Molière*, par M. Paul Lacroix; les *Recherches sur Molière et sa famille*, par M. Eudore Soulié; les *Contemporains de Molière*, par M. Victor Fournel; le *Roman de Molière*, de M. Édouard Fournier; puis les notices de MM. F. Génin, Moland, etc. Enfin sont venus : *Molière musicien*, *Molière avocat*, les *Médecins au temps de Molière*; puis les *Notes historiques*, de M. Bazin.

Les recherches locales n'ont pas non plus fait défaut; mais s'il y a eu beaucoup de chercheurs, il y a eu peu de trouvez. M. Eudore Soulié vint, il y a quelques années, à Rouen, consulter les archives et les papiers provenant des douze études de notaire qui existaient dans cette ville en 1658; mais ses recherches ne furent point fructueuses. M. de Beaurepaire, un peu plus heureux, a pu constater que Molière, pendant son séjour à Rouen, donna deux représentations au profit de l'Hôtel-Dieu (la même chose a été constatée à Lyon par M. Péricault). La première des représentations données à Rouen par Molière et sa troupe au profit de l'Hôtel-Dieu eut lieu au mois de juin, et rapporta, tous frais prélevés, une somme de 77 livres 4 sols 6 deniers; la seconde, donnée au mois d'août, ne rapporta que 44 livres 4 sols.

Aucune des villes visitées par Molière et sa troupe n'avait moins que Rouen et Grenoble besoin que l'on trouvât de son séjour une preuve authentique, ces deux villes étant les seules qui eussent été citées par Lagrange, camarade de Molière, qui y joua avec lui, et qui, dans son excellente Notice sur son directeur et ami, s'est exprimé en ces termes :

« En 1658, ses amis lui conseillèrent de s'approcher de Paris, en faisant venir sa troupe dans une ville voisine; c'était le moyen de profiter du crédit que son mérite lui avait acquis auprès de plusieurs personnes de considération qui, s'intéressant à sa gloire, lui avaient promis de l'introduire à la cour. Il avait passé le carnaval à Grenoble, d'où il partit après Pâques et vint s'établir à Rouen, et y séjourna pendant l'été, et, après quelques voyages qu'il fit à Paris secrètement, il eut l'avantage de faire agréer ses services et ceux de ses camarades à Monsieur, frère unique de Sa Majesté, qui, lui ayant accordé sa protection et le titre de sa troupe, le présenta en cette qualité au roi et à la reine mère.

» Ses compagnons, qu'il avait laissés à Rouen, en partirent aussitôt, et, le 24 octobre 1658..., etc. »

Il ne s'agissait donc, pour personne, de prouver que Molière et sa troupe étaient venus à Rouen; mais il y avait à voir si l'on ne pourrait pas retrouver quelques détails sur ce séjour dans notre ville des futurs comédiens du roi.

En quel quartier était située la salle où ils jouèrent? Hélas! on ne le savait pas; les investigations de M. Eudore Soulié n'avaient eu sur ce point aucun résultat. L'auteur de l'*Histoire des théâtres de Rouen*, M. J.-E. B..., avait, de son côté, fait d'actives recherches pour éclaircir ce point, mais sans y être plus heureux que M. Eudore Soulié.

M. le professeur Bouquet, il y a trois ou quatre ans, recommença les mêmes recherches, et, malgré son dé-

sir de trouver quelque chose, ne put que rétablir l'orthographe de deux noms propres dans une lettre de Thomas Corneille, publiée pour la première fois, en 1846, dans les *Œuvres complètes de Pierre Corneille, suivies des Œuvres choisies de Th. Corneille* (Firmin Didot, 2 vol. in-8). On avait lu et imprimé dans cette lettre de Thomas Corneille : *Mlle Réjac* et *Mlle le Ravon* (ce sont les noms de deux comédiennes en représentation à Rouen le 19 mai 1658); M. Bouquet prétend qu'il faut lire *Mlle le Baron* et *Mlle Béjart*. Nous trouvons à cette hypothèse assez de vraisemblance; mais ceci ne nous révèle sur Molière aucun fait nouveau : cette rectification de deux noms mal lus jusqu'ici pourrait fournir, s'il en était besoin, un commencement de preuve du séjour de Molière à Rouen; mais, nous l'avons vu, rien de mieux constaté que ce fait.

Du reste, dans aucun des pays que nous avons indiqués, le séjour de Molière ne peut être contesté; en revanche, beaucoup de localités ont été visitées par lui sans que le souvenir nous en ait été transmis.

La suite à une prochaine livraison.

PROGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE.

FRAGMENT DES PSAUMES TRADUIT EN DIFFÉRENTS SIÈCLES (1).

DOUZIÈME SIÈCLE.

Et iert ensement cume fust tresplantet de juste les rui-
deals des caves, lequol sun fruit durrat en sun tens.

E la foille de lui ne decurrat; e tuit ceo que il ferat
serrat fait prospere.

TREIZIÈME SIÈCLE.

Et il sera si com arbre que plantée est juste le cours
des caves, lequol donra son fruit en temps sesonale.

Sa foille ne cherra; et totas choses queconque il fera,
tut dis en prosperunt.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Et il sera comme li fust qui est plantés de costé le dé-
courement des yaues, qui donra son fruit en temps.

Et la feuille ne cherra pas; et tout ce qu'il fera sera
touz jours en prosperité.

QUINZIÈME SIÈCLE.

Et il sera comme l'arbre qui est planté jouxte le cours
des eaues, qui son fruit donnera en tout temps.

Et sa feuille ne descherra; et toutes choses que le juste
fera tous jours prospereront.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Il sera comme l'arbre planté le long des eaux courantes,
qui rend son fruit en sa saison.

Les feuilles ne retomberont point; et tout ce qu'il pro-
duira viendra à souhait.

LA PERCHE.

Il est trois heures du matin. Le ciel est bleu, pur, tra-
versé de quelques larges nuages blancs; pas un souffle
d'air ne ride la surface de la rivière. L'eau coule tran-
quille sous les feuilles des nénuphars et fait à peine trem-
bloter quelques tiges des joncs disséminés dans son cours.
La rosée est abondante sur l'herbe des prairies voisines;
le tic-tac du moulin retentit seul dans la campagne, encore
muette des bruits de l'homme; les oiseaux chantent l'ar-

(1) *L'Écho de la Sorbonne* (7 novembre 1868).

rivée prochaine de l'astre du jour, ils piaillent dans les
nids, car, à la fin de juin, les petits ne sont pas encore dis-
séminés. C'est le moment où la perche quitte le lieu de
son sommeil et commence sa chasse : c'est le moment où
le pêcheur va lui tendre ses pièges.

Une fois repue, c'est à peine si, pendant la grande cha-
leur du jour, elle daignera se déranger pour happer au
passage la proie imprudente qui approchera de ses lèvres.
Le *far niente* semble si doux à celui qui, le ventre plein, est
sans souci de l'avenir! Ainsi fait la perche, un des tyrans
de nos eaux douces. Tout le monde connaît ce beau pois-
son et la robe tigrée qui couvre ses flancs dorés : tout le
monde sait qu'il faut se garer des épines longues et aiguës
qui composent la charpente de ses nageoires dorsales, et
a remarqué combien le toucher de tout son corps res-
semble à celui d'une râpe. Ce fait tient à ce que chaque
écaille, au lieu de porter un bord lisse, est découpée en
dentelures fines et aiguës : nous comparerions volontiers
la rudesse de la perche à celle de la *prêle*, une herbe, sa
voisine dans les mêmes eaux.

La pêche matinale de la perche est une des plus amu-
santes de nos rivières, et en même temps une des plus
fructueuses : ces poissons n'y sont en général pas rares,
et la plupart du temps se montrent rassemblés en troupes
plus ou moins considérables, dans lesquelles chaque indi-
vidu conserve toute sa liberté d'allures. Aussi, quand on
a pris une perche dans un endroit, il est fort probable qu'on
en prendra un certain nombre d'autres à la même place.
Les plus gros échantillons dépassent rarement le poids
d'un kilogramme et demi, et ce sont déjà de très-belles
pièces, faciles à prendre, au demeurant, car la durée et
l'énergie de leur défense sont hors de proportion avec la
vigueur de leur corps.

Le caractère de la perche présente un singulier mé-
lange de curiosité hardie et de poltronnerie irréflectie.
Curieuse, elle accourt vers le moindre objet qui tombe
sur l'eau, elle veut voir cette couleur éclatante qu'elle ne
connaît pas; tout ce qui reluit, tout ce qui tranche sur
les alentours, l'attire. À côté de cela, une ombre, un rien,
une feuille, un oiseau qui passe sur la rivière, la fait fuir
et se cacher dans des retraites qu'elle se choisit et affec-
tionne autour de ce qu'on pourrait appeler les « forts » des
roseaux. C'est entre les bancs de joncs qu'elle aime, d'ail-
leurs, à rôder en faisant briller sa robe; c'est dans ces
défilés qu'elle se met en embuscade, guettant le véron,
l'ablette et les autres petits poissons dont elle fait sa nour-
riture. C'est là que le pêcheur doit l'aller chercher, mais
en prenant les précautions les plus minutieuses pour ne
pas être vu. Si, caché par les saules, il parvient à gagner
le bord de l'eau sans avoir éveillé la défiance de la perche
en quête de son déjeuner matinal, s'il lui présente adroitement
l'appât convenable, il est presque sûr de la réussite.

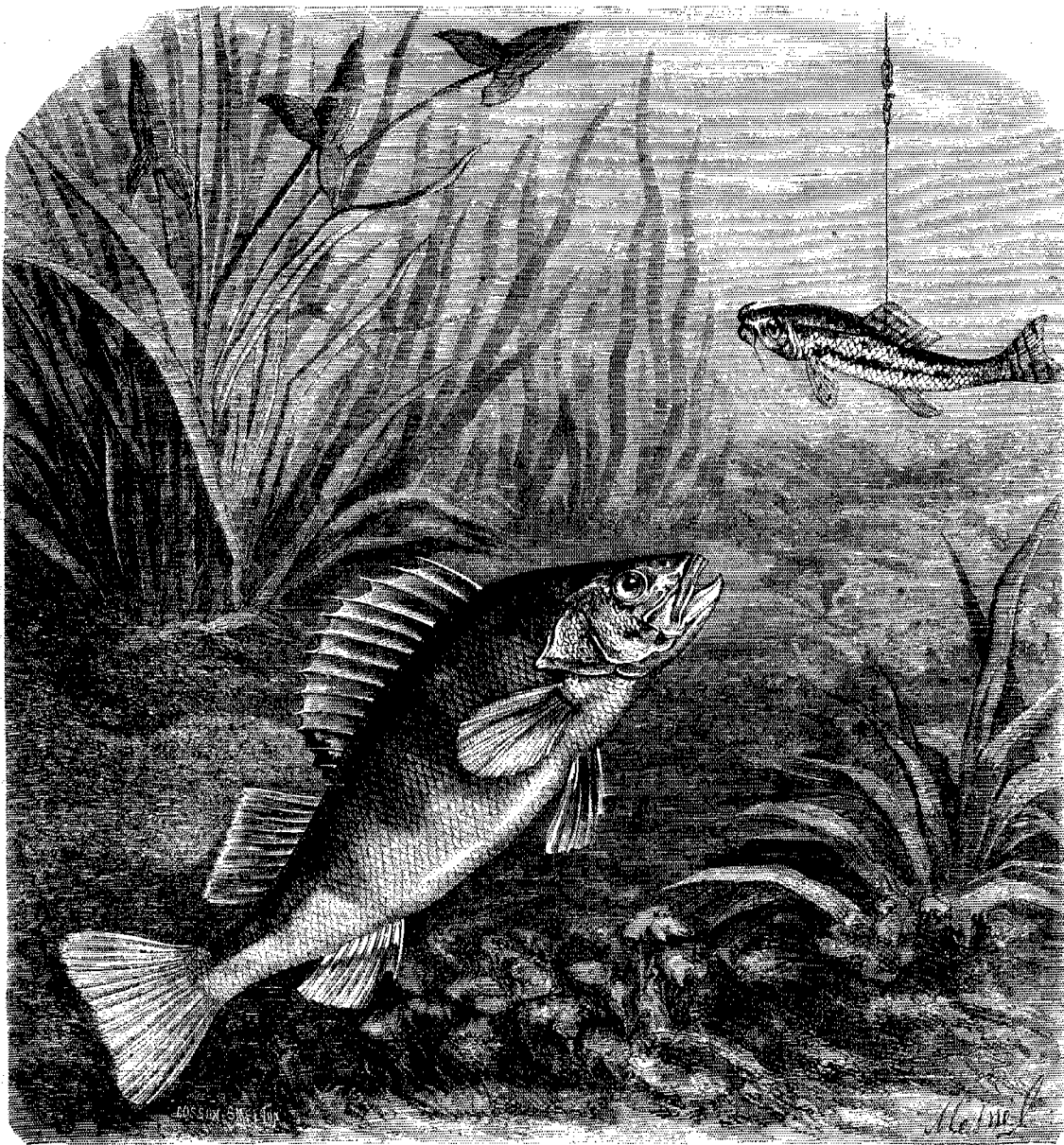
La perche se prend de deux manières : ou bien avec le
ver rouge, ou bien avec un petit poisson vif.

La pêche au ver rouge s'appelle, en quelques pays, la
pêche à la branlette. Elle ne peut se faire que dans une
eau très-claire. On prend une canne pas trop lourde et un
peu longue, montée d'une ligne en soie roulée sur son
moulinet, et terminée par une avancée en douze crins
finissant à quatre seulement en bas; l'empile sera compo-
sée d'un brin seul de crin choisi, de deux au plus. Pas de
florencia, son brillant effarouche la perche défiante. Ca-
chés derrière un gros arbre et passant notre canne par-
dessus les roseaux, nous allons laisser descendre dans l'eau
notre petit ver rouge bien frétilant; cette condition est
indispensable, la perche ne s'élance que sur ce qui a vie.
Lorsque l'appât sera descendu au fond de l'eau, nous le
ferons remonter à la surface, puis redescendre, puis re-

monter encore; tout cela par un mouvement lent, continu et insensible de la canne, qui semble aux yeux du poisson un grand roseau doucement balancé par le vent.

Toujours aux aguets, la perche voit de loin le ver qui s'agite; elle s'élance comme le chat sur la souris... mais, prudente et défiante comme lui, elle s'arrête brusquement à un décimètre de sa proie, immobile, en arrêt, inspectant les alentours de son œil noir cerclé d'or, la mine

rusée, et son museau camus de tigre en avant... elle hésite... Tout est tranquille, le ver est tentant, il passe à portée... elle s'élance, et d'un brusque coup de queue elle plonge et veut fuir... mais, par un léger mouvement de poignet, le pêcheur l'arrête, et elle vient sur le gazon expier son erreur. D'autres fois elle est moins gloutonne; elle touche le ver, le suce, monte et descend avec lui, — passe-temps dangereux; — mais le pêcheur sent une légère ré-



Pêche de la perche. — Dessin de Mesnel.

sistance, il ferre, et le dard s'implante dans la chair de l'imprudente.

Cette manière de pêcher n'est pas toujours possible, car l'eau est souvent assez trouble pour que la vue ne la traverse pas : le pêcheur alors arme sa ligne d'une flotte légère qui trahit à ses yeux l'attaque et les mouvements du poisson. Si, dans ces endroits, il substitue au ver rouge un petit véron accroché par les narines, il aura chance de capturer de belles pièces, quoique des perches d'un décimètre de long n'aient pas honte d'attaquer un véron moitié aussi grand qu'elles. Elles ne l'avalent pas, mais se prennent au même hameçon et pendent à côté de lui.

Pour un poisson chasseur, la perche est assez mal ar-

mée sous le rapport des dents : elle ne possède que quelques rangées de dents en velours aux mâchoires et au palais; mais son ardeur supplée aux armes qui lui font défaut, et elle doit compter parmi les plus grands dévastateurs de nos eaux. C'est elle qui, dans la plupart des rivières, est le principal ennemi des jeunes alevins de salmonidés, — truites et saumons, — que la pisciculture essaye d'y introduire, et la guerre qu'elle déclare à ces jeunes poissons est la même que celle qu'elle pratique sans relâche contre les petits des autres espèces au milieu desquelles elle vit. Épargne-t-elle sa propre espèce? Cela n'est pas probable. Toute chair lui est bonne, pourvu qu'elle soit vivante.

Les œufs de la perche sont nombreux, variant de 300 à 992 000, attachés en longs cordons bleuâtres fixés à des pierres et flottant à la surface de l'eau. L'éclosion est rapide, elle a lieu en une douzaine de jours : tout concourt donc à faire de ces poissons une véritable plaie, envahissant la plupart des cours d'eau. Ajoutons que le brochet, le seul dévastateur qui, à son tour, pourrait contre-balancer cette énorme reproduction, n'attaque pas souvent la perche et semble craindre le contact de ses redoutables épines. Il sera facile de conclure de tout ceci que la pêche de la perche est un véritable bienfait dans les endroits où elle s'exerce, et que l'on peut la pousser aussi loin que faire se pourra sans craindre de voir diminuer l'espèce. Assez de reproducteurs échappent pour reconstituer, l'année suivante, une armée toujours en campagne.

LA TERRE.

On ne sait pas tout ce que peut produire la terre lorsqu'elle est bien traitée. C'est une mine d'un rapport incalculable ; il ne faut que savoir l'exploiter. L'homme foule aux pieds tous les jours des trésors qu'il n'a pas besoin d'aller chercher au delà des mers. Une portion considérable de la société éprouve des besoins et vit dans les privations, et il ne faudrait que se baisser vers cette terre libérale, et l'aider dans son désir de produire, pour en faire sortir l'abondance et les jouissances. Avec les secours de l'homme bien dirigés, elle ne craindrait jamais une surcharge de population, et son sein nourrirait et entretiendrait dans l'aisance dix fois celle qui la couvre.

Puissent tous les regards se diriger vers elle, et toutes les protections, toutes les lumières, y voir un digne et vaste champ où exercer leur puissance !

Le marquis DE LA BOISSERIE.

UNE CAISSE DE SURETÉ.

Le mérite en revient à l'empereur d'Annam. Fidèle aux traditions immuables de l'Orient, il extorque à ses mandarins la plus grosse portion des sommes que ceux-ci ont arrachées à ses sujets ; mais il n'applique point à des dépenses utiles les impôts levés d'après cette méthode barbare, ce qui serait une circonstance atténuante. Il fait, au contraire, enfermer soigneusement l'or et l'argent dans des troncs d'arbres au bois incorruptible. Et puis, comme il se défie de ses serviteurs, de sa famille, de tout le monde et de lui-même, il fait précipiter ces troncs d'arbres, par une fenêtre de son palais, dans un vaste bassin bordé de hautes murailles et infesté de crocodiles affamés. Voici, sans contredit, une excellente caisse de sûreté, à l'épreuve des plus adroits crocheteurs de serrures et des plus audacieux filous, voire même de ce personnage éternel de roman dont les ignobles exploits ont si tristement nourri les imaginations des couturières et les cauchemars des portières pendant ces dernières années. — Le despote asiatique pourra peut-être se vanter d'être économe ; mais à coup sûr il ne passera point pour économiste. Cependant, il ne vaut guère moins, sous ce rapport, que notre Louis IX. Ce roi justicier ne se bornait pas à faire pendre les voleurs de grands chemins ; il commandait encore, dans ses lois, de brûler leurs maisons, de mettre l'araire dans leurs prairies, d'extirper leurs vignes et d'arracher aux arbres leur écorce, détruisant ainsi, ouvertement et au détriment de la communauté, des richesses produites par le travail et dont il eût pu attribuer le produit à des œuvres de bienfaisance ou à des œuvres d'utilité publique.

LES TIGRES EN COCHINCHINE.

Fin. — Voy. p. 262.

III

Dans les parties marécageuses de la Cochinchine, si l'on creusait une fosse dans le sol, au bout d'une heure l'eau d'infiltration l'aurait complètement remplie ; on est donc obligé de tendre au tigre des embûches d'une autre espèce.

On le prend dans une énorme souricière, semblable à celle qui est en usage dans nos pays pour attraper les rats.

On établit au milieu d'un fourré une grande cage ayant quatre ou cinq mètres de longueur, deux à trois de largeur, et un et demi ou deux de hauteur.

Les barreaux et les traverses sont en forts troncs de cocotier, ayant vingt-cinq ou trente centimètres de diamètre, tous solidement assemblés les uns avec les autres.

Une des deux petites faces constitue la porte, et glisse de haut en bas dans deux rainures pratiquées dans les arêtes contiguës.

Au-dessus de la cage se trouve le point fixe d'un levier horizontal ; une des extrémités de celui-ci est reliée par une corde au sommet de la porte : en pesant sur l'autre bout et l'engageant sous un crochet fixé en terre, on soulève la porte et on la maintient ouverte.

Au milieu du jour, on introduit dans la cage un chien ou un porc dont on a d'avance ficelé les quatre pattes de façon à lui rendre tout mouvement impossible.

Un fort cordon, attaché autour du corps de l'animal, passe entre deux barreaux et vient se fixer au sommet du crochet qui maintient le levier.

Pendant la nuit, le tigre sort de son repaire ; les cris du prisonnier appellent son attention, et, désirant l'enlever pour en faire son repas, il s'introduit dans la cage.

Il s'empare facilement de sa victime ; mais en l'attirant à lui il fait roidir la corde fixée au crochet, qui cède à l'impulsion et lâche le levier ; la porte, n'étant plus dès lors soutenue, se ferme d'elle-même, et le carnassier se trouve pris.

Le lendemain, les autorités du village le font étrangler au moyen de cordes établies d'avance en nœud coulant et dissimulées à l'intérieur de la cage.

Si la défense du tigre empêche d'arriver à ce résultat, on a toujours la ressource de le larder à coups de longues lances à travers les barreaux de la cage.

Il arrive quelquefois que les deux moyens ci-dessus expliqués pour attraper les tigres sont tout à fait insuffisants : ou bien ces animaux flairent le piège et n'y tombent pas ; ou bien ils sont trop nombreux pour qu'on puisse ainsi les tous détruire.

Les habitants des villages infestés par ces animaux font alors une supplique aux mandarins, et demandent qu'une battue générale soit ordonnée.

Ces derniers ne s'y refusent jamais : ils réunissent le plus grand nombre de soldats possible, lèvent des corvées dans les cantons avoisinants, et envoient une troupe de sept ou huit cents hommes armés pour déloger les tigres qui désolent le pays.

On connaît toujours à peu près les endroits qui leur servent de repaires ; on les y cerne pendant le jour, à l'heure où ils ont l'habitude de faire la sieste.

La moitié des assaillants sont munis de tam-tams, de gongs, de crécelles, de trompes sonores, etc., et l'attaque commence par un concert de ces instruments, qui produisent un charivari infernal.

Les tigres, étourdis par ce bruit inattendu, sont pris d'une terreur folle : ou ils cherchent à fuir au plus vite, ou bien (et c'est ce qui arrive le plus souvent) ils restent sur place, tremblants, hésitants, l'oreille basse. Dans les deux cas ils ne songent à faire de mal à personne. Aussi les attaque-t-on bravement à coups de fusil, à coups de lance, et arrive-t-on à les tuer sans qu'il y ait mort d'homme à déplorer.

Ceux qui parviennent à s'échapper courent pendant des heures entières, et de longtemps n'osent revenir dans les contrées habitées.

IV

Aussitôt qu'un tigre est tué, quel que soit le genre de mort qu'il ait subi, les chefs du village dans la circonscription duquel son cadavre est tombé sont tenus par la loi de lui brûler les moustaches devant témoins et de dresser procès-verbal de cet acte.

En pratique, ce règlement est ponctuellement observé, aucun maire n'oserait l'enfreindre.

Le mobile qui l'a fait introduire dans le Code est une singulière croyance populaire :

« Faites dans une jeune tige de bambou une incision verticale ; introduisez-y un poil fraîchement arraché de la moustache d'un tigre ; et refermez la blessure avec une ligature, de façon à ce que la plante guérisse et continue sa croissance.

» Ce poil ne tardera pas à se transformer en un ver qui vivra et grossira dans le cœur du bambou. »

Cette croyance, qui n'est évidemment qu'une superstition, est tellement enracinée dans l'esprit des Annamites, que leur législateur n'aura pas hésité à la prendre en considération, pensant que si sa prescription à ce sujet ne faisait pas de bien, du moins elle ne ferait pas de mal.

Des Annamites très-éclairés m'ont assuré que rien n'était plus réel que cette singulière propriété du poil de la moustache du tigre ; j'en aurais volontiers fait l'expérience sur un animal, plutôt pour démontrer aux Annamites l'absurdité de leur croyance que pour me convaincre moi-même ; malheureusement, l'occasion m'a toujours manqué : dix fois des tigres morts me furent apportés, quand j'administrerais la province de Mytho ; chaque fois j'en prenais livraison contre le paiement de la prime allouée ; mais toujours ces carnassiers avaient les poils consciencieusement brûlés sous le museau.

Ce n'est pas la seule superstition que la crainte du tigre ait fait éclore dans le cerveau des Cochinchinois.

Ainsi, les os, pilés dans un mortier et mis à bouillir dans de l'eau, constituent une tisane qui, selon l'opinion vulgaire, donne de la force aux vieillards et guérit, chez les autres personnes, toute maladie provenant de l'appauvrissement du sang.

La foi des Annamites en cette médication peut-elle avoir une autre source que l'admiration que leur inspire la majesté et la vigueur prodigieuse du tigre royal ?

On prétend, du reste, que, pris dès son bas âge, le tigre s'apprivoise très-facilement, et s'attache bien plus encore que le chien à la personne qui l'a élevé.

Son maître peut compter sur sa fidélité ; il a en lui un gardien sûr et un défenseur courageux.

Grâce à lui, il est à l'abri des atteintes des pirates qui attaquent ouvertement les riverains à main armée, et ne craint plus l'assassin ou le voleur qui se cache dans l'herbe.

Bien plus, si le maître, obligé de se séparer de son tigre, tombe loin de lui frappé par une main inconnue, il est assuré de ne pas mourir sans vengeance : le tigre

saura tôt ou tard découvrir l'auteur du crime et n'en faire qu'une bouchée.

Cette qualité, admirable pour une bête féroce, devait engendrer une superstition.

Et en effet, les Annamites considèrent les griffes et les dents de tigre comme un précieux talisman ; ceux qui peuvent s'en procurer les font monter en argent et les portent suspendues autour du cou, dans le but de s'attirer la bonne chance.

Cet amulette est surtout bon, prétendent-ils, pour les enfants, qu'il préserve des diverses maladies auxquelles ils sont sujets.

PROUES DE NAVIRES.

Voy. t. XXXVI, 1868, p. 161 ; et la Table de trente années.

Nous ignorons si la proue dont le dessin accompagne ces lignes a jamais été exécutée. Son auteur, Pierre Ozanne, — une des illustrations de Brest, où il est né en 1737, — ne fut pas seulement un artiste distingué, il était aussi constructeur. Il est donc assez vraisemblable que cette proue a trouvé sa place sous le beaupré de quelqu'un des bâtiments du siècle dernier.

Ceux de nos lecteurs qui ont visité le Musée de marine savent quel faste nos pères prodiguaient dans la décoration de leurs vaisseaux. En déployant cette somptuosité, ils n'obéissaient pas à un goût particulier à leur époque ; ils suivaient une tradition qui remontait aux temps les plus reculés de l'art hellénique. Des peintures brillantes, quelquefois à la cire ou à l'encaustique, le plus souvent bleues, rehaussées d'or, relevant le fond rouge de la coque, ornaient la proue des galères grecques. On y voyait ordinairement la figure, en bois ou en bronze (*parasemon*), d'un dieu, d'une plante ou d'un animal. Ce n'est pas tout : un écusson, présentant l'image soit d'un casque, soit d'un homme ou d'un animal, était fixé à l'extrémité d'une longue poutre située à l'avant et nommée *stolos*. Pour retenir le câble qui servait à mouiller à l'ancre, une autre poutre, recourbée et sculptée, figurait souvent le cou et la tête d'une oie (oiseau d'un heureux augure, suivant la superstition des matelots). C'était quelquefois à la proue, plus ordinairement à la poupe, qu'était fixée la figure du dieu sous la protection duquel le navire était placé (*tutela*). Le nom était écrit sur une table de forme ronde, le *ptuchis*, également placée près du *stolos*.

« La tutelle du vaisseau qui porta Ovide en exil était Minerve, nous dit le P. Fournier, abusant un peu, dans son *Hydrographie*, de la paraphrase des auteurs anciens ; son parasème était le casque. Le parasème de celui qui porta saint Paul de Malte à Syracuse était Castor et Pollux. Celui auquel Europe fut ravie était un taureau ; celui de Bellérophon, pirate corinthien, un Pégase. Celui qui enleva Ganymède avait un aigle ; celui d'Enée, deux lions. Celui dans lequel Andromède fut ravie était une baleine... »

La mode influa naturellement beaucoup sur cette partie accessoire de la construction navale. Au seizième siècle, alors que l'architecture civile prodiguait l'ornementation aux palais, aux édifices publics et aux maisons des riches particuliers, la plupart des vaisseaux furent chargés de sculptures, de peintures et de dorures. Quelques sceaux de villes maritimes du quinzième et du quatorzième siècle, et même du treizième, montrent qu'il en avait été ainsi avant la renaissance des arts.

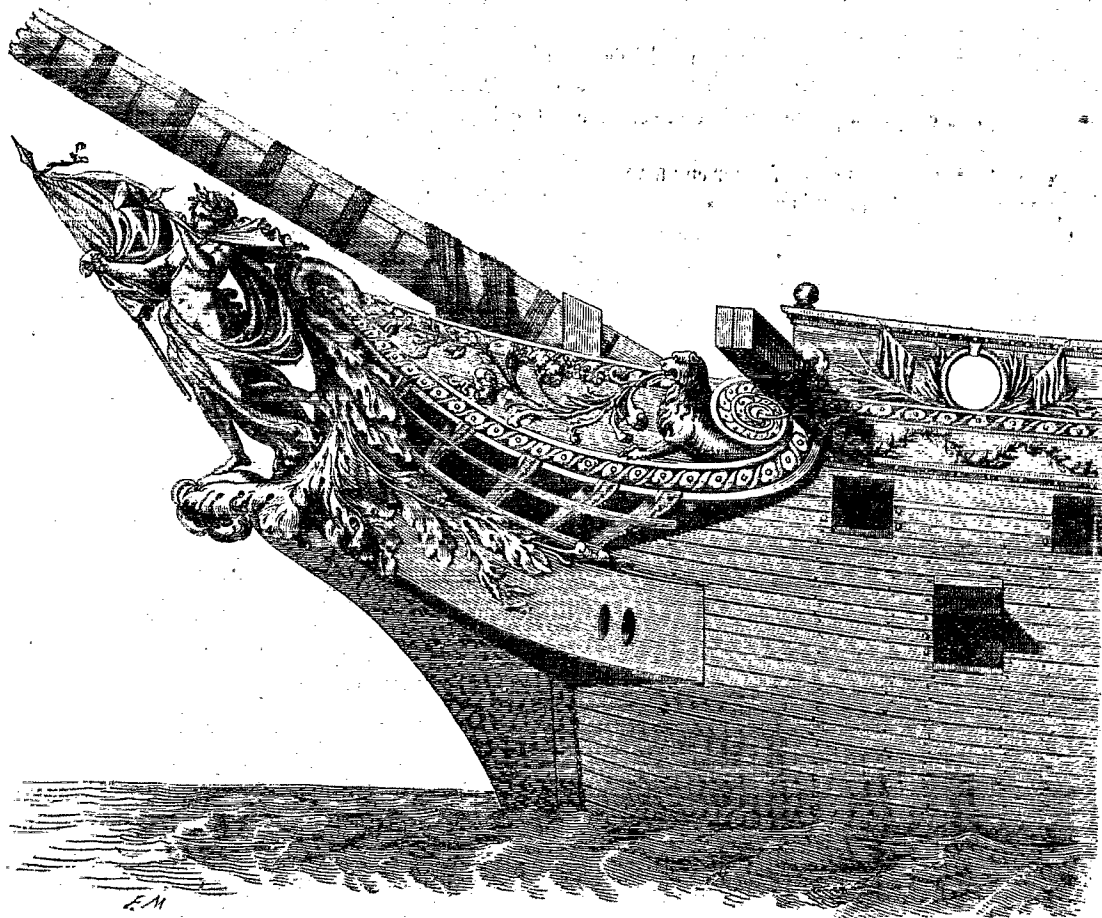
« En France, dit M. L. Renard dans ses *Merveilles de l'art naval*, ce fut surtout après la paix de Nimègue, quand notre marine prit un si grand développement, que

L'ornementation des navires jeta le plus vif éclat. Tous les arts étaient appelés pour payer tribut à la gloire dont nos marins s'étaient couverts, et ajouter à l'admiration qu'inspiraient nos escadres. « Il faut, écrivait Colbert, que les ornements des vaisseaux répondent à la grandeur et à la magnificence du roi, qui paraît en ces superbes corps de bâtiments. » Les galères avaient des somptuosités inouïes. Ce n'étaient que flammes, pavillons et tendeleets de soie, brillantes couleurs, frises et bas-reliefs délicatement fouillés, cariatides, figures de toutes espèces; dieux et déesses dans des poses héroïques ou charmantes; fleurs, fruits, animaux, arrangés avec un goût noble et gracieux. »

Le monarque qui transformait ses demeures en Olympes de marbre voulait que ses bâtiments de mer n'eussent rien à envier à ses palais. Il y avait à Toulon tout un atelier de peintres et de sculpteurs sous la direction de la Rose; il y plaça Girardon et Puget. Ces deux artistes, et Lebrun lui-même, dessinaient; Levray, Rombaud-Languenu et Turau exécutaient leurs croquis.

L'ornementation des navires actuels ressemble peu, on en conviendra, à celle qu'on prodiguait aux vaisseaux des Jean Bart, des Tourville et des du Quesne. Faut-il se plaindre de la simplicité moderne? Les marins prétendent que non. N'est-il pas illogique, en effet, de surcharger de sculptures inutiles et dispendieuses des bâtiments construits en vue de la marche et du combat, c'est-à-dire dont la destinée est de lutter sans cesse avec le vent, le fer, l'eau et le feu? On commençait à le comprendre même avant l'application de la vapeur. Lorsque celle-ci s'empara des navires, on ne demanda plus à l'architecture navale que de faire naître l'idée de la force et de l'agilité, réunies dans une harmonie parfaite.

C'est aux Anglais et aux Hollandais que l'on doit le signal de la réforme. Dès 1760, on ne voyait plus sur l'avant de leurs navires qu'une figure de lion; l'arrière était presque sans ornements. Cette simplicité favorisant les idées d'économie de M. de Sartines, en 1775, le ministre prescrivit à nos constructeurs d'imiter la sobriété des étrangers. C'était sage. Cependant on arrive à regret-



Ornements de la proue d'un ancien vaisseau de 80 canons. — D'après Pierre Ozanne.

ter que l'exécution du peu de bustes que l'on voit encore à certaines proues ne soit pas confiée à des mains plus habiles.

Les marins sont trop habitués à voir ces figures pour être frappés de la bizarrerie de la plupart d'entre elles; mais qu'on écoute les réflexions qu'elles suggèrent à ceux qui visitent nos ports. D'abord elles étonnent, puis elles font rire. Sans doute, quelques-unes ont du mérite: le mouvement est énergique, l'air martial; mais combien d'autres n'ont qu'une majesté comique! Voici, par exemple, le *Louis XIV*. Ce roi fameux est là, sous le

beaupré, étendant au dehors le dessus de la main, dans la position d'un homme qui interroge le temps. Tel navire de guerre a sur son avant un buste de femme, dont on n'aurait certes pas grand plaisir à rencontrer le modèle. Et puis, que fait-elle là? Il faut que le bon sens ait aussi quelque satisfaction en face d'un ornement d'architecture. Le détail doit avoir un rapport intelligible avec le caractère du tout. Sa beauté doit être quelque chose de celle de l'ensemble. C'est une condition nécessaire.

PARRAIN ET MARRAINE.

TYROL.



En descendant, tableau de M. Gustave Jundt. — Dessin de Pauquet.

Nous sommes dans l'Etzthal, contrée aux périlleux escarpements, et l'une des plus accidentées de ce merveilleux Tyrol cher aux artistes, propice aux chasseurs, mais singulièrement rude aux piétons étrangers, et qu'à bon droit on a surnommé le pays sans plaines.

Il y a joie et mouvement au loin, sur la hauteur, tandis qu'en bas, au fond de la vallée, le desservant de la paroisse, informé qu'un baptême doit lui être demandé aujourd'hui, recrute ses auxiliaires accoutumés, les jeunes garçons qui le servent aux offices, lui tiennent lieu de sacristain, et qui mettent gaillardement en branle la cloche dont les appels sont entendus de Langensfeld à Dorf ainsi qu'à Huben.

Et voici pourquoi là-haut il y a, comme nous l'avons dit, joie et mouvement.

Un enfant est né dans un de ces chalets que les pâtres tyroliens vont habiter en famille quand les premiers feux de l'été les invitent à diriger leurs troupeaux vers les sommets où se trouvent alors les succulents pâturages.

Pour la peuplade émigrée par delà la limite où s'éteint le dernier écho des bruits du monde, tout événement particulier devient une cause d'émotion générale. Ce qui touche l'un des colons intéresse tous les autres. Aussi, à peine le nouveau-né a-t-il poussé son premier vagissement et reçu de ses parents la première caresse, que c'est un devoir pour le chef de la famille de donner partout avis de cette naissance.

Les habitations alpestres sont si largement espacées sur la montagne, qu'il faudrait au père plusieurs heures de marche pour aller de porte en porte annoncer l'importante nouvelle. Celui-ci, heureusement, a par devers lui le moyen de l'apprendre à tous à la fois sans s'éloigner de plus de trois pas du seuil de son chalet.

Qui dit paysan tyrolien dit aussi chasseur au fusil, toujours prêt à faire parler la poudre. Il suffit que l'événement soit attendu. Chacun, en pareil cas, sait à quel signal il faut prêter l'oreille. Une première explosion donne l'éveil aux écouteurs; ils n'ont plus alors qu'à compter le nombre des coups de feu qui suivent le premier pour savoir si c'est d'un garçon ou d'une fille qu'ils auront à fêter la bienvenue.

La salve, entendue et comptée, a proclamé l'arrivée en ce monde d'un fils du Tyrol.

Mais les heures passent et le jour touche à sa fin. Le soleil est descendu au-dessous du point culminant de l'Arlberg; on a parqué le bétail, les pâtres et les coupeurs de bois sont rentrés. Dans chaque ménage on a mangé la soupe, et enfin l'heure du coucher a sonné; nul, cependant, ne pense à se mettre au lit; chacun, au contraire, fait un bout de toilette et sort de chez soi.

Les bonnes femmes, la quenouille au côté, marchent effilant d'une main la poignée de chanvre, et de l'autre tournant le fuscau. Quelques hommes, la flûte aux lèvres ou frappant le tympanon, accompagnent les garçons et les filles qui les suivent en chantant. Tous, venus de divers côtés, s'avancent vers un même but : le chalet où, depuis quelques heures, on compte un habitant de plus.

De graves questions ont été posées et résolues dans cette visite solennelle du voisinage. On a fixé le jour du baptême et désigné le parrain et la marraine.

Les concurrents étaient nombreux.

Parmi ceux-ci, le père n'a choisi ni le plus riche, ni le plus jeune, ni le mieux doué comme humeur joyeuse, mais celui qui a plus que les autres les deux bras solides et de qui le pied montagnard n'a jamais bronché dans les passes difficiles. La mère a voulu pour marraine de son fils la plus calme, la plus prudente.

Le parrain, qui a pris son devoir au sérieux, accepte-

rait volontiers pour commère la moins avenante. S'il se trouve, cependant, que celle qui offre à la mère la plus sûre garantie de prudence soit aussi la plus gracieuse et la plus jolie, que le compère en ait fait ou non la remarque, on peut affirmer qu'il ne s'en plaint pas.

Le moment est arrivé où l'enfant doit être porté à l'église de la paroisse et présenté au baptême.

L'usage du pays explique ici pourquoi le père a voulu un parrain si bien taillé en force, et pourquoi la mère aurait craint pour son fils une marraine moins prudente.

Ce n'est pas processionnellement qu'on descend de la montagne pour se rendre à l'église, quelquefois située à une distance de deux ou trois lieues. C'est seulement aux parents spirituels, qui vont répondre à Dieu pour l'enfant, que l'on confie le soin de lui faire son premier voyage.

Pendant que là-haut les convives réunis boivent à l'heureux retour des deux gardiens de l'espoir de la famille, le parrain et la marraine, parés de leurs plus beaux habits de fête, prennent la route abrupte où il faut marcher de pied ferme, car l'hésitation entraîne au faux pas, et le moindre faux pas peut déterminer la chute qui précipite dans l'abîme.

A l'homme fort le soin de porter l'oreiller sur lequel dort le nouveau-né; car ses bras robustes ne lui feraient pas un lit assez doux. A la femme prudente le devoir de guider pas à pas le parrain, à qui son intéressant fardeau ne permet pas de voir devant lui les accidents du chemin dont il suit la pente.

Ils vont ainsi durant des heures entières; elle, se retournant à chaque instant vers son compagnon de voyage pour lui dire : « Prenez garde ici, il y a des marches à descendre; ici, le terrain est glissant; là, évitez la fondrière; plus loin, tournez cette pointe de rocher contre laquelle j'ai failli butter. »

Lui, les yeux fixés sur l'enfant, mais toujours attentif aux conseils qu'on lui donne, se félicite de ce que la prévoyance maternelle lui a choisi une si prudente compagne; car, peut-être n'aura-t-il pas la franchise de l'avouer, plus d'une fois, durant la route, il a senti ses genoux fléchir et son pied se poser incertain sur le sol. Mais, jusqu'au bout du chemin, sans cesse averti à temps par la jolie marraine, les yeux de celle-ci ont été sa lumière, et sa douce voix son réconfort.

Ils sont heureusement arrivés, et l'enfant a été fait chrétien. Les voilà de nouveau en marche sur le flanc de la montagne; mais cette fois la route leur est plus familière, et le fardeau que le parrain porte devant lui ne l'empêche pas de voir le terrain qu'il doit gravir.

On peut causer, on cause : d'abord de l'enfant, puis de ses parents, enfin de soi-même.

Il nous a été conté comment un parrain et une marraine, en voie du retour, terminèrent leur entretien :

— Je ne vous croyais pas si fort, dit l'une.

— Je ne vous savais pas si sage, reprit l'autre.

Après un moment et comme par réflexion, elle ajouta :

— Vous êtes un bien brave garçon.

Il riposta aussitôt :

— Vous feriez, j'en réponds, une bonne ménagère.

— Le croyez-vous ? demanda-t-elle.

— J'en suis sûr, affirma-t-il.

Quand ils furent là-haut, où, comme on peut le penser, ils étaient impatiemment attendus, le parrain dit, en rendant l'enfant à sa mère :

« Vous nous avez fait descendre deux aujourd'hui pour un baptême; demandez tout bas à ma commère s'il ne lui conviendrait pas de vous faire descendre tous pour une noce. » Si bas qu'il eût parlé, la marraine l'entendit, et elle ne dit pas non.

LE VOYAGEUR.

CONTE FANTASTIQUE

Imité de l'anglais.

Il était une fois un voyageur qui partit pour un lointain voyage, long au commencement, mais singulièrement court en approchant du terme. Il marcha seul le long d'un sentier obscur, pendant un peu de temps; puis il rencontra un bel enfant, et lui dit :

— Que fais-tu ici ?

— Je joue, répondit l'enfant. Viens jouer avec moi.

Et ils jouèrent ensemble tout le jour, très-gaiement. Le ciel était si bleu, le soleil si brillant, l'eau si limpide, les feuilles étaient si vertes et les fleurs si charmantes, et les oiseaux chantaient si bien, et il y avait tant de papillons, que tout leur semblait admirable. C'était dans la belle saison. Quand le temps changea, et que vint la pluie, ils se délectèrent à voir tomber en perles les claires gouttes d'eau, et à respirer les fraîches senteurs. Le vent s'éleva; c'était plaisir de l'écouter souffler, de s'imaginer entendre ce qu'il disait de son pays. Où était son pays? D'où venait-il ainsi, sifflant, soupirant, hurlant, chassant les nuages devant lui, courbant les arbres, s'engouffrant dans les cheminées, ébranlant les maisons, et faisant rugir la mer en fureur. Mais la neige était encore un plus agréable passe-temps. Ils étaient ravis de voir tomber les blancs flocons épais et pressés, pareils aux fines plumes de millions d'oiseaux blancs; de les voir s'étaler sur la terre comme une blanche averse de sucre râpé, ou comme une ouate molle qui assourdit les sons et rend les routées muettes. Ils avaient aussi abondance de joujoux, et les plus étonnants livres d'images où il était question de géants et de nains, de génies et de fées, de cimenterres, de babouches, de turbans, de Barbe-Bleue, de Cendrillon, du Petit-Poucet, de cavernes, de forêts, de surprises sans fin, toutes choses neuves et vraies.

Mais voilà qu'un jour, au tournant de la route, le voyageur perdit l'enfant; il l'appela, le chercha, et ne put le retrouver. Alors il lui fallut continuer son voyage seul, jusqu'à ce que vint à sa rencontre un beau jeune garçon.

— Que faites-vous ici? lui demanda-t-il.

— J'étudie, répondit l'adolescent. Venez étudier avec moi.

Ils apprirent ensemble les faits et gestes de Jupiter et de Junon, des Grecs et des Romains, des Gaulois et des Francs, et beaucoup d'autres choses qu'ils oublièrent presque aussi vite qu'ils les avaient apprises, car ils n'étaient pas toujours à l'étude. Ils ramaient sur la rivière en été; ils patinaient sur la glace en hiver; à pied, à cheval, toujours actifs, ils firent d'étonnantes parties de paume; au cricket, à la balle, personne ne pouvait les surpasser. Ils avaient aussi les vacances, le jour de l'an, le gâteau des Rois, les soirées où l'on dansait jusqu'à minuit, les théâtres où ils voyaient des palais d'or et d'argent surgir de terre, et les mille et une merveilles du monde connu et inconnu. Quant aux amis, ils en avaient tant et de si chers qu'on les comptait par douzaines, tous jeunes, tous beaux, tous leur jurant une amitié éternelle.

Mais voilà qu'un jour, au milieu de tous ces plaisirs, le jeune garçon disparut comme avait disparu l'enfant, et le voyageur solitaire continua sa route. Bientôt il aperçut un jeune homme, et lui dit :

— Que faites-vous ici ?

— J'aime, répondit le jeune homme. Venez aimer avec moi.

Il le mena vers un groupe de jeunes filles et lui en montra une qu'il trouvait plus belle que toutes ses com-

pagnes, quoique le voyageur n'en jugeât pas de même. Il lut des vers qu'il avait faits pour elle, où il la comparait à Vénus pour la beauté, à Minerve pour la sagesse, et mettait l'univers à ses pieds. Il était fiancé à sa belle et devait l'épouser au printemps prochain; mais le voyageur les perdit de vue un jour, comme il avait perdu ses autres compagnons. Il les appela sans obtenir de réponse, et se remit en marche. Il rencontra bientôt un homme dans la force de l'âge. Il marchait vite en essuyant la sueur qui baignait son front.

— Que faites-vous ici? lui demanda le voyageur.

— Vous le voyez, je travaille. Venez travailler avec moi.

Le voyageur suivit l'homme, et ils entrèrent sous le bois, qui d'abord était frais et vert comme au printemps; puis le feuillage s'épaissit et brunit comme en été. Le travailleur n'était pas seul : il avait avec lui sa femme, plus jeune de peu d'années; de petits enfants les suivaient. Le père et la mère se frayaient péniblement un chemin à travers la forêt; l'homme abattait les arbres, et la femme coupait et ramassait les branches pour en bâtir une cabane qui abriterait les petits. Ils portaient de lourds fardeaux et travaillaient vaillamment. Quelquefois une longue allée verte s'ouvrait dans les profondeurs du bois, et on entendait une faible voix qui disait :

— Père, je suis un nouveau-venu. Arrêtez-vous un moment et attendez-moi.

Alors on voyait poindre au loin une petite figure qui grandissait en approchant. Tous s'arrêtaient, tous lui ouvraient leurs bras, et l'embrassaient et lui souhaitaient la bienvenue, et on se remettait en marche. Quelquefois on arrivait à un carrefour où se croisaient plusieurs allées. Alors on faisait une halte, et l'un des enfants disait :

— Père, je vais m'embarquer sur la mer.

Un autre : — Père, je vais être soldat et défendre le pays,

Un autre : — Père, je vais chercher fortune.

Et un quatrième disait :

— Adieu, mère, je vais au ciel.

Il se versait bien des larmes à ces séparations, et les parents suivaient longtemps des yeux ceux qui s'acheminaient le long des allées obscures; mais leurs cœurs suivaient plus longtemps celui qui avait pris le chemin du ciel, et qui s'était évanoui dans la vapeur dorée.

A chacune de ces haltes, le voyageur regardait l'homme, qui interrogeait du regard l'horizon où le soleil commençait à baisser : ses cheveux étaient devenus gris; mais il ne s'arrêtait pas, car il ne pouvait se reposer avant d'avoir atteint le terme du voyage.

Enfin, il y eut tant de séparations que le mari et la femme demeurèrent seuls avec le voyageur. Le bois avait jauni et les feuilles des arbres tombaient. Ils entraient dans une avenue plus sombre que les autres, et pressaient le pas, quand la femme s'arrêta :

— On m'appelle! n'entends-tu pas? dit-elle à son mari.

Ils écoutèrent; une voix criait du fond de la sombre allée :

— Mère! mère!

C'était la voix de l'enfant qui avait dit : — Je vais au ciel.

Le mari reprit :

— Non! de grâce, pas encore! Le soleil est si près de se coucher! Non, pas encore!

Mais la voix criait toujours : Mère! mère! sans s'émouvoir des cheveux blancs de l'homme et des larmes qui coulaient sur ses joues.

Alors la mère, qui, attirée vers l'ombre, y glissait déjà,

jeta ses deux bras autour du cou de son mari, l'embrassa, et lui dit :

— Mon bien-aimé, je suis appelée ; il faut partir !

Et l'homme resta seul avec le voyageur. Ils continuèrent à marcher jusqu'à ce que l'issue du bois fût si proche, qu'ils voyaient le soleil couchant briller rouge à travers les arbres.

Cependant, comme ils écartaient les branches pour passer, le voyageur ne revit plus son compagnon : il l'appela ; personne ne répondit. Quand il atteignit la lisière du bois, le soleil, près de disparaître, resplendissait au milieu de nuages de pourpre et d'or. Un vieillard, assis sur un tronc d'arbre, regardait le couchant.

— Que faites-vous ici ? lui demanda le voyageur.

— Je me souviens, répondit le vieillard avec un pâle sourire. Venez, et souvenez-vous avec moi.

Le voyageur s'assit auprès du vieillard, en face du soleil couchant, et tous ses compagnons de route revinrent doucement se grouper autour de lui : le bel enfant, le bel adolescent, le jeune homme et sa fiancée, le père

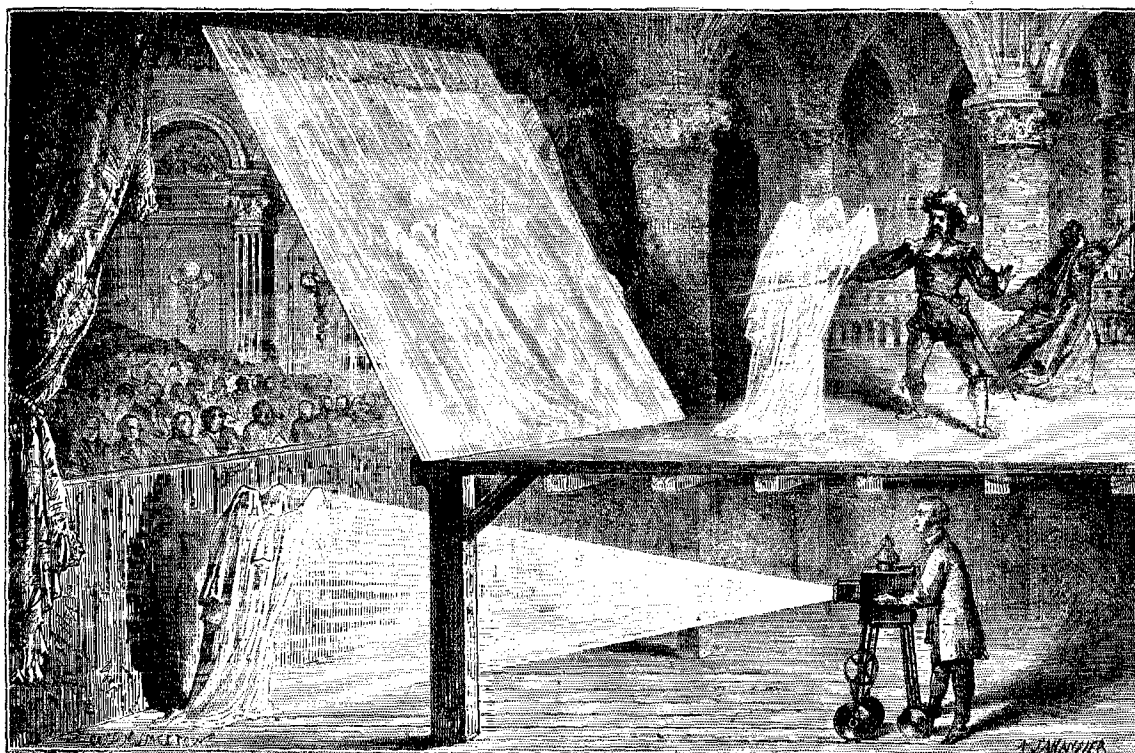
de famille, la mère, les enfants ; ils étaient tous là, et il lui semblait n'avoir rien perdu. A leur suite, il entrevoyait, du côté du levant, d'autres groupes semblables, encore plus beaux et meilleurs, une génération nouvelle qui honorait sa mémoire ; tandis qu'il étendait la main pour la bénir, ceux avec lesquels il avait marché s'effacèrent comme des ombres. Il se retourna, et les figures lumineuses de l'enfant et de la mère, qui étaient partis les premiers, se penchèrent vers lui et enlevèrent l'aïeul dans leurs bras jusqu'au ciel.

ILLUSIONS D'OPTIQUE.

Voy. p. 260.

LES SPECTRES.

Quand nous voyageons, la nuit, dans un wagon de chemin de fer éclairé, nous pouvons observer que les glaces des fenêtres jouent un peu l'office d'un miroir ; l'image de la lampe et celle de nos voisins qui lisent le journal ou qui



Illusions d'optique. — Les Spectres. — Dessin de Jahandier.

dorment sont projetées en dehors sur la voie, et comme la transparence des glaces nous permet en même temps de voir les poteaux télégraphiques ou les arbres qui bordent le chemin ferré, ces images se mêlent avec toute l'apparence de réalités aux objets extérieurs.

Ce phénomène est encore plus facile à observer dans un café illuminé, comme ceux des boulevards ; notre image, celles des personnes qui jouent au domino ou boivent un verre de bière, se confondent à l'extérieur avec les passants et les promeneurs.

Il en est de même des spectres de théâtre, ainsi qu'on peut le voir par la gravure où nous représentons la disposition de la scène et des appareils destinés à reproduire ces images.

Sous le plancher du théâtre, une lampe électrique, ou mieux une lampe éclairée par la lumière de Drummond, lance des rayons sur le personnage vivant qui joue le rôle

du spectre, diable ou fantôme. Sur la partie antérieure de la véritable scène, en avant même des rideaux qui encadrent le décor, est encastrée une glace sans tain, de belle qualité, qui sépare les spectateurs du personnage qui est en scène. Cette glace doit offrir une surface de réflexion d'une pureté absolue, et cette condition est indispensable pour obtenir une image d'une grande netteté ; elle est inclinée à 45 degrés par rapport au plan du théâtre.

Les rayons projetés sur le personnage vivant placé sous la scène se réfléchissent sur cette glace, et l'image se produit à côté de l'acteur qui est en scène ; si l'on ferme la lanterne contenant la lampe, le spectre disparaît.

Sur notre gravure, on voit un criminel qui, l'épée à la main, vient de commettre un meurtre ; il se sauve effaré, mais il s'arrête épouvanté à la vue du fantôme qui lui barre le passage. Il veut frapper cette apparition terrifiante,

mais son arme traverse cet être fantastique qui n'offre pas de prise à ses coups.

La salle du théâtre pendant l'apparition est dans un demi-jour, et le spectre, bien éclairé sur la scène, se découpe mieux sur un fond noir. Si, comme on peut en juger, la théorie de cette expérience est très-simple, on doit reconnaître que l'exécution offre d'assez grandes difficultés, surtout pour le personnage qui joue le spectre. Il faut, en effet, qu'il se tienne renversé à 45 degrés pour que son image paraisse debout sur la scène, et comme il ne peut pas marcher facilement dans cette position si penchée, il produit un fantôme qui n'est jamais complètement droit; il faut en outre qu'il combine avec une grande justesse ses mouvements pour les faire concorder avec ceux de l'acteur, qui n'opère qu'à tâtons derrière la glace. Il doit, enfin, agir en sens inverse de l'effet qu'il veut produire. Quand nous nous regardons dans une glace, et que nous agissons la main droite, notre sosie, par réflexion, agite la main gauche; il en est de même pour le fantôme dont nous parlons. Pour que son image sur la scène frappe de la main droite, il est indispensable qu'il fasse agir sa main gauche; toutes les scènes qu'il veut produire doivent être ainsi minutieusement étudiées, et ne peuvent bien s'exécuter qu'à la suite de longs et patients tâtonnements.

L'expérience des spectres bien exécutée laisse très-loin derrière elle tous les effets analogues obtenus par nos pères; l'illusion est vraiment saisissante, et si nous ne vivions pas à une époque où le merveilleux n'est plus de mode, le physicien, qui a tiré un si brillant parti de ces scènes étranges, aurait certainement passé pour un autre Cagliostro. Si les imposteurs et les devins de l'antiquité avaient connu ces procédés, que de miracles n'auraient-ils pas produits, et que de têtes n'auraient-ils pas fait tourner! Mais l'art de couler des glaces de grande dimension n'était pas connu : la fabrique de Saint-Gobain n'existait pas.

En ces dernières années, sur le théâtre du boulevard du Temple, tous les soirs on évoquait des fantômes et des spectres, images insaisissables qu'on pouvait impunément percer de son épée.

Tantôt c'était l'image d'une jeune fille qui posait un bouquet sur sa table : l'acteur voulait prendre les fleurs que lui apportait ce personnage fantastique; mais on voyait sa main traverser le bouquet impalpable qu'il ne pouvait saisir, et tout disparaissait aussitôt comme par enchantement. Tantôt c'était un zouave qui, tué sur le champ de Solferino, ressuscitait au son du tambour : il apparaissait et montrait les blessures de sa poitrine ensanglantée; le prestidigitateur étonné voulait chasser ce fantôme, mais le soldat restait immobile; terrifié, il saisissait un poignard, en menaçait l'apparition, qui restait impassible; il le levait et allait plonger son arme dans la poitrine du zouave, mais le poignard traversait ce corps impalpable, qui ne craignait plus les coups d'aucune main humaine.

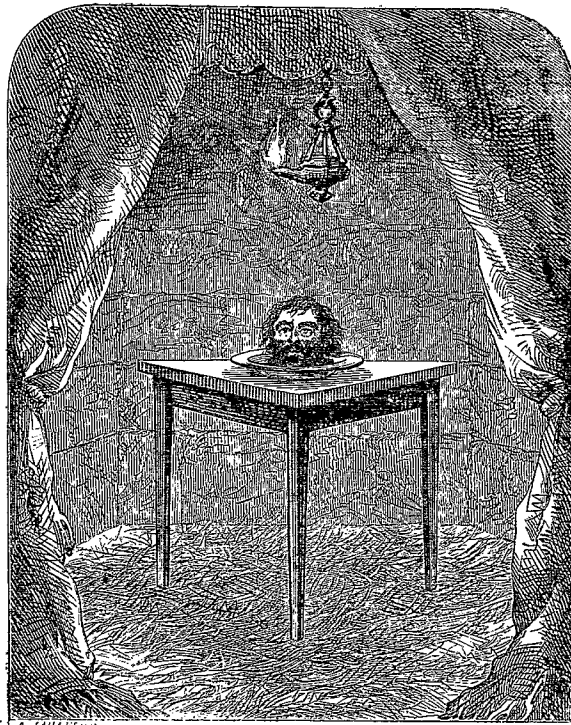
LA TÊTE DU DÉCAPITÉ.

Vous entrez dans une petite salle peu éclairée. Devant vous est une table à trois pieds, sur laquelle un plateau porte une tête humaine. Sous la table on voit de la paille, et entre les pieds à jour le mur du fond. C'est bien une tête qui est couchée sur ce plateau; mais a-t-elle vie, et ne pourrait-ce pas être une tête en cire? Adressez-lui la parole, votre doute cessera : elle va vous parler.

Si vous questionnez cette tête, elle se redresse, et la voilà qui tourne sur son plateau de métal; elle remue les yeux, répond à vos questions; en un mot, c'est bien une tête vivante.

L'illusion est produite à l'aide des glaces étamées qui

joignent entre eux les pieds de la table, et qui, perpendiculaires au sol, sont inclinées à 45 degrés par rapport aux plans des deux murs de droite et de gauche. La paille étalée sur le sol est réfléchie par ces glaces, et l'image



La tête du décapité. — FIG. 1. Apparence.

qui se forme sous la table continue, à s'y méprendre, le sol qui ne paraît être coupé par aucun obstacle. Les glaces réfléchissent, en outre, les murs de droite et de gauche, et comme ils sont à une distance de la table précisément égale à celle qui sépare celle-ci de l'autre mur du fond, leurs images se confondent avec ce que l'on voit de ce dernier mur.

Pour le spectateur, la table paraît à jour; sous les pieds



FIG. 2. — Réalité.

il voit de la paille; et dans l'intervalle qui les sépare il aperçoit le mur du fond; en réalité, ce mur n'est autre que l'image des deux murs de droite et de gauche, et la paille qu'il voit sous la tête est l'image de celle qui entoure la table.

Le spectateur ne peut pas approcher du décapité; il en est séparé par une grille qui le tient à une distance de deux mètres environ. On raconte qu'un visiteur indiscret et soupçonneux lança un jour une pierre entre les pieds de la table qui soutenait la tête; il voulait s'assurer que cette

pierre traverserait bien l'espace compris entre ces pieds et irait frapper le mur du fond ; mais elle rebondit contre la glace qu'elle brisa. Le secret du miracle était dévoilé : seulement le spectateur paya un peu cher sa curiosité.

Dans une petite ville de province, le décapité tournait les yeux sur son plateau et racontait sa lamentable aventure. Un mauvais plaisant accourt effaré en criant : « Au feu ! » La tête se dresse aussitôt, et la voilée qui sort de sa cachette, entraînant avec elle un grand corps humain qui fuit à toutes jambes.

LA HAIE.

J'ai observé dans mes voyages que les forêts sont les remparts naturels des campagnes ; elles conservent de la fraîcheur aux cultures ; elles les abritent du vent froid et elles y réfléchissent la chaleur du soleil : aussi vous voyez que sans avoir de serre nous avons souvent des primeurs. Je veux embellir ce lieu pour vous, tous les jours de ma vie.

Je planterai au nord de la maison un lierre qui grimpera sur l'escalier et viendra entourer vos fenêtres de son feuillage. Les oiseaux d'hiver, que vous aimez parce qu'ils sont malheureux, viendront s'y réfugier ; vous y entendrez chanter votre ami le rouge-gorge.

Je planterai, de l'autre côté, au midi, une vigne qui formera un berceau au-dessus de la porte ; j'y élèverai au-dessous un banc de gazon : nos enfants s'y reposeront un jour, et s'y entretiendront de nous lorsque nous ne serons plus.

Sur la fatièrre du toit, je mettrai des oignons d'iris dont la fleur vous plaît ; sa couleur qui imite celle de l'arc-en-ciel, ses feuilles en lames d'un beau vert de mer, accompagneront bien les longues marbrures de mousse qui se détachent, comme des listères de velours vert, sur le chaume fauve de la couverture.

Je pourrais bien entourer cette possession d'un mur, mais je préfère une haie vive. Chaque année dégrade un mur et fortifie une haie ; chaque année, un mur consomme des pierres et une haie produit du bois.

D'ailleurs, une haie est une décoration. Les riches la bannissent parce qu'elle coûte peu ; ils lui préfèrent une charmille taillée comme une muraille ; mais il me semble qu'il y a autant de différence d'une charmille toute nue à une haie chargée de fleurs et de fruits, qu'il y en a entre une étoffe unie et une étoffe magnifiquement brodée. Une belle haie présente seule le spectacle d'un beau jardin. Voyez ces pruniers sauvages dont les fruits naissants sont semblables à des olives. Ces sureaux voisins parfument l'air de bouquets de fleurs en ombelle ; ces houx opposent leur vert lustré et leurs grains écarlates aux nuages blancs des fleurs de l'aubépine ; l'églantier jette çà et là ses guirlandes de roses, relevées d'un vert tendre. La ronce même n'est pas sans beauté ; elle accroche d'un arbrisseau à l'autre ses longs sarments garnis de girandoles couleur de chair, et là se coule autour des troncs des arbres de la forêt qui sont renfermés dans la haie, et qui s'élèvent de distance en distance, comme autant de colonnes qui la fortifient. Mille petits oiseaux trouvent à la fois de la nourriture et des abris sous ces différents feuillages. Chaque espèce a son étage : en bas sont les merles et les fauvettes ; plus haut les rossignols, et au faite de ces vieux ormes nous entendons murmurer la tourterelle et nous voyons voltiger la grive qui y bâtit son nid. La nature a jeté, depuis le sommet de la forêt jusque sur ces gazons, des rideaux de toutes sortes de verdure et de fleurs, pour mettre les nids des oiseaux à l'abri.

Nos mères en faisaient autant lorsqu'elles couvraient d'un voile de taffetas vert, ourlé de leur main, le berceau de leurs enfants. (*)

QU'EST-CE QUE LE BAILLEMENT ?

Sous l'influence de causes diverses, et qui semblent au premier abord n'avoir pas de rapports entre elles, on éprouve dans certains muscles de la face, de l'arrière-bouche et du cou, une sensation difficile à définir, qui détermine dans ces muscles une contraction spasmodique et, par conséquent, indépendante de la volonté. La mâchoire inférieure s'écarte de la supérieure, la bouche s'ouvre largement, tandis que les paupières se ferment à demi ; le voile du palais se relève, la langue et le larynx s'abaissent, l'isthme du gosier se resserre, et l'air, refoulé dans la trompe d'Eustache, détermine un certain degré de surdité. Le spasme, modéré à son début, augmente rapidement de force jusqu'au moment où, à une contraction violente des muscles intéressés, succède un relâchement brusque, une détente qui s'accompagne d'un sentiment de bien-être. En même temps que la contraction musculaire, commence une inspiration lente, profonde, avec expansion complète des parois de la poitrine, et que suit une expiration rapide, coïncidant avec la détente musculaire. L'ensemble de ces phénomènes constitue le *bâillement*, qui est, comme on le voit, un acte involontaire, spasmodique, et se rattachant à la fonction respiratoire.

Cet acte a pour résultat d'introduire dans les poumons une quantité d'air plus grande que celle qu'y apporte l'inspiration ordinaire, et, par conséquent, d'activer l'hématose et la circulation. Il se produit sous l'influence des causes qui ralentissent ou gênent la respiration, et surtout, suivant quelques auteurs, de celles qui en changent le type, en faisant prédominer l'expansion de la base ou du sommet de la poitrine. On bâille quand l'heure du sommeil est venue, ou quand, au réveil, la somnolence n'est pas encore dissipée, ou encore quand l'immobilité, la fatigue, l'ennui, nous causent une torpeur voisine du sommeil. La faim, l'excès de réplétion de l'estomac et les autres maladies de cet organe déterminent aussi le bâillement ; on le voit survenir au début de la fièvre, pendant le frisson, en un mot, dans une foule de conditions différentes ou même opposées, mais ayant toutes pour effet une modification de la respiration ou de la circulation. De plus, comme tous les phénomènes nerveux, il se produit par imitation. La vue d'une personne qui bâille, ou d'un tableau qui reproduit cet accident de la physionomie, suffit pour que l'imitation vous entraîne. Le professeur de physiologie qui décrit le bâillement peut s'attendre à le faire naître dans son auditoire, et si la lecture de ces lignes produisait le même effet, nous aurions la ressource, plus ou moins légitime, de l'attribuer à la même cause.

On peut simuler le bâillement ; mais pour qu'il ait réellement lieu, il faut éprouver la sensation qui le provoque et le spasme qui le constitue. En revanche, comme l'une et l'autre sont indépendants de la volonté, s'il est possible de les dissimuler jusqu'à un certain point en serrant les lèvres, on ne peut les étouffer tout à fait lorsqu'ils se développent impérieusement.

Il ne faut pas confondre avec le bâillement un spasme analogue dans ses causes et qui le précède ou le suit assez souvent. Les bras et les jambes s'étendent avec force par un mouvement automatique, la tête se renverse, la colonne vertébrale s'infléchit en arrière, puis la détente

(*) Bernardin de Saint-Pierre.

survient. On nomme *pandiculation* ce mouvement d'extension convulsive des membres et du tronc; il diffère du bâillement en ce que l'inspiration ne peut se faire pendant l'effort qui le caractérise, tandis qu'elle a toujours lieu pendant le bâillement.

RENCONTRE D'UN GÉNÉRAL

ET D'UNE PETITE FILLE.

Le général anglais sir William Napier rencontra un jour, sur le bord d'une grande route, une petite fille de cinq ans tout en larmes. Elle avait cassé la cruche d'eau qu'elle portait à sa mère, et n'osait plus rentrer de peur d'être grondée.

Le général s'arrêta, et lui dit :

— Console-toi, mon enfant; voici de quoi acheter deux cruches au lieu d'une.

La petite fille, toute réjouie, tendait la main : rien ne venait.

Le général fouille dans une poche, puis dans l'autre. Il avait oublié sa bourse.

— Écoute bien, mon enfant : reviens ici demain, à la même heure. Je t'apporterai le schelling que je t'ai promis.

En rentrant chez lui, le général trouve une invitation à dîner pour le lendemain chez un grand personnage. Il hésite. Il n'y avait pas moyen d'arranger les deux courses; il se décide à écrire au ministre qu'il a pris un engagement auquel il a promis de ne pas manquer.

— Je n'aurais jamais eu le courage, disait-il, de tromper l'attente de ma petite inconnue. Elle avait l'air si convaincue que je lui tiendrais parole! et je la lui ai tenue.

AIMER.

Aimer, c'est trouver dans la félicité d'autrui sa propre félicité.

LEIBNIZ.

LA CHASSE AUX CANARDS SAUVAGES.

Voy. t. III, 1835, p. 192, 193.

Un amateur de chasse indiquait, il y a quelque temps, un moyen de prendre les canards sauvages, qu'il a vu mettre en pratique chez le frère du grand-duc de Bade, dans le canton de Durlach, aux environs de Carlsruhe.

Voici, disait-il, en quoi consiste ce genre de chasse, qui n'est fructueuse qu'au moment des migrations. Dans un étang de forme triangulaire, situé au milieu d'un bois, vivent pendant toute l'année en domesticité des canards de toutes sortes, ainsi que des oies, cygnes, etc., lesquels servent d'appel au temps des migrations, et voici comment : l'étang est entouré sur ses trois côtés de palissades ou paillassons en jonc ou en paille qui empêchent de voir ce qui se passe au dehors, mais qui par de petites ouvertures permettent de découvrir du dehors toute la surface de l'eau. Le gardien, caché dans un lieu abrité, peut observer tous les mouvements de la troupe aquatique. Il faut dire aussi qu'en toute saison ce gardien ne distribue la pitance aux oiseaux nageurs qu'après avoir fait entendre un coup de sifflet. Aussi, dès qu'ils entendent ce signal, ne manquent-ils jamais d'y répondre par une démonstration de joie et par des cris désordonnés. Or, à l'époque des migrations, lorsque le gardien aperçoit dans l'air une caravane de canards, d'oies ou de cygnes migrateurs, il donne du sifflet, et aussitôt oies, cygnes et canards domestiques de lui répondre à l'envi. Ces cris éveillent l'attention des voya-

geurs, lesquels ne manquent pas de venir se joindre à leurs frères apprivoisés. Ceux-ci, habitués à se réunir dans un des angles de l'étang pour y recevoir leur pâture, s'y réunissent comme toujours, et les imprudents voyageurs y viennent avec eux. Les voilà pris. Le gardien paraît brusquement du côté opposé. Les étrangers veulent prendre le vol, mais un léger filet vert, étendu sur cette partie de l'étang, les force à se rabattre sur l'eau et à se réfugier en nageant avec leurs guides dans une trappe ouverte à la pointe de l'angle, laquelle trappe communique avec une large poche ou filet. La trappe, soulevée au moyen d'une ficelle tenue par le garde, se referme sur eux, et le tour est fait.

Il se prend ainsi, paraît-il, un nombre considérable de ces animaux, et ce genre de chasse pourrait parfaitement être mis en pratique chez nous. C'est, du moins, ce qu'affirme notre narrateur : « Il n'est nullement besoin, dit-il, que les étangs soient de forme triangulaire; il suffit qu'il s'y trouve un coin convenablement disposé pour qu'on y établisse une trappe et une poche semblables à celles dont il vient d'être parlé. Il faut aussi qu'au-dessus de cet endroit on puisse tendre un filet vert, destiné à arrêter le vol des fuyards. »

BONNET DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT,

AU MUSÉE DE CLUNY.

Les objets usuels, à l'exception de ceux en métal précieux, n'acquièrent un intérêt archéologique, et par conséquent une valeur vénale, qu'en raison directe de l'intérêt historique qui s'attache à la personne à laquelle ils ont appartenu. Otez le certificat de provenance au mouchoir que Napoléon I^{er} a touché aux derniers instants de sa vie, ainsi qu'au soulier de la reine Marie-Antoinette, nous ne dirons pas quelle sera la valeur de chacun d'eux; mais se trouvera-t-il quelqu'un qui se baissera même pour les ramasser?

Il en est exactement de même pour l'objet qui nous occupe. Enlevez l'étiquette qui prouve qu'il a appartenu à Charles-Quint, que restera-t-il? un simple bonnet de toile.

Nous avons donc à rechercher sa provenance, comment la France le possède, son usage, et à expliquer le genre de broderie qui le décore.

Ainsi qu'on va le voir, le catalogue du Musée de Cluny (n° 3318) répond aux deux premières questions.

« Bonnet de l'empereur Charles-Quint, provenant du trésor des princes-évêques de Bâle.

» Ce bonnet, en fine toile de lin brodée à jour et portant en relief les armes impériales, était conservé au trésor de Bâle comme ayant appartenu à l'empereur Charles-Quint.

» L'inscription sur parchemin qui l'accompagne est ainsi conçue : « Gorro que perteneccio a Carlos quinto emperad. » Guarda lo, hijo mio, es memoria de Juban de Garnica. » (Bonnet qui appartenait à Charles-Quint, empereur. Garde-le, mon fils, en souvenir de Jean de Garnica.)

» Jean de Garnica était trésorier de Philippe II en 1576.

» Ce bonnet, destiné à être placé sous la couronne, était conservé jadis dans le trésor de Bâle, et n'en est sorti qu'au moment de la vente publique faite le 23 mars 1836, à Liestal. »

A l'appui de ces paroles, nous ajouterons que toutes les couronnes portent à l'intérieur un bonnet généralement désigné sous le nom de calotte. Celle qui garnit la couronne de Charlemagne, conservée au Musée de Vienne, est en velours rouge, et celle de la couronne de Louis XV, exposée au Musée des souverains, est en satin rouge.

Cet usage, qui n'avait d'autre raison d'être que celle de préserver la tête du contact direct du métal sur la peau, se trouve encore expressément ordonné pour les casques. Les statuts du Dauphiné portent, en effet, que tous les arbalétriers « doivent avoir : arbalestres et traits, c'est à sçavoir la trousse et dix huit traits ; estre armez de brigandines, bonnes et suffisantes, salades sans visière, dague, espée, gorgerin, hoqueton de gros drap dessus, pourpoints, chausses et BONNET BLANC sous la salade. »

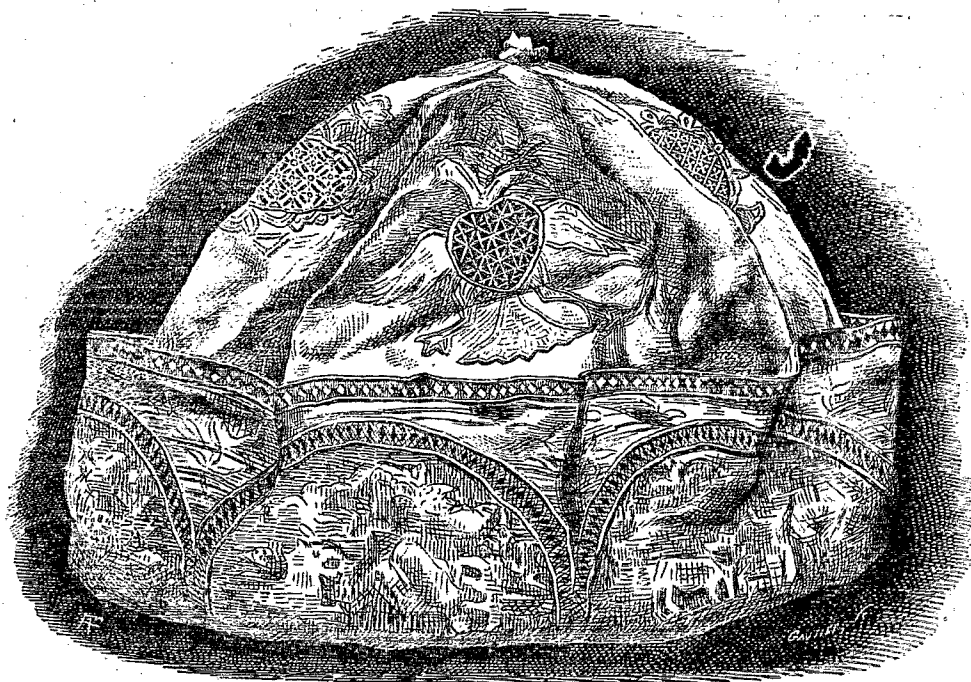
Cette garniture intérieure, qui certes remonte à une époque très-ancienne, se retrouve encore en usage sous Charles IX, dont le casque et les oreillettes sont garnis d'une étoffe de soie rouge piquée et brodée.

La provenance et l'usage étant connus, le texte du grand ouvrage de Willemin (*Monuments français inédits pour servir à l'histoire des arts*, t. II, p. 72) va nous initier au mode de fabrication de la dentelle qui décore ce bonnet, et qui, comme on le verra, est encore, à peu de chose près, en usage à notre époque.

« Apprenons à nos lecteurs ce que c'était que ce genre

de tissu ou de broderie qu'au seizième siècle on employa surtout à composer ces vastes collets montés, ces fraises godronnées, dont se paraient les deux sexes ; aussi bien qu'à décorer les nappes d'autel et les vêtements sacerdotaux.

» Le *point coupé*, dans la plus ordinaire acception du mot, était une espèce de dentelle à jour qu'on exécutait au moyen de plusieurs opérations successives ; la première consistait à établir, sur un châssis, un réseau entièrement à jour, dont les fils, par leurs entre-croisements variés, dessinaient différents motifs, la plupart du temps très-complicqués. Sous ce réseau, on collait un lambeau de toile fine appelée *quintin*, du nom de la ville de Bretagne où se fabriquait alors cette espèce de batiste. Puis, avec l'aiguille, on fixait le réseau au quintin, en contournant toutes les fleurs ou les parties d'ornement que l'on voulait conserver pleines, c'est-à-dire entièrement blanches. La dernière opération consistait à découper et à emporter toute la portion de toile superflue, de manière à rendre à ce genre de dentelle toute la transparence et la légèreté qui



Bonnet de l'empereur Charles-Quint, au Musée de Cluny.

en faisaient le caractère distinctif. C'était de cette espèce de découpeure, analogue à celle que l'on emploie de nos jours dans la fabrication des points dits d'application, que le point coupé tirait son nom.

» Ce procédé primitif subissait une foule de modifications. Tantôt on l'exécutait sur la toile même, sans application préalable de réseau ; et alors les fonds de la broderie étaient pleins, et les jours beaucoup moins nombreux et moins évidés. Tantôt on exécutait le remplissage des fleurs et des ornements, à l'aiguille, sur le réseau même, sans interposition de toile, et dans ce cas le tissu acquérait son plus haut degré de transparence et de légèreté.

» En raison des difficultés de sa fabrication, le point coupé ne se composait guère que de petites pièces carrées, de festons séparés, que l'on était obligé d'assembler et de coudre ensemble pour monter ces larges collets, ces fraises immenses que l'on portait alors. Lorsqu'on l'employait à composer des nappes d'autel, pour en augmenter l'effet et diminuer d'autant le nombre des pièces nécessaires, on

encadrait chaque fragment au milieu de larges interstices de toile unie.

» C'est encore cette influence italienne, à laquelle la France dut au seizième siècle tant d'inventions de luxe, qui propagea parmi nous la mode des dentelles et des points coupés.

» Les lois somptuaires qui proscrivaient l'usage des étoffes précieuses, des broderies d'or et de pierreries, et qui n'avaient guère prévu qu'entre des mains ingénieuses la simple toile et le fil pourraient acquérir la valeur de l'or et des pierreries, contribuèrent à étendre la vogue de ce genre d'ornement. Aussi fallut-il bientôt employer de nouvelles dispositions restrictives pour arrêter l'essor de ce luxe. Le premier édit porté contre les dentelles et les points coupés est de 1629 : il défend toute broderie de toile et fil, et imitation de broderie, rebordements et filets en toile, découpeures sur quintins et autres linges, points coupés, dentelles, passements et autres ouvrages de fil, ni aux fuseaux, pour hommes ou pour femmes. »

Un second édit sur la matière fut promulgué en 1656.

UN TABLEAU D'HOGARTH.

Voy., sur Hogarth, la Table de trente années.



Matinée d'un jeune prodigue, à Londres, vers 1734. — Dessin de Pauquet, d'après Hogarth.

Parmi divers jeux de société en faveur dans quelques parties de l'Allemagne, il en est un que nous recommandons volontiers à nos jeunes filles et à nos jeunes gens, comme un moyen agréable de varier les passe-temps des longues soirées d'hiver ⁽¹⁾.

On rassemble des gravures représentant des scènes diverses et dont aucun titre n'indique le sujet : on les fait passer sous les yeux des personnes présentes, et on invite chacune d'elles à se recueillir pendant quelques instants, puis à dire, en donnant à son imagination une libre carrière, quelle lui paraît être la scène figurée ⁽²⁾.

Un soir, nous divertissant ainsi, une dame, après avoir regardé attentivement la petite gravure qui précède ces lignes, en donna l'explication suivante :

« Lord Spendthrift s'est éveillé, un matin, riche de plusieurs millions. Il a atteint sa majorité la veille, et, de par le droit d'ainesse, il hérite du titre et de la fortune patrimoniale. Ses frères cadets s'enrôleront au service de la Compagnie des Indes, alors à son aurore, et iront chercher par delà les mers des richesses problématiques et des maladies certaines qui les ramèneront dans leur pays natal, valétudinaires avant l'âge de cinquante ans. Ses sœurs, confinées dans quelque obscur manoir d'un obscur comté, sans autre ressource que le modique héritage de leur

mère, seront fatalement vouées au triste rôle de *spinsters* ⁽³⁾ ; « elles garderont la maison et fileront de la laine », à moins que le frère aîné, chef suprême de la famille, ne daigne prélever sur ses amples revenus de modestes dots, en leur imposant des maris de son choix. Mais c'est là pour l'instant le moindre des soucis du jeune prodigue qu'assiège à son lever la foule des parasites que l'or attire comme le miel attire les frelons. Voici d'abord le jockey célèbre : un genou en terre, il présente à l'admiration des spectateurs la coupe d'argent ciselée sur laquelle est gravé son dernier triomphe aux courses d'Epsom. Derrière lui, un piqueur donne du cor ; un spadassin, une main sur sa poitrine, l'autre sur son épée, affirme à Sa Seigneurie qu'elle ne peut refuser le cartel qui lui est adressé. Ne s'agit-il pas d'une question d'honneur ? Le terrible coq de combat pour lequel pariait lord Spendthrift, et dont le portrait décore son salon, n'a-t-il pas outrageusement plumé et mutilé de ses ergots d'acier, de son collier à lames tranchantes, le champion favori de lord Squanderer ? et cette honteuse défaite n'a-t-elle pas été consacrée par le tableau où figure la mine piteuse du vaincu ? Une pareille insulte ne se peut laver que dans le sang. Le jeune lord ne paraît pas convaincu ; du geste et du regard il interroge sur la teneur du billet le farouche bretteur qui lui offre ses services. Cependant le maître de danse, caricature française du temps, le jarret tendu, l'archet et la pochette en main, attend pour entrer en scène

⁽¹⁾ Nous en avons conseillé un autre, emprunté à l'Angleterre, page 6.

⁽²⁾ Goethe a décrit agréablement ce jeu.

TOME XXXVII. — SEPTEMBRE 1869.

⁽³⁾ Fileuses ; synonyme de vieilles filles.

que l'incident soit vidé. Un auteur apporte discrètement le volume richement relié dont la dédicace, acceptée par Sa Seigneurie, lui vaudra un don de cinquante à cent guinées, selon la munificence du jeune Mécène.

» N'oublions pas que nous retournons en arrière de plus d'un siècle, et que ce qui nous semblerait aujourd'hui une dégradante aumône était considéré alors comme une offrande honorifique. En France, le roi Louis XIV donnait des pensions aux hommes de génie qui illustraient son règne; en Angleterre, la noblesse patronnait les lettres et faisait largesse aux auteurs faméliques qui l'encensaient. Un professeur du savant jeu de bâton regarde avec dédain le maître d'escrime qui tient un fleuret et se met en garde. Une interminable pancarte se déroule dans le premier plan. Est-ce la généalogie du noble lord, ou la longue liste des jeux et sports auxquels il est convié? C'est ce que nous n'avons pu nettement définir. Le maestro, allemand ou italien, assis devant le clafecin, promène négligemment ses doigts sur les touches, tandis qu'il observe du coin de l'œil la physionomie des clients qui encombrant l'antichambre en attendant leur tour d'audience : le poète qui s'isole pour relire son épître, le bijoutier, le tailleur, le visiteur curieux qui interroge d'un air naïf la soubrette sur le contenu du coffret qu'elle apporte. Le grand tableau représentant Paris donnant la pomme à la plus belle semblerait indiquer que lord Spendthrift a déjà fait un choix parmi les beautés du jour. Cette nuée de moucheron se presse et s'agite dans le rayon doré du perfide et brillant métal que Timon d'Athènes apostrophe ainsi : « Esclave à face » jaune, qui fais paraître blanc ce qui est noir, pur ce » qui est impur, bien ce qui est mal, noble ce qui est vil, » toi, corrupteur du genre humain, sois damné ! »

» Quelle redoutable puissance, en effet, que cette combinaison de l'or et des honneurs ! Que de séductions n'évoque-t-elle pas ! Et ne faudrait-il pas une force surhumaine pour ne point glisser sur la pente fatale ? Hogarth nous montre dans le *Mariage à la mode* (*) la fin de ce commencement. Personne n'a fustigé d'une main plus ferme les vices de l'aristocratie anglaise, cet orgueilleux patriarcat qui est un des traits de ressemblance de l'Angleterre moderne avec la Rome antique.

» Heureusement pour le pays, qu'à côté, non au-dessous de cette classe privilégiée, il en existe une autre plus respectable et plus respectée : la *gentry*, composée de propriétaires indépendants, appelés autrefois en France seigneurs *terriens*, gens exerçant des professions libérales, haute bourgeoisie qui a ses annales à l'égal de la pairie, pépinière des gentilshommes qui sont la moelle et le nerf de la nation.

» Plus véritablement noble que le lord qui ne doit son titre qu'au hasard de sa naissance, le *gentleman* est essentiellement homme d'honneur. Sorti d'une famille honorable, élevé dans des principes de droiture et de véracité, exercé de bonne heure à un contrôle rigoureux sur lui-même, instruit sans être pédant, imbu de respect pour les croyances religieuses, et ayant foi aux institutions de son pays, il n'entrave ni le jeu des uns ni la libre expansion des autres. Il sait vivre, et se fait reconnaître partout à son urbanité, à la distinction de ses manières. Le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un homme en Angleterre est de dire de lui : C'est un parfait *gentleman*. Aussi l'ambition générale est-elle d'atteindre à ce type de toutes perfections. L'enfant y aspire dès qu'il en comprend le sens, et l'éducation populaire favorise cette louable tendance. Un peuple qui place son idéal très-haut peut pêcher par roideur et par un excès de dignité ; mais la majorité a plus de chances d'échapper aux vices bas, au

(*) Voy. t. II, 1834, p. 220.

mensonge, aux subterfuges politiques, au mépris des serments. »

Cette interprétation intéressa vivement et fut très-applaudie. Mais on voulut savoir si les intentions de l'artiste avaient été toutes parfaitement devinées. Nous avons un moyen de contrôle facile. La petite gravure qui avait servi à notre jeu est la réduction d'une des grandes gravures de l'œuvre d'Hogarth que possédait le maître du logis. On apporta le portefeuille contenant l'œuvre entière, et, après examen, on trouva la véritable explication de la scène.

Cette composition fait partie d'une série de huit tableaux que William Hogarth a lui-même désignée sous le titre de *the Rake's progress*, ce qu'on peut traduire à peu près par les mots : *la Vie d'un mauvais sujet*.

Le nom du héros de cette sorte de comédie peinte est *Rakewell*. C'est le fils d'un vieil avare.

Dans la première scène, on le voit se faisant habiller à neuf par un tailleur, tandis qu'autour de lui, dans la chambre sordide qu'habitait son père, on fouille les coffres, les boiseries, pour découvrir l'or et les billets cachés. Des trésors sortent comme par enchantement de toutes parts et s'étalent à ses pieds.

La seconde scène, celle que nous avons fait graver, se passe plusieurs années après la première.

Le fils de l'avare, grâce à son héritage, est arrivé à jouer un rôle parmi les jeunes prodiges qui rivalisent de folies pour se ruiner, corps et âme, dans les grandes villes.

Voici le tableau d'une de ses matinées.

Il est debout, en négligé, dans son salon, au milieu de gens de toute espèce qui exploitent son extravagance. En ce moment, il vient de lire une lettre que lui a présentée un spadassin. Sur la gravure originale, on peut lire la lettre ; elle est ainsi conçue :

« Sir, le capitaine est un homme d'honneur. Son épée peut vous être utile.

» Votre (tout dévoué)

» William STAB... »

C'est là une espèce de brevet de lâcheté que le peintre donne à *Rakewell*. On se sert des *bravi* lorsqu'on n'ose pas défendre son honneur soi-même. Derrière le capitaine est un joueur de cor français. A genoux devant le prodigue, un jockey porte un vase d'argent sur lequel on lit ces mots : « (Prix) remporté à Epsom. Silly Tom. » C'est le signe que *Rakewell* « fait courir », de même que deux tableaux suspendus à la muraille montrent qu'il se complait aussi à perdre son argent dans les paris des combats de coqs.

Du côté opposé à celui du spadassin, au fond, un homme à figure paternelle attend que *Rakewell* veuille bien jeter les yeux sur un plan qu'il lui propose pour décoration de ses jardins.

Plus près du spectateur, un petit maître à danser français, armé de sa pochette, cherche à appeler sur lui l'attention du prodigue par ses poses ridicules. Vient ensuite un maître d'armes que regarde avec une sorte de pitié un professeur de bâton.

Au piano est assis un artiste dont l'on ne voit pas le visage, et qui cependant est indiqué par quelques commentateurs d'Hogarth comme pouvant être Hændel lui-même (*); mais on ne saurait guère supposer que l'inten-

(*) Hændel, né à Halle, en 1684, est mort en 1759 à Londres, où il composa la plupart de ses opéras et de ses oratorios, cantates, motets, etc. Il portait habituellement une très-grosse perruque qu'il agitait d'une façon expressive, suivant qu'il était mécontent ou non.

tion du peintre ait été de donner au grand compositeur un rôle si indigne de lui. La partition ouverte sur le pupitre est celle d'un nouvel opéra : *l'Enlèvement des Sabines*.

Ce musicien serait-il Farinelli? (1) La longue bande de papier qui tombe du dos de la chaise du musicien et se déroule jusqu'au plancher, n'est autre chose que la liste des présents faits par les nobles et les gens à la mode à ce célèbre chanteur. Parmi les diamants, bagues, billets de banque, etc., se trouve « une tabatière en or où est ciselée l'histoire d'Orphée charmant les animaux, donnée par J. Rakewell, esquire. »

A l'extrémité de la bande est le frontispice d'un poème dédié à Rakewell. Farinelli, assis sur un autel, reçoit les hommages des dames anglaises qui lui offrent leurs cœurs. De la bouche de la première d'entre elles sort ce cri : « Un Dieu, un Farinelli! »

Au dernier plan, dans l'antichambre, on distingue, sur la gravure originale, un poète qui devant la fenêtre répète avec un sourire pincé une épître qu'il va lire à sir Rakewell, puis un tailleur, une marchande à la toilette, et plusieurs autres parasites.

Il est aisé de prédire à ce jeune fou que toutes ses sottises ne le mèneront pas loin; et Hogarth, vigoureux peintre de mœurs, montre comment doit s'accomplir la prédiction.

Dans le troisième tableau Rakewell figure, au milieu d'une orgie, abruti par une ignoble ivresse : voilà ce que les fous appellent le bonheur!

Au quatrième, dans une rue, il est arrêté pour dettes.

Au cinquième, il cherche à relever sa fortune en épousant une affreuse vieille petite femme riche.

Au sixième, il continue de plus belle ses déportements, et achève de se ruiner dans une maison de jeu.

Enfin, on le voit, au septième tableau, réduit à une abjection extrême, dans une maison de dettes; et au huitième, terminant sa misérable existence dans une maison d'aliénés.

Ces huit tableaux, popularisés par huit gravures, avaient été vendus, en 1749, au prix de 184 livres 84 schellings (environ 4 600 fr.). Il y a quelques années, ils appartenait à M. Beckford de Fonthill, dans le Wiltshire.

COMME LES AUTRES.

« Il faut faire comme les autres »; maxime suspecte qui signifie presque toujours : Il faut mal faire.

LA BRUYÈRE.

LES BRIGANDS DU VOLGA.

Au bord du Volga, on montre, dans une chaîne de collines que l'on appelle *Dewitschuja-Goru* (montagnes de la Vierge), une caverne qui, dit-on, a été jadis la demeure d'une jeune fille chef de brigands.

En 1671, un brigand du Volga, le Cosaque Stenka-Rasin, après avoir saccagé Astrakan, pilla la ville de Saratow. On chante encore sur le fleuve une ballade dont il est le héros.

Un orage descend vers le Volga.

Il descend en colère et remue profondément les ondes.

Rien sur le fleuve, si ce n'est un bateau qui tantôt apparaît sombre, tantôt s'évanouit.

(1) Fameux chanteur italien. Né à Naples en 1705, il vint en 1734 à Londres, où son succès fut prodigieux. Il ne gagnait pas moins, par an, de 5 000 livres sterling (125 000 francs), ce qui était inouï pour ce temps. Il eut ensuite une grande influence à la cour d'Espagne.

Personne dans le bateau, si ce n'est les rameurs; je vois leurs chapeaux noirs qui ressortent sur la voile blanche se déployant au-dessus de leurs têtes.

Maintenant je vois leurs ceintures rouges, et leur chef assis à la proue.

C'est le brigand du Volga.

Le voilà avec son magnifique cafetan brun, avec sa kurtka d'azur, le mouchoir de soie lilas autour du cou, le bonnet de velours sur la tête et une petite visière au bonnet; le voilà, le brave fils de son père!

Il dit aux rameurs : « Alerte, mes enfants! Frappez de vos rames le fleuve, et conduisez-moi avec la rapidité de l'éclair au village que vous voyez là-bas, sur la hauteur de la rive; conduisez-moi vers Alexin, où demeure Iwanow. »

PARIS PORT DE MER.

Ce n'est point pour satisfaire à une vaine fantaisie que l'on a souvent exprimé le désir de voir arriver jusqu'à Paris des navires venant directement de la mer. L'industrie, le commerce, et par conséquent les consommateurs, c'est-à-dire toutes les classes de la population, auraient un intérêt sérieux à la réalisation de cette idée, beaucoup plus ancienne qu'on ne le suppose généralement.

Sous Louis XIV, Colbert et Vauban s'en préoccupèrent, et l'on se rappelle ce mot de Napoléon : « Paris, Rouen, le Havre, sont une même ville dont la Seine est la grande rue. »

En 1825, il s'était formé une société qui se proposait de créer un port de commerce à Paris. Parmi ses membres, on comptait MM. Charles Dupin, Berryer et le prince de Polignac. On commença des études; il fallait beaucoup de temps. Les événements politiques, puis la création des chemins de fer, obligèrent à ajourner cette idée, qui est reprise aujourd'hui avec une certaine ardeur.

L'expérience semble démontrer, en effet, que les chemins de fer ne sauraient suffire au transport des matières lourdes et volumineuses telles que la houille, les matériaux de construction, les céréales, etc. Les prix sont très-élevés; ils baisseraient notablement grâce au transport par eau.

Entre le Havre et Rouen, la Seine est, il est vrai, navigable pour des bâtiments d'un assez fort tonnage; mais il reste entre Rouen et Paris un parcours total de 230 kilomètres environ, où se trouvent sept hauts-fonds qui, sur une étendue de 69^{kil.} 790, rendent l'usage du fleuve impossible pour des navires calant plus d'un mètre.

On a proposé deux moyens de faire cesser cette impossibilité : l'un serait de draguer le lit de la Seine et d'y établir de puissantes écluses; l'autre serait d'ouvrir un canal entre Dieppe et Paris, tantôt en utilisant les parties navigables du fleuve, et tantôt passant à côté. Ce second projet réduirait la traversée à 132 kilomètres.

Enfin, on a cherché s'il n'y avait pas un troisième moyen d'atteindre le but, et de diminuer les frais qu'imposent à l'industrie et au commerce les divers modes de transport terrestre actuels.

Ce troisième expédient serait de parvenir à remonter le cours du fleuve tel qu'il est, jusqu'à Paris, à l'aide de coques de 150 à 350 tonneaux, sans qu'il soit nécessaire de creuser la Seine, de l'encombrer d'écluses nouvelles, ou d'en transformer les ponts. Les grands navires n'offrent pas plus de sécurité que les petits, et plusieurs petits navires peuvent rendre autant de services qu'un grand.

Des essais ont déjà été faits en ce sens. On a vu sur nos quais, par exemple, un navire nommé *France-et-Bretagne*, qui jaugeait 250 tonneaux. Après un premier voyage heureux entre Bordeaux et Paris (1854), il se rendit à Rio-Janeiro, et en rapporta peu de temps après, dans le département de la Seine, une riche cargaison.

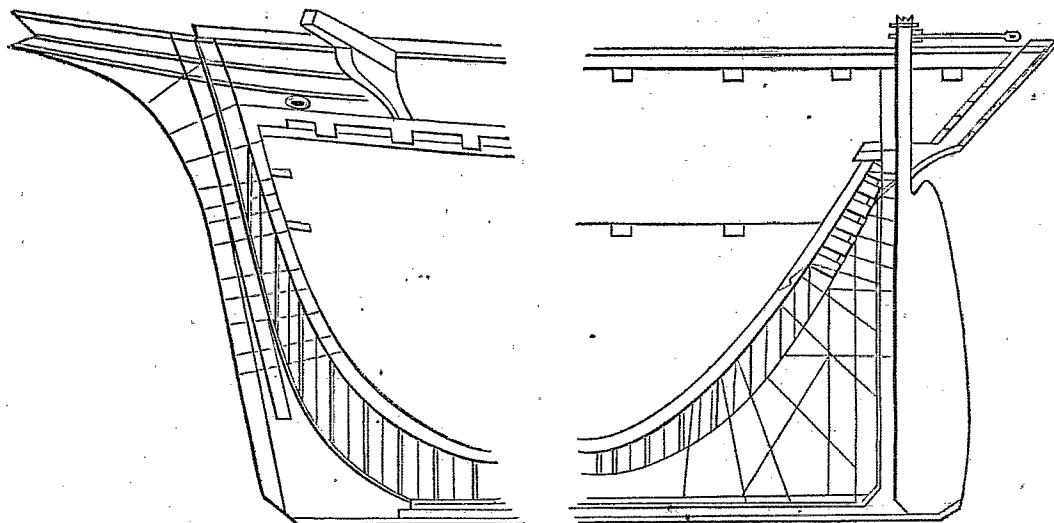


FIG. 1. — Profils de l'avant et de l'arrière du *Paris-Port-de-Mer*.

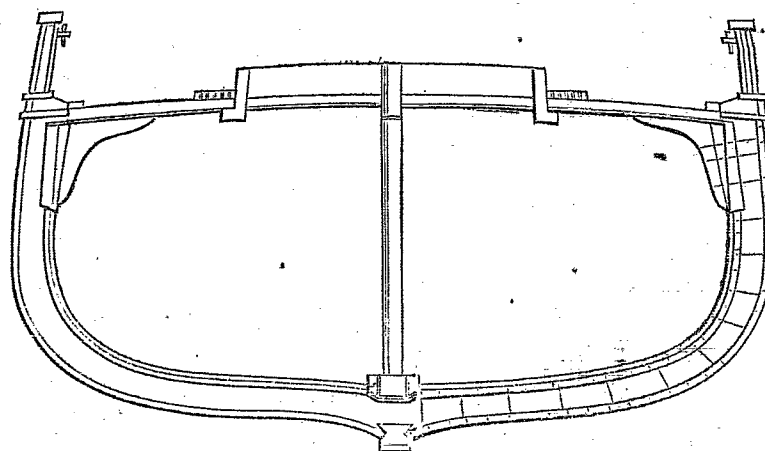


FIG. 2. — Coupe en largeur.

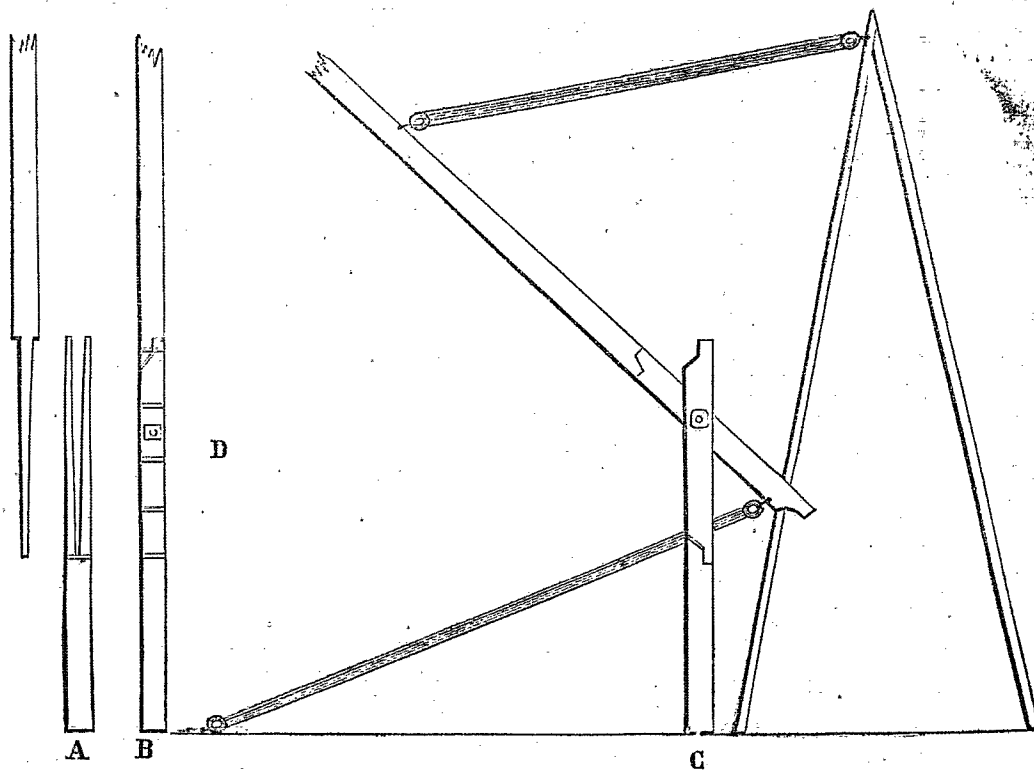
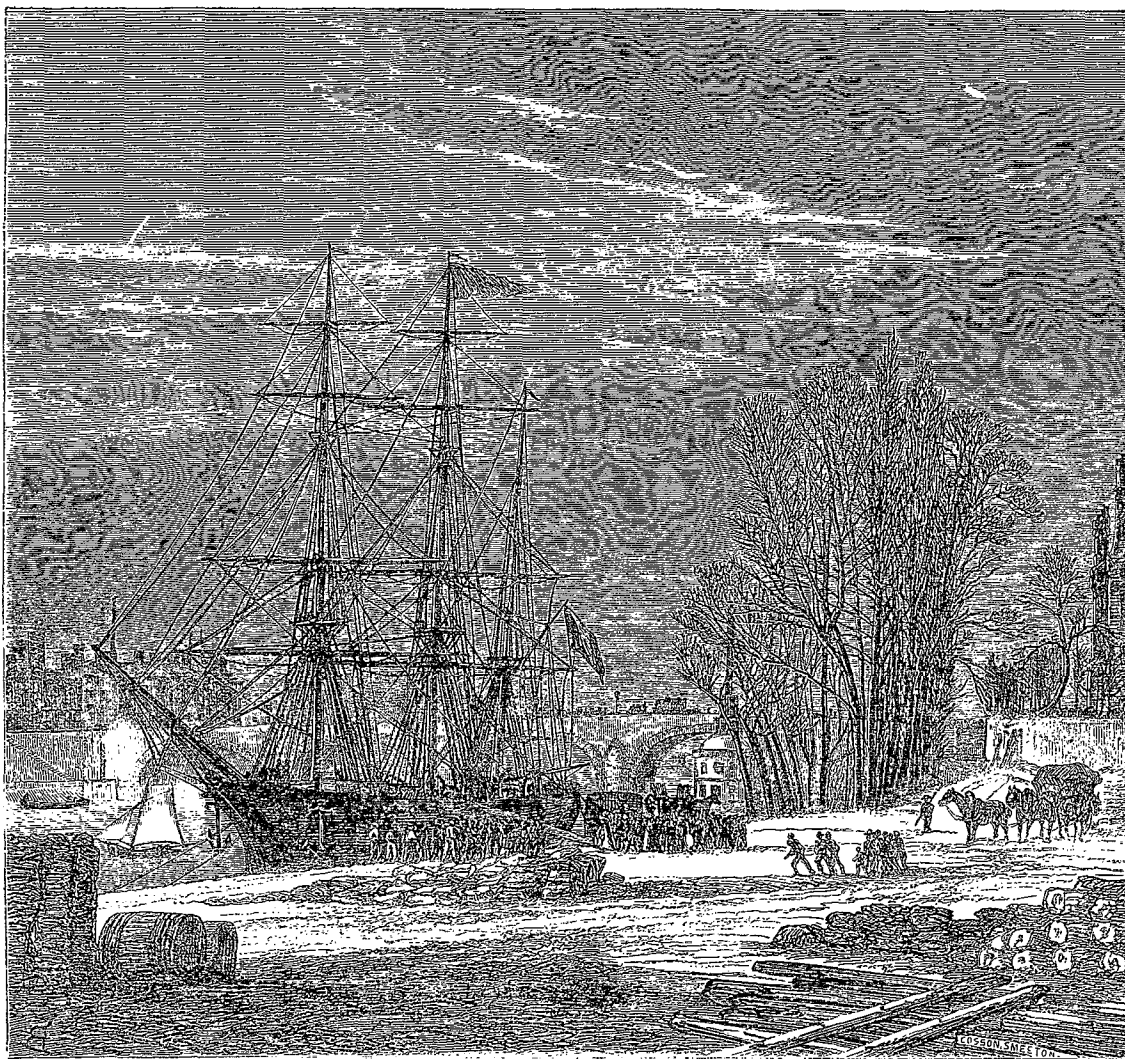


FIG. 3. — Détails de la mâture.

Le second essai a été fait récemment par le trois-mâts-barque *Paris-Port-de-Mer*, qui diffère peu du *France-et-Bretagne*. Son avant et son arrière, dont nous reproduisons les profils, sont semblables à ceux des bâtiments de même nature. Un constructeur pourrait seul s'apercevoir des légers changements qu'on a dû opérer dans le type pour conserver au petit trois-mâts ses qualités nautiques, tout en le dotant de celles qu'exige la navigation fluviale. Il est complètement en bois : les navires en bois sont considérés comme plus solides que les navires en

fer, et d'un ravitaillement plus facile en cas d'avarie. Il cale peu, malgré sa quille, et sa hauteur est médiocre, ce qui est nécessaire, car les ponts à franchir sont nombreux et leurs arches assez basses. La quantité des écluses et des canaux à parcourir pour aller aux grues des entrepôts étant également considérable, la largeur est proportionnée à la hauteur du bâtiment. Enfin il est très-court, à cause des sinuosités répétées du fleuve. Cette longueur est de 32 mètres, la largeur de 7^m.50, le creux de 3^m.30 ; la quille a 20 centimètres de tombée ; la membrure sur le



Le *Paris-Port-de-Mer*, au port Saint-Nicolas, à Paris. — Dessin de de Bérard.

droit à la quille, 26 centimètres ; à la première lisse, 22 centimètres ; à la pointe de varangue, 16 centimètres, et aux plats-bords, 14 centimètres.

Les mâts du *Paris-Port-de-Mer* sont, selon l'expression technique, à enlouvre, ou, en d'autres termes, à articulation. Nous avons cherché à donner une idée du système nouveau, en représentant l'un de ces mâts avant sa pose. Comme on le voit, il se compose de deux parties (A), qui, réunies, ne forment qu'un seul morceau (B). Pour les maintenir l'une dans l'autre, un essieu retenu par un écrou suffit (D) ; c'est cet essieu qui leur permet de basculer à l'aide de cordages et de poulies. Nous montrons le mécanisme de cette opération dans la figure C. Redressées, des cercles de fer maintiennent en place les deux parties du mât, tout comme si celui-ci était réellement d'un seul bloc.

Une journée de travail suffit pour débarrasser ces bas-

mâts de leurs mâts supérieurs, de leurs vergues, de leurs voiles, etc., et les coucher sur le pont.

Tandis que l'on cherche le succès par ce système de navires d'une construction particulière, on ne néglige pas de poursuivre l'ancienne idée qui aurait pour objet la création d'un véritable port commercial près de Paris, et d'un canal maritime destiné à réunir ce port à la mer, soit au Havre, soit à Dieppe.

FÉLIX MENDELSSOHN.

EXTRAITS DE SA CORRESPONDANCE.

Fin. — Voy. p. 242.

Isola Bella, le 24 juillet 1831.

Rien qu'en lisant la date de ma lettre, vous sentez, j'en suis sûr, un parfum d'orangers ; vous voyez un ciel bleu,

un beau soleil et un lac uni comme une glace. Il n'en est rien cependant ; il fait un temps affreux, il pleut avec rage, et par intervalles le tonnerre gronde dans le lointain. Les montagnes ont un aspect horriblement désolé ; le monde entier semble cloué dans les nuages comme dans un cercueil ; le lac est gris, l'eau est sale, je ne sens pas le moindre parfum d'orangers, et l'*Isola Bella* pourrait tout aussi bien s'appeler l'*Isola Brutta* ⁽¹⁾. Voilà déjà trois jours que cela dure ainsi. — Mon pauvre manteau ! Et cependant, malgré ce temps affreux, je me trouve très-bien ici. Je suis, vous le savez, la contradiction incarnée (demandez plutôt à ma mère), et comme il est maintenant de mode de trouver les îles Borromées un peu guindées et moins belles qu'on ne le prétend, moi je les trouve magnifiques précisément parce que le temps semble faire tout ce qu'il faut pour me les gâter. En abordant à ces îles, où l'on voit des terrasses vertes ornées de coquettes statues, de vitrilles arabesques rongées par le temps sur lesquelles court un frais feuillage et toutes les plantes du midi réunies dans un petit espace, je ressentis une impression délicieuse, à laquelle se mêlait quelque chose d'ému et de grave. Car ce que j'avais vu l'année précédente croître partout à l'état sauvage et en telle abondance que j'y étais déjà accoutumé, je le retrouvais transplanté ici avec art comme pour me faire ses adieux. Il y a des haies de citronniers et des bosquets d'orangers ; entre les murs croît l'aloès aux feuilles pointues et dentelées ; il me semble qu'à la fin de la pièce j'en revois encore le commencement, et, vous le savez, c'est une chose que j'ai toujours aimée. Et puis, sur le bateau à vapeur, j'ai vu la première paysanne en costume suisse ; les gens parlent un mauvais italien à moitié français ; et c'est la dernière lettre que je vous adresse d'Italie. Mais, croyez-moi, les lacs italiens ne sont pas ce qu'il y a de moins remarquable dans le pays ; anzi ⁽²⁾, je n'ai encore rien vu de plus beau. On avait voulu me persuader que les formes colossales avec lesquelles, depuis mon enfance, je me représentais les Alpes suisses, n'étaient qu'un effet de mon imagination, et qu'une montagne à neiges éternelles n'était pas, à beaucoup près, aussi grande que je me le figurais. Je craignais presque une désillusion ; mais rien qu'en voyant, sur les bords du lac de Côme, les premières sommités des Alpes enveloppées dans leurs nuages, ça et là des points blancs de neige et des pics aigus et noirs, espèces de sentinelles avancées qui plongent d'aplomb dans le lac ; en voyant, dis-je, ces sommités couvertes d'abord d'arbres et de villages, et plus haut de mousse, puis chauves, désolées et pleines de crevasses comblées par la neige, je ressentis encore la même impression que dans mon enfance, et je reconnus que je n'avais rien exagéré. Dans les Alpes, tout est beaucoup plus inculte, plus âpre, plus grossier même, si vous voulez, qu'en Italie ; mais je m'y trouve mieux, je m'y sens plus dispos de corps et d'esprit...

A l'Union, prieuré de Chamounix, fin de juillet 1831.

Chers parents,

De temps en temps j'éprouve le besoin de vous écrire une lettre de reconnaissance pour le magnifique voyage que vous me faites faire. Je l'éprouve aujourd'hui plus que jamais, car dans tout le trajet que j'ai fait pour venir ici, et ici même, je n'ai pas encore eu de plus beaux jours. Heureusement vous connaissez cette vallée, et je n'ai pas besoin de vous la décrire, ce qui serait, d'ailleurs, chose impossible. Je vous dirai seulement que jamais, ni la première fois que j'ai vu ce pays avec vous, ni maintenant, la nature ne s'est mieux montrée à mes regards dans toute

⁽¹⁾ Sur l'*Isola Bella*, voyez la table de trente années.

⁽²⁾ Au contraire.

sa magnificence. Et si tout homme, en présence d'un tel spectacle, doit remercier Dieu de lui avoir donné une âme et des sens capables de comprendre et de sentir ces grandes œuvres de la création, je dois aussi vous remercier, vous qui me procurez toutes ces jouissances. Depuis que je suis ici, elles sont aussi éclairées, aussi transparentes que le matin où nous en partîmes ensemble au lever du soleil ⁽¹⁾ (vous vous en souvenez sans doute). La neige se détache aussi pure, aussi éclatante qu'alors sur l'azur foncé du ciel ; les glaciers tonnent continuellement par suite de la fonte des glaces, et lorsqu'il vient des nuages, ils forment une ceinture légère à la base des montagnes dont la cime reste en plein soleil. Que ne pouvons-nous revoir tout cela ensemble ! J'ai passé la journée d'aujourd'hui complètement seul et dans une tranquillité parfaite. Étant sorti pour prendre un croquis des montagnes, je trouvai un point de vue magnifique ; mais en ouvrant mon album, la feuille n'en parut si petite que je ne pouvais pas me résoudre à donner le premier coup de crayon. J'ai bien reproduit les formes dans le sens brutal du mot ; seulement, combien chacune de mes lignes me semble roide, en comparaison de la grâce et de l'abandon qui règnent partout dans cette nature. Et puis, comment rendre cette couleur splendide ? En somme, je fais ici la plus belle partie de mon voyage ; et courir ainsi à pied, seul, libre et léger, est pour moi quelque chose de nouveau, une jouissance inconnue.

Lucerne, 27 août 1831.

N'êtes-vous pas, comme moi, d'avis que la première condition pour être artiste, c'est de respecter la grandeur, de s'incliner devant elle et de lui rendre justice, au lieu de chercher à éteindre les grands flambeaux pour que les petites chandelles aient un peu plus d'éclat ? Si un homme ne sent pas ce qui est grand, je voudrais bien savoir comment il pourrait me le faire sentir ! Et n'est-ce pas pitié de voir que tous ces gens-là, avec leurs grands airs méprisants, sont incapables, en fin de compte, de produire autre chose que des imitations de telle ou telle individualité marquante, et ne se doutent même pas de ce que c'est que cette puissance créatrice libre et féconde qui nous donne des chefs-d'œuvre sans s'inquiéter ni des personnes, ni de l'esthétique, ni de la critique, ni de rien au monde ? Pardonnez-moi cette sortie un peu vive peut-être ; mais il y avait longtemps que je n'avais lu de ces sortes de choses, et j'ai été irrité de voir que ces absurdités continuent, et que le philosophe qui prétend que l'art est fini persiste à soutenir qu'il n'y a plus d'art, comme si l'art pouvait jamais cesser d'exister !

Nous vivons dans un temps bien étrange et bien tourmenté ; mais que celui qui trouve que l'art a cessé d'être le laisse au moins, pour l'amour de Dieu, reposer en paix. En tout cas, quelle que soit au dehors la violence de l'orage, il ne va pas encore, j'imagine, renverser les maisons. Continuons donc à travailler tranquillement chez nous, ne consultant que nos forces et notre but sans nous occuper des autres, et la tourmente passera ; il viendra même un jour où l'on ne pourra plus se figurer qu'on ait vécu au milieu d'un tohu-bohu aussi insensé. Pour ma part, j'ai pris la résolution de suivre cette ligne de conduite aussi longtemps que je pourrai, et d'aller droit mon chemin.

Paris, 21 février 1832.

Selon tes instructions, cher père, mon voyage devait avoir un double but : je devais d'abord bien examiner les différents pays que je visiterais, afin de choisir celui où je voudrais me fixer ; ensuite je devais faire connaître mon nom et ce dont j'étais capable, afin que, dans

⁽¹⁾ Toute la famille de Mendelssohn avait été en Suisse en 1821.

le pays où je m'établirais, on me fit bon accueil et qu'on s'intéressât à mes travaux; enfin, tu me recommandas de profiter de mon bonheur et de tes bontés pour me préparer à ce que je ferais plus tard. Je suis heureux de pouvoir te dire que, sauf les fautes dont on ne s'aperçoit qu'après coup, je crois avoir atteint le double but que tu m'avais proposé. On sait maintenant que j'existe et que je vaudrai quelque chose, et l'on accueillera favorablement ce que je pourrai faire de bon. Ici l'on est venu *au-devant de moi*, et l'on m'a *demandé* de mes compositions, chose que l'on n'a jamais faite pour personne, car tous les autres, Onslow lui-même, ont été obligés de faire les premiers pas. La Société philharmonique de Londres m'a fait inviter, pour le 10 mars, à venir diriger l'exécution d'une de mes œuvres nouvelles; j'ai également reçu une commande de Munich, sans avoir fait la moindre démarche, et cela aussitôt après mon premier concert. Maintenant je veux encore donner ici (si c'est possible), et certainement à Londres, pourvu que le choléra ne m'empêche pas de m'y rendre en avril, un concert à mon compte, et me faire quelque argent, afin de m'être aussi essayé sous ce rapport avant de retourner auprès de vous. De sorte que je pourrai dire, je l'espère, avoir rempli la première partie de tes intentions, c'est-à-dire m'être fait connaître. Quant à l'autre partie de ton programme, concernant le choix du pays où je dois m'établir, je l'ai réalisée, au moins d'une manière générale. Ce pays est l'Allemagne; je suis maintenant parfaitement fixé à cet égard. Mais je ne saurais dire quelle ville je choisirai; car la plus importante, celle vers laquelle je suis attiré par tant de raisons, en un mot Berlin, ne m'est pas encore assez connue sous ce rapport. Il faudra donc qu'à mon retour, après avoir vu tout le reste et en avoir goûté, j'essaie si je pourrai rester à Berlin dans les conditions que je pense et qui me plairaient. C'est pour ce motif que je n'ai pas cherché à avoir ici un opéra. Si je fais une musique vraiment bonne, comme elle doit être aujourd'hui, elle sera aussi comprise et aimée en Allemagne: il en a été ainsi de tous les bons opéras. Si je fais une musique médiocre, elle sera oubliée en Allemagne; tandis qu'ici on la donnerait souvent, on la louerait, puis on l'expédierait chez nous, où, sur l'autorité de Paris, elle serait donnée à nouveau, comme nous le voyons tous les jours. Mais je ne l'entends pas ainsi, et si je n'ai pas su faire de bonne musique, je ne veux pas qu'on me loue pour cela. Voilà pourquoi je veux commencer en Allemagne, et si les choses y vont si mal que je n'y puisse plus vivre, il me restera toujours la ressource de l'étranger. Je vais donc, pour commencer, retourner auprès de vous, écrire ma *Tempête*, et voir comment cela ira. Voici maintenant, cher père, le plan que je voulais te soumettre: c'est de rester ici jusqu'à la fin de mars ou au commencement d'avril, puis d'aller à Londres pour une couple de mois; après quoi, si le festival des provinces rhénanes, auquel on a voulu m'appeler, se réalise, je reviendrai à Berlin par Dusseldorf, et, dans le cas contraire, par la voie la plus courte, afin de me retrouver avec vous dans le jardin peu de temps après la Pentecôte. Adieu.

Paris, le 15 mars 1832.

Chère mère.

C'est aujourd'hui le 15 mars 1832. Que ce jour soit pour toi heureux et plein de joie! Tu aimes mieux que mes lettres t'arrivent le jour de ton anniversaire au lieu d'être écrites ce jour-là; ne m'en veuille pas, mais il m'est impossible de m'y habituer. Le père disait que comme on ne pouvait pas savoir ce qui arriverait plus tard, la lettre devait arriver le jour même; mais ce sentiment-là, je l'éprouve doublement, car je ne sais pas comment vous

passerez ce jour de fête, et de plus je ne sais pas comment je le passerai moi-même. Tandis que lorsque la fête est venue, il me semble presque que je suis auprès de vous, et que vous devinez mes vœux, si vous ne pouvez les entendre; je n'ai donc, en vous les adressant, d'autre souci que celui de l'éloignement. Dieu veuille que ce souci-là cesse bientôt; et puisse-t-il te conserver, ainsi que vous tous, pour mon bonheur!

S'ENFERMER.

Il n'y a pas de méthode facile pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode, c'est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas, et de travailler.

Joseph de MAISTRE.

LE FILET DE CARNASSIÈRE.

Suite. — Voy. p. 216, 263.

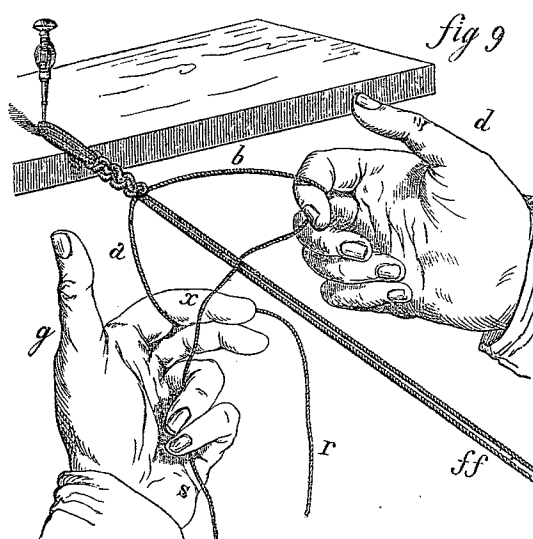


FIG. 9. — Demi-nœud en dessus à gauche; premier mouvement.

Premier mouvement (fig. 9). — C'est maintenant sur la main gauche *g* que se fait le croisement des deux fils, en dessous des cordes *ff*, et *bs* devant *ar*.

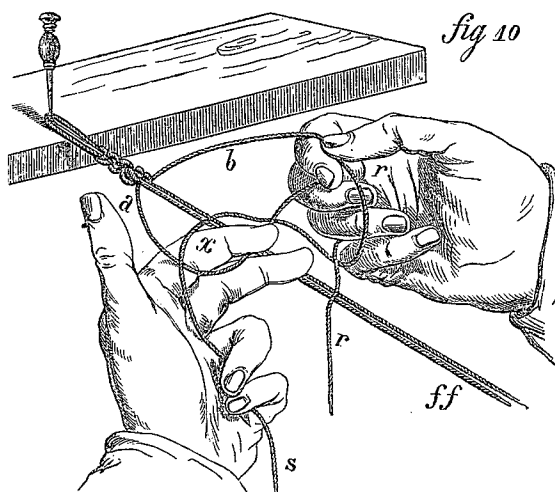


FIG. 10. — Deuxième mouvement.

Deuxième mouvement (fig. 10). — Le pouce s'abaisse sur *x*, afin de porter ces fils vers l'anse *b*, par-dessus les cordes tendues *ff*; puis le troisième doigt de la main

droite *d* saisit le fil *rr*; et nous avons (fig. 12) le détail, parfaitement facile à suivre, de l'entre-croisement des fils *ar*, *bs*.

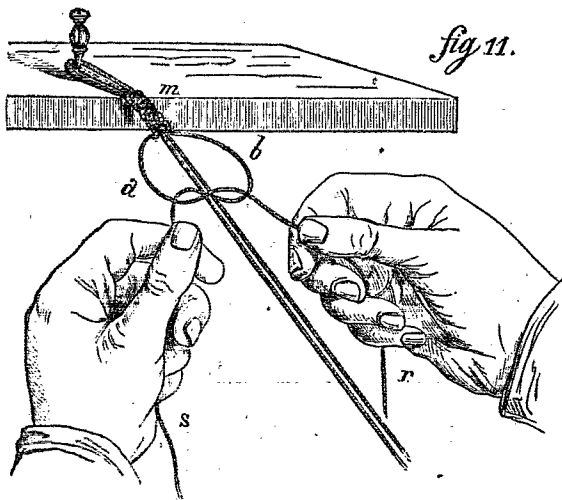


FIG. 11. — Troisième mouvement.

Troisième mouvement (fig. 11). — Les deux mains s'écartent et serrent solidement le nœud en *m*.

Tel est le mécanisme des deux demi-nœuds qui concourent à former le nœud complet ou nœud de carnassière simple.

Grâce à ces nœuds, faits successivement à la suite les uns des autres, nous avons recouvert dans toute leur longueur les deux ficelles qui doivent former l'âme de la presse qui tiendra l'ouverture de notre sac. C'est cette tresse que nous voyons, figure 13, en *tt*. Pour la fermer sans solution de continuité, on réunit les quatre bouts deux à deux

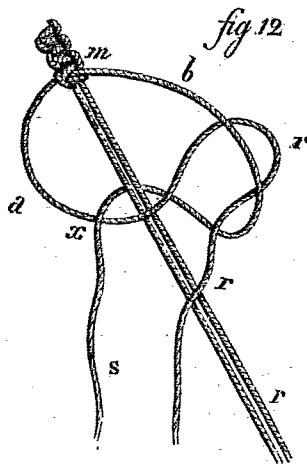


FIG. 12. — Détail de l'entre-croisement des fils.

les uns parmi les autres au point de rencontre, en les effilant un peu sous la lame d'un couteau pour en diminuer la grosseur, et l'on passe par-dessus les quatre, ainsi opposés deux à deux, au moyen du nœud ordinaire ci-dessus qui forme une tresse sans commencement ni fin.

Cela fait, tous les deux, trois ou quatre points, on entr'ouvre, au moyen d'un poinçon, une des boucles qui ornent le bord de la tresse, et dans chaque endroit on passe deux fils égaux redoublés, dont la longueur produite ainsi égalera environ trois fois la largeur que l'on veut donner au filet et à ses franges. Par exemple, si l'on veut faire un sac de carnassière de 0^m.30 de profondeur, plus la frange de 0^m.15, total 0^m.45, chaque bout de fil devra être coupé à 0^m.45 × 3 × 2 = 2^m.70.

En général, on ne commence pas le filet plein immédiatement contre la courroie supérieure ou la tresse; on pratique le plus souvent une rangée de barrettes de deux, trois ou quatre points de longueur. Ces barrettes, *b*, *b*, *b* (fig. 13), se font absolument comme la tresse initiale, en prenant les fils quatre à quatre dans chaque trou, deux pour tendre et deux pour nouer, ce qui amène bientôt le travail à la forme de la figure 13. Il s'agit alors de faire le premier point du filet proprement dit.

Premier point (fig. 13). — Pour cela, on réunit deux ficelles extérieures juxtaposées, *r*, *s*, pour en faire les tendues qui s'attacheront au bouton de la ceinture; puis, sur ces deux fils, en prenant un des fils de tendue à droite et à gauche des points supérieurs précédents, on noue un point complet que l'on arrête par le premier demi-nœud à droite au point que le coup d'œil indique comme convenable. Il y a là, pour faire le nœud *n*, un tour de main à apprendre qui ne peut s'expliquer.

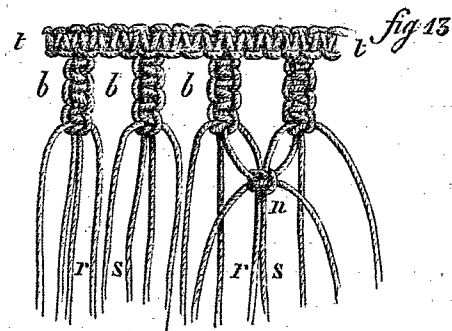


FIG. 13. — Premier point.

Premier point de bordure (fig. 14). — Le travail se continue ainsi, de proche en proche et horizontalement, donnant lieu aux points *n*, *n*, *n*, reliant les barrettes *b*, *b*, *b*. La seule précaution à prendre par le noueur, c'est que les ovales 1, 2, 3, soient parfaitement égaux, ce qui dépend de l'adresse avec laquelle il organise la tension de ses divers fils. Il aura soin également que leur longueur soit telle que le point *n* tombe naturellement et droit entre les deux points ou barrettes supérieures sans tiraillement.

Arrivé à l'extrémité d'un rang, il faudra faire un point de bordure *s*, qui s'exécute en prenant pour fils tendus du milieu un fil extérieur droit du point *n*, le dernier fil intérieur droit du point *v* du rang supérieur, et nouant autour le fil intérieur droit du point *n* et le fil extérieur

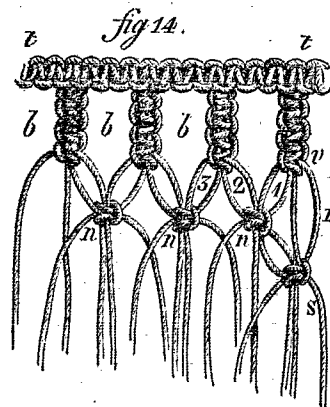


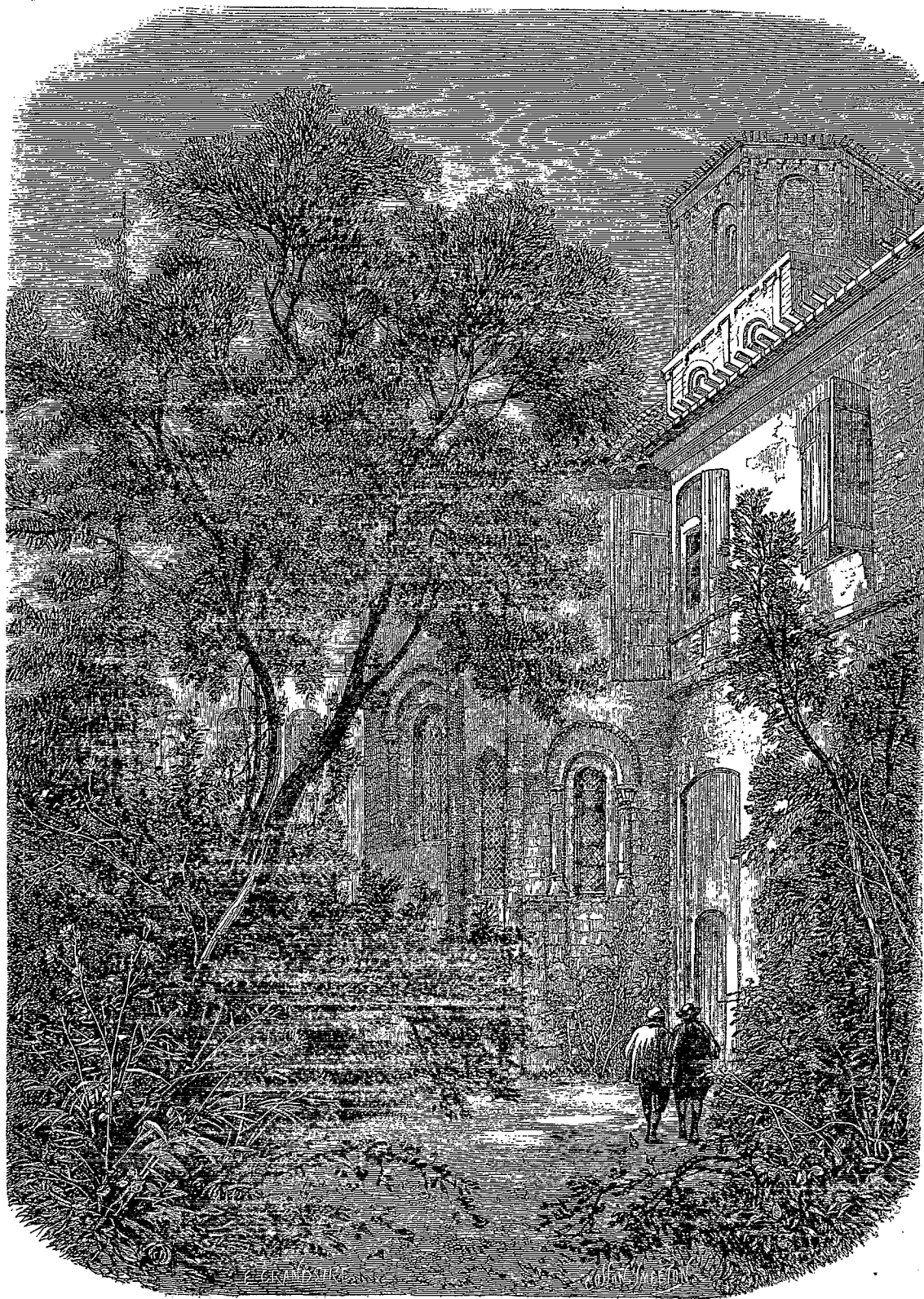
FIG. 14. — Premier point de bordure.

droit du point supérieur *v*, ce qui produit un ovale irrégulier et allongé (*r*, fig. 14).

La fin à une prochaine livraison.

L'ABBAYE DE VERTEUIL

(GIRONDE).



L'abbaye de Verteuil, dans l'arrondissement de Lesparre (Gironde). — Dessin de Grandsire, d'après M. Lallemand.

L'abbaye de Verteuil est située dans l'arrondissement de Lesparre, où l'on remarque aussi l'abside de Saint-Vivien et l'église de Bégadan. Ces trois monuments religieux sont du style roman.

TOME XXXVII. — SEPTEMBRE 1869.

Une tradition populaire peu autorisée attribuait la fondation du monastère de Verteuil à Charlemagne. Il paraît plus probable qu'il fut fondé au plus tôt au dixième siècle. Il a été reconstruit au dix-huitième. Les *Variétés bordelaises*

donnent la liste des abbés. Plusieurs bénéfices-cures dépendaient de cette abbaye, qui, suivant l'abbé du Temps, était taxée en cour de Rome vingt-cinq florins et valait six mille livres.

Le château de Verteuil est bâti sur l'extrémité orientale d'un plateau peu élevé qui domine le bourg et l'abbaye. Au douzième siècle, il appartenait à la famille de Bourg; il passa, en 1287-1288, dans la maison d'Albret. Aux quatorzième et quinzième siècles, il fut maintes fois confisqué, rendu et repris par les rois d'Angleterre. Plusieurs seigneurs s'en disputèrent la possession. Il fut cédé, en 1326, à Gaston de Foix, comte de Longueville; captal de Buch, et, en 1452-1453, à Isar Vernha (la Vergue). Mais après la conquête, les seigneurs d'Albret rentrèrent dans leurs possessions, et l'un d'eux, en 1515, fit hommage de Verteuil à François I^{er}. Cependant Pierre de Roseo, chantre et chanoine de l'église de Bordeaux, avait légué, en 1480, au chapitre de Saint-André de Bordeaux, sa baronnie, avec le droit de justice, qui s'étendait sur la paroisse de Verteuil. On ne comprend donc pas très-bien comment se fit l'hommage à François I^{er}. Ce qui est certain, c'est que le chapitre de Saint-André garda cette seigneurie jusqu'en 1789. Confisquée pour la nation, elle fut vendue à M. Garaud. Les ruines du château appartiennent à M. Jean Pradel (*).

C'est aussi dans l'arrondissement de Lesparre que se trouvent la tour de Cordouan, du dix-septième siècle, le château de Breuil, et les restes et fortifications de l'ancien château et des fortifications de Lesparre et de Castillon, dont il restait une tour il y a encore assez peu de temps.

Lesparre, « la ville aux palissades », fut, dit-on, à l'origine, un bourg gaulois (*Medulli*), puis une ville gallo-romaine (*Metullium*), détruite plus tard par les Normands. Au dixième siècle existait déjà sur son emplacement le donjon féodal de Lesparre, dont les seigneurs eurent, aux onzième, douzième et treizième siècles, une grande influence dans la province de Guienne, et se montrèrent en toute occasion très-fidèles au parti anglais jusqu'au quinzième siècle. Charles VII fit abattre les murs de Lesparre. Cette seigneurie resta longtemps dans la maison d'Albret, et ensuite passa successivement dans la maison de Foix et dans celles de Nivernais, du maréchal de Matignon, du duc d'Épernon, et des ducs de Grammont.

PROMENADES D'UN ROUENNAIS

DANS SA VILLE ET DANS LES ENVIRONS.

Suite. — Voy. p. 166, 211, 246, 274.

MOLIÈRE À ROUEN.

Suite.

Nous avons indiqué les villes où le passage de Molière a été constaté. Malheureusement la liste de ces villes est loin d'être complète, et souvent les commentateurs ont regretté de n'avoir aucune autre indication des pays que visita la troupe ambulante, ce qui eût permis d'y faire quelques recherches locales. Cependant, si l'on y regardait bien, peut-être trouverait-on sur ce point quelques renseignements dans les propres œuvres de Molière. S'il n'a pas laissé trace de son passage dans les villes qu'il a visitées, soyez certain que ces villes ont laissé leurs traces dans son esprit. De partout il emportait quelque chose. Il emporta de Rouen le bon *huissier à verge*, dont il imita si

bien, dans *Tartufe*, la prononciation lourde et traînante :

Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
Et suis huissier à verge en dépit de l'envie.
J'ai, depuis quarante ans, grâce au ciel, le bonheur
D'en exercer la charge avec beaucoup d'honneur,
Et je vous viens, Monsieur, avec votre licence,
Signifier l'exploit de certaine ordonnance...

Peut-on douter que, de même qu'il a trouvé M. Loyal en Normandie, il n'ait trouvé M. de Pourceaugnac à Limoges? Eût-il aussi bien décrit toute la ville, s'il ne l'avait connue? Mais nous trouvons dans ses œuvres d'autres indications encore. Molière n'observait pas seulement l'esprit et les mœurs des populations qu'il visitait, il apprenait leur langage; il reproduit dans ses pièces les dialectes de plusieurs provinces; ces provinces sont, n'en doutez pas non plus, celles qu'il a visitées. Ainsi, dans cette même comédie de *Pourceaugnac*, il met en scène une Languedocienne de Pérénas: c'est un souvenir de voyage; il oppose à cette *baragouineuse* du Midi une *baragouineuse* du Nord: « Tout Chin-Quentin a assisté à no noche. » Or, s'il sait si bien ce joli dialecte picard, n'est-ce pas qu'il l'aurait, comme le languedocien, appris sur les lieux mêmes? Qu'on recherche à Saint-Quentin, l'on y pourra trouver quelque trace du passage de Molière.

Voici, toujours dans *Pourceaugnac*, un autre provincial :

« Montsir, avec la sotre permission, je suisse un trancheur marchand flamane, qui foudroit bienne sous demander un petit nouvel. »

Cherchez du côté de la Flandre, messieurs les commentateurs, vous y pourrez trouver quelque petit document qui vous permettra d'établir que l'auteur des *Femmes savantes* voyagea dans ce pays-là; et si vous êtes membres de quelque académie flamande, cette découverte pourra servir à votre avancement dans le monde.

Attendez! voici de nouveaux *baragouineurs* :

« — Allons, dépêchons, camarade; li faut allair tous deux nous à la Crève pour regarder un peu chousticier sti monsieur de Porcegnac, qui l'a été contané par ordonnance à l'être pendu par son cou. »

« — Si faut nous loër un fenêtre pour foir sti choustice. »

« — Li disent que l'on fait tjà planter un grand potence tout neuve pour li accrocher sti Porcegnac. »

Ceci ne doit-il pas appeler quelques investigations vers Besançon ou Nancy? Ce serait parfaitement notre avis. Mais c'est du séjour à Rouen que nous avons à nous occuper, et c'est ce que nous allons faire exclusivement.

Il eût été curieux de savoir quel avait été dans cette ville l'emplacement du théâtre occupé par Molière. Tout le monde a cherché à éclaircir ce point, mais personne n'y est encore complètement parvenu.

Ce qui paraît probable, c'est qu'il dut s'établir soit à la salle des Deux-Mores, rue des Charrettes (tout au bas de la ville et à peu près sur l'emplacement actuel des magasins de la Douane), soit au théâtre des Braques, situé dans le même quartier, au bas de la rue du Vieux-Palais.

Mais un point beaucoup plus important et parfaitement acquis, c'est que les deux Corneille, Pierre et Thomas, ne bougèrent, cette année-là, de Rouen.

Ici nous sommes, pour l'intelligence de ce qui va suivre, forcés de retourner de vingt-deux ans en arrière.

Molière avait quatorze ans lorsqu'on donna à Paris la première représentation du *Cid* (1636); on sait le prodigieux succès de la pièce et l'enthousiasme qu'elle causa dans la population. Rodrigue et Chimène décidèrent de la vocation de Molière; aîné de dix enfants, il était déjà

(*) Voy. la *Guienne militaire*, par M. Léo Drouyn.

sorti de l'école et commençait d'être apprenti tapissier dans la boutique de son père. Il demanda alors qu'on le fit étudier; son grand-père maternel intervint, usa de son autorité, et l'enfant fut mis au collège Louis-le-Grand. Aux jours de congé, il priait son grand-père de le mener au théâtre. Après le *Cid*, il y vit coup sur coup apparaître *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, le *Menteur*, *Pompée*. Cette suite de chefs-d'œuvre fortifia de plus en plus le jeune homme dans ses rêves de théâtre. Au collège, déjà il composait et jouait des comédies avec Cyrano de Bergerac et quelques autres de ses camarades.

..... A présent, le théâtre
Est en un point si haut que chacun l'idolâtre,

disait Corneille lui-même avec une noble fierté.

Au sortir du collège, à dix-neuf ans, que fait le fils du tapissier des Halles? Il joue la comédie; et le voilà, peu de temps après, organisant une troupe ambulante... Grâce à Molière, les pièces de Corneille furent jouées par toute la France.

Qu'on juge de sa joie, lorsque arrivant à Rouen il apprit que le théâtre où il allait s'établir était dans le voisinage même du grand Corneille. La salle de Molière, nous l'avons dit, se trouvait vraisemblablement dans la rue des Charrettes ou au bas de la rue du Vieux-Palais; or les frères Corneille habitaient rue de la Pie, c'est-à-dire à quatre minutes du théâtre où Molière allait jouer *Nicomède*. On devine si les visites furent fréquentes entre les trois poètes. Corneille avait cinquante-deux ans, son frère Thomas en avait trente-deux, et Molière trente-six. Que de conseils demandés et reçus! Quelle bonne fortune pour Molière, au moment de s'établir à Paris, d'avoir en quelque sorte ces six mois de tête-à-tête avec le plus grand et le plus expérimenté des maîtres! Molière, à Rouen, acheva d'organiser sa troupe et de la porter à un degré de perfection qui jamais n'avait été égalé, et qui peut-être ne l'a pas été depuis. Le nombre de ses comédiens, lorsqu'il partit de Rouen, s'élevait à vingt.

Ces relations de Molière et des frères Corneille à Rouen sont choses si bien établies, que dans le temps les faiseurs de chronique prétendirent que Pierre et Thomas avaient beaucoup admiré une jeune actrice de la troupe de Molière. La seule chose surprenante serait qu'ils n'eussent pas été sensibles aux charmes et aux talents de toute cette troupe. On pourrait, sans crainte de se tromper beaucoup, affirmer que peu de représentations furent données à Rouen par Molière sans que les deux Corneille y assistassent. On a retrouvé dans ces derniers temps l'exemplaire de *Nicomède* qui avait servi à Molière pour la distribution des rôles; des vers y ont été corrigés: ces corrections n'auraient-elles pas été faites par Molière d'accord avec Corneille? Les archéologues décideront.

Ce qu'il importe ici de constater, c'est que Molière ne prit vraiment son grand vol, ne commença lui-même la série de ses chefs-d'œuvre, qu'après le séjour à Rouen, c'est-à-dire après les six mois passés en compagnie de Corneille.

Bientôt ils se retrouveront à Paris, et jusqu'à la fin de leur vie ils resteront fidèles l'un à l'autre. Corneille, devenu vieux et fort solitaire, ne sortira plus que pour aller de temps en temps dîner chez Molière. L'auteur du *Cid* ne consentira à travailler en collaboration qu'avec Molière (dans *Psyché*). On sait et l'on a cité partout les beaux vers que retrouva, à cette occasion, le vieux poète; mais ce que l'on cite moins, c'est ce trait: Corneille, on le sait, n'était nullement un homme de polémique; au moment de *Psyché*, Molière était, à cause de *Tartufe*, l'objet d'attaques incessantes dans les églises. On se rappelle ces

paroles d'un curé de Paris, prêchant que Molière était « un démon vêtu de chair, habillé en homme, un libertin, un impie digne d'être brûlé publiquement. »

Corneille, indigné, mit dans *Psyché* ces deux vers :

Et dans tous les climats on n'a que trop d'exemples
Qu'il est, ainsi qu'ailleurs, des méchants dans les temples.

De telles paroles ventries du grand Corneille, de l'auteur de *Polyeucte*, et prononcées sur le propre théâtre de Molière, avaient certainement une importance qu'eussent dû relever les commentateurs.

N'oublions pas que cette estime réciproque et cette amitié entre les deux plus grands hommes du dix-septième siècle commencèrent à Rouen.

Les deux Corneille et Molière durent souvent causer ensemble dans la petite maison de la rue de la Pie, maison trois fois respectable, qu'on eût dû, ce semble, conserver avec vénération, mais que l'on a démolie.

N'oublions pas non plus qu'à cette époque les trois poètes étaient pauvres, et que les deux Corneille le restèrent toute leur vie. (Voyez dans *l'Illustration*, année 1864, un curieux article de M. Ch. Jobez, sur les dernières années de Thomas Corneille.)

Voilà tout ce que l'on sait du séjour de Molière à Rouen; mais nous ne pouvons quitter encore ces chers et glorieux souvenirs. Quelques autres points de la vie du grand comique trouvent dans la même ville leur explication.

M. Ernest Chesneau, un Rouennais, nous a dit avec un très-grand sens l'influence que dut avoir sur le génie de Géricault, dans son enfance, le voisinage d'un maréchal ferrant, et plus tard la vue de la mer. Mais écoutez ceci : vers 1664, les médecins de Rouen et de Marseille prétendirent qu'ils avaient droit, quand ils le jugeaient convenable, de mettre en place eux-mêmes les remèdes qu'ils avaient ordonnés. Les magistrats n'eussent découvert à cela, sans doute, aucun inconvénient; mais les apothicaires s'opposèrent à cette usurpation de leurs prérogatives : il en résulta sur la mise en place des remèdes un procès qui fit rire aux éclats toute la France, et dont Molière ne perdit pas un seul mot.

Les apothicaires eurent gain de cause; mais comme ils avaient pris l'habitude de charger leurs garçons de la mise en place du remède, les médecins leur firent un nouveau procès, auquel Regnard fit une plaisante allusion dans une de ses pièces :

On voulait condamner tous les apothicaires
A faire et mettre en place eux-mêmes.

Ce fut aussi un procès de danseurs contre les musiciens qui donna à Molière l'idée de la dispute entre le maître d'armes et le musicien dans le *Bourgeois gentilhomme*.

Presque tous les commentateurs ont dit que la cérémonie de réception du médecin, dans le *Malade imaginaire*, avait été improvisée un soir, après un souper chez Molière, par Boileau, Lulli, la Fontaine et Chapelle. Ceci est vrai. Molière, alors très-faible et très-souffrant (il allait mourir dans quinze jours), dit qu'il voulait terminer sa pièce par la réception burlesque d'un médecin. Chacun aussitôt improvisa sa strophe. La Fontaine, qui y avait eu la meilleure part, fut chargé de recueillir le tout. Des copies s'en répandirent avec ce titre : *Receptio publica unius juvenis medici in Academia burlesca Johannis Baptistae Moliere doctoris comici*.

Un libraire de Rouen, François Vinet, avant que le *Malade imaginaire* eût été imprimé, publia (en 1673) la Réception burlesque telle que la Fontaine l'avait remise à Molière. Cette réception a été reproduite par M. Charles Magnin, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juillet

1846. Ceci nous permet de voir avec quelle supériorité Molière refit cette réception. D'abord il la raccourcit beaucoup, et sut donner aux traits qu'il en conserva une forme musicale et un relief qui manquaient au texte primitif. Ne citons qu'un exemple : Boileau, Lulli, Chapelle et la Fontaine avaient trouvé le trait suivant :

A docto doctore mihi, qui sum prætendens
Domandatur rason à priori et evidens
Cur rhubarba et le séné
Per nos semper est ordonné,
Ad purgandum utrumque bile
Et quod ero valdo habile :
Respondeo vobis
Quia est in illis
Virtus purgativa
Cujus est natura
Istas duas biles evacuare

Voyez avec quelle supériorité Molière a repris et traduit cette idée :

Mihi a docto doctore
Domandatur causam et rationem quare
Opium facit dormire,
A quoi respondeo
Quia est in eo
Virtus dormitiva
Cujus est natura
Sensus assoupire.

On voit que Rouen a fourni son contingent d'éclaircissements pour la vie et pour l'interprétation des œuvres de Molière. Malheureusement tout le monde ne les a pas aperçus ; il était donc utile de les recueillir et d'en former un ensemble qui désormais ne puisse échapper à personne.

Avant de terminer, cependant, relevons une erreur.

Nous avons parlé de la brochure de M. le professeur Bouquet : *Molière et sa troupe à Rouen*. L'auteur de cette brochure ne commet pas l'erreur dont nous voulons parler, mais il la répète après M. Emmanuel Raymond, qui le premier lui a donné cours dans son *Histoire des pérégrinations de Molière dans le Languedoc*. Selon M. Raymond, la troupe ambulante voyageait à cheval, et l'on donnait aux acteurs un cheval pour trois, aux actrices un cheval pour deux. Molière, en sa qualité de directeur, avait un cheval pour lui tout seul.

Les choses ne se passaient pas aussi réglementairement que cela ; on allait comme on pouvait : les uns à cheval, les autres en charrette, avec tout l'attirail de décors et de machines ; les autres sur de simples mulets, sur des bourriques, ou à pied. Ils voyageaient en bateau lorsqu'un jour Molière, en Languedoc, s'aperçut qu'on lui avait volé sa valise. Dassoucy raconte qu'il a navigué sur le Rhône avec Molière et sa troupe.

Du reste, leur manière de voyager a été on ne peut mieux dite par Scarron dans le *Roman comique*. C'est là aussi qu'il faut voir la joie qu'ils causaient à leur entrée dans les villes : aussi les vieux Rouennais durent-ils se rappeler longtemps ce joyeux été de 1658, où, pour la première fois, ils virent jouer *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, *le Médecin volant* de Molière, et *Nicomède* de Pierre Corneille.

La suite à une prochaine livraison.

LE DOCUS-DOCULSEME.

On appelait ainsi une partie de la dot des filles des khans de Crimée, qui, vassaux du sultan jusqu'en 1774, furent dépossédés dix ans après par la Russie.

Le docus-doculseme, ou le neuf fois neuf, consistait en neuf fois neuf fourrures, neuf fois neuf habits, neuf

fois neuf matelas couverts d'étoffes d'or, d'argent et de soie, neuf fois neuf couvertures, et neuf fois neuf draps de lit.

PRIVILÈGES DES KHANS DE CRIMÉE.

Lorsque le khan de Crimée consentit à devenir le vassal du sultan, il y eut de grands débats au sujet du nombre de queues que le khan serait autorisé à faire porter devant lui. Il voulait en avoir six, comme le sultan : « Le sang de Tchingiskhan, disait-il, est tout aussi pur et sacré que celui d'Osmán. » Il fallut cependant qu'il se contentât de cinq. Mais il avait de grands privilèges : le sultan ne pouvait, par exemple, choisir les khans que dans la famille Girei. Les pays du khan étaient un asile inviolable pour tous ceux qui s'y réfugiaient. Jamais le sultan ne devait répondre par un refus à une demande du khan. Il arriva ainsi qu'un jour, au commencement du dix-huitième siècle, le khan Dewlet-Girei, prenant congé du Grand Seigneur qu'il avait visité, et ayant déjà le pied à l'étrier, s'arrêta brusquement et resta immobile dans cette position.

Le sultan le regardait de loin ; il lui fit demander ce qui retardait ainsi son départ.

— Je veux, répondit le khan, je veux avoir la tête du grand vizir, Mehemet-Pacha.

Sur le champ le sultan ordonna que cette tête fût tranchée et remise au khan.

Le khan avait aussi le droit plus innocent de s'asseoir en présence du sultan et de prendre le café avec lui. En pareille circonstance, son turban était orné de l'agrafe.

PISCICULTURE.

Voy. p. 172 ; — et t. XXXVI, 1868, p. 147 et 204.

L'ÉTABLISSEMENT DE CONCARNEAU.

Dans un rapport en date du 22 mars 1861, M. Coste, le zélé promoteur de la pisciculture en France, s'exprimait ainsi :

« Je fais construire en ce moment à Concarneau un vivier laboratoire de 1 500 mètres de superficie, qui servira de modèle aux pêcheurs disposés à entrer dans la voie du progrès. Ils y verront par quels artifices la science crée, dans des espaces restreints, les conditions de la pleine mer ; comment y vivent et prospèrent les nombreux troupeaux qu'on y renferme.

» Lorsque, derrière ses bergeries aquatiques et ses champs de coquillages, la famille maritime se sera constituée en métairies d'exploitation, elle étendra peu à peu son industrie au delà des étroites limites où sa condition actuelle l'emprisonne. Son foyer domestique élargi deviendra en même temps un atelier de conserves et une fabrique de préparations fertilisantes. »

Pourquoi faut-il que la réalité soit si différente de ce que faisait briller l'espérance ? Loin d'être devenu une ferme agricole à laquelle le pisciculteur ou l'ostréiculteur soient en mesure de demander des enseignements, l'établissement de Concarneau est resté un entrepôt privé de poissons et de crustacés. Il est solidement bâti sur les rochers granitiques d'une pointe, à l'extrémité de la ville. Construits au moyen des détritiques d'une partie de ces rochers, que l'on a dû faire sauter à la poudre pour creuser les réservoirs, sept bassins inégaux se succèdent dans des conditions de sécurité qui permettraient d'y poursuivre des études physiologiques du plus haut intérêt. Mais les

deux meilleurs et les plus grands servent exclusivement de viviers de crustacés, homards et langoustes, pêchés pour le pilote et revendus par lui; un troisième reçoit le dépôt des turbots, au nom du même propriétaire; les

autres demeurent vides et abandonnés, inutiles, à moins que quelque hôte inattendu et de passage ne vienne de la mer attendre là son tour d'aller au marché.

Les grandes salles du haut de l'établissement, desti-



L'ancien établissement de pisciculture, à Concarneau. — Dessin de Mesnel, d'après une photographie de M. de la Blanchère.

nées, dans la généreuse pensée du fondateur, à former des laboratoires pour la science et à être munies des appareils les plus utiles, ne servent qu'à l'emballage des sardines, l'un des objets de commerce accessoires de l'établis-

sement, et que les femmes viennent là emballer à l'abri.

Les pisciculteurs de France et les ostréiculteurs n'ont rien à apprendre dans un endroit si détourné de sa des-

tion : c'est un état de choses dont l'on doit désirer le changement.

LE PETIT LIVRE DU DOCTEUR JOCUS.

MESSIEURS A, B ET C.

Les écoliers d'il y a trente ans, qui allaient alors en promenade dans le parc de Saint-Cloud, ont pu voir notre docteur Jocus. C'était un ancien médecin de Paris. Il avait déserté pour toujours la grande ville et dit adieu à sa clientèle, estimant que l'homme qui a vécu pendant un demi-siècle pour les autres a bien acquis le droit de songer un peu à lui-même. Régulier dans ses habitudes, dès que midi avait sonné à l'église de Saint-Cloud, on voyait le docteur Jocus descendre la rue d'Orléans où il demeurait, pacifiquement armé, selon que le temps était beau ou menaçant, soit de sa canne à pomme d'ivoire, soit de son parapluie en taffetas vert. Mais qu'il y eût pluie ou soleil, jamais il ne sortait de chez lui pour faire la promenade qu'il nommait sa méridienne sans emporter, serré sous son bras gauche, un vieux petit livre relié en maroquin rouge bruni par le temps. Une fois pour toutes, le docteur s'était tracé un itinéraire duquel on ne le vit jamais s'écarter. Ainsi, quand il avait atteint le bout de sa rue d'Orléans, il traversait l'avenue du château, tournait à droite pour suivre l'allée couverte des marronniers séculaires qui longe en contre-bas la limite orientale des grandes cours du palais et du parc réservé; puis, prenant à gauche le premier des deux chemins en pente rapide qui mènent de la cascade à l'allée principale du parc, il allait invariablement s'asseoir sur le banc placé en face du grand bassin, entre les deux prés creux. Installé à sa place accoutumée, qu'il se trouvât seul sur le banc ou bien qu'il y fût avoisiné, le docteur, pour début de sa station quotidienne, se livrait, durant quelques minutes, à la méditation, après quoi il ouvrait son petit livre et fermait à demi les paupières, comme pour lire plutôt en lui-même que sur la page qu'il avait devant les yeux. Sans se préoccuper de ses voisins et des passants qui pouvaient l'entendre, ou plutôt y pensant et voulant être écouté, le docteur, qui avait marqué le commencement de sa lecture par le seul mouvement des lèvres, en arrivait peu à peu à lire franchement à haute voix. Ceux des habitués du parc que la curiosité avait une première fois attirés près du docteur ne manquaient pas d'y revenir, et à son auditoire ordinaire se joignaient toujours quelques passants qui, ne s'étant arrêtés d'abord que pour le lecteur, se sentaient retenus par le contenu de son petit livre.

Depuis dix ans et plus le docteur Jocus n'est plus de ce monde, mais son petit livre n'est pas perdu; il l'a légué à l'un de ses voisins qui fut son auditeur le plus assidu. Des notes écrites de la main du docteur sur la marge des feuillets révèlent l'intention secrète qui lui faisait choisir, à la date indiquée, la lecture de tel fragment plutôt que de tel autre. Ainsi on lit sur la page 123 :

(Aujourd'hui 12 mai, j'ai reconnu dans le groupe qui s'était formé pour m'écouter trois personnes de qui je sais parfaitement le passé, ce dont elles ne se doutent guère.

Le respect dû aux noms de famille ne me permet de les désigner tel que par les trois premières lettres de l'alphabet.

A est toujours le coureur de places mal-chanceux, B a usé sa vie en des commencements d'entreprises sans en achever aucune, et C, qui avait l'étoffe d'un homme supérieur, s'est réduit par son ambition malsaine à n'être qu'un peu moins que rien.

Ce tantôt, quand je paraissais lire pour tout le monde,

A, B et C ont-ils compris que je ne lisais que pour eux l'anecdote suivante?)

LES TROIS VOYAGEURS.

ANECDOTE.

Trois voyageurs, qui n'étaient pas arrivés par le même chemin, se trouvèrent un soir attablés pour souper dans une même salle d'auberge. Ils se rencontraient pour la première fois; mais entre gens qui viennent également de loin et qui ont beaucoup vu, il y a égal désir de trouver à qui parler: aussi, après un mutuel salut adressé le verre en main, la conversation fut bientôt entamée, et, nécessairement, elle roula sur les importantes découvertes faites par les voyageurs en parcourant le monde. La prétention ordinaire de ceux qui ont pénétré dans des contrées avant eux ignorées ou peu connues est de pouvoir toujours enchérir sur le merveilleux raconté par les autres. Ainsi en fut-il encore cette fois, et comme chacun se flatte d'avoir mieux à dire que quiconque, il fut convenu entre nos trois voyageurs que celui qui avait eu la bonne fortune de trouver, chemin faisant, le peuple le plus extraordinaire, souperait aux frais de ses deux confrères. On tira au sort à qui parlerait le premier, et celui que le sort avait désigné commença ainsi :

— Je ne vous parlerai, dit-il, que de mon passage à Zélosipolis, une singulière ville habitée par un peuple encore plus singulier. Figurez-vous des rues, des ruelles et des places aboutissant en zigzag l'une dans l'autre; et bornées à droite et à gauche par des murs qu'il faut escalader quelque part qu'on veuille arriver. Dans ces rues, dans ces ruelles, sur ces places, fourmille jour et nuit une population toujours affairée et criarde, qui est d'autant plus gênée dans son mouvement perpétuel que chacun des habitants porte partout avec soi une échelle grande ou petite. L'unique occupation de ces gens-là consiste à tenter l'escalade de quelque mur; mais comme il est difficile de trouver libre un espace propice à ladite tentative, c'est à qui renversera l'échelle du voisin afin d'y substituer la sienne. Aussitôt qu'une échelle tombe, un hurra formidable éclate dans la foule; on se heurte, on s'écrase en se précipitant à l'envers vers le mur, et vingt, trente, cent échelles arrivent à la fois pour remplir la place vide. Beaucoup dans la bagarre perdent leur échelle; d'autres restent accrochés au mur sans pouvoir ni monter ni descendre, parce que les échelons d'en bas se sont brisés sous leurs pieds et que les échelons supérieurs n'atteignent pas assez haut. Il en est, parmi ce peuple grimpeur, qui s'agitent jusqu'à la folie furieuse pour retrouver leur échelle perdue; il en est qui se vendent corps et âme pour obtenir d'un plus heureux, dont l'échelle est solidement accrochée, le droit d'y monter après lui. Partout on entend ces cris : « Échelle volée ! échelle brisée ! » On ne voit que chutes et catastrophes; qu'importe ? les accidents ne découragent personne, et le mouvement de la veille recommence le lendemain.

— Je doute, dit en terminant le voyageur, que vous puissiez citer rien de plus curieux que ce que j'ai vu à Zélosipolis; le spectacle est intéressant, mais il ne faut pas le regarder trop longtemps : il donne le vertige.

(Ici j'ai fait une pause, afin de donner à A, le coureur de places, le temps de saisir l'allusion; puis, d'intention, m'adressant à B, l'homme aux entreprises inachevées, j'ai repris :)

— Puisque nous en sommes sur les peuples fous, dit le deuxième voyageur, je me flatte d'en avoir pu observer un qui, en fait d'extravagance, prime le vôtre. Il s'agit des

habitants de la contrée que je désigne sur ma carte par le nom de Chorotrétos, le Pays troué, attendu que pour y marcher sans péril il faut regarder continuellement où l'on va poser le pied; faute de cela faire, on s'expose de pas en pas à rouler au fond de l'un des innombrables trous creusés de toutes parts dans le sol. Arrivé à l'âge où il se sent la force de manier une pioche, chaque naturel de ce pays n'a plus qu'une idée fixe : « faire son trou. » Vos porteurs d'échelles sont sans cesse en mouvement pour grimper au faite d'un mur; mes fouisseurs se tiennent du matin au soir courbés vers la terre pour la creuser davantage. L'histoire de celui qui fit le premier trou dit celle de tous les autres.

Un savant lui avait révélé qu'à peu de profondeur au-dessous du sol se trouvait un large banc de pierre à bâtir. Il se dit : « Creusons jusqu'à là, et j'aurai gagné par mon travail tout ce que je désire, c'est-à-dire une maison de pierre. » Quand il eut mis à nu toute l'épaisseur du banc, il aperçut au-dessous de la pierre un filon de métal. C'était du fer. Le mineur, qui la veille pensait au repos, se dit : « Il n'est pas temps encore de se reposer ; d'ailleurs je suis dans toute la force de l'âge, et le fer se vend cher dans ce pays ; creusons jusqu'au fer. » Et quand il eut atteint la couche de fer, il remarqua qu'un peu plus bas brillaient des paillettes d'argent. Il commençait à sentir l'épuisement de ses forces ; mais l'espoir d'une fortune qui ne demandait plus pour venir à lui que quelques efforts nouveaux raviva son courage. « J'irai jusqu'à l'argent, dit-il ; mais quoi qu'il puisse y avoir plus bas, je m'arrêterai là. » Il ne s'y arrêta pas, car il vit bientôt que la roche d'argent reposait sur un lit de sable d'or. « Laisserai-je donc cette fortune aux premiers qui viendront après moi, pensa-t-il, quand il me suffirait de quelques jours de travail pour en jouir moi-même ? Les quelques jours se prolongèrent en années. Enfin il atteignit l'or ; mais un peu plus bas scintillaient des diamants. Ils paraissaient être si près de lui qu'il crut n'avoir qu'à se baisser pour les ramasser à pleines mains. Dans sa précipitation à se pencher pour s'en saisir, il ne remarqua pas qu'entre les diamants et lui il y avait la profondeur d'un lac souterrain. Il s'y noya. Un éboulement a comblé le trou du premier creuseur de puits. Son malheur ne préserve pas de la même folie les autres faiseurs de trous. Chacun commence le sien pour arriver seulement à la pierre et méprisant ce qu'il a trouvé ; ils meurent épuisés ou par accident en regardant les diamants auxquels ils n'ont pu atteindre.

(Après une nouvelle pause, ce fut en jetant un regard de pitié sur C, le joueur et la victime d'une ambition sans dignité et sans conscience, que j'entamai la fin de mon récit :)

— Parblen, reprit à son tour le troisième voyageur, vous me parlez de gens qui, à leur manie près, ne diffèrent en rien ni de vous, ni de moi ; j'ai à vous citer des êtres vraiment merveilleux. Je dois dire qu'ils forment une race à part dans le pays, où le souverain et le reste de la nation sont absolument bâtis comme le commun des mortels. Les êtres merveilleux dont je parle ont l'incroyable privilège de se donner la taille qui leur est nécessaire, soit pour voir au-dessus de la tête des autres, soit pour passer sous une barrière, si basse placée qu'elle puisse être. Leurs bras, leurs jambes et leur cou s'allongent ou diminuent de longueur, comme les tubes embottés d'une longue-vue. En présence du vulgaire, c'est à qui se grandira le plus pour dominer les autres, et devant de certains grands qui ne le sont que par leurs titres, c'est à qui rentrera le plus en soi-même pour se trouver au-dessous de celui à qui il

parle. C'est un jeu des plus plaisants à observer que celui de ces corps élastiques qui se font tour à tour géants ou pygmées. Le chef de la nation s'en amuse parfois. Tantôt il tente leur ambition par l'appât de quelque prix attaché au sommet d'un mât prodigieusement haut, qu'il a fait planter dans la cour de son palais ; et voilà tous ces corps qui grandissent, tous ces bras qui s'allongent, de telle sorte que quelques-uns en arrivent à l'élasticité forcée, ce qui ne leur permet plus de reprendre leur stature ordinaire, et ce qui aussi les oblige à se retirer du monde où ils ne trouvent plus ni compagnons, ni maîtres, ni serveurs à leur taille. Tantôt, lorsqu'il veut bien accorder une audience à l'un d'eux, le souverain fait ouvrir, au bas de la porte de son salon, une sorte de chatière par laquelle on ne peut entrer qu'en se faisant si petit que l'élasticité est forcée dans le sens contraire ; si bien que la victime paye d'un rapetissement incurable la faveur qu'il a reçue.

Ainsi termina le troisième voyageur ; l'histoire ne dit pas lequel d'entre eux soupa aux dépens des deux autres.

FABRIQUES D'HARMONICAS.

A Toul, ville russe, on fabrique par an de cinquante à soixante mille *harmonicas*. On vend ces instruments de musique, suivant leur dimension, de 7 à 15 roubles. Cent enfants ou adolescents sont employés à cette fabrication : chacun d'eux a la spécialité d'un seul ton. La plupart de ces *harmonicas* sont expédiés en Sibérie, à la foire d'Irbit, d'où ils vont en Chine.

LIVERDUN

(MEURTHE).

Ce village mélancolique, qui rêve au-dessus de sa rivière, sur la pente de sa colline, a été jadis un lieu fortifié, presque une ville : « Antique et noble citadelle, qui, de temps immémorial, s'appelle Liverdun, porte inexpugnable de tout l'évêché de Toul (*). » Tel est le témoignage que le cartulaire de Rengéval rendait, en 1186, à ce bourg aujourd'hui inconnu ; et ce n'est pas du premier coup, je vous assure, que l'on met la main sur l'histoire de Liverdun.

Le nom est probablement celtique, bien qu'on n'en puisse expliquer sûrement la première partie. M. Henri Lepage, dans son Dictionnaire topographique de la Meurthe (1862), s'est donné la peine de recueillir dans les chartes et les registres les formes suivantes, curieuses pour ceux qu'intéressent les variations de la prononciation et de l'orthographe : *Liberdunum*, 894 ; *ecclesia Leverdunensis*, 960 ; *Leverdun*, 1274 ; *Luverdun*, 1334, 1402 ; *Leverdun*, 1500 ; *Lubverdun*, *Luverdun*, *Leverdun* et *Luverdun*, 1542, 1550, 1551, 1571. Les latinistes, qui ne se contentaient pas de calquer tant bien que mal les noms vulgaires, ont traduit par *Liberi dunum*, comme qui dirait le coteau de Bacchus, à cause des vins de la Moselle. Mais c'est là de la pure fantaisie, digne de l'érudition étymologique des derniers siècles.

On ne rencontre pas trace de Liverdun avant le cinquième siècle ; encore n'a-t-on pour garant qu'un document postérieur. Donc, au dire du roi Dagobert, les Vandales, en 406, assiégèrent Liverdun sans y pouvoir entrer. Voilà un vrai titre de noblesse. Aussi Dagobert accorda-t-il aux évêques de Toul le droit de défendre la construction d'aucune forteresse entre Toul et Verdun. En 1170,

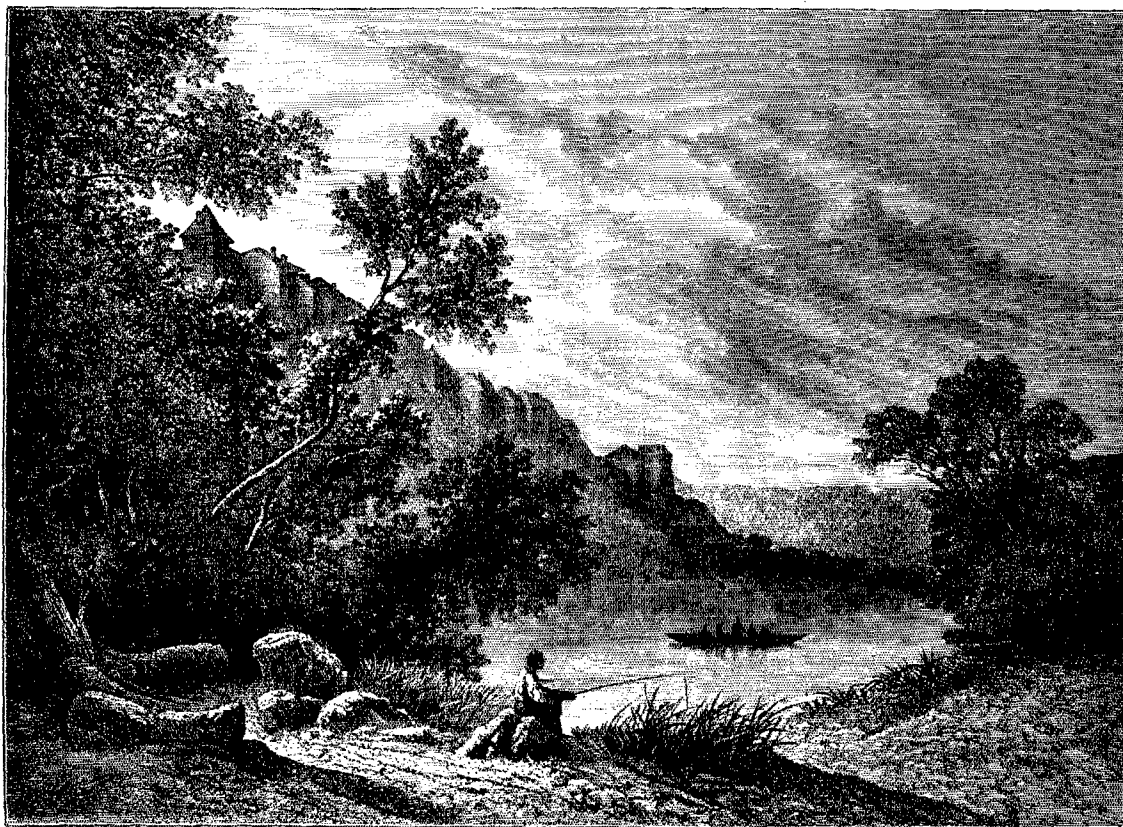
(*) « Antiquum et nobile castrum quod ab antiquo *Liberdunum* appellatur, porta totius Tullensis episcopatus inexpugnabilis. »

l'évêque Pierre de Brixet fortifia cette bourgade, qui avait été brûlée et rasée par Jean, duc de Calabre et de Lorraine; il y établit une collégiale et un chapitre sous le titre d'un martyr du pays de Toul, saint Euchaire ou Eucaire, frère de saint Aloph. Au treizième siècle fut fondée l'église Saint-Pierre, dont la cure était à la collation du chapitre. Disons, pour terminer l'histoire ecclésiastique de Liverdun, qu'en 1587 les reîtres brûlèrent la chaise et jetèrent les reliques du saint, et que, du temps de Lamartinière, dans la première moitié du dix-huitième siècle, le chapitre fut, malgré l'opposition de quelques chanoines, uni au séminaire de Toul. Liverdun n'était plus alors qu'une dépendance de l'évêché et la résidence favorite des évêques en villégiature.

Au quinzième siècle, l'évêque Antoine de Neufchâteau, ne pouvant sans doute défendre efficacement Liverdun, la confia aux Bourguignons, qui commirent dans les environs

d'affreux ravages. « Les Lorrains la leur reprirent après un long siège et la saccagèrent. Louis XIII en fit restaurer les fortifications et lui donna le titre de ville en 1626; enfin elle fut définitivement démantelée à l'époque de la réunion de la Lorraine. Il reste un grand nombre de tours des deux enceintes. La porte, à laquelle conduit une pente rapide, est encore défendue par deux tourelles à petites embrasures, et elle a conservé les deux logettes des leviers de son pont-levis.

» L'église, dédiée à saint Pierre, est du treizième siècle, ainsi que le prouvent les chapiteaux à feuilles saillantes de ses colonnettes à anneaux, et ses ogives (arcs brisés) simples. La nef est très-courte; les deux entre-colonnements des bas côtés sont en berceaux ogives, ainsi que ceux du transept, renforcé d'une travée et éclairé à chaque extrémité par une fenêtre plein cintre, divisée en deux ogives au tiers-point. Le chœur, qui était carré,



Liverdun. — Dessin de A. de Bar, d'après une aquarelle de M. Charles Paliati.

éclairé par une rosace semblable à celle de la nef, mais dont les meneaux ont été défigurés, avait encore deux petites fenêtres ogives au-dessous; elles ont été empâtées dans un mur à trois pans coupés, au dix-huitième siècle. A cette époque, on a changé tout le caractère de l'extérieur, et particulièrement du portail.

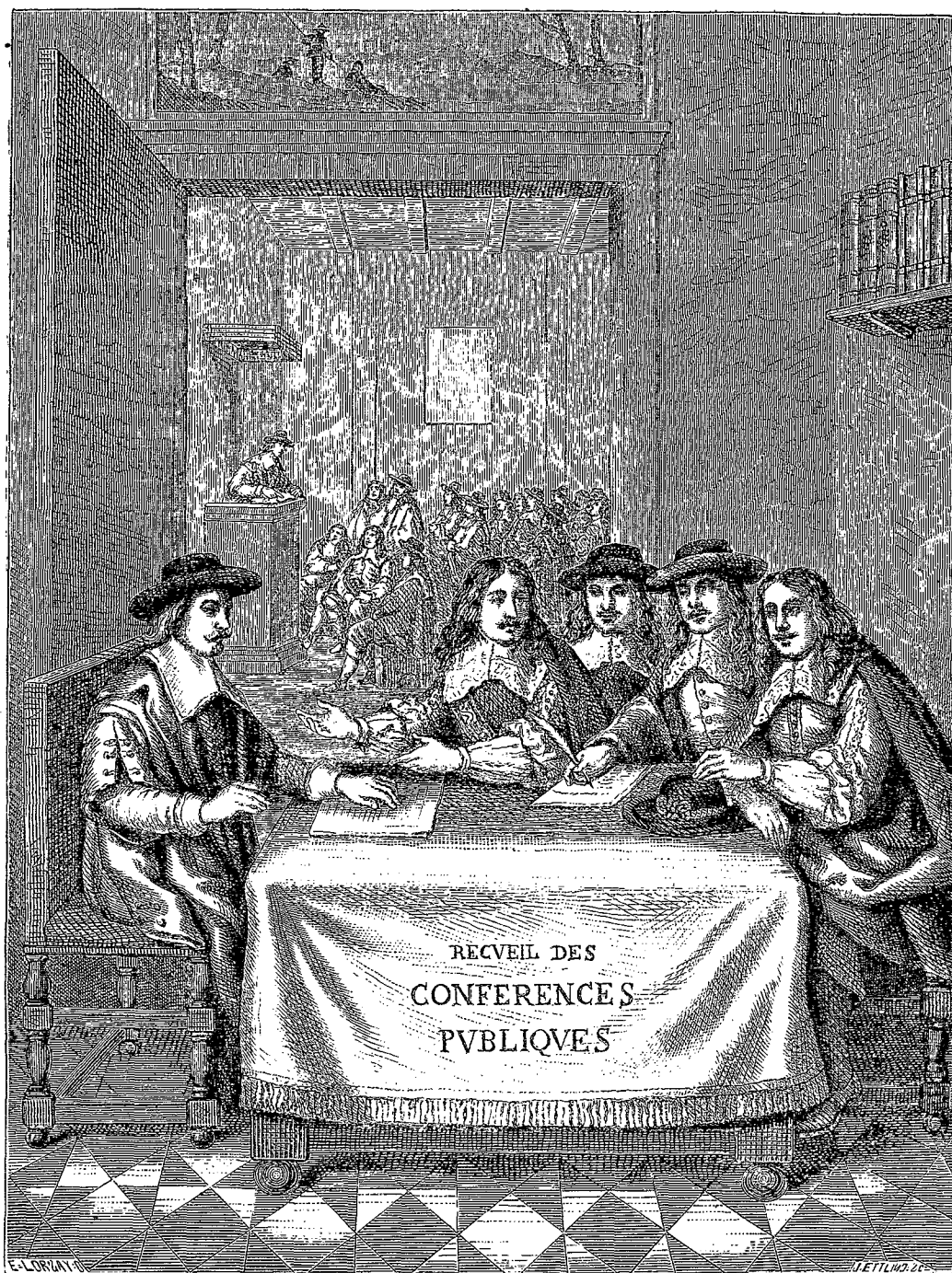
» La plupart des maisons de la ville sont vieilles, mais peu remarquables; les plus anciennes ne datent que du dix-septième siècle; celle du curé, qui est la plus décorée, paraîtrait antérieure comme ensemble, si les détails d'ornement ne lui assignaient positivement cette date. » ⁽¹⁾

(1) Renseignements empruntés au Rapport de M. Grille de Beuzelin sur les *Monuments historiques de Nancy et de Toul*; in-4°, 1837. On pourra consulter aussi, outre M. Henri Lepage, déjà cité, Longuerue, *Description de la France*, 2^e partie, p. 213; et Baillet, *Topographie des saints*, p. 618.

Les armoiries de Liverdun, que M. Lepage a relevées en tête d'un inventaire des archives de cette commune, sont « d'argent à la branche de chêne de sinople, glandée de gueules, l'écu surmonté d'une couronne murale ou tourée, environnée de deux fusils passés en sautoir sur un xplot ou trouille au derrière de l'écu, pour marque du droit de chasse ou de pêche de ses bourgeois. »

Après avoir été le chef-lieu d'une prévôté du temporel de l'évêché de Toul, comprenant les communes de Jaillon, Liverdun, Royaumeix, du canton de Domèvre, et Bouvron, du canton de Toul nord, Liverdun n'est plus qu'une assez forte commune (encore, a-t-elle conservé les 1 050 habitants que lui accorde Lamartinière?) du canton de Domèvre, arrondissement de Toul, et se mire, agréable sujet de paysage, dans la Moselle, dont ses ruines couronnent la rive gauche.

LES CONFÉRENCES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES
DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



Conférences du dix-septième siècle. — Frontispice d'un livre de Théophraste Renaudot. — Dessin de E. Lorsay, d'après Auroux (voy. la note page 306).

Les premières conférences du dix-septième siècle, si oubliées du dix-huitième, et dont notre temps n'a pas gardé le moindre souvenir, eurent lieu au mois d'août 1633. S'il pouvait rester le moindre doute sur les immenses progrès accomplis dans les sciences depuis cette date, il suffirait de lire les comptes rendus de ces curieuses séances pour être complètement édifié à cet égard.

Avec son esprit d'initiative, dont on n'a pas assez apprécié la valeur, Théophraste Renaudot, médecin du roi, venait d'instituer à Paris, rue de la Calandre, un bureau d'adresses dont l'industrie tira de grands avantages; il avait publié un peu plus tard, au mois de mai 1631, le pre-

mier journal qui eût paru à Paris, la *Gazette de France* ⁽¹⁾; enfin, il eut la pensée de fonder des conférences. Les appartements qu'il occupait dans les environs du Palais étaient vastes. Il les ouvrit, le lundi de chaque semaine, à ceux qui voulaient traiter le pour et le contre de certaines questions alors à l'ordre du jour, se réservant la faculté de s'en remettre aux décisions de la Sorbonne toutes les fois que la chose lui semblerait nécessaire, ou qu'elle serait commandée par l'esprit du temps. En le favorisant, Richelieu lui avait conseillé cette mesure prudente.

⁽¹⁾ Voy. t. X, 1842, p. 9.

Théophraste Renaudot comptait sur la protection supérieure du grand ministre, car son esprit d'innovation lui avait naturellement suscité de nombreux ennemis. A l'en croire, les premières conférences obtinrent un tel succès, qu'on eut de la peine à contenir la foule qui se pressait pour envahir ses appartements; foule très-mélangée, sans doute, mais dans laquelle dominait la jeune noblesse, ainsi que le montre notre gravure, de-sinée un peu plus tard d'après le désir d'Eusèbe Renaudot, alors que le succès de ces assemblées scientifiques instituées par son père n'était plus douteux.

Le fondateur du bureau d'adresses ne nous a malheureusement transmis les noms d'aucun des orateurs qui faisaient la gloire de ses conférences, et ce n'est pas le moindre défaut de son indigeste recueil, presque introuvable de nos jours (*).

Quel honneur, en effet, pour les modernes conférenciers, s'ils pouvaient découvrir dans ce curieux fatras le nom, par exemple, de l'immortel Pascal échappant à la première enfance et venant prendre part à ces vives discussions! On s'aperçoit, hélas! en poursuivant la lecture du livre de Renaudot, que les esprits de cette trempe ne se prodiguaient pas et restaient dans leur solitude.

N'est-ce pas ici l'occasion de répéter le mot profond de Ballanche: « Ce qui était autrefois le pain des forts, est aujourd'hui le lait des petits enfants. » Croirait-on bien qu'un homme comme Sorel, sieur de Souvigny, dont la renommée n'avait guère d'égale au temps de Louis XIII, croyait encore à l'immobilité de notre globe? (2) En 1633, on plaïdait pour les deux questions, et les plus habiles n'étaient pas encore bien sûrs qu'on pût admettre la rotation de la terre. Quant à sa sphéricité, on n'en doutait pas: la glorieuse navigation de Magellan n'était plus inconnue aux moins doctes; seulement, on allongeait le voyage de la *Victoria* outre mesure, et l'on estimait que le navire que ramena d'El-Cano n'avait pas eu à franchir moins de quinze mille lieues pour faire le tour de notre demeure terrestre.

Écoutons, du reste, cette étrange leçon de géologie.

Selon l'orateur de la rue de la Calandre, « la terre est un corps simple, froid et sec, baze de la nature... Puisqu'il y avoit du chaud et de l'humide, il falloit pour l'entière perfection des mixtes qu'il y eût du sec et du froid pour les borner et leur donner figure. Cette terre sur laquelle nous marchons n'est donc pas élémentaire, puisqu'elle est presque toute humide, et qu'étant creusée on y trouve de l'eau, qui y estoit nécessaire, non-seulement pour l'union de ses parties, lesquelles sans l'humidité ne seroient que poussière, mais aussi pour sa pesanteur qu'on estime venir de l'humide... Car les corps les plus pesans qui se peuvent aisément dissoudre, sont ceux desquels on tire plus d'eau, d'où vient qu'il s'en tire plus d'une livre d'ébène que de vingt livres de liège; de cette pesanteur de la terre s'ensuit nécessairement sa rondeur. » Si les parties constitutives du globe « faisoient vne autre figvre,

par exemple, vne pyramide, ou vn cube, il y auroit des parties qui ne seroient pas en leur lieu naturel, c'est-à-dire les plus proches de leur centre que faire se pourroit. Aussi la terre dans son commencement estoit-elle parfaitement sphérique, et les eaux l'environnoient de toutes parts, comme de rechef. Elles estoient environnées par l'air; mais depuis ces eaux, pour faire place à l'homme, s'estans retirées des creux et concavitez, fist des bosses qui sont les montagnes et les collines, pour la mesme commodité de l'homme, et toutefois elle ne laisse pour cela d'estre ronde physiquement, encore qu'elle ne soit telle mathématiquement. »

Voilà les jeunes géologues du dix-septième siècle édifiés suffisamment, nous le pensons, sur les révolutions du globe terrestre; nous allons faire voir ce qu'on leur enseignait sur son mouvement.

« Celui qui parla le premier sur ce sujet dist qu'il y avoit plus de deux mill ans que l'on débatoit cette question, en laquelle il voyoit de si puissantes raisons pour et contre qu'il ne sçavoit presque à quoi se résoudre. Que la plus commune opinion estoit celle d'Aristote, Ptolémée, Tycho-Brahé, et de la plus part des philosophes, à sçavoir, que la terre est immobile et située au milieu du monde. Cette situation se prouve: 1° d'autant que c'est de la bienséance et symmétrie de l'univers que chaque chose soit placée selon sa dignité, et partant que la terre estant la moins noble et plus subiecte des éléments, comme ils le cèdent aussi en dignité aux cieux, elle soit au plus bas lieu, qui est le centre du monde; 2° la pesanteur de la terre demande l'un et l'autre, à sçavoir le centre et l'immobilité; le centre, parce que les choses plus pesantes tendent au plus bas lieu; l'immobilité, puisqu'elles sont, à raison de leur pesanteur, moins propres au mouvement qu'au repos auquel ce lieu mesme contribue; car dans un cercle, le centre est immobile cependant que toutes les parties se meuvent; 3° en quelque endroit que nous soyons dessus la terre, nous pouvons tousiours découvrir la moitié du ciel, et voir dans le zodiaque les signes oppozes comme l'expérience le montre, lorsque la lune estant au plein, nous la voyons lever en mesme tems que le soleil se couche, d'où s'ensuit que la terre est au centre et quasi comme au point à comparaison du firmament; 4° on void tousiours les estoiles de mesme grandeur, soit qu'elles soient sur nos testes, ou proches de l'horizon, s'il n'y a quelque empeschement par la réfraction des vapeurs et des nuës. Toutes lesquelles choses n'arriveroient pas si la terre n'estoit au milieu du monde. De là ils ont aussi conclu son immobilité. »

Il se trouva bientôt dans l'assemblée un esprit audacieux qui ne se contenta point de ces explications à l'usage du monde antique, et qui, sans nommer Galilée, s'exprima ainsi:

« L'opinion de Copernicus estoit plus vraisemblable, laquelle tenoient aussi Orphée, Thales, Aristarque et Philolaus, et qui a esté suivie de Kappeler (s:c), Longomontanus (*), Origan, et de plusieurs autres de nostre temps; à sçavoir, que la terre se meut à l'entour du soleil, lui s'imaginant immobile au centre du monde. Leurs raisons sont: 1° que la plus noble place, qui est le milieu, est due au corps le plus noble du monde, qui est le soleil; 2° que le cœur n'est pas plus nécessairement situé au milieu de l'homme, où il exerce les mesmes fonctions que celles du soleil, eschauffant et vivifiant l'un le petit, l'autre le grand monde. Aussi ne met-on pas le flambeau dans vn coin de la salle, mais dans le milieu; 3° le repos et l'immobilité est une condition plus noble que le mouve-

(*) Nous voulons parler des deux volumes petit in-4° publiés en 1634 et 1636. Le premier est dédié au cardinal de Richelieu; le second, à monseigneur le chancelier (sic). Nous reproduisons ici le titre du livre: « Première Centurie des Questions traitées ez Conférences du Bureau d'adresse, etc. A Paris, au Bureau d'adresse, rue de la Calandre, sortant au Marché neuf, près le Palais. Avec privilège. » Pour plus d'exactitude, nous devons dire que notre gravure est tirée d'une édition de format in-12, qu'on peut regarder comme étant la troisième, et dont Eusèbe Renaudot obtint le privilège en 1651. Le costume usité en 1633, époque de l'ouverture des séances, avait déjà subi d'assez grandes modifications. Auroux, l'habile graveur auquel on doit le type de ce frontispice, a laissé un œuvre considérable.

(2) L'auteur de la *Science universelle* et d'une foule d'autres ouvrages ne mourut qu'en 1674.

(*) Longomontanus (Chr.), né dans le Jutland en 1562, mort en 1607, auteur de l'*Astronomia dumica*.

ment, et doit appartenir à l'image visible de la diuinité, qui est le même soleil, adoré pour ce même sujet de plusieurs nations; 4° les planètes faisant ce mouvement à l'entour de ce soleil, semblent induire le même de la terre; 5° il est plus raisonnable que la terre, qui a affaire de lumière, et de chaleur, et d'influence, les aille chercher, que si le soleil alloit chercher ce dont il n'a que faire, comme le feu ne tourne pas devant le rosty, mais le rosty devant le feu. »

Gros-René, sans doute, n'eût pas manqué de faire admirer cette belle similitude; il ne paraît point que le com plaisant auditoire en ait été choqué.

Après avoir si bien discouru des fonctions du soleil, et des diverses opinions qui commençaient à se répandre sur le mouvement du globe, les habitués des conférences ne devaient pas être fâchés de savoir ce qui se passait dans l'intérieur de la terre. Aussi l'un des orateurs de l'année 1633 aborda-t-il franchement l'histoire du *feu central*, et fait-il comprendre son intime connexion avec celui des enfers. Nous ne nous aventurerons pas avec lui dans les sombres abîmes éclairés parfois de lueurs si lugubres; mais sans quitter la surface de notre habitation terrestre, nous pourrions connaître les périls étranges que l'on devait courir dans le monde souterrain, à quelques mètres de sa surface. Peu de semaines, avant l'époque où l'on discourait si savamment rue de la Calandre, en présence d'un public choisi, un accident qui ne se renouvelle que trop fréquemment de nos jours avait eu lieu. De pauvres ouvriers, qui curaient un puits, étaient morts en accomplissant leur pénible besogne. Toute perquisition faite sur les lieux, rien n'avait été découvert qui pût expliquer ce déplorable accident; mais au temps de Renaudot le basilic n'avait rien perdu de sa perfidie, et c'était un basilic de la pire espèce qui, caché dans les anfractuosités du puits malencontreux, avait, disait-on, mis à mort, d'un seul regard, tous ces pauvres artisans.

La physique des premiers conférenciers valait, on le voit, leur cosmographie.

En voilà assez, sans doute, pour qu'on se puisse faire une idée assez nette de la manière dont on traitait les questions d'astronomie et de géologie dans les premières conférences instituées par Renaudot et continuées durant un grand nombre d'années par ses enfants.

La suite à une autre livraison.

CARACTÈRE.

Dans le monde, c'est surtout par le caractère qu'on réussit.

SAINT-MARC GIRARDIN.

AVENTURE DE MOBAREK.

Il était autrefois à Damas (ville de Syrie) un homme renommé pour ses richesses et son opulence. Il se nommait Mobarek, c'est-à-dire le Béné; et en le voyant favorisé comme il l'était de tous les biens de ce monde, chacun disait :

— C'est avec raison qu'il est ainsi nommé.

Il habitait un palais de marbre avec des colonnades en or, et possédait une quantité innombrable de perles et de diamants. Dieu lui avait donné en outre une femme aimable et sept enfants.

Cependant son cœur ne connaissait pas la joie; il était triste, le sommeil avait fui ses paupières, et il passait ses jours dans l'ennui et le dégoût.

— A quoi me sert, s'écriait-il quelquefois, d'accumuler

ainsi richesses sur richesses? Elles sont un fardeau pour moi!

Puis il retombait dans sa tristesse habituelle. Sa femme et ses enfants étaient dans l'affliction, et disaient :

— C'est le démon qui s'est emparé de l'esprit de Mobarek, et qui le pousse à s'arracher la vie.

Sur ces entrefaites, Mobarek entendit parler d'un sage qui habitait l'Égypte, et à qui Dieu avait donné, disait-on, le pouvoir de guérir tous les maux. Il ordonna aussitôt à un de ses domestiques, nommé Saïd, de préparer deux chameaux pour le voyage, de placer sur l'un d'eux de l'or, de l'argent, de l'ambre et des diamants, et sur le second des provisions de route. Lorsque les préparatifs du départ furent terminés, Mobarek fit ses adieux à sa famille et partit accompagné de son domestique Saïd.

Après avoir voyagé pendant quatorze jours, ils s'égarèrent et ne surent plus de quel côté ils devaient se diriger. Bientôt ils eurent à souffrir de la soif, et ne trouvèrent pas une goutte d'eau pour l'étancher. Pour alléger un peu leur souffrance, ils étendaient le soir leurs vêtements, et humectaient, le matin, leurs lèvres avec la rosée dont ils s'étaient imprégnés pendant la nuit.

Enfin la chaleur devint un jour tellement accablante, qu'ils faillirent en perdre la raison. Ils égorgèrent un de leurs chameaux; pour comble de malheur, son estomac était vide.

Dans cette extrémité, Mobarek se prit à réfléchir et dit avec amertume :

— Hélas! toutes les richesses qui se trouvent sur ce chameau, et tout ce que je pourrais y ajouter, ne sauraient me donner une goutte d'eau.

Puis, s'adressant à son serviteur, il lui dit :

— Quelle a donc été, Saïd, ta conduite envers moi pour que je te fasse mourir de la sorte? Dans ma maison, j'étais par mon triste état la cause de ton affliction, et aujourd'hui dans ce désert, c'est encore moi qui suis la cause de ta mort.

— Et quel mal y aurait-il, répliqua Saïd, à ce que je meure pour mon maître, pour celui qui a pourvu jusqu'à ce jour à mon existence? N'ai-je pas coulé de beaux jours lorsque vous étiez heureux et que le bonheur vous souriait? N'est-il pas juste que, de même que j'ai partagé autrefois votre bien-être, je partage aujourd'hui votre infortune? Plût à Dieu que j'en fusse seul accablé! Car je suis seul au monde; tandis que vous, mon maître, vous avez une famille chérie que votre mort réduirait au désespoir.

A peine Saïd avait-il achevé ces paroles, que, suffoqué par la chaleur, il tomba évanoui sur le sable brûlant. Lorsque Mobarek vit son fidèle serviteur étendu sur le sol et près d'expirer, il leva les mains au ciel, et s'écria :

— O Dieu créateur du ciel et de la terre! vous me punissez du mauvais emploi que j'ai fait des biens que vous m'avez donnés et du mal que j'ai causé.

Puis il versa des larmes amères.

Tout à coup il crut entendre un bruit léger, semblable au murmure de l'eau. Il se leva aussitôt, se dirigea du côté d'où venait ce bruit, et aperçut une source qui jaillissait du sein d'une grosse pierre. Le cœur ému et pénétré de joie, il se prosterna et dit :

— Louange à Dieu qui vient de me donner une marque ineffable de sa générosité!

Avant ensuite rempli un vase d'eau, il revint, avant d'avoir bu lui-même, auprès de Saïd, dont il mouilla le front et les lèvres. La fraîcheur le ranima; il ouvrit les yeux, but, se leva et remercia Dieu. Après avoir bu et pris de la nourriture, ils se reposèrent jusqu'au moment où l'aube du jour vint à paraître. Saïd dit alors à Mobarek :

— Mon maître, le jour s'avance; dois-je faire des préparatifs pour que nous continuions notre route vers l'Égypte?

— Non, lui dit Mobarek, Dieu vient de me favoriser ici de la sagesse après laquelle je courais: retournons sur nos pas.

Ils se mirent donc en route pour Damas, après avoir fait une ample provision d'eau et avoir rendu grâce à Dieu de la faveur inestimable qu'il leur avait accordée.

En arrivant à Damas, ils trouvèrent Ourida (femme de Mobarek) qui venait au-devant de son mari, et qui, après l'avoir salué, lui dit :

— Que Dieu bénisse le sage qui vous a guéri, car je vois que votre visage est changé et qu'il respire le contentement.

Mobarek lui raconta alors ce qui lui était arrivé, et ajouta :

— Vous voyez, Ourida, que ce n'est pas un homme qui m'a guéri, mais Dieu lui-même. C'est en découvrant cette source que j'ai trouvé le bonheur; c'est elle qui, en

ranimant mon serviteur Saïd, m'a conservé un ami véritable. Mon cœur est maintenant calme et content; et le contentement est préférable à la richesse.

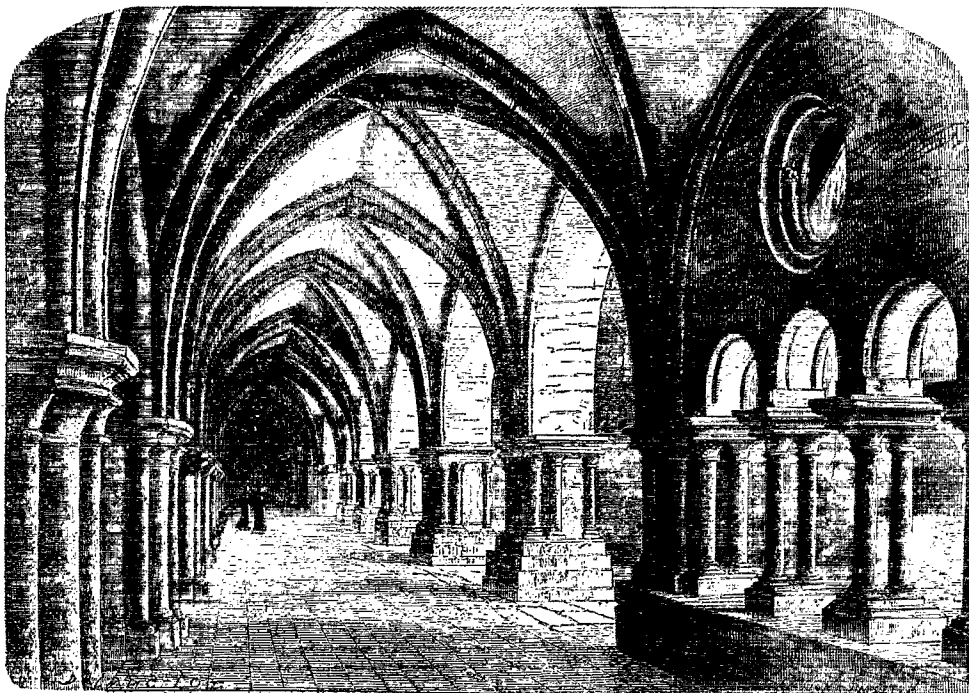
Depuis ce jour, Mobarek employa ses trésors à de bonnes œuvres; son visage était empreint du bonheur qu'il ressentait intérieurement, et il se fit aimer de tout le monde autant par la douceur de son caractère que par ses bienfaits. Il coula ainsi une existence heureuse et que rien ne vint troubler jusqu'à son dernier jour.

LUXEUIL

(HAUTE-SAÔNE).

VILLE. — ABBAYE. — THERMES.

La ville de Luxeuil, dans la Haute-Saône, au pied méridional des Vosges, était célèbre aux époques celtique et romaine, par les cures attribuées à ses thermes; elle ne le fut pas moins au moyen âge, par le rôle civilisateur et



Aile septentrionale du cloître de l'abbaye de Luxeuil. — Dessin de Lancelot.

les travaux de son monastère, fondé en 590 par saint Colomban.

La haute antiquité d'une ville est ordinairement l'indice de quelque condition de territoire assez importante pour avoir attiré vivement l'attention des hommes, soit dans un intérêt de refuge et de défense, soit dans un intérêt plutôt favorable aux arts de la paix. La terre de Luxeuil a dû être remarquée dès les temps les plus reculés par l'ensemble de ses dispositions heureuses : au nord, des collines, dernières ramifications des Vosges, où la forêt se développe avec une rare majesté, et d'où la vue s'étend vers de beaux horizons; au sud, une riche vallée, une plaine bien arrosée et d'une fertilité exceptionnelle, s'étendant à l'ouest vers la Saône, l'Arar des anciens. Ce territoire offrait ainsi à nos robustes et premiers pères un magnifique pays de chasse, de pêche, de culture, et peut-être aussi de refuge; mais, de plus, il possédait des sources chaudes. Or la connaissance des sources chaudes est aussi vieille que le genre humain.

Quoique présentant d'une manière remarquable ce dernier genre de richesses qui, selon Plin, fondent des villes (*urbes condunt*), Luxeuil n'est mentionné ni dans les itinéraires, ni dans la carte de Peutinger, ni dans les écrits que l'antiquité nous a laissés. Toutefois son existence à l'époque romaine est certaine. Si nous n'en avons pas les preuves que donne chaque jour le sol luxovien, tout encombré de ruines antiques, nous aurions le témoignage du moine italien Jonas, de Bobbio, qui parle de l'arrivée de saint Colomban à Luxeuil au septième siècle : « Il trouva une forteresse autrefois bien défendue (à huit milles environ d'Annégray, dans la Vosge), qui, dans les temps anciens, avait porté le nom de *Luxovium*, et où se montraient des thermes, ou-eaux chaudes, édifiés avec un art excellent. Il y avait là beaucoup de statues de pierre auxquelles les païens avaient jadis rendu un culte profane et criminel, se livrant à leur égard à d'exécrables cérémonies. Mais alors on n'y voyait que des bêtes féroces, des ours, des buffles et des loups en grande quantité. C'est

là que l'homme d'élite se mit à élever un monastère. »

Le nom de Luxeuil a varié souvent dans sa forme ; son étymologie, comme toutes celles qui dérivent de la langue celtique, est assez mal connue. Sa terminaison en *euil* est récente : on écrivait auparavant *Luxeul* ; longtemps on avait écrit *Luxeu*, qui est resté le vrai nom dans la prononciation populaire de la Franche-Comté. On lit aussi dans des chartes françaises : *Lixel*, *Lisseul*, *Lixu*. Quant aux formes latines, c'est-à-dire gallo-romaines et du moyen âge, elles ne sont guère moins nombreuses : *Luxovio* dans une inscription votive, *Lossoio* dans une autre, *Lossovio* sur une monnaie abbatiale de saint Valbert. Enfin, dans divers écrits du moyen âge, on voit paraître les formes : *Lissovium*, *Lussedium*, *Losodium*, *Lixui*.

S'il était permis de reconstituer par la pensée l'état en quelque sorte anté-historique du milieu où se trouvaient les eaux minérales de Luxeuil, on ne verrait dans cette petite vallée latérale à pentes douces, qui va mourant dans la plaine, qu'un ruisseau lent, formé d'abord de la réunion de quelques sources d'eau vive en amont de la forêt, s'en-

flant et s'embarrassant peu à peu d'eaux et de bones ferrugineuses données par les bancs de grès, bouillonnant et s'élargissant aux points où du fond des granites jaillissent des jets d'eau salino-thermale, et se couvrant de mystérieuses vapeurs. De l'eau chaude émergée des entrailles de la terre, des bassins fumants sous un dôme de chênes, d'aunes et de hêtres, si vigoureux dans la contrée, il n'en fallait pas plus, assurément, pour frapper l'attention des hommes primitifs et leur inspirer des sentiments de vénération et de terreur religieuse. Dans tout pays où régnait le druidisme, cette religion qui avait, malgré la barbarie de ses sacrifices, l'immensité de la nature à sa base et Dieu à son sommet, de pareils lieux sont devenus de bonne heure des centres de population.

Monuments gallo-romains. — D'anciennes voies dont on retrouve les traces au sud, l'une dans la direction de Bonchamps, sur la commune de la Chapelle, où plusieurs bornes milliaires ont été découvertes, l'autre sur Ehuns et Visoncourt, où sont aussi de nombreux restes d'antiquités, mettaient en communication Luxeuil, d'une part,



Cour d'honneur et façade des Thermes de Luxeuil. — Dessin de Lancelot.

avec Mandeure (*Epomanduodurum*) ; d'autre part, avec les rives gauches de la Saône et avec Besançon. — En se rapprochant de la ville, les routes, après avoir franchi la rivière de la Lanterne, se réunissaient en passant le Breuchin en une unique et large voie, construite d'une épaisse couche de gros gravier, qui s'élève du sud au nord sous la principale rue de la ville actuelle. Au nord, dans la direction de Koutaines, on voit reparaître la ligne de gravier. Cette voie, passant par Anjeux, tournait à l'ouest sur Langres (*Andomatumum*). Un autre embranchement se dirigeait à travers les vallées d'Ajol et d'Ogronne, qui sont perpendiculaires à celle de la Moselle ; mais, pour aborder cette dernière vallée, une voie romaine, obliquant à l'est, occupait les hauteurs intermédiaires. En effet, si nous suivons sur ces hauteurs la trace des lieux dits *la Croisette*, *les Charrières*, qui sont entre Plombières et Val-d'Ajol, nous trouvons les restes d'un très-beau dallage de voie romaine en blocs de grès, dans la direction de Remiremont.

Aux abords de *Luxovium*, les sépultures étaient placées, selon l'usage, le long de la voie. *Le Champ-Noir* occupait là principalement la place actuelle de Saint-Martin, où fut la très-ancienne église de ce nom, qui a reçu le corps de saint Valbert. On y a trouvé des débris d'architecture d'un ancien temple, et partout des tombes chrétiennes superposées à celles de l'antiquité. C'est de là que viennent la plupart des pierres tumulaires conservées à Luxeuil, et qu'on voit rangées sous la galerie des Bains. En 1229, on avait extrait une telle quantité de ces monuments, qu'ils avaient servi à faire les fondations des remparts de la ville.

Parmi les inscriptions nombreuses qu'a données le sol de décombres, la première en date est celle-ci : LIXOVII THERM. REPAR. LABIENVS IUS. C. IVL. CAES. IMP. Mais elle est d'une authenticité tellement contestée, qu'il est regrettable qu'on en ait voulu faire l'acte d'état civil d'une station si riche d'ailleurs en vieux souvenirs. Il n'en est pas de même de la suivante : LVXOVIO ET BRIXIAE

C. IVL FIRMAN IVS V. S. L. M. ; ainsi que de celle-ci : LVSSOIO ET BRICIAE DIVICTIVS CONSTANS V. S. L. M.

L'association de ces deux noms, *Luxovium* et *Bricia*, dans un même *ex-voto*, est sans contredit pour Luxeuil d'un grand intérêt. Beaucoup de savants avaient essayé de l'interpréter. Elle prouvait au moins l'existence d'un ancien culte à deux divinités locales, invoquées par les malades fréquentant la station. Tout indique aujourd'hui, comme l'a plusieurs fois avancé le docteur E. Delacroix, médecin inspecteur des Thermes de Luxeuil, que la double attribution s'applique aux deux sortes d'eaux du lieu. Des fouilles considérables, faites en 1857 et 1858, ont démontré qu'à l'époque antique, les sources ferrugineuses de la station avaient été l'objet d'une exploitation non moins importante que celle de leurs voisines, les sources thermales proprement dites. Ainsi s'expliquerait l'épithète *auxiliaris*, accompagnant dans une autre inscription le nom de *Bricia*. — La séparation des eaux était bien distincte, mais elles se prêtaient un secours mutuel.

Quand on a fait les travaux de nivellement du parc, en 1858, on a découvert, sur l'emplacement d'un ancien forum, un petit autel votif, haut de 95 centimètres et d'un beau style, dédié à Apollon et à Sirona. A l'opposé de l'inscription est un sacrificeur nu, le bras levé et armé d'un court coutelas. Sur chacune des deux autres faces est un personnage dont l'un porte des brodequins larges et à bouts pointus, comme on les retrouve aux pieds des personnages sculptés de toutes les pierres tumulaires de Luxeuil.

Ici, comme on le voit, la consécration du monument cesse d'avoir un caractère exclusivement local. Elle s'applique à Apollon et à une nymphe des eaux, Sirona, dont le nom se retrouve en différents lieux, ordinairement associé à celui d'Apollinus Grannus, l'Apollon de la médecine.

Les nombreuses pierres tumulaires rangées sous la galerie des Thermes sont généralement ornées de figures en relief se détachant d'un creux, la plupart aussi avec des inscriptions. Ces figures ont toutes le costume complet, gaulois ou romain, la longue blouse ou la toge. Elles ont dans les mains des vases funéraires, pots et coupes de forme variable, des paniers ou des coffrets à anses, des offrandes, des outils et jusqu'à des ustensiles de toilette. Plusieurs dames romaines emportent dans l'autre monde un petit miroir. Aux pieds de l'une d'elles est la louve accroupie. L'exécution de ces monuments nous montre l'art à tous ses degrés, depuis la grande facture du sculpteur éminent jusqu'aux plus modestes essais du simple tailleur de tombes. On y voit l'attitude de la danseuse à côté de celle de la matrone sénatoriale ; mais généralement elles sont empreintes d'une sorte de gravité mystique, indiquant bien le passage de l'une à l'autre vie. Ce sont les figures les plus gauloises qui offrent le mieux ce caractère. Des professions très-diverses paraissent aussi avoir là leurs représentants. Un sculpteur y tient sa gouge, un campagnard son fouet. Aux pieds de ce dernier, l'inscription, mal lue et mal interprétée d'abord, indique, selon toute probabilité, la tombe d'un *Musinus, laboureur*, fils d'*Elis*.

Suivant les archéologues, la plupart de ces pierres seraient du temps des Antonins et se rapporteraient principalement au deuxième siècle. Il en est quelques-unes qui se terminent en arc aigu, semblables à celles qu'on a trouvées aux environs de Saverne. Telle est celle qui porte une petite déesse Epona, latéralement assise à cheval.

Beaucoup d'autres objets d'une antiquité plus reculée se trouvent à Luxeuil, notamment des figurines en bois

de chêne, découvertes près d'une des sources, à 150 mètres environ au nord de l'établissement thermal. Ces curieuses figurines, la plupart coiffées d'un capuchon, les autres à tête nue sculptée avec un certain goût, et portant pour collier un grand anneau ouvert à bouts renflés, formaient là un amas de 40 centimètres d'épaisseur sur 12 mètres de longueur. Elles étaient entremêlées de cendres, de débris de bois brûlé, de tessons de poterie gauloise, et déjà de quelques vestiges romains.

Quant aux poteries diverses et ustensiles qu'on a pu recueillir dans tous les étages des remblais de la station, ils ont été tellement variés, d'époques si différentes et trouvés en telle abondance, qu'ils sont la preuve non-seulement de l'ordre non interrompu dans lequel se succédaient à Luxeuil les générations anciennes, mais de la grande fréquentation du lieu. Après les épais fragments de poterie gauloise, brute, noire, plus ou moins grossièrement malaxée et à courbes inégales, ou plus régulière et ornée de lignes en zigzag, se montrent les tessons de fine pâte rouge, unie, dont les profils, d'une pureté sévère, rappellent les beaux temps de l'art gréco-romain ; puis les mêmes terres avec des reliefs représentant des courses, des combats, des chasses, des animaux, des fleurs, quelquefois des têtes d'hommes ou de femmes qui paraissent être des portraits de princes d'une plus basse époque. C'est à ces terres rouges, souvent sigillées, qu'appartiennent les signatures CIBIS, IANVARISV, NICIA, PAVLIANUS, PERAS, OF. BASSI, recueillies et signalées par le docteur E. Delacroix, et qui sont aujourd'hui au Musée de Besançon.

A Luxeuil même, comme l'indique un très-beau fragment de moule, on fabriquait de cette belle poterie rouge, fine, lustrée, à reliefs, qui semble marquer partout le passage de la civilisation romaine, et qui paraît avoir été le résultat d'un mélange connu traditionnellement, et fait à peu près partout de même par les potiers romains.

Tous les auteurs qui ont écrit sur les antiquités de la ville s'accordent à mentionner l'immense quantité de monnaies qu'on y a trouvées. D. Grappin nous dit, dans ses *Recherches sur les anciennes monnaies du comté de Bourgogne* : « Luxeuil a fourni dans ces derniers temps assez de monnaies romaines pour en faire un médaillier aussi considérable que celui de la Bibliothèque publique de Besançon. » Ainsi, chose assurément remarquable, en 1782, Luxeuil avait des médailliers aussi riches que ceux de la capitale même de la province.

Au souvenir de tant de monuments, la plupart dispersés par le brocantage, et qu'on tirait au siècle dernier du sol luxovien comme d'une carrière en exploitation, à la vue de ce qui se présente encore dans les travaux qui mettent à nu certaines parties non explorées des remblais, quelque opinion qu'on se forme des vieilles origines de Luxeuil, on ne saurait disconvenir qu'il a joui, au moins comme établissement thermal, d'une très-grande considération sous l'empire romain. — Les bassins antiques, découverts aux différentes époques de construction des bains modernes, étaient ou circulaires ou quadrilatéraux, pavés d'albâtre et de mosaïques. On y voyait des stalles creusées dans le roc, des voûtes en tuf. Cinq belles salles de bains auraient été ainsi exhumées, vers les points d'émergence des principales sources salino-thermales. Mais ce que chacun a pu voir, il y a quelques années, à l'est des bains, où sont les sources ferrugineuses, ce sont les remarquables ruines, pilastres et colonnes, qui régnaient sur une immense galerie établie pour la surveillance et le captage des eaux. Le tout était entremêlé de longues pièces de bois à demi brûlées et de tuileaux romains. Il devient évident par là que le principal système adopté pour les

constructions latérales des Thermes de Luxeuil associait largement le bois à la pierre du pays. Derrière des groupes de colonnades étaient de longs portiques, formés de piles en grès couronnées de sablières et portant de vastes combles.

Il est hors de doute que la statuaire antique avait là aussi plus d'une merveille, beaucoup de statues de dieux, dont parle Jonas, et au moins des bustes nombreux de grands personnages du temps. Celui de Lucius Verus, qu'on voit à l'Hôtel de ville, fait regretter vivement les ravages des invasions barbares dans la station.

On sait ce qu'étaient devenus, déjà bien avant Attila, les pays entre Saône et Rhin, que les successeurs de Constantin ne pouvaient plus défendre. Il n'est donc pas extraordinaire que Colomban, quand il vint aborder le territoire de Luxeuil en 590, n'ait trouvé là, comme on l'a dit, qu'un lieu désolé et en quelque sorte rendu à l'état de nature, où erraient plus d'animaux sauvages que d'habitants humains.

Mais grande était sans doute la foi de Colomban et de ses douze compagnons de labeur, en abordant un pays où la forêt commençait à couvrir toute trace de civilisation. Ils venaient de traverser en missionnaires du Christ les Gaules, où ils s'étaient probablement aguerris contre plus d'un danger; ils sortaient de la grande école de Baucor, fameux monastère dirigé par Cónégall, dans l'Irlande; alors surnommée *l'île des Saints*, tant le christianisme, apporté par saint Patrick en 431, s'y était substitué rapidement au druidisme. On nous représente le nouvel apôtre comme attaché fortement à son Église, plus celtique que romaine. Il tenait aux habitudes nationales, même à propos de sa tonsure, qui n'était pas circulaire et allait, découvrant complètement le front, de l'une à l'autre oreille.

Nous le voyons d'abord fondant près de Faucogney le monastère d'Annegray, qui fut bientôt insuffisant; puis celui de Luxeuil, qui devint le grand centre; et enfin celui de Koutaines. Allant de l'un à l'autre, excitant partout les travaux de défrichement et de culture, l'étude des lettres anciennes et des sciences de son temps; ne laissant place dans sa règle que pour la prière et le travail, il fut sans contredit le restaurateur sévère d'un pays qu'avait ravagé la barbarie. Aussi la réputation de son école grandit-elle au point qu'elle attira bientôt une foule de personnages des familles les plus considérables des Gaules.

Au milieu de ses travaux civilisateurs, Colomban semblait entraîné à rechercher les impressions de la vie au grand air, et cette liberté profonde des solitudes de la nature si favorable à la méditation. Souvent on nous le représente se retirant *au désert*. Comme à ce propos il est question d'une pêche malencontreuse sur l'Ognon, miraculeuse sur le Breuchin, que fit saint Gall pendant un séjour au désert, on peut en conclure que ce lieu était entre les deux cours d'eau, sur les hauteurs les plus arides qui séparent Faucogney de Servance. Mais la retraite favorite du maître était une caverne, dont il avait pris possession après en avoir chassé un ours. Tout fait présumer que cette caverne est un abri en forme d'encorbellement dans le grès vosgien, qu'on trouve au sommet de la montagne, à proximité de Braches-lez-Faucogney. Là existe encore une petite chapelle dédiée à saint Colomban. Une source est au fond de la grotte. Du haut de la montagne s'ouvrent à la vue d'immenses horizons, au sud sur le Jura, à l'est sur les ballons des Vosges. Au pied passe la belle vallée du Breuchin. A quelques milles, au fond d'une gorge pittoresque, on voit distinctement tout le territoire d'Annegray.

L'opposition qu'avait soulevée la doctrine de Colomban parmi les évêques n'avait pas eu d'abord des suites bien graves. Thierry II, roi de Bourgogne, montrant pour l'abbé

de Luxeuil la plus haute estime, souvent lui rendait visite et lui demandait ses prières. Mais un jour arriva Brunehaut, exilée d'Anstrasia, et voulant en passant visiter le monastère, où elle ne put pénétrer. Est-ce à dater de ce jour que l'orgueilleuse reine devint l'implacable ennemie du saint homme? Elle l'attira à la cour de Thierry, dont elle essaya par surprise de lui faire bénir les enfants illégitimes. On connaît le refus de l'homme de Dieu et l'anathème d'exhérédation dont il osa frapper la progéniture du roi. En attendant que sa prédiction s'accomplît, il fut livré à la persécution et condamné au bannissement. Thierry lui-même, se rendant à Luxeuil, voulut exécuter la sentence; mais, effrayé de nouveau de l'attitude de Colomban, il laissa à d'autres le soin de l'arrêter. Ainsi fut arraché le fondateur du grand monastère à ses travaux et à sa terre de prédilection. C'était en 610. On présume, d'après son épître en vers latins à Fedolius, qu'il avait alors soixante-six ans.

C'est à Luxeuil que se formèrent la plupart des hommes illustres dans l'histoire religieuse du septième et du huitième siècle: saint Gall, saint Omer, saint Bertin, saint Walbert, etc., etc.

La renommée du lieu baissa lorsque la règle de saint Benoît y fut substituée à celle de saint Colomban.

Dans l'antiquité, les principales constructions de Luxeuil étaient autour des Thermes; au moyen âge, elles se sont groupées autour du monastère, en s'enveloppant de fortifications; elles tendent aujourd'hui à reprendre au nord leur ancien développement.

Luxeuil n'a pas souffert autant que d'autres villes de Franche-Comté dans les luttes meurtrières qu'eut à soutenir cette malheureuse province avant son annexion à la patrie française. Aussi trouve-t-on là quelques maisons particulières du quatorzième siècle; beaucoup datent des quinzième et seizième, conservant leurs escaliers en tourelles, leurs fenêtres à meneaux, avec tous les profils d'architecture du vieux temps, principalement ceux de la fin de l'art gothique. Au centre, et au point le plus élevé, domine un édifice flanqué de tourelles, d'une grande élégance et très-bien conservé, ayant appartenu à Jean Jouffroy, cardinal, abbé de Luxeuil et de Saint-Denis en France, qui fut très-engagé dans les confidences de Louis XI.

L'église primitive de Saint-Pierre, bâtie par Colomban, a subi bien des ravages et plus d'une transformation. Réédifiée sous l'abbatut de Gérard II, au douzième siècle, elle a dû être relevée presque entièrement par Eudes II de Charenton, soixante et unième abbé de Luxeuil, en 1330. Il en fut de même du cloître, dont nous reproduisons l'aile septentrionale, construite à la fin du quatorzième siècle.

Quant aux Thermes, depuis 1853 ils appartiennent à l'État, qui leur a rendu, s'il ne les a surpassées, l'élégance et la splendeur antiques, en y joignant le confortable des temps actuels. Leur reconstruction, commencée par la ville, de 1761 à 1768, a été reprise dans ces dernières années avec une activité nouvelle, principalement en ce qui concerne l'emploi des richesses hydro-minérales ferrugineuses de la station.

Toutes les piscines de Luxeuil sont entretenues directement par des sources salino-thermales, ce qui est d'un grand avantage pour assurer la régularité du traitement, quand les bains prolongés sont nécessaires. Les différentes parties de l'établissement, quoique notablement transformées, ont conservé les dénominations anciennes de *Bain des Bénédictins*, *Bain des Dames*, *Bain des Fleurs*, *Bain gradué*, *Bain des Capucins*, *Grand Bain*; mais le *Bain impérial ferrugineux* est sans contredit le plus re-

marquable. Toutes ces divisions contiennent en outre environ quatre-vingts cabinets, revêtus de faïence blanche, ou de panneaux des plus belles nuances que puissent fournir les magnifiques tables du grès bigarré. Cette décora-

tion naturelle est en même temps la caractérisation la plus accentuée de la station minérale.

La ville de Luxeuil, au centre d'un hémicycle de forêts qui l'abritent au nord, est assise à une altitude de



Galerie des Thermes de Luxeuil. — Bas-relief gallo-romain.
Homme portant un fouet (?).



Galerie des Thermes de Luxeuil. — Bas-relief gallo-romain.
La déesse Epona (?).

339 mètres sur une dernière colline ondulée des monts Faucilles, qui vont mourant à l'ouest des ballons des Vosges. Au midi, la vallée du Breuchin, large de plus d'une lieue et chargée d'alluvions, se relève vers une première ligne des chaînes jurassiques. Mais la constitution géologique de la région se rattache principalement à la grande formation du trias : grès bigarré, muschelkalk (calcaire coquillier), et marnes irisées (kepper). Sous la ville même, à part quelques lambeaux d'une argile tertiaire qui fournit la terre aux potiers du pays, on ne trouve que le grès bigarré sur une épaisseur de 18 à 19 mètres. Il est assis là, comme, dans la plus grande étendue du pourtour des Vosges, sur le grès vosgien, qui lui-même repose directement sur le granite. On comprend que les dépôts arénacés des vieux âges de la terre, étendus autour des Vosges, aient suivi en s'y rattachant les sinuosités de leurs massifs; ils ont, de plus, pris part à tous leurs mouvements postérieurs, subissant des exhaussements ou de profondes déchirures.

En ce qui concerne la minéralisation des eaux de Luxeuil, il faut tenir compte des formations qui se montrent au sud et à l'ouest. On y trouve dans les eaux minérales émanées de fond, c'est-à-dire du granite et à travers les grès, non-seulement ce qu'ont fourni le granite et les grès, mais ce qu'ont pu donner, par des communications souterraines latérales, les deux étages supérieurs du trias, notamment le chlorure de sodium en proportion dominante, ce qui a fait ranger les eaux salino-thermales de la station parmi les chlorurées sodiques.

De plus, à Luxeuil, une disposition particulière des grès bigarrés, sur une grande longueur à l'est des Bains, forme une sorte de barrage qui ralentit la marche latérale des eaux de surface qui s'étaient engagées dans les grès; et, grâce à ce ralentissement, l'acide carbonique d'émanation souterraine a le temps d'intervenir largement pour

la constitution d'une eau mangano-ferrugineuse atténuée par le voisinage des courants thermaux.

Ainsi, les eaux minérales de la station ont une double origine, et conséquemment une double nature, que les anciens avaient déjà distinguée; on conçoit dès lors qu'elles se prêtent à des applications diverses, ou qu'elles puissent, en certains cas, concourir à un traitement.

LA MARUBIA.

On donne ce nom, en Sicile, à un phénomène de la mer qui paraît s'expliquer par les mêmes causes que ce qu'on appelle les *Seiches* au lac de Genève, et les *Ruhssen* au lac de Constance. A certains jours, quoique l'air soit parfaitement calme, on voit tout à coup, sur les côtes de l'île, et surtout au large de Mazzara, l'eau s'agiter et élever son niveau d'environ soixante centimètres. C'est le présage certain d'une tempête. Dans l'intervalle des deux heures qui suivent ce soulèvement, le vent du sud commence à souffler; le ciel, auparavant brumeux, se couvre de nuages épais, les éclairs brillent, la foudre éclate. Est-ce une vibration volcanique du sol qui a causé l'agitation et l'élévation des eaux, comme l'a pensé Daubeny? On s'accorde aujourd'hui à croire que ce phénomène, comme celui des *Seiches*, doit s'expliquer uniquement par une différence dans la pression de l'air. Quand la pression de l'air diminue, l'eau monte, et l'eau descend quand le baromètre monte de nouveau. Il est probable que ces élévations du niveau de l'eau, à l'approche des tempêtes, pourraient être observées au milieu des mers aussi bien que sur les côtes et dans les lacs, bien qu'avec moins de facilité.

Le mot *marubia* est une abréviation de *mare ebricq* (mer ivre).

PORTRAIT D'APRÈS VAN-DYCK.



Un Portrait par Van-Dyck. — Dessin de de la Charlerie,

Nous ignorons le nom de cette belle personne. Ce nom, du reste, nous dirait peu de chose, bien moins, assurément, que le portrait doué d'immortalité par Van-Dyck. Combien d'êtres, bons, mauvais, indifférents, sont aujourd'hui comme s'ils n'avaient jamais existé ! Mais un peintre a passé là, et l'art conserve la vie à ces inconnus de l'histoire. Sans craindre pour notre curiosité le mépris aristocratique de cette beauté titrée, sans déranger le rêve

de coquetterie ou de malice innocente éclos dans ces yeux spirituels, sans troubler la paix de ce front, plus large encore dans l'original, et de ce visage bien coupé, nous pouvons converser avec l'œuvre du peintre, et peser à sa valeur la tête qu'il a faite contemporaine de tous les âges.

Une femme, au seizième siècle, surtout dans la classe noble, n'était le plus souvent qu'un singulier mélange de passion et d'ignorance, d'enfantillage et d'intrépidité. En

ce siècle de renaissance, chacun suivait sa nature, se laissait aller sur la pente de son tempérament ou de son caractère natif. Le savoir, alors, était si peu répandu, si peu utile ! c'était objet de luxe domestique, favorisé, cultivé par quelques princes ; on voyait des poètes, des peintres, des érudits, valets de chambre du roi, et fort honorés de leur servilité. Les lettres et les sciences n'avaient même pas conscience de leur dignité, et s'inclinaient, humbles roturières, devant quelque grand nom mal porté, quelque Nemrod de province, quelque duelliste de cour, lui dressant des horoscopes et des arbres généalogiques, ou lui composant des bouquets à Chloris et de galants madrigaux.

La plupart des femmes, dans la haute classe, ne demandaient aux hommes qu'un rang, une place à la cour s'il était possible, des bijoux, des bals et des compliments. On ne demandait en retour aux femmes que d'être belles, frivoles, de bien danser, de bien monter à cheval et de bien pincer du luth. Cette dame peinte par Van-Dyck remplissait probablement toutes ces conditions : elle était jolie, d'abord, d'une beauté ouverte et hardie ; un col suffisamment grotesque, mais bordé de précieuses dentelles, prouve qu'elle suit la mode ; et dans son gant d'amazone elle retient son arme principale, l'emblème peut-être de son caractère, un éventail de plumes.

— Mais, esprit malveillant que vous êtes, me dit la dame du coin de l'œil, vous faites le procès à la société de mon temps ; est-ce que, du vôtre, on désire autre chose ? Que demandez-vous donc, sinon la dot, la beauté, s'il est possible, et un peu de piano ?

— Il y a du vrai, belle dame, dans ce que vous dites ; mais, vous et moi, nous exagérons. L'homme sérieux, aujourd'hui, comme en tout temps, demande à celle qu'il veut unir à son sort une saine entente de la vie, une intelligence capable de présider à l'éducation des enfants, une confiance éclairée. Les vieux portraits d'épouses et de mères de famille, qu'on pourrait avec le plus de confiance proposer pour modèles, sont rarement des chefs-d'œuvre d'art. La classe moyenne n'a jamais été assez riche pour payer le génie des Titien et des Van-Dyck.

MON AMI BOB.

Mon ami Bob est certainement le plus vaillant, le plus gai, le plus joyeux petit homme que je connaisse à dix lieues à la ronde. Comment fait-il pour conserver une telle provision de courage et de bonne humeur, quand la responsabilité qui repose sur cette chétive paire d'épaules serait capable d'accabler le colosse le plus vigoureusement constitué ? Je n'en sais vraiment rien.

Une pauvre femme presque toujours souffrante, dix enfants dont les petites têtes s'étagent l'une au-dessus de l'autre avec la régularité des barreaux d'une échelle, à l'exception du dernier-né qui ne se tient pas encore debout : tels sont les fardeaux qui pèsent sur lui. Quelquefois, il est vrai, il chancelle, il perd pied, il enfonce comme un canard qui plonge sous l'eau dans un étang ; mais l'instant d'après, comme le même canard, il reparait, se secoue, rame avec énergie, et se remet à cingler à pleines voiles vers l'avenir.

D'où vient une telle force de résistance ? Quel est le secret de mon ami Bob ? Je connais quelqu'un qui serait bien aise de le découvrir, ce précieux secret, pour son usage particulier, qui irait jusqu'à donner en échange une partie de l'héritage rondelet que son excellente tante lui a laissé. Certes, si, comme on ne peut en douter, l'absence complète de soins et de responsabilité fait le bonheur, ce quelqu'un-là est un homme heureux : il n'a pas de

femme pour le tourmenter, pas de famille pour l'appauvrir, pas la moindre peine à se donner pour gagner son pain quotidien ; toutes ses pensées, tous ses efforts se concentrent sur un seul objet, se faire la vie aussi douce, aussi agréable que possible. Eh bien, malgré tout, il n'est pas heureux ; non, il ne l'est pas ; ce bonheur, qu'il passe tout son temps à chercher, il ne le trouve pas, tandis que mon humble ami Bob, qui n'y songe guère, lui, au bonheur, tout occupé qu'il est sans cesse à batailler contre les difficultés de la vie, mon ami Bob l'a rencontré, évidemment il le possède. C'est étrange, n'est-ce pas ? J'ai beau tourner et retourner ce problème dans mon esprit, l'examiner sur toutes ses faces, il m'est impossible de me rendre compte d'une semblable anomalie.

La première fois que je me liai plus intimement avec Bob (nous habitons la même maison), ce fut, il y a plusieurs années, à l'occasion de la mort de sa fille aînée. Elle avait quatre ans quand une courte maladie l'emporta. C'était une adorable petite fille. Il était impossible de voir une plus jolie figure, une expression plus douce, plus angélique. Je l'ai encore devant les yeux au moment où Bob écartait ses épaisses boucles blondes pour trouver sur sa fraîche petite joue une place où l'embrasser, et que l'enfant allongeait ses lèvres roses au-devant du baiser paternel. Dès que les premiers symptômes du mal se déclarèrent, je vis clairement qu'elle était perdue ; mais je me gardai bien de le laisser deviner au pauvre père, qui, jusqu'au dernier moment, ne se laissa pas d'espérer. Qu'elles étaient ardentes, les prières que lui et sa femme adressèrent à Dieu pour la guérison de leur bien-aimée ! Mais la sentence était prononcée, elle mourut. Malgré sa douleur, qui était immense, Bob ne laissa pas échapper un cri de révolte, une parole amère. Pendant deux grandes heures, nous nous promenâmes ensemble le long de l'étroite allée de son petit jardin ; nous ne disions pas un mot, nos cœurs étaient trop pleins. Je voyais seulement son regard s'élancer vers le ciel et s'y plonger, comme pour apercevoir celle qu'il aspirait à rejoindre dans un monde meilleur où il n'y aurait plus de séparation ni de deuil. La première phrase qu'il prononça, — ô merveilleux pouvoir de la foi ! — fut la plainte résignée de Job : « L'Éternel l'a donnée, l'Éternel l'a reprise ; que le nom de l'Éternel soit béni ! » Des années ont passé sur cette douleur. Peu à peu le cercle de la famille s'est agrandi ; elle se composait l'an dernier de onze membres ; à l'heure qu'il est, la douzaine est complète.

Quoique Bob soit le plus indulgent des pères, il a maintenu chez lui avec la plus stricte vigilance certaines habitudes de piété qu'il considère comme de saints devoirs. A table, personne ne doit toucher à son pain avant qu'une courte prière ait été prononcée par tous les enfants, depuis le plus grand jusqu'au petit dernier. Le bambin ne s'en tire pas toujours à sa gloire ; il hésite, il s'arrête, il balbutie ; quelquefois on ne peut s'empêcher de sourire ; n'importe ! la pauvre petite prière, tout estropiée qu'elle est, n'en fait pas moins son chemin vers le ciel, tout aussi bien, je pense, que les belles formules des prédicateurs les plus éloquents.

Une chose curieuse, c'est de voir, à déjeuner, la rapidité avec laquelle le grand pain, presque long d'une aune, diminue, diminue et va s'engouffrer, tranche après tranche, dans ces petits gosiers affamés.

— C'est étonnant, dit la mère enchantée ; où peuvent-ils mettre tout cela ?

Le père partage la satisfaction de sa femme, lui qui sait ce qu'il en coûte de labeur et de fatigue pour pouvoir satisfaire des appétits si exigeants. Car à peine cette grosse joufflue d'Anna, la dernière servie, a-t-elle porté

à ses lèvres la tartine qu'elle vient de recevoir, que maître Jean, qui a été servi le premier, a expédié la sienne et en demande modestement une seconde.

Mais aussi, quels beaux résultats ! Comme ces admirables estomacs fonctionnent ! Ils en remonteraient à celui de l'autruche, qui pourtant jouit d'une réputation bien méritée. Rien n'est perdu, tout profite. Où voit-on des mines pareilles, enluminées d'un vermillon aussi vif ; des joues aussi rebondies, opposant une telle résistance aux doigts qui entreprennent de les pincer ? Il y a vraiment là des spécimens de bêtes très-remarquables, et qui font le plus grand honneur à mon ami Bob en particulier, et à l'espèce humaine en général.

Il arrive quelquefois, — rarement, — que mon brave ami s'accorde à son souper le régal extraordinaire d'un hareng fumé ou d'une grillade de lard. Il est amusant alors d'observer avec quelle intensité d'attention et de désir tous les enfants fixent leurs yeux sur lui. C'est si bon ce qui vient de l'assiette de papa ! Leur espoir n'est jamais déçu. J'ai vu, en de telles occasions, un petit hareng subir tant de divisions et de subdivisions, que, pour ma part, je n'ai pas besoin d'autre preuve de l'infinie divisibilité de la matière.

Tout bien considéré, quand je compare les modiques ressources de mon ami Bob avec les innombrables besoins qu'il réussit à satisfaire, j'en arrive à cette conclusion que le temps des miracles n'est pas passé. Les cinq pains et les deux poissons rassasient des multitudes plus souvent qu'on ne le croit.

Tous les matins, à huit heures précises, je vois de ma fenêtre mon vaillant-voisin sortir de la maison. Il se rend à la ville pour gagner le pain de sa famille. Quelquefois il fait froid, il gèle à pierre fendre, mais il ne paraît pas s'en apercevoir ; en toute saison, depuis que je le connais, je lui ai toujours vu les mêmes habits. Il est vrai que sous le drap râpé de sa mince redingote bat un brave cœur que le vide de l'isolement n'a pas refroidi, et que reconforte sans cesse la pensée de ceux qu'il laisse derrière lui. Hier, je l'ai entendu dire gaiement à sa femme que l'accroissement de sa famille l'obligerait à se lever une heure plus tôt pour avoir le temps de les embrasser tous avant de partir. Lorsqu'il rentre le soir à la maison, les plus jeunes sont ordinairement couchés, mais les aînés attendent son retour. Le voici ! Ils reconnaissent de loin son pas, puis sa manière de frapper ; au premier coup de marteau, ils se précipitent dans l'escalier, courent dans le corridor et se pressent, se bousculent à la porte pour obtenir le premier bonjour de papa. Souvent, hélas ! dans la mêlée, la bonne grosse Anna reste en arrière, dépassée par ses compagnons plus agiles ; elle expie ainsi son florissant-embonpoint. Mais patience, la voilà en possession d'un des doigts de son père, et elle entre avec lui triomphalement dans la chambre. Alors tout ce petit peuple actif s'empresse autour du chef de famille : l'un lui prend son chapeau, l'autre son habit, un troisième lui présente ses pantoufles... Brave Bob ! en ces moments-là, sa figure épanouie fait plaisir à contempler.

Savez-vous dans quelle occupation j'ai surpris mon ami Bob, un soir que je regagnais mon logis à la même heure que lui ? Arrêté auprès d'une vieille marchande de pommes en plein vent qui s'établit chaque jour au coin de notre rue, il était en train de lui poser sur la tête la petite table où elle étale sa marchandise. Une singulière coïncidence, c'est que, depuis ce jour-là, Bob se retrouve tous les soirs à ce même coin de rue, juste au moment où la pauvre vieille se dispose à partir et promène autour d'elle des regards anxieux pour trouver un passant charitable qui l'aide à charger son fardeau. Artificieux Bob ! — Je ne

lui ai pas dit que je l'avais vu et que je n'ignorais pas cet acte quotidien de complaisance, que, pour ma part, je trouve aussi héroïque que telle action d'éclat. Il serait capable de m'en vouloir et de se défier de moi comme d'un homme dangereux.

Je ne voudrais pourtant pas que l'on vît en mon ami simplement un bonhomme, un optimiste aveugle et naïf. Il a, sur certains points, des principes arrêtés, et il sait montrer, à l'occasion, du caractère. Ainsi, travaillant beaucoup lui-même, il veut que les autres travaillent. Il déclare hautement, et en termes extrêmement énergiques, qu'il n'a aucune pitié pour la misère qui est la conséquence de la paresse et de l'inconduite. Aussi, quand les mendiants viennent frapper à sa porte, il faut voir comme il les reçoit, quelles vertes remontrances il leur adresse ! Malheureusement les mendiants connaissent les conséquences de la nature humaine ; ils ne s'effrayent nullement des sévères admonestations de mon ami, et ils continuent obstinément leurs lamentables supplications : il en résulte infailliblement que la prison dont il les menace et les gendarmes qu'il doit aller chercher s'évanouissent en paroles, et finissent par se transformer en un bon morceau de pain accompagné d'une petite pièce de monnaie. Ce qui fait que, dans tout le quartier, il n'est pas une porte aussi connue des pauvres que la sienne. Quant aux voisins, Dieu sait s'ils se piquent de discrétion à son égard ! Lorsqu'ils ont un service à demander, une petite somme à emprunter, c'est à Bob qu'ils ont recours de préférence, sûrs qu'ils sont de n'être jamais mal accueillis. Que de fois il a dû être dupe et obliger des ingrats ! Mais cette idée ne lui est jamais venue à l'esprit et ne trouble en rien la joie évidente qu'il éprouve à venir en aide à son prochain. — Je dois dire, pour être juste, qu'en revanche nul ne jouit dans le quartier d'une meilleure réputation que Bob. Les coups de chapeau pleuvent sur son passage ; les poignées de main l'arrêtent tous les dix pas. Il doit y avoir bien de la douceur à être ainsi connu, aimé de tout le monde, à ne pas vivre enfoui dans son trou, oublié de tous, comme un étranger au milieu de ses concitoyens !

N'importe ; j'en reviens à la question que je me suis posée en commençant : Comment se fait-il qu'un pauvre garçon comme mon ami Bob, chargé de famille, écrasé de devoirs de toute sorte, ne jouissant d'aucun bien-être, privé de tous plaisirs et aussi peu favorisé de la nature sous le rapport des avantages physiques (car j'ai omis de dire que Bob n'est pas un Adonis ; sa taille atteint à peine cinq pieds, et les malveillants, qui y regardent de près, prétendent que l'une de ses jambes est de deux ou trois pouces plus courte que l'autre) ; comment se fait-il, dis-je, qu'un pareil homme soit gai, content, incontestablement heureux, tandis que tel autre, qui ne passe pas pour être mal de sa personne, qui est exempt de soucis, libre de toute obligation, s'ennuie et ne se félicite que médiocrement d'être venté au monde ? Si quelqu'un réussit à comprendre cette énigme, il me rendra un vrai service en voulant bien m'en communiquer l'explication.

LE COURONNEMENT DES EMPEREURS

A FRANCFORT.

RÉCIT D'UN CUISINIER.

Le sieur Tassin, ex-chef de cuisine du comte de Toulouse, a raconté ce qu'il vit, en 1741 et 1742, dans la ville libre et impériale de Francfort-sur-le-Mein, lors des fêtes du couronnement de Charles VII.

Il était alors au service du sieur de Saint-Quentin,

écuyer de la bouche, que le roi Louis XV avait daigné « donner » à M. le comte de Belle-Isle, son ambassadeur à la diète de Francfort, avec recommandation expresse « de faire une figure brillante et de ne rien épargner. » (*)

Comme on doit bien le penser, ce ne fut guère de politique ou de diplomatie que se préoccupa le sieur Tassin : il vit les choses en cuisinier, et c'est cela même qui fait le mérite de sa relation.

A Strasbourg, il remarqua la salle à manger de M^{re} le cardinal de Rohan, « dans laquelle, dit-il, on peut aisément placer quatre tables de vingt couverts chacune » (2).

» Le cardinal fait sa résidence ordinaire à Saverne ; il y tient grande table où il y a tous les jours au moins quarante étrangers.

» Les cerfs, sangliers, chevreuils, lièvres et autres gibiers, sont très-communs à Strasbourg, ainsi que dans toute l'Allemagne. Ce sont les seigneurs qui les font vendre en plein marché. Leurs terres en sont très-garnies ; on les y conserve avec soin, et il y a des peines très-sévères contre les braconniers et contre les voituriers qui passent dans les blés le long des grands chemins.

» A Francfort, ville impériale où se fait l'élection et



Couronnement des empereurs à Francfort. — La Fontaine sur la place de l'Hôtel-de-Ville (le Ræmer).

Dessin de E. Viollat, d'après une ancienne estampe (*).

le couronnement des empereurs, il se tient deux foires franches par an, l'une au printemps et l'autre en automne.

» On y amène des marchandises des quatre parties du monde.

(*) « Journal historique du voyage fait par ordre du roi, de Versailles à Francfort, au sujet de l'élection de l'empereur, par le sieur de Saint-Quentin, écuyer de la bouche. » — Ce Journal, rédigé par Tassin, est publié en entier dans le *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, de l'année 1701 à l'année 1744, par Pierre Narbonne, premier commissaire de police de la ville de Versailles, recueilli et édité, avec introduction et notes, par J.-A. Leroy, conservateur de la Bibliothèque de Versailles. 1866.

(2) Ce cardinal, né en 1674, mort en 1749, est celui qui sacra Dubois archevêque de Cambrai.

» Il existe dans la ville plusieurs fontaines publiques.

» Le bœuf, le veau, le mouton, sont bons. Ils s'y vendent 4 sous la livre dans les bonnes maisons.

» Le gros gibier se vend le même prix. Un gros lièvre, communément, vaut 17 et 18 sous.

» Les poules et les poulardes y sont assez bonnes. Communément, il s'y consomme beaucoup de légumes.

(*) Ces gravures sont extraites d'un recueil conservé à la Bibliothèque de l'Institut, contenant 336 gravures allemandes qui se rapportent aux événements religieux et politiques des seizième et dix-septième siècles.

Les deux scènes sont des fragments d'une estampe qui, d'après la place qu'elle occupe dans le recueil, pourrait représenter une cérémonie du couronnement soit de Mathias, soit de Charles-Quint.

» On y mange des soupes faites avec de l'avoine et du millet.

» Les Allemands font assez grande chère, mais mal arrangée.

» Le thé et le café sont en grand usage, et l'on en offre à quelque instant du jour que l'on entre dans une maison.

» On ne trouve pas de poisson de mer, à cause de l'éloignement.

» Le poisson d'eau douce, tel que carpe, brochet, anguille, perche, écrevisse, esturgeon et saumon, y est bon et s'y vend à la livre.

» Le vin rouge est assez bon, mais c'est le vin blanc qui est communément en usage.

» L'Hôtel de ville s'appelle le Rœmer⁽¹⁾. La place qui est au devant est grande, environ, comme la place Dau-

phine⁽¹⁾ à Versailles. Elle est environnée d'assez belles maisons occupées par les marchands les plus considérables de la ville.

» Au milieu de la place est une très-belle fontaine : une statue représentant la Justice, tenant des balances à la main, en occupe le milieu ; huit ou dix petits tuyaux forment une gerbe d'eau sur cette statue.

M. le comte de Belle-Isle, malgré les ordres du roi et les larges sommes mises à sa disposition, voulut apparemment faire des économies, et commit de fâcheuses maladresses.

« Il aurait fallu captiver les marchands et les ouvriers de Francfort, en achetant chez eux et en les faisant travailler aux ameublements, livrées et équipages, tandis qu'en les faisant venir de Paris et d'autres villes, on s'at-



Couronnement des empereurs à Francfort. — Le Bœuf rôti livré au peuple. — Dessin de E. Viollat, d'après une ancienne estampe.

tira la haine des habitants. L'ambassadeur d'Espagne s'y était pris tout différemment, et avait su acquérir l'affection de tous les habitants en faisant confectionner à Francfort tout ce dont il avait besoin.

» M. de Belle-Isle fit venir, par exemple, à Francfort, une centaine de lits pour ses domestiques. A leur arrivée sur des charrettes, il y eut une sorte d'émeute ; et tous les lits furent brisés dans la rue. L'ambassadeur fit faire ensuite, dans l'hôtel où il logeait, une cuisine de cent pieds de long sur quarante-cinq de larges. On y employa huit milliers de planches de sapin, outre la charpente, qui

⁽¹⁾ La signification de ce nom est fort controversée. On croit y voir pour racine : Roma, Romanus.

était considérable ; mais sans doute les esprits étaient toujours irrités. Ce bâtiment était presque achevé et en état d'y pouvoir faire le manger, lorsque, le 17 avril, sur les huit heures du soir, le feu y prit. En une heure de temps il fut entièrement consumé. Il n'a pas été possible de découvrir les auteurs de cet incendie. Quelques personnes l'ont attribué à des gens malintentionnés.

» On fut quinze jours sans pouvoir obtenir des bourgeois l'autorisation de faire construire de nouvelles cuisines. On ne l'accorda qu'à la condition qu'elles seraient

⁽¹⁾ Aujourd'hui la place Hoche. C'était, avant la révolution, un des endroits où se trouvaient placées les chaises-bleues et les brouettes. En 1792, on l'appelait place de la Loi.

faites en briques et en moellons. On en éleva une de cent pieds de long sur cinquante de large, à la place de celle qui avait été brûlée, et une autre de quarante pieds de long sur soixante de large, couverte en tuiles.

» Les équipages de M. le maréchal de Belle-Isle, qui étaient restés à Metz, arrivèrent à Francfort le 20 avril. Il y avait quatorze bateaux chargés de toutes sortes de provisions, telles que farines, vins, lard et autres, ce qui était parfaitement inutile, puisqu'on trouve à Francfort tout ce qui est nécessaire à la vie.

» On y trouve des légumes magnifiques. Les asperges et les morilles y sont très-communes depuis le 1^{er} avril, quoiqu'il y fasse froid.

M. le maréchal ayant été mandé à Versailles, M^{me} la maréchale tint pendant son absence une table de vingt couverts, où il venait peu d'étrangers.

» Il n'y avait que le dîner, et point de souper, mais seulement un morceau pour les gentilshommes de la suite.

Il se pourrait bien que M. de Belle-Isle eût été réprimandé par Louis XV; à son retour il se mit en frais. A l'occasion de la fête du roi, il mit à l'œuvre M. de Saint-Quentin et le sieur Tassin, qui ne demandaient pas mieux que de faire montre de leur habileté.

» Le premier jour, jeudi 24, on servit deux tables de vingt-cinq couverts chacune, matin et soir; elles furent couvertes de tout ce qui était le plus recherché à Francfort.

» Le vendredi 25, au retour de la messe, il y eut deux tables de vingt-cinq couverts.

» Dans la soirée, les comédiens français donnèrent la comédie gratis au public.

» Pendant ce temps, le palais fut illuminé, et l'on tira sur l'eau un feu d'artifice.

» On avait dressé au bord de l'eau plusieurs tentes dans lesquelles les dames jouaient et prenaient le thé, le café et les rafraîchissements.

» Après le feu, toute la compagnie revint souper au palais du maréchal.

» Le samedi 26, il y eut aussi grande table.

» Le dimanche 27, il y eut déjeuner et dîner.

» Le soir, on servit quatre tables. Une en fer à cheval, où il y avait cent personnes.

» On servit sur cette table : onze pots à la reine, quatre-vingt-quatorze entrées ou relevées, trente plats de rôtis, quatre-vingt-deux entremets, cent trente plats de fruits, quatre-vingts compotes.

» Les trois autres tables, de vingt-cinq couverts chaque, furent servies à proportion.

» Les Allemands furent bien étonnés de voir la magnificence de l'ambassadeur de France. Ils ne savaient plus que dire.

Le sieur Tassin donne aussi des détails sur les repas servis ailleurs que chez M. de Belle-Isle, soit à Francfort, soit à Mayence. Il y eut, entre autres, chez l'ambassadeur d'Espagne, des fêtes magnifiques, et un souper de quatre cents couverts.

» Il se faufila, à l'une de ces tables, une comédienne nommée Lecocq, fille d'un pâtissier de Paris de ce nom.

» M^{me} la maréchale de Belle-Isle fit les honneurs de cette fête à titre d'amie, l'ambassadeur d'Espagne n'ayant pas de femme.

Le 18 janvier 1742, le maréchal fit son entrée à la diète pour l'élection d'un empereur, avec tout l'apparat possible. Dans la très-longue suite du cortège de notre ambassadeur, le sieur Tassin n'a garde d'oublier le per-

sonnel de la cuisine : on le voit figurer pompeusement parmi les personnes de la maison du maréchal :

« Le sieur de Saint-Quentin et le sieur Pointsot, avec des habits gris de fer galonnés sur toutes les coutures.

» Deux chefs d'office, avec des habits gris de fer chamarrés en argent, les vestes de brocart.

» Cinq chefs de cuisine, avec des habits gris de fer bordés d'argent, et vestes d'écarlate galonnées d'argent.

» Deux couvre-tables, habillés de vert avec des brandebourgs et bordés d'argent, vestes d'écarlate brodées d'argent.

» Un sous-exempt en habit vert galonné d'or.

Le reste de la description du cortège occupe plusieurs pages.

Le 24 janvier, l'électeur de Bavière fut élu d'une voix unanime roi des Romains, futur empereur. (1)

» Le 26 janvier, sur le soir, l'ambassadeur d'Espagne partit de Francfort pour rejoindre à Antibes don Philippe, prince d'Espagne, qui y arriva déguisé en matelot.

» Le départ précipité de cet ambassadeur (M. de Montigo) donna lieu à beaucoup de conversations, et inquiéta les marchands de Francfort, auxquels il devait de grosses sommes.

» Le même jour, 26 janvier, le prince de la Tour, général des postes de l'Empire, alla à Manheim pour y chercher le futur empereur. Le prince était habillé en postillon, parce qu'il doit, à cause de sa charge, courir en postillon devant l'empereur. Il avait fait faire de magnifiques habits à tous les postillons qui devaient le suivre, et leur avait fait distribuer à chacun un cornet d'argent. Le sien était d'or.

La cérémonie du couronnement eut lieu le 12 février.

» L'électeur de Bavière, roi des Romains, se rendit de son palais à l'Hôtel de ville sur les dix heures du matin.

» La rue où devait passer le cortège était battue de sable...

» Après le couronnement, qui a lieu dans la cathédrale, l'empereur doit retourner à pied à l'Hôtel de ville. On dressa, à cet effet, depuis l'église jusqu'à l'Hôtel de ville, un parquet couvert de drap bleu et blanc, sur lequel l'empereur retourna à pied et sous un dais, revêtu des habits impériaux et la couronne sur la tête.

» Immédiatement après son passage, et pendant même que les gardes étaient encore sur le parquet, le peuple s'est jeté sur le drap et l'a arraché par lambeaux.

» L'empereur étant rentré à l'Hôtel de ville, M. de Pappenheim, grand maréchal de l'Empire, monta sur un très-beau cheval, et, tenant de la main droite une espèce de demi-boisseau d'argent, il poussa son cheval dans un tas d'avoine, contenant environ six charrettes, dressé en monceau sur la place. Après être ainsi entré trois fois dans ce tas d'avoine et avoir rempli la mesure jusqu'aux bords, il la vida sur le tas, et alla ensuite descendre de cheval à la porte de l'Hôtel de ville, où mangeait l'empereur, et lui présenta la mesure d'argent.

» Aussitôt le peuple se jeta sur l'avoine, chacun emportant ce qu'il put.

» Ensuite, un des grands officiers de l'empereur vint couper un morceau du bœuf qui cuisait depuis trois jours

(1) Charles VII. Il avait pour compétiteurs Frédéric II, roi de Prusse, et Marie-Thérèse, fille de l'empereur défunt Charles VI. Ce fut à la France surtout qu'il dut sa couronne. On sait que cette élection raviva la guerre et fut désastreuse pour la France; c'est une période de la guerre de la succession d'Autriche. Abandonnés par les rois de Prusse et de Pologne, les Français furent assiégés dans Prague. La retraite de cette ville, en 1742, fut commandée par le maréchal de Belle-Isle.

(1) Nous ignorons ce que pouvait être ce ragoût.

sur la même place dans une cuisine faite exprès avec des planches, et l'alla porter à l'empereur. Le peuple se jeta alors sur le bœuf, comme il venait de faire pour l'avoine, le dépeça et l'emporta, ainsi que la cuisine, qui fut abattue à coups de hache.

» Il y eut ensuite des distributions de pain et des fontaines de vin.

» Un grand nombre de pièces d'or et d'argent furent aussi jetées au peuple des fenêtres de l'Hôtel de ville. »

Ces détails du couronnement, le tas d'avoine, le bœuf rôti, les fontaines de vin, étaient des traditions qui s'étaient perpétuées à Francfort de siècle en siècle, de couronnement en couronnement, depuis la *Bulle d'or* ⁽¹⁾.

Vingt-trois ans après ce séjour du sieur Tassin dans la ville impériale, un enfant assistait au couronnement d'un autre empereur, Joseph II, frère de Marie-Antoinette.

Cet enfant avait d'autres yeux, un autre esprit que le chef de cuisine de M. de Belle-Isle. C'était Goethe. Il avait alors dix ans. Il a raconté dans ses *Mémoires (Vérité et poésie)* les souvenirs que lui avait laissés cette grande fête du 3 avril 1765. Son récit est de main de maître, et il faut le lire en entier. Nous ne nous permettons d'en extraire qu'un seul passage.

« En des temps plus rudes et plus grossiers, l'usage était de mettre l'avoine au pillage aussitôt que le maréchal héréditaire en avait prélevé une mesure ; la fontaine, dès que l'échanson y avait puisé ; et la cuisine, après que l'écuyer tranchant avait rempli son office. Cette fois, pour prévenir tout accident, on maintint, autant qu'il se pouvait faire, de l'ordre et de la mesure. Cependant on vit reparaitre les malins tours du vieux temps : l'un avait-il jeté sur son dos un sac d'avoine, l'autre y faisait un trou, et autres gentillesse pareilles. Mais, cette fois, le bœuf rôti amena comme auparavant un combat plus sérieux. On ne pouvait se le disputer qu'en masse. Deux corporations, celle des bouchers et celle des encaveurs, s'étaient postées, selon la vieille coutume, de telle sorte que l'énorme rôti devait échoir à l'une d'elles. Les bouchers croyaient avoir les meilleurs droits à un bœuf qu'ils avaient fourni entier à la cuisine ; les encaveurs, en revanche, y prétendaient parce que la cuisine était bâtie dans le voisinage du siège de leur corporation, et parce qu'ils avaient été vainqueurs la dernière fois ; car on pouvait voir à la lucarne grillée de leur maison commune les cornes de ce bœuf conquis, se dressant comme trophée. Ces deux corporations nombreuses avaient l'une et l'autre des membres robustes et vigoureux ; mais laquelle remporta cette fois la victoire, c'est ce dont je ne me souviens plus.

» Au reste, ce fut un moment effroyable que celui où la cuisine de planches fut elle-même livrée au pillage. A l'instant le toit fourmilla de gens, sans qu'on pût savoir comment ils y étaient montés ; les planches furent arrachées et jetées en bas, en sorte qu'on pouvait croire, et surtout de loin, que chacun avait assommé deux ou trois assiégeants. En un clin d'œil la baraque fut découverte, et quelques hommes restèrent suspendus aux chevrons et aux poutres, pour les arracher aussi des mortaises. Plusieurs même se brandillaient encore en haut quand les poteaux étaient déjà sciés par le bas, que la charpente vacillait et menaçait d'une chute soudaine. Les personnes délicates détournèrent les yeux, et chacun s'attendait à un grand malheur ; mais on n'entendit pas même parler d'une blessure, et la scène, tout impétueuse et violente qu'elle eût été, se passa heureusement. » ⁽²⁾

⁽¹⁾ En 1356, la *Bulle d'or*, loi fondamentale de l'Empire, publiée par l'Empereur Charles IV, proclama Francfort ville de couronnement.

⁽²⁾ Œuvres complètes de Goethe, traduction de Porchat.

DÉCOUVERTE MERVEILLEUSE.

Une des grandes lignes volcaniques qui sillonnent la surface du globe s'étend du golfe du Mexique à l'océan Pacifique, à travers l'immense plateau qui, sous la latitude de Mexico, n'a pas moins de 360 milles de large. Le Popocatepetl, l'un des plus hauts de ces cônes, volcans éteints ou dormants, s'élève à 5 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. De mémoire d'homme il n'a pas été en éruption, mais on voit fréquemment suspendue au-dessus de son cratère une vapeur sulfureuse, et il en sort parfois des jets de fumée. Il existe dans ses replis caverneux d'inépuisables dépôts de soufre, sources de grandes richesses.

Un singulier hasard les fit découvrir.

A la suite d'une faillite qui le réduisit au désespoir, un négociant résolut de mettre fin à ses jours dans le cratère du Popocatepetl. Il persuada aux guides de l'y descendre à l'aide de cordes, convaincu que l'aspiration des vapeurs sulfureuses le tuerait sur-le-champ. Mais à peine eut-il franchi l'ouverture du gouffre béant qu'il cessa de se sentir oppressé : il se trouvait dans une vaste salle ornée de colonnes cannelées, d'un éclat vitreux, soutenant un dôme de cristaux jaunes, étincelant à la lueur vacillante d'innombrables jets de gaz. Il se crut un moment transporté dans un autre monde. A l'intérieur de cette caverne tapissée de soufre, l'air était pur, les vapeurs se condensant à l'ouverture du cratère. L'aventureux négociant, grâce à un signal convenu, fut rapidement ramené à la surface. Il avait fait une importante trouvaille. La mine de soufre qui lui avait été si bizarrement révélée suffit à rétablir promptement sa fortune, et en fit un des plus riches négociants de Mexico. Von-Tempski, qui rapporte ce fait, ajoute qu'il vit projetées au-dessus du cratère les perches qui avaient servi à la descente et à l'ascension de ce singulier explorateur : on les y laissait en mémoire de l'événement.

UN LORD ANGLAIS.

Cette expression, souvent employée dans la conversation, se place même parfois sous la plume de bons écrivains. Cependant elle ressemble fort à un pléonasme. Est-ce qu'il naît ailleurs que chez les Anglais des seigneurs à qui l'on donne le titre de lord ? A quoi bon faire suivre ce titre d'une qualification de nationalité ? Personne ne prendra un lord pour un Autrichien, un Prussien ou un Russe. — On a raison de dire : un pair anglais, un duc anglais, un seigneur anglais, parce que la France a eu ses pairs, et qu'il existe des ducs et des seigneurs en d'autres pays qu'en Angleterre ; mais on a tort de dire : un *lord anglais*.

L'ORAGE.

Il était cinq heures du soir, de gros nuages s'amassaient au ciel, et le vent soufflait si fort que les arbres se courbaient comme s'ils allaient se rompre. Les petits oiseaux volaient plus vite encore que de coutume ; les hirondelles rasaient la terre pour y trouver les insectes qui s'abattaient sur les champs quand l'air devient lourd et qu'il y a menace d'orage. Les pigeons regagnaient le colombier à tire-d'aile, et on les voyait, éclairés du soleil, paraître comme des points blancs sur les nuées noires. De temps en temps on entendait gronder le tonnerre au loin et un éclair illuminait toute la plaine.

Cependant deux petites bergères, l'une âgée de dix ans, l'autre de sept ans et demi, gardaient les vaches dans une

prairie, à cinquante mètres environ de la maison de leurs parents.

— Je crois qu'il faut rentrer, dit l'aînée, car l'orage arrive.

— Oh ! il n'est pas encore au-dessus de nous, répondit la plus jeune. Il commence seulement à pleuvoir. Mettons-nous à l'abri sous cet arbre.

On n'avait jamais dit à ces pauvres enfants qu'il est très-dangereux de se réfugier sous un arbre quand il tonne. Il vaut beaucoup mieux rester tranquille au milieu d'un champ et se laisser mouiller.

L'orage augmentait, la pluie tombait plus fort. A peine étaient-elles sous l'arbre que la nuée creva au-dessus de leurs têtes. Un terrible coup de tonnerre les renversa toutes deux...

Leurs parents, qui accouraient, inquiets de ne pas les voir rentrer, trouvèrent la plus jeune asphyxiée. Son bonnet était brûlé ainsi que ses cheveux. La foudre l'avait tuée. Sa sœur n'était qu'évanouie, et reprit connaissance dans la soirée.

LES KSOUR EN ALGÉRIE.

Le *ksar* ou *ksour*, appelé dans l'Est *dochera*, village, est une agglomération plus ou moins considérable de maisons arabes, assez hautes pour former un rez-de-chaussée élevé, et souvent un étage supérieur; bâties en briques de terre argileuse séchées au soleil, ou en moellons cimentés avec cette même terre et dont les rangs alignés donnent aux murailles un aspect particulier; sans autres fenêtres que quelques trous, d'assez grandes portes, et une sorte de cour intérieure sur laquelle s'ouvrent les pièces habitées; toujours entourées d'une enceinte formée d'une muraille construite *ad hoc*, ou par le mur antérieur des dernières maisons. Au dehors, quelques marabouts isolés et des jardins de palmiers plus ou moins vastes, tous entourés de murs décrivant une sorte de damier à cases irrégulières, constituent une seconde enceinte indistincte, redoutable défense dont la force est encore augmentée par des tours placées çà et là aux angles les plus saillants, ou bien groupées sur l'un des côtés, suivant que les moyens d'arrosage l'ont exigé. Et comme, à l'exception des marabouts, les murs et les murailles, les tours et les maisons, n'ont jamais été blanchis, l'ensemble de tous les ksour a une couleur grise ou sombre que rend plus intense encore la verdure des palmiers, et qui est bien certainement le côté le plus saillant de leur étrange physionomie.

Ajoutez à cette description, pour la compléter, une tendance générale aux formes coniques tronquées qui rappellent les profils égyptiens, mais qui n'a eu d'autre but que d'augmenter la solidité d'une maçonnerie toute primitive. Les rues, qui ne sont bien souvent que des ruelles étroites, chevauchent sur ce sol, irrégulières et fantasques, en subissant toutes les différences de niveau, depuis l'horizontal jusqu'aux angles les plus extravagants, coupées de temps à autre par des voûtes plates semblables à de sombres passages. De places, il n'y en a que de petites, irrégulières aussi, avareusement dispensées, car la défense ne permet pas de s'étendre trop.

Quant aux édifices publics, à peine peut-on citer les *kasba* ou citadelles, les mosquées (*djema'a*), qui la plupart du temps ne se distinguent des habitations ordinaires que par un minaret aux formes d'obélisque.

Enfin, et comme dernier résultat d'un état de troubles qui dure depuis plusieurs siècles, on voit des maisons éventrées, des murs démolis, beaucoup de ruines, des moellons amoncelés, des débris de toute espèce.

Placez au milieu de tout cela la vie arabe du Sahara avec son costume et son mouvement, et vous aurez l'image complète du *ksar*.

LE GUIDE DE CHARLES XII.

A la fin de novembre 1700, l'hiver était déjà rigoureux et l'air plein de tourbillons de neige. Charles XII, pour secourir Narva dont le czar faisait le siège, avait débarqué dans le golfe de Riga, avec environ vingt mille hommes. Précipitant sa marche en ce pays inconnu, sous la conduite d'un paysan, et laissant plus de la moitié de ses troupes derrière lui, il arriva à l'improviste, suivi seulement de huit mille hommes, devant l'armée russe qui comptait plus de quatre-vingt mille hommes. Voltaire a raconté admirablement avec quelle promptitude il remporta, en vingt-quatre heures, une victoire complète et délivra la ville. Sa générosité envers les généraux et les officiers moscovites lui fit beaucoup d'honneur. La bataille de Narva remplit toute l'Europe de son nom.

Sous la gravure originale, que nous reproduisons et qui a été publiée à Nuremberg au commencement du dix-huitième siècle, on lit ces mots :

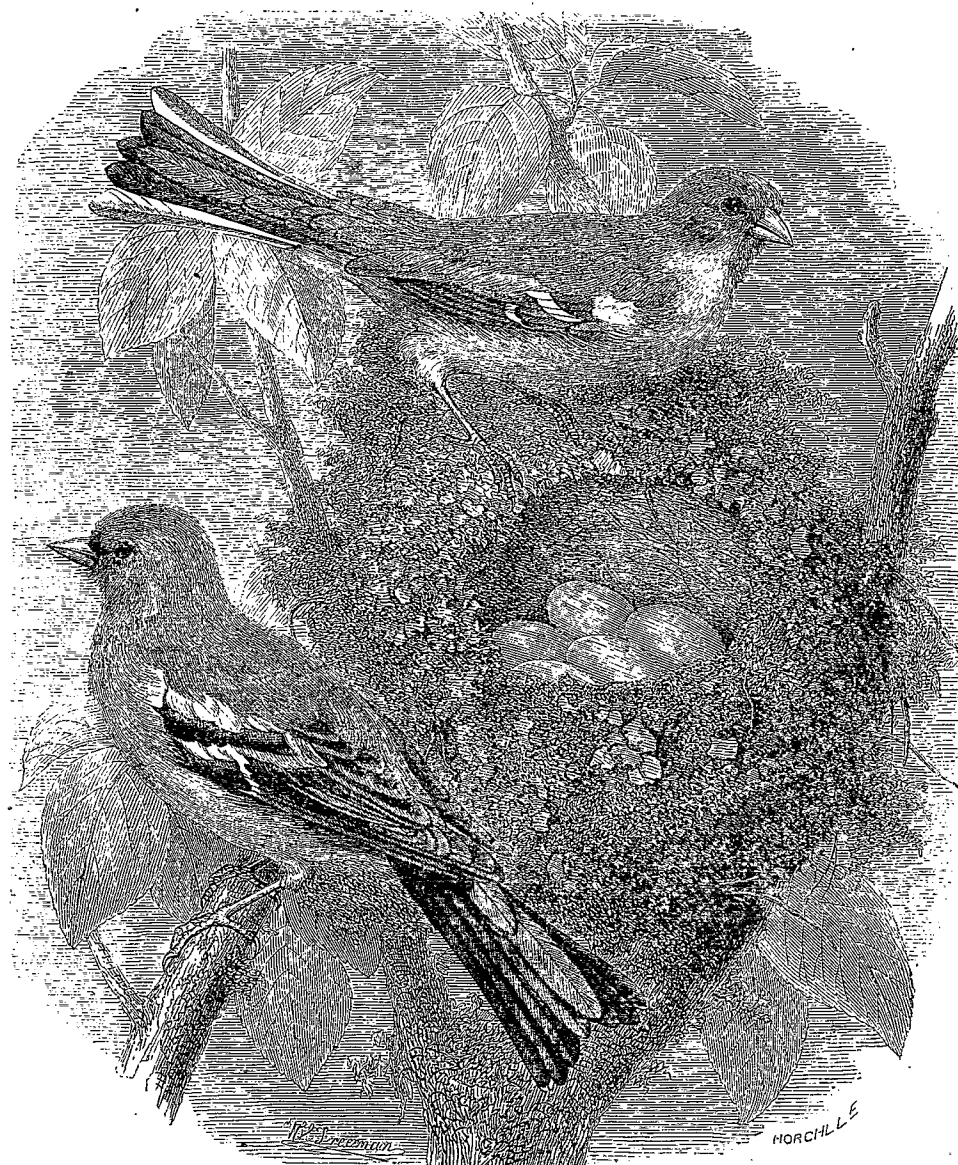
« Véritable portrait du paysan de Livonie qui conduisit le roi de Suède, s'avancant avec son armée, par des chemins détournés, à travers les bois et la neige, pour secourir Narva assiégée par les Moscovites. »



Le Guide livonien de Charles XII (en 1700). — Dessin de E. Lersay, d'après une ancienne estampe de Nuremberg.

Charles XII, pour reconnaître les services de ce guide livonien, lui fit une pension. Il voulut aussi avoir son portrait, que la gravure rendit populaire.

LE PINSON.



Le Pinson et son nid. — Dessin de Freeman.

On dit : *Gai comme un pinson*. Il ne nous semble pas cependant que le pinson soit un modèle de gaieté. Le chardonneret, la fauvette et bien d'autres lui en remontreraient sur ce point. Il nous paraît surtout hardi, fier et même un peu fanfaron. Voyez-le marcher droit devant lui sur le sol, sans sautiller, la tête haute, se rengorgeant comme le pigeon ou le paon, et redressant les plumes de son front en manière de huppe ou de couronne. Ce n'est pas non plus précisément la gaieté qu'exprime sa chanson ; elle nous fait bien plutôt l'effet d'un air de trompette, d'une fanfare, d'un chant de triomphe et de défi.

Sa bravoure, son éclat, tel est, d'ailleurs, selon nous, le seul mérite de ce chant. Il n'a aucune variété : c'est toujours la même phrase, courte et précipitée, répétée sur le même ton. Dans l'air libre des champs et des bois, ce refrain n'est certainement pas sans charme ; dans le grand concert du printemps, il joue son rôle, et son absence serait une lacune qu'on aurait lieu de regretter ; mais emprisonné dans une cage, entre les murs de nos maisons, il devient bientôt monotone ; ce n'est plus qu'un bruit qui étourdit et fatigue.

TOME XXXVII. — OCTOBRE 1869.

Nous devons dire cependant que beaucoup de personnes en jugent autrement. En Allemagne, le pinson est considéré comme un musicien de premier ordre ; en Flandre, il a des admirateurs fanatiques, qui lui font payer cher leurs applaudissements : on aveugle le pauvre chanteur⁽¹⁾ pour l'isoler du monde extérieur, pour concentrer toutes ses facultés, toute sa vitalité dans sa voix. Ces victimes de l'art, ces Homères, ces Miltons des oiseaux, semblent accepter leur sort et comprendre leur rôle ; ils chantent avec passion, ils se surpassent eux-mêmes, surtout quand, spéculant sur l'amour-propre bien connu des artistes, on les stimule par l'émulation en leur donnant un rival à vaincre. Laissons M. Toussenel raconter ces tournois de pinsons, ces duels musicaux où le larynx est la seule arme autorisée, et dont parfois, néanmoins, on peut avoir à déplorer le dénouement tragique.

« Le jour et le lieu du combat ont été fixés et annoncés par voie d'affiche. L'heure venue, on place les deux ri-

⁽¹⁾ En passant un fil de métal rougi au feu sur les paupières, on produit une double plaie qui, en se cicatrisant, les soude l'une à l'autre.

vaux aveugles à six pas l'un de l'autre dans leurs cages, et l'assemblée attend dans le plus profond silence le début des hostilités. Bien entendu que les signes d'approbation et d'improbation sont rigoureusement interdits dans ces représentations, où il faut laisser croire aux acteurs qu'ils sont là tous deux seul à seul en face de la nature. Un des deux champions ne tarde pas à entonner son chant de guerre, qui est aussitôt repris par l'autre, et la réplique de suivre la riposte, seconde pour seconde. A partir de ce premier coup de gosier, la lutte est engagée, et elle tiendra jusqu'à ce que l'un des deux athlètes soit à bout de poumons. Le prix est à celui qui a dit le dernier mot.

» Il y a des pinsons aveugles qui redisent leur phrase musicale jusqu'à huit cents fois de suite.

» Il arrive quelquefois que le vaincu tombe de fatigue sur place et ne se relève plus; et quelquefois aussi le vainqueur, qui n'a distancé le vaincu que d'une note, s'affaisse sous son triomphe et périt sous l'effort, comme le soldat de Marathon.

Le pinson loge son nid dans la concavité formée par la réunion de deux et souvent de plusieurs branches, sur un pommier, un poirier, un chêne; il l'appuie contre la plus forte branche et l'amarre solidement autour des plus petites avec des bandes de mousse ou avec des brins de laine. A mesure que la corbeille, composée de mousse, de fils d'araignée, de fils de coton pelotonnés en boule, s'élève, il en revêt l'extérieur d'un placage de lichens jaunâtres ou argentés qu'il emprunte au tronc même sur lequel il a établi son domicile; de sorte que le nid et la branche qui lui sert d'appui, ayant la même couleur, la même apparence, font corps ensemble et se confondent absolument à l'œil de l'observateur le plus attentif. Il faut le regard perçant et exercé du chat ou de la pie pour découvrir un nid de pinson.

C'est par cette ingénieuse façon de dissimuler sa demeure que cet architecte excelle et se distingue. Que, dans certaines circonstances, il soit forcé de s'établir sur d'autres arbres que ceux dont il fait choix habituellement, il modifiera en conséquence le revêtement de sa bâtisse. On cite l'histoire d'un pinson contraint par une impérieuse nécessité à faire son nid sur un platane, et qui réussit à recouvrir ce nid d'une mosaïque composée de fragments d'écorce de cet arbre.

PROMENADES D'UN ROUENNAIS

DANS SA VILLE ET DANS LES ENVIRONS.

Suite. — V. p. 166, 211, 246, 274, 298.

CORNEILLE. — SES RELATIONS AVEC LA FAMILLE PASCAL
ET SA MAISON DE PETIT-COURONNE.

Dans une précédente causerie, à propos du séjour de Molière à Rouen en 1658, nous avons été conduit tout naturellement à dire quelques mots des relations qui s'établirent pendant ce séjour entre l'auteur du *Cid* et le futur auteur du *Misanthrope*. Corneille, à cette époque, avait cinquante-deux ans, nous l'avons dit, et il avait donné déjà ses principaux chefs-d'œuvre, y compris le *Menteur*, Molière n'en était encore qu'à l'*Étourdi* et au *Dépit amoureux*; nous ne voulons toutefois aucunement revenir sur tout cela; nous comptons, au contraire, remonter de quelques années dans la vie de Corneille.

On était en 1639; le succès sans exemple du *Cid* faisait, depuis trois ans, du nom de Corneille le nom le plus glorieux de France; *Horace* et *Cinna* avaient suivi *Rodrigue* et *Chimène*; Corneille n'était pas encore marié et n'avait que trente-trois ans; le petit Thomas en avait

treize, et il étudiait de son mieux chez les Jésuites de la rue du Petit-Maulevrier, tout ébloui de la gloire fraternelle et respirant après l'heure où lui aussi pourrait s'illustrer au théâtre.

Or, en cette année 1639, le roi nomma à Rouen un nouvel intendant: c'était le père de Pascal; il vint avec sa famille, la plus belle famille de France peut-être, habiter à quelques pas de la famille Corneille. Les relations, on le pense bien, ne tardèrent point à s'établir. Blaise Pascal n'avait que seize ans, mais il avait attiré déjà l'attention du monde savant par ses travaux sur les mathématiques. L'année même de son arrivée à Rouen, il écrivait le *Traité des coniques*. Le nouvel intendant n'amenait pas avec lui seulement son fils Blaise; il amenait ses deux filles, Gilberte et Jacqueline. Jacqueline avait quatorze ou quinze ans; elle était d'une candeur, d'une innocence et d'une grâce uniques; jouant à la poupée et prenant part, ainsi que Gilberte, aux travaux scientifiques de son frère; mais, de plus que son frère et sa sœur, elle avait du goût pour les vers. Peut-être que le *Cid* et *Cinna* en étaient un peu cause; elle ne manqua pas, dès la première visite, de causer poésie avec « monsieur Corneille. » Gilberte, qui nous a laissé l'histoire de toute sa famille, nous dit, en effet: « M. Corneille était ravi de voir les choses que faisait ma sœur. »

Vous figurez-vous réunies la famille de Pascal et la famille de Corneille? On sait que Richelieu avait dit à l'intendant de Rouen, lorsque celui-ci lui présenta son fils et ses filles: « Vous en ferez quelque chose de grand. » Le nouvel intendant de Rouen était lui-même un homme du plus grand savoir, qui avait dirigé avec un soin extrême l'éducation de Blaise et de ses sœurs. On sait que, d'autre part, le père de Corneille, maître des eaux et forêts en la vicomté de Rouen, était un des premiers comme des plus vaillants et plus loyaux citoyens de la ville. Quant à M^{me} Corneille mère, pour qui ses fils conservèrent toute leur vie le plus profond respect et la plus vive tendresse, elle appartenait à la famille des le Pesant de Boisguilbert, dont l'un des membres (nous l'avons vu dans une précédente causerie) fut, au siècle suivant, le premier des économistes et probablement le plus ferme et le plus courageux magistrat de son temps. La sainteté, la probité, la bonté, le génie, la science, étaient donc là réunis en quelques personnes. On sait la piété sévère de la famille Pascal. Comment se fait-il que personne encore n'ait fait cette remarque, que Corneille écrivit *Polyeucte*, sa tragédie chrétienne, au moment de ses plus actives relations avec cette famille janséniste? Les Pascal arrivent à Rouen en 1639, et Corneille fait représenter *Polyeucte* en 1640. Croit-on que le jeune Blaise, déjà grand raisonneur, déjà si éloquent et si enclin à la théologie, n'ait pas contribué à enlever au paganisme momentanément le génie de Corneille? Croit-on que Jacqueline, tout occupée de poésie mystique, n'ait en quelque chose aussi contribué à ce miracle? Si l'on peut retrouver dans les vers de Jacqueline des reminiscences de la forme cornélienne dues certainement aux relations qui existaient entre les deux familles, est-il impossible de retrouver, dans ce qu'écrivit Corneille à la même époque, quelques traces des pensées de Jacqueline, et de son frère, et de son père?

Ajoutons cet autre détail important: près de M^{me} Corneille, entre Pierre et Thomas, il y avait la sœur des deux poètes, Berthe Corneille, fille charmante et pleine d'esprit, la future mère de Fontenelle qui, reportant sur son fils l'influence reçue de la famille Pascal, le dirigera vers les sciences.

Voici, à notre avis encore, un point sur lequel habituellement on n'insiste pas assez: partout on répète que

Corneille naquit à Rouen ; mais on oublie de dire que jusqu'à l'âge de cinquante-six ans il ne cessa de l'habiter, qu'il y composa ses chefs-d'œuvre : toutefois il est bien avéré, grâce aux découvertes récentes de M. Gosselin, que Corneille et le frère Thomas allaient s'enfermer et travailler dans une maison de campagne que leur père, en 1608, avait acquise au Petit-Couronne, à une lieue environ de Rouen, sur les bords de la Seine, dans un lieu solitaire et plein de verdure. La maison, de fort simple apparence, était pourtant assez grande : elle se composait d'un rez-de-chaussée divisé en trois pièces, et de trois chambres en haut surmontées d'un vaste grenier. Ajoutez un joli jardin planté d'arbres, un four, une mare, une acre de terre autour de la maison : le tout à quelques pas d'une admirable forêt. La maison et la forêt étaient séparées de la route par un mur. Pour entrée, une grande porte au-dessus de laquelle un petit pavillon.

C'est là que travaillait Corneille, et c'est là aussi que plus tard Thomas, son frère, venait travailler près de lui. Qui croirait que la tradition s'en est parfaitement conservée parmi les paysans du Petit-Couronne, alors qu'à Rouen même on avait tout oublié ? Alors qu'à Rouen on laissait vendre et démolir l'humble et sainte maison de la rue de la Pie, où était né « celui dont le génie a tout créé en France », les bonnes gens du Petit-Couronne se montraient, de père en fils, avec vénération, la maison où « travailla » le poète. Il y a une quinzaine d'années, le pavillon qui surmontait la porte tomba de vétusté ; ce fut, pour quelques-uns d'entre eux, un véritable chagrin.

En 1864, lorsque le laborieux archiviste rouennais, M. Gosselin, entreprit de retrouver au Petit-Couronne la maison de Corneille, il s'en alla bien renseigné sur la topographie du pays et sur la situation des divers héritages acquis et vendus depuis deux siècles ; mais, avec tout cela, il chercha, fureta et ne trouva rien ; quelques jours plus tard, il repart pour le Petit-Couronne, et cette fois, avisant sur la route un pauvre vieux bonhomme, il lui demanda si par hasard il n'aurait pas dans son enfance entendu parler d'une ancienne famille Corneille qui habitait, il y a bien longtemps, le pays.

— Oui-da, Monsieur, répondit le bonhomme, et tout le monde au pays connaît cette histoire.

— Leur maison existait-elle encore ?

— Je le crois bien !... Il n'y a pas un enfant dans la commune qui ne vous y conduisit du premier coup : si vous voulez me suivre, dans cinq minutes nous y sommes.

Voilà donc M. Gosselin cheminant avec son guide : en approchant de la vénérable maison, il était visiblement ému ; le bonhomme lui dit :

— Ah ! il ne faut pas vous attendre à un palais ; ça n'était pas riche, ces gens-là, et ça travaillait.

Non, en effet, la maison de Corneille n'était pas un palais ; mais elle n'en vient pas moins d'être rachetée par le département et classée parmi les *Monuments historiques*. Des milliers de dessins et de photographies ont été faits et se font tous les jours de cette glorieuse mesure. Elle est maintenant connue du monde entier, et l'on y vient de partout en pèlerinage ; et soyez persuadé que pas un voyageur ne visite sans respect un tel lieu, lorsque seulement il se dit : *C'est là que travaillait Corneille.*

La suite à une prochaine livraison.

LA FEMME DU GARDE FORESTIER.

HISTOIRE VRAIE.

Fritz et Gretchen s'étaient connus enfants. Là-bas, dans la plaine, au pied des Vosges, les maisons des pa-

rents se touchaient. Quand la mère nourrice vaquait aux soins du ménage, elle appelait le petit voisin pour qu'il surveillât la fillette, couchée dans le berceau d'osier où elle riait aux anges et s'ébattait des pieds et des mains en poussant de joyeux cris. Fritz répondait à ses gazouillements par des chants d'oiseaux qu'il imitait à ravir. C'était alors des ivresses de bonheur, des rires épanouis, qui faisaient dire aux regardants :

— Sont-ils heureux, ces petits ! ils s'entendent comme au paradis.

Et de fait, ils s'entendaient, car ils s'aimaient, et c'est la plus belle entente de ce bas monde.

Quand Gretchen essaya ses premiers pas, ce fut pour aller en trébuchant vers Fritz qui lui tendait les bras. Plus âgé de six ans, il la protégeait contre les embûches du chemin ; il trainait la rustique voiture où elle trônait comme une petite fée, sa jolie figure attirant d'abord les yeux, puis les cœurs à sa suite.

A mesure que les enfants grandirent, leur amitié grandit avec eux, quoique chacun allât de son côté, la fillette à l'école du village, le garçonnet avec le père, dans la montagne, sur les hauts plateaux couverts de grandes pelouses, où l'on mène pâture les troupeaux pendant six mois de l'année. Mais Fritz ne descendait jamais du *Vieh-Feld* (champ des Bêtes, dont on a fait par corruption champ du Feu), sans rapporter à Gretchen, au printemps, un bouquet d'églantines, de saxifrages, de myosotis, délicate petite fleur bleue qui croît au bord des ruisseaux ; en automne, il emplissait jusqu'aux bords d'airelles et de merises les corbeilles qu'il avait tressées. Il eût bien voulu lui ramener aussi de petits captifs faits prisonniers en son bonheur ; mais elle s'y opposait fermement, disant, comme saint Colomban, qu'il fallait respecter la liberté de toutes les créatures de Dieu, et se contenter de les apprivoiser par la puissance de la douceur et de l'amour ; ce à quoi le saint ermite des Vosges avait si bien réussi, que les gentils hôtes des bois, compagnons de sa solitude, oiseaux et écureuils, ne connaissaient pas de meilleur refuge que sa robe, où ils se venaient abriter de leurs ennemis.

Gretchen avait seize ans lorsque Fritz atteignit l'âge de la conscription. Il tira au sort un mauvais numéro. Il avait le cœur gros en venant annoncer son peu de chance ; mais il n'en laissa rien percer, car il comprenait que chaque homme est débiteur du pays qui l'a vu naître, et doit loyalement lui payer sa dette. Qu'étaient-ce, après tout, que sept ans passés au service ? École rude, mais salubre, si Gretchen lui restait fidèle. Ils n'avaient pas échangé un mot de mariage, et cependant tous deux savaient bien qu'ils ne pourraient être heureux l'un sans l'autre.

— Je vais partir. Que ferez-vous en mon absence, Gretchen ?

— J'attendrai, répondit simplement la jeune fille.

Elle tint parole. De bons partis se présentèrent et furent refusés. Puis vint l'épreuve des revers : le père tomba malade ; ses champs mal cultivés ne rapportèrent plus rien. Il emprunta ; les intérêts et les frais de la maladie absorbèrent l'argent comptant ; il fallut vendre à vil prix le bétail et les terres. Le chagrin le tua ; sa femme le suivit peu après, et Gretchen demeura seule avec la grand-mère. La pensée qu'elle était l'unique appui de la pauvre vieille ranima son courage. Elle travailla pour deux. Elle avait appris de bonne heure à faire ces fines broderies au plumetis dont se parent les élégantes parisiennes, sans se douter que ces arabesques, qu'on dirait tracées par la main des fées, sont l'ouvrage de pauvres paysannes des Vosges. Un goût plus délicat, des doigts plus déliés, donnaient au travail de Gretchen un cachet de distinction que reconnurent bien vite les marchandes

lingères qui viennent tous les ans faire une tournée dans le Bas-Rhin. Elles firent d'importantes commandes à l'industrielle ouvrière, qui put bientôt pourvoir non-seulement au nécessaire, mais au superflu, dont la vieillesse a si grand besoin.

Sur ces entrefaites, Gretchen apprit que le caporal Fritz, blessé à l'épaule dans une rencontre avec les Arabes, avait

eu son congé et allait revenir d'Afrique. Il arriva en effet, le brave garçon, un bras en écharpe, le teint basané, le corps affaibli par un séjour de deux mois à l'hôpital, mais le cœur sain et joyeux. La balle avait été extraite de sa blessure; il ne lui fallait plus qu'un peu de repos pour être aussi robuste qu'auparavant. Il était proposé pour la croix, et son colonel avait demandé et obtenu pour lui



Composition et dessin de Théophile Schuler.

une place de garde forestier. Il aurait un salaire suffisant pour un ménage, et en pleine forêt une maisonnette où il voyait déjà rayonner le cher visage de Gretchen. N'était-elle pas le centre, le but de toutes ses espérances, le point lumineux au bout de la riante perspective? Mais les veilles de la jeune fille avaient pâli les roses de ses joues, et quand Fritz lui exposa ses projets, son rêve de bonheur, elle secoua tristement la tête, et lui montra du doigt la grand'mère endormie dans un moelleux fauteuil acheté avec l'argent du dernier gain.

— Nous l'emmènerons, dit tout bas Fritz.

— Non, reprit Gretchen, les sentiers de la montagne seraient trop rudes pour ses pieds endoloris, et sa poitrine

ne supporterait pas l'air trop vif des hauteurs: il n'y faut pas songer.

— Que faire, alors?

— Se résigner et s'en remettre à la volonté de Dieu.

— C'est bien difficile! soupira Fritz.

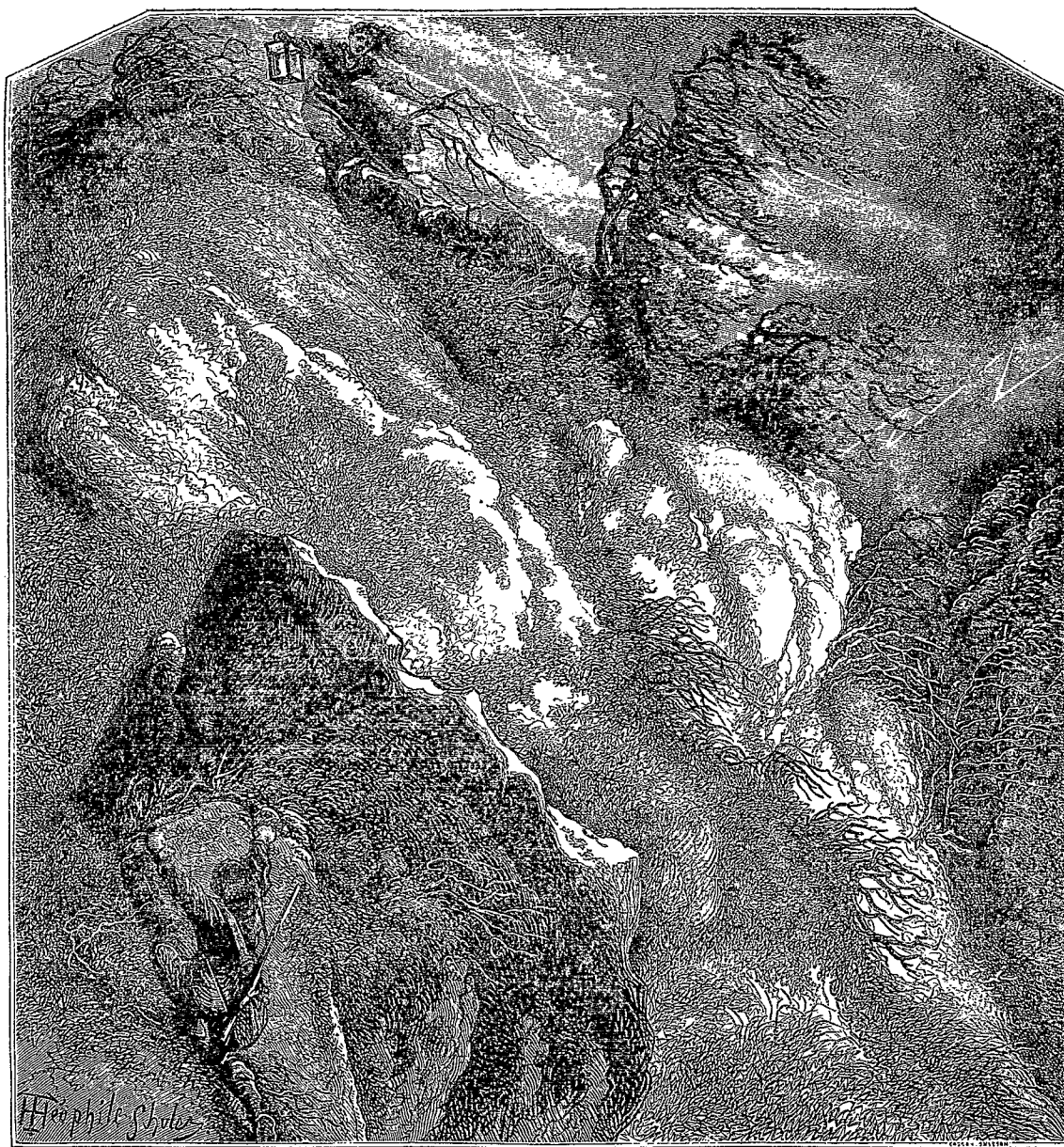
La grand'mère vécut encore deux ans, grâce aux tendres soins de Gretchen, qui, six mois après, consentit à devenir la femme de Fritz. Ce fut un beau jour que celui où il l'installa dans la modeste maison forestière qu'elle allait égayer de sa présence. Tout changea d'aspect au dedans et au dehors. Les oiseaux avaient des chants plus mélodieux, la forêt exhalait de plus douces senteurs, les longues branches des hêtres qui ombrageaient la chaumière se

courbaient avec plus de grâce sous la brise matinale. Il semblait à Fritz qu'il n'avait rien vu de tout cela auparavant. Jamais printemps ne s'était montré si beau. Quand il partait le matin pour faire sa ronde, il se retournait plus d'une fois pour regarder la chère maison que dorait le soleil levant, moins chaud, moins radieux que celui qui brillait à l'intérieur. Parfois, l'attraction était si forte,

qu'arrivé à mi-côte de l'âpre montée, il redescendait en courant, envoyait un baiser à Gretchen, et remontait la pente plus léger et plus dispos. Elle aussi remerciait Dieu de son bonheur. En s'éveillant, elle se disait :

— Pourvu qu'aujourd'hui ressemble à hier, et demain à aujourd'hui !

Ce n'était pas que le ménage n'eût ses heures d'épreuve.



Composition et dessin de Théophile Schuler.

Gravir par tous les temps les cimes les plus escarpées, pénétrer dans les gorges les plus profondes pour marquer les arbres, inspecter les coupes, surprendre les maraudeurs, arrêter les braconniers, était une tâche pleine de périls. Quelquefois aussi, le salaire tombait de court. Gretchen y suppléait en allant vendre à la ville des broderies et du fil, car elle était habile fileuse. Si la vente n'allait pas, si l'argent manquait tout à fait, on se retranchait le morceau de viande du dimanche, on mangeait du pain noir. L'appétit n'en souffrait pas, et les cœurs étaient contents. C'est que l'amour rend doux les mets les plus amers et soulève les plus lourds fardeaux ; mais là où manque ce divin baume, tout crie et s'accroche.

Le printemps et l'été avaient passé comme un songe. L'automne arrivait avec ses bruyantes rafales, son feuillage jauni, ses nuages d'un gris d'ardoise. Le garde forestier était parti le matin pour visiter le *trilage* confié à ses soins, et qui se trouvait dans une partie de la forêt très-solitaire et très-élevée. Gretchen avait garni son bissac de pain, de fromage et d'une fiole d'eau-de-vie, quoiqu'il assurât que c'était précaution inutile ; il serait certainement de retour avant le soir, sa tournée de service ne devant lui prendre que quelques heures. Cependant il n'était pas rentré, et la nuit venait ; une nuit noire, effrayante. Il faisait un vent épouvantable, un de ces ouragans qui déracinent des centaines d'arbres à la fois, et

menacent de mille dangers le voyageur qui peut être écrasé à chaque pas. L'eau et le feu ne sont pas plus terribles. Les hauts sapins, dont les courtes racines ne se cramponnent qu'imparfaitement aux anfractuosités du roc, pivotent alors sous le souffle impétueux de la tempête, sans qu'on puisse voir de quel côté ils vont tomber. On est fasciné, la tête se perd.

Les mille périls cachés de la forêt se dressèrent devant Gretchen. Elle pensa aux précipices, aux fondrières, aux croix noires qui marquent les fosses de ceux qui ont péri égarés par la tourmente ou assassinés par les braconniers. Peu faite encore à sa solitude au milieu des bois, son cœur se serrait de plus en plus. Elle interrompit le mouvement uniforme de son rouet pour écouter le craquement des arbres au dehors. Le tumulte désordonné de la tempête allait croissant. Les sons aigus, perçants, se détachaient sur un grondement sourd et lointain qui faisait une basse continue d'une harmonie étrange, lugubre, menaçante. L'inquiétude de la pauvre femme devint intolérable. L'heure du retour était passée depuis longtemps. N'y tenant plus, elle alluma une lanterne, et résolut d'aller à la recherche de Fritz. Dès qu'elle eut ouvert la porte, un tourbillon furieux la repoussa en arrière, fit trembler les meubles, ébranla la maison. Elle s'élança dehors et se mit en route, à la garde de Dieu. Le vent, s'engouffrant dans les creux et dans les ravins de la montagne, s'en échappait en longs sifflements. On eût dit des soupirs, des plaintes étouffées, des vagissements d'enfants. Gretchen marchait au hasard. Les aiguilles de sapin, les feuilles mortes, les branches cassées qui jonchaient le sol, ne laissaient distinguer aucune trace de sentier. La faible lumière que projetait la lanterne sur un point rendait l'obscurité ambiante plus profonde. Elle n'avait que son instinct de femme pour la diriger dans ce dédale semé d'embûches.

Un torrent, roulant entre de hautes fougères, lui barra le passage. Il charriait avec fracas d'énormes pierres, des quartiers de roc. Impossible de le franchir sans être broyé. Elle revint sur ses pas et prit une autre direction ; à ce moment elle crut entendre un cri d'angoisse, un cri humain. Non, c'était le cri d'un ramier aux serres d'un autour qu'emportait la tourmente. Le tonnerre, qui avait grondé au loin, se rapprochait ; il éclatait au-dessus de sa tête. Elle marchait toujours. Quelque chose traversa le sentier : à la lueur de la lanterne, elle reconnut un loup. Il fuyait devant l'ouragan, cherchant à regagner son gîte sous l'épaisseur du fourré. Il semblait à Gretchen qu'aux sinistres rumeurs de l'orage se mêlaient des appels désespérés. Elle s'arrêtait, prêtait l'oreille, n'entendait plus rien, et reprenait sa course le long des pentes roides, sur les escarpements des rochers. Où était-elle ? elle n'aurait su le dire. Si encore elle avait pu entendre la cloche du couvent de Sainte-Odile, elle eût pu s'orienter ; mais la rafale emplissait l'air et noyait tous les autres sons. Elle s'arrêta éperdue : un éclair venait de lui montrer béant, à vingt pas devant elle, le précipice où le pauvre Hanz, l'ébranleur, avait roulé. Fritz lui avait conté la lugubre histoire du Bohémien ⁽¹⁾. Un rapprochement terrible se fit dans sa pensée : elle vit son mari mutilé, sanglant, étendu mort sur une civière. Elle se sentit défaillir ; mais si elle cédait à son effroi, c'en était fait d'elle et de lui ! Elle appela Dieu à son aide et continua sa marche. Ses pieds s'embarrassaient dans les broussailles, s'ensanglantaient aux ronces. Elle s'accrochait aux aspérités de la montagne pour gravir jusqu'au sommet ; elle en redescendait par le chemin des *schlittes*, le long des traverses de bois vermoulu que la moisissure verte et la pluie rendaient gluantes. Elle tombait, se relevait, marchait encore, mar-

⁽¹⁾ Voy. t. XXXIV, 1866, p. 177.

chait toujours ; une fois elle prit la lanterne entre ses dents pour s'ouvrir avec ses mains une trouée à travers les branches basses et rugueuses des jeunes sapins qui lui fouettaient le visage. Elle hélait de toute sa force ; elle criait : Fritz ! Fritz ! S'il était vivant, il l'entendrait. Tout à coup, son cœur battit à se rompre. Une voix sortie des profondeurs du ravin avait répondu à la sienne. Le ciel était sillonné de langues de feu ; l'arbre auquel elle se retenait ployait sous le souffle furieux de l'ouragan. Penchée sur le bord de l'abîme, elle l'interrogeait du regard. Un éclair lui montra le garde, cramponné à un énorme bloc de pierre : meurtri par les coups de la tempête, aveuglé par l'orage, perdu dans la nuit noire, il attendait le jour. Pour éviter la chute des grands sapins, il avait fait un long détour, et s'était réfugié sous les rochers du Neuenstein, situés un peu à l'écart de la route qui va du monastère de Sainte-Odile au champ du Feu. Gretchen trouva moyen d'arriver jusqu'à lui. Comment s'y prit-elle ? elle ne l'a jamais su ; et cependant le souvenir de ce qu'elle a souffert pendant cette affreuse nuit lui est resté présent, et la hante parfois comme un douloureux cauchemar.

La tourmente bravée par la courageuse femme laissa de funestes traces de son passage. Des montagnes entières avaient été dénudées ; des centaines d'arbres couchés pêle-mêle présentaient une image saisissante du chaos : on eût dit d'un champ de bataille de géants le lendemain du combat.

Je vous laisse à penser si de pareils dangers encourus ensemble, si de telles preuves de dévouement durent resserrer les liens de l'heureux ménage. Un jour, Fritz et Gretchen, racontant à leurs enfants cet épisode de leur vie, pourront leur dire :

— Aimez-vous les uns les autres, comme nous nous sommes aimés, car « il n'est rien dans le ciel ni sur la terre qui soit plus doux, plus fort, plus élevé que l'amour. Il trouve des forces pour venir à bout de toutes choses. Il ne se lasse point dans les travaux ; il ne se resserre point dans l'affliction ; il ne se trouble point dans les frayeurs ; mais il s'élève toujours en haut comme une flamme vive et ardente, parce que l'amour est né de Dieu. » ⁽¹⁾

DE L'ASPHALTE.

SON ORIGINE. — SA PRÉPARATION. — SES APPLICATIONS.

Les applications de l'asphalte à la voirie des villes, sous forme de trottoirs et de chaussées, et dans les constructions industrielles et particulières, a pris depuis plusieurs années un très-grand développement.

Sous le nom d'asphalte, on désigne industriellement une roche calcaire, renfermant 8 à 10 pour 100 de bitume.

Cette roche, employée sans mélange et directement, constitue la chaussée dite d'*asphalte comprimé* ; les trottoirs, au contraire, sont exécutés avec une matière pâteuse résultant du mélange à chaud de la roche d'asphalte et du bitume, et à laquelle on a donné le nom de *mastic d'asphalte*.

Le bitume est le plus anciennement connu de ces deux produits ; on le recueillait en Judée, à la surface du lac Asphaltique : sa formation dans les eaux de ce lac, due probablement à des phénomènes volcaniques, concordait avec l'existence de vapeurs asphyxiantes, souvent mortelles pour les animaux, ce qui justifierait le nom de mer Morte également donné à ce lac.

On trouve encore le bitume sur plusieurs points de l'île de Cuba, et à l'île de la Trinité, où il forme un dépôt assez

⁽¹⁾ Imitation de Jésus-Christ, l. III, c. 5.

abondant, d'une profondeur de 2 à 3 mètres; cette masse, fluide pendant les chaleurs, est, par les temps humides, assez consistante pour supporter de fortes charges. Ce gisement fournit actuellement en grande partie aux besoins de l'industrie.

On obtient également en notables proportions du bitume en traitant par l'eau bouillante les sables calcaires et quartzeux de Bastennes, de Seyssel et de l'Auvergne, en France, qui renferment 5 à 10 pour 100 de bitume; des essais se font aussi pour l'emploi dans le même but du sulfure de carbone, lequel dissout le bitume et l'abandonne ensuite, en s'évaporant à la température de 48 degrés.

La roche d'asphalte se rencontre dans les bancs de calcaire blanc, à la partie supérieure du terrain jurassique; elle est d'une couleur chocolat très-foncée; sa consistance est variable suivant la température; elle se ramollit au delà de 60 degrés.

Les principaux gisements de cette roche sont: Seyssel et Chavaroche en France, le val de Travers et Maestout en Suisse et en Espagne; les travaux d'extraction, dans ces diverses localités, ont lieu à ciel ouvert ou en galeries, et nécessitent souvent l'emploi de la poudre.

Pour exécuter les chaussées en asphalte comprimé, on procède de la manière suivante:

La roche, broyée mécaniquement dans des appareils spéciaux qui fonctionnent dans les chantiers de préparation, est tamisée en poudre aussi fine que possible, puis versée dans de grands cylindres horizontaux rotatifs, en tôle, où elle est chauffée jusqu'à la température de 120 degrés.

Cette poudre chaude est ensuite chargée dans des voitures en tôle qui l'amènent sur les lieux d'emploi, où elle est étendue à l'épaisseur voulue (5 centimètres); par-dessus une couche de béton de 10 centimètres, préalablement exécutée, et qui doit être à ce moment aussi sèche que possible, ou, à son défaut, sur une chaussée en macadam ayant déjà supporté la circulation des voitures.

La poudre, une fois étendue, est pilonnée fortement au moyen de pilons en fer, puis le travail est complété par le passage de rouleaux en fonte d'un poids de 200 à 1 500 kilogrammes.

Une semblable chaussée peut être livrée à la circulation au bout de quelques heures; car la roche en se refroidissant, et par suite de la compression, a repris la même dureté qu'au moment de son extraction de la mine.

La matière avec laquelle sont exécutés les trottoirs, et désignée sous le nom de mastic d'asphalte, est obtenue par le mélange intime de poudre d'asphalte et de bitume pur, dans la proportion de 2 000 kilogrammes de poudre pour 150 kilogrammes de bitume; ce mélange se fait à chaud dans des chaudières et nécessite une cuisson de cinq heures.

Le mastic ainsi obtenu est, au sortir de la chaudière, coulé en pains circulaires d'un poids moyen de 25 kilogrammes, qui portent l'empreinte de la marque de fabrique. Ces pains sont ainsi prêts à tous les emplois industriels.

Pour la construction des trottoirs, on procède à Paris de la façon suivante: Le sol est rendu bien uni et résistant au moyen d'une couche de 10 centimètres de béton, qu'on laisse bien sécher, puis sur laquelle on étend, sur une épaisseur de 15 millimètres, un enduit de mastic d'asphalte que l'on saupoudre de sable, afin de lui donner une dureté suffisante pour résister à l'usure. Cet enduit, qui est préparé dans les chantiers au moyen de la refonte des pains de mastic avec 60 pour 100 de sable et 3 à 4 pour 100 de bitume pur, est transporté sur les lieux d'emploi dans de petites chaudières locomobiles traînées par un cheval, munies d'un foyer qui empêche le mastic de se refroidir pendant le trajet, et construites de telle façon que le con-

ducteur, à l'aide d'un mécanisme particulier, peut fréquemment brasser la matière afin de l'empêcher de se brûler.

Ces chaudières locomobiles ont remplacé avantageusement celles dont on se servait autrefois dans les rues pour refondre la matière sur place, en ce qu'elles évitent pendant plusieurs heures de la journée l'encombrement des chaussées et l'odeur pénétrante qui envahissait les maisons voisines.

L'emploi des matières bitumineuses remonte à la plus haute antiquité. Les Égyptiens se servaient du bitume pour embaumer les morts, pour enduire les parois des navires, ainsi que les paniers et vases en jonc qui servaient pour transporter l'eau. Le berceau dans lequel Moïse fut exposé sur les eaux était probablement enduit d'un mélange de bitume et de poix; une substance renfermant du bitume était employée par les femmes grecques pour teindre les cils, les paupières et même les cheveux.

Une espèce de mortier d'asphalte entra dans la construction des murs d'enceinte de Babylone, et, d'après Vitruve, « servit à revêtir au dedans et au dehors les voûtes de la galerie souterraine qui reliait les deux châteaux construits par Sémiramis sur les rives de l'Euphrate. »

Plus récemment, le bitume fut employé dans la fabrication de la cire à cacheter et du vernis imitation du vernis de la Chine.

Sous la forme de mastic, on le rencontre dans la construction des trottoirs, dallages d'écuries et de boutiques, de terrasses; revêtements des chapes de ponts et de tunnels; confection de planchers de sous-sols et des divers étages d'établissements industriels.

Dans cette dernière application, le mastic d'asphalte, étendu sur une couche de terre à four, est l'isolant le plus efficace d'un foyer d'incendie, que ce foyer se trouve au-dessus ou au-dessous d'un plancher asphalté, ainsi que cela a été reconnu lors des incendies de plusieurs écuries et greniers à fourrages de la Compagnie générale des omnibus de Paris.

En effet, le mastic soumis à l'action du feu, après avoir légèrement brûlé à la surface, prend une consistance visqueuse qui étouffe les flammes et arrête leur marche.

La fin à une prochaine livraison.

RELIQUES DE MAHOMET DANS L'INDE.

UN POIL DE SA BARBE.

Suivant la tradition, Mahomet avait l'habitude, en causant, de passer sa main sur sa barbe. Si un poil venait à s'en détacher, un de ses disciples le saisissait aussitôt et le gardait pieusement.

A Cuddapah, dans la province de Balaghât, en l'année 1135 de l'hégire (1723 de Jésus-Christ), fut érigé un beau monument où l'on déposa une boîte d'or contenant un de ces poils de la barbe de Mahomet. La boîte avait un couvercle en cristal, percé de petits trous par lesquels on introduisait de l'eau, une fois l'an, lors d'une solennité pendant laquelle les pèlerins venaient de tous côtés vénérer la relique. Lorsque Hayder conquiert Cuddapah, il s'empara de ce poil sacré et le fit porter à Seringapatam, où il fut conservé jusqu'à la prise de cette ville par les Anglais. On ne sait ce qu'il est devenu depuis.

LES EMPREINTES DE SES PAS (1).

Près de Bénarès, chaque jeudi, beaucoup de fidèles de toutes les classes vont adorer, non loin du palais d'Aureng-Zeb et de l'étang nommé Bachas-Mochan, une trace du

(1) Voy., sur l'empreinte du pied du Bouddah, t. X, 1842, p. 12.

pieu de Mahomet (*Cadam-i-Scharif*). Une empreinte semblable, gravée sur une pierre apportée de la Mecque et renfermée dans une châsse octogone, est vénérée dans la ville de Cattack. On en voit encore d'autres près de Naraingang dans le Bengale, dans une mosquée de Gour, et ailleurs.

LE FILET DE CARNASSIÈRE.

Fin. — Voy. p. 216, 263, 295.

Il résulte de ce mode de procéder que le travail *droit fil*, ainsi qu'on l'appelle, prend l'aspect de la figure 15,

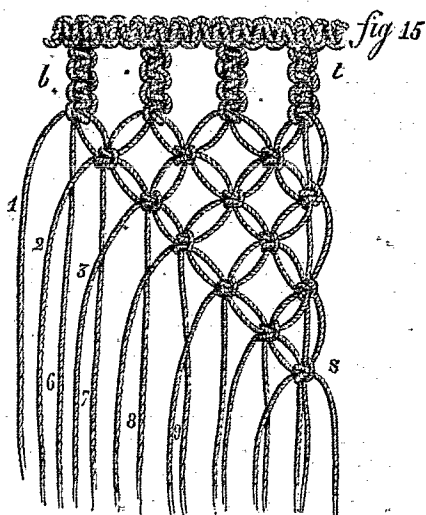


FIG. 15. — Travail droit fil.

montrant un côté vertical *js* fait de points de bordure, et un côté à volonté oblique *bs*, de gauche à droite ou de droite

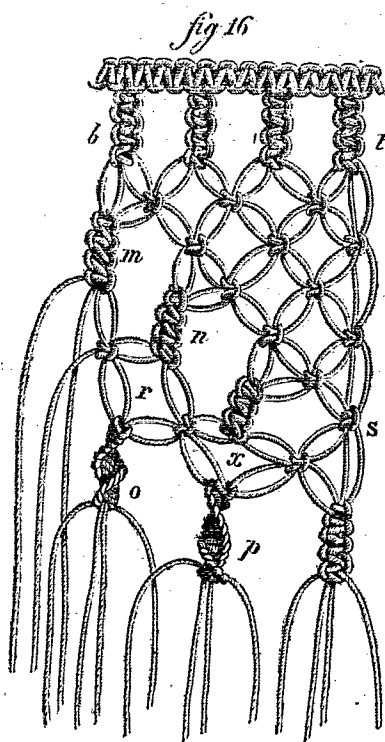


FIG. 16. — Barrettes droites et tournantes.

à gauche, suivant qu'on le désire. C'est ce qui va nous permettre de faire du jour et des dessins divers (fig. 16).

Rien n'est plus facile que de reprendre par barrettes, ou autrement le travail primitif, sur le front oblique *bs*. En effet, 1, 2, 3, 4 (fig. 15), sont tous des fils extérieurs; 6, 7, 8, 9..., des fils intérieurs. Réunissant 2 et 6 comme fils tendus, on noue avec 1 et 7, ce qui permet de former la barrette *m* ou *n* (fig. 16). De même, on peut revenir à des points de fond *r*, *x*... Si en *b* (fig. 15) s'ouvre, à droite ou à gauche, un front oblique, on prend des deux côtés, les barrettes se réunissent, et l'on produit ainsi des losanges très-variés.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que du *travail plat*; il est temps de dire un mot du *travail tourné*. Si, au lieu d'alterner le demi-nœud à droite avec le demi-nœud à gauche, on forme une barrette en superposant des demi-nœuds à droite les uns aux autres, on produira le travail tourné *p* (fig. 16), allant de droite à gauche. Si l'on emploie seulement les demi-nœuds à gauche, on fait comme *o*, dont les perles tournent de gauche à droite.

Arrivés au point où nous en sommes, nous n'avons presque plus d'explications à donner sur la figure 17, qui

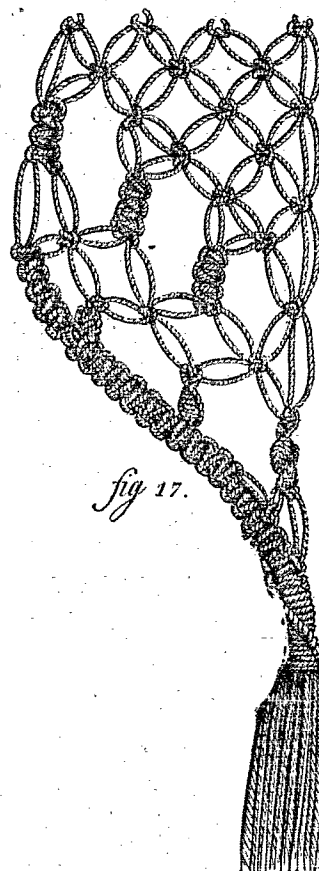


FIG. 17. — Demi-dent pour former un gland sur la bordure.

indique la manière de composer une dent ou la base d'un gland plat, l'un des plus gracieux ornements de la carnaissière. Ce travail se fait sur un fond oblique ménagé, en opposition, de chaque côté d'un travail droit fil. On réunit les fils à mesure qu'ils se présentent sur les bords, et l'on termine par un gland fait avec la masse des fils, réunis d'abord, puis redivisés en 2, 6, 8, 10 parties, que l'on enveloppe de travaux tournants variés.

Pour fermer le sac, en réunissant les deux faces, on fait les glands en bas, dans le sens du travail sur les côtés; on rapporte les glands et les franges, en passant les quatre fils à la fois dans les mailles correspondantes des deux nappes, et nouant en chaînettes. On termine en gland ou de toute autre manière gracieuse.

LA CASCADE DE GEROLDSAU

(GRAND-DUCHÉ DE BADE).



La cascade de Geroldsau (*). — Dessin de Grandsire.

Trois fois je me suis assis sous les frais ombrages de ces grands arbres, devant ces eaux limpides et murmurantes.

En 1850, le malheur venait de tomber sur mon pauvre

(*) A moins de deux heures de Bade, au fond d'un vallon étroit et couvert d'une verdure luxuriante. La hauteur de la cascade est de huit mètres.

être comme sur une proie; il m'avait terrassé; mon cœur était déchiré, pantelant; je fuyais éperdu, cherchant, implorant un secours, un soulagement, un souffle de paix!... Errant au hasard, je rencontrai au fond d'une petite vallée, entre de vertes collines, ce ruisseau qui, longtemps paisible, et tout à coup précipité, troublait la solitude de ses murmures et de ses sanglots. Ne m'offrait-il

pas une image de ma destinée ? A quelques pas à peine, je le voyais reprendre sans bruit son cours ordinaire. A mon agitation mille fois plus tumultueuse que celle de ses flots, le calme n'allait-il pas succéder aussi comme par enchantement ? N'était-ce pas un exemple, un consolateur, un ami ? Je me souviens que je le regardai avec des yeux suppliants ; j'attendis. Il ne me répondit rien ; ce n'était là qu'un jeu de la nature, un ornement de paysage, une surprise agréable pour les heureux. Je me levai, je traversai le Rhin, les vallées, jusqu'à la Yungfrau, dont je gravis les pentes escarpées avec une sorte de fièvre. A mesure que je m'élevai, je crus sentir quelque allègement, j'étais moins écrasé ; une force secrète remontrait au fond de moi-même. J'arrivai sur un étroit plateau de roche noire. Là, debout, levant les yeux, je restai longtemps à regarder, à contempler et à interroger les cimes immenses couvertes d'une blancheur immaculée. Il en descendit comme une grande voix austère, plus divine qu'humaine. Ce qu'elle me disait n'avait aucun sens précis. Cependant elle remplissait mon âme ; elle y éveillait, comme dans un écho, quelques sentiments suprêmes : éternité, infini, Dieu ! Une émotion vague, peu à peu, m'envahit tout entier ; pour la première fois depuis bien des jours, je fondis en larmes. Puis j'entrai dans une longue rêverie ; j'oubliai les heures, le monde, presque ma vie ; mes années écoulées me paraissaient fuir et se voiler derrière moi ; ma douleur devenait plus sourde, plus vague. Je ne me voyais plus moi-même que comme un point insignifiant perdu dans l'immensité... Lorsqu'à l'approche de la nuit je redescendis vers les hameaux où étincelaient quelques lumières, j'étais devenu grave, austère ; je n'étais pas consolé encore, mais je me sentais plus près de la résignation.

La seconde fois, je n'étais pas malheureux ; j'étais seulement épuisé par les fatigues de l'esprit. J'avais vécu toute une année dans la solitude, courbé sur des travaux où les recherches, la méthode, la routine d'un peu de savoir acquis, avaient eu plus de part qu'aucun emploi de mon intelligence ou de ma sensibilité. Je ressentais un dessèchement intérieur, j'étais aride ; j'éprouvais une sorte d'indifférence pour les autres en même temps que pour moi-même. C'était une de ces molles et lâches dispositions morales où les réflexions ternes, traînantes, aboutissent à ces questions plutôt dédaigneuses qu'amères : « A quoi bon la vie, et quelle valeur ont nos efforts ? » L'ennui m'envahissant, je résolus de voyager. Mon itinéraire me conduisit de nouveau près de Geroldsau. Je revis la cascade, je la trouvai plus aimable ; son murmure même me parut, je crois, moins humble, plus retentissant. Toutefois, je ne la regardai guère que de côté : « Ce n'est pas de toi, lui dis-je, que je puis attendre une impulsion assez vigoureuse. Tu n'offres une distraction, le repos ; c'est trop peu. Si je restais près de toi, je ne serais pas longtemps sans m'abandonner au sommeil de l'esprit. Ce qu'il me faut, au contraire, c'est le réveil. Je veux revivre ! » Et, continuant ma route, je traversai les fleuves, les plaines, les lacs, sans m'arrêter avant d'avoir atteint les villes italiennes... « Qu'est-ce que l'homme ? » Ah ! je ne tardai pas à me répondre plus fièrement devant les chefs-d'œuvre, les statues, les tableaux, les monuments, au milieu de tous les souvenirs glorieux qui se disputaient à l'envi les plus nobles curiosités de mon âme. Je ne résistai pas à l'évidence que l'homme a quelque chose en lui qui mérite mieux que le mépris. J'admirai ! l'admiration rouvrit une à une en moi les sources que je croyais taries. Je m'enthousiasmai ! l'enthousiasme m'éleva au-dessus de moi-même. La supériorité du génie humain m'attestait la grandeur de notre nature, comme les Alpes m'en avaient

enseigné la faiblesse. Si je n'étais pas né pour égaler ces hommes inspirés, j'avais du moins la puissance de les comprendre ; ils n'appartenaient pas à une autre race que moi-même ; leur âme, dans son essence, était aussi la mienne : c'étaient mes frères... Au retour d'Italie, je me remis au travail avec ardeur, à la vie avec espérance.

Une dernière fois je parcourus, en compagnie d'êtres bien-aimés, le duché de Bade. Je n'étais ni malheureux, ni découragé ; je n'avais à demander au voyage qu'un peu de récréation et de repos. J'étais assez disposé, en revenant d'Eberstein, à éviter Geroldsau ; mais j'eus un scrupule. Nous étions à peu de distance de la cascade ; je ne voyageais pas pour moi seul. « Revoyons-la », me dis-je. Je la trouvai charmante. Elle me parut plus haute, à la fois plus élégante et plus sauvage, plus harmonieuse. Nous restâmes plusieurs heures à demi couchés sur ses bords, causant, lisant quelques pages de Gessner, heureux de la beauté du ciel, de la pureté de l'atmosphère, des nuances variées du feuillage, du chant joyeux des oiseaux, de la grâce luxuriante des collines qui l'encadrent. Il m'échappa de dire : « Que l'on est bien ici ! » On connaissait mes premières impressions ; on sourit. C'est que chacune des scènes de ce monde a son intérêt, sa valeur, son à-propos. Ce ne serait pas un livre inutile qu'une Hygiène morale des voyages.

CE QUE PEUT UNE MÈRE.

VIEUX CONTE TOURANGEAU.

Il y avait au hameau de Mauvières, en Touraine, un pauvre vigneron qui s'appelait Jean Bourdon. Ce n'était pas un méchant homme ; mais comme il n'avait ni assez de résignation pour supporter sa pauvreté, ni assez de courage et d'activité pour en sortir, il était souvent tenté, et il sentait dans son cœur une tristesse malsaine, et des désirs et des pensées dont il était lui-même effrayé. Oui, il en était effrayé, mais il y avait comme un charme maudit qui l'y ramenait toujours. C'est ce qui fit qu'un soir, comme il revenait de travailler à la vigne par les hauteurs, ayant rencontré dans un sentier désert son oncle, le propre frère de son père, il se jeta sur lui comme un chien enragé, et le précipita du coup dans une carrière abandonnée. Un cri déchirant, un bruit sourd au fond de la carrière, et tout fut fini. Bourdon devait être heureux, car il héritait du pauvre vieux.

Heureux ! quel blasphème ! C'est alors, et d'un seul coup, qu'il commença à savoir ce que c'est que le vrai malheur. « Son sang ne fit qu'un tour », comme on dit chez nous ; et lui, qui de sa vie n'avait su ce que c'est que réfléchir, il réfléchit ce soir-là pour le reste de ses jours. Il y eut en lui comme un grand déchirement, et au dedans de son âme pénétra une lumière épouvantable qui lui fit voir l'horreur et la lâcheté de ce qu'il venait de faire, avec la certitude affreuse que rien désormais ne pouvait empêcher ce qui était fait d'être fait. Puis il eut peur ; il pensa au jugement, à la prison, au supplice ; il voulait fuir, et il ne pouvait détacher ses regards du pauvre corps qui gisait immobile au fond de la vieille carrière.

Quand une âme est aussi violemment ébranlée, elle n'a plus ni volonté ni résistance, elle est à qui veut la prendre. Jean Bourdon se mit à trembler de tout son corps quand il sentit une main qui se posait brusquement sur son épaule, et entendit une voix moqueuse qui disait :

— Oh ! il est bien mort ! et te voilà son héritier ; à moins cependant qu'il ne me prenne fantaisie de raconter ce que je viens de voir. Que me donnerais-tu bien pour que je me taise ?

Le misérable assassin ne put que balbutier :

— Tout, tout, prenez tout !

— Donne-moi ton fils, dit l'homme.

Et comme il voyait que l'autre, si avili qu'il fût, semblait hésiter encore :

— Je ne te le demanderai que dans trois jours ; et même, si d'ici là tu as pu deviner mon nom, je ne te le prendrai pas.

Il ajoutait cela pour lui cacher l'horreur du sacrifice, et tenter sa lâcheté en lui donnant un faux espoir. Car y a-t-il apparence, je vous le demande, qu'un homme, en trois jours, en trois ans ou en trois siècles, devine le nom d'un démon, quand tout le monde sait, ne fût-ce que par les invocations journalières des rouliers embourbés, qu'il y a plus de mille millions de diables ?

L'homme était si abattu et si lâche, qu'il accepta. Quand la nuit eut passé sur son crime, et sur sa promesse qui était un autre crime, il comprit que son enfant était perdu. Comme sa femme lui demandait pourquoi il était plus pâle qu'un mort et plus tremblant qu'une feuille, il avoua tout. La pauvre petite femme ne lui fit pas un reproche et ne jeta pas un cri ; mais, agrafant d'une main tremblante sa cape sur ses épaules, elle s'éloigna en courant du côté de Loches.

Le curé de Saint-Ours, la principale église de Loches, était alors un digne homme qui, à vingt lieues à la ronde, avait la réputation d'un grand savant et d'un grand saint. C'est à lui que songea la malheureuse mère dans l'angoisse de son cœur.

Quand elle revint de Loches, elle était plus calme, et semblait pleine d'une vaillante confiance.

— Va, dit-elle à son mari ; place-toi à l'endroit même où était l'homme quand tu l'as vu, et là, applique toute ta volonté à connaître son nom. Dieu t'inspirera peut-être.

Quand Bourdon fut à la place où il avait commis son crime, ses terreurs le reprirent ; il avait beau répéter :

— Je voudrais connaître ce nom ; je voudrais le connaître !

Sa volonté était tenue en échec par sa conscience ; il ne lui vint aucune bonne inspiration.

— A mon tour ! dit la femme.

Et, sans se laisser détourner par aucune autre pensée que celle de garder son enfant, elle répétait avec confiance :

— Je veux deviner ce nom, je le veux !

Et si forte était sa volonté, si ardente était sa foi, qu'il se fit en elle comme un miracle. Elle s'aperçut bientôt que son oreille était douée d'une puissance qu'elle n'avait jamais eue ; elle entendait le bruit de l'herbe qui pousse, des insectes qui rampent sous l'herbe, de l'eau qui filtre lentement pour former les sources, et au-dessous de tout cela, bien au-dessous, comme au centre de la terre, une voix triste qui chantait.

La voix triste chantait comme font les nourrices pour apaiser les petits enfants :

— Cher petit, cher petit démon, ne pleure pas ; ton père Rapax est parti pour te chercher un joli petit compagnon ; tu l'auras bientôt, car il te l'a promis.

Saviez-vous que les diables fussent mariés ? Les Tourangeaux prétendent que sans cela leur malheur ne serait pas complet. Je crois plutôt, avec les meilleurs auteurs, que Dieu, dans sa miséricorde, leur a laissé cet adoucissement et cette consolation.

Au jour convenu, l'homme arriva chez les Bourdon pour réclamer son dû.

— Je viens, dit-il, pour notre petite affaire.

— Vous allez bien, monsieur Rapax ? lui cria en riant la bonne petite ménagère.

Qui fut surpris ? ce fut maître Rapax. Mais il avait de l'esprit comme un démon, et fut le premier à rire de sa mésaventure.

Qui fut plus surpris encore que M. Rapax ? ce fut le ménage Bourdon. L'oncle assassiné entra en ce moment avec une aisance bien étonnante chez un homme qui a dégringolé l'avant-veille au fond d'une carrière. Le fait est que le brave homme n'avait dégringolé au fond de rien du tout. Rapax avait trompé Bourdon par un de ses tours de magie noire, pour profiter de son trouble et lui voler son enfant. A l'heure même du prétendu assassinat, l'oncle vendait une vache à la foire de Saint-Flovier.

L'OS DU BRAS DE TITE LIVE.

Au temps de la renaissance, il y eut les reliques des savants, comme l'Eglise avait en honneur les reliques des bienheureux, et certaines villes se disputèrent les restes vénérés de certains hommes célèbres, comme on ne craignait point de se disputer à main armée les ossements protecteurs des saints, sur lesquels on fondait l'espoir de la santé publique ou le maintien d'une certaine prospérité. Antoine Benaccelli, surnommé le Panormita, lequel mourut à Naples en 1471, fut envoyé à Venise, vers le milieu du quinzième siècle, afin d'y réclamer un os du bras de Tite Live. Pour accomplir cette grave mission, il avait été envoyé en qualité d'ambassadeur près de la sérénissime république par Alphonse V d'Aragon. Le Panormita, auquel on peut reprocher tant d'écarts de conduite, eut du moins la gloire de fonder la première académie dont on ait admiré les travaux en Italie. Ouverte à Naples, elle prit plus tard le nom d'Académie de Pontano.

CHASSE AUX OIES.

On trouve dans un ancien auteur grec une ruse assez singulière indiquée pour prendre les oies sauvages. On fabriquait une oie de bois que l'on plaçait au milieu d'un étang. Les autres oies venaient pour la chasser comme inconnue et étrangère. L'oiseleur la tirait alors peu à peu à terre avec une ficelle. Les autres oies la poursuivaient, et, emportées par leur fureur, tombaient dans des filets préparés et tendus d'avance, justement du côté où elles s'étaient laissées entraîner.

MONUMENTS RELIGIEUX

CHEZ LES SABÉENS.

Il y avait chez les Sabéens des édifices consacrés aux substances intellectuelles et aux astres, entre autres le temple de la Cause première et de la Raison. Il y avait aussi le temple de la Chaine, celui de la Matière et celui de l'Amie ; ces trois monuments étaient de forme circulaire. Pour n'en citer que quelques-uns des plus remarquables, le sanctuaire dédié à Saturne décrivait un hexagone ; le temple de la Lune était octogone, et celui qui était consacré à Vénus dessinait un triangle inscrit dans un carré long. Quant au Soleil, il était adoré dans un bâtiment carré.

De tous les édifices religieux élevés par les Sabéens, il ne reste, en 332 de l'hégire, dit Maçoudi, que le temple nommé *Maylitya*. Il est situé dans la ville de Harrân, près de la porte de Rikkah ; les gens de cette secte le nomment temple d'Azer, père d'Abraham l'ami de Dieu, et ils

rapportent sur ces deux personnages de longues et merveilleuses légendes.

Le cadi Ibn-Aïchoun a composé une longue *kacideh* sur les croyances des Harraniens dits Sabéens. En parlant du Maglitya et de ses quatre souterrains, où s'élevaient des idoles faites à l'image des corps célestes et des divinités supérieures, ce poète nous divulgue les mystères de ces idoles. Il raconte que les Sabéens introduisaient leurs jeunes enfants dans ces souterrains et les conduisaient en face des idoles. Une pâleur subite, suivie de rougeur, se répandait sur les traits de ces enfants, lorsqu'ils entendaient les sons étranges et les paroles inconnues qui semblaient sortir de ces idoles, grâce aux mécanismes et aux conduits secrets pratiqués à cet effet.

Des prêtres, cachés derrière le mur, prononçaient différentes paroles; le son de leur voix, transmis par des tubes et un appareil d'anches et de tuyaux aboutissant à l'intérieur des statues creuses qui représentaient la forme humaine, semblait sortir des idoles mêmes. Par ce stratagème, emprunté à la plus haute antiquité, ils captaient

la raison, s'assuraient l'obéissance des fidèles, et dominaient à la fois le roi et le peuple.

J'ai vu à Harrân, dit Maçoudi, sur le chambranle de la porte du temple appartenant aux Sabéens, une inscription en caractères syriaques; elle est tirée de Platon, et m'a été expliquée par Malik, fils d'Okboun, et d'autres personnes de la même secte. Elle portait : « Celui qui connaît Dieu, le redoute. » On cite du même philosophe grec l'aphorisme suivant : « L'homme est une plante céleste. En effet, l'homme ressemble à un arbre renversé, dont la racine est tournée vers le ciel, et dont les branches plongent dans le sol. »

LE MULTIPLIANT

DU JARDIN BOTANIQUE DE CALCUTTA.

Un voyageur français, M. Louis Deville, a vu cet arbre en 1853⁽¹⁾. Nous donnons textuellement le passage de la relation où il l'a décrit.



Le Multipliant colossal (figuier sacré) du jardin Botanique de Calcutta. — Dessin de de Bérard, d'après nature.

13 janvier. — Nous profitons du reflux de la marée pour nous rendre au jardin Botanique, peu éloigné de Calcutta. Une petite barque effilée nous conduit promptement au débarcadère. Nous parcourons les allées assez mal entretenues de ce parc. On s'arrête un instant à lire les étiquettes de quelques plantes curieuses; puis nous allons admirer le vert ombrage du figuier multipliant.

Cet arbre couvre un immense terrain qui a environ 990 mètres de circonférence. Il est impossible de se former par l'imagination une idée exacte de cette forêt de feuillage : le tronc principal occupe le centre; il se compose d'une grande quantité d'arbres, rejetons vigoureux d'un seul figuier. Le bois se tord, se contourne, se replie sur lui-même, et présente les plus étranges configurations qu'on puisse imaginer.

Les rameaux de cet arbre immense sont portés par des tuteurs naturels : c'est une intéressante étude que celle de leur formation. Une branche légère comme une liane tombe d'un point quelconque de l'arbre; aussitôt qu'elle atteint la terre, elle se transforme elle-même en

tronc et rapporte sa sève à la tige principale. Ce que la nature a créé, l'art du jardinier ne fait que le protéger, en revêtant d'un étui protecteur les plus jeunes branches qui touchent le sol.

Sous l'épais feuillage de ce figuier s'étend une vaste salle de verdure fort ombreuse. En ce moment, une société anglaise y formait plusieurs quadrilles; les nombreux indigènes qui regardaient danser ajoutaient encore à l'effet pittoresque de ce curieux tableau.

Un autre figuier multipliant s'élève sur les bords mêmes du Hougly⁽²⁾; mais, presque déraciné maintenant, il sera bientôt emporté par la marée.

Nous remontons dans la barque, qui nous ramène promptement à Calcutta.

Le jardin Botanique de Calcutta a été fondé par le docteur Wallich. Sous sa direction, il devint, en peu d'années, la plus riche collection de plantes exotiques qu'on ait ja-

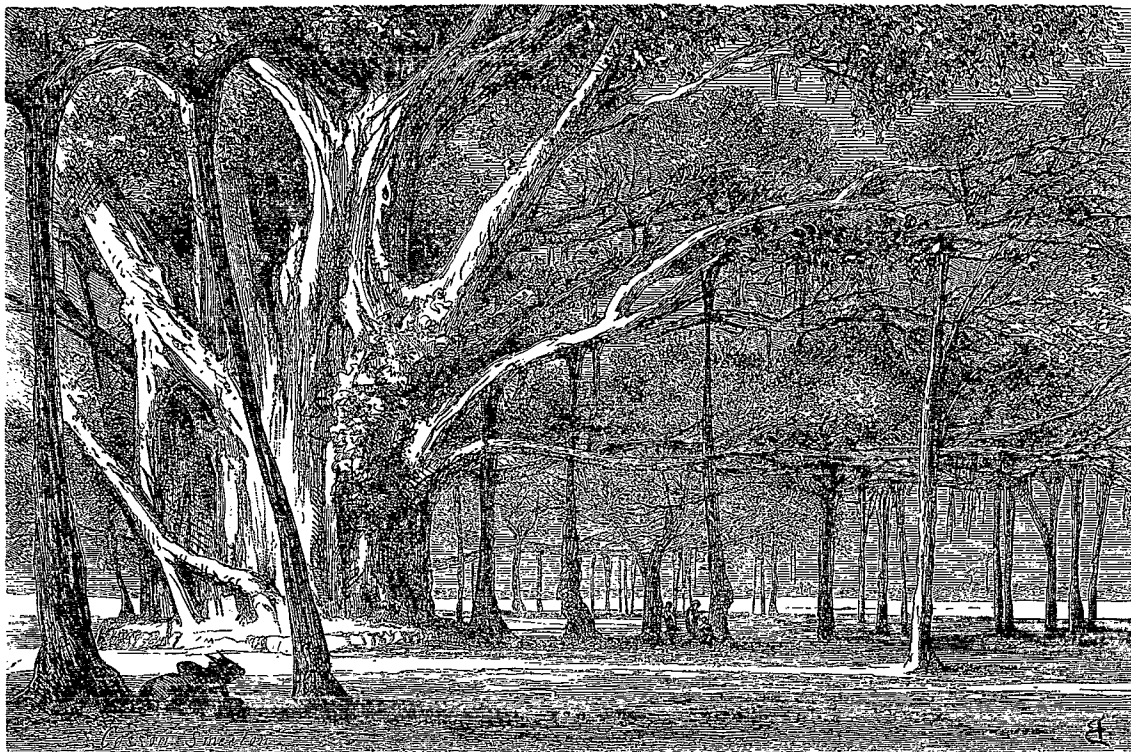
⁽¹⁾ *Excursions dans l'Inde*, par Louis Deville; Paris, 1860.

⁽²⁾ Le Hougly est l'un des embranchements du Gange.

mais vue en Asie. Il déversait annuellement, dit le docteur Hooker ⁽¹⁾, sur toute la surface du globe, à près de deux mille établissements publics ou privés, plus de cinquante mille sujets précieux par leur rareté, leur beauté, leur application aux arts, à l'industrie, à l'hygiène ou à l'économie domestique. On citait ses palissades d'euphorbes et de cactus, ses plantes du Népal, du Pégu, de la Malaisie, des Archipels du grand Océan, et surtout une allée de cycas des Moluques, « dont les troncs étranges, les hautes ramures entre-croisées et les folioles légères rappelaient les piliers, les voûtes, les nervures, l'ornementation et les ombres mystérieuses d'un monument gothique. » ⁽²⁾ L'évêque Reginald Heber parle de ce jardin avec admiration. Au docteur Wallich succéda malheureusement le docteur Griffith, qui, en voulant modifier l'œuvre de son prédécesseur, la détruisit presque entièrement. On ne conserva pas longtemps ce directeur malhabile, et la Compagnie des

Indes l'a remplacé par M. Falconer, il y a déjà bien des années. On voit, d'après le récit de M. Deville, que le mal était loin d'être réparé en 1853.

Il est d'autant plus à désirer de voir le jardin de Calcutta redevenir un modèle de science, une riche pépinière, que c'est sous ce rapport surtout que les Européens peuvent se montrer supérieurs aux Orientaux. « Les jardins indiens, dit M. de Jancigny, bien que soumis à une régularité trop grande peut-être, sont quelquefois enchanteurs. Ils sont partagés par de larges allées au milieu desquelles courent de longs et droits canaux revêtus à l'intérieur de pierre, de stuc même, et aboutissant tous à un centre commun. Chaque côté de l'allée est dessiné par de longues lignes droites de pavots de toutes les couleurs, par des plates-bandes de fleurs dessinées toutes d'une manière uniforme. Il y a toujours quelque chose de riche et d'oriental dans les beaux bouquets d'orangers et de ci-



Le tronc du Multipliant, au jardin Botanique de Calcutta. — Dessin de de Bérard, d'après nature.

tronniers, dans les bosquets où les noirs cyprès se mêlent à des arbres couverts de fleurs, au gracieux et élégant palmier. Dans les chaleurs de l'été, des allées de treillis couverts de vignes impénétrables au soleil, ombragées par les branches de l'arbre qui porte l'arc, offrent de fraîches retraites, bien protégées contre l'ardeur et l'éclat du jour, rendues plus charmantes encore par le murmure des ruisseaux qui arrosent le jardin, par le profond silence et le repos parfait de la nature, assoupie sous les rayons du soleil à midi. »

LES PETITS APPRENTIS ÉCONOMISTES.

Nous avons depuis longtemps le désir de visiter l'une des écoles populaires ouvertes à Londres et aux environs, au prix modique de six sous par semaine pour chaque élève. Elles ont trois divisions : la première reçoit les enfants au-dessous de huit ans ; la seconde, ceux de huit à

onze ans ; la troisième, ceux qui ont dépassé cet âge. Chaque division se partage en deux classes comprenant, l'une les esprits prompts, l'autre les esprits lents, afin que l'instruction s'adapte aux capacités. Nous fûmes introduits dans la seconde division, où la leçon devait traiter d'un objet d'utilité pratique.

Le professeur commença ainsi :

— J'ai dans ma poche une chose que je suis toujours bien aise d'y avoir. Pourriez-vous me dire ce que c'est ?

Les élèves se regardèrent. Une foule d'objets se présentaient à leur esprit. Cette chose dont la possession réjouissait le maître pouvait être une toupie, une ficelle, un couteau, un bouton de métal, un crayon, un chausson aux pommes, un pétard, des billes, etc... Dans l'embarras du choix, ils n'osaient se prononcer.

— Les écoliers aussi sont bien aises d'avoir cette chose en poche, reprit le professeur, quoique le proverbe anglais dise qu'ils ne l'y gardent pas longtemps sans qu'elle y fasse son trou.

Une vingtaine de mains se levèrent à la fois :

⁽¹⁾ *Himalayan Journal*, t. I, p. 2.

⁽²⁾ De Lanoye, *l'Inde contemporaine*, p. 348.

- C'est un charbon.
- Une allumette.
- Un canif.
- Une vrille.
- Un clou.

Le maître secoua la tête :

— Ce que j'ai en poche, dit-il, n'a pas grand pouvoir isolément ; mais quand on en réunit beaucoup, on peut faire avec de grandes choses. Tout dernièrement on en a rassemblé un grand nombre pour élever une statue à un homme dont vous devez connaître le nom, à celui qui a fait le pain d'un sou plus gros qu'il ne l'était autrefois. Savez-vous quel est cet homme-là ?

Les élèves se levèrent : chacun avait sa réponse prête. Tous les noms populaires de l'Angleterre furent mis en avant, sauf le vrai.

Ce devait être le prince Albert.

— Non.

— Le duc de Wellington.

— Ou l'amiral Nelson.

Mais, sommés d'appliquer le rapport de ces divers personnages avec le pain d'un sou, les votants ne purent trouver.

— Cependant, poursuivit le maître, vous devez avoir entendu parler de celui qui a fait que tous les pains sont plus gros sans que les prix en soient augmentés. Réfléchissez ; tâchez de vous souvenir.

Le fils d'un électeur libéral voulait que ce fût Cobden.

Un autre, né de parents irlandais, optait pour O'Connell.

Après pas mal de tâtonnements, et avec un peu d'aide de la part du professeur, il fut décidé que l'homme qui avait rendu le pain bon marché était sir Robert Peel.

— S'il vous plaît, Monsieur, dit un petit raisonneur, ce n'est pas *lui* qui a fait le pain d'un sou plus gros.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est le boulanger qui fait les pains.

Il fallut argumenter avec le petit homme qui prenait trop au pied de la lettre la métaphore du professeur. On lui prouva qu'en faisant supprimer la taxe sur les céréales, sir Robert Peel avait fait baisser le prix des farines et par suite le prix du pain. De là au mot de l'énigme il n'y avait qu'un pas. On devina que l'objet sur lequel roulait la leçon était un sou.

Les auditeurs constatèrent qu'il était rond, dur, brun, pesant, c'est-à-dire plus lourd que la même quantité d'eau ; qu'il était de cuivre et portait une empreinte sur ses deux faces. Ensuite on passa à l'examen du cuivre comme métal, à ses diverses propriétés. Était-il transparent ? non ; il était opaque : ce que le jeune érudit écrivit par un *k*, *o-pa-ke*, sur le tableau noir. Un camarade, plus habile en orthographe qu'en métallurgie, rectifia l'erreur. Un garçon de huit ans, petit pour son âge, mais solide et carré sur sa base comme un cube, se leva, fit deux pas en avant et attendit que le regard du maître s'abaissât sur lui. Beaucoup de mains étaient levées : une petite langue prononça le mot *malleable*, qui fut aussitôt inscrit au tableau. Un autre se chargea d'expliquer que cela signifiait céder à une forte pression, s'aplatir ou s'étendre sous le coup du marteau. On discuta sur l'odeur particulière du cuivre, sur l'*oxyde*, ou vert-de-gris qui se forme à sa surface ; sur les propriétés pernicieuses de cette substance, qui est un poison violent : de là le danger de se servir d'ustensiles de cuivre, casseroles ou cuillers mal étamées. Un des petits auditeurs apporta un exemple à l'appui : Un cuisinier ignorant et malpropre avait failli empoisonner toute une famille en faisant mariner avec du vinaigre un gigot de chevreuil dans une casserole de cuivre. Un autre avait connu un monsieur mort à la suite

d'affreuses coliques, pour avoir mangé dans une auberge un gâteau fait dans un moule de cuivre où s'était formé du *vert-de-gris*. Le petit cube attendait toujours que son tour arrivât. Enfin l'œil du maître s'arrêta sur lui, et il s'écria d'une petite voix argentine :

— S'il vous plaît, Monsieur, je connais une autre propriété du cuivre.

— Quelle est-elle ?

— Il est *inorganique*.

Ce terme scientifique éclata comme une bombe au milieu de la petite assemblée.

— Et savez-vous, mon petit homme, demanda le maître, ce que veut dire *inorganique* ?

— Je crois que oui, Monsieur. On appelle ainsi les corps qui n'ont ni mains pour prendre, ni pieds pour marcher.

— Et vous pourriez ajouter : ni yeux pour voir, ni nez pour sentir, ni oreilles pour entendre ; en un mot, qui n'ont pas la vie, ce qui en fait des corps inertes, comme les pierres et les métaux.

Le maître expliqua les différences entre le règne organique et le règne inorganique. Il fut aussi question des mines de cuivre où l'on trouve ce métal combiné avec le soufre ; il se nomme alors pyrite de cuivre. Nous devenions trop savants, quand l'heure sonna, et nous avertit que la leçon était finie. On nous introduisit alors dans la troisième division, où de jeunes philosophes, au-dessus de onze ans, répondirent à cette première demande :

— Quand vous achetez un pain, que donnez-vous en échange ?

— De l'argent.

— Et qu'est-ce que l'argent ?

Partant de ce point, ils passèrent en revue, à travers une série de questions, les relations économiques des sociétés civilisées. Ils définirent nettement la richesse, le capital, le salaire, le travail. Il était évident que les réponses spontanées n'étaient point apprises par cœur ; les expressions différaient, mais l'idée était juste. A l'exception d'un enfant maladif, tous les élèves prenaient un intérêt vif et réel à la discussion. Un petit blondin, des plus jeunes de la classe, et dont les pieds atteignaient à peine la terre, les yeux fixés sur le professeur, la figure éclairée par un intelligent sourire, suivait avec une attention soutenue les raisonnements qui se succédaient. Quand un camarade hésitait, il répondait pour lui correctement, et quand les autres savaient leur affaire, il donnait sa solution à demi-voix, pour le seul plaisir d'être de la partie. Ce futur petit membre des Communes eût pu en remontrer à plus d'un homme d'État à barbe grise.

Les notes que nous avons prises dans cette séance donneront une idée de l'effet pratique produit sur les enfants par l'enseignement des faits qui touchent au bien-être social des classes ouvrières.

— Qu'est-ce que le salaire ?

Les réponses varient de forme :

— C'est la récompense du travail. — Le capital employé pour acheter du travail.

— Quand vous serez hommes et travailleurs, recevrez-vous tous le même salaire ?

— Non ; les uns seront payés plus, les autres moins.

— Pourquoi ?

— Parce que le prix du travail dépend, entre autres choses, de la valeur de ce travail, et que cette valeur diffère selon les gens.

— Comment cela ?

— Quelques-uns sont plus habiles que d'autres.

— Pourquoi ?

— Parce qu'ils se sont donné plus de peine, ont dé-

pensé plus de temps, et peut-être plus d'argent pour acquérir ce qu'ils savent; et ils doivent être payés d'autant plus qu'ils ont plus dépensé.

— Alors, ce qu'un homme peut gagner, n'importe dans quelle profession, dépend de ce qu'il sait?

— Oui; et d'autres choses encore. Il doit être laborieux.

— Qu'est-ce qu'être laborieux?

— C'est prendre la peine de faire son travail le mieux qu'on peut en conscience. De deux hommes également habiles et travailleurs, celui qui est le plus laborieux fera une meilleure besogne, et devra être payé en conséquence.

— Le taux du salaire dépend-il *seulement* de l'habileté et de la conscience de l'ouvrier?

— Non: il faut qu'il soit sobre. Un ouvrier habile et laborieux qui s'enivre perd ses avantages et diminue de sa propre valeur.

— Alors, l'ouvrier qui est habile, laborieux et sobre, a droit au meilleur salaire. Y a-t-il d'autres qualités désirables dans le contrat passé entre l'ouvrier et le patron?

Un jeune amateur des mesures hygiéniques cria tout du haut de sa tête: — L'ouvrier doit être propre.

Mais il s'éleva aussitôt des objections. Il y a bon nombre de métiers inconciliables avec la propreté; il fallut renoncer à cette condition. La plus forte tête de la classe déclara que « l'ouvrier devait être *honnête*; il aurait beau être habile, laborieux, sobre, s'il n'est pas digne de confiance, sa valeur est nulle pour le patron. » En conséquence, l'honnêteté fut ajoutée à la liste.

— En admettant, reprit le professeur, qu'un homme ait toutes ces qualités, il y en a encore une qui fera qu'à mérite égal un autre l'emportera sur lui. Quelle est cette qualité?

Une demi-douzaine de voix s'écrièrent: — C'est l'exactitude. S'il n'est pas ponctuel, il aura moitié moins de valeur que celui qui joint aux mêmes avantages la ponctualité.

Après avoir posé ces principes, les petits garçons conclurent que deux bonnes qualités valaient mieux qu'une seule; et que celui qui réunissait les cinq dont il était question avait plus de chances de réussite et de haute paye.

Les rapports entre le capital et la population, la concurrence, la baisse et la hausse des salaires, furent familièrement discutés. Les enfants s'affirmaient ainsi dans les vérités qui devaient régler leur vie, et ils le sentaient. Ils apprenaient comment on doit travailler et pourquoi l'on travaille. On leur enseignait à quel point la sympathie humaine doit intervenir, et intervient souvent, pour faciliter et adoucir les relations d'affaires qui existent d'homme à homme, de patron à ouvrier. Comment, lorsqu'un camarade est arrêté par la maladie, ou devient infirme, les plus forts sont prompts à faire sa besogne pour ne pas le priver du salaire d'où dépend sa vie. Ils comprenaient que cette aide, si nécessaire, n'était pas *toujours* donnée, mais que c'était un devoir auquel il se fallait exercer de bonne heure, et qui devenait réciproque. Ils étaient initiés aux innombrables avantages de la mutualité dans le bien. On leur expliquait comment la fluctuation des salaires tient à des causes naturelles, et doit être acceptée comme un fait que l'union, le travail et une cordiale entente peuvent seuls modifier.

Ces enfants, qui apprennent ce qu'est le travail et ce qu'il vaut, comment on se doit aider et entr'aider, se sépareront, selon toute apparence, de l'aveugle et malheureuse foule qui, agissant sous l'influence d'écrits inven-

diaires et d'orateurs de cabaret, cherche dans la violence et le trouble des remèdes à ses maux. Je ne serais pas étonné qu'un homme d'État en herbe, qu'un futur politique pratique sortit de cette classe; et ne serait-elle pour l'Angleterre qu'une pépinière d'honnêtes et laborieux travailleurs, de braves citoyens, elle rendrait au pays un immense service. Or, il existe chez nos voisins d'outre-Manche des centaines d'écoles où les problèmes les plus difficiles de l'économie politique sont posés et résolus par des bambins de douze et treize ans.

DIEU.

Le premier culte qui soit agréable à Dieu, c'est d'être droit, juste, bienfaisant; de rester fidèle à sa parole, de sacrifier sans hésitation et sans murmure son intérêt à son devoir; de ne pas dégrader en soi, par des lâchetés ou des bassesses, le noble caractère de l'humanité; d'éviter avec scrupule toute occasion de blesser les droits d'autrui; de chercher, au contraire, l'occasion de se sacrifier au bonheur de ses semblables; de se faire un cœur bienveillant pour toutes les créatures de Dieu, et de laisser après soi des exemples de vertu et un souvenir sans tache.

Mais suffit-il, pour honorer Dieu, de se montrer fidèle à sa loi en faisant le bien? A côté de ce premier de tous les devoirs, n'y en a-t-il pas un autre plus spécial et dont nous ne saurions nous affranchir sans crime?

La reconnaissance ne doit pas être muette; elle doit se produire par des actes. Il y a quelque chose qui choque la conscience dans le spectacle d'un homme qui ne cherche pas toutes les occasions de montrer sa reconnaissance à son bienfaiteur; de même il ne se peut qu'étant les enfants de Dieu, on n'entende pas sur nos lèvres le nom de notre père.

Il ne faut pas dire que Dieu n'a pas besoin de nos respects, car la grandeur du bienfaiteur ne nous affranchit pas de nos obligations. Il est dans l'ordre que nous lui témoignions notre reconnaissance, quoiqu'il ne puisse rien résulter à l'égard de lui de notre reconnaissance ou de notre ingratitude.

A ce premier motif il en faut joindre un autre: c'est qu'inutile pour lui, notre reconnaissance est profitable pour nous. Tout sentiment conforme à l'ordre est sanctifiant. La piété envers Dieu nous donne de nouveaux motifs d'aimer le bien et de le pratiquer, et elle-même est un moyen de nous rendre le bien plus facile à accomplir. Tous les élans d'une âme pieuse et éclairée vers Dieu sont en même temps des aspirations vers la vertu, et elle ne peut pas accomplir un seul acte d'adoration sans se rappeler la nécessité d'obéir toujours au devoir, pour être toujours digne d'adorer Dieu.

Jules SIMON.

PÂTÉS D'ANGUILLE.

On voit par un passage de Monstrelet que, de son temps, des chevaux portaient habituellement des charges de pâtés d'anguille de Mantes à Paris.

LE COUTEAU DE SAUVETAGE.

Vers l'année 1738, un navire portugais qui faisait le commerce des fruits avec la France étant surpris par une effroyable tourmente, chacun des passagers songea à se tirer du péril. On était devant les côtes de la Bretagne; les flots déferlaient avec furie sur le rivage. Deux jeunes gens habiles nageurs comprirent qu'ils étaient de force à

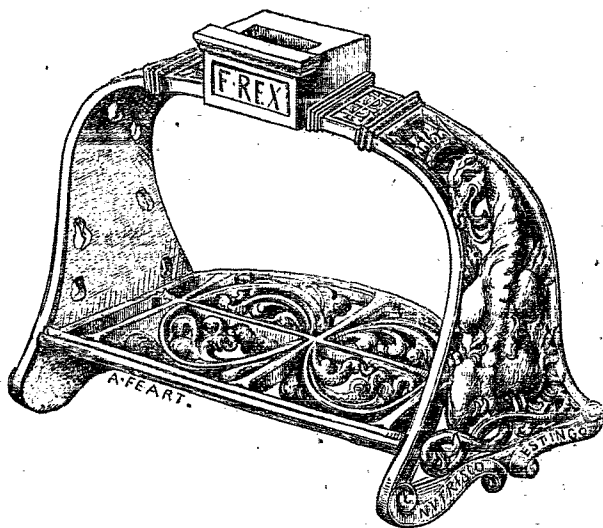
gagner la terre, mais qu'en l'atteignant ils n'étaient pas sûrs de s'y maintenir; ils mirent un grand couteau dans leur bouche et se jetèrent résolument à la mer, pendant que l'embarcation, dont on n'eut plus de nouvelles, s'éloignait. Ils aimèrent mieux prendre ce parti que de s'exposer avec la foule dans la chaloupe. Après avoir longtemps combattu contre les flots, ils prirent pied tous deux et gagnèrent le bord de la mer, et par le moyen de leurs couteaux qu'ils enfoncèrent dans le sable, ils résistèrent aux vagues qui les auraient entraînés. (Voy. Nieuhoff, *Mémoires instructifs pour un voyageur dans les divers États de l'Europe*, etc.)

ÉTRIERS DE FRANÇOIS I^{er}, AU MUSÉE DE CLUNY.

Ces étriers en cuivre doré, et dont les pièces sont maintenues par des barres d'acier, présentent sur la face l'inscription F. REX, et sur les branches, les salamandres de François I^{er}, qui, placées perpendiculairement, sont surmontées de la couronne royale. Au-dessous, et dans un phylactère, se trouvent les mots NUTRISCO ESTINGO (Je nourris et je tue), qui, comme on va le voir, ne sont qu'une partie d'une devise entière.

Mais avant de passer outre, un mot sur le pouvoir imaginaire dont on gratifiait alors les salamandres, car seul il peut donner le sens qu'elles ont, placées au-dessus de la devise.

Tout amphibies qu'ils sont, ces petits animaux, qu'on pourrait désigner sous le nom de lézards d'eau, ont passé pendant longtemps pour avoir le triple privilège de vivre



Un des étriers de François I^{er}, au Musée de Cluny.

au milieu des flammes, d'exercer sur le feu un empire souverain, et de pouvoir l'éteindre. Quant au sens de la devise qui les accompagne, telle est l'explication que Pierre Dan nous donne dans son *Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau*; page 191 :

« Devise autant remarquable qu'elle est mystérieuse, par laquelle cet illustre monarque (François I^{er}) voulait signifier le soin qu'il prenoit de conserver les gens de bien et punir les méchants. Et de fait, un auteur de son temps écrit que ce prince, étant encore jeune, fit faire quelques médailles, où d'un côté il est représenté, et sur le revers il y avait une salamandre parmi les flammes, et cette inscription italienne : *Nutrisco il buono e spengo il reo* (Je nourris le bon et je tue (ou j'éteins) le méchant. »

Cette interprétation admise, reprenons vite nos étriers, et voyons comment celui d'un monarque français a pu se trouver en Espagne et revenir en France. Laissons la parole à M. du Sommerard père, au zèle duquel nous en sommes redevables, et répétons ici ce qu'il a écrit dans le tome I^{er} des *Arts au moyen âge*, page 408 :

« Ce fut, nous l'avouons, une des plus vives de toutes les joies de notre longue carrière de collecteur, semée d'ailleurs de tant d'anxiétés et de quelques déceptions, que celui où il nous fut donné d'arracher à des mains étrangères le trophée non douteux de notre terrible défaite de 1525. Il faut croire cependant que nous nous possédâmes assez pour ne pas éveiller l'attention, et par suite la cupidité du marchand espagnol, qui continuait à lire *austriaco* pour *nutrisco*, et se tuait à nous démontrer qu'il ne s'agissait de rien moins que des étriers d'un roi (*rex*) d'Autriche (*austriaco*), comme qui dirait de François, empereur alors régnant, lequel pouvait joindre à ce titre celui de roi de Bohême ou de Hongrie, etc. Quel fut aussi notre surcroît de surprise, quand nous lûmes sur sa facture : « Provenant de la vente faite à Madrid chez le comte de Lannoy », origine confirmative de cette première pensée que nous avait d'abord suggérée la provenance directe de Madrid de ces objets à l'usage de François I^{er}, que ces dépouilles de l'illustre captif avaient été laissées comme souvenir gracieux, au commandant en second de l'armée de Charles-Quint, du choix que fit de lui notre prince, à bout de prouesse, par la remise d'une épée qu'il refusait de rendre à un traître (le connétable de Bourbon). »

La provenance ainsi expliquée, voyons en peu de mots à quelle époque remonte l'usage des étriers. Si, à l'absence complète de toute représentation d'étriers, tant sur les pièces de monnaie que sur les statues équestres, sculptures anciennes et arcs de triomphe; si, au sentiment d'Hippocrate (460 ans avant J.-C.), qui attribuait une maladie due à l'état de pendaison des jambes à la suite d'un usage prolongé du cheval, nous ajoutons le soin que chaque gouverneur de province, soit en Grèce, soit à Rome, avait de faire placer le long des chemins, et à des intervalles assez rapprochés, de grosses pierres servant de *montoir*, aidant le cavalier à se mettre en selle, nous aurons la preuve que l'usage de ce complément de harnachement ne remonte qu'à une époque bien plus rapprochée de nous. En effet, depuis les travaux de Beckmann, de Gruter, de Polydore, et autres savants qui ont spécialement étudié le harnachement des chevaux depuis les temps les plus reculés, il paraît que l'usage des étriers ne remonte pas, en Occident, au delà du sixième siècle de Jésus-Christ. Suivant ces auteurs, il n'aurait même commencé à se répandre en France qu'à l'époque des croisades (onzième siècle), époque à laquelle les Français s'empressèrent d'adopter la forme de ceux dont se servaient les Orientaux, c'est-à-dire de ces étriers dont la lanière est tellement courte que, ne pouvant servir de point d'appui pour aider le cavalier à se mettre en selle, il était obligé d'avoir recours à un *montoir* qui le plaçait au niveau de l'étrier. Malgré ce grave inconvénient, ce genre d'étrier fut très-longtemps de mode; car si l'histoire nous apprend que « entre les murs du Louvre, dans les environs de la rue Froidmantel et de Champflori, se trouvait (1380) le *montoir* du roi Charles V et de la reine Jeanne de Bourbon », nos souvenirs nous en rappellent plusieurs qui existaient encore au commencement du siècle, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des cours d'hôtels dont la construction datait de la fin du quinzième.

Ces montoirs, se composant de deux pierres d'inégale hauteur, formaient escalier.

THÉOPHRASTE RENAUDOT,

FONDATEUR DES CONFÉRENCES ET DU JOURNALISME EN FRANCE.

Voy. p. 305, Conférences littéraires et scientifiques du dix-septième siècle.



Théophraste Renaudot. — Dessin de E. Lorsay, d'après une estampe de la Bibliothèque impériale.

Théophraste Renaudot était né à Loudun, en 1584. On a peu de renseignements biographiques sur sa famille et sur l'emploi de ses premières années. Il paraît qu'il avait d'abord étudié en Provence avant de venir suivre à Paris les cours de la Faculté de médecine, et il ne faut pas que ses études aient été primitivement tout à fait aussi médiocres qu'on l'a prétendu, puisqu'on le voit plus tard répondre à ses détracteurs parfois en vers latins, et qu'il parlait avec facilité la langue en usage parmi les doctes de son temps. Aux yeux de ses confrères, disons-le tout de suite, son tort principal était d'avoir suivi plus particulièrement les cours de chirurgie, et d'avoir étudié la médecine sous un chirurgien.

Ce ne fut pas à Paris qu'il soutint sa thèse; on le lui a assez reproché pour que cette circonstance doive être signalée même dans une biographie rapide. L'année 1606 le trouve muni d'un diplôme obtenu à la Faculté de Montpellier, et pour acquérir le titre fort envié de docteur, il ne lui avait fallu qu'une préparation de trois mois à peine; cela prouve tout au moins en faveur de son ardeur au travail.

Un des premiers soins de Renaudot est de se faire inscrire parmi les médecins du roi, ce qui n'était alors ni très-difficile ni très-utile au point de vue pécuniaire. Il

néglige peut-être la clientèle, comme on l'a écrit; mais il fait usage de son titre au profit de ses projets. Il voyage d'abord, et bien que ses biographes se taisent sur les lieux qu'il visite dans ses diverses pérégrinations, on peut supposer qu'il parcourt la Hollande et l'Italie. Peu favorisé des biens de la fortune, il mène d'abord une vie fort obscure; on prétend même que de retour en France, il est contraint de se faire maître d'école. C'est, à ses yeux, un moyen de combattre l'ignorance, et nous savons ce qu'elle était alors en France. La province du Poitou est la localité où il s'établit d'abord; sa renommée s'y propage, et il n'est déjà plus inconnu quand il vient demeurer à Paris, en l'année 1612. La médecine ne lui offre encore que des ressources insuffisantes; il réunit chez lui des jeunes gens qu'il héberge et auxquels il fait des cours. Puis il entre sérieusement dans la vie active, et il met à exécution ce qu'il a rêvé dans ses voyages; il fonde tour à tour le bureau d'adresses, le mont-de-piété, les consultations gratuites pour les pauvres, les conférences publiques sur les sciences, moins les sciences théologiques, et enfin le journalisme.

Avant de fonder la *Gazette de France*, Théophraste Renaudot portait le double titre de *commissaire général*

des pauvres et de maître et intendant général du bureau d'adresses⁽¹⁾, centre commun d'informations dont nous ne pouvons nous figurer aujourd'hui l'utilité prodigieuse qu'en jetant un regard en arrière et en nous représentant ce qu'était la France, sans moyens aucuns d'informations sur ses besoins industriels et commerciaux ou sur son activité judiciaire, nulle publication utile ne répondant alors aux besoins des populations.

L'abbé Mercier de Saint-Léger, qui ne pêche pas par esprit d'indulgence, dit que Théophraste Renaudot « avait de l'adresse, de la souplesse, du manège » ; pour être juste, il eût dû parler de sa persévérance, de son énergie, et, pourquoi ne le dirions-nous pas ? d'une charité bien dirigée dans ses desseins. La nature de cet esprit entreprenant avait singulièrement frappé Richelieu ; c'est pourquoi l'illustre ministre lui avait accordé sans difficulté le privilège nécessaire pour fonder la *Gazette de France*, dont le premier numéro parut le 1^{er} mai 1631. Ce ne fut d'abord qu'un assemblage assez incohérent de nouvelles présentées d'une façon claire, mais sans réflexions. Toutefois, dès cette époque, on voit poindre la satisfaction d'un besoin intellectuel qui est devenu toujours croissant, et l'on reconnaît toute la puissance de ce que Royer-Collard appelait « une nécessité sociale, plus encore qu'une institution politique. »

Lorsqu'on a lu attentivement les dix ou douze volumes qui ouvrent l'immense collection de la *Gazette de France*, lecture, nous devons l'avouer, qui exige une certaine dose de patience, on partage complètement l'avis de l'habile historien de la presse en France, M. Hatin ; on est frappé des différences qui existent entre la rédaction de cette feuille et celle des journaux actuels⁽²⁾ ; « mais enfin c'était le journal : l'instrument, l'arme était créée ; le temps devait faire le reste. » Puis on se rappelle encore ce qu'écrivait, il y a plus de cinquante ans, un savant historien de la Pologne : « Théophraste Renaudot a peut-être mieux servi l'humanité, en débitant des nouvelles et inventant les Gazettes, qu'en imaginant quelque nouveau remède salutaire pour les uns et mortel pour les autres. »

La dernière partie de cette phrase contient en soi ce qui devint la cause première et féconde des interminables accusations de charlatanisme, des allégations acrimonieuses, des procès injustes, qui empoisonnèrent toute la carrière d'un homme auquel on ne peut refuser le génie inné des affaires et le vif sentiment du progrès. Dans la pratique de la médecine, qu'il ne paraît jamais avoir abandonnée, Renaudot ne s'en tenait pas, comme quelques-uns de ses confrères, à ces remèdes par trop anodins que l'école de Salerne préconise depuis des siècles, et dont les moyens curatifs se basent sur cette pharmacopée innocente dont

(1) Le prospectus du bureau d'adresses était resté jusqu'à ce jour complètement inconnu. Un exemplaire en a été retrouvé par le savant bibliothécaire de Rouen, Pottier, qui l'a communiqué à M. Hatin. Nous reproduisons ici son titre :

« Inventaire des adresses du bureau de rencontre, où chacun peut donner et recevoir avis de toutes les nécessités et commodités de la vie et société humaine, par permission du Roy. Contenu en ses brevets, arrest de son conseil d'Estat, déclaration, privilège, arrêt de Cour de parlement, sentence et jugement donnez en conséquence. » Dédié à Monseigneur le Commandeur de la Porte. Par T. Renaudot, médecin du Roy. Paris, à l'enseigne du Coq, rue de la Calandre, sortant au marché neuf, où le dit bureau est establi. »

Cet opuscule peut être rangé à bon droit parmi les raretés pour ainsi dire introuvables du dix-septième siècle.

Cette institution ne demanda pas moins de dix-huit ans d'essais. Favorisée par l'influence de Richelieu, elle paraît avoir obtenu un plein succès dès l'année 1630.

(2) A ceux qui voudraient quelques documents précis sur la bibliographie de la Gazette, nous indiquerons ce que disent Brunet et Psautre, mais nous renverrons surtout à l'*Histoire politique et littéraire de la presse en France*, avec une introduction historique sur les origines du journal, et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine ; par Eugène Hatin. Paris, 1859, 8 vol. in-8.

Molière s'est tant moqué. Il avait eu le malheur de se montrer partisan du tartre stibié, qu'on appelait alors l'antimoine, et sans vanter outre mesure ce remède puissant, qu'il n'hésitait en aucune circonstance grave à employer, il s'était fait une sorte de cas de conscience d'en vanter les effets dans un gros livre devenu fort rare aujourd'hui, et qui, en définitive, prouve qu'il était clairvoyant en médecine comme il le fut en littérature et en administration. Le succès de cet ouvrage suffit, comme Moréri l'atteste, pour émouvoir outre mesure la bile d'un confrère que l'acrimonie spirituelle de son style a fait triompher de l'oubli. Guy Patin, certes, peut être compté encore aujourd'hui parmi les hommes les plus spirituels et les plus dégagés de préjugés de son époque ; mais lorsqu'on examine sérieusement son injuste polémique avec Renaudot, il est impossible de reconnaître en lui l'esprit de modération et de justice qu'on demande à un homme de sa profession. Sous le prétexte fort spécieux de ramener la médecine contemporaine à l'usage des remèdes simples, tels que les infusions de roses pâles, de bourrache et de bouillon blanc, il n'est pas d'invectives acerbes, d'imputations odieuses et de grossières plaisanteries que le caustique docteur n'ait employées pour déconsidérer son confrère. La réputation de science et de probité dont jouissait l'ennemi déclaré de l'antimoine porta bientôt ses fruits, et dix ans après l'apparition des premières Gazettes, ce ne fut pas la faute de Guy Patin si son collègue ne fut pas complètement ruiné ; son âpre colère le poursuivit jusque dans sa vie intime, et l'atteignit même dans la personne de ses enfants ; ses deux derniers fils n'ayant pu être admis à faire partie de la Faculté qu'à la condition de renoncer aux prétendus avantages qu'ils pourraient retirer des utiles institutions de leur père.

Tous ceux qui ont lu les lettres de Guy Patin⁽¹⁾, et ils sont nombreux, ont certainement goûté la franche allure de leur style, la malice amusante qui domine dans les récents du spirituel docteur, et à côté de cela, la probité, la réelle bonhomie qui fait le fond de son caractère ; mais dans toutes ces lettres trouvera-t-on un seul passage comparable à ces simples paroles qui furent si bien mises en pratique par son rival :

« Le plus grand bien que l'on puisse faire est de donner un bon avis (selon saint Bernard), non-seulement aux pauvres, mais à toutes personnes. »

« Le plus assuré moyen, pour empêcher la pauvreté et mendicité d'advenir, est de fournir promptement à tous ceux qui en sont menacés les occasions de s'ayder de leur industrie. »

Quels qu'aient été les progrès immenses, inattendus, peut-être, de la *Gazette de France*, cet embryon de journal politique, qui compta plus d'une fois parmi ses rédacteurs Louis XIII et Richelieu, l'institution par laquelle Renaudot fut essentiellement utile à ses contemporains fut ce bureau d'adresses qui siégea durant tant d'années rue de la Calandre, et auquel l'esprit actif du fondateur rattacha plusieurs établissements secondaires dont on ne conteste plus l'utilité : les bureaux de prêt sur nantissement, imités des monts-de-piété d'Italie, et les cabinets de consultations gratuites. Ce fut cependant ce bureau d'adresses qui offusqua le plus ses doctes ennemis, et qui fit condamner plus tard la Faculté de Montpellier⁽²⁾ dans

(1) Voy. la Table de trente années.

(2) Voy. le « Factum du procès d'entre Th. Renaudot et les médecins de l'Eschole de Paris ; — Requête présentée à la Reine » par Théophraste Renaudot en faveur des pauvres malades de ce royaume. » Quatre-vingts ou cent docteurs de la Faculté du Midi se succédaient, en effet, chez Renaudot pour maintenir l'exercice si charitable des consultations ; ils furent condamnés à les cesser par un arrêt de l'autorité.

la personne du médecin auquel elle avait concédé un droit qu'on jugea exagéré.

Au milieu de ces institutions naissantes, la vie de Renaudot était singulièrement laborieuse, et il ne paraît point que le profit qu'il tirait de tous ses travaux ait accru sa fortune; il se plaint même d'une perte de plus de 2 000 livres qu'il aurait éprouvée dans sa distribution de remèdes aux pauvres de Paris, alors que Louis XIII lui faisait la concession d'un vaste bâtiment pour recueillir les moins valides, concession qui demeura sans résultat.

En dépit de ces vicissitudes diverses, le bureau d'adresses de la rue de la Calandre continuait à fonctionner; mais ses attributions nombreuses embarrassaient parfois sa marche, ses revenus étaient d'ailleurs des plus modestes; le bureau de prêt seul pouvait les accroître, malgré la modicité du droit exigé pour qu'on pût le maintenir (1). La calomnie se fit une arme de ce droit, prélevé avec modération, pour abattre cette institution qui fut relevée plus tard par le gouvernement, et surtout pour noircir celui qui l'avait fondée. En 1641, les attaques se multiplièrent et devinrent plus vives; un ordre péremptoire de Richelieu s'opposa à ce que Renaudot fût gêné dans l'exercice de ses charités. Un an plus tard le grand ministre s'éteignit, et dès lors l'homme aux inventions ne put lutter contre ses ennemis. Il succomba le 25 octobre 1653.

Il y a un fait essentiel à remarquer dans cette rapide biographie, c'est qu'aucune des fondations commencées par Théophraste Renaudot n'a été stérile; qu'avec les siècles toutes ont grandi, et que, dès l'origine, elles montrent la vigueur singulière dont fut pourvu cet esprit initiateur. Le renouvellement des conférences publiques durant notre âge n'en est pas une des preuves les moins éclatantes.

Père d'une nombreuse lignée qui l'a imité dans son amour pour le bien public, et qui compte d'ailleurs parmi ses membres un académicien célèbre, Renaudot trouva parmi les siens d'actifs coopérateurs. Par lui-même, ce n'était pas seulement un organisateur intelligent, c'était un combattant zélé toujours prêt à défendre les principes qui le faisaient agir. Il fournit la preuve de ce que nous avançons surtout à la fin de sa carrière, quand, les colères s'étant accumulées, il fut attaqué même par les étrangers, alors qu'il n'avait plus pour le couvrir de sa défense la puissante protection du cardinal. Affaibli par l'âge, brisé par le travail, tourmenté par des infirmités croissantes, dont son confrère Loret le plaint en nous en faisant un si triste tableau, il reprend toute la vivacité de son esprit, lorsqu'on l'accuse au dehors d'avoir abandonné les fonctions de médecin pour ne songer qu'à la poursuite de projets imaginaires et surtout de gains illicites.

« Ne m'incitez plus à reprendre mon ancienne profession, la médecine. On ne reprend pas ce qu'on n'a pas quitté; j'ordonne encore de l'ellébore à ceux qui en ont besoin. »

UNE DEVISE SUR UNE ÉPÉE.

ANECDOTE.

Je me rappelle une anecdote curieuse, que j'ai lue jadis dans un de ces vieux livres dont se composait la bibliothèque de don Quichotte, brûlée trop tard par le bon curé du Toboso.

(1) La Biographie générale évalue à 3 pour 100 le droit perçu par le bureau; mais elle fait remarquer qu'on y exigeait des frais d'enregistrement et que l'on n'avancait le prêt que pour le tiers de l'estimation. La nécessité d'une vente à jour fixe, lorsque les engagements n'étaient point remplis, souleva, dit-on, mainte tempête.

Un chevalier méditait une félonie odieuse contre un de ses bienfaiteurs. Il était en marche, tout armé, à la tête de quelques routiers, pour commettre son crime. En côtoyant un bois, il se sentit fatigué; laissant donc ses compagnons sur la route, il pénétra sous les arbres et s'arrêta près d'une fontaine; afin d'être plus à l'aise, il mit à côté de lui ses armes, et bientôt s'endormit. Tout à coup il fut réveillé par un bruit singulier. Il regarda de tous côtés et ne vit personne. Il allait refermer les yeux, lorsqu'il s'aperçut que son épée n'était plus appuyée sur l'arbre contre lequel il s'était assis. L'avait-on dérobée? Il se leva, chercha, et découvrit enfin que, par suite sans doute d'un mouvement involontaire qu'il avait fait en dormant, elle était tombée dans la fontaine. Il fut obligé d'entrer dans l'eau pour l'en retirer. Mécontent, il s'empressa de l'essuyer; son regard alors s'arrêta sur cette devise, que son père avait fait graver sur la lame : *Loyauté passe tout, et faulseté si honnit tout, et déçoit tous hommes dedans quels elle se héberge*. Ces mots, qu'il avait pourtant lus souvent, l'émuèrent cette fois si profondément, que, saisi de remords et d'indignation contre lui-même, certain d'ailleurs que son projet de félonie ne pouvait plus être gardé secret, et qu'il aurait à l'expier par le mépris du monde comme par celui de sa conscience, il se transperça de son épée.

CARACTÈRE.

Rien n'est plus rare qu'un caractère dont toutes les parties soient dans un accord parfait. Tout est contradiction dans la plupart des hommes, et il en est bien peu dont la vie réponde aux projets qu'ils ont formés ou aux espérances qu'ils ont fait concevoir. MÉRIMÉE.

LE FOYER.

Dans la maison inhabitée, voyez l'âtre éteint, ces pierres grises devant ce fond noir et béant : cela est laid, cela est triste. Mais que la maison se remplisse d'êtres vivants, quelle transformation s'accomplit! Sur ces mêmes pierres, au milieu des cendres moelleuses, un gai brasier resplendit, tandis que la flamme hardie, et joyeuse, et chatoyante, lèche et blanchit la sombre paroi du foyer.

Le foyer, c'est l'âme de la maison.

N'est-ce pas près de lui, sur les genoux de sa mère, que l'enfant aimé apprend à aimer à son tour? Voyez-le jouer et sourire, tandis que son regard ignorant et candide s'arrête sur le regard de ses parents ou de son aïeule, comme pour leur demander la route et le secret de l'avenir. Aux douces clartés du foyer, le premier enseignement qu'il reçoit, c'est l'amour.

Quand il grandit, quand les passions s'éveillent en lui, et que, inexpérimenté, sans force et sans sagesse pour résister aux tentations qui l'assiègent, sa jeune âme peut succomber sans retour peut-être; où trouvera-t-il du secours? Encore aux saintes clartés du foyer, dans la sagesse et dans la force de ceux qui l'ont devancé, et qui peuvent lui dire comment on combat et comment on triomphe.

Plus tard, devenu homme, où rencontrera-t-il le repos après sa rude journée de travailleur? où puisera-t-il le courage pour se préparer aux luttes, et, qui sait? aux souffrances du lendemain, si ce n'est près du foyer où, dans les saines joies de la famille, il trouve l'aliment réparateur de l'énergie de son âme?

Et combien qui, enveloppés des mille réseaux de la tentation, entraînés par les folles attractions du désir, n'ont

été retenus sur le bord de l'abîme, ô flamme sanctifiante du foyer domestique, que par ton pur reflet sur un visage de femme ou sur un front d'enfant ! Adorable harmonie des plans de Dieu ! l'être fragile, impuissant, et qui ne saurait vivre une heure sans protection, devient par sa seule innocence l'ange gardien de l'homme fort.

Mais le voici vieilli, cet homme ; ses cheveux ont blanchi, ses membres roidis par l'âge se refusent à la vie active, et c'est encore près du foyer que nous le retrouvons. De quoi lui parle-t-elle maintenant, la sympathique clarté de l'âtre ? Non plus de l'avenir vague et brillant des jeunes âmes, ni de la lutte des cœurs vaillants, mais du passé où ses jours se sont ensevelis l'un après l'autre, où ses espérances déçues avec ses joies réalisées, glissant ensemble des doigts du Temps, sont tombées comme tombe sur le foyer la cendre du bois consumé.

Heureux est-il alors, celui qui dans sa mémoire ne rencontre que des souvenirs purs et exempts de regrets ; celui qui en face du devoir n'a pas faibli, celui qui jamais n'a imposé silence à sa conscience, celui dont le cœur toujours ouvert a beaucoup aimé. Celui-là, dans cette halte près du foyer, entre son œuvre accomplie et la tombe, est en paix, et c'est d'un regard serein et joyeux d'espérance qu'il entrevoit et salue par delà la mort les horizons de la prochaine éternité. — Son foyer est un sanctuaire où ceux qu'il a devancés viennent apprendre comment on doit vivre afin de pouvoir bien mourir.

Mais l'homme qui n'a jamais écouté les enseignements du foyer domestique ; l'homme qui a gaspillé sa vie, la jetant sans remords aux choses de la terre ; qui, sacrifiant tout à la soif de posséder, a sans cesse arraché de son cœur ce qui pouvait y germer de pitié ou d'amour ; qui, étouffant en lui toute aspiration élevée et généreuse, n'a écouté que les conseils d'une ambition fausse et mondaine ; en un mot, l'homme qui, méconnaissant l'essence impérissable de son être, a voulu jouir à tout prix : cet homme vieilli, faible, infirme, n'est plus qu'un objet de dégoût. Voyez-le, tout en lui est de la terre ; son regard, si sec et positif, ne s'élève jamais en haut, ne cherche jamais le ciel. C'est avec un intérêt fiévreux qu'il se préoccupe des moindres événements d'un monde qui lui échappe. La vie future, il n'en veut pas ; ici-bas sont toutes ses attractions, toutes ses joies, et la mort est là qui le guette, et, fasciné par cet œil morne qu'il sent fixé sur lui, saisi de terreur, il se cramponne de plus en plus à la terre, de plus en plus à la vie.

La vieillesse, cette royale couronne dont la lumineuse douceur imprime tant de majesté au front de l'homme qui a noblement vécu, n'est chez cet être sans grandeur morale qu'une misère, une abjection de plus.

Quelque brillant, quelque moelleux qu'il soit, le foyer de cet homme est un foyer lugubre près duquel on n'aime pas à s'asseoir.

Le foyer ! qui donc ne garde en son cœur le souvenir de tant d'heures écoulées paisibles, joyeuses, satisfaisantes près de son chaud brasier ?

Et pourtant, il est des hommes, des enfants, des familles qui n'ont pas de foyer.

Il est des pauvres qui grelottent sans feu, dans un logis ouvert au vent, durant les longues soirées d'hiver. Les enfants, que ne réjouit pas la douce chaleur de l'âtre, sommeillent de froid et de tristesse, appuyés contre leur mère, qui, assidue, travaille près d'une lampe à la clarté mélancolique, tandis que le père au dehors poursuit quelque rude labeur. Vie austère ! vie douloureuse ! Et n'est-ce pas miracle que le foyer du cœur brille et réchauffe encore auprès de ce foyer sans feu ! Pitié pour eux !

Dans de somptueux salons égayés par des feux splen-

dides, il est des riches qui ont abandonné le foyer domestique. Vagabonds du plaisir, ils vont errant de fête en fête, et leurs enfants, confiés à des mains mercenaires, s'élèvent et grandissent loin d'eux. Enivrés du désir de jouir et de la vanité d'afficher leur fortune, ils laissent couler leurs jours sans qu'une pensée sérieuse les vienne faire songer à leurs devoirs de famille négligés, à leur foyer désert, à leur mission de riche inaccomplie, à leur vie qui s'enfuit. Pitié pour eux !

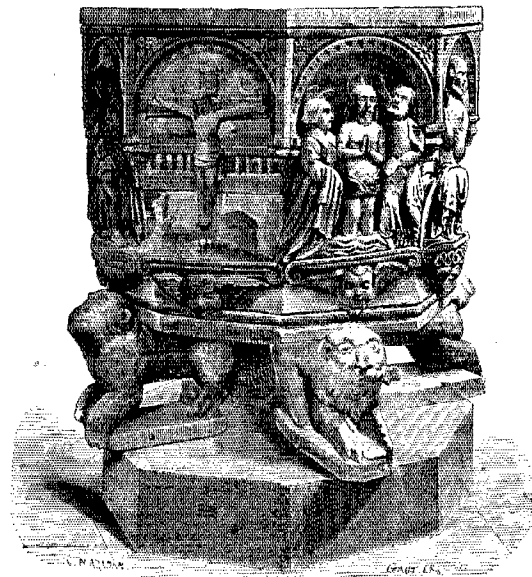
Il est des hommes dont la maison jadis était pleine de doux visages, de rires joyeux, de jeunes et caressantes voix ; et maintenant, le soir, à leur retour dans leur demeure, ils ne rencontrent plus que vide et que silence autour de leur foyer éteint. Pitié pour eux !

Oh ! oui, pitié pour tous ces êtres que leur folie, que la misère ou que la mort ont dépouillés des pures et radieuses joies du foyer ! *La fin à une prochaine livraison.*

FONTS BAPTISMAUX.

A LUXEUIL.

Voy. p. 308.



Fonts baptismaux de l'église de Luxeuil.

Cette cuve baptismale de l'église de Luxeuil est placée dans le bas côté du nord, près de l'entrée. C'est un des monuments importants de ce genre épargnés par le temps. Sa composition est celle des fonts baptismaux les plus riches de l'époque romane, quoique l'exécution soit gothique. C'est une œuvre qui doit dater de l'époque où fut reconstruite l'église, c'est-à-dire sous le règne de Philippe de Valois ; mais on aura copié un modèle du douzième siècle. Les sculptures représentent le baptême de Jésus-Christ, et autres sujets qui se rapportent à la même idée.

PATIENCE !

Ces petites pièces sont gravées d'après la 48^e planche d'un ancien recueil intitulé : *Second livre où est despeint les proverbes joyeux. Jacques Lagniet, excud.* Cet ouvrage, non daté, a probablement été publié dans le second quart du dix-septième siècle. Nous reproduisons, avec leur mauvaise orthographe, les vers gravés au bas de chaque groupe.



Miserre.

Langœur.

LES MENDIENS.

Bon jour, *Langœur*.
Me semble que tu pleur.

Miserre, je suiet de plorer ⁽¹⁾.
Je ne trouue pas un denier:
La charité est refroidie.
Je ne saurois trouver ma uie.
Ie tombe souvent en défaillance.
— Dieu nous donne patience ⁽²⁾.



Labœur.

La Crainte.

LES PAYISANTS.

Bon jour, *Labœur*,
Que nous dit le cœur?

Mon cœur est en triste pencee
De ce que je perdu cette année;
Je suis fâché grendement
De la perte de mon forment;
Il i en auoit abondance.
— Mon frère, fot prendre patience.



Mr La Veille.

Mr La Peine.

LES ARTISANS.

Bon jour, *Mr la Veille*,
Saues vous ⁽³⁾ quelque merueille?

Mr la Peine, ie ne say rien,
Sinon que ie ne say rien.
L'on a bien peu de la besogne;
Tous les ouuriers en grogne;
L'on a pas pour faire sa despence.
— Any, fault prendre patience.



Mr Trafic.

Mr Négoco.

LES MARCHANDS.

Bon jour, *Mr Négoco*,
Uande uous ⁽⁴⁾ à force?

Je uenderois, mais à crédit.
Chacun se plain à ce temp cy.
Ce que plusieurs ont besong,
Cest dargen, et nen ont point.
Mais lon uit en esperence.
— Mr, fault auoir patience.



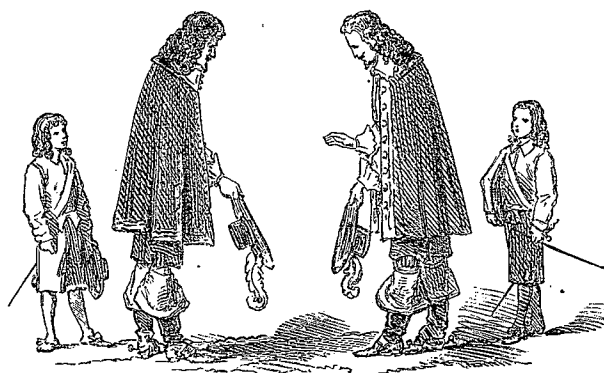
Mr Malaizé.

M. Laizé.

LES BOURGEOIS.

Bon jour, *Mr Malaizé*.
Come ua ⁽⁵⁾ uostre santé?

Mr, je suis en miserre
Au suiet de mes locataire,
Desquels i'ay esté sy longtemps
Sen en reseuoir dargent;
Et l'on faisoit grande despence.
— Mr, fault prandre patience.



Mr de la Foretz.

Mr de la Garenne.

LA NOBLESSE.

Bon jour, *Mr de la Foretz*;
Uous porte uous ⁽⁶⁾ bien ceste fois?

Mr, je me porterois bien,
Sy lon ust ⁽⁷⁾ conserué mon bien;
Mais la cauallerie et infanterie
Ont ruiné mes metterie ⁽⁸⁾,
Et ont fait grande insolence.
— Mr, fault prendre patience.

⁽¹⁾ Misère, j'ai sujet de pleurer. — ⁽²⁾ Le dernier vers de chacun de ces sixains paraît être une réponse du premier des deux interlocuteurs. — ⁽³⁾ Savez-vous. — ⁽⁴⁾ Vendez-vous. — ⁽⁵⁾ Comment va. — ⁽⁶⁾ Vous portez-vous. — ⁽⁷⁾ Si l'on eût. — ⁽⁸⁾ Métairies.

Ainsi se plaignent en tout temps les hommes de toutes conditions. « D'où vient, Mécenas, que personne ici-bas n'est content de son sort ? » (Horace.) Il faut avouer cependant qu'au commencement du dix-septième siècle on avait encore plus de raison de gémir qu'aujourd'hui, et il en était de même au commencement du dix-huitième : on ne saurait en douter en lisant *la Dixme royale*, du véridique et loyal Vauban. D'après son témoignage, il n'y avait pas alors, dans toute la France, dix mille personnes qui fussent au-dessus de la gêne. L'immense majorité des Français étaient vraiment misérables, accablés d'impôts ; et condamnés à des privations de toute sorte. Les famines étaient fréquentes ; le luxe était presque tout concentré à la cour, et à certains moments, comme en 1709, elle se sentait elle-même atteinte par la détresse publique.

VIEUX PROCÈS.

LE SAVETIER AVOCAT.

Pierre Gouhier, après avoir fait son tour de France, était venu exercer à Nogent-le-Rotrou le métier de *cor-donnier savetier*. Il n'y avait point, dans cette ville, de maîtrise particulière pour cette profession : l'état était libre. Il épousa une servante de cabaret, et, travaillant avec honnêteté, gagna bien sa vie.

Dans le procès d'où est extrait ce récit, l'avocat de ses adversaires lui rend ce témoignage, « qu'il se fit remarquer et respecter dans son corps. »

En même temps Gouhier s'occupait volontiers des affaires publiques, non de politique générale, sans doute, mais de matières administratives et des questions locales qui intéressaient la ville. Il parlait avec facilité, et si quelque décision du pouvoir municipal ne lui paraissait pas juste, il ne se faisait pas faute d'en dire librement son avis.

Ces choses se passaient, paraît-il, de 1760 à 1780. La hardiesse de Pierre Gouhier était très-mal vue des magistrats et d'une partie de la bourgeoisie ; on la supportait avec impatience ; au contraire, elle lui valait les sympathies et les applaudissements populaires.

Sa femme vint à mourir. Dès lors, il se trouva mal à l'aise dans la solitude de son humble demeure. Il s'ennuya de son métier, ferma sa boutique, et se livra plus activement encore à l'étude et à la discussion des actes de l'administration. On peut en conclure qu'il avait beaucoup de ce qui est en tout temps assez rare, le courage civil. Il devint, par suite, de plus en plus importun, et on résolut de ne pas le laisser s'avancer plus loin dans son rôle de critique. On attendait une occasion favorable pour lui donner une sévère leçon ; elle ne tarda pas à se présenter.

L'intendant d'Alençon avait fait certaines opérations, dont malheureusement nous ignorons la nature, avec les officiers municipaux de Nogent. Pierre Gouhier les dénonça comme contraires à l'intérêt public. Il fit plus : il rédigea un mémoire contre l'intendant et les magistrats, et « contre d'autres personnes respectables par leurs places et par leur naissance. »

Mais comment faire parvenir ce mémoire au gouvernement ?

Pierre Gouhier n'hésita point ; il se mit en route à pied et porta lui-même son *factum* à Paris.

La poste, qui avait été plus vite que lui, avait sans doute porté au ministère un avis de l'intendant et des officiers municipaux, présentant l'affaire sous un jour tel que le pauvre savetier ne pouvait manquer d'être éconduit.

Il le fut, en effet. Le ministre était cependant un homme libéral, c'était Necker ; mais vraisemblablement Necker ne vit pas Gouhier, et même n'en entendit jamais parler.

Le mémoire et son auteur ne durent pas monter plus haut qu'à l'un des degrés secondaires de l'administration.

« Sans autre forme de procès », comme dit le fabuliste, on fit arrêter Pierre Gouhier par la maréchaussée, et on le conduisit de brigade en brigade, de prison en prison, jusqu'à Alençon, pour le livrer pieds et poings liés au puissant personnage que son mémoire avait eu l'audace d'offenser, à l'intendant d'Alençon.

Il faut reconnaître que cet intendant usa modérément de son pouvoir. Il aurait pu se venger, laisser végéter en prison le malheureux savetier, peut-être lui faire même un parti plus mauvais encore. Nous avons à peine l'idée de la distance qui séparait à cette époque un pauvre artisan d'un magistrat aussi puissant qu'un intendant de province. Celui-ci remit en liberté Gouhier, et annonça cette mesure d'indulgence aux officiers municipaux de Nogent-le-Rotrou dans les termes suivants :

A Alençon, ce 10 février 1780.

« Le malheureux Gouhier est plus fait, Messieurs, pour inspirer de la compassion que pour mériter qu'on s'occupe assez de lui pour le punir. Cet homme a l'air imbécile, et s'il n'avait pas été excité sous main à ce qu'il a fait, je suis persuadé qu'on le connaîtrait à peine dans la ville de Nogent. S'il ne m'avait pas paru aussi borné qu'il l'est, la punition eût été plus sévère : je lui aurais fait garder prison ; mais, en vérité, il m'a fait pitié. Je l'ai cependant menacé que si j'entendais encore parler de lui, il ferait à Alençon un plus long séjour que le dernier.

» J'ai l'honneur d'être très-sincèrement, Messieurs, votre très-humble et obéissant serviteur.

» JULIEN. »

Ainsi, le simple fait d'avoir adressé au gouvernement un mémoire où l'on exprimait quelque grief au sujet d'un abus administratif ou de ce que l'on considérait comme tel, donnait le droit à un intendant, sans qu'il fût besoin d'aucune information et de l'intervention d'aucune autorité judiciaire, d'emprisonner un citoyen pour un temps d'une durée illimitée.

Cet intendant Julien montrait, du reste, assez peu de perspicacité dans sa lettre. Il donnait d'un ton important son opinion sur l'intelligence de Gouhier à des hommes qui le connaissaient mieux que lui ; il laissait entendre des menées secrètes d'opposition dont le savetier n'aurait été que l'instrument : l'on était en meilleure position que lui, à Nogent-le-Rotrou, pour savoir si cette supposition avait le moindre fondement. Il est certain, en tout cas, que Pierre Gouhier n'était pas l'imbécile qu'avait cru voir M. l'intendant, et il ne tarda pas à le prouver.

Sous le coup de l'injustice dont il venait d'être victime, il prit une résolution extraordinaire. Il déclara publiquement que puisqu'on le traitait en coupable pour oser prendre la défense des opprimés, parce qu'il n'avait été toute sa vie qu'un artisan, il saurait bien acquérir le droit de parler et d'écrire en toute liberté contre les abus, en se faisant recevoir avocat.

Or, il était pauvre et sexagénaire.

On cria, même parmi ses partisans, à la folie. On lui prédit qu'il allait tenter une chose impossible ; il rêvait assurément !

Pierre Gouhier ne s'émut pas de ces prédictions défavorables.

Il se rendit à Orléans, se fit inscrire à la Faculté de droit, célèbre par les jurisconsultes qu'elle a produits, en suivit les cours, et, quelque étrange que le fait puisse paraître, il obtint, après examens, le degré de bachelier, puis celui de licencié. En un mot, on le déclara capable de plaider : *Juris utriusque peritus*.

Il lui restait à demander au Parlement la matricule ; elle ne lui fut pas refusée.

Voici donc le savetier transformé régulièrement et légalement en avocat. Que dut en penser M. l'intendant Julien, qui n'avait vu en lui qu'un imbécile ?

Pierre Gouhier s'empessa de revenir à Nogent-le-Rotrou. Il croyait bien avoir, cette fois, cause gagnée. Mais il ignorait que pour plaider il ne suffisait pas d'être reconnu capable d'exercer la profession d'avocat, d'en avoir le titre : il fallait en outre être admis dans un corps d'avocats.

On devine ce qui advint. Les avocats du bailliage de Nogent-le-Rotrou se sentirent blessés à la seule pensée d'admettre dans leurs rangs un homme qui avait été, sous leurs yeux, cordonnier savetier, et lorsque Gouhier voulut faire enregistrer sa matricule, ils formèrent opposition.

Quoique surpris, Pierre Gouhier n'était pas homme à s'arrêter devant cet obstacle. Il se rendit à une audience du bailliage, suivi d'une foule nombreuse, lut un mémoire et prit des conclusions.

Les juges ne pouvaient, après tout, méconnaître ce qu'il y avait de fondé dans les prétentions de Gouhier. Ils hésitèrent devant un jugement définitif, et rendirent seulement un interlocutoire par lequel ils ordonnèrent que le mémoire et les conclusions « de Pierre Gouhier seraient » déposés, et qu'il se pourvoirait par les moyens de droit « en main levée de l'opposition des avocats. »

Gouhier fit donc assigner les avocats.

Nouvelle audience, où il soutint son droit avec énergie. On lui reprocha même d'avoir dépassé les limites convenables ; par exemple, il aurait osé dire au lieutenant du siège, d'un ton menaçant et en donnant plusieurs coups de poing sur le bureau du greffier : « Êtes-vous plus disposé à m'entendre aujourd'hui que la dernière fois ? »

On l'entendit, mais il n'en fut pas plus avancé. On lui déclara qu'il avait à observer encore d'autres formalités avant d'engager une plaidoirie avec les avocats. En un mot, on usa de moyens dilatoires qui parurent le déconcerter pendant quelque temps. Quatorze mois durant, il garda le silence, se contentant de faire suivre, dans ses lettres et ses écrits, sa signature du titre d'avocat au Parlement : il en avait le droit.

A la fin, il sortit de son silence et résolut de porter l'affaire devant les juges supérieurs.

Au milieu d'un hiver rigoureux, il part pour Paris, fait trente-deux lieues à pied, voit les juges, s'explique, fournit les preuves à l'appui de son instance, et obtient un arrêt sur requête qui lui permet d'assigner les avocats de Nogent en la cour, et fait défense aux juges de ce bailliage de connaître de l'affaire.

On voudrait mieux connaître tous les détails de cette curieuse histoire ; malheureusement ils sont restés jusqu'ici dans l'obscurité.

De retour à Nogent (voyageant toujours à pied), Gouhier croit toucher au terme de la lutte ; mais les avocats ne se tiennent pas pour battus. N'ont-ils pas pour eux les mille détours de la procédure ? A de nouveaux délais succèdent d'autres délais imprévus ; les formalités s'ajoutent aux formalités. Un homme moins vigoureusement trempé que l'ancien savetier eût assurément cédé au découragement. Mais il eut la force d'opposer la patience à tous les efforts conjurés contre lui ; et il faut bien qu'on l'ait considéré comme un adversaire redoutable, car les avocats, obligés de le suivre devant les magistrats supérieurs, choisirent pour leur défenseur un des avocats de Paris les plus habiles, Tronson du Coudray, déjà célèbre par ses plaidoyers dans des affaires d'un grand retentissement, entre autres dans celle du sieur Cazeaux et du

sourd-muet revendiquant le titre de comte de Solar ⁽¹⁾.

Tronson du Coudray, dans son mémoire, accable Pierre Gouhier de son autorité morale, de son éloquence, de son ironie. Il n'épargne aucun mépris « à ce candidat sexagénaire, dont l'histoire entière est celle d'un artisan *presque aussi vil que son état*. »

« Ne rougit-on pas, écrit-il, d'avoir à prouver qu'un savetier, qui l'a été jusqu'à soixante ans, ne peut être avocat ? »

En parlant ainsi, Tronson du Coudray oubliait que lui-même, issu d'une famille commerçante de Reims, avait été marchand de vin, et, à ce titre, avait parcouru une partie de l'Europe pour placer ses fûts de Bourgogne et de Champagne. Entre le métier de chausser les hommes et celui de leur vendre du vin, la différence est aujourd'hui moins sensible qu'avant la révolution, et le nombre des états réputés vils est singulièrement réduit.

Pierre Gouhier soutenait que l'état d'avocat était libre, et par conséquent accessible à tous ceux qui avaient acquis les titres nécessaires pour l'exercer.

« Nous répondrons à Pierre Gouhier, dit l'illustre avocat, qu'il ne s'ensuit pas de ce qu'un état est libre, que tout le monde est libre d'y entrer... Il serait étrange que, sous ce prétexte, les corps d'avocats devinssent l'égout et le réceptacle des gens les plus vils. Dans un gouvernement monarchique surtout, où une éducation et un *état honnête* sont la première condition à laquelle est attachée l'estime publique, une profession dont cette estime est la base ne doit être faite que par des gens dont la *naissance*, ou au moins les premières années et les premières occupations, attestent d'avance la *délicatesse et l'honneur*. »

Ainsi, voilà ce dont Tronson du Coudray ne fait aucun doute : c'est qu'on ne peut supposer la délicatesse et l'honneur chez un homme qui a exercé certaines professions, entre autres celle de cordonnier.

On approchait de la révolution. Déjà l'on entrevoyait que beaucoup de préjugés allaient disparaître. Le langage hautain du défenseur des avocats de Nogent-le-Rotrou dut blesser secrètement bien des cœurs.

Nous n'avons pas la défense de Pierre Gouhier. On entrevoit toutefois, dans le mémoire même de son adversaire, les raisons sur lesquelles il appuyait sa demande.

« Un homme qui a pris ses grades dans une université est censé avoir les connaissances nécessaires pour exercer la profession d'avocat ; un homme qui a obtenu du Parlement une matricule a le droit de se qualifier avocat, et l'est réellement. »

A ces arguments, Tronson du Coudray oppose toujours l'état vil. Il ajoute une observation qui est, dit-il, commune à toutes les compagnies du royaume : « C'est que jamais les magistrats ne les forcent à recevoir un candidat qu'elles ont de justes motifs d'exclure.

« Où en seraient toutes les compagnies d'avocats, si elles étaient obligées d'admettre tous les aventuriers qui se présentent à elles avec le titre qu'invoque Pierre Gouhier ? »

La dureté des paroles de Tronson du Coudray s'accroît naturellement dans son mémoire à mesure qu'il s'avance vers la fin. On lit au commencement que Gouhier, comme nous l'avons rappelé, « s'était fait remarquer et respecter dans son corps. » Cette opinion doit être la vraie. Gouhier, en effet, avait vécu trente ou quarante ans à Nogent-le-Rotrou, et y était connu de tout le monde. Il s'y était marié. Si, pendant ce long espace d'années, il avait commis le moindre acte d'improbité, si sa conduite eût suscité le moindre scandale, on peut bien croire que les avocats de Nogent-le-Rotrou se seraient empressés d'en faire leur profit et de s'en prévaloir pour justifier leur refus.

(1) C'est le sujet d'un drame populaire dont l'abbé de l'Épée est le principal personnage.

L'impression qui naît de l'affaire est plutôt que Pierre Gouhier avait un esprit assez fier, qu'il avait à cœur la justice et les intérêts de ses concitoyens. Peut-être était-il un peu bizarre, et, sans aucun doute, par son langage et ses manières il devait tenir plus du peuple que de la bourgeoisie. Ainsi Tronson du Coudray s'égaye beaucoup sur son compte parce qu'il avait laissé échapper, en parlant d'un de ses débats avec les avocats au Conseil, qu'il les avait bien « peignés ». Ces paroles avaient été prononcées en conversation, et ne prouvent pas absolument que Gouhier n'eût pas été capable de mieux observer les convenances une fois admis au barreau. Peut-être avait-il de véritables qualités oratoires : certes, ce qu'il avait osé tenter dans sa vieillesse, pour se mettre en état de revêtir la robe et de plaider de pair avec les avocats, n'était pas l'entreprise d'un homme ordinaire.

Comment se termina le procès ? on l'ignore. Très-probablement le Parlement donna gain de cause aux avocats, et Pierre Gouhier, débouté de la demande, en fut pour ses études et ses peines. Que devint-il ? Existait-il encore en 1789 ? Alors même, il eût été bien âgé pour jouer un rôle, même local, dans ce grand coup de théâtre à la suite duquel on vit beaucoup d'hommes sortis de bien bas s'élever bien haut.

Tronson du Coudray n'avait que trente-neuf ans à l'époque où Gouhier eût été septuagénaire. Il épousa, le 7 juin 1789, la fille d'un secrétaire du roi. Plus tard, il prépara une défense de Louis XVI, et, en 1793, il fut chargé, conjointement avec Chauveau-Lagarde, de la défense de la reine Marie-Antoinette. Nommé, en l'an 4, au Corps législatif (conseil des Anciens), il fut déporté après le 18 fructidor à Cayenne et ensuite à Sinnamari, avec Barthélemy, Lafond-Ladebat, Barbé-Marbois, Pichegru, Ramel, etc. Il mourut en exil, le 22 juin 1798, âgé seulement de quarante-huit ans.

C'était un homme de beaucoup de mérite et de courage ; il n'a laissé que d'honorables souvenirs. Mais qui saura jamais si, les faits étant mieux connus, une étude morale approfondie du caractère du pauvre Pierre Gouhier ne lui eût pas donné droit au même éloge ?

PROFESSION DE FOI D'UN AUTEUR CÉLÈBRE.

J'ajouterai seulement à ce que j'ai déjà dit de ma persévérance à cette époque de ma vie, et de l'énergie patiente et soutenue qui commença dès lors à mûrir en moi et que je sais être la partie forte de mon caractère, que, regardant en arrière, j'y trouve la source de mon succès. J'ai été très-heureux en affaires de ce monde. Beaucoup d'hommes ont travaillé davantage et n'ont pas réussi moitié si bien ; mais je n'aurais jamais pu faire ce que j'ai fait, sans les habitudes d'ordre, de ponctualité, de diligence que j'adoptai alors ; sans la détermination de concentrer mes efforts sur un seul objet à la fois, quelque urgent que fût ce qui devait lui succéder. Le ciel m'est témoin que je n'écris pas ceci dans un esprit de vaine complaisance pour moi-même. L'homme qui passe en revue sa vie, comme je fais ici de la mienne, allant de pays en pays, a dû approcher de la perfection s'il échappe au remords de bien des talents négligés, de bien des occasions perdues, de bien des sentiments égarés, pervertis, constamment en lutte au dedans de lui-même, et prenant le dessus. Je n'ai pas reçu d'en haut un seul don naturel dont je n'aie abusé ; mais je me dois du moins ce témoignage, que tout ce que j'ai essayé de faire dans ma vie, je me suis de toute mon âme appliqué à le faire bien ; que, quoi que j'aie entrepris, je m'y suis dévoué tout entier ;

que, dans les grands travaux comme dans les petits, j'ai pris les choses au sérieux. Je n'ai jamais cru possible qu'aucun talent naturel ou acquis pût dispenser des qualités solides, fermes, simples, laborieuses, qui font gagner le but. En dehors de ces qualités, il n'existe pas ici-bas de succès durable. Quelque heureux talent, quelque bonne chance, peuvent former les deux montants de l'échelle à gravir ; mais les échelons doivent être de nature à résister à l'usure, à la fatigue, au frottement. Rien ne saurait remplacer une ardente, sincère et sérieuse application. Ne jamais mettre la main à l'œuvre que je ne m'y dévouasse tout entier, ne jamais affecter de déprécier ma besogne quelle qu'elle fût, telles ont été les règles d'or qui ont jusqu'ici régi ma vie. ⁽¹⁾

CHOIX DE MÉDAILLES.

Voy. les Tables des années précédentes.

PHILIPPE V DE MACÉDOINE.

Toute la fin de l'histoire grecque est triste et mesquine ; partout de méprisables petits tyrans à la tête des cités avilies : ici, Sparte dégénérée qui ne croit pouvoir se relever qu'à condition de conquérir ; ailleurs, la ligue Achéenne, la seule réunion d'hommes de cœur qui soit encore en Grèce, forcée par les menaces de Sparte à se jeter dans les bras de la Macédoine, l'ennemi commun ; les rois de Macédoine qui, par tradition et par entêtement, étendent la main sur la Grèce ; et, au-dessus de tout cela, Rome qui a pris pied en Illyrie, sous le premier prétexte venu, et menace de ses légions et de ses intrigues les forts et les faibles, les vainqueurs et les vaincus. Voilà dans quelles circonstances régnait ce malheureux Philippe V. Mal élevé, mal entouré, mal conseillé, il ne fut ni un honnête homme, ni un habile politique ; il n'est intéressant que pour avoir tendu la main à Annibal, et pour avoir osé résister aux Romains. Il fut battu à Cynoséphales (197), c'était prévu ; les Grecs eurent la sottise de s'en réjouir, il fallait s'y attendre. Les légions avaient donc triomphé de l'invincible phalange. Quant au Sénat, fidèle à sa fameuse maxime de tenir à terre ceux qu'il trouvait abattus, il força Philippe à accepter des conditions telles qu'il lui était impossible désormais, non pas de résister, mais même de bouger. Il ne pouvait avoir à la

Médaille de Philippe V de Macédoine (face), à la Bibliothèque impériale (collection de Luynes).



fois plus de cinq cents soldats et cinq vaisseaux de transport ; il ne devait entreprendre aucune guerre sans l'agrément du Sénat. Il payait d'un seul coup 500 talents, comme frais de campagne, et un tribut annuel de 50 talents ; ses frontières devaient rester ouvertes du côté de l'Illyrie, c'est-à-dire du côté de Rome. Ce n'est pas tout : sous prétexte d'avoir un otage, le Sénat lui prit son fils aîné Démétrius, et ne le renvoya à son père que quand il fut tout pénétré des idées romaines. L'ambitieux Persée, second fils de Philippe, n'eut pas de peine à le rendre suspect à son père, qui finit par le faire mourir. Le malheureux Philippe consuma le reste de sa vie à maudire les Romains, à rêver une vengeance impossible, et mourut, dit-on, de douleur (179), quand il reconnut qu'il avait sacrifié Démétrius innocent. Il laissait à Persée l'embarras de soutenir une cause perdue d'avance.

⁽¹⁾ Charles Dickens.

BOIS ET RIVIÈRES.



Salon de 1869; Peinture. — Une Rivière, peinture et dessin par Grandsire.

« Nature qui se plaît en diversité » fit des plaines pour qu'il n'y eût pas que des montagnes, et des montagnes pour qu'il n'y eût pas que des plaines; elle fit pousser des forêts de chênes dans les plaines, et des bois de sapins sur la croupe des montagnes; puis elle coupa les plaines de rivières, et les montagnes de torrents.

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Parmi les hommes, les uns parcourront les plaines pour voir lever le soleil, briller la rosée sur les bruyères, pour voir onduler les blés et fleurir l'aubépine : ils iront s'asseoir à la marge

des prés, au bord des sources et des rivières, attirés par le murmure des petites vagues, séduits par la mystérieuse transparence de l'eau; ils pénétreront sous la voûte sombre des forêts pour s'émerveiller de la force des grands chênes, pour entendre chanter le rossignol; ils monteront sur la montagne pour mieux comprendre la grandeur et la puissance de Dieu.

« Nature qui se plaît en diversité » ajouta : — D'autres hommes parcourront la plaine, de l'aurore au coucher du soleil, sans regarder les douces teintes de l'aurore, sans

admirer la mélancolique splendeur des couchers de soleil : ils parcourront la plaine et la montagne pour tuer les oiseaux qui volent dans l'air, et les bêtes qui fuient d'une fuite agile ; d'autres suivront le bord des rivières et des fleuves, non pour voir la brume qui s'élève légère à l'air frais du matin, mais pour surprendre les poissons brillants.

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Les pêcheurs seront calmes, patients, silencieux ; et quand les hommes voudront faire comprendre qu'un de leurs semblables a mené une vie douce et obscure, ils mettront sur sa tombe : « C'était un pêcheur. » Quand ils voudront dire qu'un homme a été hardi, bruyant, orgueilleux, ils inscriront sur sa tombe : « C'était un chasseur. »

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Plus d'une fois les hommes robustes et redoutables, à la moustache épaisse, dont la destinée ici-bas est de tuer les ennemis ; ces hommes au casque d'airain, à la cuirasse étincelante, seront vus (chose étrange !) un roseau à la main, attentifs, silencieux, suivant de leur œil martial les oscillations du liège léger.

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Des hommes sages, doux, inoffensifs, dont l'œil s'abrite derrière le cristal de lunettes à double branche d'or, seront vus parfois à travers champs, la jambe emprisonnée (qui le croirait ?) dans un cuir protecteur, poursuivant, la foudre à la main, le lièvre au poil roux, la perdrix tachetée.

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Le pêcheur ne différera pas seulement du chasseur, mais il différera du pêcheur. Autant de pêcheurs, autant de caractères divers. Et comme chaque espèce, parmi les animaux, a non-seulement sa forme et ses mœurs, mais encore ses gîtes préférés, ainsi tout pêcheur ne sera pas rencontré au bord de toute rivière.

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Aux humbles de cœur, aux résignés, à ceux qui sont contents de peu, les berges plates et monotones de la Scarpe et de la Deule ! de la Scarpe et de la Deule aux flots impurs, aux poissons rares. O pêcheurs de la Scarpe et de la Deule, rien sur la rive nue pour égayer vos longs loisirs, rien sous les ondes verdâtres pour récompenser votre patience ! Pêcheurs, résignez-vous.

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Aux gourmets les bords du Rhin et les torrents de la Suisse ! Ils en feront jaillir, comme des étincelles de lumière, les truites savoureuses qu'ils iront arroser de vin du Rhin ou d'Yverdun sur les terrasses en bois découpé. Aux glorieux le grand canal de Versailles ! Le poisson qu'on y pêche est un poisson de parade, fait pour briller à travers les mailles de la gibecière quand, au retour, on traverse lentement la ville de Louis XIV. Mais qui de ces poissons mérita jamais les honneurs de la table ? Qui d'entre eux a jamais pu perdre le souvenir et le parfum de sa bourbe natale ?

« Nature qui se plaît en diversité » dit : — Aux poètes et aux artistes les îles de la Loire, couronnées de saules argentés ! la charmante vallée de l'Indre, avec ses rideaux de peupliers, et les jolies rivières sous bois ! Peut-être que le poisson n'y abonde pas ; mais l'ombre y est si fraîche, la rêverie si charmante ! Le poisson peut à son aise rôder autour de l'amorce ; le bouchon peut danser comme une barque en détresse ; le pêcheur, couché dans les hautes herbes, suit de l'œil sa rêverie, qui par delà les découpures du feuillage s'élève jusqu'au ciel bleu, jusqu'aux nuages d'argent. Parlez-lui de lever sa ligne, où le poisson, le malheureux poisson ! s'est enfermé tout seul. — Ami, répondra-t-il, que cette voûte de verdure est charmante ! — Ta gibecière est vide de poisson ! — Ne vois-tu pas dans leurs barques ces hommes dont le

métier est d'en prendre ? N'en auront-ils pas toujours assez pour la table du poète ? Ami, laisse-moi rêver.

NICOLAS LEBLANC,

INVENTEUR DE LA SOUDE ARTIFICIELLE.

Le nom de Nicolas Leblanc, qui devrait figurer parmi les plus populaires renommées de la science et de l'industrie, connu des seuls savants, est à peu près ignoré de la presque totalité du public. C'est pourtant celui d'un chimiste éminent, d'un homme qui a rendu les plus grands services à la science, à l'industrie, au commerce, d'un citoyen qui a fait avec abnégation à la patrie le sacrifice d'un procédé où il devait trouver la source d'une grande fortune.

Nicolas Leblanc était né en 1755, dans la ville d'Issoudun, où il exerça la profession de chirurgien jusqu'en 1780, époque à laquelle un emploi qu'il obtint dans la maison du duc d'Orléans l'appela à Paris. Il avait toujours montré un goût particulier pour les recherches en physique et en chimie. Les facilités qu'il trouva à Paris pour s'y livrer développèrent beaucoup cette disposition ; il publia des livres, des mémoires qui n'ont pas perdu toute valeur. Son attention se concentra bientôt sur un seul objet.

On ne savait guère alors extraire la soude que de certains végétaux marins fort abondants sur les côtes d'Espagne ; ce pays en avait la fabrication presque exclusive, et la France lui en achetait pour 25 à 30 millions par année. C'était un impôt onéreux pour l'industrie et le commerce. Aussi essaya-t-on divers modes de fabrication, mais sans succès.

L'Académie des sciences proposa un prix de 2400 francs à l'auteur du meilleur procédé pour la confection de la soude.

Leblanc reprit des expériences déjà essayées, les modifia, imagina des combinaisons nouvelles. Mais les expériences sont coûteuses ; Leblanc, chargé de famille, était pauvre ; il recourut au duc d'Orléans. Avant de risquer une somme considérable, le prince voulut être renseigné par un homme compétent, et chargea Darcet, professeur au Collège de France, de vérifier les procédés de Leblanc.

Les vérifications de Darcet ne tournèrent pas au profit de Leblanc ; mais, par cela même, Leblanc fut amené à reconnaître le défaut de ses procédés, et à y introduire des changements qui lui valurent un rapport favorable du savant professeur. Dans le laboratoire du Collège de France, Leblanc s'était trouvé en relation avec le préparateur de Darcet, Dizé, inventeur lui-même d'un procédé pour la fabrication du blanc de plomb.

Sur le rapport approbatif de Darcet, le duc d'Orléans consentit à faire les fonds d'une usine destinée à la fabrication de soude, de sel ammoniac et de blanc de plomb. Un acte de société fut dressé par-devant notaire, le 12 février 1790, entre le prince, Nicolas Leblanc, Dizé, et Henri Shée, qui devait administrer l'usine. Le prince avançait deux cent mille livres tournois ; Leblanc et Dizé s'engageaient à faire le dépôt cacheté de leurs procédés. Le dépôt fut fait le 27 mars 1790, entre les mains d'un notaire.

À la fin de cette année 1790, l'usine était installée à Saint-Denis, dans un bâtiment dit la *Maison de Seine*. Le 15 janvier 1791, Leblanc et Dizé signent un acte notarié ayant pour objet de régler leurs intérêts respectifs. L'exploitation du secret de chacun est divisée en cinq parts : Leblanc aura trois parts et Dizé deux parts dans les pro-

duits du sel de soude ; au contraire, Dizé aura trois parts et Leblanc deux dans les produits du blanc de plomb. Enfin, le 27 janvier, un dernier acte détermine la position des quatre associés. On y prévoit le cas où les bénéfices annuels dépasseraient un million, chiffre énorme pour ce temps.

Le 25 septembre 1791, Leblanc obtenait un brevet lui assurant pour quinze ans la propriété de son invention.

L'usine de Saint-Denis fonctionnait ; de progrès en progrès, Leblanc avait perfectionné ses procédés, et les avait amenés au point où en est encore aujourd'hui la fabrication de la soude artificielle ; il produisait cinq à six cents livres par jour. Le succès scientifique était complètement obtenu ; les bénéfices industriels allaient se réaliser sur de grandes proportions, lorsque les événements politiques vinrent brusquement interrompre cette prospérité naissante.

Les troubles intérieurs de la France, en paralysant le commerce, arrêtaient l'essor de l'usine. Bientôt le duc d'Orléans fut emprisonné ; ses biens étaient mis sous le séquestre, et, dans le nombre, la Maison de Seine. La fabrication se trouva forcément suspendue. En même temps, menacée par tous les souverains étrangers, attaquée sur toutes ses frontières, manquant absolument de certains produits, entre autres de soude, que le commerce n'apportait plus, la patrie fit appel à tous les citoyens, et demanda que chacun mît au service de l'intérêt public sa science et ses efforts.

D'autres que Leblanc s'occupaient alors de la fabrication de la soude. L'un d'eux, Carny, adressa au Comité de salut public la description de ses procédés pour être divulguée, et engagea ses confrères à agir de même.

Shée, qui dirigeait l'usine de Saint-Denis, écrivit, le 13 pluviôse an 2 (2 février 1794), à Leblanc, la lettre suivante :

« Je viens, dans le moment, de lire, dans la feuille intitulée *le Moniteur*, en date d'hier, que tous les républicains possesseurs de quelques secrets ou procédés pour la fabrication de la soude par la décomposition du sel marin, étaient invités à en faire part au Comité de salut public, section des armées, parce que la patrie pouvait en retirer des avantages précieux pour ses moyens de défense.

« J'imagine que tu es parfaitement au fait de cette affaire, et ton patriotisme t'aura suggéré sur-le-champ, j'en suis sûr, le sacrifice de ton secret, fruit de tes longues et laborieuses recherches.

« Néanmoins, réfléchissant que ta délicatesse pourrait te présenter quelques scrupules dans l'entreprise de la fabrication de la soude, je m'empresse de t'assurer pour ma part, que de tout mon cœur je consens et même t'invite, s'il en était besoin, à révéler à la nation tout ce que tu sais sur cet important objet. Je suis persuadé que le citoyen Dizé trouvera dans son civisme tous les motifs nécessaires pour approuver cette démarche ; au reste, tu es à portée d'en conférer avec lui. Mais quant à ce qui regarde mon intérêt personnel, je m'en rapporte entièrement à tout ce que te dicteront ta prudence et ta probité.

« Je fais des vœux bien sincères pour que ton secret ait la gloire de contribuer d'une manière grande et efficace au salut de la patrie. »

Shée avait droit à un dixième des bénéfices ; il faisait donc un sacrifice réel. Leblanc ne fut pas moins dévoué patriote que son associé : il envoya au Comité de salut public la description de son procédé, qui fut insérée dans un rapport de Darcet père, Pelletier et Lefèvre, publié le 2 messidor an 2.

Cet acte de patriotisme rendit un grand service à la France, mais ruina absolument Leblanc, Dizé et Shée. Le gouvernement révolutionnaire n'en méconnut pas la grandeur, et comprit qu'un tel dévouement à la patrie méritait un dédommagement. Malgré la pénurie du Trésor public, le 19 fructidor an 2, le Comité alloua à Leblanc une somme de 4 000 livres, pour le rembourser d'avances personnelles qu'il avait faites. Leblanc reçut encore d'autres preuves de la gratitude du gouvernement et de ses concitoyens : il fut nommé ou élu à diverses fonctions publiques, notamment six fois à celle d'administrateur du département de la Seine ; appelé en qualité de commissaire à étudier toutes les grandes questions de science, d'art, d'instruction, d'ordre et d'économie politique ; chargé de plusieurs missions scientifiques dans les départements ; il eut enfin une haute réputation de savant. Mais quelques-unes de ses fonctions étaient gratuites, et les autres lui permettaient à peine de subvenir à de lourdes charges de famille.

Les gouvernements qui se succédèrent en France témoignèrent tous à Leblanc autant de sympathie que d'estime ; mais les ressources financières ne permirent pas de lui donner la seule aide qui eût été efficace. En l'an 11, la *Société d'encouragement* mit à sa disposition une somme de 2 000 francs. En l'an 8, le gouvernement avait restitué à Leblanc l'usine de Saint-Denis, en décidant que cette remise liquidait les comptes de l'État avec lui. C'était rendre à Leblanc la liberté, non les moyens d'agir.

Cependant il n'avait pas cessé de s'occuper de recherches et de travaux scientifiques qui, en augmentant sa réputation, ne diminuaient pas une pauvreté devenue bientôt la misère. Leblanc en était profondément affecté ; découragé par l'insuccès de ses tentatives pour obtenir une juste indemnité, désespéré des souffrances qu'il voyait s'accumuler autour de lui, il céda enfin au désespoir et se donna la mort le 16 janvier 1806.

Un des fils de Nicolas Leblanc se distingua aussi dans les sciences chimiques, et fut professeur au Conservatoire des arts et métiers.

Après la mort de Leblanc, son ancien associé Dizé, puis les héritiers de celui-ci, réclamèrent la propriété de l'invention de Leblanc. Ces réclamations ont persisté jusqu'à nos jours, et il n'a pas fallu moins qu'une sorte de jugement rendu, après enquête minutieuse, par l'Académie des sciences, pour maintenir le véritable inventeur en possession du fruit de « ses longues et laborieuses recherches », comme l'écrivait Shée. Mais la famille de Leblanc a été moins heureuse dans ses efforts pour obtenir une légitime indemnité de l'expropriation subie par lui au nom du salut de la patrie.

La description du procédé inventé par Nicolas Leblanc serait trop longue ici, et les termes techniques en pourraient être peu intelligibles pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas familiers avec les recherches chimiques. Mais pour faire apprécier la valeur de la découverte de Leblanc, nous reproduisons ici ce qu'en dit le rapport de l'Académie des sciences, fait par M. Dumas (séance du 31 mars 1856) :

« La découverte de la soude factice a mis à la disposition des arts industriels un alcali puissant, à bas prix, dont la production ne connaît pas de limites, puisqu'elle a pour base le sel marin. Son exploitation a donné un essor immense à la fabrication de l'acide sulfurique, dont elle assurait le débouché, et elle a été de la sorte l'occasion de tous les progrès qui s'y sont introduits. La fabrication de la soude artificielle, en faisant naître de prodigieuses quantités d'acide chlorhydrique, a donné une matière première, à bas prix, propre à la création du

chlorure de chaux, que les blanchisseries des fils ou des toiles de coton, de chanvre ou de lin, ainsi que les papiers, consomment en quantités prodigieuses. Les verreries et les savonneries, depuis qu'elles peuvent disposer de ces sodes factices qu'on approprie si facilement et si exactement à leurs besoins variés, ont fait des progrès immenses pour la qualité et pour le bon marché de leurs produits.

» Depuis le commencement du siècle, toute l'industrie des produits chimiques en Europe pivote autour des fabriques de soude artificielle, et s'empare de leurs procédés ou vit de leurs produits. On peut estimer qu'en 1855, les usines à soude ont produit en Angleterre 150 millions de kilogrammes de cet alcali à divers états, et ont mis en mouvement une valeur de 30 millions. En France, la production s'est élevée à 60 ou 80 millions de kilogrammes, et elle peut être considérée comme égale au moins à ce chiffre pour le reste de l'Europe.

» La découverte de la soude artificielle est donc un des plus grands bienfaits, sinon le plus grand, dont les arts chimiques aient été dotés depuis soixante ans. Pour s'en faire une juste idée, on doit ajouter que la valeur vénale de la soude, ainsi que celle des produits qui se rattachent immédiatement à sa fabrication, ayant baissé depuis le commencement du siècle dans le rapport de 10 à 1, si le commerce et la consommation reçoivent en Europe maintenant pour 100 millions de marchandise par cette voie, il faudrait, pour être exact, dire que si la soude factice n'eût pas été inventée, les jouissances que le consommateur se procure à son aide lui coûteraient un milliard.

La reconnaissance publique s'est tardivement manifestée envers l'auteur d'un si « grand bienfait. » Le nom de Nicolas Leblanc a été donné à une rue d'un des quartiers les moins fréquentés de Paris.

LES SHAKERS DU MONT LIBAN

(ÉTATS-UNIS).

Un Anglais qui a publié un récent Voyage aux États-Unis raconte que, voulant acheter les plus beaux fruits et les parfums les plus suaves, on lui recommandait partout les fruits et les parfums du mont Liban (*), situé à cinquante milles de New-York. Comme il s'informait des raisons de cette préférence, « C'est, lui dit-on, que personne ne s'entend mieux que les Shakers à cultiver la terre et à extraire l'essence des fleurs. »

Le lendemain, l'Anglais partait pour le mont Liban. Il fut ravi de l'aspect fertile du pays, de la pureté de l'air, de la sécurité des visages. « C'était l'innocence et la paix de l'Éden après la corruption et l'activité fébrile de New-York. » Là, plus de cabarets, de tavernes, de prisons, partant point d'ivrognes, point de querelles, ni pauvres, ni malfaiteurs; le travail attrayant, honoré, fructueux.

Les Shakers croient que le ciel commence ici-bas pour qui sait l'y faire descendre; et ils s'y appliquent en pratiquant la chasteté, la sobriété et l'amour du prochain. Chacun travaille pour tous avec plus d'ardeur que pour soi. Les plus rudes travaux des champs leur sont allégés par l'idée que les plantes ont conscience de ce qu'on fait pour elles.

— Voyez, disait un ancien au voyageur en lui montrant leurs magnifiques récoltes, comme nos chers arbres s'évertuent à nous récompenser de nos peines : ils ploient sous

le poids des fruits, et nos sœurs ne suffisent pas à confectionner les confitures, les conserves, à distiller les parfums, qui font notre richesse.

Les Shakers n'ont parmi eux aucun médecin. Ils ne savent ce que c'est qu'un mal de tête, un rhume, une fièvre; ils ignorent jusqu'au nom de névralgie. Outre leur régime, qui est très-sain, ils ont une grande foi dans les qualités hygiéniques d'un air pur.

Leur système de ventilation est très-perfectionné et très-savant. Tout ce qui se bâtit au mont Liban, ferme, grange, moulin, habitation, est amplement pourvu de ventilateurs, de machines ingénieuses pour renouveler l'air et l'épurer. L'escalier, en forme d'entonnoir, est surmonté d'une girouette qui agit comme aspirateur. Des poêles d'un modèle spécial maintiennent à l'intérieur une température qui pendant des semaines ne varie pas d'un degré.

La reine de la communauté, car cette secte a le bon esprit de reconnaître la supériorité d'intelligence, d'âge et de vertu, la matrone Antoinette, disait à l'Anglais Dixon : « En trente-six ans nous n'avons eu qu'un cas de fièvre, et nous en rougissons, car c'était notre faute. »

De mœurs pacifiques, comme les quakers dont ils dérivent, les Shakers n'ont pris aucune part à la dernière guerre de l'Amérique; ils ont prié pour les vaincus et les vainqueurs. Voués à l'œuvre de la régénération humaine, ils estiment que l'homme a en ce monde une large part de bonheur, s'il le cherche où il est, dans l'union, la foi, le travail intelligent. Ils vivent en communion d'esprit avec les âmes de ceux qui les ont devancés dans la patrie céleste. La mort n'a point de terreurs pour eux. Ils sont gais, occupés, contents du devoir accepté et consciencieusement rempli.

Le voyageur anglais, qui a passé plusieurs jours chez les Shakers, qui a assisté à leurs repas, à leurs prières, déclare que si jamais ses chances de santé ou de fortune lui permettaient de choisir une retraite, ce serait au milieu de cette société douce, fraternelle et pieuse, qu'il voudrait se fixer.

L'idée qu'un tel paradis existe quelque part est déjà une consolation pour les âmes troublées qui traversent notre époque de transition.

UNE VEDETTE GAULOISE.

Était-ce la coutume des Gaulois de placer ainsi, en temps de guerre, des vedettes sur les arbres? Aucun auteur ne le dit; mais c'est là un de ces faits simples et vraisemblables sur lesquels personne ne saurait songer à élever une contestation. Il est fort, il est fier, il est énergique de corps et d'âme, ce jeune guerrier, droit, immobile sur cette branche du chêne, l'arbre sacré, où son regard ferme et vigilant épie au loin quelque signe de l'approche des ennemis. Qu'un casque vienne à luire, un étendard à flotter, et de ses lèvres s'échappera aussitôt le cri convenu qui, répété d'arbre en arbre, de cime en cime, ira, plus rapide que le vent, avertir le chef lointain et appeler toute la tribu aux armes. C'est bien là un type de la race vaillante qui nous a précédés sur ce sol que nous aimons et qui nous a transmis par héritage, à travers les invasions du Midi et du Nord, une partie de ses qualités comme de ses défauts. Sa taille est haute; ses longs cheveux, teints d'eau de chaux, sont roux plutôt que blonds. Cette peau de bête (*leun*) qui pend derrière lui et qui est à la fois son manteau et son lit de camp; sa saie ou plutôt, je crois, son plaid; l'anneau de bronze à son poignet; son épée courte (est-elle du bon côté? les Gaulois la portaient à

(*) Les Américains se plaisent à donner les noms des sites les plus connus de l'ancien monde aux localités les plus ignorées du nouveau continent.



Salon de 1869; Peinture. — Une Vedette gauloise, par M. Luminais. — Dessin de Jules Lavée.

droite), tout son costume est celui que nous indiquent les textes et les sculptures romaines, sauf, ce me semble, les bandelettes qui tournent autour de son pantalon : il ne résulte d'aucun monument que les Gaulois aient jamais adopté cette mode ; elle est germaine et mérovingienne. Peut-être ce jeune homme a-t-il passé la nuit entière à

son poste aérien, perché comme un aigle, insouciant de la fatigue et du sommeil; il a attaché près de lui son bouclier (dont l'ambo, ou poignée centrale, était bombé en dehors, sorte de poche en métal où l'on engageait la main) et son casque, espèce de pot sans rebords, muni ordinairement d'un bavolet pour couvrir la nuque. Sans doute il a déposé au pied du chêne, sur la mousse, ses autres armes, le gai (épée), ou la lance, ou la hache : le moment venu, il s'élancera pour les saisir avec l'agilité et la souplesse du guépard. O Romains, combien ne vous faudra-t-il pas de luttas et d'années pour vaincre de si intrépides adversaires! Plus que vous ils méprisent la mort, parce que plus que vous ils croient à l'immortalité; mais ils n'ont pas vos arts, vos richesses, votre discipline, toutes les ressources et tous les enseignements de votre civilisation. Vous serez un jour victorieux; puis vous serez vaincus à votre tour par des tribus plus barbares encore. Que restera-t-il des uns et des autres? Un mélange de sentiments, d'idées, d'aptitudes; ferment généreux qui, sous l'influence du christianisme, fécondera les siècles, et d'où sortira l'esprit de l'avenir. Mais qu'il est loin de nous encore, le temps où les générations pourront dire : — « Il n'y a plus en nous que les plus purs et les plus nobles des éléments qui ont fait autrefois la force, la grandeur de la Gaule, de Rome et de la Germanie; nous ne sommes plus divisés, nous sommes un seul peuple uni! Les batailles ne sont plus que des souvenirs; ce que, de nos jours, nos vedettes sans armes épient et annoncent à l'horizon, ce n'est plus l'ennemi, c'est la lumière de paix et de vérité qui monte, croît sans cesse, et peu à peu dissipe les anciennes ténèbres où, dans leur aveuglement, s'entre-déchiraient les nations. Nos maux ne sont encore que trop nombreux; il ne nous reste, du moins, aucun de ceux qu'engendraient des haines insensées et des fureurs sauvages. Le monstre de la guerre n'est plus! »

LE FOYER.

Fin. — Voy. page 339.

Dans ce moelleux salon ouaté d'épais tapis, fermé de lourds rideaux, quel air de confort et de paix! Qu'ils sont doux et brillants, les rayons que laisse tomber la lampe sur le velours cramoisi de la table! Qu'ils sont souriants et heureux, les visages qui animent ce lieu charmant! Puis, dans l'élégante cheminée de marbre blanc, quel admirable feu! Sous la cendre qui le recouvre, le bois entièrement consumé apparaît comme une ruine ardente toute prête à s'écrouler; tandis que partout alentour voltigent ces myriades de flammes bleues qui semblent s'acharner à ce qui n'est plus.

Le père et la mère sont là, jeunes encore, avec un long et paisible avenir devant eux; sur le front de leur fille mariée, qui brode près de la table, rayonne cette expression de sérénité joyeuse, mais sérieuse, qui parle d'un bonheur concentré et infini. Puis, dans un coin du salon, les enfants jouent sur le tapis, insouciant, mais poursuivis par ce vague fantôme de l'espérance qui accueille chaque homme au berceau pour l'accompagner à travers la vie, afin de le soutenir et de le fortifier de son sourire toujours voilé, mais radieux.

Ici, point d'ombre; point de souci, point de pli sévère au visage. Le passé n'est formé que de doux souvenirs, et l'avenir est rayonnant. Aussi, comme ils battent librement, tous ces cœurs. L'intelligence, que nulle inquiétude ne vient troubler ni froisser, se développe large et entière, ainsi qu'une noble plante, sous les bienfaisants rayons du bonheur. Les hautes questions de la philosophie et de la

foi, la poésie et les sciences, ont leur place à ce riant foyer; c'est en amies qu'elles y viennent et qu'elles y sont accueillies.

La pauvreté n'y est pas oubliée, sans doute. On s'y préoccupe souvent du soulagement de ceux qui souffrent, et c'est avec largesse que le bien-être laisse tomber de ses doigts délicats l'aumône dans la main calleuse de la misère. Mais avec cette aumône donne-t-on aussi son cœur? Hélas! nous devons le dire, il est difficile de prêter une entière sympathie à des maux que l'on ne connaît que de nom. Et la lourde tempête qui courbe là-bas la tête des affligés, et la bise glaciale qui perce la porte mal jointe du pauvre, ont-elles jamais traversé les volets si bien clos et les rideaux moelleusement fermés de cette heureuse demeure? On y parle de ceux qui souffrent, et l'on n'a jamais souffert; on y parle de ceux qui pleurent, et l'on n'a jamais pleuré; on y parle de ceux qui ont froid et soif et faim, et soi l'on possède dans toute leur plénitude le luxe et le confort de la vie. Que l'on jouisse de ces biens, on en a le droit; mais, en conscience, a-t-on celui de plaindre le malheureux si l'on n'emploie pas toutes les facultés de son cœur à le soulager? Si nous ne donnons avec la pitié de nos lèvres que des secours aussi disproportionnés à notre fortune qu'à la misère de nos frères, ne ferions-nous pas mieux de nous abstenir? La pitié sans l'amour est une insulte pour celui qui en est l'objet. Si nous ne voulons pas prêter au malheureux notre appui tout entier pour sortir de l'abîme, oh! ne l'écrasons pas de notre assistance, et laissons-lui au moins, à lui si dépourvu, la noblesse de sa misère.

Hélas! de ce manque de pitié vraie, de ce manque d'amour, nous en sommes trop coupables. Sans parler du pauvre honteux qui cache loin de nous sa détresse, et que nous ne recherchons pas, voyez ce mendiant à la porte : transi, il jette un regard d'envie sur le feu des domestiques; ce qu'il voudrait, ce serait d'étendre ses doigts glacés sur la flamme brillante, de reposer un instant ses membres roidis devant le chaud foyer. Mais qui donc songe à cela? On se débarrasse de lui par quelque aumône, et il s'en retourne dans la rue froide et boueuse, cet homme, l'un de ceux dont Jésus-Christ a dit : — Ce que vous ferez pour l'un de ces petits qui viennent en mon nom, je l'accepte comme fait pour moi.

Ah! prenons-y garde, quelque bien disposé que nous soyons à la bienveillance, à la compassion, il y a dans le doux bien-être du foyer un attrait auquel il est difficile de résister, et qui tôt ou tard, si nous nous y laissons aller, finira par détruire en nous les grands instincts de la charité. Il ne faut pas s'y tromper, la famille, c'est soi; l'amour qu'on porte aux siens, on se le porte à soi-même; le dévouement qu'on a pour eux, comme l'a fort bien dit quelqu'un, n'est que de l'égoïsme élargi. Et ainsi, une chose bonne, une chose sainte, le foyer, ce doux nid de l'enfant qui bat des ailes vers l'avenir, ce refuge contre l'entraînement du monde, cet asile où les cœurs lassés se reposent, devient un lieu malsain où l'âme s'énervé, s'étiole, s'endort, et, qui sait? se meurt peut-être, parce qu'elle n'aime plus.

Il en est de même des jouissances intellectuelles. Les délices des hommes cultivés sont un piège auquel il est aisé de se laisser prendre. Précisément parce qu'il s'agit d'intérêt d'un ordre supérieur, on se persuade que donner son esprit à ces choses, c'est satisfaire à toutes les aspirations de son âme; et, perdu dans les hautes spéculations de l'intelligence, on oublie qu'il est des êtres écrasés par le poids de la vie, et qui souvent n'auraient besoin pour se relever et se sauver que d'une main tendue avec amour, que d'une parole partie du cœur.

Moins doux et moins riant sans doute que le foyer du riche est celui du pauvre, mais plus vivant. Sous le large manteau de la cheminée, la flamme jaillit du fagot de broussailles. Le bois craque et petille joyeusement, et le long murmure du vent qui passe sous la porte s'élève harmonieux et mélancolique. Sur le feu, la marmite où cuit la soupe chante sa chanson appétissante, tandis que les enfants assis autour de l'âtre babillent en teillant le chanvre; d'une main ils tiennent la touffe blonde et soyeuse de la plante, de l'autre ils en jettent les débris à la flamme qui bientôt les a dévorés. La mère, occupée des soins du ménage, va et vient dans la cuisine éclairée bien plus par le feu que par la lumière tremblante de la lampe suspendue à la muraille. Et le père? Peut-être est-il à l'étable, soignant les bêtes; peut-être revient-il d'un travail lointain; peut-être, s'il est marin ou pêcheur, restera-t-il la nuit entière bercé au roulis des vagues.

Mille dangers assiègent le pauvre. Le plus souvent son travail présente une chance de mort, et s'il s'arrête en son labeur, voici venir la misère; mais Dieu veille, et le pauvre poursuit sa voie gardée par lui.

Autour de son humble foyer, il n'est pas de doux loisirs, pas de conversations intellectuelles, pas de dissertations savantes. On parle du travail accompli, de l'ouvrage de demain et des faits journaliers de la vie qui s'écoule. Puis on se serre les uns les autres, afin de laisser une place près du feu au vieux voisin malade, à la veuve solitaire, à l'orphelin délaissé, à tous ceux qui sont tristes et sans foyer. — Que le mendiant qui passe franchisse sans crainte le seuil hospitalier; qu'il se réchauffe à la flamme des broussailles: il y aura pour lui un pot de soupe et une gerbe de paille fraîche, tout ce que ces gens simples et bons peuvent donner.

Que le riche aussi, à son heure d'angoisse, vienne hardiment demander ici du secours. S'il s'est égaré dans les bois, si la tourmente l'a surpris sur la route, qu'il s'arrête devant la chétive maison, et qu'il frappe! Il trouvera chez ces êtres humbles et pauvres, étonnés de pouvoir lui rendre service, une active sollicitude et un dévouement complet. Et, en séchant ses vêtements trempés de pluie devant le feu dont par respect pour lui tous se sont écartés, peut-être se dira-t-il que ce qui fait l'homme vivant, c'est avant tout un cœur bien disposé.

Certes, nous ne voulons pas dire ici que la réelle charité soit exclue des foyers opulents; non, car là aussi, et en grand nombre, nous trouvons de ces âmes vaillantes qui se donnent tout entières. Mais ce que nous devons dire, c'est qu'il y a dans la sécurité, dans le bien-être, comme une attraction fatale vers des besoins nouveaux qui entraîne l'homme peu à peu à l'égoïsme et à l'orgueil, tandis que, tout au contraire, il y a dans les luttes continues du pauvre, dans ses appréhensions, dans ses souffrances, un appel incessant à la sympathie, à la pitié et à l'amour, qui développe à son insu même les germes de vie de son âme.

Or, de tout ce qui précède, voici ce qu'il faut conclure: Sur les somptueux palais des riches, comme sur la misérable hutte du mendiant, s'étend le vaste firmament de Dieu. Après les années si courtes de la vie terrestre qui s'écoule pour les uns douce, facile et brillante, pour les autres morne et désolée, voici venir la grande rémunération de l'Éternité. En face du Tout-Puissant et de nos destinées infinies, qu'est-ce donc qui importe? Le bien-être, les joies de la fortune, la vie de ce monde? Hélas! toutes ces choses qui passent ne sont là que pour nous séduire: — ce sont les grandes tentations qui s'emparent de nos âmes, qui les endorment et les tuent. Ce qui importe en réalité: c'est de conserver, c'est d'accroître en

soi la vie du cœur, la vie de la conscience, la vie de l'âme, c'est de demeurer vivant devant l'Éternel.

Tous donc, riches et pauvres, jeunes et vieux, songeons à ces choses. Et quand l'hiver et la nuit nous ramènent près de la brillante et chaude flamme du foyer, voyons en elle le radieux symbole de nos âmes qui, laissant leur enveloppe de cendre à la terre, s'envoleront bientôt vers leurs destinées immortelles.

LE DEVOIR.

Quels que soient, sur ce triste chemin de la vie, nos fatigues et nos dégoûts, il faut se redresser pourtant, reprendre son fardeau, et marcher hardiment devant soi. Pourquoi? me direz-vous. Pour accomplir son œuvre, pour faire un peu de bien, pour rester digne, même, de ces belles et fortes amitiés qu'on a perdues. Oui, tout est là, — *dans le devoir*, sinon le plaisir, — la consolation, du moins, et l'espérance. Théophile Dufour.

CARICATURES GRECQUES.

Pluton s'ennuyait à mourir, et, dans son ennui, se désespérait d'être immortel. Il ne prenait plus aucun plaisir à voir Sisyphe rouler son éternel rocher, ou les Danaïdes vieillies verser de l'eau dans leur tonneau défoncé; il regardait d'un œil indifférent Tantale qui faisait ses essais ridicules pour boire et manger. Ixion criant sur sa roue ne lui faisait pas même tourner la tête. La torture, « c'est bon pour passer une heure ou deux »; mais la satiété vient vite. Quant aux morts ordinaires, rien de plus misérable et de plus monotone, au dire de Lucien. Ils se ressemblent tous; il n'y a plus ni beaux ni belles, ni laids, ni laides, ni braves ni lâches: ce qui désole le beau Nirée et le brave Achille, et réjouit fort l'ignoble Thersite. Donc, Pluton s'ennuyait.

Sur ces entrefaites, mourut à Athènes un certain Pauson, qui était peintre satirique de son métier. Quand son ombre vint au passage du Styx, Mercure lui fit la question qu'il faisait depuis longtemps à toutes les ombres: « Connaitrais-tu un moyen d'égayer notre roi qui s'ennuie? » Pauson déclara tout net qu'il en connaissait un, et que si on lui donnait une récompense honnête, il l'indiquerait. On lui promit naturellement ce qu'il voulut; alors il dit à Pluton:

— Quand je vivais à Athènes, je passais pour habile à représenter, par le dessin, les ridicules du corps et de l'esprit. Les Athéniens s'amusaient de mes peintures au moins autant que des comédies d'Aristophane. Voici ce que je te propose. Au lieu de cette laideur uniforme imposée à tous les morts, et qui rend ce séjour si monotone et si triste, ordonne que chacun conserve sa forme propre: ce sera bien plus amusant que sur la terre. Si tu as soin que tous les traits expriment vraiment et absolument les caractères et les passions de chacun, que tout homme ait ici la physionomie de son âme, et non pas cette physionomie à moitié empruntée dont ils se font un masque sur la terre pour se tromper les uns les autres, tu verras bientôt l'enfer peuplé de personnages si ridicules et si grotesques, qu'il te sera impossible de garder ton sérieux.

Voici justement que Mercure nous annonce un guerrier et un philosophe. Essayons tout de suite.

LE GUERRIER. Salut, ô Pluton! prends pitié d'un pauvre guerrier inoffensif, ami de tout le monde, et qui n'a jamais tué personne.

PLUTON. Pourquoi donc, mon ami, as-tu la mine si défaite?

LE GUERRIER. Ne prends pas cet air moqueur qui me désespère; écoute les justes plaintes d'un malheureux que tout le monde persécute depuis son arrivée aux enfers.

PLUTON. Qui, tout le monde?

LE GUERRIER. Mercure, Charon, Cerbère, et tous mes compagnons de route.

PLUTON. Bon! expose tes griefs en détail.



Un Guerrier, caricature grecque. — D'après un vase peint du Musée du Louvre.

LE GUERRIER. J'arrive à l'entrée des enfers, marchant d'un pas héroïque, la tête haute, le regard assuré, la crinière de mon casque flottant au vent, comme un vaillant hoplite; Mercure m'aborde. — Comment es-tu mort? me demanda-t-il. — En soldat! répondis-je, le jour d'une grande bataille. Il me félicita sur mon courage; mais, comme nous passions à côté de Cerbère, il se mit à crier: « Les ennemis! » et l'autre aboya si effroyablement qu'il me semblait entendre les cris de guerre de plus d'un million de Perses. Alors ma lance s'échappe de ma main tremblante; par un mouvement naturel, je tire mon épée pour la jeter bien vite à terre, et j'étends une main en signe de supplication. Quant à eux, ils riaient de tout leur cœur et se moquaient de moi. — Mords-lui les jambes, disait Mercure, s'il n'avoue pas franchement comment il est mort. Ce ne peut être de ses blessures, car il n'en a pas une seule. Je fus contraint d'avouer que j'étais mort de peur en entendant sonner la charge. Quand nous arrivâmes à la barque, je voulus quitter mon casque, mon bouclier et mes jambières, pour obéir au règlement. Mais Charon, à qui Mercure avait parlé à l'oreille, déclara que j'avais besoin de mes armes comme une tortue de sa carapace, que j'étais trop fragile, que le choc d'une mouche un peu grosse pourrait m'être funeste. Alors tous les morts me traitèrent avec des égards affectés, et rirent à mes dépens tout le temps de la traversée.

PLUTON. Voilà une excellente tête de poltron, avec tout l'attirail d'un héros. Mon ami, j'aurai beaucoup de plaisir à te revoir de temps en temps, quand j'aurai le cerveau fatigué par la lecture d'Homère.

Le guerrier se retire tout penaud. Il jette de tous côtés des regards craintifs, et au moindre bruit étend la main avec un geste suppliant.

PAUSON. Faut-il continuer?

PLUTON. Je crois bien.

PAUSON. Qu'on amène le philosophe.

On voit apparaître une énorme tête chauve, tout accidentée de montagnes et de vallées; quelques rares cheveux se collent misérablement à l'occiput et aux tempes; une méchante barbe de faune noircit la lèvre et le menton. Tout cet appareil est supporté par un petit corps grêle et ridicule.

On rit beaucoup autour de Pluton. La tête philosophique se pose majestueusement en face du dieu. Les petites jambes du petit corps se croisent l'une sur l'autre, les petits bras s'appuient sur un petit bâton d'olivier sauvage. Le philosophe froncé le sourcil, et attend, avec une patience affectée, que tout le monde ait fini de rire.

PLUTON. As-tu à te plaindre comme celui de tout à l'heure?

LA TÊTE, gravement. Le sage ne daigne jamais se plaindre.

PLUTON. Entre nous, je te trouve bien laid.

LA TÊTE. J'ai cela de commun avec Socrate.

PLUTON. Pourquoi fronces-tu si terriblement le sourcil?

LA TÊTE. Ainsi le fronçait Socrate.

PLUTON. Pourquoi as-tu le corps si petit et la tête si monstrueuse?

LA TÊTE. Le corps n'est rien. Le corps n'est qu'une vile guenille. La tête est le siège de la pensée: c'est l'homme tout entier.

PLUTON. Qu'est-ce que cette bosse sur le front?



Un Sage. — D'après une lampe du Musée du Louvre.

LA TÊTE. C'est la bosse de la volonté. Le sage a plus de volonté que tous les hommes ensemble.

PLUTON. Et ce renflement sur le dessus?

LA TÊTE. Contemplation des choses célestes. Intelligence du grand Tout, de l'harmonie des sphères. Le sage...

PLUTON. ... a plus d'intelligence que tous les autres hommes, c'est convenu. Et là, par derrière, cette proéminence?

LA TÊTE. ... Mémoire, prévoyance infinie. Le sage...

PLUTON. Assez! Voilà bien des proéminences; mais je ne vois pas celle de la modestie. Il me semble cependant que Socrate l'avait. Au revoir, mon ami.

La tête s'ébranle lourdement, au milieu des plaisanteries de la cour, et emporte en trébuchant son énorme provision de volonté, de contemplation, d'intelligence et de mémoire.

On entend tout à coup des cris perçants. Le sage (qui n'est pas, à ce qu'il paraît, un stoïcien) vient de tomber entre les mains de cet effronté de Ménippe, l'ennemi juré des faux philosophes, qui ne peut se tenir de joie et veut le forcer à danser avec lui.

PLUTON. Je m'amuse beaucoup. Continuons.

LA PREMIÈRE DENT.



Salon de 1869; Peinture. — La Première dent, par Schneider. — Dessin de Mme Schneider.

Un rayon vient d'illuminer tout à coup cette honnête maison; on a interrompu le repas; on se récrie, on se sourit. — La jeune mère avait bien raison; elle l'avait annoncée depuis plusieurs jours, cette première dent qu'on ne voyait pas encore! Le mari doutait ou se plaisait à feindre le doute. Mais elle triomphe! Son doigt entr'ouvre doucement les lèvres roses, et découvre la petite ligne blanche résistante qui s'est fait sitôt passage, sans convulsions, sans douleur. Qui donc serait insensible au charme de cette scène si touchante et si vraie? Ah! la première parole, la première dent, le premier pas, quels doux événements! Plaignons les mères que de justes et tristes motifs condamnent à faire élever leurs enfants loin d'elles! de combien de bonheur ne sont-elles

pas privées! Plaignons... non, blâmons sévèrement celles qui, aussitôt après avoir mis au monde leur enfant, s'empressent de s'en séparer par lâcheté ou par égoïsme, « ces douces mères qui, débarrassées de leurs enfants, se livrent gaiement aux amusements de la ville. » Le bonheur domestique, le premier de tous les bonheurs, se compose d'émotions simples, dont la nature semble avoir disposé les degrés successifs de manière à rendre le père et la mère de jour en jour plus chers l'un à l'autre, et à resserrer entre eux le lien conjugal. On l'a bien dit: « Quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques sont la plus chère occupation de la femme et le plus doux amusement du mari. » Rien n'entretient mieux et plus sûrement les sentiments mutuels d'affection

et de tendresse que l'intérêt qui naît des progrès de l'enfance. On craint, on espère, on se réjouit, ou, hélas ! on pleure ensemble ; et c'est par cette communauté même d'agitations intimes que les cœurs se fondent, que leur union se fortifie, qu'ils sont plus capables de résister aux épreuves qui peuvent survenir. — « Joies, tendresses de la famille ! ce sont là choses connues », dira quelque célibataire aigri. Oui, choses connues comme la lumière, comme la chaleur, comme le ciel, comme l'amour, comme tout ce qui est beau, pur et grand ! Malheur à qui n'estime pas à tout leur prix les jouissances les plus connues, les plus communes ! Ce sont les plus saines et les meilleures. Qui doutera qu'il n'y ait plus de vrai bonheur dans cette scène rustique, peinte par M. Schneider, que dans les fêtes les plus brillantes des plus riches palais ?

UNE PETITE COUR ALLEMANDE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

FRAGMENT TIRÉ DE REUTER.

(Fritz Reuter est l'un des écrivains dont les ouvrages ont eu le plus de succès en Allemagne en ces derniers temps. Ses ouvrages sont écrits en *plattdeutsch*, dialecte qui se parle dans le nord de l'Allemagne et qui se rapproche beaucoup du hollandais : ils se distinguent par leur naïveté, par l'humour, et par ce sentiment propre à l'Allemagne et qu'on appelle *gemüthlichkeit* au delà du Rhin. Une traduction littérale des œuvres de Reuter est impossible. Dans le fragment qui suit, on a cherché à rendre autant que possible les idées et jusqu'au style de l'auteur.)

Ces railleries sur les anciennes petites cours d'Allemagne ne sont pas d'un goût irréprochable ; mais elles paraissent l'expression vraie du sentiment populaire qui, depuis longtemps, tendait, chez nos voisins, à réduire les divisions territoriales en groupes moins nombreux.)

C'était en dix-sept cent et tant. A l'heure où l'on va se coucher, S. A. Sérénissime Adolphe-Frédéric de Mecklembourg-Strelitz, quatrième du nom, était assis, avec sa chère sœur Christine, dans la grande salle de son château de Neu-Strelitz.

Ils se racontaient de vraies histoires de revenants, des histoires que personne ne croirait si elles n'étaient pas arrivées. Ils frémissaient comme la feuille, S. A. Sérénissime surtout.

Soudain ils entendent un bruit à faire dresser les cheveux sur la tête. Ce bruit paraissait venir du côté du lac et s'évanouir dans la direction de la ville. S. A. Sérénissime se mit à trembler de tous ses membres ; mais la princesse, femme énergique, eut la présence d'esprit incroyable d'agiter une sonnette et d'appeler au secours. Aussitôt le valet de chambre Rand et le chambellan de Knuppelsdorf d'accourir.

— Quoi ? qu'est-ce ? qu'y a-t-il ?

Les deux augustes personnages ne surent que répondre. Cependant la princesse Christine eut assez d'empire sur elle-même pour ordonner à ses serviteurs de s'asseoir ; et tous les quatre se mirent à se regarder en silence. Le même bruit se fait entendre encore, et le duc se bouche les oreilles. Le chambellan, fidèle observateur de la hiérarchie mecklembourgeoise, coupe alors la parole à Rand, et dit :

— Sérénissime, ce sont les butors.

La princesse Christine eut encore la présence d'esprit nécessaire pour demander si c'était une nouvelle espèce

de revenants. A quoi le chambellan de Knuppelsdorf répondit :

— Il n'est pas question de revenants. Les butors sont des oiseaux qui plongent leur bec dans la vase et s'amusement alors à crier pour faire peur aux gens.

Je ne sais s'il avait raison, mais il pouvait le savoir, car il était grand veneur du duc. Quant à Son Altesse, elle se contenta de dire :

— Rand, cette nuit tu coucheras dans mon cabinet. Viens.

Quelque temps encore la princesse Christine resta avec le chambellan pour agiter une question importante. Il s'agissait de savoir qui elle ferait coucher dans sa chambre cette nuit-là pour la rassurer. Sa camériste, Caroline Soltmann, étant elle-même superstitieuse à l'excès, elle finit par choisir pour compagne la réceuse Wendula Steinhagen. Celle-ci n'aurait pas craint le diable en personne. Elle n'avait pas même peur de Son Altesse ; car elle lui avait dit un jour :

— Eh ! Sérénissime, eh ! ôtez-vous de mon chemin, et ça promptement.

Paroles accompagnées d'un mouvement fort expressif du balai qu'elle tenait à la main.

Les deux augustes personnages purent ainsi goûter quelque repos, et ils se retrouvèrent le lendemain à déjeuner. Tout à coup Son Altesse eut une de ces pensées qui ne viennent qu'aux personnes de génie :

— Ma sœur Christine, tu n'es qu'une femme, et tu sais mon opinion sur ton sexe ; mais tu fais partie de l'auguste maison de Mecklembourg, c'est pourquoi nous voulons t'initier aux affaires du gouvernement. Nous avons décidé dans notre sagesse de construire un nouveau palais, et nous nous proposons de chercher l'emplacement le plus favorable.

— Tu as raison, et tu es le maître ; mais où prendre l'argent ?

— Nous y avons bien pensé ; mais à quoi nous serviraient nos baillis ? Ils nous fourniraient du bois et des pierres ; quant aux ouvriers, ils pourront attendre. Il est vraiment inouï que les revenants osent se montrer à la barbe de *Serenissimus Strelitziensis*. Cet imbécile de chambellan a beau dire que ce sont des butors, nous n'en croyons pas un mot. Rand, va dire à notre cocher, Jochen Baenhas, d'atteler. Nous voulons notre carrosse doré, trois laquais derrière, et les deux coureurs devant ; les laquais en grande tenue, les coureurs avec leurs nouveaux chapeaux à la Pompadour. Nous allons parcourir nos États.

— Sérénissime, répondit Rand, cela ne va pas. Notre vieux brun est malade ; il ne peut mettre un pied devant l'autre.

— Au diable le brun ! Emprunte un des chevaux de notre fermier Sachtleben.

— Il ne nous le donnera pas ; il en a trop besoin pour la campagne.

— Suis-je encore maître ici ? Il prêtera son cheval, ou il sentira le poids de ma colère.

Le carrosse s'arrêta devant la porte, traîné par la vieille rosse de Sachtleben. S. A. Sérénissime y monta avec la princesse, tandis que Rand prenait place sur le siège.

— Où allons-nous ? dit Jochen Baenhas.

— Toujours tout droit, répondit Rand, par Stargard jusqu'à nos frontières ; mais ne va pas les dépasser, nous ne parcourons que nos États. En route !

La frontière n'était pas loin.

— Prr ! euh ! ah ! fit le cocher en tournant sa voiture ; le monde finit ici. Où faut-il vous mener, maintenant ?

— A l'orient, jusqu'à Wolfshagen, dit S. A. Sérénissime.

Le soir on rentra au château, et l'auguste prince ne régna pas cette nuit-là, car il dormit profondément, les butors ayant jugé à propos d'interrompre leurs exercices.

Le lendemain matin, Rand descendit chez la princesse Christine, et lui adressa ces paroles mémorables :

— Dieu soit béni ! cette nuit nous avons régné en paix ; aujourd'hui nous nous dirigerons vers le couchant, du côté de Neu-Brandenbourg, et alors nous aurons fini de parcourir nos États.

Et la princesse pensa : « Dieu l'exauce ! Il aura au moins quelque repos. Il déploie une activité prodigieuse. »

Trois heures plus tard, le carrosse s'ébranlait du côté de Neu-Brandenbourg. Force fut cependant de s'arrêter à l'auberge de Dannenkrug. La vieille rosse de Sachtleben n'en pouvait plus. Pendant qu'on attelait de nouveau, S. A. Sérénissime daigna se promener un peu devant la porte, et, trouvant le site agréable :

— Mon auguste sœur, dit-il, j'estime que nous ne ferions pas mal de construire ici un belvédère ?

La princesse allait répondre, mais Rand lui coupa la parole :

— Sérénissime, vous avez toujours raison ; il nous faut absolument un belvédère ; tous les princes en ont.

— Rand parle d'or, dit Son Altesse en montant dans la voiture.

Un quart d'heure suffit pour arriver au beau milieu de la place de Neu-Brandenbourg.

— Halte ! cria Son Altesse, je veux descendre. Cet endroit me plaît. C'est ici qu'il faut construire notre château.

— Cela me convient, ajouta son auguste sœur. Mon cher petit Sérénissime, promets-moi d'y faire bâtir une aile pour moi.

— Pas de ça ; je ne veux plus avoir de femmes dans ma maison, comme à Neu-Strelitz. Rand, va quérir les bourgmestres, et vous, laquais, amenez-moi les municipaux. Toi, reste ici, dit-il au troisième laquais ; nous ne pouvons pas nous dégarnir totalement.

Un instant après, on vit arriver hors d'haleine les honorables magistrats de Neu-Brandenbourg. Son Altesse leur fit part de ses projets. A quoi ils répondirent, suivant l'antique usage, par une immense courbette. Le premier bourgmestre allait même parler de faveur insigne, lorsque le quatrième municipal, qui n'avait pas l'ombre de tact, s'avisa de représenter que c'était dommage de gâter ainsi la seule place de la ville. Son Altesse répliqua par un regard foudroyant, et par la mélodie de *Malborough s'en va-t-en guerre* qu'il se mit à siffler. Cette présence d'esprit coupa court à toutes les velléités « oppositionnelles ». Quant au malheureux fonctionnaire, il fit l'insigne bêtise de raconter son aventure à sa femme en rentrant chez lui. Celle-ci ne fit ni un ni deux ; elle mit un de ses enfants sur chacun des genoux municipaux, et demanda à son époux s'il voulait ruiner la famille. C'est ainsi qu'une femme résolue mit fin à l'opposition dans les États de Son Altesse. Celui-ci reprit le chemin de Strelitz, glorieux d'avoir par un seul regard remis en train le char de l'État. Il retint le cheval du cabaretier jusqu'au rétablissement complet de son vieux brun.

Adolphe-Frédéric IV, duc de Mecklembourg-Strelitz, était fils du prince de Miran, ami de Frédéric le Grand. Il avait succédé à Adolphe-Frédéric III, qui avait laissé beaucoup de dettes, mais pas d'enfants. Il n'avait alors que quinze ans, et on le jugea incapable de régner encore. Ce fut une grande bêtise, car à cinquante ans il n'en était pas plus avancé, et son cher cousin de Mecklembourg-Schwerin n'aurait pas envahi ses États avec une armée de cinq compagnies. Cet acte de violence engagea le conseil

de l'Empire à le déclarer majeur, et il régna sans interruption de 1753 à 1794, pour le bien de son peuple, mais non pour le sien. Il avait trois craintes qui ne lui laissaient pas un instant de repos : la crainte du travail, celle des orages et celle des femmes ; et trois peurs tout aussi épouvantables : celle des revenants, celle de la mort, et celle de perdre sa couronne. Pour comble de malheur, il avait fait un voyage à Paris, et en avait rapporté une passion sans bornes pour les beaux habits. Il lui en fallait à tout prix ; c'était nécessaire à son bonheur et à celui de son pays ; malheureusement ses revenus n'y suffisaient pas.

Il avait fait à Paris la connaissance d'un tailleur à la mode, et l'avait chargé de lui envoyer tout ce qu'il aurait de plus nouveau. Cet artiste avait l'impudence de demander de l'argent comptant, et Son Altesse avait dû recourir aux moyens les plus désespérés pour satisfaire sa passion. Elle avait fini par engager les diamants de la couronne. Un juif de Hambourg lui en avait donné neuf mille écus. La guerre de Sept ans ruinait le pays ; pas un sou à gagner, par la bonne raison qu'il n'y avait plus de sous. Tout le monde se croisait les bras. Je me trompe : à Neu-Brandenbourg, l'architecte construisait le nouveau palais, et dans ses moments perdus le belvédère. Les douze maçons qu'il occupait parcouraient le soir les rues en chantant, le chapeau sur l'oreille, et la police laissait faire.

Au bout de la cinquième année, le château fut parachevé. Les paysans des environs vinrent tous admirer cette merveille, et laissèrent passablement d'argent dans la ville, en sorte que les bourgeois crurent devoir faire à leur prince une réception solennelle à son arrivée. La ville donna cinquante écus en vieilles pièces que personne ne voulait plus prendre, et les bourgeois réunirent la somme importante de cinquante-cinq écus trois gros et sept pfennigs, ou plutôt sept gros et sept pfennigs ; car le quatrième municipal voulut aussi donner quelque chose. Mais on refusa une offrande qui, venant d'un personnage aussi révolutionnaire, aurait été mal vue en haut lieu.

S. A. Sérénissime inaugura donc son nouveau palais, mais n'y admit point sa sœur. Elle dut aller se loger chez l'épicier Buttermann, dans la Grande rue.

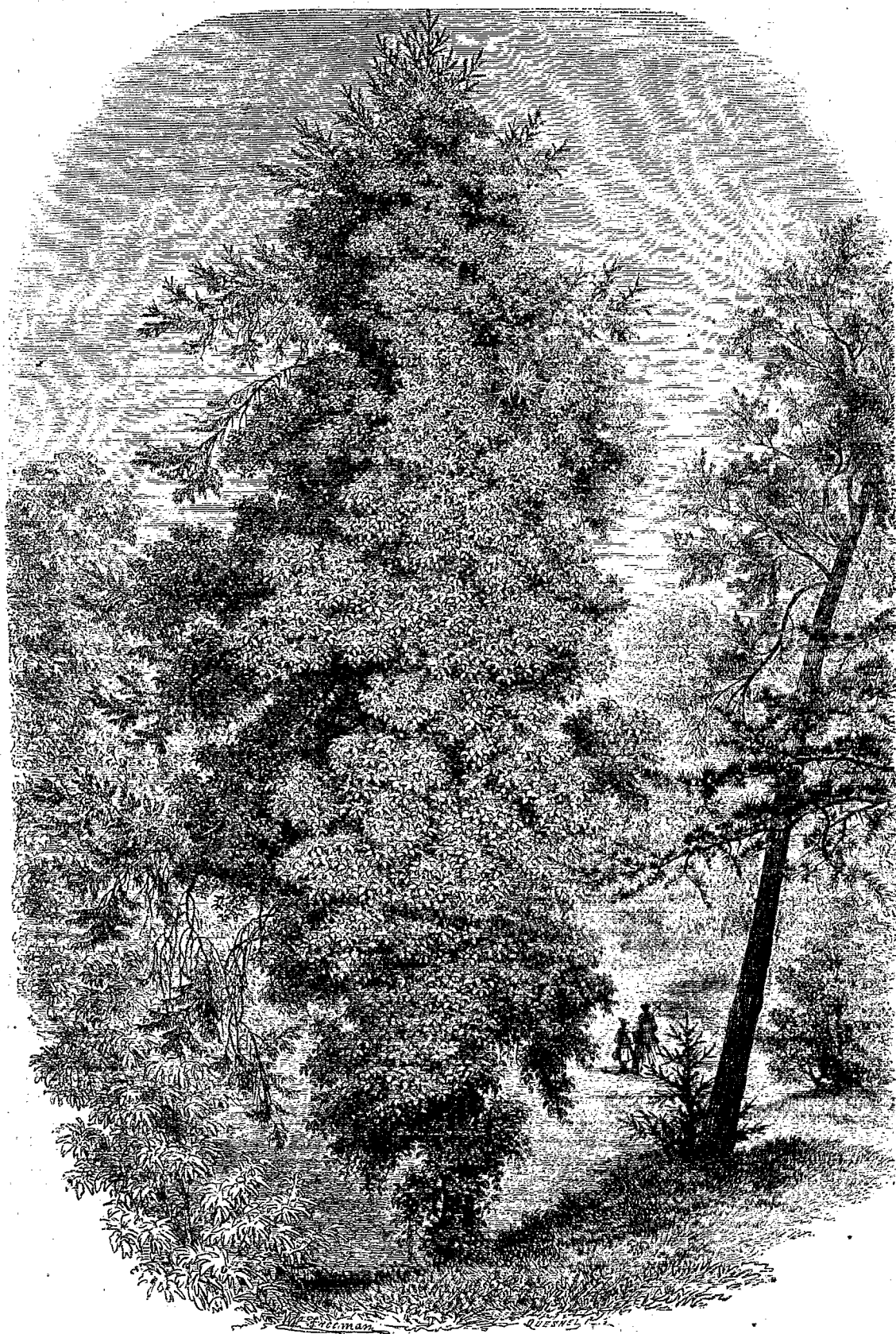
LES CONIFÈRES.

Beaucoup de personnes qui, dans un bois ou dans un parc, savent parfaitement distinguer et désigner par leurs noms le chêne, le hêtre, le marronnier, le châtaignier (arbres appartenant à la même famille végétale, les *amentacées cupulifères*), confondent sous la même dénomination de *pins* ou de *sapins*, ou simplement d'*arbres verts*, un certain nombre de *conifères* qui, malgré une évidente ressemblance d'aspect, ont cependant entre eux des différences très-marquées. Nous ne croyons pas inutile d'indiquer quelques caractères très-simples, très-apparents, qui permettront à tout le monde de reconnaître ces arbres, et de donner à chacun d'eux le nom qui lui appartient.

Le PIN (*Pinus sylvestris*) se distingue du premier coup d'œil à sa coloration, qui est d'un vert bleuâtre. Il ne laisse pas tomber ses branches, il les porte à peu près horizontalement ; ses feuilles sont longues, étroites, pointues, attachées deux à deux, non pendantes, mais dressées ; son fruit ou cône est bosselé d'échelles ligneuses, épaisses à l'extrémité et taillées en pointe de diamant.

Le SAPIN (*Abies excelsa*) forme une belle pyramide d'un vert foncé ; son feuillage pend comme une frange en dessous de ses rameaux, et cette frange augmente progressivement de longueur de l'extrémité du rameau à sa base ;

son cône, très-allongé, pendant, est composé d'écailles minces, membraneuses, imbriquées. — Ce sapin du jardin des Plantes étouffé par le lierre est d'un effet pittoresque; mais il est plus à plaindre qu'à admirer.

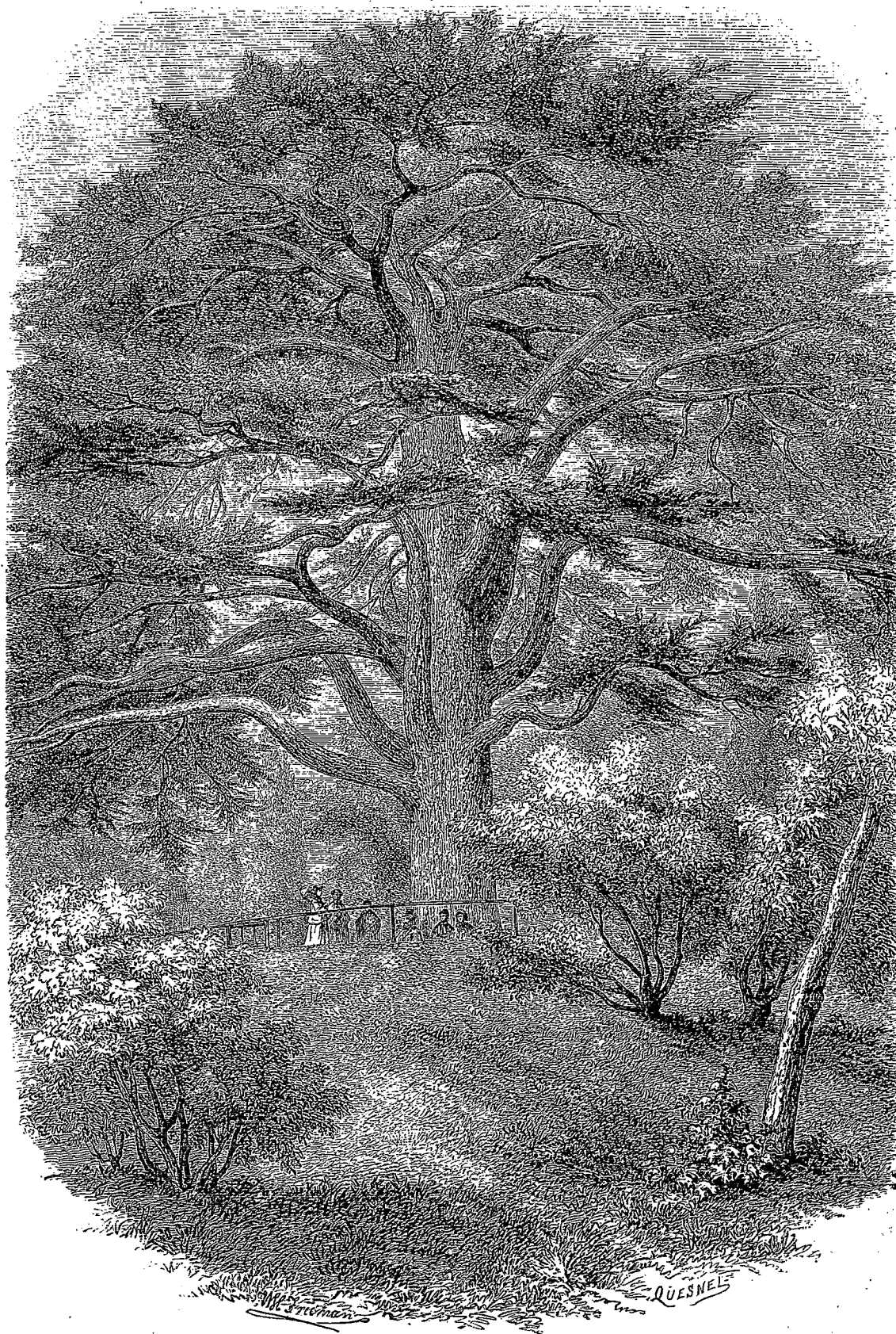


Jardin des Plantes de Paris. — Sapin envahi par le Lierre. — Dessin de Freeman, d'après nature.

Le CÈDRE DU LIBAN se fait remarquer par son port majestueux, ample comme celui du chêne; ses branches s'étalent horizontalement et forment de vastes tapis de verdure disposés par étages; sa flèche s'incline vers le nord. Celui qui se trouve au jardin des Plantes de Paris, et

qui a été planté par Bernard de Jussieu en 1736, n'a pas moins de cent mètres de circonférence.

Le CYPRÈS (*Cupressus sempervirens*) est allongé en fuséau comme le peuplier; ses rameaux se serrèrent tant



Jardin des Plantes de Paris. — Le Cèdre du Liban. — Dessin de Freeman, d'après nature.

qu'ils peuvent contre le tronc. Il se détache sur les autres arbres par sa verdure noire, et répand une ombre opaque. C'est bien l'arbre des cimetières : par sa couleur sombre

il exprime le deuil, par sa forme élancée il semble ne tendre qu'au ciel et fait songer à l'immortalité. Son fruit est globuleux.

L'If (*Taxus*) n'est pas moins sombre que le cyprès; il se couronne d'une cime conique très-touffue; ses feuilles sont de petites lames étroites, aiguës, rangées comme les dents d'un peigne le long des rameaux; il porte des baies de couleur rouge. C'est l'if que l'on voit, dans certains parcs, taillé en charmillles compactes comme des mûrilles, ou bien en forme de vases, de candélabres: il se prête à tout; plus on le mutilé, plus il pousse dru et vigoureux.

Le MÉLÈZE (*Larix*) a le feuillage fin, léger, d'un vert plus tendre, plus gai que les autres conifères. Les aiguilles, très-petites, sont disposées en rosettes le long des rameaux. Le mélèze se distingue des autres arbres verts et résineux en ce qu'il perd ses feuilles en automne et les renouvelle au printemps.

Le GENÉVRIER (*Juniperus communis*) est hérissé de petites feuilles dures et piquantes. Même planté en bonne terre, il tend à devenir tortueux, difforme, sauvage, comme dans les lieux arides et pierreux où il pousse habituellement. Il est d'un vert grisâtre; son tronc et ses branches sont souvent marbrés de lichens blancs. Il se couvre de petites baies noires, d'une saveur d'abord sucrée et aromatique, puis bientôt âcre et brûlante.

MAXIMES ORIENTALES.

— Le remède contre le péché, c'est de le regarder en face et de le reconnaître.

— Par la langue, l'homme est supérieur à l'animal; par elle encore, il se distingue de ses semblables.

— Telle parole comble de joie celui qui l'entend, telle autre coûte la vie à celui qui l'a dite.

— La langue est la serrure du trésor du cœur, la parole en est la clef.

— Parole sans retenue, caractère sans valeur. Diseur de frivolités est semblable au chien qui aboie jusqu'au matin.

— Abstiens-toi de paroles inutiles, et garde-toi de fermer l'oreille à un discours utile.

— L'ignorant qui s'épuise en vains discours, et l'âne qui brait sans motif, sont semblables l'un à l'autre.

— Être favorable aux méchants, c'est nuire et faire injustice aux bons; donner des soins à la chauve-souris, c'est vouloir la perte de la colombe; prendre parti pour le chacal, c'est faire sécher les œufs de la poule.

— Aujourd'hui l'avare ramasse tout ce qu'il peut entasser; demain son tombeau sera aussi triste qu'a été sa vie.

— Ne demande pas générosité à l'homme cupide, et l'aumône au mendiant.

— Le riche couvert d'une vieille robe ressemble au banqueroutier vêtu de satin.

— Petit mensonge est grand péché; c'est un poison mortel à petite dose.

— Toute mince que soit la pointe de l'aiguille, elle n'en crève pas moins les yeux.

LA PATTE DE DINDON (1).

Ce matin, à propos d'un plaisir manqué, je dis en riant à mon fils:

(1) Cette anecdote, qui rappelle les meilleurs apologues de Franklin (*le Sifflet*, par exemple), est extraite d'un des récents ouvrages de M. Ernest Legouvé, de l'Académie française: *les Pères et les Enfants* (Jeunesse). Sous une forme toujours intéressante, l'auteur traite dans ce livre, comme dans celui qui l'a précédé (*Enfance*), les questions d'éducation les plus sérieuses et les plus actuelles. La plupart des chapitres dont se compose le volume ont été lus et applaudis au Collège de France et à la Sorbonne.

— Je vois que tu as besoin que je te fasse une petite leçon.

— Eh! sur quoi, mon père?

— Sur une disposition que tu tiens de moi, hélas! et dont je voudrais bien te guérir:

— Quelle est-elle?

— Le récit d'une petite aventure de ma vie d'écolier te l'apprendra.

« J'avais dix ans, j'étais au collège; je rapportais chaque lundi de chez mes parents la grosse somme de quinze sous, destinée à payer mes déjeuners du matin, car le collège ne nous fournissait pour ce repas qu'un morceau de pain tout sec. Un lundi, en rentrant, je trouve un de nos camarades (je me rappelle encore son nom, il se nommait Couture) armé d'une superbe patte de dindon; je dis patte et non cuisse, car l'objet tout entier se composait de ce que dans mon ignorance j'appellerai un *tibia*, et de la patte avec ses quatre doigts, le tout recouvert de cette peau noire, luisante et rugueuse qui fait que le dindon a l'air de marcher sur des brodequins de chagrin.

Dès que mon camarade m'aperçut: « Viens voir! me » dit-il, viens voir!... » J'accours! il serrait le haut de la patte dans ses deux mains, et sur un petit mouvement de sa main droite, les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient comme les doigts d'une main humaine. Je restai stupéfait et émerveillé. Comment cette patte morte pouvait-elle remuer? Comment pouvait-il la faire agir? Un garçon de dix-huit ans qui va au spectacle, et qui suit le développement du drame le plus merveilleux, n'a pas les yeux plus écarquillés, les regards plus ardents, la tête plus fixement penchée en avant, que moi en face de cette patte de dindon. Chaque fois que ces quatre doigts s'ouvraient et se refermaient, il me passait devant les yeux comme un éblouissement. Je croyais assister à un prodige. Lorsque mon camarade, qui était plus âgé et plus malin que moi, vit mon étonnement arrivé à son paroxysme, il remit la merveille dans sa poche et s'éloigna. Je m'en allai de mon côté, mais rêveur, et voyant toujours cette patte flotter devant mes yeux comme une vision... Si je l'avais, me disais-je, j'apprendrais bien vite le moyen de la faire agir! Couture n'est pas sorcier! Et alors... comme je m'amuserais! Je n'y tins plus, je courus à mon camarade...

— Donne-moi ta patte!... lui dis-je avec un irrésistible accent de supplication; je t'en prie!...

— Ma patte!... te donner ma patte!... Veux-tu t'en aller!...

Son refus irrita encore mon désir.

— Tu ne veux pas me la donner?...

— Non!

— Eh bien... vends-la moi!

— Te la vendre?... combien?

Je me mis à compter dans le fond de ma poche l'argent de la semaine...

— Je t'en donne cinq sous!

— Cinq sous!... une patte comme cela! est-ce que tu te moques de moi?

Et, prenant le précieux objet, il recommença devant moi cet éblouissant jeu d'éventail, et chaque fois ma passion grandissait d'un degré.

— Eh bien, je t'en offre dix sous!

— Dix sous!... dix sous! répondit-il avec mépris... Mais regarde...

Et ses quatre doigts s'ouvraient et se refermaient toujours!...

— Mais enfin, lui dis-je en tremblant, combien donc en veux-tu?...

— Quarante sous, ou rien!

— Quarante sous !... m'écriai-je, quarante sous ! Près de trois semaines de déjeuners ; par exemple !

— Soit ; à ton aise !

La patte disparut dans sa poche, et il s'éloigna. Je courus de nouveau après lui.

— Quinze sous.

— Quarante.

— Vingt sous.

— Quarante.

— Vingt-cinq sous...

— Quarante...

Oh ! diable de Couture ! comme il aura bien fait son chemin dans le monde ! comme il connaissait déjà le cœur humain !... Chaque fois que ce terrible mot *quarante* touchait mon oreille, il emportait un peu de ma résistance. Au bout de deux minutes, je ne me connaissais plus.

— Eh bien donc, quarante !... m'écriai-je... Donne-la-moi.

— Donne-moi d'abord l'argent, reprit-il...

Je lui mis dans la main les quinze sous de ma semaine, et il me fit écrire un billet de vingt-cinq sous pour le surplus... Oh ! le scélérat ! il était déjà homme d'affaires à treize ans !... Puis, tirant enfin le cher objet de sa poche :

— Tiens, me dit-il, la voilà !...

Je me précipitai sur elle... Au bout de quelques secondes, ainsi que je l'avais prévu, je connaissais le secret, et je tirais le tendon qui servait de cordon de sonnette aussi bien que Couture. Pendant deux minutes, cela m'amusa follement ; après deux minutes, cela m'amusa moins ; après trois, cela ne m'amusa presque plus ; après quatre, cela ne m'amusa plus du tout. Je tirais toujours, parce que je voulais avoir les intérêts de mon argent... Mais le désenchantement me gagnait... puis vint la tristesse !... puis le regret, puis la perspective de trois semaines de pain sec, puis le sentiment de ma bêtise... et, tout cela se changeant peu à peu en amertume, la colère s'en mêla... Et au bout de dix minutes, saisissant avec une véritable haine l'objet de mon amour, je le lançai par-dessus la muraille afin d'être sûr de ne plus le revoir !...

Ce souvenir m'est revenu bien souvent depuis que je n'ai plus dix ans, et bien souvent aussi j'ai retrouvé l'enfant de la patte de dindon. Cette impétuosité de désir, cette impatience de tous les obstacles qui me séparaient de la possession désirée, cette folle imprévoyance, cette puissance d'illusion, égale seulement, hélas ! à ma puissance de désillusion ; tous ces traits de caractère se sont mille fois réveillés... que dis-je ? se réveillent encore en moi dès qu'une passion m'envahit ! Oh ! on n'étudie pas assez les enfants. On traite trop leurs sentiments de puérilités. Rien n'est puéril dans l'âme humaine ! L'enfant ne meurt jamais tout entier dans l'homme ; et ce qui est puéril aujourd'hui peut être terrible ou coupable demain. Les passions sont différentes, mais le cœur où elles poussent est le même ; et le meilleur moyen de bien diriger un jeune homme est d'avoir bien observé le garçon de dix ans. Ainsi, cette patte de dindon m'a fort servi : vingt fois dans ma vie, au beau milieu d'une sottise, ce souvenir m'est revenu...

— Tu seras donc toujours le même ? me disais-je.

Et je me mettais à rire, ce qui m'arrêtait court.

Il n'y a rien de plus utile que de se rire au nez de temps en temps.

Je me retournai alors vers mon fils, et je lui dis :

— Cette fable montre que... les fils ressemblent quelquefois à leurs pères.

HONNEUR ET VÉRACITÉ.

La scène se passait dans une école publique. Un vieux professeur de dessin corrigeait la classe des adultes. Espiègles et malicieux comme des singes, quelques écoliers s'amusaient à lancer des boulettes de mie de pain sur la perruque du vénérable maître, au grand divertissement des regardants. Un de ces projectiles égarés atteint le nez du professeur, qui se retourne furieux ; il saisit le premier qui lui tombe sous la main.

— Polis-on, sortez ! Je vous chasse.

— Monsieur, ce n'est pas moi, je vous assure. Je faisais, au contraire, signe aux camarades de cesser.

— Vous êtes un menteur et un hypocrite !

Conviction opiniâtre d'une part, vive plaidoirie de l'autre : on en appelle au directeur, qui ne peut refuser satisfaction au vieillard offensé. Le renvoi définitif de l'élève est prononcé. Il est banni de l'école.

Le lendemain, le père arrive avec son fils, qui proteste plus que jamais de son innocence. C'est son avenir compromis, son état perdu. Il concourait en sculpture et espérait remporter le premier prix. Depuis trois ans qu'il suit les cours, il n'a jamais été mal noté. Tout cela est vrai ; le directeur le sait, mais ce n'est pas lui qu'il s'agit de convaincre : il ne peut rétracter l'arrêt qu'il a rendu sur la demande du maître insulté ; autrement, plus de respect, plus de discipline possible. Cependant celui-ci ne veut rien entendre ; il persiste : « Si ce n'est pas lui, qu'il dénonce ses camarades ! » L'élève s'y refuse, le directeur l'approuve. Les parents sont au désespoir ; le professeur est inflexible.

Par quelle voie sortir de cette impasse ? Il y en a une simple, droite, trop rarement suivie, et dont l'initiative appartient à l'homme supérieur qui dirige l'école :

Il descend à la classe, où tous les bancs sont garnis :

— Messieurs, un professeur vénéré a été offensé ; un de vos condisciples a été chassé, sa carrière est brisée. Il se dit innocent, les coupables sont ici... J'en appelle à leur honneur ; qu'ils se nomment !

L'émotion est générale. Un élève placé en face du directeur se lève le premier, et s'écrie d'une voix étrange :

— Moi, j'ai commencé.

— Moi, j'ai suivi, dit un second.

— Moi, j'en étais.

— Et moi.

— Et moi.

Sept ou huit se lèvent à la file. Ils sont pâles, car il y va aussi de leur carrière, de leurs études arrêtées, de leurs travaux de concours perdus.

Le directeur reprend :

— Vous avez agi en hommes, et en hommes de cœur.

La classe sera fermée huit jours ; vous y rentrerez tous ensemble, animés d'une nouvelle ardeur, et heureux de l'effort qui vous coûte aujourd'hui.

À une époque de troubles civils, ce même directeur fut dénoncé par un intrigant qui convoitait sa place. On l'accusait de ne pas s'occuper de cette école qu'il avait transformée, complétée, vivifiée. Une pétition, dont les signatures avaient été recrutées dans la rue, demandait sa destitution. Des élèves anciens et nouveaux se réunirent spontanément, et allèrent protester au ministère. En revenant, ils montèrent chez le directeur ; l'un d'eux, dessinateur industriel distingué, se détacha du groupe :

— Monsieur, je n'ai jamais oublié la leçon d'honneur et de véracité que vous m'avez donnée il y a dix ans. Elle a fait de moi un honnête homme, et toute ma vie je vous en rendrai grâce.

LUXE.

Le jour de son couronnement, le 14 juin 1772, Gustave III passait dans son carrosse de gala, précédé et suivi d'un éclatant cortège que le soleil, perçant tout à coup les nuages, fit resplendir sous sa lumière magique.

Des cris d'enthousiasme s'élevèrent de la multitude éblouie qui se pressait aux deux côtés de la Grande rue.

— Vive Gustave! Vive le roi! Vive la reine!

Une blonde fillette, pâle, la tête penchée, la main sur le bras de son père, dans une embrasure de porte, murmura doucement :

— Mon père, si nous pouvions acheter une petite brouette à ma pauvre grand'mère; je serais si heureuse de la traîner sur le quai quand il fait soleil!

— Chère Brenda, dit le pêcheur, c'est une idée qui m'est venue bien des fois. Mais il faut attendre; nous n'avons pas encore payé nos impôts de l'année.

Ni le père, ni la fille, n'eurent même le soupçon qu'une part de leurs impôts si lourds avait quelque peu contribué à payer ce beau carrosse de gala tout ruisselant de dorures.

« Notre monarque, dit la Fontaine (¹), se divertit à

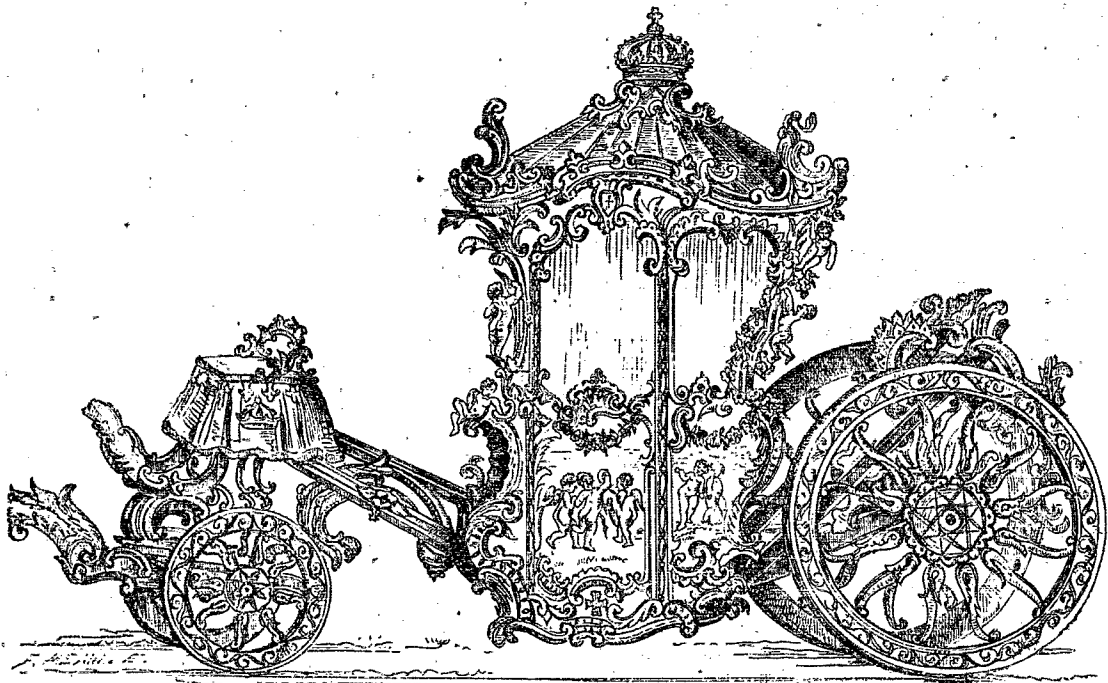
faire bâtir des palais : cela est digne d'un roi. Il y a même une utilité générale ; car par ce moyen les sujets peuvent prendre part aux plaisirs du prince, et voir avec admiration ce qui n'est pas fait pour eux. »

Les « sujets » n'avaient-ils pas senti plus d'une fois leur admiration quelque peu troublée lorsqu'il leur venait à la pensée que c'était de leur bourse qu'on payait toutes ces belles magnificences « qui n'étaient pas faites pour eux ? » N'auraient-ils pas eu plus de vrai plaisir, payant moins d'impôts, à embellir ou seulement à assainir les modestes demeures « faites pour eux ? »

Les fabricants d'objets de luxe sont naturellement de l'avis de la Fontaine. Voici, par exemple, M. Roubo le fils, maître menuisier, qui fait observer, en 1771, dans l'*Encyclopédie méthodique*, sous les auspices mêmes des philosophes, qu'il faut que « les princes et les très-grands seigneurs se distinguent par leurs voitures, comme ils le font par leur rang. »

— Non ! J'ai une épine au cœur. Je n'admirerai jamais en toute tranquillité les dispendieuses élégances des rois, aussi longtemps que Brenda ne pourra pas traîner sa grand'mère sur le quai quand luira le soleil.

— Eh ! que me parlez-vous de cette petite Brenda,



La Voiture de gala de Gustave III, à Stockholm. — D'après M. Adalbert de Beaumont,

mon bon ami ! Les pauvres ne souffrent pas autant de la pauvreté que vous le supposez. C'est une condition à laquelle ils sont habitués.

— Blasphème ! pouvez-vous refuser de croire à l'aimable angoisse de cette bonne fille ? Si son père vous paraît calme, c'est qu'il a la force de contenir ses sentiments. Les contiendra-t-il toujours ? Nierez-vous que la vieille femme souffre de sa paralysie tout comme une grande dame, et qu'elle ait vraiment sujet d'être triste en restant toujours enfermée dans l'obscur et humide petite chambre du rez-de-chaussée où son mal la retient ?

— Qu'est-ce que tout ce verbiage larmoyant ? En vérité, vous êtes aujourd'hui d'une sentimentalité tout à

(¹) *Psyché*, liv. 1^{er}, à propos du palais de Versailles.

fait hors de propos. Cette petite voiture style Louis XV, carrosse, calèche, diligence, coupé, tout ce qu'il vous plaira, est charmante de caprice et de légèreté. Ne le voyez-vous pas ? Croyez-vous qu'on ait jamais assoupli plus spirituellement le bois et le fer ? N'est-ce pas juste là ce qui devait s'harmoniser le mieux avec la toilette diaphane, à points argentés, de la reine bien-aimée Sophie-Madeleine de Danemark, assise, le 14 juin, à côté du roi ? Charmant spectacle ! Vive le carrossier ! vive le peintre ! Grâce à eux, et cent ans après eux, leur petit chef-d'œuvre me récrée encore la vue. De qui les peintures ?

— Je voudrais bien savoir si Brenda, l'année suivante, a pu conduire en brouette sa grand'mère sur le quai.

CONCERT SUR LA MONTAGNE

(STYRIE).



Concert sur la montagne, en Styrie. — Composition et dessin de M. de Binzer.

Hâtez-vous, si vous voulez visiter la montagne avant qu'elle ait perdu ses habitants ! Huit jours au plus, et tous seront redescendus dans la plaine. L'herbe est fauchée sur les hauteurs, les troupeaux ont abandonné l'un après l'autre les plateaux dépourvus de verdure et déjà s'acheminent vers les gras pâturages des basses terres.

Ce matin j'ai pris mon bâton, avec le bagage ordinaire du dessinateur (modeste bagage où les attentives petites sœurs ont eu soin de glisser quelques provisions), et gaiement j'ai dit adieu à la vallée.

Ce n'était pas, cette fois, pour errer à l'aventure, méfiant sur le hasard qui m'a fourni tant de fois sans recherche les sites pittoresques et les motifs de rêverie : je voyais le but là-haut ! J'ai pris le roide sentier qui tourne derrière la maison. De là on voit la montagne se dresser tout d'une pièce jusqu'au sommet qu'on croirait toucher ; cependant longue est la montée, et bien des heures et bien des fatigues en séparent celui qui s'apprête à gravir la pente.

Quand j'ai traversé le jardin, le père y était taillant ses arbustes. En voyant mon équipement, le sac bouclé, le bâton ferré, il s'est redressé et a tenu les yeux fixés sur moi. Il était comme frémissant. Ah ! sans doute, il se souvenait du temps où lui aussi, alerte et vigoureux, il partait, chaque été, et allait camper quelques jours dans la montagne. *Glück auf !* (le bonheur t'accompagne !) me

dit-il, en m'envoyant le bonheur d'un salut de sa main.

Comme il est entré profondément au cœur de ceux qui l'ont connu, l'amour de la montagne ! La vieille Hisen, qui était à la fontaine, m'a lancé un regard étincelant. Il y a vingt ans peut-être qu'elle n'a pris ce chemin connu, et dans ses yeux se lisait le désir ardent qui ne sera plus satisfait et qui brûlera dans son cœur jusqu'à sa mort.

Elle savait bien de quel côté se dirigeait ma course aujourd'hui. Ses filles sont là-haut, et ses sœurs, qui ce soir m'y accueilleront comme leur enfant. Elle attendait mon passage, et tout en pressant et battant le linge, elle chantait un *jodler*, impatiente et agitée, comme le cheval qui hennit dans l'écurie quand il entend que l'on prépare la selle. Lorsque je m'éloignai, elle regarda encore une fois la cime resplendissante du Kogel, et se remit à chanter : « La joie est sur la montagne, dans les vertes prairies, sur les âpres sommets où paissent les vaches et les chèvres, où courent les chevreuils, où les chamois bondissent ! »

Quel spectacle ! Aussi loin que la vue peut s'étendre, les chaînes se déroulent et découpent leurs crêtes lumineuses sur l'azur profond du ciel sans nuage. Voici tous les géants de la Styrie : le Dackstein, le Pricle, le Grimmig ; de ce côté, les fronts neigeux du Tyrol : le gros Glockmer, le Wenediger, le Wiesbachthorn ; en-face, les amis de Bavière : le Watzmann, l'Untersberg, les Staufeu... Les vallées, à mes pieds, ne sont plus que des

bandes étroites où disparaît l'imperceptible trace des humains. Aucun bruit ne monte jusqu'ici; le souffle qui passe, chargé de la pénétrante odeur des plantes aromatiques et de la senteur résineuse des pins, fait à peine entendre un murmure à la pointe des arbres immenses. Quelle paix! quel religieux silence sous leur voûte où le jour éteint ses rayons!

Tout à coup, au milieu du calme de la nature, une voix s'élève, claire et sonore, bientôt suivie d'une seconde, puis d'une troisième et d'une quatrième. Chacune entonne à son tour, sur un rythme différent, le joyeux *jodler*. Une cinquième voix succède encore, et une sixième enfin; puis toutes s'unissent dans un accord plein et vibrant, comme les instruments d'un orchestre qu'anime une même pensée et qu'une seule main dirige.

Quand le chant eut cessé, je m'avançai sur le bord du rocher. A vingt pieds au-dessous de moi j'aperçus la fontaine, et auprès du bassin les six chanteuses groupées, se tenant entre elles par le bras. Elles me tournaient le dos, et, silencieuses à présent, ne détachaient pas leurs yeux du magnifique horizon.

— Hé! jeunes filles! m'écriai-je.

Aussitôt les bras se dénouèrent, tous les regards furent dirigés du même côté; l'aimable troupe, en un moment dispersée, s'élança dans ma direction. Bientôt je fus découvert.

— C'est Karl! dirent-elles d'une même voix. Sois le bienvenu. Demeures-tu avec nous?

Ainsi, par un consentement unanime, je fus, pour une semaine entière, naturalisé libre citoyen de la montagne.

CAUSERIES HYGIÉNIQUES.

Suite. — Voy. p. 34, 234, 259.

LA PROPRETÉ.

Suite et fin.

On donne, en hygiène, le nom de cosmétiques à l'ensemble des moyens qui ont pour but de conserver la beauté. La *cosmétique* de la peau ne constitue qu'un chapitre de cet art complexe et mensonger auquel la coquetterie va demander des armes. Elle se sert des substances de natures très-diverses qui, appliquées à la peau, en masquent les défauts natives ou celles qui sont la conséquence du déclin de la jeunesse. Disons-le tout d'abord, l'art de conserver sa beauté se confond avec celui de conserver sa santé, et il n'y a au monde que deux cosmétiques infailibles: la propreté et la jeunesse; l'une qui mondifie la peau, l'entretient dans son élasticité, sa finesse et sa coloration normales; l'autre qui sème à pleines mains ces lis et ces roses qu'une poésie maniérée a chantés sur tous les tons, que la nature a seule le don de combiner harmonieusement sur sa palette, et que le blanc de fard et le carmin ne remplaceraient jamais que misérablement. Hygiène, la déesse au teint frais et aux dents blanches, n'a rien à voir avec ce barbouillage.

La peau est un miroir sur lequel la santé se reflète merveilleusement pour qui sait y lire. Les orages des maladies nerveuses crispent les muscles qui la mobilisent, la couvrent de rides précoces; les altérations du sang y impriment leur cachet dans une pâleur insolite ou dans des colorations malades; l'amaigrissement lui enlève, avec son éclat, sa fermeté et le velouté de sa surface; les maladies chroniques y multiplient les nuances, la rendent terne et la sillonnent d'un lacs de veines violettes; l'oppression la bleuit, les congestions la marbrent de tons heurtés. Comment réparer par l'artifice tant et de pareils dom-

mages, d'autant plus que le coloris normal du visage humain n'a pas encore livré son secret? L'impuissance du plus grand peintre à approcher de cette inimitable combinaison de teintes artistement ou plutôt divinement mariées entre elles, aurait dû depuis longtemps décourager les prétresses du maquillage. Ah! si les femmes donnaient à leur santé ce qu'elles accordent à leur coquetterie, combien la beauté serait moins rare! Se teindre moins et se baigner davantage, voilà ce qui sauverait ces deux intérêts qui sont étroitement solidaires l'un de l'autre.

Je viens de prononcer le mot de *bains*, et je n'ai pas le droit d'éluder ce sujet, qui est particulièrement douloureux pour qui sent le prix de l'hygiène et s'occupe de la santé des autres. Je ne dirai pas que le bain *s'en va*, mais je dirai avec tristesse que le bain *ne vient pas*. Le progrès en cette matière est d'une lenteur désespérante. Certes, je ne suis pas, tant s'en faut, un admirateur de ces sociétés antiques, dans lesquelles il y avait trop de sensualisme, d'ignorance et d'injustice, pour qu'il soit permis de s'en enthousiasmer au delà de la classe de rhétorique; il n'y a pas grand'chose que je leur envie pour nous, mais je leur envie leurs bains.

Nos habitudes, sous ce rapport, devraient bien un peu s'inspirer des leurs. Indépendamment des bains ou thermes publics qui s'étaient multipliés au point que dans la seule ville de Rome on comptait jusqu'à huit cents de ces établissements (Agrippa, voulant capter la faveur publique, en ouvrit à lui seul cent soixante-dix), il n'était guère de maison un peu riche qui n'eût son *balneum*. Les ruines imposantes de ces thermes, disséminées aujourd'hui partout où s'étendit jadis la domination romaine, attestent combien ce besoin des bains était entré impérieusement dans les habitudes. Le bain était le premier acte de l'hospitalité antique; il constituait à la fois et le passe-temps de l'oisif et le délassement du travailleur. L'érudit y lisait; le poète y cherchait des inspirations, et le courtisan déshérité de la faveur impériale s'y ouvrait les veines; les gourmands y retournaient quelquefois après leur repas: « De là des morts subites », fait remarquer Juvénal (liv. I, sat. 1) en signalant cette pratique dangereuse. L'empereur Commode se baignait sept fois le jour et mangeait dans son bain. L'empereur Gallien avait la même mauvaise habitude (Suétone, *les Douze Césars*). L'interdiction de l'usage des bains était un châiment. Tatius, chef de la cavalerie, fut condamné par Calpurnius Pison, pour s'être laissé désarmer, à n'avoir pas de commerce avec ses compagnons d'armes et à ne pas user de bains. Que de gens s'imposent aujourd'hui le châiment de Tatius, et sans l'avoir mérité! A Rome, et au temps d'Horace, le prix d'un bain chaud, dégagé de ses accessoires, était d'un *quadram*, c'est-à-dire d'un liard environ de notre monnaie, et les enfants ne payaient rien.

Nous sommes loin de là, quoique cependant cet intérêt d'hygiène soit mieux compris qu'il ne l'était il y a trente ans, et à plus forte raison au siècle dernier. L'enquête instituée en France comme préparation à la loi du 3 février 1851, relativement à la création de bains et de lavoirs publics, n'en révéla pas moins ce fait affligeant autant qu'humiliant, qu'à Paris il se donnait environ un bain par habitant et par année. Or, comme beaucoup n'usent pas de la baignoire avec autant de parcimonie, combien d'hommes ne participent pas à cette moyenne lamentable! Et si les choses en sont là à Paris, où la délicatesse des goûts doit être plus raffinée, combien les provinces se baignent peu! L'hygiène est bien fondée à déplorer cette incurie, et elle appelle de ses vœux le moment où, sans imiter les extravagances balnéaires des anciens, on comprendra que la propreté est la pierre angulaire de la santé,

et où la construction d'un cabinet de bains entrera dans le devis de toute maison dont les habitants seront un peu soucieux de leur bien-être. Et si l'usage des bains est indispensable pour tout le monde, combien en ont encore plus impérieusement besoin les gens qui, par le caractère particulier de leur profession et le défaut de renouvellement de leur linge de corps, sont dans des conditions spéciales de sordidité!

Dans les classes éclairées, il est nécessaire de donner de bonne heure aux enfants l'habitude des bains, pour qu'ils la conservent plus tard; elle ne s'improvise ni ne s'acquiert à un certain âge, et qui n'a pas été baigné souvent dans les premiers temps de sa vie considérera toujours le bain comme une sorte de superfluité luxueuse. Les médecins, qui touchent de plus près cette incurie et qui en sentent plus vivement les dangers, ne remuent pas leurs souvenirs en cette matière sans en faire sortir d'affligeantes révélations. En Angleterre, des associations se sont formées pour la création d'établissements balnéaires modernes accessibles, à des prix extrêmement réduits, aux classes nécessiteuses; chez nous, un certain nombre de villes ont, depuis 1851, réalisé cette amélioration; mais elle marche avec trop de lenteur, et il faudrait bien que les municipalités comprissent que nul intérêt physique ne prime celui-là, et qu'elles doivent le bain à bon marché à leurs populations, comme elles leur doivent l'eau, l'air et la circulation. La charité, ingénieuse dans sa poursuite du bien, distribue des bons de pain ou de soupes économiques; c'est à merveille! pourquoi ne distribuerait-elle pas des bons de bains gratuits? Que de gens dont le corps, vierge de toute ablution, reste soufreux autant que sordide, et qui se ranimeraient au contact régénérateur de l'eau, comme font les anguilles de nos toits quand une goutte de pluie les ressuscite? On a entrepris en Amérique et en Angleterre une vigoureuse campagne contre l'ivrognerie, et elle a montré par ses merveilleux résultats combien l'homme, prompt à descendre les pentes, a aussi d'énergie pour les remonter. Là aussi, on a essayé d'une coalition contre l'habitude du tabac, et cette *anti-tobacco league*, passant la Manche, manifeste quelques velléités de s'établir chez nous. Qu'elle soit la bienvenue, et que ses résultats répondent à son utilité; mais qu'une ligue contre la malpropreté de la ville, la malpropreté de la maison, la malpropreté du vêtement, la malpropreté de la peau, ces quatre enveloppes concentriques qui emboîtent l'homme; qu'une ligue semblable serait la bienvenue! Dans le Nord, le froid, dans le Midi, l'indolence, conspirent à créer ces habitudes de sordide incurie. Les ablutions, si elles entraînent dans la pratique usuelle de la vie, tendraient à les déraciner; et les bains de mer, de rivière ou de piscine, joignant l'avantage de l'exercice à celui de la propreté, et d'ailleurs aguerrissant contre l'impression du froid, ne sauraient être trop favorisés; mais les bains tièdes de temps en temps sont nécessaires, parce qu'ils nettoient seuls très-exactement, qu'ils assouplissent et font respirer la peau; d'ailleurs, la *gente dolente* des vieillards, des faibles et des valétudinaires, ne doit pas en prendre d'autres, et quand aux approches d'une grande ville, d'une ville industrielle surtout, je vois des cheminées d'usines lancer follement en l'air des bouffées de vapeurs blanches et gaspiller ainsi un calorique précieux, je calcule à part moi ce que ce fluide, emmagasiné et distribué dans des tuyaux, irait chauffer de bains, lessiver et sécher de vêtements, guérir d'indispositions et prévenir de maladies et de douloureux chômages de travail.

L'eau est à la peau ce que l'air est au poumon, et il est bien malheureux pour l'hygiène que le besoin de se laver ne s'accuse pas par une sensation aussi impérieuse que

le besoin de respirer: tout irait bien, et l'on serait fidèle aux ablutions; par malheur, il n'y a pas en cette matière d'avertissement physiologique, et le premier son de cloche est une maladie. Il serait bien peu philosophe et bien peu observateur, le médecin qui réduirait, du reste, cette question à son côté purement physique. L'âme et le corps entretiennent entre eux des échanges d'influences qui sont incessantes et infiniment variées, et celle-ci plus contente d'elle-même, plus digne, se redresse plus volontiers quand elle se sent en compagnie plus distinguée, ayant plus de décorum et de bon goût. Sa liberté sort, bien entendu, intacte de ces influences, mais elles n'en sont pas moins réelles. D'ailleurs (et je ne ferai qu'indiquer cet intérêt), la pureté et la propreté ont entre elles parfois autre chose qu'un rapport de convenance; et le chancelier Bacon, en disant que « la propreté est la chasteté du corps », a fait plus qu'exprimer un rapprochement ingénieux; il a énoncé un fait hygiénique important.

Voilà pour la santé; mais la coquetterie trouve que cela ne suffit pas, et vient réclamer sa part. Un moyen merveilleusement simple et providentiellement abondant, l'eau, suffit à la première. La seconde a besoin de tout un arsenal de fleurs, de senteurs, de cassolettes, de teintures, de laits odorants, etc., moyens hasardeux qui manquent leur but de restauration et entraînent souvent la santé dans des sentiers qui ne sont pas sans périls. J'en ai long à dire sur ce sujet, et un volume suffirait à peine pour esquisser le martyrologe de la coquetterie.

D'ailleurs, je ne pourrais que me répéter, et faire ressortir à chaque ligne la solidarité très-étroite, mais, trop peu soupçonnée, des intérêts de la santé et de la beauté. La santé est le grand, l'universel cosmétique; avec elle, la peau, les cheveux et les dents ont leur éclat, leur abondance, et leur intégrité; sans elle, on n'arrive qu'à des dissimulations maladroites auxquelles l'œil ne se trompe pas. On peut, comme Poppée et M^{lle} Georges, prendre des bains de lait, se plonger dans des baignoires parfumées, s'arroser d'émulsions, se laver le visage avec du lait virginal, poursuivre avec des eaux faillibles, mais dispendieuses, les moindres taches de la peau, se faire de l'incarnat avec du *carthamus tinctorius*, des réseaux veineux avec du bleu de Prusse, un regard langoureux avec du sulfure d'antimoine; on y perd son temps, son argent, et quelquefois sa santé, et l'on n'aboutit qu'à une grimace. Juvénal s'écriait en présence d'un visage artificiel de ce genre, et en voyant la profusion de l'outillage qui lui était destiné: *An ulcus, an facies?* (Est-ce un visage, est-ce un ulcère?) et le poète Lucilius, aussi rude que son confrère et pas plus galant que lui, décochait à la même adresse ce mot incisif: « Que de dépenses pour vous rendre belle! acheter un masque vous eût coûté moins cher! » Mais laissons ce sujet délicat et revenons à l'hygiène.

L'eau seule débarrasse difficilement la peau des impuretés qui la souillent; et la chimie, ne dédaignant pas de s'occuper de ce sujet si humble et si peu distingué en apparence, en donne la raison en démontrant que plusieurs de ces substances sont insolubles; mais la propreté a dans le savon un auxiliaire aussi puissant qu'utile. Un chimiste éminent, Liebig, donnait jadis pour mesure de la valeur industrielle d'un peuple la quantité d'acide sulfurique qu'il consommait; je prendrai à mon tour le savon comme mesure de sa valeur hygiénique, et je recommande aux statisticiens de calculer la quantité qui en est consommée par individu dans les différents pays. On a dressé une carte avec teintes de la sordidité intellectuelle dans les divers départements; il serait instructif et peut-être fort utile d'en dresser une analogue pour la sordi-

dité corporelle. Les zones qui consommeraient le moins de savon auraient, bien entendu, la teinte la plus noire. Les bains savonneux, ou ceux dans lesquels on fait dissoudre 100 grammes de soude du commerce, sont les bains hygiéniques par excellence; ils entraînent, en effet, les pellicules et les souillures de la peau, et maintiennent cette enveloppe dans d'excellentes conditions de fonctionnement; la sorte d'apreté et de rudesse que le bain alcalin à la soude produit peut, du reste, être prévenue par la combinaison du bain de son au bain alcalin, mélange excellent et que rien ne remplace. De même aussi pour les savons, les plus simples sont les meilleurs; le savon blanc de bonne qualité et le savon brun (il est coloré avec du caramel) sont inoffensifs; il faut, au contraire, se défier de ces savons *fardés* qui empruntent au vermillon, au violet d'aniline, leur coloriage éclatant, et qui ne sont pas tous sans danger.

Voilà sans doute une application utile du savon, mais elle n'est rien auprès des usages économiques de cette substance pour le nettoyage du linge, et indirectement pour le maintien de la peau dans de bonnes conditions physiologiques. Les anciens, qui vivaient en quelque sorte dans leurs bains, pouvaient éluder les inconvénients de l'absence du linge de corps; nos habitudes actuelles exigent que celui-ci soit maintenu par un renouvellement fréquent et un nettoyage exact dans des conditions irréprochables de netteté. Je ne crains pas de blesser la délicatesse de mes lecteurs en leur rappelant que Cadet de Vaux a évalué à 4^k.76 pour 100 kilogrammes de linge souillé la quantité de matières dont le linge de corps s'est imprégné au contact de la peau, et qu'un lessivage bien conduit peut lui enlever. C'est dire la nécessité, pour le maintien de la santé, d'un renouvellement fréquent du linge. La question des lavoirs publics était solidaire de celle des bains. La loi du 3 février 1851 ne les a pas séparés; en venant au secours des communes désireuses de se doter de pareils établissements dans la proportion d'un tiers des dépenses, l'État a montré toute sa sollicitude pour cet intérêt si grave. Par malheur, les municipalités n'ont pas répondu avec toute l'ardeur et l'intelligence désirables à ses intentions philanthropiques, et cette loi n'a développé encore ses salutaires effets que dans les plus grandes villes. Faire blanchir son linge dans des conditions excellentes pour en garantir la durée et le nettoyage exact, et ne payer ce lessivage que 5 centimes le kilogramme de linge sec, tel est cependant l'avantage offert à l'ouvrier; mais si son éducation politique est encore tout entière à faire, son éducation hygiénique n'est pas plus avancée: l'une et l'autre marcheront de front quand il se sera élevé, par la moralisation et l'instruction, en dignité et en lumière. Est-ce prendre les choses de trop haut pour une question de lessivage? Je n'en crois rien. Les souillures de l'ignorance ont plus d'une analogie avec celles de l'incurie corporelle, et le peuple a besoin d'apprendre la route du lavoir comme celle de l'école. Il faut le lui dire et le lui répéter partout, de toutes façons, et sans se lasser. La lèpre de la malpropreté est facilement guérissable; mais la première condition pour se guérir est de s'avouer et de se sentir malade; et il faut réveiller en même temps chez les ouvriers le sentiment de leur dignité et celui de leur sécurité personnelle.

La suite à une autre livraison.

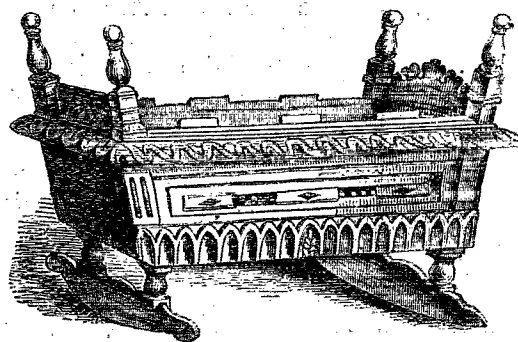
L'ARTILLERIE DES CROQUANTS.

Ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant la *Gazette de France* de l'année 1637, les bandes indisciplinées qui portaient le nom de croquants et qui inondaient le Péri-

gord formèrent, en se réunissant, une petite armée de cinq mille hommes dont Figeac et la petite ville de Fons eurent à redouter les excès. Pour jeter plus aisément la consternation dans ces places plus ou moins fortifiées, ils traînaient au milieu d'eux des troncs d'arbres de moyenne grosseur, auxquels, en laissant leur écorce, ils donnaient l'apparence de pièces de canon. Ce grossier stratagème ne réussit guère, au mois d'août 1637, à Buffara, le général des croquants; sa troupe ayant été dispersée au moyen de véritable artillerie, il tomba au pouvoir des troupes de Louis XIII, et il fut rompu vif. C'était un pauvre tisserand qui avait plus d'audace que d'habileté; son nom manque dans nos Biographies.

LE BERCEAU DE JACQUES I^{er} D'ANGLETERRE.

On peut dire que ce berceau, que l'on a conservé, a joué un rôle dans l'histoire. Jacques, fils de Marie Stuart, était né en 1566, un an avant la mort de son père. Marie, dont la conduite avait soulevé contre elle l'indignation des seigneurs écossais, fut contrainte par eux d'abdiquer, le 24 juillet 1567. On couronna Jacques le 29; il avait treize mois. Le comte de Mar, son gouverneur, le fit transporter de son



Berceau de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre.

berceau au trône préparé dans la Haute-Église de Stirling: on lut en sa présence l'acte d'abdication de sa mère. Lindsay et Ruthwen jurèrent que cet acte avait été signé volontairement. Le célèbre chef de la réforme, Knox, prêcha. L'enfant fut couronné, et, en son nom, Morton jura que la religion réformée serait protégée. Après la cérémonie, l'enfant-roi passa du trône à son berceau. Ce fut Jacques VI d'Écosse et Jacques I^{er} d'Angleterre.

L'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN, A PARIS.

Est-ce du byzantin? est-ce du classique? est-ce du nouveau? A ces trois questions que soulève à première vue l'église Saint-Augustin, nous hésitons à répondre. C'est du compromis, comme toujours, et de l'habileté parfois heureuse, parfois contrariée par des obstacles invincibles. Le terrain que l'édilité parisienne offrait à M. Victor Baltard ne se prêtait guère à la construction d'une église régulière. C'était une sorte de pentagone inscrit dans un triangle très-allongé, au point de rencontre de deux boulevards; et le côté réservé à la façade se trouvait être le plus étroit de tous. Le savant architecte acceptait une tâche périlleuse, et il faut dire qu'il a fait à peu près pour le mieux.

Un porche atténue la perspective désagréable des flancs biaux de l'édifice, et une large coupole soutenue de quatre tours, un peu hautes peut-être pour le dôme central,

occupe la partie la plus large du terrain, de sorte que la nef imparfaite vient s'appliquer comme un simple vestibule à ce massif puissant, et que la maigreur du premier

plan disparaît dans la largeur du second. Cette disposition, la seule acceptable, fait certainement honneur au talent de l'architecte.



L'église Saint-Augustin, à Paris. — Dessin de H. Clerget.

La façade, étroite et haute, a de l'unité ; elle se présente, au premier abord, comme une arcade surhaussée comprise entre deux contre-forts et l'angle obtus d'un fronton.

Ce n'est qu'en s'approchant qu'on distingue trois divisions nettement marquées. Le premier ordre est formé de trois arcades inégales, sur piliers élancés, qui donnent

accès aux trois entrées de l'église. Les piliers sont surmontés des êtres symboliques associés aux quatre Évangélistes, le bœuf, le lion, l'aigle et l'ange, œuvres de M. Jacquemart. Le second ordre est une galerie ornée de treize statues (Jésus et les Apôtres), dues au ciseau de M. Jouffroy, séparées par des colonnettes que joignent de petits frontons; il n'est, pour ainsi dire, que la frise du premier, étant couronné d'une sorte de corniche qui contourne les contre-forts. Deux étages de niches carrées, que flanquent des colonnes, et où l'on a placé les grands Prophètes, accompagnent les arcades et la frise. Le troisième ordre est occupé par une rose assez simple, soutenue par deux anges de M. Lepère, et inscrite dans une grande et riche arcature. De chaque côté, deux colonnes accolées déguisent les contre-forts et soutiennent les retombées du fronton. Peut-être aurait-on préféré une rose plus importante, sans arcature. Le tympan du fronton est pauvre, et ce n'est pas un spectacle agréable qu'un angle reposant presque directement sur une ligne courbe. En somme, bien que haute, la façade est trapue et l'aspect est riche. Quarante-cinq figures en pierre, douze en bronze, et trois peintures sur lave, décorent, tant de côté que de face, cet imposant péristyle.

On entre dans l'église par trois portes en cuivre galvanoplastique, exécutées par M. Christoffe sur les dessins de l'architecte. L'intérieur est étrange : ce qui frappe tout d'abord, ce n'est pas la nef qui va s'élargissant jusqu'à la coupole, ce ne sont pas les chapelles inégales et trapézoïdes des bas côtés, ni la combinaison de l'arc brisé avec le plein cintre; c'est l'application de la fonte à l'architecture monumentale. D'ordinaire, un plafond est un plafond, et une voûte est une voûte; ici règne un plafond imaginaire au-dessus d'une voûte factice, ou plutôt de la carcasse aérienne d'une voûte en berceau. Partout où les artistes antérieurs eussent placé un doubleau, M. Baltard a établi une arcature à jour en fonte dorée, préparant ainsi les yeux aux grandes arcades qui soutiennent la coupole. J'avoue que cette ordonnance me paraît plus bizarre qu'originale, et que j'ai peine à me faire à ces arches grêles dont chacune me semble un pont des Saints-Pères en miniature. Elles ont cependant l'avantage de ne pas obstruer le jour des baies supérieures. Au-dessous de la corniche qui les supporte sur des consoles saillantes, se dessinent deux étages d'arcades à cintre brisé, séparées par des piliers que surmontent des statues cariatides. C'est à la fois gothique et moderne, classique et fantaisiste; et quel que soit le jugement définitif qu'il faille porter sur ce singulier mélange d'éléments ordinairement ennemis, il faut rendre hommage à l'imagination de l'architecte.

La coupole est très-belle. Immense, légère, éclatante, elle s'élève sur quatre arcs triomphaux, dont tout un système de fortes poutres curvilignes rachète les intervalles. Trois arcatures, ou tribunes variées, qui se superposent, allègent les massifs qui soutiennent le tambour et la calotte du dôme. La base de la coupole est percée de nombreuses et grandes fenêtres séparées par des colonnes peintes. Entre tous les arcs, et prolongeant colonnes et pilastres, naissent des nervures qui convergent vers le centre et marquent des tranches occupées par des peintures et des reliefs. Partout du jour, de l'or et de l'azur.

Sous la coupole est le maître-autel, arc de triomphe à quatre baies cintrées, surmonté d'un élégant baldaquin, et qui s'élève sur de nombreux degrés. C'est un édifice dans un édifice. On y accède par trois escaliers; en arrière, le massif est terminé par le petit orgue; le grand est, comme à l'ordinaire, placé au-dessus de la rose, sur la voûte du porche.

À droite et à gauche, on remarquera deux chapelles

importantes, où M. Bouguereau a retracé la vie de saint Jean-Baptiste et de saint Augustin. M. Brissot a décoré la chapelle de la Vierge, qui forme l'abside.

DE L'ASPHALTE.

SES APPLICATIONS.

Fin. — Voy. p. 326.

On peut se rendre compte de l'application industrielle des mastics d'asphalte, par ce fait que les trottoirs ainsi établis dans Paris occupent une surface d'environ 70 hectares, correspondant à un développement en longueur de 90 kilomètres, c'est-à-dire la distance de Paris à Soissons.

Chaque mètre superficiel de trottoirs d'asphalte coûtant environ 6 francs, la valeur de la surface totale de ces trottoirs est de 4 200 000 francs, dont à la charge de la ville 700 000 francs, et 3 500 000 francs payés par les propriétaires des maisons riveraines, à raison de 5 francs par mètre.

Les trottoirs en granit occupent à Paris une surface d'environ 226 hectares, et coûtent d'installation 23 francs par mètre carré, dont 15 fr. 30 c. payés par les propriétaires riverains.

Ces derniers ont donc eu à payer 10 francs de plus par mètre superficiel, par suite de l'établissement des trottoirs en granit au devant de leurs maisons.

La ville de Paris a, dans l'intérêt de ses finances, tout avantage à renoncer à ce système de trottoirs. En effet, l'entretien de l'asphalte lui coûte annuellement 30 centimes, tandis que le granit, qui doit être retaillé tous les dix ans, nécessite de ce chef une dépense moyenne annuelle de 90 centimes.

Sur l'entretien seulement, il y aurait une économie à réaliser de 1 400 000 francs par an.

Les chaussées d'asphalte comprimé ont été l'objet d'un brevet pris en 1859, et, bien que de date assez récente, ont pris une extension qui se traduit par une surface, à Paris, de 22 500 mètres carrés, équivalant à une seule chaussée qui aurait 6^m.50 de large, et une longueur de 35 kilomètres.

Sous cette forme, l'asphalte est aussi employé avec avantage dans les cours, dans les squares et promenades publiques, et pour les passerelles en travers des chaussées macadamisées.

Les deux principaux mérites de cette chaussée sont l'insonorité et l'absence de boue et de poussière.

Que l'on pense, en effet, aux cahots, à l'infiltration dans le sol des matières organiques en décomposition par les joints des pavés, aux flots de boue et de poussière des chaussées pavées et macadamisées, et à l'encombrement des égouts par toute la boue qu'on y déverse à grands frais d'arrosage et de balayage, ainsi qu'à la quantité d'eau absorbée pour le nettoyage intérieur de ces égouts; que l'on ait encore présent à l'oreille le bruit assourdissant des rouleaux mécaniques qui écrasent nuit et jour les cailloux répandus sur les chaussées nouvellement rechargées, et l'on reconnaîtra que tout ce qui peut être pour les habitants d'une ville une cause d'augmentation de bien-être doit être adopté dans les limites les plus étendues possible, du moment surtout que cela se concilierait avec une réduction de dépenses pour la municipalité.

Les chaussées en macadam coûtent de construction 8 à 10 francs par mètre superficiel, et leur entretien annuel, très-variable suivant le degré de fréquentation, coûte de 3 à 5 francs, non compris les frais de balayage, d'arrosage et de curage des égouts.

Le petit pavé en usage de nos jours, et qui devient tous

les jours plus cher et plus rare, coûte de pose de 18 à 22 francs, et on l'entretient pour une somme de 1 franc environ par an et par mètre superficiel.

La construction d'une chaussée d'asphalte comprimé revient à la ville de Paris à 12 fr. 50 c. en moyenne par mètre superficiel, et l'entretien annuel en est fait à forfait moyennant 1 franc.

Il en résulterait que, en prenant pour exemple la circulation de Paris, qui était en 1859 de 39 000 voitures et 45 000 chevaux annuellement, et évaluant à 120 francs pour les chevaux et 300 francs pour les voitures les dépenses de renouvellement et d'entretien, amortissement compris, les frais annuels de ces deux chefs seraient en totalité de 17 millions, dont la moitié, 8 millions et demi, représenterait l'économie réalisée si toutes les chaussées étaient asphaltées.

La proportion actuelle de ces chaussées dans l'ensemble de Paris étant comme 1 à 50, on peut estimer à 150 000 fr. l'économie réalisée quant à présent sur l'ensemble des

Pour montrer le développement de l'industrie de l'asphalte, bien qu'elle soit peu ancienne, nous dirons qu'elle a nécessité depuis plusieurs années une extraction moyenne annuelle de 10 000 tonnes de roche de la seule mine de Seyssel, et que les différents appareils et engins de préparation qu'elle emploie absorbent une force mécanique de plus de 100 chevaux-vapeur.

CLÉMENTINE.

Vers l'année 1840, l'Abyssinie, et principalement le pays de Tigré, étaient désolés par les guerres que se faisaient entre eux les princes araméens et gallas. Les populations chrétiennes étaient en lutte avec des musulmans à demi sauvages. Par un de ces revirements subits de fortune qui arrivent à tout moment dans ces contrées, un chef galla qui se nommait Ras-Ali fut l'heureux vainqueur du djedda chrétien de Sémienne, dont le nom retentit alors fréquemment en Europe, grâce aux récits du voyageur Rochet d'Héricourt. Oubié devint le prisonnier du chef des Gallas, et il en reçut le meilleur traitement.

Un jour, le vainqueur et le vaincu se trouvèrent réunis dans la même tente. Ras-Ali voulut voir de près celui qu'il avait combattu avec tant de supériorité; et, sans que rien dans son attitude pût humilier son prisonnier, il lui demanda comment il en eût usé à son égard si le sort des armes lui eût été favorable.

— Je ne t'aurais pas tué, répondit Oubié; mais je t'aurais gardé dans les fers jusqu'à la fin de mes jours ou des tiens.

Ce à quoi Ras-Ali, le Gallas musulman, répondit noblement :

— C'est parce que je suis plus clément que toi, Oubié, que Dieu m'a donné la victoire. (1)

COMMENT VOYEZ-VOUS LA LUNE GROSSE ?

Il m'est arrivé fort souvent, pour une étude d'appréciation optique dont je vais parler, d'adresser après dîner à diverses personnes la question que je viens de transcrire. Je voulais savoir, d'une part, si tout le monde juge idéalement des grandeurs apparentes qu'il ne peut vérifier; et, d'autre part, si l'erreur commune dont la recti-

fication fera l'objet de cet article est moins générale que je ne pensais.

Nous voyons tous le Soleil et la Lune à peu près de la même grosseur dans le ciel. Cette grosseur dépend à la fois des dimensions réelles des corps célestes et de la distance à laquelle ils sont éloignés de nous. Ainsi, le Soleil, 1 400 000 fois plus gros que la Terre, ne nous paraît pas plus volumineux que la Lune, qui n'est pourtant que les deux centièmes du volume de la Terre, c'est-à-dire cinquante fois plus petite. Il faudrait cinquante Lunes pour former un globe de la grosseur de la Terre, et il en faudrait 50 fois 1 400 000, ou 70 millions, pour former un globe de la grosseur du Soleil. Ainsi, quoique 70 millions de fois plus petite, la Lune nous paraît aussi grosse que le Soleil, parce qu'elle n'est qu'à 60 rayons de la Terre, ou 96 000 lieues de 4 kilomètres, tandis que le Soleil est à 37 millions de lieues d'ici, ou 23 000 rayons terrestres. La distance de la Lune à la Terre n'est que les 0.00259 de la distance de la Terre au Soleil.

Les diamètres du Soleil et de la Lune sont entre eux comme les nombres 108 556 et 273; il en est de même de leurs circonférences, puisqu'on démontre en géométrie que les circonférences sont entre elles comme leurs rayons. Ainsi, la circonférence de la Lune est environ 400 fois plus petite que celle du Soleil. D'autre part, la Lune est environ 400 fois plus proche que le Soleil. Voilà comment ces deux astres nous paraissent être de la même grandeur.

Numériquement, le Soleil sous-tend dans le ciel, pour l'observateur terrestre, un angle de 31' 3", et la Lune 31' 8". Ce sont là les grandeurs apparentes moyennes. Comme leurs distances à la Terre changent à chaque instant, ces deux astres paraissent tantôt un peu plus grands que cette valeur moyenne, tantôt un peu plus petits. C'est aussi là ce qui fait que quand la Lune passe devant le Soleil, elle est tantôt juste de la même grosseur, et produit une éclipse totale d'un instant; tantôt plus grosse, et produit une éclipse totale de plusieurs minutes; tantôt plus petite, et produit une éclipse annulaire, dans laquelle le disque brillant du Soleil déborde tout autour du disque noir de la Lune comme un anneau lumineux.

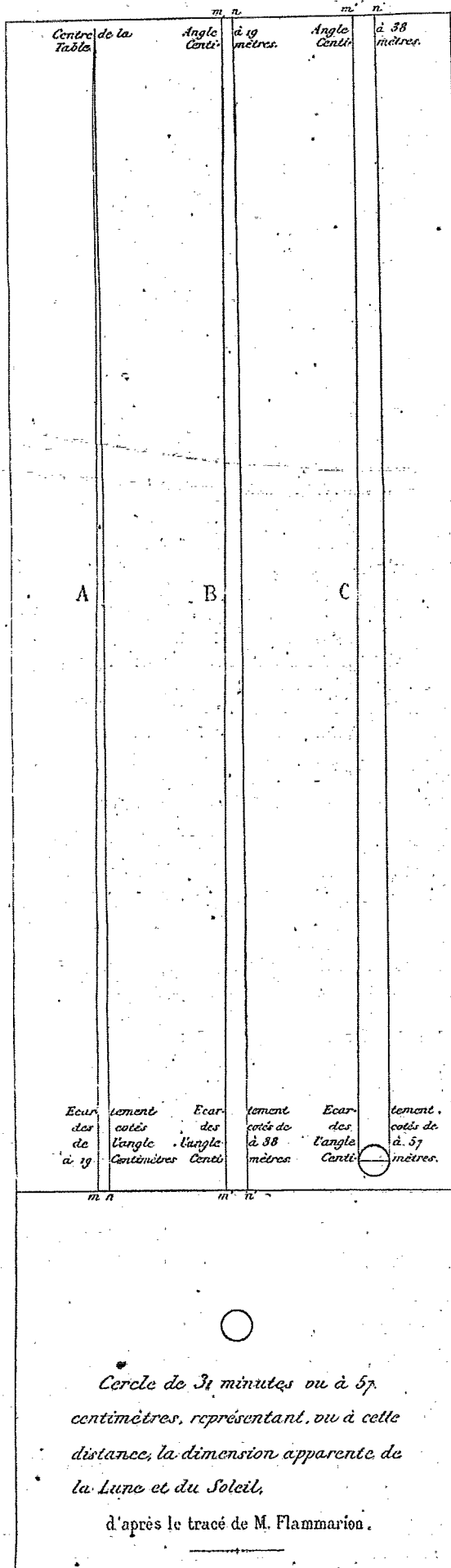
Ces principes astronomiques une fois posés, je reviens à ma question, si souvent faite depuis plusieurs années par moi-même à un très-grand nombre de personnes, et je vous demande de quelle grosseur apparente vous voyez la Lune et le Soleil.

A cette question, posée à table, comme je l'ai dit plus haut, on m'a presque toujours répondu, en prenant un point direct de comparaison : — « Comme une assiette. »

Cette réponse générale, qui paraît satisfaisante, ne l'est guère. Une assiette, pas plus que tout autre objet, n'a pas de grandeur apparente absolue. Tout dépend de la distance à laquelle on la regarde. Aussi avais-je soin de compléter ma question en ajoutant : « Comme une assiette à quelle distance ? » — Et généralement on répond : « Comme une assiette placée sur la table... à 50 centimètres environ de notre œil. »

Voilà ce que j'ai constaté. C'est de cette dimension apparente que l'on voit généralement la Lune. Certaines personnes la voient plus petite, d'autres la voient plus grosse : l'appréciation n'est pas la même pour tous les yeux. Puis, à l'horizon, quand la pleine Lune rouge s'élève des flots ou des montagnes, on croit la voir beaucoup plus volumineuse encore, « comme un tonneau, comme une meule de foin, etc. » En réalité, sa grandeur apparente est plus petite à l'horizon que dans le ciel, de toute la valeur de la parallaxe de la Terre. Aussi notre question a-t-elle pour objet la pleine Lune dans le haut du ciel.

(1) Voy. Théophile Lefebvre, *Voyage en Abyssinie exécuté pendant les années 1839, 1840, 1841, 1842 et 1843*; bel ouvrage rarement consulté.



Eh bien, il n'y a pas au monde d'erreur plus colossale que de juger que la Lune offre une dimension apparente égale à celle d'une assiette, même d'une assiette à dessert, sur la table. D'où provient cette erreur monstrueuse? J'en ai vainement cherché la cause.

Examinons, en effet, la question de plus près. La Lune offre un diamètre de 31 minutes d'arc, c'est-à-dire d'un demi-degré environ (un peu plus). Qu'est-ce qu'un degré? C'est la trois cent soixantième partie d'une circonférence quelconque. Ainsi, supposons que la table autour de laquelle nous causons mesure 360 centimètres de circonférence, c'est-à-dire 1^m.14 de diamètre, ou 57 centimètres de rayon. Si nous divisons le bord de la table par centimètres, chaque centimètre, chaque intervalle entre deux divisions, équivaudra précisément à un degré.

Or, si l'on plaçait sur le bord de la table un disque de papier de la grandeur apparente de la Lune, loin de couvrir l'emplacement d'une assiette, il ne devrait occuper que la moitié de l'une de ces divisions, la moitié d'un degré, la moitié de 1 centimètre, 5 millimètres et un dixième deux tiers de millimètre.

La Lune et le Soleil ne nous paraissent donc gros que comme un pois de 5 millimètres environ de diamètre, placé à 57 centimètres de notre œil. Au lieu de l'assiette, ce n'est plus qu'un pois dans l'assiette. On voit qu'il y a une sensible différence.

Afin que nos lecteurs puissent plus facilement se rendre compte de cette valeur géométrique, nous traçons ci-contre un angle de 31 minutes, les côtés de l'angle étant prolongés à 57 centimètres de distance de l'œil. Le format de notre recueil n'étant pas assez vaste pour recevoir une ligne de 57 centimètres de long, nous avons tracé cette ligne en trois sections. La première, A, part de l'œil; la troisième, C, aboutit au bord de la table qui nous a servi d'exemple; la seconde, B, est intermédiaire. En les plaçant l'une au bout de l'autre, elles donnent l'angle dont il s'agit et le diamètre du cercle qui, vu à cette distance, équivaut au disque apparent du Soleil et de la Lune.

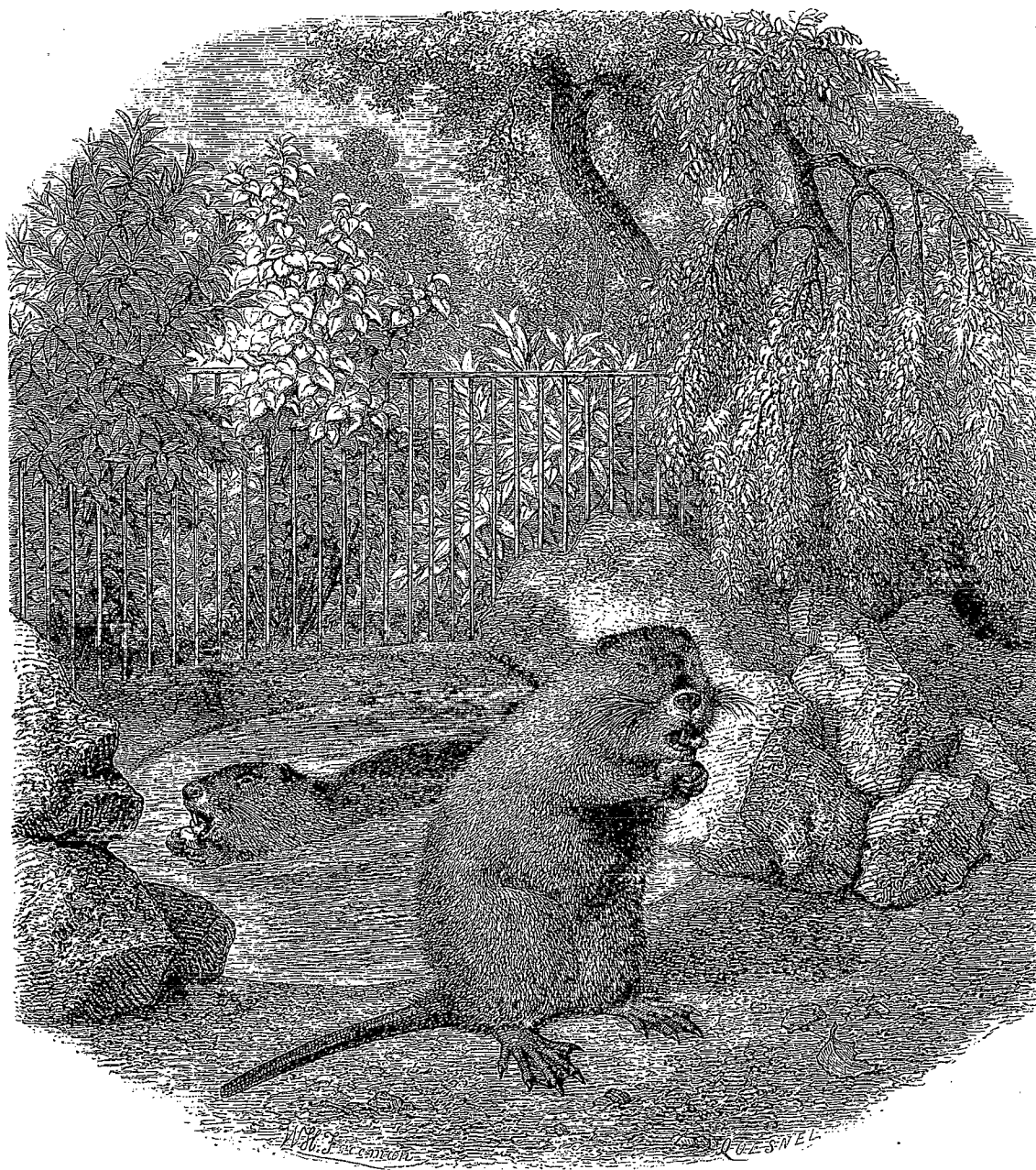
Ces 57 centimètres sont à peu près la longueur du bras, à partir de la paume de la main. Pour se convaincre de la réalité de la singulière exiguïté dont nous parlons, il suffit de prendre dans la main une tête de grosse épingle, ou un crayon, ou quelque objet qui n'ait que 5 millimètres de diamètre, et de le placer, en étendant le bras, devant la lune; il l'éclipse entièrement.

C'est là un chapitre de plus à ajouter à celui des illusions de la vue.

La première fois que j'ai fait cette remarque, c'est par un beau soir d'été, il y a sept ou huit ans. Je commençais à faire des observations astronomiques, et parfois quelques personnes étrangères aux observations venaient regarder la Lune à la lunette. Or, très-souvent, une personne qui mettait l'œil au chercheur s'écriait spontanément: « Oh! comme elle est petite! elle n'est pas plus grosse qu'un pain à cacheter. » Or, remarquez que la petite lunette du chercheur grossissait une dizaine de fois. Ainsi, tout en voyant la Lune dix fois plus grosse qu'à l'œil nu, on la trouvait plus petite. C'est en vérifiant cette sensation optique que je constatai qu'en réalité nous voyons la Lune beaucoup plus petite que nous ne nous l'imaginons.

Ce fait doit être dû, d'une part, à l'irradiation; d'autre part, aux comparaisons instinctives que nous établissons à notre insu entre de grands objets de dimensions connues, comme des maisons, des tours, des coupes, et la Lune, qui, située toujours au delà, nous paraît de dimensions apparentes comparables.

LE COÛIA
(MYOPOTAMUS).



Jardin des Plantes de Paris. — Le Couïa. — Dessin de Freeman, d'après nature.

Dans un coin du jardin des Plantes, non loin de la volière hémicirculaire où sont enfermés les volatiles de petite taille, est un modeste enclos qui attire rarement les promeneurs : à travers la grille en fer, on voit un bassin qui occupe presque toute l'enceinte, un petit arbuste et une hutte de terre et de chaume haute de deux pieds.

C'est là qu'habite l'animal représenté sur notre gravure, le *couïa*. Il vit sobrement d'herbes, de racines de plantes aquatiques, de bourgeons.

Le *couïa* est le plus grand des rongeurs connus. Par la tête et la forme générale du corps, il ressemble à un rat qui serait gros comme un chien. Les naturalistes le rangent à côté du castor, et il s'en rapproche beaucoup, en effet, par ses quatre molaires faites presque de même, par ses pieds pendactyles (ceux de derrière palmés), par sa queue écailleuse, etc.

Il en diffère principalement en ce que sa queue, au

lieu d'être courte et aplatie en spatule, est ronde et effilée.

Comme le castor, le *couïa* est aquatique; mais au lieu de se construire des huttes de terre, il se creuse des terriers. Il est doux, inoffensif, susceptible de domesticité et d'attachement. Pendant longtemps on en a vu un, à l'aquarium du boulevard Montmartre, qui était d'une grande familiarité. Il accourait lorsqu'on prononçait son nom, et venait manger dans la main de son maître; il folâtrait comme un jeune chien.

Les noms sous lesquels il est désigné sont très-nombreux. On l'appelle *couïa*, *myopotame*, *couï*, *coypou*, *coua*, etc.

Sa fourrure, de couleur brun-marron et rousse, se vend dans le commerce sous le nom de *raconde*. Le duvet qui se trouve à la base des poils peut servir aux mêmes usages que le pélage du castor.

Le *couïa* est originaire des régions occidentales de

l'Amérique du Sud. Il est assez commun au Chili, au Paraguay, dans la province de Buénos-Ayres et dans le Tucuman.

RÈGLES DE LA PERSPECTIVE.

Nous avons donné autrefois (t. III, 1835, p. 161), à propos d'une caricature des tableaux péchant contre la perspective, par Hogarth, quelques définitions relatives à cette branche de la science qui touche de si près à l'art. Nos livraisons d'avril 1844 et de septembre 1846 contiennent la description de quelques machines perspectives, imaginées, à diverses époques, par Albert Durer, par le chevalier Wren et par le P. Nicéron, de l'ordre des Minimes, dont la cour et la ville allaient, vers 1645, admirer un tableau représentant à l'œil nu le sultan Achmet alors régnant, mais qui, vu à travers un verre polyèdre taillé convenablement, offrait les traits du roi Louis XIII.

Ces machines étaient destinées à dispenser de l'application raisonnée des principes d'une science qui pouvait paraître difficile avant que Monge eût fondé la géométrie descriptive; mais elles étaient d'un usage à la fois si peu commode et si peu sûr, qu'on ne les a guère jamais employées efficacement. Pour en faire usage, au reste, il faudrait avoir sous les yeux l'ensemble des objets à représenter, en sorte qu'elles ne pourraient pas servir à faciliter le dessin d'un tableau de pure imagination.

Il est si facile aujourd'hui d'acquérir la science elle-même, qu'on ne songe plus à recourir aux moyens d'y suppléer. A la vérité, les traités *ex professo* de perspective n'ont généralement pas la simplicité que comporterait le sujet; il semble que la tradition s'y oppose.

Nous nous proposons ici de donner les quelques notions extrêmement simples, et très-peu nombreuses, qui suffisent à la solution de toutes les questions que comportent les applications les plus variées de la perspective. Rappelons d'abord quelques définitions.

La surface qui doit recevoir le dessin prend le nom de *tableau*; elle pourrait être quelconque, mais nous la supposons toujours plane et verticale, parce que c'est le cas qui se présente presque exclusivement dans la pratique.

Le tableau est disposé entre l'œil de l'observateur et les objets à représenter.

La perspective d'un objet est formée de la perspective de son contour apparent, c'est-à-dire de la ligne qui y sépare la partie visible de la partie invisible, et des perspectives des autres lignes qui peuvent y être tracées.

La mise en perspective d'un objet se réduit donc à la mise en perspective de quelques lignes droites ou courbes.

La perspective d'une ligne est la suite des perspectives de ses différents points; par conséquent, la mise en perspective d'une ligne se réduit à la mise en perspective de ses différents points.

Enfin, la perspective d'un point est le point où le rayon visuel dirigé vers ce point rencontre le tableau.

Si la ligne à mettre en perspective est quelconque, on construit les perspectives de quelques-uns de ses points suffisamment rapprochés, et on les relie sur le dessin par un trait continu.

Si la ligne est droite, les rayons visuels menés à ses différents points sont contenus dans un même plan, dont l'intersection avec le plan du tableau donne la perspective cherchée. Il suffit donc, pour avoir la perspective d'une droite, de connaître les perspectives de deux de ses points; mais la faculté qu'on a de choisir à volonté ces deux points change à tel point la question, qu'elle permet de la renverser, c'est-à-dire de ramener la détermination de la perspective d'un point à celle des perspectives de deux

droites qui se coupent en ce point, et de résoudre ainsi le problème le plus général que comporte la question. Le peu de mots que nous allons ajouter complètent, en effet, toute la théorie de la perspective.

La perspective d'une droite quelconque passe nécessairement par le point où cette droite perce le tableau, car ce point est à lui-même sa perspective; d'un autre côté, le rayon visuel mené parallèlement à la droite, étant dans le plan de l'œil et de cette droite, perce le tableau en un point de l'intersection de ce tableau avec le plan en question, c'est-à-dire en un point de la perspective de la droite.

Les deux points dont nous venons de parler, qu'il est toujours facile d'obtenir, comme on le verra, servent à déterminer commodément la perspective d'une droite quelconque.

Cela posé, la perspective d'un point devant naturellement se trouver à l'intersection des perspectives de deux droites menées par ce point, on voit qu'il ne s'agira, pour l'obtenir, que de tracer deux droites qui s'y croisent et qui soient placées de manière que leurs perspectives soient faciles à construire.

C'est, en effet, à cela que se réduit toute la perspective.

Le point de rencontre d'une droite avec le plan du tableau est sa *trace* sur ce plan; la trace sur le même plan du rayon visuel parallèle à la même droite est le *point de fuite* de cette droite. La perspective d'une droite est la droite qui joint sa trace à son point de fuite.

Toutes les droites qui ont la même direction ont le même point de fuite; cette remarque simplifie beaucoup la pratique de la perspective, la plupart des objets, les édifices, par exemple, présentant un grand nombre de lignes parallèles, dont le point de fuite commun, déterminé une fois pour toutes, peut être employé à la mise en perspective de chacune d'elles.

Le problème de la mise en perspective d'un ensemble d'objets ne peut être bien posé qu'autant que l'ensemble de ces objets est complètement défini; il faut avoir une représentation exacte des objets avant de se proposer d'en obtenir une représentation perspective: habituellement on suppose qu'on en connaisse le plan et l'élévation, c'est-à-dire les projections sur deux plans, l'un horizontal et l'autre vertical; ou le plan coté, c'est-à-dire la projection horizontale portant les cotes ou hauteurs au-dessus du plan horizontal, évaluées en nombres, des points projetés sur ce plan.

Ainsi, avant de se proposer de tracer la perspective d'une vue, c'est-à-dire d'une étendue plus ou moins grande de terrain coupé de différentes manières par des routes, des cours d'eau, des clôtures, etc., il faudrait en dresser le plan coté.

Pour former la perspective d'un édifice, on s'en donnera soit le plan coté, soit le plan et l'élévation.

Le peintre qui veut représenter une scène exigeant pour se dérouler une certaine étendue de terrain, doit d'abord placer les acteurs de cette scène sur le plan dans les positions relatives vraies qu'il leur imagine, et d'ailleurs noter exactement les différences de niveau du terrain, s'il y a lieu: ce n'est qu'à ces conditions qu'il pourra résoudre avec certitude la question de la mise en perspective de cette scène. On ne saurait, par exemple, faire qu'un tableau fantaisiste d'une bataille, si l'on n'a pas d'abord pris ces dispositions indispensables.

Les artistes donnent habituellement le nom de *géométral* au plan horizontal sur lequel reposent les objets, et qui sert aussi de plan de projection horizontale.

On nomme *ligne de terre* la trace du plan du tableau sur ce plan horizontal, c'est-à-dire la ligne suivant laquelle il serait rencontré par le plan du tableau prolongé.

Fig. 1.

l'œil; la projection verticale de ce même point sera le point P, qu'on nomme point de fuite principal parce que c'est le point de fuite commun de toutes les horizontales perpendiculaires au plan du tableau. Enfin, soit A le point donné sur le plan horizontal.

Nous avons déjà dit que la perspective de ce point sera le point de rencontre des perspectives de deux droites qui s'y croiseraient.

Abaissons d'abord du point A la perpendiculaire Aa sur le plan du tableau: d'une part, a, étant sur le plan du ta-

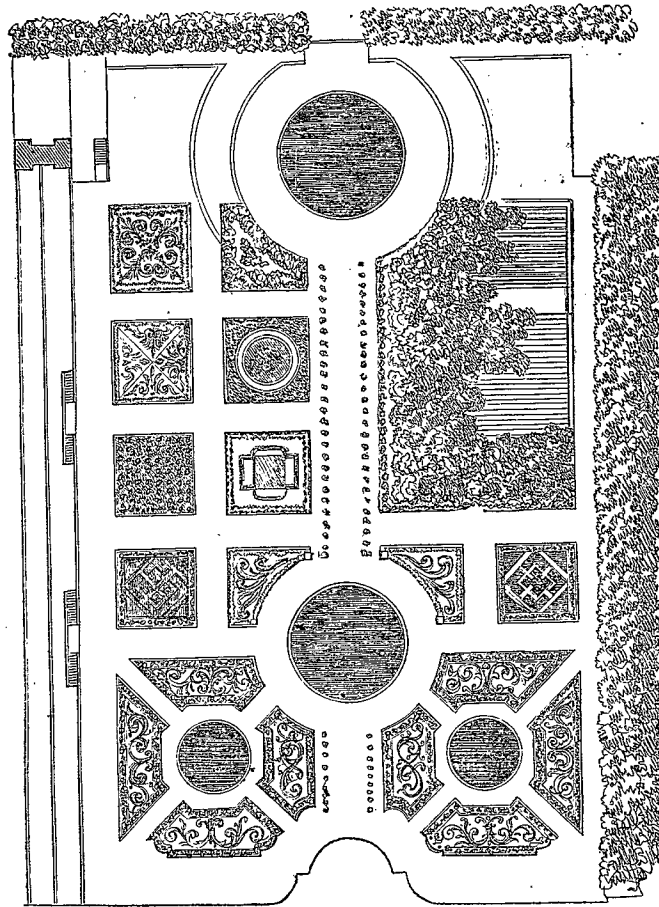


FIG. 5. — Plan du jardin des Tuileries du temps de Louis XIII.

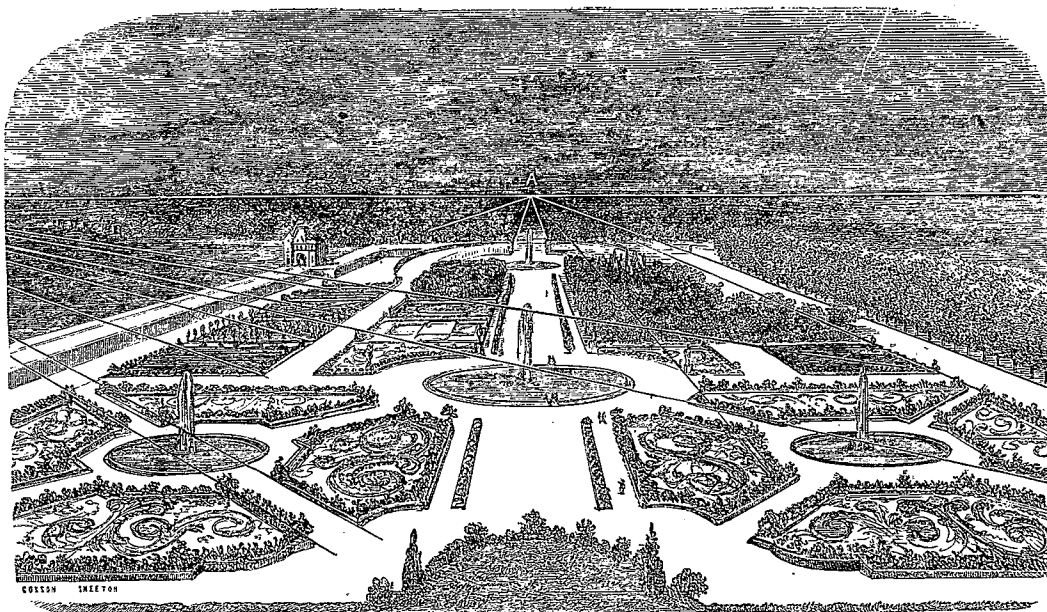


FIG. 6. — Perspective agrandie du plan ci-dessus.

bleau, sera à lui-même sa propre perspective, et, d'un autre côté, P, étant le point de fuite de Aa, fournira un second point de la perspective de cette droite; cette perspective aP contiendra celle du point A. Menons ensuite par A, dans le plan horizontal, une autre droite quelconque Aa';

a' sera un point de la perspective de cette seconde droite, parce qu'il sera à lui-même sa propre perspective; d'un autre côté, pour avoir le point de fuite de Aa' il faudrait mener dans l'espace une parallèle à cette droite par le point de vue, et prendre l'intersection de cette parallèle

avec III' . On ne peut pas faire la construction dans l'espace, mais il est facile de la remplacer par une autre équivalente, tracée sur le papier; en effet, la parallèle à construire serait dans un plan vertical mené par la parallèle Od à Aa' ; ce plan vertical couperait le plan du tableau suivant dD , de sorte que le point de fuite de Aa' devrait être sur dD ; mais il doit aussi être sur HH' ; il sera donc à l'intersection D de ces deux droites: ainsi D sera ce point de fuite et $a'D$ sera la perspective de Aa' ; la perspective de A sera donc au point de rencontre A_1 de aP et de $a'D$.

La ligne Aa' peut être quelconque; l'essentiel est qu'elle rencontre LT sur la feuille de papier; habituellement on la prend inclinée de 45 degrés, c'est-à-dire d'un demi-angle droit sur LT , ce qui simplifie les constructions, parce qu'il suffit alors, pour déterminer les points d et D , de prendre pd et PD égales à po . Le point D ainsi déterminé a reçu des artistes le nom de point de distance, parce que PD marque la distance du point de vue au tableau. Il est évident que les mêmes points P et D peuvent servir successivement à la construction des perspectives de tous les points du plan horizontal. Ainsi, si l'on voulait maintenant la perspective du point B , il suffirait de mener Bb et Bb' , l'une perpendiculaire à LT , l'autre inclinée de 45 degrés sur cette même droite, et de joindre d'une part bP et de l'autre $b'D$, le point de rencontre B_1 de ces deux dernières droites serait la perspective de B .

Nous avons placé le point de distance D à gauche du point de fuite principal P , parce que nous avons supposé les droites Aa' , Bb' inclinées de gauche à droite. Rien n'empêcherait évidemment de mener ces lignes dans l'autre sens, c'est-à-dire inclinées de droite à gauche. C'est aussi ce que l'on fait suivant les cas. Le point de distance D sert pour les points placés, comme le point A , à la gauche du dessin; le point D' servirait de même pour un point C placé à la droite, parce que la parallèle Cc' menée de ce point à Aa' sortirait du cadre.

On obtient la perspective d'une droite du plan en construisant les perspectives de deux de ses points et les joignant: ainsi A_1B_1 est la perspective de AB . Mais on peut varier de bien des manières la construction. Ainsi le point de rencontre d'une droite du plan horizontal avec la ligne de terre est un point de la perspective de cette droite; on peut donc s'en servir pour la construire. On voit, en effet, sur la figure, que les droites AB et A_1B_1 iraient se couper sur LT .

Perspective d'un rectangle. — Soient $LMNR$ (fig. 2) ce rectangle, LT la ligne de terre, P la projection verticale du point de vue, D et D' les points de distance qui indiquent où devrait être la projection horizontale du point de vue: nous ferons les constructions sur la figure contenant le plan, mais nous reporterons les résultats sur une autre figure.

Nous aurons la perspective du point M en menant Mm perpendiculaire à la ligne de terre, prenant mm' égal à Mm , et tirant mP et $m'D$, dont la rencontre fournira la perspective cherchée M_1 . Nous reporterons les constructions sur la figure qui doit représenter la perspective cherchée en prenant à partir du point p les distances pm et pm' et achevant les constructions indiquées (fig. 3).

La perspective de ML devant passer par le point l' , nous n'aurons pour l'avoir qu'à joindre M_1l' .

La perspective du point L se trouvera sur M_1l' et devra aussi appartenir à lP ; elle sera donc à la rencontre de ces deux lignes, en L_1 .

On construira la perspective de N , comme on a fait celle de M , en joignant nP et $n'D$, dont l'intersection donnera le point N_1 .

Toutes les lignes de la figure étant horizontales, leurs

points de fuite sont sur la ligne d'horizon HH' . Les points de fuite de LM et de MN étant en u et t , les perspectives de leurs parallèles NR et LR passeront par ces mêmes points et se couperont sur la perspective R_1 du point R .

Perspective d'un cercle. — Nous avons déjà dit que pour obtenir la perspective d'une courbe on construit les perspectives de plusieurs de ses points, assez rapprochés les uns des autres, et qu'on les relie par un trait continu. Nous ajouterons seulement que la perspective d'une tangente à une courbe est naturellement tangente à la perspective de cette courbe. On remarquera en outre que les points le plus haut et le plus bas de la perspective d'une courbe, étant ceux où les tangentes à cette perspective sont horizontales, doivent être les perspectives des points de la courbe où les tangentes sont parallèles à la ligne de terre: car le plan passant par l'œil et une horizontale du tableau ne peut aller couper le plan horizontal que suivant une parallèle à cette ligne.

Soient toujours LT la ligne de terre (fig. 4), P la projection verticale du point de vue, HH' la ligne d'horizon, D un des points de distance, et proposons-nous de construire la perspective du cercle CA contenu dans le plan horizontal.

Nous construirons d'abord la perspective d'un point quelconque A de ce cercle, au moyen des règles que nous avons données plus haut.

Si nous voulons avoir la tangente en A_1 à la perspective du cercle, nous mènerons la tangente en A à ce cercle, et nous joindrons à A_1 le point où elle coupe LT .

Nous construirons de même la perspective du point A' diamétralement opposé à A , et la tangente à la perspective en ce point.

Cherchons maintenant les points le plus haut et le plus bas de la perspective, c'est-à-dire les perspectives des extrémités M et N du diamètre perpendiculaire à la ligne de terre; nous obtiendrons ainsi les points M_1 et N_1 , où les tangentes à la perspective seront horizontales.

Enfin, construisons les perspectives des extrémités B et B' du diamètre perpendiculaire à AA' et les tangentes correspondantes, nous aurons ainsi six points de la perspective et les tangentes en ces six points, ce qui sera bien assez pour guider dans le tracé du trait.

On voit suffisamment, par les exemples qui précèdent, comment on s'y prend dans tous les cas pour mettre un plan en perspective. Nous donnons (fig. 5 et 6) deux dessins représentant, l'un le plan, l'autre la perspective agrandie du jardin des Tuileries du temps de Louis XIII.

Perspective d'un objet en relief. — La méthode à suivre pour obtenir la perspective d'un point non situé sur le plan horizontal ne diffère que très-peu de celle que nous avons appliquée dans le cas précédent. Si du point on abaisse une perpendiculaire sur le plan du tableau, le pied de cette perpendiculaire appartiendra à sa perspective, et comme son point de fuite sera toujours la projection verticale du point de vue, on aura, en joignant ces deux points, une première droite contenant la perspective du point considéré. D'un autre côté, si par le même point on mène une horizontale inclinée à 45 degrés sur le plan du tableau, le point de rencontre de cette horizontale avec le tableau sera un point de sa perspective, et comme son point de fuite sera toujours l'un des points de distance, D ou D' selon le sens dans lequel on l'aura menée, on aura, en joignant ces deux nouveaux points, une seconde droite contenant la perspective du point. Cette perspective sera le point de rencontre des perspectives des deux droites considérées.

Soient a et a' (fig. 7) les projections horizontale et verticale du point A considéré: a' est le pied, sur le plan du tableau, de la perpendiculaire abaissée du point A sur ce plan; par

conséquent, $a'P$ est la perspective de la première des deux droites dont nous avons parlé dans l'explication précédente.

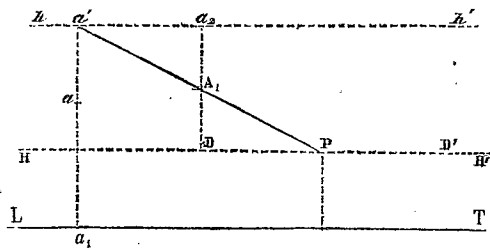


FIG. 7.

D'un autre côté, le plan horizontal mené par A vient couper le plan du tableau suivant la ligne hh' parallèle à

LT, et comme la distance du point A au tableau est aa_1 , si l'on prend $a'a_2$ égal à aa_1 , a_2 sera le pied sur le tableau de l'horizontale menée par le point A à 45 degrés sur ce plan; a_2D sera donc la perspective de la seconde droite dont nous avons parlé plus haut; et la perspective de A sera en A_1 .

On voit, par ce peu de mots, comment on obtiendra la perspective d'un objet en relief quelconque.

Perspective d'une arche de pont. — Soient $abcd$, $efgi$ (fig. 8), les sections des piles par la surface de l'eau qui sera prise pour plan horizontal, et hh' la trace, sur le plan du tableau, du plan horizontal qui contient la naissance de la voûte, dont le diamètre sera d'ailleurs cf . Les arêtes d et i ne sont pas vues du point où l'œil est placé. Les perspectives des points a, b, c, e, f, g sont respectivement en $a_1, b_1, c_1, e_1, f_1, g_1$ (fig. 9).

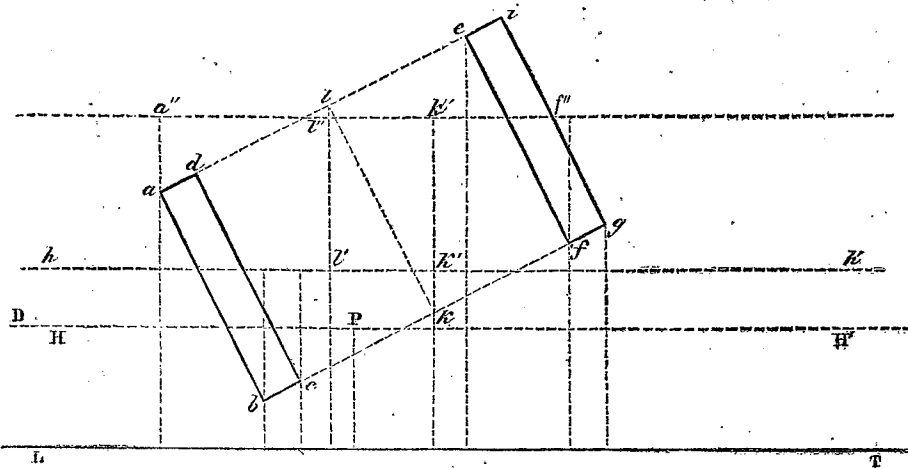


FIG. 8.

Les pieds des perpendiculaires abaissées sur le plan du tableau des extrémités supérieures des arêtes des piles se trouvent sur hh' et sur les mêmes perpendiculaires à LT que les pieds des perpendiculaires abaissées sur le même

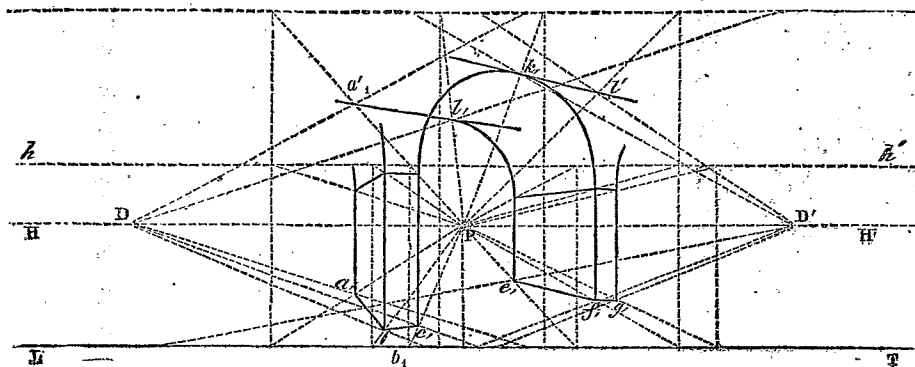


FIG. 9.

plan des extrémités inférieures. En joignant ces points de hh' à P, on a les perspectives de droites passant par les extrémités supérieures considérées, et comme, d'ailleurs, les perspectives des arêtes verticales des piles sont elles-mêmes verticales, il n'y a, pour avoir les perspectives de ces arêtes, qu'à mener des points $a_1, b_1, c_1, e_1, f_1, g_1$ des verticales, et à les terminer respectivement aux droites correspondantes menées du point P.

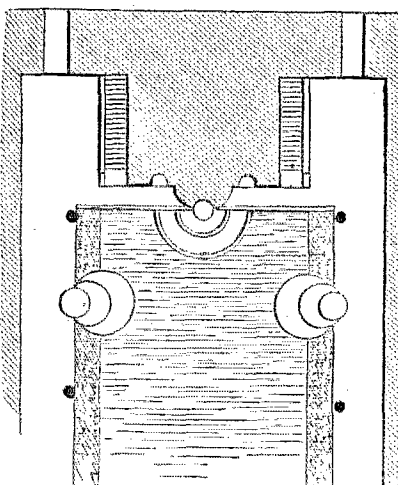
Il ne reste plus qu'à construire les perspectives des deux demi-cercles qui terminent la voûte en avant et en arrière.

Les centres de ces arcs se projettent horizontalement en

k et l et verticalement en k' et l' (fig. 8). Les sommets des mêmes arcs se projettent aussi horizontalement en k et l , mais leurs projections verticales sont en k'' et l'' , sur une horizontale placée au-dessus de hh' à une distance égale au rayon commun, c'est-à-dire à kf (fig. 9). Nous construirons les perspectives de ces sommets et les tangentes aux perspectives des arcs en ces points. Les perspectives des points sont k_1 et l_1 (fig. 9); quant aux perspectives des tangentes, qui sont parallèles à cf , on pourrait, pour les construire, chercher leur point de fuite commun, que l'on obtiendrait par l'intersection de HH' avec une parallèle à ef menée du point de vue; mais cette paral-

lèle sortirait du cadre de la figure, nous y suppléerons en construisant pour chacune des tangentes la perspective d'un nouveau point pris à volonté sur sa direction.

Nous prendrons, par exemple, sur la tangente en K le point qui se projette en f et f' , et pour la tangente en L celui qui se projette en a et a' . Les perspectives de ces points se trouveront sur les verticales menées de f_1 et de a_1 , et, d'ailleurs, sur les perspectives des perpendiculaires au tableau menées des points ff'' et aa'' dans l'espace. Ces perspectives sont en f'_1 et a'_1 , de sorte que les tangentes

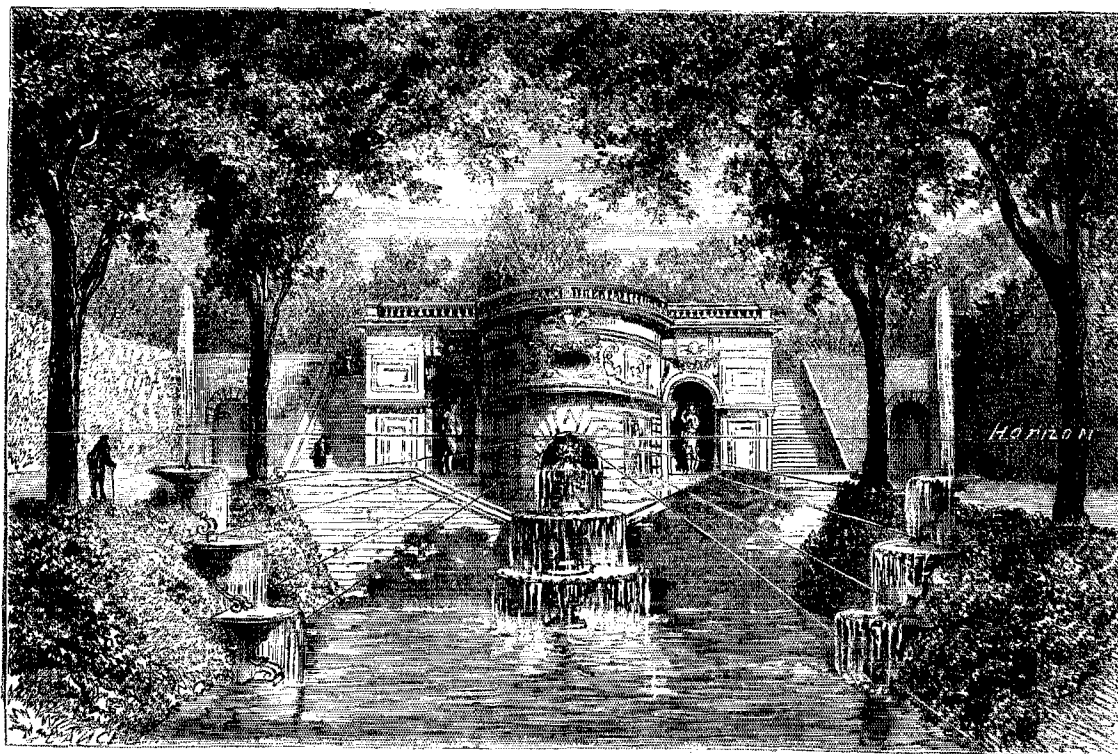
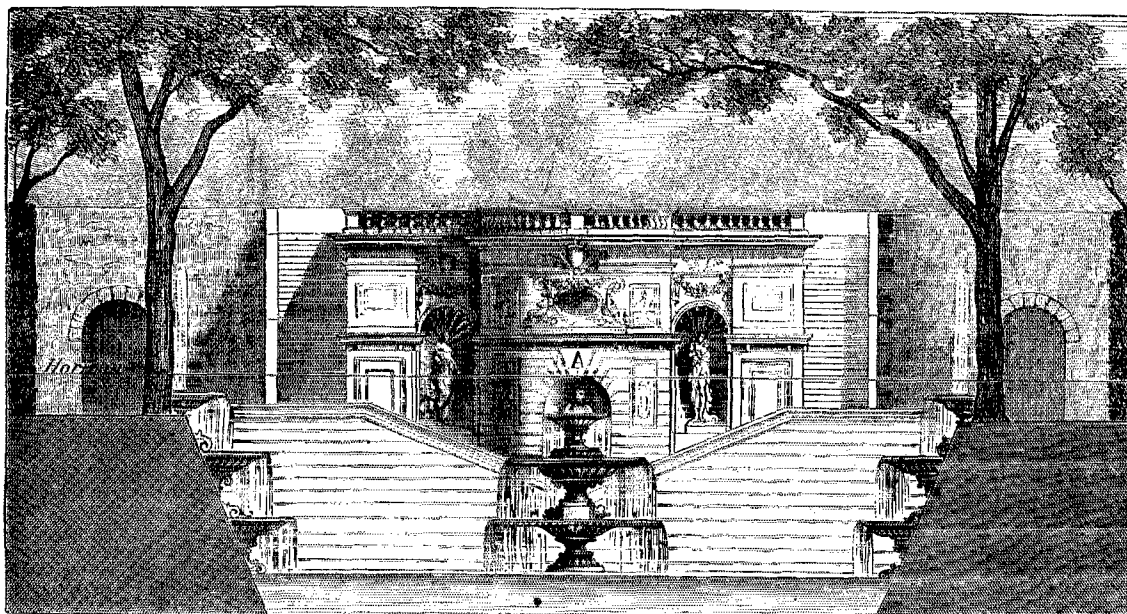


cherchées sont $k_1 f'_1$ et $l_1 a'_1$.

Les arcs, à leur naissance, sont tangents aux prolongements des arêtes des piles. Il est donc maintenant facile de les dessiner. On en obtiendrait d'ailleurs aisément d'autres points si on le jugeait nécessaire.

L'arc antérieur est visible dans toute son étendue; l'autre ne l'est que jusqu'au point où sa perspective rencontre celle du premier.

Nous terminons par les dessins du plan, de l'élévation et de la perspective de la fontaine de l'ancien château de Rueil.



Plan, élévation et perspective de la fontaine de l'ancien château de Rueil.

INGRES.

Fin. — Voy. t. XXXV, 1867, p. 233.

Saint Symphorien, figure du *Martyre de saint Symphorien* d'Ingres. — Dessin de E. Froment.

Nous avons, dans un précédent article publié peu de temps après la mort de M. Ingres, raconté les commencements de sa longue carrière si glorieusement terminée; nous l'avons suivi jusqu'à son départ pour Rome, où il n'alla qu'en 1806, bien qu'il eût obtenu le grand prix de peinture cinq ans plus tôt. Ainsi, la dure expérience lui avait appris déjà que ce premier avantage, si envié qu'il puisse être, n'est pas pour celui qui l'a obtenu un gage assuré de succès futurs, et ne le met pas même à l'abri

désormais de la nécessité. Il avait traversé vaillamment ce temps d'épreuve : la jeunesse, qui vit dans l'avenir, porte légèrement le poids de l'heure présente; il allait avoir à soutenir de plus pénibles luttes, et, jusque dans l'âge mûr, éprouver ce que la privation a de plus cruel, l'injustice de plus amer et de plus décourageant.

Tant qu'il jouit de sa pension à l'Académie, il ne connut pas le besoin; mais dès qu'il y fut, il se sentit isolé au milieu de ceux dont il partageait la vie. Il lui semblait

qu'aucun ne voulût ouvrir les yeux aux clartés qui frappaient les siens, et qu'il fût seul à voir ces « anciens » et ce « Raphaël » dont il ne pouvait parler ou regarder les œuvres qu'avec des transports de passion incroyables. « On m'a trompé ! » s'écriait-il. Tant il les trouvait méconnus, tant ils lui paraissaient au-dessus de l'admiration et des enseignements de l'École. Quelle admiration, en effet, et quelles leçons ! On disait qu'il voulait ramener l'art « à la barbarie du seizième siècle », parce qu'il prenait Raphaël et les grands Florentins pour modèles, de préférence au Guide ou aux Carrache, que copiaient tous ses contemporains. Dans son enthousiasme pour les antiques, il ne s'éloignait pas moins des conventions et des imitations à la mode : plus profondément, plus sincèrement touché de leur beauté que David, dont il croyait suivre encore les leçons, et démêlant d'un coup d'œil plus sûr leur vrai caractère, il allait droit à l'art des grands siècles de la Grèce, et devinait Athènes avant qu'elle fût bien connue même à Rome ; car, alors, quelques-uns de ses chefs-d'œuvre étaient à peine retrouvés, et on n'en voyait pas comme aujourd'hui les moulages répandus dans tous les musées.

Les premiers tableaux qu'Ingres peignit à Rome, *Œdipe et le Sphinx*, les études de femme connues sous le nom des *Baigneuses*, un peu plus tard *Jupiter et Thétis*, où il ne craignit pas de se mesurer avec la majesté d'Homère, puis la grande *Odalisque*, digne de la Tribune de Florence, furent les produits de cette admiration clairvoyante pour ce que l'antiquité et la renaissance ont produit de plus achevé. Où voir une forme plus irréprochable, un contour plus pur, et en même temps une exécution plus souple, plus vivante, plus personnelle, que dans ces chefs-d'œuvre (on ne craint pas aujourd'hui de les appeler ainsi) qui furent ses envois réglementaires ? S'ils reflètent l'antique ou s'inspirent de Raphaël, cependant ils sont bien l'expression d'un génie qui se sent et qui s'appartient. Certes, aucune peinture mieux que l'*Œdipe* ne semble faite pour donner l'idée de ce que devaient être les merveilles du pinxteau grec, à jamais perdues : on pourrait croire qu'Ingres en a emprunté les traits à quelqu'un de ces vases ou de ces pierres gravées qui nous en conservent le lointain souvenir ; mais quels modèles, sinon ceux de la nature, ont pu lui indiquer ces traits de vérité imprévue, ces accents si vifs et si justes qui révèlent, autant que la grandeur du style et la noblesse des lignes, l'artiste original et vraiment ému ?

C'est que son émotion était sincère, quel qu'en fût le sujet, dès qu'il pouvait entrevoir cette beauté qui le passionnait. Également épris des ouvrages de l'art et de ceux de la vie, et s'y attachant tour à tour, il s'éclairait des lumières que lui fournissaient les maîtres pour mieux comprendre la nature, et trouvait en celle-ci toujours de nouveaux motifs de les admirer. « Il faut trouver le secret du beau par le vrai, disait-il plus tard à ses élèves ; faisons-nous des yeux qui voient beau, qui voient juste. » Et leur montrant le modèle qui posait devant eux : « Regardez cela : c'est comme les anciens, les anciens sont comme cela ; c'est un bronze antique... Raphaël et cela, c'est synonyme. Et quel chemin a-t-il pris pour y arriver ? c'est d'être humble, c'est d'être soumis, c'est de copier tout batement. » Une autre fois encore, reprenant plus fièrement la même idée, il disait : « La nature ne refuse rien à ceux qui lui demandent en face ; elle n'est avare que pour les pauvres honteux. » (*)

(*) Toutes ces paroles d'Ingres, et d'autres que nous aurons encore l'occasion de citer, sont reproduites telles qu'elles ont été recueillies et notées par ses élèves dans l'atelier, au moment où elles venaient d'être prononcées.

Exposés à Paris, les tableaux que nous venons de nommer furent regardés avec une dédaigneuse surprise et accueillis par des railleries. Nous pouvons nous en étonner aujourd'hui qu'ils nous sont devenus familiers : nous nous sommes habitués à les entendre vanter ; nous les avons revus et applaudis avec tout le monde à l'Exposition universelle de 1855 et à celle qui a suivi la mort de leur auteur. Il suffit qu'on nous les nomme pour que nous les mettions à leur place ; mais il a fallu quarante ans pour que le peintre d'abord délaissé, calomnié, vit les préventions se dissiper et la lumière se faire autour de lui, et à peu près autant d'années pour que le petit groupe lentement formé, lentement accru, de ses admirateurs, entraînant l'opinion publique, et que l'éloge de quelques connaisseurs devint la voix de la postérité.

Qu'on ne croie pas qu'il fût indifférent aux attaques ni à l'oubli ; il en souffrait plus qu'aucun autre artiste, « parce qu'il ne savait rien dédaigner : dans son ignorance du monde, il jugeait tout avec la même candeur ou la même passion. Son imagination lui présentait les visions les plus noires, sa sensibilité se forgeait mille traits acérés et envenimait la moindre blessure ; mais sa conviction demeurait inébranlable. Il perdait l'espoir, non le courage ; il disait adieu à la fortune, non au devoir ; il renonçait à la gloire, non à la poursuite du beau : son cœur fléchissait parfois, sa conscience jamais. » (*) Il se roidissait sous l'aiguillon, cherchait de nouveaux sujets et reprenait ses pinceaux. Il a abordé tous les genres ; « il a, on l'a dit encore, frappé hardiment et partout, rencontrant toujours une veine féconde que les plus dédaigneux exploiteront à leur tour, employant les moindres documents avec un tact qui ressemblait à l'abondance et une vivacité qui ressemblait à de l'invention. »

De l'invention ! vraiment en manquait-il ? Rappelons ici ses principaux ouvrages datés de Rome. C'est, après ceux que nous avons déjà nommés, *Raphaël et la Fornarina*, peint en 1807 ; en 1808, *la Baigneuse*, assise, vue de dos ; en 1811, *la Messe du pape dans la chapelle Sixtine*, où il s'est montré, à force de vérité en présence d'une scène si riche, l'égal des peintres qui font profession de n'être que coloristes. *Raphaël et le cardinal Bibbiena*, *Francesca de Rimini*, sont de 1813. La même année, il recevait une commande : chargé de l'exécution d'un plafond pour le palais impérial de Monte-Cavallo, il prit pour sujet *Romulus vainqueur d'Acron*. Cette peinture à la détrempe a le ton d'une fresque antique ; elle en a aussi le style. On peut voir à présent cette admirable page à l'École des beaux-arts de Paris, à qui le pape Pie IX en a gracieusement fait don. Dans le temps où il était occupé de cet ouvrage, il terminait les petits tableaux : *l'Épée de Henri IV*, *l'Arétin recevant de Charles-Quint une chaîne d'or*, *Tintoret et l'Arétin* ; puis, en 1815, *Henri IV et ses enfants*, et *la Mort de Léonard de Vinci*. A la même époque, il travaillait à la grande composition de *Virgile lisant l'Énéide* devant Auguste, Octavie et Livie. Cette grande toile, destinée à la villa du général Miollis, est rentrée plus tard en la possession de l'auteur. Elle est presque détruite ; mais elle est bien connue par la belle gravure de Pradier, qui nous l'a conservée, non d'après le tableau primitif, mais telle qu'Ingres l'avait refaite et complétée. Qui croirait que cette belle et pathétique composition, dont toutes les parties sont liées avec tant de force, ne fut pas conçue d'abord telle que nous la voyons aujourd'hui, et que la statue de Marcellus qui la couronne, qui est comme la clef de voûte nécessaire à l'édifice, ne fut ajoutée qu'après coup ? En 1818, Ingres emprunte à l'Arioste le sujet de *Roger et Angelique*, tableau qui est actuellement

(*) Éloge prononcé par M. Beulé à l'Académie des beaux-arts.

au Musée du Luxembourg. En 1819, il peint *le Maréchal de Berwick recevant la Toison d'or*; en 1820, *Jésus-Christ remettant à saint Pierre les clefs du paradis*, œuvre puissante à la fois par la grandeur du style, par le caractère et l'expression des figures et par la vigueur du coloris, un des plus beaux tableaux religieux de la peinture moderne. En 1822, il est à Florence, et peint pour M. de Pastoret *l'Entrée de Charles V à Paris*.

Ainsi, il prenait tous les tons, touchait à toutes les époques, variait sans cesse ses sujets et ouvrait même des voies inexplorées. Il était un précurseur, on l'a dit, mais dans son éloge posthume, « en renouant la tradition de la renaissance et en y ajoutant le sens de l'histoire. Ses contemporains ne pouvaient le comprendre qu'après une longue éducation; ce que son instinct merveilleux avait deviné, il leur fallait trente ans pour l'apprendre. Ingres a pressenti Phidias avant que les marbres du Parthénon fussent exposés en Europe; il a exalté Beethoven et joué sa musique quand elle était méconnue même chez les Allemands; il a étudié les vases grecs avant que la découverte des nécropoles de Corinthe et de Vulci les eût rendus populaires; il a relevé devant Raphaël le temple où nous devions plus tard le diviniser; il a consulté le premier les miniatures du moyen âge pour peindre avec plus de vérité *Francesca de Rimini* et *l'Entrée de Charles V*; il a chéri les peintres primitifs, dont on avait oublié alors jusqu'au nom, et qu'on devait copier bientôt avec ferveur; il a ouvert la voie à l'école historique par ses petits tableaux où la justesse des détails constitue la signification du sujet; il a introduit dans la peinture l'archéologie vivante que Chateaubriand avait introduite dans ses poèmes, et que les romantiques devaient appeler un jour la *couleur locale*; il a atteint dans ses portraits une énergie d'expression que toute l'adresse de l'école réaliste n'a jamais égalée. »

Les portraits sont ordinairement la ressource des peintres de talent qui n'ont pas su attirer vers eux la vogue et les commandes. Celle-là même manqua le plus souvent à Ingres, et cependant quels portraits que ceux de M^{me} de Vaucay et de M^{me} de Senonnes, de M. de Norvins et de Bartolini, pour n'en pas citer d'autres de ce temps-là! Dans les dernières années de son séjour à Rome, il vécut en échangeant contre un morceau de pain (on les lui payait huit écus, environ 42 francs) ces portraits-croquis que l'on s'arrache aujourd'hui quand ils viennent à sortir des mains de leurs premiers possesseurs; dessins merveilleux, mélange étonnant de facilité et de précision, où l'artiste semble se jouer et où il n'est pas un trait qui ne parle, tant ce trait rapide, mais voulu et choisi, rend avec justesse le geste, le costume, la physionomie, le regard, tout ce qui fait la vie du personnage.

« L'illustre graveur Mercuri m'a raconté, dit M. Charles Blanc (1), qu'étant à Rome, il avait connu Ingres lorsqu'il gagnait sa vie à dessiner ces portraits qu'on lui payait un prix misérable, et qui sont aujourd'hui autant de trésors. Les étrangers venaient à lui pour avoir leur crayon; les Américains et les Anglais de passage trouvaient cela charmant sur parole; mais lui, il se sentait humilié qu'on le prit pour un simple faiseur de croquis, et il s'irritait de sa réputation de quartier. Une fois, un monsieur, après avoir sonné timidement, demanda : « Est-ce ici que demeure le » dessinateur de petits portraits? » Ingres, furieux, lui ferma la porte au nez. »

Il s'était marié en 1813, et avait heureusement rencontré dans sa femme un modèle d'affection, d'abnégation, de dévouement, qui accepta avec lui tous les sacrifices, le soutenant, le relevant au besoin. Dans une

(1) *Gazette des beaux-arts*, 1^{er} juillet 1867.

lettre adressée, vers cette époque, à un compatriote et ami d'enfance, il dit ce qu'était cette compagne de sa vie qu'on ne saurait oublier quand on parle de lui, et dépeint sa situation :

« ... Mon ami, je suis pour les arts comme tu m'as connu; l'âge et la réflexion auront, j'espère, assuré mon goût, sans en diminuer la chaleur; mes adorations sont toujours Raphaël, son siècle, les anciens; avant tous, les Grecs divins; en musique, Gluck, Mozart, Haydn. Ma bibliothèque est composée d'une vingtaine de volumes, chefs-d'œuvre que tu devines, et avec cela la vie a bien des charmes. J'ai uni mon sort à une excellente femme, qui fait mon continuel bonheur. Elle m'a apporté une véritable dot en elle-même. Notre ménage est, j'ose dire, cité en exemple, et j'éprouve de ce côté le bonheur le plus parfait; mais il faut dire aussi qu'elle est Française, une bonne Champenoise. Si ce n'était ainsi, je serais bien à plaindre. Je vis, comme on dit, à la journée; un tableau pousse l'autre. La chute de la famille Murat à Naples m'a ruiné par des tableaux perdus ou rendus sans être payés. Dans un si grand dérangement de mon petit ménage, je fus obligé d'adopter un genre de dessins—portraits au crayon, métier que j'ai fait deux ans à Rome. Mais j'espère que tu reconnaitras à cela ma bonne étoile : depuis deux ans, M. de Blacas, notre ambassadeur, m'a remis les pinceaux à la main. Mais comme je fais la peinture pour la bien faire, je suis long, et par conséquent je gagne peu, parce que mes tableaux, étant pour la plupart d'une très-petite dimension, veulent être très-finis... Il faut donc quitter ce pays où j'ai vécu treize ans en esclavage, sans en être sorti que pour aller passer trois mois à Naples, et dans lequel les *alliés* artistes nous font une autre espèce de guerre, parce que nous valons mieux qu'eux. Je vais donc à Florence dans les derniers jours de ce mois. Juge de mon plaisir d'y revoir notre ami... »

Cet ami n'était autre que le sculpteur Bartolini. Dans la seconde partie de cette lettre, qui semble n'avoir été terminée qu'après le changement de résidence, il continue, en parlant du même artiste : « Il est très-heureux à Florence. Ses portraits en marbre ont une grande vogue. C'est toujours le plus beau talent et le premier, de l'aveu de tous. Ses ateliers, sa correspondance, forment un petit ministère. Il vit comme un grand seigneur, nous comble d'amitiés dont les preuves sont au bout des paroles... Il est en train de faire sa fortune, c'est-à-dire trois ou quatre mille livres de rente, ou, pour autant dire, la liberté. Et moi, pauvre diable, avec le travail le plus assidu, et j'ose dire distingué, je me trouve, à trente-huit ans, n'avoir pu mettre de côté que mille écus à peine; encore faut-il vivre tous les jours. Mais ma philosophie, ma bonne conscience et l'amour de l'art me soutiennent et me donnent le courage, avec les qualités d'une excellente femme, de me trouver passablement heureux. »

« Si je n'ai pu, malgré la plus sage économie, arriver à mieux, la raison en est toute simple : je suis très-long à faire un tableau, ou, pour mieux dire, les autres en font trois lorsque j'en fais un, et cet un est toujours payé la moitié de ce qu'il vaut; quelquefois cela va jusqu'au tiers. Pendant ce temps, il faut vivre et s'entretenir honorablement; tout y passe, et nous attrapons fort juste les deux bouts... jusqu'au moment où j'aurai pris une place que je suis peut-être à la veille de prendre, ce qui devra me donner plus de gloire, et aussi plus de profit, parce que nous ne changerons jamais, au moins de bien longtemps, notre manière de vivre simple, abondante, enfin celle qui convient à des gens sages qui veulent longtemps vivre. J'oubliais que, de plus, je fais de la peinture comme si j'avais dix mille livres de rente, et que la partie des mo-

dèles est fort coûteuse, surtout lorsqu'on recommence quelquefois des figures entières. . . »

Ingres trouva-t-il à Florence le sort moins rigoureux qu'à Rome? Non vraiment : il n'y fut ni plus heureux, ni moins obstiné à ne faire aux nécessités matérielles aucun sacrifice qui pût coûter quelque chose à la perfection de son art. Il jurait d'avoir « plus de courage que ses détracteurs de sottise, ou le mauvais sort d'entêtement. » — « Je compte sur ma vieillesse; elle me vengera! » s'écriait-il. Il écrivait encore, dans une autre lettre qui n'a été rendue publique qu'après sa mort :

« Jamais l'ardeur du gain ne m'a fait hâter les soins que je donne à mes tableaux, conçus et exécutés dans un sens étranger aux modernes; car leur plus grand défaut, aux yeux de mes ennemis, est de ne pas assez ressembler aux leurs. Je ne sais qui d'eux ou de moi aura raison à la fin; il faut attendre la sentence de la tardive mais équitable postérité. Toutefois, je veux bien que l'on sache que depuis longtemps mes œuvres ne reconnaissent d'autre discipline que celle des anciens, des grands maîtres qui fleurirent dans cet âge de glorieuse mémoire où Raphaël posa les bornes éternelles et incontestables du sublime de l'art; et je crois avoir prouvé dans mes ouvrages que mon unique ambition est de leur ressembler, et de continuer l'art en le reprenant où ils l'ont laissé. Je suis donc un conservateur des bonnes traditions, et non un novateur. Je ne suis pas non plus, comme le prétendent mes détracteurs, un servile imitateur des écoles du quatorzième et du quinzième siècle, quoique je sache m'en servir avec plus de fruit qu'ils ne savent voir. Oui, dût-on m'accuser de fanatisme pour Raphaël et son siècle, je n'aurai jamais de modestie que devant la nature ou devant leurs chefs-d'œuvre. »

C'est ainsi qu'Ingres vécut jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans. A Florence, l'œuvre qui l'occupait quand son crayon lui avait créé quelques loisirs était le *Vœu de Louis XIII*. Il y travailla plus de trois ans, ayant peu d'espérance après tant de mécomptes. Il reçut alors la visite de son ancien camarade d'atelier, M. Delécluze, bon connaisseur, qui l'encouragea, loua le tableau, et l'engagea vivement à l'envoyer au prochain Salon. Ingres suivit son conseil; mais il avait si peu de confiance dans le succès, qu'il se rendit seul à Paris, et laissa sa femme à Florence, n'apportant avec sa toile qu'un léger portemanteau.

Le *Vœu de Louis XIII* fit au Salon de 1824 une profonde sensation. Les artistes et les amateurs prirent parti, les uns s'abandonnant sans réserve à leur enthousiasme, d'autres résistant, et discutant, au contraire, avec une violence dont la critique de nos jours ne peut donner aucune idée. Il n'importe, la lumière s'était posée sur Ingres, il ne pouvait plus retomber dans l'obscurité. Il fut décoré à la suite de l'Exposition. Quelque temps après, il entra à l'Institut; il eut des travaux, on rechercha ses leçons. Fixé alors à Paris, entouré d'élèves fiers de leur maître, sentant sa force et portant haut son drapeau, il produisit dans la plénitude du talent ces grandes œuvres qui dominent de si haut tout ce qui s'est fait en ce temps : l'*Apothéose d'Homère*, le portrait de M. Bertin, le *Martyre de saint Symphorien*.

Le premier de ces ouvrages, qui est de 1827, fut exécuté pour servir de plafond à une des salles du Musée Charles X. Ingres avait eu, cette fois, sa part des commandes officielles. Le peintre ne se préoccupa nullement de faire *plafonner* sa composition; il ne songea qu'à faire un tableau. Le sujet qu'il choisit fut comme le symbole de sa croyance. Il y montrait dans une saisissante image l'union de l'art moderne avec l'art antique, dont la nécessité était par lui proclamée tous les jours, et dont tous ses ouvrages attes-

sent la fécondité. Dans cette peinture (entreprise accablante pour une âme moins convaincue ou pour un moins robuste talent), il a réuni dans une savante et belle ordonnance, peintres, sculpteurs, musiciens, poètes, toute la descendance du père de la poésie antique. « Le sublime aveugle, couronné par la Muse, ayant à ses pieds ses filles immortelles, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, trône, dieu plus durable que les olympiens, au centre d'une foule illustre, composée de tous ceux qui, par la lyre, la plume, le ciseau, le pinceau, ont rendu témoignage à l'idéal. Apelles conduit Raphaël par la main, et semble le présenter à Homère. De l'autre main il pourrait guider Ingres, car jamais hommage plus splendide ne fut rendu au génie de l'antiquité, jamais plus pur autel ne fut élevé au beau. »

« N'est-ce pas la révélation de toute une époque, dit encore le même écrivain, qui sait peindre ce qu'il admire (*) (1), que cette magnifique pose du portrait de M. Bertin, appuyant, comme un César bourgeois, ses belles et fortes mains sur ses genoux puissants, avec l'autorité de l'intelligence, de la richesse et de la juste confiance en soi? Quelle tête bien organisée, quel regard lucide et mâle! quelle aménité sereine autour de cette bouche fine sans astuce! Remplacez la redingote par un pli de pourpre, ce sera un empereur romain ou un cardinal. Tel qu'il est, c'est l'honnête homme sous Louis-Philippe. »

Quand Raphaël, venu de Florence à Rome, se fut élevé par la puissance du génie à la compréhension de l'art grec, qu'il ne pouvait que si imparfaitement connaître, il fit l'*École d'Athènes*, le *Parnasse*, ces chefs-d'œuvre qui ont la plénitude de beauté, la grâce abondante et facile, la sérénité de l'antique; mais après avoir contemplé les prodiges de grandeur et de force des voûtes de la Sixtine et de la fresque du *Jugement dernier*, il produisit, dans une préoccupation visible de Michel-Ange, l'*Incendie du bourg* et les *Sibylles* de l'église de la Pace. L'*Apothéose d'Homère* et le *Martyre de saint Symphorien* tiennent, dans l'œuvre d'Ingres, la même place relative. Il est certain que dans le dernier tableau il a accumulé comme à dessein toutes les difficultés d'une science consommée, et qu'il voulait, en s'y montrant supérieur, répondre une fois pour toutes aux attaques violentes et injustes de la critique, la désarmer, la subjuguier. C'est l'effet qu'en attendaient ses amis et ses disciples. « Lorsque le *Saint Symphorien* paraitra, écrit de Rome Hippolyte Flandrin, que va-t-on dire?... En France, on n'a jamais rien fait de ce style, de cette force de caractère. » Le tableau, au Salon de 1834, souleva des tempêtes. La critique malveillante ne s'était pas rendue. Elle s'en prit à ce style même, qu'elle trouva outré; à quelques exagérations voulues par l'artiste; à ces violences dont on pourrait dire qu'elles ravissent le ciel, s'il était permis de détourner et d'appliquer en matière d'art la parole évangélique. Les violences, du moins, n'étaient pas déplacées dans cette scène de martyre. Le jour où l'on a moins songé à combattre qu'à comprendre, elles ont été non-seulement excusées, mais admirées, et une autre critique, rendue clairvoyante par la sympathie, se chargea de les expliquer. « Depuis le *Jugement dernier* de Michel-Ange, dit M. Théophile Gautier, on n'a rien vu de si savant, de si fort, de si robuste : c'est le *nec plus ultra* du style et de l'art. Pour le vulgaire, il trouvera sans doute ces musculatures exagérées, et, comparant son bras chétif aux bras de ces lecteurs athlétiques, il s'étonnera de la différence, ne sachant pas que l'art n'a pas pour but de rendre la nature, et s'en sert seulement comme moyen d'expression d'un idéal intime. — Si forts que soient les géants de Michel-Ange, ils ne traduisent pas encore toute l'énergie secrète de sa pensée. — Mais il n'y a pas dans le *Saint*

(*) Théophile Gautier, *les Beaux-Arts en Europe*. 1855.

Symphorien que des contractions de muscles et des difficultés de dessin vaincues ; la figure du martyr est une des plus sublimes que la peinture ait fixées sur la toile, et au milieu de ce déploiement de force physique, parmi ces torses montueux, ces membres pleins de nodosités, la force morale resplendit svelte et pure en son éclat immatériel. » — « La figure du saint, dit à son tour M. Charles Clément, est la plus belle invention pittoresque et poéti-

que de l'artiste, assurément. Ici, nous sommes devant une véritable création... c'est une conception originale sortie de l'esprit et du cœur ému de l'artiste. Tout est vrai, tout est beau dans ce personnage qui court à la mort : le type, le mouvement, les draperies, l'expression. On croirait lire la plus belle scène de Corneille. Ce jeune homme, c'est un héros, c'est un chrétien, c'est Polyeucte. »

Les sarcasmes et les injures furent plus sensibles à



L'Archange Raphaël. — Dessin de E. Froment, d'après Ingres. — Saint François d'Assise.
(Cartons des vitraux de la chapelle de Dreux.)

Ingres que les louanges ; il s'éloigna de ce bruyant champ de bataille et souhaita de revoir Rome, dont le souvenir lui rappelait non la misère qu'il y avait supportée, mais les heureux jours passés à l'ombre des ruines austères ou dans les galeries silencieuses, le travail ininterrompu, la solitude où rien ne détourne l'âme de son idéal. Il fut nommé directeur de l'Académie. De 1834 à 1841, il exerça dans ce poste, avec la double autorité du caractère et du talent, la plus salutaire influence. Il retrouva à Rome quelques-uns des élèves qu'il avait formés à Paris, et avec

eux d'autres jeunes peintres, des sculpteurs, des architectes, des graveurs, des musiciens : tous subirent son irrésistible ascendant. Il communiquait à tous ceux qui l'approchaient quelque chose de son ardeur et de sa foi. Plût à Dieu qu'après ces six années de direction officielle, de retour en France, il eût consenti à continuer son enseignement ; mais il y revint moins disposé que jamais à se mêler de nouveau à la lutte, aux rivalités ardentes. A un ami, graveur distingué, qui essayait de l'y rappeler, il répondait : « Vous me parlez de mon exemple, de ce

que je dois faire pour reprendre la place qui m'appartient. L'ai-je donc perdue, cette place? Les ouvrages qui constituent l'homme ne se perdent pas, et je me trouve, moi, assez bien de réputation et de position. Je ne veux plus rien, je ne demande plus rien. Le jour où j'ai quitté Paris, j'ai rompu pour jamais tout pacte avec ce qui pourrait jamais me rapprocher du public. Je ne suis plus peintre que pour moi... »

La *Stratonicé*, peinte à Rome, fut achetée par le duc d'Orléans, et pendant quelques jours exposée aux Tuileries. Le succès de cette œuvre exquise eût pu montrer à Ingres le mouvement de l'opinion qui dès lors venait à lui. Il avait encore achevé, durant son séjour à la villa Medici : la *Vierge à l'hostie*, l'*Odalisque et son esclave*, commencé le tableau-portrait de Cherubini couronné par la Muse. Dès qu'il fut à Paris, il fut chargé de faire le portrait du duc d'Orléans. Le roi Louis-Philippe lui commanda le tableau de *Jésus au milieu des docteurs*, qui longtemps resta inachevé chez l'auteur, et fut par lui repris et terminé en 1863. Le roi le chargea en outre de dessiner les cartons des vitraux destinés à la chapelle royale de Dreux et à celle de Saint-Ferdinand à Sablonville. Ces dessins, que l'on peut voir au Musée du Luxembourg, suffiraient seuls à répondre aux personnes qui refusent à Ingres le don de la peinture religieuse, si la Madone et les anges du *Vœu de Louis XIII*, si surtout le tableau de *Jésus remettant les clefs à saint Pierre*, et le *Martyre de saint Symphonien*, n'étaient pas là pour témoigner qu'il fut capable d'atteindre, en ce genre de composition aussi bien que dans les autres, à la perfection du style et à l'expression complète des plus hautes qualités de l'âme : ce sont celles qui font les peintres religieux. « Ne croyez pas, disait-il à ses élèves, qu'on produise rien de bon, ni même d'à peu près bon, sans élévation dans l'âme. Pour vous former au beau, ne voyez que le sublime. Ne regardez ni à droite ni à gauche, encore moins en bas. Allez la tête levée vers les cieux. »

Nous ne parlerons pas des peintures à fresque commencées au château du duc de Luynes, à Dampierre. Elles sont connues de peu de personnes, et il ne nous a pas été donné de les voir. Elles devaient représenter l'Âge d'or et l'Âge de fer. La première composition, seule commencée, renferme, dit-on, tout inachevée qu'elle est, des beautés de premier ordre et dignes de l'*Apothéose d'Homère*. Nous ne ferons que rappeler aussi les noms des principales œuvres terminées par Ingres dans les dernières années de sa vie. Plusieurs sont justement célèbres : *Vénus Anadyomène*, l'*Apothéose de Napoléon*, *Jeanne Darc au sacre de Charles VII*, la *Source*. Comment ne pas s'arrêter pourtant sur le dernier tableau, peint, par un vieillard de soixante et seize ans, d'une main aussi ferme, aussi souple que l'*Edipe* ou la *Baigneuse*, ses envois de pensionnaire ! Quel exemple d'infatigable persévérance dans la poursuite d'un idéal toujours plus parfait ! En 1806, dans la première année de son séjour à Rome, il ébauche une figure souvent reprise, toujours caressée avec prédilection, qu'il conserve jusqu'en 1848 ; il en fait alors la *Vénus Anadyomène*. Une autre étude peinte à Florence, dans le temps qu'il y passa de 1820 à 1824, devient à la fin de sa vie cette *Source*, type accompli de grâce, de fraîcheur, de jeunesse. L'œuvre d'Ingres est pleine de répétitions variées des mêmes sujets. Il ne se lassait jamais dans la recherche du mieux. Ses études, que l'on a exposées et que les amateurs se sont disputées après sa mort, étonnent par l'aisance et la sûreté avec lesquelles elles sont peintes. Tout coup porte, la main n'hésite jamais ; et cependant il recommençait sans cesse et ne parvenait pas à se contenter. Ses dessins sont plus surprenants encore :

aucun maître peut-être, même parmi les plus grands, ne l'a surpassé le crayon à la main. « Un des amis de Géricault, étant allé voir le peintre de la *Méduse* très-peu de jours avant sa mort, le trouva, couché sur le lit où il souffrait le martyre depuis onze mois, absorbé par la contemplation d'un dessin. Au bout d'un moment, il jeta la feuille sur le pied du lit en disant : « Regardez, regardez, c'est » d'Ingres ; c'est comme Raphaël ! » Ce mot a sa valeur, ajoute M. Clément, qui raconte le fait ; il vient non d'un ennemi, certes, mais d'un contradicteur et jusqu'à un certain point d'un adversaire de l'auteur de l'*Apothéose d'Homère*. C'est en tournant et retournant de pareils dessins qu'Ingres disait lui-même : « Il me semble pourtant » quelquefois que je suis de la paroisse. »

« Il faut toujours dessiner, disait-il souvent, dessiner des yeux quand on ne peut dessiner avec le crayon. » Et il répétait le mot d'Apelles : « Qu'on ne soit pas un jour sans tracer une ligne ! » Pour lui, il dessina jusqu'à son dernier jour. Dans la semaine qui précéda sa courte maladie et sa mort, il ébaucha une nouvelle *Stratonicé*, refit une composition tirée d'Ossian, œuvre de sa jeunesse, retoucha d'anciens dessins. Il avait alors quatre-vingt-sept ans. L'année précédente, ayant eu l'occasion de voir un portrait d'Holbein qui lui causa une admiration profonde, il n'eut pas de repos qu'il n'en eût fait un dessin ; et chaque matin on pouvait le voir, comme au temps où, jeune homme, il allait au Louvre dessiner d'après l'antique, se rendre, un carton sous le bras, à l'atelier où le tableau était déposé. Quand on lui demanda pourquoi il se donnait cette peine, il répondit simplement : « Pour apprendre. »

VOCATION DES FEMMES.

Perfectionner la vie privée, l'animer, l'embellir, la sanctifier, c'est là une grande et noble carrière. Les femmes, selon nous, sont institutrices nées ; car, tandis qu'elles ont immédiatement entre leurs mains la moralité des enfants, ces futurs souverains de la terre, l'exemple qu'elles peuvent donner, le charme qu'elles peuvent répandre sur la destinée des autres âges, leur fournissent des moyens d'amélioration de tous les moments.

Sous le toit domestique se forment ces opinions et ces mœurs qui soutiennent les institutions ou qui en préparent la chute. Tout ce qui, dans l'organisation politique, ne se fonde pas sur les vrais intérêts de la famille, dépérit bientôt ou ne produit que du mal. Et comme ces intérêts sont pour la plupart confiés aux femmes ; comme ils le sont d'autant plus que l'attention des hommes s'est portée ailleurs ; comme, dans l'ordre matériel, c'est aux femmes que sont dévolus les soins de santé et les soins de la conservation des fortunes, et que, dans l'ordre spirituel, ce sont elles qui communiquent et raniment les sentiments, vie de l'âme, mobiles éternels des actions, il leur est assigné un rôle, obscur peut-être, mais immense, dans les vicissitudes de la destinée qui se déploient sous nos yeux. (1)

LE SPECTRE DE VESOUL.

C'était un fait avéré ; la population entière d'une ville l'avait vu. Un homme armé d'une épée flamboyante avait été remarqué dans les nuages planant au-dessus de la cité, qu'il contemplait d'une façon menaçante. Quels malheurs n'étaient pas réservés à la ville qu'un spectre céleste

(1) Mme Necker de Saussure, *Étude de la vie des femmes* (t. III de l'*Éducation progressive*). Il serait désirable de voir ce beau livre entre les mains de toutes les mères de famille.

maudissait ainsi ! Un homme de sens vint examiner le spectre vengeur. — Vous le voyez tous les jours, dit-il à ces gens effrayés : c'est l'archange Michel, dont la statue surmonte la grande tour ; mais pour la première fois le mirage vous le fait voir dans les cieux.

Michault, l'érudit avocat de Dijon, raconte cette petite anecdote dans ses *Mélanges historiques*, publiés en 1754.

Les bonnes actions protègent les familles. Ducis.

APOLOGUES KABYLES.

I. — *Le Lévrier et l'Os.*

Un Lévrier trouva un Os, et se mit à le ronger.

L'Os lui dit :

— Je suis bien dur.

A quoi le Lévrier répliqua :

— Sois tranquille, j'ai le temps, n'ayant rien à faire.

II. — *Le Lion, la Panthère, la Tazourit⁽¹⁾ et le Chacal.*

Un Lion, une Panthère, une Tazourit et un Chacal, étaient camarades. Un jour qu'ils chassaient ensemble, ils trouvèrent une Brebis qu'ils tuèrent.

Le Lion prit la parole et dit :

— Qui de nous doit partager ces chairs ?

— Ce sera, lui dit-on, le Chacal, qui est le plus petit de nous tous.

Le Chacal fit donc le partage, coupa les chairs en quatre parts, et dit :

— Que chacun vienne prendre sa part.

Le Lion vint et dit au Chacal :

— Où est ma part entre celles-ci ?

Le Chacal répondit :

— Elles sont toutes semblables ; prends celle qui te plaira.

— Chacal, riposta le Lion, tu ne t'entends pas à faire un partage !

Puis il le frappa et le tua.

Le Chacal étant mort, on chercha qui pourrait faire le partage des viandes.

La Tazourit leur dit :

— Ce sera moi.

Elle mêla les chairs de la Brebis avec celles du Chacal, recommença le partage et fit six parts.

Ce que voyant, le Lion lui dit :

— Nous sommes trois, pourquoi six parts ?

La Tazourit répondit :

— La première part est celle du Lion, la deuxième est pour toi notre chef, et la troisième pour les yeux rouges⁽²⁾.

— Qui t'a enseigné cette manière de partager ? demanda le Lion.

— Le coup par lequel tu as tué le Chacal, répondit la Tazourit.

III. — *Le Bouc et le Sanglier.*

Dans le temps que les animaux parlaient, un Bouc, à l'époque du printemps, poussait des cris d'appel et rempissait la contrée du bruit de sa voix. Un Sanglier l'entendit et l'apostropha ainsi :

— Hé ! l'ami Bouc, pourquoi fais-tu ce tapage ?

— Je suis à la piste des Chèvres, répondit l'autre ; elles enfantent habituellement à ce bruit.

— Combien de petits une Chèvre fait-elle d'ordinaire ? demanda le Sanglier.

(1) Espèce d'hyène.

(2) Surnom du lion.

— Celle qui est féconde peut en avoir deux d'une portée.

— Pas plus que cela ? fit le Sanglier. Viens, je vais te montrer mes petits.

Bouc et Sanglier partirent de compagnie et arrivèrent à l'endroit où les Laies passent le temps du jour. Ils en trouvèrent cinq ou six, suivies chacune par deux dizaines de Marcassins.

— Tu vois ces Marcassins, dit le Sanglier ; tous sont mes enfants. Je n'ai point l'habitude de faire du bruit comme toi, et cependant mes petits sont plus nombreux que les tiens.

Celui qui fait habituellement du bruit n'a rien en lui que du bruit.

ASSURANCES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Quelques voyageurs assuraient, non leur vie, mais leur retour. Henri Moryson, frère de Fynes Moryson (dont l'itinéraire a été publié en 1677, à Londres), ayant entrepris le voyage à Jérusalem et à Constantinople, versa, en partant, une somme de quatre cents livres, à la seule condition que s'il revenait on lui en payerait douze cents à son retour (trente mille francs, ce qui équivaldrait à plus de cent mille francs aujourd'hui). Si de notre temps on trouvait des compagnies disposées à de pareils marchés, ce serait, grâce à la facilité et à la sûreté des voyages, un bon moyen pour faire agréablement fortune.

CONSEILLERS DU ROI

(DIX-HUITIÈME SIÈCLE).

Les charges publiques n'avaient frappé durant des siècles que sur les dernières classes de la société ; elles étaient le signe auquel se reconnaissait le peuple vaincu. Les dénominations de *taille*, de *tailion*, de *corvée*, de *servage*, semblaient perpétuer l'humiliation de la défaite. C'était autant par orgueil que par intérêt qu'on essayait de toute sorte de moyens pour échapper à ces charges : être vêtu, être imposé, être appelé à la guerre comme le plus grand nombre, paraissait un supplice dès qu'on avait quelques privilèges à sa portée.

C'est ainsi qu'on s'explique que le gouvernement ait pu dépasser, dans la création des charges, les derniers confins du ridicule : créer des conseillers du roi visiteurs de marée et de poisson salé, des conseillers du roi langoureux de pores, déchireurs de bateaux, dégustateurs de beurre frais, etc.

De fort honnêtes gens apportaient leur argent pour être ornés de ces titres pompeux. On leur payait, du capital qu'ils fournissaient, un intérêt au-dessous de celui qu'ils auraient trouvé dans un placement honorable ; mais le titre de conseiller du roi les tirait de pair : tout le monde ne l'était pas.

Sa Majesté n'avait pas moins, dans l'étendue de son royaume, de *vingt mille* conseillers de toute robe et de tout calibre. (1)

LA MERLAISON.

Ce nom était bien connu en l'année 1630 ; notre siècle en a perdu la signification. Louis XIII, tout le monde le sait, était grand amateur de la chasse aux petits oiseaux, et à toutes les autres il préférait celle du merle.

La merlaison avait donc lieu durant la saison la plus rigoureuse de l'année. Le roi avait gardé si bon souvenir

(1) Le comte Beugnot, *Mémoires*.

de celle à laquelle il avait donné tous ses soins en l'année 1635, qu'il en fit un ballet dont il composa la musique et dont il dessina les entrées. On eut alors le *ballet de la Merlaison*, dans lequel dansa le roi au milieu des premiers seigneurs de la cour. La *Gazette de France*, qui nous en donne la description, affirme que « tout a esté de l'invention de Sa Majesté. »

Un vieillard tremblant de froid ouvrait le ballet et disait :

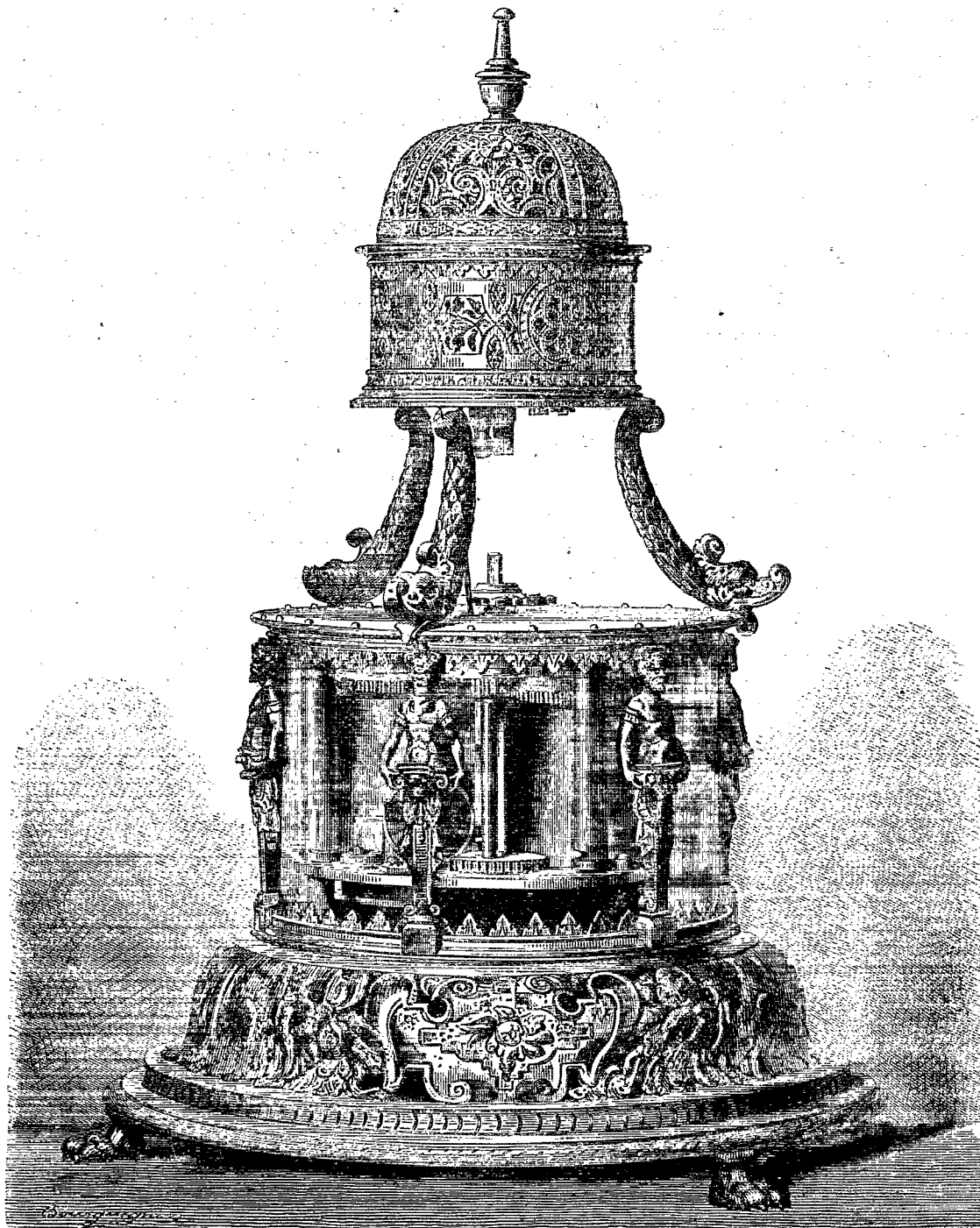
Je suis ce vieillard rigoureux,
Qui dedans ce lieu bienheureux
N'auroit jamais ozé paroistre,

N'estoit que ma froide saison
Se vante d'y faire renaistre
Les plaisirs de la merlaison.

Le ballet de *la Merlaison* fut dansé au château de Chantilly, le 15 mars 1635.

HORLOGE DE TABLE DU SEIZIÈME SIÈCLE, A MOUVEMENT HORIZONTAL

La forme de cette petite horloge, exposée, il y a quelques années, au palais de l'Industrie, n'est pas commune.



Horloge de table du seizième siècle, à mouvement horizontal. — Dessin de Gilbert.

Sa partie supérieure contient un réveil. Le timbre, placé dans la petite coupole à jour qui surmonte le tambour, communique avec le mouvement renfermé dans la partie inférieure par une petite tige de fer omise sur notre gra-

vure. Des plaques en cristal de roche, qui garantissent ce mouvement de la poussière et de l'humidité, en laissent voir les détails. L'ornementation, riche et élégante, paraît être de la fin du seizième siècle.

UN DESSIN D'HOLBEIN.



Dessin d'Holbein, au Musée de Bâle. — Reproduit par Bocourt.

Parmi les admirables dessins d'Holbein que le Musée de Bâle possède en si grand nombre, celui-ci arrête et retient l'attention par quelque chose de singulier et d'im-

prévu. C'est moins la scène que son décor qui frappe au premier aspect : ces galeries, ces ordres superposés, ces coupes dont les voûtes s'entre-croisent, ces frises et ces

TOME XXXVII. — DÉCEMBRE 1869.

49

ornements sculptés, ces marbres qui ajoutent encore au luxe de l'art celui de la matière précieuse ; toute cette architecture, par sa richesse et son originalité, saisit l'imagination d'autant plus vivement que la figure à laquelle elle sert d'encadrement ne forme pas par elle-même un sujet complet, et ne s'explique qu'après un moment de réflexion.

A vrai dire, il n'y a ici que la moitié d'un tableau : l'attitude de la figure, aussi bien que la perspective fuyante du fond, tout l'indique. Tandis qu'à droite le dessin est arrêté par la ligne solide du pilier, rien ne le termine de l'autre côté. Ces arceaux qui ont leur point d'appui précisément au centre de la composition, et restent interrompus et comme suspendus vers la gauche, appellent une contre-partie. De même, cette femme agenouillée auprès d'un prie-Dieu, les mains tendues, le regard dirigé vers un point placé en dehors du cadre, invite par son expression et son geste à chercher du même côté le complément du tableau. Il n'est pas difficile de reconnaître que cette femme est la sainte Vierge, et que le personnage qui doit lui répondre dans l'autre moitié symétrique de la composition est l'ange Gabriel. Il ne manque pas, en effet, dans les églises et dans les musées, de peintures analogues, montrant quelle a dû être ici l'intention de l'artiste. Il se proposait de peindre *L'Annonciation* sur les deux volets d'un retable, et par un artifice heureux, qui eût été une faute si le morceau que nous voyons fût resté isolé, il a relié les deux parties que devait séparer le sujet central. Sans doute, dans sa peinture, s'il l'a jamais exécutée, l'importance du fond et des accessoires, qui peut paraître exagérée à en juger d'après la gravure, a été atténuée par la légèreté du pinceau, et, au contraire, il a traité avec sa fermeté et sa précision habituelles la figure, d'ailleurs d'un si grand style, d'un dessin si pur, drapée avec tant de noblesse et de goût.

On peut placer cet ouvrage d'Holbein à l'époque de sa vie où l'influence des maîtres italiens l'instruisit et le grandit sans l'envahir et le dominer, c'est-à-dire quand, jeune encore, il avait déjà toute la maturité du talent.

ÉCLAIRAGE DE PARIS EN 1741.

Voici deux documents qui donnent une idée exacte de ce qu'était l'éclairage public à Paris il y a seulement un peu plus d'un siècle. On y verra comment était organisé et réglementé le service, et avec quelle prudente économie on dispensait aux habitants la lumière des chandelles ; encore était-ce un grand progrès sur le siècle précédent, où, jusqu'à Nicolas de la Reynie, on n'avait eu d'autre moyen pour s'éclairer que de faire porter devant soi des torches ou des lanternes. Les réverbères à huile, substitués définitivement, après plusieurs essais, aux chandelles, ont été un autre progrès considérable, mais qui n'est pas comparable à celui de l'éclairage au gaz. On fabrique à Paris 116 millions de mètres cubes de gaz par an, et le nombre des becs de gaz dans les rues, sur les places, les ponts et les quais, est de plus de vingt et un millé. Si ce soir, par impossible, on remplaçait le gaz par les anciennes lanternes, toute la ville paraîtrait plongée dans l'obscurité, et les Parisiens marcheraient à tâtons ou n'oseraient pas sortir de chez eux.

COMMISSION ET AVERTISSEMENT.

De l'ordonnance de nous André le Guay de Prémonwal, conseiller du roy, commissaire au Chastelet, et commissaire ancien du quartier de Saint-Jacques de la Boucherie, vous, monsieur François Gouvion, conseiller du roy, no-

taire audit Chastelet, demeurant rue Saint-Denis, au coin de la rue de la Cossonnerie, estes commis et établi, et par ces présentes nous vous commettons et établissons pour allumer les chandelles des dix lanternes publiques qui sont dans ladite rue Saint-Denis, depuis la rue Aubry-Boucher jusqu'à la rue de la Chanverrierie, que nous avons distribuées dans l'estendue de nostre quartier la présente année, et jusqu'à la fin du temps qu'elles doivent estre allumées l'année prochaine. Et vous estes averti, en execution de l'ordonnance de monsieur le lieutenant general de police, d'avoir soin de distribuer et allumer les chandelles dans les lanternes de vostre département, le premier septembre à sept heures du soir, ou dès aussi-tôt que vous aurez vu la chandelle allumée dans quelques lanternes des rues voisines ; le tout sous les peines portées par les ordonnances, en cas que vous soiez negligent et que quelqu'autre rue de vostre quartier ait été éclairée avant celles dont le soin vous est confié.

Et afin que vous puissiez exactement vous acquitter de vostre commission, vous serez encore informé que la cloche qui doit avertir, doit sonner tous les soirs depuis le premier septembre jusqu'au premier octobre, à sept heures.

Depuis le premier jour d'octobre jusqu'au premier novembre, à six heures et demie.

Depuis le premier novembre jusqu'au quinziesme, à six heures.

Depuis le quinziesme novembre jusqu'au dernier, à cinq heures et demie.

Depuis le premier decembre jusqu'au premier janvier, à cinq heures.

Depuis le premier janvier jusqu'au premier février, à cinq heures.

Depuis le premier février jusqu'au premier mars, à six heures.

Depuis le premier mars jusqu'au dernier, à six heures et demie.

Depuis le premier avril jusqu'au quinziesme, à sept heures et demie.

Depuis le quinziesme avril jusqu'à la fin, à huit heures.

Vous serez aussi averti à la fin de chaque mois, ou tous les quinze jours, par un billet qui vous sera envoyé de nostre part, du jour et de l'heure que vous devez vous trouver dans le magasin des chandelles, pour y recevoir du chandelier la quantité qui vous sera marquée, pesée, comptée et distribuée pour un certain nombre de jours, à proportion du nombre des lanternes de vostre département ; et à cet effet il vous sera fourni avant le premier septembre une caisse ou un panier capable de contenir les chandelles de chaque distribution ; lesquelles chandelles vous ferez emporter chez vous, et les tiendrez dans un lieu sûr et fermé à clef, sans les changer de caisse, afin qu'elles ne se rompent point ; et à chaque nouvelle distribution vous ferez rapporter la même caisse au magasin des chandelles, pour la faire de nouveau remplir, où vous serez présent.

Vous prendrez garde que chaque chandelle qui vous sera ainsi fournie soit des quatre à la livre, à la reserve de celles qui doivent estre allumées quand la lune éclaire, et qu'elle soit mise bien droite et bien allumée dans les lanternes, afin qu'elle puisse bruler entierement. Et en cas qu'elle se trouve écopée, altérée, piquée, renouée avec cartons, papiers, fiscelles ou autrement falsifiée ou changée en aucune sorte, panchée, rompuë ou affoiblie par le bout, ou qu'enfin il s'y commette quelque fraude, vous encourrez les peines portées par les ordonnances de police, le chandelier estant obligé de fournir les chandelles entieres, et vous estant libre, et mesme de vostre devoir de refuser celles qui vous paroistront defectueuses.

Vous n'en allumerez qu'une à la fois, parce que lorsqu'on en allume plusieurs ensemble, elles se consomment en partie avant qu'elles soient posées dans les lanternes.

Vous n'osterez pas avant midi des lanternes les chandelles qui se seront éteintes pendant la nuit, afin de donner le temps que l'on puisse connoître la raison pour laquelle elles se sont éteintes.

Vous ne manquerez pas de mettre les chandelles des huit à la livre dans les petites bobèches, et celle des quatre à la livre dans les grandes bobèches, les jours qui vous seront marqués par les avertissemens que vous recevrez tous les mois à cet effet.

Lorsque ceux qui sont obligés de faire descendre les lanternes (les cordes étant chez eux) seront négligens à faire ce qui est de leur obligation, vous nous en donnerez avis pour y mettre ordre, et les faire appeler à la police.

Vous observerez soigneusement d'élever les lanternes d'égale hauteur dans chaque rue.

Vous prendrez garde que les lanternes soient bien et dûment raccommodées de verre et de plomb, garnies de couvercles qui les couvrent entièrement, et que les petites trapes qui sont à l'endroit où l'on passe la main pour mettre les chandelles, soient tenues bien fermées, en sorte que le vent, la pluie et les injures du temps n'en puissent éteindre la lumière.

Et comme il est quelquefois arrivé, dans les années précédentes, que les trapes se trouvoient arrachées et enlevées, vous estes averti que si cela arrive encore, on vous en imputera la faute, et que vous serez condamné en de très-severes amendes, suivant qu'il est porté par les réglemens.

Vous prendrez garde aussi que les lanternes ne soient point cassées par accident ou autrement; et en cas qu'elles le soient, ou qu'il y ait quelques défauts à la corde, à la poulie, ou à la boîte, vous nous en donnerez avis aussitôt; et dès le jour même vous en donnerez avis pareillement au maître vitrier qui est chargé de l'entretien, dont on aura soin de vous indiquer les nom et demeure. Et en cas que vous négligiez de satisfaire à cette obligation, vous serez condamné à une amende considérable, et les frais qu'il en pourra couster pour réparer les lanternes, tomberont sur vous.

Vous vous souviendrez en particulier, et sous les mêmes peines, de nous informer en cas que le vitrier négligeât de nettoyer et réparer toutes les lanternes pendant la cessation de l'illumination qui arrive chaque mois, comme il y est obligé.

Vous observerez exactement de ne point couper les cordes qui servent aux descentes des lanternes, parce qu'il y a des temps de pluie et d'humidité où les cordes se retirent et sont trop courtes si on ne les laisse dans la longueur et proportion où le vitrier les aura mises, et s'il en arrive des inconveniens, vous en serez responsable.

Si vous ne pouvez pas vous-même vaquer à allumer les chandelles, vous vous garderez bien de confier ce soin à des enfans; mais vous n'y employerez que des personnes au moins âgées de vingt ans, capables de s'en acquitter, et qui n'allumeront que votre département seulement, à peine d'amende contre vous, et de prison contre le gagnes-deniers, auquel vous ne pourrez donner que pour un jour de chandelle à la fois; comme aussi vous aurez soin de vous faire apporter tous les soirs les clefs des boîtes dans lesquelles les cordes de descentes des lanternes sont enfermées; et vous leur recommanderez d'observer exactement ce qui est marqué cy-dessus. Vous y devez même avoir d'autant plus d'attention, que vous demeurerez toujours garant et responsable en votre nom, de toutes les contraventions que ces personnes pourroient commettre,

et que vous serez tenu des amendes qu'elles pourront encourir.

La visite générale qui se fera tous les soirs dans chaque quartier par des personnes qui seront préposées à cet effet, donnera lieu de connoître les fautes que vous commettrez contre chacun des articles de cette instruction, et il en sera fait rapport contre vous à la police suivante.

Celles qui viendront de votre négligence seront punies par des amendes très-severes, et celles où il se trouvera de l'affectation ou de la fraude, seront punies exemplairement, suivant l'exigence des cas.

Vous estes averti de toutes ces choses, afin que vous puissiez vous acquitter bien et dûment de votre commission, et vous garantir par votre exactitude de toutes les peines établies par les réglemens de police. Fait et délivré en notre hostel, le vingt août 1741.

DE PRÉMONWAL.

CHANDELLES ET LANTERNES PUBLIQUES.

Septembre 1741. — L'illumination se fera à sept heures.

Avertissement pour les commis aux chandelles et les vitriers chargés du nettoyage des lanternes et de l'entretien des boîtes à l'usage des lanternes.

Les commis commenceront d'allumer les chandelles publiques des huit à la livre, le premier septembre jusques et compris le dix-huit. Ils auront soin de placer lesdites chandelles dans les petites bobèches, et de fermer les trapes qui sont au fond des lanternes, à peine d'amende; et ils auront aussi attention d'élever toutes les lanternes d'une même rue à une égale hauteur.

Les commis qui ont été élus pour allumer les chandelles publiques, auront soin de se faire rapporter tous les jours les clefs des boîtes dans lesquelles les cordes de descente des lanternes sont renfermées, au cas qu'ils les fassent allumer par des gagnes-deniers, lesquels gagnes-deniers ne pourront allumer qu'un département, suivant l'ordonnance, à peine de prison. Et ne sera délivré par lesdits commis auxdits gagnes-deniers que pour un jour de chandelle à la fois, à peine d'amende; comme aussi de n'y employer aucun gagne-denier qu'il n'ait atteint l'âge de vingt années.

Lesdits commis n'ôteront point des lanternes avant midi les chandelles qui se seront éteintes pendant la nuit, afin de donner le temps pour connoître la raison pour laquelle elles se seront éteintes.

Les vitriers auront soin de lever pendant la cessation des chandelles toutes les lanternes de leur quartier, de les nettoyer et réparer entièrement, et que les boîtes soient bien entretenues, suivant qu'ils y sont obligés par leurs baux, à peine d'amende et d'une retenue de six sols par chaque lanterne qu'ils auront négligé de nettoyer et réparer; de placer un fil d'archal aux bobèches de chaque lanterne, pour contenir les chandelles droites; et d'aller tous les samedis à huit heures du matin chez M. le commissaire ancien de leur quartier, pour recevoir son ordre touchant les réparations des boîtes et lanternes cassées; et ne manqueront pas de se trouver le jour de la délivrance des chandelles aux magasins où elles se délivrent aux commis, à peine d'amende.

LA VIE.

IMITÉ DE TENNYSON.

I

Deux enfans sont nés dans deux villages voisins; le long des haies vertes, ils cueillent l'aubépine; au bord des

clairs ruisseaux, ils admirent les ailes de gaze de la libellule; dans la luzerne en fleur, ils jouent avec les papillons; et du matin au soir, ils mènent la douce vie, la folle vie des petits enfants en liberté.

II

Deux étrangers se rencontrent à quelque fête de village. Il y a là beaucoup de jeunes filles aux joues roses et aux yeux brillants. Il n'a vu qu'Elle. Oh! combien elle est plus charmante que l'aubépine, plus gracieuse que la libellule au corselet d'acier, plus brillante que les papillons dans la luzerne en fleur.

III

Deux fiancés se promènent le long du vieux mur, au fond du verger; pas à pas, lentement, ils foulent l'herbe épaisse de l'allée; tantôt le soleil les éclaire, tantôt l'ombre des vieux pommiers les couvre; le ciel est pur et serein, mais pas plus pur que le fond de leurs cœurs. Quelquefois ils se parlent tout bas de choses sérieuses et douces.

IV

Deux vies sont enchaînées l'une à l'autre; deux âmes vont mettre en commun, jusqu'à la mort, leurs joies et leurs douleurs; elles seront le soutien l'une de l'autre, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

V

Deux tombes s'abritent, côte à côte, à l'ombre du vieux clocher gothique tout tapissé de lierre; deux tombes couvertes de gazon où sourit la pâquerette; la pluie les lave, le soleil les égaye pendant de longues, longues années!

VI

Deux enfants sont nés dans le même village, le village au clocher gothique, aux tombes verdoyantes. Ils vont à leur tour cueillir l'aubépine, admirer la libellule et les papillons aux brillantes couleurs; ils vont, la main dans la main, s'agenouiller et prier sur les deux tombes.

VII

Voilà, heure par heure, année par année, le cercle entier de la vie humaine.

LA VOLTE DE PROVENCE OU LA VOLTE DE SAULT.

C'était ce qu'on appelle la valse aujourd'hui. Cette sorte de danse avait été introduite à la cour de Fontainebleau, sous Henri II, en 1556, par le comte de Sault. Voici comment Vincent Carloix, qui rapporte le fait, l'a décrite dans les Mémoires de son maître, le maréchal de Vieilleville.

« L'homme et la femme s'estant embrassez toujours de trois ou quatre pas, tant que la danse dure, ne font que tourner, virer, s'entre-soubs-lever, et bondir. Et est cette dance, quand elle est bien menée par personnes expertes, très-agréable. »

LES PARCS AUX HUITRES A ARCACHON.

Voy. t. XXI, 1853, p. 180.

A marée haute, le bassin d'Arcachon a l'aspect d'un vaste lac entouré de dunes de sable jaune que coupent les rayures noirâtres des forêts de pins s'étendant en écharpe dans les anfractuosités.

A la mer haute, tout est eau dans le bassin, sauf l'île aux Oiseaux, massif plat de cailloux agglomérés qui porte

deux ou trois cabanes, et s'étend au milieu de l'espace pour donner asile à des millions de canards sauvages représentant toutes les espèces connues. De la terre, on ne voit à l'île aux Oiseaux que des pieux blancs décrivant de longues files; l'œil ne distingue pas, à cette distance, les filets immenses qui s'étendent d'un piquet à l'autre et n'attendent que le brouillard ou la nuit pour remplir leur cruel office. Le lendemain, le chasseur vient donner le coup expéditif et fatal à cette multitude emplumée qui se démène au milieu de la maille ou pend tristement par le cou dans l'attitude du désespoir.

Quand la mer se retire, les tilloles, qui par centaines stationnent dans la baie, prennent la position pittoresque que dut garder l'arche sur le mont Ararat. Elles échouent, elles se penchent mélancoliquement sur le flanc, et attendent, immobiles, qu'un nouveau flot vienne les bercer à la prochaine marée.

J'oubliais de dire que les tilloles sont la demeure des gardes particuliers préposés à la culture, et surtout à la surveillance des bancs d'huîtres, que menace sans cesse un braconnage effréné.

Mais la terre émerge de plus en plus; de grands bancs apparaissent, sombres, noirs, herbeux, boueux. Ce sont les *crassats*, des rivières plus ou moins larges, au courant rapide et rempli de courtes lames, que l'on nomme *chenaux*, chemins par lesquels l'eau s'empresse, se précipite vers la grande mer. Sur les crassats se dessinent des ruisseaux qui vont se jeter dans les rivières; ce sont les *esteys*, rigoles d'assainissement naturelles; elles suivent les plis du terrain.

Presque au centre du bassin émerge, aux grandes marées seulement, un crassat d'une quarantaine d'hectares; c'est le Lahillon. Sa forme est allongée, dirigée de l'est à l'ouest; il est isolé au milieu de deux chenaux parallèles sept ou huit fois plus larges que lui. Là est établi le parc modèle; trois mois de travail sur ce parc représentent seulement soixante-deux heures et demie; le reste du temps il est sous l'eau.

C'est ce milieu ingrat que la marine a aménagé, comme le montre la gravure. C'est dans cette espèce de jardin aquatique qu'elle a réalisé une des plus curieuses exploitations de notre époque, si féconde en nouveautés intéressantes. Ces sortes de tombes sont des abris qui empêchent d'abord les huîtres, répandues sur le sol entre eux, d'être roulées par les vagues et entraînées ou jetées dans les chenaux par le gros temps, puis qui gardent un peu d'eau autour des mollusques lors du court assèchement du Lahillon. En effet, l'huître ayant besoin d'humidité, et surtout d'une température très-égale, il convient de garder au-dessus d'elle d'autant plus d'eau que la mer se retire plus longtemps. La chaleur en été, le froid en hiver, tout lui est nuisible; sans parler des glaces qui, entraînant les huîtres avec elles, dépeuplent les parcs.

Dans les hivers rigoureux, la température descend assez, la nuit, pour geler, à la marée basse, la surface des bancs découverts. Une couche de glace se forme « dans, sur et entre » les huîtres recouvrant le parc. L'eau, revenant, enlève la glace, et avec elle les huîtres que celle-ci emprisonne. Le tout alors s'en va à flot, errant à l'aventure, jusqu'à ce que les chocs répétés ou la fusion du bloc laissent tomber à fond et éparpillent les huîtres ainsi voiturées.

On sait que l'huître émet chaque année des milliers de germes qui, tourbillonnant dans les eaux, s'attachent aux corps solides qu'ils rencontrent.

Pour arrêter et ramasser ce *naissain* précieux, on n'a encore trouvé rien de mieux que la *ruche*, c'est-à-dire un assemblage de tuiles creuses croisées et superposées

d'une façon régulière. Des piquets et des fils de fer galvanisés retiennent le tout au sol, afin que la mer qui recouvre ces engins ne les emporte pas dans ses colères.

Chaque tuile tient ainsi attachées vingt, cinquante, quelquefois cent, quelquefois deux cents petites huîtres. Que l'on juge du nombre prodigieux d'individus que l'on

récolte en une seule saison, quand on a vingt-cinq à trente mille tuiles en ruches !

Sur des parcs semblables, la culture des huîtres est toute pareille aux exploitations agricoles. Cet ensemencement de la tuile collectrice est le point de départ ; ce sont les huîtres adultes, répandues sur le sol entier du parc,



Le Lahillon. — Parc à huîtres du bassin d'Arcachon. — Dessin de Mesnel.

entre les tombes, qui le donnent sans frais. L'année suivante, les tuiles sont isolées par le démontage des ruches ; puis elles sont placées par rangées, et on laisse les jeunes huîtres grossir et acquérir une coquille assez solide pour qu'elles puissent être, sans danger, détachées de la tuile.

Cette opération se fait à la deuxième et à la troisième année. Les jeunes huîtres restent ainsi éparpillées au

milieu d'une herbe courte, — le *moussillon* dans le pays, — à demi enfoncées dans une sorte de vase molle et succulente où elles puisent la meilleure partie de leur nourriture. Car, il ne faut pas le perdre de vue, l'huître est le premier degré de la grande échelle de transformation naturelle ; c'est elle qui absorbe l'infusoire, l'animal microscopique que contient l'eau de mer, pour en former une

chair solide, succulente, nutritive. Admirable travail, qui fait quelque chose d'utile à l'homme d'être que ses organes ne lui révèlent pas!

SCÈNES DE NAUFRAGE.

En 1854, un grand paquebot, nommé *l'Arctic*, allait d'Angleterre en Amérique. Il avait à bord deux cent cinquante passagers et cent cinquante matelots. Il était parti en bon état, au mois de septembre, et naviguait depuis une semaine, à grande vitesse, lorsque, par un épais brouillard, il heurta un autre bâtiment à vapeur, beaucoup plus petit et plus faible que lui. C'était le choc du pot de fer contre le pot de terre. La secousse fut épouvantable; tous ceux qui étaient sur le petit vaisseau français, appelé *la Vesta*, se crurent perdus. Deux canots furent mis à la mer: l'un coula; l'autre, trop surchargé (car les hommes s'y jetaient malgré les ordres du capitaine), chavira avec tous ceux qu'il portait. Un vieux matelot français, de Saint-Malo, put seul saisir un bout de corde qui lui fut lancé; il se hissa à bord de *l'Arctic*, qui continua sa route, après avoir envoyé une chaloupe au secours de la pauvre *Vesta*, mais sans espoir de sauver personne, car on croyait bien que le petit bâtiment, écrasé par le gros, était descendu au fond de la mer. Il n'en était rien cependant. Le calme et l'énergie d'un seul homme avaient sauvé le vaisseau et tous ceux qui étaient restés à bord. Après le premier moment d'alarme, le capitaine s'était assuré qu'il n'y avait pas de voie d'eau, et que le bâtiment avait résisté au choc. Il fit jeter à la mer tout ce qui chargeait l'avant, les anères, les coffres, les chaînes, et jusqu'à la morue, car la *Vesta* revenait de Terre-Neuve où se fait la grande pêche de ce poisson. Le capitaine fit ensuite abattre le mât de misaine. Le bâtiment allégé releva pour ainsi dire la tête: alors on se mit à boucher toutes les ouvertures avec des matelas, des paillasses; on ajusta par-dessus des voiles, des planches qu'on assujettit fortement avec des cordes. Le vaisseau put, grâce à ces sages précautions, se maintenir à flot, et regagner, au bout de deux jours, la côte de Terre-Neuve d'où il était parti.

Cependant le vaisseau *l'Arctic*, qui s'éloignait à toute vapeur, était lui-même mortellement atteint. La *Vesta*, construite en fer, était entrée comme une épée dans ses flancs, et y avait ouvert trois larges blessures, par lesquelles la mer se précipita avec une effrayante rapidité. Le capitaine mit tout le monde aux pompes pour épuiser l'eau et la rejeter dehors; mais l'eau montait toujours et allait bientôt remplir le bâtiment. Il fit alors préparer les canots. Les passagers, qui jusque-là avaient ignoré le danger, commencèrent à s'alarmer. Les visages prirent un air de sombre et morne désespoir. Les femmes se groupèrent sur le pont. Les mères et leurs enfants, les maris et leurs femmes, les frères et les sœurs, se tenaient étroitement embrassés, ou s'agenouillaient ensemble pour prier. Les matelots éperdus couraient sur le pont en demandant ce qu'il fallait faire. Les uns pompaient avec fureur, d'autres jetaient à la mer tout ce qui leur tombait sous la main pour alléger le vaisseau; mais rien n'y faisait: l'eau montait toujours. Elle fut bientôt au niveau du foyer, qu'elle éteignit; les conduits de la vapeur étaient inondés, les roues ne marchaient plus. Le vaisseau enfonçait de minute en minute: il était impossible de le sauver; mais on eût pu sauver les passagers, si l'équipage, cédant à la peur, n'avait lâchement déserté le vaisseau et le capitaine. Les hommes s'élançèrent pêle-mêle dans les canots; ils pressèrent le capitaine de venir avec eux, mais il leur déclara

qu'il ne voulait abandonner ni ses malheureux passagers, ni son petit garçon, qu'il avait avec lui. Il resta donc à bord avec quelques matelots fidèles et courageux.

On s'occupa de construire un radeau, c'est-à-dire un assemblage de planches reliées ensemble avec des cordes, et qui se soutiennent au ras de l'eau. Les femmes, comme toujours dans ces grandes extrémités, montrèrent une résolution et une résignation admirables. Il ne restait plus à bord qu'un seul canot. Le capitaine y fit placer les femmes et les enfants; mais on eut besoin du canot pour aider à la construction du radeau, et toutes ces pauvres femmes en sortirent sans hésiter et sans se plaindre. Il y en avait une qui continuait encore à pomper, et comme le capitaine lui disait de se reposer, et qu'autant vaudrait essayer de dessécher la mer que de vider le vaisseau de l'eau qui l'emplissait, elle répondit qu'elle voulait travailler jusqu'à la fin.

Tandis qu'on resserrait les planches du radeau qui venait d'être lancé à la mer, le capitaine, resté à bord avec quelques passagers, tâchait de maintenir un peu d'ordre sur le pont; mais tout à coup il y eut une terrible panique, un saut qui peut général. Le vaisseau enfonçait de plus en plus: beaucoup se jetèrent à la mer, les uns gagnant à la nage le canot déjà trop plein, ou le radeau surchargé de monde, et que les vagues balayaient, emportant chaque fois un ou plusieurs naufragés. Tous ne cédèrent pas à cette terreur. Parmi ceux qui firent héroïquement leur devoir, il y eut un jeune Américain que le capitaine avait chargé de tirer le canon d'alarme. Au milieu de toutes les scènes de désordre et de désespoir qui se succédèrent pendant ces heures d'agonie, il resta inébranlable à son poste: on l'y voyait encore quand *l'Arctic* fut submergé, et il tira son dernier coup de canon en descendant dans l'abîme. Le capitaine aussi, debout sur l'avant, tenait son petit garçon dans ses bras, lorsque le bâtiment plongea. «Après une courte lutte au fond de l'eau, dit-il, je me retrouvai sur la surface avec mon pauvre enfant, et tout aussitôt je me sentis de nouveau entraîné à une grande profondeur. Quand je revins encore sur l'eau, j'étais épuisé et mon enfant m'avait échappé. Je cherchais à le ressaisir, lorsqu'une planche, rejetée violemment par la mer, me rasa la tête et alla frapper avec force celle de mon cher petit. Je le vis étendu sans vie sur l'eau. En même temps un affreux et déchirant spectacle s'offrit à moi: deux cents hommes, femmes et enfants luttèrent contre les vagues, au milieu des débris du navire, implorant à grands cris du secours. Que Dieu me préserve de revoir jamais une pareille scène! Je réussis à monter sur la partie du vaisseau placée à la proue, et qu'on nomme *tambour*. Onze hommes s'y étaient aussi réfugiés. Nous étions dans l'eau jusqu'aux genoux, et souvent les vagues passaient entièrement sur nos têtes.»

Deux jours et deux nuits s'écoulèrent dans ce cruel supplice. Le capitaine, épuisé, s'était endormi et avait repris quelques forces. Le brouillard persistait; deux fois ils aperçurent la lumière d'un navire. Ils appelèrent jusqu'à ce que la voix leur manquât; mais ils ne furent pas entendus, et ils eurent la douleur de voir disparaître la lumière au bout d'un quart d'heure. Il ne restait plus que deux hommes avec le capitaine, les neuf autres étaient morts.

Ceux des passagers qui avaient conservé leur présence d'esprit s'étaient construits à la hâte des radeaux, et s'étaient lancés dessus avant la catastrophe: l'un d'eux a raconté tout ce qu'il eut à souffrir, en pleine mer, sur trois planches qui n'avaient que quatre à cinq centimètres d'épaisseur.

«Je resserrai, dit-il, autant que possible mon petit

radeau, afin qu'il pût résister au choc des vagues, et avec une planche que j'en arrachai, je me fis une espèce de rame. Je m'éloignai ainsi à cent mètres du bâtiment, de manière à voir ce qui s'y passait et aussi à ne pas me séparer de mes compagnons d'infortune. Je vis plusieurs radeaux comme le mien se détacher du navire, l'un avec deux matelots, un autre avec le vieux marin français de la *Vesta* que nous avions recueilli à bord, un autre avec un mousse. Nous nous hélâmes et nous convînmes de nous tenir ensemble autant que possible. Je vis aussi plusieurs tonneaux attachés, sur lesquels étaient cinq hommes; mais à cinquante pas de moi ils chavirèrent et coulèrent : trois réparurent, ressaisirent les tonneaux et culbutèrent encore pour ne plus revenir. J'étais navré de les voir couler, et pourtant j'enviais presque leur sort, car au même moment je vis le bâtiment s'enfoncer par la poupe, et j'entendis distinctement le bruit et le clapotement de l'eau qui remplissait successivement les cabines. Il s'éleva une immense clameur, puis tout se tut. Ce fut l'affaire d'une demi-minute. La nuit arriva. Je m'étais résigné à la mort, et je l'aurais regardée alors comme un soulagement; mais, hélas! que j'étais peu préparé à paraître devant Dieu! Puis je pensai à ma famille... La nuit était épaisse et froide; le brouillard pénétrait mes habits déjà mouillés. J'étais debout, les pieds dans l'eau, et souvent la mer me venait jusqu'aux genoux... Alors j'offris une prière à Celui qui est le maître des flots et des vents, à Celui qui est notre refuge dans toutes les extrémités, à Celui qui a dit : « Frappez et l'on vous ouvre », demanda et vous recevrez. » Après avoir prié, je me sentis consolé et réconforté. J'aperçus flottant auprès de moi un grand panier doublé en fer-blanc, un de ceux qui servaient à la table du bord; je l'amenai sur ma planche, et je l'y attachai avec une corde que j'avais autour des reins : de la sorte, je me fis une espèce de siège à sec, m'asseyant sur le bord et mettant une jambe et un pied dans le panier. Au bout de quelques instants, cependant, les vagues commencèrent à l'emplit, et je vis qu'il ne ferait que charger le radeau. J'entendis un léger bruit contre les planches; c'était une espèce de bidon en zinc : je le saisis, je le coupai avec mon couteau de poche, et j'en fis ce qui m'était le plus nécessaire, une écuelle pour vider l'eau de mon panier. J'y pus alors m'y accroupir et m'y blottir.

» Ce fut dans cette situation que je passai la nuit. Quand revint le jour, il n'éclaira qu'un épais brouillard, les vagues grossissantes et mon frère radeau. Sur la vaste étendue de la mer, je ne voyais pas une voile; je n'apercevais que les deux matelots, comme moi sur un radeau, à un demi-mille de distance, qui se tenaient debout et m'apparaissaient par intervalles quand les vagues les soulevaient. »

Le malheureux naufragé passa ainsi toute la journée, sans une seule goutte d'eau à boire pour apaiser son ardente soif. Un peu avant la nuit, le brouillard s'étant éclairci, les deux matelots lui crièrent qu'ils voyaient une voile : tous trois élevèrent un mouchoir en l'air au bout d'une planche; mais ce fut inutile, la voile s'éloigna. Alors commença une autre longue nuit. Au froid, à la faim, à la soif, se joignirent la fatigue et la fièvre.

« J'étais, dit-il, dans un état mêlé d'assoupissement, de frisson et d'insensibilité. Toutes sortes de choses étranges me passaient dans l'esprit, toutes sortes d'images bizarres voltigeaient devant mes yeux. Je me figurais que je m'entendais appeler par des voix nombreuses, et cependant je savais très-bien qu'il n'y avait à portée de la voix que les deux matelots. C'était comme si la Providence, me prenant en pitié, m'eût envoyé cette surexcitation joyeuse

qui, pendant toute la nuit, me fit croire que des bateaux me cherchaient de tous côtés. Mais avec le matin revint la même horrible scène d'abandon et de désespoir. Toujours le même brouillard, et à travers la brume, les deux figures des matelots, debout sur la cime des vagues. Ils s'étaient mis dos à dos pour se servir mutuellement d'appui. La vue de ces deux créatures humaines luttant, comme moi, contre l'agonie, soutenait mon courage. Presque tout un jour s'écoula encore... »

Enfin ils aperçurent un vaisseau, et recommencèrent leurs signaux de détresse. C'était le *Cambria*, qui les cherchait et qui les recueillit.

Le vieux matelot breton qui s'était réfugié de la *Vesta* sur l'*Arctic* avait eu l'énergie de se sauver; il avait commencé par se faire une ceinture de bouteilles vides; puis il avait renoncé à ce moyen de sauvetage et s'était lié à une caisse avec des cordes : il put ainsi se maintenir à flot et gagner un radeau, sur lequel il resta cinquante-deux heures, seul, sans boire ni manger. Le troisième jour il eut le bonheur d'être aperçu par le *Cambria*. Hissé à bord du bâtiment, il expliqua par signes que d'autres malheureux étaient au large et allaient périr si l'on ne venait pas à leur secours. Le capitaine prit sa lunette et distingua, en effet, plusieurs radeaux. Deux ou trois portaient encore des créatures humaines. On manœuvra dans leur direction; et c'est ainsi que furent sauvés le capitaine de l'*Arctic* et le jeune Américain.

LIBERTÉ.

— Non, ma volonté n'est pas libre, disait le bachelier. Et il démontrait sa thèse par force arguments et règles de logique.

Le cavalier, à bout de raisons et impatienté, lui donna un coup de fouet. Et le bachelier de se sauver à toutes jambes.

— Holà! lui cria le cavalier, il paraît que tu as trouvé la libre volonté de fuir.

WOMACK.

UNE RUDE TÂCHE.

C'est une rude tâche de faire du bien à ceux qui s'obstinent à ne vouloir que se faire du mal à eux-mêmes.

STRAFFORD, *Lettres*.

LA MARGUERITE.

Une des femmes enfermées à Saint-Lazare était des plus violentes : elle brisait tout ce qui tombait sous sa main, déchirait ses vêtements, et mettait sans cesse à l'épreuve la patience des surveillantes.

Les punitions l'exaspéraient; elle répondait aux remontrances par de grossières injures.

Tout à coup ses manières changèrent. Elle devint moins irritable, presque docile.

Une charitable dame, qui avait demandé et obtenu la permission de visiter les prisonnières, fut introduite un jour dans sa cellule, et l'y trouva tout en larmes. Assise sur un escabeau, elle tenait devant elle un petit livre ouvert; une marguerite desséchée marquait la page.

En voyant entrer l'étrangère, elle se leva précipitamment et cacha le petit livre dans son sein. Ce ne fut qu'après plusieurs visites, et vaincue par des témoignages de sincère sympathie, qu'elle laissa échapper son secret.

Le livre était l'alphabet de sa fille, morte à six ans, alors qu'elle commençait à savoir lire; elle l'avait gardé comme une relique. Un jour, en se promenant dans la

cour de la prison, elle avait vu poindre entre les pierres du pavé une petite fleur, semée là par quelque vent bien-faisant qui des vertes campagnes avait transporté la graine entre ces tristes murs. La vue de la marguerite lui avait rappelé son enfant, parce qu'une voisine lui avait apporté les premières marguerites alors qu'elle était bien mal : « Et le cher agneau souriait et me disait : — Prends-les, maman ; elles sont si jolies ! »

« Et voilà pourquoi je l'ai cueillie, ajouta-t-elle, et l'ai mise ici sur la dernière page que ma petite a épelée ; si jamais je pouvais la lire, ce serait comme si j'entendais mon enfant ! »

Le cœur de la mère avait parlé ; la femme vicieuse était convertie. Peu après, elle sortait de prison, grâce à la charitable visiteuse, et commençait une vie nouvelle.

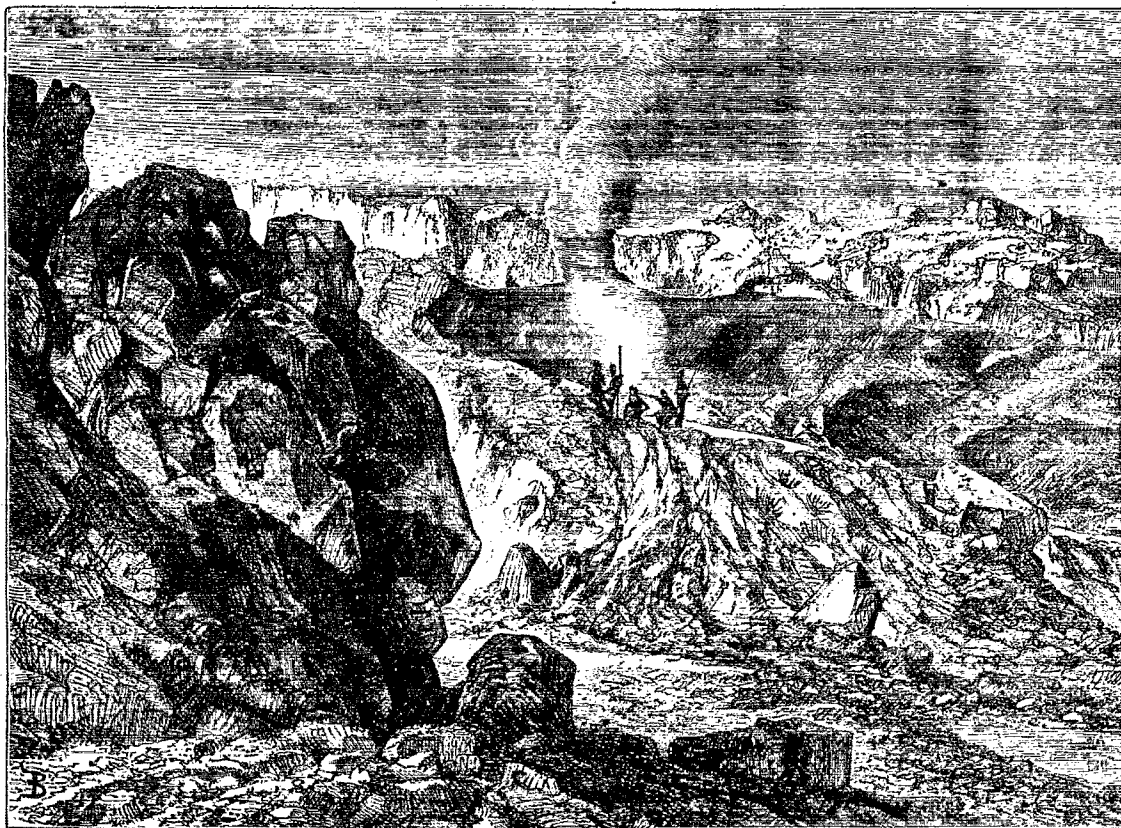
CRATÈRES A L'ILE DE LA RÉUNION

(ILE BOURBON).

Le volcan sous-marin qui a créé, à une date inconnue, l'île Bourbon, répand encore dans de fréquentes éruptions, presque une fois chaque année, ses laves qui ne cessent de l'agrandir. Il est situé dans la partie sud-est. C'est vers

le nord-est que, chassées par le vent, se sont accumulées les cendres et les laves elles-mêmes. On peut se figurer l'île entière comme ayant été primitivement une seule montagne où se sont ouverts çà et là, à diverses époques, des cratères qui ont servi de conduits aux matières ignées pendant une certaine période, puis se sont fermés (*). Les couches de terre végétale se forment rapidement sur ces sols calcinés. Les fougères y naissent et s'y multiplient, les forêts leur succèdent. Ce qu'on nomme l'*Enclos* renferme le *Grand-Brûlé*, formé de coulées de lave, et terminé à sa partie supérieure par le cratère en activité, la *Marmite* ou le *piton de Fournaise*.

Le cratère que représente notre gravure fait partie du *Grand-Bénard*, situé entre le *Petit-Bénard* et le *Brûlé de Saint-Paul*, entre Saint-Louis et Salazie. C'est de la ville de Saint-Paul, située à l'est de l'île, que l'artiste qui a fait ce dessin était parti avec quelques compagnons. « Après avoir traversé, dit-il, des plantations de cannes à sucre, nous arrivâmes à la zone des bois inhabités et aux forêts de roseaux qu'on appelle calumets. En continuant à monter, nous vîmes la végétation peu à peu disparaître. Bientôt nous nous trouvâmes sur des terrains arides, tout composés de laves et de pierres qui portaient encore les traces du feu souterrain. Nos chaussures dé-



Un cratère du Grand-Bénard, dans l'île de la Réunion. — Dessin de de Bérard.

chirées étaient en grand danger de tomber en pièces. Laisant de côté, sur notre gauche, les escarpements vertigineux qui séparent, par d'effroyables abîmes, le *Grand-Bénard* des pics de *Salazie* et du *piton des Neiges*, nous vîmes plusieurs cavernes qui, après avoir jadis servi de passage à la lave, sont aujourd'hui comblées en partie par des éboulements et des débris de pierre. A cette hauteur, qui est d'environ trois mille mètres, la vue s'étend sur toute l'île. La grandeur de ce spectacle nous captive : nous restons longtemps immobiles et muets. Un incident

vient nous distraire. Un nègre passe, courbé sous un panier énorme. Que porte-t-il ? De la glace qu'on attend à Saint-Paul, où se prépare une fête. Où a-t-il trouvé cette glace ? Dans une caverne qui autrefois vomissait le feu, et que l'on a convertie en glacière... »

(*) Selon quelques géologues, le grand cratère actuel serait un cratère d'affaissement comme l'Etna, et non de soulèvement comme le Vésuve. Le terrain, dans un mouvement de bascule général, se serait incliné et affaissé vers la mer, pendant qu'à la partie opposée le *piton de Fournaise* aurait été porté à l'élévation de 2 600 mètres.

UN MARBRE DE MICHEL-ANGE.



Musée de Kensington, à Londres. — Un marbre de Michel-Ange. — Dessin de Mouilleron.

L'admirable tête dont on voit ici le dessin appartient depuis 1864 au Musée de Kensington, à Londres. Elle n'a pas été, croyons-nous, jusqu'à présent reproduite par la gravure; mais elle a fait l'objet d'un travail spécial, inséré dans une revue anglaise⁽¹⁾, par un écrivain qui est à la fois un habile statuaire et un des juges les plus compétents et les plus délicats en pareille matière. Il a établi par les plus solides raisons que Michel-Ange était bien l'auteur de ce buste, et qu'il l'avait fait vers l'année 1503, au moment où, déjà chargé d'un grand nombre de travaux, il s'occupait aussi du grand bas-relief représentant la Vierge assise avec l'Enfant Jésus, que l'on voit encore aujourd'hui à Bruges, dans l'église Notre-Dame. M. Charles Clément, à son tour⁽²⁾, adoptant les conclusions de M. de Triqueti, a placé la tête du Musée de

Kensington à la même date dans la chronologie des œuvres de Michel-Ange. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Le masque seul est terminé. Les cheveux sont ébauchés, et la draperie qui recouvre la tête n'est qu'indiquée. L'expression et les traits sont admirables, et le grand sculpteur n'a peut-être jamais plus approché que dans ce buste de la beauté idéale, en conservant le sentiment tendre et délicat qui convient au type féminin. Le masque présente une ressemblance frappante avec celui de la Vierge de Bruges. Lorsque ce dernier ouvrage fut commandé à Michel-Ange, le sculpteur déjà célèbre était surchargé de travaux, et il est probable qu'il n'a pu l'exécuter de sa main. L'aspect du marbre du groupe de Bruges, sa douceur, sa rondeur, l'absence de cette fierté, de ce caractère dont Michel-Ange marquait ses moindres ouvrages, tout semble indiquer qu'un de ses élèves en fut chargé sous sa direction. D'une autre part, la compo-

⁽¹⁾ *Fine Arts quarterly Review*, n° IV.

⁽²⁾ Dans la 2^e édition de *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël*, Paris, Hetzel, 1867.

TOME XXXVII. — DÉCEMBRE 1869.

tion indique très-clairement que Michel-Ange fit au moins la maquette de ce bel ouvrage. M. de Triqueti, excellent juge en pareille matière, suppose avec beaucoup de vraisemblance que, pour aider son élève et pour le mettre dans la voie, Michel-Ange modela lui-même, en terre et de grandeur d'exécution, la tête de la Vierge, et qu'ayant rencontré l'admirable type que nous voyons au Musée de Kensington, il le traduisit rapidement en marbre, abandonnant son travail dès qu'il eut rendu sa pensée dans les traits du visage. »

PROMENADES D'UN ROUENNAIS

DANS SA VILLE ET DANS LES ENVIRONS.

Suite. — Voy. p. 166, 211, 246, 274, 298, 322.

MORT DE MATHURIN RÉGNIER.

Le lecteur s'étonne peut-être qu'ayant donné à nos causeries le titre de *Promenades*, nous n'ayons fait encore que lui raconter au hasard, ce semble, cinq ou six histoires, lesquelles en divers temps eurent pour théâtre la patrie de Corneille; on eût préféré, sans doute, que nous prissions la ville quartier par quartier... — Eh bien, que le lecteur se rassure, c'est précisément ce que nous avons fait; nous nous sommes placés tout d'abord au centre de la ville, c'est-à-dire au Vieux-Marché, le point le plus illustre de la Normandie, et nous pouvons ajouter l'un des plus illustres du monde : c'est le calvaire où fut brûlée Jeanne d'Arc ! De ce lieu sacré entre tous, nous avons voulu faire notre point de départ et de repère pour ces *Promenades*; et remarquez bien que jusqu'ici nous n'avons pas encore quitté le Vieux-Marché. Voyez plutôt : nous sommes au milieu de la place, les yeux vers le nord; nous avons à notre gauche, c'est-à-dire à l'ouest, une large et belle rue au bout de laquelle, en perspective, on aperçoit l'Hôtel-Dieu; cette belle rue s'appelle la *rue de Lenôtre*; nous avons raconté l'histoire de son percement, et nous avons eu les *grands travaux de 1757*; du côté droit, à l'est, précisément en face de la rue de Lenôtre, nous avons la *rue de la Grosse-Horloge*; on apercevait du Vieux-Marché, dans cette rue, les *deux vieilles maisons* récemment démolies; je vous ai dit l'histoire de ces deux maisons. J'ai été conduit, par cette histoire, à vous parler de M^{me} de la Sablière, de la Fontaine, de Molière, et tout naturellement de Corneille, dont la maison, rue de la Pie (une rue parallèle à la rue de Lenôtre), s'apercevait aussi du Vieux-Marché. Voilà donc pour l'ouest et pour l'est. Vers le sud, c'est-à-dire vers le quai, une rue part du Marché : c'est la rue du Vieux-Palais, au bas de laquelle se trouvait le théâtre où joua Molière; j'ai donc, à cette occasion, recueilli tout ce qu'il reste de souvenirs du séjour de *Molière à Rouen*. Maintenant, si nous regardons en face de nous, vers le nord, voici la *rue de la Prison*. Eh bien, est-il possible de ne pas se souvenir qu'un des poètes les plus originaux et les plus vigoureux qu'il y ait eu en France, que Mathurin Régnier mourut dans cette rue en 1613? Il était né à Chartres en 1573; il n'avait donc que quarante ans. Malade depuis plusieurs années déjà, il était venu se faire traiter à Rouen par un médecin spécialiste de grande réputation; ce médecin s'appelait Lesonneur. On sait que Rouen, où les apothicaires ont produit Lémery et Vauquelin, a toujours eu des médecins habiles : les Lecat, les Laumonier, les Lamauve, les Blanche, les Flaubert, etc. Lesonneur, qui était un de ces habiles, parvint en effet à rétablir Mathurin. Celui-ci, pour fêter son rétablissement, réunit à dîner quelques amis, parmi lesquels se trouvait le médecin lui-même. On but au dessert du vin d'Espagne, et malheureusement

ce vin fut fatal au convalescent; il retomba malade, fut pris de pleurésie, et mourut en trois jours.

M. le professeur Bouquet publiait l'an dernier, dans la *Revue de la Normandie*, un article où sont réunis ces détails longtemps ignorés; il y en ajoute quelques autres sur la maison où mourut et sur le lieu où fut inhumé le poète, en partie du moins, car Régnier avait demandé d'être enterré à l'abbaye de Royaumont; mais le curé de Sainte-Marie la Petite, paroisse où se trouvait l'hôtel dans lequel Régnier finit ses jours, ne lâcha pas complètement sa proie : il se réserva les entrailles du poète, qui, enfermées dans une boîte en plomb, furent inhumées dans son église.

Cette église existe encore au haut de la rue de la Prison, où elle sert de synagogue aux Israélites de la Seine-Inférieure, présidés par l'excellent rabbin M. Léopold Schwob, un de nos plus forts hébraïsants contemporains. En fouillant bien dans cette synagogue, peut-être y trouverait-on la pierre tombale de Mathurin Régnier. On connaît, du reste, l'épithaphe qu'il se composa lui-même :

J'ay vécu sans nul pissement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle;
Et si m'estonne fort pourquoy
La Mort osa penser à moi;
Qui ne songeai jamais à elle.

C'est bien à *elle* qu'il faut lire, parce que l'hiatus était encore en usage dans les vers au temps de Régnier; aussi est-ce à tort et très-maladroitemment que quelques éditeurs, pour éviter cette faute, ont corrigé le vers de Régnier en mettant :

Qui ne songeai jamais en elle.

Nous avons dit que Régnier logeait à Rouen, rue de la Prison; M. Bouquet nous apprend que l'auberge avait pour enseigne : *A l'Écu d'Orléans*; c'était là que tous les lundis et vendredis arrivait « le carrosse de Dieppe », pour repartir les mercredis et samedis. Cette auberge se trouvait sans doute, dit M. Bouquet, « au bas de la rue, dans la partie voisine du Vieux-Marché, où se trouvaient de nos jours les hôtels du *Louvre* et du *Lion d'argent*, que les récentes démolitions ont fait disparaître. »

Ajoutons qu'en 1613, époque où mourut Régnier, Corneille avait sept ans; et comme l'*Écu d'Orléans* était parfaitement en vue de la rue de la Pie, peut-être l'enfant aperçut-il l'enterrement du poète. Mathurin Régnier, d'ailleurs, avait une grande notoriété; de plus, il était neveu de M. de Thiron (Bertaud), abbé de la célèbre abbaye de Bon-Port, si connu lui-même pour ses jolies poésies :

Rosette, pour un peu d'absence,
Vot're cœur vous avez changé...

Et peut-être le père de Corneille assistait-il à son enterrement.

La suite au prochain volume.

CHANT DE NUIT.

ANCIENNE POÉSIE ALLEMANDE.

Viens, consolation de la nuit, ô rossignol ! fais retentir avec amour tes joyeux accents; viens, viens, et loue ton Créateur; les autres oiseaux sont à dormir, ils ne peuvent plus chanter. Fais retentir bien fort ta petite voix, car avant tous tu peux louer Dieu dans le ciel, là-haut, bien haut !

Le soleil ne brille plus, il nous faut être dans les ténèbres, et pourtant nous pouvons chanter la bonté, la puissance de Dieu; car nous, aucune nuit ne peut nous em-

pécher de célébrer ses louanges. Fais donc retentir ta petite voix, car avant tous tu peux louer Dieu dans le ciel, là-haut, bien haut !

L'écho, le sauvage écho écoutera tes accents, les redira encore. Chasse de nous toute langueur, instruis-nous à tromper le sommeil. Fais retentir ta petite voix, car avant tous tu peux louer Dieu dans le ciel, là-haut, bien haut !

Les étoiles, autant qu'il en est au ciel, se font voir pour louer Dieu et lui faire honneur, et le hibou même, qui ne peut chanter, montre bien par ses hurlements qu'il veut aussi louer le Seigneur. Fais donc retentir ta petite voix, car avant tous tu peux louer Dieu dans le ciel, là-haut, bien haut !

Et nous seulement, mon bien cher oiseau, ne soyons point les derniers, ne restons point à dormir ; mais bien des fois, jusqu'à ce que l'aurore réjouisse les solitudes des bois, employons-nous à la louange de Dieu. Fais donc retentir ta petite voix, car avant tous tu peux louer Dieu dans le ciel, là-haut, bien haut ! (*)

UNE PARTIE DE BILLES,

ET CE QU'IL EN ADVINT.

Curran, qui fut un des lumières du barreau anglais et l'un des plus brillants orateurs du Parlement, raconte dans ses Mémoires un épisode touchant de sa vie :

« J'étais enfant, et je jouais un matin aux billes sur la place du village, le cœur léger et la poche encore plus légère... Les rires et les plaisanteries allaient bon train, lorsque apparut un étranger d'un aspect singulièrement remarquable. Sa physionomie était en même temps grave et gaie. Cet intrus ne dérangea pas le moins du monde notre joyeuse partie. Au contraire, elle y gagna plus d'entrain, car le monsieur suivait les coups, et paraissait ravi.

« C'était un être bienveillant, à qui ce jeu rappelait sans doute les jeux de son enfance, jours heureux qui ne reviennent plus ! A un demi-siècle de distance, je le vois encore avec son noble visage et sa haute taille, tel que je le vis ce jour-là debout sur la place du village et nous regardant. Il se nommait Boyse : c'était le recteur de Newmarket. Il revint plusieurs fois et me prit à gré. J'étais espiegle, original, aimant tout ce qui prêtait à rire, et fort prodigue de mes lazzis : quiconque en voulait sa part y était bienvenu ; j'en aurais défrayé le monde sans m'appauvrir. Le brave recteur m'attira chez lui avec quelques bonbons. Il m'enseigna l'alphabet, la grammaire, les rudiments des classiques, tout ce qu'il pouvait enseigner ; et quand il fut à bout de science, il m'envoya à l'école de Middleton. Bref, il fit de moi un homme.

« Environ trente-cinq ans après, j'avais acquis un certain renom au barreau, j'occupais un siège au Parlement, lorsque, rentrant un jour du Palais, je trouvai un vieux monsieur assis seul dans mon salon. Établi à l'aise dans un fauteuil, devant le feu, les deux pieds sur les chenets, il avait l'air de se croire chez lui. Il se retourna. Je reconnus mon ami du jeu de billes. Je me jetai dans ses bras en pleurant. Les mots ne peuvent rendre cette scène.

« — Vous avez raison, Monsieur, mille fois raison. Vous êtes ici chez vous... Ce foyer vous appartient ; les meubles,

(*) Cette poésie est tirée du recueil allemand intitulé : *des Knaben Wunderhorn* (le Cor merveilleux de l'enfant).

« La plupart de ces chants populaires, si doux, si inspirés de calme et de solitude, dit M. Michelet (*Introduction à l'Histoire universelle*, notes et éclaircissements, p. 173), me restent dans le cœur et dans l'oreille, à l'égal des plus délicieux chants de berceau que j'aie entendus jamais sur les genoux de ma mère. Je n'ose en rien traduire. »

les tableaux, la maison, tout est à vous, tout vient de vous ; vous m'avez tout donné, mon ami, mon père, mon bienfaiteur !

« Il dina avec moi, et le soir je vis briller des larmes dans ses beaux yeux bleus, comme il regardait cette création de sa bonté, le pauvre petit Jacques, devenu, grâce à lui, un *droit et honorable* membre de la Chambre des communes. Pauvre cher Boyse ! Il n'est plus ; mais, certes, aucun plaideur, sommé de comparaître devant la Cour suprême, n'a pu avoir à son crédit une plus large part de bienveillance pratique. »

FRANÇOIS DUQUESNOY, SCULPTEUR.

Ce qui frappe dans cette noble et intéressante physiognomie de Duquesnoy, c'est un mélange touchant de douceur, de tristesse et de fierté. La Vie de cet artiste (*), écrite par Bellori, semble un simple commentaire de l'énergique peinture de Van-Dyck. A examiner de près les tendances de Duquesnoy, le sérieux de son caractère et la profondeur de ses études et de ses méditations, à voir la hauteur où il place son idéal, il semble qu'il eût mérité de naître un siècle plus tôt, afin de vivre avec ses pairs.

Quand il vient au monde (1594), l'âge d'or de la peinture et de la sculpture est passé, les grands génies qui se soutenaient et s'excitaient mutuellement ont disparu. Duquesnoy, homme de génie, lui aussi, est isolé et comme dépaycé au milieu des praticiens habiles, ingénieux, spirituels ou charmants, qui ont rempli l'inter-règne entre Michel-Ange et Canova.

Né à Bruxelles, il avait donné de bonne heure idée de ce qu'il pourrait faire un jour s'il était soutenu et encouragé. L'archiduc Albert d'Autriche lui fit une pension et l'envoya à Rome. Au milieu des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des merveilles que les travaux des deux siècles précédents avaient accumulées, Duquesnoy put satisfaire son ardent désir de savoir. A défaut de maîtres, il eut du moins des modèles. Malheureusement, la pension qu'il recevait de l'archiduc lui manqua bientôt, et il fut réduit pendant assez longtemps à travailler pour vivre, au lieu de travailler pour apprendre. Les artistes de l'époque, gens d'esprit, sinon de génie, estiment ce *Flamand* tout en le trouvant un peu naïf. Ce fut un étranger comme lui, venu comme lui à Rome pour y méditer, y étudier et y travailler en paix, qui le devina et s'attacha à lui. Cet étranger s'appelait Nicolas Poussin. On se figure sans peine tout ce que Duquesnoy dut trouver d'encouragements dans une pareille amitié, quelle influence durent avoir les conversations et les exemples de Poussin sur son esprit naïf et sérieux. Quelques-unes de ses réponses devaient jeter dans un étonnement profond les artistes italiens, qui étaient si bien de leur siècle, et qui savaient si adroitement obtenir une commande et si lestement en gagner le prix. « Votre œuvre est parfaite, lui disait-on un jour ; pourquoi vous acharner dessus ? — Parfaite ! répondit Duquesnoy, pour vous peut-être qui ne connaissez pas l'original ; mais moi qui l'ai dans l'esprit, je cherche par tous mes efforts à en rapprocher ma copie. » Parole digne du siècle de Raphaël et de Michel-Ange, mais dont triaient sous cape les dignes précurseurs du cavalier Bernin.

Duquesnoy, qui passa la plus grande partie de sa vie à Rome, n'a guère fait pour les églises que deux statues importantes et quelques groupes d'anges. Ce n'est rien, si l'on songe à l'incroyable quantité de statues et de bas-reliefs exécutés, entre Michel-Ange et Canova, par cent

(*) *Vita di Francesco Fiammingo.*

artistes médiocres qui furent successivement à la mode.

La première de ces statues est un *Saint André* colossal, dans l'église de Saint-Pierre. Les connaisseurs vantent l'expression noble et touchante, la résignation vraiment chrétienne de ce martyr. Ils font remarquer que les draperies sont d'un excellent goût antique. Or, à cette époque, soit ignorance réelle des artistes, soit négligence volontaire, les draperies commencent à être sacrifiées. On prétend ainsi faire valoir les chairs par le contraste. Subordonner les draperies aux chairs, soit ! mais traiter les draperies avec une négligence systématique, c'est commettre une erreur grave. Canova lui-même, à ses débuts, commit cette faute par respect pour une fausse

tradition ; mais, plus tard, il fit amende honorable, et ne rougit pas de corriger les draperies des statues qu'il avait faites dans sa jeunesse⁽¹⁾. La *Sainte Suzanne*, qui est dans l'église de la *Madonna di Loreto*, a été de tout temps regardée comme un modèle de grâce touchante. Un des groupes d'Ange en adoration, au grand baldaquin de Saint-Pierre, est de Duquesnoy. Il a fait aussi deux tombeaux dans l'église de *Santa-Maria dell' Anima*. Un critique, d'ailleurs peu indulgent, dit que ces tombeaux « sont ornés de figures admirables du célèbre Fiammingo. »⁽²⁾

Ce qui a fait à Duquesnoy une place à part dans l'histoire de la sculpture, c'est le naturel et la rare perfection



François Duquesnoy, sculpteur flamand du seizième siècle. — Dessin de J. Gérard, d'après le tableau de Van-Dyck.

de ses figures d'enfants. Son âme douce et tendre s'était éprise du charme et de la grâce des enfants. Il ne se contentait pas de les observer de longues heures et de les étudier sur nature, il rechercha les œuvres des maîtres qui se sont occupés de cet âge. Ainsi s'explique son goût particulier pour les tableaux de l'Albane, qui a su si bien voir et montrer le côté gai et heureux de l'enfance, la joie de vivre, et de vivre au soleil, dans de beaux paysages. Plus pénétré de son sujet que ne l'avait été l'Albane lui-même, il a su lire plus profondément dans l'âme du petit enfant, il a su mieux nous en montrer tous les mouvements et toutes les passions. Les moulages ont popularisé les têtes d'enfants de Duquesnoy, et il n'est guère d'atelier d'artiste où on ne retrouve quelques-uns de ces plâtres, comme documents à consulter. Le faire de cet artiste est à la fois large et précis ; chez lui, l'enfant est plus réel et plus vrai que chez l'Albane, plus idéal que chez Rubens. La dernière et la plus belle tête qu'il ait

sculptée est celle d'un *Cupidon lançant une flèche* : cette œuvre est en Angleterre.

Quand on voyage dans le nord de la France, mais surtout en Belgique, on remarque la tendance des *ciceroni* à mettre sur le compte de Duquesnoy toutes les jolies statues d'enfants dont l'auteur n'est pas connu.

Après avoir longtemps été négligé par les puissants du siècle, Duquesnoy allait enfin jouir d'un meilleur sort, car le roi de France l'appelait à sa cour en lui offrant de grands avantages, lorsqu'il mourut à l'âge de cinquante ans, empoisonné, dit-on, par un rival

⁽¹⁾ Il racontait que lorsqu'il vint à Paris pour la première fois, en 1803, il retrouva à Villers son groupe de *Psyché et l'Amour*. « La draperie, disait-il, était horriblement mal faite et sans forme. C'est que dans un temps j'avais eu la fausse idée que la draperie négligée fait valoir les chairs. J'empruntai un maillet et des ciseaux, et tous les matins, pendant huit jours, un cabriolet de louage me conduisit à Villers, où je corrigeai autant que possible cette mauvaise draperie.

⁽²⁾ Stendhal, *Promenades dans Rome*.

UN PARLOIR DE COUVENT
AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.



Visite dans un parloir de couvent, sous Louis XIV. — Dessin de E. Lorsay.

Une des figures en taille-douce du *Roman bourgeois*, de Furetière, représente une scène à peu près semblable à celle que l'on voit ici. Un des personnages du roman, Lucrèce, était entrée dans un couvent : après avoir reçu à la grille trois ou quatre visites, dit l'auteur, elle en sortit pour n'être point distraite par des visites mondaines, et entra dans un autre couvent plus austère que le précédent. « Quand elle y eut été quelques jours fort recluse, elle fit peu à peu savoir à ses connaissances et à son voisinage le monastère où elle s'était retirée. Pour prétexte de son changement, elle alléguait, à ceux qui la venaient voir, que dans l'autre elle s'était toujours mal portée, et qu'il fallait que l'air n'y fût pas bon. Quel-

quefois elle ajoutait qu'elle y avait trouvé trop de licence ; qu'elle n'approuvait point que les parloirs fussent si remplis de toutes sortes de gens. »

On a des témoignages plus sérieux de l'abus qui s'était introduit dans les parloirs des couvents.

En 1685, un magistrat, un lexicographe, César de Rochefort, disait dans son *Dictionnaire général* : « On a cru être obligé de donner des parloirs à nos monastères de filles pour pouvoir traiter de temps en temps avec leurs pères spirituels des affaires de leur salut, et pour laisser à ces saintes prisonnières la consolation de conférer quelquefois avec leurs proches ; mais comme il n'est rien de si saint qui, par la malice de l'esprit humain, ne

devienne sacrilège, il est certain que les parloirs sont des lieux où l'on ne s'assemble que pour parler des affaires les plus secrètes des familles et de tout ce qui se passe dans les villes ; on y lit la *Gazette*, on y parle du *Mercurie galant*, et souvent de la galanterie. Les religieuses veulent être instruites de tout ce qui se dit et ce qui se passe. Quand on s'est une fois consacré à leur ministère sacré, il faut renoncer à toutes les affections de la nature ; il faut se séparer de cet enlèvement que l'on a pour les parents, et même, s'il se peut, se priver de leur conversation. »

Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, de 1721, font observer qu'il y a des couvents où, quand on veut rendre visite aux religieuses, il faut retenir les parloirs de bonne heure ; et Basnage, le continuateur de Furetière, affirme que « rien ne faisait oublier plus aisément à une religieuse la sainteté de son état que la fréquentation du parloir. »

Un artiste qui voudrait donner une impression différente sur les parloirs, et montrer qu'ils n'étaient pas tous aussi mondains, n'aurait qu'à peindre, entre autres scènes, celle que M. Sainte-Beuve a décrite d'une manière si émouvante dans son premier volume de *Port-Royal*, et qu'il a nommée la *Journée du guichet*.

L'ÉGLISE DE SAINT-AMBROISE,

A MILAN (*).

Les étrangers qui s'arrêtent à Milan n'oublient pas d'y visiter l'église de Saint-Ambroise. Ce vénérable monument, fondé à la fin du quatrième siècle par l'évêque dont il porte le nom, fut reconstruit pendant le cours du neuvième siècle. On le compléta, à la fin du douzième ; par la belle coupole qui s'élève, à l'entrée du chœur, au-dessus de l'autel principal. Des adjonctions et des mutilations, faites aux époques suivantes, avaient sensiblement altéré le caractère de l'ancienne architecture ; mais une restauration fort intelligente vient de rendre à l'édifice sa vraie physionomie.

Cette église de Saint-Ambroise porte un cachet d'antiquité qui frappe dès l'abord. De quelque côté que l'on y accède, soit de front, soit par une porte latérale, on descend plusieurs marches qui témoignent d'un exhaussement considérable du sol avoisinant par rapport au pavé intérieur. Comme dans les basiliques primitives, on trouve, sur le devant, une cour entourée de portiques. Cet atrium, ou, si l'on aime mieux, ce cloître, est, de toutes les parties du monument, la plus remarquable par son architecture. Ses belles arcades forment, sur les longs côtés de la cour, de majestueuses avenues qui se terminent à la façade, flanquée latéralement de deux tours carrées servant de clochers. Avant de pénétrer dans l'église, par trois portes correspondant aux nefs, on rencontre un vestibule extérieur, composé de deux portiques superposés, dont les spacieuses ouvertures, séparées par des piliers, évalent largement le mur de façade.

Arrêtons-nous devant les vantaux de la porte du milieu. Ils sont en bois de cyprès et richement ornés de sculptures. On les a crus pendant longtemps contemporains de saint Ambroise, en sorte qu'on les tenait pour ces portes célèbres que le grand évêque de Milan aurait

fermées devant l'empereur Théodose ; mais cette histoire, qu'on lit partout, n'est rien moins que prouvée ; et quand même elle serait vraie, les vantaux actuels n'y eussent joué aucun rôle, car leurs parties les plus anciennes ne remontent certainement pas au delà du huitième ou du neuvième siècle.

La porte franchie, on embrasse du regard toute l'étendue de la nef principale. L'aspect en est grandiose, et produit une impression d'autant plus saisissante que la sévérité des formes contraste avec la richesse habituelle des églises italiennes. Des piliers cantonnés de colonnes, alternativement plus forts et plus faibles, séparent la nef centrale des bas côtés et laissent voir dans leurs intervalles, sous les arcs cintrés qui les unissent, les parois de l'enceinte. Un deuxième rang d'arcatures ouvre sur la grande nef le second étage de galeries superposé aux collatéraux.

Toutes les parties de l'édifice marquent une grande recherche de la solidité. Les piliers principaux sont massifs et peu élancés ; les arcades qui les joignent offrent des proportions robustes, et celles de l'étage supérieur paraissent même écrasées. Enfin, les voûtes d'arête à nervures croisées, qui précèdent la coupole, sont très-peu élevées au-dessus du sol. Pour mieux soutenir ces grandes voûtes, on les a assises aussi bas que possible, de façon que les murs auxquels elles s'accrochent soient contrebutés jusqu'au sommet par les maçonneries des galeries latérales. Par suite, il n'a pas été possible d'éclairer la nef principale avec des fenêtres ouvertes au-dessus des toitures couvrant les bas côtés. Cette nef ne reçoit directement le jour qu'à ses deux extrémités : sur les longs côtés, il ne lui arrive de lumière qu'à travers les galeries, par les fenêtres percées dans le mur d'enceinte.

Les autres monuments du style lombard, et particulièrement les églises de Pavie, offrent des dispositions plus avancées. Les proportions sont plus hardies, les formes plus dégagées ; la nef principale est directement éclairée sur toute sa longueur. La timidité et le défaut d'expérience, qui apparaissent à Saint-Ambroise, annoncent évidemment une période de début.

Cet intérieur spacieux, mais bas et sombre, porte à un degré remarquable l'empreinte des temps reculés auxquels il remonte. On y reconnaît, sous la rudesse des formes, une puissante tentative dans une direction nouvelle, une aspiration vers ce bel art du moyen âge qui, après avoir cherché sa voie pendant l'époque romano-byzantine, parvint dans l'architecture ogivale à une expression si originale et si achevée.

Bien que le style lombard soit déjà nettement marqué dans le système de construction de Saint-Ambroise, cet édifice peut être considéré jusqu'à un certain point comme un monument de transition, à cause de la disposition du plan qui, dans l'ensemble, reproduit complètement l'ordonnance des basiliques latines. Un atrium très-développé précède l'église. Il est suivi d'un vestibule. Le vaisseau intérieur se divise en trois nefs composées de travées d'une structure uniforme, à l'exception de celle qui surmonte la coupole. Ces nefs s'étendent jusqu'au chevet, sans interposition de la nef transversale, dite transept, qu'on rencontre généralement dans les églises romano-byzantines. En un mot, le monument tout entier est conforme, par ses traits, au type habituel des basiliques primitives. C'est une basilique latine modifiée par l'emploi d'un nouveau système de construction, par la substitution de voûtes d'arête à des toitures en charpente. Ce changement en a entraîné d'autres ; il a conduit à remplacer les colonnes par de vigoureux piliers, et ces supports furent dentelés sur leur contour pour s'adapter aux retombées des arcs ou des nervures qui subdivisent les voûtes. En

(*) Cette église est très-complètement décrite dans l'ouvrage publié par M. F. de Dartain, sous le titre de : « Étude sur l'architecture lombarde et sur les origines du style romano-byzantin » ; ouvrage in-4°, avec atlas grand in-fol. de 100 planches, gravées en partie par l'auteur, en partie par M. Léon Gaucheret et autres artistes distingués. (Paris, Dunod, éditeur.)

même temps, des contre-forts appliqués contre les murs d'enceinte, au droit des piliers, procurent aux voûtes un appui nécessaire à leur stabilité. Toutes ces modifications tiennent essentiellement à l'emploi du nouveau mode de couverture. Elles n'empêchent pas que l'édifice ne puisse encore, très-justement, recevoir le nom de basilique ambrosienne, que la tradition lui a conservé jusqu'à ce jour.

Les nefs se terminent par trois absides; et dans le fond de la grande nef se trouve une crypte, dont la construction motiva un exhaussement considérable du pavé. Cette crypte paraît avoir été ajoutée au douzième siècle.

De la structure de l'édifice passons à sa décoration. Elle résulte d'abord de la mise en évidence complète et très-détaillée du système de construction. Non-seulement les piliers et les voûtes présentent des formes accidentées qui expriment les fonctions particulières de leurs diverses parties, mais des matériaux d'espèce différente font en outre ressortir la membrure de l'édifice. C'est ainsi que les piliers et les principaux arcs, ceux qui traversent la grande nef, sont bâtis en pierre de taille, tandis que les autres arcs, dont l'importance est moindre, sont exécutés en briques, avec des claveaux de pierre intercalés de distance en distance. Enfin les tympans des arcs et des murs, véritables cloisons de remplissage et d'enceinte, sont uniquement composés de briques.

D'élégantes corniches couronnent les murs. Elles sont formées par plusieurs assises de briques plates, ornées de moulures et dentelées, que supportent de petites arcatures appuyées sur des consoles. La corniche de la coupole, plus récente que les autres, est particulièrement remarquable par sa fermeté et sa richesse. Elle s'élève au-dessus de deux rangées d'arcatures portées sur des colonnettes, charmant motif de décoration, fort en usage dans les monuments de style lombard.

Les ornements consistent en sculptures très-abondamment répandues sur les nombreux chapiteaux des piliers, sur les ébrasements des portes, et jusque sur les archivoltes des grandes arcatures de la façade. Ces sculptures témoignent par leur extrême variété d'une singulière fécondité d'imagination chez les artistes qui les ont exécutées. Très-peu d'entre elles se ressemblent. Les feuillages dominent, tantôt régulièrement disposés, tantôt capricieusement enroulés. Des figures d'hommes et d'animaux leur sont associées. Quelques-unes de ces images, telles que des agneaux avec la croix, des colombes buvant dans un vase, offrent une signification symbolique facile à saisir; mais la plupart d'entre elles ne sont guère susceptibles d'interprétation, soit qu'on ait perdu le sentiment des idées inspiratrices, soit qu'en réalité le ciseau de l'artiste ait été seulement dirigé par la fantaisie. Quoi qu'il en soit, ces ouvrages de sculpture portent clairement l'empreinte de l'art byzantin, qui s'y révèle aussi bien dans les détails que dans l'ensemble de la composition : dans les détails, par le méplat des reliefs, l'abondance des entrelacs et des guirlandes, les dentelures aiguës des feuillages et par quelques refouillements; dans l'ensemble, par la richesse de cette ornementation capricieuse, attachée en quelque sorte à la surface de blocs lourdement profilés.

L'église de Saint-Ambroise n'est pas seulement intéressante par son architecture: De nombreux et importants souvenirs historiques s'y rattachent. L'empereur Louis II, le plus digne héritier de Charlemagne, y fut enseveli en 875; son épitaphe, gravée sur une plaque de marbre, s'est même conservée jusqu'à ce jour. On voit aussi l'inscription funéraire de l'illustre archevêque Anspert, qui, vers la fin du neuvième siècle, joua un rôle considérable dans les affaires de l'Italie, et se signala en outre par la construction d'une enceinte fortifiée autour de Milan et

par celle de l'atrium de Saint-Ambroise. Plusieurs princes italiens ou étrangers reçurent dans cette église la couronne de fer, mais seulement à partir du dixième siècle, alors que la prépondérance de Milan eut fait perdre à Pavie le rang et les privilèges de capitale, dont elle jouissait depuis la conquête des Longobards. Plus tard, ces couronnements eurent lieu d'habitude à Monza, à cause de l'hostilité des Milanais contre les souverains allemands qui aspiraient à les dominer. Des diètes du royaume d'Italie et des conseils provinciaux se tinrent aussi dans la basilique ambrosienne. Enfin, parmi les cérémonies renommées que l'on y célébra, nous citerons l'investiture du titre ducal, conférée en 1395 au seigneur de Milan, dans la personne du fameux Jean Galéas Visconti, un des princes les plus puissants de son époque, fondateur de la cathédrale de Milan et de la chartreuse de Pavie.

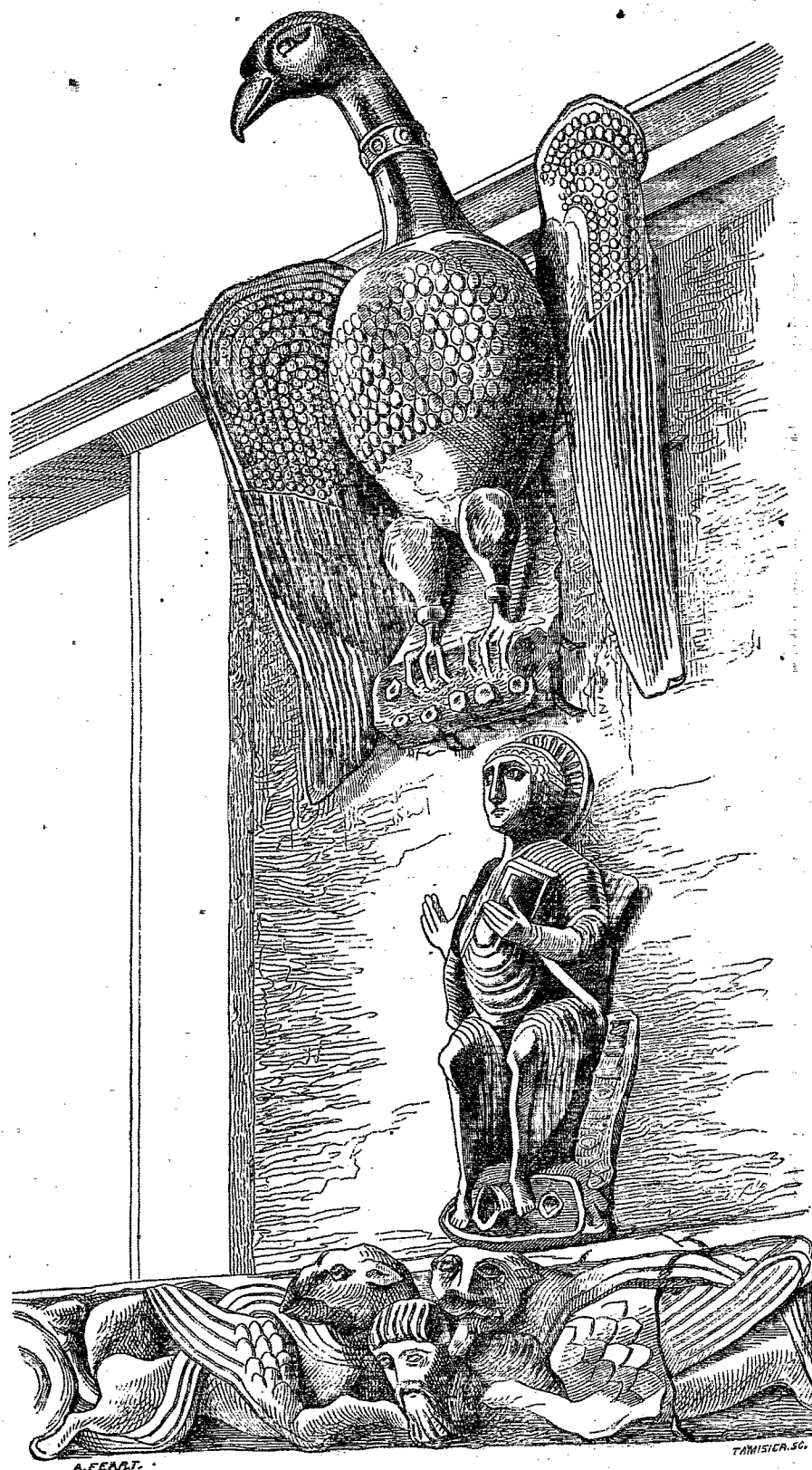
Il reste, pour compléter cette courte notice sur la basilique ambrosienne, à parler de quelques petits monuments isolés qu'on voit dans l'intérieur de l'église. Les uns sont des œuvres d'art remarquables, tandis que les autres offrent surtout un intérêt de curiosité; mais tous, à un titre quelconque, méritent et attirent l'attention; et l'effet produit par ces reliques d'un âge reculé, réunies dans le même sanctuaire, est pour beaucoup dans la profonde et mélancolique impression qu'on éprouve en visitant Saint-Ambroise.

En partant du fond de l'église, on voit d'abord, sur la voûte en cul-de-four de l'abside principale, une grande mosaïque à fond d'or, exécutée en petits cubes de verre coloré. Les images du Sauveur, assis sur un trône, et des saints protecteurs de l'église milanaise, occupent le milieu de la composition. Dans les coins se trouve représenté, en deux tableaux, un fait miraculeux de la vie de saint Ambroise, qui, célébrant la messe à Milan, aurait assisté en esprit à la mort de saint Martin de Tours. Cette belle mosaïque faisait partie d'un très-remarquable ensemble décoratif dont les vestiges ont été récemment découverts sur les parois du chœur. On manque de renseignements sur sa date; mais il est peu probable qu'elle remonte plus haut qu'au douzième siècle.

Sous la mosaïque, tout au fond de l'abside, se dresse un siège épiscopal en marbre qui passe pour avoir servi dès le temps de saint Ambroise; cependant il paraît difficile qu'à la fin du quatrième siècle et dans une métropole telle que Milan, cette chaise grossière ait été consacrée à de si nobles fonctions. Elle interrompt une enceinte de belles stalles en bois sculpté dont le caractère artistique fixe la date au quatorzième siècle.

Le maître-autel, situé en avant du chœur, sous la coupole, fut donné à la basilique, vers l'année 835, par l'archevêque Angilbert II. C'est un magnifique ouvrage d'orfèvrerie, formé de lames d'or et d'argent artistement repoussées, couvertes de petites figures en bas-relief, et richement décorées par des émaux, des filigranes d'or et des pierres précieuses. Par un rare bonheur, il s'est conservé à peu près intact jusqu'à ce jour. La face antérieure, plus riche que les autres, célèbre la gloire de Jésus-Christ, et raconte, en douze tableaux, le Nouveau Testament. Sur la face de derrière sont représentés les principaux faits de la vie de saint Ambroise, ainsi que la donation de l'autel. Des images d'anges et de saints occupent les faces latérales. Toutes ces sculptures sont traitées avec un art surprenant pour l'époque, si bien que l'autel, dans les détails comme dans l'ensemble, est une véritable merveille non-seulement de richesse, mais encore de beauté. Son auteur, l'orfèvre Wolvinus, associé à l'archevêque dans la scène de la donation, méritait assurément de transmettre avec tant d'honneur son nom à

la postérité. Cet autel couvre les reliques de saint Ambroise et celles des saints martyrs Gervais et Protas. Il fut exécuté à l'occasion d'une levée de ces reliques faite par Angilbert II, qui réunit dans un seul sarcophage les corps des trois saints, primitivement déposés dans deux tombes distinctes. Des fouilles récentes ont mis au jour



L'Aigle de saint Jean, dans l'église Saint-Ambroise de Milan. — Dessin de Féart, d'après M. F. de Dartain.

les trois sarcophages ; et l'on a pu reconnaître, avec une entière certitude, que l'autel n'a pas changé de place depuis l'époque de saint Ambroise.

Il est surmonté d'un ciborium ou baldaquin, dont les antiques colonnes de porphyre, profondément enterrées à la base, paraissent avoir occupé la même position dès la

fin du quatrième siècle. Ces colonnes portent un édifice de construction postérieure, qui peut-être fut exécuté au neuvième siècle, afin d'abriter dignement le splendide autel d'Angilbert. Il est orné, sur les quatre faces, de grandes figures et de riches ornements, vivement détachés par des dorures sur un fond de couleur sombre. Par ses formes monumentales, ses proportions grandioses et le beau caractère de sa décoration, le ciborium remplit parfaitement son but, qui est d'attirer les regards et de concentrer l'attention sur le sanctuaire.

Une chaire fort intéressante est adossée contre un des piliers de la nef. Très-vaste, comme beaucoup de chaires italiennes, elle permet de se mouvoir en prêchant. La cage supérieure est appuyée sur un beau sarcophage antique, qu'une tradition dépourvue d'authenticité fait encore passer communément pour le tombeau de Stilicon. Les bords saillants de cette cage reposent sur de légères arcatures, élégamment sculptées, qui paraissent un ouvrage du onzième siècle. D'autres sculptures d'une exécution plus lourde, portant le cachet d'un art moins



Le Serpent de bronze, dit Serpent de Moïse, dans l'église Saint-Ambroise de Milan. — Dessin de Féart, d'après M. F. de Dartain.

avancé, et dont la date pourrait être reculée jusqu'au septième ou au huitième siècle, sont mêlées avec les premières. La plus remarquable occupe la surface d'une grande dalle faisant partie de l'appui. On y voit la représentation d'un repas mystique et le combat de deux oiseaux, un coq et une poule, contre deux monstres qu'ils pourchassent parmi des enroulements de feuillage. L'un des monstres, entièrement semblable à une belle chimère antique, fondue en bronze, du Musée de Florence, est pourvu de trois têtes : la première de lion, à sa place naturelle ; la seconde de bouc, entée sur le milieu du corps ; et la troisième de serpent, plantée à l'extrémité de la queue. Peut-être cet animal extraordinaire et le simple lion qui lui fait pendant représentent-ils le démon, tandis que Jésus-Christ et l'Église seraient figurés par les oiseaux vigilants et courageux, dont les images symboliques se dressent encore de nos jours à la pointe des clochers.

Deux curieuses figures de bronze sont accrochées contre l'appui de la chaire, au milieu de la face principale :

ce sont l'aigle et l'homme, emblèmes des évangélistes saint Jean et saint Matthieu. Ces deux ouvrages, traités avec une singulière rudesse de formes, paraissent fort anciens. Sans doute ils étaient accompagnés jadis des images, également en bronze, du bœuf et du lion, nécessaires pour compléter la représentation symbolique des quatre évangélistes ; représentation fréquente dans les chaires du moyen âge, et d'ailleurs très-convenable pour décorer une tribune à réciter ou expliquer l'Évangile.

Enfin, parmi les curiosités de la basilique ambrosienne nous signalerons celle qui, sans contredit, étonne le plus les visiteurs. Il s'agit d'un serpent de bronze, d'une forme assez élégante, dressé en haut d'une colonne isolée, sur un chapiteau beaucoup trop petit pour cette colonne. Cette bête, si singulièrement placée dans une église, fut autrefois l'objet d'un culte superstitieux que saint Charles Borromée crut devoir condamner : les femmes venaient implorer à ses pieds la guérison de leurs enfants incommodés par les vers. On a fait sur son origine les suppo-

sitions les plus diverses et les plus fabuleuses. Tantôt on y a vu un emblème païen d'Esculape, tantôt une idole longobarde; mais ce sont là des opinions de lettrés, uniquement fondées sur l'érudition des auteurs qui les ont émises.

La croyance populaire ne les a point acceptées: elle est demeurée fidèle aux anciennes traditions d'après lesquelles cette image de reptile serait le fameux serpent d'airain que Moïse éleva dans le désert. Suivant Landolf le Vieux, chroniqueur milanais de la fin du onzième siècle, le serpent de la basilique ambrosienne eût été rapporté de Constantinople, en 1001 ou 1002, par l'archevêque Arnolf, ambassadeur de l'empereur romain Othon III auprès de l'empereur grec Basile. Ce dernier l'eût donné à Arnolf comme étant le serpent de Moïse; d'où il serait permis de conclure, avec Giuliani et d'autres historiens graves, que l'empereur grec, en faisant passer cette modeste pièce d'airain pour un objet d'une valeur inestimable, exploitait la crédulité du bon prélat milanais, ainsi remercié à peu de frais des fatigues et des dépenses de son ambassade.

Un pareil trait de fourberie, venant d'un souverain du Bas-Empire, serait chose fort admissible; cependant, comme une autre chronique du temps, celle d'Arnolf, neveu de l'archevêque, et sans doute mieux informé que personne des actions de son oncle, garde le silence sur cette histoire, il est permis de la révoquer en doute. C'est ce qu'a fait M. l'abbé Biraghi, docteur de la Bibliothèque Ambrosienne, dans un récent travail sur les antiquités de Saint-Ambroise. L'opinion proposée, ou plutôt remise en lumière par le savant docteur, consiste à reconnaître dans le serpent de bronze une image symbolique très-ancienne, probablement installée dans la basilique dès la fin du quatrième siècle. Cette opinion est fondée principalement: sur l'existence d'une antique croix de bronze qui faisait autrefois pendant au reptile d'airain; sur un passage d'un sermon de saint Ambroise, où le Rédempteur attaché à la croix est comparé au serpent dressé par Moïse au haut d'une potence; enfin sur des vers de saint Ennodius, composés à la fin du cinquième siècle, et qui paraissent s'appliquer au serpent et à la croix placés l'un en regard de l'autre.

Ainsi, quelle que soit la version préférée, la tradition populaire a gardé la mémoire de la véritable signification du serpent: seulement, elle a confondu l'emblème mystique du serpent de Moïse avec le serpent lui-même; et pour embellir encore la légende, elle y ajouta cette merveilleuse promesse que le reptile d'airain annoncera par un sifflement la fin du monde.

UN SAVANT FILS DE SES ŒUVRES.

Un jeune garçon de quatorze à quinze ans, d'une figure vive et intelligente, assis devant une table, dans un atelier de reliure, lisait attentivement des feuillets étalés devant lui.

Deux fois le maître relieur l'appela sans qu'il répondit; il n'avait pas entendu. Une rude secousse imprimée à son bras le tira de sa rêverie; il leva la tête.

— Fainéant, te voilà encore le nez dans l'imprimé! Notre métier, à nous, n'est pas de lire, mais d'habiller les livres proprement pour ceux qui lisent.

Le jeune garçon soupira.

— Vous savez bien, patron, que l'ouvrage ne languit pas: j'étais levé et au travail à quatre heures ce matin, et si j'aime mieux passer ma récréation de midi à lire qu'à flâner dans la rue, je ne fais de tort à personne.

— C'est bon, c'est bon. Tu as toujours des raisons à

donner; mais je te dis, moi, qu'avec tes lectures tu t'emplis la tête d'idées creuses.

— Oh! pour cela, non! J'apprends, au contraire, une foule de choses. Tenez, dans ces *Conversations sur la chimie* de M^{me} Marcett, les explications sont si claires qu'on s'instruit en s'amusant; cela m'a donné envie d'en savoir plus long. J'ai lu dans l'*Encyclopédie britannique* l'article sur l'électricité, et je l'ai compris! C'est une bien belle découverte que celle-là, patron!

— Ta, ta; vas-tu pas t'imaginer de devenir savant!

— Ah! si je pouvais! murmura tout bas l'apprenti.

Il était entré dans l'atelier du relieur à treize ans, en 1804. Il en avait vingt et un lorsqu'il obtint la faveur d'assister aux dernières conférences du célèbre sir Humphry Davy. Il prit des notes, les mit au net en sortant, et les adressa à l'illustre professeur, qu'il suppliait de l'aider à quitter son ingrat métier pour suivre l'étude des sciences qu'il aimait. Un homme influent se trouvait dans le laboratoire de Davy lorsqu'il reçut la lettre.

— Tenez, dit ce dernier à son ami, voyez ce que m'écrit un jeune homme nommé Faraday. Il a assisté à mes leçons, et me demande de lui procurer un emploi à l'Institution royale. Qu'en pensez-vous? que puis-je faire?

— Faites-lui nettoyer vos cornues et laver vos fioles: s'il est bon à quelque chose, il acceptera; s'il refuse, c'est qu'il n'est bon à rien, répondit le fondateur de l'Institution royale.

— Non, répliqua Davy, je le mettrai à meilleure épreuve.

Et il écrivit sur-le-champ à Faraday, l'engageant, à tant par semaine, comme aide de laboratoire.

Il ne tarda pas à reconnaître les merveilleuses facultés du jeune homme, auquel il confia bientôt les opérations scientifiques les plus délicates. L'aide suivait le maître à pas de géant. Ils firent ensemble le voyage de Rome, et, en 1818, Faraday prenait rang parmi les chimistes de premier ordre. Laissant de côté ses nombreuses et savantes découvertes, nous ne nous arrêterons ici qu'aux traits qui font connaître l'homme.

Fils d'un serrurier, et apprenti relieur, Faraday sut faire respecter sa dignité par l'aristocratie la plus puissante et la plus orgueilleuse du monde. En 1835, le ministre de la réforme, sir Robert Peel, voulait lui offrir une pension, comme témoignage d'estime et d'honneur, sans aucun compromis qui pût engager l'indépendance du savant. L'homme d'État quitta le ministère avant d'avoir pu accomplir ses intentions. Son successeur, lord Melbourne, voulant y donner suite, désira voir Faraday. Il n'avait que de vagues notions sur l'homme et ses travaux, et dans la conversation il employa les mots de « jonglerie », de « prestidigitateur ». Son visiteur salua, sortit, et le soir même lui envoya sa carte, avec quelques lignes où il disait que, s'étant manifestement trompé sur l'intention du ministre d'honorer la science en sa personne, il refusait la pension offerte. L'Excellence ne vit d'abord dans ce refus qu'une plaisanterie, mais il fut bientôt obligé de le prendre au sérieux. Une excellente femme, amie du savant et du ministre, intervint; mais elle trouva Faraday inébranlable: après plusieurs vaines tentatives, elle le pria de déclarer nettement ce qu'il exigerait de lord Melbourne pour revenir sur sa décision.

— Je n'ai pas le droit, répliqua Faraday, d'exiger ce que très-probablement Sa Seigneurie ne m'accorderait pas: une excuse par écrit des expressions dont elle s'est servie en me parlant.

L'excuse écrite arriva, franche et loyale, au grand honneur du premier ministre et du philosophe.

A une autre époque de sa carrière, Faraday eut à choisir

entre la richesse et la science. Après sa découverte de l'électricité magnétique, le haut commerce de l'Angleterre aurait payé sa coopération un prix exorbitant. Dès 1830, il avait fait, à la demande d'un riche ami, des analyses qui avaient augmenté son revenu de plus de vingt-cinq mille francs; mais l'amour de la science pure l'emporta. Il poursuivait ses expériences. Sa foi religieuse, qui était vive et profonde, grandissait avec ses lumières, et, comme son célèbre compatriote Newton, il voyait dans chaque nouvelle découverte une merveilleuse révélation de la grandeur de Dieu. Il dédaigna le million qu'il eût pu amasser par de fructueux travaux, se contenta d'une modeste aisance, et mourut honoré, heureux de léguer sa gloire à son pays.

DE LA MAJORITÉ

CHEZ LES MUSULMANS DE L'AFRIQUE.

Chez les musulmans, les personnes se divisent en deux classes : les personnes libres et les esclaves.

Dans la dépendance absolue de leurs patrons, les esclaves sont privés de toute liberté civile.

L'homme avant douze ans, la femme avant dix ans accomplis, ne peuvent être réputés majeurs.

Certains légistes, et notamment l'imam Abou-Hanifa, fixent la majorité des hommes à dix-huit ans et la majorité des femmes à dix-sept ans.

L'état de majorité ne confère pas nécessairement la libre administration, *moult ameur en-nefs*, et ne confère pas tous les droits qui, en France, y sont attachés.

Le jeune garçon majeur est tenu de toutes les obligations religieuses; mais il ne peut disposer de sa fortune qu'autant que la notoriété publique lui attribue une capacité suffisante.

Une mauvaise direction imprimée aux affaires met le père ou le cadi dans la nécessité de prononcer d'office une sorte d'interdiction momentanée, qui a pour effet de placer le majeur dans un état de minorité essentiellement provisoire.

La jeune fille majeure ne prend pas la direction de sa fortune. Son père reste administrateur jusqu'au moment où le mariage vient modifier sa situation. A cet instant, une présomption de capacité saisit la jeune épouse; mais cette présomption ne se convertit en certitude qu'après un temps d'épreuve fixé d'une à trois années. Ce délai passé, la femme reconnue capable devient maîtresse de ses biens; elle les possède, elle en jouit comme elle le juge convenable; elle ne peut toutefois les aliéner que jusqu'à concurrence du tiers de leur valeur.

LA MÉNAGÈRE DU RECTEUR ÆPINUS.

FRAGMENT TIRÉ DE REUTER.

Voy. p. 354.

C'était la veille de Noël. Dorothée Holzen, la ménagère du recteur Æpinus, de Neu-Brandenbourg, était occupée dans sa chambre à regarder les tourbillons de neige que le vent précipitait dans le jardin.

— Je peux bien m'accorder un peu de repos, pensait-elle. Qui sait ce qui va arriver? Si je pouvais rester chez lui, c'est cela qui m'irait. Il est veuf, sans enfants, déjà sur le retour; et puis, je suis maîtresse dans sa maison. Mais cette vieille jaunisse de Française qui est venue demeurer juste vis-à-vis, elle me jouera encore quelque tour. Pour le moment, il ne la voit guère de bon œil. Mais les hommes! qui sait ce qui peut leur passer par la tête! Et quoi! retourner chez mon père, augmenter encore sa pau-

vreté! Jamais je n'y consentirai. Je puis épouser le cordonnier du coin et le ferblantier de notre rue. Mais pourquoi me demandent-ils en mariage? Parce que je suis vaillante au travail comme personne. De sympathie, nulle question. Pas si sottise que de les écouter!

Dorothée n'était plus précisément jolie, mais elle pouvait se vanter d'être fidèle et laborieuse. Ses grands yeux bleus annonçaient de la sincérité, une volonté ferme et une intelligence au-dessus de sa position. Elle fut interrompue dans ses réflexions par l'arrivée d'un monsieur qui, après avoir secoué la neige attachée à ses pieds, se dirigea tout droit vers la chambre du recteur. Peu d'instants après, Augustine, sœur de Dorothée, passait sa jolie tête par la porte entr'ouverte, et demandait la permission d'entrer.

— Viens vite te chauffer, dit Dorothée. Pourquoi n'as-tu pas mis ta robe d'hiver?

— Je la garde pour demain. Halsband viendra me prendre après l'église; nous irons patiner sur le lac. C'est lui qui sait courir! il devance tout le monde.

— Voilà tout ce qu'il sait faire.

— Dorothée, je t'en supplie, ne dis pas de mal de lui. Dès que S. A. Sérénissime ne le réclame pas, le voilà chez notre père à l'aider.

— Pourquoi reste-t-il coureur? Encore une jolie profession! Tu perds tes plus belles années pour ce vaurien, qui finira par te planter là. Il n'a de bon que les jambe.

— Ce sont des mensonges. Si tu l'avais vu courir avec moi! Tout le monde nous regardait. C'était il y a cinq ans, à Pentecôte. Tu ne te le rappelles pas?

— Je ne le sais que trop. C'est alors que tes chagrins ont commencé.

— Est-ce sa faute si S. A. Sérénissime ne peut souffrir les femmes et ne lui permet pas de se marier? Mais laissons cela. Viens chez le père; Halsband a promis de nous rejoindre.

— Je ne puis sortir si le recteur reste à la maison ce soir; il a des visites.

Au même instant, on entendit remuer des chaises dans la chambre voisine, et le recteur accompagna son hôte jusqu'à la porte.

— Et d'un, dit Dorothée. Il s'agit maintenant de faire sortir l'autre.

Peu après, le recteur Æpinus en personne faisait son entrée dans la chambre. Il avait à la main une vieille veste de velours.

— Tiens, Dorothée, voici mon cadeau de Noël; tu pourras t'en faire un spencer, ou un chapeau s'il n'y a pas assez d'étoffe. C'est peu de chose en récompense de tes fidèles services, mais l'homme ne peut donner que ce qu'il a. J'y mets cependant une condition, c'est que je la porterai encore jusqu'à Pentecôte. J'espère recevoir à cette époque mon premier trimestre, et avoir de quoi en acheter une autre. Tiens-toi en joie, et va chercher quelques bouteilles de bière. Il faut passer joyeusement la soirée.

— Quoi! dit Dorothée, vous voulez rester tout seul dans votre chambre! Vous feriez bien mieux d'aller rejoindre vos amis.

— C'est vrai; mais la neige! Qui songe à sortir par un temps pareil?

— Allons donc! un homme comme vous, avoir peur d'un peu de neige!

Et en un tour de main Dorothée lui jeta son manteau sur les épaules, en releva le col, alla prendre le vénérable tricorne de son seigneur et maître, et le mit à la porte sans qu'il osât opposer la moindre résistance.

Le brave recteur n'eut donc rien de mieux à faire que de se diriger vers le cabaret de son beau-frère. A peine fut-il hors de vue, que Dorothée et sa sœur quittèrent également la maison, joyeuses de leur liberté.

EXPÉRIENCE SINGULIÈRE.

Rousseau ne voulait pas qu'Émile entendit parler de Dieu avant la fin de son éducation ; il fallait pour cela l'isoler de tout le monde, de peur que le nom même ne vint frapper son oreille.

M. Saintenis mit en pratique la fiction de l'auteur d'*Émile*. Il avait habité la ville, et il se retira à la campagne dans une petite propriété. Il était triste d'avoir perdu une jeune femme tendrement aimée, et il n'avait d'elle qu'un fils encore en bas âge. Il l'éleva lui-même dans un isolement complet, et fit en sorte qu'il ne pût entendre ni lire le nom de la Divinité. Il avait pour cela un double motif : d'abord, il craignait, comme Rousseau, que son élève ne conçût une fausse idée du Grand Être, si elle lui était apportée avant le développement de son intelligence ; d'un autre côté, il voulait faire sur son fils une expérience qui lui tenait à cœur. Les philosophes et les théologiens de son pays agitaient une question qui n'est pas sans intérêt pour la connaissance de la nature humaine : il s'agissait de savoir si l'homme naît avec l'idée de Dieu ou non. On avait en cela, comme il n'arrive que trop souvent dans les discussions, négligé de définir avec précision ce que l'on entendait par une idée innée de la Divinité. Entendait-on par cette idée une connaissance toute faite et où il ne reste plus rien à faire ? L'expérience était là pour dire que cette idée, la plus noble et la plus sublime, comme la plus importante que nous puissions concevoir, ne peut pas précéder dans notre pensée les éléments dont elle se compose. Que si l'on voulait dire seulement que cette idée innée ne devait être autre chose que la disposition naturelle de nous élever vers l'Auteur de l'univers pour nous rendre compte de son origine, pour lui en confier le gouvernement, et remettre en ses mains nos destinées avec le tribut de notre reconnaissance, alors l'expérience était là pour attester qu'en effet il en est ainsi : ce fut la réponse qu'obtint M. Saintenis en élevant son fils à la manière de Rousseau. Ce fils, c'est lui-même qui nous le raconte, n'avait de communication qu'avec son père.

On lui donnait ordinairement l'instruction en plein air, en face des objets et des phénomènes de la nature, qui en formaient le principal objet. Des leçons de langue latine vinrent s'ajouter aux leçons de langue maternelle ; longtemps elles ne se firent que de vive voix, et l'élève n'apprit à lire que fort tard. A l'âge de dix-huit ans, il n'avait ni entendu ni lu le nom de Dieu. Cependant, en l'absence du nom, le besoin de son objet s'était vivement fait sentir à l'élève. Il crut l'avoir trouvé dans le soleil. Comme cet astre éclatant semble se promener chaque jour du levant au couchant, pour répandre sur la terre la lumière et la chaleur avec d'innombrables bienfaits, l'enfant n'hésita pas d'en faire un être vivant, comme toute l'antiquité païenne l'a fait. Le fils garda le silence sur ce point : c'était là son secret. Tous les matins, par un beau temps, il allait mystérieusement au jardin pour assister au lever de l'astre du jour et pour lui apporter son hommage. Jamais vestale, comme il l'a dit depuis, ne lui a rendu un culte plus sincère, plus cordial et plus pur.

Son père en eut le soupçon. Un jour il alla surprendre le jeune idolâtre, comme celui-ci adressait, à genoux et

les bras levés vers le ciel, ses remerciements et sa prière à la divinité qu'il s'était faite. Le père vit alors qu'il était temps d'élever son fils de la créature vers le Créateur : il lui donna en conséquence des leçons d'astronomie, et lui fit comprendre que toutes les étoiles fixes, brûlant de leur propre lumière, sont autant de soleils répandus dans l'immensité des cieux. Cette découverte mit la désolation dans l'âme de l'enfant, car il ne savait plus où aller avec sa pensée, sa gratitude et ses désirs. Pour le consoler, son mentor lui parla enfin du Grand Esprit, ordonnateur et maître de l'univers.

Par cette éducation systématique, le père avait résolu de fait la grande question des savants de son pays : il put voir en même temps comment la nature humaine, encore innocente et pure, appelle un Dieu et un seul Dieu, et comment, lorsqu'elle n'est pas aidée, elle le cherche parmi les objets sensibles qui la frappent le plus, s'adressant ainsi à l'astre dont la splendeur efface les autres dès qu'il paraît dans le ciel, et qui évidemment est le bienfaiteur par excellence de tous les habitants de la terre. Ainsi est né le culte du soleil dans les temps antiques, ce culte que dans des temps modernes nous avons retrouvé sur les hauts lieux de l'Amérique, dans les États paisibles et prospères des Incas. (1)

L'ANNEAU DU COMTE D'ESSEX.

Quand Marie Stuart épousa Darnley, elle envoya, dit-on, à la reine Élisabeth un anneau en or dont le chaton était un diamant taillé en forme de cœur.

Élisabeth donna cet anneau au comte d'Essex.



L'anneau du comte d'Essex.

Essex, condamné à mort, l'envoya à la reine dans l'espoir de fléchir sa colère. C'est ce qu'elle-même, au temps où il était en faveur près d'elle, lui avait recommandé de faire si jamais il avait besoin de sa protection. Il confia donc cette bague à un jeune garçon dont la physionomie lui plut, et le pria de la porter à lady Scroop, l'une des dames d'honneur de la reine, et sœur de la comtesse de Nottingham. L'enfant, dit-on, porta par erreur l'anneau à lady Nottingham elle-même, qui le montra à son mari. Lord Nottingham était un des ennemis d'Essex. Il ordonna à sa femme de garder l'anneau et de ne pas parler du message. Catherine, comtesse de Nottingham, au moment de mourir, révéla ce secret à la reine en implorant son pardon. « Dieu puisse vous pardonner, répondit Élisabeth émue ; moi, je ne le puis pas ! » On ajoute même que la reine mourut un mois après, l'aveu de la comtesse lui ayant causé un tel chagrin qu'elle avait refusé depuis toute nourriture. Nous devons ajouter que des historiens sérieux contestent la vérité de cette anecdote.

Quoi qu'il en soit, on prétend que l'anneau passa dans les mains de Jacques I^{er}, qui le donna à sir Thomas Warner : les descendants de ce dernier le possèdent encore.

C'est sous le nom d'« anneau Warner » qu'on en a publié une gravure dans l'*Old-England*.

(1) Grégoire Girard.

LES TALENTS PRÉCOCES.



Salon de 1869; Peinture. -- Un Enfant précoce, par Worms. -- Dessin de E. Lorsay.

Quand les enfants sont tout petits, on n'a d'inquiétude que pour leur santé; on ne songe guère encore à leur avenir. Mais dès que ces chers petits êtres ont dépassé le premier âge, et que leur intelligence commence à se développer, on voit se marquer entre eux des différences; on voit apparaître comme l'esquisse première des aptitudes futures. Les parents commencent à s'inquiéter de l'avenir, et disent en regardant l'enfant qui joue : « Que deviendra-t-il? Quelle sera sa vocation? » Quelquefois on croit entrevoir que celui-ci pourrait être peintre, cet autre musicien, un troisième savant, un quatrième avocat.

C'est un devoir alors de chercher à deviner ce que semble en effet demander la nature, et à y préparer les enfants tout doucement, sans rien précipiter. Les parents ont à songer tout d'abord que le futur musicien, ou le futur savant, doit être homme avant tout, et à ordonner les choses de telle sorte qu'il ait à la fois l'âme et le corps d'un homme. Il faut développer l'enfant tout entier, lentement, patiemment, et non pas trop se hâter de mûrir certaines de ses facultés aux dépens des autres; autrement, on s'exposerait à ne produire que ces petits prodiges d'un jour, que l'on est trop souvent porté à confondre avec les enfants destinés par nature et par éducation à devenir des hommes éminents.

Un de nos amis, qui n'éprouve aucune sympathie pour les illusions exagérées que se font certains parents à la moindre apparence de quelque goût particulier chez leurs enfants, nous disait, au Salon dernier, à propos de cette jolie peinture de M. Worms :

« Quand un père de famille est sage, il fait tous les jours les vœux les plus sincères pour n'avoir point d'« enfant prodige » dans sa famille.

TOME XXXVII. — DÉCEMBRE 1869.

» Qu'il joue de la guitare ou qu'il joue du piano, qu'il soit fort en thème grec ou fort en algèbre, « l'enfant prodige » a neuf chances sur dix d'être pour sa famille un sujet de déboires et de chagrins; pour lui-même, un fardeau insupportable.

» L'enfant prodige (et c'est là le danger!) peut être à ses débuts une source de joies et de plaisirs, joies contestables, plaisirs de mauvais aloi, pour des parents faibles et vaniteux. C'est bien quelque chose, sans doute, d'être le père ou la mère de cet enfant que tout le monde admire, que tant de gens envient. Le malheur, c'est que par une anomalie apparente et une apparente infraction aux lois de la nature, « l'homme prodige » sort rarement de cet œuf précieux et fragile qui, pendant plusieurs années, s'est appelé enfant prodige.

» Le pauvre petit est peut-être charmant dans les premières années; d'abord n'a-t-il pas le charme de l'enfance, le plus grand de tous? Mais est-ce que tout, autour de lui, ne tend pas à le lui faire perdre? Si sa mère a le cœur d'une vraie mère, elle n'aura plus un instant de repos du jour où cette pensée sera entrée dans son esprit, que tout développement, pour être sûr et sans danger, doit être lent, progressif, naturel enfin. Elle ne verra plus son enfant faire des tours de force sans songer tristement que c'est autant de pris sur son avenir, et que la malheureuse petite créature mange son blé en herbe. Le père n'a qu'à se souvenir de ce qu'il a vu; il n'a qu'à regarder autour de lui. Ils sont sans nombre, ces pauvres êtres, semblables à des fruits hâtifs, et qui, la saison de la récolte venue, sont déjà tombés de l'arbre, ou tout au moins n'ont plus ni couleur ni parfum.

» Les frères et les sœurs de « l'enfant prodige », si

bons et si naïfs qu'ils soient, ne seront pas sans s'étonner que Benjamin les regarde d'un air de supériorité; que les étrangers n'aient d'attention et de compliments que pour lui; que les parents le prennent toujours, toujours, comme terme de comparaison, et s'en servent comme les pédants se servent d'une règle pour donner sur les ongles aux écoliers paresseux ou distraits.

« — Comment, Pierre, tu mets du sable dans ta casquette et de l'encre à ton col de chemise! Ah! ce n'est pas Benjamin qui en ferait autant!

« — Comment, Marie, en trois heures tu n'as pas même déchiffré ta sonate! Il y a longtemps que Benjamin la saurait par cœur!

« — Comment, Jacques, ton professeur dit que tu fais encore des barbarismes dans tes thèmes, et que le français de tes versions n'est qu'un informe patois! Regarde Benjamin, si on lui en dit jamais autant!

« Et les amis s'en mêlent, et maître Benjamin, enfant charmant quand c'était encore un enfant, devient de plus en plus vaniteux et insupportable, à mesure que ses succès sur la guitare et ses prix de thème grec en ont fait un prodige.

« Pour l'amour de votre repos, faites donc que les enfants soient des enfants, et non pas des simulacres d'hommes; faites qu'ils ne s'adonnent pas à une seule chose, comme la guitare ou le thème grec, mais qu'ils s'appliquent à toutes celles qui sont de leur âge. Un enfant qui ne sait qu'une seule chose, et qui la sait trop bien, croit que cette chose est la seule au monde, et il a toutes les chances, 1^o de demeurer un ignorant, 2^o de devenir un vaniteux et un sot.

« Je ne dis pas cela précisément pour ce bon gros garconnet qui s'escrime si gentiment et si naïvement sur une guitare plus grosse que lui. Le jeu lui plaît, et il n'y entend pas malice; je vois à sa physionomie qu'il ne dédaigne pas encore de jouer à la fossette. Mais prenons garde; car, enfin, la vanité peut lui venir, surtout si on l'entoure toujours d'un public si enthousiaste. Je m'adresse à la mère, et je lui dis: — Peut-être, Madame, avez-vous raison de gronder votre aîné, qui m'a l'air d'un drôle assez mal élevé. Mais vous avez très-grand tort de le comparer à l'autre pour le faire rougir, et rougir devant tout le monde. Il écorche, dites-vous, en rechignant, trois mesures du *bolero* que son frère, avec ses petits doigts, joue déjà comme un homme, puis il jette la guitare avec humeur. Il a tort évidemment de jeter la guitare, d'abord parce qu'il pourrait la briser, ensuite parce que c'est la marque d'un vilain caractère. Mais il n'y a pas que des guitaristes au monde, et il peut être plus tard autre chose. Vous lui reprochez sa jalousie; croyez-vous le guérir de cet affreux défaut en établissant continuellement des parallèles où son frère est tout et lui rien?

« Qui vous répond, d'ailleurs, de l'avenir de vos deux enfants? Qui vous dit que votre joli petit virtuose, gâté et rendu vaniteux par vous-même, devenu plus tard « guitariste » de quelque « tête couronnée », ne dédaignera pas l'auberge de son père, les robes fanées de sa mère, les mains calleuses de son parrain le mulotier? Qui vous dit que vous ne serez pas heureuse, dans vingt ans, de vous appuyer sur le bras de l'autre, de ce prétendu vaurien que vous menacez à toute heure d'une fin déshonorante? Je ne dis pas que cela sera, mais je dis que cela s'est déjà vu. Si vous m'en croyez, vous donnerez une orange au musicien pour le récompenser de son obéissance, et vous l'enverrez jouer, pour qu'il n'entende pas toutes les louanges imprudentes de vos amis, et ne se considère pas comme un homme. Quant au boudoir, vous

lui direz quelqu'une de ces bonnes paroles comme les mères savent toujours en trouver. »

Il y a, ce nous semble, beaucoup de bon sens et de vérité dans les paroles de notre ami. Nous nous bornons à une seule réserve: Ne décourageons jamais les aptitudes naissantes, pour peu qu'elles aient l'apparence de quelque réalité; ne raillons pas les efforts instinctifs qui tendent à les développer. S'il est ridicule de croire facilement aux vocations, il y a quelque inconvénient aussi à s'exposer, par trop de défiance, à les méconnaître. Nous inclinons volontiers à supposer que, dans la multitude des enfants d'une même génération, il y a beaucoup plus de germes de talents qu'on n'en voit éclore. Si ces germes sont pour la plupart étouffés dès le jeune âge, n'en peut-on pas accuser en partie soit l'ignorance ou l'indifférence des familles, soit le principe exagéré de l'uniformité de l'enseignement dans les écoles? N'impose-t-on pas avec trop de rigueur à tous les enfants les mêmes règles? Laissez-t-on assez aux individualités la liberté de manifester leurs directions naturelles? S'étudie-t-on avec assez de sollicitude à favoriser la diversité des goûts et des facultés? Questions délicates et trop sérieuses pour qu'il soit possible de faire ici rien de plus que de les indiquer.

LE COMMERCE DES PLUMES.

Le commerce de la plume en France, où il a pris plus d'extension qu'en tout autre pays du monde, est devenu très-considérable depuis quelques années. La majeure partie des plumes de toutes les parties du monde viennent se faire fabriquer en France, où elles laissent en main-d'œuvre de douze à quinze fois leur valeur à nos ouvriers et surtout à nos adroites ouvrières de Paris. Elles forment ensuite un article important d'exportation, quoiqu'on en laisse perdre la plus grande quantité dans tous les pays. En France même, où l'on sait le mieux en tirer parti, les trois quarts de notre population les jettent au fumier, ce qui n'empêche pas d'admirer les belles plumes sur les chapeaux: on ne se rend pas compte de leur provenance. A mesure que ce commerce augmentera, les bénéfices diminueront; mais la main-d'œuvre augmentera aussi en proportion.

Les principales plumes utilisées dans le commerce sont les plumes d'autruche, de vautour, de coq, d'oie, de cygne, de dinde et de paon.

Les principaux duvets sont ceux de l'eider, du cygne et de l'oie.

Il est difficile d'assigner une valeur aux plumes; leur prix est très-variable: on a vu, dans une même année, certaines sortes de plumes valoir 5 francs le kilogramme, et, un mois plus tard, 50 centimes; d'autres, de 20 francs ont monté à 200 francs, et réciproquement: c'est uniquement un objet de luxe dont la demande fait hausser ou baisser et souvent annuler la valeur.

La France, l'Autriche, l'Allemagne, la Hollande, préparent les duvets; Prague, la Bohême, qui élèvent beaucoup d'oies, exportent les duvets dans toute l'Europe. L'Angleterre récolte quelques duvets; mais son commerce est plutôt basé sur les importations que sur ses produits indigènes.

La plume, pour être bonne et avoir son élasticité dans toutes ses parties, en un mot, pour être *vivante*, doit être récoltée sur l'animal vivant. C'est cruel; mais cela ne peut se faire autrement, car la plume arrachée d'un animal mort se reconnaît facilement: elle est terne, molle, sans consistance, sans vie.

Il en est de même pour le duvet: un bon lit, fait avec

du duvet d'animal vivant, est doux, élastique, un peu ferme; dans le cas contraire, il s'affaisse immédiatement.

L'Autriche fournit la plume la plus chère et la plus recherchée à cause de sa finesse et de son élasticité, celle que l'on emploie le plus pour les coiffures de dames, en toutes couleurs. On sait d'ailleurs travailler et rajuster ces plumes de luxe, avec une patience admirable, de manière à les rendre plus grandes et plus riches encore, et on les assortit, dans le commerce, en première, deuxième et troisième valeur. Leur valeur, en prenant la moyenne de quelques années, est de 200 à 500 francs le demi-kilogramme, suivant la qualité et la demande de l'article. Il s'en récolte de grandes quantités en Afrique.

La plume de vautour s'emploie beaucoup et forme l'article le plus important du commerce des plumes; elle nous vient en grande quantité, brute, de l'Amérique du Sud, sous la qualification de *grand* et de *petit vautour*.

Le *grand vautour* est appelé dans le commerce *piéd sec*, *piéd blanc*. Le piéd de la plume est blanc et la tête noire: cette plume s'emploie pour coiffures, la partie blanche en naturel ou couleurs tendres, et la partie noire teinte en noir; les mauvaises plumes servent à faire des plumeaux.

La valeur de cette plume est en moyenne, depuis vingt-cinq années, de 5 à 18 francs le kilogramme, suivant la mode et les arrivages qui varient beaucoup: Buenos-Ayres est quelquefois des années sans en exporter.

Le *petit vautour* s'emploie uniquement pour coiffures; sa valeur est, en moyenne, de 6 à 30 francs le kilogramme.

La récolte de la plume de coq est importante: de presque toute l'Europe elle vient en France pour être travaillée; la Pologne, la Russie, nous en donnent de grandes quantités (5 à 7000 kilogrammes par an). La France en récolte beaucoup aussi.

Dans le commerce, on divise ainsi les différentes sortes de plumes de coq: la *grande blanche*, belle blanche pure, vaut de 20 à 60 francs; la *pampille* vaut de 10 à 30 francs; la *petite* vaut de 4 à 9 francs; la *grande noire*, de 15 à 40 francs; la *pampille*, de 10 à 25 francs, et la *petite*, de 3 à 5 francs; la *grande bigarrée* et la *pampille*, de 5 à 15 francs (ces plumes viennent de la queue, des ailes et dessous d'ailes); enfin, la *croupe* grise et jaune, de 3 à 6 francs, et le *cou*, de 2 à 6 francs. La plume de coq s'emploie pour parures, plumets militaires et plumeaux.

La plume d'oie se récolte particulièrement en France et en Bohême, et un peu dans tous les pays; elle forme un commerce assez étendu, et s'emploie: la *bonne*, pour parures; le *déchet bon*, pour volants; le *déchet mauvais*, pour plumeaux; le *bout*, pour plumes à écrire ou pinceaux; le *duvet*, pour literie. On prépare aussi en France une grande quantité de peaux d'oie pour fourrures: on dépouille l'animal, et il ne reste plus qu'une chair saignante qui, roulée dans un papier, se vend pour la consommation: beaucoup de personnes, en achetant une oie, s'engagent à rendre la peau au marchand. Cette difficulté de dépouiller l'oie empêche beaucoup de pays de fabriquer la peau. Avec des peaux apprêtées, on fait une grande quantité de *houppes* que la France surtout, fabrique pour tous les pays du monde.

La plume de cygne sert à peu près au même usage que la plume d'oie; mais cet article est rare et ne se récolte qu'à l'état sauvage, en petites quantités, suivant les passages.

La plume de dinde sert de préférence pour parures; celle de dinde blanche, article peu important du reste, quoique l'animal s'élève chaque année en plus grand nombre chez nous et même dans le Nord, vaut de 15 à 30 francs le kilogramme en moyenne.

La plume de corbeau sert aussi en petite proportion pour les coiffures, l'écriture et le dessin.

On tire parti de la plume de paon uniquement pour parures et en fort petite quantité; enfin, on a employé également dans ces dernières années, pour parures, les plumes des grèbes, canards, plongeurs, ibis, etc., etc. La Russie et le Levant nous en envoient beaucoup. ⁽¹⁾

LES CHEVEUX COULEUR DE ROSE.

On n'en a pas encore vu, sans doute, sur le boulevard des Italiens ou au bois de Boulogne; mais rien n'était plus commun jadis parmi les beautés un peu brunes des îles Sandwich, dont le dessinateur Choris, si sincère et si naïf, nous a conservé les traits. En 1814, à l'époque où le *Rurik* visitait ces plages soumises au grand roi Tamea-Mea, les cheveux un peu rudes des dames de la cour le disputaient parfois en éclat à la rose, qu'on n'y connaissait pas encore et qu'on y cultive si bien aujourd'hui. Le dessinateur du *Rurik* dit positivement: « Nous avons vu souvent de ces cheveux teints qui étaient couleur de rose, mais nous n'avons pu apprendre comment on leur donne cette teinte. Plusieurs Européens croyaient que cette mode n'existait que depuis qu'ils fréquentaient ces îles; cette opinion n'est pas vraisemblable, puisque les cheveux de la déesse *Haeropapa* sont de la même couleur, et que le bois dont elle est faite est coupé depuis cent ans au moins. » ⁽²⁾

LA MER.

C'est un gracieux spectacle que nous offre la mer, quand elle blanchit à sa surface, ou que, se ridant doucement sous le vent, elle se teint de pourpre ou de vert; lorsqu'elle ne bat point violemment le rivage, mais l'entoure et le baigne de ses flots caressants. Mais ce n'est pas là la grâce et la beauté de la mer aux yeux de Dieu; ce sont ses œuvres qui l'ont rendue belle. Voilà bien l'immense réservoir des eaux qui arrosent et fertilisent la terre, et qui pénètrent dans son sein, pour reparaitre en rivières, en lacs, en fontaines désaltérantes; car en traversant la terre elles ont perdu leur amertume, et le chemin qu'elles ont fait les ont adoucies et rendues bienfaisantes. Tu es belle, ô mer! parce qu'en ton vaste sein tu reçois tous les fleuves, et que tu restes entre tes rives sans jamais les franchir. Tu es belle, parce que c'est de toi que s'élèvent les nuages. Tu es belle avec tes îles répandues à ta surface, parce que tu réunis par le commerce les contrées les plus éloignées; parce que, au lieu de les séparer, tu joins les peuples, et que tu apportes au commerçant ses richesses et à la vie ses ressources. Mais si la mer est belle devant les hommes et devant Dieu, combien n'est-elle pas plus belle, cette foule, cette mer humaine qui a ses bruits et ses murmures, voix d'hommes, de femmes et d'enfants, qui retentissent pour s'élever jusqu'au trône de Dieu! S. BASILE.

LE FIGUIER DE ROSCOFF.

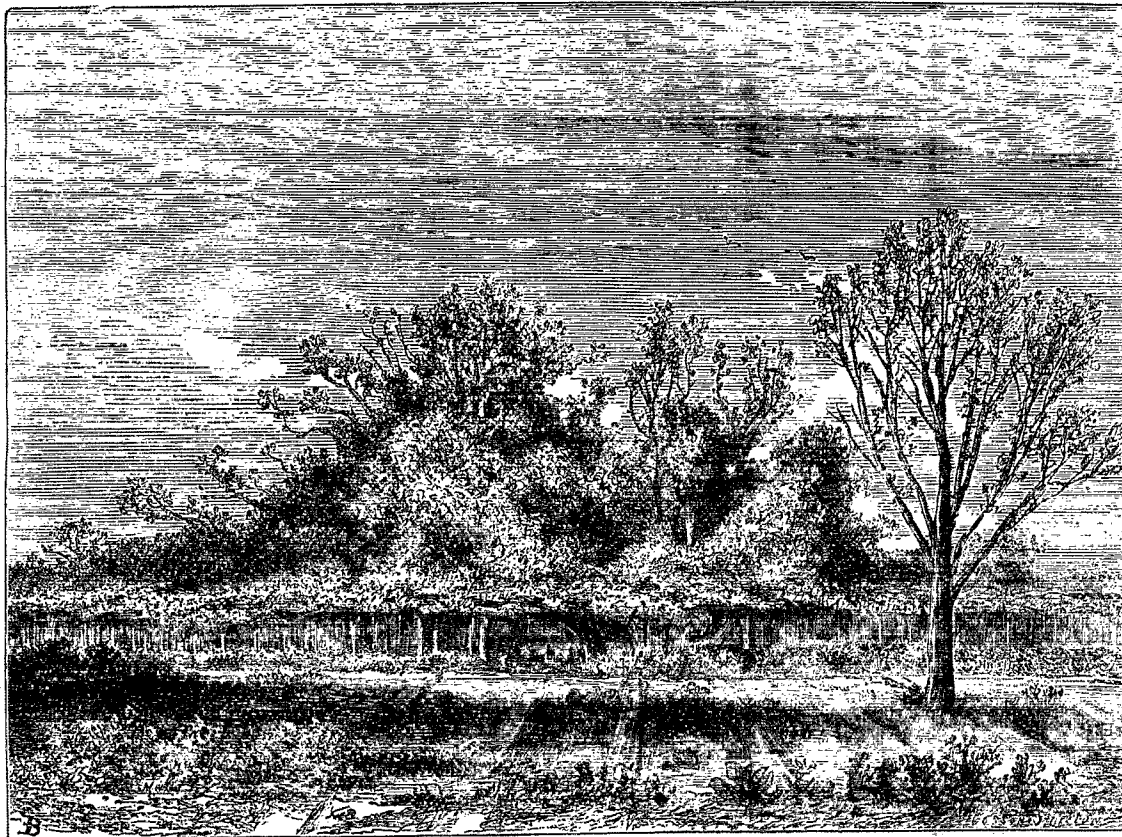
On a vanté souvent, et avec raison, la fertilité du territoire de Roscoff. Ses légumes et ses primeurs sont con-

⁽¹⁾ Rapport fait à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, par M. Servant.

⁽²⁾ Louis Choris, *Voyage pittoresque autour du monde*, etc. Né à Iékatérinoslav, le 2 mars 1795, Louis Choris est mort assassiné en Amérique, le 22 mars 1828.

nus et appréciés sur les marchés les plus éloignés. On les trouve à Paris, et dans les ports des côtes, jusqu'en Hollande et jusqu'en Angleterre. Mais le témoignage peut-être le plus remarquable de la bonté de ce sol et de la douceur de ce climat, presque toujours égal, c'est un im-

mense figuier que l'on trouve dans un jardin dit *enclos des Capucins*, au milieu de la ville. Les proportions de cet arbre ont vraiment quelque chose de colossal. Son feuillage couvre un espace d'environ cent mètres de circonférence; plusieurs centaines de personnes peuvent y



Le Figuier de Roscoff (département du Finistère). — Dessin de A. de Bar.

trouver un abri. On a bâti une tonnelle pour le consolider contre la violence des vents, et l'on a pris la précaution d'élever un mur destiné à soutenir les branches qu'il étend de tous côtés. Cet arbre n'est pas le seul, du reste, qui soit à citer en Bretagne pour sa grosseur, et le touriste qui passerait par le Morbihan et qui irait voir, par exemple, l'énorme chêne de la ferme de Villeneuve, tout près de Napoléonville (Pontivy), ne regretterait pas sa course. Ce vicil arbre des druides, dont les branches sont plus grosses que bien des arbres de nos forêts, et dont plusieurs personnes, en se tenant par les mains, les bras étendus, peuvent à peine entourer le tronc, fait venir à la pensée des idées de force, de calme et d'indestructible majesté. Le figuier de Roscoff n'est qu'un enfant auprès de ce contemporain des dolmens et des menhirs, qui a peut-être nourri de sa sève le gui sacré destiné à tomber sous la faucille d'or des druides; et pourtant le figuier de Roscoff est bien vieux, et pas un de ceux qui l'ont vu naître n'habite aujourd'hui la terre des vivants. Que de choses il a vues, et, s'il pouvait parler, quels beaux récits il aurait à faire des jours d'autrefois!

— Ligne 31. — *Au lieu de :* et dont un très-habile artiste; *lisez :* ou dont un très-habile artiste.

— Ligne 9 en remontant. — *Au lieu de :* d'une sonorité un peu à l'aigu; *lisez :* d'une sonorité un peu *pointue* à l'aigu.

TOME XXXVII (1869).

Page 348, article sur les Shakers du mont Liban. — *Au lieu de :* mont Liban; *lisez partout :* mont Lebanon.

Nous avons le sincère désir de corriger toutes les erreurs que nos lecteurs croiront utile de nous signaler. Il est difficile d'éviter qu'il s'en introduise quelques-unes dans une si grande variété d'articles. A cette occasion, nous prions qu'on veuille bien remarquer un des caractères qui distinguent le plus particulièrement notre recueil. Nous pouvions, dès l'origine, prendre le parti de ne publier, par semaine ou par mois, qu'un très-petit nombre de longs articles; il nous eût alors suffi de la recherche de peu de sujets et de l'aide de quelques collaborateurs. Nous avons voulu, au contraire, nous imposer le devoir de chercher sans cesse, de beaucoup recueillir, d'emprunter aux arts, aux sciences, à l'histoire, à toutes les connaissances humaines, les éléments de dissections intéressantes et utiles les plus divers. « Cela ne se fait pas tout seul », disait un jour M. Edouard Laboulaye, dans une conférence, en parlant du *Magasin pittoresque*. Non, sans doute; mais nous sommes loin de nous en plaindre : nous aimons notre travail; les sources où nous puisons sont aussi fécondes qu'interminables, et nous espérons bien donner, dans nos prochains volumes, de nouvelles preuves que notre zèle pour satisfaire aux désirs et à la curiosité de nos lecteurs ne fait que s'accroître en proportion même de leurs sympathies et de leur estime.

ERRATA.

TOME XXXVI (1868).

Page 295, colonne 1, ligne 23. — *Au lieu de :* la question des clefs est de plus en plus importante; *lisez :* la question des clefs est devenue de plus en plus importante.

Paris. — Typographie de J. Best, rue des Missions, 45.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye (l') de Luxeuil, 308.
 — (l') de Verteuil, 297.
 — (l') et la ville de Vézelay, 249.
 Abeilles (Ventilation des ruches par les), 213.
 Accroissement de la température en Angleterre, 222.
 Agitation, 175.
 Agriculture (Rôle des femmes dans l') (voy. les Tables des t. XXXV, 1867, et XXXVI, 1868); suite et fin; 42, 87, 142, 186.
 A la rescousse! les Vers blancs et les hannetons, 151.
 Album amicorum, 235.
 Allumettes chimiques, 110.
 Almanach (l') des paysans; le Caméléon blanc, 159.
 Aloès (l'), 130.
 Alouette (l'), 82.
 Altérations et falsifications des aliments (voy. les Tables des années précédentes); suite: l'Huile d'olive, 111; le Vinaigre, 144; la Bière, le Cidre, 184; le Cognac, 199.
 Aluminium (l'), 7.
 Amariah le païen et Abraham le patriarche, 215.
 Amour de la nature, 206.
 Anneau du comte d'Essex, 404.
 Ansell (Appareils d') pour reconnaître le feu grisou, 21.
 Apologues kabyles, 383.
 Applications des courants thermo-électriques, 39.
 Arbustes du seizième siècle, 45.
 Arc de Constantin, à Rome, 177.
 — de Titus, 4.
 Arcachon (Parcs aux huîtres à), 388.
 Arioste (l'), 115.
 Aristocratie, 111.
 Armoire (une) parlante, 246.
 Armure de Sobieski, 127.
 Artillerie (l') des croquants, 364.
 Asphalte (l'), 326, 366.
 Assurances au dix-septième siècle, 383.
 Avenir de la terre, 151.
 Aventure de Mobarek, 307.
 Avis aux voyageurs, 19.
 Azara (Félix et Nicolas d'), 18.
 Bâillement (Qu'est-ce que le)? 286.
 Baromètre et thermomètre sculptés, 81.
 Bâton de pèlerin et chapelet du prince Radziwill, 176.
 — (le) et la raison, 272.
 Bâtons de commandement des anciens généraux polonais, 56.
 Bellot (Monument du lieutenant), à Greenwich, 188.
 Berceau de Jacques I^{er} d'Angleterre, 364.
 Bière (Altérations et falsifications de la), 184.
 Billet de mariage au dix-huitième siècle, 57.
 Bois et rivières, 345.
 Boîte (la) de Pandore, 46, 51, 58.
 Bon cœur (un), 59.
 Bonheur (le) d'un calife, 63.
 Bonnes pensées, et comment elles nous viennent, 259.
 Bonnet de Charles-Quint, au Musée de Cluny, 287.
 Bouton (le) d'argent, 110.
 Bretagne (les Etats de), 25.
 Bréviaire public, au Mans, 180.
 Brigands (les) du Volga, 291.
 Brouette (la) du vinaigrier, 245.
 Busset (Château de), 97.
 Caméléon (le) blanc, 159.
 Caricatures grecques, 351.
 Cascade de Geroldsau, 329.
 Casques italiens du seizième siècle, 155.
 Cassana (Grotte de), 308.
 Cathédrale de Reims (Façade de la), 94.
 Causeries hygiéniques (voy. la Table des années précédentes); suite: la Propreté, 34, 234, 259-362.
 Cavalier persan (Ancien), 236.
 Caverne de Cassana, 108.
 Cèdre du Liban, au jardin des Plantes de Paris, 357.
 Ce que peut une mère, 320.
 Ce que vous aimez, 6.
 Cerf (le) de Virginie, 60.
 Cervara (la), 248.
 Chalumeau à gaz oxy-hydrogène, de Schlœsing, 159.
 Chambre (la) des communes vers 1710, 105.
 Chant (le) de la morte, 229.
 — de nuit, 394.
 Chapelet et bâton de pèlerin du prince Radziwill, 176.
 Chasse aux canards sauvages, 287.
 — aux oies, 331.
 Château de Busset (Allier), 97.
 — de Dinan (Côtes-du-Nord), 49.
 — de Longueville, 169.
 — de Potsdam, 204.
 Chêne (le), 225.
 Cheveux couleur de rose, 407.
 Chiens (les) gaulois, 63.
 Chimie (la) sans laboratoire (voy. les Tables des années précédentes); suite: l'Aluminium, 7; le Fer, 43.
 China-grass (le), 129.
 Chladni (Origine des découvertes de), 67.
 Cidre (Altérations et falsifications du), 184.
 Cimetière de Zolkiewski, 224.
 Cinq (les) pêches, 221.
 Clémence d'un roi d'Abyssinie, 367.
 Cloche de Saint-Pol de Léon, 232.
 Cognac (le), 199.
 Colportage (le) chez les Zouaous (Kabylië), 31.
 Comme les autres, 291.
 Comment voyez-vous la lune grosse? 367.
 Commerce des plumes, 406.
 Concarneau (Etablissement de pisciculture de), 300.
 Concert sur la montagne, 361.
 Conférences littéraires et scientifiques du dix-septième siècle, 305, 337.
 Conifères (les), 355.
 Conseillers du roi, au dix-huitième siècle, 383.
 Conseils sur la gymnastique, 66.
 Constantin (Arc de), à Rome, 177.
 Corneille (Pierre et Thomas) à Rouen, 298, 322.
 Costume (Histoire du) en France (voy. les Tables des années précédentes); suite, 19.
 — (le) hollandais au dix-septième siècle, 213.
 Costumes persans, 68, 236.
 Coucou (le) indicateur, 231.
 Couia (le), 369.
 Couronnement des empereurs à Francfort, 315.
 Couteau (le) de sauvetage, 335.
 Cratères à l'île de la Réunion, 392.
 Cressonnières (les), 54.
 Cuisine (la) au papier, 152.
 Culture vampire, 171.
 Curran, 395.
 Czenstochowa (Trésor de), 224.
 Dacrydium à feuilles de cyprès, 80.
 Décorations militaires romaines, 269.
 Découverte merveilleuse, 319.
 Degrés de chaleur nécessaires à quelques plantes, 143.
 Dentelles du seizième siècle, 288.
 Dernières paroles des Girondins, 338.
 Dessin (le) d'après nature (voy. t. XXXVI, 1868, p. 182); suite, 75, 199, 238.
 Deux (les) aumônes, 114.
 Devise (une) sur une épée, 339.
 Devoir (le), 351.
 Devoement et ingratitude, 152.
 Dieu, 335.
 — (Sur), 263.
 Dinan (Côtes-du-Nord), 49.
 Docus-doculème (le), 300.
 Dolmen (un) en Algérie, 168.
 Dragonnier, à Orotava (Ténériffe), 185.
 Jugald Stewart, 113.
 Duquesnoy (François), sculpteur, 395.
 Éclairage de Paris en 1741, 386.
 Éclipse de soleil de 1868, 207, 267.
 Écoles populaires en Angleterre, 333.
 Économies (les) de Panurge, 244.
 Éducation aux États-Unis, 175.
 Église (l') de Saint-Ambroise, à Milan, 398.
 — (l') Saint-Augustin, à Paris, 364.
 — de Sainte-Madeleine, à Vézelay, 249.
 — (l') de la Trinité, à Paris, 209.
 Encrier et fauteuil de l'Arioste, 115.
 Enfant (l'), 43.
 — (un) précoce, 405.
 Entrevue (l') dans l'île des Faisans, 59.
 Épitaphes orientales, 147.
 Escalier du seizième siècle, à Vitry, 265.
 Essex (l'Anneau du comte d'), 404.
 Établissements d'éducation aux États-Unis, 175.
 États (les) de Bretagne, 25.
 — (les) de Languedoc en 1704, 121.
 Étriers de François I^{er}, 336.
 Expérience singulière, 404.
 Fabriques d'harmonicas, à Toula (Russie), 303.
 Famille (une) d'ours, 137.
 Fantasmagorie (la), 260.
 Faraday, 402.
 Fauteuil et encrier de l'Arioste, 115.
 Femme (la) du garde forestier, 323.
 Femmes (Vocation des), 382.
 — (les) moresques, 79.
 Féra (la), 172.
 Figuier (le) de Nouka-Hiva, 53.
 — (le) de Roscoff, 407.
 Figures (les) de Purkinje, 54.
 Filet (le) de carassière, 216, 263, 295, 327.
 Fontenelle à Rouen, 247, 322.
 Fonts baptismaux à Luxeuil, 340.
 Fourreau du cimetière de Zolkiewski, 224.
 Foyer (le), 339, 350.
 Franklin (Lettre de), 99.
 Frédéric (le Roi) à Sans-Souci, 206, 217.
 Friquet retrouvé, 147.
 Galon (le) à bon marché, 184.
 Gazette (la) de France, 305, 337.
 Geroldsau (Cascade de), 329.
 Gianduja, type populaire du Piémont, 41.
 Girondins (Dernières paroles des), 238.
 Goubier, le savetier-avocat, 342.
 Goulard (Simon); l'Homme fossile au seizième siècle, 110.
 Grammaire des dames (voy. t. XXXVI, 1868, p. 405); suite, 159.
 Grand-Bénard (Cratère de), dans l'île de la Réunion, 392.
 Grands jours (les) du bonhomme Pascal, 3, 13, 18.
 Greenwich (Hôpital de), 187.
 Gros horloge (le), à Rouen, 211.
 Guide (le) de Charles XII, 320.
 Guignet (Adrien), 27, 193.
 Haie (la), 286.
 Hanneton (le), 140.
 Harmonicas (Fabriques d'), à Toula (Russie), 303.
 Hautes (les) températures, 159.
 Heure (l') de la lecture, 33.
 Hiérophile (Manuscrit d'), 178, 187.
 Histoire de deux vieilles maisons de Rouen, 211, 246.
 — des instruments de musique (voy. les Tables des années précédentes); suite: les Timbales, 10, 47, 99, 164, 196.
 — du costume en France (voy. les Tables des années précédentes); suite, 19.
 Hogarth (Tableau d'), 289.
 Holbein (un Dessin d'), au Musée de Bâle, 385.
 Homme (l') fossile au seizième siècle, 110.
 Hôpital de Greenwich, 187.
 Horloge de table du seizième siècle, à mouvement horizontal, 384.
 — du seizième siècle, 180.
 Hôtel-Dieu (l') de Paris au quinzième siècle, 140.
 Huchiers (les) de Rouen au quinzième siècle, 211.
 Huile (l') d'olive, 111.
 Huîtres (Parc aux) à Arcachon, 389.
 Hypotypose, 198.
 Idées (les) religieuses, 71.
 Immortalité (l'), 67, 211.
 Ingres (voy. t. XXXV, 1867, p. 233); fin, 377.
 Interrupteurs (les), 32.
 Jagellon (Monument du cardinal Frédéric), 72.
 Jute (le), 123.
 Kabyles (les Sefs), 227.
 Khans de Crimée (Privilèges des), 300.
 Kloarek en vacances, 65.
 Ksour (les) en Algérie, 320.
 Lâchetés (Petites), 155.
 Lahillon (le), à Arcachon, 289.
 La Mésangère (M^{me} de), 246.
 Leblanc (Nicolas), inventeur de la soude artificielle, 346.
 Lehigh (le) et ses rivages, 241.
 Leibniz ou Leibnitz? 199.
 Lesparre (Gironde), 298.
 Lettres d'une fiancée allemande en 1598, 61.
 Liberté, 391.
 Liverdun (Meurthe), 303.
 Livres (les) de raison, 6.
 Longueville (Château de), 169.
 Lord (un) anglais, 319.
 Lucilla (Buste colossal de), 17.
 Lulli (Jean-Baptiste), 201, 270, 340.
 Lunette (la) brisée, 272.

- Luxe, 360.
Luxeuil (Haute-Saône), 308, 340.
- Mahomet (Maximes de), 22.
Mahomet (Reliques de) dans l'Inde, 327.
Majorité (la) chez les musulmans d'Afrique, 403.
Manuscrit (le) d'Hierophile, 178, 187.
Marbre (un) de Michel-Ange, 393.
Marchand de balais en 1774, 149.
Marchand de chiens et de chats en 1774, 148.
Marchand d'épingles en 1774, 125.
Marchand de peaux de lapin en 1774, 124.
Marchande d'huîtres en 1774, 84.
Marguerite (la), 391.
Marceau de porte de la cathédrale de Tarragone, 12.
Marubia (la), 312.
Matinée d'un prodigue, 289.
Maximes de Mahomet, 22.
Maximes orientales, 182, 353.
Médaille de Philippe V de Macédoine, 344.
Ménagère (la) du recteur Epinus, 403.
Mendelssohn (Extraits de sa correspondance), 242, 293.
Ménécimes (les) de Lorraine, 23.
Mépris du peuple, 16.
Mer (la), 407.
Mer de lait, 171.
Mercure (Passage de) sur le soleil, 190.
Merlaison (la), 383.
Messieurs A, B, C, 302.
Michel-Ange (au Marbre de), 393.
Mœurs de l'ours noir d'Amérique, 137.
Mœurs du dix-septième siècle en Allemagne, 227.
Mœurs du seizième siècle en Allemagne, 94, 131.
Molière à Rouen, 274, 298.
Mon ami Bob, 314.
Monastère (le) d'Argis, 36.
Monument du cardinal Frédéric Jagellon, 72.
Monument de Dugald Stewart, 113.
Monuments religieux des Sabéens, 331.
Moraves (les Frères) de Bethléem, en Pennsylvanie, 211.
Mort (la) et le Sommeil, 175.
Motteville (M^{me} de) à Rouen, 248.
Mouche des bois est morte, 82.
Moulin (le) de Sans-Souci, 217.
Moulins à broyer le poivre, 136.
Multipliant (le) du Jardin botanique de Calcutta, 332.
Musièrre (une) à gourmands, 32.
- Naufrage (Scènes de), 390.
Nicolo (Petits traits de); extraits: le Prisme, 82.
Noces et intérieur du ménage d'un docteur allemand au seizième siècle, 94, 131.
Nouvelle manière de payer ses dettes; lettre de Franklin, 99.
- Oléomètre (l') Lefèvre, 112.
Orage (l'), 319.
Origine des découvertes de Chladni, 67.
Origines de quelques familles de la noblesse britannique, 143.
Orotava (île de Ténériffe), 185.
Orphie (l'), 228.
Os (les) altérés, 71.
Os du bras de Tite Live, 331.
Ours (Mœurs de l') noir d'Amérique, 137.
- Paix (la) universelle, 206.
Palais de France à Téhéran, 235.
Palais du Prince-Royal, à Stuttgart, 129.
Palmaria (l'île de), dans le golfe de la Spezia, 109.
Palmiers (les), 89.
Parcs aux huîtres à Arcachon, 388.
Pari (un) de Jean Simon, 233.
Paris port de mer, 291.
Parloir (un) de couvent au dix-septième siècle, 397.
Parrain et marraine, 281.
Partie (une) de billes, 395.
Pascal (la Famille de) à Rouen, 322.
Passé et présent (1613-1869), 268.
Pâtés d'anguilles, 335.
Patience! anciennes estampes, 340.
Patte (la) de dindon, 349.
Paysage chinois, 119.
Pêche de la fêra, 172.
— de l'orphie, 228.
— de la perche, 276.
- Pensées. — Cousin, 87.
Des tuit de Tracy, 22.
Ducis, 383.
Th. Dufour, 43, 175, 351.
Dugald Stewart, 111, 112.
Emerson, 59.
Epictète, 263.
Fontenelle, 139, 171.
Goethe, 67.
Krummacker, 82.
La Bruyère, 291.
Lamartine, 71.
Lambert (M^{me} de), 127.
Leibniz, 286.
J. de Maistre, 295.
Marmontel, 211.
Mérimée, 339.
Noël (Eug.), 206.
Petit-Senn, 134.
Saint-Marc Girardin, 306.
Strafford, 391.
- Perche (la), 276.
Perrine et Javotte, 84.
Persans (Costumes), 63, 236.
Perse (Trône des schahs de), 68.
Perspective (Règles de la), 370.
Petit (le) Césaire et son grand cousin Lazare, 123.
Petit (le) livre du docteur Jocus, 302.
Pétite (une) cour allemande au dix-huitième siècle, 354.
Petits (les) apprentis économes, 333.
Petits meubles d'art, 84.
Petits traits de Nicole; extraits, 82.
Phalères romaines, 268.
Phénomènes astronomiques de 1869, 101.
Philippe V de Macédoine, 344.
Pinson (le), 321.
Pisciculture; l'Établissement de Concarneau, 300.
Plaideur (un) obstiné, 134.
Plumes (Commerce des), 406.
Poésie (la) des rivières, 132.
Poésies chinoises du huitième siècle, 119, 143.
Pont (le) de Ste-Dévote; suite, 171.
Pont (le) de Sia, 257.
Porte-cierge (un), 32.
Porteuse d'eau en 1774, 85.
Portrait (un) par Rembrandt, 212.
Portrait d'après Van-Dyck, 313.
Pot à bière et flacon de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, 88.
- Potsdam et Sans-Souci, 204, 217.
Pourquoi les arbres sont rares en Espagne, 22.
Première (la) dent, 353.
Prisme (le), 82.
Privileges des khans de Crimée, 300.
Profession de foi d'un auteur célèbre, 344.
Progrès de la langue française; fragment des Psaumes traduit en différents siècles, 276.
Promenades d'un Rouennais, 166, 211, 246, 274, 298, 322, 394.
Proues de navires, 279.
Purkinje (Figures de), 54.
Pyromètre électrique, 40.
- Qu'est-ce que le baillement? 286.
- Radziwill (le Prince) l'Orphelin, 176.
Rails en acier, 238.
Raleigh (Sir Walter) (voyez t. XXV, 1857, p. 11); suite, 139, 154, 173.
Raphia (le), 130.
Récamier (M^{me}), médaillon de David d'Angers, 64.
Récompense du travail, 16.
Règles de la perspective, 370.
Regnier (Mathurin) à Rouen, 394.
Reims (Façade de la cathédrale de), 91.
Reliques de Mahomet dans l'Inde, 327.
Rembrandt (un Portrait de), 212.
Renaudot (Théophraste), 305, 337.
Rencontre d'un général et d'une petite fille, 287.
Respiration, 66.
Ressource (la) de Jeanne Lormeau, 273.
Roilet (le), 220.
Roland furieux, poème de l'Arrioste, 115.
Rôle des femmes dans l'agriculture (voy. les Tables des t. XXXV, 1867, et XXXVI, 1868); suite et fin, 42, 87, 142, 186.
Rossignol (le) des rivières, 163.
Rouen (Accroissements et embellissements de) en 1757, 166.
Rouennais (Promenades d'un), 166, 211, 246, 274, 298, 322, 394.
Rouge-gorge (le), 107.
Rude (une) tâche, 391.
- Sabçens (les), 331.
Sac (le) de laine, 106.
Sainte-Beuve (Jacques de), 96.
Sainte-Dévote (le Pont de), 171.
Saints Jean (les), 69.
Salubrité des villes, 222.
Savant (un) fils de ses œuvres, 402.
Savetier (le) avocat, 342.
Scènes de naufrage, 390.
Séance (une) de la Chambre des communes vers 1710, 105.
Semendria (Serbie), 16.
S'enfermer, 295.
Serpent (le), apologue oriental, 74.
Shakers (les) du mont Lebanon (Etats-Unis), 348.
Sobieski (Armure de), 127.
— à Czenstochowa, 224.
Sœurs (les) de Julien, 1.
Sofs (les) kabyles, 227.
Soude artificielle (l'Inventeur de la), 346.
- Soufre (Mines de) au Mexique, 319.
Spectre (le) de Vesoul, 382.
Spectres (les), illusions d'optique, 284.
Statue du Christ, à la cathédrale de Reims, 92.
Stuttgart (Palais du Prince-Royal, à), 129.
Swamp, 155.
Sympathie des oiseaux pour certains animaux utilisée comme moyen de chasse, 59.
- Tableau d'Hogarth, 289.
Talents (les) bir'cocs, 405.
Tarragone (Marteau de porte de la cathédrale de), 12.
Tatouages indiens, 181.
Téhéran (le Palais de France à), 235.
Terme (un) antique, 161.
Terre (la), 278.
Thermes de Luxeuil, 309.
Tigres (les) en Cochinchine, 262, 278.
Tisserin (le) du Bengale, 153.
Tissus de fibres végétales, 129.
Tite Live (Os du bras de), 331.
Tower-Rock, sur le Mississipi, 145.
Traineau (le), 73.
Trésor (le) de Czenstochowa, 224.
Trinité (l'Église de la), à Paris, 209.
Trois (les) voyageurs, 302.
Trône des schahs de Perse, 68.
Truffes, 231.
- Un exemple pour tous, 257.
Un sou de plaisir, 271.
- Vallée (la) de Lys, 9.
Van-Dyck (Portrait de Duquesnoy, par), 396.
— (Portrait par), 313.
Vauban; Dévouement et ingratitude, 152.
Vedette (une), tableau de Guignot, 193.
Vedette (une) gauloise, 348.
Ventilation des ruches par les abeilles, 243.
Ver blanc (le) et le hanneton, 151.
Vertueil (l'Abbaye de), 297.
Vézelay (l'Abbaye et la ville de), 249.
Vie (la), 387.
Vie (la) d'un mauvais sujet, compositions d'Hogarth, 290.
Vieilles maisons et maisons neuves, 265.
Vieux (le) joueur d'orgue, 77, 90, 98.
Vieux procès, 342.
Vinaigre (le), 144.
Visite chez un gouverneur musulman, 74.
Vitré (Escalier du seizième siècle, à), 265.
Vocation des femmes, 382.
Voiture de gala de Gustave III, à Stockholm, 360.
Voyages et aventures des femmes de l'empereur du Maroc en 1793, 127, 138.
Voyages et pérégrinations de M. Jacob Liebsich, 134, 145, 157, 162, 170, 182, 190, 194.
Voyageur (le), 283.
Voyageurs (Avis aux), 19.
- Walpole (Robert), 105.
Yolande de France, 111.
Zolkiewski (Cimetière de), 224.
Zouaouas (le Colportage chez les), 31.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Allumettes chimiques, 110. Appareils Ansell, pour reconnaître le feu grisou, 24. Asphalte (l'), 326, 366. Commerce des plumes, 406. Cressonnières (les), 54. Culture vampire, 171. Etablissement de pisciculture de Concarneau, 300. Filet (le) de carnassière, 216, 263, 295, 327. Leblanc (Nicolas), inventeur de la soude artificielle, 346. Parcs aux huîtres à Arcachon, 388. Paris port de mer, 291. Rails en acier, 238. Rôle des femmes dans l'agriculture; suite et fin, 42, 87, 142, 186. Terre (la), 278. Tissus de fibres végétales, 129. Truffes, 231. A la rescousse! le Ver blanc et le hanneton, 151.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

Abbaye (l') de Verteuil, 297. Abbaye (l') et la ville de Vézelay, 249. Antiquités de Luxeuil (Haute-Saône), 309, 340. Arbalètes de chasse du seizième siècle, 45. Arc de Constantin, à Rome, 177. Arc de Titus, 4. Armure de Jean Sobieski, 127. Bâtons de commandement polonais du dix-septième siècle, 56. Bréviaire public, au Mans, 180. Caricatures peintes sur des vases grecs, 352. Casques italiens du seizième siècle, 155. Château de Busset, 97. Château de Dinan, 49. Château de Longueville, 170. Cimetière de Zolkiewski, 224. Cloche de Saint-Pol de Léon, 232. Dolmen en Algérie, 168. Eglise de Saint-Ambroise, à Milan, 398. Escalier du seizième siècle, à Vitry, 265. Etriers de François I^{er}, au Musée de Cluny, 336. Marteau de porte de la cathédrale de Tarragone, 13. Médaille de Philippe V de Macédoine, 344. Monument du cardinal Frédéric Jagellon, 72. Phalères, décorations militaires des Romains, 269. Portail et statue du Christ de la cathédrale de Reims, 91. Porte-cierge émaillé du treizième siècle, 32. Sainte-Beuve (Jacques de), médaillon du Cabinet des médailles; 96. Terme (un) antique, 161.

ARCHITECTURE.

Abbaye de Verteuil, 297. Abbaye de Vézelay, 249. Abbaye et Thermes de Luxeuil, 308. Arc de Constantin, à Rome, 177. Arc de Titus, à Rome, 4. Château de Busset (Allier), 97. Château de Dinan (Côtes-du-Nord), 49. Château de Potsdam, 204. Eglise de la Madeleine, à Vézelay, 253. Eglise de la Trinité, à Paris, 209. Eglise de Saint-Ambroise, à Milan, 398. Eglise Saint-Augustin, à Paris, 364. Embellissements de Rouen en 1757, 166. Escalier du seizième siècle, à Vitry, 265. Façade de la cathédrale de Reims, 92. Hôpital de Greenwich, 187. Maisons (Deux vieilles) de Rouen, 211, 246. Monument de Dugald Stewart, à Edimbourg, 113. Monument du cardinal Frédéric Jagellon, 72. Palais de France à Téhéran, 235. Palais du Prince-Royal, à Stuttgart, 129.

BIOGRAPHIE.

Azara (Félix et Nicolas d'), 38. Chladni, 67. Curran, 395. Dugald Stewart, 113. Duquesnoy, 395. Faraday, 402. Fontenelle à Rouen, 247, 322. Frédéric le Grand à Sans-Souci, 205, 217. Gouhier, le savetier avocat, 342. Guignet (Adrien), 27, 193. Ingres; fin, 377. La Mésangère (M^{me} de), 246. Leblanc (Nicolas), 346. Leibniz ou Leibnitz, 199. Lullii, 201, 270. Mendelssohn, 242, 293. Molière à Rouen, 274, 298. Motteville (M^{me} de) à Rouen, 247. Pascal (la Famille de) à Rouen, 322. Radziwill (le Prince) l'Orphelin, 176. Raleigh (Sir Walter), 139, 154, 173. Regnier (Mathurin) à Rouen, 394. Renaudot (Théophraste), 303, 337. Sainte-Beuve (Jacques de), 95. Vauban, 152.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Abbaye (l') de Verteuil (Gironde), 297. Avis aux voyageurs, 19. Cascade de Geroldsau (grand-duché de Bade), 329. Cervara (la), 248. Château de Busset-Bourbon (Allier), 97. Château de Longueville, 169. Chêne du chemin Fleuret (Ille-et-Vilaine), 225. Colportage chez les Zouaouas (Kabylie), 31. Cratères à l'île de la Réunion, 392. Dinan (Côtes-du-Nord), 49. Dolmen en Algérie, 168. Escalier du seizième siècle, à Vitry (Ille-et-Vilaine), 265. Fabriques d'harmonicas, à Toula (Russie), 303. Figuier colossal de Nouka-Hiva, 53. Figuier de Roscoff, 407. Grotte de Cassana, dans l'île de Palmaria (golfe de la Spezia), 108. Hôpital de Greenwich, 187. Ksour (les) en Algérie, 320. Lehigh (le) et ses rivages (Pennsylvanie); 241. Liverdon (Meurthe), 303. Luxeuil (Haute-Saône), 308, 340. Orotava (île de Ténériffe), 185. Palais de France à Téhéran, 235. Paysage chinois entre Macao et Canton, 119. Pont de Sainte-Dévote, 171. Pont de Sia (Hautes-Pyrénées), 257. Potsdam et Sans-Souci, 204, 217. Pourquoi les arbres sont rares en Espagne, 22. Résidence du Prince-Royal, à Stuttgart, 129. Semendria (Serbie), 16. Shakers (les) du mont Lebanon (Etats-Unis), 348. Tigres (les) en Cochinchine, 262, 278. Tower-Rock (sur le Mississipi), 145. Trésor de Czenstochwa (Pologne), 224. Vallée de Lys, 9. Visite chez un gouverneur musulman (Afrique orientale), 74. Voyages et aventures des femmes de l'empereur du Maroc en 1793, 127, 138.

HISTOIRE.

Anneau (l') du comté d'Essex, 404. Artillerie (l') des croquants, 364. Chambre (la) des Communes d'Angleterre sous Robert Walpole, 105. Château (le) de Busset-Bourbon, 97. Château (le) de Dinan, 49. Château (le) de Longueville, 169. Dévouement et ingratitude; Vauban, 152. Entrevue (l') dans l'île des Faisans, 59. Etats (les) de Bretagne, 25. Etats (les) de Languedoc en 1704, 121. Guide (le) livonien de Charles XII, 320. Jagellon (le Cardinal), 72. Liverdon (Meurthe), 303. Luxeuil (Haute-Saône), 308. Origines de quelques familles de la noblesse britan-

nique, 143. Philippe V de Macédoine, 344. Privilèges des khans de Crimée, 300. Raleigh (Sir Walter), 139, 154, 173. Sobieski (le Roi Jean), 127. Vézelay (l'Abbaye et la ville de), 249. Yolande de France, 111.

INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Écoles populaires en Angleterre, 333. Etablissements d'éducation aux Etats-Unis, 175. Hôpital de Greenwich, 187. Majorité chez les musulmans d'Afrique, 403.

LITTÉRATURE, MORALE, PHILOSOPHIE.

Aristocratie, 111. Avenir de la terre, 151. Bâton (le) et la raison, 272. Bonnes pensées, et comment elles nous viennent, 259. Ce que vous aimez, 6. Dernières paroles des Girondins, 238. Devoir (le), 351. Dieu, 263, 335. Dugald Stewart, 113. Expérience singulière, 404. Foyer (le), 339, 350. Immortalité, 67, 211. Luxe, 360. Maximes de Mahomet, 22. Maximes orientales, 182, 358. Mépris du peuple, 16. Passé et présent (1613-1869), 268. Petites lâchetés, 155. Profession de foi d'un auteur célèbre, 344. Progrès de la langue française; fragment des Psaumes traduit en différents siècles, 276. Récompense du travail, 16. S'enfermer, 295. Talents (les) précoces, 405. Vocation des femmes, 382. Volonté, 22.

Anecdotes, Apologues, Légendes, Nouvelles, Poésies. — A la paix universelle, 206. Alouette (l'), 82. Amariah le païen et Abraham le patriarche, 215. Apologues kabyles, 383. Armoirie (une) parlante, 246. Aventure de Moharek, 307. Avis (un) aux voyageurs, 19. Bois et rivières, 345. Boîte (la) de Pandore, 46, 51, 58. Bonheur (le) d'un calife, 63. Bouton (le) d'argent, 110. Brigands (les) du Volga, 291. Brouette (la) du vinaigrier, 245. Caricatures grecques, 351. Cascade (la) de Geroldsau, 329. Ce que peut une mère, 320. Chant (le) de la morte, 229. Chant de nuit, 394. Cinq (les) pêches, 221. Clémence d'un roi d'Abyssinie, 367. Concert sur la montagne, 361. Deux (les) aumônes, 114. Economies (les) de Panurge, 244. Enfant (l'), 43. Epitaphes orientales, 147. Femme (la) du garde forestier, 323. Friquet retrouvé, 147. Grands jours (les) du bonhomme Pascal, 3, 13, 18. Haie (la), 286. Hanneton (le), 140. Heure (l') de la lecture, 33. Hypotypose, 198. Interrupteurs (les), 32. Kloarek en vacances, 65. Liberté, 391. Marguerite (la), 391. Ménagère (la) du recteur Épinus, 403. Ménechmes (les) de Lorraine, 23. Mer (la), 407. Mon ami Bob, 314. Monastère (le) d'Argis, ballade valaque, 36. Mort (la) et le Sommeil, 175. Mouche des bois est morte, 82. Nouvelle manière de payer ses dettes, 99. Orage (l'), 319. Os (les) altérés, 71. Parrain et marraine, 281. Partie (une) de billes, 395. Patience! 340. Patte (la) de dindon, 349. Perrine et Javotte, 84. Petit (le) Césaire et son grand cousin Lazare, 123. Petit (le) livre du docteur Jocus, 302. Petite cour allemande au dix-huitième siècle, 354. Petits (les) apprentis économistes, 333. Petits traités de Nicole; extraits: le Prisme, 82. Plaideur (un) obstiné, 134. Poésie (la) des rivières, 132. Poésies chinoises du huitième siècle, 119, 143. Portrait d'après Van-Dyck, 313. Première (la) dent, 353. Rencontre d'un général et d'une petite fille, 287. Ressource (la) de Jeanne Lormeau, 273. Roland furieux, poème de l'Arioste, 115, 151. Saints Jean (les), 69. Savant (un) fils de ses œuvres, 402. Scènes de naufrage, 390. Serpent (le), apologue oriental, 74. Sœurs (les) de Julien, 1. Spectre (le) de Vesoul, 382. Tableau (un) d'Hogarth, 289. Traîneau (le), 73. Un bon cœur, 59. Un exemple pour tous, 257. Une devise sur une épée, 339. Un pari de Jean Simon, 233. Un sou de plaisir, 271. Vie (la), 387. Vieux (le) joueur d'orgue, 77, 90, 98. Voyages et pérégrinations de M. Jacob Liebsch, 134, 145, 157, 162, 170, 182, 190, 194. Voyageur (le), 283.

MEURS, COUTUMES, CROYANCES, COSTUMES, MEUBLES, TYPES DIVERS.

Album amicorum, 235. Ancien cavalier persan, d'après Charadin, 236. Assurances au dix-septième siècle, 383. Bâton de pèlerin et chapelet du prince Radziwill, 176. Bâtons de commandement des anciens généraux polonais, 56. Berceau de Jacques I^{er} d'Angleterre, 364. Billet de mariage au dix-huitième siècle, 57. Bonnet de Charles-Quint, au Musée de Cluny, 287. Bréviaire public, au Mans, 180. Caisse (une) de sûreté, 278. Casques italiens du seizième siècle, 155. Ce que vous aimez, 6. Chausse aux oies, 331. Cheveux couleur de rose, 407. Chiens (les) gaulois, 63. Cloche de Saint-Pol de Léon, 232. Conseillers du roi au dix-huitième siècle, 383. Colportage chez les Zouaouas (Kabylie), 31. Costume des dames persanes, 237. Costume (le) hollandais au dix-septième siècle, 213. Couronnement (le) des empereurs à Francfort, 315. Couteau de sauvetage, 335. Cuisine au papier, 152. Dentelles du seizième siècle, 288. Docus-docul-sème (le), 300. Éclairage de Paris en 1741, 386. Étriers de François I^{er}, 336. Fauteuil et encier de l'Arioste, 115. Femmes (les) moresques, 79. Fiançailles et noces aristocratiques à Vienne en 1650, 227. Galon (le) à bou marché; tatouages indiens, 181. Glanduja, type populaire du Piémont, 41. Grammaire des dames, 159. Gros horloge (le), à Rouen, 211. Histoire du costume en France (voy. la Table des années précédentes); suite, 19. Horloge de table du seizième siècle, 384. Horloge du seizième siècle, 180. Hôtel-Dieu (l') de Paris au quinzième siècle, 140. Huchiers (les) de Rouen au quinzième siècle, 211. Ksour (les) en Algérie, 320. Lettres d'une fiancée allemande en 1598, 61. Livres de raison, 6. Majorité chez les musulmans d'Afrique, 403. Manuscrit d'Hierophile; Prescriptions hygiéniques à Constantinople au douzième siècle, 178, 187. Marchands (Petits) de Paris en 1774,

81, 184, 148, 245, 273. Merlaison (la), 383. Moulin à broyer le poivre, 136. Muselière à gourmands, 32. Noces et intérieur du ménage d'un docteur allemand au seizième siècle, 94, 131. Origines de quelques familles de la noblesse britannique, 143. Os du bras de Tite Live, 331. Parloir de couvent au dix-septième siècle, 397. Parrain et marraine en Tyrol, 281. Pâtés d'anguilles, 335. Phalères, décorations militaires romaines, 268. Pot à bière et flacon de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, 88. Pourquoi les arbres sont rares en Espagne, 22. Proues de navires, 279. Privilèges des khans de Crimée, 300. Reliques de Mahomet dans l'Inde, 327. Renaudot, fondateur des conférences et du journalisme en France, 305, 337. Sabéens (Croyances et monuments des), 331. Sac (le) de laine de la Chambre des lords, 106. Savetier (le) avocat, 342. Shakers (les) du mont Liban (Etats-Unis), 348. Sofs kabyles, 227. Sympathie des oiseaux pour certains animaux utilisée comme moyen de chasse, 79. Tigres en Cochinchine, 262, 278. Trône (le) des schahs de Perse, 68. Vedette gauloise, 348. Vieilles maisons et maisons neuves, 265. Voiture de gala de Gustave III, à Stockholm, 360. Voyages et aventures des femmes de l'empereur du Maroc en 1793, 127, 138.

MUSIQUE.

Histoire des instruments de musique : les Timbales, 10, 47, 99, 164, 196. Lull, 201, 270.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

Peinture. — Brigands s'exerçant à l'arc, tableau d'Adrien Guignet, 29. En descendant, tableau de G. Jundt, 281. Enfant (un) précoce, tableau de Worms, 405. Kioarek en vacances, tableau de Yan' Dargent, 65. Liverdun (Vue de), aquarelle de Ch. Pianti, 304. Lull dans les cuisines de Mademoiselle, tableau de la Charlerie, 201. Portrait (un) par Rembrandt, au Musée de Bruxelles, 212. Première dont (la), peinture de Schneider, 353. Près de Vézelay, peinture de Guillon, 256. Rivière (une), tableau de Grandsire, 345. Trois cousines (les), tableau d'Ed. Frère, 1. Van-Dyck (Portrait de Duquesnoy, par), 396. Van-Dyck (Portrait par), 313. Vedette (une), tableau de Guignet, 193. Vedette gauloise, tableau de Luminais, 349.

Dessin, Gravure. — Abbaye de Verteuil, dessin de Grandsire, d'après Lallemand, 208. Abbaye et Thermes de Luxeuil, dessins de Lancelot, 308, 309. Ancien établissement de pisciculture de Concarneau, dessin de Mesnel, 301. Arbalètes du seizième siècle, dessin de Catenacci, 45. Arc de Constantin et Arc de Titus, à Rome, dessins d'Ulysse Parent, 5, 177. Archange (l') Raphaël, saint François d'Assise, d'après Ingres, dessins de Froment, 381. Baromètre et thermomètre sculptés par Knecht, dessin de Catenacci, 81. Caricatures peintes sur des vases grecs, dessins de P. Seiller, 352. Cascade de Geroldsau, dessin de Grandsire, 329. Casques italiens du seizième siècle, dessins de Freeman, 156, 157. Cèdre du Liban, au jardin des Plantes de Paris, dessin de Freeman, 357. Corfs de Virginie, dessin de K. Bodmer, 61. Cervara (la), dessin de C. Saglio, 248. Chaque âge a sa manière de lire, composition de Th. Schuler, 33. Château de Busset, dessin d'A. Maignan, 97. Château de Dinan, dessin de Catenacci, 49. Château de Potsdam, dessin de Yan' Dargent, 205. Chêne du chemin Fleuret, dessin de Catenacci, 225. Concert sur la montagne, composition de de Binzer, 361. Conférences du dix-septième siècle, dessin de Lorsay, d'après Auroux, 305. Costumes du règne de Louis XVI et du commencement de la révolution, dessins de Pauquet, 20, 21. Couia (le), au jardin des Plantes de Paris, dessin de Freeman, 369. Couronnement des empereurs à Francfort, dessins de Violat, d'après des estampes anciennes, 316, 317. Cratère du Grand-Bénard, dans l'île de la Réunion, dessin de de Bérard, 392. Décorations militaires romaines, dessin de Féart, 269. Dessin (le) d'après nature; suite, 75, 149, 238. Dessin d'Holboin, 385. Dragonnier de l'île de Ténériffe, dessin de de Bar, 185. Duquesnoy (Portrait de), par Van-Dyck, dessin de J. Gérard, 396. Église de la Madeleine, à Vézelay, dessin de Lancelot, 253. Église de la Trinité, à Paris, dessin de Clerget, 209. Église Saint-Augustin, à Paris, dessin de Clerget, 364. Entrevue dans l'île des Faisans, d'après une ancienne estampe, 60. Escalier du seizième siècle, à Vitry, dessin de Catenacci, 265. États de Bretagne en 1670, dessin de Pauquet, d'après une estampe du temps, 25. États (les) de Languedoc en 1704, dessin de Pauquet, 121. Famille d'ours, dessin de K. Bodmer, 137. Femme (la) murée, dessin d'E. Bayard, 37. Figuier colossal de Nouka-Hiva, dessin de de Bar, 53. Figuier de Roskoff, dessin de de Bar, 408. Forestiers (les), dessins de Th. Schuler, 324, 325. Forêt au bord du Leligh, dessin de K. Bodmer, 241. Glanduja, composition d'Enrico Gamba, 41. Guignet (Adrien), portrait par Moulleron, 28. Hôpital de Greenwich, vu de la Tamise, dessin de Wimperis, 189. Horloge de table du seizième siècle, dessin de Gilbert, 384. Lahillon (le), à Arcachon, dessin de Mesnel, 389. Lull dans les cuisines de Mademoiselle, dessin de la Charlerie, 201. Marble (un) de Michel-Ange, dessin de Moulleron, 393. Marchands (Petits) de Paris en 1774, dessins de Moulleron, d'après Poisson, 81, 124, 148, 245, 273. Marteau de porte de la cathédrale de Tarragone, dessin de D. Royer, 13. Matinée d'un jeune prodigue, dessin de Pauquet, d'après Hogarth, 289. Multipliant du Jardin

botanique de Calcutta, dessins de de Bérard, 332, 333. Monument de Dugald Stewart, à Edimbourg, dessin de Yan' Dargent, 113. Monument du cardinal Jagellon, dessin de Féart, 72. Moulin (le) de Sans-Souci, dessin de Lancelot, 217. Palais de la mission française à Téhéran, dessin de Clerget, d'après J. Laurens, 237. Palais du Prince-Royal, à Stuttgart, dessin de Lancelot, 129. Palmiers, dessin de de Bar, 89. Pari (un) de Jean Simon, dessin de E. Lesage, 233. Paris-Port-de-Mer (le) au port Saint-Nicolas, dessin de de Bérard, 293. Parloir de couvent sous Louis XIV, dessin de Lorsay, 397. Patience! anciennes estampes, 341. Pinson (le) et son nid, dessin de Freeman, 321. Portail de la cathédrale de Reims, dessin de Théron, 93. Porte de ville à Vézelay, dessin de Grandsire, 252. Portrait (un) par Rembrandt, dessin de J. Gérard, 213. Portrait (un) par Van-Dyck, dessin de la Charlerie, 313. Proue d'un ancien vaisseau, d'après P. Ozanne, 280. Pyramide élevée à la mémoire du lieutenant Bellot, à Greenwich, dessin de Watkins, 188. Réception d'une novice à l'Hôtel-Dieu de Paris, miniature du quinzième siècle, 141. Renaudot (Théophraste), dessin de Lorsay, d'après une ancienne estampe, 337. Roitelet (le) et son nid, dessin de Freeman, 221. Rouge-gorge (le) et son nid, dessin de Freeman, 108. Ruines du château de Longueville, dessin de Catenacci, 169. Saint Symphorien, d'après Ingres, dessin de Froment, 377. Salle (une) de l'Hôtel-Dieu de Paris, miniature du quinzième siècle, 141. Sapin envahi par le lierre, dessin de Freeman, 356. Séance (une) de la Chambre des communes vers 1710, dessin de la Charlerie, d'après Hogarth, 105. Seigneur persan, d'après Chardin, 68. Semendria (Serbie), dessin de Lancelot, 16. Shakers (les) du mont Lebanon (Etats-Unis), 348. Statue du Christ, à la cathédrale de Reims, dessin de Cheygnard, 92. Terme antique, dessin de Pauquet, 161. Tissieros du Bengale, dessin de Freeman, 153. Tower-Rock, sur le Mississippi, dessin de K. Bodmer, 145. Traîneau (le), composition de Moulleron, 73. Trône des schahs de Perse, d'après un dessin de J. Laurens, 69. Vallée (la) de Lys, dessin de Maignan, 9.

SCIENCE.

Astronomie, Météorologie, Physique. — Accroissement de la température en Angleterre, 222. Applications des courants thermo-électriques, 39. Comment voyez-vous la lune grosse? 367. Eclipse de soleil de 1868, 206, 267. Fantasmagorie (la), 260. Figures (les) de Purkinje, 54. Hautes (les) températures : Chalumeau à gaz oxy-hydrogène, chalumeau de Schlesing, 159. Lunette (la) brisée, 272. Marubia (la), 312. Mer de lait, 171. Origine des découvertes de Chladni, 67. Passage de Mercure sur le soleil, 190. Phénomènes astronomiques de 1869, 101. Règles de la perspective, 370. Spectres (les), 284. Swamp, 155. Tête (la) du décapité, 285.

Physiologie, Hygiène. — Altérations et falsifications des aliments (voy. les Tables des années précédentes); suite : l'huile d'olive, 111; le Vinaigre, 144; la Bière, le Cidre, 184; le Cognac, 199. Causeries hygiéniques : la Propreté, 34, 234, 259, 362. Cheveux couleur de rose, 407. Conseils sur la gymnastique, 66. Manuscrit (le) d'Hydrophile : Prescriptions hygiéniques à Constantinople, au douzième siècle, 178, 187. Qu'est-ce que le bâillement? 286. Respiration, 66. Salubrité des villes, 222.

Zoologie, Botanique, Géologie. — Almanach (l') des paysans; le Caméléon blanc, 159. Asphalte (l'), 326, 366. Caverne (la) de Cassana (golfe de la Spezia), 108. Cerf (le) de Virginie, 60. Chasse aux canards sauvages, 287. Chêne (le), 225. Conifères (les), 355. Coucou (le) indicateur, 231. Couia (le), 369. Cressonnières (les), 54. Dacrydium à feuilles de cyprès, 80. Degrés de chaleur nécessaires à quelques plantes, 143. Dragonnier à Orotava (Ténériffe), 185. Féra (la) et son acclimatation, 172. Figuier colossal de Nouka-Hiva, 53. Figuier (le) de Roskoff, 407. Goulard (Simon); l'Homme fossile au seizième siècle, 110. Jute (le), 129. Mines de soufre au Mexique, 319. Mœurs de l'ours noir d'Amérique, 137. Multipliant du Jardin botanique de Calcutta, 332. Orphie (l'), 228. Palmiers (les), 89. Perche (la), 276. Pinson (le), 321. Roitelet (le), 220. Rossignol (le) des rivières, 163. Rouge-gorge (le), 107. Sympathie des oiseaux pour certains animaux utilisée comme moyen de chasse, 79. Tigres (les) en Cochinchine, 262, 278. Tissierin (le) du Bengale, 153. Tissus de fibres végétales, 129. Ventilation des ruches par les abeilles, 243.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRE.

Anneau (l') du comte d'Essex, 404. Baromètre et thermomètre sculptés par Knecht, 81. Bas-relief de l'arc de Titus, à Rome, 5. Bas-relief du tombeau du cardinal Frédéric Jagellon, 72. Bas-reliefs gallo-romains de Luxeuil, 312. Encrier de l'Arioste, 117. Etriers de François I^{er}, 336. Fonts baptismaux à Luxeuil, 340. Fourreau du cimetière de Zolkiewski, 224. Horloges du seizième siècle, 181, 384. Lucilla (Buste colossal de), 17. Marteau de porte de la cathédrale de Tarragone, 13. Porte-cierge émaillé du treizième siècle, 32. Proues de navires, 279. Récamier (M^{me}), médaillon de David d'Angers, 64. Statue du Christ, à la cathédrale de Reims, 92. Terme (un) antique, 161. Tête par Michel-Ange, au Musée de Kensington, 393.

